

HISTOIRE

DE LA

RELIGION CHRÉTIENNE

AU JAPON

DEPUIS 1598 JUSQU'A 1651

NOTA.

Ce volume est composé de deux parties, le texte et les documents. — Il doit être le troisième de l'*Histoire générale du Japon*, en 4 volumes, par le même auteur.

Un certain nombre d'exemplaires, sous le présent titre, est mis en vente isolément.

Le prix des deux parties est de douze francs.

La seconde partie est sous presse.

Paris. — Imprimerie Adolphe Lainé, rue des Saints-Pères, 19.

HISTOIRE

DE LA

RELIGION CHRÉTIENNE

AU JAPON

DEPUIS 1598 JUSQU'A 1651

COMPRENANT LES FAITS RELATIFS

AUX DEUX CENT CINQ MARTYRS

BÉATIFIÉS LE 7 JUILLET 1867

PAR LÉON PAGÉS

PREMIÈRE PARTIE

TEXTE

PARIS

CHARLES DOUNIOL, LIBRAIRE-ÉDITEUR

RUE DE TOURNON, 29

1869

Nous protestons de notre soumission profonde aux doctrines de l'Église, et nous entendons accepter dans leur sens le plus étendu les prescriptions des décrets apostoliques du pape Urbain VIII, relativement à l'emploi du titre de Saint et des expressions qui pourraient n'être pas conformes à la règle canonique et paraître devancer les jugements de l'Église. Nous déclarons n'attacher aux formes de langage ainsi employées qu'une valeur purement humaine.

LÉON PAGÈS.

HISTOIRE DU JAPON

Les saints ont toujours considéré la persécution comme la condition essentielle de la perfection chrétienne, et nulle Église n'a jamais réalisé sa mission terrestre et ne s'est unie spirituellement à Jésus-Christ pour le temps et pour l'éternité que par l'immolation de nombreux martyrs, en union filiale avec la Passion du divin Maître.

Un demi-siècle de travaux apostoliques, accomplis au milieu d'une paix pour ainsi dire absolue, avait élevé le nombre des chrétiens japonais à près d'un million. La parole divine avait pénétré dans la capitale et jusqu'aux extrémités de l'empire. Des seigneurs du plus haut rang, des dames du palais impérial, des bonzes éminents en dignité s'étaient convertis avec les personnes du peuple, et l'Église japonaise était le modèle des Églises d'Asie.

Le sacrifice devait perfectionner cette fille privilégiée de Jésus-Christ. Nous allons la voir, dans le cours de ce volume, oublier encore, durant quelques années, les sanglantes prémices de 1597 : mais ensuite, pendant une persécution de plus de trente ans, épuiser son sang dans les combats, et disparaître de la terre jusqu'à l'heure prophétisée par les saints et entrevue déjà, de sa résurrection glorieuse.

Nous verrons trois ordres religieux, les Franciscains, les Dominicains et les Augustins, partager avec les Pères de la compagnie de Jésus le travail et la couronne, et deux cents religieux européens ou indigènes, Pères ou simples Frères, expirer sous le fer, au milieu des flammes, ou par le supplice ignominieux de la fosse. Ce sont ces illustres martyrs que le Saint-Siége apostolique se dispose à cette heure à élever sur les autels.

Toutefois le Japon, sans prêtres et sans culte depuis deux cents ans, paraît avoir conservé presque jusqu'à nos jours les divines semences, et des autorités graves nous donnent à penser qu'il y eut encore des martyrs il y a vingt ans à peine. C'étaient les gardiens suprêmes de la tradition catholique, qui ne se révélaient que pour être immolés : peut-être même il en existe encore qui, pour la gloire de Notre-Seigneur Jésus-Christ, nous donneront le merveilleux spectacle d'une fidélité contre toute prévision humaine, et de qui renaîtra, sans avoir eu d'interruption, l'Église japonaise. Nous voyons de nos jours, dans l'ordre politique, le Japon s'associer à la vie générale des peuples. Cet acte aura préparé les voies à la rénovation religieuse, et la génération présente, évangélisée à la face du monde, enfantera de nouveau pour l'Église une famille sainte et des élus pour le ciel.

LIVRE PREMIER

RÈGNE DE DAIFOUSAMA

1598-1614.

CHAPITRE PREMIER

1598-1599 (1).

Constitution de la régence. — Fin de la guerre de Corée. — Rivalité entre deux des gouverneurs, Gibounochio et Asonodangio. — Différend plus grave entre Gibounochio et Ieyas. — Ieyas prévaut et devient en réalité le maître de l'empire. — Circonstances favorables pour la religion. — Visite de l'évêque aux deux commissaires impériaux chargés de présider au retour de Corée. Leurs dispositions bienveillantes. — Le P. Organtin rétablit les maisons de Méaco et d'Osacca. — Le P. Jérôme de Jésus, Franciscain, est admis à l'audience d'Ieyas. Celui-ci désire le commerce espagnol. — L'évêque se retire de Nangasaki à Amacousa, avec le régime et le séminaire. — Résidence nouvelle fondée à Chiki. — Persécution dans le Firando. — Héroïsme de D. Mancia — Exil volontaire de 600 chrétiens. — Progrès de la religion. — Nouvelle résidence à Amangoutchi. — Apothéose de Taïcosama, sous le nom de Chinfatchiman, ou nouveau dieu de la guerre. — Apparition d'une croix à Yachchiro. — Mort des PP. Antonio Lopez, Fulvio Gregorii et Gil de la Matta.

1598. Taïcosama, sur le point de mourir, avait mis en œuvre toutes les industries de la politique humaine afin d'assurer l'empire à Findeyori son fils, âgé de six ans. Les serments les plus solennels, prêtés en sa présence par les princes de l'empire, des alliances de famille, conclues entre ces prin-

(1) Copia d'una breve relatione della christianità di Giappone, del marzo di 1598 insino ad ottobre... e della morte di Taicosama. Scritta dal P. Franc. Pasio. — A la suite : Alcuni avvisi mandati dal P. Pietro Gomes. Venezia, 1600, 8o.— Lettera del P. Al. Valignano, visitatore... di 10 d'ottobre del 1599. Roma, 1603, 8o. — F. Guerreiro. Relaçam annual da India e Japão, nos annos de 600 e 601 (Faits du Japon de 1598-1599), Evora, 1608, 4°. — Fr. Juan de S. Maria. Chronica de la provincia de S. Joseph de los descalços de S. Francisco. Madrid, 1615, f° t. II, l. III, c. 24 et ss.

ces et entre les seigneurs, enfin la constitution de la régence dans une forme hiérarchique profondément combinée, tout devait assurer la réalisation de ce vœu suprême.

Il parut en effet dans les premiers jours que le génie du vieil empereur devait lui survivre. Ieyas Matdaira, seigneur de huit provinces, et à la fois le tuteur et le beau-père de l'héritier présomptif, se trouvait investi de la principale autorité, avec l'assistance de quatre collègues majeurs: Morindono, seigneur de neuf provinces; Bigenno Tchounagandono, seigneur de trois provinces; Figendono, seigneur de trois provinces, et Cangeyas, prince de Bandou. Sous la direction de ces régents majeurs, cinq gouverneurs administraient la Tenca, domaine direct du souverain, composé de cinq principautés. Ces gouverneurs étaient : Asonodangio, le premier et comme le président des cinq; Gibounochio, Ghenifoïn, gouverneur de Méaco, Yemondono et un autre.

Le premier acte d'Ieyas et de ses collègues fut de mettre fin à la guerre de Corée et de rappeler l'armée. Asonodangio et Gibounochio furent envoyés de Méaco au Chimo pour présider au retour. Les ordres donnés étaient tellement impératifs et urgents, qu'il ne fut traité d'aucun accord avec les Chinois. La retraite s'accomplit sans que la campagne eût de résultat politique, et ce fut comme la rentrée d'une expédition de chasse. Ainsi finit une guerre de sept années, commencée par esprit de conquête, poursuivie non sans gloire, et évanouie comme un rêve, en laissant la Corée, aux trois quarts conquise, revenir à ses anciens maîtres.

Cependant les circonstances mêmes de cet abandon avaient divisé les esprits des généraux japonais: plusieurs demandaient à consolider par un traité les acquisitions déjà faites, tandis que les autres, interprétant d'une façon absolue les ordres des régents, firent prévaloir ces ordres et exécuter la retraite. Mais les deux factions qui s'étaient formées persistèrent dans leur opposition, et les deux commissaires se désunirent eux-mêmes. On vit alors se ranger d'une part Gibounochio, ayant pour adhérents Augustin Tsoucamidono, les seigneurs d'Arima et d'Omoura, le prince de Satsouma, Gianangavadono et les

autres seigneurs du Tchicoungo, parmi lesquels était Tochirondono, grand ami des missionnaires, et Tarazavadono, gouverneur de Nangasaki, et seigneur d'autres domaines; et de l'autre part, Asonodangio, dont les principaux partisans étaient: Canzouyedono, seigneur de la moitié du Fingo, et ennemi personnel et invétéré d'Augustin, Cainocami et Itchinocami, seigneurs des deux parties du Bougen, et Nabechima, seigneur du Figen.

1599. Tous ces seigneurs se rendirent bientôt à la cour et portèrent leurs griefs respectifs devant les régents. La décision de ceux-ci fut favorable à Gibounochio; mais ses adversaires ne se rendirent point, et tramèrent de nouvelles intrigues.

Au milieu de ces agitations surgit une querelle bien autrement grave, et qui devait mettre en feu tout l'empire. Elle prit naissance pour une juste cause entre Gibounochio à qui venait d'être adjugé le droit, et le premier des régents, le puissant Ieyas. Gibounochio, fidèle à ses devoirs envers le fils de Taïcosama, et qui avait deviné les desseins ambitieux d'Ieyas, ne craignit pas d'accuser celui-ci de vouloir usurper les principautés impériales, et de s'attribuer ainsi la suprématie absolue. Ayant pris les armes ainsi que ses collègues, selon la coutume du Japon, il rédigea d'accord avec eux des articles contenant leurs communs griefs, et les fit secrètement parvenir à Ieyas. Celui-ci répondit par de bonnes paroles, et dans le même temps, fit venir de ses États personnels plus de trente mille hommes. Alors les seigneurs de toutes les parties du Japon, qui, d'après les derniers ordres de Taïcosama, résidaient soit à Fouchimi, forteresse attenant à Méaco, soit à Osacca (1), pour la garantie personnelle du jeune prince, se déclarèrent les uns pour Ieyas, et les autres pour Gibounochio et les gouverneurs. En quelques semaines, il se fit un concours extra-

(1) Il existait alors deux cités principales, et qui servaient de résidence à la cour : Méaco, d'où dépendait la forteresse de Fouchimi, bâtie par Taïcosama et la plus considérable de tout le Japon, et Osacca où le même prince avait bâti une autre grande citadelle. A Fouchimi résidaient les régents collègues d'Ieyas et les seigneurs des provinces occidentales par rapport à Méaco, et à Osacca ceux des provinces orientales et le jeune prince Findeyori.

ordinaire de gens de guerre, de telle sorte qu'il se réunit dans les deux places environ deux cent mille hommes. Toutefois, et dans des circonstances aussi critiques, par l'effet des ordres rigoureux des seigneurs et de la discipline qui régnait parmi les vassaux, durant plusieurs mois et dans des rencontres de toutes les heures, nulle personne ne tira jamais le sabre; en effet l'on n'ignorait point que la moindre querelle ferait verser des torrents de sang, et que le Japon tout entier prendrait part à la lutte.

Cependant cette trêve armée permit à Ieyas d'affaiblir, au moyen de l'intrigue, le parti de ses adversaires, et dès qu'il se crut assez puissant pour dicter sa volonté, il fit intimer à Gibounochio l'ordre de se sacrifier lui-même au rétablissement de la paix, et de se donner la mort en s'ouvrant les entrailles. Gibounochio, ne se croyant pas à bout de résistance, dédaigna le message. Mais un nouvel incident vint aggraver le péril de ce seigneur. Ieyas pénétra de nuit et par trahison dans la forteresse d'Osacca, et s'en rendit maître ainsi que de la personne de Findeyori. Gibounochio, sur le point d'être investi dans son palais, malgré sa garde de six mille hommes, n'eut que le temps de se retirer à Fouchimi, résidence des régents collègues d'Ieyas; Augustin suivit Gibounochio dans cette place.

Bientôt Ieyas se présenta devant Fouchimi pour forcer son rival à subir ses volontés. Mais les corégents intervinrent, et Ieyas consentit à laisser en paix Gibounochio, à la condition que celui-ci se démettrait de ses emplois et se retirerait dans sa principauté d'Omi. Augustin voulait accompagner encore son ami; mais celui-ci refusa d'y consentir. Ces dispositions généreuses, loin d'irriter Ieyas contre l'amiral, lui inspirèrent plus d'estime envers ce grand homme.

Les gouverneurs collègues de Gibounochio demeurèrent dans leur charge, mais n'eurent plus dès lors qu'une ombre d'autorité. Ils subirent en silence le joug de fer qu'ils n'avaient point su détourner de leurs têtes, tout en conservant au dedans de leur âme un ressentiment profond contre l'usurpateur. Par les ordres de celui-ci, tous les seigneurs licencièrent leurs troupes et retournèrent chacun dans leur province. Ce

fut ainsi qu'Ieyas demeura, sans effusion de sang et par les seuls moyens de la politique, le gardien absolu du jeune prince, et en réalité, sous le titre de régent, au nom d'un enfant de sept ans, le maître incontesté de l'empire.

Cependant les circonstances paraissaient devenues plus favorables à la religion.

Mgr de Cerqueira, depuis son arrivée avec le P. Valignano (5 août 1598), exerçait en silence, mais sans obstacles, son ministère pastoral (1). Le P. Valignano, lors de la venue des deux gouverneurs envoyés pour présider au retour de l'armée, avait écrit à ces seigneurs dont l'un, Asonodangio, était depuis longtemps son ami ; il s'était mis de même en rapport avec Chimandono, gouverneur de la contrée et de la ville même de Nangasaki. Il fit part à ces divers personnages de sa venue au Japon pour visiter ses confrères, selon le devoir de sa charge, ainsi qu'il avait fait les années précédentes. Les trois seigneurs répondirent avec bienveillance. Ils reçurent la visite des Pères et la rendirent à leur tour. Dans ces entrevues, ils louèrent la religion chrétienne, et déclarèrent que Taïcosama avait été dans l'erreur; en même temps ils recommandèrent la prudence, et firent espérer que le progrès du temps amènerait une liberté plus grande.

Le P. Organtin se rendit alors à Méaco avec deux ou trois Frères de la Compagnie. Les maisons de Méaco et d'Osacca, ruinées deux ans auparavant, furent rétablies, et les enfants, que l'on avait disséminés, furent réunis de nouveau.

D'une autre part, Ieyas, dans des vues politiques, et afin de se concilier le commerce étranger, n'était point défavorable. Pour ne point paraître changer la politique et le gouvernement général et abroger formellement les derniers décrets de Taïcosama (ses scrupules ne s'arrêtaient point devant les coups d'État tyranniques), il n'accorda pas d'autorisation officielle; mais il ferma volontairement les yeux sur les affaires religieuses, et les chrétientés voisines de Méaco, se sentant comme affranchies, relevèrent leurs églises et pratiquèrent ouvertement leur culte.

(1) Le P. Gomez était vice-Provincial depuis l'an 1591.

Déjà deux des anciens Pères franciscains de la mission du Japon, les Pères Jérôme de Jésus et Louis Gomez avaient été renvoyés de Manille en mai 1598 (1). Le P. Gomez avait été découvert sur-le-champ, et retenu en prison. Le P. Jérôme de Jésus s'était réfugié chez des chrétiens de la province d'Ije, peu éloignée de Méaco. Arrêté le 7 décembre 1598, il fut conduit en présence d'Ieyas. Celui-ci l'accueillit avec douceur, l'engagea à déposer toute crainte, et lui permit d'aller librement et de porter l'habit de son Ordre. En même temps Ieyas témoigna le désir de voir tous les ans les chrétiens espagnols visiter les ports du Couanto, pour exercer le commerce et aussi pour enseigner à ses propres vassaux le travail des mines d'argent. Le Père Jérôme en écrivit à Manille et se rendit lui-même au Couanto pour y résider, admirant les changements subits des affaires humaines et les voies de la Providence (2). Le premier envoyé d'Ieyas, un riche marchand de Sacaï n'obtint pas tout le succès qu'avait espéré le prince. A cette époque le gouvernement des Philippines avait prêté des secours en vaisseaux et en hommes au roi de Camboge contre celui de Siam qui l'avait dépouillé de ses États, et se trouvait dépourvu. Néanmoins on donna de bonnes espérances. Ieyas soupçonnant que les pirates japonais qui infestaient l'archipel des Philippines pouvaient avoir inquiété les Espagnols fit rechercher ces pirates et en fit mettre plus de deux cents à mort.

Cependant, à Nangasaki, les affaires religieuses éprouvèrent de sérieux embarras. Les dissensions survenues entre Gibounochio et Asonodangio, et surtout le mauvais vouloir de Tarazavandono, nouveau gouverneur de Nangasaki, déterminèrent Mgr de Cerqueira à se retirer avec la plupart des Pères

(1) Le P. Alonzo Munoz avait d'abord été désigné. Vêtu en soldat, il s'était embarqué. Les vents contraires l'obligèrent à rentrer à Manille. Jérôme de Jésus revenu du Japon sur ces entrefaites reçut la mission d'y retourner avec le P. Gomez. Des deux autres anciens missionnaires du Japon, l'un, le P. Marcel de Ribadeneyra, fut envoyé en Espagne avec les documents authentiques relatifs au martyre de 1597. Le dernier, le P. Augustin Rodriguez repassa au Japon en 1603.

(2) Lettre du P. Jérôme à son provincial (S. Maria. *Chronique*, t. II, l. III, c. 25.) — Traduction jointe, annexe 1.

dans l'île d'Amacousa, domaine de D. Augustin. Ce prélat, malgré son âge de plus de cinquante ans, et ses infirmités graves, se montrait plein de zèle pour étudier la langue et avait résolu de consacrer à ce travail et à la surveillance du séminaire les loisirs considérables que lui faisait sa retraite. Il partit pour Amacousa au mois de mars 1599 avec les PP. Valentin Carvalho et Jean Pomerio, et quatorze autres membres de la Compagnie. Trente séminaristes étaient avec eux; ces jeunes gens devaient étudier à fond l'*Abrégé de la doctrine chrétienne*, écrit en langue japonaise. Après quelque temps, en raison de la distance, de la difficulté de diriger de cette place les affaires générales de la Compagnie, et aussi de la tranquillité plus grande, on construisit une résidence à Chiki, qui dépendait aussi du domaine d'Augustin, et était plus rapproché d'Arima, d'Omoura et de Nangasaki. Le P. Valignano alla y rejoindre l'évêque vers le mois d'août.

Cependant de cruelles vexations avaient eu lieu à Nangasaki. Tarazavandono, lors de son voyage à Méaco, avait trouvé le P. Organtin dans d'excellentes relations avec Ieyas et les régents, et il avait craint d'être dénoncé pour ses rigueurs anciennes et de perdre son gouvernement. Il voulut obliger le P. Organtin à retourner à Nangasaki, et sur son refus, il envoya l'ordre à son lieutenant de molester les religieux et d'empêcher les chrétiens de se rendre à l'église. Cet ordre arriva vers la semaine sainte, et deux chrétiens se virent menacés de mort pour s'être donné la discipline. Le P. Valignano fit alors partir le P. Jean Rodriguez pour Méaco, avec une lettre pour D. Augustin, dans le parti duquel était Tarazavandono. Ieyas accueillit avec bienveillance le P. Rodriguez, et les bons offices d'Augustin achevèrent de changer les dispositions du gouverneur, qui expédia sur-le-champ des ordres contraires. Ieyas donna de plus au P. Rodriguez des assurances très-précises pour l'avenir, en l'invitant à se considérer désormais comme en pleine sécurité sous le rapport de la religion.

Mais dans les États particuliers des seigneurs, la tolérance dépendait souvent de la volonté tyrannique de ces personna-

ges. Aussi dans le Firando surgit une persécution très-sérieuse. Doca, prince de cette île, venait de mourir. A cet homme sage et d'ailleurs sympathique à la religion avait succédé son fils Foïn, païen fanatique, lequel gouvernait l'état du vivant de son père, mais qui se sentait alors moins libre de mal faire. Foïn envoya sur-le-champ à son propre fils l'ordre de faire célébrer des cérémonies idolâtriques pour l'âme de Doca : en même temps il lui prescrivit de faire apostasier Mancia sa femme, fille de D. Barthélemi d'Omoura, et en cas de résistance, de la répudier. Tous les gouverneurs particuliers devaient également faire apostasier les vassaux et les officiers de la maison du prince. Parmi ces chrétiens étaient D. Jérôme, D. Thomas son fils, D. Balthasar son cousin, et la fleur de la noblesse. Enfin tous les autres chrétiens du Firando devaient être successivement obligés à renier Jésus-Christ.

Dona Mancia fut héroïque : elle n'hésita pas à déclarer à son mari qu'elle était prête à se séparer de lui, et à quitter ses trois jeunes enfants (qu'elle avait fait baptiser en secret), et elle envoya prier le seigneur d'Omoura, son frère, de la venir chercher. Mais Dieu lui tint compte de la volonté du sacrifice, et permit que son mari s'apaisât de lui-même, et la suppliât de rester, en lui promettant de respecter sa foi.

Quant aux autres fidèles, ils consultèrent l'évêque qui leur traça leur devoir : et cette chrétienté si ancienne et si illustre résolut unanimement de tout sacrifier pour le nom de Jésus-Christ, et d'abandonner le sol natal et tous les biens temporels pour aller chercher un asile à Nangasaki (1). Quelques-uns éprouvèrent une douleur de nature, mais aucun ne défaillit et ne renia son Dieu.

D. Jérôme et les principaux seigneurs partirent pendant la nuit avec leurs familles et plus de six cents chrétiens, et se dirigèrent vers Nangasaki. Cet exil volontaire remplit les païens

(1) Alegres por serem avidos por dignos de perderem e deixarem su patria, casas, rendas, fazendas e quanto tinham, pollo nome santissimo de Jesus, e por conservarem immaculada sua santissima Fê, sem fazerem caso dos trabalhos, e miserias que ao desterro estem annexas. (Guerreiro, 1601 et 2.l. II, c. 11.)

d'étonnement, et fut un magnifique exemple pour toutes les chrétientés de l'empire.

Cependant ces exilés couraient un double péril. Et d'abord une loi de Taïcosama défendait qu'aucun vassal ou serviteur ne passât au service d'un autre seigneur, sans la licence du seigneur naturel. Ce dernier pouvait donner la mort à son vassal transfuge, en quelque lieu qu'il le rencontrât, et tout seigneur étranger était dans l'obligation de livrer celui-ci. Or les seigneurs chrétiens qui auraient pu protéger les exilés étaient tous à Méaco, et Tarazavandono se trouvait être le parent et l'ami de Foïn, et n'avait rien à lui refuser. L'autre péril venait de la pauvreté des missionnaires qui manquaient du nécessaire afin de subvenir à un aussi grand nombre d'hôtes, sans parler du risque qui devait être encouru pour cette hospitalité.

La charité des religieux remédia à tout. Ils écrivirent à Méaco, et le P. Organtin, puissamment secondé par D. Augustin, plaida victorieusement la cause des chrétiens. A Nangasaki les émigrés reçurent un asile dans l'ancien collége situé à un quart de lieue de la ville, en dehors de sa juridiction, et dans les domaines du seigneur d'Omoura. La sainte générosité des missionnaires qui de leur indigence surent alimenter ce nombre infini d'hôtes, et le zèle extraordinaire des chrétiens édifièrent singulièrement les gentils, qui confessaient hautement qu'eux-mêmes étaient très-éloignés d'avoir un tel esprit, et de pratiquer de si hautes vertus. D. Sanche d'Omoura fit aussi de grands sacrifices en faveur de ceux des exilés qui passèrent dans ses autres domaines, et qu'il entretint durant près de deux ans.

Foïn, en revenant de la cour, apprit cette émigration prodigieuse; mais il crut devoir dissimuler son ressentiment : et, par une permission divine, un second événement, qui devait l'irriter davantage encore, lui fit changer toute sa politique. Deux cents autres de ses vassaux s'exilèrent à leur tour : Foïn craignit de voir son État se dépeupler tout à fait, et ordonna de ne plus inquiéter personne : les missionnaires eux-mêmes envoyèrent dire aux fidèles de ne plus quitter leurs demeures, tant qu'ils ne seraient pas persécutés.

Alors, dans toutes les parties de l'empire, la religion se propageait d'une manière admirable. Plusieurs missionnaires étaient rentrés secrètement dans leurs anciennes résidences; sur les terres d'Arima et d'Omoura les églises avaient été relevées; des chrétientés nouvelles se formaient en différents lieux. Dans l'intervalle de huit mois, de février à octobre 1599, environ quarante mille infidèles reçurent le baptême : le plus grand nombre se trouvait dans la principauté de Fingo, domaine de D. Augustin, et ce fut surtout l'œuvre du P. Jean-Baptiste Porro, qui résidait à Oyano, et qui, ne pouvant suffire à l'enseignement des cathécumènes, appela plusieurs de ses confrères, et avec leur assistance, baptisa plus de trente mille personnes. Un gentilhomme, vassal d'Augustin, nommé Jacques Sacouiman, gouverneur d'Yachchiro, se fit lui-même le catéchiste de cette cité. Dans la ville d'Outo, capitale de l'État de D. Augustin, il y eut six mille baptêmes, et deux mille cinq cents à Giamba, forteresse située à dix lieues d'Outo, dans la direction du Boungo. Le seigneur d'Arima, veuf de la princesse D. Lucie, épousa en secondes noces une païenne d'illustre naissance, qui embrassa la foi chrétienne. Il se fit une mission à Facata, de laquelle résulta la conversion de mille cinq cents païens.

Les Pères visitèrent par déférence les princes des neuf provinces du Chimo : le prince de Satsouma, seigneur de deux provinces et demie, Satsouma, Fiounga, et Vozoumi; Nabechima, seigneur de la moitié du Figen ; Cainocami, maître de la plus grande partie du Bougen ; Tochirondono (qui prit le nom de Findenari), possesseur du quart de Tchicoungo ; Itodono, oncle du Frère Mancie Ito, l'un des ambassadeurs de 1585, et seigneur du tiers du Fiounga; Isafaïdono, et les autres seigneurs qui se partageaient le Boungo. Tous se montrèrent bienveillants, et en même temps très-désireux d'avoir des missionnaires dans leurs États. On remit à une autre époque de les satisfaire, si ce n'est pour le seigneur d'Isafaï, dont le territoire se trouvait entre ceux d'Arima et d'Omoura, et qui avait donné de lui-même une maison pour les missionnaires : il existait près de six mille chrétiens sur ses domaines. Tochi-

rondono, marié à D. Maxence, fille du vertueux D. François de Boungo, protégeait grandement les chrétiens de son Etat, au nombre de quatre mille : lui-même revint à la pratique de la religion. Cainocami, qui avait reçu le baptême vers les commencements de la persécution par les soins de son père Cambioïndono, voulut de nouveau entendre la doctrine; il y avait dans ses domaines environ deux mille chrétiens. Dans le Boungo, l'on en comptait douze mille.

Des résidences nouvelles furent fondées à Amangoutchi et à Firochima, sur les domaines de Morindono, seigneur de neuf provinces, et après Ieyas, le personnage le plus considérable de l'empire. Le neveu et fils adoptif de Morindono avait sa cour à Amangoutchi. La chrétienté de cette ville, composée d'environ cinq cents chrétiens, était contemporaine de l'apostolat de saint François-Xavier, et s'était conservée sans altération parmi toutes les épreuves.

Morindono avait aussi donné dans Chimonoseki, ville du littoral, sur le chemin du Chimo à Méaco, une maison suffisante pour la résidence de deux missionnaires.

Dans le Figen, les conversions se multiplièrent, et on compta dans les rangs des néophytes un grand nombre de nobles, et des parents mêmes du prince.

Le seigneur du Mino, jeune homme de dix-sept ans, neveu de Nobounanga, reçut le baptême, et fit construire une belle église.

A Méaco même, il se convertit une infinité de personnes, tant par les soins des religieux de la Compagnie ,que par ceux des Franciscains.

Le P. Jérôme de Jésus, protégé spécialement par Ieyas, qui lui avait donné une habitation dans son palais de Méaco, put passer à Yendo et y bâtir une église. Il y célébra la première Messe le jour de la Pentecôte. Ieyas le fit aller la même année à Manille pour ménager un bon succès à ses propres envoyés.

La matière des cœurs était donc admirablement préparée. Le zèle des ouvriers était sans mesure, et les missions continuelles embrâsaient du feu divin toute la contrée : aussi les fruits répondaient au travail.

Pendant la paix apparente entre les seigneurs, les régents se mirent en devoir d'accomplir une des volontés suprêmes de Taïcosama, en le mettant au rang des *Camis* ou héros divinisés, sous le nom de *Chinfatchiman*, ou nouveau génie de la guerre, et en lui érigeant un temple magnifique, dont lui-même avait fait dresser le plan. Vivant, il avait cru qu'il n'existait point d'autre vie, et que l'âme cessait d'exister avec le corps, et il n'avait espéré se survivre que dans l'idolâtrie de la postérité. On dédia le temple, qui fut le plus magnifique de l'empire; on y transféra le cadavre infect qui avait été Taïcosama, et l'on y érigea la statue du nouveau dieu pour la faire adorer de tous, tandis que son âme infortunée habitait une autre demeure, et jouet éternel des démons, devait être torturée à jamais dans les feux de l'enfer.

A la même époque et pour la confusion de l'idolâtrie japonaise, Notre-Seigneur fit éclater sa puissance en arborant d'une manière miraculeuse le divin signe de la rédemption des hommes. Ce fait mémorable s'accomplit sur le domaine de D. Augustin et dans cette contrée bénie du Fingo, où s'étaient opérées des conversions si nombreuses. Le 25 avril, fête de saint Marc, un jeune enfant chrétien, de la forteresse d'Yachchiro, priant avec d'autres enfants dans le cimetière, au pied de la croix, suivant la coutume des fidèles japonais, vit cette croix resplendir d'un vif éclat. Il fit part à ses compagnons de ce qu'il voyait seul encore, et ceux-ci commencèrent à voir des formes lumineuses autour de la croix. A leur appel, toute la population chrétienne accourut, et fut témoin du prodige: il se fit pendant plusieurs semaines un concours considérable en ce lieu, et l'on y vint d'Arima et des autres parties de la province. Les uns apercevaient plusieurs croix, d'autres une seule: un petit nombre, sans doute les moins dignes, ne voyaient aucune lumière. On remarquait aussi que plusieurs qui en arrivant n'apercevaient que la croix principale, après qu'ils avaient fait oraison et récité l'acte de contrition, voyaient plusieurs croix ainsi que les autres chrétiens. Ces apparitions eurent lieu le jour et la nuit pendant l'espace de trois mois. La cause en demeurait ignorée, mais il fut constant qu'il en résultait de grands fruits

de salut. Les pécheurs faisaient pénitence, les faibles se trouvaient confirmés dans la foi et bénissaient le Seigneur de les avoir rendus témoins de ses prodiges; enfin un grand nombre de païens demandèrent le baptême. L'évêque assembla les Pères, et considérant qu'aucun autre miracle ne s'était accompli que les apparitions de croix, décida que l'on laisserait le peuple suivre l'attrait de sa dévotion envers la sainte croix d'Yachchiro. Il prescrivit en même temps d'enclore le terrain, de préserver la croix en l'enchâssant dans une autre plus grande, et de la placer sous un abri décent. Cependant, les effets continuaient à démontrer que ces apparitions étaient chose divine et l'une de ces grâces extraordinaires que la Providence envoie à de certains intervalles pour exciter la foi et pour préparer les âmes à de solennelles épreuves. En effet, dans le seul district d'Yachchiro, vingt-cinq mille personnes reçurent le baptême, et toute la contrée devint un foyer de vertus héroïques.

Dans le courant de l'année 1598, la Compagnie de Jésus avait perdu deux bons ouvriers, le P. Antonio Lopez, de Lisbonne, recteur de Nangasaki, âgé de cinquante et un ans, et qui avait passé trente-quatre ans dans la Compagnie, et le P. Fulvio Gregorii, de Pérouse, âgé de quarante-quatre ans, et qui en avait dix-huit de religion.

En 1599, périt en mer, et selon toute apparence par un naufrage, le P. Gil de La Matta, récemment revenu de Rome, où il était allé comme procureur, et qui y était renvoyé de nouveau. Il était parti de Nangasaki pour Méaco sur une jonque au mois de février, et depuis lors on n'en eut aucunes nouvelles. Sur le même navire étaient soixante-dix Portugais qui partagèrent son sort, et il s'y trouvait 400,000 cruzades (environ 400,000 écus italiens) appartenant à la Mission, qui furent également perdus. Le P. de La Matta, Espagnol de Logrono (diocèse de Calahorra), avait cinquante et un ans et trente-trois de Compagnie : il était profès des quatre vœux.

Les Macaïstes ne voyant point arriver le navire de l'année, et craignant que des événements graves n'eussent suivi la mort de Taïcosama, n'expédièrent pas eux-mêmes de vaisseau, et la

Mission fut privée du concours de six jeunes prêtres, qui avaient été ordonnés à Macao.

Vers la fin de l'année, D. Augustin vint à Chiki, et reçut le sacrement de confirmation en présence du prince d'Arima. La fête de Noël fut solennisée avec une ferveur extraordinaire. Le nouvel an se célébrait souvent avec des rites de gentilité. Les chrétiens s'abstenaient, et les gentils en prenaient occasion de se scandaliser. L'évêque institua pour le commencement de l'année lunaire une fête catholique sous le vocable de Notre-Dame de Protection, sans préjudice de la fête de la Circoncision, qui conservait sa place dans le rituel ecclésiastique.

CHAPITRE II

1600 (1).

État général de la religion. — Héroïsme d'une femme condamnée à mort. — Fondations pieuses à Osacca. — Léproseries. — Enfants recueillis. — Dames chrétiennes du palais de l'ancienne impératrice. — Mort du P. Gomez, vice-provincial. — Ligue des régents contre Daifousama. — Mort de D. Gracia, princesse de Tango. — L'armée des régents incendie Fouchimi. — Celle de Daifousama s'empare de Guifou en Mino et soumet le Boungo. — Bataille décisive gagnée par Daifousama. — Gibounochio et D. Augustin faits prisonniers. — Morindono se rend sans combat. — Péril des missionnaires. — Pertes spirituelles et temporelles. — Siége et reddition d'Outo, principale forteresse de D. Augustin. — Constance des exilés de Firando, réfugiés en Omoura. — Captivité de D. Augustin. — Supplice de D. Augustin et de Gibounochio. — Assassinat du fils aîné d'Augustin. — Expédition hollandaise. — Le pilote Adams. — Bulle *Onerosa pastoralis*, du pape Clément VIII. — Bref du même Pontife.

Les premiers mois de l'année 1600 se passèrent dans un calme profond. Ieyas, de plus en plus absolu, s'était fait décerner par le Micado le titre de Daifousama qu'il porta depuis cette époque. Ses adversaires étaient affaiblis et paraissaient incapables pour un temps de reprendre la lutte. Cet état de l'empire devint contre toute attente favorable à la religion : les églises se relevèrent de tous côtés et les chrétientés nouvelles se multiplièrent. Les missionnaires ne pouvaient suffire à toutes les demandes.

Il y avait alors au Japon 109 Pères et Frères de la Compagnie de Jésus, quatorze desquels étaient arrivés cette année même. Ils étaient répartis dans trente maisons ou résidences dont six principales. Par leurs soins cinquante églises furent réédifiées et 50,000 nouveaux chrétiens reçurent le baptême.

(1) L'annuelle de 1600 fut perdue.— Val. Carvaglio. Sopplimento dell' annua di 1600 (oct. 1600 à fév. 1601). Roma, 1603, in-8°. — Guerreiro. Relaçam de 600 e 601 (faits de 1600). — Santa-Maria. Chronica de S. Joseph. — Recueil des Voyages qui ont servi à l'établ. de la C. des Indes Orientales, 1754, 12°, t. II. — Purchas, his pilgrimage, or relations of the world, London. 1613. fol. (pour Adams), et tous les collecteurs qui ont reproduit Purchas. — Bullaire romain.

La maison rectorale de Nangasaki renfermait trente religieux, y compris ceux des résidences. Elle avait pour annexe un séminaire de quatre-vingt-dix enfants, de familles nobles pour la plupart, auxquels on enseignait les lettres humaines et la rhétorique. Ces jeunes gens, après leurs études littéraires, étaient envoyés en différentes places pour aider les Pères dans la culture des chrétientés, et pour être éprouvés dans leur vocation : ce n'était qu'après un sérieux examen qu'ils obtenaient d'être admis dans la Compagnie.

Nangasaki, port très-fréquenté des Portugais, possédait alors 4 ou 5,000 habitants. Cette année, l'évêque jeta les fondements d'une église dédiée à N. D. de la Protection. Trois résidences dépendaient de Nangasaki, Ouchime, Focame et Conga (1).

Des missions eurent lieu à Foucafori où l'on convertit 600 personnes, et à Isafay dont le seigneur donna un terrain pour une église, et où 72 bonzes Icochous qui avaient entrepris de former des listes pour le suicide se convertirent, pour la prolongation de leur existence et le salut de leurs âmes.

Omoura, maison principale et ses résidences (2) comptaient quatre Pères et sept Frères. Tout l'état était catholique : il y eut 600 baptêmes d'étrangers (3).

Arima, maison rectorale, avec ses cinq résidences (4) avait quatorze religieux. Cet État de 70,000 habitants était entièrement chrétien ; 600 étrangers y furent baptisés.

D. Protais, prince d'Arima, s'étant démis du gouvernement en faveur de son fils, était allé demeurer dans un beau palais. Voyant les Pères logés humblement, il leur fit abandon dupa-

(1) Ces trois résidences avaient chacune un Père, un Frère et des catéchistes. Ouchime renfermait deux églises et une léproserie : Focame avec Forounda pour annexe, avait une église dédiée à saint Antoine ; Conga desservait Isafay et avait en tout cinq églises.

(2) Cori, Sonoghi et Souzouta.

(3) D. Catherine, épouse de D. Sanche, prince d'Omoura, et sœur du prince d'Arima, étant morte, ses serviteurs se coupèrent les cheveux en signe de deuil ; plusieurs voulaient, selon les mœurs du Japon, se couper également le doigt : D. Sanche ne le permit pas.

(4) Ariye, Chimaga, Canzouca, Chinghia et Saigo.

lais, où ils établirent leur résidence, ainsi que le séminaire et l'église. Le même prince, secondé par D. Justa, sa pieuse compagne, fit élever encore une autre église.

Dans les îles de Chiki et d'Amacousa, appartenant à D. Augustin, la maison rectorale de Chiki où résidait alors l'évêque, avec ses trois résidences (1), possédait six Pères et dix Frères. Tout le pays était chrétien, 300 étrangers se firent baptiser; sept nouvelles églises furent élevées dans les résidences. Mais les quarante-cinq églises dispersées au milieu des montagnes étaient l'occasion d'un rude labeur pour les deux missionnaires qui avaient la charge de les visiter.

Dans le Fingo, domaine principal de D. Augustin, la maison rectorale d'Outo avec ses résidences (2), comptait cinq Pères et sept Frères. Il y existait déjà 10,000 chrétiens et il s'y fit 17,000 nouveaux baptêmes. Les gentils de la contrée appartenaient à la secte Icochou. Ils calomnièrent les religieux, les accusant de manger les enfants, d'arracher les yeux des mourants, et de préparer des médecines vénéneuses et des philtres avec le foie des morts. Ils essayèrent en même temps eux-mêmes de faire périr par le poison les Pères et les catéchistes.

Tchouyemondono, jeune homme de dix-sept ans, neveu de D. Augustin, fut le principal auteur de la conversion de tout un district, celui de Coumanocho, dont il était le seigneur. Il s'y fit 3,000 baptêmes. Tchouyemondono avait déclaré aux bonzes qu'ils devaient se faire chrétiens ou quitter le pays. Six se convertirent et le reste s'éloigna.

Dans les districts d'Yachchiro et de Nonzoui, quatorze églises nouvelles furent bâties par les ordres de Jacques Mimasacadono, gouverneur de la contrée et le principal officier de D. Augustin. Un vieux bonze, supérieur d'un temple magnifique, détruisit ses idoles et fit du temple une église. Yabe, gouvernée par Georges Yafingidono, autre officier d'Augustin, eut 1,500 nouveaux baptêmes.

Dans les domaines de Morindono, les deux résidences de

(1) Amacousa, Tondo et Conzoura.
(2) Yachchiro, Nonzoui et Yabe, fondée l'année précédente.

Firochima et d'Amangoutchi continuèrent à prospérer, malgré les dénonciations des bonzes et la malveillance d'un de leurs chefs, Ancosoudgi, conseiller de Morindono. Ce dernier ne retira pas sa protection, afin de ne point perdre le commerce avec les Portugais de Nangasaki.

Au Bougen il y avait deux Pères et un Frère, et 2,000 chrétiens (1). Le prince du Bougen, D. Siméon Condera Cambioïndono s'était démis de son État en faveur de Cainocamidono son fils, et gouvernait seulement pendant ses absences. Le père avait été d'abord un excellent chrétien et avait fait baptiser son fils encore jeune; mais tandis qu'il prenait part à l'expédition de Corée, son fils grandit sans bien connaître la religion, et lui-même après son retour, tout en demeurant chrétien, vécut avec moins de ferveur. L'Église du Bougen produisit peu de fruits à cause du relâchement de ces deux seigneurs. Il y eut néanmoins 600 baptêmes sur les terres de Soiemondono, frère de Siméon.

Ici nos annales racontent la mort vraiment héroïque d'une femme condamnée à mort (2). Son mari, condamné lui-même pour un crime, avait pris la fuite. La femme, selon les lois japonaises, fut mise en prison, étant destinée à mourir au bout d'une année, si son mari ne se représentait pas. Elle demanda pendant sa captivité à être instruite et baptisée, afin de mourir chrétienne et de sauver son âme. Le mari n'ayant pas reparu, elle fut condamnée à mourir en croix. Cependant, comme elle appartenait à une famille honorable et qu'elle était personnellement innocente, les magistrats permirent qu'elle fut portée en litière au lieu du supplice. Cette femme, toute enflammée encore de la grâce baptismale, refusa la faveur qui lui était offerte, afin de pouvoir souffrir en quelque chose, et d'imiter Jésus, qui avait cheminé à pied pour aller subir, pour l'amour d'elle, la mort de la croix. Les gens de la justice s'apprêtaient à lui donner la mort avant de l'attacher à la

(1) Firochima, métropole de Morindono, et Amangoutchi avaient chacune un père et un frère. Chimonoseki, port très-fréquenté, ne put obtenir de missionnaire.

(2) Guerreiro, c. 19.

croix, ainsi qu'il est d'usage pour les suppliciés dont les crimes sont moindres, et spécialement pour les femmes. Elle refusa cette nouvelle grâce, demandant instamment à mourir sur la croix, à l'imitation du divin Seigneur, mort sur ce bois infâme pour le salut de tous. Cet acte prodigieux de foi convertit les membres de la famille de cette femme, au nombre de vingt, et ceux-ci devinrent les chrétiens les plus édifiants de la contrée.

Plus tard, Siméon revint sincèrement à Dieu, et sa foi religieuse devint sa consolation dans les dures épreuves qu'il eut à subir.

Coroume, dans le Tchicoungo, était le domaine de Simon Findenadono, oncle paternel de Morindono, et mari de D. Maxence, fille de D. François de Boungo. Un Père s'y rendit et y baptisa sept cents païens. Le Père fut laissé à résidence fixe avec un Frère, baptisa encore mille neuf cents autres païens et bâtit deux églises. Le seigneur avait ordonné que tous les condamnés à mort, s'ils étaient païens, fussent catéchisés afin d'être convertis, s'il était possible, avant leur supplice, et il défendit d'essayer les cimeterres en taillant en mille pièces les corps des justiciés chrétiens.

Le Boungo, qui avait été partagé entre plusieurs seigneurs païens, renfermait mille cinq cents chrétiens. Un Père et un Frère visitèrent ce pays sans éprouver d'obstacles (1).

Un Père et un Frère parcoururent le Tchicougen, le Figen et les îles de Tsousima et de Goto. Il existait des chrétientés nombreuses en Tchicougen et en Figen (2). Le seigneur de Tsousima était époux de dona Maria, fille de D. Augustin.

Dans le Gokinaï, domaine impérial, et dans les provinces voisines, la Compagnie avait deux maisons, à Osacca et à Méaco. Quatre Pères (les P. Organtin et Morejon et deux Pères japonais) et huit Frères y exerçaient le saint ministère. Jusqu'alors on avait habité à l'étroit et dans des maisons d'emprunt;

(1) Deux églises avaient été érigées par de zélés chrétiens à Ousouki et à Notsou. Le Père visita aussi Founaï, Chinga et Nonzo.

(2) A Facata, Chinsoutchi et Chatacoua en Chicougen; à Riosogi et Fougentsou en Figen.

cette année, il y eut deux maisons formées. Le P. Organtin, supérieur à Osacca, aidé par les chrétiens, jeta les fondements d'un bel édifice. Dans les deux résidences, à cause des seigneurs, se trouvaient les plus éminents prédicateurs. Il y eut trois mille quatre cents baptêmes, parmi lesquels ceux de plusieurs serviteurs principaux de Daifousama. Parmi les nouveaux chrétiens, fut un seigneur d'extraction *Counghe*, converti par son fils, Frère dans la Compagnie. Il obtint pour les Pères plusieurs audiences de Daifousama et des régents. Par là, les missionnaires se trouvèrent publiquement réintégrés dans la vie publique. De même un frère envoyé par le P. Organtin, alla visiter Yendo-tchounagandono, fils et héritier de Daifousama, qui gouvernait pour son père les huit provinces du Couanto.

Dom Augustin fonda une léproserie à Osacca. Les lépreux, d'ordinaire, erraient par les chemins sans ressources et sans remèdes; l'hospitalité qui leur fut donnée édifia grandement les païens (1). Le même seigneur constitua une rente annuelle de cent *gocous* ou mesures de riz, pour secourir les enfants exposés (2). Avec ce subside, le P. Organtin faisait placer les enfants dans des maisons chrétiennes, pour y être nourris et élevés. Souvent aussi l'on tâchait d'en obtenir des mères qui, selon la coutume des japonaises païennes, faisaient mourir leurs nouveaux-nés qu'elles ne croyaient pas pouvoir alimenter. D. Augustin acheta aussi à Sacaï le terrain pour une église, une maison et un cimetière.

Les provinces voisines de Méaco demandaient des missionnaires et n'en pouvaient obtenir; elles étaient seulement visitées par les Pères d'Osacca et de Méaco. Ainsi, l'on alla dans les montagnes de Tacazzouki, sur l'ancien domaine de Juste Oucondono, dévolu par l'effet des vicissitudes politiques à des seigneurs païens. Tous les habitants en étaient chrétiens et n'admettaient pas d'infidèles au milieu d'eux. C'étaient pour la plu-

(1) Ainsi avait fait à Sacaï Joachim Riousa, père d'Augustin : et son fils aîné Benoît avait continué l'œuvre.

(2) Le *gocou* était évalué à une cruzade, ou une piastre italienne.

part des laboureurs convertis par leurs bonzes devenus chrétiens.

Dans le Bigen, se trouvait aussi une population très-édifiante. Le seigneur du pays, Bigenno Tchounagandono, maître de trois États, était païen; mais son cousin Jean Acachicamandono, qui gouvernait à sa place, était un chrétien zélé. Il y eut dans cette province deux mille baptêmes d'infidèles; et, comme au Tchicoungo, l'on entreprit la conversion des condamnés à mort, afin de sauver leur âme, puisqu'il était impossible, d'après les lois et les mœurs, d'obtenir pour ces malheureux la grâce de la vie.

Méaco, ville immense, était divisée en Méaco supérieur et Méaco inférieur: celui-ci était la résidence du Dairi et des Counghes, ses principaux seigneurs et les membres de son conseil; la forteresse de Fouchimi faisait suite à Méaco inférieur, durant l'espace d'une lieue. Il existait dans Méaco inférieur une maison formée, et cette année l'on y bâtit une maison de la Miséricorde. Les dispositions de la ville supérieure étant devenues favorables, les néophytes y bâtirent une église et une maison très-simple.

Mandocorosama, ancienne impératrice et principale épouse de Taïcosama, vivait retirée dans un palais magnifique. Elle avait pour secrétaires Madeleine, mère d'Augustin, et Catherine, sœur du même seigneur. Ces deux dames donnaient de grands exemples de vertu. L'impératrice les admirait, et leur laissait la liberté d'aller remplir au dehors leurs devoirs religieux; elles convertirent plusieurs de leurs compagnes. Madeleine mourut dans cette année même.

De Méaco, l'on visita le Mino et le Woari. En Woari, il y eut de nombreux baptêmes, notamment celui de dix nobles de la maison de Foucouchimandono, principal seigneur du pays. Guifou, ville principale du Mino, était la ville capitale de Tchounagandono, descendant de Nobounanga et son légitime héritier, au préjudice de qui Taïcosama avait usurpé l'empire; il possédait la principale partie du Mino. Ce prince s'était fait chrétien à l'âge de dix-sept ans, mais en secret, à cause de Taïcosama : à cette heure il ne craignit plus de se déclarer. Il avait

fait bâtir une église, et il offrit une rente pour l'entretien de dix Pères. Il voulut aussi fonder un hôpital pour les pauvres. Il y eut à Guifou des conversions très-nombreuses.

La Compagnie de Jésus fut attristée cette année par la mort du P. Pedro Gomez, vice-provincial, qui, le 1er février, fut appelé à Dieu par une mort subite, mais après une préparation solide dans le long exercice de l'apostolat. Il était âgé de soixante-cinq ans, avait quarante-six ans de Compagnie et dix-sept de travaux au Japon. Il avait demandé cette mission à Dieu durant vingt-cinq ans, et croyait ne l'avoir point implorée trop longtemps. Il avait été successivement missionnaire et supérieur au Boungo, et depuis 1591, il était vice-provincial. Il avait écrit la lettre annuelle de 1594, la relation du martyre de 1597, et des avis édifiants envoyés en 1598. Il avait aussi fait imprimer de nombreux ouvrages par la presse que possédait la Compagnie au Japon, et notamment un opuscule sur l'excellence du martyre, édité en caractères japonais, à Amacouza, en 1598. Il eut pour successeur le P. François Paëz (1).

Cependant les régents, ne pouvant supporter l'ambition de Daïfousama, s'étaient ligués contre lui et avaient choisi Figendono pour chef. Les principaux parmi les conjurés étaient Cangeyas, l'un des régents majeurs, et Gibounochio. Cangeyas donna le signal en refusant de se rendre à la cour, et allégua pour prétexte qu'il avait obtenu de Taïcosama la faculté de résider trois ans sur ses domaines.

Daïfousama se mit alors en campagne avec cent dix mille hommes pour aller le réduire. Il laissait la forteresse d'Osacca, où se trouvait le jeune prince avec le trésor impérial, sous la garde de trois gouverneurs. Dès le début, plusieurs officiers firent défection et revinrent à Osacca. La ligue alors devint

(1) Il était né à Antequera, diocèse de Malaga en Espagne. Il entra dans la Compagnie à Alcala en 1553, fut envoyé en 1570 à Angra dans l'île de Terceire, et en 1579 aux Indes et à Macao, pour passer au Japon. Il s'embarqua pour ce dernier empire en 1582, et éprouva un terrible naufrage. Peu de temps après il put enfin pénétrer dans sa mission. — Le P. Martin de Fara prononça le discours de ses obsèques. (Franco. *Imagem. da virtude : Coimbra*, t. II, pag. 523 et 627. Lisboa, 1717, f°.) — V. Annexe 3, une admirable lettre du P. Gomez, écrite en 1574, sur l'amour de la Compagnie.

générale ; les autres régents majeurs et les trois gouverneurs restés à Osacca se prononcèrent contre Daïfousama, déclarèrent sa déchéance et lui intimèrent l'ordre de se retirer dans ses États.

Gibounochio et D. Augustin n'agissaient point en cette circonstance par un motif d'ambition, mais par reconnaissance envers Taïcosama, et dans l'intérêt de son fils Findeyori. Daifousama avait essayé, mais sans y réussir, de se concilier D. Augustin, par un mariage de famille, en unissant son arrière-petite-fille, issue de la fille de son fils aîné, gendre de Nobounanga, avec le fils aîné de D. Augustin, âgé de quinze ans. Augustin avait consenti au mariage après s'être fait prier : mais il n'avait pas contracté d'alliance politique avec Daifousama.

Sur ces entrefaites eut lieu à Osacca une mort bien douloureuse. La plupart des seigneurs, résidant dans cette place, avaient leurs fils en ôtage auprès de Daifousama. Lorsque la guerre éclata, ils se fortifièrent dans le palais et les gouverneurs les sommèrent de se déclarer pour le prince Findeyori.

Parmi les adhérents de Daifousama se trouvait Nangavoca Jetsoundono, prince de Tango. Sa femme, dona Gracia, chrétienne exemplaire, était restée dans Osacca, sous la garde d'Ongazavadono, l'un des officiers de son mari. Cet officier avait ordre, si l'honneur de la princesse était en péril, de l'immoler, suivant la coutume japonaise, et de s'ouvrir ensuite les entrailles, ainsi que les autres serviteurs. Les gouverneurs exigèrent la remise de l'épouse à titre d'ôtage pour son mari, et menacèrent d'assiéger la maison et de s'emparer de la princesse. Ongazavadono fit connaître à celle-ci l'ordre de son mari : dona Gracia, se résignant à son sort, se retira dans son oratoire pour prier, et ordonna à ses femmes de lui survivre. On les fit en effet sortir du palais. Pour les serviteurs, mus d'un faux point d'honneur, ils s'obstinèrent à se donner la mort. Gracia s'agenouilla, et tendit le col à l'épée. Les serviteurs passèrent dans la salle voisine, et s'ouvrirent les entrailles après avoir mis le feu au palais ; tout fut réduit en cendres.

La princesse Gracia était un parfait modèle de toutes les vertus. Elle s'était dès longtemps préparée à tout événement,

et se conformant à la volonté divine, avait à l'avance accepté la mort comme une expiation de ses péchés. Elle avait élevé dans la religion chrétienne son fils et ses deux filles. Un certain nombre d'enfants abandonnés étaient recueillis dans son palais, et elle avait offert de nourrir constamment cinq ou six personnes de la Compagnie (1).

Son mari, qui l'aimait tendrement, lui donna de longs et profonds regrets. Le P. Organtin ayant fait recueillir une partie des ossements de la princesse, leur fit faire des obsèques solennelles, et le prince fut très-reconnaissant de cet acte de charité.

Les régents avaient armé cent mille combattants. Ils assiégèrent Fouchimi, seule ville de la *Tenca*, ou domaine impérial, qui tint pour Daifousama, et ils l'incendièrent. Les défenseurs ayant fait une sortie périrent tous au milieu d'un affreux carnage. Ainsi fut anéanti le magnifique palais de Taicosama. Les régents prirent aussi Otsou, petite forteresse à trois lieues de Méaco, et trois autres places dans le royaume d'Iche; mais là s'arrêtèrent leurs succès.

Les capitaines de Daifousama, qui étaient Foucouchimandono, prince de Voari, Nangavoca Jetsoundono, prince de Tango, et Cainocami, prince de Bougem, fils de Siméon Cambioïndono, s'étant avancés à la tête de trente mille hommes, s'emparèrent de la forteresse de Guifou en Mino, et firent prisonnier le prince Tchounagandono.

Ils marchèrent de là vers une autre place occupée par Gibounochio, et remportèrent quelques avantages. Sur ces entrefaites, le prince de Satsouma et D. Augustin se réunirent à Gibounochio.

Dans le même temps, Siméon Cambioïndono, prince de Bougem, envahit le Boungo, défendu par D. Constantin, fils de D. François. Siméon fit Constantin prisonnier, et se rendit maître de presque toute la province.

(1) Elle appréciait à ce point le bonheur de pouvoir faire part de ses pensées aux missionnaires, à cause du grand respect qu'elle leur portait, qu'elle apprit dans cette seule intention à lire et à écrire le portugais, n'y ayant pour moyen qu'un A, B, C et les écrits que lui envoyait un frère, sans jamais voir ni Père ni Frère, et déjà elle lisait et écrivait aussi bien, et peut-être mieux que son maître.

Canzouyedono, déjà maître de la moitié du Fingo, attaqua l'autre, appartenant à D. Augustin, et assiégea Outo, sa principale place.

Heureusement pour la religion, les princes du Chimo s'étaient divisés, et les princes d'Arima et d'Omoura, chrétiens tous les deux, s'étaient rangés avec Daifousama. Ce fut ce qui sauva l'Église (1).

Bientôt eut lieu la crise décisive. Les régents, à la tête de quatre-vingt mille hommes, livrèrent bataille à Daifousama qui en avait seulement cinquante mille. Mais des défections rétablirent l'équilibre. Chinagandono, prince de Tchicougen passa du côté de Daifousama, et les soldats de Morindono se retirèrent sans combattre, et se replièrent sur Osacca où ils rejoignirent leur maître. Daifousama remporta une victoire complète. Plusieurs chefs périrent les armes à la main, ou s'ouvrirent les entrailles après la défaite. Gibounochio et D. Augustin furent faits prisonniers. Ils ne s'étaient pas donné la mort, D. Augustin, parce qu'il était chrétien, et Gibounochio par défaillance de cœur.

Daifousama, poursuivant sa victoire, prit la forteresse de Mino et celle de Savoyama en Omi, du domaine de Gibounochio. Le frère de celui-ci, qui gouvernait le place, partagea le trésor entre ses soldats, égorgea la femme et le fils de son frère, sa propre femme et ses enfants, fit mettre le feu à la citadelle et s'ouvrit les entrailles.

Le prince de Satsouma fit une retraite héroïque. Au fort de la bataille, à la tête de soixante-dix soldats, il perça l'ennemi, et se retira à Osacca avant l'arrivée de Daifousama; il s'y embarqua, traversa 200 lieues pour arriver dans ses états, et de là obtint de son ennemi, rempli d'admiration, des conditions honorables.

(1) Les guerriers chrétiens des deux armées portaient une croix à leurs casques, des reliquaires et des rosaires au col. — Un Père rencontra un jour une troupe de cavaliers; un gentilhomme descendit de cheval, tira d'une bourse sa confession écrite, se confessa et remonta à cheval. Le temps manquant, lors du départ des soldats de Méaco, pour le confesser, un Frère les exhorta sur la contrition, et leur distribua des chapelets bénits. Ils partirent pleins de courage, espérant une occasion prochaine d'accomplir le devoir sacramentel.

Morindono, qui occupait dans Osacca le palais de Daifousama, qui était maître du jeune prince et de tous les trésors de Findeyori et des seigneurs, et qui se trouvait encore à la tête de quarante mille hommes, n'osa se maintenir, ni se retirer dans ses domaines, d'où il eût pu faire ses conditions. Il se rendit à merci.

Daifousama fit son entrée triomphale à Méaco, et tout le Japon se soumit bientôt à lui.

Étant alors tout-puissant, il enleva à Morindono sept provinces et les réunit à ses huit provinces du Couanto.

Pendant les deux mois qu'avait duré la guerre, les missionnaires avaient couru de grands dangers, surtout à Nangasaki, où résidaient l'évêque et les PP. visiteur et vice-provincial. Ainsi qu'au saint homme Job, chaque heure leur apportait de nouvelles épreuves et de nouvelles amertumes. On appréhendait surtout que Daifousama ne s'irritât contre la religion, à cause de D. Augustin. Les chrétiens pouvaient être scandalisés et les gentils pouvaient dire : *Où donc est leur Dieu?* Et d'une autre part il y avait si peu de temps que les fidèles étaient en paix et qu'ils réédifiaient leurs églises! Toutefois les prières étaient continuelles, et Dieu fit miséricorde à ses serviteurs. Mais les pertes spirituelles et temporelles étaient immenses.

Tchounagandono, prince de Mino, ayant été relégué à Coya, lieu d'exil des seigneurs, tous ses officiers et serviteurs, la plupart chrétiens, perdirent leurs revenus.

D. Jean Acachicamandono, seigneur chrétien, cousin du prince de Bigen et gouverneur de ses États, occupait une forteresse avec 3,000 chrétiens. Tous périrent ou furent exilés. Le prince lui-même qui paraissait enclin à se convertir, fut tué dans la bataille. La place de Coroume en Tchicoungo, domaine du vertueux Simon Findenadono, comptait 7,000 chrétiens. Ce seigneur perdit son état. La résidence qui s'y était fondée fut anéantie et la plupart des chrétiens exilés. En Firochima et Amangoutchi les fidèles subirent les mêmes épreuves, et l'on put dire avec vérité : *Propter te mortificamur tota die : estimati sumus sicut oves occisionis !*

Mais les principaux malheurs furent pour la forteresse d'Outo,

la principale de D. Augustin, et pour toute la province. Les terres de D. Augustin, en y comprenant les îles d'Amacousa et de Chiki, renfermaient 100,000 chrétiens. On y voyait sept maisons de la Compagnie. Canzouyedono vint assiéger Outo qui se défendit héroïquement. Au milieu des assiégés se trouvaient renfermés deux Pères, trois Frères et quelques catéchistes. Canzouye voulut prendre les missionnaires pour intermédiaires, et obtenir par eux la reddition de la place: il s'adressa aux Pères visiteur et vice-provincial qui étaient à Nangasaki. Ceux-ci s'excusèrent comme religieux et comme étrangers, alléguant qu'ils donneraient mal à penser d'eux-mêmes aux chrétiens du Japon s'ils intervenaient dans la politique. Canzouye s'irrita et menaça les Pères; mais ceux-ci ne fléchirent pas, et les assiégés continuèrent à résister. Sur ces entrefaites arriva à Outo un des officiers de D. Augustin, porteur des funestes nouvelles de la bataille perdue et de la captivité de l'amiral. On se résolut à traiter, n'ayant plus de seigneur pour qui l'on dut combattre. La place fut rendue: mais Canzouye fit mettre à mort le commandant principal, frère de D. Augustin.

Canzouye retint prisonniers les missionnaires et leurs serviteurs. Ils souffrirent cruellement, et le P. Recteur Alphonse Gonsalvez, après sa délivrance, mourut d'épuisement à Nangasaki, en mars 1601 (1).

D. Jacques Mimasaca, seigneur chrétien, commandant d'Yachchiro pour D. Augustin, se réfugia avec 500 personnes sur les terres de Satsouma, et obtint plus tard un commandement. Il emmena avec lui les Pères de sa résidence et put les faire passer à Nangasaki.

Un des plus grands sujets de crainte fut la venue de Chimandono à Nangasaki. Ce seigneur, à qui Daifousama avait donné le gouvernement général du Chimo, et par conséquent l'autorité sur les États d'Arima, et d'Omoura, voulut inutilement faire apostasier les exilés de Firando réfugiés en Omoura. D. Jé-

(1) Il était âgé de cinquante-quatre ans, et en avait trente-sept de Compagnie, vingt de mission au Japon. Il avait toujours été l'ennemi de lui-même et l'ami des pauvres.

rôme et son fils D. Thomas, leurs chefs, parents du prince de Firando, petit-fils lui-même de D. Antoine, le premier seigneur baptisé dans le pays, se montrèrent invincibles, et leur exemple fut suivi par tous les autres. On finit par les laisser en paix.

D. Augustin était toujours prisonnier, et allait voir arriver le terme de ses misères. Après avoir été surintendant du Chimo et grand amiral, après avoir commandé glorieusement 200,000 hommes à la guerre de Corée, il allait périr ignominieusement. N'était-ce pas un signe de prédestination que d'éprouver de si grands malheurs en cette vie, et d'y goûter le calice des amertumes de Jésus-Christ? Conduit devant Cainocamidono, prince chrétien lui-même; il ne réclama qu'une grâce, qui était d'avoir un prêtre pour se confesser. Cainocami s'empressa de transmettre la demande à Daifousama, lequel ne la comprit pas, et refusa d'y accéder, soupçonnant quelque artifice politique. On conduisit D. Augustin à Osacca, où il fut de même impossible de pénétrer auprès de lui pour ce pieux ministère. Mais il s'était confessé avant la dernière campagne, et ses dispositions antérieures, ses continuels actes de contrition, et l'offrande de lui-même à Dieu lui auront valu, il est permis de l'espérer pieusement, la couronne céleste.

La sentence finale ayant été rendue contre Gibounochio, D. Augustin et le Bonze Ancosoudgi, conseiller de Morindono, tous trois furent promenés ignominieusement dans les rues d'Osacca sur des chevaux de somme, et dans celles de Méaco sur des chariots. Gibounochio était le premier comme le plus criminel; après lui venait le bonze, puis D. Augustin. Ce dernier seul était calme; ses deux compagnons avaient perdu tout courage et étaient comme anéantis. Un chrétien s'approcha de D. Augustin, et l'informa des efforts inutiles qu'avaient fait les religieux afin d'arriver à lui, et l'invita de leur part à s'exciter en lui-même à une contrition sincère. Il répondit qu'il était profondément repentant de ses péchés, et plein de confiance en la grâce divine. Il portait à la main son chapelet et une précieuse image dont il ne se séparait jamais, qui avait appartenu à la Sérénissime Reine de Portugal, dona Catherine, sœur de Charles-Quint, et qui représen-

tait Notre-Sauveur Jésus-Christ, et la très-sainte Vierge sa mère. Sur le chemin, les bonzes lui offrirent leur ministère diabolique ; il se présenta notamment un bonze éminent en dignité qui ne sortait en public qu'en des occasions très-rares, telles que le supplice de quelque grand seigneur. Celui-ci voulut faire baiser à Augustin, ainsi qu'il avait fait aux deux autres, un livre considéré comme sacré par les païens, et le lui poser sur la tête : Augustin repoussa le bonze avec horreur. Arrivé sur le lieu de l'exécution, il se prosterna, fit sa prière, et tendit le col au bourreau : sa tête ne tomba qu'au troisième coup de sabre. Les chrétiens ensevelirent son corps, et le transportèrent secrètement à la maison de la Compagnie à Méaco, où les religieux lui donnèrent la sépulture. Des messes nombreuses furent célébrées pour son âme, non-seulement au Japon, mais en Europe, par ordre du P. Général de la Compagnie de Jésus, comme pour un bienfaiteur insigne.

Le fils aîné d'Augustin, âgé de 12 ans, ayant un sauf-conduit de Morindono, se réfugia sur les terres de ce seigneur ; mais appréhendant d'être mis à mort, il fit appeler le missionnaire de Firochima et se confessa. Bientôt, en effet, Morindono viola sa parole, et fit égorger l'enfant qui sut mourir en chrétien. Morindono fit porter la tête de sa victime à Daifousama ; mais celui-ci témoigna la plus vive indignation de cette action barbare.

Cette année, pour la première fois, un navire hollandais avait abordé au Japon, poussé par la tempête. La plus grande partie de son équipage avait péri : mais le pilote Adams, Anglais de naissance, devait se fixer dans le pays, et en ouvrir l'accès aux Hollandais et à ses compatriotes.

Depuis que les Hollandais, en guerre avec l'Espagne, s'étaient vu fermer les ports de la Péninsule, et avaient perdu leurs relations commerciales avec toute l'Europe, ils avaient songé à recouvrer la fortune dans les expéditions lointaines et à découvrir de nouveaux pays. Ils considéraient d'ailleurs avec jalousie les prodigieux succès des Portugais et des Espagnols dans les Indes, et la haine religieuse (*odium theologicum*), si violente dans les prétendus réformés du XVIe siècle, excitait au plus

degré leurs instincts de conquête. Des compagnies se formèrent et équipèrent des flottes, afin de naviguer vers les Indes, les unes par le N.-E. de l'Amérique, d'autres par le pôle Nord, d'autres par le cap de Bonne-Espérance ou par le détroit de Magellan. Ces expéditions, après des succès divers, finirent par créer en Asie une longue rivalité entre les Hollandais et les Anglais d'une part, et de l'autre les Portugais et les Espagnols; et la prépondérance finit par appartenir aux premiers. La religion catholique qui avait eu d'abord à souffrir des excès et des crimes de certains Espagnols et Portugais, se vit alors plus cruellement éprouvée par les persécutions sanglantes des Hollandais et des Anglais. Nous en verrons plus tard les effets déplorables.

Le vaisseau qui aborda au Japon en l'année 1600, se nommait la *Charité* (*Erasmus*), et faisait partie d'une flotte de cinq navires, commandée par Jacques Mahay. Cette flotte avait reçu la mission de franchir le détroit de Magellan pour se rendre aux Indes, et avait quitté la Hollande le 27 juin 1598.

La *Charité* avait pour pilote un Écossais, nommé Adams, qui, de la marine marchande de son pays, était passé au service des Hollandais.

L'amiral mourut au début du voyage, et le plus grand nombre des matelots succomba, les uns aux maladies, d'autres à la famine : plus de soixante furent dévorés par les sauvages.

La *Charité* et le yacht sa conserve, se trouvèrent séparés dans la mer du Sud d'avec les autres navires ; deux de ces derniers reprirent le chemin de la Hollande, où ils arrivèrent en juillet 1600. Un des autres vaisseaux fut capturé par les Espagnols. La *Charité* et le yacht continuèrent à errer parmi les îles de l'Océan, et leurs équipages furent réduits à un très-petit nombre. Au mois de février 1600 les deux bâtiments se virent séparés par le vent : le yacht fut perdu. Enfin le 11 avril la *Charité*, presque désemparée, découvrit les côtes du Japon dans la province de Boungo. Elle avait à son bord environ 25 hommes, survivant de 110 qu'elle avait eus au départ. Les autorités firent rapport à la cour. Les marchands portugais qui avaient

reconnu les nouveaux arrivants pour Hollandais, les avaient dénoncés comme contrebandiers et pirates. Le 12 mai, Ieyas fit amener devant lui à Osacca le pilote Adams et un des matelots. Adams déclara que son pays avait longtemps désiré faire visiter par ses flottes les Indes Orientales, et contracter alliance avec les principaux rois, dans un but de commerce. Ieyas lui demanda si son souverain était en guerre avec d'autres nations. « Il est en guerre avec les Portugais et les Espagnols, » dit le pilote, « et dans des relations pacifiques avec le reste du monde. » Il lui fut demandé quelle était sa croyance, et il répondit qu'il croyait en Dieu, créateur du ciel et de la terre.

Adams fit voir au prince quelques échantillons de marchandises, des étoffes de laine, des draps écarlates, des miroirs, des cristaux, des ouvrages de corail et autres curiosités des Flandres, débris de son désastreux voyage.

Après cette audience, Adams demeura quarante jours dans une captivité rigoureuse. Les Portugais étaient défavorables aux Hollandais pour le motif de la religion, et aussi à cause de la rébellion des Pays-Bas contre le roi d'Espagne et de la rivalité naissante en matière de commerce. Néanmoins, Ieyas fit grâce aux prisonniers, en même temps qu'il donnait l'ordre de confisquer leur navire comme naufragé, selon les lois du pays, et de l'emmener dans la baie d'Yédo. Il s'empara de l'artillerie, assez nombreuse, des armes, et d'une provision considérable de poudre qui se trouvait à bord (1). Adams et ses compa-

(1) Nous trouvons dans Guerreiro, c. 21, le récit de l'arrivée d'Adams d'après les missionnaires. Il est naturellement peu favorable à Adams, mais ne diffère nullement pour les faits d'avec les récits hollandais et anglais.

« Cette année il a abordé dans un port de ce royaume un vaisseau monté par des Hollandais. Ceux-ci disaient être partis de Hollande deux ans auparavant en compagnie de quatre autres navires, et avoir franchi le détroit de Magellan, dans la direction de l'archipel de la Sonde. Dans cet archipel, ils avaient rejoint d'autres bâtiments anglais, ainsi qu'on nous l'avait écrit de Malacca. Les cinq vaisseaux hollandais furent dispersés par les tempêtes, et un seul navire parvint au Boungo, presque entièrement désemparé.

Il n'avait à son bord que 25 hommes vivants, tous malades et épuisés par les rigueurs du froid et par la famine, qu'ils avaient soufferts durant leur navigation si longue, et deux individus succombèrent peu de jours après leur arrivée. Il se

gnons furent traités libéralement, et on leur assigna des résidences; mais en même temps, on leur fit savoir qu'ils devaient renoncer à revoir jamais leur patrie. Adams construisit pour Ieyas un petit navire, et lui enseigna même quelques éléments de la géométrie et des mathématiques. Au bout de cinq ans il demanda, mais en vain, la faveur de retourner auprès de sa femme et de ses enfants. Le capitaine de la *Charité* et un des matelots furent les seuls qui parvinrent à quitter le pays, sur une jonque du prince de Firando, qui allait faire le commerce à Patane, sur la côte de Malacca. Le capitaine prit du service dans une flotte hollandaise, et fut tué dans un combat naval avec les Portugais.

Les avis d'Adams contribuèrent à la venue d'autres vaisseaux hollandais, et lui-même fut souvent nuisible aux intérêts catholiques. Il mourut au Japon en 1620 (1).

Le 12 décembre de l'année 1600, le pape Clément VIII, à la requête du roi d'Espagne Philippe III, agissant comme roi de Portugal, fit publier la Bulle *Onerosa pastoralis officii cura*, par laquelle, dérogeant au Bref de son prédécesseur, le pape Grégoire XIII, en date du 28 janvier 1585, rendu en faveur de

trouvait en marchandises quelques pièces de laine, des étoffes d'écarlate, des tissus de l'Inde, des miroirs, des verreries, des coraux et diverses curiosités des Flandres; il y avait une nombreuse et formidable artillerie, et un grand nombre d'arquebuses. Un missionnaire leur ayant parlé, connut qu'ils étaient hérétiques : à leur débarquement ils déclarèrent d'abord qu'ils venaient faire le commerce avec le Japon; mais le prince comprit immédiatement qu'ils avaient eu des intentions différentes, et que la tempête seule les avait jetés vers son empire; car ils n'apportaient pas des marchandises pareilles en qualité ou en quantité à celles des autres navires, et ils n'avaient pas l'apparence noble et opulente des autres marchands, ni autant de vaisselle et de serviteurs que ceux-ci, et paraissaient réellement venus en soldats et en matelots, d'autant plus qu'ils avaient avec eux une grande quantité d'artillerie et d'armes. Tout ceci fit reconnaître que ce n'étaient pas des gens de bon aloi, et Daifousama, sur l'avis du gouverneur, envoya sur le champ un de ses officiers à Boungo pour faire conduire le bâtiment à Méaco ou à Sacai; il confisqua ce bâtiment comme naufragé, selon les lois du Japon, et l'envoya dans un port du Couanto, ainsi que les Hollandais de l'équipage et 18 ou 20 pièces d'artillerie; en même temps il s'appropria tout le reste de la cargaison, composée principalement d'armes et d'une grande quantité de poudre. »

(1) Deux lettres d'Adams à sa famille et à ses amis ont été conservées par Purchas. Une copie de son testament, écrite en japonais, existe, assure-t-on, dans les archives de la Compagnie des Indes.

la Compagnie de Jésus, il concéda aux autres corps religieux, et spécialement aux ordres mendiants le privilége de prêcher l'Évangile au Japon, primitivement réservé aux seuls membres de la Compagnie de Jésus. Le Souverain Pontife imposa aux nouveaux missionnaires la condition d'être venus dans les Indes sous pavillon portugais et par la voie de Goa, et non par les Philippines ou les Indes occidentales. La décision des différends qui pourraient naître entre les ordres fut confiée aux Ordinaires, par délégation du Saint-Siége, avec invitation, pour les cas plus graves, d'en référer à l'autorité apostolique. Un Bref, daté du même jour et conçu dans le même sens, pourvut à l'exécution de la Bulle (1). Cette concession limitée, faite aux ordres religieux, avait pour but de condescendre aux vœux de ces ordres, et en même temps de ne point donner cours à un excès de zèle de la part des provinces franciscaine, dominicaine et augustine, qui venaient d'être récemment instituées à Manille. Nous verrons plus tard l'ardeur des religieux ne pas se contenter des concessions acquises, réagir quelquefois contre les décrets pontificaux, et les éluder même jusqu'à ce qu'ils en obtinssent la révocation. Il en résulta des dissentiments regrettables, qui exercèrent au sein d'un grand nombre d'Églises une très-funeste influence. Mais la persécution réunit les religieux des différents ordres dans les liens de la charité, et on vit les confesseurs de la foi dans une captivité commune et dans un commun martyre, souffrir et mourir ensemble dans un fraternel amour et dans la paix de Dieu.

(1) Annexes 2 et 2 bis.

CHAPITRE III

1601 (1).

Biens qui résultèrent des événements politiques. — Patentes impériales octroyées aux missionnaires pour résider à Méaco, Osacca et Nangasaki. — Répartition des provinces entre divers seigneurs. — Retour à la foi de D. Constantin de Boungo. — Puissance absolue de Daifousama. — Danger encouru par les seigneurs d'Arima et d'Omoura. — Daifousama s'irrite contre la religion chrétienne, et ordonne de détruire les églises sur les territoires d'Arima et d'Omoura, et de rassembler tous les missionnaires à Nangasaki. — Il révoque cet ordre. — Hostilité de Chimandono. — Ce gouverneur devient favorable. — Ordination de deux prêtres japonais. — Premier clergé formé. — Faits religieux. — Canzouyedono, prince de Fingo, persécute les chrétiens. — Franciscains. Mort du P. Jérôme-de-Jésus. — Navires japonais à Manille. — Les Dominicains écrivent au prince de Satsouma.

La divine Providence allait consoler ses serviteurs et faire éclater ses miséricordes. La vigne sainte allait se multiplier encore et dilater ses rameaux jusqu'aux extrémités de l'empire. En effet, la guerre civile et l'usurpation de Daifousama firent évanouir les contradictions et les obstacles qui, sans ces changements extraordinaires, seraient devenus comme invincibles. Daifousama, qui venait d'abolir les fonctions des régents et qui s'était rendu seigneur absolu, venait d'anéantir, par sa seule autorité et sans le concours d'un conseil souvent divisé, et dont les membres, d'ailleurs, avaient fait le serment de maintenir intactes toutes les lois anciennes confiées à leur garde, les funestes édits de Taicosama. Ainsi Dieu, qui résiste

(1) Sopplimento dell' annua del 1600. — Lettera annua di Giappone, scritta nel 1601, e mandata dal P. Franc. Pasio, V. Prov., Roma, 1603, in-8°. — Lettera annua di Giappone del 1603, scritta dal P. Gab. de Mattos. Roma, 1605, in-8°. — Relatione della gloriosa morte patita da sei christiani Giaponesi alli 25 di Gennaro 1604, etc. Roma, 1607, in-8°, p. 1 à 12. — Guerreiro. Relaçam de 600 e 601. — Idem. Relaçam... nos annos de 1602 e 1603 (Faits du Japon de 1601 et 2). Lisboa, 1605, in-4°. — Aduarte. Historia de la provincia del S. Rosario en Philippinas, Japon y China. Manila 1640, in-8°, t. I. — Santa Maria. Chronica de S. Joseph. — P. Joseph Sicardo, del O. de S. August. Christiandad del Japon. Madrid, 1698, in-f°.

aux superbes, avait confondu les desseins du vieil empereur. Et pour ainsi dire, à la même heure, le principal monument du dernier règne, la magnifique forteresse de Fouchimi se trouvait réduite en cendres, de sorte que rien absolument de ses œuvres ne survécut au plus grand, peut-être, des souverains japonais.

Cependant Daifousama, qui venait d'immoler trois grandes victimes, n'en voulut plus sacrifier de nouvelles, et usa de clémence envers ses autres adversaires. Il inaugura cette politique en épargnant la femme et les filles de D. Augustin, que la loi japonaise exposait à la mort. De même, il se montra bienveillant envers les missionnaires, et tolérant quant à l'exercice de la religion. Le P. Jean Rodriguez, qui vint de la part des supérieurs solliciter sa protection, en fut accueilli favorablement et en obtint un ordre, adressé à Chimandono, gouverneur de Nangasaki, de laisser vivre en paix les chrétiens et les missionnaires. Daifousama fit délivrer encore deux patentes officielles pour autoriser les Pères à résider à Méaco, Osacca et Nangasaki. Ces provisions authentiques du souverain de la Tenca furent comme une restitution plénière, les trois villes ci-dessus étant les principales de l'empire et jouissant des priviléges les plus étendus, de sorte que leurs habitants, reconnus pour tels par autorité souveraine, avaient droit au domicile en toutes les parties de l'empire. Depuis l'année 1587, époque de l'édit d'exil, jamais une telle faveur n'avait été concédée, les missionnaires n'ayant jamais eu que la permission verbale de résider à Nangasaki.

Chimandono lui-même s'adoucit, et le P. Jean Rodriguez lui ayant communiqué l'avis officiel de la venue de l'évêque, ignorée en apparence et pour ainsi dire furtive, il se montra bienveillant, et visita plusieurs fois l'évêque et les missionnaires.

Une famine, qui sévit à cette époque dans le district de Nangasaki, donna occasion à l'évêque, aux religieux et aux Portugais d'exercer leur charité, et de se concilier de plus en plus la faveur des magistrats et du peuple.

Plusieurs des seigneurs à qui Daifousama distribua les provinces enlevées à ses adversaires paraissaient ouvertement sympathiques. Au premier rang était Cainocami, seigneur chrétien, fils de Simon Candera Cambioïndono, et prince de Bougem, Nangavoca Jetsoundono, et Foucouchimandono, prince de Voari.

Cainocami reçut, en échange du Bougen, la province de Tchicougen beaucoup plus considérable. Dans ses nouveaux domaines se trouvait Facata, qui comptait plus de mille chrétiens, et les villages d'alentour qui en renfermaient un grand nombre. La plupart des officiers de Cainocami étaient aussi chrétiens, et ce prince admit encore parmi ses vassaux le vertueux dom Jean Acachicamon, cousin de Tchounagandono, prince de Bigen, et trois cents personnes de sa suite (1), et dom François, fils de dom Siméon Findenari, avec la plupart des chrétiens nobles de Coroume. Tous ces fervents chrétiens se trouvaient parmi les infidèles comme des roses au milieu des épines, et ils y répandaient la bonne odeur de Jésus-Christ : bientôt leur irrésistible influence occasionna des conversions nombreuses.

Nangavoca se dessaisit du Tango, et reçut le Bougem, et un tiers du Boungo dans la partie qui confinait au Bougem. Il prit à son service D. Jérôme, D. Thomas son fils, et les autres exilés de Firando. Ce seigneur aimait à prendre les avis du P. Gregorio de Cespedes. Sa reconnaissance envers les missionnaires, en souvenir de son épouse, était alors sans bornes. Son frère puîné, son fils et ses deux filles étaient tous chrétiens.

Foucouchimandono quitta le Voari et reçut deux des sept

(1) Acachicamon, l'un des principaux capitaines de l'armée des régents, commandait l'avant-garde. Il combattait vaillamment quand la trahison le laissa seul avec une poignée d'hommes au milieu de la mêlée. Il ne lui restait, d'après le point d'honneur japonais, afin de ne pas tomber vivant dans les mains ennemies, qu'à s'ouvrir les entrailles et à s'immoler de ses propres mains. Mais il était chrétien, et il résolut de se précipiter au fort de la bataille pour s'y faire écraser par le nombre. Il se rencontra face à face avec Cainocami, son ancien ami, qui lui cria de se rendre et lui offrit merci. Acachicamon se rendit à lui. Cainocami obtint de Daifousama le pardon du vaincu.

provinces enlevées à Morindono. Il rappela les missionnaires à Firochima, devenue sa capitale, et s'attacha D. Jacques et D. Paul de Boungo, chrétiens exemplaires.

Morindono lui-même, qui se trouvait réduit à deux petites provinces, et de qui les illusions idolâtriques avaient été confondues, ne se montra pas intolérant envers le missionnaire d'Amangoutchi, sa nouvelle capitale : et Sachondono, son oncle, qui gouvernait en son absence, était plein de douceur.

Kingodono, qui obtint le Bigem, était entouré de serviteurs chrétiens, et il prit de plus à son service D. Jean Amacousadono, l'un des chrétiens les plus zélés de l'empire.

Cambioïndono, nouveau prince du Fingo, s'attacha les héroïques défenseurs d'Outo, ainsi que les principaux serviteurs de D. Augustin.

Enfin, Daifousama témoignait une singulière estime à D. Siméon Cambioïndono, père de Cainocami, et ancien prince de Bougem, à son frère Soyemandono et aux seigneurs d'Arima et d'Omoura, tous excellents chrétiens, de telle sorte que leur faveur paraissait compenser dans l'esprit du souverain l'effet produit par l'ancienne hostilité du grand amiral.

D. Siméon était accouru à Coroume en Tchicoungo pour sauver les missionnaires et dona Maxence avec ses enfants. Il délivra de même les missionnaires prisonniers dans Outo. A sa prière, le prince de Fingo consentit à donner audience au Fr. D. Martin de Fara, noua des relations amicales avec les religieux, et permit d'espérer qu'il donnerait bientôt la liberté de s'établir sur ses domaines.

Enfin D. Siméon s'offrit au P. Valignano pour être le protecteur des missionnaires en la place de D. Augustin, et son crédit lui permit de rendre fréquemment d'éminents services. Ses conseils et l'effet de l'adversité changèrent enfin le cœur de D. Constantin de Boungo, fils du vénérable D. François. Ce prince venait d'être fait prisonnier par D. Siméon, et celui-ci s'était montré plein de miséricorde à son égard. Constantin avait reçu le baptême dans son enfance, mais à cause de l'absence de son père, et de sa propre ignorance, il était retourné au culte des idoles. Taicosama l'avait autrefois dépossédé

du Boungo, et depuis huit ans il vivait en exil à Méaco. Après ses derniers malheurs il entendit la voix divine et fit pénitence. Il s'attendait à être mis à mort, mais Daifousama lui fit grâce et l'exila de nouveau à Méaco, où il vécut dès lors de la manière la plus édifiante.

Daifousama régnait donc en maître absolu, tout en ne voulant paraître que le tuteur de Findeyori. La paix régnait dans tout l'empire, si ce n'est à l'extrême orient, où résistaient encore deux princes, Cangeyas, prince de Bandou, et Satake, prince d'une province du Nord, et à l'Occident le prince de Satsouma. Cangeyas et Satake se laissèrent attirer à la cour au mois d'août 1601, et furent dépouillés de leurs domaines, dont Daifousama se réserva la principale part, et donna l'autre à son gendre, en ne laissant aux deux princes qu'un modique apanage. Le prince de Satsouma, par l'entremise de Foucouchimandono, neveu de Taïcosama, obtint des conditions plus favorables.

Avant ces derniers événements, Chimandono, gouverneur de Nangasaki, chargé d'aller combattre le prince de Satsouma, avait commandé à D. Protais d'Arima et à D. Sanche d'Omoura, qui dépendaient de son autorité, de l'accompagner dans l'expédition ; et ces deux seigneurs s'étaient joints à lui. Le prince de Satsouma ayant fait sa soumission, Chimandono sollicita pour lui-même, en plus de son gouvernement, la principauté d'Omoura, et suggéra de donner à D. Sanche les îles d'Amacousa. Daifousama lui octroya sa demande ; et il ne restait plus qu'à faire expédier les patentes. Le P. Rodriguez, interprète de la cour, avertit D. Protais et D. Sanche. La chrétienté d'Omoura fut alors dans d'inexprimables angoisses, car elle était menacée dans ses principaux appuis, tous les vassaux devant, selon la coutume japonaise, émigrer avec leurs seigneurs. Les deux princes parvinrent à déjouer le coup et firent revenir Daifousama sur sa promesse : le prince les constitua dès lors ses vassaux immédiats, et les dispensa de suivre à l'avenir les bannières de Chimandono. Les îles d'Amacousa furent données à ce dernier, qui était déjà dans le fond de son cœur l'ennemi des chrétiens, et qui jura de leur faire expier sa nouvelle mésaventure.

Daifousama revenait quelquefois encore, à cause d'Augustin dont il avait tellement eu à cœur de gagner l'amitié, et qui lui avait fait une opposition si constante, à ses préventions hostiles contre la réligion, et il menaçait souvent de renouveler les défenses de Taïcosama, et de permettre seulement aux missionnaires et aux chrétiens, en vue de son propre intérêt commercial, d'habiter les deux résidences de Méaco et de Nangasaki. D'une autre part, Chimandono était venu accuser D. Protais et D. Sanche de professer ouvertement la loi chrétienne, d'élever un grand nombre d'églises, et de conserver des religieux dans leurs domaines, contre les prescriptions non abrogées formellement de l'édit de Taïcosama. Daifousama répondit qu'il fallait détruire les églises et renvoyer les Pères à Nangasaki, et commit à Chimandano l'exécution de ces ordres. Ce dernier s'empressa d'écrire une lettre arrogante au P. Visiteur, en lui intimant de rassembler tous ses religieux à Nangasaki. Les Pères et les chrétiens s'attendaient à une persécution générale, et ils recoururent à la prière et aux œuvres de pénitence, afin de fléchir la Majesté divine. On vit se manifester alors un mouvement de dévotion extraordinaire. Les oraisons étaient continuelles et fortifiées par les jeûnes et les disciplines. « Et, » dit un Père, « le concours à l'Église était tel, que c'était comme un temps de semaine sainte. »

Mais D. Protais et D. Sanche, qui se trouvaient à la cour, déclarèrent à Daifousama qu'ils étaient prêts à perdre la vie, plutôt que de renier leur foi. En même temps ils écrivirent à l'évêque et au P. Visiteur, pour les engager à faire démolir les églises, afin d'éviter les profanations, et aussi pour pouvoir en laisser subsister secrétement quelques-unes. Déjà l'on se disposait à obéir, et à renverser la plupart des édifices, quand le remède vint de Daifousama lui-même, qui changea de volonté par des vues humaines et pour conserver le bon accord avec les Portugais et les Espagnols. Il consentit d'abord, à la prière des amis de D. Sanche et de D. Protais, à permettre à ces seigneurs de vivre en chrétiens, et de conserver leurs lieux de prières. Un messager envoyé sur-le-champ parvint à temps pour sauver la plupart des églises : et quatre d'entre

elles qui avaient été démolies par les chrétiens eux-mêmes, furent immédiatement rebâties.

Daifousama s'irrita encore par l'effet d'un nouvel artifice de Chimandono, mais cet artifice se tourna contre son auteur. Un des serviteurs de Chimandono, qui était allé à Nangasaki afin d'acheter des marchandises pour le souverain, n'avait point consulté le P. Jean Rodriguez, interprète de la Tenca dans les affaires des Portugais. Daifousama s'étant montré mécontent des acquisitions, le serviteur rejeta la faute sur les Pères et les Portugais. Mais le prince voulut faire éclaircir l'affaire, et reconnaissant l'innocence des Pères, fit délivrer une patente, afin que toutes ses acquisitions se fissent désormais par l'entremise des missionnaires, et sans l'intermédiaire de Chimandono.

Cependant ces échecs réitérés avaient affaibli le crédit du gouverneur, et quand il partit pour aller prendre possession des îles d'Amacousa, auxquelles étaient annexées celles de Chiki, Conzoura, Oiano et Soumoto, craignant de perdre le gouvernement de Nangasaki, si les Portugais et les Pères étaient contre lui, il rechercha l'amitié du P. Visiteur, qui en prit occasion de lui adresser de justes plaintes sur sa conduite antérieure.

Néanmoins, comme il avait offert de recevoir des missionnaires dans Amacousa et dans les autres îles, toutes peuplées de chrétiens, le Père, après s'être laissé solliciter longtemps, acquiesça à ses désirs; et dès lors Chimandono garda fidèlement toutes les conditions qu'il avait acceptées.

En 1601 il se trouvait au Japon cent sept membres de la Compagnie et deux cent cinquante élèves ou *doyoucous*, sans compter les séminaristes, ni les membres de la compagnie résidants à Macao et qui dépendaient de la province.

Le collége de Nangasaki et ses résidences renfermaient plus de cinquante membres de la Compagnie : car la plupart des religieux exilés de leurs maisons s'y étaient retirés. L'évêque et les supérieurs de la province y avaient également leurs demeures (1).

(1) Aux trois résidences dépendant du collége, s'ajouta cette année celle de Foucafori, avec trois églises.

L'évêque confirma dans l'année huit mille personnes, dont la plupart n'avaient pu l'être par son prédécesseur. Le 25 mars il posa la première pierre de la nouvelle église du collége. Il fit aussi établir un cimetière auprès d'une chapelle dédiée à la Mère de Dieu.

En septembre il ordonna deux prêtres japonais de la Compagnie, dont l'un était le P. Sébastien Kimoura, qui fut martyr en 1622, et il conféra les ordres mineurs à plusieurs séminaristes. Cette même année il institua un clergé formé, et choisit pour remplir les fonctions ecclésiastiques huit jeunes gens du séminaire, deux Portugais et six Japonais, en leur donnant à étudier les cas de conscience, afin de les rendre plus aptes à remplir leur pieux ministère. La raison qui avait fait différer par l'évêque de former un clergé, était la nouveauté de la nation dans la foi, sa dépendance des seigneurs païens, et les révolutions perpétuelles qui ne laissaient aucun établissement subsister durant un long temps ; ce qui ne permettait d'avoir ni autorité, ni force coactive, et qui faisait une obligation d'aller comme pas à pas, selon la prescription du saint concile de Trente.

Du collége de Nangasaki les Pères firent diverses missions. Au commencement de l'année un Père visita le Fingo, dévolu à Canzouyedono, mais dont les chrétiens jouissaient à cette époque d'une liberté complète. Un Frère se rendit secrètement dans le Satsouma, où étaient passés les serviteurs de D. Augustin, qui s'étaient expatriés après la reddition d'Outo et d'Yachchiro, et dont les chefs étaient d'illustres capitaines. Alors le prince de Satsouma n'avait pas encore fait sa paix avec Daifousama. Le Frère visita néanmoins le prince et son père. Sa venue consola grandement la petite colonie. Les vertus de ces fidèles étaient un salutaire exemple pour tous les païens de la province.

Une autre mission eut lieu dans le Sanga (1) et dans les provinces de Tchicougen et de Tchicoungo. A Riozoye, cité principale du Sanga, il y eut deux cents baptêmes d'infidèles;

(1) District compris dans le Figen.

à Akizzouki et Facata dans le Tchicougen, il y en eut cent soixante. Les Pères ne jugèrent pas devoir établir de résidence en cette province, quoique le prince Caiuocami fut chrétien ; mais il ne paraissait point assez ferme dans la foi, et d'ailleurs son père Cambioïndono, ainsi que son oncle Soyemandono, avaient promis d'agir en temps opportun.

En Tchicoungo, possédé par un seigneur païen, il était demeuré quelques bons chrétiens dans la cité de Coroume ; tous les autres avaient émigré avec Siméon Findenari leur seigneur.

Ce dernier, avec son épouse dona Maxence, s'était fixé sur les domaines de Morindono son neveu, et il y mourut cette année dans les sentiments les plus édifiants.

Il y eut quatre cents baptêmes au Tchicoungo. Le prince, quoique païen, offrit un terrain pour une résidence et une église.

On fit deux missions dans les îles de Goto, dont les chrétiens étaient au nombre de deux mille, tous laboureurs ou pêcheurs, dépourvus de biens temporels, mais riches de biens spirituels. Il s'y fit cent cinquante nouveaux baptêmes.

Le séminaire de Nangasaki contenait alors plus de cent élèves, qui étaient formés aux vertus et aux sciences. Les rhétoriciens pratiquaient tous les exercices des académies d'Europe. Les théologiens, après l'achèvement de leurs cours, s'appliquaient à la réfutation des sectes japonaises. Car les mensonges de l'erreur, dissimulés par les bonzes sous des artifices pour ainsi dire infinis de langage, et revêtus de tous les charmes de l'éloquence et du style, jouissaient parmi le peuple d'une autorité singulière, et il était essentiel de les réduire à leur juste valeur, c'est-à-dire au néant.

On formait aussi dans le séminaire des musiciens pour la solennité des divins offices, et des catéchistes pour le premier enseignement des gentils.

Plusieurs des élèves, appelés à la vie spirituelle et parfaite, entrèrent en religion, afin de devenir à leur tour les pasteurs de leurs compatriotes.

La maison d'Omoura renfermait onze membres de la Compagnie. Deux cent trente infidèles seulement reçurent le baptême, car tout le pays était chrétien. Il y eut vingt-deux mille

confessions et deux mille trois cents communions, et cette proportion n'avait point lieu de surprendre, à cause de la nouveauté de cette église, et du profond respect des fidèles pour le sacrement, de telle sorte que ceux qui avaient une fois participé aux divins mystères vivaient si purement, que l'on trouvait très-rarement en eux un cas de péché mortel.

La maison d'Arima comptait quinze religieux et ses cinq résidences, onze. Trois cents païens, venus du dehors, reçurent le baptême. Quatorze Doyoucous, étudiant la peinture, s'étaient retirés à Arima pendant la guerre, et vivaient en forme de séminaire, enrichissant de leurs œuvres les sanctuaires du Japon. Ils étaient sous la direction de deux religieux, dont l'un était venu de Rome, et était déjà prêtre. Par les soins de celui-ci, on construisit également des orgues et des instruments de musique pour les principales églises, et des horloges à roue, singulièrement estimées au Japon. On gravait aussi de belles images, comparables à celles d'Europe, et on les répandait dans tout l'empire.

La nouvelle église d'Arima fut terminée cette année, et il se bâtit dans tout l'État dix-huit autres églises.

On fonda également à Arima une école pour enseigner aux enfants à lire et à écrire en japonais, afin de soustraire ces jeunes plantes à l'influence délétère des bonzes.

Cette année l'on annexa à la maison d'Arima, les résidences de l'île d'Amacousa, qui dépendaient précédemment de la maison de Chiqui, ruinée dans la guerre.

Dans les deux maisons d'Osacca et de Méaco se trouvaient quatorze membres de la Compagnie, six Pères et huit Frères.

A Osacca le P. Organtin et trois Frères firent cinq cents baptêmes. Une dame illustre, Maria Kiogocou, dont l'époux avait été prince de Vomi, et dont les deux fils avaient reçu de Daifousama, le premier le Tango, et le second le Vacasa, contribua de tous ses efforts à multiplier les conversions.

L'un des fils de cette princesse, Chourindono, seigneur du Tango, baptisé depuis sa jeunesse, s'était refroidi dans la persécution : il redevint fervent. L'une des filles de Maria était chrétienne ; la seconde, païenne encore et qui avait été l'une des

quatre femmes de Taïcosama, paraissait disposée à se convertir. Maria entreprit de gagner encore sa belle-fille, femme de Sachodono, prince de Vacasa, et tante maternelle de Findeyori. Elle y réussit et bientôt ce second fils se convertit lui-même, mais dût tenir pour un temps la conversion secrète. Tous les seigneurs de la cour visitaient la maison d'Osacca et entendaient la doctrine : il en résulta de grands fruits.

Les deux fils du prince de Jetchingo assistaient régulièrement aux catéchismes. Ils étaient convaincus, mais ne se rendaient pas, afin de ne pas offenser Daifousama.

Une excellente chrétienne, nommée Julie, sœur de Jean Naitofindadono l'un des chefs des chrétiens de Fingo, avait la libre entrée dans toutes les maisons de la noblesse et travaillait efficacement pour la religion. Au temps de la persécution la plus vive, elle avait baptisé plusieurs dames dans le palais de Taïcosama. Dénoncée à Daifousama, elle voulait demeurer à Méaco; mais à cause des périls qu'elle aurait occasionnés à d'autres personnes, le P. Organtin la fit passer au Chimo, et elle vint demeurer à Arima.

Un médecin païen ayant eu occasion de lire un livre de doctrine, se convainquit de l'existence d'un Dieu unique : il demeura quatre années ferme dans sa créance, sans pouvoir se faire complétement instruire et recevoir le baptême; mais il adressait soir et matin sa prière à Dieu. Il vint à Osacca et fut instruit et baptisé; et il disait que jusqu'à ce jour il avait vécu dans la foi et dans l'espérance, confiant dans les paroles de son livre de doctrine, à savoir que croyant aux verités de la foi et désirant le baptême, sans être à même de le recevoir, au moyen de son désir et de la contrition il devait se sauver.

Le P. Organtin célèbra de solennelles funérailles pour l'âme de dona Gracia, sur le désir et en la présence de son mari Jetsoundono Nangavoca, en vertu du privilége concédé par le Saint-Siége, de pouvoir célébrer l'office divin en présence d'infidèles, dans le cas de nécessité ou pour éviter un scandale. Après la cérémonie, le prince envoya un don de 5 barres d'or ou 200 cruzades, que les Pères distribuèrent aux pauvres.

Dans cette occasion, le P. Recteur fit célébrer aussi un ser-

vice anniversaire pour D. Augustin ; mais sans appareil à cause de Daifousama.

Méaco avait depuis quarante ans une maison de la Compagnie dans sa partie inférieure. Méaco supérieur venait à son tour d'en voir élever une. Il se fit en tout trois cents baptêmes.

Le prince Constantin de Boungo, fils de D. François, qui devait se rendre en exil au Dewa, vers l'extrémité orientale de l'empire, se confessa avant de partir, et cinq de ses serviteurs reçurent le baptême.

De Méaco inférieur il fut fait une mission aux provinces du Foccocou. Ces états avaient appartenu au bonze d'Osacca, chef de la secte Itcochou. Nobounanga les lui avait enlevés dans la guerre qu'il leur avait faite, et qui avait duré sept ans. A cette heure ces bonzes étaient peu nombreux et pauvres, et leurs temples tombaient en ruines; les idoles en débris servaient à borner les héritages. Et cette déchéance n'était pas particulière aux Itcochous de ces contrées, mais était commune à ceux de tout l'empire.

Trois des provinces du Foccocou, situées à l'extrême nord, appartenaient à Figendono, seigneur païen, l'un des plus puissants du Japon. Il avait pris à son service Juste Oucoudono, et lui avait donné quarante mille mesures de riz de revenu annuel.

A la prière d'Oucoudono, un Père vint de Méaco. Figendono se montra favorable, et dès le principe il y eut cent vingt baptêmes. Le Père prolongea son séjour durant près d'une année, les catéchumènes se multipliant, et l'œuvre de la doctrine se renouvelant sans cesse. Le Père convertit entre autres personnes un bonze de Coïa, jadis la plus illustre université du Japon, lequel avec ses disciples abandonna le temple dont il était le prêtre, et livra aux missionnaires ses idoles et ses livres pour être consumés par le feu ; cinquante et un païens suivirent l'exemple du bonze et reçurent le baptême.

Figendono lui-même faisait voir son dédain des faux dieux japonais, et ne craignait pas de tirer à coups d'arquebuse sur le renard, animal consacré au Cami Inari.

Daifousama, qui venait de relever Fouchimi anéantie pen-

dant la guerre, et l'avait reconstruite beaucoup plus vaste et plus magnifique, abandonna Osacca pour venir habiter la nouvelle ville. Il laissa dans Osacca Findeyori avec sa cour. Le P. Organtin alla visiter Daifousama et obtint un emplacement dans Fouchimi pour bâtir une église et une résidence, et Findasato, l'un des gouverneurs et le favori du souverain, fit publiquement l'éloge de la religion chrétienne, et rendit aux missionnaires de nombreux services.

La résidence d'Amangoutchi, restaurée depuis trois ans seulement, avait deux membres de la Compagnie, avec quelques catéchistes. Morindono avait fait de cette ville la capitale des deux provinces qui lui étaient restées. Ce prince, en perdant la plupart de ses domaines, avait senti s'affaiblir sa confiance aux idoles, et laissait plus de liberté pour l'apostolat. Il se fit alors de grands fruits à Firochima, située à deux journées d'Amangoutchi, et donnée par Daifousama à Foucouchimandono, seigneur païen : on y fit soixante baptêmes.

En Bougen était une résidence avec un Père et deux Frères. Lorsque Jetsoundono fut revenu de la cour, il voulut que le Père célébrât, à cause de ses deux filles, un second service solennel pour dona Gracia, sa femme, à l'instar de la cérémonie d'Osacca.

Après la mort de D. François, prince de Boungo, et de D. Augustin, seigneur d'une partie du Fingo, leurs serviteurs s'étaient dispersés, et les chrétiens qui restaient dans les deux pays se trouvaient dépourvus de secours spirituels. Ce fut au milieu ce délaissement que les fidèles du Fingo se virent exposés à une persécution terrible. Cati Figonocami Tchiyomasa qui venait de prendre le nom de Canzouyedono, déjà maître de la moitié de Fingo, y avait réuni celle qu'Augustin avait possédée. Nous avons vu que dans les premiers jours, et afin de s'affermir, il avait témoigné de la bienveillance aux vassaux de D. Augustin ; mais venant de se faire le chef de la secte Fotqueichou, dès lors il se déclara l'ennemi de la religion de Jésus-Christ. Il commença par défendre qu'aucun missionnaire vint résider sur ses domaines, et prescrivit à ses principaux officiers et vassaux, sans s'inquiéter des soldats et du

peuple, de souscrire un acte d'apostasie. Ces chrétiens résidaient tous auprès du prince, dans Coumamoto sa capitale : ils se préparèrent au combat. Canzouye était naturellement si cruel qu'il avait souvent lui-même ôté la vie à plusieurs de ses sujets, de sa propre main, pour des fautes légères, et il avait déclaré qu'il en voulait finir avec les chrétiens. Le péril n'était pas seulement pour les chefs de la famille, mais pour les femmes et les enfants, d'après la législation japonaise, qui étend à la famille entière la solidarité dans le délit et dans la peine.

Canzouye, connaissant les dispositions généreuses de ses vassaux chrétiens, et présumant que l'épée ou la croix ferait des martyrs et non des apostats, se promit, par un raffinement de cruauté, de vaincre la résistance par l'excès de la misère, et par la pure faim. Les gouverneurs, émus d'une fausse pitié, sollicitèrent vivement les chrétiens de céder, au moins en apparence. Quelques-uns faiblirent en effet, et commirent une apostasie réelle en souscrivant la cédule impie. D'autres, sans souscrire eux-mêmes, laissèrent les gouverneurs agir à leur guise, et ceux-ci contrefirent un grand nombre de signatures. Plusieurs de ces chrétiens avaient succombé par affection naturelle envers leurs femmes et leurs enfants.

Le tyran, continuant sa politique, défendit à ceux qui étaient demeurés fidèles de sortir de ses domaines, et leur prit des ôtages, enlevant aux uns leurs pères, aux autres leurs épouses et leurs enfants. En même temps il confisqua tous les biens et les revenus, et exigea de ses victimes tout ce qu'elles avaient reçu en salaires et en rentes depuis leur investiture, et le riz à eux avancé, accru d'un intérêt usuraire excessif.

Les chrétiens ainsi dépossédés se réfugièrent avec leurs familles sous des cabanes en paille, avec interdiction, sous peine de la vie, de sortir de la province. Il fut fait défense au reste du peuple, sous les peines les plus sévères, de leur louer des habitations, de leur vendre des aliments, d'acheter d'eux aucune chose et d'avoir avec eux aucun commerce quelconque. Les courageux soldats de Jésus-Christ acceptèrent héroïquement toutes ces épreuves, n'ayant uniquement pour se protéger que les armes de la patience : ils se consolaient mu-

tuellement et s'entretenaient ensemble de la préparation au martyre. L'évêque, le P. visiteur et les autres Pères les encouragèrent par des lettres et par l'envoi de livres pieux. Un Père japonais, le P. Luis, vêtu en paysan, les alla visiter. Ce prêtre contribua, par sa présence et par les grâces de son ministère, à faire relever plusieurs des tombés. Nous verrons plus tard l'issue de ces persécutions.

Cette année plusieurs navires japonais s'étaient rendus à Manille : leurs équipages comptaient de nombreux chrétiens. Ceux-ci visitèrent les églises, et quelques-uns d'entre eux furent grandement édifiés dans celle des Dominicains. Le P. François de Moralez qui était prieur, eut occasion de s'entretenir avec un Japonais nommé Jean Sandaya, et lui demanda si les Dominicains pourraient aller au Japon et y prêcher l'Évangile; Sandaya répondit affirmativement et se proposa pour introduire les Pères. Le capitaine de Sandaya, nommé Léon Kizayemon, confirma cette parole, et offrit le passage sur son navire. Le P. Jean de Saint-Thomas, provincial, n'ayant pas actuellement de sujets disponibles, se contenta d'écrire au prince de Satsouma pour lui offrir quelques-uns de ses religieux.

Telle était la fervente émulation des différents ordres. Nous verrons bientôt accourir à l'envi les Franciscains, les Dominicains et les Augustins, concours sans doute admirable, mais qui causa dans la suite des embarras très-préjudiciables aux intérêts mêmes de la religion.

CHAPITRE IV

1602 (1).

Ambassade de Daifousama aux Philippines. — Naufrage de Chikiro, son envoyé. — Ambassade du prince de Satsouma. — Assemblée des deux conseils ecclésiastique et séculier de Manille. — Des religieux Dominicains et Augustins sont envoyés au Japon. — Les Dominicains se fixent au Satsouma.—Les Franciscains obtiennent des résidences au Couanto et à Yendo. — Les Augustins s'établissent au Boungo. — Affaire du vaisseau *le Saint-Esprit*. — Faits de la Compagnie de Jésus. — Persécution au Fingo. — Mort du P. Franc. Mogavaro, et de D. Theotonio de Bragance, archevêque d'Evora, protecteur insigne de la Compagnie de Jésus. — Incendie du Daibout de Méaco.

Daifousama, qui convoitait pour lui-même le commerce avec les Espagnols, avait envoyé l'un de ses principaux serviteurs, nommé Chikiro, vers le gouverneur des Philippines, avec une lettre écrite par le P. Jérôme de Jésus. Un nouveau gouverneur, D. Pedro Bravo d'Acuña, venait d'arriver en mai 1602. Ce seigneur fit un excellent accueil à l'envoyé de Daifousama. Le souverain japonais demandait la liberté réciproque du commerce et offrait d'ouvrir les ports du Couanto. Il réclamait en même temps l'envoi de constructeurs habiles pour sa marine. Ses desseins ultérieurs étaient de commercer avec la Nouvelle Espagne et de conquérir la Corée, la Chine et la Cochinchine. Il paraissait disposé à laisser venir les religieux dans ses domaines, et l'on en avait pour preuve la faculté qu'il avait donnée aux Pères de la Compagnie d'exercer publiquement leur ministère.

Le gouverneur écrivit à Jérôme de Jésus, le chargeant de

(1) G. de Mattos. *Lettera annua del MDCIII* (faits de 1602). Roma, 1605, 8°. — Gloriosa morte, etc. — Guerreiro. *Relaçam de* 1602 *e* 3 (faits de 1602). — J. Orfanel. *Historia ecclesiastica de Japon.* Madrid, 1603, 4°. — Aduarte, t. I, l. I, c. LV. — P. Juan de S. Maria. *Chronica de la prov. de S. Joseph.* — Sicardo. *Christiandad del Japon*, Madrid, 1698, fol. — Fr. Juan de la Concepcion, recol. aug. desc. *Historia general de Philipinas.* Manila, 1788. 4°. T. IV. — P. Fab. Spinola. *Vita del P. Carlo Spinola.* Roma, 1618, 8°.

rendre grâces à Daifousama de sa bienveillance envers la nation espagnole et les religieux, et s'excusant au sujet des constructeurs de navires sur la nécessité préalable d'obtenir l'agrément de Sa Majesté Catholique, et il remit à l'envoyé de magnifiques présents pour son maître : mais l'envoyé périt avec le navire qui le portait, dans les parages de Formose.

Daifousama, s'inquiétant du retard et présumant un naufrage, chargea le P. Jérôme d'une seconde ambassade. Le bon religieux obtint une expédition nouvelle des articles consentis, et quitta Manille avec le P. Luis Gomez, pour retourner au Japon. Ils étaient sur un petit navire. Sur un plus grand se trouvaient des envoyés du gouverneur des Philippines, chargés de reconnaître les ports du Couanto et d'asseoir sur des bases solides le commerce espagnol. On mit à la voile au mois de juillet. Le principal navire fut contraint par les mauvais temps de revenir à Manille. L'autre se brisa en vue de Formose, et ses passagers, au bout de deux mois, revinrent également à leur port de départ. Bientôt l'infatigable missionnaire se remit en chemin avec les PP. Luis Gomez et Pedro de Burgillos et aborda au Firando. Il passa de là à Nangasaki pour rendre ses devoirs à l'évêque. Il lui remit des lettres de son Provincial, et un bref du pape Clément VIII, autorisant les Franciscains à placer des reliques dans leurs églises du Japon, et leur octroyant de nombreuses indulgences. L'évêque reçut le P. Jérôme avec un cœur de père.

De là le P. Jérôme se rendit à Méaco. Daifousama l'accueillit avec bienveillance, et lui accorda verbalement un emplacement pour une maison. Avant que la patente ne fût expédiée, le P. Jérôme tomba malade, et peu de jours après rendit son âme à Dieu. Son corps fut enterré sur l'emplacement de l'ancienne église franciscaine, dessous l'autel de la petite chapelle que les chrétiens avaient réédifiée (1). Fr. Pedro de Burgillos obtint l'agrément de Daifousama pour se rendre aux Philippines, afin d'y chercher de nouveaux renforts.

(1) Le P. Jérôme de Jésus, né à Lisbonne, était entré dans l'Observance régulière de la province de Grenade. Envoyé aux Philippines, il s'y était fait aggréger à la province de Saint-Grégoire.

De son côté, le prince de Satsouma avait envoyé un navire commandé par Léon Kizayemon : celui-ci rapportait une réponse de son maître, adressée au provincial des Dominicains. Cette lettre était signée de Tintionghen, maître de camp de la principauté de Satsouma, et était datée du 22 du neuvième mois de la sixième année *Keicho* (1601) : on invitait les missionnaires à passer au Satsouma, en leur promettant le plus favorable accueil. Kizayemon ajouta que vingt religieux pourraient venir, et qu'il n'existait dans la province aucun autre Père. — A cette époque, l'arrivée de religieux d'Europe permettait aux ordres de Manille de disposer de quelques sujets.

Et d'une autre part les Espagnols, qui se voyaient ouvrir les portes du Japon et qui recherchaient le commerce avec cet empire, désiraient, en même temps, avec un merveilleux zèle, l'avancement de la religion. Le gouverneur convoqua les deux conseils, l'ecclésiastique et le séculier ; et toute l'assemblée décida d'un commun accord que l'on devait envoyer des missionnaires des différents ordres en vue de la propagation de la foi chrétienne, et pour le service du roi d'Espagne (1). Des religieux Dominicains, Franciscains, et Augustins furent désignés par leurs provinces respectives, et on leur assigna les contrées où il devaient prêcher la foi.

Les Dominicains furent le P. Francisco de Moralez, qui reçut le titre de vicaire provincial, et qui devait être martyr en 1622 (2) ; le P. Thomas Hernandez ; le P. Alonso de Mena,

(1) Les Ordres religieux, à la diligence de F. Miguel de Benavidez, archevêque élu de Manille, agissaient dans le même temps auprès du roi d'Espagne, afin d'obtenir par lui la révocation du bref de 1600 ; et nous donnons aux annexes (n° 4) un rapport fait à Philippe III, à la date du 20 février 1602, sur l'utilité d'en écrire à Sa Sainteté.

(2) Le P. de Moralez, fils du licencié Moralez, fiscal du conseil royal, était né à Madrid. Il prit l'habit au couvent de Saint-Paul de Valladolid et y fit profession. Il enseigna les arts au collége de S. Grégoire de la même ville. Étant passé dans la province du S. Rosaire des Philippines, il enseigna la théologie et annonça la parole divine à Manille. Il devint prieur du couvent de S. Dominique en la même ville. Dans le chapitre de 1602 il fut nommé définiteur et ensuite choisi pour les missions du Japon.

martyr en 1622 (1); le P. Thomas de Zumarraga ou du Saint-Esprit, martyr en 1622 (2); et le frère laïc Juan de la Abadia. Ces religieux furent destinés pour le Satsouma.

Les Franciscains désignèrent huit religieux, dont le supérieur fut le P. Augustin Rodriguez, qui s'était déjà trouvé au Japon dans la compagnie des martyrs et qui devait résider à Nangasaki; et un religieux lai qui devait être le compagnon du P. Jérôme de Jésus.

Les Augustins choisirent pour le Boungo le P. Diego de Guevara, naturel de Baeza, fils d'habit du couvent de Salamanque, et alors prieur de Saint-Paul de Manille, qui fut depuis visiteur de la province des Philippines et évêque de Camarines vers 1618, et le F. Estacio Ortiz, de San Lucar de Alpechin, fils du couvent de Mexico, et alors prieur de Bolinao en la province de Zambalez. Le P. Diego de Guevara reçut le titre de vice-provincial.

Les Dominicains avaient mis à la voile le jour de la Très-Sainte-Trinité. Ils abordèrent à un port de l'île de Codgiki dépendant du Satsouma, où le prince avait donné ordre de conduire le navire. Ils s'établirent dans un temple que les bonzes avaient déserté en emportant leurs idoles. Peu de jours après les religieux furent appelés à la capitale. Le prince les accueillit d'abord avec faveur; mais les bonzes de la ville demandèrent leur exil. Le prince ne céda pas à ce désir, mais il se refroidit, n'accorda pas le terrain qu'il avait promis pour élever une église et une habitation, et omit plusieurs fois de faire procurer le subside pour l'existence des missionnaires. Ceux-ci demeurèrent trois mois dans un humble réduit, bien souvent dénués du nécessaire. Dieu néanmoins leur accorda la consolation de convertir leur hôte avec toute sa famille, ainsi qu'un

(1) Le P. de Mena était de Logroño et cousin germain du Fr. Alonso Navarrette, qui le précéda au martyre. Il était fils d'habit du couvent de Saint-Étienne de Salamanque. Envoyé aux Philippines, il fut chargé pendant quelque temps du ministère des Chinois.

(2) Le P. Thomas du Saint-Esprit ou de Zumarraga, était de la cité de Victoria en Biscaye et avait pris l'habit au couvent dominicain de la même ville. Il fut envoyé de là aux Philippines.

officier principal. Mais le prince négligeant de tenir sa parole, par la crainte de déplaire au Coubo, les religieux retournèrent à l'île de Codgiki.

Les Franciscains dès leur arrivée allèrent offrir leurs hommages à Daifousama et lui présentèrent une lettre du gouverneur espagnol avec des présents. Le prince fit paraître du déplaisir en voyant un aussi grand nombre de religieux venus sans son autorisation : néanmoins il finit par s'adoucir.

Quatre des religieux passèrent au Couanto, et avec la permission du prince, édifièrent à Yendo, à côté de leur église, un couvent et un petit hôpital. Le commissaire et ses autres compagnons demeurèrent à Méaco, et bâtirent un autre couvent dans la maison de Cosme Joya. Il y eut alors trois pauvres et humbles couvents de Franciscains, à Méaco, à Fouchimi et à Yendo.

Les Augustins partirent de Manille le 25 juin et arrivèrent le 12 août à Firando. Le P. de Guevara se rendit à Méaco pour visiter le P. Jérôme de Jésus, qui lui donna l'hospitalité, et lui obtint du souverain la permission de fonder un couvent au Boungo. Il revint alors dans cette contrée, et bâtit le couvent avec une église.

Pendant les premiers temps du séjour des Augustins au Boungo, l'un des trois navires partis de Manille pour la Nouvelle Espagne et nommé *le Saint-Esprit* fut obligé par les vents contraires d'aborder dans un port de Tosa à 20 lieues du Boungo. Les Japonais, selon l'usage du pays, se disposaient à s'en emparer. Guevara fit avertir le capitaine D. Lope de Ulloa, afin que celui-ci se mît en défense, pendant qu'il serait adressé requête à Daifousama. En même temps Ulloa fit partir par la métropole D. Alonso son frère et D. Antonio Maldonado, avec le P. D. Juan de Orozco, religieux augustin qui se trouvait comme passager à bord. On portait à Daifousama des présents considérables en soieries, contenus dans sept caisses. Cependant les Japonais du port faisaient languir les Espagnols, gardant à vue le navire, et n'y laissant pas rentrer les gens descendus à terre. Guevara, redoutant des violences plus graves, donna le conseil de faire embarquer par artifice les Espa-

gnols demeurés à terre, et de faire mettre à la voile. Pour accomplir ce dessein, le général jeta hors du navire les Japonais qui y faisaient la garde, et en tua quelques-uns. Au point du jour les Japonais de la ville accoururent avec un grand nombre de jonques et barrèrent l'entrée du port avec un cable de rotins. Mais le général fit descendre dans un esquif un nègre son esclave, et celui-ci réussit à couper le cable. Le navire embouqua dans le canal, coula avec son artillerie un grand nombre de barques, et fit un grand carnage des indigènes.

Cependant les envoyés avaient été favorablement reçus de Daifousama qui, ayant appris d'eux la vérité des faits, blâma ses sujets, et donna des saufs conduits aux Espagnols qui demeuraient encore, prescrivant de les faire partir par le premier bâtiment destiné pour les Philippines. Et, afin de prévenir le retour d'accidents pareils, il fit délivrer huit patentes identiques pour la sécurité des autres navires qui pourraient traverser les mêmes parages.

Les religieux augustins, en reconnaissance de la protection divine, mirent leur nouvelle église sous l'invocation du Saint-Esprit, et se livrèrent avec zèle à leur ministère, jusqu'à ce qu'un nouveau prince du Boungo, par l'instigation des bonzes, fit fermer les églises et devint persécuteur.

En même temps, les Pères de la Compagnie de Jésus continuaient à voir prospérer leurs travaux. Le souverain se montrant favorable, la plupart des princes imitaient son exemple. Les Pères étendirent donc leur apostolat dans le Foccocou, partie la plus septentrionale de l'empire, en Tchicougen et en Tchicoungo. Ils avaient été appelés à Firochima et s'étaient établis à Fouchimi, résidence de la cour; mais des persécutions troublèrent en partie ces succès et le nombre des nouveaux baptêmes ne fut que de 4,200.

Il y eut cette année un plus grand nombre de membres de la Compagnie que l'année précédente, par l'admission de seize novices qui furent établis à une demi-lieue de Nangasaki.

Le navire de l'année (il n'en était pas venu en 1601) amena onze membres de la Compagnie : cinq Pères, parmi lesquels

était le P. Spinola (1) et six scolastiques. Cette année même il partait de Lisbonne cinquante-huit religieux à la fois, sous la direction du P. Albert Laertio. Vingt-cinq étaient Portugais et les autres Italiens : cinq de ce nombre devaient être martyrs, les PP. Sébastien Vieyra, J. B. Zola, Antonio Rubino, Miguel Carvalho et Benoît Fernandez.

Dans le collége de Nangasaki et ses résidences, il y avait soixante membres de la Compagnie : vingt prêtres, seize novices, frères collégiaux ou coadjuteurs et soixante-deux catéchistes ; on baptisa neuf-cent quinze infidèles. La nouvelle église fut dédiée le jour des onze mille vierges, sous le vocable de l'Assomption de la très-sainte Vierge. Huit jours après cette dédicace, un incendie dévora plusieurs rues, en épargnant l'église et le collége. Les religieux partagèrent leurs faibles ressources avec les victimes du fléau. Peu après l'évêque fit transférer le séminaire à Arima où les édifices étaient plus vastes.

Les exercices du Carême furent très-édifiants ; on lut et on commenta le *Guide des Pécheurs*, imprimé en langue et en caractères du Japon.

Le vertueux Mimasaca, ancien officier de D. Augustin, passé au service du prince de Satsouma, étant venu à mourir, son corps fut transporté à Nangasaki. Comme il était la plus ferme colonne de la chrétienté du Satsouma, et que depuis deux ans on n'avait

(1) Le P. Carlo Spinola, fils d'Octavio Spinola, des comtes de Tassarolo, près de Gênes, avait été élevé sous les yeux de son oncle D. Philippe, évêque de Nola, puis cardinal. Le martyre du P. Rodolphe Aquaviva dans l'île de Salsette en 1583, décida sa vocation. Il entra dans la Compagnie de Jésus en 1584 à Nola, et partit pour le Portugal en 1595, afin de passer au Brésil et de là aux Indes. Après avoir séjourné longtemps à Bahia, à Portorico, dans la traversée de cette île aux Indes, auprès de Terceire, le bâtiment fut pris par les Anglais, et Spinola, fait prisonnier, fut ramené en Angleterre. Après sa délivrance il revint à Lisbonne, en janvier 1598. Il y demeura un an et ne put se rendre aux Indes qu'en 1599. Il avait fait au collége de Saint-Antoine la profession du quatrième vœu. En mars 1599 il s'embarqua avec dix-neuf autres missionnaires, comme supérieur de ceux qui étaient sur le même navire. Il dut faire d'assez longs séjours à Goa, à Malacca et à Macao. Dans cette dernière ville il exerça le ministère avec de grands fruits, et comme il dessinait habilement, il fut chargé de tracer le plan de la nouvelle église, dédiée à l'Assomption de Notre-Dame et qui devait remplacer celle qui venait d'être incendiée (cette église est celle qui périt par le feu en 1834). Enfin, il put arriver au terme de ses désirs, et aborda à Nangasaki en 1602.

pu visiter cette province, en raison de la guerre entre le Satsouma et la Tenca, un Père japonais nouvellement ordonné y fut envoyé pour consoler les chrétiens. Il fut reçu comme un ange du ciel; il administra les divins sacrements à tous ces fidèles si fermes dans la foi.

On fit part à ce Père d'un merveilleux prodige survenu peu de temps auparavant. Un chrétien venu du Fingo, tombé gravement malade, se trouvait à l'article de la mort; sa femme et ses parents infidèles lui demandèrent de permettre qu'on invoquât en sa faveur les Fotokes, au moyen de certaines cérémonies. Il refusa d'abord, puis, vaincu par leurs obsessions, il finit par consentir. Les cérémonies se firent et l'état du malade empira. Alors survint un ami chrétien qui reprit sévèrement le moribond; celui-ci conçut un vif repentir de sa défaillance, mais n'ayant point de prêtre à qui se confesser, il craignait de ne pouvoir obtenir le pardon de Dieu. L'ami lui conseilla d'avoir confiance en la divine miséricorde, ajoutant que par une vraie contrition il obtiendrait son pardon. Le malade s'excita de toutes ses forces à une contrition sincère, protestant qu'il mourait chrétien et pénitent; et il expira. Les chrétiens lui rendirent les derniers devoirs. Dieu permit alors, pour la manifestation de cette pénitence et la consolation des fidèles, que le défunt, placé dans le cercueil, en présence d'une sainte image, se relevât sur son séant, en joignant les mains dans l'acte de la prière, et en remuant les lèvres sans prononcer aucune parole : il demeura quelque temps ainsi; et puis, fermant les yeux et inclinant la tête sur ses mains jointes, il se recoucha dans le cercueil et y demeura mort. Les chrétiens comprirent alors que la contrition de cet homme avait obtenu grâce. Le Père entendit de nombreux témoignages qui lui confirmèrent la vérité du fait.

Il se fit cette année encore une mission très-consolante aux îles de Goto.

Dans les alentours de Nangasaki s'était introduite une pieuse coutume de la part des enfants, qui chantaient dans les chemins la doctrine chrétienne et la rendaient ainsi familière aux païens eux-mêmes.

Dans la seigneurie d'Omoura, cinq Pères et six frères donnaient leurs soins à une chrétienté florissante qui comptait 22,000 individus en âge de se confesser. Les communions étaient très-nombreuses, surtout au temps des Jubilés. L'on ne saurait exprimer à quel point ces fidèles étaient zélés dans le service divin, et en général ceux qui approchaient du sacrement eucharistique se conservaient si purs que le confesseur ne trouvait que très-rarement des chrétiens en état de péché mortel (1). Il y eut cent quatre-vingt-cinq baptêmes d'infidèles venus d'autres provinces (2).

En Arima se trouvaient trente-six membres de la Compagnie. Le séminaire ayant été transféré dans la cité, les séminaristes qui étaient au nombre de plus de cent, et les catéchistes allaient toutes les semaines enseigner la doctrine dans chaque chrétienté et concouraient à la solennité des funérailles. L'évêque était venu célébrer pontificalement la première messe

(1) De même que le divin Sacrement, qui leur donne la force de vivre saintement, il les pénètre aussi du désir de ne pas manquer de le recevoir, lorsque cela leur est permis. C'est pourquoi la coutume étant, durant les cités et dans les résidences, de communier plusieurs fois durant l'année, cette année même, à cause de la stérilité qui avait été universelle au Japon, un Père ayant dit à quelques chrétiens, dont la résidence était éloignée, de ne pas employer plusieurs jours pour venir d'aussi loin se confesser et communier; mais plutôt de travailler pour gagner leur subsistance, leur promettant d'aller aussitôt après l'Assomption de Notre-Dame visiter leur contrée pour administrer à tous ceux qui le désireraient le divin sacrement de l'Eucharistie; ils répondirent que par cela même que l'année était malheureuse et insuffisante pour l'aliment corporel, ils voulaient recevoir l'aliment spirituel et maintenir leurs âmes dans la paix ; c'est pourquoi ils n'aimaient pas un si long retard, et ne voulaient pas attendre. (Annua di 1603, p. 27.)

(2) Parmi les faits édifiants racontés par nos auteurs, nous citerons le suivant : A l'époque des guerres entre le Figen et Omoura, un enfant de trois ou quatre ans, baptisé, avait été emmené en esclavage : en grandissant, il perdit la foi. Mais Notre-Seigneur ne l'avait point oublié. Cet enfant ayant été atteint d'une infirmité (la rogne) qui le rendait un objet d'horreur, et son maître le voyant tout infirme et impotent, le chassa de sa maison, afin qu'il allât chercher sa subsistance ailleurs. L'infortuné reprit alors le chemin de son pays; il y retrouva sa mère vivante. Celle-ci, le voyant en un si déplorable état, se préoccupa avant toute chose de le faire confesser, et pendant huit jours que le missionnaire résida dans son village, elle prenait son fils sur ses épaules et le portait une fois le jour à l'église : étant bien instruit, l'enfant se confessa, et termina presque immédiatement sa douloureuse existence. (*Ibid.*)

dans la magnifique église élevée par le prince le jour de Notre-Dame, appelé fête de l'O (1), et il conféra le sacrement de la Confirmation à dix mille chrétiens au moins. Le Père visiteur demeura presque toute l'année dans le district d'Arima. Les enfants venaient tous les jours entendre la doctrine : ils avaient appris les points principaux, non-seulement en japonais, mais en latin, et un certain nombre de psaumes qu'ils chantaient tous les jours à plusieurs parties.

Il y eut dans Arima trois cent soixante-dix baptêmes d'étrangers.

Les îles d'Amacousa, du domaine de Chimandano, ayant été grandement éprouvées par la famine, d'abondantes aumônes y furent envoyées.

Chimandano, ayant fait construire une nouvelle forteresse à Chiki, et transféré dans cette place une population entière, fit donner un emplacement favorable pour construire une nouvelle église, et fit remettre aux Pères une somme suffisante pour les travaux.

Dans différentes parties de cet État, l'on éleva six églises, notamment à Canzousa, à trois lieues d'Arima.

L'évêque et le Père visiteur résidant à la proximité du Fingo, dans lequel sévit cette année une persécution violente, se trouvèrent en mesure de consoler et d'encourager les confesseurs par des lettres et par l'envoi de livres de piété.

Les officiers chrétiens du Fingo souffraient cruellement, dénués du nécessaire et vivant sous des toits de paille avec leurs familles. Quelques-uns d'entre eux écrivirent aux missionnaires des lettres admirables : Jean Naito Findenocami, ancien prince d'un État, exilé depuis, accueilli par D. Augustin et devenu son député auprès de l'empereur de Chine durant plusieurs années, écrivit au P. Provincial que tous ses compagnons s'estimaient heureux de pouvoir imiter les saints martyrs, et qu'il pleurait lui-même en pensant que d'aussi vils pécheurs que lui et ses compagnons pourraient être les prémices de l'immolation. Oumimedono, fils de Findenocami, écrivait à d'autres chrétiens,

(1) La fête de l'Expectation de la très-sainte Vierge (18 décembre), ainsi nommée d'après les usages du diocèse de Tolède.

appelant les persécuteurs des démons visibles, et il ajoutait : « Le bon armurier éprouve et purifie le fer dans la fournaise ; la partie inférieure se convertit en poussière et en cendres, et la meilleure s'affine et devient parfaite : ainsi fera Dieu Notre-Seigneur, et les chrétiens éprouvés se transformeront en des créatures parfaites. » Et dans une autre lettre il disait : « Il me semble que j'imite le bon larron, qui, donnant et faisant si peu, néanmoins a gagné les biens éternels (1). »

Oumimedono s'affligeait encore de voir la faiblesse de plusieurs qui attachaient tant de prix aux biens temporels, et aimaient si chèrement leurs femmes et leurs enfants que pour leur amour ils abandonnaient la foi. Mais une femme d'entre ces fidèles élevait le sentiment contraire jusqu'à l'héroïsme, quand elle se reprochait d'avoir compassion de son fils, demeuré comme otage, puisque ce jeune homme y trouvait l'occasion de souffrir pour Jésus-Christ.

La fureur de la persécution dura près de six mois, et lorsqu'il ne restait plus qu'à faire des martyrs, Canzouye s'arrêta de peur d'être censuré par la cour. Il permit donc à ses vassaux chrétiens de sortir de la province et ceux-ci s'acheminèrent vers l'exil, tout en regrettant la mort. La plupart se rendirent à Nangasaki, et plus tard leur admirable exemple encouragea puissamment les fidèles d'Amangoutchi, lorsque Moridano s'en fit le persécuteur. L'un des principaux d'entre eux, Jorge Dgiafenjidono fut fait gouverneur de la principale forteresse du Tacacou, et Jean Naito Findenocami fut admis dans le service immédiat de D. Protais d'Arima. L'évêque et la Compagnie secoururent généreusement les exilés et dépensèrent en leur faveur plus de sept cents cruzades.

Les lieutenants de Canzouye avaient aussi persécuté vivement les chrétiens d'Yachchiro et ceux des parties du Boungo possédées par leur seigneur, et ils avaient fait signer par quelques-uns des actes d'apostasie. Plusieurs de ceux qui avaient ainsi failli se relevèrent et écrivirent à l'évêque pour demander une pénitence ; et ils se rétractèrent devant les gouverneurs,

(1) Voir ces belles lettres. Annexes 5 et suiv.

firent abandon des rentes qui leur avaient été laissées, et allèrent à Arima vers le temps de Pâques, pour être réconciliés.

Dans les quatre maisons de la contrée de Méaco se trouvaient quinze membres de la Compagnie ; dans les deux maisons de Méaco même il y eut neuf cent-soixante baptêmes, et parmi les néophytes étaient de très-nobles personnages, quoique actuellement en exil, et une dame noble qui avait été l'une des épouses de Taicosama, et qui, après la mort de ce prince, s'était mariée à Méaco. Cette dame, consumée de phthisie et qui était sur le point d'accoucher, promit à Dieu de se faire baptiser ainsi que son enfant, si sa délivrance était favorable. Elle enfanta heureusement, tint doublement parole, et mourut peu de temps après. Julia, qui avait baptisé cette dame, fut dénoncée à Daifousama par un bonze, chef de la secte d'Amida, comme une ennemie acharnée et une persécutrice de la religion d'Amida, parce qu'elle convertissait et baptisait les dames nobles à l'insu et contre la volonté de leurs maris. Daifousama donna l'ordre de punir Julia. Celle-ci, par le conseil du P. Augustin, quitta le pays et se rendit à Arima, où la princesse Dona Justa l'accueillit avec honneur.

Saichodono, prince de Vacasa, reçut également le baptême. Chourindono son frère, prince de Tango, était déjà chrétien, et l'on pouvait concevoir de grandes espérances pour les États de ces deux princes.

Un plus grand nombre ne se convertissait pas, malgré leurs convictions, afin de ne pas transgresser la loi de Taïco, renouvelée depuis peu par Daifousama, et qui interdisait aux nobles de se faire chrétiens ; et à cause du serment idolâtrique que le seigneur de la Tenca faisait prêter à ses principaux officiers. Ainsi Figendono, prince de trois États dans le Nord, invita sa mère et ses sœurs à aller entendre la doctrine, et il disait qu'étant lui-même un adolescent il ne se faisait pas baptiser encore, mais qu'il n'y avait réellement d'autre voie pour aller au ciel que la voie enseignée dans l'Évangile : les deux dames suivirent ses conseils et se montrèrent disposées à devenir chrétiennes.

Une grave querelle s'éleva un jour dans le palais impérial entre deux des premiers seigneurs de l'empire, Jetchoundono, prince de Bougen et Canzouyedono, gouverneur de Nangasaki. Ce dernier s'était permis de blâmer Jetchoundono pour avoir accueilli dans ses États les Pères de la Compagnie et leur avoir accordé de nombreuses faveurs, et il se répandit en invectives contre les chrétiens. Le prince de Bougen, courroucé de l'audace de Canzouyedono, réfuta ses raisons et loua vivement les chrétiens. Les deux adversaires s'échauffèrent à ce point que Jetchoundono mit la main à son épée, et il s'en serait suivi quelque scène de carnage sans l'entremise d'un des principaux seigneurs qui parvint à apaiser les rivaux.

Cette année mourut pieusement Sacondono, fils aîné de Ghenifoïn, que son père avait exilé pour s'être fait chrétien. Des obsèques solennelles lui furent faites à l'église, par les ordres de Paul Chougendono son frère, également chrétien; mais Ghenifoïn fit remettre le corps aux bonzes, qui l'ensevelirent avec leurs cérémonies idolâtriques. Une riche aumône offerte par Chougendono fut distribuée aux pauvres, ce qui édifia singulièrement les païens. En effet, les bonzes agissaient bien différemment et s'enrichissaient sans mesure. On l'avait vu récemment quand un bonze nommé Nagatocouhò, l'un des six principaux du fameux monastère d'Atango, voisin de Méaco, mourut et laissa seulement en or deux cent vingt mille écus, s'étant fait, avant de mourir, transporter devant ses trésors afin de les contempler une dernière fois.

Chougendono confessa noblement sa foi lors des obsèques de son père, quand, en présence de toute la noblesse et de trois ou quatre mille bonzes, il rejeta avec horreur des insignes idolâtriques qui lui étaient offerts.

De Méaco, l'on fit une mission aux provinces du Nord, trois desquelles étaient le domaine de Figendono. Juste Oucondono, qui était au service de ce prince, avait sollicité cette mission et pourvu aux dépenses du missionnaire. Figendono lui-même se montra très-bienveillant et raconta au Père qu'il tuait sans scrupule à coups d'arquebuse les renards, consacrés dans les idées des païens au Cami Inari: chose extraordinaire pour un

seigneur japonais, car les seigneurs sont pour la plupart très-dévots à toutes ces chimères.

Il fut fait une autre mission à Firochima dans l'Aki, l'une des deux provinces de Foucouchimandono. L'épouse de ce prince étant gravement malade et sur le point d'accoucher, on avait multiplié les vœux et les prières à une fameuse idole représentant une femme Coréenne, dont le temple était dans une île, à cinq lieues de Firochima, et qui était la divinité tutélaire de la province (1). Rien ne valut, et l'infortunée païenne succomba dans les douleurs de l'enfantement, pour le discrédit des Camis et des Fotoques japonais. Il y eut cent cinquante baptêmes.

Quatre membres de la Compagnie résidaient à Osacca ; ils commencèrent à abattre la résistance des habitants captivés par les bonzes et rebelles à la grâce, et ils baptisèrent quatre cents infidèles. Plusieurs bonzes étaient du nombre et ils entreprirent eux-mêmes la conversion de leurs anciens disciples.

Daifousama ayant transféré sa résidence d'Osacca à Fouchimi, et les princes y ayant chacun leur palais et y séjournant pendant une grande partie de l'année, les Pères désiraient y avoir une demeure et ils y réussirent cette année même : deux Pères s'y établirent et baptisèrent soixante-dix personnes. Plusieurs des seigneurs, ignorants d'abord et dédaigneux de ce qu'ils ne connaissaient point, commencèrent à aller entendre les prédications ; la bonne vie des chrétiens et leur constance au milieu des épreuves servirent à autoriser la religion chrétienne : beaucoup auraient demandé le baptême sans les soupçons causés au souverain par la venue des religieux de différents ordres.

La résidence de Bougen comptait quatre missionnaires ; ceux-ci baptisèrent trois cents personnes. L'on célébra le troisième anniversaire de la mort de D. Gracia, plus solennellement encore que les deux précédents.

Facata, métropole du Tchicougen, l'une des plus anciennes cités du Japon et la première du Chimo, ou des provinces in-

(1) Ce temple était magnifique et bâti avec art, de telle sorte qu'à la marée haute il semblait reposer à la surface des flots. (Annua di 1603, p. 87.)

férieures avait eu une maison de la Compagnie et un missionnaire à résidence fixe jusqu'en 1575, époque où D. Francisco de Boungo perdit le Tchicougen et où la ville elle-même fut incendiée. La ville avait été rebatie en 1590, lorsque Taïcosama eut conquis les provinces méridionales. Il s'y trouvait deux mille chrétiens ; mais depuis longtemps il ne pouvait y exister de missionnaire. Cette année Cainocami donna un terrain considérable pour bâtir une maison ; mais, malgré sa déférence envers Soiemandono son oncle, excellent chrétien qui avait sollicité la concession, et aussi son désir de complaire à Cambioïndino son père, favorable à la religion, il n'osa pas enfreindre la défense de Daifousama et imposa cette réserve qu'il ne serait point bâti d'église ou de maison ayant l'apparence d'édifices chrétiens, et que dans les conversions et dans l'exercice du culte on serait d'une prudence extrême, de manière à ne pas donner sujet aux dénonciations des païens. Cependant les bonzes effrayèrent ce prince, qui obligea les Pères à se retirer pour un temps à Akizzouki, domaine propre de Soiemandono, et dont Najima, située à trois lieues de Facata, était la forteresse : mais Soiemandono finit par obtenir leur retour, et la résidence fut fondée sans bruit. Acachicamon et ses trois cents compagnons, venus de Méaco et du Bigen, étaient les exemples de cette chrétienté. Il s'y fit quatre cents baptêmes. Les enfants des chrétiens qui jusqu'alors apprenaient à lire et à écrire dans les écoles des bonzes, au préjudice de leurs âmes, parce qu'il n'existait pas d'autres écoles, purent venir à la maison de la Compagnie et apprendre avec les éléments de leur langue les prières chrétiennes et la règle des mœurs.

Les missionnaires de Facata étendirent aussi leurs soins aux chrétiens de Coroume et de Dgianagawa, forteresse principale du Tchicoungo : le seigneur de cette forteresse donna un emplacement pour une résidence.

A Amangoutchi s'éleva encore une tempête, suscitée par les bonzes. Ceux-ci persuadèrent à Morindono que toutes ses disgrâces étaient résultées de ce qu'il avait autorisé les Pères à résider sur ses domaines, et que, s'il ne les exilait pas, il perdrait encore les deux provinces qui lui étaient laissées. Il

ne fut pas difficile de troubler un esprit aussi superstitieux, et Morindono envoya de la cour l'ordre d'exiler les religieux et de faire apostasier les chrétiens. Mais le gouverneur temporisa, les missionnaires tinrent fermes, et Morindono finit par s'apaiser. Une autre fois les bonzes ayant, en présence de Daifousama, dénoncé les missionnaires comme se montrant dans les places qui leur étaient interdites, et Daifousama ayant prescrit une enquête, Morindono s'effraya de nouveau et donna des ordres plus sévères. Le Père cédant à l'orage s'éloigna encore.

Le plus zélé chrétien de Facata était Bougendono, l'un des principaux officiers de Morindono et le descendant d'un illustre guerrier des temps anciens, nommé Coumagaye. Plus d'une fois il exposa sa vie en confessant la foi, et son héroïsme sauva les autres fidèles.

La Compagnie de Jésus avait vu mourir au mois de mai le Père Francisco Mogavaro, napolitain, âgé de quarante-huit ans, et qui avait vingt-trois ans de religion et seize de résidence au Japon. Il faisait partie de la mission de Méaco. Envoyé au Chimo pour rétablir sa santé, il mourut en mer, entre le port de Chimonoseki et la province de Bougen.

La Compagnie avait aussi perdu l'un de ses protecteurs d'Europe les plus éminents, D. Theotonio, archevêque d'Evora. D. Theotonio était fils de D. Gemez, quatrième duc de Bragance et de D. Joanna de Mendoça : il était né à Coimbre le 2 août 1530. Il avait été novice dans la Compagnie de Jésus à Rome durant plusieurs années. Sa santé délicate ne lui ayant pas permis de faire profession, il conserva toujours l'affection la plus tendre envers la Compagnie. Il accepta le soin d'une humble paroisse au milieu des montagnes, et y demeura longtemps ; il passa ensuite à Salamanque où il vécut en prêtre très-régulier et ami de l'étude. Coadjuteur en 1578, du cardinal D. Henri, cousin germain de son père, et archevêque d'Evora, il devint titulaire du siége le 7 décembre de la même année, par l'accession du cardinal au trône de Portugal. Il fut un des plus grands évêques de sa patrie. Il était exemplaire dans sa propre vie, éminent administrateur, et en même temps charitable et aumônier au plus haut degré. Il savait employer les ordres reli-

gieux pour servir d'auxiliaires à son clergé séculier, et accomplit ainsi d'admirables œuvres. Il accueillit avec une distinction singulière les jeunes ambassadeurs japonais de 1585, et à leur départ les combla de présents. Il prit soin aussi de faire recueillir et publier les lettres des missionnaires de la Compagnie de Jésus au Japon. Cet important recueil qui contient les relations de quarante années, de 1549 à 1588, fut imprimé à Evora en 1598. D. Theotonio étant allé à Valladolid pour traiter avec le roi Philippe III de la question du pardon sans réserve sollicité par les juifs, pardon que pour des motifs très-graves l'archevêque estimait devoir être refusé, il vit cette grave affaire conclue selon ses conseils, et il allait revenir en Portugal quand il fut atteint d'une apoplexie à Valladolid même, et succomba le 29 juillet 1602 (1).

(1) Relaçam summaria da vida do Ill. e Rev. S. D. Theotonio de Bragança, IV arcebispo de Evora, relatada por Nicolao Agostinho, seu capellao. Evora, 614, 4°.

Nota. Nous recevons d'Espagne en ce moment même une copie de la traduction authentique, en portugais, de l'un des documents cités à la p. 56; et nous nous empressons d'en donner ici la traduction française. La pièce portugaise a été copiée dans les archives de l'Académie royale de l'histoire, où sont déposés les immenses trésors de l'ancien collége de la Compagnie de Jésus à Valence :

« Lois édictées pour être observées au Japon à l'égard des marchands étrangers. — Si quelque navire étranger est obligé, par les mauvais temps, d'aborder dans un royaume ou dans un port du Japon, nous ordonnons que, quels que soient ces étrangers, il ne soit enlevé rien absolument de ce qui leur appartiendra et qu'ils auront apporté sur leur navire. — De même, nous défendons rigoureusement que dans l'achat et la vente des objets apportés sur leur navire, on use à leur égard d'aucune violence; et s'il ne convient pas aux marchands de ce navire de demeurer dans le port où ils ont abordé, ils pourront passer dans tout autre port qui leur conviendra, et y acheter et vendre en toute liberté. — De même, nous ordonnons d'une manière générale que les étrangers puissent habiter dans le Japon en quelque partie qu'ils le désireront, mais nous leur interdisons rigoureusement la promulgation de leur loi. — Donné en la 9e lune de la 7e année de l'ère Keichô (sceau royal rouge) à D. Pedro de Acunha. — Comme il est nécessaire, pour le bien de la chrétienté du Japon, de donner authenticité à une traduction du décret ci-dessus que Daifousama, souverain universel du Japon, a concédé à la requête de certains Espagnols demeurés au Japon et provenant d'un navire des Philippines, qui se rendait à la Nouvelle-Espagne et qui aborda en détresse à un port du Japon, dans la province de Tosa, en l'année 1602, et dont le capitaine était D. Lope de Ulloa : le très-illustre et révé-

rendissime seigneur dom Luis Cerqueira, évêque du Japon, a ordonné de faire collationner avec soin par des personnes instruites et versées dans les deux langues, la traduction en langue portugaise de ce décret rédigé en caractères et en langue du Japon : et la traduction a été jugée correcte et fidèle. — En foi de quoi, et ainsi que ce qui précède est la copie du décret que Daifousama, souverain du Japon, a octroyé auxdits Espagnols des Philippines, le seigneur évêque a ici signé. Moi, Francisco da Costa, notaire ecclésiastique de cet évêché du Japon, ai fait faire la transcription et ai signé avec le seigneur évêque. (Ont signé en original), l'évêque du Japon. Francisco da Costa.

CHAPITRE V

1603 (1).

État temporel. — Mariage de Fideyori. — Daifousama créé Coubosama. — Sa merveilleuse politique. — Apothéose de Taïcosama. — Incendie de l'idole Daibout. — État de la religion chrétienne. — Persécution au Fingo. — Subsides du Souverain-Pontife et du roi d'Espagne. — Capture du navire de l'année. — Charité des Japonais et du Coubosama lui-même. — Franciscains. — Augustins. — Dominicains. — Martyre, au Fingo, de Jean Minami, Simon Taquenda et leurs familles. — Autres détails concernant la religion.

En septembre 1602 Fideyorisama, fils de Taicosama, âgé de 12 ans, avait épousé la petite fille de Daifousama, fille de son fils aîné. Dans cette occasion Daifousama fit de grands présents au jeune prince, et accrut considérablement son revenu. D'autres alliances ménagées habilement rattachèrent les plus grands personnages à la famille de l'usurpateur.

Au commencement de l'hiver, Daifousama, malgré son âge (il avait plus de soixante ans) et les rigueurs du climat, revint du Couanto à Méaco, pour recevoir de la main du Daïri, souverain naturel et légitime de l'empire, la dignité de Coubosama, c'est-à-dire de généralissime, supérieure à celles de Couambacoudono et de Taicosama (2).

Une paix universelle régnait dans l'empire. Guerrier sans rival, et politique non moins excellent, le Coubosama s'était fait craindre et en même temps s'était fait aimer ; car il était ami de la justice, et éloigné de répandre le sang. Tous les princes lui rendaient hommage, et sa modération dans le pouvoir, chose rare au Japon, où le domaine des seigneurs

(1) Mat. Couros. Annua del 1603. Roma, 1608, 8°. — Gloriosa morte. — Guerreiro, 1604 et 5 (faits de 1603). — Aduarte, l. I, c. LV. — Orfanel. — Sicardo. — S. Maria. — J. de la Concepcion. T. IV.

(2) Dans la huitième année du Nengo *Nei-Tchô*, Minamotono Yeyas devint *Chôgoun*, et Fide-Yori fut nommé Nadaisin. (Ann. des Daïris. Supplément. — Éd. de Klaproth.)

est si rigoureux et si absolu, maintenait l'état dans un juste équilibre.

Ses immenses richesses servaient aussi d'auxiliaire à sa politique. Des mines d'argent et d'or découvertes sous son règne, dans la province de Sando, lui rendaient chaque année plus de quinze cent mille cruzades. Il avait déclaré de son domaine toutes les mines anciennement découvertes, et celles à découvrir. Dans les occasions solennelles il exigeait de la part des seigneurs des présents considérables. Les trésors amassés par toutes ces voies augmentaient encore sa puissance.

Il traitait avec les plus grands égards Fiudeyori et sa mère la Mandocorosama, ou épouse principale de Taicosama, à cause du profond souvenir que les seigneurs gardaient de leur ancien souverain : et il allait souvent en personne visiter le jeune prince à Osacca. Il fit plus, et pour complaire aux seigneurs, sans rien abandonner de sa propre autorité, il entreprit d'exalter la mémoire de Taicosama, en célébrant son élévation au rang des Camis, dans le degré de nouveau Fatchiman, ou dieu des batailles.

Le temple édifié pour le nouveau dieu fut le plus magnifique de tout le Japon ; on l'inaugura par des cérémonies splendides, et une fête annuelle y fut instituée comme pour les autres Camis. Dans cette occasion des aumônes considérables furent distribuées aux pauvres, la nation japonaise étant naturellement aumônière, et solennisant ses fêtes et surtout les funérailles par d'immenses libéralités.

Le Coubosama se proposait aussi par cet illustre exemple de se préparer à lui-même les honneurs d'une apothéose. Un pareil orgueil était l'effet des prospérités temporelles, et faisait voir que la pensée divine n'habitait point le cœur du souverain. Ce prince était, d'ailleurs, assez peu favorable, et l'on pouvait dire contraire à la religion chrétienne : mais il la ménageait dans un intérêt de politique et de commerce. En même temps il éprouvait pour les bonzes une aversion profonde.

Les cultes idolâtriques se propagèrent néanmoins sous son règne, par l'effet des profusions de la Mandocorosama. Cette princesse et son fils faisaient restaurer tous les anciens

temples et en édifiaient de nouveaux. Ils firent élever de somptueux portiques dans le temple du Daibout. Ce temple magnifique, ouvrage de Taicosama, qui l'avait dédié à Chaca, s'élevait au centre de Méaco. On y voyait une monstrueuse idole de la fausse divinité (1). Dieu ruina dans quelques instants cette machine immense. Déjà dans un tremblement de terre, peu d'années auparavant, le ventre de l'idole s'était entr'ouvert et rompu. Un nouveau désastre, arrivé le 16 janvier (2), acheva la ruine : on avait entrepris de revêtir de bronze l'idole tout entière, et l'on ne s'aperçut point que le métal liquide pénétrait par des fissures, et embrasait les bois intérieurs. L'incendie se communiqua de l'idole aux parois, et sous l'influence du vent d'ouest dura trois jours entiers, consumant tous les édifices de ce temple et ceux d'un temple voisin, résidence du grand-prêtre des Yammabousis.

Le décret de Taicosama, qui défendait aux seigneurs d'embrasser la loi chrétienne, n'était point officiellement abrogé; mais le Coubosama fermait les yeux, laissant les chrétiens libres dans leurs croyances, sans éclat de leur part, et dans les termes d'une sage prudence. Lui-même secourut dans leur besoin les Pères de la Compagnie.

La foi de Jésus-Christ étendait partout son domaine; ce n'était plus seulement l'Occident, mais les provinces du Couanto et celles de l'Orient qui ressentirent le feu vivifiant du Verbe divin. L'Église japonaise, fondée sur la pierre vive de la foi, croissait tous les jours en ferveur. De grands exemples rappelaient les vertus des chrétiens primitifs. Les païens édifiés à la vue des fidèles, et surtout des ministres de Jésus-Christ, si différents des bonzes, ne pouvaient s'empêcher de dire : *Digitus Dei est hic!* Il y eut en 1603 dix mille nouveaux baptêmes.

(1) Sur une rose ou lotus de cent soixante-sept palmes de circuit, se trouvait l'idole, assise et les jambes croisées, à la façon japonaise. D'un genou à l'autre on comptait cinquante palmes, et d'une épaule à l'autre, trente-cinq palmes : par là l'on peut juger des autres proportions. On avait à grands frais apporté des bois de tout le Japon. L'idole avait une charpente intérieure, et la surface était revêtue du vernis ou stuc, appelé *ourochi*. Le ventre nu, selon l'usage, était doré, et Taïcosama y avait fait employer plus de 90 livres d'or.

(2) Dans la septième année du Nengo Dei-tchô. (*Annales des Dairis*. Suppl.)

De puissants princes étaient ouvertement favorables. Tels étaient Figendono, seigneur de trois États vers le nord, et Foucouchima Taichi, petit-fils de Taicosama, seigneur de deux États. Ces deux princes n'avaient point de missionnaires dans leurs domaines, en raison de la pénurie d'ouvriers apostoliques et du défaut de ressources pécuniaires; mais tous les ans on y faisait des missions. Nangawoca Jetsoundono, prince du Bougen et d'une partie du Boungo, avait un Père et deux Frères, dans Cocoura, sa principale place et sa résidence. Auprès de Méaco, les deux fils de Jetsoundono, chacun seigneur d'un État, étaient baptisés ainsi que leurs femmes, mais en secret à cause du Coubosama. Le prince de Tchicougen était très-bienveillant. La plupart des seigneurs qui ne se convertissaient pas, ne résistaient à la vérité que pour ne pas renoncer à leur vie de licence.

Il y avait alors au Japon cent dix-neuf religieux de la Compagnie de Jésus, cinquante-trois Pères, et soixante-six Frères, répartis dans deux colléges, deux maisons et dix-neuf résidences.

Le navire de l'année ayant été pris par les Hollandais en rade de Macao, les missionnaires, s'inclinant devant les desseins de la divine Providence *qui donne l'aliment à toute créature*, diminuèrent considérablement leurs vivres, et acceptèrent de la main du Seigneur l'occasion d'exercer la sainte pauvreté. Le plus amer était de renvoyer quelques-uns des élèves, et de ne pouvoir continuer l'assistance à plusieurs bons chrétiens, autrefois bienfaiteurs de l'Église, et que leur exil volontaire, pour la foi de Jésus-Christ, avait réduits à la misère absolue. D'autres aussi, que tyrannisaient leurs seigneurs gentils, et qui ne pouvaient acquitter un impôt d'une demi-pièce d'argent, se voyaient obligés de livrer leurs enfants pour être esclaves. C'était une cause perpétuelle de douleur. Cependant Dom Jean, seigneur d'Arima, et le seigneur d'Omoura vinrent généreusement au secours des Pères.

Nangasaki, ville entièrement chrétienne et qui s'accroissait tous les jours, renfermait seule trente-trois membres de la Compagnie. Outre l'église des Pères, il y en avait trois autres

dans la ville. Aux fêtes on y voyait un concours admirable, et les portes étaient assiégées dès avant le jour. Les Japonais accouraient en foule aux prédications et montraient un grand zèle pour les pénitences. L'exemple des vertus chrétiennes donnait une grande opinion de notre foi aux gentils venus dans la ville pour leurs affaires, et qui, vivement attirés par une inspiration céleste, se sentaient bientôt convertis.

Dans la dépendance du collége étaient trois résidences occupées par trois Pères et trois Frères : douze églises nouvelles s'étaient élevées dans les environs. A six mille de Nangasaki se trouvait l'église de Saint-Laurent, confiée au vieux chrétien Antoine, privilégié de Dieu pour la guérison des malades : il n'y employait d'autre médecine que l'eau bénite, en même temps qu'il récitait trois *Pater* et trois *Ave*.

Le collége et séminaire d'Arima renfermait vingt membres de la Compagnie. D. Jean d'Arima et Justa sa femme étaient pleins de zèle pour la religion et secondaient admirablement les missionnaires.

Huit résidences dépendaient du collége d'Arima, et étaient habitées par quatorze membres de la Compagnie.

L'État de Fingo, domaine de Canzouyedono, n'avait point de Père : on le visitait de temps à autre. Un chrétien qui avait prêché fut mis en prison. La clameur populaire obtint sa délivrance, mais il dut perdre tous ses biens, et aller en exil. Un autre qui avait apostasié mourut peu de jours après, ayant obtenu la grâce de se repentir : sans cesse il répétait les noms sacrés de Jésus et de Marie, et contemplait dans son agonie l'image du bon Jésus, se recommandant à ce même Sauveur qu'il avait trahi si misérablement (1).

La maison et résidence d'Omoura renfermait onze membres

(1) A Tadgiro, lieu tout peuplé d'Icochous, Léon, fervent chrétien, refusa de contribuer à des dons superstitieux qui devaient être offerts à une idole, réputée tutélaire contre l'incendie. Le gouverneur le fit saisir et le condamna à mort. Léon demanda ses enfants pour les bénir; mais sa femme les lui refusa pour ne point l'émouvoir et le laisser tout entier aux pensées divines. Elle lui dit que la vue des enfants, au moment de la mort, attendrissait d'ordinaire, et troublait le cœur des parents; et que devant mourir pour une cause

de la Compagnie. Toute la population était chrétienne, et d'une ferveur admirable : quatre églises nouvelles s'étaient élevées. L'une d'elles était une des trois principales de la Compagnie au Japon. D. Sanche d'Omoura servait les missionnaires de tout son pouvoir.

Dans les trois contrées de Nangasaki, d'Arima et d'Omoura, qui étaient les trois plus anciennes chrétientés de l'empire, la religion était libre et prospère. L'Évêque y résidait ordinairement, et les principaux établissements se trouvaient dans ces territoires.

Le culte divin y avait un grand éclat, et produisait un bien infini. Les confréries du Très-Saint-Sacrement, de Notre-Dame, de l'Annonciation et de la Miséricorde étaient florissantes.

Dans les deux séminaires étudiaient plus de trois cents jeunes gens natifs du Japon ; la Compagnie entretenait encore à ses frais tous les dogiques ou catéchistes, et les serviteurs des églises. C'était un nombre d'environ huit cents personnes, sans parler des pauvres que l'on assistait abondamment.

La Compagnie n'avait alors d'autres ressources que les aumônes envoyées par le Souverain Pontife, et celles que Sa Majesté le roi Philippe III faisait adresser des Indes; mais ces deux subsides étaient mal payés ou ne l'étaient point (1). Le montant en devait être transmis par la voie de Chine, et était converti pour une part dans le capital de la cargaison du navire annuel, avec l'approbation de Sa Sainteté le Pape Grégoire XIII, qui l'avait permis afin que les missionnaires pussent

aussi sainte, il lui fallait laisser jusqu'au souvenir de ses enfants et de sa femme, et ne penser qu'au divin Seigneur, pour l'amour duquel il allait donner sa vie. On obtint la grâce de Léon, qui fut exilé.

(1) La chambre apostolique faisait transmettre par le Nonce apostolique de Madrid au gouverneur général des Philippines le don de Sa Sainteté : le roi d'Espagne se servait de la même voie. Nous avons trouvé dans les archives de l'Académie royale de l'histoire, parmi les pièces provenant du collége de la Compagnie de Jésus à Valence, le relevé des dons des Souverains-Pontifes à partir de l'année 1604. Nous y constatons qu'en l'année 1606 rien ne fut envoyé; en 1608, il se trouve mille ducats seulement; en 1610, 2 mille ducats; en 1611, mille ducats. Plus tard le payement devint un peu plus régulier. Nous n'avons pas de données précises quant à l'acquittement des dons royaux.

accroître ainsi, jusqu'à concurrence du nécessaire, leurs modiques et précaires ressources (1). En effet, quelquefois le navire faisait défaut et aussi le subside. Il en fut ainsi cette année, les Hollandais ayant capturé le navire dans le port de Macao. Les Pères se voyaient dans la détresse et réduits à l'alternative, ou d'abandonner une grande partie de leurs maisons et résidences et de passer aux Indes, ou de licencier les enfants des séminaires et les serviteurs des églises. Ils prièrent beaucoup et Dieu les secourut. Ils étaient disposés pour eux-mêmes à vivre d'herbes et à tout souffrir afin de conserver leurs établissements. Cependant ils ne purent s'empêcher de rendre à leurs parents les enfants du séminaire, malgré que ces enfants offrissent de jeûner toute l'année pour ne point se séparer de leurs bien-aimés maîtres.

Dieu toucha le cœur du Coubosama lui-même, qui envoya 350 taëls en pur don, et offrit, sans qu'on le lui demandât, 5,000 taëls à titre de prêt, jusqu'à l'époque où le nouveau subside arriverait, et permettrait d'acquitter cette somme. Ce fut véritablement un présent du ciel, car cette aumône et quelques dons des chrétiens permirent de passer l'année, L'aumône de Sa Majesté catholique n'était point payée et restait en arrière depuis bien des années.

Le Fr. Diego Bermeo, qui venait d'être Provincial des Franciscains de Manille et qui comptait vingt années d'apostolat, fut envoyé cette année comme commissaire au Japon. Il arriva vers le mois d'août avec trois compagnons. Il écrivit le 15 du même mois à l'évêque, en lui transmettant des lettres de l'archevêque de Manille, du Père Ministre Provincial de son Ordre, du P. Diego Garcia, provincial de la Compagnie de Jésus et du Père commissaire du saint office. L'évêque lui répondit seulement le 14 octobre, avec charité, mais en réprouvant l'excès de zèle qui faisait enfreindre le bref de Grégoire XIII, con-

(1) Metido no cabedal e massa da nao que cada anno vay a Japam, por parecer da Sanctidade do Papa Gregorio XIII, que assi julgou que convinha pera aquelles padres terem remedio de sustentaçam, e licença dos Visoreis da India. (Guerr.)

firme implicitement pour un autre bref de Clément VIII, et en déclarant que si ces constitutions étaient effectivement révoquées, ce dont il y avait des motifs de douter, il convenait d'attendre des avis officiels et authentiques. Il terminait sa réponse en invitant les franciscains à ne point élever d'églises, à ne point administrer la parole divine et les sacrements, et à s'abstenir des autres ministères ecclésiastiques (1).

Les Franciscains ne se rendirent pas, et s'occupèrent de la fondation de deux nouvelles maisons à Osacca et à Sacaï. Dans le même temps, à Méaco, un chrétien japonais, voulant accomplir un vœu, fit construire un couvent et une église plus beaux que ceux qui existaient déjà et y ajouta un petit hôpital.

Le P. de Guevara, augustin, qui s'était rendu à Manille pour demander des ouvriers apostoliques avait laissé seul au Boungo le P. Estacio Ortiz. Il vint successivement d'autres augustins, et nous les verrons fonder plusieurs couvents de leur ordre.

Les dominicains étaient revenus dans l'île de Couodgiki, sous la conduite du capitaine Kizayemon. Celui-ci leur fit bâtir une petite maison et une chapelle, mais le tout infiniment pauvre et qui ne coûtait pas plus de 8 piastres. Les Pères y avaient été singulièrement éprouvés par l'hiver, qui fut très-long et très-rigoureux. Leur aliment était plus que frugal, et encore faisaient-ils sur leur nécessaire la part des pauvres, qui était la meilleure : car les pauvres représentaient Jésus-Christ. Cependant le prince, informé de leur vertu et de leur vie austère, voulut leur assigner le revenu d'un village. Ils n'acceptèrent point, afin de ne pas enfreindre la règle de leur ordre, laquelle défendait de posséder des rentes. Le prince alors mit à leur disposition douze rameurs pour les transporter au besoin sur la terre principale, éloignée de sept lieues de mer, et où souvent ils allaient prêcher la doctrine. Ils consentirent d'abord à user de cette aide, mais ensuite, se voyant en mesure de faire autrement, ils y renoncèrent. Plus tard il leur fut permis d'élever

(1) Voir cette lettre aux Annexes (nº 6).

une maison et une église dans la cité de *Kiodomari*, et ils en commencèrent l'œuvre, tout en catéchisant et en étudiant la langue : quelques fruits consolèrent leurs infatigables travaux.

Il n'y avait, comme nous l'avons dit, aucune persécution de la part du Coubosama : il y en eut quelques-unes d'isolées de la part des seigneurs, indépendants et absolus chez eux.

Au Fingo, Canzouyedono renouvela la persécution dans la ville de Soumamoto, sa capitale. Il y existait de nombreux chrétiens, et le tyran devait y trouver des biens à envahir et du sang à répandre. Ses premiers ordres prescrivirent le massacre universel des officiers chrétiens; mais il s'arrêta devant l'infamie d'un pareil acte aux yeux de tout l'empire, et devant le péril qui en résulterait pour lui-même vis-à-vis de la cour, où tant d'illustres personnages professaient la foi chrétienne : il eut recours à des industries plus lentes et non moins scélérates. Déjà, pendant six mois, il avait exercé les chrétiens par la misère et les maux corporels, confisquant tous leurs biens et les obligeant à sortir de la ville et à vivre en rase campagne, sous des toits de paille, avec interdiction à leurs compatriotes d'avoir avec eux aucun commerce et de les assister d'aucune manière. La patience des confesseurs avait été supérieure à l'épreuve et avait fatigué le prince, qui les avait laissé s'exiler. Ces nouveaux messagers apostoliques portèrent en différents lieux le témoignage de leur fidélité : leur prédication vivante fut efficace pour la conversion d'un grand nombre.

Néanmoins Canzouyedono devait faire des martyrs. Au mois d'octobre, il entreprit la visite de ses principales places qui étaient, avec Soumamoto sa capitale, Yachchiro et Outo. Il se rendit d'abord à Yachchiro, cité très-populeuse et florissante par son commerce. Dans la citadelle, appelée Fommatchi, qui se trouvait en dehors de la ville, résidaient plusieurs officiers chrétiens. Canzouyedono donna l'ordre aux trois gouverneurs du district et spécialement à Cacouzaiemon, commandant de la citadelle, de réduire ces officiers, hommes-liges de leur prince, sans s'occuper des marchands ni des artisans, afin de ne pas dépeupler la cité; et il continua son voyage.

Un bonze de la secte Fokkei, professée par le seigneur, eut mission d'imposer le livre Fokkechou, ou la Fleur de la loi, sur la tête des nobles. Ce bonze, appelé Fonmeochi, arriva le 23 novembre à Yachchiro. Tous les officiers furent avertis qu'ils devaient venir entendre la prédication du bonze. Par déférence envers leur seigneur dans ce qui n'impliquait à leurs yeux rien de criminel, les officiers convinrent d'assister aux discours du bonze, étant bien résolus à refuser l'imposition du livre. Cette imprudence devait être funeste à un certain nombre et les conduire à l'apostasie formelle. Le 26 novembre on se rendit chez le bonze et celui-ci discourut de sa doctrine, mais ne parla pas de la cérémonie. Le lendemain l'ordre fut proclamé d'aller recevoir l'imposition du livre. Quelques-uns, téméraires ou déjà séduits, allèrent chez le bonze et naufragèrent misérablement. Plusieurs d'entre eux étaient des néophytes, mal affermis encore : ils retinrent la foi dans leur cœur, mais ils la renièrent dans le for extérieur et perdirent leur âme. Quatorze refusèrent d'obéir, sous l'influence de Jean Minami Gorozaiemon et de Simon Takenda Gofioye (1). Simon était un chrétien admirable : baptisé depuis dix ans, il avait avec le baptême reçu des lumières si éminentes et une si rare intelligence des vérités divines, que dans les lieux où il avait résidé tout le monde le considérait comme un modèle incomparable de toutes les vertus.

Les gouverneurs, par excès de zèle, avaient essayé de faire apostasier les personnes vulgaires. Trois hommes parmi le peuple étaient alors l'objet du ressentiment de ces officiers : c'étaient Joachim Vatanabbe Tirozimone, Jean Fattori Tingoro et Michel Mitsouichi Ficoyemone (2). Ils étaient *Jifiacous*, c'est-à-dire officiers de charité, et lors de la persécution

(1) Simon était âgé de trente-cinq ans. Il était originaire de la province d'Yamato. Jean était du même âge, et né dans le Yamachiro, à Méaco même.

(2) Joachim, d'Yachchiro, âgé de cinquante-cinq ans, était baptisé depuis dix ans, et s'était voué dès lors au ministère des âmes. Jean, de Mouro en Farima, âge de trente-neuf ans, était aussi baptisé depuis dix ans. Michel, d'Yachchiro, âgé de cinquante ans, était d'une rare bonté naturelle. Chrétien depuis quinze ans, il avait dès lors désiré le martyre, sans espérer toutefois une faveur aussi sublime.

de 1601 et de l'exil des missionnaires, ils avaient été choisis pour diriger l'Église de leur contrée (1). Leur sagesse, leur science et leur charité les avaient fait préférer, quoiqu'ils fussent du peuple, à d'autres chrétiens plus élevés par la naissance. Mais l'esprit divin était véritablement avec eux, et l'on ne saurait exprimer tout le bien spirituel qu'ils accomplirent : ils maintinrent dans la foi la population chrétienne, la firent croître dans la dévotion, et la disposèrent au martyre. Ils s'étaient partagé les quartiers d'Yachchiro, et remplissaient à l'égard des fidèles l'office de pasteurs, à l'exception des ministères sacramentels. Pendant le cours de l'année, ils se rendaient à Arima, pour y rendre compte aux missionnaires de leurs œuvres, et pour se retremper eux-mêmes dans les eaux de la Pénitence. Ces trois vaillants chrétiens notifièrent d'un commun accord aux autres fidèles, que l'on ne devait pas aller entendre, même par compliment, le discours du bonze. On se réunit alors dans la maison de Joachim, et l'on fit l'oraison des quarante heures, pour demander au Seigneur qu'il daignât conduire ses enfants par la main et leur donner les forces pour persévérer jusqu'à la fin. Ces chrétiens étaient environ mille. Les gouverneurs, s'inquiétant d'un pareil concours, n'insistèrent plus à l'égard du peuple et le laissèrent libre dans sa foi. Cet exemple encouragea les tombés, qui se relevèrent presque tous, dans Outo, Coumamoto et Yachchiro, les trois principales cités du Fingo.

Mais, des quatorze nobles, douze faillirent encore, et il ne demeura que les deux héros Jean Minami et Simon Taquenda, qui furent inébranlables (2).

Cacouzaiemon, spécialement chargé de l'œuvre diabolique, était l'ami très-intime de Simon Gofioye. Désespérant de vaincre le serviteur de Dieu (3), il se rendit à Coumamoto

(1) On avait fait de même dans les autres parties de l'empire.

(2) Des témoins oculaires déposèrent sur les saints Évangiles en présence de l'évêque Cerqueira, au sujet du triomphe de ces deux martyrs. Une seconde narration, identique dans les détails à celle de l'évêque, fut envoyée par le P. Paez, vice-provincial, au Général de la Compagnie de Jésus.

(3) Jean avait dit aux émissaires du juge : Vous m'arracheriez les vingt ongles

pour informer Canzouyedono de l'état des choses. Pendant ce temps Minami fit appeler Jean, le Jifiaque, afin que ce dernier vînt lire avec lui dans le saint Évangile la capture de Notre-Seigneur Jésus-Christ. Jean se rendit avec ses collègues auprès du confesseur de la foi. La lecture étant terminée, Minami fit de tendres adieux aux trois Jifiaques. Bientôt en effet des satellites envoyés par le gouverneur vinrent s'emparer de lui et le portèrent comme une masse inerte et comme un véritable cadavre à la maison du bonze, afin de lui faire imposer le livre. A la vue des soldats, Madeleine, femme de Minami, lui adressa d'admirables paroles : « Prenez garde, mon seigneur, « s'écria-t-elle,» de ne point consentir, dans la maison du bonze, à ce que le livre soit mis sur votre tête ; en un tel cas, je m'exilerais sur l'heure et me séparerais de vous, en vous désavouant à jamais pour mon mari. » Mais Jean n'avait pas besoin de ces encouragements ; et il consola sa digne épouse ; bientôt lui-même fit paraître au grand jour les sentiments qui débordaient de son cœur. A la porte du bonze, un des gouverneurs nommé Yasouda-Jensouke lui conseilla de ne point manquer de respect au bonze. Il répondit qu'il préférerait cent fois souiller d'excréments sa tête que d'y souffrir le livre idolâtrique. Dans la maison, il refusa de s'approcher du bonze; et celui-ci s'étant avancé par deux fois, Jean cracha sur le livre. Alors le magistrat fit emporter le confesseur de la foi (1).

Minami écrivit à un officier de Canzouye pour protester de sa constance, et aux Pères de la Compagnie pour les informer de sa résolution de persévérer.

Joachim le Jifiaque lui apporta une lettre adressée par l'évêque aux douze officiers fidèles, lorsque tel était, en effet, leur nombre. Il vénéra la lettre en la posant sur sa tête et s'en montra grandement consolé.

des pieds et des mains, et vous me couperiez en mille pièces, en commençant par les pieds et en finissant par la tête : soyez convaincus que je ne changerais point.

(1) Un serviteur principal de Cacouzaiemon, nommé Yechicava Giofioie, croyant que Minami était de lui-même allé chez le bonze, vint l'en féliciter : « en vérité, » lui dit le confesseur, « vous êtes un ange envoyé du ciel, afin de bien connaître et de publier partout que je n'ai point fléchi. »

Or, Cacouzaimon avait reçu l'ordre de faire décoller Jean et son collègue, et de crucifier les personnes de leurs familles.

La sentence était ainsi conçue : « Ceux-ci, Minami Gorozaiemon, et Taquenda Gofioye, après avoir fait le serment par écrit de cesser d'être chrétiens et d'embrasser une des autres sectes, n'ont point accompli leur serment et sont demeurés chrétiens comme auparavant. Pour l'exemple général, ils seront justiciés avec leurs familles, par ordre de Canzouye. Décrété le septième jour de la onzième lune. »

Gofioye n'avait rien signé, mais lors de la première persécution, à son insu, l'on avait signé pour lui. Gorozaiemon avait à cette époque signé par défaillance, ainsi qu'avaient fait d'autres, pour sauver sa vie et celle de sa famille, mais il s'était repenti le premier de tous.

Les deux chefs de famille devaient être conduits à Coumamoto pour y être suppliciés et les autres personnes devaient être mises à mort dans Yachchiro.

Cacouzaiemon fit venir Jean à Coumamoto, mais il obtint que Simon, son ami, subirait sa peine à Yachchiro, en le représentant au prince comme un vaillant guerrier, qui, d'après les mœurs, aurait pu se défendre dans sa maison et tuer plusieurs soldats avant de périr lui-même : mais en réalité pour lui éviter l'affront d'une exécution publique.

Il fit auprès de Jean de nouveaux efforts, et pour conclure il l'invita à souper avec lui. Puis il le quitta et alla rendre compte à Gorozaiemon, gouverneur suprême de tout le Fingo.

On appella Jean chez Gorozaiemon, qui essaya sur lui de dernières et inutiles supplications : et alors cinq hommes lui dirent cette parole : « *Toy*, c'est-à-dire : tel est l'ordre souverain,» et en même temps ils le frappèrent. Jean tendit le cou en prononçant les noms de Jésus et de Marie, et expira ; c'était le 8 décembre 1603, fête de la Conception de Notre-Dame (1).

Le soir du même jour, Cacouzaiemon partit pour Yachchiro, afin de faire exécuter la sentence de mort contre son ancien

(1) Son corps fut enseveli par deux de ses serviteurs, dont l'un était chrétien : et il fut porté dans la maison de la Compagnie à Arima.

ami. Il essaya tous les moyens pour le vaincre directement : il pleura même devant lui ; puis il essaya de faire agir Joanna, mère de Simon. Mais celle-ci, loin de condescendre à ce dessein, sollicita la faveur de mourir avec son fils. Cacouzaimon dit alors à Joanna : « Femme, qui donc êtes-vous? Êtes-vous un démon, ou bien une bête fauve ; dites-le-moi, qui êtes-vous? » Et il la menaça de la rendre esclave. Elle s'écria : « Plût à Dieu que je fusse pendant ma vie entière au service des pauvres, employée à laver les plaies des lépreux, pour l'amour de Jésus-Christ ! » Inès, femme de Simon, tint un pareil langage. Cacouzaiemon finit par engager son ami à fuir secrètement de la province, se chargeant d'assurer son départ, lui offrant l'argent nécessaire au voyage, et lui promettant de faire émigrer sûrement sa mère et sa femme. Simon refusa, car il avait, dit-il, pris la résolution de demeurer jusqu'à la fin, quoique de s'exiler ne fût point un péché. Mais il s'estimait heureux de mourir pour la religion et pour la gloire divine. Le gouverneur versa encore des larmes, et Simon, voyant cette affection si tendre, ne put lui-même contenir son émotion. Cependant Cacouzaiemon retourna à Coumamoto pour rendre compte de ses derniers efforts, et, malgré sa conviction de l'innocence de Simon, il n'osa, comme Pilate, s'opposer à la mort du juste, par politique, et afin ne point perdre son état.

Simon fortifiait son âme par la pieuse conversation des Jifiaques. Cacouzaiemon revint à minuit, écrivit un billet à l'adresse de Simon et le remit à Itchicava Jifioye, l'un de ses officiers, qu'il chargea d'aller décapiter Simon dans sa demeure.

Simon veillait et priait. La vue d'Itchicava le remplit de joie. Il prit la lettre, et l'ayant lue remercia le messager ; puis il entra dans son oratoire et se prosterna devant un *Ecce Homo* pour rendre grâce au divin Crucifié, et il se releva pour aller réveiller sa mère et sa femme. Elles apprêtèrent le bain, selon l'usage japonais, qui est de se purifier préalablement à tout acte solennel.

Simon fit dresser l'inventaire de tout son mobilier, en vue

de la confiscation légale, et afin d'éviter à ses serviteurs tout soupçon et toute recherche.

Il écrivit quelques lettres d'adieux, prit le bain, et se revêtit de ses habits les plus riches, se parant ainsi pour les noces du ciel. Il prit alors congé de sa mère, de sa femme et de ses serviteurs, leur demandant pardon de toute offense, encourageant ses serviteurs chrétiens à la persévérance, à l'exemple de lui-même, et faisant à chacun un léger présent. Inès supplia son mari de lui couper les cheveux, ce qui de la part des femmes japonaises est un signe d'abandon du monde et de renonciation à de nouvelles noces. Simon répondit que ce n'était point nécessaire. Sa mère insista, et il consentit à donner à sa femme cette pieuse consolation.

Il envoya de nouveau chercher les trois Jifiaques, et leur dit qu'étant un homme sans mérite, il avait obtenu la grâce du martyre; qu'il n'avait plus rien à faire en ce monde, et que, pour s'apprêter à passer en Paradis, il désirait être assisté de leurs suffrages. Puis, tous ensemble, Simon et les Jifiaques, les deux femmes, et les serviteurs récitèrent la confession générale, trois *Pater* et trois *Ave*. Simon pria seul encore un instant. Cependant on alluma des cierges et l'on prit une croix de procession pour aller solennellement à la salle du martyre.

Alors Simon prit la main d'Inès et lui dit : « C'est à cette heure la séparation terrestre; je vais devant et vous montre le chemin par lequel vous devez vous-même aller au Paradis; je vais prier Dieu pour vous, et j'espère que vous viendrez sur mes traces, et que ce sera sans un long retard. Il répéta plusieurs fois ces paroles, sans que jusqu'alors on eût entendu dire que Canzouye avait ordonné la mort des deux femmes.

Michel Jifiaque s'avançait au premier rang, portant l'image du Sauveur : Joachim et Jean l'accompagnaient avec des cierges. Le martyr suivait, tenant par la main sa femme et sa mère. Puis venaient l'exécuteur, les trois autres satellites, et les serviteurs de la maison.

Dans la salle était suspendue l'image de l'*Ecce Homo*, objet de la dévotion particulière de Simon. Celui-ci se prosterna

devant l'image; Michel se plaça vis-à-vis de lui avec le crucifix. Jean et Joachim avec leurs cierges se mirent aux deux côtés, et les deux femmes un peu en arrière. Tous avec Simon récitèrent à genoux *la confession générale*, trois *Pater noster* et trois *Ave Maria*. A ce moment, un soldat noble qui avait renié sa foi vint saluer le martyr, et celui-ci en obtint la promesse de faire pénitence. Simon donna son reliquaire à Joanna, et son chapelet à Inès. Après une dernière et fervente oraison, il abaissa son collet et découvrant son col, s'offrit à l'exécuteur. Joachim, vers qui roula la tête, la prit avec respect et la posa sur sa propre tête.

Les deux femmes, la mère et l'épouse, contemplaient ce spectacle de sang avec un courage et une foi surnaturels, sans larmes, et sans perdre de vue ce chef vénérable qui vivait tout à l'heure et qui était devenue la relique d'un martyr.

La mère, plaçant la main sur la tête de son fils, lui caressa le visage et lui adressa tendrement ces paroles : « O mon bienheureux fils, vous avez été digne de donner votre vie pour le service de Dieu : combien je suis heureuse, moi pécheresse, d'être la mère d'un martyr, et d'offrir à Dieu en holocauste ce fils unique, que j'ai soigné pendant tant d'années avec un si grand amour. » Inès, s'avançant à son tour vénéra cet objet sacré, et ne se montra pas moins héroïque que Joanna. Ce martyre avait eu lieu un peu avant le jour, le 9 décembre 1603.

La tête fut envoyée à Coumamoto, selon l'ordre de Cauzouyedono, pour être exposée avec celle de Jean dans un endroit public, avec la sentence arborée au-dessus. Le corps fut enterré sur-le-champ, et transporté peu après à Nangasaki, où il fut déposé dans l'église de Tous-les-Saints, en la maison de probation de la Compagnie.

Joanna et Inès espéraient le maryre, mais sans en avoir encore obtenu l'assurance. Les trois Jifiaques se rendirent auprès d'elles et elles leur demandèrent leurs suffrages. Elles se prosternèrent avec eux devant une image de Notre-Dame et récitèrent les litanies. A leur apparence et à leurs discours, on voyait bien que l'Esprit-Saint habitait en elles et parlait par

leur bouche. Les soldats eux-mêmes étaient dans l'admiration de ce divin langage, et confessaient qu'il était évident qu'en la loi des Chrétiens résidait le salut. En effet, c'est, parmi les Japonais, une préoccupation continuelle que l'idée du salut futur.

Inès pria l'un des Jifiaques de lire quelques pages d'un livre des martyrs écrit en japonais. Elle en fut toute consolée et remplie de ferveur, désirant et espérant elle-même être mise en leur nombre. « On nous fait grandement languir, » ajouta-t-elle, « une seule heure me paraît un long retard. »

Les trois Jifiaques, voyant les sentiments admirables de ces deux héroïnes étaient sans aucune inquiétude à leur égard ; mais ils se demandaient si Madeleine, femme de Jean, était dans des dispositions aussi parfaites. Ils voulaient l'aller visiter, mais les gardes ne le permirent point. Alors Joanna écrivit à Cacouzaiemon et lui demanda, si elle, Inès et Madeleine devaient toutes trois mourir, qu'il daignât les réunir en un même endroit, afin qu'elles pussent être immolées ensemble. Le gouverneur consentit de bonne grâce et envoya chercher Madeleine.

Les soldats qui avaient failli vinrent prendre congé de Joanna et d'Inès. Joanna les encouragea à se relever, donna quelques pieux souvenirs à ceux qui le lui promirent, et leur fit entendre les avis les plus touchants. Inès fit de même, et leur dit ces belles paroles :

« Vous devez penser que je parle beaucoup ; et vous avez en partie raison. En effet, je suis une femme. Mais, je l'affirme, il n'est pas en mon pouvoir de garder le silence, car c'est Dieu qui m'inspire et qui m'oblige à parler : et quand je le voudrais, je ne pourrais contenir l'allégresse que je ressens en mon âme ; elle est si immense qu'elle déborde en moi-même. »

Tous ces discours s'exhalaient de ces lèvres saintes avec les expressions les plus pénétrantes. Aussi les soldats pleins de repentir conjuraient les saintes femmes de se souvenir d'eux dans le ciel, afin qu'ils eussent l'énergie de se relever : et elles le promirent.

Elles prirent congé des femmes de leur maison, et se préparèrent à la mort par l'oraison et par des prières vocales. A la nuit, Madeleine fut amenée avec Louis, jeune enfant de sept à huit ans, fils de son frère et adopté par son mari et par elle. L'enfant se trouvait compris dans la sentence.

« Vous êtes la bien-venue, » lui dirent Joanna et Inès, « car d'ici nous monterons ensemble au Paradis. » — « Et moi, » dit Madeleine, « je me félicite également. Jamais en ce monde nous ne nous étions vues; mais il importait peu, et d'esprit comme de cœur nous étions rassemblées et unies en Jésus-Christ. J'étais en prières dans ma demeure et je me préparais à la mort; mais je vous rends grâce pour le zèle officieux qui vous a fait désirer de me réunir à vous. » Madeleine était elle-même dans une grande sérénité; mais on voyait que son âme était pénétrée d'allégresse. Les trois femmes s'entretinrent saintement ensemble en vue du dernier passage, rendant grâce à Dieu et attribuant la faveur imméritée dont elles étaient l'objet à l'intercession des deux martyrs. Madeleine recommanda au jeune Louis de dire constamment : Jésus, Marie, et l'enfant le lui promit.

A la nuit close, vint l'ordre de se rendre au lieu du supplice. Les martyres s'agenouillèrent devant une sainte image, et récitèrent à haute voix la confession générale, le *Credo* et le *Salve Regina.*

Joanna fit un discours ou colloque qui remplit d'admiration tous les assistants, témoins de la puissance de l'esprit divin qui faisait parler cette femme. Elle commença par demander à Dieu le pardon de ses péchés, et conjura les assistants de ne point ressentir de compassion en la voyant ainsi mourir : car cette mort était pour elle une faveur signalée de Dieu, et un grand sujet de consolation et de joie. Et s'adressant à Dieu lui-même, elle ajouta : « Je ne sais, Seigneur, ce que vous avez considéré en moi, ni comment vous m'avez fait une aussi grande grâce; et moins encore comment je pourrai vous témoigner ma reconnaissance; mais, Seigneur, je vous ai aujourd'hui même offert en sacrifice l'unique fils que je possédais; je vous offre présentement ma propre personne, et je vous conjure de

daigner accepter le sacrifice absolu de mon âme et de mon corps. Je vous supplie également d'accorder à ceux qui sont en péché mortel la grâce de se repentir et de rentrer en votre faveur, et d'ordonner aux gentils qui ne vous connaissent point de devenir chrétiens. Et je vous recommande particulièrement Canzouiedono, contre lequel je n'élève aucune plainte. Mais je lui suis très-reconnaissante pour le bon office qu'il me rend, en me faisant crucifier pour votre sainte Foi : mon unique désir est que lui-même et toute sa postérité soient heureux, qu'ils possèdent et gouvernent dans la paix cette province du Fingo; que tout l'État se fasse chrétien; que ceux qui ont défailli pendant la persécution se relèvent : et à cette intention, » dit-elle aux assistants, « récitons ensemble le *Miserere* : » elle le commença et tous les chrétiens présents le récitèrent avec elle, ainsi que trois *Pater noster* et trois *Ave Maria*.

Ce discours avait duré longtemps et il se faisait tard : les gens de la justice avaient hâte. Joanna et les autres femmes leur envoyèrent dire que, malgré que ce fût pour eux un inconvénient d'attendre, elle les priait, puisqu'il s'agissait de se préparer à la mort, de vouloir bien lui faire la grâce d'attendre encore un peu. Et avec une sérénité parfaite elle entonna les litanies que tous récitèrent avec elle, et prononça quelques autres prières : les ayant achevées, elle dit avec une vivacité singulière : « A présent, allons, allons ! »

Et ces vertueuses femmes se mirent en chemin avec une telle allégresse qu'à travers leur visage, comme à travers un cristal, on voyait resplendir la flamme de leur cœur, et ainsi que le déclarèrent les témoins oculaires, elles paraissaient de véritables anges et des créatures saintes allant, non pas à des gibets et à des croix terrestres, mais, ainsi que c'était en réalité, aux noces et aux fêtes du Paradis.

Elle firent porter avec elles l'image de l'*Ecce Homo*, devant laquelle Simon était mort, et un vase d'eau bénite. Trois *norimons* ou litières avaient été préparés par les soins du gouverneur Cacouzaiemon; car elles étaient nobles et le gouverneur était leur ami. L'enfant devait partager le norimon de sa mère.

Madeleine, avant de partir, engagea les Jifiaques à être miséricordieux envers les chrétiens tombés, « qui, » dit-elle, « se relèveront sans doute à leur heure. Ils n'ont pas perdu la foi, quoiqu'ils aient défailli et péché : qu'ils ne soient pas exclus de l'espérance du pardon! »

Joanna demandait à marcher à pied, pour imiter la voie douloureuse du Sauveur dans les rues de Jérusalem, mais les ministres n'y consentirent point. Les Jifiaques accompagnaient le cortége, l'un d'eux marchant à côté de chaque norimon. Le peuple était innombrable : les chrétiens s'approchaient des norimons et priaient les martyres de se souvenir d'eux en Paradis. Elles demandèrent leurs noms de baptême et promirent de prier pour eux. Après être descendues elles adorèrent le crucifix et l'*Ecce Homo*, les cierges étant allumés.

La première martyrisée fut Joanna. Elle récita la confession générale, trois *Pater noster* et trois *Ave Maria*, et s'offrit aux exécuteurs, à l'imitation du Sauveur, priant seulement de laisser le cou un peu libre, afin qu'elle pût parler et prier. Elle but quelques gouttes d'eau bénite; et étant élevée en croix, elle dit à haute voix au peuple : « Écoutez, vous tous, ô peuple ici présent! vous voyez cette lune et ces étoiles : désormais elles seront bien au-dessous de mes pieds. Considérez tous qu'il n'y a point d'autre loi dans laquelle les hommes puissent être sauvés, si ce n'est la chrétienne. Toutes les autres lois ne sont que ténèbres et aveuglement. Aussi désiré-je infiniment et vous demandé-je avec instances que tous ceux d'entre vous qui sont païens deviennent des chrétiens; et en le devenant, ils comprendront la vérité de mes paroles. Et vous qui êtes tombés, je vous adjure de vous repentir et de vous relever. Quant à vous qui avez une foi solide, fortifiez-vous de plus en plus en elle, jetant de profondes racines et persévérant jusqu'à la mort! »

Tandis qu'elle parlait ainsi, et qu'elle adressait au peuple cette prédication angélique, l'exécuteur la frappa de sa lance; mais le coup était mal dirigé, et la lance ne pénétra point. Alors la martyre dit à deux reprises : « La lance ne pénètre pas, » et prononça par deux fois : « *Jésus! Maria!* »

Un second coup la transperça du flanc gauche à l'épaule droite. Et répétant jusqu'à la fin les noms sacrés de Jésus et Marie, elle remit son âme entre les mains de Jésus et de Marie.

Elle était du royaume d'Iche et âgée de cinquante-cinq ans.

Ensuite vint le tour de Madeleine et de son fils Louis. Madeleine fit les mêmes prières que Joanna, et fut attachée à la croix très-cruellement : elle en bénit Dieu. L'enfant n'éprouvait point d'émotion visible : attaché rudement, il demanda seulement d'être un peu desserré. Le bourreau en versa des larmes et desserra les liens. L'enfant se trouvait tourné vers sa mère. Tous deux, alternativement, prononçaient les noms de Jésus et de Marie, ainsi qu'ils avaient fait pendant le chemin : délicieuses matines et prémices de l'*Alleluia* divin qu'ils allaient chanter dans l'éternité ! Louis fut le premier frappé; mais la lance ne pénétra pas. L'enfant demeura immobile : un second coup acheva son martyre. On frappa la mère, et le coup porté vers le sein gauche ne pénétra pas d'abord et dut causer une vive douleur; Madeleine continuait d'invoquer Jésus. Dans ce moment sa coiffe lui couvrit les yeux, et elle s'écria : « Je ne puis voir le ciel; » mais bientôt elle expira, et entra dans la vision béatifique et dans le ciel des cieux, réunie à Jean son époux dont elle avait partagé les épreuves terrestres et la mort par le martyre. Elle était du royaume de Tsounocouni, et âgée de trente trois ans. Le jeune Louis était du royaume de Yamachiro, et âgé de sept à huit ans.

En dernier lieu vint le tour d'Inès d'être attachée à ce bois sanctifié par la mort d'un Dieu. Elle récita ses prières et se plaça d'elle-même sur la croix; mais les bourreaux, émus par les précédents martyrs, refusèrent leur ministère. D'autres gentils s'offrirent et élevèrent la victime : ils commencèrent à la frapper à plusieurs reprises, mais leurs bras inhabiles firent souffrir à Inès de cruelles tortures : sa coiffe tomba sur ses yeux et lui déroba aussi la vue du ciel, jusqu'au moment où elle expira. Elle avait trente ans et était du royaume d'Iche.

Ce martyre eut lieu le 9 décembre 1603.

Les Jifiaques, après être restés aux côtés des martyrs comme

aurait fait la mère la plus tendre, fermèrent les yeux de ces saintes femmes, leur couvrirent le visage, composèrent décemment les corps sur les croix, et se retirèrent dans leurs demeures.

Les gentils eux-mêmes étaient pleins d'admiration, et, malgré les soldats, les chrétiens s'empressèrent de recueillir le sang avec des linges, du papier, avec leurs vêtements même, et le lendemain ils vinrent enlever la terre imbibée de sang.

Les gardes, qui étaient au nombre de trente environ, affirmèrent que lors du martyre de Simon, une merveilleuse lumière avait paru au-dessus de sa maison, et des témoins affirmèrent qu'un semblable prodige avait eu lieu pour les trois crucifiées et qu'une vive lumière avait resplendi sur leurs croix.

L'Évêque D. Luis Cerqueyra fit dresser un sommaire qu'il adressa au Saint-Père et au roi.

Canzouye ne permit pas durant une année entière de détacher les reliques des martyres. On les recueillit à mesure qu'elles tombaient; on les mit dans quatre cercueils disposés à l'avance et on les porta à Nangasaki, où elles furent déposées dans le Collége de la Compagnie. Mais on ne put obtenir les têtes de Simon et de Jean.

Le martyre avait été prédit par Gofioye, et l'Évêque attesta que lorsqu'il confirma Simon, se souvenant de la prédiction, il crut confirmer un martyr et le voir revêtu de l'onction de son propre sang.

Ces exemples glorieux firent se relever plusieurs des tombés, et ceux-ci allèrent se réconcilier à Arima. Itchicawa Jifioye, qui avait décapité Simon et procédé au crucifiement des femmes, se convertit lui-même : merveilleux fruit du sang répandu par son ministère ! Ce n'était point au Japon une tâche d'ignominie que d'être l'exécuteur d'une personne noble, et d'ailleurs Itchicawa s'était montré compatissant et humain. Il se rendit à Nangasaki pour s'y faire instruire et baptiser, et il disait aux Pères : « Que vos seigneuries ne soient point scandalisées si je leur soumets des questions aussi minutieuses sur les vérités de la religion, car cette religion est telle que ceux qui la professent sont obligés de mourir pour elle, et puisque j'ai résolu de

mourir au besoin, il est raisonnable qu'avant d'embrasser la foi, j'en aie la connaissance intime et parfaite. »

Le jour de son baptême, il fit don à l'Évêque du cimeterre avec lequel il avait décollé Simon. Canzouye lui retira sa rente, mais n'alla pas plus loin à son égard. Pendant quelque temps après ces martyres, l'église du Fingo demeura en paix; néanmoins Cacouzaiemon était devenu plus hostile aux chrétiens en raison de la mort de Simon, son ami. Fabien Yensouke ou *Beto*, gouverneur du peuple de Yachchiro, était favorable aux chrétiens. Il fut remplacé par un autre. Canzouye vint à Yachchiro, et dit que si les nobles et les soldats ne se faisaient pas chrétiens, peu lui importait le peuple. Mais il donna l'ordre de mettre en prison les colonnes de cette chrétienté, les trois Jifiaques Jean, Joachim et Michel. L'un d'eux fut combattu de paroles par Cacouzaiemon lui-même; mais, selon la promesse divine : *Dabitur vobis in illa horâ quid loquamini*, il répondit avec une sainte éloquence. Sur ces entrefaites Cacouzaiemon fut disgracié et envoyé à Coumamoto.

Morindono, prince des deux provinces de Souvo et Nangato, avait Amangoutchi pour capitale : il en avait chassé les Pères deux ans auparavant; cependant de Firochima l'on visita secrètement cette église. Plusieurs qui étaient tombés firent publiquement pénitence; et à ce prix les Pères leur promirent d'intercéder en leur faveur auprès de l'Évêque.

Au milieu des épreuves de la persécution, il y avait des élus, qui étaient le miroir et l'exemple de leurs frères. Tel était Melchior Bougendono, seigneur principal ayant son domaine à Fiki : ce seigneur montra qu'il ne désirait rien autre que de procurer la gloire divine, soit dans sa vie, soit par sa mort.

Morindono persécuta aussi les artisans et les laboureurs. Ce prince, quoique Jenchou (ceux de la secte estiment que rien n'existe après la vie, et ne font aucun cas des Camis et des Fotoques), rendait un culte à toutes les idoles, adorant même le dieu Pou, chose inouïe au Japon, où nul n'avait eu, jusqu'à ce misérable prince, la pensée d'adorer une divinité si vile. Morindono, en effet, avait érigé plusieurs oratoires à cet insecte immonde.

Sachodono, lieutenant de Morindono, se trouvait occuper l'ancienne église et la maison des Pères. Il fit murer l'église de peur de la profaner et de s'attirer un châtiment du ciel. Néanmoins sa femme devint possédée. Un Yammabouchi fit alors passer le démon de la personne de cette dame en celle d'une pauvre servante.

Dans tout ce pays les apparitions diaboliques étaient très-fréquentes. Souvent le démon, sous la forme d'un renard, pénétrait dans les maisons, ouvrait avec bruit les portes, quoique fermées intérieurement, et manifestait hautement son empire. Les chrétiens seuls avaient le pouvoir de dissiper ces apparitions.

Sur les confins du Nangato demeurait Maxence, fille du vertueux prince D. Francesco, et veuve de Fidecano, oncle de Morindono, dans un domaine de son fils aîné Francesco, cousin de Mori. Elle fut combattue, puis laissée en paix. Les chrétiens étaient au milieu des infidèles comme des flambeaux ardents et des soleils de justice.

Deux Pères et un Frère firent des missions au Boungo, mais sans avoir de résidence fixe. Il y eut cinq cents baptêmes d'infidèles et l'on érigea trois nouvelles églises. A Facata et à Akizzouki en Tchicougen (État de Cainocami), il y avait quatre membres de la Compagnie en deux résidences, deux Pères à Facata et deux à Akizzouki. Ces Pères visitèrent le Tchicoungo, dont le prince était bienveillant quoique infidèle. Cainocami, peu favorable d'abord, devint tout autre après la mort de Siméon Cambioiendono, son père. Les obsèques de Siméon produisirent une vive impression sur le jeune prince, qui envoya un don considérable pour les pauvres et pour les frais des obsèques. Il permit à tous ses vassaux d'embrasser la loi chrétienne et loua publiquement cette loi; mais il craignait le Seigneur de la Tenca, et il n'embrassa pas lui-même la religion qu'il estimait bonne, parce qu'il se défiait de sa propre constance. La mère de ce prince paraissait incliner à se faire chrétienne.

A Cocoura, capitale du Bougen, bâtie depuis deux ans et peuplée de 6,000 ou 7,000 habitants, Nangawoca était tou-

jours favorable. Il existait dans cette ville une maison avec trois membres de la Compagnie. Il y eut 400 adultes baptisés.

Un service annuel était toujours célébré pour D. Gracia. Cette année, après le service, outre une large aumône, le prince accorda, en mémoire de sa femme, la grâce de la vie à sept condamnés à mort, et le lendemain à vingt autres, et il envoya ces malheureux offrir leur hommage au Père. Ils se firent tous instruire et baptiser.

Les deux filles de Nangawoca étaient chrétiennes : elles avaient été baptisées en secret par les soins de leur mère. Elles ne pouvaient parler à aucun prêtre, à cause de la stricte clôture où les tenait leur père, mais elles vivaient saintement et on voyait que l'esprit de Dieu les dirigeait et les conservait. Elles communiquaient avec le Père par l'entremise de chrétiens. Nangawoca découvrit à la perfection de leur vie qu'elles étaient chrétiennes, et il ferma les yeux.

A Firochima, métropole des deux États d'Aki et de Bingo, le prince Foucouchimandono était très-favorable aux missionnaires.

Ozacca, la deuxième capitale du Japon, était la résidence de Findeyori. Les missionnaires y baptisèrent une fille de Nobounanga, cousine de la mère de Findeyori.

Julie Naito, sœur de Naito Fidandono, ancien seigneur de Tamba, s'était, ainsi que nous l'avons dit, éloignée de la contrée ; elle finit par revenir à Ozacca.

A Méaco se trouvaient dix-sept membres de la Compagnie en quatre maisons : deux à Méaco, haut et bas, un à Osacca, et un à Fouchimi, résidence du Coubosama et de sa cour. Le P. Moreion était devenu recteur à la place du P. Organtin. Méaco était la capitale et l'école des idolâtries, et le démon y avait son principal domaine.

Les Icochous de cette ville étaient eux-mêmes d'autant plus pervers qu'ils étaient plus voisins du bonze d'Osacca qu'ils considéraient comme un sauveur.

Cependant la charité des chrétiens édifiait grandement les gentils, et les hôpitaux d'Osacca et de Sacaï devinrent une école de religion. L'expérience de chaque jour montrait que

tous ceux qui entendaient la doctrine chrétienne avec une volonté droite se trouvaient convertis à la fin. Un bonze d'autorité disait : « Les choses des chrétiens sont bonnes; mais il est meilleur de ne pas les entendre. » Le Bonze Rimon, disciple de Réniy, grand Fotkechou et fondateur de la nouvelle secte Chachochou, ce bonze, inventeur lui-même d'explications nouvelles sur les livres de Chaca, voulut disputer avec un Frère japonais, et fut honteusement battu.

Un Père de Méaco visita plusieurs fois les montagnes de Tsounocouni, ancien domaine d'Oucondono. Les fidèles y paraissaient comme des roses précieuses parmi les buissons, brillantes au sein des épines de la gentilité. On visita les chrétiens du royaume de Tamba. L'on alla encore au Mino, au Voari, et dans les provinces du Foccocou, à cinq journées au nord de Méaco.

Là se trouvait Juste Oucoudono avec 1,500 chrétiens. Le Père demeura six mois au milieu d'eux. Il y avait trois églises au Foccocou, une à Canazoura en Canga, capitale de Figendono : une résidence y fut rétablie; et deux, en Noto, sur les terres de Juste. Figendono disait qu'il y avait à présumer six sur dix qu'il se ferait chrétien. Enfin on fit une mission dans le Jetchigen, au nord du Canga (1).

(1) Dans le cours de l'année, la Compagnie avait perdu le F. Guillaume Péreira, reçu par le P. Xavier. Il était âgé de soixante-six ans, avait quarante-cinq ans de religion et quarante de Japon. Il avait passé toutes ses années de religion dans l'enseignement des enfants.

CHAPITRE VI

1604 (1).

Politique de Daifousama. — Tolérance au sujet de la religion. — Pénurie des missionnaires. — Mémoire au Souverain-Pontife. — Faits religieux. — Tarazava persécuté à Amacousa et Chiki. — Camocami, prince de Tchicougen, se montre bienveillant envers les religieux et les chrétiens. — Morindono persécute dans ses États. — Courage de Melchior Bougendino. — Conversions éclatantes à Méaco. — Daifousama protége les missionnaires. — Franciscains à Yendo. — Dominicains au Satsouma. — Augustins au Boungo.

Le Japon, par l'effet de la modération et du sage gouvernement du Coubo, lequel se faisait aimer et craindre à la fois, demeurait dans la paix ; les seigneurs vaquaient au soin de leur fortune, et le Coubo, lui-même, continuait à accumuler d'immenses trésors, mais par des industries licites, chose rare en un pays où les princes sont absolus et mésusent ordinairement de leur pouvoir. Il retirait des sommes considérables des nombreuses et riches mines d'argent nouvellement découvertes, surtout dans la province de Sando, île située à 15 ou 20 lieues au nord. Il en provenait annuellement environ un million et demi (de cruzades), qui allaient s'entasser avec les autres revenus, et nul ne connaissait la fortune du souverain.

Cependant Daifousama, qui songeait toujours à assurer la perpétuité de sa dynastie, ne négligeait aucune occasion de s'allier par des mariages avec les principaux seigneurs, ainsi que l'avait fait Taicosama, mais sans atteindre son but. Daifousama se flattait d'être plus heureux que son prédécesseur et, afin de se concilier plus sûrement les esprits, il affectait de tenir en très-grande estime les institutions et la mémoire de Taicosama; et cette année, au jour anniversaire de la mort

(1) Gio. Rodriguez Giram. Annua di 1604 (23 di novembre 1604). Roma 1608. 8°. — Guerreiro. Relaçam... de 1604 e 1605 (faits de 1604). — Aduarte, l. 1, c. 58 — S. Maria. — Sicardo, l. 1, c. 7. — Juan de la Concepcion, t. IV.

de ce prince, il fit célébrer à Méaco des cérémonies extraordinaires et aussi solennelles que pour le Cami-Ghivon, l'un des plus renommés du Japon.

Cependant il ne se dissimulait pas que les dédommagements qu'il avait voulu donner à Findeyori, n'étaient point en proportion avec l'empire qu'il lui avait ravi, et il ne pouvait s'empêcher de croire qu'un jour l'héritier légitime se réveillerait de son repos. D'une autre part, les seigneurs conservaient l'espérance de voir le Coubosama tenir enfin ses serments. Mais l'amour de la domination s'affermit d'ordinaire à mesure que les forces déclinent, et Daifousama s'absolvait lui-même du parjure, en considérant que les trois régents avaient tramé sa perte, à l'instigation de Findeyori, et il sut abuser, avec un art infini, les seigneurs et Findeyori lui-même.

Cependant, comme il était modéré par nature et ami de la paix, et que les missionnaires agissaient avec prudence dans l'œuvre des conversions et dans le gouvernement des églises, les chrétiens japonais jouissaient d'une sécurité réelle, et la loi divine faisait de nombreux prosélytes. Il y eut dans l'année 4,500 nouveaux baptêmes. Les seigneurs protégeaient aussi les chrétiens, et voyaient avec faveur les missionnaires s'établir sur leurs domaines. Au nouvel an de 1604, le Coubosama avait donné audience au P. Rodriguez; mais les marchands païens de Méaco ayant accusé les Portugais au sujet de la qualité des marchandises, le Coubosama s'irrita d'abord et envoya des commissaires pour faire une enquête; alors les chrétiens de Nangasaki multiplièrent leurs oraisons et leurs pénitences, et Dieu vint à leur secours. Le Père Jean Rodriguez alla visiter le souverain à Fouchimi en compagnie d'Antonio Mourayama, l'un des principaux chrétiens de Nangasaki, et ils lui portèrent au nom des Portugais et de la cité divers présents d'Europe. Le souverain se montra bienveillant; et s'étant trouvé satisfait par les résultats de l'enquête, il disgracia Terazava et conféra le gouvernement de Nangasaki à Mourayama lui-même, auquel il adjoignit pour conseillers quatre des principaux chrétiens. Ainsi fut renversée la tyrannie de Terazava, et une ville toute chrétienne et qui était

le port principal des étrangers se trouva gouvernée par des chefs chrétiens et releva directement du souverain. Le Coubosama ne témoigna pas une moindrç bienveillance au P. Organtin, et le fit demeurer plus de deux heures avec lui. L'un des principaux officiers du palais, Cousoukedono, qui avait promis de protéger les missionnaires, tenait sa parole et se faisait leur apologiste en toute occasion.

Néanmoins les Pères de la Compagnie, dans l'accomplissement de leurs œuvres et à cause du progrès même de la religion, étaient éprouvés par les nécessités matérielles. Ils n'avaient de subside que l'aumône du Souverain-Pontife transmise par le collecteur d'Espagne (1), plus 2,500 écus d'or provenant en majeure partie d'une assignation ancienne faite par le roi de Portugal et continuée par Sa Majesté catholique (cette dernière somme était expédiée à des époques incertaines et d'après le bon plaisir du Roi, et ne reposait sur aucun droit formel) : le surplus des 2,500 écus était le revenu de quelques possessions dans l'Inde orientale, achetées avec les aumônes des bienfaiteurs.

La totalité de ces sommes aurait suffi à peine pour défrayer 120 pères et frères, et 260 séminaristes et catéchistes; mais on devait ajouter à ce nombre 160 laïques attachés à l'Église par tous les ministères de charité, et les serviteurs proprement dits : il fallait donc faire exister en tout plus de neuf cents personnes, pourvoir aux frais des voyages d'Europe au Japon, et des courses dans le pays même. Or les recettes se trouvaient considérablement diminuées par des causes de plus d'un genre. L'aumône de Sa Sainteté n'était pas parvenue depuis plusieurs années, et les prestations à recevoir de l'Inde étaient acquittées très-incomplétement par les officiers du Roi.

L'on avait aussi possédé une assez forte somme, provenant d'aumônes, et on l'avait employée, par l'entremise de tiers, dans le commerce Portugais de Macao avec le Japon. Mais ce suppplément essentiel diminua successivement quand les néces-

(1) Nous donnons la traduction de l'une des cédules délivrées par le nonce : c'est celle de 1604. Annexe 7.

sités urgentes obligèrent d'entamer le capital ; les naufrages l'amoindrirent encore, et le surplus disparut par l'effet de la capture du vaisseau portugais en l'année 1603. Le vaisseau de 1604 fut également capturé, et celui qui vint plus tard, dans la même année, apporta seulement un secours du Père visiteur, emprunté des marchands chinois, et quelques offrandes des marchands portugais.

Cette pénurie des missionnaires engagea le Vice-Provincial à adresser un Mémoire au Souverain-Pontife. Ce mémoire, qui nous a été conservé (1), fait connaître avec une sincérité parfaite les besoins réels de la mission, et justifie surabondamment les Pères au sujet de l'emploi dans le commerce d'une portion de leur capital : emploi qui n'était pas une spéculation proprement dite, mais un échange avantageux et sans risques de leurs deniers contre des soieries d'un placement immédiat et à un cours invariablement favorable.

Le Vice-Provincial faisait observer à Sa Sainteté que la nation japonaise était peu fortunée, et que les dons des fidèles, infiniment modiques, laissaient les missionnaires dans l'obligation de pourvoir eux-mêmes, pour la plus grande part, à leur subsistance. Ceux-ci devaient donc, à l'exemple de saint Paul, et pour mieux édifier les peuples, éviter avec scrupule de leur être jamais onéreux.

Cet éloquent plaidoyer nous est demeuré pour la consolation de la Compagnie ; le pape évidemment reçut le mémoire : il compatit aux justes réclamations de ses missionnaires les plus éloignés, et ordonna de leur venir en aide. Mais bientôt les épreuves de la persécution et du martyre allaient réclamer une autre aumône de la part du Pontife, l'aumône spirituelle de ses prières, et l'obliger, comme un autre Moïse, à tenir ses mains élevées au ciel, pendant la durée du combat, afin que les athlètes ne défaillissent point et conquissent la palme du martyre.

(1) Annexe 8.

En 1604 il existait au Japon 123 membres de la Compagnie répartis dans deux colléges, deux maisons principales, un noviciat et 20 résidences.

En Arima se trouvaient 13 membres de la Compagnie. Un Père expliquait à 40 écoliers l'abrégé de la foi composé en langue japonaise, enseignement essentiel pour les futurs prédicateurs et catéchistes. La congrégation de l'Annonciade était très-nombreuse. Le seigneur d'Arima lui-même était le chef de toutes les congrégations de ses domaines (1).

Les chrétientés des îles d'Amacousa, Chiki et Conzoura, si puissantes au temps de D. Augustin, éprouvèrent les rigueurs de Tarazava Chimonocami, qui était allé résider à Caratsou, capitale du Fizen. Ce païen fanatique et pervers avait, lors de la persécution générale de Taicosama, sévi cruellement contre les fidèles du Chimo. Possesseur à cette époque de la moitié du Fingo, il l'était devenu de l'autre partie après la mort de Don Augustin. Afin de se concilier ses nouveaux vassaux, il respecta d'abord leur liberté religieuse. Mais ayant encouru la disgrâce du Coubosama, qui pendant deux ans refusa de l'admettre en sa présence, il craignit de se voir dépossédé de tous ses biens, et, pour conjurer sa ruine, il recourut aux idoles : il fit à ces divinités imaginaires les vœux les plus insensés, et s'obligea vis-à-vis d'elles à ne garder à son service aucun officier chrétien, à détruire les églises et les croix, et enfin à mettre tout en œuvre pour faire apostasier le peuple. Sur ces entrefaites il recouvra les bonnes grâces du Coubosama, et en fit honneur à ses dieux : il se mit alors en devoir d'accomplir ses promesses. Il attaqua ses principaux serviteurs, qu'il trouva fermes dans leur croyance, et qu'il exila. Trois familles entières, composées d'environ soixante membres, furent ainsi privées de tous leurs biens, et obligés de s'expatrier. Tarazava fit ensuite démolir les églises et abattre les croix : il ne laissa subsister que les deux églises attenant aux deux résidences des missionnaires, en Amacousa et Chiki. La

(1) Cinq résidences dépendaient du collége d'Arima. Il y eut dans tout l'État 230 nouveaux baptêmes.

désolation des chrétiens fut immense : tous dirigeaient leurs regards vers le ciel, et offraient à Dieu leurs larmes ; mais il leur restait une église spirituelle, qui était la foi de leurs âmes : et quand on voulut s'attaquer à ce sanctuaire, les démons et leurs suppôts furent remplis de confusion. Sur dix mille chrétiens qui formaient la population des îles, un petit nombre défaillirent, et tout le reste fut admirable de constance. Les plus zélés se montraient publiquement avec le chapelet au col. Les religieux continuaient leur ministère sans se ralentir un seul jour, courant partout où les appelait le devoir apostolique, et multipliant leurs œuvres par l'envoi des frères et des catéchistes. Bientôt néanmoins Tarazava cessa d'inquiéter le peuple, dans la prévision des exils volontaires.

Dans Omoura et ses résidences il y avait 12 membres de la Compagnie. Il fut érigé deux nouvelles églises (1).

A Nangasaki, dans le collége et le noviciat, se trouvaient 42 membres de la Compagnie (2). Il y avait dans la cité quatre églises, indépendamment de celle de la Compagnie. C'était la résidence de l'évêque, et il se faisait un concours immense de chrétiens, lesquels venaient recevoir le sacrement de confirmation.

Six membres de la Compagnie occupaient les 4 résidences dépendant du collége. Il se bâtit neuf églises dans les alentours (3).

Une femme païenne voulait faire périr l'enfant qu'elle venait de mettre au monde ; un chrétien se chargea de l'innocente créature, et la remit à une nourrice chrétienne pour être baptisée et élevée, afin de sauver à la fois la vie du corps et celle de l'âme.

Nous avons dit que Cacouzayemon, gouverneur du Fingo pour Fingonocami (c'était le nouveau titre de Canzouyedono), conservait un vif ressentiment contre les Jifiaques. Plusieurs incidents nouveaux avaient accru ses haines. Une idole ayant été brisée dans la ville d'Yachchiro, Cacouzayemon avait soup-

(1) Il y eut 225 baptêmes d'étrangers.
(2) Il y eut 700 baptêmes d'étrangers.
(3) On baptisa 224 adultes. Un Père visita l'île de Goto et baptisa 130 adultes.

çonné les chrétiens. Mais les Japonais ont un si noble caractère qu'ils croiraient être infâmes si un innocent devait porter la peine de la faute commise par autrui. Trois jeunes nobles de la maison du prince se dénoncèrent eux-mêmes, déclarant qu'ils avaient commis l'irrévérence après une orgie, et offrant de s'ouvrir les entrailles en réparation de leur crime. Cacouzayemon leur avait fait grâce, mais en réservant son ressentiment à l'égard des chrétiens. Au mois d'août 1603, ceux-ci avaient déjà refusé de prendre part à la fête païenne en l'honneur des morts, et d'aller entendre les panégyriques récités par les bonzes. Au retour de Fingonocami, Cacouzayemon s'était plaint à lui de l'accroissement des chrétiens en nombre, mais Fingonocami, sous l'influence de Foucouchimandono, prince d'Aki et de Bingo (1), avait recommandé d'être tolérant envers le peuple.

Cependant Canzouyedono avait voulu ramener à l'idolâtrie le soldat noble Itchicava Jifioye, et celui-ci s'était exilé et était passé à Nangasaki, d'où, plus tard, il se rendit à Siam (2).

Alors Cacouzayemon fit saisir les trois Jifiaques. Jean Ingoro, que l'on arrêta le premier et qui fut interrogé par le gouverneur lui-même, parla d'une manière héroïque : il a raconté lui-même son épreuve dans une admirable lettre (3).

Michel Mizzouichi, qui était comme le maître des autres dans les choses spirituelles (4), et qui désirait ardemment le martyre, suivit Jean dans les fers : et les deux se consolèrent mutuellement.

Joachim était absent, et l'on saisit Marie, sa femme.

Le P. Provincial envoya alors d'Arima un chrétien indigène

(1) Foucouchimandono lui avait représenté qu'il était indigne de son rang et de son caractère de verser à flots le sang des chrétiens (il faisait allusion aux six martyrs), et de les persécuter cruellement, contre les usages modérés et humains des autres princes qui, ayant jugé la loi chrétienne bonne et raisonnable, permettaient de la pratiquer en paix. (Ann. de 1605, p. 213.)

(2) Il existait alors de petites colonies japonaises dans la plupart des échelles de l'Asie, en Chine, à Manille, en Cochinchine.

(3) Annexe 9.

(4) Il avait traduit en japonais le *Légendaire des saints* et d'autres livres spirituels.

pour visiter les prisonniers et encourager les chrétiens : un Père qui était dans le voisinage, se rapprocha des limites de la province, afin d'être à même d'assister les Jifiaques et d'entendre les confessions des autres fidèles.

Joachim revint de Nangasaki, ne voulant pas que sa femme lui ravît la couronne qu'il avait désirée depuis tant d'années. Le vice-provincial lui avait recommandé de visiter les chrétiens avant de se livrer, de baptiser les nouveau-nés, et de donner les avis nécessaires à Jean Ziyemon, qui devait le suppléer ainsi que ses collègues. Puis, avec la bénédiction divine, il alla se livrer.

Les trois confesseurs se virent réunis dans un même cachot. Pleins de joie, ils vouèrent tout leur temps à la sainte préparation au martyre.

Le gouverneur était dans un grand trouble, sachant que la mort ne triompherait pas de ses prisonniers. Néanmoins il confisqua leurs biens et fit noter les noms de leurs enfants ; ce qui est un signe de mort. Les confesseurs offrirent ce sacrifice à Dieu, suivant ainsi l'exemple d'Abraham. Mais le gouverneur se proposait seulement de donner ces enfants pour esclaves aux chefs des laboureurs.

Il y avait trois quartiers dans Yachchiro. Cacouzayemon ordonna aux habitants du quartier Tsoucounofouchi d'apostasier : ils refusèrent unanimement. Il passa aux autres quartiers, et fit réunir vingt-six chrétiens : treize d'entre eux, vaincus par l'amour de leurs femmes et de leurs enfants, faiblirent et signèrent ; treize demeurèrent fermes. On n'emprisonna pas les treize, mais on leur imposa le devoir de garder les trois prisonniers et de veiller sur les croix des quatre personnes crucifiées en septembre 1603. Cependant les chrétiens avaient ravi tous les ossements ; l'on eût bien voulu se procurer les corps entiers, afin de les réunir à ceux de Simon et de Jean : mais il avait été fait bonne garde, ainsi qu'il est d'usage pour les corps des crucifiés, lesquels demeuraient sur le gibet pour la terreur du peuple : on avait donc recueilli successivement les os, à mesure qu'ils se détachaient et tombaient des croix ; on les avait déposés dans des cercueils où étaient ins-

crits les différents noms, et après avoir tout rassemblé, on avait transporté les cercueils à Nangasaki. Il restait seulement quelques lambeaux de vêtements adhérents aux croix. La surveillance devait continuer jusqu'à l'ordre contraire de Canzouyedono.

Deux chrétiens, sur les treize qui étaient demeurés fidèles, Paul Ficozayemon et Michel (ce dernier, charpentier de profession), desquels on avait contrefait le seing, l'apprirent, allèrent protester, et prirent le chemin de l'exil.

Quatre religieux résidaient à Facata en Tchicougen. Cainocami, peu favorable jusqu'à cette époque, changea de dispositions à l'occasion de la mort de Simon son père, qui était chrétien. Ce dernier était mort à Fouchimi, résidence de la cour, et avait prescrit à son fils de faire transporter son corps à l'église de Facata pour y être inhumé, et il avait légué, pour les travaux de cette église, plus de mille écus d'aumône. Les obsèques furent célébrées solennellement, et Cainocami qui y assista avec toute sa maison, fut rempli d'admiration, car les funérailles païennes étaient loin d'être aussi magnifiques et aussi touchantes. Cainocami témoigna sa reconnaissance aux Pères, et voulut plusieurs fois s'asseoir à leur table. Il offrit lui-même un don de mille sacs de riz, et permit à tous ses vassaux de se faire baptiser, et de vivre en chrétiens. L'on put baptiser dans l'année, tant à Facata qu'à Akizzouki et dans le reste de la province, environ 800 adultes. Soyemandono, oncle de Cainocami, procura l'établissement des missionnaires dans Firochima en Aki.

Trois religieux demeuraient à Cocoura en Bougen : dans cette ville qui n'existait que depuis deux ans, et qui comptait déjà 7,000 maisons, on baptisa 400 adultes. Les chrétiens de la cité, craignant que la perte du navire de Chine ne laissât les missionnaires au dépourvu, recueillirent en leur faveur une aumône de 600 sacs de riz.

Le 17 de la 7e lune fut célébré l'anniversaire de D. Gracia ; Jetsoundono, dans cette occasion, accomplit un acte insigne de miséricorde. Il fit au Père la remise de sept condamnés à mort auxquels il accordait leur grâce, et trouvant que ce n'était

point encore assez, il délivra le lendemain tous les autres condamnés, au nombre de 20 : ces malheureux, reconnaissants envers l'Église, demandèrent à être instruits, et reçurent le baptême. Jetsoundono paraissait incliner à se faire chrétien. Mais l'intérêt politique et la difficulté d'observer le sixième commandement, étaient toujours les principaux obstacles à la conversion des princes.

Firochima, métropole des deux provinces d'Aki et de Bingo, redevint une résidence, grâce à la bienveillance de Foucouchimandono. Le prince donna un emplacement très-favorable et de beaux bâtiments. Son fils adoptif, Fokedono, se déclarait convaincu des vérités chrétiennes, mais n'osait se rendre encore. Le peuple de ces provinces était surtout dévot à un Cami, dont le temple, voisin de Firochima, dans une île du fleuve, avait été bâti cinq cents ans auparavant, par un fameux personnage appelé Tchidgiomori. Cinq fois dans le cours de l'année il s'y faisait de grands pèlerinages, et il s'y tenait des foires considérables.

Un Père alla de Firochima visiter les chrétiens d'Amangoutchi, parmi lesquels étaient quelques vieillards baptisés dès le temps de saint François Xavier et du P. de Torres. Le plus ferme soutien de cette chrétienté était Belchior Bougendono, qui se montra un jour d'une énergie singulière vis-à-vis de Sachendono, gouverneur général des États de Morindono. Ce seigneur étant à la table de Belchior, lui parla défavorablement de la religion, disant que nul seigneur considérable ne la voulait professer, et qu'elle avait toujours été fatale à ceux qui, comme Augustin, comme le prince de Boungo et quelques autres, s'étaient attachés à elle. Belchior prit la défense de sa loi, et opposa aux exemples cités celui de Morindono, que sa dévotion aux Camis n'avait pu préserver de ses désastres, et cita le bonze Ancosoudji, Gibounochio et une infinité d'autres. Sachendono lui ayant répondu dans des termes peu mesurés, Belchior ne put s'empêcher de porter la main à son poignard. Sachendono se levant alors de table, allait se retirer, et il en serait résulté quelque malheur, quand Belchior courut s'excuser à lui de son action trop vive; mais afin de lui

prouver qu'il n'abandonnait rien de ses convictions chrétiennes, il ajouta : « Cependant il vous est libre de m'ôter la vie, au titre de chrétien ; » et il tendit intrépidement le col. Sachendono s'apaisa, et promit de ne plus inquiéter Belchior sur le sujet de la religion.

Bientôt Morindono revint de la cour, et sentant renaître ses fureurs contre la loi de Jésus-Christ, il voulut encore exterminer le nom chrétien dans ses domaines, et résolut de commencer par Belchior, comme le chef et le soutien de tous les autres. Il lui fit enjoindre de renoncer à sa religion et de revenir à celle de ses ancêtres. Belchior fit répondre qu'en toute autre chose il rendrait obéissance au prince ; mais qu'il donnerait sa vie plutôt que d'abandonner sa foi ; que si le prince voulait l'envoyer au supplice, il demandait d'être promené d'abord avec ignominie à trois différentes reprises, à travers toutes les rues d'Amangoutchi, sous la conduite d'un écorcheur d'animaux, c'est-à-dire d'un des derniers du peuple, tandis qu'on proclamerait que ce châtiment lui était infligé à titre de chrétien (1). Et afin que sa résolution fût rapportée fidèlement à Morindono, il écrivit à ses amis une très-belle lettre, les invitant à la communiquer au prince (2). Morindono fit encore d'autres tentatives pour vaincre Belchior, et finit par le laisser en paix.

Morindono n'était ainsi passionné contre la religion chrétienne, qu'à cause de sa superstition excessive. Il se faisait le protecteur de toutes les sectes, et rendait un culte à toutes les idoles. Les bonzes fomentaient cette superstition et vivaient des aumônes arrachées à la raison égarée du prince.

Sachendono, lieutenant de Morindono, avait prêté son palais d'Amangoutchi à son maître, et était allé résider dans l'ancienne maison des Pères, berceau de la mission du Japon : il avait fait enclore la chapelle, de peur qu'en la profanant, il n'attirât sur lui-même un châtiment du ciel. Néanmoins, sa

(1) On n'infligeait cette ignominie qu'aux gens de la lie du peuple, convaincus des plus énormes crimes : Belchior le demandait par dévotion à la passion de Notre-Seigneur.

(2) Annexe 10.

femme devint possédée du démon, et les sorciers lui dirent que ce malheur était survenu, parce qu'il occupait la maison des missionnaires. Sachendono résolut de la quitter dès que serait achevé le palais qu'il faisait bâtir à Fangui (1).

Deux Pères et un Frère allèrent en mission au Boungo, baptisèrent cinq cent quarante adultes, et érigèrent plusieurs églises.

Dix-sept membres de la Compagnie, six Pères et onze Frères, résidaient à Méaco. Parmi les personnes de la haute noblesse qui désiraient le baptême, était une sœur de Figendono, seigneur de trois provinces. Cette dame était l'épouse d'un prince exilé, qui avait été seigneur de deux provinces. Elle fut différée par des motifs de prudence, ainsi que plusieurs autres personnes préparées par Julia Naito, de qui nous avons déjà parlé. Parmi ceux qui reçurent le baptême, il y eut un petit-fils de Mandocorosama, veuve de Taicosama, qui reçut le nom de Pierre, et vécut depuis lors d'une manière exemplaire ; et une fille de Nobounanga, parente de la mère de Findeyori. Son mari s'était fait baptiser deux ou trois ans auparavant.

Findeyori lui-même accueillait bien les Pères, et un jour, s'étant fait apporter la Mappemonde et une sphère destinée à démontrer les mouvements du soleil et de la lune, il en prit occasion d'interroger un bonze au sujet de ces instruments, et n'en ayant reçu que de folles réponses, il fit parler le Frère, et admettant ses raisons, reprocha au bonze son orgueil et son ignorance, et loua grandement l'admirable révolution des astres et la savante explication qui lui en était donnée. C'était ainsi que par la science humaine les missionnaires ouvraient les esprits aux vérités religieuses.

Un Père et un Frère visitèrent les chrétiens du Foccocou, et baptisèrent quatre-vingts adultes, au nombre desquels était un bonze profondément versé dans la science des sectes, et qui commença à jouir de la paix intérieure le jour où il fut convaincu de l'immortalité de l'âme. Figendono lui-même invitait ses sujets chrétiens à pratiquer leurs devoirs, et louait

(1) Le Père alla à dix lieues d'Amangoutchi, dans les montagnes, visiter Chibouki, tout peuplé de chrétiens.

fréquemment la religion chrétienne, affirmant que ses préceptes méritaient d'être connus et pratiqués de ceux-là même qui ne se sentaient pas la force de se donner entièrement à elle; et il ajoutait que plus de la moitié de ses vassaux étaient disposés à recevoir le baptême. Une des femmes de ce prince persévérait dans le dessein de se faire chrétienne, et elle agissait comme telle dans le cours de sa vie, observant les dimanches et les fêtes, jeûnant, faisant l'oraison, s'infligeant la discipline, et se préoccupant avant toutes choses du salut de son âme. Il y avait grand sujet d'espérer que Dieu lui ferait miséricorde. On croyait aussi que Figendono engagerait à se faire chrétienne sa première et légitime épouse, fille de Nobounanga. Ces dispositions si favorables du prince décidèrent le Père vice-provincial à fonder une résidence dans la cité principale de la province de Canga, qui était la capitale de Figendono, et où résidait Juste Oucondono. Le Père, qui y fut envoyé avec un Frère, visita en passant les chrétiens du Yetchigen (1).

Les Dominicains, qui n'avaient au Satsouma qu'un établissement très-précaire, reçurent cette année du renfort. Dans le chapitre de l'élection du P. Miguel de Sainte-Hyacinthe, provincial des Philippines, au lieu du P. Jean de Saint-Thomas, l'on incorpora dans la province du Saint-Rosaire la maison de Notre-Dame du Rosaire au royaume de Satsouma. Peu après le P. Jean de Rueda fut envoyé au Japon.

Dans la congrégation intermédiaire tenue par la province Augustine de Manille le 31 octobre 1604, le prieur du Saint-Esprit du Boungo reçut titre et droit de vote, et le Fr. Ortiz, fut élu en qualité de prieur, et reçut mission de fonder un autre couvent dans la même contrée. Il passa bientôt au Japon avec le P. Pedro de Orozco et un religieux lai, le Fr. Diego Perena. Il se mit immédiatement en devoir de construire une seconde église dans la cité d'Ousouki, et la dédia à la Conception de Notre-Dame.

(1) Dans l'année, la Compagnie de Jésus avait perdu trois frères, parmi lesquels était le Fr. Bartolomeo Redondo de Majorque, coadjuteur temporel formé, ayant 32 ans de Compagnie et 27 de résidence au Japon.

CHAPITRE VII

1605 (1).

Le Coubosama associe Fidetada, son fils, à l'empire. — Il essaye de faire sortir Findeyori d'Osacca. — Typhon terrible. — Mort du P. Guillaume Cotta, ou Portico. — Ambassade de Daifousama vers le gouverneur des Philippines. — État général de la religion. — Un Japonais mis à la tête d'une église à Nangasaki. — Visite d'un Père de la Compagnie au Coubosama et à son fils aîné. — Adams et quelques Hollandais à Yendo. — Détails sur les provinces. — Faits prodigieux. — Jeune enfant rappelée à la vie. — Souffrances des Jifiaques prisonniers. Leur vertu. — Morindono persécute à Amangoutchi. — Martyre de Belchior Bougendono et de Damien l'aveugle. — Mort de D. Constantin Yochimoune, ancien prince de Boungo, et de dona Maxence. — Méaco. — Le P. Spinola. — Mort des PP. Giulio Piano et Baltazar Lopez. — Compagnie hollandaise des Indes orientales.

Les seigneurs et le peuple étaient encore en suspens au sujet de la politique du Coubosama, bien que l'on s'attendît à des actes décisifs. Cette année le Coubosama leva tous les doutes, et non content d'usurper l'empire pour lui-même, manifesta sa volonté de le perpétuer dans sa famille. Il fit venir des provinces du Couanto, son domaine personnel, qui lui avait été conféré par Taicosama, le jeune prince Fidetada, son second fils, qu'il avait choisi pour son principal héritier et son successeur, et en faveur duquel il s'était récemment dessaisi desdites provinces. Il avait résolu de l'associer à la dignité de Chôgoun ou Coubo, afin de lui assurer l'hérédité. Fidetada vint avec une armée de 70,000 hommes à Fouchimi, résidence de son père; et, peu de jours après, celui-ci l'envoya à Méaco pour recevoir du Daïri le titre de Chôgoun. Il y eut, à cette

(1) Gio. Rod. Giram. Littera annua dell' anno 1605 (imprimée avec celles de 1603 et 4). Roma, 1608, 8°. — Relatione della morte c'hanno patita... Damiano Cieco, e Melchior Bugendono, etc. (écrite par l'évêque — insérée dans la précédente). — Relatione della gloriosa morte di IX christiani Giaponesi, etc. Roma, 1611, 8° (pour les Jifiaques). — Guerreiro. Relaçam de 606 e 607 (faits de 1605). Lisboa, 1609, 4°. — Aduarte. T. I, l. I c. 62. — Santa Maria. Ghronica de S. Joseph. — Sicardo. L. I, c. VIII. — Juan de la Concepcion. T. IV.

occasion, des fêtes magnifiques (1). On avait voulu renouveler la solennité du voyage d'un ancien *Chôgoun*, *Yoritomo*, quand il était allé des provinces du Couanto à Méaco pour recevoir l'investiture (2).

Dans le même temps, le Coubosama s'efforça d'attirer Findeyori au dehors d'Osacca. Il invita ce jeune prince à venir visiter le nouveau Chôgoun, lequel était son beau-père. Mais la Mandocorosama, mère de Findeyori, prévit le danger et en détourna son fils. Elle allégua des excuses, et après divers pourparlers, elle finit par dire qu'elle-même et son fils s'ouvriraient les entrailles plutôt que de sortir de la forteresse. Le Coubosama fut grandement irrité, mais n'osa recourir à la violence. Cependant le prince Findeyori se trouva dès lors très-affaibli dans son influence : mais son père avait agi de même envers l'héritier de Nobounanga, et il en subissait lui-même la juste peine.

Le nouveau Chôgoun fit des présents considérables aux seigneurs, à la différence de son père, qui s'était toujours montré peu libéral. Il rentra peu après dans ses États du Couanto ; de leur côté, les seigneurs venus à la solennité retournèrent dans leurs provinces, et l'on remarqua que pas un d'entre eux n'alla saluer Findeyori, pour ne point encourir la vindicte certaine du vieux Coubosama.

Un typhon terrible sévit cette année sur l'empire. Les chrétiens eurent à déplorer la ruine de cinquante églises ; et quoique ces édifices fussent moins considérables et moins dispendieux à ériger qu'en Europe, c'était encore une perte immense. Cependant le navire de Chine arriva sauf à Nangasaki. Mais un grand nombre d'autres bâtiments se perdirent, et un Père de la Compagnie, le P. Guillaume *Cotta* (ou *Portico*) périt sur l'un d'eux, le 27 août (3).

Le commerce espagnol se continuait entre les ports du

(1) 10e année du *nengo Kei-tchô*. (Annales des *Daïris*.)

(2) *Yoritomo* gouverna l'empire de 1179 à 1199 de notre ère.

(3) Il était né à Lucques et âgé de trente-deux ans ; il avait dix ans de Compagnie et un de séjour au Japon. Deux Pères et un Frère qui se trouvaient avec lui échappèrent au naufrage.

Couanto et les Philippines, malgré les calomnies des bonzes, qui s'efforçaient de rendre suspecte l'entrée des religieux dans l'empire, ainsi que le séjour aux Philippines d'un grand nombre de Japonais, dont plusieurs s'y convertissaient à la religion chrétienne. Daifousama, cette année même, envoya une nouvelle ambassade à Manille. Les religieux franciscains lui avaient fait espérer qu'un plus grand nombre de vaisseaux viendrait dans ses ports, et les Espagnols n'avaient point tenu la promesse faite en leur nom. L'Anglais Adams avait envenimé le mécontentement du prince. Néanmoins celui-ci voulut insister auprès du vice-roi, et il lui envoya l'un de ses principaux officiers avec un riche présent d'armes, en retour d'un autre présent reçu du gouverneur. Il le remerciait de toutes choses, et spécialement du vin de raisin compris dans l'envoi, faisait observer que le nombre des navires se trouvait réduit, au lieu d'être augmenté; et recommandait de ne point laisser revenir au Japon les Japonais établis à Manille (ceux probablement qui s'étaient faits chrétiens). Sa lettre, du reste, était bienveillante. Le gouverneur répondit avec prudence, tant au sujet du commerce qu'à l'égard des sujets du prince. Celui-ci parut satisfait (1).

Il y avait alors au Japon cent vingt et un membres de la Compagnie de Jésus, sans compter ceux de la province qui se trouvaient à Macao et dans l'intérieur de la Chine. Les religieux du Japon étaient répartis dans deux colléges, deux maisons centrales, un séminaire et vingt-trois résidences.

Les Franciscains, les Dominicains, et les Augustins devenaient plus nombreux et étendaient leurs œuvres.

Le Japon comptait alors 750,000 chrétiens. Il y eut dans l'année 5,500 nouveaux baptêmes, et dans Nangasaki seulement, plus de 1,200. Parmi les néophytes, on compta des nobles en assez grand nombre et de riches marchands.

(1) En 1605, les Japonais établis à Dilao dans les Philippines, et qui étaient au nombre d'environ quinze mille, eurent un différend avec les Espagnols. Un Japonais fut tué; ses compatriotes prirent les armes, construisirent un camp et s'y retranchèrent. Les religieux qui parlaient la langue japonaise parvinrent à apaiser les partis, et prévinrent de grands malheurs.

Plusieurs princes et seigneurs étaient ouvertement favorables. Tels étaient Figendono, seigneur de trois provinces; Foucouchima Fayadono, seigneur d'Aki et de Bingo, lequel avait sa capitale à Firochima ; Nangawoca Jetsoundono ; Chicougendono Camidono, qui avait sa capitale à Facata; et Tanaca Fioboudono, qui avait sa capitale à Yanagawa. Les principaux favoris de Daifousama, Itacourandono, gouverneur de Méaco, et Consoukedono ne craignaient pas d'assister aux prédications, et à leur ombre la religion était en sécurité dans la capitale même.

Dans Méaco l'on construisit une nouvelle église plus belle que l'ancienne. A Fouchimi, résidence ordinaire du Coubosama, l'on éleva de même une église et une habitation.

La ville de Nangasaki s'accroissait à vue d'œil, toute peuplée de chrétiens, et plusieurs marchands de l'intérieur, païens qui venaient chercher les biens temporels, rencontraient les spirituels, qui s'achètent sans or ni argent, et ils retournaient dans leurs patries, riches temporellement et spirituellement. Nangasaki était toujours la résidence de l'évêque, et renfermait le principal collége et la maison principale de la Compagnie. Le premier Japonais ordonné prêtre fut établi curé de l'église de la Madone, la plus considérable et la plus fréquentée de la ville.

Pour la première fois, en 1605, eut lieu la procession solennelle du Saint-Sacrement ; les fidèles étaient d'une admirable ferveur, et considéraient comme un second baptême la participation à la sainte Eucharistie : les missionnaires avaient soin de leur faire bien mériter cette grâce.

Au milieu de ces consolations, il s'éleva quelques orages. Morindono, prince de Nangato et Souwo, et dont la capitale était Amangoutchi, chassa les missionnaires et tourmenta les chrétiens. Il fit décapiter un seigneur illustre, Belchior Bougendono, et Damien, l'aveugle, zélé catéchiste. Canzouyedono, prince de Fingo, persécuta de même, et maintint en prison, les trois Jifiaques ou catéchistes qui étaient dans ses États les colonnes de la communauté chrétienne.

A Yendo, dans le temps où Daifousama s'y trouvait avec

son fils, on vint lui dire que les chrétiens de cette capitale étaient en grand nombre. Il ordonna de les enrégistrer. On les trouva peu nombreux, et le souverain s'apaisa.

Quelques Espagnols avaient tenu des discours téméraires. On leur demandait combien de navires étaient venus de la Nouvelle-Espagne aux Philippines, et de quoi se composait leur cargaison : ils répondirent par folle vanité qu'il en était venu toute une flotte, chargée de soldats et de munitions, afin de s'emparer des Moluques. Cette conquête se préparait, en effet, par de justes motifs, et non par esprit d'invasion, et elle eut lieu dans cette même année. Le Coubosama s'indigna de ces paroles, et pensa pour un moment à bannir de ses États tous les Espagnols. En même temps, il consigna les religieux franciscains d'Yendo à la surveillance de quelques seigneurs.

Cette année arriva au Japon le bref de Clément VIII, disposant que tous les religieux et les prêtres séculiers qui voudraient aller prêcher au Japon pourraient prendre la voie de l'Inde-Orientale ; mais que, d'autre part, nul ne devait s'y rendre par les Indes-Occidentales, et que si quelques-uns y étaient entrés par cette voie ou par les Philippines, ils en devaient sortir, sous peine d'excommunication majeure *latæ sententiæ*. Ce bref ayant été présenté et publié au Japon (1), les Pères de la Compagnie firent instance afin que les religieux des autres ordres sortissent immédiatement au droit des lettres de Sa Sainteté. Ces religieux répondirent que le bref ayant été notifié l'année précédente à l'archevêque de Manille, le P. D. Miguel Benavides, les Ordres avaient présenté leur supplique et prouvé que Sa Sainteté était mal informée ; que, d'obliger les missionnaires à passer par l'Inde-Orientale, c'était leur interdire absolument l'accès du Japon, ce que Sa Sainteté ne pouvait vouloir ; que les ouvriers qui faisaient l'œuvre apostolique au Japon ne pouvaient en être renvoyés par le fait seul d'être venus par l'Inde-Orientale : et que

(1) Ce bref fut notifié aux maisons religieuses de Madrid par le Nonce, cardinal Molino, en vertu d'un ordre du Souverain-Pontife Paul V.

l'archevêque de Manille ayant admis la supplique, en avait fait référence au Souverain-Pontife, et avait laissé les choses dans l'état; que l'affaire étant donc remise à Sa Sainteté l'on ne pouvait ni ne devait inquiéter les religieux; car la suspension et référence accomplies par l'archevêque sur les instances de l'audience royale de Manille étaient conformes au droit canonique et civil. Les Dominicains et les autres religieux demeurèrent donc, malgré l'opposition des Pères jésuites, et nous verrons plus tard la dérogation en faveur des premiers sollicitée par le roi d'Espagne et obtenue du Pape Paul V, en l'année 1608.

Le P. de Moralez, Prieur des Dominicains, détacha les PP. Thomas du Saint-Esprit et Alonso de Mena, et les envoya prêcher dans d'autres provinces, et notamment en Omoura, dont le prince avait rompu avec les Pères de la Compagnie, et en avait fait quelques-uns prisonniers, en même temps que plusieurs des chrétiens de cette Église avaient apostasié par crainte, et que les autres se trouvaient dans le plus pressant besoin d'ouvriers évangéliques pour les affermir. L'auteur de tout le mal était un prêtre japonais ordonné à Rome, lequel, ayant renié la foi au Japon, faisait à l'Église une guerre acharnée. Le P. Thomas et son compagnon visitèrent dans leur prison quatre Pères de la Compagnie, et prodiguèrent aux chrétiens les consolations spirituelles. Ils passèrent de là dans le Firando, dont le prince était très-hostile à la religion, mais où les fidèles désiraient vivement le secours des missionnaires.

Les Dominicains établis dans le port de Kiyodomari y voyaient fleurir leur église, érigée sous l'invocation de Notre-Dame-du-Rosaire.

Dans le Boungo, le P. Augustin Pedro de Orozco, chargé de la chrétienté d'Ousouki, et qui y avait fondé un couvent, fut nommé prieur par le chapitre provincial tenu à Manille le 20 avril 1605. Dans le cours de l'année arriva au Boungo le P. Hernando de S. Joseph.

Le collége de Nangasaki et ses quatre résidences, Foucafori, Conga, Ouchime et Focame, comptaient trente-quatre mem-

bres de la Compagnie, parmi lesquels étaient vingt Pères. On fit des missions à Firando et aux îles de Goto.

Un Père du collége fut envoyé à Yendo, devenue la capitale du Couanto, pour visiter le Coubosama et son fils. Sur la route magnifique qui conduisait de Méaco à Yendo, se trouvaient d'admirables débris de l'antiquité, et, entre autres, la ville ancienne de Camacoura, qui avait été la capitale d'Yoritomo. Les deux princes accueillirent favorablement le missionnaire; le jeune Chôgoun donna même, à titre d'aumône, quelques barres d'argent.

Il demeurait encore auprès d'Yendo l'Anglais Adams et plusieurs Hollandais, ses compagnons. Le missionnaire vit Adams lui-même et offrit, de la part de l'évêque, à lui et aux siens, un sauf-conduit pour aller à Nangasaki, et de là, où ils voudraient. En effet, il était à craindre que ces hérétiques ne répandissent la mauvaise semence parmi les populations. Mais l'offre du prélat fut déclinée par Adams qui allégua pour prétexte que le Coubosama ne consentirait point à le laisser sortir de ses domaines. Le Père mit également tout en œuvre pour convertir ces malheureux; mais il les trouva rebelles et endurcis dans leur erreur.

Tout le pays d'Arima était chrétien. Treize Pères et autant de Frères étaient occupés dans le collége et les résidences. Le prince D. Jean Arimandono et dona Justa, son épouse, donnaient d'excellents exemples. D. Jean fut accusé devant le Coubosama, ainsi que le prince d'Omoura, son cousin. Ils se justifièrent sans peine, et le Coubo conçut à leur égard plus d'estime encore.

Notre-Seigneur confirmait la foi des chrétiens par des faits extraordinaires. Un gentil, possédé du démon, répondit aux bonzes qui l'interrogeaient : « Je suis la substance et la vigueur du camphrier, et parce que les hommes coupent cet arbuste à l'époque présente, je me suis irrité et je suis entré dans cet homme afin de le faire souffrir. » — Mais pourquoi, lui dit-on, n'entrez-vous pas dans la personne d'un des serviteurs de Sacouyemondono (c'était un seigneur chrétien)? — Je ne le puis, parce que ces serviteurs sont tous des chrétiens, et que je n'ai sur eux aucun pouvoir.

Un vieillard de quatre-vingt-cinq ans consulta le Père, et lui soumit quelques doutes : en même temps il lui déclara que depuis cinq années il n'avait trouvé en lui-même aucune matière de péché, à cause de sa vigilance assidue sur lui-même. Le principal de ses doutes tendait à savoir si Dieu rémunérait non-seulement le bien opéré, mais aussi le désir d'opérer plus encore. Le Père répondit à tout et invita ce chrétien vénérable à avoir une confiance absolue en la Passion de Jésus-Christ. Le vieillard répondit : « Mon Père, la Passion de Jésus-Christ ne s'éloigne jamais de ma mémoire, encore que je ne puisse atteindre par la pensée à l'immensité des souffrances que Jésus-Christ a subies pour moi. » Le vieillard termina bientôt ses jours en donnant des signes très-évidents de prédestination. Il avait été durant sa vie très-grand aumônier, partageant entre les pauvres le superflu de son habillement et de sa nourriture.

Une jeune enfant était tombée d'un arbre : elle resta vingt-quatre heures sans faire aucun mouvement. La mère était en prières. Enfin l'enfant s'écria : *Fava*, *are*, *are* (Maman, voici, voici)!... Elle avait, elle seule, vu la Vierge Notre-Dame avec l'Enfant Jésus dans les bras, qui entrait dans la salle et était accompagnée d'une petite fille du même âge qu'elle-même. Cette petite fille avait déposé un plateau doré, et la sainte Vierge et elle étaient sorties de la salle. D'après la simplicité du récit et à cause de la dévotion si affectueuse de la mère, on peut croire que la guérison qui eut lieu fut un miracle obtenu par notre Mère toute miséricordieuse, afin que les autres chrétiens fussent confirmés dans leur foi.

Les résidences de Chiki et Conzoura, en Amacouza, étaient desservies par cinq Pères et deux Frères. Terazawa, loin de persécuter, était devenu presque favorable. Il eut même occasion de parler des Pères à la cour, et rendit d'eux un excellent témoignage.

Un Chinois, qui occupait une belle maison auprès d'une ancienne église, se vit agité par des songes terribles, et délaisse sa maison au Père, afin que celui-ci restaurât cette église.

Cinq autres résidences, Arie, Chimabara, Saigo, Chingiva et

Canza dépendaient du collége d'Arima. Elles comptaient cinq Pères et six Frères.

Un Père visita le prince de Satsouma et en fut bien reçu. Les chrétiens le fêtèrent comme un ange descendu du ciel.

Le Père retrouva à Canabe ou Cabanave, à 13 lieues de Cangochima, des souvenirs de S. François Xavier. Le Saint y avait baptisé son hôte, et l'avait nommé Michel. Il lui avait laissé une parcelle de la vraie croix, deux rosaires et une tasse de porcelaine remplie d'eau bénite. Michel, enseigné par le P. Xavier, baptisa plus tard son propre fils âgé de dix ans, et lui imposa le même nom de Michel. Le fils avait alors plus de soixante ans, et le père était mort depuis cinq à six ans. Les reliques avaient opéré divers miracles et guérisons. Une sœur du second Michel, baptisée par le P. Xavier, existait encore dans le Fiounga.

La maison rectorale d'Omoura contenait quatre Pères et dix-sept autres membres de la Compagnie. Une partie était occupée au ministère et l'autre à l'étude.

Les trois Jifiaques prisonniers au Fingo souffraient très-cruellement de l'étroitesse et de l'infection de leur cellule. Dans les prisons japonaises, on ne renferme que les malfaiteurs plébéiens; les criminels nobles sont punis par le retrait des rentes, par l'exil ou par la décapitation, s'ils n'ont pas préféré le suicide.

Ces prisons sont étroites et basses, ceintes non de murailles, mais de barrières en bois, comme des loges d'animaux. Un second enclos, extérieur au premier, empêche que l'on n'approche. Les patients se voient exposés à l'injure du temps et aux outrages du peuple qui passe à quelque distance. Le grand nombre des prisonniers qui encombre chaque loge ne permet pas de demeurer couché pour dormir.

Canzouyedono, cruel de nature, aggravait encore l'épreuve des confesseurs en ne permettant pas, contrairement à l'usage, que durant l'hiver on recouvrît le sol de nattes, ni que l'été on ouvrît les baies, ni enfin que l'on nettoyât jamais la place. — Il voulait épuiser l'énergie des prisonniers, et surtout ne pas leur accorder le sort glorieux de mourir par l'épée ou sur la croix.

Les prisonniers demandaient à Dieu d'accroître leurs souffrances et d'accroître aussi leur patience, afin de souffrir vaillamment pour son amour. Se trouvant par bonheur séparés des gentils au moyen d'une cloison, ils pouvaient se recommander à Dieu et communiquer avec les chrétiens. Ils possédaient de saintes images, et Michel avait conservé quelques livres spirituels sur les vies des saints, copiées par lui-même. Ces trois confesseurs étaient admirables dans leurs continuelles méditations et leurs pieux exercices. Le matin, à l'heure du saint sacrifice, ils se tournaient vers l'église et entendaient spirituellement la sainte messe, imitant le prophète Daniel qui, dans la captivité de Babylone, ouvrait les fenêtres, et, se tournant vers Jérusalem, lieu du sacrifice, faisait oraison trois fois le jour.

En plus des autres oraisons, Jean priait pour la paix, l'union et l'exaltation de la sainte Église, et pour le Pontife de Rome.

Le Père vice-provincial alla à Nangasaki pour s'entendre avec l'Évêque touchant les moyens d'assister les prisonniers et les chrétiens. On envoya le P. Luis, Japonais, et un Frère : deux chrétiens nobles voulurent les accompagner. Le P. Luis ne descendit pas de la barque, car les chrétiens ne le permirent pas, et il confessa seulement les gens d'Yachchiro qui vinrent le trouver.

De cette place il alla à Coumamoto résidence de Canzouye, pour le visiter selon l'usage, à l'occasion de la nouvelle année japonaise ; mais il ne fut pas reçu. Il revint déguisé vers Yachchiro, y entra, confessa les chrétiens, mais ne put aborder les prisonniers. Il reçut de ceux-ci une lettre touchante destinée au P. Provincial et une autre à lui-même (1). Le gouvernement avait confisqué tous les biens des trois Jifiaques : on ne leur avait même pas laissé le nécessaire pour leur subsistance et celle de leurs familles. Les Pères étaient obligés d'assister ces abandonnés. De pieux chrétiens de l'île de Conzoura, voisine d'Yachchiro, et les confrères de la Miséricorde à Nangasaki leur envoyaient aussi des aumônes.

(1) Annexes, 11 et 11 bis.

En même temps les vertueux confesseurs, du sein de leur prison, assistaient spirituellement les chrétiens, qui leur obéissaient comme à des guides ; ils firent relever trois apostats, et baptisèrent plusieurs condamnés à mort qui marchèrent au supplice pénétrés d'allégresse et de pieuse espérance, et changèrent, dans la paix de Dieu, cette existence misérable pour l'éternelle vie.

Un grand nombre de chrétiens voulaient s'exiler pour être plus libres : et s'ils ne le firent pas, ce fut pour ne pas paraître éviter la persécution et le martyre, pour ne pas décourager ceux qui demeureraient, et, sur toutes choses, pour ne pas perdre la couronne du martyre, au cas où il plairait à Dieu de les en rendre dignes.

Les enfants de 6 et 7 ans ne parlaient que du martyre. Leurs parents les y instruisaient et leur représentaient souvent que leur partage devait être la croix, les coups de lance, et la décollation ; que leur tête serait clouée sur une planche, et qu'ils subiraient d'autres supplices infiniment douloureux.

Joachim tomba gravement malade. Le P. recteur d'Arima envoya un prêtre déguisé en paysan qui put pénétrer jusqu'à lui. Le Père le réveilla du sommeil et Joachim recouvra son parfait jugement, bien qu'il eût jusqu'alors complétement déliré. Le Père confessa les trois prisonniers, ainsi que beaucoup de chrétiens d'Yachchiro, d'Outo, et de Coumamoto.

Cependant Morindono, ignorant et superstitieux, se laissa vaincre par ses Bonzes et par ses propres terreurs, et il s'attaqua de nouveau à Belchior Coumagaye Bougendono dont il devait faire un martyr. Cet illustre personnage ainsi qu'on l'a dit, descendant d'un fameux capitaine, et qui lui-même fut un grand homme de guerre, était seigneur de Miri dans la province d'Aki. Chrétien depuis dix-huit ans, il avait converti beaucoup de ses compatriotes, et avait fait bâtir une Église dans son propre domaine.

Depuis longtemps il ne doutait pas que les combats incessants auxquels il était en butte ne dussent finir par la mort : il se préparait avec zèle, et s'infligeait tous les jours la discipline. Morindono saisit le prétexte d'une dispute entre le gendre de

Belchior, Aman Goroyemon, avec un seigneur idolâtre, nommé Masounda Guembara, au sujet des ouvrages d'une forteresse bâtie par le prince à Fanghi, sa principale cité. Belchior avait réconcilié les deux adversaires, à l'admiration de tous; mais, pendant le dissentiment, les travaux avaient été imterrompus; et Belchior, ayant reçu l'ordre de suppléer les deux officiers, s'était excusé par de justes causes d'obéir à l'heure même.

Le jour de l'Assomption de la sainte Vierge, Morindono envoya mille hommes pour assiéger la maison de Belchior: deux officiers principaux, Yanaghisava Sanzayemon et le bonze Meôgonjo, entrèrent dans la maison et dirent à Belchior, au nom du prince, qu'il eût à donner des ôtages : on ne dit rien qui fût relatif à la sentence de mort, car on voulait prévenir toute résistance.

En effet, c'est la coutume au Japon, que si celui qui doit mourir résiste ou s'évade, les ôtages sont mis à mort; que s'il ne fuit pas, et ne résiste pas, la vie des ôtages se trouve respectée. Belchior livra son plus jeune fils François Inosouke, et son petit fils Manoël Yosambouro, ce dernier allié à Morindono. Belchior, en donnant ces ôtages, présumait avoir le temps de paraître devant Morindono, et d'y confesser la foi. Mais la maison continua d'être assiégée, et à cette vue Belchior connut l'imminence du moment suprême, et passa toute la nuit à se préparer à la mort. Il avait eu d'abord la pensée de se défendre, et s'était armé d'une hallebarde. Mais il y avait pieusement renoncé (1).

Le 16 août au matin les deux officiers entrèrent avec des soldats. Belchior tenait d'une main son chapelet et de l'autre une corde, afin d'en être lié. Les officiers lui énoncèrent deux griefs en raison desquels Morindono le condamnait à mort. Ces griefs étaient d'avoir pris une part à la querelle de son gendre, et d'être chrétien malgré les ordres réitérés du prince. Il lui était

(1) O verdadeiro esforço estava em se mostrar soldado de Christo, recebendo por elle a morte com muyta paciencia, como elle podendo anihilar seus imigos a recebeo por nos. (Guerreiro.)

ordonné de s'ouvrir le ventre. Belchior consentit à subir la mort, mais refusa de commettre un suicide (1).

Il présenta aux deux envoyés la corde qu'il tenait en ses mains et les pria de le conduire étroitement lié vers Morindono, pour être mis à mort, en sa présence, et avec ignominie. Ils n'y consentirent point. Belchior se retira dans l'appartement intérieur, s'y revêtit de ses plus beaux habits, et rentra dans la salle. Il s'agenouilla devant une petite image, et fit oraison durant quelque temps, puis tendit le col à l'exécuteur. Ce fut un soldat nommé Chichimo qui lui trancha la tête. On porta ce trophée à Morindono. Celui-ci commanda que la femme, les enfants et les petits enfants de Belchior, excepté le jeune ôtage qui lui était allié par le sang, fussent mis à mort, ainsi que les principaux serviteurs, et que tous les corps fussent réduits en cendres : le gendre chrétien fut compris dans la sentence, et l'on compta plus de cent victimes. Il était à remarquer, au sujet du gendre, que lorsqu'au Japon on fait mourir des seigneurs pour le motif de querelle, les deux parties doivent périr ensemble : ici l'on épargna l'adversaire.

Belchior était âgé de cinquante ans (2).

Les chrétiens, après la mort de Belchior, prévirent immédiatement celle de Damien. C'était un pauvre aveugle qui vivait d'aumônes en jouant de la viole et en chantant d'anciennes histoires. Il était naturel de Sacaï et avait été baptisé dans Amangoutchi à l'âge de vingt-cinq ans. Il était marié. Damien était doué d'un esprit très-vif et d'un très-grand cœur, et la grâce du saint baptême avait développé ses facultés naturelles, de manière qu'il acquit en peu de temps une merveilleuse compréhension des choses divines. Ancien auxiliaire du Père d'Amangoutchi, il le suppléait depuis son départ : il baptisait

(1) Son action était d'autant plus admirable que les chrétiens dans les premiers temps éprouvaient une honte infinie de ne pas s'ouvrir les entrailles. Dans la suite, ils acceptèrent avec humilité cet apparent déshonneur, et s'estimèrent heureux de recevoir à genoux et en victimes obéissantes le coup de la mort.

(2) Le récit de la mort de Belchior et de celle de Damien, duquel il va être parlé, fut rédigé par l'évêque, et se trouve inséré dans l'Annuelle.

les nouveau-nés, catéchisait les ignorants, donnait la sépulture aux morts ; enfin il chassa souvent les démons du corps des possédés. Si par l'autorité Belchior était la tête, Damien l'était par la doctrine. La Compagnie, afin que Damien vaquât uniquement aux choses divines, lui avait assigné une aumône annuelle pour le faire subsister, et on lui avait fait bâtir une petite maison où il demeurait avec sa femme, et où il avait un oratoire.

Quatre jours après la mort de Belchior, Morindono envoya de Fanghi sa capitale deux officiers ou *Bounghios* chargés de séquestrer les biens du supplicié. Les deux Bounguios firent appeler Damien. C'était le 19 août. Damien prévit le motif de l'appel, et, avant de s'aller livrer, fit sa préparation à la mort. Il se lava, mit ses plus beaux habits et partit accompagné de deux bons chrétiens. Les Bounghios le combattirent de paroles, mais il répondit avec une admirable éloquence. Les Bounghios voyant qu'ils n'en obtenaient rien, résolurent de le mettre à mort. Mais ils ne voulaient pas le faire en public, à cause des chrétiens. On renvoya sans bruit les deux compagnons de Belchior, et vers minuit on le mit sur un cheval. On se rendit, à la lueur des torches, au lieu de la justice d'Amangoutchi, appelé *Ippon Matsou*, où l'on mettait à mort les malfaiteurs. Étant descendu de cheval, Damien fit une courte oraison et tendit le col à l'exécuteur. Son corps fut taillé en mille pièces et jeté, partie à la rivière, et partie dans la forêt voisine. La tête et le bras gauche, oubliés par les bourreaux, furent recueillis par les chrétiens. Ce martyr était âgé de quarante-cinq ans (1).

Le missionnaire de Firochima voulait venir au secours des fidèles d'Amangoutchi. Ceux-ci le firent prier de ne pas venir, car c'eût été jeter de l'huile sur le feu. De zélés chrétiens furent envoyés à sa place.

Cependant Morindono, voyant la résolution des fidèles, les laissa en paix, afin de ne pas les voir se révolter ou s'exiler. Il croyait d'ailleurs qu'après avoir chassé le prêtre et fait

(1) L'enquête eut lieu à Nangasaki, devant l'évêque et devant le Père de Firochima, commis par l'évêque.

périr les deux principaux d'entre les chrétiens, l'Église devait tomber d'elle-même. Mais, devenus plus tranquilles, les chrétiens résolurent de rappeler le missionnaire, et de le maintenir en secret au milieu d'eux.

Cependant la punition divine s'appesantit sur Morindono. Tout le monde s'éloigna de lui, et ses principaux officiers, indignés de la mort infligée à Belchior, quittèrent son service. Sachendono, gouverneur général de ses États, se retira à Sacaï. Morindono, désespéré et tremblant de superstition, renvoya dans leurs terres tous les officiers nobles qui étaient chrétiens, et donna leurs appartements dans son palais à des bonzes et à des femmes, avec lesquels il célébrait de continuels sacrifices et de folles prières à ses idoles.

Firochima possédait un Père, un Frère et un catéchiste prédicateur. Foucouchimandono prince d'Aki et de Bingo, était très-favorable. Il donna au Père un ancien palais de Sachodono et fit de grandes aumônes, environ 20 barres d'argent (c'est-à-dire plus de 100 écus d'or) et 200 cierges en cire. Il vint aussi entendre un sermon d'une heure, avec son fils âgé de dix-sept ans : le jeune homme disait qu'il se ferait chrétien, si son père le permettait.

Mais les marchands indigènes étaient pervers et rebelles à se convertir : c'était une vraie synagogue de l'enfer. Les bonzes essayèrent aussi de calomnier les Pères vis-à-vis du Prince, mais sans aucun succès. On avait, pendant la nuit, jeté des cadavres à la porte des missionnaires, afin de faire croire que ceux-ci mangeaient de la chair humaine.

Cainocami, qui prit le nom de Chicougennocami, était seigneur de Facata et de tout le Chicougen : quoique infidèle il demeurait bienveillant depuis la mort de son père Siméon. On commençait à se convertir dans Facata, très-fréquentée et la principale place de tout le Chimo. Il s'y trouvait un Père et deux Frères. Cainocami construisit une belle église pour obéir aux ordres de son père, qui avait voulu y être enterré.

Un chrétien Coréen emporta dans son pays un catéchisme en chinois, langue commune aux deux pays, afin d'enseigner ses compatriotes.

Il existait dès cette époque un assez grand nombre de livres spirituels écrits en chinois et en japonais. On venait en dernier lieu de traduire un livre sur les mystères du Rosaire.

Akizzouki, domaine de Simon Couronda, oncle paternel du prince, obtint un missionnaire. Le même Père visita le Chicoungo, où les chrétiens étaient en grand nombre, mais épars. Cependant il en existait des communautés considérables à Couroume, ainsi qu'à Yanagava, ville principale de l'État. Le prince Tanaca Fioboundono était favorable, et il donna un emplacement pour l'église. Presque tous les seigneurs venaient volontiers entendre la prédication.

A Cocoura en Bougen étaient un Père et deux Frères. Le prince Nangawoca Jetsoundono se serait fait chrétien, si ce n'eût été le sixième commandement. Naichidono son fils, âgé de dix-neuf ans, était bien disposé (1). Un jeune homme de dix-huit ans, petit-fils du roi François de Boungo et fils de Chicatori, fit une très-belle mort.

Il y avait au Boungo deux Pères et un Frère avec quelques catéchistes. On éleva deux grandes églises (2).

Cette année mourut D. Constantin Yochimoune, ancien prince de Boungo, qui avait été apostat et qui vivait en exil. Nous avons déjà parlé de sa conversion édifiante. Il avait pratiqué depuis lors une vie de patience et d'austérités. Exilé d'abord à Méaco, il avait voulu reprendre son domaine, avait été fait prisonnier, puis gracié; et enfin il se trouvait exilé à Akita en Dewa, et consigné à la garde du seigneur de l'État. Le prince de Dewa ayant changé de territoire, il dut le suivre et se trouva réduit à une misère excessive. Il multiplia ses oraisons et ses pénitences, disant qu'il était plus pécheur que tous, et devait pratiquer une pénitence plus qu'ordinaire. Enfin, consumé de fièvre, il s'affaiblit successivement. Il n'avait plus avec lui ni femme ni enfants, mais seulement trois serviteurs. Il recevait des aumônes de la part des Pères et des chrétiens, et subsistait au jour le jour. Enfin, après cinq années d'exil,

(1) Il y eut six cents nouveaux baptêmes en Bougem.

(2) Il y eut huit cents baptêmes.

ce miroir des pécheurs pénitents, fortifié par les divins sacrements, termina sa vie mortelle, et entra dans la vie éternelle à laquelle Dieu l'appelait dans sa miséricorde.

Maxence, fille d'un Counghe très-illustre attaché à la personne du Daïri, et petite-fille de D. Francisco de Boungo, mourut également cette année. Lorsque son oncle avait été dépouillé, elle fut recueillie par son aïeule à l'âge de sept à huit ans, et élevée à Nangasaki jusqu'à douze ans. Elle voulut alors faire le vœu de virginité. Elle en obtint la permission de son aïeule et de son confesseur. Elle émit ce vœu et s'adonna à la pratique des austérités les plus grandes. Dans le temps de Noël elle couchait sur le foin à l'imitation de l'Enfant Jésus. A dix-huit ans elle tomba malade par l'excès de la pénitence, et languit quatre-vingts jours sur un lit de douleurs. Elle demanda instamment à Notre-Seigneur la grâce d'éprouver, à l'heure de la mort, plus de tourments que jamais aucun mortel n'en avait éprouvé dans une pareille heure, parce qu'elle désirait souffrir au plus haut degré pour honorer la passion sacrée et la mort du Sauveur du monde. Plusieurs jeunes filles firent à son exemple le vœu de virginité.

Marie, fille d'Augustin et épouse répudiée du prince de Tsouchima, fut l'exemple des veuves. Elle s'était retirée à Nangasaki et s'était coupé les cheveux. Elle avait aussi fait vœu de chasteté. Elle mourut saintement après une longue maladie.

Il y avait dans la contrée de Méaco sept Pères et dix Frères, dans les cinq maisons de Méaco haut et bas, de Fouchimi, d'Osacca et du Foccocou. Ces régions, les principales de l'empire, étaient aussi le centre des superstitions et des sectes. Les conversions étaient rares, et néanmoins le flux et le reflux des allants et venants amenaient des auditeurs, dont quelques-uns se prenaient aux filets de Jésus-Christ (1). Les bonzes calomniaient les missionnaires : mais les nobles étaient mieux disposés. Quant au Coubosama, sans être favorable, il n'était point alors très-hostile, et les accusations des bonzes ne le fai-

(1) Il y eut dans l'année trois cent soixante-dix-huit adultes baptisés.

saient point agir contre la religion. Il ne s'opposait point à ce que l'on se fît chrétien, si ce n'est pour les principaux seigneurs. Il accueillait bien les Pères qui le visitaient et appréciait leur science au-dessus de celle des bonzes. Les grands seigneurs imitaient le Coubosama, et, quand ils venaient à Méaco, ils visitaient les Pères : quelques-uns écoutaient la doctrine, d'autres parlaient de science et surtout de mathématiques et d'astronomie, et se riaient de l'ignorance des bonzes. Ils se faisaient montrer les instruments destinés à expliquer le cours des planètes, et concevant admirablement les démonstrations scientifiques, ils en inféraient que les Pères, si savants aux choses mathématiques et astronomiques, méritaient créance dans les choses divines et dans celles qui avaient rapport au salut (1).

Le Daïri lui-même prit intérêt aux instruments et à la sphère terrestre, et voulut que ses ouvriers fussent mis à même d'en fabriquer de pareils.

Parmi les seigneurs étaient Itacourandono, gouverneur de Méaco, et Conzouyedono grand ami du Coubo, et qui exerçait une autorité considérable dans l'empire. — Conzouyedono déclarait qu'il y avait réellement un Dieu et une âme, et par conséquent un salut pour cette âme.

La nouvelle église de Méaco venait d'être achevée : beaucoup de chrétiens étaient venus en personne y travailler de leurs mains, et on y avait dit la sainte messe le jour de Noël.

Le Père Spinola fut envoyé cette année à Méaco pour être ministre, c'est-à-dire économe, de la résidence.

La confrérie de Notre-Dame fut instituée à Méaco, de même qu'elle l'avait été dans les régions du *Chimo;* et, dans la maison de la Compagnie, on créa celle de l'Annonciation en faveur des catéchistes : plusieurs des membres s'imposèrent le devoir de recueillir les enfants que les païens délaissaient sur les rives des fleuves, afin que le courant les entraînât;

(1) Inferem bem daqui, que pois os Padres nestas cousas naturais lhe fallam tanta verdade, descobrindolhe o que ate agora nao sabiam nem entendiam : nam poderam deixar de tambem lhe falhar, no que lhe pregam de Deos e da solvaçam. (Guerreiro.)

quelques-unes de ces pauvres créatures étaient expirantes; alors on les baptisait, et leurs âmes s'envolaient immédiatement au ciel.

Le neveu de la Mandocorosama, veuve de Taicosama, jeune prince qui avait été baptisé l'année précédente, essaya de rudes épreuves. Disgracié de son père et de sa tante, il dut s'exiler de la maison paternelle; et il vint habiter avec son épouse et quelques serviteurs auprès de l'église. Il était assidu aux offices et aux exercices de piété; son exemple convertit sa femme et plusieurs personnes de sa famille. Dieu permit que son père lui rendît plus tard ses bonnes grâces, et l'accueillît de nouveau, devenu d'autant plus ferme dans la foi, qu'il avait été purifié par l'épreuve.

Une dame du Couanto, conseillée par son frère, était venue à Méaco sans en dire la cause à son mari; elle entendit la doctrine, et se fit chrétienne. A son retour elle fit part de sa conversion à son mari, et celui-ci voulut la répudier. Elle, sans répliquer, fit préparer ses effets pour partir sur-le-champ. Le mari voulant la retenir, elle lui déclara que, devenue libre, et ayant obtenu sa permission, elle préférait être sans mari, que d'en avoir un idolâtre. Le mari promit d'assister aux prédications. Elle se contenta de cette promesse, dans l'espoir de voir son mari devenir chrétien, et elle agit dès lors tellement en maîtresse, qu'elle fit observer à tous ses serviteurs les fêtes de l'Église, afin de les préparer à recevoir la véritable loi.

Une vierge chrétienne, se sentant près de mourir, voulut être transportée à l'église, afin d'expirer au pied de l'autel. Et en effet, déposée au pied de l'autel, elle se confessa et elle rendit l'âme.

Dans la province de Tamba, les chrétiens étaient pleins de zèle, et multipliaient leur nombre. Ils subirent quelques épreuves, et en sortirent à leur gloire.

A Fouchimi résidaient un Père et deux Frères (1). Un bonze, chef d'une nouvelle secte appelée *Fidgimoncò*, reçut le bap-

(1) Il y eut six cents baptêmes, tant à Fouchimi qu'à Méaco; une nouvelle église fut érigée à Fouchimi.

tême, ainsi qu'un jeune homme, l'un des principaux serviteurs de Micawanocami, fils du Coubosama et prince d'Yetchigen. Parmi les chrétiens de Fouchimi, l'un des plus zélés, étant allé dans la province de Sanda, y réchauffa les sentiments religieux des chrétiens employés aux mines, et régénéra cette petite colonie.

Parmi les femmes attachées au service du Coubosama se trouvait une Coréenne, ancienne camérière de l'épouse d'Augustin : cette femme était d'une ferveur extraordinaire. Elle passait une grande partie des nuits à des lectures spirituelles et à l'oraison, ne pouvant y vaquer le jour, à cause de son service au palais, et de la présence continuelle des païens. Sa pensée principale était de convertir ses compagnes encore infidèles, et de leur communiquer les vérités de la foi. Mais, ce qui était le plus admirable, étant belle et douée de perfections éminentes, et à la fleur de l'âge, elle se conservait admirablement pure au milieu d'un palais mondain, comme la rose parmi les épines, car elle était, pour ainsi dire, embaumée par l'odeur de ses vertus chrétiennes.

A Ozacca étaient un Père et deux Frères : c'était le lieu de débarquement des seigneurs qui venaient à Fouchimi (1). Le principal temple de la ville était le berceau de la principale secte du Japon, appelée *Tennoji.* Il se convertit un bonze qui avait prêché plus de quatre mille discours.

Dans la région du Foccocou ou du Nord, trois provinces, Canga, Noto et Yetchou appartenaient à Figendono, très-favorable à la religion, et qui résidait à Camagava, capitale du Canga. L'Yetchigen était le domaine de Micawanocami, fils du Coubosama; et le Tamba avait un seigneur chrétien.

Un Père et un Frère allèrent cette année résider à Camazawa. Oucondono venait d'y bâtir une belle église et une résidence avec les revenus nécessaires. Le Frère alla visiter le prince, qui fut très-bienveillant, et qui envoya l'un de ses gentilshommes pour rendre la visite. Ce prince se retira peu de temps après dans la province d'Yetchou, pour y vivre dans

(1) Il y eut à Ozacca deux cent soixante baptêmes.

la retraite. Il laissa la forteresse de Canga à son frère, lequel était marié avec la petite fille du Coubosama. On croyait que, si Daifousama venait à mourir, Figendono pourrait lui succéder dans le gouvernement de la Tenca.

Le Père de Camazawa visitait souvent les chrétiens de Noto, dont la plupart étaient d'anciens serviteurs d'Oucondono, et ceux d'Yetchigen. Ces chrétientés étaient excellentes.

La Compagnie de Jésus avait perdu dans l'année, outre le P. Cotta, deux de ses anciens ouvriers, le P. Giulio Piano, de Macerata, mort le 25 septembre, à l'âge de soixante-huit ans, après quarante et un ans de religion, et vingt-sept de résidence au Japon, et le P. Baltazar Lopez, Portugais de Villaviciosa, mort le 3 décembre, à l'âge de soixante-dix ans, et qui avait quarante-quatre ans de religion, dont trente-sept passés au Japon.

Cette année l'amiral hollandais Van Spilbergen avait visité Ceylan. Ses compatriotes se rendaient aussi à Siam, et dans différentes parties des Indes. Ils avaient pris Ternate et Tidor sur les Portugais, et les Espagnols les leur avaient repris. Mais ces succès divers devaient être l'origine d'une grande puissance. Les Hollandais dirigèrent leurs attaques contre Malacca, avec le concours des princes indigènes, et équipèrent une flotte de cent cinquante bâtiments du pays, montée par seize mille hommes. La place était défendue par André Hurtado de Mendoça, avec une faible garnison, dont faisaient partie un certain nombre de Japonais. Au bout de quatre mois et à l'arrivée des secours espagnols, ils levèrent le siége.

Le 20 mars avait été fondée la Compagnie hollandaise des Indes orientales, qui devait donner au commerce Néerlandais une extension immense.

CHAPITRE VIII

1606 (1).

Mort du P. Alexandre Valignani. — Missions au Goto et au Firando. — Traite des esclaves réprouvée par l'évêque. — Arrivée de six missionnaires de la Compagnie de Jésus. — Dominicains. — Navire du capitaine Donoso. — Augustins. — Funérailles de la fille de Maria Kiogocou. — Les bonzes accusent les Pères de la Compagnie devant le Coubo. — La mère de Findeyori veut susciter une persécution contre les Pères. — Visite de l'évêque au Coubo. — Les Jifiaques du Fingo sont consolés dans leur prison par un missionnaire. — 26 août. Mort, dans la prison, de Joachim Vatanabe Firoyemon. Souffrances de ses deux compagnons.

Le vendredi 20 janvier 1606, le P. visiteur Alexandre Valignani mourut saintement à Macao. Dans une admirable lettre, écrite en 1604, il avait conjuré le Père général, à titre de charité, de le décharger de son administration. Ce précieux testament nous a été conservé comme un vivant témoignage des vertus religieuses du saint Visiteur, de son humilité, de son zèle pour sa propre sanctification et de sa parfaite obéissance. Il demandait, avec les paroles de Job, d'avoir enfin le loisir de *pourvoir à sa propre demeure :* et néanmoins, se déclarant l'homme de la Compagnie et non son propre maître, il ne voulait point, ne fut-ce qu'en réitérant l'expression d'un désir, paraître se soustraire à l'obéissance (2).

Toutefois, dans les derniers temps et en prévision de sa fin, il avait déclaré le P. Mathieu Ricci supérieur de la Compagnie en Chine.

Le 13 janvier, au retour d'une promenade à l'Ile Verte, lieu

(1) Gio. Rodriguez Giram. Lettera dell' anno 1606 (avec celles de 1603, 4, 5). — Guerreiro. Relaçam de... 1607 et 8. (Faits de 1606.) Lisboa 1611, 4°. — Relatione della gloriosa morte di IX Christiani. Roma, 1611, 8°. — Aduarte, l. I, c. LXIV. — P. Jac. Orfanel. Historia ecclesiastica de Japon (Ord. de Predicadores.) Madrid, 1633, 4°. — S. Maria. Chron. de S. Joseph. — Sicardo, l. I, c. VII, et l. II, c. I. § 3. — Juan de la Conception, t. IV, c. IV. — Vita del P. Al. Valignani, scritta dall' abbate Ferrante Valignani. Romæ, 1698, 4°.

(2) Annexe 12.

de rafraîchissement et de retraite pour les Pères de Macao, il fut atteint d'une strangurie aiguë contre laquelle les remèdes de l'art et les prières de tous les religieux demeurèrent impuissants. Après sept jours de maladie, il rendit à Dieu son âme apostolique, âgé d'un peu moins de soixante-dix ans, après quarante ans passés dans la Compagnie, et trente dans les missions d'Asie. Quatre jours avant de mourir, il voulut tracer quelques lignes, où il exprima sa reconnaissance envers Dieu, qui avait daigné l'appeler dans la Compagnie de Jésus (1).

Au Japon il laissait la Compagnie constituée sur les bases les plus vastes : sous son administration trente et un colléges, maisons ou résidences avaient été fondés ; trois cents églises avaient été érigées et pourvues, cent soixante sous le régime direct des missionnaires et visitées habituellement par eux, et cent quarante confiées à des *Cambos* ou surveillants, qui étaient aussi les catéchistes et les présidents de la famille chrétienne. De nombreuses confréries d'hommes et de jeunes gens avaient été instituées dans les principales églises, et étaient le foyer de vocations nombreuses.

Par les soins du P. Valignani, les missionnaires, malgré l'infidélité des ministres du roi qui détournaient vers d'autres usages les revenus fondés en faveur de l'œuvre apostolique, ne demeurèrent jamais dépourvus du nécessaire, et, selon le conseil de l'apôtre saint Paul, *ne devinrent jamais onéreux aux nouveaux chrétiens.* Les églises possédaient leurs vases sacrés et les autres objets essentiels au culte, et toutes les maisons avaient en réserve des raretés d'Europe, pour les présents officiels.

Le même admirable Père fonda plusieurs hôpitaux de malades et d'infirmes, spécialement pour les lépreux, les plus abandonnés de tous. Les aumônes qu'il recevait personnellement de Rome et de l'Espagne, de l'Inde et de Macao, l'aidaient encore à faire subsister plus de neuf cents chrétiens exilés de leur province.

Le P. Valignani peut encore être considéré comme le fonda-

(1) Annexe 12 bis.

teur de l'Église de Chine, et quoique les Pères n'eussent de résidence que dans la ville de Canton, des missionnaires avaient visité Nankin et Pékin, l'ancienne et la nouvelle capitale.

Parmi les œuvres les plus essentielles du même Père, nous devons rappeler ici qu'en 1587 il avait apporté d'Europe au Japon une presse d'imprimerie, et amené des ouvriers pour tailler en relief les caractères japonais. Cette presse servit à imprimer de nombreux ouvrages, traduits du latin, ou composés dans la langue du pays par les missionnaires. Dans les séminaires, des classes de musique et de peinture avaient été créées pour les besoins du culte divin.

Enfin ce fut par les ordres du P. Valignani que fut instituée la série régulière des lettres annuelles de la province. Un religieux était désigné pour les écrire, et plusieurs avaient la charge de les revoir.

Telle était envers ce grand religieux la vénération des plus illustres personnages que le roi d'Espagne Philippe II et le cardinal d'Autriche lui écrivaient tous les ans pour prendre ses conseils. Ses paroles étaient même en considération auprès des souverains pontifes.

En apprenant sa mort, le Père général, dans une circulaire adressée aux provinciaux, le recommanda d'une manière toute spéciale aux ferventes prières de la Compagnie (1).

Les troubles de l'empire et les dispositions peu favorables du Coubosama ne permettaient pas aux missionnaires de multiplier leurs résidences. Limités aux trois places de Nangasaki, Arima et Méaco, où ils étaient comme prisonniers et exilés, ils pouvaient seulement accomplir des missions dans le reste de

(1) Les éminents mérites de notre bon P. Alexandre Valignani, et les œuvres qu'il a accomplies pour le service de Dieu et de notre Compagnie, durant un si grand nombre d'années, au prix de tant de fatigues et d'épreuves, dans l'Inde et au Japon, nous paraissent exiger à juste titre que tous les membres de notre Compagnie honorent un aussi grand homme par un témoignage spécial de reconnaissance : à ces fins, outre les suffrages que chacun accomplira de lui-même, Votre Révérence prescrira que tous les prêtres de sa province célèbrent une messe, et que les Frères récitent un chapelet pour l'âme de ce Père, de qui la mémoire soit bénie à jamais. (Lettre du P. général, du 16 mai 1607. — *Vita del P. Valignani.*)

l'empire. La première se fit sur un territoire voisin de Nangasaki et dont le seigneur ne voulait point tolérer de missionnaire à demeure. Le Père y vint en l'absence du seigneur : il confondit l'orgueil et l'ignorance d'un sorcier fameux qui se disait le vicaire terrestre d'un *Cami* ou génie, et qui prétendait exercer un domaine sur les poissons et le gibier, et guérir toutes les maladies. En quinze jours le missionnaire entendit mille cinq cents confessions, et six cents personnes reçurent la sainte communion. Tous, étant chrétiens de naissance et ayant sucé la doctrine avec le lait de leurs mères, étaient parfaitement préparés.

La deuxième mission s'accomplit aux îles de Goto dont la chrétienté s'était bien conservée et dont le seigneur était favorable. Un Père s'y rendait tous les ans. Cette année il y eut mille huit cents confessions, cent baptêmes d'enfants et soixante d'adultes. Il se trouvait dans ces îles un certain nombre de Coréens chrétiens faits prisonniers dans la guerre. Un d'entre eux nommé Paul, et Anna, son épouse, opéraient des conversions nombreuses parmi leurs compatriotes et parmi les Japonais eux-mêmes. Une autre Coréenne, nommée Ursule, étant à l'article de la mort, fut visitée par le missionnaire, et lui déclara que, depuis plusieurs années qu'elle était chrétienne, elle n'avait point souvenir d'avoir commis de péché; en effet le Père ne trouva point en elle matière à l'absolution, et elle rendit son âme à son Créateur, dans l'innocence baptismale, ainsi qu'il est permis de le croire pieusement. Avant de quitter l'archipel de Goto, le Père obtint du seigneur qu'un religieux pourrait résider à demeure à *Vacotchica*, lieu principal de ces îles.

La troisième mission fut faite au Firando dont le seigneur était hostile : les chrétiens étaient anciens, nombreux et pleins de ferveur. Le missionnaire y allait en secret, et renouvelait souvent ses visites : il était grandement consolé par la dévotion de ce peuple.

A l'occasion des Coréens prisonniers, nous sommes heureux de constater et de publier la constante intervention de l'Église en faveur de la liberté des hommes. Après la guerre de Corée, et dans d'autres occasions, des marchands portugais avaient

acheté des prisonniers de guerre, pour les transporter aux Indes et les y revendre. Souvent on faisait contracter à ces malheureux l'engagement de servir durant plusieurs années. L'évêque D. Luis de Cerqueira, dès son arrivée au Japon, en 1598, avait tenu une conférence solennelle avec les supérieurs et les principaux Pères de la Compagnie pour mettre fin à ces abus, en édictant contre les coupables les peines ecclésiastiques les plus sévères (1). Et il continua d'y tenir rigoureusement la main.

Le 5 août, il arriva des Indes au Japon, par le navire ordinaire, six membres de la Compagnie. Ils avaient éprouvé dans la mer de Chine un typhon terrible; et, destitués de tout remède humain, ils avaient invoqué la très-sainte Vierge et saint Ignace dont la fête se rencontrait en ce jour-là même; le capitaine et l'équipage avaient fait vœu d'offrir à Notre-Dame de Nangasaki la voile de misaine qui se trouvait être leur unique moyen de salut : et ils s'étaient vus miraculeusement délivrés. En descendant du navire, ils se rendirent pieds nus, en traversant toute la ville, à la chapelle de Notre-Dame, et accomplirent leur vœu.

Le P. de Mena, dominicain, fut envoyé par son supérieur en la province de Fizen. Les Pères de la Compagnie y avaient prêché, et y avaient bâti des églises ; mais les principales villes n'avaient pas encore été évangélisées. Le P. de Mena, ayant entendu dire qu'il venait d'aborder à *Foucafori*, port du *Fizen*, à deux lieues de Nangasaki, un navire espagnol, commandé par le capitaine Francisco Moreno Donoso, l'alla visiter, et apprit de celui-ci qu'étant parti de Manille le 22 juillet, avec plusieurs religieux franciscains (2), il se rendait au *Couanto*, domaine personnel de l'empereur, afin de satisfaire au désir de ce prince, en fondant sur ses terres des relations de commerce. Son navire

(1) Le procès-verbal de cette conférence vient de nous parvenir (annexe 13).

(2) Parmi ces religieux était le P. Luis Sotelo qui, après de longs et regrettables différends avec les Pères de la Compagnie, mourut martyr en 1624. Ce Père issu d'une noble famille de Séville, était d'un âge mûr quand il entra dans la province déchaussée de la stricte observance de Saint-Paul, en Andalousie.

Les Franciscains comptaient alors neuf prêtres au Japon.

avait été jeté hors de sa route par une violente tempête, et les passagers avaient été sauvés par miracle, après avoir invoqué Notre-Dame du Rosaire, patronne de l'église du Couanto (cette église avait été dédiée sous ce titre par le P. Jérôme de Jésus qui l'avait bâtie après le martyre de ses glorieux compagnons). Le gouverneur de Foucafori, nommé Nitchizayemon, allant visiter le prince de Fizen à Sanga, sa capitale, conduisit avec lui le Père de Mena. Le capitaine fut admis lui-même à l'audience : les riches présents qu'il offrit et ses nobles manières, à la mode espagnole, lui concilièrent le cœur du Prince. Il en prit avantage pour solliciter en faveur du Père dominicain la permission de demeurer dans le pays. Le Prince l'accorda, ainsi que celle de bâtir des maisons et des églises; il voulut seulement prendre l'avis du *Gaco*, ou bonze suprême, venu depuis peu de Méaco dans le Fizen pour des affaires particulières. Par la permission divine, le Gaco ne fit aucune opposition.

Le Père de Mena bâtit une première église, non à Foucafori où existait une église de la Compagnie, mais à trois lieues de la mer, à Famamatchi, sous l'invocation de Notre-Dame du Rosaire. Il en bâtit bientôt après une autre à *Cachima* et la dédia à saint Vincent. Enfin, plus tard, il en érigea une troisième dans Sanga, la capitale, ce qui lui avait été refusé dans l'origine : et il lui donna saint Paul pour patron. Le Père était tenu en très-grande estime, et on l'appelait « *Chacheino Padre*, Père qui méprise le monde. »

Le 2 juillet fut célébrée pour la première fois la sainte messe dans l'église de Kiodomari en Satsouma.

Le P. Bermeo, prieur des Augustins, se trouvant malade, était retourné à Manille. Il fut remplacé par le P. Alonzo Munoz, qui vint accompagné de cinq religieux. Le P. Hernando de Saint-Joseph passa alors du Boungo dans le pays voisin de Saiki, et fonda dans la ville principale un pauvre couvent sous l'invocation de saint Joseph. Le seigneur, appelé Ychinocamidono, rénégat converti, fit fabriquer à ses frais l'église et un couvent plus vaste. Après avoir recueilli de grands fruits au Saiki, le Père se rendit au Fiounga, et tra-

vailla dans Angata la capitale ; avec la protection du Prince, il édifia une église et la dédia à saint Nicolas de Tolentino : et bientôt il parvint à former dans Angata un troupeau de deux mille chrétiens, sans compter les enfants qu'il avait régénérés dans les eaux du baptême. Les Augustins avaient aussi une résidence à Nangasaki, sous le vocable de saint Augustin.

Il venait de mourir dans le voisinage de Méaco une dame de naissance illustre, fille de Maria Kiogocou, ancienne princesse d'Omi, sœur de deux seigneurs, souverains chacun d'une province, et cousine germaine de la mère de Findeyori, fils de Taico-Sama, et légitime héritier de l'empire. Cette dame, quoique mariée à un païen, avait toujours vécu et était morte en chrétienne. Le mari voulait faire célébrer des funérailles païennes; mais Maria n'y voulut jamais consentir, et obtint que la cérémonie serait toute chrétienne et accomplie par les Pères, promettant à l'époux de sa fille que la solennité de ces funérailles honorerait la famille, et serait admirée de tout le monde. En effet les Pères célébrèrent magnifiquement les obsèques, dans l'église neuve de Méaco, et avec le concours des jeunes étudiants, habitués aux belles cérémonies, et musiciens excellents. Un frère très-savant dans la controverse prêcha sur l'inanité des sectes et les artifices des bonzes, et démontra la vérité du salut de l'âme. La cité tout entière s'émut de cette cérémonie et de l'éloquente prédication du frère. Mais les bonzes furent profondément irrités, et résolurent d'accuser les Pères devant le Coubo, comme coupables d'opérer des conversions nombreuses contre son ordre exprès, et de conspirer la ruine des bonzes.

Aussitôt que le souverain fut revenu du Couanto, ils exhalèrent leur venin en sa présence. Le Coubo s'indigna d'abord, et proféra des paroles hostiles contre les missionnaires et leur religion ; mais bientôt, grâce aux bons offices de Canzoukedono, et aussi par le secret désir de maintenir le commerce avec les Portugais : démêlant d'ailleurs les intrigues des bonzes, il s'adoucit et déclara à ces derniers qu'il était très-naturel que les Pères voulussent propager leur doctrine; qu'ainsi faisait

chaque bonze, dans l'intérêt de sa secte; et que, pourvu que les seigneurs, les nobles et les tenant-fiefs ne se fissent pas chrétiens, il ne se préoccupait nullement des autres.

La Mandocorosama, mère du prince Findeyori, païenne fanatique, et excitée par les bonzes, essaya elle-même de dénoncer les missionnaires. Le Coubo ne fit point de cas de sa requête : mais, désireux de ménager cette princesse, il fit afficher sur les murs d'Osacca, où elle résidait, un édit conçu en termes vagues et qui ne devait point être exécuté. Cet édit portait « que Son Altesse, ayant appris que plusieurs personnes avaient embrassé la doctrine et la religion des Pères, avait été très-mécontente de cette infraction à ses décrets. Son Altesse faisait savoir qu'elle prescrivait à ses serviteurs, aux nobles, et aux femmes de sa maison, d'observer sa précédente loi, et déclarait qu'il était essentiel à l'avenir que lesdits vassaux et serviteurs eussent grand soin de ne point embrasser la religion des Pères, et que ceux qui l'avaient embrassés en devaient adopter une autre. » L'ordre était édicté le vingtième jour de la 4ᵉ lune.

Sur ces entrefaites le P. Jean Rodriguez monta à Méaco pour les affaires du navire de Chine, ainsi qu'il faisait tous les ans, du vivant même de Taicosama. Il reçut du Coubo le plus favorable accueil, et lui présenta de la part du Père Provincial une belle horloge, qui annonçait les phases du soleil et de la lune, et les jours du mois. On vit bien que les tentatives des bonzes et de la mère de Findeyori n'avaient aucune influence sur les desseins du monarque, et bientôt la visite, que rendit à celui-ci Mgr de Cerqueira, le rendit plus tolérant encore pour les affaires de la religion.

Depuis que l'évêque était arrivé au Japon, les persécutions, la guerre civile et les dispositions rigoureuses du Coubo, devenu seul maître de l'empire, n'avaient point permis au prélat de sortir de Nangasaki, ni d'exercer librement le ministère pastoral. Les circonstances présentes ayant paru meilleures, l'évêque forma le dessein d'aller rendre visite au souverain. Un des principaux seigneurs de la cour, nommé Yetchiam, qui avait été envoyé à Nangasaki comme surin-

tendant des affaires portugaises, offrit de seconder l'évêque, et réussit à faire agréer sa visite.

L'évêque se mit immédiatement en route, avec plusieurs Pères et Frères. A Osacca il trouva une barque de rivière, envoyée par Yetchiam, et il remonta le Yedogava jusqu'à Méaco, où il alla résider dans la maison des Pères. A Osacca, dans tout le chemin, et à Méaco, les chrétiens venaient en foule lui présenter leurs hommages, et il semblait que la religion eût recouvré tous ses droits. Mgr de Cerqueira se rendit à l'audience vêtu en évêque, et reçut la permission de faire entrer sa chaise à porteurs dans l'intérieur du palais, privilége réservé aux plus grands seigneurs. Le Coubo lui-même avait revêtu ses habits de cérémonie et fit à l'évêque l'accueil le plus honorable. Puis il donna l'ordre de montrer au prélat les palais et la forteresse de Fouchimi, sa résidence ordinaire, et les palais de Méaco, ainsi que tous les temples, qui étaient les plus magnifiques de tout le Japon (1). L'évêque profita de son séjour pour aller visiter les seigneurs qui s'étaient montrés le plus favorables, et spécialement Canzoukedono, principal favori du prince, et Itacourandono, gouverneur de Méaco, les principaux protecteurs de la religion. Il eut occasion de conférer le sacrement de confirmation à un grand nombre de chrétiens. Au retour il alla saluer, à Cocoura, capitale du Bougem, le prince Jetsoundono, lequel demanda la faveur d'assister à la messe épiscopale, et renouvela les assurances de sa protection constante envers la religion et les missionnaires, ajoutant que lui-même était chrétien dans le cœur, et que, malgré qu'il n'eût pas encore reçu le saint baptême, Sa Seigneurie devait le considérer comme un de ses enfants spirituels : que la seule cause qui l'empêchait de se déclarer, et de recevoir le baptême, était la volonté du Coubo, qui avait défendu aux princes de se convertir au christianisme.

Cependant Canzouyedono, dans le Fingo, continuait à persécuter les chrétiens. Les admirables Jifiaques ou Frères de cha-

(1) Cette année fut bâti le château impérial d'Yédo. (Annales des Daïris. Suppl.)

rité languissaient toujours dans les fers à Yachchiro. Au milieu de leurs souffrances, supportées héroïquement pour l'amour de Jésus-Christ, ils étaient un merveilleux exemple pour leurs Frères. Dans leur repaire infect, où jamais l'air du ciel n'avait pénétré, Joachim tomba gravement malade. Un Père japonais fut envoyé d'Arima, et parvint à entrer de nuit dans la ville, où il reçut l'hospitalité chez un bon chrétien. Il put se glisser dans la prison, pieux larron qui portait le trésor des grâces divines aux confesseurs de la foi. Il versa des larmes sur eux, et les fortifia dans leur admirable courage. Joachim était tellement malade qu'il était comme privé de mouvement, et dans les derniers jours il avait déliré presque continuellement. Néanmoins, quand il apprit l'arrivée du Père, il se ranima, recouvra toutes ses facultés, et se confessa. Il dicta ensuite une protestation qu'il signa ainsi que ses compagnons, afin de bien constater les motifs de la captivité dans laquelle il allait mourir (1).

Les deux autres prisonniers, qui s'étaient aussi confessés, se sentirent plus désireux encore de souffrir pour Dieu, et déclarèrent qu'ils ne désiraient rien d'autre que la mort, et qu'ils n'avaient la pensée de sortir de leur cachot, que pour aller au ciel par la voie du martyre.

Le Père, ayant regagné la maison hospitalière, y put seulement confesser les malades, les vieillards et les femmes des trois prisonniers, lesquelles témoignèrent au religieux leur ardent désir de partager le supplice de leurs maris : elles étaient elles-mêmes consignées à la garde d'autres chrétiens qui en répondaient.

Le Père put visiter ensuite Coumamoto, la capitale de l'État, et Outo, l'ancienne forteresse principale de D. Augustin.

Le 26 août Joachim termina saintement sa course terrestre et alla jouir de Dieu. Deux ans auparavant, et lorsqu'il allait s'offrir pour être prisonnier, il avait exprimé le désir de mourir en versant son sang pour Jésus-Christ, et même d'être taillé en pièces. Il avait écrit une lettre en ce sens, lorsqu'il se

(1) Annexe 14.

trouvait au collége d'Arima (1); mais, s'il ne fut pas justicié par le bourreau, du moins il expira dans la prison comme confesseur de la foi. Le corps de Joachim fut enterré dans le cimetière public d'Yachchiro, et trois jours après transféré secrètement à Arima, où le P. Provincial lui fit faire, dans la maison de la Compagnie, et à portes closes, en raison de la proximité d'Yachchiro et pour ne pas compromettre les chrétiens, de solennelles funérailles, semblables à celles des saints martyrs, Jean Minami Gorozayemon et Simon Taquenda Gofioye, immolés pour la foi dans la même province.

Sur ces entrefaites, Canzouyedono vint à Yachchiro, et, consulté par ses officiers au sujet de Michel et de Jean, répondit qu'ils devaient rester prisonniers jusqu'à la mort. Les deux confesseurs se réjouirent singulièrement de cette sentence, qui leur donnait occasion de souffrir plus longtemps pour Jésus-Christ, et leur assurait la couronne. Ils continuèrent dans la prison à exercer leur office de catéchistes, et à instruire le prochain. Tous les chrétiens les visitaient assidûment, et la prison avait remplacé l'église : dans la nuit de Noël on y lut de saints livres pour célébrer la venue du Sauveur au milieu des hommes, et Dieu se vit ainsi glorifié par ses fidèles, destitués de prêtres, mais consolés par le saint exemple des deux confesseurs.

Canzouyedono fut instruit de ces faits et s'irrita plus encore : il voulut un moment faire mettre à mort les deux prisonniers; et, s'il ne le fit pas, ce fut pour les priver de la gloire du martyre. Il songeait à transférer leur captivité dans un lieu désert, et à les séparer de toute communication humaine; mais, d'après le conseil d'un païen qui lui dit que le Sauveur des chrétiens avait jeûné pendant quarante jours dans le désert, et que ceux-ci seraient consolés de se voir assimilés à leur Sauveur, il les condamna à demeurer dans la même prison, et leur donna seulement des gardiens plus rigoureux, de manière à accroître considérablement leurs souffrances.

(1) Annexe 14 bis.

Cette même année la Compagnie de Jésus avait perdu plusieurs de ses membres.

Le P. Francisco Rodriguez, procureur du Japon, avait péri par un naufrage, à la barre de Lisbonne. Pouvant se sauver des flots, il préféra le salut spirituel des passagers qui allaient périr à sa conservation temporelle. Il demeura pour entendre les confessions de ces infortunés, les confirma par de saintes paroles, et périt avec eux.

Le 5 avril mourut à Canton, en Chine, le P. François Martinez, Chinois, et le premier de ses compatriotes qui fut admis dans la Compagnie. Il travailla trente ans aux Indes, au Japon et en Chine. Ayant pénétré dans Canton, avec un passeport des mandarins de Nanquin, il trouva la ville en tumulte, et fut fait prisonnier. Il fut mis à la question du bambou, et eut des pointes aiguisées introduites sous les ongles des mains et des pieds. Accusé faussement d'être espion des étrangers, et de venir acheter des armes pour les conquérants, il se justifia sans peine. Mais le cinquième jour après sa fustigation, il mourut dans la prison. On l'enterra hors des murs. Ses précieuses reliques furent bientôt après transférées à Tchao-tcheou (1).

(1) Guerr. ann. de 1606. — Semedo. Imperio de la China.

CHAPITRE IX

1607 (1).

Visite du P. Paez, vice-provincial, au Coubosama et à son fils. — Le mont Fouïchan. — Le P. Paez rend visite à Findeyori et à sa mère. — Jésuites. — Secte de Tendgicou, ou de l'Inde. — Souffrances des deux Jifiaques survivants. — Persécution à Yamangoutchi. — Conversion d'un vieux bonze. — Dominicains. — Franciscains. — Augustins.

Le Coubosama n'était point devenu favorable à la religion : il avait laissé subsister les édits de Taicosama, et les missionnaires étaient toujours considérés comme exilés : les princes et les officiers du souverain n'avaient point la permission de se faire chrétiens. Néanmoins, depuis le dernier règne il n'y avait point eu de persécution générale : quelques victimes isolées avaient seulement péri par les ordres des Yacatas, ces seigneurs ayant, dans leurs domaines, une autorité absolue, et ne dépendant du Coubo qu'à titre de grands vassaux. Mais, ainsi qu'il arrive toujours dans la vie de l'Église, cette paix relative suffisait pour raffermir les chrétientés anciennes, et pour multiplier les conversions d'infidèles.

Depuis la sentence d'exil, aucun supérieur de la Compagnie n'avait été reçu dans sa qualité par le souverain, et le P. Valignani, visiteur, n'avait pas été admis comme visiteur ou supérieur, mais comme ambassadeur du vice-roi de l'Inde. Le P. Provincial, François Paez, qui n'avait jamais manqué d'envoyer chaque année pour saluer le Coubo, et lui offrir des présents d'Europe, encouragé par l'accueil fait l'année précédente à l'évêque, entreprit d'aller en personne visiter ce prince. Celui-ci était alors à Foutchou, dans le Sourounga,

(1) Morte di IX christiani. — Guerreiro, 1607 et 8 (faits de 1607). — Santa Maria. Chronica de S. Joseph. — Orfanel, ch. 2. — Aduarte, l. I, c. 67. — Sicardo, l. I, c. I, 4 et c. VII.

où il construisait une forteresse (1). Canzoukedono, consulté par le P. Provincial, pressentit la volonté du Coubo et répondit au Père que sa visite serait agréée.

Le P. Paez partit de Nangasaki le 5 mai et arriva à Osacca en onze jours. Dans son trajet, il avait vu venir à sa rencontre sur de nombreuses barques toute la population de Mouro, petit port du Farima, s'empressant avec des présents de fruits, pour offrir au Père leurs vœux de bienvenue. Le Père leur distribua de petits dons spirituels, des chapelets, des images et des *Agnus Dei*, et les renvoya bien heureux dans leur contrée.

A Osacca ce fut le même concours, ainsi qu'à Fouchimi et à Méaco. Le Père avait résidé dans ces contrées vingt ans auparavant : les chrétiens alors étaient en petit nombre. Il les trouvait présentement, malgré la persécution récente, infiniment multipliés. Le gouverneur de Méaco remit au P. Paez une lettre circulaire pour tous les officiers du Coubo, qui résidaient sur la route de Méaco au Sourounga, afin de lui ménager leur assistance. Le P. Provincial emmena avec lui le P. Morejon, recteur de Méaco, un autre Père, son compagnon ordinaire, et trois Frères japonais. Il arriva en huit jours à une place, située à cinq lieues de Foutchou, et attendit un avis de la cour. Trois jours après il reçut une invitation, et se rendit à Foutchou. Canzoukedono l'envoya complimenter, et Sotosabourodono, autre seigneur très-aimé du souverain, vint en personne lui offrir ses bons offices. Le lendemain eut lieu l'audience, à laquelle assista aussi le P. Jean Rodriguez, arrivé depuis peu de jours, pour traiter de graves affaires intéressant la cité de Nangasaki. Canzoukedono remplissait les fonctions d'introducteur. Le Coubo prononça quelques phrases bienveillantes, marque insigne d'honneur dans ces réceptions solennelles. Étant rentré dans ses appartements, le souverain parla longuement parmi ses courtisans de l'autorité du Visiteur sur ses confrères du Japon et de la Chine, et sur les services que lui-même en recevait dans les commissions particulières dont il le char-

(1) Cette année fut bâti le château fort de Sourounga. — Un ambassadeur de la Chine arriva pour complimenter l'empereur du Japon. (Ann. des Dairis. Sup.)

geait chaque année. Un fait essentiel à raconter et qui montre bien la secrète faveur de la Providence, est que le jour même où l'audience devait avoir lieu, venait d'arriver la nouvelle de la mort de Micawanocami, prince d'Yetchigen, fils aîné du Coubo, mais illégitime, et qui par conséquent ne pouvait succéder à l'empire : Canzoukedono prévoyant que, si le Coubo savait cette mort, l'audience serait différée, et aussi que l'accueil serait moins amical, mit tout son zèle à empêcher que le prince ne connût la nouvelle avant l'audience : il fit intercepter et retenir toutes les lettres venant d'Yetchigem, et prit soin de faire avancer l'heure de la réception. Cette extrême bienveillance servit grandement les intérêts des missionnaires : et l'on disait que les Pères pouvaient être considérés comme rétablis, sans autre signe de la volonté du prince : car, d'après la loi japonaise, si celui qui a prononcé l'exil a admis l'exilé en sa présence, celui-ci se trouve en effet et irrévocablement remis en faveur (1).

Le Coubo avait fait inviter le P. Provincial à se rendre à Foutchoû en Sourounga pour saluer son fils et héritier présomptif, et à visiter à quelques lieues plus loin les mines d'argent nouvellement découvertes dans le royaume d'Izzou : ces mines, très-riches en argent, donnaient aussi un peu d'or, et elles procuraient chaque année des revenus considérables au Coubo. Celui-ci les appréciait singulièrement et était désireux de les montrer aux étrangers. Dans l'occasion présente il permit au P. Jean Rodriguez de les visiter au lieu du P. Provincial.

Canzoukedono avait donné au P. Provincial une lettre pour son propre père Fondasadandono, conseiller le plus intime du Chôgoun. De Foutchoû à Yendo il y avait quatre journées de voyage, dans la direction de l'est. Sur le chemin se trouvait la fameuse montagne, si souvent célébrée par les écrivains et les

(1) A la mort de Micawanocami, huit de ses serviteurs se suicidèrent. Il en fut de même après celle d'un autre fils du Coubo, Satsoumanocami, prince d'Owari, qui mourut la même année à Ouyosoû : six officiers ne voulurent point survivre à leur maître. On craignit alors que l'usage barbare de ces immolations, qui semblait aboli, ne vint à renaître. Ces scènes hideuses avaient eu lieu publiquement, au milieu, dans le premier cas, d'un concours immense des habitants d'Yendo, et dans le second, de ceux d'Owari. (Guerr., c. 4.)

artistes japonais, en raison de son élévation et de sa beauté, le mont Fouï, ou Fouïchan, ce géant des montagnes qui domine toute la contrée, et que l'on découvre trois jours avant d'en atteindre la cime. Les Espagnols, qui font voile des Philippines vers la Nouvelle-Espagne, l'aperçoivent au sommet des nuages, et à cause des flammes que vomit fréquemment son cratère, ils l'ont appelé « la montagne de feu. » Sa cime arrondie est nue au sommet, et s'élève en pyramide régulière, couronnée de neiges et de nuages. A la moitié de la hauteur règnent d'antiques et immenses forêts. Cette montagne étend son ombre sur plusieurs royaumes qui viennent se rattacher à ses flancs. Sur ses pentes sont plusieurs temples d'idoles, dont le principal est dédié au Cami titulaire du Fouïchan, appelé Chenghen. Et les païens aveugles, considérant cette montagne comme sainte, y font tous les ans, dans le mois d'août, de grands pèlerinages, parce qu'à cette époque le sommet en est plus accessible.

Du Sourounga l'on passe en Izzou, et de là en Sangami, où se trouve la cité de Camacoura, ancienne capitale du Japon et résidence des Coubos, ou Chôgouns : elle comptait autrefois deux cent mille maisons; alors elle était réduite à cinq cents à peine. Le Père y séjourna deux jours et en visita les ruines, et notamment une idole immense en bronze, délaissée au milieu d'un champ, et servant de repaire aux oiseaux sauvages. Deux lieues avant d'arriver à Yendo, le Père vit venir au-devant de lui les chrétiens de la ville avec leurs petits présents de fruits et de menues denrées. Le jeune Chôgoun, naturellement bienveillant, fit au visiteur un favorable accueil. Dans l'antichambre la plus avancée s'étaient placés deux bonzes des plus éminents de l'empire, dont l'un avait le titre de Taichoro et l'autre, celui de Gatcheo, accompagnés d'autres bonzes considérables, supérieurs de pagodes à Méaco, qu'ils venaient présenter au Chôgoun. Mais ce prince voulut que les premiers fussent les derniers, et il fit appeler le P. Paez. Fondasadandono, et Sagamidono, gouverneur du Chôgoun, reconduisirent le Père jusqu'à l'avant-dernière salle, et donnèrent l'ordre de lui faire visiter les palais, non moins magnifiques que ceux du Coubo, et décorés avec une immense profusion d'or et

de peintures, par la main des plus grands artistes ; l'on évaluait le travail de chacun des panneaux, ayant moins de deux palmes en carré, à une barre d'or, ou huit cents cruzades : et les personnes qui avaient vu les anciens palais construits à Méaco par Taicosama, et surnommés *Jouracou* ou Paradis, n'estimaient pas que ces palais fussent supérieurs à ceux du Chôgoun. Les principaux seigneurs s'étaient aussi bâti de somptueuses demeures, et ces immenses et nombreux édifices formaient une autre ville à côté de la ville habitée par les marchands et le peuple. Le Père visita aussi la forteresse et son mur d'enceinte, à la construction duquel le Chôgoun avait, l'année précédente, convoqué tous les seigneurs avec un nombre d'ouvriers proportionné à leur apanage en rentes, et il les obligeait, depuis six mois, à y faire travailler, à leurs frais exclusifs, environ 300,000 hommes.

Le Père alla prendre congé de ses principaux protecteurs, Sayamidono et Fondasadodono, et recommànda encore au dernier, si bienveillant et si généreux, les intérêts de l'Église japonaise et la liberté de répandre la doctrine évangélique, ajoutant que la loi sainte des missionnaires n'était nullement contraire au gouvernement du Japon, et à l'obéissance due par les vassaux à leurs seigneurs respectifs, mais qu'elle était entièrement conforme à la raison, et enseignait le devoir aux princes et aux peuples; qu'elle était enfin d'une utilité suprême pour cette vie, et surtout pour l'autre vie : le Père insista pour que Sadodono sollicitât du Chôgoun la faculté d'admettre dans l'Église, non-seulement la classe inférieure et populaire, ainsi que l'avait autorisé son propre père, mais aussi les seigneurs et les nobles. Sadodono loua la religion chrétienne et promit tous ses bons offices.

Le P. Provincial demeura huit jours à Yendo pour la consolation des chrétiens. Ceux-ci auraient désiré que les Pères fondassent une résidence au milieu d'eux. Le P. Paez leur en donna l'espérance, pour Yendo comme pour Sourounga, différant seulement de les satisfaire jusqu'au temps où l'œuvre pourrait, non-seulement se réaliser, mais être maintenue sans un péril imminent de ruine.

Le Père, après cet heureux succès, reprit le chemin de Sourounga, laissant le P. Rodriguez s'embarquer pour aller visiter les mines d'Izzou, d'après l'invitation du Coubo, tandis que le Frère japonais Paul demeurerait pour quelques jours à Yendo, afin d'organiser dans une tour l'horloge fabriquée à Nangasaki par les soins des missionnaires, et qu'un autre Père avec un Frère irait parcourir les chrétientés de la province de Canzouke, à trois journées de chemin au nord d'Yendo, lesquelles n'avaient jamais été visitées.

Le même Père passa dans le Chinano, où se trouvait un volcan immense, vers lequel se faisaient de nombreux pèlerinages, visita quelques chrétiens anciens de la province de Mino, dans Guifoú la capitale et dans d'autres places, et revint à Méaco.

Le Provincial, en quittant Yendo, s'était rendu d'abord à Vondavara en Sangami. Cette ville, avant que Taicosama ne l'eut réduite par les armes, était la métropole des huit provinces du Couanto, prérogative dévolue aujourd'hui à Yendo. Dans le creux d'une montagne sauvage existait un bonze réputé un *Amida* vivant, et qui faisait croire aux pauvres infidèles qu'il avait été conçu dans un songe survenu à sa mère, et qu'ayant été prédestiné à l'adoration des hommes, il s'était de bonne heure retiré dans la solitude, où il vivait de racines et de fruits, consacrant tout son temps à invoquer Amida, et à enseigner aux hommes de l'invoquer aussi, s'ils voulaient se sauver. Il prétendait que de sa personne rayonnaient souvent des splendeurs miraculeuses, et qu'en chaussant de certaines sandales de fer, il pénétrait par dessous la terre jusqu'au mont Fouichan et se mettait en rapport avec le génie de cette montagne. De toutes les parties de l'empire on venait l'adorer. Il montait sur un autel pour recevoir les hommages de ses serviteurs, et il avait fini par se croire ce qu'il disait être. Un Frère Japonais conçut la pensée de révéler ses impostures, et se dirigea vers son ermitage en portant quelques présents de fruits. Le bonze ayant paru, le Frère lui adressa quelques compliments. Alors le bonze raconta, pour se concilier de plus grands hommages, les faux prodiges de sa naissance, de sa vie sainte,

et de sa prétendue divinité. Mais, reprit le Frère, puisque vous êtes Amida vivant, vous pourrez nous résoudre certaines difficultés des livres d'Amida. « Je ne sais pas de moi-même, » reprit le bonze, « si je suis Amida, ou si je ne le suis pas; mais je le tiens de ma mère, et j'en crois son témoignage. Quant aux passages des livres, tel en est le sens. » Le Frère alors prouva par des autorités certaines et des preuves péremptoires que le sens ne pouvait être celui qu'avait proposé le bonze. Ce dernier s'excusa, disant qu'il n'avait jamais étudié, et qu'il ne savait rien. « Mais si vous n'avez point étudié, si vous ignorez toutes choses, comment, » reprit le Frère, « prétendez-vous enseigner aux hommes la voie du salut, ou pour mieux dire, pourquoi les abusez-vous? » Le Frère poursuivit ses avantages, et le bonze demeura sans parole, et ne put que confesser son ignorance en présence de ses disciples et de ses adorateurs.

Le Père Provincial ayant demandé au Coubo la permission de revenir de Sourounga à Méaco et de là à Nangasaki, le prince non-seulement le lui accorda, mais fit donner leur congé de départ aux régents de Nangasaki, compromis dans de certaines affaires et qui appréhendaient d'être retenus longtemps à la cour, et peut-être finalement exilés. Le P. Paez, en quittant Conzoukedono, lui fit présent d'un traité de doctrine, rédigé spécialement pour cette occasion par le Fr. Fabien, et fit remarquer à ce seigneur la fausseté d'une accusation récemment inventée contre les chrétiens, et qui consistait à dire qu'ils n'observaient pas la foi du serment. Conzoukedono reçut volontiers le livre et en prit connaissance : plus tard il proposa ses doutes au Fr. Paul qui était demeuré à Yendo.

Le Père visita au retour les chrétiens de Voari, qui se trouvaient principalement dans la cité de Kiosou; chaque année un Père de Méaco allait les visiter, et ils se conservaient merveilleusement. A Méaco se rassemblèrent, lors de son passage, les chrétiens de Fouchimi, d'Ozacca et de Sacai, pour assister à ses éloquentes prédications et aux offices de l'Église, qu'il célébra solennellement dans les maisons de la Compagnie.

Ces chrétiens profitèrent de l'occasion du Jubilé pour approcher des divins sacrements.

Le Père avait fait insérer dans une grande croix dorée une relique de la croix de Notre-Sauveur, envoyée par le P. Général à la chrétienté japonaise, et l'adoration de cette sacrée relique excita vivement la ferveur des fidèles.

Le Père ne crut pouvoir se dispenser d'aller rendre hommage à Findeyori qui résidait toujours dans le château d'Ozacca, dont ce jeune prince était le seigneur. En effet, la Compagnie avait une maison à Ozacca, et il s'y trouvait une chrétienté assez nombreuse. Itchinocami, gouverneur de Findeyori et régent d'Ozacca, touché de la démarche du Père, l'accueillit avec empressement, lui fit mille excuses pour les contradictions passées, tant en son propre nom qu'au nom de Findeyori, et promit que les chrétiens seraient bien traités à l'avenir. Itchinocami conduisit le Père à l'audience de Findeyori, et dans la conversation demanda au Père s'il n'avait rien d'intéressant à montrer au jeune prince. Le Père ayant répondu que ses catéchistes savaient parfaitement chanter et jouer des instruments d'Europe, le gouverneur le pria de les faire venir le lendemain. En effet, ces jeunes gens vinrent avec tous leurs instruments, harpe, viole, rebec, orgue à cylindre, etc., et exécutèrent une sérénade en présence de Findeyori qui en parut ravi. Cette visite fut surtout avantageuse, en assurant aux chrétiens d'Ozacca les bonnes grâces du jeune prince : la mère elle-même de Findeyori témoigna sa satisfaction de cette marque de déférence donnée à l'héritier de Taicosama.

Le P. Paez ayant achevé ses démarches officielles, ainsi que la visite des membres de la Compagnie et des maisons existant dans ces contrées, se mit en route pour Nangasaki. Il passa à Firochima en Aki, première résidence de la Compagnie en venant d'Ozacca, et s'embarqua pour une île située à cinq lieues de Firochima, et consacrée à un Cami grandement vénéré dans les neuf états qui formaient l'ancien domaine de Moridono, et dont le temple magnifique passait pour avoir été bâti par un ancien prince appelé Dgiomari. Dans ce temple on dit au Père

que l'âme du Cami se transformait en deux rats : et il vit en effet deux de ces animaux grignotant du riz en présence de l'idole.

Le Père se rendit ensuite à Cocoura en Bougem, où les chrétiens, et aussi le prince Nangawoca Yetsoundono lui firent l'accueil le plus empressé. Ce dernier lui fit donner quatre cents sacs de riz.

Delà le provincial se rendit à Facata en Tchicouzen dont le prince Tchicouzennocami, connu précédemment sous le nom de Cainocami, lui fit don de vingt barres d'argent, ou environ cent cruzades; puis, à Akizzouki dans la même province : le seigneur de cette place était Couranda Soyemandono, oncle de Tchicouzennocami, et chrétien. Le Père y fit la dédicace de la nouvelle église.

Le Père se rendit encore à Yanagawa en Tchicoungo, résidence nouvelle de la Compagnie : le prince Tanaca Tchicougodono fut très-bienveillant. A sept lieues d'Akizzouki et d'Yanagawa se trouvait Couroume, ancienne seigneurie de Findecan, gendre de D. François de Boungo de vénérable mémoire, chrétien lui-même, et qui avait pris grandement à cœur la conversion de ses vassaux. Cette chrétienté s'était heureusement conservée. Le prince fit inviter le Père à le venir visiter dans son palais, et pour lui faire honneur il fit balayer et arroser les rues qui allaient de la maison de la Compagnie à la citadelle, marque extraordinaire d'égards, et qui n'est donnée qu'aux personnes du plus haut rang. Le prince s'avança en dehors de la porte, au milieu du pont, et tous ses seigneurs avec lui. Il offrit un banquet magnifique, et daigna se lever une fois et faire l'office d'échanson. Il voulut aussi visiter le Père en sa demeure, et entendre la sainte messe et la prédication. Il vint en effet le dimanche suivant, et il apporta au Père un présent de vingt barres d'argent, et pour l'image de l'église une offrande de douze mille deniers (environ treize ou quatorze cruzades). Il assista avec un grand respect au saint Sacrifice, et donna de grands éloges au discours prononcé par un Frère très-instruit sur les sectes japonaises. Il apprécia singulièrement aussi la symphonie qui lui fut donnée pendant

le repas, et, en entendant le petit orgue, il s'écria qu'il lui semblait être déjà dans le paradis d'Amida.

Le Père devant se rendre par mer à Arima, le prince lui rendit les mêmes honneurs à son départ, faisant balayer et arroser les rues et le chemin jusqu'au port, mit à sa disposition une barque de vingt-cinq rameurs, et l'accompagna lui-même jusqu'en dehors de la barre.

Le Père arriva ainsi en peu de temps à Arima, et delà à Nangasaki, après cinq mois d'un heureux voyage.

Vers la fin de 1607, il se trouvait au Japon environ cent quarante membres de la Compagnie de Jésus, dont soixante-trois prêtres, et le reste, simples frères. Nangasaki, chef-lieu de toute la province, et résidence de l'évêque, avait un collége, servant de séminaire provincial, et un noviciat séparé. Arima avait un collége de religieux, et un séminaire d'études latines, avec une école de lecture et d'écriture pour les enfants. Méaco possédait une maison rectorale et deux résidences, l'une dans la partie supérieure de la ville, et l'autre dans Fouchimi, cité contiguë à la capitale, et résidence de la cour.

Dans les deux années de 1606 et 1607 il y eut quinze mille conversions de païens (1).

(1) Nous donnons ici l'abrégé des faits de la Compagnie, pour les deux années 1606 et 7.

Nangasaki, collége principal et chef-lieu de la province, avait soixante-huit membres de la Compagnie, vingt-sept prêtres, le reste frères, et parmi les derniers dix-sept novices, quinze Japonais et deux Portugais, reçus nouvellement, et qui furent les premiers sujets du noviciat fondé dans la même ville. Il existait cinq églises paroissiales, indépendamment de celle du collége, et plusieurs chapelles. Trois des églises avaient pour curés des prêtres japonais, les premiers de leur nation, ordonnés par l'évêque spécialement pour ce ministère. Il existait deux confréries très-nombreuses, l'une du saint nom de Jésus, et l'autre de la sainte Vierge. Il y avait aussi une maison de la miséricorde et un hôpital, ayant leurs deux églises, qui étaient aussi paroisses. En deux ans, il y eut dans la ville deux mille baptêmes d'infidèles venus des différentes parties de l'empire.

Il y avait six résidences annexes : *Isafaï*, *Foucafouri*, *Congá*, *Ouyacami*, *Onchimé* et *Fondoyamá* : dans les résidences il se fit sept cents baptêmes. Neuf églises furent érigées.

Le collége et le séminaire d'*Arima*, avec les huit résidences, occupaient trente sujets de la Compagnie, seize Pères, et les autres, Frères. Le séminaire contenait quatre vingts élèves. Il y existait une confrérie de l'Annonciation, féconde en

La ville de Nangasaki, toute chrétienne, et gouvernée par l'évêque, était l'exemple du Japon, et le concours immense attiré par le commerce des Portugais et des asiatiques servait à propager la vérité divine dans toutes les parties de l'empire.

Dans le district d'Arima, le seigneur don Jean d'Arima et Dona Justa son épouse secondaient merveilleusement les missionnaires. Toute la contrée était chrétienne !

Un Père japonais du collége d'Arima visita les chrétiens de Satsouma, et fut reçu honorablement par le prince. Sur les terres d'un seigneur chrétien existait une secte, nouvelle au Japon, et appelée par les habitants Tendgicouchou, ou secte de l'Inde ou de l'Orient. Cette secte, d'après sa doctrine et ses formes d'adoration, paraissait avoir quelque connaissance du vrai Dieu. D'après le récit de deux anciens, le Père apprit que saint François Xavier avait prêché l'Évangile à leurs pères, et que, depuis cette époque, les religieux de la Compagnie y étaient allés deux fois; mais le Bienheureux Père n'avait pu y demeurer, étant persécuté par le prince, à l'instigation des Bonzes; et

fruits spirituels. On faisait deux classes de latin et une de japonais littéraire; on enseignait aussi la musique vocale et instrumentale pour la célébration de l'office divin. Il y eut trois cent cinquante baptêmes d'adultes venus du dehors. L'évêque confirma près de dix-sept mille personnes.

Dans les îles de *Ohiki* et d'*Amacousa*, trois Pères et deux Frères donnaient leurs soins aux chrétiens, si vivement persécutés autrefois par *Tarazawadono*, leur seigneur; ce prince s'étant adouci, les fidèles s'affermirent, les faibles se relevèrent, et cent trente nouveaux baptêmes enrichirent cette église.

A Facata, en Tchicouzen, étaient deux Pères et trois Frères. Il y eut en deux ans mille neuf cents baptêmes d'infidèles, et sur les seuls domaines d'un des seigneurs du pays, près de deux mille.

A Akizzouki, dans la même province, qui avait pour seigneur Michel Soyemandono, oncle du prince et chrétien plein de zèle, il y eut deux mille baptêmes d'adultes. Une église fut érigée aux frais du seigneur.

A Yanagava en Tchicoungo, résidence nouvelle, étaient un Père et un Frère. Il se fit mille quatre cents baptêmes.

A Cocoura, en Bouzem, étaient deux Pères et deux Frères. Il y eut deux mille deux cents baptêmes. Une église nouvelle fut bâtie dans la forteresse du prince héritier, pour une chrétienté peu nombreuse, mais excellente.

Dans le Boungo, deux Pères et un Frère cultivaient l'ancienne chrétienté de la province, disséminée en mille endroits, et peu favorisée de ses nombreux seigneurs infidèles. Il y eut mille soixante-dix baptêmes. Une église nouvelle fut érigée.

A Firochima, en Aki, deux Pères et un Frère cultivaient, non-seulement les

il en était arrivé de même pour les Pères. Le nouveau missionnaire fit remarquer à ces gens simples que leurs devanciers avaient dû être chrétiens, et il leur exposa dans quelques jours la substance et l'essentiel des vérités divines dont ils possédaient une ombre. Cinq reçurent le baptême. Au nombre de ces néophytes était une bonne vieille, à qui le Père demanda si elle possédait des reliques idolâtriques : elle tira de son sein deux rosaires chrétiens en bois noir et tout usés, disant qu'ils lui venaient d'héritage. Les habitants du pays dirent au Père que cette femme était une sorcière insigne, et qu'au moyen de nombreuses cérémonies superstitieuses elle guérissait un grand nombre de malades. La bonne vieille se disculpa en disant qu'elle ne pratiquait aucun sortilége, mais qu'elle imposait simplement aux malades des reliques qu'elle fit voir, en priant Dieu de rendre la santé à ces malades, et que ceux-ci se trouvaient guéris. Le Père se fit remettre le reliquaire et y trouva un petit paquet soigneusement enveloppé dans une bourse de coton, et recouvert d'un papier sur lequel

églises de la province, mais celles des États de Morindono et de la province d'Igo, et s'étendaient aussi jusqu'au Bouzem et au Boungo. Il y eut mille deux cent cinquante infidèles baptisés.

La maison rectorale de Méaco et ses résidences occupaient vingt membres de la Compagnie, sept Pères et treize Frères. Quelques Pères et Frères étudiaient les sectes, sous la direction d'un Frère très-savant, afin de les mieux réfuter. Il y eut sept cent trente baptêmes d'infidèles. Un Père et un Frère allèrent en mission dans les États de Mino et de Voari.

Dans la deuxième maison de la Compagnie (c'est-à-dire dans la partie supérieure de Méaco), étaient un Père et un Frère. Il y eut deux cent cinquante baptêmes.

A Fouchimi, résidence de la cour, il y avait un Père et trois Frères, avec quelques *doyoucous* prédicateurs. Il y eut cent quinze baptêmes d'adultes.

A Ozacca se trouvaient un Père et un Frère. Il y eut deux cents baptêmes. Ozacca étant port de mer, on y venait de plusieurs provinces pour se confesser ; et les personnes qui se rendaient à Méaco et Fouchimi, à Sourounga et à Yendo, s'y arrêtaient d'ordinaire à cette intention.

A Sacai étaient un Père et un Père. Trente adultes furent baptisés.

A Canazava, cité principale du Canga, l'un des trois états du Foccocou, cité qui était la résidence de Figendono, prince de ces États, lequel se montrait toujours bienveillant, résidaient un Père et un Frère. Ils avaient soin aussi de la province de Noto où Don Juste Oucondono avait le principal de son bien. Il y eut quatre-vingt-dix adultes baptisés. Le Père visita la province d'Yetchizen.

était écrit : *Lignum crucis;* la relique était à l'intérieur. Dans le même papier se trouvait encore un petit morceau de cire rouge qui avait dû être un *Agnus Dei*, et une médaille d'étain ayant sur une face Notre-Dame de la Conception, et sur l'autre l'image de Notre-Seigneur agonisant. Le Père présuma donc que ces objets précieux avaient été donnés par saint François Xavier aux parents ou à la famille de cette vieille lors de leur baptême, et il enseigna à ce peuple le caractère sacré des reliques et la sainteté de celui qui les avait données, et aussi la vertu qu'elles avaient pour la guérison des malades et pour d'autres œuvres de même nature, quand on en faisait usage avec simplicité, et avec foi, ainsi que l'avait pratiqué la bonne vieille : de sorte que Notre-Seigneur avait coopéré avec elle, encore qu'elle fut païenne, dans l'œuvre de rendre la santé aux malades, afin de manifester la vertu des reliques.

Dans le Fingo, où les missionnaires ne pouvaient pénétrer, languissaient en prison les deux Jifiaques survivants. Leurs nouveaux gardes étaient pareils à ceux de saint Ignace, des fêtes farouches que les bienfaits même rendaient plus cruelles. Jean se vit, comme un autre Job, tenté par sa femme, jeune encore, étrangère, et faible de santé, et que les juges avaient dépouillée de tout. Jean l'exhortait à la patience et à la confiance en Dieu, s'affligeant intérieurement de ne pas trouver son épouse semblable à celles de ses deux collègues. Il tomba gravement malade, et dans le même temps on le priva de l'assistance d'une esclave fidèle qui lui apportait sa nourriture; de sorte qu'il demeura souvent des journées entières sans aucun subside. Mais tandis que le corps s'affaiblissait, la vigueur spirituelle et la volonté de souffrir s'accroissaient merveilleusement. Le P. de Baeza, apprenant que Jean ne se soignait pas, lui fit recommander de s'occuper de son corps. Jean obéit humblement.

Le prince de Tchicouzen favorisait au contraire la loi de Jésus-Christ, et deux ans auparavant on avait bâti à Facata une belle église. Les conversions d'infidèles furent très-nombreuses. Quatre malfaiteurs condamnés à mort furent avertis par

le juge, que, devant perdre la vie du corps, ils devaient au moins assurer le salut de leurs âmes. Le Frère les instruisit et les baptisa, et l'un de ces condamnés qui avait été prédicateur de sa secte, étant mis en croix, se mit à prêcher avec un zèle et une éloquence admirables le néant d'Amida, et la prééminence du nom de Jésus, sans lequel il n'est point de salut.

Tous les quatre s'offrirent à la mort, en professant hautement leur foi en Jésus-Christ.

Tanaca, prince de Tchicoungo, se montrait de même favorable, et plusieurs de ses pages reçurent le baptême.

Le prince de Bouzem, Yetsoundono, donnait la même liberté : son fils et héritier, Vaikidono n'était pas moins bienveillant. Les offices de l'Église s'accomplissaient dans cette province aussi solennellement que dans un pays catholique. Une des dévotions les plus ordinaires en carême, était la discipline que se donnaient les hommes dans l'église, et les femmes dans leurs maisons, tous les vendredis. Et comme il était défendu de se discipliner jusqu'au sang dans l'église, les hommes allaient pendant la nuit se flageller au pied d'une croix dans l'enceinte extérieure ou parvis. La mère d'Yetsoundono, entendant beaucoup parler de ces pieuses rigueurs, voulut en être le témoin, et vint avec ses suivantes et un grand nombre des dames les plus nobles de la ville. Elle fut remplie d'admiration, et elle ne se lassait point d'en parler avec éloges, ajoutant que jamais on n'aurait pratiqué ces austérités, si l'on n'y reconnaissait les moyens du salut; et elle permit de se faire chrétiennes à celles de ses femmes qui en auraient le désir. Cette princesse témoignait elle-même beaucoup d'inclination pour embrasser la foi, visitant souvent l'église, adorant le crucifix et écoutant volontiers la doctrine. Un fils de cette dame, frère puiné du prince, se serait fait chrétien, sans la crainte d'irriter le Coubo. Il en était de même pour Vaikidono, l'héritier du prince. Un des gouverneurs, excellent chrétien, faisait en sorte que les condamnés à mort pussent être catéchisés, afin de mourir baptisés; et plusieurs en effet profitèrent de ce bien immense. Un païen étant crucifié la tête en bas, et laissé ainsi pendant tout un jour, afin qu'il souffrît davantage,

de zélés chrétiens s'approchèrent de lui, et lui demandèrent s'il désirait mourir dans la foi chrétienne. Il répondit affirmativement, et ajouta qu'ayant quelquefois entendu les instructions du catéchisme, il avait appris qu'il n'y avait de salut que dans la religion de Jésus-Christ, et qu'il conjurait que l'on voulut bien, puisqu'il allait mourir tout à l'heure, sauver son âme en le faisant chrétien. Le Père, averti, lui envoya un catéchiste qui lui expliqua l'essentiel de la doctrine, et cet homme, avec un profond repentir de ses fautes, reçut le saint baptême, et vers la fin du jour les ministres de la justice vinrent achever son supplice, et le perçant d'une lance, l'envoyèrent tout droit au ciel; les Doyoucous qui ne l'avaient pas quitté, pour pouvoir l'encourager jusqu'à la mort, récitèrent avec les chrétiens des prières pour son âme.

Une femme chrétienne, allant de grand matin à la messe, vit sur la rivière un enfant nouveau-né enveloppé dans une natte, et que le courant emportait. Elle appela un chrétien, qui entra dans les flots, et recueillit la petite créature. La femme s'empressa de la porter à l'église où on la baptisa, et dans le même jour cette âme régénérée alla jouir du ciel.

A Firochima, capitale de la province d'Aki, les chrétiens étaient peu nombreux, au milieu d'une gentilité fanatique. Néanmoins le prince Tayoudono protégeait les missionnaires. Mais les bonzes s'appliquaient de toutes leurs forces à pervertir les néophytes, en reprochant à la loi chrétienne de priver les hommes de suivre leurs inclinations et de se livrer à aucun plaisir, et de leur faire délaisser la loi des ancêtres, vénérable par son antiquité et plusieurs fois millénaire : c'était donc une folie de se faire les disciples de ces bonzes étrangers, qui ignoraient les règles des mœurs japonaises. Cependant, avec la permission divine, les missionnaires défendaient leur troupeau, et les chrétiens se sentaient armés de solides et véritables raisons, qui confondaient les subtilités mensongères de Satan et de ses disciples.

Parmi les auditeurs de la prédication chrétienne étaient le fils cohéritier de Tayoudono, prince des deux provinces d'Aki et de Bingo, et une dame noble, fille adoptive du même prince,

et mariée à l'un de ses neveux. La crainte politique retenait seule ces personnages.

Une autre dame noble, anciennement dévote aux idoles, ayant entendu la doctrine, résolut de se faire chrétienne, et commença par envoyer à l'église sa petite fille, âgée de deux ans, pour y être baptisée. Au retour de l'enfant devenue chrétienne, la mère arracha des murs de sa demeure tous les papiers couverts de sentences provenant des livres de Chaca, que les bonzes vendent à leurs adhérents comme des préservatifs efficaces contre tous les malheurs, et elle les brûla avec d'autres images idolâtriques. Cette dame et son mari avaient la ferme intention de se faire instruire.

Les plus zélés chrétiens de Firochima étaient Louis Tchicoujidono et Simon son fils. Ils avaient accompagné le prince à Yédo, et avaient été envoyés par lui dans la province d'Izzoû, afin d'y faire tailler des pierres pour la fontaine que le Chôgoun faisait construire dans sa capitale. Pendant sa résidence en Izzû, Louis s'était fait un oratoire, et y priait avec les chrétiens.

Mais la persécution commencée depuis deux ou trois ans dans Amangoutchi ne se ralentissait pas. Morindono s'était en effet promis d'exterminer tous les chrétiens de ses domaines. Il avait déjà mis à mort Belchior Bougendono, l'un de ses principaux officiers, et le plus vaillant de tous, et Damien l'aveugle, qui étaient les principaux soutiens de cette église; et il croyait avoir facilement raison de leurs coréligionnaires; mais le sang des martyrs suscita d'autres défenseurs. En même temps, les missionnaires pénétraient de temps en temps dans le pays; et y apportaient le divin secours des sacrements.

Le Père qui résidait à Firochima avait visité cette église en 1606. Il avait baptisé trente adultes, et entendu des confessions de vingt, vingt-cinq et trente ans, parce que certains chrétiens étaient demeurés tout cet intervalle sans avoir eu de confesseur à leur portée : ils avaient néanmoins conservé la foi, malgré leurs épreuves au milieu de la gentilité. Dans le nombre il y eut une vieille femme de soixante-dix ans, qui avait été baptisée par le Bienheureux Père maître Xavier, plus

d'un demi-siècle auparavant, sans avoir pu se confesser depuis cette époque. Il vint aussi des chrétiens de Fanghi, où Morindono tenait sa cour.

Morindono n'ignora pas la venue du Père et il en fut violemment irrité. Il apprit aussi que Belchior et Damien avaient un successeur en la personne de Sanche Cano Fanyemon : il résolut de se défaire de celui-ci, en commençant par son frère Justin Yogoro, impliqué par imprudence dans une faute étrangère, et qui avait refusé le serment du feu à cause de certaines formes idolâtriques, tout en offrant d'en prêter un autre en qualité de chrétien, et de subir également l'épreuve du fer ardent.

Par une rigueur excessive et inusitée, Morindono condamna Justin a être promené honteusement pendant trois jours dans les rues de la ville, et à être brûlé vif, et sa femme innocente à être crucifiée. Tous deux moururent dans les sentiments les plus édifiants. Le cadavre de Justin fut crucifié la tête en bas. Sanche, pour avoir enlevé les corps, en infraction aux lois, fut constitué prisonnier dans sa demeure; puis appelé à Fangui, la capitale, devant Sachedono, principal gouverneur des États de Morindono. Ce gouverneur, qui était son ami, l'interrogea longtemps, et ne put triompher de sa constance. Sanche finit par lui déclarer avec tout respect, que si Sachedono consentait à le laisser vivre dans sa foi, il le servirait passivement en toute autre chose, et même en qualité de valet pour porter les chaussures, jusqu'à sa propre mort. Sachedono finit par le menacer de mort avec toute sa famille, mais Sanche demeura tout aussi intrépide. Laissé libre d'aller à Yamangoutchi pour se consulter avec sa famille, il en profita pour aller consoler et affermir ceux-ci, et se préparer à la mort. Sur ces entrefaites la mort de Micawanocami fils du Coubo, de qui la fille était fiancée au fils de Morindono, obligea celui-ci à se rendre en toute hâte à Sourounga, pour offrir ses condoléances au souverain, et la condamnation de Sanche en fut différée. Il pouvait à la vérité sortir de la contrée avec tous les siens : mais, considérant que cette affaire concernait la foi, il se résolut à rester, afin de ne pas scandaliser les gentils.

De Méaco l'on fit une mission en Mino et en Voari. Le prince de Voari, fils du Coubo, et qui se nommait Satsoumano Cami, fit un accueil très-bienveillant au Père, et permit de rebâtir l'église. Plus tard, lorsque le Père fut de retour à Méaco, il lui envoya en présent des canards sauvages qu'il avait pris à la chasse avec ses faucons : faveur infiniment appréciée dans ces pays. Mais ce seigneur mourut bientôt. Le même religieux avait visité les chrétiens de la montagne avec les résultats accoutumés. Il convertit un seigneur, fils adoptif du prince de Vacassa. A cette époque, ce dernier prince et le prince de Tango, tous deux fils de Maria Kiogocou, se montraient chrétiens sans craindre le Chôgoun. Maria reçut la confirmation à Méaco des mains de l'Évêque.

La conversion d'un lettré fameux parmi les Fotquechous prépara celle d'un fils de Nobounanga dont il avait été le précepteur. Ce prince, réduit à une fortune peu considérable, et négligé du Coubo, reçut alors le baptême, fit baptiser ses pages ; et il espérait amener aussi sa femme à la véritable religion.

Une dame de naissance illustre, qui avait donné cent cruzades pour l'église, avait éprouvé jusqu'alors des difficultés infinies pour se faire chrétienne, étant fille adoptive de Taicosama, et sous la protection de Kitano Mandocorosama, qui avait été la principale épouse du même souverain et qui s'était toujours montrée si zélée pour le culte des Camis et des Fotokes. Son mari Bigenno Cannogodono, qui avait été seigneur de trois provinces, était encore païen, et quoique exilé, il se trouvait, ainsi que le frère de cette dame, Fizendono, également infidèle, des personnages de très-grande importance. Néanmoins, Dieu pour récompenser la charité de cette noble dame, lui inspira de se faire instruire par une femme pieuse, et cette femme la baptisa.

Dans le voisinage de Méaco vivait un vieux bonze de la secte des Icochous, qui s'était marié, et qui continuait néanmoins de prêcher sa doctrine. Son gendre le décida à aller entendre les prédications chrétiennes ; et dès le premier jour il fut tellement touché, qu'à son retour il rassembla tous ses sectateurs,

afin de leur faire amende honorable des erreurs qu'il leur avait enseignées pendant toute sa vie (1). Dès ce jour il se fit instruire, et ayant été baptisé avec sa femme et ses enfants, il consacra le reste de sa vie à la conversion de ses anciens disciples.

Un jeune homme de quatorze ans, de bonne famille, s'étant converti dans un voyage à Nangasaki, revint à Méaco, et fut vivement combattu par les bonzes Fotquechous. Il répondit victorieusement à l'un d'eux, grand savant et supérieur d'un couvent principal de sa secte. Ce bonze inventant sans cesse de nouveaux arguments, le jeune homme le renvoya à un Frère de la Compagnie. Les missionnaires hésitaient à permettre la conférence, de crainte que la publicité n'irritât le Chôgoun : néanmoins ils finirent par y consentir, sur l'insistance du bonze. Le Frère vainquit le bonze par ses livres même, et le réduisit au silence. Les disciples de celui-ci se

(1) Nous citerons ses belles paroles :

« Vous serez, dit-il, justement surpris de ce que je vous ai convoqués aujourd'hui contre l'ordinaire : car vous auriez dû m'inviter moi-même, ainsi que vous l'aviez fait jusqu'à ce jour ; et je vous rends mille grâces de votre présence. Le motif de mon appel est que je veux vous faire connaître, que dorénavant je ne pourrai plus vous recevoir dans ma demeure pour pratiquer les invocations anciennes qui vous étaient ordinaires : car, aujourd'hui même, ayant entendu la prédication des chrétiens, j'ai reconnu clairement qu'Amida que j'adorais avec vous jusqu'à ce jour, ne pouvait nullement me sauver, qu'il n'y avait de même aucune espérance de salut dans aucune des sectes du Japon, mais que le salut existait dans la seule loi des chrétiens : c'est pourquoi j'ai pris la résolution d'adorer le Créateur du ciel et de la terre, qui est le véritable sauveur des hommes, et à qui je rends des grâces infinies de ce qu'il a arrêté sur moi les regards de sa grande miséricorde, et éclairé mon intelligence au terme de ma vieillesse, afin que je le connusse : car si j'eusse tardé à le connaître, je me serais infailliblement perdu. Je regrette non-seulement de ne l'avoir point connu plus tôt, et vénéré ainsi que je le devais, par ma propre faute et mon aveuglement infini, mais encore de l'avoir si gravement offensé, et d'avoir été cause que vous tous l'avez offensé dans ma maison, en adorant ce que vous ne deviez pas adorer : aussi, pour faire amende honorable du grand péché que j'ai commis, je vous conseille à tous, et je vous supplie tous d'ouvrir également les yeux, et de vous retirer à temps de la voie de l'erreur, dans laquelle vous avez marché jusqu'à ce jour ; et je m'estimerais bienheureux, si j'étais pour vous l'occasion de trouver le chemin du ciel, qui est la religion des chrétiens, de même que je vous avais dirigés dans mon ignorance vers la voie de l'enfer, qui est enseignée par toutes les sectes du Japon. (Guerr., c. XIX.)

scandalisèrent de lui, et ses confrères le chassèrent de leur pagode.

Une mission fut faite à Fimendgi, capitale de la province de Farima, et le Père visita en passant les chrétiens de Mouro.

A Ozacca se trouvaient quatre hospices de lépreux ou lazares, renfermant environ quatre cents de ces infortunés. La charité des chrétiens édifiait grandement les infidèles et servait d'auxiliaire à la prédication. Les seigneurs qui n'osaient se faire chrétiens, pour ne pas offenser le Coubo, encourageaient la conversion de leurs principaux serviteurs. Un des premiers gentilshommes de Findeyori conseillait à ses officiers de se faire instruire, et il s'en convertit douze ou treize. Le fils et héritier de Jougazandono seigneur de nombreux domaines, dans le Vochou, la partie la plus orientale du Japon, se convertit lui-même. Il voulait en s'en retournant emmener avec lui un Père et élever une belle église dans sa contrée. Mais sa mort qui survint bientôt, fit évanouir ces belles espérances.

Cette année le P. de Rueda, dominicain, alla résider à Famamatchi.

Il n'y avait en Satsouma que les PP. de Moralez et Zumarraga. Le P. Hernandez et le F. de la Abadia, étant tombés malades, étaient retournés à Manille.

Mais il arriva de nouveaux auxiliaires de leur ordre en juin 1607. C'étaient les PP. Joseph de S. Hyacinthe (1), Hyacinthe Orfanel (2) et le Fr. lai Jean de S. Hyacinthe.

Les Pères de Saint-Dominique n'eurent jamais en Satsouma d'autre église que celle de Kiodomari. Les maisons des fidèles leur servaient d'oratoires dans les bourgs et villages. A Yengoutchi, D. Jacques Tchounjouro, seigneur de l'endroit, avait offert sa demeure. Il se faisait de grands fruits spirituels.

Le P. Alonzo Munoz, Franciscain, réédifia dans des propor-

(1) Le P. Joseph de Saint-Hyacinthe, de Villarejo de Salvanes, au royaume de Tolède, était fils d'habit du couvent d'Ocaña.

(2) Le P. Hyacinthe Orfanel, du royaume de Valence, était fils d'habit du couvent de sainte Catherine martyre, de Barcelone.

tions plus grandes l'église et le couvent d'Ozacca. Les religieux donnèrent des soins au gouverneur de la ville, affecté de la goutte, et ils le guérirent. Ce seigneur et Firoy, son fils, leur témoignèrent une vive amitié.

Au mois de janvier 1607, le P. Hernando de Saint-Joseph était passé à Manille, afin de solliciter de nouveaux ouvriers. Le P. Fr. Pedro de Arce, recteur provincial, lui conféra le titre de vicaire provincial pour le Japon, et lui permit d'y retourner dans la même année.

CHAPITRE X

1608 (1).

Dominicains au Satsouma et au Figen. — Persécution au Satsouma; — 17 novembre. Martyre de Léon Chitchiyemon. — Franciscains. — Bulle « Sedis Apostolicæ » de Paul V. — Anglais dans les Indes. — Collision des Japonais avec les habitants de Macao, et répression sévère.

Au point de vue de la religion, le Coubosama devenait avec l'âge plus superstitieux envers les Camis et les Fotokes, et plus haineux envers la véritable foi; mais il n'exerçait point de persécution, et laissait la religion s'affermir parmi les convertis, et étendre son domaine sur les infidèles. Les princes, à l'exemple du souverain, étaient tolérants pour la plupart, et quelques-uns même, tout à fait sympathiques, semblaient n'attendre pour se convertir que la licence du Coubosama.

Cependant des persécutions isolées vinrent troubler cette paix. Elles eurent lieu principalement dans le Satsouma, dans le Fingo et dans les provinces de Morindono.

Les Dominicains avaient vu prospérer leurs églises du Satsouma et du Figen; le chapitre provincial tenu à Manille, au mois d'avril, et dans lequel avait été élu, pour gouverner la province, le P. Balthasar Fort, avait incorporé les deux maisons fondées en 1606 par le P. Alonzo de Mena, celle de Notre-Dame du Rosaire, à Famamatchi, et celle de Saint-Vincent, à Cachima, toutes deux dans le Figen.

Bientôt après, fut achevée l'église de Sanga, dédiée à saint Paul.

Dans le Satsouma, le P. Joseph de Saint-Hyacinthe avait, le

(1) Gio. Rod. Girano. Annua del Giappone del 1609 e 1610. Roma, 1615. — Martirio di IX cristiani. — Aduarte, t. I, l. I, c. 67. — Orfanel, c, 2. 3, 5. — Santa Maria. Chron. de S. Joseph. — Juan de la Concepcion, t. IV, c. 4, 9 et 14. — Bullaire romain. — Valentyn. — Harris.

22 juillet, fête de sainte Marie-Madeleine, baptisé Chitchiyemon, officier noble, sous le nom de Léon. Celui-ci qui, dans la gentilité, vivait selon la loi naturelle, et qui n'avait point craint, pour conquérir le salut éternel, d'enfreindre les ordres de son seigneur, devait être martyr quatre mois après son baptême. Ses oraisons étaient continuelles, et il paraissait inspiré de l'esprit divin, et prédestiné pour la grâce du sacrifice.

Ce fut alors que le prince de Satsouma, excité par les bonzes, et voyant que les Dominicains établis dans ses États ne lui procuraient point d'avantage temporel (car l'intérêt avait été son mobile unique pour solliciter des religieux), et qu'il n'arrivait aucun vaisseau de Manille; craignant d'autre part que les chrétiens ne se refusassent à l'obéissance absolue qu'il exigeait de ses vassaux, appréhendant enfin que son indulgence ne lui portât malheur dans ses entreprises, résolut de se défaire des religieux étrangers. Il fit dire, en août 1608, au Père de Moralez que le Coubo se plaignait de ne voir à sa cour aucun des religieux qu'il savait en Satsouma, et que l'un d'eux ferait bien de monter à Méaco.

A cette époque, il n'existait plus, en dehors de Nangasaki, que trois églises autorisées du Coubo, celle des Pères Jésuites à Méaco, une autre église des mêmes Pères à Ozacca, et celle des Franciscains à Yendo. Les autres étaient comme ignorées, et sous la tolérance des princes particuliers; le Coubo fermait les yeux sur cet état de choses.

Les Dominicains auraient pu répondre que le P. de Mena était allé à la cour cinq ans auparavant, et qu'il avait été bien reçu du Coubo. Néanmoins, le P. de Moralez, supérieur, se rendit à la capitale. Il y fut bien accueilli.

Pendant l'absence du supérieur étaient demeurés les PP. Joseph de Saint-Hyacinthe, supérieur intérimaire, et Hyacinthe Orfanel. Le prince ordonna aux chrétiens de renier la foi : ceux qui refusèrent se virent exilés, notamment le jeune seigneur D. Diogo, âgé de vingt ans, dont il a été parlé précédemment. Les deux Pères voulurent inutilement parer ce coup funeste. Orfanel visita le vieux prince, mais il n'en obtint que

des civilités. On ne visita pas le jeune, par raison de prudence.

Il fut fait défense à tous les chrétiens d'aller à l'église, défense de laisser sortir les Pères de leur demeure, défense de rien introduire chez eux, pas même des aliments. Un jeune lépreux, nommé Jean, par reconnaissance, continua d'assister les Pères, et, en sa qualité d'infirme, on le laissa libre d'aller et de venir, sans faire attention à lui.

Léon Chitchiyemon fut le premier martyr de la mission dominicaine. Le gouverneur de Firasa, Fongo Cangonocami, lui donna trois jours pour renoncer la foi. Léon répondit à ses parents et à ses amis qui tentaient de l'émouvoir : « Votre amitié est de cette vie, et mon devoir suprême est la vie éternelle. » Condamné à mort, il dit à sa femme infidèle : « Si vous m'aimez, et si vous voulez me revoir dans la sainte union du Paradis, faites-vous baptiser. » Il engagea son fils aîné, âgé de seize ans, à suivre la même voie. Pour le plus jeune, âgé de sept ans, baptisé sous le nom de Michel, il voulut le laisser à l'église. Il visita le P. Orfanel, non par la nécessité de se confesser, car il n'en sentait pas le besoin, s'étant confessé tout récemment, mais pour apprendre à se conduire chrétiennement dans son passage, dernier degré pour monter au ciel. Il fit grande fête aux huit soldats envoyés pour le mettre à mort; mais il refusa de s'ouvrir les entrailles et de commettre un suicide. Il avait fait préparer son cercueil, et s'était baigné. Il s'habilla de blanc et ceignit ses deux sabres. Il aurait préféré, dit-il alors, mourir en une place, à la croisière de deux rues, afin de faire un acte plus solennel de sa religion.

Arrivé au lieu de la justice, il livra ses deux sabres; et, tenant d'une main le rosaire, de l'autre une toile sur laquelle était peinte la descente de croix du Sauveur, il pria durant une demi-heure, puis sollicita le délai d'une autre demi-heure et pria encore. Puis il donna le signal, et eut la tête tranchée, un peu avant le lever du soleil, pour aller jouir de l'éternelle gloire, et de la vision bienheureuse de son rédempteur Jésus-Christ.

Il était naturel de Jonay en Satsouma. Son corps fut porté

à Manille, et déposé dans la chapelle des reliques des Pères Dominicains. Son sacrifice avait eu lieu le 17 novembre.

Les Franciscains d'Yendo voyaient prospérer leur mission. Leurs églises avaient seules l'apparence de monuments religieux.

Les autres édifices consacrés au culte étaient semblables aux maisons particulières.

Le prince de Kinocouni, qui avait été guéri d'une espèce de lèpre, édifia à ses frais, dans Vocayama, sa capitale, un couvent, une église et un petit hôpital.

On rebâtit dans l'année les couvents d'Yendo et de Fouchimi.

Les Franciscains édifièrent encore un autre petit couvent à Ouragawa, petit port du Couanto, à douze lieues d'Yendo.

Les ordres religieux agissaient toujours à Rome et à Madrid, afin qu'il fût remédié, par l'autorité apostolique, à la situation douloureuse où les avait placés l'excès de leur zèle. Ils y réussirent à la fin ; et, le 11 juin de cette année, le pape Paul V, dans la bulle : *Sedis apostolicæ providentia*, crut devoir, par des raisons de haute sagesse, déroger aux constitutions apostoliques de ses prédécesseurs, Grégoire XIII et Clément VIII, en date des 28 janvier 1585 et 12 décembre 1600, concernant l'entrée des différents ordres religieux, autres que la Compagnie de Jésus, dans la Chine et le Japon. Grégoire XIII avait fermé, d'une manière absolue, l'entrée de ces missions aux ordres susdits, sans la licence expresse du souverain Pontife et du Siége apostolique. Clément VIII leur en avait permis l'accès d'une manière générale, en vue du nombre infini d'âmes qu'il était nécessaire d'instruire et de conserver dans la foi, et auxquelles ne pouvaient suffire les missionnaires de la Compagnie de Jésus ; mais il avait imposé la réserve de n'y pénétrer que par les Indes orientales et par Goa, c'est-à-dire par les contrées du domaine portugais, interdisant absolument l'entrée par les îles Philippines et les Indes occidentales. Actuellement et sur la requête du Roi Catholique des Espagnes, D. Philippe III, et

attendu qu'il avait été constaté par expérience que la prohibition d'accéder aux Indes par une autre voie que le Portugal n'avait pas produit les fruits que l'on espérait et n'avait point été profitable à l'avancement de la foi catholique, Sa Sainteté, désirant supprimer tout obstacle, et donner une liberté plus entière, permit de se rendre aux Indes par toute voie quelconque, en se conformant au surplus des constitutions précitées (1).

Les Hollandais infestaient les mers et étendaient leurs relations commerciales en divers pays. Cette année revint de Patane au Japon le scribe Sandvoort, l'un des compagnons d'Adams qui était précédemment passé aux Indes avec le capitaine Quackernack, commandant de la *Charité*. Ce dernier venait de mourir dans un combat contre les Portugais. Sandvoort avait pour mission de préparer des relations commerciales entre ses compatriotes et l'empire du Japon. Nous en verrons les résultats en 1609, par la venue de deux navires hollandais, et l'établissement d'une loge ou factorerie à Firando.

Les premiers établissements anglais dans les Indes eurent lieu cette année, sous le règne de Jacques I. Un comptoir fut établi sur la côte de Malabar. Adams, en ayant eu connaissance, conçut alors l'idée d'attirer ses nationaux au Japon et de mettre son crédit à leur service. Ses intentions en leur faveur se réalisèrent en 1613 par l'établissement d'une factorerie anglaise.

Cette année, l'appréhension des pirates hollandais empêcha les Portugais d'expédier de Macao le navire annuel. En même temps un événement déplorable qui eut lieu à Macao compromit gravement les intérêts portugais. Un navire de D. Jean d'Arima hivernait dans ce port. Une rixe s'éleva entre l'équipage et les indigènes, et il y eut des morts des deux parts. Le commandant portugais était alors André Pessoa, qui fit

(1) Voir le texte de la bulle (Annexe 15).

signer aux Japonais que leurs compagnons étaient seuls coupables. Mais ces gens, de retour dans leur pays, se démentirent et portèrent à Sourounga de graves accusations contre les Portugais.

Au commencement de la même année les Japonais résidant à Manille se mutinèrent contre les autorités. Le gouverneur envoya contre eux Christoval de Azcueta Menchaca, qui les réduisit, et ruina leur camp, situé près de l'ermitage de S. Antonio.

CHAPITRE XI

1609 (1).

Invasion des Liou-Kiou par ordre du Coubosama. — Tentative pour ouvrir des relations avec Formose. — État religieux. — Mort de plusieurs missionnaires, parmi lesquels le P. Francesco Cabral, ancien supérieur du Japon, et le P. Organtino Gnecchi. — 11 janvier. Martyre des deux Jifiaques survivants et de leurs enfants. — Arrivée de la *Madre de Dios*, navire portugais, commandé par André Pessoa. — Navires hollandais, le Lion rouge, avec le faisceau de flèches et le griffon. — Lettre supposée de Guillaume de Nassau. — Loge hollandaise à Firando. — Naufrage de D. Rodrigo de Vivero y Velasco. — Son voyage à la cour. — 14 novembre. Trois martyrs à Ikizzouki en Firando. — Décision du général des Dominicains. — Trêve entre l'Espagne et les Pays-Bas.

L'Empereur, désirant étendre son domaine en dehors du Japon, jeta d'abord les yeux sur les îles *Riou-Kiou*, appelées *Lieou Kieou* par les Chinois (2). Ces îles, assez fertiles, et qui renfermaient de bons ports, étaient alors l'entrepôt du commerce entre la Chine et le Japon. Depuis le règne de Hong-hou, empereur chinois, fondateur de la dynastie des Ming (1372 de notre ère), les Riou-Kiou reconnaissaient la suzeraineté de la Chine, mais à titre plus nominal qu'effectif. Taicosama, dans les derniers temps, avait essayé d'intimider le prince de cet archipel et de lui faire transférer son hommage au Japon. Mais cette tentative, contemporaine de l'expédition de Corée, n'avait point eu de suites. Dans l'été de 1609,

(1) Lettera annua del Giappone del 1609 e 1610, scritta dal P. Gio. Rod. Girano. Roma, 1615, 8º.— Morte di IX christiani. — Orfanel. c. 3, 4, 5. — Aduarte, c. 68. — Sicardo, l. I, c. 9, 10. — Auteurs Franciscains. — Juan de la Concepcion, c. 9 et 14. — Relation de D. Rodrigo de Vivero y Velazco (Revue des Deux-Mondes, janvier à avril 1830) .— Valentyn, c. 3. — Recueil des Voyages qui ont servi à l'établissement de la C. des Indes orientales, t. VII, pp. 109 et 140-210. — Moniteur des Indes orientales, t. I, p. 148, et t. III, p. 287. — Purchas, vol. I, p. 406. — Astley. — Ann. des Daïris, Supplément.

(2) Et *Lequios* par les Portugais. Voir, pour cet épisode, les Lettres édifiantes, t. XXIII, p. 210. Édition de Paris, 1781.

l'Empereur donna l'ordre au prince de Satsouma de conquérir l'archipel de Riou-Kiou. Ce seigneur, menant avec lui 3,000 Japonais, fit invasion dans la principale île, emmena prisonnier le roi Chang-ning, et réduisit le royaume à la condition de tributaire (1).

Le Coubo entreprit ensuite de nouer des relations avec l'île Formose, plus vaste que fertile, mais qui, se trouvant située entre le Japon d'une part, et Macao et la Chine de l'autre, était d'une grande importance pour la navigation. En vue d'obtenir un port de refuge, le Coubo y envoya des navires avec des gens intelligents pour apprendre la langue et s'assurer des dispositions des habitants. Mais la population formosane maltraita les étrangers et en tua plusieurs. Les survivants revinrent au Japon, ramenant prisonniers quelques indigènes. Le Coubo se fit informer des événements, et, loin de sévir contre les prisonniers, il les fit abondamment pourvoir de toutes choses et les renvoya dans leur pays.

L'état général de l'église était assez prospère. Cette année fut dénoncé le jubilé séculaire indiqué par Paul V. Les exercices en furent accomplis dans toutes les chrétientés de l'empire. Dans les contrées où il n'existait pas d'église, on visita les croix.

La pauvreté des missionnaires retardait seule la propagation de la doctrine. En effet, on ne pouvait entretenir le nombre suffisant d'ouvriers (2). Toutefois la charité des fidèles vint souvent en aide, en s'ôtant le pain de la bouche pour alimenter les catéchistes. Les Japonais chrétiens étaient infiniment généreux. Ils étaient aussi très-charitables envers les morts, et tel se dépouillait de son habit, afin de faire célébrer une messe pour l'âme d'un défunt.

La Compagnie de Jésus perdit dans l'année trois de ses mis-

(1) Dans sa captivité, Chang-ning fit paraître le plus noble caractère. Ses vainqueurs, admirant sa fermeté, le renvoyèrent honorablement dans ses États, au bout de deux ans.

(2) L'un des manquements les plus sensibles était celui du vin pour le saint sacrifice.

sionnaires. Le 16 avril mourut à Goa le P. Francisco Cabral, Portugais, ancien supérieur du Japon, plus tard supérieur de la Chine, et enfin préposé de la maison professe de Goa et pendant six ans provincial de l'Inde. Il avait quatre-vingt-un ans, et cinquante-cinq de religion. Le 22 avril, mourut à Nangasaki le P. Organtino Gnecchi ou Soldi, Italien, âgé de soixante-dix-neuf ans (cinquante-six de religion), profès des quatre vœux depuis dix-huit ans. Il avait passé quarante ans au Japon, et presque tout ce temps comme supérieur à Méaco. Ses infirmités l'obligèrent de se reposer pendant les trois dernières années, et il les consacra à l'oraison et à la méditation de la Passion de J.-C. Et enfin (sans date exprimée), mourut à Ozacca le P. Francisco de Paiva, Portugais, profès, âgé de trente-neuf ans (vingt-trois de Compagnie, dont neuf au Japon dans la maison d'Ozacca).

Parmi les seigneurs les plus exemplaires, était Couronda Soyemondono, seigneur d'Akizzouki en Tchicougen, lequel fit une mort très-sainte. Dans sa maladie, il se faisait lire assidûment le livre de Gerson et le Guide des pécheurs. Il laissa par testament à son fils Paul Couronda Nagatodono le commandement de persévérer dans la foi, et ne voulut exprimer aucun autre souhait (1). Ce fils fut en effet inébranlable ; son prince essaya de le faire dévier, mais, n'y pouvant réussir, il lui rendit ses bonnes grâces et lui fit épouser sa fille adoptive.

Toutes les églises étaient en paix, excepté celle du Fingo.

(1) A son lit de mort, il adressa de belles paroles à un médecin païen, son ami : « J'ai souvent essayé, lui dit-il, de déraciner de votre cœur votre croyance idolâtre sans y jamais réussir ; et néanmoins j'ai la confiance que je ne perdrai point ce peu de paroles, qui sont mes paroles suprêmes. Vous me voyez en proie aux angoisses de la mort, et dans cette agonie mon âme est sur le point d'abandonner mon corps : l'heure est venue, et dans peu d'instants je sortirai de la vie présente et me séparerai de vous. Soyez persuadé que dans ce passage je ne saurais mentir pour la perdition de mon âme, et je vous déclare de nouveau qu'il n'existe pas d'autre vérité que celle qui est enseignée par mon maître Jésus-Christ : toute autre religion que la sienne est vanité et folie. Allez donc vers les chrétiens et faites-vous baptiser ; vous posséderez ainsi la vie éternelle. » Il se tut, et son ami promit solennellement d'obéir à ses conseils (Ann. di 1609, p. 99).

Canzouyedono, l'un des plus vaillants généraux de l'empire, mais homme perdu de mœurs, ne pouvait tolérer la religion chrétienne, qui réprouvait ses excès. Les deux Jifiaques survivants, Michel Mitsouichi Ficoyemon et Jean Fattori Tingoro, languissaient depuis quatre ans dans une captivité cruelle, mais ils continuaient dans les fers leur apostolat. Lors du martyre de Jean Minami Gorozaiemon, en 1603, il existait à Yachchiro trois gouverneurs principaux, Cacouzayemon, chef de la noblesse, Noïri Fachiyemon et Caniye Jofioye, qui avaient autorité sur le peuple. Fachiyemon, vicieux et cruel, était l'âme de la persécution, tandis que Jofioye compatissait aux maux des chrétiens. Fachiyemon étant mort subitement, son fils et successeur, Noïri Kiouzo, très-différent de lui, s'unit à Jofioye pour demander à Canzouyedono la délivrance des deux prisonniers ou leur exil, ou, si le prince ne voulait point y condescendre, leur sentence de mort, afin qu'ils fussent délivrés des rigueurs d'une captivité perpétuelle. L'intervention des deux gouverneurs n'eut pas le succès qu'ils s'étaient promis. Le tyran ordonna de décapiter les deux prisonniers, ainsi que leurs femmes. Il consentit toutefois à épargner ces dernières; mais, peu de jours après, il ordonna le supplice des deux jeunes enfants des prisonniers, créatures angéliques, âgés de douze et de six ans.

On avertit Michel et Jean de leur condamnation : ils écrivirent alors de touchants adieux adressés aux missionnaires leurs pères spirituels (1) et d'autres lettres pour les apostats, afin de les exciter à la pénitence.

Le 11 janvier on fit connaître aux confesseurs qu'ils devaient être décapités à l'heure même. Tous deux auraient préféré la mort de la croix, à l'exemple du divin maître : mais Jean fit observer à son compagnon que cette mort serait trop glorieuse, et il ajouta : « Nous devons plutôt désirer être torturés cruellement et taillés en mille pièces. — Cette grâce vous sera faite, » dit le Bounghio de la justice. Les gouverneurs se proposaient de les faire mettre à mort précipitamment, dans l'appréhension

(1) Annexes 16 et 16 *bis*, 17 et 17 *bis*.

d'une émotion populaire. Mais la nouvelle se répandit, et il se fit un concours immense.

Les confesseurs sortirent de la prison, les bras liés et la corde au col, suivant l'usage. Jean avait demandé d'avoir le col étroitement serré : on le lia si cruellement qu'il fut presque étranglé, et un apostat en fut tellement ému qu'il proclama hautement son repentir.

Michel et Jean s'avançaient en bénissant Dieu, et tenaient leurs regards dirigés vers le ciel, pratiquant ce qu'ils avaient enseigné jadis eux-mêmes aux condamnés à mort, et prenant leur supplice en patience, pour l'expiation de leurs péchés. Michel, saintement empressé d'arriver au terme, et de mourir pour aller vers Jésus-Christ, semblait tirer à lui le soldat qui l'accompagnait : Jean, vieillard infirme, et lié très-rigoureusement, cheminait avec peine.

Le président de la justice envoya chercher Thomas, fils de Michel, âgé de douze ans, et Pierre, fils de Jean, âgé de six ans à peine.

Thomas, bien instruit par sa mère et par son aïeul Joachim, était pour ainsi dire formé pour le martyre. Quelquefois on lui disait : « Enfant, si tu pleures, tu n'es pas fait pour être martyr. » Il prit congé de son aïeul et de sa mère, partagea quelques monnaies de cuivre entre les enfants avec lesquels il jouait, revêtit ses habits de fête, et atteignit les confesseurs vers la porte de la ville. Michel se sentit grandement consolé par les dispositions de son fils.

Le Bounghio, pressé d'achever son œuvre, fit arrêter le cortége avant la place ordinaire des exécutions, par une disposition singulière de la Providence, et afin que le sang innocent ne fût point mêlé à celui des criminels, dont le lieu de la justice se trouvait pénétré; de sorte qu'en recueillant la terre, on obtint ce sang tout à fait pur.

Les confesseurs se mirent à genoux. Michel fut décollé d'un seul coup. Thomas voulut mourir devant le corps de son père : il s'agenouilla, croisa les bras, et reçut le coup fatal. Jean fut frappé dans le même instant.

Le jeune Pierre n'était point chez sa mère, mais chez son

aïeul qui essaya de le cacher. On le réclama et on le fit réveiller. Cet admirable enfant, préparé de même par son père, se leva avec joie pour aller à la mort, et fut un objet d'édification pour les fidèles et de confusion pour les gentils.

On le porta dans les bras au lieu du supplice. La vue du sang ne l'émut en rien. Il s'agenouilla et tendit le col. Trois bourreaux refusèrent leur office : un esclave coréen frappa jusqu'à trois fois pour consommer l'immolation.

Le Bounghio fit couper en pièces les corps des trois premiers martyrs, et ordonna de laisser intact celui du jeune Pierre. Les chrétiens obtinrent d'enterrer tous ces précieux restes.

Le Bounghio, qui, suivant la coutume japonaise, avait prêté son épée pour l'exécuter, s'écria en la reprenant : « Je me considère désormais comme indigne de la porter. » Et Cacouzayemon, le principal gouverneur, se fit réserver des reliques des têtes de Jean et de Michel, peut-être pour un ami chrétien, ou peut-être pour lui-même.

Les têtes placées sur quatre lances furent exposées à la porte orientale de la ville. Plus tard, un chrétien déroba les corps, et les transporta à Yananghi, en dehors du Fingo, et de là à Conzoura, où fut conservé le corps intact de Pierre. Les autres reliques furent envoyées au collége d'Arima.

Au commencement d'avril, le P. de Moralez revint de la cour à Satsouma. Il reçut immédiatement l'ordre de quitter la contrée avec ses religieux. Il fit abattre l'église, pour en emporter les matériaux, et, dans les premiers jours de mai, se dirigea vers Nangasaki, avec les lépreux de l'hôpital qu'il avait fondé. Il emportait les reliques du martyr Léon. D. Diego et d'autres exilés le rejoignirent bientôt.

Le P. de Moralez avait fait passer le P. Orfanel au Figen, dont la chrétienté était florissante, et où se trouvaient depuis deux ou trois ans les PP. de Mena et de Rueda et le Fr. Juan de S. Hyacinthe. Le P. Joseph de S. Hyacinthe fut alors envoyé à Méaco, où il bâtit une église dédiée à N.-D. du Rosaire.

Le P. de Moralez érigea à Nangasaki une église sous la double invocation de N.-D. du Rosaire et de S. Dominique.

En juillet arriva au Figen le R. P. Juan de S. Thomas qui, lorsqu'il était provincial, avait envoyé des Philippines les premiers religieux, et qui venait pour être vice-provincial. Ce père avait avec lui le F. lai Antonio de S. Vicente.

Depuis deux ans, le navire portugais n'était pas venu ; et le secours temporel avait manqué : mais la divine Providence avait pourvu aux nécessités. Enfin, en juin 1609, après quarante-cinq jours de mer, chose inouïe, la caraque *Madre de Dios* arriva à Nangasaki amenant dix prêtres et deux frères de la Compagnie et portant un chargement de plus d'un million d'écus. Il avait échappé à la tempête et aux Hollandais; mais un terrible désastre attendait ce navire. Il se trouvait commandé par le capitaine André Pessoa, qui avait gouverné Macao l'année précédente. Pessoa fit parvenir à la cour ses explications qui furent agréées. Mais Safioye, gouverneur de Nangasaki, parvint à changer les dispositions du souverain. Nous verrons les résultats de ces manœuvres.

La Compagnie néerlandaise des Indes orientales avait vu ses opérations commerciales s'accroître considérablement dans les dernières années, et elle avait dès lors à son service quarante vaisseaux et plus de cinq mille matelots. Elle était en relations avec Java, Sumatra, Ceylan, Johor, Quéda, les Moluques, le Bengale et la Chine : et dans la plupart de ces pays elle avait créé des comptoirs.

Au mois de mars 1609, deux des vaisseaux de la flotte hollandaise partie de la métropole en 1607 sous le commandement de l'amiral Verhoeven, avaient reçu l'ordre de se rendre de Johor au Japon. C'étaient le vaisseau le *Lion-Rouge avec le faisceau de flèches* et le yacht le *Griffon* (1). Les deux navires hollandais abordèrent le 3 juillet à Firando.

(1) Ils avaient aussi la mission de surprendre au passage le navire portugais de l'année. Mais ce navire, commandé par André Pessoa, avait quitté Macao avant leur venue. Les Hollandais étaient allés l'attendre dans les parages de Formose; mais il leur avait échappé encore, à la faveur du brouillard, et était entré sain et sauf à Nangasaki.

Les deux commis Abraham Van den Broek et Jacques Puik se rendirent à la cour, en la compagnie de Sandvoord, porteurs d'une lettre fabriquée par eux et qu'ils prétendaient émanée de Maurice de Nassau, stathouder de Hollande (1), et de riches présents en or et en ivoire pillés sur les mers. Le souverain, qui désirait ardemment entrer en relations avec toutes les nations étrangères, et auprès duquel Adams fit valoir la richesse et la puissance de la Compagnie hollandaise, leur fit un favorable accueil, et leur accorda la liberté de faire le commerce avec quatre navires, et d'ériger une factorerie à Firando. Les Hollandais promirent d'envoyer tous les ans deux navires richement chargés de marchandises de Chine. L'empereur fit expédier une réponse au stathouder (2).

Les Hollandais avaient été grandement favorisés par Foïn, prince de Firando : ils construisirent donc une loge de commerce dans sa capitale, et y installèrent Jacques Specx avec le titre de premier commis (3) ayant cinq ou six autres personnes sous ses ordres.

Le port de Firando était d'un accès difficile et plutôt fait pour recevoir des barques que de grands navires, à cause de son étroite embouchure; mais son intérieur était vaste et parfaitement abrité (4).

Les deux navires hollandais mirent à la voile le 3 octobre pour se rendre à Bantam, et de là en Europe.

Un gouverneur des Philippines, D. Rodrigo de Vivero y Velazco (5), qui venait de remettre le commandement à D.

(1) Elle est donnée par Purchas, sans date ni signature. Annexe, n° 18. Le P. Valentin Carvalho nous a conservé des extraits de cette lettre. Voir sa Relation manuscrite, aux annexes de l'année 1615. — Voir aussi le mémoire de l'évêque au Roi, du 10 octobre 1609, ms. Traduction annexée, n° 19.

(2) Annexe, n° 20.

(3) Specx, né à Dordrecht vers 1587, avait assisté au fameux siége d'Ostende, lequel avait duré trois ans et quatre-vingts jours (5 février 1601 — 30 septembre 1604), et qui s'était terminé par la prise de cette ville par les Espagnols au prix d'immenses sacrifices.

(4) Les Hollandais, compagnons d'Adams, étaient alors cantonnés à Ouragawa, et s'y étaient mariés. — Ce port était fréquenté par les Espagnols, et les Franciscains y construisirent une église.

(5) Né vers 1555. Il avait été gouverneur de la Nouvelle-Biscaye avant de

Juan de Silva, s'était embarqué le 25 juillet pour se rendre au Mexique. Il avait trois navires : le galion *San-Francisco,* capitane, le *San-Antonio* et le *Santa-Anna,* bâtiment plus petit. Sur la capitane était, avec l'ex-gouverneur, le Père Pedro de Montes, de la Compagnie de Jésus, d'âge déjà mûr, et valétudinaire, que son supérieur envoyait dans un climat plus tempéré. L'expédition portait pour environ 2 millions de marchandises. L'escadre fut assaillie par une furieuse tempête : le *Santa-Anna* s'échoua sur la côte du Boungo, et y reçut un accueil hospitalier (1). Le 30 septembre, le *San-Francisco* vint faire naufrage à deux cents lieues plus haut, sur la côte S.-O. du Couanto, par 35° 1/2 de latitude. Le *San-Antonio* put seul continuer son voyage. Le *San-Francisco*, complétement désemparé, s'était brisé sur les récifs : la proue s'était entr'ouverte, et un certain nombre d'hommes avaient péri. Cependant la plupart des matelots et des passagers purent se réfugier à terre. Les naufragés furent reçus avec bienveillance dans le village le plus proche, appelé Youbanda. Le seigneur de la province, étant averti du naufrage et informé de la qualité de D. Vivero, ordonna de le traiter avec des égards extraordinaires. En effet, le gouverneur Vivero avait fait mettre en liberté et reconduire dans leur pays deux cents Japonais qui se trouvaient prisonniers à Manille (sans doute en représailles de la capture du *Saint-Philippe*). Le prince de Satsouma visita lui-même Vivero, et entretint à ses frais tout son monde, au nombre de trois cents personnes, durant trente-sept jours. Pendant ce temps deux officiers espagnols se rendirent à Sourounga et à Yendo, pour visiter le souverain, et le Coubosama, son fils et son collègue. Yendo se trouvait à la distance de quarante lieues, et Sourounga à quatre-vingts lieues.

Les messagers revinrent au bout de vingt-quatre jours avec un officier de l'empereur. L'empereur faisait offrir ses condoléances à D. Vivero et l'autorisait à se rendre à la cour; en

l'être des Philippines. Il fut gouverneur intérimaire des Philippines depuis le 15 juin 1608 jusqu'en avril 1609.

(1) Ce navire partit pour Acapulco l'année suivante; le P. Montes mourut dans le chemin.

même temps il lui faisait donner l'assurance que toutes les épaves seraient restituées.

Vivero se mit en chemin vers la fin d'octobre. Il alla d'abord à dix lieues de distance, à Ohotaki, place de dix mille âmes et métropole du prince. Celui-ci lui fit la réception la plus fastueuse. De là il se rendit à Yendo, cour du prince héritier. Les Franciscains, qui avaient une maison dans cette ville, s'empressèrent d'offrir leurs services au seigneur espagnol. Le prince héritier, au deuxième jour, fit appeler Vivero par Consoukedono, son principal secrétaire. A l'audience, le prince fit avancer le seigneur espagnol jusqu'à quatre pas vers sa gauche. Le Coubosama parut à Vivero avoir environ trente-cinq ans : il était assez brun de visage, mais de bonne mine, et ayant l'air noble. Il fit à Vivero le plus honorable accueil. Le palais du prince était magnifique et décoré avec un luxe extraordinaire. Plus de vingt mille personnes y étaient employées.

Après quatre jours passés à Yendo, Vivero se rendit à Sourounga (1). Au bout d'une semaine, il eut audience de l'empereur. Il avait pour interprète le P. Jean-Baptiste Porro, de la Compagnie de Jésus (2).

L'empereur était sur une estrade élevée de deux degrés. A quatre pas au-devant de l'estrade était un treillis doré, derrière lequel était Vivero.

L'empereur paraissait âgé d'environ soixante ans. Il était de moyenne taille et assez replet, et moins brun de teint que le prince. Son apparence était à la fois vénérable et gracieuse. Vivero avait encore pour interprète le P. Jean-Baptiste. Lorsque Vivero était à l'audience, il vit introduire un seigneur de haut rang, lequel, se prosternant à cent pas, demeura pendant quelques minutes la face contre terre, et se retira, laissant un présent en or, en argent et en soie, d'une valeur de 20,000 ducats. Vivero fut reconduit en grande cérémonie.

Il remit alors aux mains de Consoukedono le mémoire des demandes qu'il désirait adresser à l'empereur :

(1) Sourounga avait alors six cent mille habitants.
(2) Sicardo désigne aussi comme interprète le P. Hernando de S. Joseph.

1° La protection royale pour les prêtres chrétiens des différents ordres qui résideraient dans l'empire, ainsi que le libre usage de leurs maisons et églises;

2° La confirmation de l'alliance entre l'empereur et le roi d'Espagne;

3° En témoignage de cette alliance, l'expulsion des Hollandais, ennemis jurés des Espagnols, et forbans de la pire espèce.

Le lendemain, après qu'une collation splendide eût été offerte à Vivero, la réponse lui fut communiquée.

L'empereur témoignait son admiration de ce que le seigneur espagnol n'avait eu en vue que les seuls intérêts de sa religion et de son souverain.

Les deux premiers articles étaient octroyés. Quant au troisième, il était difficile de le concéder pour cette année, les Hollandais ayant reçu la promesse impériale qui les autorisait à séjourner au Japon. Néanmoins l'empereur remerciait Vivero de ce que ce seigneur avait fait connaître le vrai caractère des étrangers hollandais.

L'empereur fit offrir à Vivero, pour le conduire à la Nouvelle-Espagne, l'un des navires de modèle européen qui avaient été construits par Adams, et le pria de demander au roi Philippe cinquante ouvriers mineurs, attendu que les mineurs de la Nouvelle-Espagne étaient réputés très-habiles, et que ceux du Japon ne parvenaient à extraire du minerai que la moitié à peine de ce qu'il devait produire.

Vivero répondit sur le fait des mineurs qu'il ne pouvait s'engager avant d'avoir pris les ordres de son maître; d'autre part, que, si Son Altesse daignait le permettre, il se rendrait dans la province de Boungo, où se trouvait le *Santa-Anna* : si ce bâtiment était en état de le transporter, il désirait s'en servir, et dans le cas contraire, il serait heureux d'accepter les offres impériales. Le vice-roi promit une réponse plus positive au sujet des mineurs, soit lorsqu'il reviendrait à la cour de Sourounga, soit au moment de son propre départ.

Dans l'île d'Ikitsouki, dépendant de Firando, se trouvait une

chrétienté formée d'anciens vassaux de D. Jérôme Cotendadono, et de D. Baltazar Itchiboudono, ce dernier seigneur de haut rang, et proche parent du prince. Ces seigneurs avaient été exilés ; Gaspard Nichighenca, ancien lieutenant de Jérôme Cotenda pour le gouvernement de l'île entière, et l'un des principaux du pays, résidait à Yamanda : Gaspard et sa femme Ursule étaient d'une admirable vertu. Leur fils aîné, Jean Nichimataitchi, suivait leur exemple. Lors de l'exil de Jérôme, Gaspard fut privé de son gouvernement, que l'on répartit entre deux capitaines ; Inouye Oumanodgio reçut Yamanda, et Condotchisan, son père, fut chargé de Tatchinofama : tous deux reçurent la mission de sévir contre les chrétiens. Condotchisan était l'époux d'une fille de Gaspard, appelée Marie, et chrétienne excellente ; il la laissait libre d'accomplir ses devoirs. Mais le père de Condotchisan la persécutait cruellement (1) et finit dans sa colère par dénoncer le propre père de sa belle-fille. Foïn envoya deux bonzes, l'un de Coia et l'autre Yamabouchi, pour intimer aux gouverneurs des ordres très-rigoureux et l'injonction de sévir, spécialement contre Gaspard. Ils ordonnèrent au nom du prince à Oumanodgio, gouverneur d'Yamanda, de mettre à mort Gaspard, sa femme, et son fils aîné, en qualité de chrétiens. Les habitants de la contrée furent convoqués chez Oumanodgio. Gaspard, averti déjà de son sort, était aussi convoqué. Il voulut s'armer des armes spirituelles, et ceignit un cordon de S. François, puis, s'agenouillant devant une sainte image, il pria avec ferveur, et se rendit au prétoire. Deux soldats s'étant présentés pour le lier, Gaspard hésita d'abord à subir cette injure, en raison de sa naissance ; mais, entendant dire que c'était à titre de chrétien, il offrit ses mains, et fut déposé comme prisonnier dans un autre appartement. On envoya des gens armés pour saisir la femme et le fils. Le fils se livra comme le père : mais son jeune frère de neuf ans saisit un poignard et blessa l'un des satellites ; on se contenta de le désarmer. Jean et sa mère Ursule, liés également, furent

(1) Elle voulait quitter son mari, et se réfugier chez son père, *ed incominciare divortio del marito per mantenere il consortio di Christo* (Annua).

laissés à la maison sous bonne garde. Chacun de son côté se préparait à la mort (1), tandis qu'Oumanodgio faisait tout auprès des bonzes pour obtenir la grâce ; mais ce fut vainement. Gaspard demanda la faveur de mourir en croix ; mais il ne l'obtint point, ce genre de supplice étant inusité dans l'île.

Le samedi 14 novembre, vers l'aurore, Gaspard fut conduit au lieu du supplice, et il reçut la mort de la main d'Oumanodgio, qui voulut ainsi l'honorer. A la même heure on alla prendre la femme et le fils, et, sous le prétexte de voir leur mari et père, on les emmena : dans la route on les massacra traîtreusement.

Gaspard et Ursule étaient âgés de cinquante-quatre ans, et Jean leur fils de vingt-cinq ans. Les chrétiens eurent la faculté d'inhumer les corps dans le cimetière et de réciter les prières ecclésiastiques. Marie était inconsolable de n'avoir point partagé le sort de ses parents, et de même Isabelle, femme de Jean. Mais la persécution s'arrêta.

Foïn voulait persécuter les habitants de l'île même de Firando : mais ayant remis le gouvernement à son petit-fils et héritier, fils de Micie, le jeune homme lui résista et les choses en demeurèrent là. Dans ces circonstances, le P. Hernando de S. Joseph, Augustin, soutenait les forces des chrétiens.

Cette année le P. Galaminio, Maître général de l'ordre de S. Dominique, informé des travaux immenses accomplis par les religieux de la province des Philippines, prescrivit aux supérieurs de faire un rapport annuel sur les faits des Philippines, du Japon et de la Chine, pour la conversion des gentils, la propagation de la sainte Église et le service de Dieu. La lettre qu'écrivit de sa propre main le Maître général, datée du 18 juin 1609, fut conservée au collége de Manille (2).

Une trêve de douze ans avait été conclue dans les Flandres,

(1) Et le fils, en particulier, étroitement serré, et ne pouvant lever les mains au ciel, dirigeait son âme libre vers son Dieu, *dirizzava la mente libera verso Dio* (Annua).

(2) Annexe n° 21.

entre l'archiduc Albert et les révoltés de Hollande, et le roi D. Philippe III l'avait ratifiée au mois d'avril. Cette trêve ne fut connue aux Indes qu'à la fin de l'année (1).

(1) Les états généraux des Pays-Bas, profitant de la liberté qui leur était laissée sur les mers, créèrent, le 17 novembre, un gouverneur suprême des établissements nationaux en Asie. Pieter Both fut le premier titulaire.

CHAPITRE XII

1610 (1).

Paix politique. — Calme pour la religion chrétienne. — Désastre de la *Madre de Dios*. — Mort de Pessoa et du P. Augustin Juan de Amorim. — Faits religieux. — Controverse entre deux sectes de Bonzes. Le Coubosama sévit contre les vaincus. — Fin du voyage de Vivero. Son départ. — Échec des Hollandais à Banda. — Le P. Pedro de Montejo massacré par les Hollandais.

En vieillissant, le Coubosama devenait plus superstitieux (2) et plus antipathique à la religion; mais il ne persécutait pas et n'empêchait pas l'accroissement des églises. Plusieurs seigneurs étaient ouvertement favorables. Parmi eux, le premier était Foucouchima Tayoudono, prince d'Aki et de Bingo. Après la mort de Couronda, son oncle, il avait envoyé dire au P. Provincial d'avoir confiance, lui promettant d'être toujours un protecteur et un père pour les missionnaires; et il offrit ses bons offices auprès d'un seigneur païen, afin d'obtenir un emplacement pour une résidence de la Compagnie.

De même, Nagawoca Yetchoudono, prince de Bougen et d'une partie du Boungo, comblait les religieux de ses faveurs. Le fils et héritier de ce prince, appelé Naitchidono, marié à une petite-fille du Coubo, n'était pas moins sympathique. Il habitait à Nacatsou, et y faisait les frais d'une résidence composée d'un père et d'un frère; on célébrait toujours le service annuel pour l'âme de Dona Gracia, sa mère. Enfin la mère de Findeyori et le gouverneur d'Ozacca envoyaient de fréquents

(1) Ann. di 1609 e 1610. — Orfanel, c. 4 et 5. — Aduarte, c. 62. — Sicardo, l. I, c. 2 et 9. — Concepcion, t. IV, c. 10. — Trigault. — Relation de Vivero. — Relations ms. en portugais de l'aff. Pessoa. — Voyages Holl., t. VII. — Monit. des Indes orientales; t. I, pp. 148, 191, 192. — Annales des Daïris. Suppl.

(2) Cette année fut rebâti le Daibouts de Méaco, qu'un incendie avait détruit en 1602.

subsides aux missionnaires. Le fils du prince de Tchicoungo, en succédant à ses États, imitait sa bienveillance envers la Compagnie.

En Iwami, le serviteur d'un seigneur fut tenté par son maître qui voulait lui faire renier la foi, et il fut mis à mort avec ses trois fils. On publia malignement qu'il avait été supplicié pour ses crimes. L'évêque ordonna de faire une enquête. Le nom de ce chrétien et la date de sa mort sont demeurés inconnus.

A Ozacca, un jeune chrétien au service d'un seigneur fut violemment contredit en présence de son maître, sur le fait de la religion. Il répondit généreusement qu'en témoignage de sa croyance il donnerait sa vie. Le seigneur invita les deux adversaires à cesser le différend. Mais l'idolâtre, ayant attendu traîtreusement le chrétien, d'un coup de sabre lui abattit la tête. Le corps du chrétien fut enseveli avec honneur, car il avait donné sa vie pour la foi.

Dans le cours de cette année, la gentilité reçut un violent échec. Deux sectes, les Jendochous, adorateurs d'Amida, et les Fotkechous, disciples de Chaca, se disputaient continuellement; toutes deux étaient pleines d'insolence, mais les Fotkechous plus que les autres. Un des Fotkechous alla prêcher sa doctrine en Owari, et vomit des torrents d'injures contre les chrétiens et contre la secte Jendochou. Il alla répéter en cent lieux les mêmes invectives. De là des querelles et des défis à une discussion publique. Tout ce bruit parvint aux oreilles du Coubosama, qui était lui-même de la secte de Jendo, et qui cita les adversaires en sa présence. Au jour dit, le Fotkechou balbutia et ne put parler. Le Coubo donna l'ordre d'enlever à ce bonze et à tous ses confrères les insignes de leur dignité. Il les fit promener honteusement dans Yendo et dans tous les lieux où le bonze avait débité ses calomnies, leur fit enfin couper à tous les oreilles, et de plus le nez au bonze principal. Ces malheureux devinrent la fable de tout le peuple, et ils s'exilèrent de Méaco, y délaissant vingt et une maisons magnifiques. Dans ce naufrage, fut enveloppé le bonze qui avait déterminé Conzouyedono à donner

la mort à Jean, à Michel et aux fils de ce dernier. Ainsi se manifesta la justice de Dieu, qui est souvent tardive, mais toujours infaillible, et qui compense le retard par la gravité de la peine (1).

(1) Nous donnerons ici l'abrégé des faits religieux pour les années 1609 et 1610.

La vice-province de la Compagnie, non compris Macao et la Chine, comptait cent trente-deux sujets, répartis en deux colléges, une maison, un séminaire et trente résidences. Les élèves du séminaire étaient employés comme auxiliaires.

Il mourut en 1609 le P. João Milão, Portugais, né à Goa : il était âgé de cinquante et un ans. Il avait trente-quatre ans de Compagnie, presque tous passés au Japon, et vingt-trois au séminaire d'Arima.

Dans le collége, le noviciat et les résidences de Nangasaki, il y avait cinquante-cinq membres de la Compagnie ; et les résidences dépendantes, Isafaye, Foucafori, Canga, Ouracami, Ouchime et Fondoyama, en comptaient neuf. Isafaidono, l'un des cinq gouverneurs de la contrée, se montra plein de bienveillance, et prit la défense des soldats chrétiens vis-à-vis de Chimanodono, seigneur d'une grande partie du Figen ; il finit par obtenir une place pour bâtir une maison de missionnaires. Ce gouverneur honora lui-même les religieux de sa visite et s'agenouilla dans la chapelle.

A Nangasaki, quoique l'église fût très-vaste, elle se trouvait souvent trop étroite, et les jours de fête, ainsi que les vendredis de carême, le préau se remplissait, ainsi que les rues et les places voisines. Au jubilé, il y eut, dans la ville seule, quatre mille communions. Les deux confréries de la Miséricorde et de l'Assomption répandaient de grandes aumômes, et elles assistèrent notamment les Espagnols de l'expédition de D. Vivero.

Dans ces contrées, l'on vit un condamné à mort demander à mourir chrétien, plutôt que de vivre païen, car à ce prix on lui offrait sa grâce; il comprenait bien que, dans ce dernier cas, sa mort eût été éternelle. Toutefois on eut le bonheur de faire reconnaître son innocence, et de le faire renvoyer absous.

Les missions dans les îles de Goto, à l'occasion du jubilé, produisirent des fruits abondants. Un religieux jeté par les vents dans l'île de Firando y put administrer les chrétiens, mais secrètement, à cause de l'hostilité du prince Matsoura Foïn, lequel commençait à être possédé du démon. Les fidèles formèrent une confrérie de Notre-Dame. Mencia, fille du prince, était chrétienne, et le fils aîné de cette dame, héritier de la principauté, montrait d'excellentes dispositions.

L'île d'Ikitsouki, qui dépendait de Firando, fut le théâtre d'un triple martyre.

Dans le collége et le séminaire d'Arima, un grand nombre de religieux travaillaient avec ardeur. En 1610, on transféra dans l'église, sur l'autel majeur d'une des chapelles, les corps des trois martyrs Jean Minami, Joa-

Cependant le Coubo avait donné au prince d'Arima l'ordre de saisir le navire *la Madre de Dios* et de s'emparer du capitaine Pessoa, mort ou vif. Le prince d'Arima, qui gardait

chim Vatanabe et Simon Takenda : il s'y trouvait déjà trois autres précieux corps, ceux de Michel, Jean et Thomas.

Jean, prince d'Arima, et sa femme Justa, étaient remplis de ferveur et de charité. Leur fils, Michel, héritier de la principauté, était d'abord également zélé. Il donna une somme d'argent considérable pour les fondations d'un hôpital à Arima. Les malades venaient y faire soigner leurs maux, et en retournaient guéris, non-seulement dans le corps, mais dans l'âme, c'est-à-dire convertis, et régénérés par le baptême.

Les chrétiens de Fingo qui avaient défailli dans la persécution venaient à l'envi se réconcilier à Arima. Un prêtre de la Compagnie, qui alla en mission dans la province, y produisit un mouvement immense. Canzouyedono vexait les chrétiens, mais ne les persécutait pas avec violence. Seulement les exercices pieux étaient interdits. Mais peut-on jamais empêcher la flamme de se dilater et de brûler? De nobles dames de la maison du prince venaient elles-mêmes de la forteresse de Coumamoto à l'église. Une autre dame, qui s'infligeait de cruelles disciplines, et à qui l'on représentait le danger d'être entendue du voisinage, changea le frémissement de la discipline contre le silence du jeûne, et, ne pouvant pratiquer extérieurement les pénitences les plus énergiques, s'adonna en secret aux vertus intérieures.

Mais le fait le plus extraordinaire fut le changement de Cacouzayemon, ancien gouverneur d'Yachchiro, et exécuteur de la sentence capitale contre plusieurs martyrs; il devint le panégyriste des mêmes martyrs et le héraut de leurs mérites.

Le Jacata de Satsouma fut visité par un missionnaire. Le fils de ce prince était bien disposé. Son écuyer, André Ongasawara, l'avait initié dans la doctrine, et presque converti. Le Jacata, sollicité par les bonzes de sévir contre les chrétiens, renvoya sévèrement ces conseillers perfides. Il exila seulement Diego Conichi, fils du vaillant Diego Mimasaca, et lui-même supérieur à son père en talents militaires. Conichi, rudement persécuté, puis exilé, alla vivre à Nangasaki. Les Pères de S. Dominique avaient bien cultivé le champ de Satsouma, et en avaient été bannis. Le P. Orfanel, en quittant cette province, alla au Figen, où se trouvaient, depuis deux ou trois ans, les PP. de Mena et de Rueda.

A Ariye, Chimabara, Chingiva, Canzousa et Saigo, qui dépendaient du collége d'Arima, étaient sept Pères et sept Frères. A Chitchi, Canzousa et Sachinotsou, dans l'île d'Amacousa, étaient trois Pères et trois Frères. Ils obtinrent d'heureux succès, malgré les obstacles causés par le prince Terazawa Chimano cami. Un chrétien fut condamné injustement, et, selon toute apparence, par cela seul qu'il était chrétien. Il prit sa condamnation en patience et subit généreusement le supplice. Paul, page au service d'un seigneur, fut rudement torturé, et demeura ferme. Le prince eut honte et le fit délivrer.

un profond ressentiment des faits de Macao, se prêta volontiers à cette exécution. Il fit cerner le navire portugais par un grand nombre de barques montées par plus de douze cents

A Facata, en Tchicougen, étaient deux Pères et un Frère. Le prince Tchicouchou était très-sympathique.

A Akizzouki, dans la même province, étaient un Père et un Frère.

A Yanagawa, métropole du Tchicoungo, étaient un Père et deux Frères.

A Cocoura, métropole du Bougen, étaient dix membres de la Compagnie. On a dit toute la sympathie de Nangawoca et de Naitchidono, son fils. Il y eut deux mille baptêmes.

De cette résidence, un Père et un Frère allèrent en mission dans les provinces de Nangato et Souwo, domaines de Morindono, moins hostile que par le passé.

A Nagatsou, la protection de Naitchidono secondait les efforts du Père.

A Tacata, en Boungo, étaient cinq religieux de la Compagnie; le prince était favorable; il y eut seize cents baptêmes.

A Firochima, ville principale d'Aki et cour de Foucouchima Taiyoudono, étaient trois religieux de la Compagnie.

On visita la province d'Iwami, où se trouvait une petite chrétienté. On y conféra le baptême à un proche parent de Morindono.

La maison rectorale de Méaco et ses résidences comptaient vingt-quatre membres de la Compagnie.

L'église fondée à Méaco par le P. Joseph de S. Hyacinthe, sous l'invocation de N.-D. du S. Rosaire, était achevée, et la première messe y fut célébrée le 25 janvier 1609, jour de la Conversion de S. Paul. Les Dominicains avaient encore une petite église en la cité d'Ozacca, sous le vocable de S. Dominique. La première messe y fut célébrée le 6 juillet 1610.

Les Dominicains visitèrent le Coubosama et son fils. Ils furent assez bien reçus. Ils visitèrent aussi Mazamoune, prince de Wochou, qui se trouvait à Yendo. Ce dernier leur fit de grandes promesses, et leur offrit un terrain.

Chouyendono, fils de Ghenifoïn, avait, dans sa jeunesse, donné des preuves d'une piété sincère, et sous Taicosama s'était même préparé à la mort. Mais avec l'âge, et dans son état nouveau, après qu'il eut succédé à son père, il se refroidit, et, sans apostasier de la foi, s'abandonna aux désordres des sens. La divine Providence l'arrêta sur cette pente, en permettant qu'il fût accusé devant le Coubo par un de ses serviteurs, en qualité de chrétien. Chouyendono, plein de colère, fit tuer le délateur, puis, effrayé de son acte, il donna des signes d'aliénation mentale. Alors le Coubo, le déclarant incapable d'administrer, confisqua tous ses biens, mais lui fit grâce de la vie. Chouyendono, revenu plus tard à la raison, reconnut le châtiment divin, et, après s'être confessé, vécut désormais en chrétien.

A l'occasion de la venue du Coubo en Woari, un Père fut envoyé pour affermir et encourager les fidèles. Ce Père visita le souverain, et vaqua ensuite aux besoins de la chrétienté.

soldats. Sur quelques-unes étaient des châteaux en bois à trois étages, munis de machines à feu (1). Il fallut trois jours pour venir à bout des Portugais. La grande voile étant incendiée, le capitaine Pessoa mit le feu aux poudres : le navire sauta et les débris coulèrent à fond. Quelques individus qui s'échappaient à la nage furent massacrés par les Japonais. Parmi eux se trouvait le P. Juan de Amorim, Augustin espagnol, que Pessoa avait inutilement invité à débarquer dès le commencement de l'affaire (2). Ce terrible désastre eut lieu le 7 janvier 1610. Presque tout le chargement, de la valeur d'un million d'écus, fut englouti dans les flots (3). Les Portugais perdirent leurs marchandises, et les religieux deux ans de leur subside, préjudice immense pour eux-mêmes et pour l'église. En effet, l'on fut obligé de licencier le séminaire et de renvoyer un grand nombre des écoliers des différentes maisons. D. Jean d'Arima, et

Une autre mission fut faite au Tango, à la demande de Maria Tchiogocoû, mère du prince de Tango et Wacasa.

Enfin, il y eut une troisième mission au Micawa.

Dans Méaco supérieur, ou Camigoucho, étaient deux membres de la Compagnie.

A Fouchimi, s'en trouvaient deux autres. Il s'y fit trois cents baptêmes d'adultes.

Une mission fut faite à Sourounga et donna de grands fruits. Au retour, le Père visita les chrétiens du Micawa.

A Ozacca résidaient deux membres de la Compagnie : il y eut sept cent quarante baptêmes d'infidèles : dans le nombre étaient des personnes de la première noblesse, lesquelles, par prudence, allaient sous des habits vulgaires pour se confesser et entendre la messe. La mère de Findeyori et le gouverneur de la cité favorisaient la religion.

A Sacaï, il y eut trois cents baptêmes.

Dans la résidence de Canazawa, métropole du Canga, l'une des trois provinces du Foccocou, lesquelles avaient Figendono pour seigneur, étaient deux membres de la Compagnie. Il y avait près de cette résidence plusieurs seigneurs pleins de piété, et en particulier Justo Oucondono, qui s'appelait alors Minaminobo, et de qui les aumônes faisaient subsister les Pères.

(1) Probablement des machines pour lancer des matières incendiaires, à moins que ce ne fussent des espèces de coulevrines.

(2) Il se rendait à Macao. Pessoa et ses compagnons s'étaient confessés à lui avant le combat.

(3) Une relation manuscrite appelle le navire *Nossa Senhora da graça*.

son fils Michel, allèrent rendre compte au Chôgoun de l'exécution de ses ordres. Ce leur fut un titre à la faveur impériale; et, peu de mois après, le Chôgoun voulut faire épouser à Michel, déjà marié, l'une de ses petites-filles. Le malheureux prince eut le malheur d'accepter et ne craignit pas de répudier sa femme légitime, D. Marta, qu'il avait épousée en face de l'Église. La nouvelle femme avait, par la violence de son caractère, occasionné la mort de son premier mari. Elle était de la secte Jodochou. Cette union funeste inspira tant d'orgueil à D. Michel qu'elle causa sa perte, ainsi que nous le verrons bientôt.

Vivero était encore au Boungo lorsqu'il apprit l'incendie du galion : le souverain venait de le faire appeler à la cour pour reprendre les négociations commencées. De Méaco Vivero envoya d'avance à Sourounga le P. Luis Sotelo, avec le mandat de préparer les affaires; et, n'ayant point trouvé le *Santa-Anna* capable de résister à la mer, il se décida à accepter les offres de l'empereur. Il vint alors lui-même à Sourounga, où il descendit chez les Franciscains (1). Il obtint bientôt une audience. Il rappela à Son Altesse la requête qu'il lui avait adressée, et, donnant une autre forme à sa sollicitation, il répondit d'abord au sujet des cinquante mineurs de la Nouvelle-Espagne. Il déclara qu'il ferait part au roi du désir de Son Altesse; mais que, pour faciliter le succès de la démarche, il priait Son Altesse de lui accorder différents points, à savoir : qu'il fût attribué aux mineurs la moitié du produit des mines, et que l'autre moitié fût partagée entre le roi D. Philippe et Son Altesse; que, pour administrer la part afférente au roi d'Espagne, Sa Majesté pût avoir au Japon des facteurs et des commissaires; qu'il fût permis à ces commissaires d'amener avec eux des religieux des divers ordres, lesquels seraient autorisés à avoir des églises publiques, et à y célébrer l'office divin (2). Puis D. Vivero renouvela ses

(1) Le P. Hernando de S. Joseph paraît avoir servi d'interprète à Vivero.

(2) « Quoique cette condition fût placée en seconde ligne, » dit Vivero dans sa relation, « elle était dans ma pensée le but principal des négociations. »

instances pour l'expulsion des Hollandais. Il demanda encore que lorsque, par hasard ou par toute autre raison, des vaisseaux appartenant au roi d'Espagne ou à ses sujets aborderaient au Japon, Son Altesse voulût bien promettre de garantir leur sûreté, faire donner un sauf-conduit pour les équipages et le chargement, et ordonner qu'ils seraient traités comme ses propres sujets. Il demanda que, dans le cas où le roi son maître voudrait faire construire des vaisseaux de guerre ou de commerce dans les ports du Japon, pour les envoyer à Manille, et aussi se pourvoir de munitions de guerre et de provisions de bouche pour ses forteresses de ces parages, des facteurs et commissaires pussent être établis et vaquer à ces opérations, avec la liberté de faire leurs achats au prix courant du pays. Il demanda enfin que, lorsque le roi d'Espagne enverrait un ambassadeur à l'empereur du Japon, cet ambassadeur fût reçu avec tous les honneurs dus au représentant d'un aussi grand monarque.

Ces conditions étaient à peu près les mêmes que celles dont était chargé le P. Luis Sotelo. L'empereur répondit qu'il les admettait toutes, sauf ce qui concernait les Hollandais, au moins pour le présent, en raison de la parole qu'il leur avait donnée. Le traité fut conclu le 4 juillet 1610 (1).

Pour convaincre Vivero de la sincérité de ses intentions, l'empereur résolut d'envoyer un ambassadeur au roi d'Espagne, avec de riches présents pour Sa Majesté et pour le vice-roi de la Nouvelle-Espagne. Il invita Vivero à désigner un religieux parmi ceux qui résidaient au Japon, pour accomplir cette mission en son nom. Vivero proposa le P. Alonzo Muñoz, Franciscain. Mais l'empereur voulut que les dépêches et les présents fussent confiés à Vivero lui-même.

L'empereur prêta l'un des navires construits par Adams, et remit au seigneur espagnol 4,000 ducats pour l'armement.

(1) Dans le même temps une cédule royale, signée en Espagne par le roi Philippe III et datée du 25 juillet 1609, permettait aux habitants de Manille de faire librement le commerce avec la Chine et le Japon.

Il autorisa Vivero à effectuer la vente ultérieure du navire pour en renvoyer le prix en marchandises d'Espagne.

Le prince héritier, que Vivero alla saluer à Yendo, remit en son propre nom une lettre et un magnifique présent pour le roi d'Espagne.

Vivero donna à son navire le nom de *Saint-Bonaventure*, et s'embarqua le 1er août 1610. Il arriva le 27 octobre suivant au port de Matanchel, dans les Californies (1).

Les Hollandais couraient alors les mers avec des succès divers. L'amiral Verhoeven fut massacré à Banda avec plusieurs de ses officiers : néanmoins ses compatriotes finirent par créer un établissement dans la contrée. Pierre Both, premier gouverneur général des Indes néerlandaises, fonda un comptoir à Jacatra.

Dans l'archipel des Philippines, l'amiral Wittert, avec trois navires, fut capturé par le gouverneur général D. Juan de Sylva.

Le 24 avril, dans un combat entre les Espagnols et les Hollandais, le P. Pedro de Montejo, religieux augustin de l'Observance, venant du Japon, fut massacré par les Hollandais (2).

Ces événements funestes firent manquer à la promesse d'envoyer chaque année un vaisseau richement chargé.

Il était d'ailleurs évident que la trêve conclue en Europe n'était observée d'aucune des deux parts dans les mers de

(1) Vivero fut fait d'abord comte de el Valle, et capitaine général de la province de Terre-Ferme et Veragua, puis comte d'Orizaba, et mestre de camp général des troupes de la Nouvelle-Espagne. Il mourut vers 1636.

D'après Vivero, il se trouvait alors dix-huit cent mille chrétiens au Japon.

(2) Ancien missionnaire augustin au Japon. Ce religieux, natif de l'Estramadure, et fils d'habit du couvent de Tolède, avait été envoyé en 1601 aux Philippines, comme religieux de chœur et des Philippines, il était passé au Japon, où il avait travaillé pendant plusieurs années. Envoyé à Manille pour les affaires de la mission, il fut pris avec son navire par les Hollandais. Les croisières espagnoles rencontrèrent ces pirates et leur livrèrent un combat, au milieu duquel périt le missionnaire de la main des Hollandais eux-mêmes.

l'Inde. Les Hollandais continuaient à exercer la piraterie contre les Espagnols et les Portugais, et aussi contre les païens : d'autre part, les Espagnols et les Portugais faisaient aux Hollandais une guerre impitoyable.

CHAPITRE XIII

1611 (1).

Le vieux Coubosama oblige Findeyori à venir le visiter. — Intrigues de D. Jean d'Arima et de Paul Daifatchi. — État de la religion. — Érection, pour les missions de la Compagnie de Jésus, de la province de Japon et Chine. — Le P. Valentin Carvalho, nouveau provincial et visiteur. — Mort de quatre religieux de la Compagnie au Japon, notamment du P. de Cespedes, et de sept autres massacrés par les Chinois. — Martyre, en Moscovie, du P. Nicolas de S. Augustin, Japonais, de l'ordre de Saint-Augustin. — Faits religieux. — Dominicains. — Augustins. — Le P. Sotelo, Franciscain, en Wochou. — Ambassade portugaise. — Ambassade espagnole envoyée de la Nouvelle-Espagne. — Voyage des agents hollandais Specx et Segeerszoon à la cour. — Priviléges de commerce qui leur sont accordés. — Adams écrit aux marchands anglais de Java. — Croix découverte à Cori.

Le Coubosama (2), s'étant mis à la tête d'une armée de 60 à 70,000 hommes, était venu de Sourounga à Méaco, siége ancien de la cour. Plusieurs princes avec leurs troupes l'y avaient suivi. Le vieux prince envoya prier Findeyori de venir lui rendre visite, disant qu'il voulait le revoir une dernière fois avant de mourir. Findeyori, qui conservait encore une faible espérance de recouvrer l'empire, basait cette espérance sur les remparts d'Ozacca : mais, s'il se laissait attirer au dehors, il pouvait perdre ses trésors et se trouver à la merci de l'usurpateur. Il s'excusa dès l'abord, et, vivement pressé, déclara qu'il se donnerait la mort plutôt que de sortir. Cependant, d'après les conseils de ses plus dévoués partisans, qui prévoyaient une issue funeste si la guerre était déclarée, et qui se

(1) P. João Rodriguez Giram. Ann. di 1611. — Ann. di 1612 pour l'aff. d'Arimandono et la mort des sept missionnaires.— Orfanel, c. 5. — Aduarte, c. 75. — Sicardo, l. I, c. 5 et 7. — Pinelo, 174 et 185, pour le F. Nicolas. — Kæmpfer, pour la patente. — Moniteur des Indes orientales, I, p. 192, 3, et III, p. 187 et ss.— Voy. de la Compagnie, VII, p. 109 et ss.—Valentyn, ch. III. — Ambassades mémorables de la Comp. des Indes orient. vers les Emp. du Japon. Éd. in-f°, p. 162.

(2) On l'appelait généralement *Ongochiósama*.

faisaient forts de garantir la sécurité du jeune prince, Findeyori se rendit à Méaco. Quand il arriva près de la capitale, il vit venir à sa rencontre les deux jeunes fils du Coubo. Findeyori fit une entrée solennelle. Le Coubo le reçut avec de grands honneurs, le traita sur le pied d'égalité, et rappela longuement les bienfaits qu'il avait lui-même reçus de Taicosama. Des présents magnifiques furent alors échangés, et Findeyori retourna dans sa forteresse, à sa grande joie et surtout à celle de sa mère. Le Coubo chargea ses fils de rendre la visite en son propre nom. La paix parut donc assurée pour quelque temps encore.

D. Jean, prince d'Arima, que les mémoires des années précédentes avaient montré si zélé chrétien, perdit le fruit de ses anciens services et compromit les intérêts de la religion par l'ambition de réunir à son domaine un territoire qui avait appartenu à ses ancêtres, et que ceux-ci avaient perdu dans les guerres. Il avait consenti au mariage sacrilége de D. Michel, son fils, avec une petite-nièce du Coubosama : peu après, il se mit en relations avec un chrétien nommé Paul Daifatchi, secrétaire de Conzoukedono, espérant se rendre favorable ce dernier seigneur qui était en grand crédit auprès du souverain, et qui se trouvait souvent consulté dans la répartition des provinces.

D. Jean d'Arima comblait Daifatchi de ses dons, et celui-ci lui rendait de vaines promesses. Ce dernier osa même envoyer à D. Jean la copie simulée d'un privilége qu'il disait avoir obtenu du Coubosama ; il prétendit plus tard que ce privilége avait été révoqué d'après les calomnies de certains adversaires, surtout de Safioye, gouverneur de Nangasaki, et ennemi juré des chrétiens et d'Arimandono lui-même. Cependant le prince d'Arima, voulant s'occuper en personne de ses intérêts, se rendit à la cour, vers le mois de juillet, accompagné de D. Michel, son fils, et de la nouvelle épouse de celui-ci. Michel, conseillé par sa femme, songeait alors à faire abdiquer son père, afin de lui succéder.

L'état général de la religion continuait à être prospère, malgré différents signes de nature inquiétante. Beaucoup de princes, chrétiens ou infidèles, laissaient prêcher librement sur leurs domaines, et subvenaient souvent par d'abondantes aumônes à la pauvreté des missionnaires. Il ne manquait à ce concert que la bienveillance du seigneur le plus puissant de l'empire. Du moins alors il ne s'opposait pas à la tolérance des autres.

Parmi les plus sympathiques était au premier rang Foucouchima Tayoudono, seigneur de deux provinces, qui se montra d'une libéralité singulière envers les religieux, et qui favorisait ouvertement les progrès de la religion. Le prince de Tchicougen ne fut pas moins généreux. Cette assistance permit de conserver les acquisitions anciennes, et d'étendre l'œuvre apostolique à de nouvelles provinces.

La mort de Cauzouyedono rendit le calme aux chrétiens du Fingo. Ce cruel ennemi qui avait prononcé tant de sentences capitales et tant d'ordres d'exil, et qui s'apprêtait à renouveler la persécution, tomba en paralysie, soit par un effet naturel de la température, soit par celui du poison, et perdit tout sentiment d'abord et bientôt après la vie.

Cependant le prince de Bougen, si favorable autrefois, devint persécuteur, ainsi qu'on le verra.

Dans Méaco, le christianisme était florissant, et le P. Spinola jouissait d'une liberté si grande qu'il avait même érigé une Académie des sciences.

Parmi les missions accomplies dans l'année, fut celle du Conzouke, dans le Couanto, et celle de Sourounga, métropole du Coubo, où l'on put créer une résidence.

On se proposait aussi de fonder une résidence à Yendo, métropole du Couanto, et séjour du Chôgoun, et où demeuraient les otages des principaux seigneurs.

Il y eut dans l'année cinq mille nouveaux baptêmes.

Les religieux de la Compagnie de Jésus éprouvèrent une joie très-vive à la nouvelle de la béatification du P. Ignace, en vertu d'une bulle du 25 octobre 1609, et de l'érection de la province du Japon et Chine par le P. général de la Compa-

gnie, ainsi que de la nomination d'un nouveau Provincial et Visiteur en la personne du P. Valentin Carvalho.

Il y avait cette année au Japon cent vingt-sept membres de la Compagnie, soixante-quatre prêtres et soixante-trois frères coadjuteurs; douze de ceux-ci étaient Européens, les autres Japonais. Quatre membres de la Compagnie furent enlevés par la mort : le P. Antonio Cordeiro, Portugais, de Golegão, coadjuteur spirituel, âgé de cinquante-deux ans, ayant trente-sept ans de religion et vingt et un de résidence au Japon; le P. Pedro Raimondo, Aragonais, de Saragosse, profès des quatre vœux, âgé de soixante et un ans, quarante et un de Compagnie et trente-quatre de Japon; le P. Pietro Rodriguez, Portugais de race et né à Macao, âgé de quarante-quatre ans, trente ans de Japon, dont seize comme élève, et le reste comme membre de la Compagnie; et le P. Gregorio de Cespedes, Castillan, de Madrid, coadjuteur spirituel, âgé de près de soixante ans, quarante-deux de Compagnie, trente-quatre de Japon. Ce père avait travaillé principalement au Bougem, dont il avait fondé l'église. Il expira d'apoplexie en revenant de Nangasaki dans sa résidence. Sa mort détruisit tout espoir de ramener Yetchoundono, seigneur de la province.

Plusieurs religieux de la Compagnie furent massacrés par des pirates. Le P. Ruiz Barreto, qui était venu du Japon à Macao pour chercher du renfort, s'était embarqué dans cette dernière ville pour retourner dans sa mission avec ses nouveaux confrères. Dans la rivière de Tchintcheou, le navire fut pris par une flotte chinoise, et tous les passagers furent massacrés. Il y avait cinq pères et deux frères de la Compagnie : le P. Ruiz Barreto, Portugais, naturel de Moura, coadjuteur spirituel, âgé de soixante ans, quarante-deux de religion, vingt et un de Japon; le P. Diego Gonçalez, Africain, de la cité de Tanger, trente-sept ans, vingt de religion; le P. Antonio Abreu, Portugais, de Torresnovas, trente-deux ans, treize de religion; le P. Simão Antunes, Portugais, de Marechia, trente et un ans, onze de religion; le P. João Alberto, Portugais, de Lisbonne, trente ans, neuf de religion; le F. Manoel Pinto, Portugais, de la cité de Porto, coadjuteur tempo-

rel, vingt-six ans, six de religion; et le Fr. Antonio Costa, de Lisbonne, coadjuteur temporel, vingt-deux ans, et deux de religion.

Enfin le F. Nicolas de S. Augustin, Japonais, envoyé à Rome en 1597 avec le P. F. Nicolas Melo ou Moran, en revenant avec ce père par les pays moscovites, fut décapité à Nisna, en haine de la foi, dans le courant de cette même année (1).

(1) Voici le détail des résidences.

Collége et autres résidences de Nangasaki : quarante-deux membres de la Compagnie; vingt Pères, le reste Frères. Il y eut onze cents baptêmes d'individus étrangers à la ville. A Nangasaki, les religieux de la Compagnie fondèrent une confrérie du T.-S. Sacrement, et les confrères, en participant plus fréquemment à l'aliment divin, en concevaient un plus grand amour pour cet auguste sacrement. Quand ils venaient à l'église pour faire oraison, et que la porte était déjà close, ils demeuraient au dehors prosternés et en prières. On institua également une confrérie de S. Michel dans la maison récemment bâtie en un cimetière de la ville. Ces compagnies étaient des foyers de dévotion et de charité pratique. Mais l'institution la plus féconde à tous égards était la sainte maison de la Miséricorde, avec son hôpital. Dans la maison on recueillait d'office les lépreux abandonnés de tous, et l'on vaquait à d'autres œuvres saintes pour le service spirituel et temporel du prochain. L'hôpital recevait les malades ordinaires. D'abondantes aumônes arrivaient continuellement à ces deux fondations, indépendamment des dons faits aux autres confréries et aux églises de la cité. Ces dernières étaient au nombre de onze. Les dimanches et les fêtes, toutes les églises se remplissaient au moins une fois dans la journée, et quelquefois deux et trois fois. Le concours le plus extraordinaire fut à la fête de la béatification du P. Ignace. L'évêque officia pontificalement aux premières vêpres. Il trouva réunis quarante prêtres en chape, et des membres de tous les ordres religieux : on y exécuta des concerts de voix et d'instruments, et l'on eût pu se croire en pleine Europe. Après les vêpres, on fit la procession solennelle dans les rues de la ville. L'évêque, sous le dais, portait un morceau de la vraie croix et des reliques du B. Père. Les prêtres de la Compagnie, les Frères et les élèves du séminaire suivaient en chantant des psaumes et s'accompagnant avec les instruments: venaient ensuite les confréries de la ville avec leurs croix et les bannières de leurs protecteurs. Tous les confrères, revêtus de sacs, avaient à la main des flambeaux ornés de fleurs, et tout ce cortége s'avançait avec une dévotion, un silence et une modestie extraordinaires. Le gouverneur païen de la ville assista lui-même à la procession, et il en fut tellement charmé qu'il déclara que, s'il avait prévu cette belle cérémonie, il aurait fait balayer et décorer les rues, et fait ériger une estrade pour lui-même, afin d'en contempler à loisir toutes les merveilles. Le soir, il y eut de belles illuminations au collége et à la demeure de l'évêque, ainsi qu'aux différentes

En août de cette année arrivèrent les PP. dominicains Alonso de Navarrete et Domingo de Valderrama.

Le P. Hernando de S. Joseph, augustin, dans le chapitre

églises de la ville et dans les principales rues. Dans la matinée du lendemain fut célébrée la messe pontificale, à laquelle étaient présents tous les ordres religieux, et la fête se termina par deux panégyriques, l'un en japonais et l'autre en portugais.

Un prêtre alla en mission dans les îles de Goto, et y demeura trois mois. Il obtint du seigneur de la contrée un emplacement dans la principale forteresse, et y fit rebâtir l'église, pour remplacer celle qui avait été détruite l'année précédente.

Trois autres Pères visitèrent des forteresses voisines de l'archipel de Goto, et recueillirent de belles gerbes spirituelles.

Des Pères, qui faisaient voile pour un autre pays, furent arrêtés à Firando par les vents contraires, et remédièrent à l'interruption de leur voyage par une moisson très-abondante. Ils pénétrèrent à l'intérieur de l'île, et parcoururent plusieurs places. Le vieux prince était ennemi juré de la religion, et néanmoins le zèle des habitants était si ardent qu'il semblait n'y avoir aucune persécution contre les Pères, ni aucun péril pour les habitants eux-mêmes.

Un fait bien touchant fut celui d'une très-jeune fille. Celle-ci, recherchée par un libertin, et attirée dans un guet-apens, eut recours à la puissance du T.-S. Sacrement, et, adressant la parole à son misérable ennemi, lui dit : « Prends bien garde, malheureux, crains d'attenter à la pudeur de celle qui a reçu, dans le T.-S. Sacrement, la source et l'auteur de toute pureté : tremble de provoquer la main vengeresse de Dieu. » Le jeune homme, effrayé, et pour ainsi dire subjugué par une autorité surhumaine, respecta sa vertu. Et toutefois la jeune fille n'avait pas encore, en raison de son âge, été admise au banquet sacré; mais son ardent désir fut l'excuse de son mensonge, et fut à la fois sa protection et sa défense. Délivrée du péril, elle courut trouver le missionnaire, et le supplia de l'admettre à la sainte communion. Le Père, après la préparation requise, lui accorda sa demande.

Les résidences annexes du collége, à savoir : Isafay, Foucafori, Ouracami, Outchime et Fondoyama, avaient six prêtres et trois Frères. Obligés à des courses pénibles, les missionnaires étaient récompensés par les fruits.

L'église érigée à Riozoji, métropole du Figem, avec le consentement de Chinodono, seigneur de la province, grâce à la prière d'Isafaïdono, bienveillant quoique païen, fut visitée par un Père.

Au collége et séminaire d'Arima étaient huit prêtres et huit Frères. On enseignait les lettres latines et japonaises et la philosophie.

La fête de S. Ignace fut célébrée avec une grande pompe. Le seigneur d'Arima était très-dévot au bienheureux, et en particulier par le motif que S. Ignace avait porté les armes. Justa, femme du prince, était encore plus dévote envers le saint; gravement malade, elle demanda, par l'intercession

provincial tenu à Manille le 23 avril, fut nommé prieur du couvent d'Ousouki, en Boungo.

En 1610, il n'avait point paru de navire hollandais au Japon. En effet, les Hollandais avaient des affaires bien autrement graves dans les Indes orientales. L'amiral Verhoeven,

de S. Ignace, non pas la guérison, mais la patience : et elle obtint les deux.

Un des prêtres du collège fit une excursion au Fingo.

Dans un château nommé Yachiki, trente néophytes, restés durant sept ans sans secours spirituels, s'étaient conservés admirablement; dans les résidences dépendant d'Arima, c'est-à-dire Ariye, Chimabara, Saigo, Tchindgiwa et Canzousa, il y eut cette année sept prêtres et huit Frères de plus : à Coutchinotsou se trouvaient quinze membres de la Compagnie. Ils érigèrent une confrérie de la Sainte-Vierge.

Un néophyte en avait insulté si gravement un aûtre que le magistrat l'avait condamné à mourir, si l'offensé ne lui accordait le pardon. Un chrétien principal courut trouver ce dernier : on prêchait tous les vendredis de carême sur la passion de Jésus-Christ : « Avez-vous, lui dit-il, entendu les discours sur les tourments de notre Sauveur? Et si vous les avez entendus, avez-vous considéré que Jésus, vis-à-vis de celui qui le trahissait, ne lui refusa ni son étreinte, ni le baiser de paix, et que, sur la croix, il pria pour ceux qui l'avaient percé? — Je l'ai bien remarqué, dit le néophyte. — Eh bien, reprit son ami, vous, un homme mortel, n'imiterez-vous point votre Créateur et le Seigneur du ciel et de la terre, et n'embrasserez-vous point celui qui vous a blessé? » Alors le premier, ne résistant plus à la force divine: « Je n'ai rien à vous opposer, et, pour l'amour de mon Seigneur Jésus-Christ, je pardonne de grand cœur toute injure et toute offense; » et il racheta ainsi la vie de son adversaire.

Dans les îles d'Amacousa, se trouvaient précédemment trois résidences; mais, depuis l'accession de Terazawa Chimonocami, deux seuls membres de la Compagnie étaient tolérés dans le pays, et il n'existait plus que deux résidences. On érigea quatre petites églises, et, là où une église ne pouvait exister, on érigea des oratoires privés.

L'eau bénite guérit de la fièvre tierce plusieurs néophytes : c'était le remède ordinaire.

Facata, en Tchicougen, avait deux Pères et un Frère. Le prince, quoique infidèle, était favorable; il y eut dix nouveaux baptêmes.

Un *Agnus Dei*, l'eau bénite, étaient souvent des remèdes : de même, la récitation du rosaire de Notre-Dame produisait de merveilleux effets.

Akizzouki, aussi en Tchicougen, avait un Père et un Frère. Il y eut cent vingt adultes baptisés.

A Yanagawa, dans le Tchicoungo, etaient un Père et un Frère; à Cocoura, en Bougem, deux Pères et deux Frères.

Le cœur d'Yetchoundono changeait insensiblement, et la mort du P. de

attiré dans une embuscade par les habitants de Banda, avait été massacré avec la plupart de ses officiers. Cependant, peu de temps après, les Hollandais conclurent un traité avantageux avec ces insulaires, et construisirent sept forteresses dans l'archipel des Moluques.

L'amiral Wittert, successeur de Verhoeven, malgré la trêve

Cespedes, pour l'amour duquel seul il tolérait les chrétiens, l'affranchit de toute retenue. Il y eut néanmoins encore quatre cents nouveaux baptêmes dans la ville, et cent vingt à l'occasion des missions.

Aussitôt après la mort du P. de Cespedes, le prince avait déclaré qu'il ne voulait plus ni chrétiens, ni églises. Il ne permit même pas d'enterrer le Père sur ses domaines, et le vénérable corps fut porté à Nangasaki. Yetchoundono prescrivit de détruire les églises, et exila les Pères à Nacatsou ou en tout autre lieu hors de ses États. L'un des Pères partit un peu avant Noël pour aller à Nacatsou, et l'autre continua secrètement à fortifier les chrétiens. Avant de s'exiler, les Pères avaient eu la prudence de diviser les fidèles en compagnies, dont chacune était gouvernée par un chrétien choisi : ils donnèrent des instructions à ceux-ci sur la manière d'administrer le baptême en cas de nécessité, d'assister les mourants, de célébrer les funérailles, et à tous ils donnèrent des adjoints choisis parmi les chrétiens les plus anciens et les plus expérimentés. Ils suppléèrent ainsi, autant qu'il était en eux, au défaut des pasteurs.

Bientôt le Père qui était à Nacatsou se rendit à Nangasaki, et l'autre demeura dans la province contiguë, à une demi-lieue du Bougem, dans la forteresse de Chimonocheki. L'on pouvait espérer encore, car, si le prince avait abjuré ses sentiments anciens, son fils Naikidono n'avait point varié.

De Chimonocheki, résidence affectée aux provinces de Nangato et Souwo, un Père alla visiter plusieurs chrétientés et aussi la capitale de Moro, les églises d'Yamangoutchi, et une partie du Fiounga. Le seigneur de ce dernier pays, vaincu par l'influence de la vérité, n'osait point, pour des motifs purement humains, embrasser la religion.

La résidence de Nagatsou, dans la même province, et une église voisine, étaient desservies par un Père et un Frère, sans compter les auxiliaires ordinaires. Naikidono, ne pouvant s'opposer à l'exil du Père, lui permit de venir visiter les fidèles.

Une nouvelle résidence fut créée à Facata, en Tchicougen, en faveur des néophytes de la contrée et de ceux de Notsou, en Boungo. Il s'y trouvait quatre prêtres et quatre Frères. Il y eut six cents baptêmes d'infidèles. Six églises furent bâties aux frais des chrétiens.

Il y eut dans cette mission plusieurs possédés délivrés, et un grand nombre de malades guéris par la seule eau bénite, et d'autres par l'application sur eux d'une parcelle de la vraie croix.

Firochima, en Aki, était administré par deux prêtres et un Frère. Foucouchima Tayoudono, prince d'Aki et de Bingo, témoignait une singulière bien-

conclue avec les Espagnols, et publiée par ordre du roi d'Espagne à Goa et à Malacca, mais qui n'était observée dans les Indes par aucun des deux partis, était allé attaquer les Espagnols dans les mers de Manille. Il avait rencontré le gouver-

veillance. Il envoyait d'abondantes aumônes, et, le 1er janvier, il fit paraître un édit pour permettre à tous ses vassaux d'embrasser la foi chrétienne. Deux cent soixante adultes furent baptisés, dont la plupart étaient nobles.

Le collége de Méaco, dans la région du Cami, et les résidences dépendantes, en y comprenant celle de Firochima, possédaient dix Pères et douze Frères, dont trois Pères et six Frères dans la maison principale. Trois cents adultes furent baptisés. Le gouverneur de Méaco était favorable, et il visita la maison au temps de Pâques.

Camidgiwo, ou Méaco supérieur, avait un prêtre et un Frère. Cette résidence était à une demi-lieue de la précédente.

A Fouchimi, un Père et un Frère. Le Père passa en Condzouke, dans le Couanto, pour visiter la fille d'Arimandono, qui s'y était mariée. Il parcourut les provinces de Mino, Woari, Iche, Micawa, Sourounga et Mousachi. Il y eut, à l'occasion de ce voyage, deux cent soixante-dix baptêmes d'adultes.

A Ozacca, un Père et un Frère. Au temps du carême, les néophytes offrirent un beau repas à tous les lépreux de la ville : action admirable, si l'on considère l'horreur unanime que causaient ces infortunés. Il y eut quatre cents baptêmes.

La province de Farima, limitrophe de Tsounocouni, fut visitée par le Père d'Ozacca. Il y eut cinq cents baptêmes, la plupart de nobles, snrtout dans Fimedgi, la capitale. Le prince, nommé Yakenda Sonzayemondono, résidait dans cette ville : il avait aussi sous sa domination les deux provinces de Bigem et de Bingo. Il était gendre du Coubosama.

Quatre seigneurs avaient été dénoncés comme étant chrétiens. Le prince, bienveillant du reste, mais craignant pour lui-même, les fit interroger. Un d'eux faillit; les trois autres demeurèrent fermes, et furent exilés. Après le départ de ces confesseurs, les Bonzes auteurs de la dénonciation provoquèrent un édit général de persécution. Plus de deux cents chrétiens s'exilèrent volontairement, s'abandonnant à la divine Providence.

Dans une forteresse de la même contrée, appelée Mouro, et située à cinq lieues de la capitale, étaient environ quarante néophytes, qui accoururent tous ensemble à la ville afin d'avoir part à la persécution. Mais leurs désirs ne furent pas exaucés; et, comme leur départ aurait en partie dépeuplé la forteresse, on les renvoya chez eux, en leur donnant l'assurance qu'ils seraient libres dans l'exercice de leur religion. Bientôt après, leurs parents et amis imaginèrent de souscrire en leur nom une fausse cédule d'apostasie. Les chrétiens l'ayant appris, rédigèrent une protestation collective, et la portèrent eux-mêmes. Le magistrat n'osa plus rien tenter à leur égard.

Le prince n'inquiéta pas ses sujets du Bigem. Voyant la constance des Farimans, il ne fit pas publier l'édit dans cette province.

neur D. Juan de Silva à la tête de forces supérieures, et il avait été pris avec trois de ses vaisseaux ; un autre vaisseau avait sauté, et deux seulement s'étaient échappés (1).

A la même époque, Pieter Both, premier gouverneur des Indes néerlandaises, conclut un traité avec le rajah de Jacatra, dans l'île de Java, et construisit une loge ou factorerie qui fut l'origine de la ville de Batavia.

En même temps, et dans le but de développer le commerce du Japon, il expédiait à Patane, petit État situé sur la côte orientale de la presqu'île de Malacca, le petit yacht le *Brak*, pour y charger des marchandises appropriées au marché japonais, à savoir du poivre, du drap, de l'ivoire, des étoffes de soie et du plomb. Jacques Specx, agent de la Compagnie néerlandaise (2), se rendit à Firando le 1er juillet 1611, accompagné de Pierre Segeerszoon. Mais, la cargaison du *Brak* étant

Bientôt après, le Jacata, considérant de combien de généreux serviteurs il s'était privé, et reconnaissant la rigueur de ses actes, retourna sa colère contre le Bonze auteur de la persécution. Celui-ci, rejeté du prince et méprisé de tous, quitta le pays. Les chrétiens restés dans la capitale devinrent alors plus libres, et un Père put les visiter secrètement (*).

La résidence de Sacay avait un prêtre et quelques auxiliaires. Il y eut cent quarante-trois adultes baptisés. Les fidèles étaient très-zélés pour les exercices des quarante heures et les pratiquaient à toutes les fêtes. Dans un voyage de mer, quelques-uns furent récompensés de leur confiance, et des vents favorables, issus des trésors du ciel, les préservèrent d'un imminent naufrage.

Tagima, province non encore évangélisée par les Pères, avait quelques néophytes venus d'autres pays. Un Père y alla confesser une malade, et y convertit et baptisa plusieurs infidèles.

Canazawa, métropole du Canga, l'une des trois provinces du Foccocou, possédait un Père. Il y eut deux cent cinquante baptêmes d'adultes, parmi lesquels étaient beaucoup de nobles. Le prince était tous les jours plus favorable. Juste Oucondono continuait à donner les plus admirables exemples. Son gendre, l'un des premiers officiers du prince, baptisé secrètement, pratiquait ouvertement la religion.

Une excursion eut lieu dans les provinces d'Yetchigen et de Noto pour en assister les néophytes.

(1) Dans le même temps, les Hollandais étaient en guerre avec les Anglais, tant en Europe qu'en Asie.

(2) Cette Compagnie avait été octroyée par le pouvoir central en 1602.

(*) D'Ozacca on pouvait, par mer, venir en un jour à Fimedgi.

de peu d'importance en comparaison des cargaisons portugaises et espagnoles, les marchands de ces deux nations ne manquèrent pas de signaler la disproportion aux autorités japonaises. Specx, considérant qu'il est des circonstances où l'on doit supporter une perte présente pour s'assurer des avantages considérables dans l'avenir, déclara qu'il était uniquement venu pour remercier des faveurs accordées précédemment, et, prenant avec lui ce qu'il avait de mieux dans sa cargaison, il se rendit à Sourounga, où le Chôgoun tenait sa cour. Il avait écrit à Adams afin de s'assurer son concours.

Cependant, le 13 juillet, il était arrivé de la Nouvelle-Espagne un vaisseau qui portait D. Nuño de Sotomayor, ambassadeur du vice-roi du Mexique, accompagné du P. Sotelo, franciscain. Cet ambassadeur venait remercier des bons offices rendus à Vivero, et ramenait l'équipage japonais qui avait transporté ce seigneur, et qui avait été merveilleusement traité au Mexique. Les Espagnols apportaient de magnifiques présents, et une cargaison de draps pour le commerce. Les présents espagnols furent acceptés du souverain.

Le 4 août arrivèrent à Méaco des ambassadeurs portugais venus par Satsouma. Ils avaient apporté deux cents péculs de soie crue, des draps et de l'or. Ils avaient aussi de riches présents, et leur cortége était splendide. Ils venaient demander le rétablissement du commerce, excusant d'une part le meurtre des Japonais tués à Macao trois ans auparavant, et de l'autre réclamant le payement de la caraque brûlée à Nangasaki l'année précédente. Les présents des Portugais furent acceptés; mais leurs raisons ne furent point admises, et leurs requêtes laissées sans réponse.

Les Hollandais, continuant leur voyage, arrivèrent le 16 août à Sourounga.

Cependant l'ambassade espagnole avait déplu à la cour en raison de son faste. Le déploiement de l'étendard de Cas-

tille et le son des trompettes avaient offensé l'orgueil japonais. L'ambassadeur avait présenté quatre articles de demandes, à savoir : 1° Qu'il fût permis aux Castillans de construire autant de vaisseaux et tels qu'il leur plairait; 2° Qu'il leur fût permis de faire reconnaître par leurs pilotes les côtes et les ports du Japon; 3° Que l'Empereur défendît aux Hollandais de trafiquer dans les pays de son obéissance, auquel cas le roi d'Espagne enverrait des navires de guerre au Japon, pour brûler les navires hollandais; 4° Que, lorsque les vaisseaux espagnols viendraient au Japon, ils ne fussent sujets à aucune visite, et pussent vendre leurs marchandises à qui il leur plairait. Ces propositions avaient été remises par écrit. A l'audience, on voulut obliger l'ambassadeur à paraître sans armes et sans appareil. Il se présenta néanmoins devant le palais, bannière déployée et avec ses soldats; mais il fut introduit seul. Ses présents étaient d'une grande magnificence. C'étaient une selle de cheval brodée en or fin, une belle armure de guerre, de précieux médicaments et d'autres raretés.

Les réponses qui lui furent faites étaient les suivantes : Permission était accordée de construire des vaisseaux, et dans le lieu qui plairait aux Espagnols; il était également permis de reconnaître les côtes de l'empire. Mais, les terres de Sa Majesté étant ouvertes à tous les étrangers, nul n'en devait être exclu : que si les princes respectifs des nations étrangères étaient en guerre, on entendait les laisser vider leurs différends dans leur pays, et aucune exclusion ne pouvait avoir lieu.

Les Hollandais eurent leur audience le 17 août, et déposèrent aussi leurs demandes écrites.

Ils allèrent ensuite offrir leurs hommages, ainsi qu'avaient fait les Portugais et les Espagnols, au fils du Chôgoun, à Yédo, et au prince Findeyori, à Ozacca.

Enfin ils reçurent la patente qu'ils avaient sollicitée, et qui était d'une teneur favorable (1), et on leur fit promettre de revenir l'année suivante.

(1) Patente : « Tous les vaisseaux hollandais qui viendront dans mon em-

Les Hollandais quittèrent Sourounga le 3 septembre, et le 27 du même mois, ayant laissé Specx et le personnel nécessaire à la factorerie de Firando, ils firent voile pour Patane.

Ce fut alors qu'Adams, qui avait appris de Specx l'existence à Java de certains marchands anglais, leur écrivit, à la date du 22 octobre 1611, pour donner des informations sur lui-même, et joignit à cette lettre une autre destinée à sa femme, à Limehouse, dans le comté de Kent.

Deux présages divins, et dont le sens mystérieux ne fut connu que plus tard, se manifestèrent à la fin de cette année et au commencement de la suivante. Deux croix apparurent au cœur de deux arbres, formées surnaturellement, et dans des proportions parfaites. Ce fut à Cori (district d'Omoura), qui avait eu une église dédiée à l'Invention de la Sainte-Croix; et au village d'Imazoumi, aux portes de Nangasaki (1).

Sur les terres de Cori vivait un néophyte appelé Fabien, possesseur d'un champ appelé *Ichibachiri.* Il s'y trouvait un arbre *Caki,* espèce de figuier, mais à bois dur et différent du figuier d'Europe. Fabien coupa cet arbre devenu stérile, et le laissa sur terre afin qu'il y durcît. Au bout d'une année il alla, muni d'une hache, afin de mettre ce bois en œuvre. Il commençait à peine à le tailler, quand il aperçut dans un des fragments une croix de couleur noire, contrastant avec la blancheur naturelle du bois. Cette croix avait une palme de lon-

pire du Japon, quels que soient le port ou la place où ils aborderont, Nous ordonnons expressément par les présentes à tous et à chacun de nos sujets de ne les inquiéter en aucune façon, et de ne leur apporter aucun obstacle; mais au contraire de leur donner toute espèce de secours, de faveur et d'assistance. Chacun doit veiller scrupuleusement à l'observation de cette amitié, en foi de laquelle nous avons daigné donner notre parole impériale à cette nation; et chacun doit prendre soin que nos ordres et nos promesses soient observés inviolablement.

« Donné le 25e jour du 5e mois de la 15e année de l'ère *Keitchoû*, équivalant au 30 août 1611, d'après Kæmpfer qui donne un fac-simile (pl. XX, n° 2; son explication, t. II, p. 103), et Specx, dans les Voyages de la Compagnie. »

(1) Déjà l'on a vu, en 1590, une croix découverte en Arima.

gueur ; les bras et le titre avaient une juste proportion ; la grosseur était partout égale. La partie inférieure avait la forme d'une pointe d'épée obtuse. Cette croix fut un objet de grande admiration parmi les fidèles. Bientôt elle fut l'occasion d'un miracle. Un chrétien depuis longtemps éprouvé par une fièvre quarte prit un morceau du bois qui avait contenu la croix, le mit dans un verre d'eau, but de cette eau et fut guéri. Fabien exposa la croix pour être honorée des fidèles. Le Père qui résidait à Fondoyama, à cinq lieues plus loin, désirait la faire mettre en un lieu plus saint que la maison d'un laïque. Cependant il s'accomplissait un grand nombre de guérisons. Enfin, l'évêque se fit apporter la croix et fit faire des informations, après lesquelles il déclara tenir la croix pour miraculeuse ; et, d'après le vœu unanime des habitants de Nangasaki, il résolut de l'exposer publiquement à leur vénération. Après la célébration de la messe votive de la Sainte-Croix, un sermon fut prononcé sur l'invention de cette croix et les miracles opérés par elle. Puis une procession eut lieu autour du portique de l'église : le Père Provincial y porta la sainte relique ; Mgr l'Évêque, les Pères et les principaux personnages de la ville accompagnèrent le cortége, et la croix demeura exposée sur l'autel pendant le reste du jour. On la conserva respectueusement en lieu sûr (1). Nous parlerons plus tard de l'autre croix.

(1) Deux religieux saisis en 1617 furent prisonniers à *Cori*.

CHAPITRE XIV

1612 (1).

État politique. — Paix générale. — Superstitions du Coubosama et de Findeyori. — Croix découverte à Nangasaki. — Ambition funeste de D. Jean d'Arima. — Intrigues de Paul Daifatchi. — Supplice de celui-ci. — D. Jean dépossédé au profit de D. Michel, son fils. — Exil et pénitence de D. Jean. — Son supplice. — Calomnies d'Adams contre les Espagnols. — Édit contre la religion chrétienne. — Faits religieux. — Le P. Francisco Pacheco, vicaire-général et administrateur de l'évêché. — Mort du P. Mancio Ito. — Persécution en Arima. — Confiscations, exils. — Deux martyrs à Ariye, un à Arima. — Un martyr à Yendo. — Autres à Ozacca. — Courage admirable des quatorze officiers exilés par le Coubosama ; — de D. Julia et de deux autres dames du palais, également exilées. — Franciscains, Dominicains, Augustins. — Projets des marchands anglais de Java.

Le Coubosama, maître absolu depuis quatorze ans, gouvernait avec la prudence et la modération qui lui étaient naturelles. Il avait continué de résider à Sourounga, métropole de la province du même nom, et, par des vues politiques non moins que par inclination, il amassait d'immenses trésors au moyen du revenu de ses domaines, des présents des seigneurs, et du commerce avec les Portugais.

Ce commerce lui était particulièrement agréable, et par ce motif il ménageait les chrétiens. Mais le même intérêt le rendait favorable aux marchands hollandais.

En même temps il demeurait plongé dans le désordre des mœurs et était de plus en plus asservi aux superstitions païennes. Cette année il convoqua des bonzes de toutes les sectes, afin, prétendait-il, d'assurer sa conscience. Il les entendit, et choisit pour sa doctrine celle des Tendaichou, disciples de

(1) Ann. di 1611. — Giram. ann. di 1612. — Lettre de Mattos à Aquaviva, du 29 février 1613. — Lettre de Mgr Cerqueira à Aquaviva, du 26 octobre 1613. (Ces deux lettres à la suite de l'Ann. de 1612). — Pinheiro, c. 10. — Morejon, I, c. 67. — Orfanel, c. 5, 6, 7, 8. — Aduarte, t. II, c. 75. — Sicardo, l. I, c. 7, 9, p. Hern. de S. Joseph. — Concepcion. Part. IV, c. 14.— Ann. des Daïris. Suppl.

Dainitchi. Après sa conversion à cette secte, il s'écria : « Ah! pauvre moi! si j'étais mort deux jours auparavant, où aurait été mon âme! J'étais en mauvais chemin! Voyez en qui j'avais mis ma confiance! » On lui avait aussi suggéré d'entendre les *Nanban,* c'est-à-dire les religieux d'Europe; mais Safioye et d'autres courtisans s'y étaient opposés, et la vie criminelle du prince apportait un obstacle pour ainsi dire invincible à la divine miséricorde.

Nous avons parlé de la croix découverte à Cori : une autre le fut le vendredi 2 mars 1612, dans la cour de l'église de Tous-les-Saints et de la maison de la Compagnie, à un quart de lieue japonaise au-dehors de Nangasaki, dans un château qui a donné le nom à la ville. Dans une maîtresse branche inféconde du même arbre caki, et que l'on avait coupée, on tailla le bois, et l'on y découvrit une croix de couleur noire divisée en deux parties dans la longueur : la partie principale se trouvait dans le bois, et la deuxième dans l'éclat détaché. La croix était à un doigt de la superficie et de l'épaisseur d'un papier plié en quatre ou cinq. Sa longueur était de quatre doigts. Les bras et le titre étaient bien proportionnés; le titre n'avait aucun caractère. L'évêque, après enquête, rendit la même décision que pour la croix d'Omoura.

Findeyori vivait à Ozacca, possédant toujours les trésors de son père, et y puisant pour enrichir les idoles, surtout le nouveau *Daibout.* Chaque colonne de ce temple coûtait 6,000 écus. Cependant, malgré sa superstition folle, ce prince était bienveillant envers ses officiers chrétiens.

Cette année, le vingt-septième jour du troisième mois, il alla à Méaco pour visiter le vieux Chôgoun. Le même jour, le Dairi résigna l'empire en faveur de son fils Masafito, qui fut désigné sous le nom de *Go mizzou-o-no in* (1).

Deux causes principales suscitèrent une persécution terrible.

(1) Ann. des Daïris, suppl., p. 409.

L'une était l'ambition de D. Jean d'Arima, et l'autre les calomnies d'Adams et des Hollandais contre les Espagnols.

D. Michel avait dénoncé les projets de son père : le Coubosama chargea son conseil de faire une enquête. Les faits d'intrigue et de corruption furent mis au grand jour. Daitfatchi fut condamné à être brûlé vif ainsi que sa femme. Celle-ci fut épargnée, mais Daitfatchi fut mis à mort au mois d'avril, et mourut en chrétien. Son fils, impliqué dans la sentence, eut la tête tranchée.

Le Coubosama, ne pardonnant pas à D. Jean d'avoir voulu récupérer des domaines dévolus à d'autres seigneurs, le dépouilla de tous ses États et l'exila dans la province de Kinocouni. D. Michel fut investi de tous les domaines paternels.

D. Jean reçut la nouvelle de l'exil le Vendredi Saint, et accepta son sort pieusement et en esprit de pénitence. Par cette acceptation il rentra dans les voies du salut. On avait cru que, d'après les mœurs japonaises, il ne voudrait pas survivre à sa disgrâce et s'ouvrirait le ventre. Mais il était animé d'un plus haut courage, et Justa, son épouse, chrétienne excellente, l'affermit encore dans sa résolution. Il partit pendant les fêtes de Pâques. La trahison de son fils lui rendait plus sensible le souvenir de la Passion du Sauveur, trahi et abandonné de tous. A l'endroit de son exil, il fut traité avec de grands égards par Tossandono, seigneur de la contrée, mais surveillé très-rigoureusement. D. Jean occupait ses loisirs à de saintes lectures de la Passion du Seigneur, et d'autres écrits spirituels; il repassait en sa mémoire ses péchés anciens, et priait et faisait prier pour son fils Michel, afin que celui-ci ne devînt pas persécuteur. Cependant il correspondait encore avec la cour, dans la vaine espérance de recouvrer plus tard ses États. Michel en fut instruit, et, d'accord avec sa funeste épouse et avec Safioye, il le dénonça au Coubo, comme essayant de nouvelles trames, et ils obtinrent une sentence de mort contre le vieux prince et ses deux jeunes fils, issus du second lit.

Le seigneur de la contrée et le fils aîné du gouverneur de Méaco furent chargés de l'exécution, et partirent avec cent cinquante hommes. Ils firent inviter D. Jean à se donner la mort.

Le vieux seigneur répondit que c'était chose interdite aux chrétiens, mais que ni lui ni les siens, par son ordre, n'opposeraient aucune résistance aux décrets du souverain. Il demanda seulement le loisir de se disposer à la mort. Il écrivit à son fils Michel une lettre de bons conseils. Puis il se fit lire à voix lente la Passion de Notre-Seigneur et un court traité de la contrition, s'excitant à cette vertu, et récitant à voix haute en présence d'un crucifix une grande partie de ses péchés. Puis il se prosterna et fit oraison pendant quelque temps, et, appelant un de ses serviteurs nommé Cadgizayemou, qu'il avait choisi pour le suprême office, il lui fit signe d'accomplir son œuvre, et eut la tête tranchée d'un seul coup, en présence des deux officiers, pénétrés d'admiration à la vue de ce courage.

Dª Justa, qui était également présente, releva de terre la tête de son mari et la baisa; puis elle se retira dans ses appartements, où elle donna libre cours à sa douleur. Elle se fit couper les cheveux, en signe d'abandon du monde, et, refusant d'aller vivre à Méaco dans la maison d'un fils qu'elle avait eu d'un premier mariage, elle déclara vouloir demeurer dans l'exil pendant ses trois années de deuil, et rapporter ensuite à Nangasaki les ossements de son mari.

Le Coubosama, dans cette occasion, exerça des rigueurs envers ceux de ses officiers qui étaient chrétiens. Il les dépouilla de tous leurs biens et les bannit avec leurs femmes et leurs enfants, défendant à tous les seigneurs de les accueillir sur leurs terres.

Un second motif de la persécution fut la permission donnée, l'année précédente, aux Espagnols, d'opérer des sondages sur le littoral de l'empire. Adams, que le Coubosama faisait souvent parler des choses de l'Europe, insinua au prince que les opérations des Espagnols étaient accomplies dans des intentions hostiles, et qu'il en avait été de même à la Nouvelle-Espagne, à Luçon, et dans tous les pays conquis par leurs rois. Le Coubosama s'irrita violemment contre les Espagnols et les Portugais, à qui, d'après les suggestions d'Adams, il

étendait ses défiances : il séparait de ces deux peuples les Hollandais, qui n'avaient l'apparence ni de conquérants, ni même de chrétiens. En même temps il fit paraître un décret pour ordonner de détruire toutes les églises de la région du *Cami.* Il défendit de plus à tous ses sujets d'embrasser la religion chrétienne. Déjà le Chogoun, son fils, avait fait proclamer la même défense.

A l'exemple du souverain, la plupart des princes exilèrent leurs officiers chrétiens et confisquèrent leurs biens.

Néanmoins (et ce fut un tempérament à ces malheurs) Dieu permit qu'Itacourandono, gouverneur de Méaco, fît savoir au P. Recteur de cette ville, de la part du Coubo, qu'il pouvait demeurer librement ainsi que ses confrères, et accueillir les chrétiens dans leur maison, à l'exception des seuls exilés. Le même gouverneur invita les PP. Franciscains à détruire ou à vendre leur église, bâtie sans licence. Il en fut de même de la résidence de la Compagnie située dans Méaco supérieur.

Cependant on put racheter à prix d'argent la deuxième résidence de Méaco et la plupart des résidences du Couanto et des parties plus éloignées. Les églises de la Compagnie, à Fouchimi et à Sacaï, étant aux soins de séculiers, demeurèrent debout : mais on dut les desservir avec toute prudence.

L'église des Franciscains à Fouchimi, et celle des Dominicains à Méaco, purent de même être conservées.

Quant à l'église d'Ozacca, qui était dans le domaine particulier de Findeyori, et qui avait été construite en vertu d'une licence de Taïcosama son père, elle jouissait d'une entière immunité.

Yendo, métropole du jeune Coubosama, fut le théâtre de plus grandes rigueurs. Nous en verrons le récit en leur lieu.

Alors, dans tout l'empire, les PP. Jésuites perdirent quatre-vingt-six églises ou maisons. Les autres ordres perdirent également la plupart de leurs maisons.

Néanmoins l'Église du Japon compta cette année encore quatre mille cinq cents baptêmes d'adultes (1).

La Compagnie, au Japon, comptait cent vingt-deux membres, soixante-deux Prêtres, et les autres Frères. Six des Prêtres étaient Japonais, et parmi les Frères douze seulement étaient Européens, les autres Japonais : l'un de ceux-ci avait reçu l'ordre du diaconat.

Au nombre des Pères était le P. Francesco Pacheco, qui était rentré au Japon, désigné par Mgr Cerqueira, qui résidait alors à Macao, pour être vicaire général et administrateur de l'évêché. — Le P. visiteur, François Paez, retourna à Macao le 22 mars de cette année. — Le P. Spinola, qui était demeuré sept ans à Méaco, vint occuper à Nangasaki la charge de procureur, si difficile en une province où les maisons et résidences n'avaient pas de revenus fixes, et où la stabilité n'était pas même assurée aux résidences, sans parler des missionnaires disséminés dans le pays. Il y devait demeurer sept ans, pourvoyant incessamment à tout, avec le fécond génie de la sainte charité.

Deux membres de la Compagnie moururent dans l'année (à des dates non déterminées) ; tous deux étaient Japonais : le F. Gaspar Nichi de Firando, ayant trente-six ans d'âge, et six de Compagnie ; il était le fils adoptif de Gaspar et d'Ursule, qui avaient en 1609 consacré de leur sang l'église de Firando ; et le P. Mancie Ito, de la province de Fiounga, âgé de quarante-trois ans, en ayant vingt et un de Compagnie. Il avait été le chef de l'ambassade de 1582, et était entré dans la Compagnie à son retour en 1591, ouvrant la voie à ses compatriotes dans la noble servitude de la vie religieuse.

Dans les autres ordres, on comptait : quatorze Franciscains, neuf Dominicains, parmi lesquels le P. Baltazar Fort, qui

(1) Nous donnons aux Annexes, n° 22, une lettre écrite par l'évêque au roi d'Espagne, datée du 15 novembre 1612. Cette lettre est d'une grande importanc .

venait d'être provincial, et qui était passé au Japon en qualité de supérieur (1), et quatre Augustins.

Il y avait en outre sept Prêtres séculiers : quatre paroisses de Nangasaki étaient confiées à ces Prêtres.

Le séminaire de la Compagnie qui se trouvait dans le district d'Arima fut transféré cette année, à cause de la persécution, dans la maison de Tous-les-Saints, voisine de Nangasaki.

Cette dernière cité, qui comptait quarante-six mille habitants, était toute chrétienne, et l'équipage des navires venant de Macao et des Philippines augmentait le travail des missionnaires. Cette année il y eut un grand nombre de baptêmes parmi les Japonais venus d'autres provinces. Treize cent cinquante furent baptisés par les religieux de la Compagnie, et cinq cent cinquante par les autres religieux.

Le prince de Satsouma, de Wozoumi et d'une partie du Frounga, était alors plus favorable. Un Frère japonais qui l'alla visiter à Cangochima, sa capitale, y conféra le baptême à plusieurs personnes.

Le P. Hernando de S. Joseph, augustin, fit de vains efforts pour fonder en Firando un couvent et une église.

Isafaï avait un Père et un Frère. Le Père visita les chrétiens de Sanga, ville principale du Figen. Mais le seigneur d'Isafaï, violent ennemi du nom chrétien, et surtout excité par un méchant bonze, entreprit de persécuter, et fit faire une enquête, en vertu des ordres du Coubo et de Cachoû, prince du Figen. Plusieurs chrétiens furent dépouillés de leurs biens et exilés. Paul Imazzoumi fut soumis à une douloureuse épreuve : sa mère, impuissante à le séduire et à bout de gémissements et de larmes, demeura trois jours sans prendre d'aliments. Paul demeura ferme au milieu de sa douleur; et Dieu permit que la vieille mère changeât de sentiment, et dit à son fils : « Tu peux mourir, mon enfant, pour la loi de Jésus-Christ, puisque

(1) Ce Père était fils d'habit du couvent de St-Étienne de Salamanque. Il fut adopté par celui de Valence, sa patrie. Il vint aux Philippines en 1602, et fut d'abord missionnaire à Pangasinan, et, en 1608, provincial.

ceux qui meurent pour elle vont en un séjour de félicité, » et elle ajouta qu'elle voulait elle-même devenir chrétienne, et qu'ayant perdu dans une seule bataille sept fils pour le service du prince temporel, elle consentirait sans peine à en perdre un pour le Seigneur du ciel. Paul fut dépouillé de tout, et jeté dans la rue, où il alla mendiant, repoussé des païens, mais assisté des chrétiens.

Mais que dire d'un enfant de six ans à peine, appelé Vincent au baptême, et qui était le petit-fils du gouverneur? Son aïeul lui disant que tous les chrétiens devaient mourir, et que lui-même serait condamné : « Je le sais, » dit l'enfant, « mon père et ma mère sont eux-mêmes préparés à la mort, qui se fait grandement attendre; » et son aïeul ayant ajouté : « Je ferai venir de Sanga vingt croix pour l'exécution des chrétiens : » « J'espère, » dit l'enfant, « qu'il y en aura une petite à la mesure de mon corps (1). »

Un Père et un Frère résidaient à Ouracami, d'où ils visitaient tout le district d'Omoura. Tone, place de ce district, à cinq lieues par mer de la capitale, était le domaine de Dona Marina, sœur aînée de D. Sanche d'Omoura. Elle avait obtenu de vivre en chrétienne, et d'avoir un Père à Tone; celui-ci faisait assez souvent des excursions à Omoura. Cependant le prince renouvela les édits contre la religion.

Fondayama, place du Figen, était voisine du district d'Omoura et de Caratsou, demeure de Terazawa. Les deux Pères et le Frère de cette résidence visitaient avec un grand labeur différentes places très-distantes. Ils assistaient aussi les chrétiens d'Omoura. L'un des Pères fit une mission à Caratsou, forteresse principale de Terazawa Chimandono. Il y eut dans cette province un grand nombre d'exilés, dont la plupart se retirèrent à Nangasaki.

Le collége et séminaire d'Arima était florissant avant la tourmente. Il avait sept Pères et sept Frères. Quand le seigneur de la Tenca eut dépossédé D. Jean d'Arima, il trans-

(1) Notre auteur cite ici les paroles de l'Écriture : *Linguas infantium facit esse disertas.*

féra ses domaines à D. Michel, son fils aîné; il lui prescrivit d'apostasier et de faire profession d'une des sectes du pays, et de faire apostasier ses vassaux chrétiens. D. Michel embrassa en apparence la secte des Jodochous, qui était celle du Coubo, et prit le nom nouveau de Saianoun Arimandono. Le souverain lui avait imposé Safioye comme conseiller et surveillant. Le nouveau seigneur d'Arima envoya devant lui quatre gentilshommes pour prendre possession, avec ordre de n'inquiéter personne encore, mais de ne laisser sortir du *Taicacou,* ou péninsule d'Arima, aucun des religieux. Il arriva à Chimambara, port de son État, le soir de la Pentecôte (9 juin), et entreprit immédiatement d'anéantir la religion chrétienne. Il institua trois commissaires, tous trois renégats : André Camon, son oncle, profondément pervers; Gonzayemon, son cousin, doux de nature, mais très-ambitieux; et Louis Yamato, ancien bonze et supérieur d'un temple de Tenchous, vieux par les années, et plus encore par la malice, baptisé trente ans auparavant, mais revenu depuis longtemps à son vomissement et à l'erreur bestiale de son ancienne secte, c'est-à-dire à la négation de la vie future. Les commissaires publièrent un édit pour ordonner d'abjurer la foi. Quelques-uns défaillirent; mais la plupart demeurèrent fermes, et se soumirent avec joie à la confiscation et à l'exil. Cependant les Prêtres de la Compagnie n'avaient aucun repos, étant incessamment obligés d'entendre les confessions. Dès l'aube du jour, ils célébraient la sainte Messe, à laquelle communiaient ceux qui étaient cités pour le jour même, et ceux aussi qui avaient généreusement confessé la foi, et qui recevaient la sainte communion en récompense de leur fidélité. Cinq bonnes vieilles allaient dans les maisons pour encourager les femmes. Des enfants de six à sept ans venaient se confesser pour la première fois, et si on leur demandait le motif de leur venue, ils répondaient : « C'est pour mourir martyrs. »

Jean Rissai, et Isabelle, sa femme, nobles et alliés aux plus illustres familles, furent exilés à Nangasaki, avec ordre à Toan, l'un des gouverneurs, de les traiter rigoureusement. Celui-ci leur assigna pour résidence une cabane de paille, à

une demi-lieue de la ville. Jean allait avec ses fils couper du bois à la montagne, et Isabelle lavait le linge. Leur courage et leur résignation rappelaient ces confesseurs des temps apostoliques, *qui erraient dans les solitudes et les montagnes, et de qui le monde n'était pas digne* (1).

Michel Issouki Ocoumera, traduit devant Yamato, en fut appelé voleur et lâche : voleur, parce qu'il mangeait la rente du seigneur sans lui vouloir obéir, et lâche, parce qu'il n'osait pas aller en enfer pour l'amour de son seigneur. Michel revint chez lui pour se préparer à la mort.

Le 20 juin, Arimandono dépouilla de tous leurs biens Michel ainsi que les principaux confesseurs et les exila de leurs demeures, avec défense de leur donner un asile ou de leur faire accueil, et interdiction pour eux de sortir du Tacacou, de sorte qu'ils devaient périr de misère et de faim. Les noms de ces confesseurs étaient Michel, Micia, sa femme, et leurs deux petites filles; Jean Rissaï, Isabelle, sa femme, leur fils de douze ans, et leurs trois petites filles; Jean Chitchiyemon, sa femme, et leurs enfants; Dominique Yamanda, et sa femme; Mancie Gonda, cousin de Michel, et frère cadet de Jean Rissaï.

Chassés vers le soir, et dans un temps de pluie, ils se dirigèrent vers les montagnes : mais de généreux chrétiens les recueillirent pour cette nuit. Le lendemain, Michel et Marie se retirèrent dans un bois, à une lieue d'Arima, et résolurent d'y pratiquer une pénitence austère. Ils observèrent un silence absolu, et demeurèrent deux ou trois jours sans prendre d'autres aliments que des fruits sauvages. Épuisés par la faim, ils crurent de leur devoir d'aller mendier le nécessaire, et reçurent cette aumône de la charité des chrétiens. Plus tard, d'après les conseils d'un missionnaire, ils allaient s'abriter pour la nuit dans la maison des chrétiens, et le jour, afin de ne pas irriter le seigneur, ils se retiraient dans la montagne.

Au bout de quinze jours, le seigneur et ses commissaires, croyant que leurs rigueurs auraient abattu toutes les résistances, traduisirent au prétoire un autre soldat noble, appelé

(1) Hébr., c. xi, v. 38.

Damien Matsouyama. Celui-ci fut inébranlable, et le seigneur l'exila avec Lucie, sa femme, et ses cinq enfants : il se retira dans la solitude à une lieue de la ville.

A la nouvelle de tous ces exils, les chrétiens, non-seulement du Tacacou, mais des îles d'Amacousa, Chiki et Conzoura, sans avoir égard aux défenses, s'empressèrent de visiter les confesseurs et de leur porter secours; mais cette affluence pouvait exaspérer le seigneur et occasionner de plus grands maux, et le Père qui résidait en Arima conseilla aux exilés de se retirer dans un lieu plus désert. Ils s'y construisirent des abris, et continuèrent à pratiquer la vie la plus sainte, jeûnant trois fois la semaine, et employant la plus grande partie du temps à l'oraison et à des lectures spirituelles. Ils mettaient en commun les subsides qui leur étaient offerts. Le P. Provincial envoya lui-même à ces exilés d'abondantes aumônes (1).

Un enfant de huit ans, Francesco, fils de D. Jean d'Arima et de Justa, sa seconde femme, fut invincible aux efforts des persécuteurs, et jamais il ne consentit à déposer le reliquaire suspendu à son col, disant que sans le reliquaire les forces lui manqueraient : ceux des nobles qui avaient faibli dans la persécution se repentaient hautement et demandaient à être réconciliés. Parmi eux était Léon Kinzayemon, très-vaillant soldat. Il avait fait une réponse évasive et indigne de son caractère. Les religieux de la Compagnie le firent appeler et lui montrèrent sa faute. Il courut aussitôt devant le vieil Yamato, et lui déclara sa ferme résolution d'être chrétien à la face de tous. Il se rendit ensuite en sa demeure pour se préparer, ainsi que sa femme Claire, à tout ce que Dieu permettrait à leur égard. Le prince le laissa d'abord en paix.

(1) Les soldats nobles, absents pour le service, envoyèrent au missionnaire leur serment collectif, ainsi conçu : « Nous soussignés jurons, par Jésus-Christ Notre-Seigneur, par sa très-sainte Mère la Vierge Marie, et par tous les anges et les saints de la cour céleste, que nous persévérerons dans la foi, quoi qu'il nous puisse arriver en la persécution; nous offrons nos vies pour le service de Dieu, et nous espérons fermement, avec la grâce de Dieu, ne point défaillir dans notre résolution. Le 10 de la 6e lune de la 17e année de l'ère Keitchoû. »

Cependant Arimandono voulut faire des exemples et immoler quelques chrétiens insignes pour n'être pas accusé lui-même devant le Coubo. Il fit mettre à mort deux chrétiens d'Ariye, et sévit un peu plus tard contre un chrétien d'Arima.

Dans Ariye résidaient un Père et un Frère avec leurs catéchistes. Les chrétiens de cette place étaient les plus fervents du Tacacou, parce que le collége et le séminaire de la Compagnie y avaient eu leur siége. La foi de cette église devait être purifiée dans le feu de la persécution, et elle fut confirmée par un double sacrifice. Le renégat Canzayemon fut envoyé pour réduire les Ariyens. Non-seulement il n'obtint aucun succès, mais les habitants se concertèrent pour ne point faire la moisson, s'ils n'étaient point laissés libres de pratiquer leur religion : ils réussirent au gré de leurs vœux.

Cependant le principal entre les chrétiens était Michel Itò, qui paraissait toujours à l'avant-garde, et qui ravivait le courage de tous.

Avec lui l'on remarquait aussi Diego Ghennochio, feudataire, et trésorier du seigneur pour ses affaires locales, et qui de plus était l'arbitre et le juge de ses concitoyens. Cité plusieurs fois à Arima, il fut toujours invincible. Le prince avait résolu de le faire mourir ; mais le vieil Yamato dissuada son maître, et Diego vit seulement tous ses biens confisqués. Dieu le laissait comme un exemple à ses compatriotes. Suzanne, femme de Diego, à qui l'on faisait craindre d'être promenée honteusement sur un âne, et ensuite mise à mort, répondit : « Je n'ai point mérité de Dieu cette grâce extraordinaire. » On lui disait encore qu'après le supplice de son mari, elle serait vendue pour être enfermée dans un lieu de débauche : mais rien n'était de nature à émouvoir sa vertu.

Cependant de glorieuses victimes allaient réjouir le ciel. Michel Itò et son frère germain Mathias Coïtchi, nés de parents honorables, étaient depuis leur conversion d'une ferveur insigne. Michel, dans la gentilité même, avait observé de tout temps une continence absolue. Ses grandes pénitences avaient affaibli son tempérament. Laïque, il vivait comme un religieux. Depuis quinze ans, il avait été choisi par les Pères

pour présider à treize ou quatorze confréries des alentours, dont chacune avait son supérieur propre : Michel en était le supérieur général. Tous lui rendaient compte, et ses conseils étaient écoutés de tous : car sa grande vertu se trouvait accompagnée de la douceur la plus attrayante, et sa pensée unique était de faire pratiquer universellement la loi divine.

Auprès de l'église des Pères était une autre petite église, sous le titre de la Miséricorde, que cent chrétiens avaient bâtie à leurs frais, avec un cimetière contigu. Michel en était aussi le supérieur, et tous les jours il y faisait oraison, comme pour saluer la place où Dieu lui réservait le martyre.

Lorsque le Père se fut éloigné pour quelques jours, Michel réunit les chefs des confréries, et les chargea de visiter tous leurs confrères, et d'inscrire ceux qui se sentiraient disposés à mourir pour la foi. Lui-même s'inscrivit le premier, et son frère Mathias le second. La liste s'éleva bientôt à 1,500, et l'on résolut de la présenter au juge : aussi Canzayemon, instruit de ces faits, disait-il que tout était perdu, si Michel n'était mis à mort. Trois jours avant le supplice de celui-ci, les chrétiens de Soucawa, village assez voisin, réclamèrent contre leur omission sur le rôle.

Michel était aussi plein de zèle pour baptiser les petits enfants et pour ensevelir les morts.

Cependant il fut dénoncé aux juges d'Arima, et Yamato, le gouverneur général du Tacacou, obtint du prince une sentence de mort contre les deux frères : l'exécution fut confiée à deux principaux officiers, Itchiroyemon et Gheki.

Le jour de S. Jacques (25 juillet), le Père alla secrètement à la maison de Michel et lui donna la sainte communion, ainsi qu'à plusieurs autres ; il fit de même, le jour de Sainte-Anne (26 juillet), et se retira dans son asile.

Itchiroyemon commit un de ses serviteurs, et Gheki deux des siens, avec ordre de tuer en trahison les deux frères. Les exécuteurs arrivèrent le jour de Sainte-Anne, sous prétexte de faire mesurer le cimetière ; on y attira Michel, et on lui déclara qu'il allait mourir. Il accueillit la nouvelle avec joie, se mit à genoux au lieu où avait été la croix et y pria quelque

temps. Puis l'exécuteur lui dit que cette place était trop directement en face de l'entrée, et il alla s'agenouiller un peu plus loin. Le bourreau, qui était chrétien, s'excusa d'obéir au prince, et pria Michel, puisqu'il mourait martyr, de lui obtenir de Dieu le pardon de ce péché. Michel lui promit de prier pour lui, et le bourreau d'un seul coup lui abattit la tête. Michel avait environ cinquante ans.

A l'instant où tomba la tête du martyr, le bourreau jeta son sabre, et, se mettant à genoux, prit respectueusement la tête entre ses deux mains, et la posa sur sa propre tête, ainsi que les Japonais ont coutume de faire, en signe de vénération très-profonde ; et de plus il prit son chapelet, et lui coupa des cheveux comme relique.

Les deux autres qui devaient donner la mort à Matthias allèrent à sa maison, et lui demandèrent un peu de tabac à fumer, et, tandis qu'il le préparait, ils l'assaillirent par derrière à grands coups de sabre. Matthias proféra seulement les noms de Jésus et Marie. Il avait reçu quatre coups violents sur les épaules, et on le croyait mort. Cependant il respirait encore, et un des soldats, étant revenu sur ses pas, lui coupa la gorge : il avait environ trente ans. Le bourreau qui avait décollé Michel vint auprès du corps de Mathias, et pria quelque temps ; écartant la natte étendue sur lui, il s'agenouilla, découvrit les pieds et y posa la main droite, puis il se la mit par trois fois sur la tête. Il fit de même à l'égard de la tête, donnant ainsi à connaître sa vénération pour le martyr (1).

Il se fit un concours immense auprès des saints corps pour les vénérer, et recueillir des débris de leurs vêtements et de la terre imprégnée de sang. Plusieurs prenaient du sang qui découlait encore, et se signaient au front avec ce sang précieux :

(1) Au printemps de cette année était morte leur mère, appelée Lucie, vertueuse dame et digne de tels fils. Étant malade, elle avait eu trois jours de suite, vers l'heure de midi, la vision d'un enfant de rare beauté, tenant en ses mains, le premier jour, deux pierres précieuses; le second, deux rameaux fleuris; et le troisième, deux roses vermeilles. On y vit plus tard des signes merveilleux de la pureté de vie et de la mort glorieuse des deux frères.

d'autres y trempèrent leurs mains : et tous regrettaient qu'aucun bourreau ne fût député pour les immoler eux-mêmes et les rendre martyrs.

A trois heures de nuit, le Père ordonna de mettre les deux corps dans des cercueils à la façon du Japon, et les fit ensevelir dans le cimetière de la Miséricorde (1); puis, à minuit, il les fit déterrer, et les envoya à Nangasaki. Le Père Provincial aurait désiré les recevoir avec solennité ; mais, à cause du gouverneur Safioye et d'Arimandono, il les fit déposer sans appareil dans la maison de Tous-les-Saints, réservant la solennité pour des temps meilleurs.

Les persécuteurs avaient espéré que ces exemples intimideraient les chrétiens; mais il en fut tout autrement, et les tièdes eux-mêmes reprirent du courage et se déclarèrent hautement. Les jeunes gens se mirent les chapelets au col, par-dessus leurs vêtements, afin de manifester leur résolution. On finit par laisser libres tous ces fidèles. Quant au Père, il résidait secrètement dans le pays sous la protection de Tocouchen, oncle de l'ancien seigneur d'Arima.

Bientôt après, et pour obéir à Safioye, Arimandono s'attaqua à Léon Kita Kizayemon, d'Arima. Léon était né à Tchindgiwa, bourg à trois lieues d'Arima, et issu de noble famille. Baptisé dans son enfance, il profita grandement de la présence des missionnaires, à l'époque où le collége se trouva transféré du Boungo à Tchindgiwa, c'est-à-dire en 1588. Il était plein de zèle, et, quoique sévère d'apparence, il était plein de miséricorde envers les pauvres, et s'employait aussi à ensevelir les morts. Léon, connaissant les dispositions d'Arimandono, résolut d'aller au-devant de l'épreuve, et fit dire au prince qu'il était prêt à le servir, mais qu'il demandait de vivre en chrétien ; après cette protestation, il se tint prêt à mourir, et redoubla de ferveur. En même temps, il allait de tous les côtés encourageant ses frères, et semblait devenu prédicateur plutôt que soldat. Il déposa même son sabre, afin d'é-

(1) Ce cimetière était confisqué, et allait devenir un jardin (Ann. de 1612).

viter la tentation de se défendre, au cas où il serait attaqué par des satellites. Un chrétien étant mort et ses voisins n'osant l'ensevelir, à cause des défenses, Léon alla lui rendre ce dernier devoir, et récita les prières de la sépulture. Il visitait les confesseurs dispersés dans les bois, et voulait aussi consoler les exilés du Fingo, et leur porter une somme d'argent reçue d'un de ses amis enrichi à Siam. Huit jours avant sa propre mort, il alla se confesser à un Père qui résidait à Canayama, ville des états d'Arimandono.

Au moment où les trois commissaires exerçaient l'enquête la plus rigoureuse, il allait dans Arima avec le chapelet au col, et avait cessé de faire son service au palais, attendant l'issue de sa demande.

Camon, l'oncle du prince, le fit appeler. Léon lui reprocha son apostasie, après l'éducation que ce personnage avait reçue par les soins du P. Provincial Gaspard Coelho. Camon exaspéré lui répondit : « Cessez ces discours de traître, car, si le prince doit aller en enfer, j'ai résolu de l'y accompagner. » Léon lui répondit que le devoir du vassal ne dépassait pas le terme de la vie, car aucun prince n'a de juridiction dans l'autre monde. Gonzayemon et Yamato le combattirent de même, et toujours sans succès. Yamato l'accusa formellement auprès du prince, et ce dernier se décida à sacrifier Léon.

Le matin de l'octave de l'Ascension (22 août), Léon, s'attendant à être cité devant Arimandono, ceignit de nouveau son sabre, prêt à le déposer s'il était attaqué ; en effet, cette vraie brebis du Seigneur avait un plus vif désir de donner sa vie pour Dieu que les commissaires, ces loups infernaux, de la lui ravir.

Le gouverneur Itchiroyemon reçut l'ordre d'exécuter la sentence par voie de surprise, et désigna pour cet office deux gentilshommes, amis de Léon, Jambourobioye et Kimpatchi. Ils l'appelèrent à la forteresse de la part du prince, et dans le chemin, l'un d'eux, le tirant à part, lui dit : « Veillez à votre salut. » — « J'ai donné la mort à beaucoup d'ennemis dans la guerre de Corée et ailleurs », dit Léon ; « mais aujourd'hui je connais que tout est vanité, si ce n'est le salut éter-

nel. » Plus loin, dans un passage étroit, on le fit passer en avant, et l'un des officiers lui déchargea sur l'épaule, du côté droit, un coup terrible qui partagea le corps jusqu'à la poitrine. Léon dit : « Jésus, Jésus ! » et avec la main gauche détacha son sabre, et le jeta loin de lui : puis, essayant de faire le signe de la croix avec la même main, il tomba roide mort. Il était âgé de cinquante ans.

Les chrétiens accoururent pour recevoir son corps et recueillir ses reliques. Jocouchen, oncle d'Arimandono, et un autre seigneur, tous deux excellents chrétiens, l'ensevelirent pour quelques heures dans un cimetière voisin de la citadelle; on le retira dans la nuit, pour le transporter à Nangasaki. Le Père Provincial lui fit donner la sépulture dans la maison de Tous-les-Saints, sans aucun appareil.

Coutchinotsou avait un Père et un Frère. C'était la plus ancienne et la plus fervente chrétienté du Tacacou. Tous étaient disposés, s'ils n'obtenaient la licence de pratiquer la foi, à tout perdre et à s'exiler avec leurs familles, et tous en souscrivirent le solennel engagement.

En même temps ils se disposaient au martyre, en lisant des livres spirituels, et les vies des martyrs, et proposant leurs doutes au missionnaire sur la constance dans cette occasion insigne; ils jeûnaient et priaient avec larmes pendant les nuits entières, à la porte de l'église. Quand fut publié l'édit, ceux qui portaient le chapelet à la ceinture le suspendirent à leur col, et il y eut un concours infini pour s'approcher des sacrements; quelques personnes vinrent du dehors, afin d'être associées à la persécution et à la couronne.

Un gouverneur fit venir les principaux du pays, et les trouva fermes : après son départ, ces chrétiens, s'attendant à être mis en croix, préparèrent leurs habits, afin de mourir avec plus de modestie.

Ils voulurent conserver en secret le Père et le Frère; mais ceux-ci refusèrent pour ne pas susciter un plus terrible orage.

Chimabara possédait un Père, un Frère et un catéchiste. Ses habitants, persécutés les premiers, furent héroïques. Les chrétiens de Miye et des environs agirent de même. Les enfants

ne savaient parler que du martyre. La seule consolation, en voyant partir les missionnaires, était qu'à deux lieues de distance, c'est-à-dire à Nangasakí, il s'en trouvait d'autres en toute liberté. On lisait dans la maison d'un des principaux chrétiens un livre composé par un Père, sur la conduite à tenir dans la persécution, et l'on faisait des conférences après la lecture.

Jorge Yafendgi, qui résidait à Canayama, avait obtenu d'Arimandono la faculté de vivre en chrétien. Ce grand capitaine avait été baptisé par le P. Villela, et plusieurs fois il avait perdu ses dignités et ses rentes pour conserver sa foi. Les chrétiens accouraient de toutes parts pour se confesser au Père de cette résidence.

Martha, femme légitime d'Arimandono, âgée de vingt ans à peine, demeurait près de Tchindgiwa. Sollicitée de se remarier, elle s'y refusa : elle fut exilée dans les montagnes de Nangasaki, et reléguée dans une cabane de paille.

Les îles de Cheki et Conzoura du domaine de Terazawa Chimandono avaient chacune un Père et un Frère. Le seigneur, ennemi du nom chrétien, mais esclave de ses intérêts, et prévoyant une émigration de ses vassaux, conserva les missionnaires, afin de ne pas dépeupler son État.

Dans le Fingo, la persécution fut violente. Les chrétiens de cette province s'étaient déjà signalés en 1602 sous le gouvernement de Canzouyedono. Son fils, encore enfant, lui avait succédé, et les tuteurs déployèrent une rigueur extrême.

A Coumamoto, la capitale, Paul Sanghizacca, tenté par son commandant, répondit : « Vous pouvez me livrer aux bêtes, me brûler vivant, ou me scier par le milieu du corps avec une scie de bois ; mais je n'aurai jamais d'autre réponse à donner, si ce n'est que je suis chrétien et le serai toujours ; et je serais mille fois heureux d'avoir la hart au col et d'être traîné dans toutes les provinces de l'empire, tandis qu'on publierait la cause qui m'oblige à refuser obéissance au seigneur de la Tenca. » Il fut dépouillé de tous ses biens et enfermé dans sa maison pour y mourir de faim. Il y demeura dix-neuf jours ; mais ses amis païens l'assistèrent d'aliments, et, au bout de cet intervalle, il fut exilé.

Le même sort échut à Michel Oucazzoutchi et à sa femme Agathe. La menace d'être exposée nue ne fut d'aucun effet sur cette admirable femme : elle dit qu'ayant depuis très-longtemps sacrifié son âme et son corps à Dieu, et désirant mourir pour son amour, elle était prête à tout souffrir, et que Dieu pouvait disposer toutes choses pour sa plus grande gloire. Ces deux époux éprouvèrent le tourment de la faim, et plus tard ils furent exilés.

Les gouverneurs d'Outo, par ordre de ceux de Coumamoto, se mirent à persécuter. Barthélemy Wocano, gentilhomme pensionné du prince, fut menacé d'être dépouillé nu, promené sur un char dans toute la province, et battu violemment avec le bambou. Il répondit qu'il était préparé à toute ignominie et à la mort. Son fils, nommé Dario Cambioye, âgé de vingt-trois ans, ne se montra pas inférieur à lui. Enfin Martha, femme de Barthélemi, dit que, puisqu'il s'agissait du salut éternel, elle voulait partager avec son époux et son fils tous les tourments et la mort pour Jésus-Christ, et attendu que les affronts subis par Notre-Seigneur étaient les joyaux de la couronne éternelle, elle s'estimerait bien heureuse de devenir l'esclave du plus vil des serviteurs, de porter le bois à la cuisine, et d'allumer le feu sous les chaudrons pour l'amour de Dieu seul. Barthélemi eut ses biens confisqués, fut enfermé avec toute sa famille durant l'espace de vingt jours, puis banni de la contrée.

Les marchands chrétiens d'Outo suivirent l'exemple des soldats nobles, et éprouvèrent le même sort.

Les chrétiens nobles de Cawachiri avaient pour chef Mathias Manda, ancien pilote principal d'Augustin Tsoucamidono, et après lui de Canzouye. Les gouverneurs l'estimaient grandement, en raison de sa connaissance approfondie de ces mers, et pour le réduire ils firent tous leurs efforts. Mathias, qui n'avait point ca chéses sentiments à Canzouye, disait publiquement son chapelet sur le navire en conduisant ce seigneur : il résista en face aux persécuteurs. La confiscation et l'exil furent sa récompense.

Le principal des chrétiens d'Oungawa, Pierre Kimeyori, fut dépouillé de ses grands biens et envoyé en exil.

A Facata se trouvaient deux Pères, un Frère et trois catéchistes. Cainocami, seigneur de la province, désirait paraître obéir au Coubo, et néanmoins avait résolu de maintenir les missionnaires, en souvenir de son père, qui était mort chrétien et qui avait fondé la principale église pour le bien de sa propre âme. Certains gouverneurs, à l'insu du seigneur, inquiétèrent les chrétiens, qui demeuraient fermes. Le prince en fut instruit et fit cesser les enquêtes.

Les chrétiens de la résidence annexe d'Amaghi, où étaient un Père et un Frère, montrèrent un égal courage.

Yanagawa, en Tchicoungo, cultivé par un Père et un Frère, avait eu dans l'année deux cents baptêmes. Les gouverneurs firent mine de poursuivre, et fermèrent bientôt les yeux.

Le Boungo avait trois résidences : Tacata, la principale, avec deux Pères et un Frère; Notsou et Chinga, chacune avec un Père et un Frère. Il y avait eu dans la province cinq cents nouveaux baptêmes. Les chrétiens malades avaient une foi si vive dans la confession sacramentelle qu'un certain nombre obtinrent de Dieu la santé corporelle; un peu d'eau bénite étant bue suffit à guérir plusieurs autres.

Le prince de Boungo, favorable à la religion, laissa néanmoins ses gouverneurs d'Ousouki et de Founaï rechercher les chrétiens, et les Pères de Tacata et Notsou furent exilés. L'un des Pères, malade, obtint de demeurer quelque temps. Le missionnaire de Chinga ne fut pas inquiété.

La résidence de Firochima, en Aki, ne ressentit de même aucun trouble. Foucouchimandono, prince d'Aki et de Bingo, était l'ami des religieux. La seule concession qu'il fit au Coubo fut de ne pas recevoir dans ses domaines les quatorze officiers exilés de la capitale.

Le Père visita les chrétiens de la province d'Iyo, qui se conservaient admirablement, et ceux du Souwo, province qui faisait partie des États de Morindono.

La maison rectorale de Méaco était composée de trois Pères et de six Frères japonais, indépendamment des religieux des résidences. Deux confréries nouvelles venaient de s'ajouter aux anciennes, celles de Notre-Dame et de la Miséricorde. Les

cinq ou six léproseries de la capitale furent assistées dans les besoins spirituels et temporels. Il s'y trouvait près de trois cents lépreux venus de toutes les provinces : tous se convertissaient, et employaient presque tout leur temps à prier pour leurs bienfaiteurs.

Dona Maria, mère des princes de Tango et de Vacassa, continuait à donner les plus beaux exemples de piété, et conduisait sa maison comme un monastère.

Au Carême parurent à Méaco les premiers indices de la persécution. L'édit du souverain fut publié, et les chrétiens furent recherchés ; plusieurs aussi, logés chez des païens, se virent expulsés. Mais le gouverneur Itacourandono, homme doux et prudent, ne donna point suite à l'enquête, et les choses en demeurèrent là.

Cette année même, Inaba Joubioche, fils d'un des principaux seigneurs du Mino, et qui s'était fait chrétien quatre ans auparavant, fit appeler un Frère pour instruire sa femme, de naissance très-illustre. Celle-ci reçut le baptême, ainsi que ses enfants, et plus de cinquante personnes de sa maison.

Un bonze de Nangoya, métropole d'Owari, lequel avait parmi les Jodochous la dignité de Tchoro, qui répond à celle d'évêque, et un très-noble seigneur du Kinocouni, se firent catéchiser par un pauvre aveugle. Ils reçurent le saint baptême, et persévérèrent malgré les dangers des temps.

Chacune des deux places de Fouchimi et de Sacaï avait un Père et un Frère. Fouchimi, qui servait de résidence au Coubo quand il venait dans la région du Cami, se trouvait plus exposé au péril. Mais la résidence de la Compagnie n'avait rien qui la distinguât des maisons séculières, et était sous le nom de Mangobioye, cousin de Juste Oucondono. L'on dit au gouverneur qu'il y venait de temps en temps un Père, et que l'on y recevait les Portugais en voyage à la cour. Le gouverneur parut satisfait de ces explications.

Il existait parmi les aveugles de certaines dignités, dont la plus élevée était celle du Couangouco, lequel était le supérieur de tous. Ce supérieur, apprenant qu'un aveugle de Sacaï avait embrassé la religion chrétienne, le fit dégrader par ses con-

frères et priver de tous ses priviléges et revenus. Celui-ci subsista d'aumônes.

La résidence d'Ozacca, avec un Père et un Frère, avait été fondée avec la licence de Taicosama, et se trouvait, ainsi qu'on l'a dit, sous la protection de Findeyori son fils; elle n'éprouva point de trouble sérieux. Quelques païens seulement essayèrent de faire apostasier leurs parents, leurs enfants et leurs serviteurs chrétiens.

Ce fut ainsi qu'il y eut un martyr dans cette ville. Léon Cayemon, naturel du Figen, et baptisé dix ans auparavant à Facata, vint à Ozacca, où il se mit au service d'un païen nommé Imanda Fanchiro, qui l'avait fait intendant de sa maison. La mère d'Imanda excita celui-ci contre Léon, afin de le faire apostasier. Léon, menacé de mort, comprit que la menace était sérieuse, et se prépara au martyre. En effet, le 7 juin, Imanda répéta ses ordres, et, voyant Léon invincible, dégaîna son sabre, et abattit son serviteur à ses pieds, sans que Léon fît la moindre résistance. Ce dernier avait trente-cinq ans.

A Canazawa, métropole du Canga, l'une des provinces du Nord, était une résidence d'un Père et d'un Frère, maintenue aux frais de Juste Oucondono. Celui-ci fut combattu par Figendono, seigneur de la province, et lui répondit qu'il possédait l'unique vérité, et qu'à son âge on ne changeait plus. Le prince laissa Juste et les autres chrétiens en paix.

A Sourounga, métropole de la province du même nom, et résidence ordinaire du Coubo, étaient un Père et un Frère qui faisaient souvent des excursions à Yendo. Il s'y trouvait un grand nombre de chrétiens avant la persécution, et dans un mois et demi l'on avait baptisé deux cent quarante adultes. Mais l'orage était grandement à craindre en ce centre de l'empire, et les chrétiens se disposaient tous à la mort.

Les princes et les seigneurs de la cour, imitant l'exemple du Coubo, persécutaient aussi leurs officiers et serviteurs. Dans cette épreuve, la sainte allégresse de tous les chrétiens remplissait d'admiration les païens, qui disaient publiquement qu'il devait exister dans la loi de Jésus-Christ de bien profonds mystères. Les artisans et le menu peuple rivali-

saient avec les soldats nobles. Cependant le Coubo déclara qu'il n'avait rien à faire avec ceux des chrétiens qui ne recevaient point de rentes. Ceux-là demeurèrent donc tranquilles pour un temps, conservant le mérite et les fruits de leur généreux courage.

Le premier des quatorze officiers nobles que le Coubo venait d'exiler avec tant de rigueur fut Diego Ogazzawara, âgé de vingt-quatre ans, et baptisé depuis six ans seulement. Il avait de revenu six mille charges de riz. Depuis son baptême, sa vie était si pure qu'il semblait un ange, et ses œuvres étaient celles d'un fervent religieux. Il procura le baptême à trois cents personnes dépendant de sa maison. Il fit ériger une église dans un de ses domaines et y établit une confrérie de Notre-Dame. Il fut le principal fondateur de la maison de la Compagnie à Sourounga, et son plus puissant protecteur. Ne pouvant, à cause de la condition du mariage, embrasser l'état religieux, il aspirait incessamment à mourir pour Jésus-Christ.

Au début de la persécution, il était dans la province de Micawa. Il en revint aussitôt dans l'espoir d'être martyr; et, en arrivant à Sourounga, sans descendre en sa demeure, il accourut à celle des missionnaires. Il y passa toute la nuit en exercices spirituels, et le matin se confessa et communia, se fortifiant ainsi pour le dernier combat. Mais alors le Coubo se préoccupait avant tout des intrigues de Daifatchi. Diego retourna en Micawa, où il reçut une dépêche des gouverneurs de Sourounga, lui notifiant, au nom du souverain, qu'en considération de ses précédents services la vie lui était laissée, mais que ses biens étaient confisqués, et qu'il devait aller en exil. Diego fut ravi de devenir un confesseur de la foi : son unique regret fut de n'avoir pas sacrifié sa vie. Il partit pour l'exil avec sa femme et sa petite fille de deux ans.

Parmi les quatorze, étaient encore deux frères, l'aîné, Joachim Jourofioye, et le cadet, Barthélemi Itchinosouke. Ils étaient pages du seigneur de la Tenca, et le plus jeune des deux n'avait que seize ans. Ils étaient baptisés depuis deux ans à peine. Ils accoururent du dehors, pour avoir part à la persécution, et,

s'étant confessés, ils vinrent à la maison des Pères, présumant qu'elle serait attaquée la première; ils y attendirent leur sort. Apprenant qu'ils étaient omis sur la liste, leur baptême étant tout récent, ils s'empressèrent d'aller au palais pour se dénoncer, et n'eurent de consolation qu'après avoir été inscrits. Ils reçurent avec joie la sentence de confiscation et d'exil. Les autres officiers ne furent pas moins héroïques.

Deux mois avant la persécution, Cafioye, capitaine de premier ordre et favori du Coubo, s'était fait baptiser avec son fils de huit ans et quelques-uns de ses gentilshommes. Condamné à l'exil, il défaillit dans la foi. Le Coubo traita Cafioye de lâche et de vilain, pour avoir délaissé la loi de Jésus-Christ dans un intérêt temporel. Ainsi le malheureux se trouva sans asile, sans rentes et sans honneur, et il n'osait plus paraître en public.

Mais, de tous les exemples, les plus admirables étaient donnés par les femmes. Parmi les chrétiennes existant dans le palais, au premier rang étaient les illustres dames Julie, Lucie et Claire. Elles furent vivement combattues et résistèrent merveilleusement.

La principale fut Julie, originaire de Corée, femme d'un grand sens et très-considérée du souverain et de toute la cour. Le Coubo s'irrita violemment de sa résistance, et, laissant alors Lucie et Claire, ordonna de combattre Julie par tous les moyens. Elle résista glorieusement et fut exilée dans l'île d'Ochima, située au Midi, dans la province d'Izzou. Julie voulut s'y rendre à pieds nus : sur les représentations d'un chrétien, elle répondit que Notre-Seigneur, en gravissant le calvaire avec sa croix sur les épaules, n'avait point voulu être conduit en litière, mais aller à pieds nus, et qu'il avait inondé la terre de son sang. Julie s'ensanglanta les pieds de telle sorte que les gardes l'obligèrent à reprendre un norimon. Elle s'embarqua dans le port d'Adgiro. Son unique regret était de penser qu'elle serait privée de la messe et de la confession. Il restait encore soixante milles à parcourir pour arriver à Ochima. Après trente jours passés en cette dernière île, Julie fut transférée à une île plus éloignée de quinze

lieues, nommée Nigehima, où étaient déjà d'autres dames exilées du palais. Enfin, on la fit passer dans un îlot à dix-huit lieues plus loin, nommé Cozzouchima, habité par de pauvres pêcheurs. Elle y vécut dans la solitude, mais dans une union intime avec Dieu. En même temps elle écrivait au Père de Sourounga, pour lui demander les vies des Apôtres, des Martyrs et des Vierges.

Tous les exilés, par un spécial dessein de Dieu, devinrent en tous lieux les hérauts de la vérité.

Les Franciscains convertirent le fils adoptif du prince de Mino, qui prit le nom de François (1).

Bonaventure, intendant chez le seigneur d'un bourg situé entre Méaco et Yendo, fut aussi converti par les Franciscains, ainsi que son maître. Après la mort de celui-ci, sa veuve se montra hostile à la religion, et, Bonaventure ayant renversé des idoles, cette femme ordonna qu'il fût mis à mort, s'il ne reniait la foi. Il eut la tête tranchée le 24 avril.

L'église franciscaine d'Yédo, quoiqu'elle eût été érigée avec licence impériale, fut alors détruite (2).

Les Dominicains furent chassés du Figen, où ils possédaient la résidence de Tamatchi. Mais les chrétiens de cette province furent peu molestés. Les PP. de Mena et Orfanel étaient à Nangasaki : le P. Juan de los Angeles se déguisa pour aller visiter les chrétiens d'Omoura. Le seigneur de Conga qui avait lâchement adhéré aux desseins d'Arimandono, fit appeler les PP. de Mena et Orfanel afin de se réconcilier. Les quatre autres seigneurs qui avaient imité Congadono se rétractèrent de même en présence d'Arimandono; celui-ci n'en tint aucun compte : il lui suffisait d'avoir fait lui-même acte de servile

(1) Ce jeune seigneur, qui devait succéder à son père, mourut malheureusement l'année suivante.

(2) Cette église avait été bâtie par le P. Jérôme de Jésus, et dédiée à Notre-Dame du Rosaire, en vertu du vœu que le Père avait fait d'adopter ce vocable. Il avait obtenu de la province dominicaine de Manille la permission d'y fonder la Confrérie du S. Rosaire.

obéissance envers le souverain. Mais trois autres officiers avaient résisté fermement à Arimandono dès le commencement. Nous verrons plus tard quel devint leur sort.

Le P. F. Hernando de S. Joseph, augustin (1), voyant la difficulté de se maintenir dans l'intérieur de l'empire, fonda un couvent et une église de son ordre à Nangasaki, sous l'invocation de S. Augustin. Il en fut nommé le premier prieur dans la Congrégation intermédiaire de la province des Philippines, en mai 1613. La partie de la cité qui fut attribuée comme juridiction s'étendait à partir du couvent, dans la direction de l'orient jusqu'à la rivière, et comprenait plus de dix mille chrétiens en quatre mille maisons.

Cependant la dépêche d'Adams aux marchands anglais de Java avait dû arriver avant le 1[er] juin 1612, car ce jour même le *Globe,* récemment arrivé d'Angleterre, fit voile de Bantam

(1) Le P. Fr. Hernando de Ayala, religieux profès de l'ordre de St-Augustin, prêtre, théologien et prédicateur, naquit en 1575 de nobles parents, Hernando de Ayala et Maria Fernandez, à Vallesteros, territoire des royaume et archevêché de Tolède, entre Ciudad Real et Almagro, fut élevé à Marchena par un vertueux prêtre, son oncle, précepteur des jeunes ducs d'Arcos, et partagea l'enseignement de ces jeunes seigneurs. A l'âge de dix-huit ans, il prit l'habit des Augustins au couvent de Montilla, et fit profèssion le 19 mai 1594, jour de l'Ascension. Il enseigna les arts à Alcala de Hénarès.

Désigné pour le Japon, il voulut échanger, en signe de renoncement, le nom d'Ayala pour celui de S. Joseph. — Il quitta l'Espagne en 1603, arriva en 1604 aux Philippines, et entra au Japon en 1605 avec le P. F. Estacio Ortiz, prieur du couvent du Saint-Esprit du Boungo.— Il apprit bientôt la langue et exerça le saint ministère en Boungo et en Firando. — Étant passé dans la région de Tayki, il y fonda un couvent sous l'invocation de saint Joseph, et de là s'étant rendu dans le Fiunga, il construisit une église à Angata, la capitale, la dédiant à S. Nicolas de Tolentino. Il fit huit mille chrétiens dans cette dernière province.

En janvier 1607, il se rendit à Manille pour chercher de nouveaux ouvriers, et, ne trouvant son repos que dans l'apostolat, revint dans la même année, comme vicaire provincial ; il travailla jusqu'en 1612 dans sa mission, et, la persécution s'élevant, il entreprit de fonder un couvent à Nangasaki.

Le P. Hernando composa plusieurs livres pieux, écrits d'un style élégant, en langue japonaise, et fonda dans son couvent une confrérie de la Ceinture.

pour Patane, et remit la réponse à un second maître qui repartait pour le Japon. Mais, dès auparavant, un projet avait été formé en Angleterre pour ouvrir des relations de commerce avec le Japon. Le *Globe,* qui avait quitté l'Angleterre le 5 janvier 1611, avait été suivi au mois d'avril de la même année par le *Clove*, le *Thomas* et l'*Hector,* sous le commandement du capitaine John Saris, vieux aventurier dans l'Orient, et qui avait déjà résidé à Bantam. Saris était porteur de lettres du roi d'Angleterre pour l'empereur du Japon. Il arriva à Bantam en octobre 1612. Il devait l'année suivante faire le voyage du Japon.

CHAPITRE XV

1613 (1).

Gouvernement collectif des deux souverains. — Superstition et vues intéressées du vieux Coubo. — Paix religieuse dans une partie de l'empire. — Découverte d'une troisième croix. — Persécution en Arima. — Zèle des chrétiens. — Confréries d'adultes et d'enfants. — Exil de six des principaux chrétiens. — 28 janvier. Martyre de Thomas Feibioye et de sa famille. — Persécution à Yendo. — Plusieurs martyres : 16, 17 août et 7 septembre. — Masamoune, prince de Vochou, conduit le P. Sotelo à sa cour, et l'envoie en ambassade auprès du Souverain Pontife et du roi d'Espagne. — Le prince d'Arima fait mettre à mort ses deux jeunes frères. — Persécution contre les chrétiens de la province. — 7 octobre. Martyre de huit chrétiens. — Héroïsme de Madeleine, jeune vierge. — 29 octobre. Autre martyre. — Les Dominicains exilés du Figen. — Augustins. — L'Anglais John Suris : son voyage à la cour. — Priviléges anglais. — Factorerie anglaise à Firando. — Ambassade espagnole sans effet.

Les deux souverains, le père et le fils, exerçaient conjointement un empire absolu, et se promettaient d'assurer, par la communauté dans l'empire et le maintien de la paix, l'hérédité de leur dynastie nouvelle.

Cependant la religion continuait à souffrir, et la persécution, ralentie sur différents points, était devenue plus vive en quelques provinces; elle fut signalée par d'éclatants martyres.

Le vieux Daifousama, dont la superstition idolâtrique et la haine envers la religion s'accroissaient avec les années, n'était retenu que par l'amour du lucre et le désir de conserver le commerce avec Macao et les Philippines. Il ménageait encore

(1) Vieyra. Ann. di 1613. — Lettre du P. de Mattos au Général Aquaviva, et de Mgr Cerqueira au même (à la suite de l'Ann. de 1612). — Lettre de Mgr Cerqueira au Roi.— Pinheiro, l. II, c. 21.— Orfanel, c. 8 à 11.— Aduarte, c. 75. — Sicardo, l. I, c. 7. — Diego de S. Francisco, c. 1 et 2. — Juan de S. Antonio : Franciscos descalzos en Castilla la Vieja. Chronica de la prov. de S. Pablo, t. I, l. 4, c. 4 (pour Sotelo), et t. II, l. 3, c. 11.— Amati, Historia di Voxu. — Valentyn, c. 3. — Harris, t. I, pour Saris et Cocks. — Purchas pour le fac-simile des provisions (Part. I, liv. 4, c. 1, sect. 4-8, et l. V, ch. 15). — Kæmpfer, pour Saris.

les Portugais et les Espagnols et tolérait quelques missionnaires. Cette année encore, ce prince et son fils accueillirent avec bienveillance les envoyés de l'Évêque et du Père Provincial de la Compagnie.

Il en résulta que dans les provinces du Cami, à Méaco, métropole de l'empire, à Ozacca et Fouchimi, cités impériales, et à Sacaï, principale ville du commerce, les missionnaires exerçaient en paix leur ministère et leurs œuvres. Les religieux de la Compagnie étaient demeurés dans toutes ces villes, ainsi que les Franciscains à Ozacca et à Fouchimi (car ils avaient été exilés de Méaco, ainsi que les Pères Dominicains, dès le commencement de la persécution) (1).

A Méaco, la tante du Daïri, supérieure elle-même de deux

(1) Les Pères de la Compagnie étaient au nombre de cent dix-huit, dont soixante-trois prêtres; et ils baptisèrent dans l'année quatre mille trois cent cinquante adultes. La maison rectorale de Méaco fit trois cents baptêmes. Dans la maison d'Ozacca, une belle chapelle fut ajoutée à l'église. Il y eut cent trente baptêmes.

La résidence de Fouchimi compta cent baptêmes.

A Sacaï, la maison des missionnaires, devenue trop petite, fut remplacée par une autre, achetée 700 écus aux frais des chrétiens.

Au Dewa, contrée si lointaine et si rarement visitée, un fervent chrétien de Fouchimi baptisa deux cents personnes, et expia par l'exil son admirable zèle.

La maison de Nangasaki et ses résidences eurent six cents baptêmes; un Père alla visiter les chrétientés de Goto et de Focame (dans ce dernier district trente villages étaient chrétiens). Le Père qui alla rendre ses hommages au Coubosama visita dans sa route les fidèles d'Yendo, de Sourounga et des provinces de Mino, Woari, Iche, Farima, Bigen, Bougen et Tchicougen.

La maison de la Miséricorde et l'hôpital de Nangasaki continuèrent à prospérer. Il s'y fit huit cents baptêmes.

Le missionnaire d'Isafay ramena un grand nombre de tombés. Celui d'Ouracami obtint aussi des fruits abondants.

La résidence de Toue, en Omoura, possédait une chrétienté fervente. La lettre annuelle rapporte à leur sujet une ravissante anecdote. Un néophyte se désolait de ne pouvoir, en raison de son âge et de son peu de mémoire, apprendre les prières. Pendant la nuit, il vit une grande clarté qui illumina sa chambre, et il entendit une voix qui lui dit : « Voulez-vous apprendre l'*Ave Maria?* » Il répondit qu'il le voulait. Alors la même voix le lui prononça distinctement trois fois, et la prière lui demeura profondément imprimée dans la mémoire : depuis lors il le récitait pour ainsi dire sans cesse. La femme et les enfants de ce néophyte avaient vu la clarté sans entendre la

monastères de Bonzesses, vint entendre les prédications et y attira sa mère et sa sœur, cette dernière épouse du Daïri. Ces trois dames goûtèrent infiniment la loi divine, et, sans les empêchements ordinaires pour les personnes de ce rang, elles auraient sollicité le baptême. Toutefois elles permirent à leurs officiers de devenir chrétiens.

La maison d'Ozacca était toujours favorisée et même assistée par Findeyori et sa mère. Les Pères de la Compagnie travaillaient librement, non-seulement à Nangasaki, mais dans les provinces du Foccocou, à Firochima en Aki, dans le Figen, où étaient deux résidences, et dans les îles de Chiki et Conzoura, dépendant du Fingo.

Les religieux des trois autres ordres et les prêtres indigènes s'occupaient activement à Nangasaki, et les Dominicains au Figen.

Dans le Boungo, la Compagnie conservait plusieurs maisons ou églises, et il y résidait aussi un Père de S. Augustin.

Enfin, un grand nombre de missions furent accomplies, spécialement par les Pères de la Compagnie et par les prêtres indigènes, dans la plupart des contrées dépourvues de résidences, et même dans la cité de Sourounga, cour du Coubosama.

Les Pères furent exilés de Facata en Tchicougen par le seigneur de la province, très-bienveillant naguère, et de qui le père était mort chrétien ; mais ce prince voulait conserver la faveur du souverain. Cependant il laissa toute liberté de venir en mission. L'église de Facata fut détruite, ainsi que celle d'Yamangoutchi.

De même le prince de Tchicoungo, par timidité, fit partir pour Nangasaki le missionnaire d'Yanangawa ; mais il ne vou-

voix, mais ils entendirent leur parent réciter immédiatement l'*Ave Maria*, que depuis tant de temps il ne pouvait apprendre.

Le Père de Fondoyama fit aussi des conversions nombreuses.

Chimanodono conservait encore les Pères sur ses domaines, appréhendant de voir se dépeupler la terre : les résidences de Chiki et Conzoura restèrent donc intactes. Le Père de Conzoura fit une mission en Fingo.

Les chrétiens de l'île d'Oyano se montrèrent d'un grand zèle.

En Tchicougen, il y eut deux cent cinquante baptêmes.

lut pas qu'on rasât l'église, et l'on put visiter librement la contrée.

Le prince de Boungo, qui avait déjà fait rendre une résidence, avait promis d'autoriser le rétablissement des autres, si, lors de son arrivée à la cour, il trouvait le Coubo moins hostile. Les trois maisons de Tacata, Notsou et Chinga étaient demeurées sur pied.

Les Pères Augustins avaient une maison à Ousouki. Les 40,000 habitants de la ville étaient presque tous chrétiens. Le P. Ayala y érigea dans l'année même une église dédiée à S. Augustin, et fut le premier prieur du couvent.

Foucouchimandono, prince d'Aki et de Bingo, se montrait toujours bienveillant. Il envoya même d'abondantes aumônes aux Pères de la Compagnie qui résidaient en Aki, de manière à assurer leur subsistance (1). Une léproserie fut fondée à Firochima (2).

Mais, dans d'autres provinces, la persécution s'était accrue, et nous en verrons les sanglants témoignages.

Un prodige divin, pareil à ceux qui avaient, dans les années précédentes, fait pressentir de terribles épreuves, l'invention d'une troisième croix, eut lieu dans un champ près d'Ouracami. C'était encore dans un figuier du Japon. Elle avait la même couleur noire et les mêmes proportions que les précédentes. On la transporta à Nangasaki, où on la réunit aux deux autres.

Le théâtre de la persécution la plus cruelle fut le territoire d'Arima.

L'église d'Arima, fécondée par les œuvres du séminaire,

(1) Il y eut cinq cent quarante baptêmes.

(2) Un Père alla durant quatre mois faire mission au Boungo, en Iye, Souwo et Nangato.

Une chrétienne, conduite en un château éloigné et ayant perdu l'ordre des jours, ignorait quels étaient les vendredis et samedis : elle demeura douze ans sans manger de chair (Ann., p. 64).

Un chrétien de Tchicougen avait été exilé au Nangato dans un village de soixante habitants. Il entreprit de les convertir tous, et il y réussit (Ibid.).

enrichie de grâces par sa confrérie du Martyre (1) et par son innocente confrérie des Enfants (2), devait être couronnée la première et embellir le ciel d'admirables prémices. Cette fervente église allait se montrer la légitime épouse de l'homme de douleurs, du divin Crucifié, et consacrer ainsi l'éternelle vérité de cette alliance dans le sang par de nombreux holocaustes (3).

Les sanctuaires étaient renversés et les pasteurs bannis ou fugitifs (4) ; cinq Pères de la Compagnie étaient demeurés en leurs résidences d'Ariye et de Canayama; les autres allaient et venaient, et l'un d'eux résidait souvent dans Arima même : ils exerçaient ce ministère au péril de leur vie. Dom Michel, prince d'Arima, qui avait pris le nom de Sayemondono, obéissant aux conseils de Safioye, avait inauguré la persécution par des exils et la termina par des supplices. Un bonze eut mission de faire vénérer le livre idolâtrique au prince et à sa maison militaire. Le jour était fixé, quand on apprit que tous les chrétiens devaient protester, et que plusieurs, qui précédemment s'étaient montrés faibles, avaient résolu de solenniser leur retour par une rétractation publique. Michel priva donc les chrétiens de cette profession de foi, et se contenta d'accomplir la cérémonie lui-même, avec trois de ses

(1) Les fidèles, unis dans cette confrérie par les liens de la charité, se confirmaient mutuellement en vue du martyre. La première confrérie de ce genre fut érigée en Arima : peu de jours suffirent pour qu'elle eût trois mille trois cents membres. Elle se dilata rapidement et se répandit dans tous les villages du pays, et à Ariye, lieu sanctifié, l'année précédente, par plusieurs martyres.

(2) La confrérie des Enfants, formée sur le modèle de la confrérie du Martyre, était proportionnée à l'âge de ses membres ; mais que penser de cette proportion, quand nous apprenons de nos pieux auteurs que ces enfants se disciplinaient jusqu'au sang, et pratiquaient dans toute leur rigueur d'autres austérités viriles? Il est vrai que les pénitences de la première confrérie étaient héroïques.

(3) ... Che ben prova che cosa voglia dire essersi nella fede sposata con quelli, che e sposo di sangue et huomo di dolori (Ann. de 1613, p. 16).

Voir la lettre de Mgr Cerqueira, Annexe 23.

(4) La plupart des missionnaires s'étaient retirés à la maison de Tous les Saints, à laquelle était réuni le séminaire.

serviteurs. Cependant les chrétiens allèrent protester devant le gouverneur principal. Thomas Cabioye, qui montra le plus de zèle et parla le plus librement, fut condamné à mort par le prince, puis seulement exilé. Gaspard Kibioye éprouva le même sort pour avoir refusé de prendre part à un acte superstitieux. Mais les chrétiens se présentaient chaque jour afin de protester pour leur compte : le prince ordonna d'envoyer au supplice ceux qui viendraient encore; cet ordre néanmoins dut être révoqué, afin que la contrée ne fût pas dépeuplée. On bannit seulement six des principaux, dont on confisqua les armes et les biens.

D. Michel était parti pour la cour, appréhendant d'y avoir été dénoncé par Safioye, et dans le chemin il éprouva des scrupules de n'avoir pas donné assez de gages à son souverain ; car le malheureux apostat craignait sur toute chose de perdre son état temporel, et paraissait avoir oublié le salut de son âme et les intérêts de l'autre vie. Il envoya de Chimonocheki l'ordre d'exiler son grand-oncle Jean Tocouyen, afin de pouvoir chasser du pays les religieux qui demeuraient encore sous la protection de ce seigneur (1). Jorge Yafendgi fut de même exilé. Le prince avait aussi résolu de faire mettre à mort Thomas Feibioye, Mathias Chocouron, son frère cadet, sa mère et ses deux fils.

Thomas, exilé déjà de deux autres provinces, avait parcouru pour ainsi dire tous les degrés qui mènent au martyre, et il finit par en obtenir la couronne. Averti de l'arrêt porté contre lui, il ne voulut pas qu'on fît éloigner ses fils, désirant les voir associés à son bonheur. Un des gouverneurs le fit inviter à sa table, et, au milieu du repas, lui fit présenter une épée. Thomas comprit que son heure était venue, et prenant l'épée entre ses mains, la considéra, en loua le tranchant, puis la remit au gouverneur, en tenant la pointe dirigée vers lui-même. Alors le gouverneur, saisissant l'épée, en porta un coup terrible à Thomas, qui tomba mort à l'instant même. Mathias fut égorgé de la même manière.

(1) Les religieux se retirèrent en effet à Nangasaki, d'où ils firent de fréquentes visites en Arima.

Marthe, mère des deux frères, et les jeunes enfants de Thomas, Just, âgé de onze ans, et Jacques de neuf, se disposaient à la mort. Quant à Justa, mère des deux enfants, elle s'affligeait de ne point être martyre. « Mère, » lui dirent ses fils, « nous vous précéderons seulement, et vous nous suivrez ; nous vous attendrons au ciel, en compagnie de notre père. » Et l'admirable mère se mit à encourager ses fils et à les préparer, leur disant de se montrer joyeux à l'heure de la mort, et de bien découvrir et présenter leur col à l'épée du bourreau, enfin de se montrer dignes fils de leur père. Ils allèrent donc pleins d'allégresse et le sourire aux lèvres. L'aïeule prit aussi congé de tous avec une sérénité parfaite, et exhorta sa belle-fille à supporter dignement les épreuves de la vie. Elle avait revêtu des vêtements blancs, et les enfants étaient également en habits de fête. Martha fut mise en une litière avec ses deux petits-fils. Au lieu de la justice, les enfants furent placés à genoux l'un vis-à-vis de l'autre. Jacques découvrit son col et le présenta ; il eut le temps de prononcer trois fois Jésus Marie, et sa tête tomba. Just s'offrit à son tour, et, prononçant les mêmes paroles, reçut le coup suprême. Martha ne se démentit pas ; ayant demandé de faire oraison, elle y demeura l'espace d'une heure, puis tendit le col et eut la tête tranchée d'un seul coup. Ces exécutions eurent lieu le 28 janvier (1).

Dans le mois d'août, la persécution commença dans Yendo. Pour suppléer à la petite église franciscaine, détruite en 1612 (2), le P. Sotelo (3) avait érigé une petite maison et un

(1) Thomas avait quarante et un ans, Mathias vingt-huit, Martha soixante et un, Juste onze et Jacques neuf. Gaspard Yatayou, président de la confrérie du Martyre, recueillit les vénérables corps, et les fit transporter à la maison de Tous les Saints (dove sono depositati sin che piaccia altro al Signore, e gli dia parte della gloria, della quale godono le loro sante anime) (Ann. p. 28).

(2) Les Franciscains avaient eu une autre église à Ourangawa (Diogo de San Francisco).

(3) Le P. Luis Sotelo, dont nous avons déjà parlé (p. 133) était le fils de Diego, chevalier de Cabrera, et de doña Catherina Niño Sotelo, et naquit à Séville le 8 septembre 1574. Après avoir étudié à Salamanque, il prit l'habit de

oratoire couverts en paille chez des lépreux, au lieu appelé *Asacousa*, à une demi-lieue de la ville, et il y célébrait la sainte messe pour tous les chrétiens.

Le Chogounsama reçut des rapports, où l'humble chapelle était représentée comme une forteresse, et il ordonna de faire une rigoureuse enquête à Yendo et dans les environs. Il fit constituer prisonniers dans leurs demeures les lépreux et tous les chrétiens que l'on découvrit. On les enchaîna avec des ceps aux pieds et de grands anneaux de fer au col. Des satellites les gardaient le jour et la nuit.

Apollinaire, l'un de ces confesseurs, jeté dans un cachot infect, au bout de quatre jours passés dans une oraison continuelle, expira le premier de tous, par l'effet de la faim et de la puanteur du lieu.

Le P. Sotelo avait été pris avec ses fidèles. Ils étaient ensemble au nombre de vingt-sept, sans y comprendre Apollinaire, et tous furent condamnés au feu. Les seigneurs, et principalement Idate Masamoune, firent révoquer la sentence à l'égard du P. Sotelo.

Tous les Japonais furent successivement martyrs. On leur avait demandé dès l'abord leur décision par écrit. Jean Mimbocou, catéchiste du P. Sotelo, la rédigea en termes pleins d'éloquence et la souscrivit au nom de tous (1).

l'étroite observance franciscaine le 11 mai 1594, au couvent du Calvaire de Salamanque, lequel couvent fut bientôt incorporé dans la province de S. Paul de Castille. Enflammé du zèle du martyre, il obtint en 1599 de passer aux Philippines. Ses mortifications étaient alors extraordinaires. Il recevait chaque jour des mains d'un religieux lai qu'il avait pris pour son maître quinze coups de discipline au sang. Il avait coutume de dire à ce Frère : « Mon frère, miséricorde! je meurs de faim. » Cette faim était d'être mortifié et de souffrir pour Jésus-Christ. Aux Philippines, il apprit rapidement la langue japonaise, et se rendit utile à la mission japonaise de Dilao, hors des murs de Manille, confiée aux Franciscains, et en devint le ministre. Désigné pour aller au Japon, il se prépara par un an de retraite au couvent de San Francisco del Monte, situé à six milles de Manille.

(1) Voici cette profession de foi :

« Dieu, notre Seigneur, a créé le ciel et la terre avec tous les êtres qu'elle « renferme : il gouverne et dirige toutes les choses du monde et les choses « éternelles qui ont rapport au salut, afin de sauver les hommes : il est né

Le 16 août (1), on conduisit huit des chrétiens d'Yendo dans la prison publique, et de là à Tonchai, lieu sis entre Yendo et Asacousa, pour y être mis à mort comme chrétiens et chefs de confréries (2). Ils furent tous décapités, et leurs têtes furent exposées durant sept jours (3).

Le 17 août, on fit venir les prisonniers d'Asacousa, au nombre de quatorze; ils furent également décapités. La sentence portait qu'ils avaient promis d'apostasier et qu'ils étaient relaps. C'était vrai pour trois ou quatre seulement, qui avaient défailli, mais qui l'expièrent glorieusement. Les juges mentaient pour les autres (4).

Pour tous ces martyrs, on éprouva les épées sur leurs cadavres, et les débris furent gardés sept jours (5).

« d'une dame toujours vierge, et il est le vrai Sauveur Jésus-Christ, et, pour « le rachat de nos péchés, il a été mis sur une croix. Pour l'amour de ce Sei- « gneur, malgré que Vos Seigneuries nous aient dénoncé la mort la plus ter- « rible, ni à présent ni jamais nous n'abandonnerons sa sainte foi, et, en té- « moignage de notre résolution, nous Vous remettons cet écrit. »

(1) L'Annuelle dit le 14.

(2) Leur sentence était ainsi conçue : « Les hommes qui ont violé la loi de Son Altesse, et qui ont reçu la loi des Pères, et sont les chefs de certaines confréries, seront châtiés ainsi. Le 1er de la 7e lune. »

(3) Leurs noms étaient : Joachim Fatchicouan, hôte des Pères Franciscains; Antoine Faye, ou Youfioye; Jean Mongen, familier ou serviteur des PP. Franciscains; Thomas Canda, ou Kibioye; Léon Daicou, ou Pausaki; Michel Sasanda; Luc et Louis Canda, et Vincent Tanaye.

Le serviteur de Michel Sasanda, nommé Romain, tint à son maître le même langage que S. Laurent au pape S. Sixte, et lui dit : « Je vous ai toujours servi et accompagné fidèlement, et en ce jour je désire vous accompagner encore : cependant vous m'abandonnez, et, sans votre serviteur, vous allez jouir de Dieu. » Michel lui répondit : « Servez Dieu fidèlement et demandez-lui de cœur cette grâce : il vous l'accordera. » Peu de temps après, Romain fut incarcéré : mais nos auteurs ne nous apprennent pas si ses vœux furent accomplis.

(4) Leurs noms étaient : Marc Kizayemon, Thomas Kiyemon, Joachim Kizayemon (ou Gonzayemon), Simon Ficozayemon, Antoine Fanzabouro, Jacques Yeizo (ou Itchizo), Léon Soucounaï (ou Satchozai), Jean Fochiro (ou Tochiro), Marc Conzouke (ou Sacousouke), Michel Yazo (ou Yasò), Mathias Chingorò, Damien Mosouke (ou Sosouke), Jacques Yachirò (ou Chachiro), Joachim Ghesouke (ou Ouenai).

(5) L'Anglais Saris fait mention de ces martyrs.

Le 7 septembre (1), Jean Mimbocou, serviteur et catéchiste du P. Sotelo, excellent prédicateur, fut conduit à la mort en compagnie de Grégoire, serviteur et catéchiste des Pères Franciscains, et de deux jeunes gens, Paul et Grégoire Yofioye, pages d'un seigneur, et d'un gentil, baptisé dans la prison. Jean Mimbocou prêcha la parole divine jusqu'au lieu du supplice. Ils furent tous décapités (2).

Laurent Itacoura, catéchiste des Pères Franciscains et insigne prédicateur, déploya un grand courage en présence de la justice. Il fut laissé dans la prison, parce qu'on espérait le réduire. Il demeura cinq ans dans les fers, jusqu'au jour de sa bienheureuse mort, en 1617.

Mazamoune conduisit Sotelo à sa capitale, malgré le désir que ce religieux avait d'être martyr (3). Le prince de Wochou témoignait l'intention de se faire chrétien, et promettait de fonder des églises et des missions dans tout son État. Il chargea le P. Sotelo d'aller en ambassade avec Rocouyemon Fachecoura, l'un de ses officiers, vers le souverain Pontife et le roi d'Espagne, pour protester devant le premier de ses dispositions favorables au sujet de la religion, et conclure avec le second un traité d'alliance politique et commerciale. Ils partirent peu de temps après.

Cependant D. Michel d'Arima, ou plutôt Sayemondono, avait ordonné la mort de ses deux jeunes frères, François, âgé de huit ans, et Mathieu, de six, nés de D. Justa, deuxième femme de son père. Ces deux innocents princes furent enfermés rigoureusement durant quarante jours. Dans la prison, ils pratiquaient

(1) 19 septembre, d'après l'Annuelle.

(2) Jean se convertit ainsi : cherchant la meilleure entre les sectes païennes, il se recommanda à l'idole Atango, dont le temple était à quatre lieues de Méaco. Pendant sept jours il fit tous les matins le tour du temple, entièrement nu, dans le temps des plus grands froids de l'hiver. Puis il revint à Méaco. Dieu permit qu'il y rencontrât un ami païen, lequel venait de visiter l'église des bonzes de Nanban, c'est-à-dire des religieux d'Europe. Il alla lui-même à cette église des Franciscains, se fit instruire, et reçut le baptême. Dès lors il se voua au service des religieux et devint un prédicateur plein de zèle.

(3) Lettre Cerqueira.

des oraisons, des jeûnes et des pénitences proportionnés à leur âge, comme s'ils prévoyaient leur sort, ou plutôt par une inspiration du divin Esprit. La veille de leur dernier jour, leur page Ignace, les encourageant dans leurs pieux exercices, leur adressa d'admirables paroles. Vers minuit, un soldat pénétra dans la prison; il traversa d'un coup d'épée le cœur de Mathieu, et frappa François à la gorge; ces victimes bienheureuses ne sentirent point l'effet de la mort terrestre, et entrèrent comme naturellement dans la jouissance des biens célestes et dans la véritable vie.

Leur mère, D. Justa, qui avait été rappelée d'exil, et qui vivait secrètement à Méaco chez ses parents, reçut avec une résignation sainte la nouvelle de ce martyre.

Sayemondono vint bientôt lui-même, ramenant de la cour le bonze *Banzoui*, de la secte Jodochou. Il destinait ce bonze à pervertir tout le peuple. Mais nul ne venait aux prédications du suppôt d'enfer, et les enfants se moquaient de lui dans les rues. Le malheureux prince, chargé de crimes, toujours soupçonné par le Coubosama et tyrannisé par Safioye, ne savait à quelle industrie recourir. Safioye écrivait incessamment, et poussait tout à l'extrême, espérant que son propre zèle ou l'insuccès de Sayemondono ferait gagner à lui, Safioye, la seigneurie d'Arima, en plus de la lieutenance impériale de Nangasaki. Avant de partir pour la cour, au mois de septembre, il avait écrit que D. Michel était chrétien encore sans vouloir le paraître et qu'on ne l'ignorait pas; mais que Daifousama devait prendre incessamment de sérieuses mesures envers ce seigneur (1).

Sayemondono résolut de donner d'éclatants exemples, et de

(1) Vers ce temps, quarante mariniers d'Arima, qui conduisaient Safioye d'Arima à Nangasaki, avaient tous des rosaires et des *Agnus Dei* suspendus au col. Safioye voulait les leur faire ôter. L'un d'eux répondit au nom de tous : « Nous sommes des chrétiens, et, comme nous voulons être connus « pour tels, nous portons avec nous nos insignes : et quiconque voudra nous « les détacher du col nous enlèvera plutôt la tête des épaules. Et si nous « venions à avoir la tête tranchée, ce serait pour nous le plus grand des « bonheurs. » A si ferme réponse, le gouverneur se troubla, et il aurait préféré de ne pas s'être ainsi compromis avec les chrétiens.

faire brûler vifs les chefs des chrétiens. En même temps sa seconde épouse, ou plutôt sa concubine, voulut obliger ses dames à déposer les rosaires chrétiens et à recevoir des rosaires idolâtriques. Toutes s'y refusèrent. Irritée à l'excès, la princesse imagina de sévir contre Maxence, une Coréenne, et la plus zélée de toutes, laquelle avait jeté le rosaire idolâtrique au visage du bonze. Elle la fit enfermer sur la plate-forme d'une tour, liée à une colonne, et la fit priver d'aliments pendant huit jours entiers. On délia la prisonnière au bout des huit jours, mais sans lui donner d'autre nourriture qu'un peu d'eau de pluie. Or, pendant la nuit, Maxence était visitée par des dames vénérables; celles-ci lui apportaient une substance merveilleuse qui la faisait vivre, et qui devait être une chose du ciel. Maxence ignorait si c'était en songe ou en réalité. Elle sortit plus tard de prison, glorieuse et pleine de santé. On la déposa en garde dans la maison d'un gouverneur. Elle s'y coupa les cheveux en signe d'abandon du monde, et consacra désormais son existence au soin de son âme.

Le prince n'eut pas plus de succès avec ses pages. Il bannit le plus ferme de tous et laissa les autres en paix.

Enfin, le 1er octobre, il fit comparaître en sa présence huit de ses principaux officiers, et, leur montrant les lettres de Safioye, les pressa de renier, en ajoutant, les larmes aux yeux, que S. Pierre avait bien renié son maître, non pas une fois, mais trois, et qu'il avait obtenu son pardon. Cinq succombèrent et invoquèrent Amida. Trois persévérèrent et se préparèrent à la mort. Le prince condamna les trois à périr dans les flammes avec leurs familles. Cette sentence produisit un merveilleux effet. Tous les chrétiens qui ne faisaient pas partie des congrégations voulurent y entrer, et les confrères absents s'empressèrent de revenir; car, d'après les statuts, lorsqu'il devait y avoir un martyre, l'obligation de tous était d'y assister et de confesser leur foi. L'engagement était d'ordinaire souscrit avec le sang.

Un Père de la Compagnie vint de Nangasaki et confessa les trois condamnés. Le 7 octobre, on les conduisit en prison sans

être liés, ainsi qu'il est d'usage à l'égard des personnes d'un rang élevé. On leur avait réuni leurs familles.

Les noms de ces illustres martyrs étaient : Adrien Tafacachi Mondo et Jeanne son épouse ; Léon Fayachida Soukeyemon, Marthe son épouse et leurs deux enfants, Madeleine, de dix-huit à vingt ans, laquelle avait fait vœu de virginité, et Jacques, enfant de dix ans ; Léon Takendomi Canyemone et Paul, son fils, âgé de vingt-sept ans.

A la nouvelle de cette incarcération, quatre des cinq qui étaient tombés se relevèrent et allèrent au-devant du Père, qui les cherchait lui-même comme des brebis errantes ; ces pauvres pécheurs étaient affamés du sacrement de pénitence. Ne trouvant pas le Père, ils allèrent devant le juge et se déclarèrent chrétiens ; puis ils revinrent pour faire inventaire de leurs biens mobiliers, afin de les consigner au fisc, et allèrent de nouveau solliciter la grâce d'être incarcérés. Rejetés des geôliers, ils adressèrent au bonze leur protestation écrite. Enfin, n'obtenant rien des hommes, ils se rasèrent et se condamnèrent eux-mêmes à l'exil. Le cinquième, Damien Tsiobou Congadono, s'était retiré sur sa terre.

Un grand concours de peuple entourait la prison. On voulait voir mourir les illustres victimes. Il ne se trouva pas moins de quinze à vingt mille personnes. Un grand nombre étaient allés camper sur le lieu désigné pour le supplice : c'était un vaste emplacement choisi devant la forteresse, à la face du ciel et de la terre, comme pour célébrer un acte aussi solennel. On y avait construit une sorte de maison remplie de bois et de fascines, et on l'avait entourée d'une forte palissade.

Le matin du 7 octobre, on fit sortir les condamnés de la prison. Ils avaient revêtu les habits de fête envoyés par les chefs de la confrérie de la Sainte-Vierge, et ils furent liés les bras en croix, à l'exception de l'enfant. Chacun des martyrs s'avançait entre deux confrères, et tenait d'une main un cierge allumé et de l'autre un rosaire. Le premier en tête chantait les litanies de la sainte Vierge. L'on passa en barque un ruisseau qui croisait la route ; un noble chrétien voulait, par honneur, porter l'enfant sur ses épaules pour le faire traverser

à gué, mais l'enfant s'y refusa modestement. Les chrétiens arrachaient les vêtements des confesseurs, les estimant déjà des reliques. Les bourreaux eux-mêmes demandèrent à l'avance le pardon de leurs victimes, et ceux-ci l'accordèrent avec joie.

Léon Canyémon monta sur une éminence et prononça quelques paroles ; on put seulement entendre ceci : « Nous mourons pour la gloire de Dieu et en témoignage de la foi ; vous tous, mes frères, demeurez fidèles. » Alors Gaspard Yetayou, président de toutes les confréries, éleva devant les martyrs une grande image de Notre-Seigneur attaché à la colonne, afin d'exciter leur courage ; pendant ce temps, tous les chrétiens chantaient le *Credo*, le *Pater* et l'*Ave* (1).

L'incendie fut allumé ; sur ce char d'Élie, toutes ces âmes allaient s'élever triomphantes au ciel.

L'enfant, de qui les liens furent consumés d'abord, alla vers sa mère, qui vivait encore. Elle lui dit : « Regarde le ciel. » L'enfant se serra contre sa mère, et expira.

L'admirable vierge Madeleine, ramassant des charbons ardents, se les posa sur la tête, comme si elle eût dit : « Je les mets sur ma tête en signe de vénération ; » elle les aimait et les adorait en reconnaissance de la faveur infinie que lui accordait le Seigneur. Et, reposant sa tête sur sa main droite, elle rendit l'âme.

Les chrétiens purent enlever les corps. Une personne même ravit par piété les mains de Madeleine. Tous ces vénérables restes furent transportés à Nangasaki ; le corps de Madeleine, recueilli par les chrétiens de Conzoura, fut bientôt après réuni aux autres (2). Les chrétiens vénéraient le lieu de ce martyre,

(1) Le P. Orfanel fut présent à ce martyre, ainsi, selon toute apparence, qu'un Père de la Compagnie. Quelqu'un dit à l'enfant Jacques : *Jacobe Sama, Jacobe Sama, oum toriawachewo tanomi marasourou:* Seigneur Jacques, Seigneur Jacques, souvenez-vous d'intercéder pour nous quand vous serez au ciel. Et l'enfant répondit : *Mada, mada; mazzou oraciowo tanomi marasourou.* Pas encore, pas encore, il n'est pas temps ; mais je vous prie tous de me recommander à Dieu.

(2) On les enterra dans le cimetière de la Compagnie, au pied de la croix. Les informations canoniques eurent lieu sous la présidence de Mgr de Cerqueira, et les actes publics en furent rédigés.

et tous ceux qui y passaient à cheval mettaient pied à terre et y faisaient oraison.

Le prince d'Arima, découragé par la victoire des serviteurs de Dieu, parut découragé de persécuter ; néanmoins, et sous l'influence de Safioye, il fit encore une autre victime. Thomas Cawacami, qui résidait autrefois au Fingo, en avait été exilé huit ans auparavant par le tyran Canzouye, et s'était retiré sur les terres d'Arima. Il avait été *cambo* ou portier séculier de l'église de Woriki, appartenant à la Compagnie. Il fut condamné à mort, et les sbires envoyés pour l'immoler le surprirent pendant son sommeil ; ils lui abattirent la main droite et le frappèrent à grands coups de sabre, le laissant à demi mort ; puis, après peu de temps, ils revinrent et l'achevèrent (1).

Les Dominicains, qui avaient trois églises en Figen, à Famamatchi, Cachima et Sanga, la capitale, avaient obtenu cette année même un emplacement dans un bourg appelé Tsoucazaki, et ils allaient y bâtir une quatrième église, quand le prince de Figen, par pure crainte, exila tous les religieux. Ceux-ci s'éloignèrent le 8 octobre. C'étaient les PP. Jean de Rueda, vicaire, Alonso de Mena et Jacinto Orfanel. Le P. de Rueda passa secrètement en Omoura, et les autres Pères se rendirent à Nangasaki. Mais les églises furent laissées debout.

La congrégation intermédiaire de la province augustine de Manille, tenue en 1613, et qui nomma le P. Hernando de S. Joseph premier prieur du couvent de Nangasaki, lui substitua pour Ousouki le P. Barthélemy Guttierez. Le nombre des chrétiens s'étant grandement multiplié, l'on résolut de bâtir une église à Tsoucami, bourg très-fréquenté, et où se trouvait la sépulture de D. François, prince de Boungo. Un prêtre y allait d'Ousouki pour célébrer la sainte messe.

John Saris, facteur du comptoir anglais de Bantam, en était parti en janvier 1613 avec le *Clove* et le *Thomas :* il avait

(1) Ses reliques furent portées à la maison de Tous les Saints.

chargé ses navires de 700 sacs de poivre en sus de la cargaison prise en Angleterre. Le 11 juin, il aborda à Firando, où il reçut l'accueil le plus favorable du vieux prince Foyn Sama et de Tone ou Tome Sama, son petit-fils, gouvernant sous sa direction. Il remit aux deux princes les lettres du roi d'Angleterre. Nous le verrons plus tard présenter d'autres lettres au Chôgoun (1). Hendrik Brouwer, chef de la factorerie hollandaise, vit avec jalousie ce nouveau rival, mais n'osa s'opposer ouvertement à lui. Saris écrivit à Adams, qui était à Yendo, et obtint en attendant de louer une maison appartenant aux Chinois (2). Il fit bientôt aux Hollandais des propositions que Brouwer feignit d'accepter, mais qu'il éluda (3). Le 29 juillet, Adams arrivait à Firando.

Saris partit pour la cour le 2 août, passant par Ozacca et Fouchimi, et arriva le 6 septembre à Sourounga. Adams s'empressa d'aller l'annoncer, afin de lui ménager une prompte expédition. Le 8, Saris eut une audience du Chogoun, et lui présenta la lettre du roi Jacques I[er]. Le prince lui fit bon accueil et l'engagea à aller visiter son fils à Yendo.

Cependant Saris avait sollicité des articles de commerce. Toutes ses demandes furent accueillies, à l'exception d'une seule. C'était que les Anglais, s'étant vu refuser le commerce avec les Chinois, fussent libres de conduire au Japon tous les navires chinois qu'ils pourraient capturer et y pussent vendre leurs prises.

Le 12 septembre, Saris partit pour Yendo, visita sur sa

(1) Il avait évidemment des exemplaires identiques pour plusieurs princes.

(2) Alors arrivèrent deux jonques chinoises. On apprit d'elles que tout récemment l'empereur de Chine avait fait mettre à mort cinq mille personnes pour avoir fait le commerce hors de son empire, contrairement à ses édits.

Il arriva aussi un navire venant de Siam, appartenant à des Hollandais, qui avaient usurpé le nom d'Anglais.

Le 11 juillet arrivèrent trois jonques chinoises chargées de soie.

Le 20 juillet, une jonque de Cochinchine, avec de la soie et du benjoin.

(3) Le 7 juillet, Saris reçut à bord de son navire la visite du prince de Goto, qui l'invita à venir commercer dans ses iles.

route le *Daibout*, arriva le 14 dans la capitale, et eut le 17 une audience du prince (1).

Il quitta Yendo le 21 et revint à Sourounga, où il se trouvait le 29. Il attendit quelques jours la lettre de l'empereur pour le roi d'Angleterre, et la reçut le 8 octobre, ainsi que la copie des priviléges (2).

Ces priviléges consacraient une liberté absolue et perpétuelle de commerce dans tous les ports du Japon ; — franchise entière de douane ; — faculté de créer des factoreries ; — licence pour la découverte d'Yesso et des autres terres voisines du Japon.

A Sourounga, Saris rencontra un ambassadeur espagnol appelé Domingo Francisco, qui arrivait de Manille. Cet ambassadeur était venu demander que les Portugais et Espagnols qui se trouveraient au Japon sans l'autorisation du roi d'Espagne lui fussent remis pour être reconduits aux Philippines. Le motif de sa requête était la grande pénurie d'hommes pour défendre les Moluques contre les Hollandais (3). L'Espagnol attendit longtemps la réponse de l'empereur : elle fut négative, l'empereur ayant déclaré que son pays était un pays libre, et que personne ne pouvait être obligé d'en sortir. L'ambassadeur s'éloigna mécontent (4).

Le 9 octobre, Saris partit de Sourounga pour Yendo.

Un mois avant son arrivée dans cette dernière ville, l'empereur avait fait proclamer que les nouveaux convertis devaient tous se rendre à Nangasaki, et qu'il n'existerait plus ni église ni messe dans un rayon de dix lieues de la cour, sous peine de mort.

Saris arriva à Méaco le 16 octobre. Il reçut en présent de l'empereur dix *Béobous* ou grandes peintures, et quitta Méaco

(1) Le prince avait environ quarante-deux ans. — Il avait pour secrétaire Saddadono, père de Consoukedono, secrétaire de l'empereur.

(2) Aux Annexes sont la traduction de la lettre et celle des priviléges. (Nos 24 et 24 *bis*.)

(3) D'après le récit de Richard Cocks, Anglais.

(4) Le navire qui l'avait amené périt le 7 septembre par un typhon en rade de Nangasaki.

le 20 octobre, passa par Fouchimi et Ozacca, et fut de retour le 6 novembre à Firando. Il avait demandé au vieil empereur douze marins japonais pour les conduire en Angleterre, et les avait obtenus.

Le 28 novembre, il assembla le conseil des marchands et leur fit agréer l'établissement d'une factorerie, à l'instar de celles établies à Siam et à Patane. La factorerie fut composée de huit Anglais, de trois interprètes japonais et de deux serviteurs.

Outre les intérêts du commerce, elle fut chargée, jusqu'à la venue des prochains navires, de rechercher et découvrir les côtes de Corée (que l'on croyait alors, et que l'on crut longtemps encore être une île) et les autres parties inconnues du Japon, ainsi que les contrées voisines.

Richard Cocks fut nommé capitaine et chef marchand. W. Adams (entretenu à 100 livres par an aux frais de la Compagnie) lui fut adjoint avec six autres Anglais.

Saris partit de Firando le 6 décembre. Il avait à son bord quinze Japonais (1). Il arriva à Bantam le 3 janvier 1614, en repartit le 13 février, toucha au cap de Bonne-Espérance le 16 mai, et le 27 septembre entra dans Plymouth.

Le Hollandais Specx fut remplacé cette année par Hendrick Brouwer ; mais il devait revenir l'année suivante.

(1) Il emportait aussi une lettre du prince de Firando au roi Jacques, pour lui offrir ses services. Cette lettre est sans intérêt, mais est encore une preuve de la rivalité du Coubosama et des princes au point de vue du commerce.

CHAPITRE XVI

1614 (1).

Persécution générale. Ses causes. — Édit impérial du 27 janvier 1614. — 21 février. Départ des religieux de Méaco, Fouchimi et Ozacca. — Exilés illustres. — Départ des autres religieux de toutes les parties de l'empire. — Leur réunion à Nangasaki. — 20 février. Mort de Monseigneur de Cerqueira. — Difficultés au sujet du gouvernement de l'évêché. — Le P. Valentin Carvalho élu vicaire-général et administrateur. — Épreuves des chrétiens de Méaco. — Constance de Julia Naito et de ses compagnes. — Avril. Exil au Tsougarou d'un certain nombre de confesseurs de Méaco et d'Ozacca, et de Julia Naito et de ses compagnes hors du Japon. — Voyage des exilés au Tsougarou. — Nouvelles épreuves à Méaco et Ozacca. — Persécutions et martyres. — 15 mars, à Foucouoca en Tchicougen, martyre de Thomas Chozaiyemon et de Joachim Chindo. — Le même jour, à Akizzouki, dans la même province, de Mathias Chitchirobioye. — 6 avril, au Boungo, de Benoît. — 13 juillet, en la même province, de Lin, Michel et Maxence. — Épreuves en Arima. — Le prince Michel d'Arima est transféré au Fiounga. — Arima est donné à Safioye. — 5 juin. Martyre, dans le Cheki, d'Adam Aracawa. — 29 mai, à Foucafori, de Louis Mine. — Établissements religieux de Nangasaki. — Processions et pénitences. — 23 juin. Arrivée de Safioye à Nangasaki. — 7 novembre. Départ des missionnaires. — 28 novembre. Mort du P. Critana. — Accueil fait aux exilés à Manille. — 16 octobre. Mort du P. Gaspard Carvalho. — 14 novembre. Mort du P. Diogo de Mesquita. — 1er et 2 novembre. Deux martyrs à Sourounga. — Destruction des églises à Nangasaki et ailleurs. — Safioye persécute en Arima. — 22 et 23 novembre, à Miye, vingt martyrs. — 23 novembre, à Ariye, martyre d'Adrien Fanyemon. — 22 novembre et jours suivants, à Coutchinotsou, vingt-deux martyrs. — 29 et 31 novembre, à Chindgiwa et Obama, deux martyrs. — Efforts des religieux pour assister les chrétiens. — Divers martyrs. — 26 décembre, à Fouchimi, martyre de Jean Fioyemon. — Ambassade de Sotelo. Suite.

Par l'effet des années, Daifousama subissait irrésistiblement l'ascendant des bonzes ; ceux-ci l'emplissaient de terreurs et lui dénonçaient les vengeances des dieux nationaux s'il différait d'anéantir la religion chrétienne. Tout, disaient ces per-

(1) Mattos. Lettera annua del 1614. Roma, 1617. — Relatione dei XLV martiri (attribuée au P. Govea, écrite en italien de la main du P. Spinola : se trouve au Gesù, à Rome). — Morejon. Historica relacion, 1615-1619, c. 1 à 10. — Ureman. Ann. di 1615. — Pinheyro, c. I, 1, 2 et 3. — Orfanel. c. 12 à 28. — Diogo de S. Francisco. — Franco. Imagem (Evora : Notice Cerqueira). — Franciscos descalzos, t. II, l. 3, c. 14. — Sicardo. l. I, c. 7, 10, 11. — Trigault. De Christ. apud Jap. triumphis. — Amati. Voxu, c. 15 à 20. — Valentyn, c. 3. — Harris, t. I.

vers, était à craindre des adorateurs de Jésus-Christ, malfaiteur mis à mort sur une croix infâme, entre deux larrons. Les chrétiens, ajoutaient-ils, ne craignaient ni la mort ni la perte de la fortune, et ils rendaient un culte à des individus justiciés par l'autorité des lois. Récemment on les avait vus adorer Jirobioye, crucifié pour avoir acheté des lingots de mauvais aloi, et dérober du bûcher les ossements de huit autres suppliciés, brûlés vifs par ordre du prince.

Fachchegawa Safioye et Goto Chozabouro, favoris du vieux Coubosama, lui suggéraient d'autres raisons encore. Des étrangers sans autorité dans le pays et dénués de richesses devaient-ils avoir la puissance de renverser les images des dieux et d'abolir la religion nationale, héritage de la vénérable antiquité? Ne voyait-on pas des Japonais convertis aux croyances d'Europe se dévouer aveuglément et sacrifier leurs biens, leur honneur et leur vie même à leurs maîtres étrangers? Et si, dans le Japon, l'on avait vu le grand bonze d'Ozacca prendre les armes avec ses sectaires, vouloir s'ériger en seigneur indépendant, et causer de sérieux embarras à Taicosama et à Nobounanga, son exemple ne pouvait-il pas être bientôt suivi par des étrangers sans traditions héréditaires et sans respect pour les institutions nationales? Enfin, les avantages commerciaux promis par les Portugais et les Espagnols et par les missionnaires eux-mêmes, au nom de leurs souverains, en vue d'obtenir la tolérance religieuse, n'étaient-ils pas inférieurs aux promesses? D'ailleurs les Hollandais et les Anglais offraient dès à présent d'autres et plus grands avantages (1).

De leur côté, les Anglais et les Hollandais, par l'entremise de William Adams, représentaient ces prêtres étrangers, qui venaient des extrémités du monde pour apporter un salut imaginaire à des âmes qui ne le désiraient point et n'en avaient nul souci, comme les avant-coureurs des conquérants de leur nation, lesquels, après avoir baptisé un nombre assez grand d'indigènes, devaient arborer leur propre étendard et se

(1) Voir une lettre de Goto Chozabouro, qui nous a été conservée. Annexe nº 25.

rendre les maîtres de l'empire. Tout récemment encore l'ambassadeur espagnol avait fait sonder minutieusement le littoral (1) ; et c'était là, disait Adams, un préliminaire hostile. Les Espagnols, grâce à ces moyens, avaient envahi et conquis successivement les Philippines, les Moluques et les Indes orientales et occidentales. Les hérétiques anglais et hollandais n'avaient point manqué de dire que les prêtres catholiques avaient été proscrits dans plusieurs États d'Occident, et l'on avait une fois entendu Daifousama s'écrier : « Si les souverains d'Europe ne tolèrent point ces prêtres, je ne leur fais aucune injure en ne les tolérant pas davantage. »

A tous ces conseils perfides, à cette conjuration incessante contre la religion de Jésus-Christ, vint s'ajouter encore, par une permission de la Providence, les actes d'un zèle imprudent de la part des religieux Franciscains établis dans la capitale, à savoir, la trop grande solennité de leurs offices et l'expansion trop publique de leurs œuvres.

Dès le 27 décembre 1613, l'ordre avait été donné de dresser la liste des chrétiens de Méaco; pareil ordre fut adressé aux gouverneurs de Fouchimi, Ozacca et Sacaï. La liste devait comprendre non-seulement les étrangers, mais les indigènes : tous devaient être envoyés en exil.

Le P. de Mattos, recteur de Méaco, sollicita vainement une audience du Coubosama. Safioye, qui feignait d'être favorable aux missionnaires, mais qui était en réalité l'un des instigateurs de la persécution, refusa ses bons offices, alléguant qu'il était trop tard.

Le 27 janvier fut publié dans Méaco l'édit impérial. Il était prescrit à tous les princes d'expédier à Nangasaki tous les religieux de leurs terres, et, après le départ des religieux, de détruire les églises et de faire apostasier les chrétiens.

(1) Un mémoire qui existe aux archives de l'Académie de l'histoire, à Madrid, annexe n° 26, dit que c'est D. Luis de Velazco, vice-roi de la Nouvelle-Espagne, qui avait envoyé d'Acapulco au Japon un navire du roi d'Espagne, commandé par un certain Sébastien, Biscaïen, lequel était accompagné du P. Luis Sotelo. L'on sonda tous les ports du Japon.

Ces dispositions, suggérées par Safioye lui-même, étaient calculées pour anéantir la religion dans ses racines, en privant le pays de tous ses missionnaires, et en exilant, sous peine de la vie, tous les chrétiens qui n'auraient point consenti à apostasier.

L'édit fut publié à son de trompe, et le vice-roi, Itacourandono, si bienveillant naguère, en pressa vivement l'exécution. En même temps l'on continuait à inscrire tous les chrétiens de Méaco. Le P. de Mattos envoyait de maison en maison pour encourager ses fils spirituels ; il fit aussi célébrer les quarante heures; dans les demeures des chrétiens, c'étaient aussi des oraisons et des pénitences continuelles.

Les fidèles furent vivement éprouvés pendant l'inscription. Leurs parents et leurs amis les suppliaient de ne pas causer leur propre ruine et celle de leur famille; leurs voisins, craignant d'éprouver des disgrâces à leur sujet, les conjuraient aussi de ne pas les compromettre et de céder, au moins en apparence. Ceux des chrétiens qui étaient locataires de maisons païennes furent pour la plupart chassés inhumainement et obligés d'aller avec leurs familles errer dans la campagne au milieu des glaces et des neiges, dans le temps le plus rigoureux de l'hiver. Leurs coreligionnaires des villages les abritèrent à leurs propres risques, et les assistèrent de leur pauvreté.

L'inscription dura trente jours. Quatre mille avaient été inscrits; mais le vice-roi, pour ne pas irriter Daifousama, maintint seulement seize cents noms. Il se trouvait en réalité plus de sept mille chrétiens dans Méaco.

Le 11 février, les Pères Jésuites de la capitale reçurent l'ordre de partir dans les sept jours pour Nangasaki, et de là pour leur pays. Des ordres semblables furent envoyés à Fouchimi et Ozacca. Il se trouvait alors à Méaco huit Pères et sept Frères de la Compagnie. Trois de ces religieux demeurèrent cachés, et les autres partirent le 21 février, abandonnant les enfants spirituels qu'au prix de tant de souffrances ils avaient engendrés à Jésus-Christ. On fit passer leur barque, afin de les humilier davantage, sous un pont très-fréquenté, place ordinaire des exécutions de justice. A Fouchimi, les

Franciscains de cette résidence leur furent réunis. Enfin, à Ozacca, l'on emmena encore des membres de la Compagnie et une autre communauté de Franciscains. L'on comptait sept bateaux en tout, à cause des *Dojiques* ou catéchistes et de plusieurs chrétiens d'illustre naissance, colonnes de la religion dans leur contrée, et qui étaient exilés avec leurs familles. Deux bateaux supplémentaires étaient occupés par des soldats.

Avant de quitter Ozacca, le P. de Mattos fit remettre au gouverneur de cette ville une apologie adressée au vice-roi de Méaco pour être présentée à Daifousama.

Les missionnaires arrivèrent à Nangasaki le 11 mars. Les Jésuites furent consignés au Père provincial et aux magistrats, les autres religieux à leurs supérieurs, et de même aux magistrats. De toutes parts il survenait d'autres missionnaires, envoyés par les princes, en conformité de l'ordre impérial. En même temps arrivèrent les illustres exilés dont nous avons parlé. Le principal de ces personnages était Juste Minaminobo, connu précédemment sous le nom d'Oucondono (1).

Figendono, seigneur de trois provinces, avait reçu l'ordre d'envoyer à Nangasaki le P. de Torres ainsi que Juste Minaminobo. Naitò Tocououn était exilé de même, ainsi que ses deux fils. Sous Nobounanga, ce seigneur avait gouverné le Tamba ; depuis quatorze ans il vivait relégué loin de son pays par ordre de Canzouyedono, prince de Fingo.

Minaminobo, sur le point de partir, fit remettre soixante lingots d'or à Tchicougendono, frère cadet et héritier des États de Figendono, en lui faisant dire que c'était le revenu du

(1) Fils de Dario Tacayama : baptisé à l'âge de treize ans, à Tacatsouki, domaine principal de sa famille. Sous Nobounanga, il avait obtenu le rappel des missionnaires, grâce à Vatandono, son oncle, gouverneur de Méaco. Plus tard, dans la guerre civile, il fut assiégé dans Tacatsouki. Sous Taicosama, à l'élévation duquel il avait contribué, il subit de nouvelles épreuves et fut exilé. Il se retira dans l'île d'Amacousa. Puis Taicosama le relégua dans le Canga, où il demeura vingt ans dans une honorable pauvreté. C'était à sa demande que la Compagnie avait fondé la résidence de Canazawa. Enfin, Daifousama l'avait récemment fait appeler à Méaco, et, le trouvant invincible sur le fait de la religion, il l'avait exilé à Nangasaki, d'où Juste se rendit à Manille.

domaine qu'il tenait de lui, et que, n'ayant pas eu l'occasion de le servir dans la guerre, il le priait de reprendre cet or (qui représentait bien trois mille écus d'Europe). Il envoya de plus à Fingendono lui-même une théière du poids de trente lingots d'or. Fingendono refusa la précieuse théière, mais Tchicougendono reçut l'or. En passant à Canazawa, Minaminobo apprit que le prince s'était renfermé dans la citadelle avec l'élite de ses gentilshommes; en effet, ce seigneur n'ignorait pas les relations et l'influence du noble exilé, et il appréhendait une révolte. Minaminobo le fit rassurer. De même, passant dans le voisinage de Sacamoto, château de la province d'Omi, lequel n'était qu'à trois lieues de Méaco, l'on craignit pour la capitale. La renommée de Juste était si grande, que le concours était infini, et que ce voyage pour aller en exil était comme un triomphe.

Les trois Pères des trois résidences du Boungo, les deux qui se trouvaient dans les États de Chimandono, et un grand nombre d'autres arrivèrent successivement. De même les Franciscains, deux Augustins d'Ousouki au Boungo, Barthélemy Gutierrez et Silvestre de Torres, et un Dominicain, leur hôte, furent expédiés de même. A Tamaray, où ils passèrent la nuit, ils confessèrent des chrétiens. L'officier qui les commandait se convertit et reçut le baptême avant d'arriver à Nangasaki. Les Dominicains du Figen les suivirent.

Tous ces missionnaires et les autres exilés étaient rassemblés à Nangasaki comme en une prison. Les navires n'étant pas en état, le départ fut différé jusqu'en octobre, par décision du Coubosama.

Le 20 février, premier dimanche de carême, l'évêque, Mgr Luis de Cerqueira, à qui les épreuves et la dispersion de son troupeau avaient causé une grave maladie qui durait depuis trois mois, y succomba enfin, étant âgé de soixante-deux ans. Il avait passé quarante-huit ans dans la Compagnie de Jésus, et gouverné pendant seize ans l'Église du Japon. Il avait toujours sagement administré et s'était concilié l'affection des autres ordres religieux, malgré qu'il eût été opposé à leur ve-

nue, à cause de la bulle du souverain Pontife (1). Il avait conféré les ordres sacrés à sept Japonais, et les ordres mineurs à trois. Parmi les prêtres, il avait créé quatre curés, et, des cinq paroisses de Nangasaki, il en avait confié trois à des Japonais (2).

Des difficultés s'élevèrent entre les divers ordres au sujet de l'administration de l'évêché. Il n'existait pas de chapitre pour gouverner en la vacance du siége. Le P. Valentin Carvalho, provincial de la Compagnie de Jésus, fut choisi d'un commun accord par les sept prêtres japonais séculiers, pour être vicaire général et administrateur, jusqu'à ce que l'archevêque de Goa eût pourvu canoniquement à l'administration, et ces prêtres constatèrent l'élection par un acte signé de tous (3). Cependant, le 21 octobre, deux religieux Franciscains, un Dominicain et un clerc initié aux ordres mineurs, firent rédiger par un notaire un acte dans lequel ils déclaraient déposer le P. Carvalho des fonctions de vicaire général. Leur but, indépendamment de la compétition entre les autres ordres et la Compagnie de Jésus, était de faire transférer la juridiction primatiale à l'archevêque de Manille. Le P. Carvalho, en vertu des droits de sa charge, édicta des censures contre les

(1) On fit au prélat de magnifiques obsèques, et on l'ensevelit dans l'église de la Compagnie, à Nangasaki, dans le sépulcre des Pères, auprès des huit martyrs brûlés vifs à Arima.

(2) Il avait composé plusieurs ouvrages : 1° la Relation de la mort de six chrétiens japonais en 1604 ; cet ouvrage, écrit en portugais, fut traduit en différentes langues; 2° la Relation de la mort de huit autres martyrs en 1602, écrite en portugais, et traduite en plusieurs langues; 3° une lettre datée du 5 octobre 1613, et qui fait suite à l'Annuelle de 1612; 4° un Manuel de l'administration des sacrements, en japonais; 5° un Manuel des cas de conscience, également en japonais.

[Tous les ans on imprimait le calendrier et on le distribuait aux chrétiens, afin qu'ils connussent les jours de fête et ceux de jeûne. (Mattos, 1614, p. 175.)]

Le prélat avait récemment adressé au Souverain Pontife un mémoire sur les dispositions qu'il entendait prendre dans la réforme de son église. (Franco. Imagem. Evora, p. 477.)

(3) Voir la lettre latine du P. Carvalho au Souverain Pontife, datée du 28 décembre 1614, pour le supplier de pourvoir à l'évêché. (Annexe n° 27.) Le P. Gabriel de Mattos, envoyé à Rome comme procureur, fut le porteur de cette lettre.

religieux et l'excommunication contre le notaire, et fit afficher son décret à la porte de l'église.

Cependant les opposants avaient élu pour vicaire général le Père Dominicain Francisco de Moralez, et celui-ci avait accepté. Mais, après les censures, le vicaire général de S. Dominique, qui se trouvait caché, vint pendant la nuit trouver le P. de Moralez, et lui enjoignit, sous le précepte d'obéissance, de se désister (1). Néanmoins, au milieu même des préparatifs de l'exil, et après le départ du plus grand nombre des missionnaires, les dissentiments continuèrent.

Après l'embarquement des missionnaires, on renversa toutes les églises et on brûla tous les objets de religion. Puis l'on s'attaqua aux chrétiens, dépourvus de leurs pères spirituels. Néanmoins quelques-uns de ceux-ci étaient demeurés cachés.

Un nombre immense de chrétiens s'exila dans les bois ou sur des embarcations. Toutes les routes étaient pleines de fugitifs.

Itacouradono, gouverneur de Méaco, n'osant pas désobéir à l'ordre impérial, chargea Sangamidono de détruire les églises et d'obliger les chrétiens à l'apostasie, en leur laissant seulement le choix de la secte. Il avait secrètement donné l'ordre à son ministre d'employer surtout les menaces et les traitements durs et ignominieux, et, en dernier lieu, d'exiler les réfractaires, mais de n'ôter la vie à personne. Cinq jours seulement après l'enlèvement des missionnaires, Sangamidono fit afficher un édit portant que tout chrétien qui ne renierait pas serait brûlé vif, et que quiconque ne voudrait pas apostasier n'avait qu'à disposer la colonne où il serait attaché pour mourir. Beaucoup de chrétiens s'empressèrent de préparer leur colonne. Cependant le commissaire fit raser la maison et l'église de la Compagnie à Méaco, ainsi que celles des

(1) Tous ces faits se trouvent consignés dans un mémoire (*Apuntamentos*) adressé au Souverain Pontife par des habitants japonais de Nangasaki. Ce mémoire existe dans les archives de l'Académie de l'histoire à Madrid. Il n'a pas assez d'importance pour être annexé.

Franciscains à Fouchimi. Quelques chrétiens défaillirent alors et effacèrent leurs noms de la liste des fidèles, c'est-à-dire du livre de vie. Mais la plupart demeurèrent invincibles et préférèrent l'exil. Ainsi Matthieu Fiozaïmon, serviteur de la Mandocorosama, épouse de Taicosama, partit généreusement pour l'exil avec Marie, sa femme.

Plusieurs dames qui avaient fait vœu de chasteté pratiquaient la vie commune sous la conduite de l'une d'elles, Julia Naitò. Elles s'occupaient d'instruire les personnes de leur sexe chez qui les missionnaires ne pouvaient pénétrer. Ces dames résistèrent victorieusement à d'humiliantes épreuves. On leur annonça qu'elles allaient être promenées nues dans toute la ville. Elles firent alors cacher en des lieux sûrs neuf d'entre elles, les plus jeunes et les plus belles; les neuf autres se mirent en prières et attendirent l'heure du combat. L'on apporta des sacs de paille de riz et on les y enferma; puis on les suspendit deux par deux à des perches, et on les promena de la sorte, au milieu des insultes des uns et des bénédictions des autres. A la fin du jour, les satellites épuisés les déposèrent au milieu d'un champ en dehors de la ville, sur la rive du fleuve, à l'endroit des exécutions. Elles y furent laissées sous bonne garde jusqu'au lendemain soir. Une d'elles, qui avait été délivrée et ramenée chez son père, en revint portant son sac de paille, et se réunit à ses nobles compagnes. Le lieutenant du gouverneur, honteux d'avoir été vaincu par des femmes, voulait les livrer à des gentils pour être l'objet de leurs débauches; mais il leur en fit grâce, et les fit consigner chez des chrétiens comme prisonnières. La persécution fut vive pendant huit à neuf jours; mais Sangamidono fut rappelé et exilé, et le vice-roi commanda de surseoir jusqu'à nouvel ordre.

A Ozacca, le gouverneur Itchinocami faisait inscrire et persécuter les chrétiens, mais sans avoir la faculté de les mettre à mort. Plusieurs de ces chrétiens, en prévision du martyre, distribuaient leurs biens aux pauvres, afin d'être dégagés des intérêts temporels. Il fut ordonné à tous de se rassembler sur une place. Trois cents s'y rendirent; cinquante-huit d'entre eux furent mis en des sacs et promenés ignominieusement; les

autres les accompagnèrent en se proclamant également chrétiens.

Le Frère lai Franciscain Gabriel de la Madeleine, médecin du gouverneur, et qui était demeuré par ce seul motif, se vêtit en Japonais séculier, et alla se placer dans l'un des sacs qui se trouvait vide. On le reconnut et il fut renvoyé ; mais il était inconsolable d'avoir manqué l'occasion d'être maltraité et humilié.

Cinquante païens demandèrent à la même époque la grâce d'être instruits et de recevoir le baptême.

Au commencement d'avril, les généreux confesseurs de Méaco et d'Ozacca reçurent la sentence d'exil. Les hommes étaient envoyés dans le Tsougarou, vers l'extrême Orient. Parmi les exilés d'Ozacca étaient Ghiouzza et ses deux fils. Ghiouzza était le plus noble des officiers de Bigenno Tchounagondono, ancien seigneur de trois provinces. Après la défaite et l'exil de son maître, Ghiouzza s'etait vu choisi par Figendono pour être l'un des commissaires chargés de pacifier le pays.

Julia Naitò et quatorze autres dames devaient être conduites à Nangasaki pour être déportées hors du Japon.

Les confesseurs exilés au Tsougarou étaient au nombre de quarante-sept, pour Méaco, et de vingt-quatre, pour Ozacca. Ils avaient revêtu leurs plus riches habits comme pour une fête. Les officiers chargés de les conduire voulaient les enchaîner et les marquer avec un fer rouge. Le vice-roi ne le permit pas. Tous étaient à cheval ; les enfants étaient placés dans des paniers, quatre ensemble sur le même cheval. Un jeune garçon manquait au départ ; il avait été caché par ses parents gentils. Un jeune homme nommé Pierre Chongoro s'offrit de lui-même, et fut admis à remplacer l'absent. Il monta sur un cheval et partit sans autre préparatif.

Le 1er juin, les saints voyageurs allèrent à Wòtsou, forteresse voisine du lac d'Omi. Deux religieux de la Compagnie voulaient les suivre, mais, étant trop connus, ils envoyèrent un catéchiste en leur place. A Tsourounga, port de la province d'Yetchigen, l'on s'arrêta pour attendre un vent favorable. Tous, sans exception, s'étaient rasé la tête; trois fois

par jour ils faisaient oraison commune pendant une heure. Ils se servaient réciproquement avec une humilité et un ordre merveilleux. A l'arrivée au port de Tsourounga, tous furent enfermés dans une cabane en terre, et ils y passèrent la première nuit couchés sur le sol ; mais ils faisaient paraître un contentement parfait de ce traitement si rigoureux. Le jour suivant, chacun fut pourvu d'une natte grossière ; on donnait deux fois par jour un plat de riz avec un peu de bouillon de pois assez mal apprêté. Les deux officiers qui conduisaient le cortége étaient dans l'admiration de la soumission des prisonniers, de leur joie dans l'épreuve, de la réserve de leur langage.

Un vent favorable s'étant levé, l'on partit de Tsourounga le 21 mai, en prolongeant les côtes d'Yetchigen. La navigation fut heureuse jusqu'au lieu de l'exil, où l'on arriva le 17 juin (1). Le seigneur de la contrée reçut ces bons chrétiens avec sympathie, et voulut subvenir en partie aux frais de leur existence. Cependant, et par ordre souverain, il devait les employer à de rudes travaux d'agriculture. Les exilés y acquiescèrent de grand cœur, et il semblait, dit un de nos auteurs, qu'ils n'étaient point les héritiers de la malédiction : « Vous mangerez votre pain à la sueur de votre front, » mais plutôt les bienheureux disciples de celui qui a dit : « Mon joug est aimable et mon fardeau est léger (2). »

Les dames qui avaient été envoyées à Nangasaki furent accueillies avec une grande charité par les confrères de la Miséricorde.

De nouveaux combats eurent lieu à Méaco, quand on voulut obliger au choix d'une secte les apostats et ceux qui s'étaient trouvés rayés de la liste, à leur insu et par l'artifice de leurs parents infidèles. A cette occasion, plusieurs apostats se relevèrent. Le gouverneur de Méaco supérieur, feignant d'ignorer la volonté du vice-roi, soumit à des traitements cruels plusieurs

(1) Les exilés racontèrent eux-mêmes leur voyage dans une lettre touchante, adressée aux Pères de Méaco. Annexe n° 28.

(2) Ureman, p. 87.

de ses administrés. Il fit saisir une vingtaine d'individus des deux sexes. Les hommes, dépouillés de tout vêtement, furent promenés honteusement dans la ville, et finalement exposés sur une place publique, où ils demeurèrent jusqu'à la fin du jour. Les autres chrétiens, et surtout trois catéchistes restés secrètement dans la capitale, les encourageaient de paroles, et l'on fit faire les prières de quarante heures pour leur persévérance. Le lendemain on les promena encore, et on les attacha aux balustres d'un pont, si étroitement qu'ils étaient presque étranglés : l'on agit de même le troisième jour. On les reconduisit alors à la prison, où on les laissa. Les femmes furent envoyées dans des lieux infâmes. Elles se rasèrent la tête afin de s'enlaidir, et se montrèrent si héroïques de foi et de pudeur qu'elles furent respectées. On finit par les consigner dans la maison d'un chrétien, où elles attendirent dans l'oraison et dans des œuvres saintes le sort qui serait assigné par la divine Providence à leurs maris et à elles-mêmes.

Marco Mangobioye, le plus riche des chrétiens de Fouchimi, et sous le nom duquel douze ans auparavant le terrain de l'église avait été acquis, était allé en 1612, lors du précédent exil des missionnaires, s'établir dans leur résidence. Il était le modèle et l'appui de cette chrétienté, et, comme tel, était désigné le premier pour la persécution, Il fut exilé à Nangasaki avec Marina, sa femme, et avec leur fille.

A Sourounga, le jeudi saint, 27 mars, le juge Coufioye fit publier l'édit impérial. Ce païen était bienveillant de nature, et désapprouvait les mesures de rigueur. Il recommanda d'inscrire le moins de personnes qu'il serait possible ; mais tous les chrétiens se présentèrent à l'envi pour donner leurs noms. Coufioye fit déposer la plupart dans les maisons de leurs parents, et n'envoya dans la prison que cinq d'entre eux d'abord, et plus tard trois autres.

A Sacaï, les chrétiens furent plus éprouvés ; mais l'autorité du vice-roi ne permit de condamner personne à la mort.

Au commencement de mars, le vicaire provincial de S. Dominique avait envoyé à Méaco le R. P. Joseph de S. Hyacinthe, et, dans le voyage, ce Père avait consolé les chrétiens du Bigen.

Le prince d'Aki et de Bingo, Foucouchima Tayoundono, avait toujours été favorable aux missionnaires ; c'était lui naguère qui subvenait aux dépenses de la maison de Firochima. Cent soixante adultes avaient été convertis dans les derniers mois. Le Père de Canazawa avait, cette année même, fait une mission dans le Bingo et le Sanougo. Au mois de février, Tayoundono écrivit d'Yendo que les Pères (1) devaient se rendre à Nangasaki, et s'excusa près du supérieur de ce qu'il accomplissait l'ordre du souverain. Les officiers du prince mirent quelques chrétiens en prison et en exposèrent d'autres dans des sacs de paille. Au bout de peu de jours, le prince fit cesser l'épreuve.

Yetchoundono, prince du Bougem et d'une partie du Boungo, écrivit également d'Yendo à ses gouverneurs, mais dans des termes plus absolus, d'avoir à exécuter les ordres. A Cocoura, la capitale, qui comptait un grand nombre de chrétiens, l'on brûla la chapelle, érigée hors des murs dans le cimetière des Pères. Beaucoup de chrétiens défaillirent, et surtout des femmes, devant la menace de se voir enfermées dans des lieux infâmes. On dissimula vis-à-vis de ceux qui avaient résisté. Diego Cangayama Faitò, le plus ferme appui de cette église, et en même temps le plus renommé capitaine de la province, était alors employé à Yendo, où il était l'un des directeurs des travaux de la forteresse. Le jeune Chôgoun n'essaya même pas de l'ébranler. Agathe, femme de Diogo, lui écrivait pour l'encourager. Leur gendre, Ongazawara Yosambouro, fut combattu par les gouverneurs et résista courageusement. Yetchoundono commanda de lui faire grâce en raison de sa famille. Quelques pauvres laboureurs, qui demeuraient à l'extérieur de la ville, furent exilés du pays.

L'année précédente, alors que les missionnaires avaient été bannis du Tchicougen et que les églises avaient été détruites, les chrétiens avaient été laissés libres de conserver leur foi ; mais, cette année, à peine l'ordre impérial était-il publié, que le prince ordonna de sévir. Le 12 mars, on convoqua les chefs

(1) C'étaient les PP. Séb. Vieyra et Ant. Ichida, ce dernier Japonais.

de famille qui habitaient la partie de la capitale appelée Foucouòca, et on les réunit dans une bonzerie (1). On leur présenta un registre pour y signer leurs noms. Quelques-uns cédèrent, mais il y en eut deux qui résistèrent avec énergie : c'étaient Thomas Watanabe Chozayemon et Joachim Chinde, ce dernier médecin des pauvres, et qui faisait l'office de catéchiste des Pères. Joachim était, de plus, le premier préfet de la congrégation de S. Ignace, érigée en l'honneur de la Sainte Vierge. Ces deux confesseurs furent alors liés et jetés en prison. Les autres chrétiens furent renvoyés sans examen, et l'on publia qu'ils avaient renié. Le lendemain, qui était un vendredi de Carême, on conduisit Thomas et Joachim à un bois de pins situé hors de la ville, et on les suspendit par les pieds à un arbre, l'un au-dessus de l'autre. Dans cette situation, suspendus au-dessus de la terre, ou plutôt élevés vers le ciel, ils s'exhortaient mutuellement à la patience. Ils demeurèrent ainsi trois jours et deux nuits. Détachés, ils reçurent la sentence qui les condamnait à avoir la tête tranchée. Ils furent conduits immédiatement au lieu du supplice et décapités. Joachim avait environ cinquante ans. Leurs têtes furent exposées et les corps furent enterrés sur le lieu même. Mais, peu de jours après, les têtes furent recueillies par les chrétiens et envoyées à Nangasaki, et les corps furent ensevelis honorablement, en attendant une occasion favorable de les transférer (2).

Le même jour, à Akizzouki, dans la même province, Mathias Chitchirobioye donna sa vie pour la foi. Il était l'un des plus anciens chrétiens convertis à l'époque où Michel Soyemone, oncle de Tchicougendono, avait appelé les Pères de la Compagnie, et où, dans l'espace de deux ans, il y avait eu cinq à six mille baptêmes (3). Mathias s'instruisit alors à fond

(1) Appelé *Tchiforatchii*. — On ne convoqua pas alors les femmes, les enfants et les serviteurs, ni les chrétiens de la ville contiguë, appelée Facata.

(2) Le P. de Rueda, Dominicain, avait confessé les deux martyrs quinze jours auparavant.

(3) Michel avait fait construire une belle église, et tenu sur les fonts de baptême les principaux d'entre les néophytes.

des choses de la religion, et s'approcha souvent des divins sacrements. Sa ferveur était si vive qu'il en faisait ressentir la puissante influence à beaucoup de ses compatriotes, et qu'il en convertit un grand nombre. Lors de l'examen juridique, soixante-dix des principaux chrétiens souscrivirent une déclaration écrite qu'ils n'abandonneraient jamais leur religion. Le gouverneur, ému de cette fermeté, transmit le document à son maître, et, dans le même temps, envoya dix soldats chez Mathias, connu pour être le plus zélé de tous. Ces satellites arrachèrent à Mathias le chapelet pendu à son cou et mirent en pièces les images des saints exposées dans sa maison. Mathias en versa des larmes ; mais, s'étant remis, il dit à ces larrons et profanateurs : « L'intégrité de la foi chrétienne ne consiste pas dans les images et dans les chapelets, mais dans la constance et la pureté de l'intention, priviléges dont aucun de vous ne saurait me priver. »

Le prince, à la réception du message, envoya trois cents soldats afin de réduire les désobéissants ; mais l'appréhension de faire un carnage universel arrêta les gouverneurs. Mathias seul fut immolé. Vingt soldats allèrent le prendre à sa demeure et le conduisirent aux gouverneurs, qui le condamnèrent à être décapité. Sur l'heure même il fut conduit au lieu de la justice et mis à mort (1). Ses reliques furent transportées à Nangasaki, dans la maison de Tous-les-Saints.

Au Tchicoungo, il y eut des persécutions, mais aucun des confesseurs ne fut martyrisé.

Le Père provincial de la Compagnie avait envoyé un Père assisté d'un catéchiste, pour encourager les chrétiens du Tchicougen et du Tchicoungo. Il y eut quarante baptêmes d'infidèles.

Le Boungo, qui possédait trois résidences de la Compagnie, Tacata, où était le supérieur, Notsou et Chinga, fut grandement éprouvé. Tacata et Notsou dépendaient d'un même seigneur, et Chinga d'un autre. Ces deux personnages étaient

(1) Le bourreau déclara que la tête séparée du corps avait dit trois fois : « Jésus, Marie ! »

païens. Après le départ des missionnaires, la persécution commença. Les premiers examinés furent deux maris avec leurs femmes et trois enfants; Benoît, sa femme Agathe, et leurs deux fils, Jean et Melchior; on n'a pas conservé le nom des trois autres. On les dépouilla tous, et, dans leur nudité, on les promena par la ville. Benoît, durant tout le chemin, s'infligeait la discipline. Puis on les enferma dans des sacs et on les entassa les uns sur les autres dans une enceinte palissadée, le long du chemin public. Ils demeurèrent ainsi pendant un jour et une nuit. Benoît, reporté mourant dans sa maison, expira au bout de deux jours, le 6 avril (1). Les six autres confesseurs furent envoyés en exil à Nangasaki, car on n'était pas libre de mettre les chrétiens à mort.

Dans le même temps, trois autres chrétiens du bourg de Kibara, au district de Nagouni, Clément et ses fils, Michel Choubioye et Henri Tarozayemon, avaient été cités devant le juge et d'abord renvoyés libres. Plus tard, le prince ayant expédié des ordres plus sévères, on les rappela. Clément faiblit et signa, non-seulement pour lui-même, mais, à l'insu de ses fils, au nom de ces derniers. Ceux-ci, l'ayant appris, coururent protester. Le juge les retint et envoya saisir le père, qu'il croyait d'accord avec eux, et qui se releva dans cette occasion. On fit en même temps prisonniers Mancie, femme de Clément, Maxence, femme de Michel, et ses enfants, dont l'aîné, Pierre, avait quatorze ans à peine. On mit dans des sacs Lin, Maxence et le jeune Pierre. Lin, qui parlait avec éloquence sur les choses divines, fut étroitement bâillonné. Un des officiers, s'étant approché de Maxence, lui dit : « Vous êtes folle d'endurer ces épreuves, et aussi celles qui vous sont réservées, et qui ne finiront qu'à votre mort, pour une religion toute imaginaire. Qui vous garantit, si vous vivez selon cette loi, que vous serez sauvée ? Quelqu'un aurait-il vu les choses de l'autre vie? » Maxence lui dit alors : « Les choses de l'autre vie ne se

(1) Il était naturel de Tsounocouni et âgé de quarante-sept ans. Il exerçait la profession de charpentier. Son corps fut brûlé et ses cendres furent jetées à la rivière. On put seulement recueillir quelques ossements à demi calcinés, que l'on fit revenir à la maison de Tous-les-Saints.

voient pas avec les yeux du corps, mais avec ceux de l'âme, éclairés par la foi, tandis que vous, qui n'avez pas la foi, vous vivez dans les ténèbres, et c'est de là que vient votre présent langage. »

Sept jours après leur capture, le 13 juillet, on condamna les deux frères Lin et Michel à être brûlés vifs. Maxence fut conduite avec eux au lieu des exécutions, afin que le spectacle abattît sa résistance. Les condamnés, en passant à la place où le corps de Benoît avait été brûlé récemment, s'inclinèrent avec respect. Maxence, étant de noble origine et accoutumée à une vie délicate, et qui venait d'être pendant quatre jours liée dans un sac et délaissée sur le sol, eut néanmoins le courage de parcourir à pieds nus, avec son mari et son beau-frère, la distance d'une lieue et demie. Elle refusa des sandales, et dit que ce n'était pas le jour de marcher avec des chaussures. Le lieu de l'exécution était un champ contigu au village de Kibara. L'on attacha les deux hommes aux colonnes et l'on mit le feu à de grands amas de paille. Les deux confesseurs récitèrent le *Credo*, et bientôt leurs âmes, purifiées par les ardeurs du divin amour, non moins que par l'élément du feu, allèrent jouir de Dieu. Maxence, combattue par les ministres de la justice, ne désirait rien autre que de courir au bûcher et d'expirer au milieu des flammes. Un des bourreaux la menaçant de lui trancher la tête, elle ramena vivement en avant ses cheveux qui flottaient sur ses épaules, et présenta son col à l'épée. L'exécuteur, sur le moment même, la frappa mortellement. Son corps fut jeté sur le bûcher et réduit en cendres, avec ceux des deux autres martyrs. Les débris furent jetés au fleuve (1). Michel et Maxence avaient tous deux trente-neuf ans, et Léon avait vingt-cinq ans et était nouvellement marié. On laissa en paix le reste de la famille.

(1) Le lendemain, un chrétien recueillit quelques parties d'ossements. — Des prodiges divins suivirent ces martyres. Une lumière surnaturelle brilla pendant une année au-dessus de la place de l'exécution ; elle se divisait en trois flammes : l'une demeurant au lieu même, l'autre allant planer au-dessus de la prison, et la troisième sur la rivière ; puis toutes trois se réunissaient.

Dès avant l'édit impérial, D. Michel d'Arima, voyant que le supplice des huit martyrs de l'année précédente, loin d'effrayer les chrétiens, les avait rendus plus zélés et plus intrépides, et craignant que leur persévérance ne devînt pour lui-même une cause de disgrâce, redoubla de rigueur. Exécutant à la lettre l'édit impérial, il rasa toutes les églises. A l'égard des chrétiens, il se persuadait que le moyen le plus sûr de les vaincre était de faire promener nues à travers les rues les femmes et les filles des récalcitrants. Ce misérable prince, en perdant la foi, avait aussi perdu tout sentiment de pudeur. Des jeunes gens chrétiens, indignés de ses menaces, conçurent la pensée étrange et évidemment coupable de rassembler toutes les femmes en une seule maison et d'y mettre le feu. Mais bientôt, comprenant leur erreur, ils résolurent de défendre les armes à la main l'honneur de leurs mères et de leurs sœurs. En même temps, douze de ces chrétiens allèrent vers le prince et le supplièrent de leur infliger tous les supplices, à l'exception de ceux que la pudeur réprouve (1). Michel se contenta pour l'heure de confisquer les revenus de cinquante officiers demeurés à son service.

Safioye, qui convoitait Arima et voulait réunir cette principauté à son gouvernement de Nangasaki, conseillait à D. Michel d'en demander l'échange contre d'autres terres situées dans le Fiounga. La combinaison devait se réaliser bientôt.

Alors ce gouverneur, qui revenait de la cour, était attendu à Arima. Il était le supérieur de D. Michel en sa qualité de lieutenant de Daifousama. Les chrétiens s'attendirent à de nouveaux malheurs. Ils renouvelèrent leurs serments de persévérance, et multiplièrent les oraisons, les jeûnes et les disciplines. Un prêtre leur fut envoyé par le Père provincial, et entendit huit cents confessions. Les enfants n'avaient pas moins d'ardeur que les

(1) Cette pensée que leurs femmes et leurs filles pourraient être promenées à la honte leur causait en effet une douleur si vive qu'ils en étaient comme affolés. Mais quand leurs Pères spirituels leur eurent fait envisager que plusieurs saints martyrs avaient subi cette ignominie, et que Notre-Seigneur lui-même avait été exposé nu sur la croix, ils se résignèrent généreusement. (Mattos, p. 195.)

parents ; un grand nombre s'étaient formés en association sous le vocable de S. Joseph, et ils s'obligèrent par serment à conserver la foi, lors même qu'on leur arracherait les dents et les ongles, qu'on leur infligerait tels tourments que ce fût, ou qu'on les jeterait vivants au milieu des flammes : tel était le zèle héroïque de ces tendres créatures !

Safioye fit appeler en sa présence et en celle d'Arimandono les douze préfets des associations ou confréries, et les menaça de toutes ses rigueurs. Le plus âgé de tous, Dominique Cheyemone, répondit au nom de ses collègues. Safioye cita de même les principaux chrétiens de Coutchinotsou, qu'il trouva non moins fermes. Tous les fidèles se préparèrent à la mort. L'un d'eux, voulant s'essayer à supporter les ardeurs du feu, se tint contre un brasier pendant si longtemps qu'il était à demi mort lorsqu'on le fit s'éloigner. Désolé de ce qu'il appelait sa faiblesse, il alla s'en accuser au Père, qui le consola par ce raisonnement : « Que les forces humaines ne sont point suffisantes en de telles épreuves, mais que Dieu dispense des forces tout autres et vraiment surnaturelles, lesquelles rendent faciles les choses les plus difficiles, pourvu que l'on se trouve saintement préparé. »

Lors de l'exil des missionnaires, ces chrétiens conservèrent cachés deux Pères et un Frère.

Safioye sollicita vivement par lettres la concession d'Arima, et bientôt l'ordre fut expédié à D. Michel de passer sans retard au Fiounga. Il s'y rendit dans le courant d'août. Ses ancêtres avaient occupé la principauté d'Arima depuis vingt-six générations, sans qu'aucune révolution les eût ébranlés. La colère divine déposséda D. Michel par un dessein tout miséricordieux, et afin de ramener cet enfant prodigue à la maison du père de famille.

Les îles de Chiki, de Conzoura et les autres qui en dépendaient faisaient partie du domaine de Chimandono, ancien gouverneur de Nangasaki. La forteresse principale et la résidence de ce seigneur était Caratsou, en Figen. A peine le P. Garcia Garces eut-il quitté Chiki, que le gouverneur Chiroyemon fit raser l'église. Il existait dans le village de Fou-

courò un bon chrétien nommé Adam Aracawa (1), ancien *Cambò* de l'église, et chargé par le missionnaire du soin d'assister les chrétiens, de baptiser les nouveau-nés, de visiter les malades et d'ensevelir les morts. Il fut vivement persécuté par Chiroyemon, bienveillant jadis et sympathique à la religion, mais alors empressé servilement d'obéir au Coubosama. Adam fut promené nu, et ensuite lié et suspendu entre deux poteaux. Il endura ce dernier tourment pendant toutes les journées, depuis le vendredi avant les Rameaux (20 mars) jusqu'au samedi saint; la nuit, on le déposait dans une maison, de crainte que le froid ne le fît périr; car on évitait, ainsi qu'il a été dit, de faire des martyrs que les chrétiens auraient vénérés, ces honneurs excitant au plus haut degré l'indignation des païens. La femme d'Adam, nommée Marie, Chinoise d'un certain âge, fut conduite en un lieu infâme, et, saisie d'horreur, promit d'apostasier. Adam la fit repentir. On finit par déposer Adam comme prisonnier dans la maison d'un chrétien; il y demeura soixante jours, jusqu'à son sacrifice. Il consacra tout cet intervalle à de saints exercices, tels qu'il convenait à un futur martyr. Il donnait à l'oraison les heures qu'il n'employait pas à instruire et exhorter ses frères. Il lisait avec prédilection le livre du *Mépris du monde* (2). Le gouverneur le fit menacer de lui faire couper les doigts des mains et des pieds, non pas tous ensemble, mais un à un, et à mesure que chaque blessure aurait été guérie, de façon à renouveler la douleur et accroître infiniment la peine. Adam protesta qu'il était disposé à tout souffrir, et qu'il espérait que Dieu lui donnerait la faculté de le faire pour son amour et en expiation de ses propres fautes. Après cette réponse, Adam se sentit comme transformé et devenu plus parfait, et fut consolé par des joies vraiment célestes. Il eut une vision de la très-sainte Vierge qui portait une croix entre ses mains, ce qui lui parut un présage de martyre. En effet, les conseillers de Chimandono,

(1) Ainsi nommé du château d'Aracawa, à trois lieues d'Arima.

(2) *Disprezzo del mondo*, du P. Stella, imprimé au Japon, en latin et en japonais, l'an 1596, et réimprimé l'an 1614.

malgré la défense faite par ce seigneur de condamner personne à mort, invitèrent le gouverneur de Chiki à se débarrasser d'un rebelle incorrigible. Adam fut enfermé dans la citadelle, pour être de là conduit au supplice (1). Le lendemain, 5 juin, au premier chant du coq, Adam fut dirigé vers la place de l'exécution. La nuit était sombre et le chemin difficile; mais le saint vieillard bondissait comme un cerf, et ne broncha pas une seule fois. Arrivé sur le lieu même, il se mit à genoux et fit oraison pendant quelque temps. Bientôt le bourreau le frappa de son épée et le blessa d'abord à l'épaule. Deux autres coups furent nécessaires pour détacher la tête (2). Les reliques d'Adam furent mises dans un filet, liées à de grosses pierres et jetées à la mer. Les chrétiens purent seulement recueillir la terre imprégnée de sang. Adam avait soixante ans.

Un nommé Soter fut également persécuté, puis exilé à Coutchinotsou; il devait un jour être martyr (3).

Dès que les religieux de la Compagnie eurent été chassés de Conzoura, les chrétiens y furent persécutés. Mais les officiers, qui les trouvèrent fermes dans la foi, feignirent d'en avoir triomphé et les laissèrent en paix. Les chrétiens d'Oyano montrèrent la même énergie.

Dans le territoire voisin de Nangasaki, le prince d'Isafay voulait conserver les cinq églises existant sur son domaine; mais, par faiblesse, il les fit détruire. Néanmoins il en fit réserver tous les matériaux pour un temps plus favorable. Il laissa intactes les demeures des missionnaires, lesquelles étaient gar-

(1) Il n'était pas d'usage que l'on sortit d'une maison particulière pour aller à la mort. (Mattos, p. 149.)

(2) Les païens qui avaient été présents affirmèrent que cette tête, séparée du tronc, prononça par deux fois le nom de Jésus.

(3) Jacques Cheyemon, qui avait renié la foi, se rendit à Nangasaki, et demanda à se confesser. Le religieux à qui il s'adressa lui imposa d'aller d'abord à Chiki et de se rétracter devant le gouverneur. Il obéit ponctuellement; et, désireux de prouver sa conversion, il prit des charbons ardents et se traçant une croix dans la main, il dit qu'il le faisait pour témoigner sa foi. Consigné en garde aux habitants de sa rue, il demanda trois jours de liberté, alla se confesser, et revint pour attendre les dispositions de la Providence.

dées par deux catéchistes; de temps en temps un Père venait de Nangasaki pour visiter les chrétiens. Le seigneur d'Isafay fit aussi proclamer l'ordre de renoncer au christianisme; mais, dans le même temps, il avertit son gouverneur que la publication n'était que pour la forme, et que les chrétiens étaient libres de conserver leur religion, à la condition de ne faire aucun éclat, de manière à ne pas le compromettre lui-même.

Les deux Pères qui étaient restés à Fondoyama faisaient des excursions sur les terres d'Omourandono, de Nabechima, seigneur de la plus grande partie du Figen, et de Chimandono, seigneur de Chiki et Amacousa. Plus tard, Nabechima fit raser l'église de Fondoyama et exila les Pères. L'un de ceux-ci demeura caché. Il y eut sur ce territoire cinquante nouveaux baptêmes.

Ouracami, situé à 3 milles plus loin, avait conservé un Père. Il s'y fit aussi cinquante baptêmes.

Cependant Chitchiyemon, l'un des quatre gouverneurs pour Nabechima, fit un martyr à Foucafori. Lorsque Safioye était devenu gouverneur de Nangasaki, il avait choisi cette place, quoiqu'elle fût éloignée de trois lieues par mer, pour être comme la paroisse de ses superstitions idolâtriques, et il y avait érigé un temple au démon. La chrétienté de ce bourg, vivant désormais en présence du mauvais esprit, était vouée pour ainsi dire à la persécution. Le gouverneur s'adressa premièrement à deux Frères, Cosme et Louis Mine. Laissés libres d'abord, ils en profitèrent pour aller se confesser à Nangasaki et revinrent attendre leur sort. Le jour de la fête du Très-Saint Sacrement, le gouverneur invita Louis à une chasse. Après qu'on eut fait une lieue en barque, Chitchiyemon ordonna de lui trancher la tête, et cet ordre fut exécuté dans le moment même (1). La tête et le corps réunis furent attachés à une grosse pierre et précipités à la mer. Au bout de cinq jours, une lumière surnaturelle révéla la place aux chrétiens.

(1) Bien souvent nos auteurs rapportent à l'occasion de ces martyres que la tête séparée du corps a prononcé les noms de Jésus et de Marie. Nous ferons observer que ces divins prodiges ont toujours été plus fréquents dans les pays d'infidélité, et surtout aux époques de persécution.

ceux-ci recueillirent les précieuses reliques et les envoyèrent au Père recteur du collége, qui les fit ensevelir dans l'église de la Miséricorde. Cosme fut exilé.

Les Pères firent une mission aux îles de Goto, et, dans un séjour de cinq mois, baptisèrent soixante adultes.

Le séminaire de la Compagnie avait été transféré depuis deux ans dans la maison de Tous-les-Saints, auprès de Nangasaki. Le Père provincial, peu de temps après la publication du décret, dispersa les élèves chez les principaux habitants de la cité. Mais bientôt, en raison du délai qui devait s'écouler jusqu'au départ, il réunit quelques-uns de ces jeunes gens dans le collége qui existait encore à Nangasaki. En même temps que les élèves, les Pères et les Frères étaient sortis du séminaire et étaient venus au collége. A cette époque cessa d'exister la maison rectorale d'Arima, composée de deux Pères et deux Frères.

Tous les habitants d'Arima étaient chrétiens ; mais le trafic du navire annuel y attirait des païens. Dans l'année, il se convertit soixante-dix-sept des derniers.

L'église de Tous-les-Saints attirait toujours un concours infini, parce que, depuis dix ou douze ans, elle était devenue le reliquaire des martyrs, dont on envoyait les ossements de toutes les parties du Japon.

A l'hôpital de Saint-Jacques résidaient deux ou trois prêtres et un Frère. On y baptisa plus de deux cents adultes. Cet établissement, dénué de revenus, était alimenté par la charité des fidèles.

La maison de la Miséricorde était habitée par deux prêtres et un Frère. Les Pères, en surcroît de leur ministère paroissial, avaient l'assistance des condamnés à mort.

Les Pères du Collége baptisèrent quatre cents adultes. La confrérie du Saint-Sacrement y coopéra grandement.

Le Père Provincial avait envoyé le P. Diogo de Mesquita vers Safioye, pour prier ce seigneur de faire connaître au souverain toute la vérité. Mais Safioye, principal auteur du mal,

renvoya le Père à Nangasaki, sans avoir voulu transmettre sa défense (1).

La ville même de Nangasaki se trouvait dans l'épreuve. Le commerce portugais avait procuré certaines franchises ; mais l'exil imminent de tous les missionnaires, à l'exception d'un petit nombre conservés par grâce, et la surveillance de plus en plus rigoureuse de la part des gouverneurs, causaient de terribles angoisses. L'on vit alors un spectacle extraordinaire, et qui dura d'avril à octobre. Les différents ordres rivalisèrent d'ardeur pour organiser des processions solennelles et faire accomplir d'austères pénitences. Ce fut comme un carême prolongé pendant un intervalle de six mois. Dès l'approche de Pâques, les religieux de ces ordres s'étaient rassemblés en conseil, et avaient décidé d'un commun accord que la semaine sainte serait célébrée sans appareil, quoique la Nativité du Seigneur l'eût été très-solennellement. L'on espérait encore un adoucissement à l'édit.

Il n'y eut plus d'exercices spirituels accomplis en public. L'on détruisit même quelques églises sans attendre des ordres, afin d'éviter les profanations, et pour pouvoir conserver les matériaux. Les églises des Dominicains et des Franciscains étaient seules demeurées ouvertes ; mais les chrétiens n'osaient guère y pénétrer. Les sbires des gouverneurs arrachaient les manteaux à ceux qui se présentaient aux portes, et dispersaient violemment ces pauvres fidèles. Cependant on avait continué la pratique des disciplines : une nuit c'étaient les hommes, et l'autre les femmes. Les jeux mêmes des enfants se convertissaient en pénitences.

Les chrétiens eurent un moment la pensée d'offrir une somme considérable à Daifousama, pour obtenir la liberté religieuse ; mais cet avis ne fut point adopté, afin de ne point rendre l'Église tributaire, et de peur que la coutume ne s'établît pour toujours.

Après le temps de Pâques, Safioye écrivit pour confirmer les

(1) Fachegawa Safioye se trouvait tout-puissant auprès du Chôgoun, étant le frère d'une de ses femmes favorites.

ordres d'exil, d'après la volonté du souverain. Les chrétiens, prévoyant des malheurs extrêmes, se tournèrent vers Dieu seul, afin d'implorer sa miséricorde.

Dirigés par les religieux des trois ordres franciscain, dominicain et augustin, ils s'unirent en confréries afin de se fortifier dans la foi (1). Les Pères de la Compagnie ne permirent pas immédiatement de suivre ces exemples, de crainte qu'on n'y vît une association de rebelles. L'un des plus zélés parmi les chrétiens était André Tocouan, fils du gouverneur principal de la ville; le gouverneur lui-même, si tiède auparavant, se montra plein de zèle, et mérita de donner plus tard sa vie pour la foi.

A cette époque les processions commencèrent; elles eurent lieu successivement. Les Franciscains firent la leur les premiers, à la fin d'avril. Le P. Diego de Chichan, commissaire et supérieur, après un discours très-édifiant, lava les pieds à douze pauvres lépreux, et, après avoir baisé les pieds de ces infortunés, se dépouilla de sa robe, et, vêtu seulement d'un sac ou espèce de cilice, et la hart au col, la tête parsemée de cendres, se chargea d'une croix très-pesante, et ordonna à un jeune enfant de le tirer par la corde. Les autres Franciscains le suivaient, et tous se disciplinaient au sang. Des religieux des autres ordres et le gouverneur lui-même, Antonio Toan, avec sa femme et ses fils, suivaient le cortége.

Les autres ordres firent aussi leurs processions, ainsi que les curés des paroisses. Les fidèles eux-mêmes, seuls et sans les missionnaires, en célébrèrent aussi, de telle sorte qu'à partir du jeudi saint et jusqu'à la fin du mois de mai, il y en eut tous les jours, accompagnées de disciplines de sang. Tous les chrétiens s'exténuaient de pénitences, et l'on fut obligé de les modérer.

La procession des Dominicains eut lieu le 9 mai, lundi de la Pentecôte. Deux mille femmes vêtues de blanc et voilées de noir, le front ceint de couronnes d'épines et portant dans leurs

(1) Le P. Alonzo de Zumarraga prononça dans cette occasion d'admirables discours.

mains des crucifix ou de saintes images, ouvraient la marche. Puis suivaient huit mille hommes se disciplinant, marchant trois par trois; celui qui occupait le milieu tenait un cierge allumé. A la fin du cortége était un grand crucifix couvert d'un voile noir.

Le lendemain, ce furent les Augustins, et, le jour du *Corpus Christi*, la Compagnie de Jésus.

Les paroissiens de l'église de Tous-les-Saints, au nombre de sept cents, parcoururent la ville entière et visitèrent toutes les églises. Plusieurs s'étaient mis dans des sacs de paille et les avaient liés autour de leur corps, afin de représenter les confesseurs soumis à ce genre d'épreuve. D'autres portaient des croix énormes sur les épaules; d'autres, réunis par huit ou dix, avaient le col serré entre deux planches; quelques-uns, nus de la ceinture en haut, étaient enveloppés d'épines et portaient sur ces épines des nattes de roseaux, afin de faire pénétrer les aiguillons dans la chair; d'autres enfin, attachés à des croix, étaient rudement flagellés par leurs frères. Cette procession, figure et exemplaire du martyre, causa dans la ville un effet prodigieux. En certains jours, on vit plusieurs processions à la fois; trois ou quatre se rencontraient dans la même église.

Des personnes du plus haut rang prenaient part à ces pénitences; ainsi l'on vit Lucie, fille de D. Francisco, ancien prince de Boungo, et plusieurs dames de sa parenté, qui étaient exilées à Nangasaki, se flageller jusqu'au sang devant tout le peuple.

Le Saint Sacrement était souvent exposé en forme de quarante heures chez les Dominicains et chez les Pères de la Compagnie.

Les missionnaires purent faire quelques visites dans le Tchicoungo, le Tchicougen et le Bougen, dans le Goto, à Firochima, dans les îles de Chiki et d'Amacousa, et sur les terres de Figen et d'Omoura.

Le 23 juin, Safioye descendit de la cour plein de menaces et de haine, d'après les avis qu'il avait reçus d'une sédition

prochaine. Cependant il put constater à l'heure même que ces bruits n'étaient point fondés. Temangoutchi Souroungadono Mamiye, homme d'âge et d'expérience, et l'un des gouverneurs de Fouchimi, lequel avait été chargé par Daifousama de vérifier l'état de Nangasaki, survint dans le mois d'août, et put se convaincre lui-même de la disposition pacifique des habitants. Néanmoins Safioye, enivré d'orgueil, et de qui les plans ambitieux voulaient être réalisés, avait juré de sévir. Les supérieurs des différents ordres lui ayant rendu visite, il leur fit assez bon accueil; mais, le jour même, il leur envoya notifier itérativement l'ordre de s'embarquer dans l'automne, pour Macao et Manille, avec tous leurs confrères.

Le navire portugais était arrivé en juin. Daifousama, sur cette nouvelle, s'enquit à plusieurs reprises si, après l'expulsion des religieux, le commerce continuerait avec Macao. Toutefois le capitaine, dissuadé d'aller en personne à Sourounga, fit partir pour cette ville l'écrivain du navire, désigné par les Macaïstes immédiatement après lui-même, et six autres Portugais. Ces envoyés portaient des présents de grande valeur. L'écrivain obtint une audience et essaya de fléchir le vieux souverain. Mais Daifousama fut inébranlable, et, après avoir répété les accusations anciennes contre la religion, il ajouta que, si cette loi s'étendait, bientôt les sujets de son empire seraient en révolte ouverte, et que, pour étouffer le mal dans sa racine, il ne voulait pas qu'un seul Père demeurât sur ses domaines.

Les nouvelles défavorables de l'ambassade parvinrent à Nangasaki dans le commencement d'octobre. Or le décret exprimait la fin de l'automne, laquelle tombait cette année à la nouvelle lune d'octobre.

Safioye n'avait pas cessé d'insister lui-même vis-à-vis des missionnaires, et leur avait envoyé de nouveaux messagers le 15 août et le 13 septembre. Vers la fin de septembre arriva de la cour le fils de Souroungadono (1), pour presser le départ.

Ce fut alors, de la part des habitants, un concours immense

(1) Ce doit être Gonzayemon, troisième gouverneur (dit S. Francisco).

pour se confesser une dernière fois, et recevoir, comme dernier adieu, le divin sacrement de l'Eucharistie (1).

Les navires, au nombre de trois, qui devaient emmener les exilés, étaient petits et en mauvais état. Celui d'Esteban de Acosta devait conduire à Manille les religieux Franciscains, Dominicains et Augustins, avec vingt-trois membres de la Compagnie de Jésus, quelques catéchistes et les exilés japonais, c'est-à-dire Juste Oucondono, Naito Tocouan, quelques autres exilés de Méaco et d'Ozacca, et les dames. Sur la représentation que le bâtiment était bien petit pour admettre les dames, il fut répondu brutalement qu'il fallait les attacher en dehors aux parois du navire. Les deux autres bâtiments devaient transporter à Macao treize religieux de la Compagnie, avec les catéchistes, les élèves et le reste des Japonais exilés.

Safioye fit signifier aux administrateurs de la ville, pour eux-mêmes et pour les habitants des quartiers, de n'avoir à recéler personne, sous peine de la vie pour eux, leurs femmes et leurs enfants, et de la confiscation de tous leurs biens. Lui-même prit possession des jardins des Jésuites, situés hors la ville, et qu'il convoitait depuis longtemps. Le 11 octobre, il envoya un message aux ordres religieux et aux prêtres séculiers, pour qu'ils eussent à s'embarquer au plus tard le jeudi suivant, seizième jour du mois et quatorzième de la lune, afin d'attendre dans le port le moment de mettre à la voile.

Le 14 octobre, les Dominicains déplantèrent la croix du cloître et celle du cimetière, les mirent en morceaux et les brûlèrent, ainsi que d'autres objets ayant servi au culte. Il en fut de même dans toutes les églises. Chacun s'empressait d'aller au cimetière pour recueillir les ossements de ses parents et de ses amis les plus chers. Les Pères de la Compagnie avaient déterré et mis en lieu sûr les nombreuses reliques de leur église

(1) Des chrétiens vinrent alors des parties les plus éloignées pour profiter de ces consolations suprêmes. Un vieillard de plus de soixante ans vint de quatre cents lieues avec son fils pour se confesser, résolus, s'ils ne trouvaient pas le Père, de vénérer du moins la place où il aurait posé le pied pour la dernière fois.

de Tous-les-Saints et de leur autre église, ainsi que les corps de l'Évêque et des Pères défunts.

Le 15, les Dominicains consommèrent le Très-Saint Sacrement, éteignirent la lampe du sanctuaire et enlevèrent le voile de la custode; ils dépouillèrent ensuite les autels. Tout le peuple fidèle était dans la douleur; c'était comme une scène du dernier jugement. Les Pères de la Compagnie suivirent l'exemple des Dominicains. Dans les églises de ces deux seuls ordres existait la réserve du Saint Sacrement.

Le 25, Safioye donna l'ordre absolu de partir le lundi suivant. Si les navires n'étaient pas entièrement parés, les exilés devaient aller les attendre à Foucounda, port situé à trois lieues de Nangasaki. Ce jour-là, qui était la veille des saints apôtres Simon et Jude, les prêtres célébrèrent les dernières messes au milieu de la désolation des chrétiens, qui allaient demeurer sans églises, sans messes et sans prêtres.

Les religieux partirent pour Foucounda; quelques-uns, qui ne pouvaient s'y rendre que le lendemain, allèrent passer la nuit à Youjindgi, lieu voisin de la ville. Les prêtres séculiers furent envoyés à Kibache. Les seigneurs de Firando et d'Omoura avaient été chargés de surveiller le départ. Omourandono avait délégué son oncle paternel, le rénégat Jendgirodono. De plus, Safioye envoyait tous les jours pour s'assurer des dispositions prises.

Enfin, au bout de neuf jours, le départ eut lieu. C'était le 7 ou le 8 novembre. Tous ces exilés laissaient leur cœur au Japon; mais, dans leur affliction, ils se conformaient à la volonté du Père de famille, qui appelle et renvoie au gré de sa providence les ouvriers de sa vigne.

Un certain nombre put demeurer; mais ceux-là même avaient dû s'embarquer sur le navire où étaient les prêtres séculiers; ce navire était expédié par Toan, et il s'y trouvait le prêtre, fils de ce seigneur. Il avait été convenu avec les chrétiens que ceux-ci sortiraient avec des barques afin de recevoir les prêtres séculiers, aussitôt que les gardes auraient regagné le port : c'est ce qui s'accomplit à deux lieues en mer. Trois embarcations s'avancèrent d'entre les îles et prirent à

leur bord deux religieux Dominicains, deux Franciscains et les prêtres séculiers. Dans le trajet de retour, les exilés se vêtirent d'habits japonais. Les chefs des chrétiens qui avaient mené cette expédition étaient Gaspard et André, qui devaient être martyrs en 1617, non pour cette œuvre, mais pour avoir donné asile à des religieux. Quant aux mariniers, tous furent brûlés vifs, quatre années plus tard, avec leurs femmes et leurs enfants, pour le fait de leur entreprise. Quelques Pères de la Compagnie avaient pu débarquer également d'un des navires destinés pour Macao. Il en serait descendu davantage, si plusieurs barques n'avaient pas manqué, par l'effet d'une erreur.

Daifousama, dont Juste Oucondono pouvait devenir le redoutable adversaire, ne comprenant pas la philosophie de ce grand homme, voulut s'opposer à son départ, et fit courir après le navire. Mais il était trop tard; l'oiseau avait pris son vol.

Les religieux qui se rendirent à Manille étaient vingt-trois religieux de la Compagnie de Jésus (huit Pères et quinze Frères) (1), deux Pères Dominicains, quatre Pères Franciscains, deux Pères Augustins et deux prêtres séculiers. Ceux qui passèrent à Macao étaient trente-trois Pères et vingt-neuf Frères de la Compagnie de Jésus (2). Ceux qui demeurèrent au Japon étaient dix-huit Pères de la Compagnie, la plupart profès des quatre vœux, et neuf Frères (3); sept Pères Dominicains sur neuf; sept Pères Franciscains sur dix; un Père Augustin sur trois, et cinq prêtres séculiers sur sept.

(1) Les religieux japonais ne pouvaient aller à la Chine, parce que les Chinois, en ressentiment de la dernière guerre, ne les souffraient point au milieu d'eux.

(2) Plusieurs religieux japonais, qui n'avaient pu se rendre à Manille, et que l'on n'espérait point renvoyer bientôt au Japon, furent dirigés vers la Cochinchine.

(3) Le P. Spinola, qui demeura caché dans Nangasaki, disait que d'avoir été laissé lui paraissait un bienfait plus grand que sa vocation première. Il changea de nom, et se fit appeler Joseph de la Croix.

Au moment où les exilés destinés à Manille arrivaient en rade, le 28 novembre, expira sur le navire même le P. Antonio Francisco Critana, Espagnol, de la Compagnie de Jésus, à soixante-quatre ans, ayant quarante-trois ans de Compagnie et trente-deux de Japon (1).

A la descente des exilés à terre, il leur fut fait une réception magnifique. Le gouverneur D. Juan de Silva, le seigneur Évêque et tout le peuple, voulurent honorer de tout leur pouvoir les confesseurs de la foi. Les missionnaires furent accueillis avec une charité singulière par les religieux de leurs ordres respectifs. Parmi les autres exilés, D. Juste Oucondono fut l'objet des empressements les plus sympathiques. Le gouverneur le visita dans sa demeure, et lui donna des marques signalées de sa considération. De grandes fêtes furent célébrées en l'honneur de tous les vénérables hôtes.

Dans les jours mêmes du départ, le 16 octobre, la Compagnie de Jésus avait perdu le P. Gaspard de Carvalho, Portugais, après quarante et un ans de Compagnie, onze dans le degré de coadjuteur spirituel; et bientôt après, le 4 novembre, le P. Diogo de Mesquita, Portugais. Ce dernier avait demandé de ne pas aller en exil, et s'était retiré dans la solitude à peu de distance de Nangasaki; devenu malade de douleur à la vue des maux de l'Église, il expira dans la cabane d'un pêcheur, sur un lit de paille. Il avait soixante et un ans, quarante et un de Compagnie et trente-huit de Japon. Pendant un grand nombre d'années il avait été recteur du collége à Nangasaki (2).

Avant que le Chôgoun partît de Sourounga pour Ozacca, sept chrétiens, prisonniers depuis le jeudi saint, 27 mars, avaient comparu devant le juge Coufioye. Celui-ci, doux naturellement, mais effrayé d'apprendre que toute la prison devenait

(1) Il était d'Almodovar del Campo, au diocèse de Tolède. Il était venu en Orient en 1584.

(2) Voir sa notice à 1582, époque où il avait accompagné les jeunes ambassadeurs en Europe. Une enquête sur ses vertus héroïques fut ouverte à Macao. (Card. El. 9.)

chrétienne et ne voulant pas être compromis auprès du souverain, fit un rapport sur ces conversions nombreuses. Le tyran condamna les confesseurs à avoir les doigts coupés et une croix imprimée au front. Coufioye reçut à regret cet ordre sanguinaire, et prescrivit à un magistrat de l'accomplir en sa place ; et en même temps craignant, ainsi qu'il le disait lui-même, un châtiment du ciel, il défendit à ses officiers de prendre part à l'exécution. On commença par imprimer le signe de la croix. La chair était brûlée jusqu'à la boîte osseuse. Puis on promena les victimes dans les principales rues. Pierre entonna le *Laudate Dominum*, *omnes gentes*, et les autres lui répondirent. C'étaient comme les vêpres de l'éternité, dans laquelle ils croyaient entrer. On les conduisit au bord de la rivière *Abe*, près d'un temple d'idoles, et on leur coupa les doigts des mains tout au ras, en six coups, trois pour chaque main ; puis on les jeta à plat ventre et on leur énerva les jarrets. On les laissa ainsi gisants sur la terre, avec défense à qui que ce fût de leur donner asile, ou seulement de panser leurs blessures. Cependant, à la nuit, les chrétiens recueillirent ces glorieux confesseurs, les portèrent à des cabanes de lépreux, et y lavèrent et pansèrent leurs plaies. Jean Dôjou expira dans la nuit même, et Pierre Cacosouke le lendemain, au lever du jour (1) ; les autres, Pierre Sokioù, Joachim Soukecourô, Jean

(1) Jean Dôjou était de la province d'Yamachiro et de bonne naissance. Dans sa jeunesse, il était très-attaché à la secte Icochou, dont il possédait toute la science, et dont il était le principal membre à Fouchimi. Éclairé par la prédication des missionnaires, il se consacra dès lors à la conversion de ses compatriotes. Il devint le président et le majordome des confréries de Fouchimi, de Sourounga et des régions voisines. Il fut exilé plusieurs fois et privé d'une partie considérable de ses biens. Lorsque le missionnaire de Sourounga fut exilé, ce religieux confia à Jean, qui était de retour, le soin d'encourager et de maintenir les chrétiens. Jean veilla sur ceux dont il avait la garde. Son vœu le plus ardent était de donner sa vie pour Jésus-Christ. Il mourut à l'âge de cinquante ans.

Pierre Cacosouke, fils de parents chrétiens, était né à Nangasaki. Désireux du martyre, il alla en Fingo, où Canzouye persécutait les fidèles. Voyant que ce seigneur ne sévissait que contre ses vassaux, il passa au Cami, et de là à Sourounga, où il rencontra ce qu'il avait si passionnément désiré. Il eut la part principale en la conversion des prisonniers.

Chojirò et Jacques Cheya, survécurent (1). Ils demeurèrent parmi les lépreux, subsistant d'aumônes qu'ils allaient mendier en se traînant par les rues : Manoel, sourd et muet, qui avait été emprisonné avec eux, mais qui avait, après trois jours, été renvoyé de la prison à cause de son infirmité, revint à Sourounga et se dévoua au service de ses compagnons (2). Plus tard, désirant vivre parmi les chrétiens et jouir des divins sacrements, ils se traînèrent dans le chemin de Sourounga jusqu'à Ozacca, c'est-à-dire l'espace de cent lieues, et s'embarquèrent dans cette ville pour Nangasaki, où ils arrivèrent en 1616. Ils y furent reçus avec amour : les chrétiens baisaient les croix imprimées sur leurs fronts et les cicatrices de leurs blessures.

Avant même que les religieux eussent quitté Nangasaki, Safioye avait pris possession des églises et y avait logé les soldats venus du dehors. Le seigneur de Firando et sa troupe occupèrent l'église de la Compagnie. Les gens d'Omoura furent

(1) Pierre Sokioù, de vingt-huit ans, né dans un village auprès d'Ozacca, baptisé depuis peu d'années. Il travailla beaucoup à l'égard des prisonniers; il en convertit vingt-six, qui furent baptisés par Jean Dòjou : et il fit relever quatre apostats. Pierre fut guéri de ses blessures; l'année suivante, il revint en la même ville, et y souffrit de nouveaux tourments.

Joachim Soukecourò, né dans un village auprès de Méaco, baptisé depuis quelques années, et chassé par ses parents, s'exila de la contrée, et alla à Sourounga.

Jean Chojirò, de vingt-sept ans, charpentier, était naturel de la province de Wochou, et avait été baptisé quelques années auparavant à Sourounga.

Jacques Cheya, jeune homme noble, médecin de profession, était naturel de la province de Bigen, et avait été converti par Jean Acachicamon, et baptisé à Ozacca; il avait été deux fois exilé et dépouillé de tous ses biens. Après les tortures, il demeura à Sourounga, où il vécut du travail de sa femme et des aumônes des fidèles.

(2) Manoël, sourd et muet de naissance, né de parents Coréens, était ouvrier en nattes fines; il était allé à l'âge de vingt ans de Sourounga à Yendo, et demeurait tout auprès de l'église des Franciscains. L'exemple des chrétiens, avec la grâce divine, agissant sur son âme, il désira d'être instruit, et le fut par certains de ses compatriotes qui communiquaient avec lui par signes. Il était revenu depuis peu de mois dans la maison de ses parents à Sourounga : ceux-ci, s'apercevant qu'il était chrétien, le chassèrent, et Manoël, leur abandonnant jusqu'au produit de son travail, alla demeurer parmi les chrétiens: Ce fut alors qu'il fut saisi et emprisonné.

mis dans celle de Saint-Jean-Baptiste. Bientôt l'ordre fut donné d'abattre tous les édifices du culte. Les habitants de la ville refusèrent de coopérer à cette œuvre impie. En effet, cette population de cinquante mille âmes était toute chrétienne. Les soldats étrangers furent requis pour la destruction, et démolirent successivement la magnifique église de la Compagnie, celles de Sainte-Marie, Saint-Jean, Saint-Augustin, Saint-Antoine, Saint-Pierre, Saint-Dominique, Saint-Jacques, Saint-François; cette dernière, très-belle, était absolument neuve, et l'on n'y avait pas encore célébré le saint sacrifice. Le 15 novembre, toute la ruine était accomplie.

Le prince de Tamba et son fils furent les seuls, dans tout l'empire, qui résistèrent courageusement aux ordres impériaux. Daifousama ferma les yeux.

Le 16 novembre, Safioye se rendit en Arima pour y sévir contre les chrétiens. Il avait, comme on l'a dit, réuni l'année précédente le gouvernement de cette contrée, laquelle était aussi du domaine immédiat du Chôgoun, au gouvernement de Nangasaki, et il avait à cœur de faire éclater son zèle en déracinant la religion dans les possessions impériales (1). Il n'osait point d'ailleurs commencer par Nangasaki, car un soulèvement était à craindre, et d'autre part la révolte d'Ozacca et la guerre qui venait d'éclater entre Findeyori et Daifousama l'obligeaient de réaliser dans un bref délai la réduction des Arimans. Il partit donc avec Souroungadono, et une force d'environ dix mille hommes, formée des contingents de Satsouma et de Figen. Cette armée se rendit d'abord à Chimabara. Safioye y fit proclamer des menaces terribles. « Les chrétiens, » disait-il, « désiraient la mort afin d'être vénérés comme martyrs; ici l'on ne voulait point les mettre à mort, mais prolonger leur vie dans de cruels supplices et dans des

(1) Nous avons sur ces événements les récits des PP. Orfanel et Spinola, qui tous deux devaient être martyrs. Le P. Diogo de S. Francisco (ch. 3) dit avoir été le témoin oculaire de plusieurs supplices et martyres.

épreuves irrésistibles. La plus sensible de ces épreuves devait être de réduire les femmes en servitude et de conduire les plus belles à Méaco pour y peupler les sérails et les lieux de débauche. Si les populations renonçaient à la religion de Jésus-Christ, elles seraient exemptées des impôts et des services publics, et l'on ferait venir dans leurs ports des navires chinois pour y faire le commerce et enrichir la contrée. »

Les habitants de Chimabara répondirent « que plus lente serait la mort, et plus les chrétiens acquerraient de mérites et deviendraient dignes des célestes récompenses. Quant à leurs femmes et à leurs filles, elles ne perdraient point l'honneur, mais verraient leurs épreuves en rehausser l'éclat. »

Les persécuteurs trouvèrent à Cotchinotsou la même fermeté. Ils firent inscrire en cette dernière place cent douze chefs de maisons avec leurs familles, et passèrent plus avant.

Ils se divisèrent en trois bandes; Safioye et Souroungadono devaient résider dans la capitale d'Arima, laquelle était à deux lieues de Cotchinotsou. Figendono se réserva la ville et ses dépendances. Le prince de Firando devait examiner les chrétiens de Chingiwa et Obama, situées à l'occident, et le prince de Satsouma ceux de Miye, Chimabara, Ariye et des autres places.

Safioye chargea de présider comme juges à l'œuvre d'Arima Matsouchiro, son ami, et Gonzayemon, fils de Souroungadono. Les *wotonas* d'Arima et les chefs des villages comparurent au tribunal et répondirent avec fermeté. Le lendemain, 21 du mois, on les convoqua sur l'ancien emplacement du collége. Il en comparut environ deux cents. Les moins courageux avaient fui. L'on inscrivit les noms des présents, et on les conduisit à un lieu voisin, où avaient été en dernier lieu le collége et l'église paroissiale de la Compagnie, élevés par D. Jean d'Arima et ruinés par D. Michel, son fils apostat. Mille soldats gardaient l'enceinte; au centre se trouvaient vingt satellites munis de faisceaux de cordes. A mesure que les chrétiens entraient, ils étaient saisis avec des crocs de fer par la chevelure ou par les oreilles, traînés, accablés de coups, dépouillés nus, liés étroitement et foulés aux pieds, frappés sur le visage même, avec des

souliers de paille imprégnés de fange, ce qui était le dernier des affronts, selon les mœurs japonaises. Pendant tout ce temps, ils récitaient à haute voix des psaumes et des prières; on les obligea de se taire en les frappant avec violence.

Soixante-dix persévérèrent dans la foi. On les mit en garde pour la nuit dans des maisons de la ville. Le 22 au matin, on les ramena, la hart au col, et on les soumit à de nouvelles épreuves. Trente-quatre eurent les jambes placées entre deux ais, que l'on serra violemment, et l'on monta dessus; les os de plusieurs s'en trouvèrent rompus; quelques individus faiblirent et renièrent la foi. En même temps on menaça d'exposer nues les femmes et d'écraser les enfants. On faisait tout pour diminuer le nombre. On renvoya plusieurs individus qui étaient compromis seulement comme hôtes, et d'autres sur les sollicitations de leurs parents.

Enfin, malgré que l'on eût annoncé qu'il ne serait fait aucun martyr, et que ce fût contraire aux ordres impériaux, l'on choisit, afin de faire un grand exemple, dix-sept des plus constants, et on les décapita le 22 novembre. Parmi eux étaient Michel Nichi Chitchiroyemon, qui, au moment où on l'attachait, voyant que d'autres chrétiens étaient nus, arracha ses vêtements afin de partager leur humiliation; Adrien Ocoumoura Jouyemon, qui, voyant son frère accablé sous les coups et tout couvert de sang, lui dit : « Mon heureux frère, ayez bon courage, car votre sang est bien employé pour ce Dieu qui a répandu pour vous tout son sang; » Jean Nacamoura Sosouke, qui demanda de mourir le dernier de tous, afin de pouvoir encourager les autres, et qui se plaça vers la partie latérale du terrain, et put accomplir jusqu'à la fin la mission qu'il s'était donnée; enfin l'humble André Yoconzou Jinchiro, qui se déclarait un si grand pécheur qu'il croyait à peine pouvoir être sauvé, si ce n'est par la voie du martyre, seul moyen à ses yeux d'acquitter sa dette immense envers la majesté divine. Dans la torture on lui avait brisé les jambes, et il se traîna sur les genoux pour aller à la mort. Le lendemain, pour compléter le nombre de vingt, l'on immola Thomas, dont on avait dit faussement qu'il avait apostasié, et deux autres. Après

ces supplices, les corps des victimes furent hachés en pièces, et les débris jetés en un monceau. Les têtes furent mises à part et gardées par des soldats (1).

(1) Les noms de ces martyrs sont (d'après le P. Spinola) :

22 novembre. Michel Nichi Chitchiroyemon, d'Yachchiro en Fingo, âgé de quarante-quatre ans (alias soixante-deux), l'un des chefs des chrétiens.

Louis Mazzouchima Jenyemon, d'Arima ; trente-huit ans.

Thomas Ocoumoura Domi, de Chimabara ; soixante-sept ans, l'un des chefs des chrétiens.

Adrien Ocoumoura Jouyemon, d'Arima ; trente et un ans, fils adoptif et gendre de Thomas.

Jean Nacamoura Sosouke, d'Amacousa ; trente-sept ans, parent de Thomas.

Dominique Adachi Yakichi, d'Arima ; vingt-deux ans, fils de Thomas.

Michel Acafochi, de Tasoco, en Fingo ; dix-neuf ans. Il était de race noble. Fait prisonnier dans la guerre, il fut vendu à un marchand d'Arima, qui était chrétien. Il menait dans la maison de son maître une vie exemplaire. Apprenant que des chrétiens étaient torturés, il se sentit enflammé du désir de souffrir pour Jésus-Christ, et accourut au lieu des supplices ; trouvant la porte occupée par des soldats, il franchit l'enceinte. Rejeté par les ministres, qui avaient pitié de sa jeunesse et de son courage, il entra de nouveau, fut dépouillé et traité comme les autres.

André Yaconzou Jinchiro, de Founaï, en Boungo ; quarante ans.

Dominique Yafanghi Chochiro, d'Oye, village en Arima ; trente ans.

Dominique Mazzoutake Fiongo, d'Oye ; cinquante ans.

Adrien Sounga Sanghichi, d'Aracawa, village en Arima ; trente et un ans. Voyant quelque apparence de faiblesse parmi les gens de son village, il s'était fait rayer de leur rôle, et inscrire sur celui d'Arima, afin d'être plus assuré de persévérer.

Martin Tacaya Mangoyemon, d'Arima ; quarante ans. Peu de mois avant la persécution, il était allé vivre à Nangasaki ; apprenant les épreuves d'Arima, il revint afin d'y avoir part. Étant lié très-durement dans la prison, il laissait paraître sa douleur : par compassion on voulut desserrer les cordes ; il ne le permit pas, ne voulant d'autre soulagement à sa douleur que celui du ciel, et estimant que cette épreuve était envoyée de Dieu.

Pierre Kiouwan, d'Oumemoto en Kinocouni ; quarante-huit ans. C'était un ancien bonze, converti dans la maison d'Augustin Tsounocamidono, et devenu plein d'ardeur pour convertir ses anciens confrères et enseigner les chrétiens. Il avait été chargé par un missionnaire du soin de plusieurs églises. Dépouillé de ses biens et exilé, il était allé avec sa femme et ses enfants à Nangasaki. Les gouverneurs de la province le chassèrent. La femme de Pierre eut alors une vision d'une dame pleine de majesté et environnée de nombreux enfants ; celle-ci lui montra le chemin d'Arima, et lui dit : « Voici la bonne voie pour vous. » Pierre alla se présenter aux juges, et leur dit : « Je

Les gentils étaient dans l'admirationet disaient : « Si ces hommes n'avaient pas connu que leur religion était la voie du salut, auraient-ils enduré de pareils supplices et la mort même, avec l'allégresse qu'ils ont fait paraître, sans garder souvenir de femmes ni d'enfants, de parents, ni de rien au monde ? »

Pendant l'examen d'Arima, les Satsoumans suivirent le littoral dans la direction de l'orient, et allèrent à Miye, à Chimabaraet dans les villages. Ces gens de guerre, accoutumés à ne verser le sang qu'au milieu des combats, firent à l'avance inviter les chrétiens à s'éloigner pour un temps ; la plupart se rendirent dans les montagnes. Les Satsoumans feignirent d'avoir exécuté les ordres, et déclarèrent qu'il n'y avait plus de chrétiens dans le pays.

Paul Outchibori était demeuré dans Ariye. Il fut emprisonné et demeura deux mois dans les fers, jusqu'à son martyre.

n'ai plus de propriétés à perdre, car on m'a tout ôté ; j'offre seulement à Dieu ce qui m'est resté, ma femme et mes enfants ; et dussé-je attendre longtemps encore avant de mourir pour l'amour de Dieu, ce sera dorénavant mon seul but, et je ne détournerai plus mes regards vers les demeures de la terre. » A la fin de l'interrogatoire, il ajouta : « Je ne saurais renier mon Dieu, qui est ici présent, et qui m'aide à souffrir avec tant de joie. » En allant au supplice, il ne cessait de rendre gloire à Dieu. A la même heure, ses petits enfants jouaient ensemble. L'aîné, âgé de huit ans, se prit à pleurer ; l'autre, de deux ans, suspendu au col de sa mère, dit joyeusement à celle-ci : « Mon père est allé au ciel. »

Dominique Ocoumoura Chosouke, trente ans, cousin de Thomas.

Jean (ou Louis) Tacaya Kiouzayemon, du Yamato (alias du Caratzou, ou du Figen), trente-huit ans, catéchiste du P. de Mena, Dominicain : lisait assidument la *Guide des pécheurs.*

Côme Tacaya Chobioye, frère du précédent.

Michel Conganemarou Chiouyemon, de Méaco ; quarante ans.

Ces trois derniers avaient été baptisés à Sanga, en Figen, par un Père de la Compagnie ; exilés, ils étaient allés vivre à Nangasaki. Apprenant la persécution d'Arima, ils accoururent dans l'espoir d'être martyrs. Tous trois étaient confrères du Saint-Rosaire.

23 novembre. Pierre Goto Chitchirozayemon ; cinquante-deux ans.

Louis Goto Jiyemon, quarante-deux ans, frère du précédent, selon la chair, et plus encore selon l'esprit. Tous deux chefs d'un village voisin d'Arima.

Thomas Mazzouchima Cacounay, trente-six ans, chef d'un autre village.

Les trois étaient confrères du Saint-Rosaire.

Il était insatiable de souffrir. Un Père, qui le visita, le plaignit d'être exposé aux intempéries de l'air, quoique ce fût au fort de l'hiver ; Paul lui dit : « Je ne sens pas le froid. » Et en effet, l'amour de Dieu réchauffait son âme et rendait son corps insensible. Safioye ne voulait point ordonner la mort de Paul, par égard pour son frère, lequel était l'un des principaux personnages de Chimabara, et il le renvoya provisoirement comme prisonnier dans sa maison.

Adrien Kido Fanyemon comparut devant Matsouchiro. On lui trancha d'abord un doigt de la main droite, puis deux de la gauche, à deux reprises, lentement et en les sciant; on lui coupa le nez, puis on le dépouilla de tous ses vêtements, et on le promena honteusement jusqu'à Soucaye, à un quart de lieue d'Ariye. On le déposa dans une cabane, et on lui rendit quelques vêtements, à cause du froid excessif; mais on lui refusa à boire, de peur que ses blessures ne perdissent du sang en plus grande abondance. Pendant tout le chemin il avait, quoique illettré, prêché très-éloquemment aux soldats. Le lendemain, on le ramena à Ariye, et on le promena dans les villages d'alentour; on lui fit faire un si long trajet que, épuisé par la fatigue, par ses blessures et par l'âge, il tomba trois fois à terre; on le reconduisit à Soucaye. Pendant la route, il se recommandait à Dieu et poussait de profonds soupirs; on l'attribua au manque de courage, et on le lui dit : « Il paraît bien, » dit le confesseur, « que vous ne voyez pas mon cœur. Je ne crains pas la mort ; je la désire au contraire plus que d'autres ne désirent la vie; mais je soupire à la vue des bienfaits divins, et de celui surtout que Dieu m'accorde en ce jour, en me permettant de souffrir pour sa gloire. » Matsouchiro donna ordre de le décapiter, et cet ordre fut exécuté le dimanche soir, 23 novembre. Adrien avait soixante et un ans (1).

Matsouchiro laissa un Bounghio à Ariye, et rejoignit Gonzayemon à Cotchinotsou.

(1) Son corps fut mis en pièces; les chrétiens recueillirent ces précieux débris.

Safioye et Gonzayemon, après avoir ordonné les exécutions d'Arima, étaient passés à Cotchinotsou. Le 22 novembre, soixante-dix chrétiens comparurent volontairement au tribunal, sur l'emplacement même de l'ancienne église de la Compagnie, où l'on disait que devait être le martyre. Un grand nombre d'entre eux avaient apporté des cordes afin d'être liés. La place était environnée par trois rangs de soldats. Une garde occupait les abords du cimetière voisin, où se trouvaient les instruments de supplice.

Safioye et Souroungadono se retirèrent sur les embarcations. Gonzayemon, assis sur un sépulcre de pierre, présida à l'enquête, qui dura trois jours, du vendredi au dimanche. On fit venir au cimetière les chrétiens cinq par cinq. Arrivés au centre, chacun était saisi par deux satellites, et huit dix autres se précipitaient sur lui et l'accablaient de coups. Plusieurs eurent les os rompus ; quelques-uns restèrent à demi morts. Le sang leur ruisselait par les yeux, le nez et les oreilles. On les mettait nus et on les foulait aux pieds, en leur appliquant au visage des chaussures boueuses. Puis on les traînait devant le président. Un ou deux furent pendus un arbre, ayant la tête en bas, les pieds et les mains relevés et une grosse pierre attachée sur le milieu du corps.

Le premier tourmenté fut Thomas Araki Cheyemon, âgé de trente-neuf ans, l'un des principaux *wotonas*. Il demeura deux heures suspendu, et chargé de la grosse pierre. Les yeux lui sortaient de la tête, et tout son corps était enflé. Safioye, de la barque, envoya quelqu'un pour l'engager à céder. Thomas déclara que, souffrant à l'excès depuis une demi-heure, il avait douté de son courage et craint de ne pas résister; mais que Dieu lui avait remis en mémoire les tourments des martyrs de cette année même, lesquels étaient restés suspendus pendant deux jours entiers. L'ordre était donné de lui couper les doigts des pieds ; mais le président révoqua cet ordre, afin de ne pas mécontenter Safioye. Thomas fut porté de force hors du cimetière, car on ne voulait pas achever de le tuer. Il survécut à ces épreuves.

A d'autres on coupa les doigts des pieds et des mains, en

commençant par le pouce et continuant par les autres doigts, réunis en faisceau et tranchés en huit fois. On appliquait sur le front de la plupart un fer en forme de croix, large de quatre doigts, qui était rougi au feu : tourment cruel, mais plein de consolation. A ceux qui répondaient en protestant de leur foi, on bâillonnait la bouche. Enfin, on conduisait les victimes au pied des degrés, et on leur énervait les jarrets; et, comme la blessure était très-profonde, plusieurs en moururent. Michel, pauvre laboureur coréen, expira sur la place. Jean Naraya roula au pied des degrés, et mourut peu d'instants après. D'autres furent ramenés à leurs demeures, et succombèrent au bout de quelque temps.

Ceux qui survécurent devinrent un grand exemple d'édification. Quelques-uns dirent au P. Orfanel qu'ils n'avaient point ressenti de douleur quand on leur avait coupé tous les doigts; qu'ils n'avaient éprouvé qu'un léger attouchement à la superficie, et qu'à l'impression de la croix rougie, ils avaient entendu le frémissement du fer, qui brûlait leur chair, et senti quelque chaleur, mais qu'ils n'avaient point réellement souffert.

Don George Acafochi donna une marque extraordinaire de respect à Paul Rioyeï Mottari, qui avait été son serviteur. Celui-ci gisait énervé sur la terre. D. Georges, s'adressant à lui par « Votre Grâce » au lieu de « Tu, » se déchaussa devant lui, prenant d'une main ses sandales et posant l'autre main à terre, et passa en s'inclinant profondément; ce qui ne se faisait jamais que devant le Très-Saint Sacrement ou devant un grand prince. Lui-même fut décapité le 23 novembre.

On compta vingt-deux martyrs expirés sur la place, ou qui succombèrent à leurs blessures. Le lieu de ce sacrifice devint un sanctuaire vénéré, dans la mesure de la liberté des temps (1).

(1) Les martyrs de Cotchinotsou furent, le 22 novembre, cruellement torturés et morts dans les supplices, ou presque immédiatement :

Pierre Fachimoto Ytchizayemon, de Cotchinotsou, cinquante-deux ans. Il avait été chargé de l'hôpital, et s'était fait de plus le catéchiste de vingt-quatre néophytes, dont plusieurs furent martyrs. Il alla à la torture appuyé sur un bâton, et dit à une personne qui l'encourageait : « Mes pieds sont chancelants, mais j'espère en Dieu que je ne chancellerai pas dans la foi, et

Les bourreaux déclaraient eux-mêmes que, s'il revenait au Japon de bons prédicateurs, ils s'empresseraient d'aller les entendre.

Des seigneurs et des officiers, qui avaient été témoins des faits

aujourd'hui même mon infirmité va cesser. » Il fut suspendu avec la pierre, eut les doigts coupés, reçut l'empreinte de la croix, et eut les jarrets énervés. On l'emporta au moyen d'un bâton passé sous ses bras. Il expira la nuit suivante.

Paul Reoyeï Mottari, d'Arima, soixante-neuf ans. Il avait eu pendant huit ans la garde d'une église dédiée à la sainte Vierge. Après la destruction de l'église, il s'occupa d'enseigner la lecture, l'écriture et la doctrine chrétienne aux enfants.

Jean Naraya, du Dewa, cinquante et un ans. Il avait séjourné vingt ans aux Philippines et s'y était fait chrétien. A son retour, il s'était fixé à Cotchinotsou. Sollicité de renier extérieurement, il répondit ces belles paroles : « Je ne puis ni intérieurement ni extérieurement commettre un pareil crime. Le Créateur du ciel veut et doit être adoré de cœur et de bouche ; la faute commise en une telle matière est comme irréparable. J'ai moi-même, en ma jeunesse, fait partie de la secte des Fotkechoùs; je connais à fond les religions du Japon, et je sais qu'aucune d'elles n'est le chemin du salut. O vous, qui croyez marcher dans la vérité, vous errez parmi des ténèbres sans issue ; c'est pourquoi j'éprouve à votre égard une compassion profonde, et je serais heureux de vous voir initiés à la doctrine chrétienne et convaincus de l'absolue vérité de mes paroles. Je suis donc pleinement résolu, quand bien même on me couperait les mains et les pieds, que l'on me taillerait en mille pièces, que l'on me ferait bouillir à feu lent dans une chaudière, de ne jamais renier la foi et la religion de mon Seigneur Jésus-Christ : et ne croyez jamais que les chrétiens cesseront d'exister au Japon : bien au contraire, plus vous en immolerez, et plus ils se multiplieront. » Son tourment fut doublement cruel. Le président, ayant remarqué que les doigts des pieds et des mains avaient été coupés à des longueurs inégales, les fit tous recouper à la racine. Il expira lorsqu'on venait de lui énerver les jarrets. Sa tête fut tranchée et son corps mis en pièces.

Michel Coréen, de quarante-trois ans. Fait prisonnier pendant la guerre, il avait été baptisé à Nangasaki. Il fut serviteur pendant plusieurs années afin de racheter sa sœur, également prisonnière. Il se maria à Cotchinotsou. Il était d'une charité singulière envers les lépreux, les attirant dans sa maison, les faisant asseoir au foyer à ses côtés, et leur disant : « Vous êtes mes frères, et votre infirmité m'est une raison de vous honorer davantage. » Il était favorisé de visions célestes, et en faisait part à sa femme pour la rendre plus fervente. Il fut suspendu à une fourche, eut les jambes comprimées, les jarrets tranchés, et, ayant expiré dans le supplice, il fut décapité et son corps fut mis en pièces.

Soter Coundo, du Boungo, cinquante-deux ans. Il avait été élevé dans la

de Cotchinotsou, dirent : « Les Pères qui enseignent cette loi sont de merveilleux docteurs, et nous en sommes les témoins certains ; car nous-mêmes, afin d'acquérir de la gloire et des revenus, c'est-à-dire des biens visibles et palpables, nous esti-

Compagnie, et s'appelait d'abord Paul. A la confirmation, il prit le nom de Soter. Le P. Spinola fait observer, à cette occasion, que les trois caractères chinois qui expriment le nom Soter (*Soterou*, dans le japonais) signifient : *Ressuscité, je réside au ciel :* c'était comme en prophétie de son heureux sort. Il fut un excellent catéchiste, et travailla sept ans dans le Goto, puis alla à Amacousa et Chiki, et enfin en Saitzou et ses environs. Il ramena cinq cents apostats, et convertit un grand nombre d'infidèles, parmi lesquels était la femme du gouverneur de Saitzou. Il fut admis comme frère, et demeura dans la Compagnie pendant plusieurs années. Sa santé l'ayant obligé de sortir, il continua à se rendre utile. Dans son supplice, il eut la bouche meurtrie avec des pierres, parce qu'il ne cessait d'invoquer le nom de Jésus. Il expira au milieu des tourments. On le décapita et on mit son corps en pièces.

Matthieu Foucouchima Chinyemon, de Canzousa, habitant de Cochinotsou, avait quarante-sept ans. Il mettait en parallèle sa voie douloureuse avec celle de Gethsemani, et se considérait comme accompagnant Notre-Seigneur, quand ce divin Sauveur allait répandre son sang précieux et s'offrir au Père éternel en sacrifice pour tous, et pour lui, Matthieu, en particulier ; et il exprimait sa confiance que ce Dieu, dont il suivait les traces, lui donnerait le courage et les forces. Il subit la même mort que le précédent.

Thomas Nangano Niyemon, d'Amacousa, âgé de trente et un ans. Il eut les jambes comprimées, la bouche et les lèvres fendues ; comme il continuait à répéter le nom de Jésus, il fut décapité, et son corps fut mis en pièces.

Dominique Nangano Yoichi, frère du précédent, avait vingt-sept ans. Il subit les mêmes tourments que son frère, et, après avoir eu la bouche brisée du premier coup, il fut décapité.

Pierre Coréen, résidant à Cotchinotsou, était âgé de trente-trois ans. Il avait été esclave parmi les gentils depuis l'âge de treize ans jusqu'à celui de trente. On l'avait omis sur la liste, en sa qualité d'indigent, et comme n'ayant pas de maison à lui, mais occupant seulement une boutique à titre de louage ; il réclama et parvint à se faire inscrire. Il subit de pareilles mutilations pour avoir invoqué le nom de Jésus, fut poignardé et décapité.

Pierre Ichida Kinzaïmon, âgé de vingt-neuf ans, fils de Michel, qui survécut deux mois, et dont il sera fait mention plus loin. Il subit les mêmes tourments et fut décapité.

Pierre (ou Michel, d'après le P. Spinola) Cobayachi Yachitchiro, habitant de Cotchinotsou, âgé de trente-huit ans. Il était associé aux ministères charitables de Pierre Fachimoto. Il subit les mêmes supplices que les précédents.

Thomas Ousouï Ficosambourò, de Canzousa, âgé de cinquante-trois ans. Sa femme lui adressa ces belles paroles au moment de son supplice : « Mon frère, ne regardez pas vos compagnons pendant qu'on les torture, afin qu'il

mons chose difficile de donner notre vie, tandis que ceux-ci l'exposent et la sacrifient sans la moindre peine, et endurent les tourments les plus excessifs pour le salut que les Pères enseignent, c'est-à-dire pour une chose que les yeux ne sauraient

ne vous survienne pas de crainte ni d'horreur; mais contemplez le ciel, d'où le secours doit vous provenir, et où vous devez recevoir la récompense éternelle. » Après les mêmes supplices, il fut décapité.

Thomas Cayeno Matayemon, de Caye, village voisin de Cotchinotsou, âgé de cinquante-deux ans. Il avait été longtemps le maître de religion et le chef de son village. Il subit le même genre de mort.

Matthieu Araki Fachiro, habitant de Cotchinotsou, âgé de soixante-dix ans. Il eut la même mort.

Dominique Yagami Gorozayemon, de Cotchinotsou, âgé de soixante-quatorze ans. C'était un très-ancien chrétien, baptisé par le P. de Torres, et qui était comme le père des autres fidèles. On lui demanda si les chrétiens haïssaient leurs persécuteurs : « Bien loin de là, » répondit-il, « et nous leur avons une infinie reconnaissance; en effet, par la persécution, moi-même, et les personnes de ma condition et de mon état, c'est-à-dire les plébéiens, nous obtiendrons la couronne du martyre, qui est le suprême honneur qui puisse exister, et en comparaison duquel la gloire des rois de la terre n'est qu'un pur néant : de plus, notre loi nous commande de ne point haïr nos persécuteurs, mais de leur faire du bien et de prier Dieu pour eux. » Il périt par le même supplice. On rapporte un miracle qui aurait suivi sa mort : sa tête se serait réunie au corps et aurait levé les yeux vers le ciel.

Matthias Araki Jinzambouro, habitant de Cotchinotsou, âgé de quarante-deux ans, subit le même sort.

Le 23 novembre, au même lieu de Cotchinotsou, quatre chrétiens revenus de Nangasaki, dans l'espoir du martyre, furent en effet mis à mort.

C'était d'abord George Acafochi Tarobioye, noble, de Caifou, en Fingo, âgé de soixante-quatre ans. Il était d'une taille très-élevée et portait un emplâtre sur un œil, qu'il avait eu crevé dans la guerre. Il était le deuxième ou troisième en noblesse dans sa province. Canzouyedono, devenu seigneur de l'État, fit martyriser ou exila d'autres chrétiens, mais laissa George en paix, pour ne pas se priver de ses services. Les régents qui gouvernaient pour le fils de Canzouye l'exilèrent par crainte. Chimandono l'accueillit, et lui permit de demeurer chrétien. Mais le nouveau commandement donné aux seigneurs de ne point conserver d'officiers chrétiens fit que George dut s'exiler à Nangasaki.

Il fut condamné à avoir la tête tranchée, et Naikidono, l'un des principaux officiers de Souroungadono, voulut par honneur lui donner la mort. Il ramassa la tête, la fit rejoindre au corps, et défendit d'essayer les cimeterres sur le cadavre. Il rendit ces dépouilles aux serviteurs de George, pour être enterrées dans le voisinage.

Thomas Teramatchi, d'Asaki en Tchicoungo, âgé de quarante-quatre ans. Il

voir ni les sens pénétrer. » Gonzayemon, à qui plus tard on reprocha sa cruauté, dit : « J'ai agi à dessein; je ne voulais faire qu'un petit nombre de victimes ; autrement, et si j'avais fait simplement décapiter les chrétiens, ce peuple tout entier aurait subi la mort. »

En même temps, le capitaine de Firando, chargé d'examiner les districts de Chindgiwa et d'Obama, fit mettre à la torture quatre serviteurs nobles d'Arimandono, que celui-ci, avant de passer au Fiounga, avait fait fléchir, mais qui s'étaient rétractés, et qui s'étaient exilés dans les montagnes d'Obama, errant à l'aventure avec leurs femmes et leurs enfants ; ils avaient fini par se réfugier dans une grotte naturelle. Ils furent mis à la torture

avait été pris très-jeune à la guerre et était devenu l'esclave d'un chrétien de Nangasaki. Il s'était racheté des fruits de son travail, s'était adonné au commerce, et employait tous ses gains au rachat des captifs et à d'autres œuvres de miséricorde. En novembre 1613, il s'était fait ermite au sein d'une montagne, non loin de Nangasaki.

Pierre Cabachima Kioufatchi, du Tchicoungo, vingt-cinq ans. A l'âge de vingt ans, il était venu à Nangasaki et s'y était converti. Il eut la bouche fendue.

Thomas Firay Yasouro, du Tchicoungo, trente-deux ans. Il était venu dix ans auparavant à Nangasaki et avait été converti par les PP. Jésuites. Il s'occupait d'instruire les jeunes gens.

Deux autres chrétiens éprouvèrent de cruelles tortures et expirèrent au bout de quelques semaines. C'étaient : Louis Fizantsoumi, de Chetaca, en Tchicoungo, habitant de Cotchinotsou, soixante-quatorze ans. Il mourut le 3 janvier 1617, des suites de ses blessures, et par l'effet du sang qu'il perdait sans cesse ;

Et Michel Ichida, de Canzaki, village voisin de Sanga, au royaume de Figen, et habitant de Cotchinotsou. Il mourut le 12 janvier. Le P. Spinola raconte que, pendant ses derniers jours, il eut une vision de deux enfants qui lui offrirent une liqueur céleste, et cette liqueur lui ôta tout désir d'aliment. Depuis lors il fermait constamment les yeux, disant qu'il ne désirait plus voir aucune chose du monde.

Quelques autres survécurent. Ce furent : Paul Outo, de Fingo, habitant de Cotchinotsou, soixante-quatre ans; Barnabé, fils de pauvres Chinois, habitant de Cotchinotsou, quarante-huit ans. Il avait été au service de la Compagnie pendant un grand nombre d'années. Il mourut au bout de cinq ans. Matthias Yensaï, du château de Cojiro, dans le Figen, quarante-sept ans. Il était au service de la Compagnie, par dévotion pure et sans nul salaire. Il eut les doigts coupés à deux hauteurs différentes. Et Jacques Tayochima du Couanto, trente-huit ans. Il avait eu les doigts et le nez coupés.

le 28 novembre, devant l'emplacement où avait été trouvée la croix miraculeuse d'Obama; ils avaient consenti à être liés, quoiqu'ils fussent nobles. Ils eurent les doigts et le nez coupés, et reçurent l'empreinte de la croix. Deux moururent dans les tourments et deux survécurent. Les deux martyrs étaient deux frères, Jean Firawo Fayemondono, d'Obama, âgé de trente-cinq ans, et Salvador Firawo Fatchirodono, de Chindgiwa, âgé de vingt-deux ans. Après la torture, Jean resta toute la nuit sur la plage, dans un fossé, au milieu des pierres, privé même d'eau pour boire. Il tenait ses bras croisés sur la poitrine, et se recommandait à Dieu. Cependant tout son sang s'écoulait, et il était glacé de froid. Au matin on le trouva mort. Salvador expira deux jours après (1).

Les religieux restés à Nangasaki secoururent autant qu'il était en eux les chrétiens d'Arima. Il y avait dans le pays un Père de la Compagnie, et le Père Michel, curé de Sainte-Marie de Nangasaki. Le P. de Zumarraga, vice-provincial de Saint-Dominique, envoya successivement les PP. Orfanel et de Rueda. Le P. Orfanel put seul exercer son ministère. Le Père Hernando de Saint-Joseph s'était échappé sur une barque ; il

(1) Salvador avait dit : « J'offre à Dieu les vingt doigts de mes mains et de mes pieds, et aussi mes narines, comme je lui ai offert, dans ces derniers mois, ma pauvreté et tout mon être. »

Les Pères dominicains envoyèrent un homme de confiance pour ravir les reliques des deux martyrs. Cet émissaire put seulement séparer une des têtes, celle de Jean, et la rapporta : une femme recueillit un peu de paille qui avait enveloppé cette tête : au bout de quinze jours on ouvrit la bourse qui avait contenu la paille, et l'on trouva que celle-ci avait germé, et qu'elle avait produit un épi vert. Tel est le témoignage du P. Orfanel (f° 53 r°), citant l'autorité du P. Spinola, de la Compagnie de Jésus, qui possédait l'épi.

Les deux qui survécurent étaient Germain Babba Gorosoudgidono, d'Obama, âgé de quarante et un ans, et Michel Firawo Toyemondono, d'Obama, âgé de quarante-sept ans. Ces deux confesseurs restèrent exposés pendant vingt-deux jours sur la plage, dans une cabane ouverte aux intempéries de l'air; on finit par les renvoyer. Ils passèrent à Nangasaki, où les chrétiens rivalisèrent à qui leur offrirait l'hospitalité. On leur baisait les genoux, les mains et les pieds mutilés pour Jésus-Christ. Et eux, confus de tant d'honneur, se cachaient dans leur asile, et ne se montraient que sur l'ordre des religieux. Les païens et les lépreux eux-mêmes admiraient ces confesseurs héroïques.

visita successivement plusieurs chrétientés. Quatre Franciscains voulurent suivre ces exemples : le P. Pierre-Baptiste, commissaire, et les PP. Pierre de l'Assomption, Apollinaire Franco et Jean de Sainte-Marthe. Mais les chemins étaient rigoureusement gardés, et ils ne purent pénétrer.

Cependant les affaires de la guerre firent abréger les enquêtes, et il n'y eut point d'autres rigueurs exercées à Obama, Coutchiyama et Canzousa; les gouverneurs déclarèrent qu'il n'existait plus de chrétiens (1).

Safioye rentra à Nangasaki le 25 novembre, avec Souroungadono et les contingents de Satsouma et de Figen. Il avait eu l'intention de sévir à Nangasaki, et il avait promis d'en faire apostasier tous les habitants; mais la politique l'obligea de se retirer vers la Tenca. Les princes réclamaient leurs soldats pour prendre part à la guerre. Daifousama, avec ses fils et son armée, était devant Ozacca. Safioye laissa, pour gouverner la ville en sa place, son neveu Gonrocou, et partit au mois de décembre. Avant de s'éloigner, il avait fait brûler publiquement les rosaires et les autres objets de religion. Ce fut alors que le P. Alonso de Navarrete, vêtu en séculier espagnol, s'exposa pour sauver des objets précieux.

Le P. Orfanel revint alors dans la ville, et le P. Zumarraga répartit ses religieux par rues. En même temps, par prudence, les missionnaires quittèrent les maisons des Japonais, et allèrent habiter chez les Portugais et les Espagnols (2).

La révolte d'Ozacca paraissait être un châtiment divin. Trois ou quatre ans auparavant, lorsque Daifousama voulait anéantir la religion chrétienne, à l'occasion de la trahison de Daifatchi et du prince d'Arima, Itacourandono, gouverneur de Méaco, l'en avait dissuadé, et lui avait dit : « Mon opinion est que Votre Altesse ne doit rien entreprendre contre les chrétiens; il en peut résulter des événements regrettables, et, puisque Votre

(1) Contre l'usage, on n'avait point mis à l'épreuve les femmes et les enfants.

(2) Les Franciscains avaient, au commencement de l'année, dix couvents et neuf hôpitaux.

Altesse règne en paix sur tout le Japon, pourquoi, dans un intérêt qui n'est pas essentiel, se mettre en un grave émoi, et, dans les jours de sa vieillesse, compromettre la sécurité de l'empire? »

Daifousama prit mal cet avis; néanmoins il en ressentit quelque impression, et la persécution n'éclata que deux ans plus tard.

Au début la guerre procura du calme à l'Église; Gonrocou se montra plus tolérant que son oncle à Nangasaki. Il paraît d'ailleurs qu'un ordre impérial prescrivait de ne rien faire avant l'arrivée du prochain navire, afin de ne pas nuire au commerce, et aussi de ne pas faire révolter la cité.

La messe était célébrée librement dans les maisons. Tous les habitants désiraient le triomphe de Findeyori, en raison de ses promesses (1).

Dans le Nord, il y eut encore des martyrs. Fouchimi vit le supplice d'un guerrier illustre, Jean Fioyemon ou Fiozaimon. Cet officier, originaire de Tacaya, dans la province d'Aki, s'était couvert de gloire dans les anciennes guerres entre Morindono et Daifousama. Plus tard, il était allé à Sourounga, et s'était mis au service du Chôgoun, sous les ordres immédiats d'un des principaux généraux. Il avait été converti par les prédications du Frère Paul Reodgin, et avait reçu le baptême à l'âge de trente-quatre ans. Maria, sa femme, avait été baptisée avec lui. Depuis ce jour, il n'avait plus eu d'autre affaire que le service de Dieu et le soin de sa propre âme, et il avait laissé bien loin derrière lui beaucoup de chrétiens plus anciens. Tous les jours il entendait la sainte messe, et retournait très-souvent deux et trois fois à l'église pour faire oraison, sans compter les longues prières qu'il faisait en sa demeure. Il prenait à peine l'aliment nécessaire pour maintenir la vie dans un être humain. Ses disciplines répondaient à ses jeûnes. Lorsque

(1) Les PP. Ayala et de Navarrete travaillèrent très-activement à Nangasaki.

Le P. Diogo de S. Francisco monta vers Méaco, et s'y occupa fructueusement pendant plusieurs mois.

l'affaire de Daifatchi devint pour Daifousama l'occasion de persécuter les chrétiens, les princes imitèrent le souverain, et Jean, qui était le cousin de Daifatchi, fut exilé par son général. Il alla vivre à Fouchimi. Dans la persécution présente, au mois de février 1614, il se déclara chrétien avec sa femme et ses enfants, et fut inscrit l'un des premiers pour venir confesser la foi. Jean et sa femme furent mis nus en des sacs de paille et exposés à la honte pendant deux jours entiers sur un pont appelé le pont de Méaco. Puis on les renvoya dans leur demeure. Sur les instances des gardes et des voisins, qui le priaient de s'éloigner, Jean s'absenta de Fouchimi après s'être rasé les cheveux et la barbe, en signe d'abandon complet du monde. Il se retira avec sa femme dans un village, où il séjourna deux mois, uniquement adonné à l'oraison et à la pénitence. Mais, apprenant que ses deux gardes l'avaient fait passer pour apostat, au grand scandale des chrétiens, Jean retourna à Fouchimi, et alla faire sa profession de foi devant le gouverneur. Celui-ci s'irrita violemment et fit saisir Jean et sa femme. On les enferma durant vingt jours dans une enceinte palissadée et d'une étendue de douze palmes sur neuf, en butte aux intempéries de l'air et ne recevant de nourriture que par onces. Il écrivit alors, en forme de testament, une lettre à son père, païen, pour le conjurer d'entendre le catéchisme et d'embrasser la foi chrétienne, qu'il lui déclarait être la seule voie du salut. On délivra la femme, et Jean, dépouillé de tout vêtement, les mains liées derrière le dos et la hart au col, fut promené dans les rues; puis on le fit asseoir au milieu du chemin; on lui attacha les bras et les mains par derrière à un poteau; on lui fit croiser les pieds à la manière des Japonais quand ils s'asseoient, et on les lia en trois endroits; puis on attacha de même tout le corps et le col au même poteau avec de fortes cordes et des roseaux fendus en forme d'arc, de sorte que tous les membres avaient leur douleur; et, au-dessus de lui, l'on érigea une tablette avec cette sentence: « Cet homme est ainsi torturé pour s'être fait de nouveau chrétien, contrairement au décret impérial, après avoir cessé de l'être. » Tout le monde venait le considérer, et beaucoup l'insultaient. Mais Jean demeurait

ferme. C'était alors le temps de la canicule, et le confesseur demeurait au soleil sans rafraîchissement et sans une goutte d'eau. Il demeura six jours à l'abandon et sans recevoir d'aliment. Le troisième jour il plut un peu, ce qui rafraîchit le serviteur de Dieu ; mais, quand le soleil revint, les souffrances furent bien plus vives, car Jean était assis dans la boue et avait de l'eau jusqu'à la ceinture. On le remit enfin en la prison publique, et il y passa plusieurs mois, ne recevant pour tout nourriture qu'un peu de riz, assez pour ne pas mourir. Dans la prison, il baptisa trois de ses gardiens.

Le bruit s'étant répandu qu'il allait être mis à mort, Maria, sa généreuse épouse, envoya vers lui pour le faire encourager, et pour lui demander son reliquaire et quelques-uns de ses cheveux. Jean lui répondit une lettre admirable, tout embaumée d'humilité chrétienne et de sainte affection (1).

Le martyre de Jean eut lieu le 26 décembre, jour de Saint-Étienne, au bas du pont de Méaco, sur la rive de l'Oudgi (2) qui fait face à la ville. Il eut la tête tranchée. Marie, sa femme, et quelques chrétiens déguisés en lépreux purent être présents (3). Trois autres condamnés furent mis à mort avec Jean. L'un d'eux était un prisonnier converti et baptisé par lui, le jour même de l'exécution.

Cependant le P. Sotelo, avec Fachecoura, envoyé du prince de Wochou, étaient arrivés à la Nouvelle-Espagne le 28 octobre 1613, et au port d'Acapulco le 25 janvier 1614. Les autorités espagnoles leur firent une réception splendide. Ils se rendirent de là à Mexico, où le vice-roi les accueillit avec de grands honneurs. C'était le temps de la Semaine sainte, et soixante-huit personnes de la suite de l'ambassadeur, lesquelles avaient été parfaitement instruites, furent baptisées solennellement dans l'église de Saint-François, et confirmées par

(1) Annexe 29.

(2) L'Oudgi, torrent rapide, sort du grand lac appelé la mer d'Eau-Douce, et qui est situé dans la province d'Omi.

(3) Jean avait quarante ans. Son corps fut mis en pièces et jeté dans un lieu profond de la rivière. Les chrétiens purent le retirer.

l'archevêque. Il fut résolu que le baptême de l'ambassadeur n'aurait lieu qu'en Espagne. Fachecoura quitta Mexico le jour de l'Ascension ; il était à Puebla de los Angeles le jour de la Pentecôte. Il s'embarqua à San Juan d'Uloa le 10 juin 1614, toucha le 23 juillet à la Havane, et en repartit le 7 août. Il arriva le 5 octobre au port de San Lucar de Barrameda, en Andalousie. On lui prépara dans Séville une entrée magnifique. La cité se montrait également glorieuse de recevoir le P. Sotelo, qui était né dans ses murs, et de fêter en lui l'une des gloires de l'Église, et l'apôtre qui avait converti et baptisé un nombre infini de païens. Les autorités de Séville reçurent l'ambassadeur en audience solennelle, et entendirent la communication de ses dépêches adressées à la cité. En effet, le prince de Wochou avait écrit directement à la ville, et envoyé en présent une épée et un poignard de grand prix, en signe d'amitié. Il témoignait son désir d'embrasser la foi chrétienne aussitôt que les circonstances le lui permettraient, et sa volonté de voir tous ses vassaux professer la même religion. En même temps, il exprimait ses dispositions favorables pour le commerce avec les Espagnols. La lettre était datée de Chendai le 14 de la neuvième lune, et de la dix-huitième année de l'ère *Keï Tchô* (26 octobre 1613) (1). Il fut résolu qu'il en serait référé au roi d'Espagne.

L'ambassadeur quitta Séville le 25 novembre, passa à Cordoue et Tolède, et entra à Madrid le 20 décembre. Il avait pendant toute la traversée d'Espagne été généreusement défrayé aux frais de Sa Majesté, et à Madrid il reçut l'hospitalité aux frais du même souverain dans le couvent de Saint-François. Fachecoura et le P. Sotelo assistèrent aux fêtes de Noël. Nous continuerons plus tard le récit de leur ambassade.

Le Hollandais Specx était revenu au Japon avec une mission spéciale pour ce pays. Il y demeura jusqu'en 1621.

(1) Annexe n° 30.

CHAPITRE XVII

1615-1616 (1).

Mort de plusieurs religieux et de Juste Oucoudono. — Politique de Daifousama à l'égard de Findeyori. — Érection du Daibout. — Hostilités entre Daifousama et Findeyori. — 17 février 1615. Conclusion d'une paix. — 23 mai. Incendie de Sacaï par les troupes du Coubo. — 9 juin. Bataille d'Ozacca. — Disparition de Findeyori. — Incendie d'Ozacca. — Zèle et périls des missionnaires. — Notices sur les PP. Pierre-Baptiste, deuxième du nom, et Apollinaire Franco, Franciscains. — Sur le P. Balt. de Torres, de la Compagnie de Jésus. — Martyre du P. Francisco, fils de Toan. — Notice sur le P. J.-B. Porrò. — Vengeances de Daifousama : exécutions sanglantes. — Etat de la religion pendant les guerres. — Paul, martyr au Fingo, le 25 janvier. — Deux martyrs à Pouchimi, le même jour. — Autre au Bougen, le 18 mars. — Deux martyrs à Sourounga, le 1er novembre ; — et bientôt six autres au même lieu. — 14 avril. Capture du P. Diogo de S. Francisco, et notice. — Martyrs à Yendo. — 10 avril. Martyre de Simon. — Fin juin. Martyre de Jérôme. — Ambassade portugaise. — Prison du P. Diogo de S. Francisco. — 24 juin. Capture du P. Jean de Sainte-Marthe, et notice. — Arrivée du navire de Macao. — Exilés de Tsougarou. — Notice sur le P. Jérôme de Angelis. — Suite de l'ambassade de Sotelo : Espagne, Rome. — Juillet 1616. Mort de Daifousama.

Parmi les exilés, plusieurs moururent bientôt. Le 20 janvier expira, en arrivant à Macao, le Frère Mancie Taichico, Japonais, frère coadjuteur de la Compagnie de Jésus, peintre éminent, et qui avait décoré la plupart des églises de sa patrie (2).

Le 24 du même mois, à Manille, mourut le Frère Matthias Sanga, Japonais, coadjuteur de la Compagnie, et qui, dans son ministère de catéchiste, avait converti plusieurs milliers d'infidèles (3).

A Manille également, le 3 février, l'illustre Juste Oucondono, plein de mérites, et décoré de la palme des confesseurs,

(1) Ureman. Ann. di 1615 e 16. —. Morejon. — Colin. — Murillo Velarde. — Orfanel, ch. 29 à 34. — Aduarte, l. II, c. v, p. 433 et ss. — Diogo de S. Francisco, c. 4 à 7, 11 et 20. — Franciscos descalzos, t. II, l. 3, c. 15 et 16. — Amati, Regno di Voxu, c. 20 et ss. — Sicardo, l. I, c. 13 ; l. II, c. 1, § 1 à 6 (pour Ayala) ; l. III, ch. 14 et 16. — Valentyn, c. 3. — Annales des Daïris, suppl.

(2) Né à Outo, en Fingo. Il avait quarante et un ans, et huit de religion.

(3) Né à Cacouchi. Il avait quarante-trois ans, et vingt-cinq de religion.

succomba d'épuisement. Son testament fut celui de Tobie : il ne laissait à sa famille que la bonne odeur et l'exemple de ses vertus. Il avait prescrit à son petit-fils de demeurer au moins trois années absent, si même le Japon était pacifié religieusement. A sa mort, il se fit un concours immense ; on lui baisait les pieds comme à un saint, et des religieux lui rendirent cet honneur.

Le vice-roi des Philippines, au nom de Sa Majesté Catholique, assigna des rentes à la famille d'Oucondono et aux autres exilés (1).

Le 28 février mourut à Manille le Frère André Saitò, Japonais, coadjuteur de la Compagnie (2).

Le 12 mars, en la même ville, le P. Antonio Alvarez, Portugais, de la Compagnie. Il avait soixante-trois ans d'âge, trente-huit de Compagnie, et quinze de ministère au Japon (3).

Le 17 septembre, aussi dans la même ville, le Frère Paul Reoyn, Japonais, coadjuteur de la Compagnie, après quarante ans de travail pour la conversion de ses compatriotes (4).

La province des Philippines et les Pères de Macao, qui avaient toujours assisté les missionnaires du Japon et accueilli les exilés, se montrèrent dans l'occasion présente à la hauteur des besoins, et ces besoins étaient immenses; de leur côté, tous les religieux exilés, pendant leur séjour dans les deux pays, s'employèrent avec ardeur au ministère apostolique, jusqu'à ce que la divine Providence daignât les rappeler dans leur mission.

Le 20 mars, au Japon même, et probablement à Nangasaki, mourut de misère le P. Mancie Firabachi, de la Compagnie de Jésus. Il était du Boungo, et était âgé de quarante-quatre ans, en ayant vingt de Compagnie. Il répéta en mourant les paroles de l'apôtre saint Jacques : *Hæc mihi consolatio*

(1) En apprenant la mort d'Oucondono, Daifousama feignit d'éprouver des regrets.

(2) Originaire de la province de Boungo ; avait vingt ans de religion.

(3) Né à S. Gonçalo de Amarante (diocèse de Braga). Il était coadjuteur spirituel formé, depuis l'année 1599.

(4) Né à Yachchiro, en Fingo. Agé de soixante-quatre ans.

ut affligens me dolore, non parcat (1). Il fut enterré à Nangasaki, ce reliquaire de corps-saints.

Cependant Daifousama, quoique maître absolu, avait voulu garder certaines apparences en laissant à l'héritier légitime un apanage formé de la cité d'Ozacca et de quelques domaines. Il lui avait aussi donné pour épouse la fille du seigneur d'Yendo, c'est-à-dire du successeur que lui-même s'était choisi. Mais il n'ignorait pas le néant de cette politique, si Findeyori devenait assez fort, par lui-même ou par ses amis, pour réclamer ses droits. Déjà, en 1611, il avait exigé que Findeyori, alors âgé de vingt ans, vînt lui rendre visite, à l'exemple des autres seigneurs. La sortie du jeune prince (c'était la première) avait été l'occasion d'un concours immense, et avait réveillé toutes les sympathies nationales. Les seigneurs commençaient à murmurer entre eux et à tramer des alliances. Un retour au sentiment de fidélité, le caractère belliqueux des nobles, et l'envie même causée par l'élévation d'autrui, toutes ces causes avaient profondément remué les esprits. De son côté, Findeyori cherchait à s'attacher tous les gens de guerre mécontents et fugitifs, et leur assignait des subsides (2) sans obligation présente, mais sous la promesse de s'armer dans l'occasion et de combattre pour sa cause.

Daifousama n'ignorait point ces pratiques; et, d'un autre côté, le faible apanage de Findeyori lui laissait des regrets. Ozacca lui paraissait un joyau d'une valeur infinie, et qui manquait à sa couronne. Sa convoitise aussi dirigeait de longs regards vers les trésors immenses laissés à Findeyori par son père, et qui étaient conservés dans la forteresse d'Ozacca. Mais, patient comme un vieillard, il se ménageait habilement, attirant à lui les seigneurs par des libéralités en argent et en rentes, fortifiant toutes les places entre Fouchimi et Sourounga, et disposant toutes choses pour se déclarer à son heure.

(1) C. VI, v. 10.

(2) Leur octroyant ses *piazze morte*, avec obligation de le suivre à sa réquisition.

Il avait exigé des grands princes qu'ils envoyassent leurs fils aînés à sa cour à titre d'otages, et il avait obligé d'y venir en personne ceux de ces princes qu'il tenait en défiance. En 1612, il avait fait prisonnier, sous un vain prétexte, Foucouchimandono, vaillant capitaine, l'un des proches parents de Findeyori, et son plus zélé défenseur. Des présents avaient séduit Ichinocami, gouverneur du jeune prince, et qui commandait à la ville et à tout le territoire d'Ozacca. Ce traître appliqua tous ses efforts à épuiser la forteresse en munitions et en vivres, expédiant ses larcins au dehors, pour livrer la ville, et aussi la personne de Findeyori

Cependant l'astucieux Daifousama voulait que la rupture fût dénoncée par son adversaire, et il en provoqua les occasions avec une industrie singulière.

Il avait fait construire un temple magnifique en l'honneur du Daibout, idole très-célèbre (1). A son instigation, Findeyori contribua pour trois millions d'or (2). L'œuvre achevée, Daifousama voulut exiger que le prince ainsi que sa mère fussent présents à la dédicace. Il espérait s'assurer de la personne de Findeyori, et, en cas de résistance, lui donner la mort. Ozacca devait, dans tous les cas, être livrée par Ichinocami, et occupée sans combat.

Mais les desseins des grands veulent des bras nombreux pour les exécuter, et le secret n'en demeure jamais dans la tête qui les a conçus (3). Findeyori fut avisé du péril, et s'excusa de paraître à la cérémonie.

Daifousama recourut à d'autres artifices. Il offrit à Findeyori, en échange d'Ozacca, la forteresse de Camayama, dans le Tamba, et demanda que la mère du jeune prince vînt, en qualité d'otage, habiter Yendo. L'astucieux vieillard voulut exiger encore que la cloche du Daibout fût remise à la fonte, en raison de sa légende, où les noms de Taicosama et de Fin-

(1) Cette idole, en bronze doré, représentait une divinité assise : debout, elle aurait eu 40 brasses de hauteur.

(2) La relation de cette valeur ne nous est pas connue.

(3) Come gli odori, che passando per varie mani, tradiscono se stessi (Urem. p. 7.)

deyori se trouvaient avant le sien, et que la nouvelle cloche reçût une légende rédigée en son seul honneur.

Ces demandes étaient en elles-mêmes des brandons de discorde et les présages évidents d'une guerre. Le jeune prince, indigné, comme il était naturel, traita sévèrement Ichinocami, qui s'était chargé de porter les paroles. Ce traître, pressentant une issue funeste pour lui-même, disparut sans prendre congé, et alla s'enfermer dans le fort d'Ibarachi, en Tsounocouni. Son palais fut livré au pillage et réduit en cendres; et ceux de ses serviteurs qui purent être saisis furent mis à mort. L'événement se passait au mois de novembre 1614. Ce fut ainsi qu'éclata la guerre entre Findeyori et Daifousama.

Findeyori fit entourer Ozacca d'un troisième rempart, et rassembla des munitions et des vivres en abondance. Il rappela sous sa bannière tous les vétérans des anciennes guerres, demeurés sans occupation et sans ressources, et les incorpora dans les compagnies qu'il entretenait depuis longtemps. Parmi ces nouveaux auxiliaires était un certain nombre de chrétiens exilés, réduits au dénûment par l'effet de leur disgrâce, et que les promesses du prince attirèrent à lui. Findeyori réunit ainsi dans peu de temps environ cinquante mille hommes de troupes aguerries, et un nombre égal d'habitants de la ville et des campagnes en état de porter les armes. Il avait résolu de soutenir la lutte jusqu'à son dernier soupir.

Ses trois principaux capitaines étaient Sananda Yoichi, païen; Jean Acachicamon, chrétien, et Goto Matabioye, renégat.

De son côté, Daifousama prit la campagne et vint de Sourounga à Méaco. Il attendit dans cette ville le reste de son armée, que le Chôgoun, son fils, amenait d'Yendo. Toutes ces troupes étaient réunies, au nombre de deux cent mille hommes, Daifousama se mit à leur tête et vint se présenter devant Ozacca, le 4 décembre 1614, persuadé qu'il n'avait qu'à paraître, et que les portes lui seraient ouvertes. C'était moins la valeur de sa puissante armée qui lui inspirait cette confiance, que les intelligences ménagées de longue main dans la place. Mais plusieurs traîtres avaient été découverts

et mis à mort, à l'insu de Daifousama, et la résistance fut plus sérieuse qu'il ne l'avait prévu.

Déjà dans plusieurs attaques trente mille assiégeants avaient succombé. Daifousama les voyait tomber comme les feuilles d'automne; les frimas et la famine diminuaient incessamment le gros de son armée. L'astucieux vieillard se tourna vers la paix, et fit offrir à Findeyori des conditions assez favorables, mais seulement en apparence, et que le jeune prince accueillit. Six de ces conditions étaient indifférentes, la septième était désastreuse. Si Findeyori consentait à délaisser Ozacca, d'autres cités et châteaux plus considérables lui seraient donnés en échange. S'il préférait conserver cette place, il y vivrait indépendant et serait le seigneur absolu du territoire. On ne parlait plus d'appeler à Yendo la mère du jeune prince. Après les conditions secondaires venait la plus grave. Pour ménager l'honneur de Daifousama, et pour ne point laisser à ce prince l'apparence d'un vaincu qui se retire avec sa seule honte, on devait raser le premier rempart de la place assiégée et les ouvrages extérieurs de défense. Cette clause, dont le Chôgoun avait conçu l'idée, devait être fatale à Findeyori.

Les conditions furent mises par écrit, jurées solennellement et signées avec le sang, selon les usages japonais, le 17 février 1615.

Impatient de sa honte, Daifousama se rendit à Méaco pour y fêter la solennité de l'année nouvelle. Le Chôgoun demeura devant Ozacca, que Findeyori conservait, et présida lui-même à la démolition du rempart. Il fit raser, non-seulement ce premier rempart, mais aussi le second, avec ses boulevards, ses casemates et ses œuvres avancées, ne laissant subsister que la troisième enceinte, absolument sans valeur, et qui n'avait que la forme extérieure (1). Cette exécution fit verser des larmes aux gens vraiment sages; et une guerre, qui coûtait à Daifousama plus de quarante mille hommes et l'élite de ses officiers, tandis que Findeyori n'avait perdu que deux ou trois

(1) Che era come la camiscia della cità. (Urem. p. 13.)

cents hommes, eut pour ce dernier tous les résultats de la défaite.

Findeyori le comprit trop tard, et voulut remédier au mal. Il leva de nouvelles troupes et prit à son service cinquante capitaines, parmi lesquels étaient le fils de D. François, ancien prince du Boungo, le fils d'Oucondono et les fils de trois des régents, collègues de Daifousama. Son armée s'éleva bientôt à cent soixante-dix mille hommes, dont les généraux étaient, ainsi que précédemment, Sananda Yoichi Sayemon, Goto Matabioye et Jean Acachicamon.

Outre Acachicamon et son arrière-ban, de nombreux exilés chrétiens du Gokinaï et des États du Nord, et, parmi ces derniers, les anciens vassaux de Juste Oucondono, s'étaient ralliés à Findeyori. Six grandes bannières portaient pour effigie, avec la croix divine, l'image du Sauveur ou celle de saint Jacques.

Cette grande armée occupait Ozacca, ou campait sous ses murs. Tous les marchands du pays, depuis la mer jusqu'au lac d'Omi, s'empressèrent d'émigrer; et, dans Méaco même, la terreur fut si grande, que les habitants se réfugiaient tous dans le palais du Daïri, lieu d'asile inviolable. Daifousama lui-même avait accru la terreur en semant le bruit que Findeyori menaçait la Tenca. L'astucieux vieillard espérait le rendre odieux et lui donner l'apparence d'avoir violé le premier la paix.

Sur ces entrefaites, Wonochouri, l'un des principaux officiers de Findeyori, fut blessé gravement par un assassin. Le coupable, mis à la torture, ne révéla point qui l'avait armé; mais la voix commune accusa Daifousama. Plus tard on n'en douta plus, et l'on fit sévère justice de plusieurs autres sicaires soudoyés par l'ennemi.

Pendant ce temps, Daifousama mettait des garnisons importantes dans Méaco et Fouchimi, et faisait occuper le chemin d'Yendo par un corps d'armée, afin de fermer le passage. Lui-même, dès le mois de mai, s'établit dans la citadelle de Méaco, et plaça le Chôgoun dans celle de Fouchimi, pour y rallier les seigneurs du Couanto qui arrivaient avec leurs soldats.

La ville de Sacaï s'était mise à l'origine sous la protection de Findeyori, mais elle se voyait épuiser de vivres et mettre à rançon par l'armée du prince. Elle appréhendait aussi la vengeance terrible, bien qu'éloignée encore, de Daifousama. Pour conjurer les calamités présentes, les habitants envoyèrent auprès de Daifousama pour lui demander une garnison de ses troupes. La duplicité de leur politique les servit assez mal. Findeyori connut leur démarche, et, fermant à demi les yeux, attendit l'instant favorable : puis il chargea deux de ses capitaines d'aller avec deux mille hommes, et d'enlever de la ville tous les vivres et les munitions, et de les rapporter à Ozacca. Mais déjà pénétraient dans Sacaï les compagnies de Daifousama. Findeyori, rempli de colère, commanda de mettre la ville à feu et à sang. Dans la nuit du 23 mai, vingt mille édifices furent la proie des flammes, et le jour suivant se leva sur les débris fumants d'une ville immense.

A la nouvelle de ce grand désastre, Daifousama quitta Méaco, et, traversant le pays de Yamato, parut le 1er juin sur les hauteurs dominant Ozacca. Son armée, de trois cent mille hommes, était la plus nombreuse et la plus disciplinée que l'on eût vue au Japon. L'armée de Findeyori, moins considérable, mais non moins aguerrie, attendait depuis deux jours, rangée dans un bel ordre et disposée à combattre. La mêlée générale eut lieu le 9 juin (1), et, après de sanglantes vicissitudes, la science militaire de Daifousama lui assura la victoire. Les généraux de Findeyori, notamment Acachicamon, avaient fait des prodiges, et par quatre fois le corps d'armée du Chôgoun avait été rompu. Le Chôgoun, qui voulait fuir, avait été retenu par ses officiers. Daifousama lui-même, et ce fait paraît avéré, désespéra quelque temps de vaincre, et fut sur le point de s'ouvrir les entrailles, lorsqu'une imprudence de ses adversaires, dont il sut profiter, rétablit et fixa la fortune en sa faveur. Wonochouri, chef du corps principal de Findeyori, et porteur de son étendard, se croyant au moment de vaincre, désira que son maître, demeuré dans la place, sortît pour recueillir les

(1) D'après la lettre du P. de Torres (Annexe n° 30), ce serait le 2 juin.

honneurs de la victoire ou pour périr avec gloire. Un mouvement de retraite opéré par ce général, afin de protéger la sortie du prince, eut l'apparence d'une fuite, et la terreur se mit dans l'armée entière. Daifousama vit le sort qui changeait, et dès ce moment fut maître de la bataille. Moins d'une heure avait suffi pour décider l'avantage entre deux armées aussi formidables. Les troupes de Findeyori fuirent de toutes parts, et l'armée des vainqueurs pénétra dans la ville, massacrant sans merci, saccageant et incendiant de toutes parts. Après deux heures de carnage, Daifousama, craignant un retour désespéré des vaincus, ordonna de laisser un passage ouvert dans la direction de Méaco. Quelques-uns, surtout parmi les chefs, se sauvèrent par cette voie, mais la plupart des soldats périrent isolément, et le chemin fut littéralement couvert de leurs cadavres. Dans cette guerre, il périt cent mille hommes entre les deux partis.

Findeyori, selon les apparences, succomba dans la ville, d'une mort ignorée, au milieu du massacre général. La fin de ce prince, ensevelie dans l'ombre, fut ainsi le terme des infinies espérances de Taicosama, par un juste châtiment de son orgueil impie (1).

Mais, pour achever ce désastre immense et consommer la justice de Dieu, la ville d'Ozacca, si chère à Taicosama et dont il avait fait sa résidence impériale, devait cesser d'exister : les habitants, par leurs crimes, avaient en effet provoqué les vengeances divines.

Quelques partisans de Findeyori, s'étant renfermés dans la citadelle, incendièrent les poudres et causèrent l'embrasement de la ville entière. Le vent multipliait et attisait les flammes. Cette cité de palais et de temples disparut, ainsi que Sacaï, dans l'espace d'une nuit, et n'offrit plus que des ruines, des cendres, des cadavres à moitié calcinés, et, çà et là, de rares fugitifs couverts de blessures et errant à l'aventure (2).

(1) Acachicamon disparut également : on verra plus tard les chrétiens persécutés à son occasion, parce qu'on les accusait de le tenir caché.

(2) Ozacca était assise au milieu d'une belle plaine: une rivière partageait en deux la ville. La symétrie des îles de maisons, l'ordonnance des rues

Ainsi tomba cette Babylone, esclave de ses idoles, et qui se refusait à la lumière divine. Depuis qu'un Bonze abominable, auteur de la doctrine impie des Itcochous, en avait fait le chef-lieu de sa secte, et s'y était fait adorer comme l'incarnation d'Amida, le torrent des superstitions l'avait tout infectée, et la vérité chrétienne offerte à ses habitants les avait laissés aveugles volontaires, parmi des ténèbres tous les jours plus épaisses.

La guerre d'Ozacca avait, nous l'avons dit, causé la mort de cent mille hommes, et d'après les récits de témoins dignes de foi, la plaine du combat disparaissait couverte par les morts; les cadavres entassés dans le fleuve y formaient comme une digue, que l'on pouvait franchir à pied sec.

L'armée de Findeyori, remplie de chrétiens, avait au milieu d'elle plusieurs missionnaires, accourus à l'envi pour y prodiguer leur ministère. Aux premiers bruits de guerre, le P. Hernando de Saint-Joseph, Augustin, avait fait 400 milles sur une barque de pêcheur, avec le P. Pierre-Baptiste (deuxième du nom), Franciscain (1), pour aller s'enfermer dans le camp de Findeyori. Le P. Apollinaire Franco, également Franciscain, partagea leur apostolat (2). Pendant l'assaut d'Ozacca, les PP. de Saint-Joseph et Franco se trouvaient sur une colline : et, voyant la ville en cendres, ils s'éloignèrent à travers l'in-

bien alignées et courant d'une part à l'autre de l'enceinte, l'opulence des demeures faisaient de cette place la merveille de l'empire. Sa position centrale y attirait un commerce immense, et en faisait le marché principal de tout l'Archipel. (Urem. p. 22.)

(1) Le P. Pierre Baptiste (deuxième du nom), fils de la province de Saint-Paul, lecteur en théologie, et commissaire de l'inquisition, fut désigné comme agent de la cause de Béatification des Protomartyrs. (Voir au 2[e] vol.) Il fut ministre provincial de la province de S. Grégoire des Philippines. (Chr. de S. Pablo, t. I, l. 1, n° 273.)

Le P. Pierre Baptiste et le P. Ayala avaient servi d'interprètes aux Espagnols arrivés du Boungo vers la même époque.

(2) Né à Aguilar de Campos, en Castille, était fils d'habit de la province de S. Jacques de l'Observance régulière. Il était passé dans la province de S. Grégoire des Philippines, et résidait depuis longtemps au Japon. En 1614, il était demeuré caché.

cendie, les épées et les flots, ainsi que le P. de Saint-Joseph l'écrivait lui-même en rappelant cette épreuve (1). Après mille vicissitudes, il se mit au service d'un pauvre aveugle et se réfugia avec lui dans une masure; les ennemis ayant incendié la masure, il s'éloigna, portant l'aveugle sur ses épaules, et revint à Nangasaki, près du P. Navarrète.

Mais que dire des maux éprouvés par les PP. Balthazar de Torres (2) et Jean-Baptiste Porrò (3), demeurés dans la ville, et comme enveloppés dans son désastre, du P. Francisco, fils de Toan, prêtre séculier, et d'un autre prêtre également séculier?

Le P. Francisco s'était empressé d'accourir pour assister les chrétiens d'Ozacca. Il se dévoua sans réserve à ce ministère, et en obtint la glorieuse récompense, ayant eu la tête fendue d'un coup de cimeterre au moment de l'assaut (4).

Le P. de Torres, obligé par l'incendie de fuir du palais

(1) Voir, aux Annexes de 1617, sa lettre écrite sur la première feuille d'un bréviaire.

(2) Le P. Balthazar de Torres était né de parents nobles, à Grenade, le 14 décembre 1563. — Il entra dans la Compagnie à l'âge de seize ans, le 25 septembre 1579, au collége d'Ocaña, son père étant gouverneur de cette ville. Il accomplit son noviciat à Navalcarnero, alors maison de probation de la province de Tolède. Il étudia les arts au collége de Segura de la Sierra, et termina sa philosophie à Huete. Il partit pour les Indes avec le P. Morejon en 1586, étant déjà l'homme apostolique, et, comme dit un auteur espagnol, *ordenado do Evangelio*. Il fut élevé au sacerdoce dans les Indes, et en 1590 se rendit à Macao. Il enseigna huit ans la théologie dans cette dernière ville, et enfin, en 1600, reçut sa destination suprême, c'est-à-dire le Japon.

Après avoir étudié la langue, il fut envoyé à Méaco. Il dirigea pendant plusieurs années la maison de Méaco d'en haut, puis la résidence d'Ozacca. Ensuite il alla vers le Nord, où il travailla six ans en Yche, Noto, Canga et Yeki : il revint de là à Méaco.

En 1614 il demeura caché dans Ozacca, d'où les chrétiens le firent passer au Sanouki, l'un des quatre États du Chicocou ; puis il revint à Ozacca, de là à Sacaï, et de nouveau à Ozacca.

(3) De Milan. Profès en 1611, à l'âge de trente-six ans. Il ne fut pas un martyr solennel, mais, vers l'année 1640, il fut brûlé dans un village.

(4) Il avait fondé une confrérie de la Croix. Il s'occupait principalement des pauvres, disant que les riches n'avaient pas besoin de son ministère.

Nous ignorons le nom de l'autre prêtre, et quel fut son sort.

d'Acachicamon, et poursuivi par les soldats, vit son catéchiste égorgé sous ses yeux. Lui-même, dépouillé de ses vêtements et dans une absolue nudité, laissé vivant par grâce (1), chemina l'espace de six milles au milieu des cadavres. Un Japonais dévoué, que le Père appelle sa providence visible, le couvrit de quelques haillons et lui fit trouver un asile. Il se dirigea bientôt vers Sacaï, dont il ne trouva que les ruines. Il fut assez sérieusement malade pendant quelques jours, et put enfin passer à Nangasaki. Plus tard, il revint au Cami pour y continuer l'office de supérieur, et fit sa principale résidence à Sacaï. Il demeura dans ces contrées jusqu'en 1619, époque où ses supérieurs l'appelèrent à Nangasaki.

Le P. Porrò, pendant le plus fort de l'incendie, confessait les chrétiens, et, à ce moment même, il baptisa un infidèle. Au lever de l'aurore, il s'échappa vers la campagne; il se vit aussi dépouillé de ses habits, et on ne lui laissa qu'une veste en lambeaux. Il traversa comme par miracle l'armée de Daifousama, et arriva dans les quartiers de Massamoune. Il fit solliciter la protection de ce seigneur pour pouvoir aller à Mouro; Massamoune lui fit répondre qu'il aurait tout fait en sa faveur s'il n'eût été chrétien. Proscrit ainsi pour le nom du Fils de l'homme, le religieux continua d'errer dans la contrée jusqu'à l'heure marquée par la Providence (2).

Daifousama revint à Sourounga vers la fin de juillet, et ordonna de changer l'ère ou *Nengo*, qui durait depuis près de vingt ans, et qui portait le nom de *Keitchoù*, en une nouvelle ère appelée *Ghenwa*. Devenu maître incontesté de l'empire, et possesseur des trésors de Findeyori, ce vieillard n'était pas assouvi encore; il lui restait à consommer ses vengeances. Il ordonna d'amener en sa présence tous les survivants de ses adversaires. Ses décrets furent obéis, et tout ce

(1) Car, dit le P. Luis, c'est une faveur, de la part d'assassins, de ne pas donner la mort.

Le P. de Torres perdit dans cette occasion tous ses manuscrits, œuvre d'un grand nombre d'années.

(2) Voir sa lettre, Annexe 32.

qu'on put découvrir fut saisi et conduit à ses pieds; des troupeaux d'hommes furent traînés à la capitale pour être égorgés sous les yeux du prince; on vit même cet excès d'horreur, qu'un enfant de sept ans, fils naturel de Findeyori, fut promené par infamie dans les rues principales de Méaco, et décapité devant Daifousama. Et l'on rapporte qu'en ce dernier instant le courageux enfant osa reprocher à Daifousama sa trahison envers Taicosama et Findeyori, et tendit courageusement sa gorge au bourreau. Daifousama fit exposer les têtes sur des tables érigées le long du chemin, entre Méaco et Fouchimi; il y avait dix-huit rangs de tables, et à de certains rangs l'on comptait plus de mille têtes.

Daifousama donna l'ordre de reconstruire immédiatement les cités de Sacaï et d'Ozacca. En même temps, et pour déconcerter les seigneurs et les rendre impuissants, il ordonna de raser toutes les forteresses, à l'exception d'une résidence unique pour chacun des princes; quatre cents citadelles disparurent en quelques jours. Enfin, il priva de sa principauté l'un de ses propres fils, Canzousadono, et le fit raser et enfermer dans un couvent de Bonzes.

Alors seulement le terrible vieillard crut avoir assuré son empire et recueilli les fruits de sa politique. Il alla chercher le repos dans sa résidence de Sourounga; le Chôgoun son fils habitait toujours Yendo.

Si l'on considère, dit un auteur, les résultats de cette guerre, au point de vue de la religion, on ne saurait regretter que Findeyori n'ait point eu l'avantage, en raison de sa superstition effrénée. En effet, ce prince et sa mère érigeaient chaque jour de nouveaux temples et consumaient des sommes excessives en processions et en fêtes idolâtriques. Findeyori mettait en ses faux dieux toutes ses espérances, et se laissait diriger par leurs seuls oracles; bientôt sans nul doute il eût sacrifié, sur le conseil des Bonzes, la religion chrétienne, ses ministres et ses fidèles. Aussi disait-on généralement qu'il avait combattu pour le culte des idoles bien plus que pour l'empire, et Daifousama répétait souvent que Taicosama, le dieu des batailles, avait mal défendu son fils.

Ainsi furent discréditées les idoles et les sectes. Un nombre infini de temples furent anéantis. Dans la seule Ozacca, une rue tout entière de temples magnifiques fut réduite en cendres ; à Sacaï et dans ses alentours, il fut renversé deux cents temples, parmi lesquels trois des plus anciens et des plus renommés de l'empire : le *Tennoji*, qui comptait mille ans d'existence et était le premier monument du culte des Fotokes ; le *Tenjin*, dédié au Cami tutélaire de Findeyori ; enfin le *Soumiyochi*, bâti depuis quatre-vingt-dix ans. Tous ces édifices furent détruits par Jean Acachicamon, l'un des généraux de Findeyori.

Pendant toutes ces guerres, et jusqu'à la mort de Daifousama, la religion jouit d'assez de calme. La plupart des seigneurs, engagés dans l'une ou l'autre cause, se trouvaient toujours en campagne ; ceux qui étaient demeurés chez eux se réservaient d'agir à l'exemple du vainqueur et fermaient les yeux à l'égard des chrétiens. La prudence des missionnaires et des chrétiens eux-mêmes savait aussi ménager les temps, tout en réparant les désastres de la religion et du culte.

Un certain nombre de missionnaires étaient restés au Japon ; c'étaient vingt-neuf religieux de la Compagnie de Jésus (1), six Dominicains (2), six Franciscains (3), un Augustin (4). Il y avait aussi quelques prêtres séculiers (5). En 1615, il revint plusieurs religieux (6).

(1) Vingt-deux Pères et sept Frères.

(2) Les PP. Alonzo de Navarrète, vicaire provincial ; Thomas du S. Esprit, ou Zumarraga, son prédécesseur en charge ; Juan de los Angeles, Alonzo de Mena, Francisco de Moralez, Jacinto Orfanel et Joseph de S. Jacinte.

(3) Étaient restés : les PP. Apollinaire Franco, et Pedro de l'Assomption. Les PP. Diego de S. Francisco, Luis Gomez, Juan de Ste Marthe et Pierre-Baptiste (deuxième du nom) revinrent dans l'année.

(4) Le P. Hernando de S. Joseph ou Ayala.

(5) Le P. Laurent, curé de S. Pierre de Nangasaki ; le P. Miguel, curé de Ste-Marie ; le P. Franisco, fils de Toan, curé de S. Antoine, duquel nous venons de raconter la mort ; le P. Clément, et le P. Jean.

(6) Il revint de Macao trois Pères de la Compagnie et un Frère, et de Manille, deux Pères.

La plupart résidaient à Nangasaki et aux environs; cependant nous avons vu qu'il s'en trouvait plusieurs dans les régions du Nord et à Ozacca. L'on fit aussi des missions fréquentes au Boungo et dans d'autres provinces du Centre et du Midi.

Au Cami restaient secrètement les Pères Franciscains Diego de San Francisco et Luis Gomez (1). Dans l'armée de Findeyori se trouvaient les PP. Hernando de Saint-Joseph, Augustin, Pierre-Baptiste et Apollinaire Franco, tous deux Franciscains. Les PP. Balthazar de Torres et Jean-Baptiste Porrò, de la Compagnie de Jésus, étaient renfermés dans la cité d'Ozacca.

Les deux Pères Jésuites de Méaco et celui de Sacaï visitèrent Fouchimi, les provinces de Tsounocouni, Tamba, Owari, Iye et le Foccocou, c'est-à-dire Yetchigen, Canga et Noto.

Les PP. Dominicains Joseph de S. Jacinte, Thomas du Saint-Esprit et Orfanel se succédèrent dans la contrée avoisinant Méaco.

A la même époque, le P. de Angelis, de la Compagnie de Jésus, se rendit à l'extrémité nord de l'empire pour visiter les exilés du Tsoungarou, et pénétra dans la région d'Yesso.

Les PP. Jésuites du Couanto visitèrent, l'un le Bingo, le Bigen, le Mimasaca, le Farima et le Sanouki, et l'autre l'Aki, le Souwo, le Nangato et l'Iyo. Firochima était leur place d'armes spirituelle.

Le P. Dominicain Joseph de S. Jacinte parcourut le Boungo et le Fiounga (ce dernier pays appartenait au prince apostat D. Michel). Le P. Orfanel se rendit également dans ces contrées (2) et dans le Figen, le Tchicoungo, le Tchicougen et le Bougen.

Quant aux provinces limitrophes de Nangasaki, telles que le Firando, les îles de Goto, le Satsouma, et surtout les régions

(1) Le P. Diego de S. Francisco fut fait prisonnier à Yendo le Vendredi saint.

(2) Il fut reçu dans le Fiounga par Jean Tocouyen, oncle de D. Miguel, et par Damien de Conga, le noble qui avait faibli en 1613, et qui paraît néanmoins avoir été dépouillé de ses domaines, en haine de la foi.

d'Arima et d'Omoura, elles étaient évangélisées continuellement, mais en secret, par les missionnaires.

Tous ces serviteurs de Dieu se montraient infatigables, et les chrétiens retrouvaient à la source des sacrements une abondance de grâces qui les faisaient ressembler aux fidèles de la primitive Église. Les tombés se relevaient et faisaient pénitence. Les saintes congrégations se multipliaient, et le principal objet de leurs assemblées était de s'affermir dans la foi, pour confesser Jésus-Christ jusqu'au martyre. Ces ferventes compagnies, placées en général sous l'invocation de la très-sainte Vierge, exerçaient toutes les œuvres de miséricorde, baptisaient à défaut du prêtre les enfants en danger de mort, visitaient les malades, donnaient la sépulture aux morts, assistaient les pauvres par des aumônes, et secouraient principalement les confesseurs exilés pour la foi.

Les chrétiens, dans leur pieux amour envers ceux qui les avaient engendrés à Jésus-Christ, recevaient les missionnaires avec un dévouement sans limites, et, pour les nourrir, divisaient en deux parts l'aliment de leur pauvreté. Ce n'était rien à leurs yeux que d'exposer leurs vies, s'ils n'étaient prêts à donner par surcroît celles de leurs femmes et de leurs enfants, et tout ce qu'ils possédaient (1).

Pendant ce temps, les ouvriers du Seigneur, disséminés dans la vigne apostolique, en réparaient les dommages et faisaient voir en eux-mêmes comme une *ossature* de vertus surnaturelles, dont la grâce divine était l'âme (2). Un Père, non moins vénérable par son autorité que par ses années, revêtit un jour l'habit d'un portefaix, et, chargeant ses épaules d'un fardeau bestial, s'introduisit dans une place pour apporter aux fidèles l'inestimable bien des consolations divines.

Les prêtres, dans leur liberté, vivaient comme prisonniers (3), n'ayant pour asile que des réduits sans air et sans

(1) Voir, aux Annexes, une admirable lettre d'une dame chrétienne. (N° 33.)

(2) Ureman, p. 13.

(3) Un Père écrivait ces paroles : « Qui non è ripostiglio da nascondersi per me, se non con buco, che oltre l'entrata ha una fessura di due palmi per

lumière, baignés d'une humidité continue, alimentés comme fortuitement, et pour ne pas mourir, par des mets sans substance, un peu de riz et quelques parcelles de poisson et d'herbes salés, cheminant la nuit comme des malfaiteurs, ayant les pieds tout meurtris et le corps exténué. Mais leur cœur se dilatait dans cette agonie, et leur âme était consolée par les merveilles de salut qu'ils opéraient à toute heure (1).

A Nangasaki, Gonrocou, lieutenant de Safioye, laissa respirer l'Église. La ville était toute chrétienne, et servait de refuge à de nombreux exilés. Les habitants étaient si aumôniers qu'ils avaient fait une bourse commune afin d'assister leurs frères en Jésus-Christ. La sainte messe était célébrée presque ouvertement, et l'on pouvait croire que la ferveur et la charité des citoyens leur avait obtenu cette grâce et les protégeait contre la tyrannie. Le prince de Sourounga, envoyé de la cour à Nangasaki pour vérifier si l'on ne tramait point de rébellion, vit les chrétiens en paix dans leurs demeures, priant en commun et lisant des livres spirituels. Plein d'admiration, l'envoyé du souverain rendit compte avec éloges de la vertu de ce peuple, et les préventions du tyran parurent assoupies.

Les gentils eux-mêmes réclamaient le rappel des missionnaires, dont l'exil avait éloigné de Nangasaki plus de vingt mille habitants; tout le commerce de l'empire en ressentait les effets (2).

finestra; dove sono stato rinchiuso 62 giorni con un' afa grandissima in questi gran caldi. Sei dì sono uscii alla luce in questo borgo d'onde son di ritorno alla mia tana, non potendo più stare senza essere scoperto. » (Urem., p. 34.)

Un autre dit : « Je récite les heures canoniques près d'un étroit soupirail, d'où je dérobe la lumière. » (Ibid.)

(1) « In queste agonie, se bene Iddio nostro Signore vince con le consolationi di grande lunga gli affanni; tuttavia come huomini cinti di mortalità, perdono bene spesso le forze, onde è che eccettuati alcuni pochi, sono gli atri stati assaliti da diverse infirmità, chi più e chi meno; ma all' hora che pare la virtù prostrata, conçorre la benignità divina con occulti conforti si fattamente, che si ricominciano le fatiche da capo con grandissimo avanzo. » (Ibid., p. 36.)

(2) Dieu ne permit pas que Safioye jouît du fruit de ses crimes. Il venait

Cependant il y eut encore des martyrs. A Cotchinotsou, le 8 janvier, Louis Fizazoumi et Michel Ichida subirent d'affreux tourments et succombèrent à la suite, Louis après six semaines, et Michel après cinquante et un jours. Louis était de Chetaga, en Tchicoungo; il avait soixante-quatre ans; Miguel était de Canzaki, en Figen; il avait soixante-deux ans (1).

Dans le Fingo, Canzouyedono venait de mourir, et l'on présumait qu'il s'était empoisonné. L'héritier de ses domaines et de sa haine contre les chrétiens (2) était Torasoudgidono, jeune homme de quinze ans, persécuteur dès son avénement, et qui fit un martyr. Paul Dgiasodadgio (3), charpentier habile et chef des travaux de la citadelle, était depuis un an

d'être nommé gouverneur de Sacaï, avec mission de le reconstruire. Trois capitaines, de Figen, Omoura et Firando, furent chargés d'administrer Arima. Bientôt Safioye, dénoncé pour ses larcins et sa tyrannie par les habitants gentils de Sacaï, tomba dans la disgrâce du souverain. Sa sœur, qui avait été la favorite du Chôgoun, et dont il avait été constamment protégé, fut chassée du palais et mourut peu de temps après. Safioye lui-même, exécré de tous et accablé d'infirmités, termina sa misérable vie à Méaco, en l'année 1616.

(1) Louis avait prédit à sa famille le jour de sa mort. — Michel, au bout de quinze jours de captivité, eut une vision de deux enfants qui lui présentaient une liqueur délicieuse : il but cette liqueur et perdit le goût des aliments terrestres. Pendant quinze jours il mangea par onces, et demeura les quinze derniers jours sans aucun aliment. Peu d'heures avant de mourir, il dicta les paroles suivantes, admirables en elles-mêmes, et qui pourront donner une idée du supplice des deux confesseurs :

« Lorsque je fus conduit cette fois au lieu du martyre, je fus battu avec le bambou, mis entièrement nu, lié et suspendu en l'air, avec une grosse pierre placée sur mes épaules; on me coupa tous les doigts des pieds et des mains; on m'imprima le signe de la croix au front, au moyen d'un fer ardent, et enfin l'on me trancha les nerfs des jarrets. Si j'ai pu souffrir toutes ces épreuves, ce n'a point été par mes propres forces, mais grâce aux mérites de N. S. J. C. et à l'intercession de la Vierge Notre-Dame. De telle sorte qu'avec les forces que m'a communiquées la très-sainte Trinité, Père, Fils et Esprit-Saint, trois personnes et un seul Dieu, je n'ai point renié ce Dieu. La puissance du souverain du Japon a été vaincue par la force de la sainte foi, et j'ai remporté la victoire. J'ai fait écrire ceci afin que la vérité soit connue. » (Sicardo, p. 391-2.)

(2) Como vivorezno (un petit de vipère), avia heredado la ponçoña de su padre contro la Christianidad. (Orfanel, c. 29.)

(3) Ou Yasodayou.

en prison pour la foi. Vers la nouvelle année, temps où les seigneurs évacuent les prisons par le supplice des uns et l'amnistie des autres, le sanguinaire enfant commanda d'essayer son sabre par le supplice de Paul; et, le 25 janvier, jour de la conversion de l'apôtre son glorieux patron, Paul fut divisé par le milieu du corps, de la région du cœur à l'aisselle opposée (1). On l'avait fait tenir par son fils adoptif, alors renégat, et par un de ses parents. Mais le martyr avait fait l'admiration de tous les assistants et du bourreau lui-même, qui, rendant le sabre à son maître, lui dit : « La trempe en est admirable; mais plus admirable et plus finement trempé s'est montré le courage de Paul, héroïque devant la mort et dans la mort même. »

Paul était originaire du Farima, et âgé de cinquante-deux ans.

A Fouchimi, un noble, nommé aussi Paul, qui avait faibli en 1614, et qui s'était relevé après une année de captivité, fut décapité le même jour, 25 janvier, avec un autre chrétien, baptisé par lui dans la prison.

Le 18 mars, au Bougen, dont Yetchoundono était le seigneur ainsi que d'une partie du Boungo, Romain Dgiasoyemon (2), originaire du Boungo et domicilié à Cocoura, en Bougen, après huit mois de prison, fut mené au supplice avec la hart au col. Il cheminait à pied, à l'imitation du Sauveur, et arrosait ses pas de son sang; et néanmoins, il avançait sans faiblir, et tout absorbé en Dieu. Ce martyr fut décapité (3).

Tanaca Tchicoungodono, seigneur de Tchicoungo, malgré le danger personnel qu'il encourait, donnait des louanges à la religion et laissait les fidèles dans la paix la plus absolue. Il fit mettre à mort l'un de ses gouverneurs pour avoir inquiété les chrétiens. Ce fut le seul prince ouvertement favorable.

Le prince de Mimasaca fit dire à la cour qu'il n'existait

(1) On dit que la partie supérieure répéta par trois fois les noms sacrés de Jésus et de Marie. (Urem. p. 48.)

(2) On l'appelle aussi Catano Dgiasoyemon Yoso.

(3) Son corps fut enterré par les chrétiens, et plus tard transféré à Nangasaki.

plus de chrétiens sur ses terres, et il ferma les yeux. Près de sa capitale était un beau cimetière, où les chrétiens allaient faire leur prière; au centre s'élevait une croix magnifique, de 15 palmes de hauteur, comme pour vérifier les paroles du psaume : *Dominare in medio inimicorum tuorum* (1).

A Coufou, place considérable du Boungo, neuf chrétiens furent mis dans des sacs de paille, avec les pieds et les mains liés, et, dans cet état, ils furent laissés en un lieu désert, au péril d'être dévorés par les bêtes sauvages. Ils y demeurèrent quatre jours et cinq nuits, privés de toute nourriture; dans le nombre étaient des femmes et des enfants, dont un de quatre ans à peine. Le prince, vaincu par leur courage et ne voulant point tremper ses mains dans leur sang, les renvoya libres.

A Akizzouki et à Amatchi, dans le Boungo, six chrétiens furent exilés avec leurs familles. Maria, femme de l'un d'eux, menacée d'être dépouillée nue et conduite à cheval à travers les rues, répondit : « Que ne m'arrachez-vous aussi la peau du corps ? » Une autre dit ; « Vous ne m'enlèverez mon chapelet qu'en me tranchant le col. »

A Sourounga, le 1er novembre, six chrétiens d'illustre naissance furent soumis à d'affreux tourments. Avec un fer ardent on leur imprima au front le signe de la croix. On leur coupa les extrémités des doigts et on leur énerva les jarrets. Parmi ces glorieux confesseurs était Jean Faramondo, ancien capitaine des arquebusiers impériaux, et l'un des quatorze gentilshommes exilés trois ans auparavant.

Estropiés, tout sanglants et hideux à voir, ils se firent porter dans la demeure des lépreux, seul asile qui leur fût ouvert. Cette hospitalité devait causer le martyre des hôtes. Deux des six expirèrent bientôt, Jean Courobioye le soir même, et Pierre Cacousouke le lendemain. Les quatre autres survécurent (2).

Le 24 novembre, les six hôtes lépreux eurent la tête tranchée. Ils se nommaient François, Gaspard, Paul, Thomas, Mathias et Luc.

(1) Ps. CIX, 2.
(2) Joachim, Jacques, Pierre, et Jean Faramondo.

A Méaco, huit chrétiens qui étaient tombés se relevèrent et vinrent déclarer au juge qu'ils détestaient leur crime. Le juge, afin de les punir par le point le plus sensible, ordonna de mener leurs épouses dans un lieu public. Les confesseurs et leurs épouses eurent recours à la prière. Les femmes voulaient se déchirer le visage et se couper l'extrémité du nez. Des chrétiens, par prudence, les en empêchèrent. Le juge révoqua son ordre. Les maris, au bout d'une année de captivité, furent exilés dans le pays de Tsoungarou. L'un d'eux, Mathias, au moment de partir, mourut d'épuisement. L'époque de sa mort est inconnue.

Le P. Diego de S. Francisco (1), dès que les passages furent devenus libres, se rendit dans le Mino. Il y demeura deux mois. Mais Yendo lui paraissait plus spécialement à la charge de son ordre, et il considérait que cette mission n'avait pas été visitée depuis deux ans, c'est-à-dire depuis le départ du P. Sotelo. Il se déguisa en soldat, et, confondu dans les rangs de l'armée impériale (2), il pénétra dans la cité. Il en sortit bientôt pour aller se loger dans l'hôpital des lépreux, à un mille et demi de distance. Les lépreux, au nombre d'environ cinquante, étaient sous la direction de l'un d'entre eux, Jérôme, de naissance assez distinguée. L'hôpital renfermait une petite chapelle, bâtie par les bienheureux martyrs de 1597. C'était, selon toute apparence, un asile très-sûr, car les lépreux étaient évités de tous.

Les fidèles venaient cependant en assez grand nombre, et leur zèle sans bornes les faisait appeler, par le Père, des *fous spirituels*. Ces pauvres chrétiens cherchaient des places retirées pour s'y infliger la discipline.

(1) Né à la Membrilla (Manche ou Vieille-Castille); fils d'habit de la province de S, Paul; parti d'Espagne en 1605; aux Philippines, maître des novices; en 1612, au Japon.

(2) Cette armée entière était de quatre cent mille hommes. Elle avait parmi ses chefs les quatre fils de l'empereur, appelés *Chogounsama*, *Fitachi*, *Oufioye* et *Canzousano Cami*. — Fideyori avait, à Ozacca, une armée de cent quatre-vingt-dix mille hommes.

Le Père rentra bientôt en ville pour administrer les secours spirituels aux femmes; il y demeura quelque temps. Il résidait chez Simon Saïbioye, majordome de Catosamandono, et dans le palais même de ce seigneur.

Au carême, la ferveur des chrétiens fut admirable. Mais, en présence du concours extraordinaire, le Père, en bénissant les oliviers le jour des Rameaux, avertit ses fidèles de l'imminence du péril : il voulut néanmoins rester jusqu'au jeudi saint.

Sur ces entrefaites, il fut dénoncé à Catosama, et fut pris le mardi saint, 4 avril, avec Luis, Japonais lépreux, son compagnon ordinaire, et Simon Saïbioye. Thomas, catéchiste, qui était absent, accourut à la prison et demanda la grâce d'être réuni à son maître; il l'obtint à force d'instances.

L'un des gardes, qui était chrétien, fit en sorte que le Père pût conserver secrètement la pierre d'autel, le calice, le corporal et le missel. Les chrétiens rapportèrent aussi l'habit, le capuce et la corde. Le Père revêtit ces précieux insignes sous l'habit japonais, afin de les produire au grand jour en allant au supplice.

Simon Saibioye voulut se confesser au Père. Celui-ci lui ayant demandé s'il sentait quelque péché dont il crût devoir s'accuser, Simon répondit : « Mon Père, depuis le dimanche « des Rameaux, jour auquel je me suis confessé et ai com- « munié, jusqu'au moment présent, je n'ai, par la divine mi- « séricorde, rien dont je me puisse accuser, si ce n'est d'avoir, « par mon défaut de prudence, occasionné la capture de Votre « Révérence, et ceci va laisser les chrétiens orphelins et sans « consolations. A l'égard de ma conscience, je n'ai point de « scrupules. Mais je me reconnais un vermisseau misérable et « inutile, et, en vérité, Dieu Notre Seigneur me fait une grâce « insigne s'il veut bien m'accepter pour victime, car je « n'ai nullement mérité de mourir pour sa sainte foi et pour « son amour. Et, toutefois, j'appréhende que la sentence qui « sera rendue ne soit point exécutée, en raison de mes « péchés sans nombre. » Il se jeta alors aux pieds du Père, en lui demandant pardon. Le Père lui répondit : « Plaise à Dieu, cher frère de mon âme, que nous mourions ensemble,

au même lieu et à la même heure ! Et quand tu aurais commis quelque imprudence, de nature à provoquer ma capture, si je meurs pour avoir prêché l'Évangile, je te devrai d'infinies actions de grâces. »

Simon fut décapité le 10 avril (1).

En même temps, on était allé détruire la maison et l'oratoire des lépreux, et l'on fit prisonniers Jérôme et ses cinquante compagnons. Jérôme seul fut combattu devant le juge, et l'on n'eut aucun souci des autres. Jérôme, admirable de vertu, s'était toujours estimé indigne de donner sa vie pour Jésus-Christ. Conversant un jour avec le Père, il lui dit : « Je ne suis pas digne d'obtenir un bien si parfait. Avant tout, je suis un trop grand pécheur, et, de plus, la lèpre dont je suis atteint doit nécessairement me priver du martyre ; car les gentils sont sujets au dégoût, et ils ne voudront pas infecter leurs épées au contact de mon corps pourri. » Le Père le consola, disant que, si Dieu l'avait prédestiné pour le martyre, ni sa lèpre ni autre chose ne seraient un motif de le lui faire perdre, et que, s'il n'était pas martyr par l'épée, il lui suffisait de l'être de désir, et de continuer à vivre dans la grâce et dans la faveur de Dieu. Jérôme se sentit merveilleusement consolé par ces paroles.

Deux mois après, ayant été accusé de prosélytisme dans la prison, il reçut sa condamnation. Mais, afin de lui enlever la gloire du martyre, on avait inséré faussement dans la sentence que Jérôme était condamné pour avoir logé un incendiaire, lequel serait venu pour mettre le feu à la capitale. Jérôme fut décapité vers la fin de juin.

Dès le jeudi saint, le Père Diego et ses deux compagnons, Luis et Thomas, comparurent successivement devant deux juges, Fiochino et Cambioye. Ce dernier en référa au conseil de l'empire. La décision suprême fut de les enfermer dans une geôle en forme de cage, réservée pour les criminels de lèse-majesté.

(1) Simon était de la province d'Iyo, dans le Chicocou. Dans son pays, il était l'hôte ordinaire des religieux de la Compagnie ; il en fut de même, à Yendo, pour le Père Diego de S. Francisco.

On dépouilla les trois prisonniers de leurs vêtements, et l'on s'empara du bréviaire du Père. Alors le vénérable religieux entonna le *Te Deum*. Il demanda à être lié pour aller à la geôle ; on lui répondit que ce n'était pas l'usage de lier les prêtres et les Bonzes. Pendant tout le chemin, il prêcha au peuple.

La prison était très-étroite et obscure, et n'avait d'ouverture qu'un petit guichet pour passer l'écuelle ; l'aire de la prison mesurait 12 cannes en longueur et 5 en largeur, et le plafond était singulièrement bas. Une seconde enceinte empêchait de communiquer avec le dehors. Des gardes en grand nombre ne cessaient de crier le jour et la nuit, pour prouver qu'ils ne dormaient pas.

Cent cinquante prisonniers étaient entassés dans ce réduit infect. Parmi eux, dix à douze au plus étaient des chrétiens. Mais le missionnaire, en dix-huit mois, baptisa soixante-dix infidèles.

Il existait deux divisions, dans chacune desquelles on était rangé sur trois rangs. La place assignée au Père, l'une des plus spacieuses, était longue de 3 palmes, sur 4 et demie de largeur. Pour dormir, on devait s'appuyer sur le voisin. De là bien des différends sur l'espace à occuper et sur la durée du sommeil. Il se livrait de fréquentes batailles. Si quelqu'un voulait revêtir le moindre habillement, les autres s'y opposaient, surtout pendant les chaleurs ; car, étant vêtu, l'on tenait plus de place et l'on échauffait ses voisins. Par exception, on permit au Père de conserver une robe d'un tissu léger, et souvent lui-même ne pouvait l'endurer. Pendant un an et demi, le missionnaire ne se coupa point les cheveux, la barbe et les ongles. La vermine pullulait à l'infini sur son corps.

Il y avait ordinairement plus de trente individus à qui l'on ne donnait point à manger, et qui périssaient de faim. Une autre vingtaine, parmi lesquels fut rangé le Père, ne recevaient que quelques bouchées. Ceux-là succombaient généralement en quarante ou cinquante jours. Le Père dut de survivre à la charité des chrétiens, qui payèrent les gardes. Vincent, charpentier, très-zélé chrétien, apporta des aliments au mission-

naire durant quelques jours ; mais les gardes, craignant pour eux-mêmes, finirent par le dénoncer. Le juge décida que cet homme, si ami du Père, devait être réuni à lui et le suivre dans la geôle (1).

Au nombre des prisonniers était aussi Laurent, fils de Soucouantchino, médecin de l'empereur. Laurent avait été catéchiste du P. Sotelo (2).

Presque tous les prisonniers devenaient malades, et aucun médecin ne pouvait pénétrer vers eux : on craignait qu'il n'introduisît du poison.

Les malades exhalaient une horrible puanteur, quand ils ne pouvaient se déplacer pour leurs besoins naturels. Souvent les voisins tuaient ces malheureux afin de s'en débarrasser. On leur brisait la tête contre la solive du milieu, ou bien encore on leur tordait le col. Quelques-uns se suicidaient, préférant la mort à l'excès des souffrances. On en vit qui, désespérés, s'écriaient : « Je fais tout pour me donner la mort, et je n'y puis réussir. »

On ne donnait à boire qu'une écuellée d'eau le matin et une autre le soir ; un certain nombre mouraient, après être devenus frénétiques de soif. Aussi, lorsque le Père baptisait quelqu'un, on ne perdait pas une seule goutte d'eau : le baptisé recueillait l'eau, et la buvait pour apaiser sa soif.

Trente ou quarante parmi les malades étaient toujours si faibles qu'ils ne pouvaient se lever pour prendre leur pitance. Les voisins s'emparaient de cette pitance, et la mangeaient en disant aux malades qu'on ne devait pas manger du moment où l'on ne se levait pas pour faire ses ordures : ainsi l'on n'infecterait pas et l'on n'incommoderait pas tout le monde. Plusieurs des malades observaient d'eux-mêmes ce conseil.

A la vue de tant de cruauté, le Père invita les chrétiens à exercer l'office d'infirmiers.

Mais la chose la plus horrible était que les cadavres des morts n'étaient enlevés que sur la permission du gouver-

(1) Il y devint aveugle. Nous le verrons martyr en 1617.
(2) Il fut aussi martyr en 1617.

neur. On les laissait sept à huit jours sur place, et souvent la chaleur les avait corrompus dans l'intervalle de sept heures. Il en ruisselait des matières putrides qui inondaient le sol et empoisonnaient les vivants.

Tout individu qui entrait dans la prison y contractait d'effroyables ulcères, et son corps devenait un foyer de pourriture. Les oreilles devenaient le siége d'une fluxion d'humeurs. Les genoux, les pieds et les mains se tuméfiaient et s'ulcéraient; chez plusieurs, les extrémités des pieds et des mains se mortifiaient et se détachaient.

Le Père Diego se trouvait, dit-il, un lépreux complet lui-même, de la plante des pieds au sommet de la tête. Et, dans le feu dévorant de cette lèpre, il se déchirait sans cesse involontairement le jour et la nuit; ses plaies énormes du siége, des cuisses et des mollets ruisselaient de sang et de pus. Dans ses douloureux gémissements, il élevait sa voix vers le Seigneur pour demander la patience (1).

Au milieu de tant d'épreuves, six des prisonniers, les plus vigoureux et les plus méchants de tous, exerçaient parmi leurs compagnons une tyrannie sans bornes; leurs violences causaient dans cet enfer des hurlements furieux et des imprécations désespérées.

Pendant un temps, le Père avait pu pratiquer de saints exercices avec Louis, Thomas et Vincent. Thomas remplissait aussi, avec un zèle et un succès extraordinaires, l'emploi de

(1) Nous citerons ici ses belles paroles : « Seigneur, » s'écriait-il, « je suis bien faible et de peu de mérite, et je sais que je suis redevable à votre seule grâce de l'épreuve où je suis; mais, en vous exprimant ma profonde reconnaissance, je vous conjure, ô mon Seigneur, de m'accorder la force d'endurer ces douleurs. Je me lamente en votre présence, et je vous offre mes afflictions, ma vie, tout mon être. Je veux tout, je reçois tout comme de votre main, et je veux me conformer à votre volonté sainte. Et, tout en souffrant ces faibles épreuves pour l'amour de Dieu et de mon prochain, je ne pense point et je n'estime point que Dieu me doive aucune chose, et j'ai la conscience intime et absolue de mon peu de vertu et de patience : mais je me confie uniquement en la divine miséricorde, qui, par sa pure grâce, doit sauver mon âme. » (Dieg. de S. F., ch. VI.)

Voir aux Annexes n° 34, une belle lettre du même Père au P. Sotelo.

catéchiste. Ce fut dans les premiers temps que les soixante-dix infidèles furent baptisés. Les chrétiens faisaient l'oraison en commun, et les malades étaient assistés. On disposait à mourir ceux qui étaient désignés pour aller au supplice. Mais les prisonniers derniers venus, véritables animaux féroces, empêchèrent de prêcher et d'accomplir aucun saint ministère.

Peu après la capture du P. Diego de S. Francisco, avait eu lieu celle d'un autre Franciscain, le P. Jean de Sainte-Marthe, en Omoura (1). Ce Père était allé visiter les chrétiens persécutés d'Arima, et, partout où avaient lieu des martyres, il accourait pour procurer les sacrements aux victimes, et ne quittait la place qu'après l'exécution. D'Arima il était passé en Omoura. Le prince renégat, qui en 1603 avait banni les religieux, était instruit de la présence du Père, et fermait les yeux malgré les accusations des Bonzes. Au bout de deux mois, les Bonzes prévalurent, et le Père fut arrêté (2). Safioye, informé de la capture, ordonna de conduire le Père à Méaco. Il y fut enfermé dans la prison publique, avec les scélérats (3).

Le navire de Macao était arrivé, et le Chôgoun ainsi que tous les Japonais s'en réjouirent infiniment, car on craignait qu'après l'exil des missionnaires il ne revînt plus de navire. Le commandant avait résolu de se rendre à Méaco pour visiter le Chôgoun. Les dispositions de l'ambassade étaient faites et les présents préparés; mais on apprit à la fois que le prince venait de se rendre à Sourounga, que le P. Diego de S. Francisco avait été incarcéré à Yendo, et que l'on sévissait de nouveau dans la contrée d'Omoura. Le commandant crut qu'il était sage de s'abstenir lui-même et de ne pas quitter

(1) Il était né a Frada près Tarragone, en Catalogne, et était fils d'habit de la province de Saint-Jacques de Castille. Il exerça les fonctions curiales à Fouchimi, et résida treize ans au Japon.

(2) Le P. de Zumarraga se trouvait dans le même temps en Omoura.

(3) Après trois ans de captivité, pendant lesquels il convertit un grand nombre de prisonniers, il fut martyr en 1618.

son navire. Il envoya un messager en sa place. Celui-ci fut parfaitement accueilli du souverain; mais le silence fut gardé sur les affaires religieuses.

Les saints exilés du Tsoungarou s'étaient vus, dès leur arrivée, appliqués aux travaux les plus pénibles de la terre (1). C'étaient des personnes illustres, élevées dans l'opulence, et à qui les instruments du labourage étaient comme inconnus : mais que ne peut la charité de Jésus-Christ! A les voir au travail, ils ne paraissaient point les fils de la malédiction originelle : *Vous mangerez votre pain à la sueur de votre visage* (2), mais plutôt les amis du Seigneur, associés à son joug, et de qui lui-même a dit : *Mon joug est délicieux et mon fardeau léger* (3).

La disette même vint les éprouver, et la mesure de riz, qui valait d'ordinaire un vingtième de l'écu romain, valut l'écu entier. Ces nobles exilés vécurent de racines : heureux encore quand ils en pouvaient trouver. Leur principale, ou plutôt leur seule ressource, ce furent les aumônes envoyées de Nangasaki; le P. Jérôme de Angelis (4), qui leur porta ces subsides, fit une description pathétique de la colonie de confesseurs. Il se déclarait confus pour lui-même et à la fois profondément édifié de leur résignation et de leur vertu (5).

A Chembocou, en Dewa, il apprit qu'un chrétien nommé Pierre, baptisé à Fouchimi, avait lui-même converti et baptisé six cents infidèles.

(1) Voir une belle lettre de ces exilés, Annexe n° 35.

(2) Gen. III, 19.

(3) Mat. XI, 30.

(4) Le P. De Angelis, né à Enna en Sicile en 1568, était entré dans la Compagnie à l'âge de dix-huit ans. Parti d'Europe, lorsqu'il était encore frère, en même temps que le P. Spinola, il fut pris avec lui par des corsaires anglais et conduit comme prisonnier en Angleterre. De retour en Portugal, il reçut la prêtrise, et partit de nouveau pour les Indes avec le même Père. Il arriva en 1575 à Macao, et passa en 1602 au Japon. Il fut supérieur de la maison de Fouchimi, au Cami. Ensuite il vint à Sourounga, cour de Daifousama, et y fonda une résidence. Peu après il se rendit à Yendo pour en fonder une autre; mais le jour où l'on achetait le terrain s'éleva la persécution. Il revint à Sourounga jusqu'à l'exil de 1614. Il obtint de demeurer caché à Nangasaki.

(5) Voir des fragments du P. de Angelis, Annexe n° 36.

Le P. de Angelis visita toutes les provinces du Nord, et y baptisa un grand nombre d'infidèles.

Pendant ce temps, l'ambassadeur du prince de Wochou, accompagné du P. Sotelo, fut reçu en audience solennelle par le roi Philippe III, le 30 janvier 1615. Sa Majesté était debout sous le dais, entourée des grands du royaume. Fachegoura fit trois génuflexions profondes et s'avança pour baiser la main du monarque Celui-ci la retira, leva son chapeau, et salua par une inclination de tête.

L'ambassadeur présenta sa dépêche à la mode orientale. Dans cette lettre, Idate Masamoune se déclarait convaincu de l'erreur des sectes japonaises, et affirmait son dessein d'embrasser la religion chrétienne avec tous ses vassaux. Pour être soutenu dans cette œuvre difficile, il réclamait le secours du roi, et, en premier lieu, la venue de missionnaires; en second lieu, l'alliance politique du roi d'Espagne (1). Le prince japonais exprimait l'intention d'adresser la même requête au souverain Pontife.

Le roi répondit qu'il accueillait avec joie l'espérance de voir la religion chrétienne promulguée dans tout le Japon, et dès à présent dans la province de Wochou, et qu'il agréait les offres d'amitié. Néanmoins, il se réservait, par des motifs particuliers, d'examiner de nouveau l'affaire à son heure. Et, considérant le désir personnel et ancien de l'ambassadeur, lequel était de devenir chrétien, le roi y applaudissait de toute son âme, et désirait que la cérémonie fût faite en sa présence (2).

Alors le P. Sotelo, ayant obtenu la parole, s'exprima au nom de l'empereur du Japon, et dit que cinq ans auparavant l'empereur l'avait choisi pour aller porter à Sa Majesté des paroles d'amitié et d'alliance, mais que sa santé chancelante n'ayant pas

(1) Voir aux Annexes n° 37, cette dépêche traduite de la version espagnole manuscrite provenant des archives du collége de Valence. La dépêche était probablement rédigée par le P. Sotelo.

(2) Annexe n° 37 *bis*. Réponse du roi provenant de la même source. Les deux dépêches sont résumées par le P. Diego de S. Francisco, ch. XX.

permis à lui, ambassadeur, de passer en Espagne pour accomplir sa mission, le P. Alonso Muñoz lui avait été substitué; qu'étant demeuré au Japon, il avait appris que les Hollandais avaient expédié d'Europe une ambassade au Chôgoun, pour s'opposer à ses projets d'alliance avec l'Espagne, en lui proposant des conditions nouvelles d'un immense avantage. Et j'ai, ajouta le P. Sotelo, persuadé à l'empereur, qu'avec la seule amitié du roi d'Espagne il pouvait obtenir des résultats plus considérables que ceux promis par les Hollandais. Sur ce, l'empereur m'a chargé de la présente ambassade, afin de solliciter l'alliance de Votre Majesté.

Sa Majesté répondit qu'elle prenait en grande considération les intentions de l'empereur, et se réservait d'en traiter en temps opportun, promettant de correspondre à des dispositions si parfaites.

Alors le P. Sotelo remit à Sa Majesté la lettre impériale, et le roi leva l'audience.

Le 4 février, l'ambassadeur alla rendre ses devoirs au duc de Lerme, et en reçut les assurances de son bienveillant concours.

Le 17 février, Fachegoura reçut le saint baptême dans le couvent des Franciscains Déchaussés, par les mains de D. Diego de Guzman, grand chapelain du roi, suppléant le cardinal-archevêque de Tolède, empêché par la maladie. Les parrain et marraine furent le duc de Lerme et la comtesse de Barachia. Le roi Philippe III voulut être présent, avec la reine élue de France (1) et les deux infantes. Le néophyte fut nommé Philippe-François.

L'ambassadeur demeura huit mois encore dans le couvent de Saint-François de Madrid, et se mit en chemin pour Rome. A Alcala, Thomas, Pierre et François, tous trois Japonais de la maison de l'ambassadeur, témoignèrent le désir de renoncer au monde et de se consacrer à Dieu sous l'habit religieux. Mais on s'y opposa par des raisons de prudence. A Arocca, l'ambassadeur obtint de vénérer le saint suaire du Seigneur,

(1) Anne d'Autriche, fiancée de Louis XIII.

et les cinq hosties teintes de sang qui sont déposées sur le suaire. Le 30 septembre, on arriva à Saragosse, et l'on visita Notre-Dame del Pilar, sanctuaire insigne de la chrétienté. On passa de même à Notre-Dame de Monserrat, grande abbaye bénédictine. A Barcelone, le vice-roi, marquis d'Almazan, combla de ses bontés les ambassadeurs.

A Barcelone on s'embarqua pour Savone, et de ce port l'on se rendit à Gênes, où le doge et lè sénat reçurent les ambassadeurs en audience solennelle. De Gênes, on fit voile directement pour Civita-Vecchia.

Arrivés à Rome, les ambassadeurs furent immédiatement admis au baisement des pieds du souverain Pontife, au palais de Montecavallo, et, après cette première audience, ils allèrent prendre leur résidence au couvent d'*Ara Cœli*. Le Saint-Père avait assigné trente écus par jour pour la dépense. Le jour de Saint-Simon et Saint-Jude (28 octobre) était désigné pour l'entrée solennelle; mais, à cause du mauvais temps, la cérémonie fut remise au jour de Saint-Charles (4 novembre); toutefois, sur les instances des ambassadeurs, elle eut lieu le 29 octobre. Les ambassadeurs furent menés dans le carrosse du cardinal Borghèse, ambassadeur d'Espagne, au dehors de la porte Angélique, par laquelle devait avoir lieu l'entrée. Les haquenées du palais apostolique avaient été préparées avec les harnais les plus magnifiques. Les chevau-légers formaient l'avant-garde, puis venaient les personnes composant les maisons des cardinaux et des ambassadeurs (1), ainsi que l'élite de la noblesse romaine, et un grand nombre de Français et d'Espagnols de la première noblesse. Suivaient les estafiers des ambassadeurs. Puis, à la droite du seigneur Marc-Antoine

(1) Amati (p. 61) donne les noms des principaux officiers japonais : c'étaient D. Thomas Takinò Catioye, D. Pietro Itamisomi, D. Francesco Nomano Fampe, D. Paolo Camillo Gheghi et Gregorio Mathias, majordome. Puis Simon Sato Couranojo, Thomas Tannokioudji, Thomas Yadgiami Cannoyadgiemon, Lucas Yamagoutchi Canjouro, Jean Sato Tarozayemon, Jean Faranda Cariamò Feringhiri, Gabriel Yamasadgi, Cans'ke Feringhiri. Les estafiers se nommaient Grégoire Tocouro, Thomas S'keitchiro, Jacques Mofeaye, et Nicolas-Jean Kiouzo.

Vittorii, neveu de Sa Sainteté, s'avançait l'ambassadeur D. Philippe-François Fachegoura, environné des Suisses de la garde et des écuyers japonais. Derrière lui, les deux interprètes, le Dr Scipion Amati, pour les langues espagnole et romaine, et le cornette Francesco Martinez Montanho pour la langue japonaise. Enfin, dans le carrosse du cardinal Borghèse était le R. P. Louis Sotelo, accompagné d'autres religieux de l'ordre des Mineurs. Sur la place de Saint-Pierre, les Suisses de la garde pontificale tirèrent une salve d'artillerie. Une autre salve eut lieu au fort Saint-Ange. Le cortége se termina sur la place du Capitole, où les trompettes du sénateur et celles des conservateurs sonnèrent des fanfares, et un orchestre d'instruments exécuta de beaux concerts. On aurait cru assister à un triomphe antique.

Le Jour de Tous les Saints, les ambassadeurs entendirent la messe, qui fut célébrée dans la nouvelle église de Saint-Pierre, en présence de Sa Sainteté.

Le 3 novembre eut lieu l'audience solennelle du Pape. Les ambassadeurs partirent du couvent d'*Ara Cœli*. Fachegoura était vêtu d'un habillement noir. Au palais de Saint-Pierre, il échangea ce premier habit contre un autre à carreaux d'échiquier, rehaussé de broderies blanches et bleues, usité pour se présenter devant les souverains et les plus grands princes. Il fut introduit dans la salle d'audience, où le souverain Pontife était assis sur son trône. Le pape était environné des cardinaux, des archevêques et évêques, des protonotaires apostoliques, des clercs de la chambre et des principaux seigneurs de la noblesse. Après les génuflexions d'usage, les ambassadeurs élevèrent devant eux une bourse de soie richement travaillée, où se trouvait la lettre du Roi adressée à Sa Béatitude, ladite lettre écrite en caractères japonais, et une autre rédigée en langue latine, et les présentèrent à Sa Sainteté; puis ils allèrent s'agenouiller au pied des bancs occupés par les cardinaux.

Dans sa lettre (1), le prince de Wochou déclarait au souve-

(1) Voir cette lettre; Annexe n° 38.

rain Pontife qu'ayant appris par le P. Sotelo l'excellence de la religion chrétienne, et s'étant convaincu personnellement de la vérité de ladite religion, quoique par des motifs graves il ne pût la professer lui-même dès à présent, il désirait la voir embrasser par ses sujets, et il suppliait Sa Béatitude de lui envoyer un certain nombre de religieux Franciscains de l'Observance, promettant de les favoriser et de les aider à ériger des églises. Il demandait encore la nomination d'un prélat, s'engageant à lui constituer des revenus abondants. A ces intentions, le prince envoyait comme ambassadeurs Fachegoura Rocouyemon et le P. Luis Sotelo. Il terminait en suppliant Sa Sainteté de lui concilier l'alliance du roi des Espagnes, souverain de la Nouvelle-Espagne. La lettre était datée de Chendaï, la dixhuitième année de l'ère Keitcho, le quatrième jour de la neuvième lune (6 octobre 1613), et signée : *Matsoundari Moutsounocami Idate Masamoune.*

Après la lecture de la lettre, le P. F. Gregorio Petrocha, de Mantoue, de l'ordre des Frères Mineurs Observantins, prononça un discours au nom du prince et des ambassadeurs. Il représentait le prince comme chrétien d'intention, *voto christianus*, sauveur de dix-huit cents victimes destinées à la mort, et le défenseur à venir de la religion au Japon.

D. Pietro Strozzi, secrétaire apostolique, répondit au nom du souverain Pontife, exprimant la consolation de Sa Sainteté et son espoir d'apprendre incessamment le baptême du prince de Wochou.

Les ambassadeurs s'approchèrent de nouveau pour baiser les pieds du Pontife. Le Pape les releva et les embrassa, puis leur donna sa bénédiction et les congédia.

Les ambassadeurs allèrent ensuite rendre leurs devoirs à tous les membres du sacré collége. On leur fit tous les honneurs qui sont usités vis-à-vis des ambassadeurs des souverains chrétiens.

Peu de jours après, le 15 novembre, le secrétaire de l'ambassadeur reçut le sacrement de baptême à Saint-Jean de Latran, dans le baptistère de l'empereur Constantin, par les mains de Mgr le vice-gérant. Il fut confirmé le même jour, et

admis au sacrement de l'Eucharistie. Le nouveau chrétien reçut les noms de Paul-Camille.

Les ambassadeurs quittèrent Rome peu de temps après. L'historien Llave, dans sa chronique des Philippines, assure que le souverain Pontife avait eu la pensée de créer pour le Japon un archevêché et quatre évêchés, et de conférer à Sotelo la dignité cardinalice; mais que, sur les avis de deux cardinaux, Sa Sainteté désigna seulement Sotelo comme deuxième évêque du Japon, pour la province de Wochou (1). Cependant les zélateurs du patronat royal firent connaître au roi Philippe III qu'un de ses sujets avait accepté une dignité ecclésiastique sans la participation royale, et Sa Majesté fit retirer les bulles.

Les supérieurs du P. Sotelo l'empêchèrent de retourner immédiatement au Japon. Le principal motif était que l'on avait écrit des Philippines contre lui, au sujet de ses entreprises dans l'intérêt du commerce japonais avec la Nouvelle-Espagne (2).

La factorerie hollandaise de Firando se développait rapidement, et il se trouvait dans le port de cette ville deux navires et une patache hollandaise. Il se trouvait alors des auxiliaires japonais au service des Hollandais (3).

Au mois de juillet 1616, le Coubosama, qui, malgré ses années, se plaisait à l'exercice de la chasse, s'y évanouit de

(1) Ce fait est confirmé par une lettre de Sotelo écrite en prison le 20 janvier 1624, et publiée par le P. Dominicain Collado: « Habito cum sacra congregatione cardinalium consilio decretum est, debere in præfato regno Oxensi plaga Japoniæ alium institui episcopum. Designavit autem ad id muneris Ss. Papa me omnium indignissimum, et quatenus assensum præberem Deus apostolicis verbis (*quos Deus elegit, idoneos ministros facit*) reluctanti præcepit. »

Voir la lettre même de Sotelo, Annexe n° 39.

(2) En 1618 il revint à Manille. Mais on le fit repasser à la Nouvelle-Espagne.

(3) Voir, Annexe n° 40, les extraits d'un mémoire du P. Valentin Carvalho sur les progrès des Hollandais.

fatigue. Ses officiers recoururent à la pharmacie de campagne qui suivait toujours leur maître, et, au lieu d'un cordial, lui administrèrent un poison. Ranimé par la douleur, Daifousama connut la méprise et désespéra de sa vie. En effet, il languit quelques jours, et il expira dans son palais de Sourounga, laissant à son fils le domaine absolu et incontesté du Japon.

Avant sa mort, le vieillard avait recommandé à son successeur d'abolir entièrement la religion chrétienne, d'exiler et au besoin de mettre à mort les religieux et les prêtres, et d'obliger tous les habitants de l'empire à adorer les idoles et à rejeter la loi de Jésus-Christ, ennemie du culte national.

Le nouveau souverain, élevé dans un collége de Bonzes, pervers d'ailleurs et cruel par caractère, s'était montré de tout temps l'ennemi des chrétiens ; il devait accomplir comme naturellement ces volontés sanglantes.

Il était encore excité par ses maîtres les Bonzes et par les étrangers anglais et hollandais, favoris de son père, et qui fatiguaient son esprit par le récit des invasions espagnoles et des nombreux royaumes conquis dans les deux mondes par les armes catholiques.

Enfin, le retour de plusieurs religieux, exilés de 1614, et la témérité de quelques-uns, qui reprirent leur habit et prêchèrent ouvertement dans les provinces, vinrent s'ajouter à ces causes de haine, et provoquer un orage inouï, sans mesure et sans terme, où l'église du Japon fut submergée dans le sang de ses martyrs et comme ensevelie dans son triomphe. Mais les paroles de Notre-Seigneur : « *Je suis la résurrection et la vie; celui qui croit en moi, quand il serait mort, vivra* (1) », nous laissent tout espérer de cette terre vraiment sainte, la plus riche peut-être en martyrs après celle de Rome.

(1) Joan. XI, 25.

LIVRE II

RÈGNE DE CHOGOUNSAMA

1616-1631.

CHAPITRE I

1616 (1).

Commencement du règne de Fide-Tada, devenu seul Chogounsama. — Renouvellement des édits contre la religion. — Persécutions à Yendo et à Méaco. — Épreuves à Nangasaki. — Nombre et condition des missionnaires. — Ferveur des chrétiens. — Plusieurs martyres. — Ambassade de Philippe III non accueillie. — Retour du navire de Masamoune. — Délivrance du P. Diego de S. Francisco. — Expédition de Moucaï Chonghen à la Nouvelle-Espagne. — Capture du Fr. Léonard Kimoura et du P. Antonio Ichida Pinto. — Hollandais et Anglais. — Renouvellement imprudent de leurs patentes.

Minamotono Fide Tada, devenu seul Chogounsama, continua de résider à Yendo, qui devint la capitale de l'empire. Au mois de septembre, le nouveau souverain fit paraître un édit pour renouveler celui de 1614; on comprenait dans la sentence d'exil tous les prêtres et les religieux sans exception, et ceux-là même que l'on avait concédés aux Portugais pour les assister spirituellement.

Il fut fait défense aux Japonais, sous peine d'être brûlés vifs

(1) Ureman, ann. de 1615 e 1616. — Luis. Ann. di 1619. — Morejon, 1615 à 1619. — Murillo Velarde. — Aduarte, l. II, ch. VI. — Orfanel, ch. XXXIV à XXXVII. — Diego de S. Francisco, ch. VIII. — Franciscos Descalzos, t. II, passim. — Sicardo, l. I, ch. XIII et XIV. — Procès apostolique, passim. — Valentyn, ch. III et V. — Rundall. — Ann. des Daïris. Suppl.

et d'avoir leurs biens confisqués, d'avoir aucuns rapports avec les ministres de la religion et avec leurs coopérateurs ou serviteurs, et surtout de leur donner l'hospitalité.

Les mêmes peines s'étendaient aux femmes et aux enfants des coupables, et à leurs cinq voisins les plus proches, des deux côtés de leur demeure, à moins que ceux-ci ne fussent révélateurs.

Défense à aucun prince ou seigneur de conserver des chrétiens à son service, ou même sur ses terres.

La publication de l'édit fut faite solennellement. D'ordinaire, au Japon, la teneur des édits était verbalement exprimée par le gouverneur d'une ville, ou dénoncée par les officiers de justice : il n'existait pas d'autre promulgation. En cette circonstance, des placards furent exposés qui contenaient le décret impérial. L'enquête universelle sur la religion fut remise à l'autre année, à cause des préparatifs de l'apothéose et des premiers soins du règne.

Cependant la persécution commença violemment, surtout dans les villes impériales de Yendo et de Méaco, et dans les provinces du Cami, domaine personnel de l'empereur. Itacourandono, le premier des gouverneurs, personnage modéré par nature, se crut obligé de complaire à son nouveau maître, et devint sans pitié. Ses collègues imitèrent ses rigueurs. La plupart des princes se conformèrent aux ordres de la cour ; si quelques-uns parurent ignorer la présence des missionnaires, on dut leur en être reconnaissant, car ils encouraient les vengeances du Chôgoun.

Nangasaki ne fut point excepté. Dans cette ville toute chrétienne, il ne devait désormais y avoir, aux termes de l'édit, ni prêtres, ni églises, ni culte public. Mais on voulut laisser aux Portugais une ombre de liberté, pour ne point se priver du commerce, auquel on tenait encore. Cependant on les inquiétait sans cesse : une lettre, un billet les rendait suspects ; des vexations infinies leur étaient suscitées (1).

(1) Aquella noble ciudad (començò) a ser persiguida, trillada, y limpia

Malgré ces épreuves, il restait encore un certain nombre de prêtres; la Compagnie de Jésus en comptait 33, les Dominicains 7, les autres ordres 9, et il y avait 7 prêtres séculiers. Quelques-uns vivaient parmi les montagnes, semblables à ces confesseurs de la primitive Église, dont la demeure était dans les cavernes, dont l'existence était la consommation de toutes les misères, et qui descendaientvers les lieux habités pour instruire et consoler les fidèles. D'autres religieux avaient leur séjour au sein des villes et à Nangasaki même, où l'on en comptait près de trente (1).

Cette année même, la religion de Saint-Dominique, dont le petit nombre étendait son zèle en un grand nombre de provinces et jusqu'à Méaco, vit la confrérie du Rosaire prendre un accroissement immense et opérer de merveilleux prodiges dans l'ordre spirituel (2).

Cependant les principales cruautés furent employées contre les indigènes. Le Chôgoun, aussi bien que son père, ne voulait plus de prêtres en son empire, et se contentait de les exiler sans les mettre à mort, espérant que, les ministres venant à manquer, les chrétiens oublieraient la foi; mais il était convaincu que ses sujets japonais étaient criminels au premier chef, quand ils désertaient les dieux de l'empire.

como trigo, para que grano fuesse puesto en el granero del Cielo, donde acabados yà los tormentos persevere para siempre ; si bien fue en esto la paja desgraciada, que apartada del trigo fue lance forçoso aver de quedar condenada, ò al fuego, ò à ser comida de bestias infernales, faltando en la Fè, movida del viento de la persecucion, que purificò el grano (Aduarte, I, l. II, ch. VI).

(1) Le 18 octobre, mourut en exil à Manille le P. Belchior de Moura, de la Compagnie de Jésus. Ce père était né à Caravaca en Portugal. Il était âgé de soixante-quatorze ans, et en avait passé quarante au Japon.

(2) Es el Rosario una lima sorda, sin que casi lo sintamos, consume la cadena de nuestros vicios, y nos pone en libertad perfecta (Aduarte, t. I, liv. II, ch. VI).

Un manuel du Saint-Rosaire en langue japonaise fut publié cette année même par les Dominicains (*ibid.*).

En 1619 tous les habitants de Miye, en Arima, étaient confrères du Saint-Rosaire (*ibid.*).

A Nangasaki, la confrérie était répartie par rues; chaque rue avait un majordome pour les hommes et un pour les femmes. (Procès, p. 435.)

Toutefois cette année vit peu de martyrs; et ceux qui le furent se virent uniquement sacrifiés à la colère des seigneurs. En général. on voulait refuser aux fidèles la consolation du martyre. On inventait des peines longues et douloureuses, et qui devaient rendre les victimes invalides et inutiles; ainsi l'on coupait successivement tous les doigts des pieds et des mains, ainsi que les narines; on tranchait les nerfs des jarrets; on imprimait au front avec un fer ardent le signe de la croix. Les confesseurs guérissaient de ces blessures; mais, n'ayant plus d'apparence humaine, privés de leurs biens, incapables de gagner la subsistance du jour, ils étaient condamnés à errer misérablement; ils étaient ainsi purifiés par une immolation de toutes les heures; et si l'orgueil et l'avarice, ces deux défauts naturels de la nation japonaise, avaient eu place en leur âme, ils s'en trouvaient déracinés, en même temps que les nobles victimes servaient d'exemple au monde. On sut que les chrétiens n'étaient pas courageux pour endurer la peine sans le déshonneur et pour subir la mort la plus brève; on eut sous les yeux, durant des années, des créatures héroïques humiliées et dégradées autant qu'on peut l'être, et qui offraient à leur Dieu plus que leur propre vie, c'est-à-dire l'immolation de la dignité humaine, en ce qu'elle a de plus légitime.

Un grand nombre furent convertis par ces exemples, et les infidèles que leurs péchés et leur pusillanimité retinrent dans l'idolâtrie rendirent témoignage à la vérité chrétienne, et glorifièrent la constance des confesseurs et l'invincible secours de la grâce divine.

A la fin d'octobre, dans le Tchicoungo, Martin, pauvre laboureur, fut décapité pour la foi, et se vit encouragé par un Dogique ancien des Dominicains, appelé Cosme, lequel, après le supplice, recueillit la tête du martyr, et la fit parvenir aux religieux.

Le seigneur de la province fit appeler en sa présence un autre chrétien nommé Louis, qui avait été le compagnon du P. Fr. Juan de los Angeles. Louis fit voir que les enseignements qu'il avait reçus étaient profondément gravés

dans son cœur, et il subit d'affreuses tortures ; il eut le gras des bras percé avec des bambous aigus, et fut ainsi suspendu pendant un long temps. Renvoyé libre, ce zélé chrétien accompagna durant plusieurs mois un autre religieux Dominicain : la persécution les obligea de se séparer.

Dans le Figen, mission dominicaine, la persécution fut aussi très-vive. A Sanga, la capitale, Tarosouke, majordome du Rosaire, fut mis à mort dans le même mois ; et à Famamachi, ville de la province, où les Dominicains avaient eu leur principale église, Cosme, majordome du Rosaire et hôte d'un Dominicain, et Paul, frère de Cosme, confessèrent la foi dans les tourments : mais ils furent renvoyés libres.

Le 26 novembre, à Firochima, en Bigen, Domingo Canzo, jeune homme noble, fut crucifié.

Six chrétiens furent brûlés vifs en Tsoungarou ; c'étaient quatre habitants du pays : Léon Dotai, sa femme Marie, Michel Nifioye et Léon Chinsouke, et deux exilés de Méaco, Mathias Choan et Anna, sa femme.

Enfin, quatre chrétiens furent brûlés vifs à Fanghi, cité de la province de Souwo, dans le Tchoungocou.

Le roi d'Espagne, Philippe III, avait désigné trois religieux Franciscains : le F. Fr. Diego de S. Catalina (1), le F. Fr. Bartholome de Burguillos (2), et le F. lai, Juan de S. Paul (3), pour se rendre auprès du souverain du Japon, et leur avait remis une lettre, sous la date du 20 juin 1613, pour remercier ce prince des présents apportés par le F. N. Alonso Munoz (4).

Ces envoyés étaient arrivés au Japon, à la fin de l'année

(1) Né à Madrigalejos ; fils d'habit du couvent du Calvaire de Salamanque, et gardien actuel du couvent de Saint-Jacques le royal, d'Arevalo. — Il mourut à Zerralvo, en 1636.

(2) Fils d'habit de la province de Saint-Gabriel, et transféré à celle de San-Diego de la Nouvelle-Castille.

(3) De Matute, dioc. de Calahorra. — Il mourut à Ségovie, le 30 mars 1633.

(4) D'après Antonio de Leon Pinelo, la copie de cette lettre se trouvait dans la bibliothèque de D. Andres de Barcia. (La date est faussement indiquée : 1615.)

1615. Ils s'étaient rendus à la capitale, accompagnés du P. Pierre-Baptiste (2e du nom) qui leur servait d'interprète. Le vieux Chôgoun refusa de leur donner audience. Son fils les accueillit froidement et ne consentit point à recevoir leurs présents. Il leur ordonna de partir à la mousson prochaine, et les fit garder à vue dans leur résidence.

Burguillos, à son arrivée, avait voulu visiter le P. Diego de S. Francisco, mais il n'en avait point obtenu la licence. Six mois plus tard, Juan Antonio, Castillan, et Thomas Lopez, Portugais, purent avoir accès auprès du prisonnier, et l'entrevirent par l'étroit guichet qui servait à passer les aliments.

Au mois d'août arriva dans le port d'Ouragawa le navire de Masamoune, en retour de la Nouvelle-Espagne. Fachegoura s'y trouvait, mais non le P. Sotelo, que ses supérieurs avaient retenu, comme nous l'avons dit. Les intentions favorables de Masamoune s'étaient évanouies au souffle des vents politiques (il en avait donné la preuve à l'égard du P. J.-B. Porrò, lors du siége d'Ozacca), et la persévérance de ses sujets baptisés en Europe n'est point constatée par nos auteurs.

Vers la fin de l'année, les envoyés du roi d'Espagne partirent pour le Mexique, et avec eux le P. commissaire Pierre-Baptiste (2e) (1).

Au temps où leur navire allait prendre la mer, des seigneurs de la cour voulurent être du voyage dans un intérêt de commerce. L'un d'eux, nommé Moucay Chonghen, général des navires de l'empereur, pour se ménager de grands avantages vis-à-vis des Espagnols, demanda et obtint la délivrance du Père Diego de S. Francisco, prisonnier depuis une année. Le Père était devenu tellement infirme qu'il ne pouvait se mouvoir. Un serviteur fut obligé de le prendre sur ses épaules et de le porter à bord du navire. Le bon Père

(1) Voir Annexe n° 41, lettre du P. Juan de Sainte-Marthe au P. Luis Gomez et au P. Diego de Santa-Catalina.

Voir aussi n° 42, lettre du P. Luis Gomez au P. Diego de Santa-Catalina.

éprouva la plus vive douleur en se séparant des chrétiens et de ses compagnons de captivité.

Le navire mit à la voile le 30 septembre 1616, jour de Saint-Jérôme. Ce voyage fut malheureux pour les Japonais, dont la plupart moururent pendant la navigation. L'équipage ne comptait que dix matelots espagnols; le reste était Japonais, au nombre de deux cents. Cinquante seulement des derniers parvinrent à la Nouvelle-Espagne (1).

Nangasaki ne jouissait plus de ses immunités anciennes. Une circonstance fut surtout fatale à cette ville. Au mois de décembre, deux commissaires furent envoyés pour rechercher Naikidono, fils d'Acachicamon, et l'un des capitaines de Findeyori, que l'on croyait avoir survécu à la bataille et s'être réfugié dans la ville. Les commissaires ne trouvèrent point Naikidono, mais ils mirent, pour ainsi parler, toute la ville à l'épreuve, et connurent la présence d'un religieux de la Compagnie. Ils arrêtèrent, au lieu de ce Père, le Fr. Léonard Kimoura (2), le mirent à la torture et l'envoyèrent à Nangasaki, où il devait demeurer trois ans avant d'être martyr.

Bientôt après l'on prit à Firochima le religieux dénoncé. C'était le P. Antonio Ichida Pinto (3), qui fut retenu dans cette ville.

(1) Le P. Pierre Baptiste instruisit et baptisa tous ceux qui moururent. Les survivants se firent également chrétiens.

(2) Léonard, né à Nangasaki, avait été offert à Dieu par ses parents, et avait été dès son enfance l'élève de la Compagnie. A treize ans il fut dogique, et à vingt-sept, frère coadjuteur. Il demeura dix-sept ans dans la Compagnie, y accomplit des travaux infinis, et écrivit un grand nombre de lettres qui firent un bien immense.

Les gens du gouverneur étaient fort en peine de trouver ce prêtre, quand dans le palais même du gouverneur, ils rencontrèrent un homme vêtu en séculier, et qui leur dit : « Je ne sais rien des Pères, mais je suis moi-même un religieux et un frère de la Compagnie de Jésus. » Il s'était ainsi offert au martyre avec la licence du Père Provincial (Procès, p. 176), parce que pour le découvrir; on faisait d'incessantes recherches, et l'on incarcérait un grand nombre de personnes.

(3) De Chimabara, dans la seigneurie d'Arima, province de Figen. Élevé dès

Dans leurs enquêtes, les commissaires apprirent qu'un plus grand nombre de missionnaires étaient demeurés ou revenus dans l'empire, notamment à Nangasaki, et ils en firent un rapport au conseil d'État. Ce devait être l'occasion de persécutions plus rigoureuses.

A la mort de Daifousama, Hendrik Brouwer, chef du commerce hollandais, avait cru devoir solliciter le renouvellement des patentes délivrées à sa nation. Les provisions nouvelles, conçues dans les mêmes termes, furent expédiées dans des formes moins solennelles que les premières. Ce fut une cause de défaveur pour les Hollandais (1).

Cette année, cinq grands navires hollandais étaient entrés à Firando : un des cinq, de 900 tonneaux, fit voile pour Bantam, avec un chargement complet de soie crue et de riches marchandises de Chine ; un autre, de 800 tonneaux, se dirigea vers les Moluques, avec des marchandises et des denrées de tout genre. Les autres demeurèrent le long des côtes pour épier les bâtiments de commerce espagnols et portugais, ainsi que les jonques chinoises : et, d'après le récit de l'Anglais Cock, ils capturèrent, cette année même, environ vingt ou trente navires, pour le discrédit du nom hollandais, et la ruine de leur commerce avec la Chine.

Les Anglais avaient seulement deux vaisseaux occupés au commerce entre Java et le Japon, où leur établissement de Firando subsistait côte à côte avec la factorerie hollandaise. Le privilége anglais fut modifié cette année, et le commerce anglais fut limité au seul port de Firando (2).

l'enfance dans le séminaire, il fut reçu dans la Compagnie en 1589. C'était un insigne prédicateur, et il opéra des conversions sans nombre.

(1) Les Hollandais faisaient alors des progrès considérables en Asie. Ils avaient fini par déposséder entièrement les Espagnols dans l'archipel des Moluques, et menaçaient les Philippines.

(2) Voir ce nouveau privilége, Annexe 41.

CHAPITRE II

1617 (1).

Translation du corps de Daifousama, et sa canonisation idolâtrique. — Visite Gosandai faite par le Chôgoun au Dairi. — Ordres rigoureux donnés au prince d'Omoura. — Départ ostensible de quelques religieux. — État de la religion. — Ferveur des chrétiens. — Capture du P. Pedro de l'Assumpcion, Franciscain. — Capture du P. J.-B. Machado ou Tavora, de la Compagnie de Jésus. — 22 mai. Martyre des deux Pères. — Apostolat public des PP. Alonso Navarrete, Dominicain, et Hernando de Saint-Joseph ou Ayala, Augustin. — Leur capture et celle de Léon Tonaca. — 1er juin. Leur commun martyre. — Capture du P. Apollinaire Franco, Franciscain, du P. Thomas du Saint-Esprit, Dominicain, et de plusieurs catéchistes ou hôtes des religieux. — 1er octobre. Martyre de Gaspard Ficoyoro et André Yochinda, hôtes des religieux. — 4 octobre. Martyre du gouverneur Lino Tomonanga Jirobioye. — 25 décembre. Martyre de Jean Miyemon. — 19 mars, à Facata en Tchicougen, martyre de Jean Acachi Jirobioye. — 26 novembre, à Yanagawa, en Tchicoungo, martyre de Pierre et Paul, anciens bonzes Yamabouchis. — 4 août, à Tacawoca, en Tsoungarou, martyre de six chrétiens, brûlés vifs. — A diverses dates, en Yendo, trois martyrs, et un confesseur mort dans la prison. — Visite du capitaine portugais au Chôgoun. — Affaires hollandaises. — Abandon, par la Compagnie néerlandaise, du comptoir de Firando. — Bulle de Paul V. Indiction du Jubilé.

Pour accomplir une des principales volontés de son père, le Chôgoun avait fait construire un temple magnifique dédié en son honneur, et destiné pour sa sépulture. Ce temple était élevé sur le mont Niccozan, à trois journées de Yendo, dans la

(1) Costanzo, Annua di 1617 e 18 (Recueil Pozze), Milano, 1621, in 8°. — Ant. de Souza. Annua di Macao di 1617 (même recueil). — Alcune cose notabili (même recueil). — Morejon, 1615 à 1619 (l. II, ch. XII et l. III, ch. V). — Franco. Lisboa, pour le P. Machado. — Gloriosa coroa (pour le même — Kirwitzer (pour le même). — Nieremberg, Var. ill. t. IV, p. 194 (pour le P. Machado). — Vie de Mastrilli c. ultim., p. 89. — Orfanel, ch. XXXIV à XLIII. — Carrero, Triunfo del Santo Rosario en los reynos del Japon desde 1617 hasta 1624, Munich, 1626, in-4°. — Aduarte, l. II, ch. VI à XI, et ch. XXVIII, pour le P. Juan de los Angeles ou de Rueda. — Domingo Gonzalez, Martyre du P. Navarrete (en ital. dans le Procès, p. 419). — Alonso de Mena, même martyre (en ital. dans le Procès, p. 442). — Diego de S. Francisco, ch. VIII. — Juan de S. Antonio, Franciscos Descalzos en Castilla la Vieja. Chronica de la prov. de S. Pablo, t. II, l. II, ch. XXIII (pour le P. Pedro de l'Assumpcion). — Becerra, Vie de Hern. de S. Joseph ou Ayala. Bacalor, 1618,

province de Conzzouke, célèbre déjà par le temple d'un Cami de l'ordre Goughen.

Au mois de mai, la translation des ossements fut faite avec une grande solennité. Tous les Bonzes y assistèrent, et l'on y vit les Counghes eux-mêmes, ces grands dignitaires qui ne paraissent point d'ordinaire aux obsèques, et qui n'interviennent qu'à la dédicace des temples.

Taicosama, sous le titre de *Chimpachiman*, ou le nouveau Mars, avait été mis au rang des Camis *Miôgin*, c'est-à-dire des héros divinisés. Le Chôgoun voulait élever son père au rang des Camis *Goughèn*, esprits supérieurs à l'humanité, et qui sont réputés ne lui avoir jamais appartenu (1). Il lui décerna le titre de *Finomotodono Diagoughen*, c'est-à-dire un des Camis de l'empire où naît le soleil.

Ensuite il revint à Yendo, où Tchicougendono, son gendre, seigneur des trois provinces Canga, Noto et Yetchou, lui offrit un banquet et une fête magnifiques (2).

Peu de jours après, le Chôgoun se dirigea vers Méaco, pour tenir conseil avec ses gouverneurs, touchant l'administration de l'empire.

Le 31 juillet, il vint à Fouchimi, et le 22 août il entra à Méaco pour faire au *Daïri* la visite d'hommage appelée *Gosandai*. Mais il la fit cette fois sans l'appareil ordinaire, afin de ne point occasionner aux seigneurs de nouvelles et excessives dépenses. Il offrit les présents d'usage et revint à Yendo (3).

Au nouvel an japonais, lorsque les seigneurs avaient rendu visite au Chôgoun, et l'avaient complimenté sur son avéne-

in-4. — Sicardo, l. I, ch. XIV; l. II, ch. I et II, et passim. — Procès apostolique. — Moniteur des Indes orientales, t. II, p. 164. — Valentyn. — Annales des Daïris, suppl. — Bullaire Romain.

(1) Ces *Goughen*, véritables démons, apparaissaient quelquefois en forme visible, et se disaient mensongèrement d'anciennes idoles, ou bien les âmes de personnages morts, et réclamaient l'adoration des hommes.

(2) Le P. Costanzo en évalue la dépense à 30,000 ducats. Le Chôgoun, selon l'usage, rendit des présents de moindre valeur.

(3) Le 26e jour du 8e mois de la 3e année de l'ère Ghen wa, l'ancien Daïri Go yô zeï in mourut : il fut enterré dans le temple de Ni Couô.

Dans la même année on bâtit les temples Soumi yo si et Ten-o-si.

ment (1), ce prince, averti par des rapports secrets que Nangasaki renfermait de nombreux missionnaires, fit adresser par les régents de l'empire de violents reproches au prince d'Omoura, D. Barthélemy (2), fils de D. Sanche et petit-fils du premier D. Barthélemy. Ce seigneur, qui avait été chargé de présider au départ, avait déclaré que tous les missionnaires étaient partis, et on lui imputait de les avoir favorisés et d'avoir toléré le séjour de plusieurs par connivence avec les chrétiens. Le malheureux seigneur, baptisé dans sa première enfance, et qui avait vu son père apostasier, sans en être ébranlé lui-même, avait subi l'effet des longs exemples, et vaincu par l'intérêt politique s'était courbé sous la main de l'empereur, en devenant, contre sa conscience, un persécuteur de l'Église.

Il reçut l'ordre ostensible de se rendre à Nangasaki pour faire embarquer les Pères qui s'y trouvaient encore. Un second ordre (ce dernier était secret) lui prescrivait de les mettre à mort.

Le premier ordre fut bientôt connu dans la ville; les gouverneurs chrétiens en délibérèrent, et ils résolurent de faire embarquer publiquement quelques Pères, afin de conserver les autres.

Au Japon se trouvaient encore trente-quatre membres de la Compagnie, tant à Nangasaki qu'en différentes provinces; cinq Franciscains, cinq ou six Dominicains, un Augustin et cinq prêtres séculiers japonais. La plupart de ces religieux et prêtres étaient cachés à Nangasaki (3).

Les gouverneurs firent donc embarquer en mars 1617, pour Macao et la Cochinchine, cinq Pères de la Compagnie, deux

(1) Le règne ne commence dans les actes publics et dans les annales, qu'au premier jour de la nouvelle année civile, après la vacance de l'empire.

(2) Sicardo lui donne le nom japonais de Mimboundono.

(3) Le P. Machado était dans le Goto, les PP. Seb. Vieyra et Diogo Carvalho en Omoura, les PP. Franç. Pacheco, J.-B. Zola, João da Fonseca et Julien de Nacaura, en Arima et Fingo, les PP. Pierre Paul Navarro et Francisco Buldrino en Boungo. Dans les provinces du Milieu se trouvaient les PP. J.-B. Porrò, et Antonio, Japonais; au Cami, les PP. Balt. de Torres, supérieur, Bento Fernandez, Christophe Ferreira et Diogo Youki, Japonais.

Dominicains et plusieurs autres religieux et clercs. Quelques-uns, et notamment les deux Dominicains, revinrent.

Cependant, malgré les épreuves, les chrétientés persévéraient, et, dans l'année, les seuls Pères de la Compagnie baptisèrent huit cents adultes.

Les fidèles de Nangasaki, pleins de dévouement pour les missionnaires, se disputaient le privilége de les abriter comme l'arche sainte; leur zèle charitable avait pour second objet de mériter la grâce de mourir pour Jésus-Christ.

Les Pères payaient cette hospitalité selon leur pouvoir, en administrant à leurs hôtes les divins sacrements, et en les faisant participer au fruit de leurs prières. De Nangasaki, les missionnaires visitèrent les alentours. Le P. Machado fut chargé de parcourir le Goto. Ce vénérable Père était considéré comme un saint, et son église était le théâtre de guérisons extraordinaires et d'autres prodiges. Ces merveilles occasionnèrent la conversion de nombreux infidèles et de villages presque entiers (1).

En Omoura, les PP. Sébastien Vieyra et Diogo de Carvalho

(1) Dans l'île de Goto, le Père visita les lépreux chrétiens. L'un d'eux était d'une patience vraiment angélique. Consumé par son mal, et déplorablement difforme, tout le jour il était en butte, de la part de ses voisins et compatriotes, aux affronts les plus sensibles, et il se voyait un objet de dégoût et d'abomination pour tout le monde. « Pourquoi vis-tu? » lui disait-on, « que ne crèves-tu sur l'heure, opprobre et peste de la contrée! » Il demeurait silencieux, dans l'espérance que son mal lui servirait de purgatoire, et il se consolait intérieurement en pressant sur son cœur, comme un faisceau sacré de myrrhe, le souvenir de la passion du Sauveur.

Une femme, de qui la fille était malade, reçut d'un païen le conseil de réciter le rosaire de la très-sainte Vierge, jusqu'à la venue d'un missionnaire. Elle écouta ce conseil d'or, sorti d'un vase de terre, et son enfant recouvra la santé.

Plusieurs chrétiens s'étaient associés pour faire évaporer le sel; mais souvent le four se trouvait renversé. Les gentils disaient: « C'est l'effet de votre religion »; les chrétiens à leur tour accusaient les gentils et le Démon lui-même. L'intendant du seigneur proposa d'enlever de la place tous les signes de religion chrétienne et de les remplacer par le *Fotkechou* et d'autres marques d'idolâtrie: « si l'édifice dure, » disait-il, « tous les chrétiens se feront païens; s'il croule, tous les gentils deviendront chrétiens. » Les chrétiens acceptèrent: le four tomba en ruines, et tous les gentils demandèrent le baptême.

ramenèrent un grand nombre de tombés. La tante de D. Barthélemy, Dona Marina, d'une vertu singulière, avait rendu chrétiennes les trois sœurs du prince, et fait relever les personnes de son sexe qui avaient renié dans le temps de D. Sanche. La maison de cette dame semblait être un monastère.

En Arima, les PP. Francesco Pacheco, J.-B. Zola, Joao da Fonseca et Julien de Nacaura, Japonais, réussirent, en usant de prudence, à cultiver les chrétientés ; ils visitèrent aussi les terres du Fingo et les îles de Chéki, Amacouza et Conzoura. Ces îles étaient toutes parsemées, et, pour ainsi dire, émaillées d'exilés chrétiens.

En Fingo, la persécution sévit très-violemment, surtout à Yachchiro ; un grand nombre de chrétiens furent exilés avec leurs familles. Quelques-uns apostasièrent. D'autres furent jetés en prison ; les quatre qui résistèrent le plus fermement virent leurs femmes et leurs enfants incarcérés au nombre de neuf personnes. Dans le nombre se trouvait Técla, accouchée depuis quinze jours, et qui fut traitée si inhumainement qu'elle en mourut. On finit par renvoyer libres les huit autres (1).

Dans le Boungo, les PP. Pierre-Paul Navarro et Francesco Buldrino éprouvaient de grandes souffrances. Le P. Navarro fut longtemps caché dans une fosse; quand il put en sortir, il se remit à l'œuvre avec ardeur.

Un des Tonos du Chinga, district où le P. Buldrino exerçait son ministère, connut la présence du Père et ferma les yeux.

Dans quelques provinces du Centre, le Nangato, le Souwo, l'Aki et le Bingo, les PP. J.-B. Porrò et Antonio Ichida, Japonais, prodiguèrent leurs soins aux chrétiens persécutés. A Faughi, cour de Morindono, plusieurs soldats furent cités de-

(1) Técla, menée à pied l'espace d'une demi-lieue jusqu'à la prison, sous la pluie, et qui dut traverser une rivière à gué, tomba malade, et fut ramenée chez elle ; s'étant montrée constante, elle fut remise en la prison. Devenue beaucoup plus malade, elle fut renvoyée chez elle, et y mourut.

Dans la même capitale, un voleur, non baptisé, se convertit, et en mourant par justice, vola le paradis.

vant le juge; quelques-uns furent exilés, et quatre, condamnés à mort; mais il fut sursis à l'exécution.

Cependant le prince d'Omoura avait envoyé son oncle Yendgirodono pour découvrir les religieux, et celui-ci n'avait point réussi dans sa mission; après lui, vint Chirobioye, renégat, sans obtenir plus de résultat. Omourandono, dès son retour, mit en campagne des nuées de satellites. Leur malice était extrême; mais la prudence et la réserve des chrétiens l'emportaient sur leurs industries, et la sagesse des enfants eux-mêmes déjouait toutes les ruses. Souvent les espions feignaient d'être repentants, et, par cette apparence, ménageaient la trahison. Des précautions infinies devinrent nécessaires, afin de sauver les Pères, de conserver les bienfaits des sacrements, et de garantir l'existence des Églises.

Omourandono, qui répugnait au fond de l'âme à des actes sanguinaires, et qui ne voulait sévir que pour ne point se perdre, aurait désiré prendre un ou deux missionnaires, et les mettre à mort pour la terreur des autres; mais il eut le malheur d'en arrêter plusieurs, bien au-delà du nombre qu'il s'était proposé.

Un seul était désigné : c'était le P. Fr. Thomas du Saint-Esprit, Dominicain. Celui-là fut préservé pour un temps. Le premier qui fut saisi, le samedi 8 avril, fut le P. Fr. Pedro de l'Assumpcion, de l'ordre de Saint-François (1), qui travaillait en Omoura. En vain les chrétiens l'avaient averti du péril. Le gouverneur renégat de Nangaye feignit de vouloir se réconcilier, et réussit à faire arrêter le missionnaire. Recherché et suivi depuis les terres d'Omoura, le Père fut pris le 8 avril, à 9 milles de Nangasaki, dans le bourg de Kikizzou, dans les

(1) Le P. F. Pedro de l'Assumpcion, Franciscain déchaussé, théologien et prédicateur apostolique, président de son ordre au Japon, était né à Cuerba, dans l'archevêché de Tolède au royaume de ce nom : il était fils d'habit de la province déchaussée de St-Paul dans la Vieille Castille (non séparée encore de celle de St-Joseph). Il passa aux Philippines, en 1608, avec les PP. Antonio de S. Buenaventura et Antonio de Santa-Ana, et presque immédiatement au Japon. En 1614, il demeura caché. Il fut plusieurs années président du couvent de son ordre à Nangasaki.

terres d'Isafaï, en Figen. Se voyant aux mains des persécuteurs, il se prosterna et rendit grâces à Dieu.

On le fit revenir en Omoura, et on le déposa dans la prison de Cori (1), préparée par le prince pour les religieux qui seraient saisis. Dans la prison, il renouvela ses actes de reconnaissance envers Dieu, et, prenant entre ses mains le petit crucifix qu'il portait toujours, il prononça ces paroles : « O « mon Dieu! comment ce misérable pécheur aurait-il mérité « d'être prisonnier pour votre amour? Cette grâce n'a-t- « elle pas été refusée à mon frère Saint-François, quoiqu'il « l'eût désirée avec tant d'ardeur? » Et retournant le crucifix vers l'autre face, sur laquelle était peinte l'image de Notre-Dame, il la supplia d'intercéder en sa faveur; puis il se mit à chanter des psaumes. Puis il écrivit deux lettres. Dans la première, adressée à son supérieur, le P. Apollinaire Franco, alors commissaire, il annonçait sa capture; il recommandait l'union charitable entre tous les ordres, ajoutant qu'il n'était pas inutile qu'il y eût des membres de différents ordres, mais que tous devaient prêter leurs épaules pour soutenir l'édifice. Il demandait aussi qu'on lui envoyât secrètement un ornement pour célébrer la sainte messe. Cet ornement put lui être envoyé, et il répondit à son supérieur par la deuxième lettre, tout embaumée de reconnaissance envers le vénérable Père, et en même temps de consolation en Dieu (2).

Deux jours après, le 29 avril, le P. Jean-Baptiste Machado ou Tavora (3), de la Compagnie de Jésus, fut réuni au P. Pedro

(1) A 4 lieues de Nangasaki, là où des croix avaient été découvertes en 1611.

(2) Annexes 44 et 44 *bis*.

(3) Le P. Jean Baptiste Machado ou Tavora (car il est désigné sous les deux noms appartenant à sa famille), prédicateur et théologien de la Compagnie de Jésus, était né à Angra, dans l'île de Tercère, de père et mère nobles et riches, appelés Christoval Nunes, et Maria Cotta. A dix ans, entendant parler des martyrs du Japon, il exprima le désir d'aller en ce pays pour y être martyr. Et si les paroles de cet âge n'obligent point la conscience, ce sont évidemment des indices de ferveur, que l'on recueille et constate plus tard, quand l'événement les a réalisés. Il fut admis dans la Compagnie, à Coïmbre, le 10 avril 1597, à l'âge de seize ans, et en décembre de la même année, il passa à Lisbonne et y fit partie du nouveau noviciat de Campolide :

de l'Assumpcion. Son supérieur l'avait envoyé de Nangasaki pour visiter les chrétiens de Goto, et de Focame, en Omoura. Il passa par Firando, où on l'avertit de ne point aller en Goto ; mais, préférant l'obéissance, il continua sa route, et, vendu par des Judas, il fut pris au lieu de Canoco, dans une pauvre cabane où il venait de célébrer la sainte messe, et s'était mis à confesser. A la vue des satellites, il acheva la formule de l'absolution. Les ministres lui signifièrent avec révérence l'ordre d'arrestation, et le Père rendit grâces à Dieu et remercia les soldats eux-mêmes pour la charité du prince et la leur, de lui procurer un si merveilleux bonheur, ajoutant qu'il priait Dieu de leur ouvrir les yeux ainsi qu'à leur seigneur, et de leur pardonner le péché de leur acte (1). D'autres sol-

ayant émis les vœux de scolastique, il revint à Coïmbre pour achever ses études.—En 1601, il s'embarqua pour les Indes. Il étudia la philosophie à Goa, et la théologie à Macao.—En 1609, il entra au Japon et il en apprit admirablement la langue. Il fut envoyé successivement à Méaco et à Fouchmi. — En 1614, il aurait désiré rester dans les environs de Méaco, mais il était trop connu, et il fut obligé d'aller à Nangasaki.—Il désirait aussi demeurer caché, mais sa demande ne fut pas accueillie des supérieurs, et il dut céder le privilége à de plus anciens. Il entreprit alors de traiter l'affaire avec Dieu, et comme il y entrevoyait, dit le Père Franco, tout bénéfice pour lui-même, il n'hésita pas à obliger le ciel, par ses pénitences, ses oraisons, et la célébration de messes nombreuses, à lui octroyer la faveur qu'il ambitionnait avant tout. Dieu Notre Seigneur, ajoute le grand historien, lui en signa le brevet (*poz o cumpra se a seus desejos*), d'où devait résulter la grâce ineffable du martyre.

Les chrétiens qui l'obtinrent pour Père spirituel, deux jours avant le départ, le cachèrent dans l'île de Conzoura, en même temps qu'un frère : il se rendit plus tard à Chimabara. Lorsqu'en novembre 1614, Safioye faisait des martyrs à Coutchinotsou en Arima, la barque du Père passa vis-à-vis de cette terre, et le Père voulut y descendre, mais les mariniers n'y consentirent point. Il se rendit alors à Nangasaki, où la persécution s'était ralentie, et pendant deux ou trois ans il en visita les environs avec des fatigues incroyables, dans des courses continuelles de jour et de nuit, affligé de maladies à presque mourir, se cachant souvent au creux des montagnes, et célébrant la Sainte-Messe parmi les rochers et dans les déserts. Il visita principalement l'État d'Omoura et l'île de Goto.

(1) Des deux qui l'avaient trahi l'un s'ouvrit le ventre, l'autre, tombé en démence, errait parmi les rues, objet de risée pour les enfants et la populace. (Luis, Relat. de 1619.)

dats poursuivirent la barque où se trouvait le P. Zumarraga, mais ils ne purent l'atteindre.

Durant plusieurs jours, les vents s'opposant au départ, le Père eut la faculté de célébrer le saint sacrifice et de prendre congé des chrétiens. Il conjura ses gardes de le lier pour le voyage; ceux-ci s'en excusèrent et le traitèrent avec un grand respect; on voyait, et ils le disaient, qu'ils n'avaient obéi au prince que pour sauver leur vie. Le Père avait obtenu d'être accompagné de Léon, élève du séminaire, qui désirait ardemment de partager le sort de son maître.

Le 29 avril, à la nuit, on descendit à Omoura, et le saint prisonnier, environné de gardes et à la lueur d'un grand nombre de lanternes, fut conduit à Cori. Le Frère Pedro, à la vue du P. Machado, se prosterna et voulut lui baiser les pieds. Le P. Machado s'y opposa. C'était une réunion touchante et véritablement mystique, que celle de ces confesseurs d'ordres différents, mais ouvriers de la même vigne et travaillant pour un commun maître. Léon, qui désirait d'être enfermé avec les deux Pères, passa la nuit en dehors, et ne leur fut réuni que le lendemain. Dans la prison, les Pères firent relever plusieurs apostats.

Omourandono, dans l'espoir d'obtenir une atténuation de sentence, envoya son rapport à la cour, en demandant une décision. La réponse, que l'on reçut le 21 mai, fut un arrêt de mort.

Les deux Pères avaient pu célébrer la messe tous les jours, depuis la Pentecôte jusqu'au jour de la Sainte-Trinité, auquel fut consommé leur sacrifice. La veille de la fête, le P. Pedro, qui avait célébré la messe de très-grand matin, dit à son compagnon : « Nous ne célébrerons plus beaucoup de messes. » Le lendemain matin, il eut un pressentiment plus certain encore, et dit : « C'est à présent notre dernière messe. » Le P. Machado lui répondit qu'il avait eu la même pensée.

Six heures après, c'est-à-dire vers quatre heures, le gouverneur Lino Tomonanga Chirobioye (1) vint en personne à

(1) Ce gouverneur, né de parents chrétiens et dont le frère était prêtre de la Compagnie, avait reçu le baptême et avait apostasié par faiblesse. Il avait

la prison, et, n'osant notifier la sentence, conversa longtemps et amicalement avec le P. Machado. Il sortit, puis rentra, et finit par déclarer ses ordres. Le P. Machado lui dit : « Les trois jours les plus heureux de ma vie sont le jour de mon entrée au collège de Coïmbre, celui de ma capture, et celui-ci dans lequel je reçois l'arrêt de ma mort.»

Tomonanga n'osa répondre à sa question, au sujet du genre de mort, et lui fit seulement connaître que l'exécution aurait lieu le jour même. « Heureux serais-je, » dit le Père, « si je devais être taillé vivant en mille pièces ! »

Les deux futurs martyrs récitèrent le *Te Deum* et prirent une longue discipline. Ils se réconcilièrent sacramentellement l'un l'autre, au milieu d'abondantes larmes, et se mirent en prières.

Le P. Machado écrivit ensuite plusieurs lettres (1).

Tous deux refusèrent le repas qui leur était offert, espérant une autre Cène, une cène éternelle (2), et bientôt ils furent avertis de se mettre en marche. Le Frère Pedro tenait un crucifix, et au pied de ce crucifix était fixée la règle du Séraphique P. Saint François, attachée avec une discipline. Le P. Machado tenait aussi un crucifix de bronze, et son diurnal. Pendant l'espace d'un quart de lieue qu'ils avaient à parcourir, ils prêchèrent continuellement, accomplissant jusqu'à la fin cette parole du Seigneur Jésus : *Pater meus usque modo operatur et ego operor* (3).

En arrivant au lieu de leur martyre, situé sur une éminence, à Cori, le P. Pedro parlait encore, et le P. Machado lui dit : « L'heure est venue. » On n'entendit point leurs derniers adieux.

Deux nattes furent apportées par Damien, chrétien, l'un des satellites. Le P. Pedro le remercia pour son intention, en ajoutant : « On peut laisser la terre retourner à la terre. »

permis aux deux Pères de célébrer la Sainte-Messe. Il fut converti par leur martyre, et mourut pour la Foi; le 4 novembre de la même année.

(1) Annexes 45, 45^2, 45^3, 45^4, 45^5.

(2) Costanzo.

(3) Joan., v. 17.

L'exécuteur qui fut choisi, selon l'usage observé au Japon à l'égard des personnes qualifiées, était l'un des premiers officiers du prince. Pour le F. Pedro, un seul coup sépara la tête; pour le P. Machado, il fallut trois coups (1) : « et ils allèrent, » dit le P. Costanzo, « recevoir la palme qui leur était préparée dès l'origine du monde. » Étant seulement placés à deux vares de distance, les deux martyrs confondirent les flots de leur sang. Les personnes présentes se partagèrent à l'envi les habits et la terre elle-même imprégnée de ce sang (2).

Les corps, déposés dans des cercueils différents, furent enterrés à peu de distance l'un de l'autre et dans la même fosse. On y mit des gardes, mais le concours était infini. Deux étoiles, dit-on, apparurent souvent la nuit au-dessus de la sépulture. On portait des malades à cette sépulture pour leur obtenir la santé (3).

Les chrétiens prirent dans ce martyre des forces nouvelles : les païens eux-mêmes en étaient dans l'admiration. Des conversions nombreuses et des retours d'apostats eurent lieu de toutes parts, et l'on crut d'abord que le prince lui-même allait revenir à la foi (4).

(1) Les épées japonaises sont très-tranchantes; mais le vœu formé par le Père d'être taillé en pièces devait être accompli; et l'on dit qu'à chaque coup la tête prononça les noms sacrés de Jésus et de Marie.

(2) Les chrétiens embrassèrent les corps en versant d'abondantes larmes. Un des bounghios dit à son serviteur chrétien : « Va et fais ce que tu vois faire à ces bons chrétiens; car, si l'on doit espérer le salut dans l'autre vie, ce ne peut être que le salut promis par la loi de ces Pères, qui meurent avec tant de générosité et de constance. » Léon, témoin oculaire, et d'après le récit duquel fut rédigée la relation authentique, fut provisoirement mis en liberté. (Costanzo.)

(3) Nous ignorons l'âge exact et le temps de vocation du P. Pedro. Le P. Machado avait trente-sept ans, vingt de Compagnie.

L'archevêque de Manille, l'évêque du Japon, et l'administrateur de l'évêché de Macao firent enquête sur ce martyre, qui forme le 1er article du grand procès apostolique.

(4) Pensorno i gentili con queste morti di mettere ai cristiani spauracchi. Ma tutto il contrario ne seguì; perchè i ferventi cominciorno à bollire di caldo divino; i freddi si riscaldorno, e insino ai rinegati dal fondo del cuore sospiravano la fede perduta. Onde non ostante il divieto del Tono, che non si visitassero i sepolcri dei Martiri, sprezzate le leggi, e le pene proposte, cor-

Cet embrasement divin consumait plus encore les cœurs des missionnaires. Cinq jours après le martyre, le P. F. Alonzo Navarrete, depuis trois ans vicaire provincial de l'ordre de Saint-Dominique (1), et le F. Hernando de Saint-Joseph ou Ayala, vicaire provincial de Saint-Augustin, mais seul de son ordre depuis trois ans, prirent une résolution héroïque.

Ces deux serviteurs de Dieu jugèrent l'occasion favorable, à cause du mouvement extraordinaire opéré dans les âmes, pour aller prêcher la foi de Jésus-Christ dans tout l'État d'Omoura, et y convertir les apostats qui étaient en grand nom-

revano a pioggia da Omura, e da Nangasachi, e d'altronde a riverire i Santi (Costanzo).

(1) Religieux profès de l'ordre des Prêcheurs, prêtre, théologien, prédicateur et vicaire provincial de son ordre au Japon. Né à Logroño (diocèse de Calahorra), il étudia à Salamanque, et prit l'habit de Saint-Dominique au couvent de Saint-Paul de Valladolid. — Quatre ans après il fut envoyé aux Philippines. — Il fut l'un des premiers missionnaires de la province de Cagayan, ou de la Nouvelle-Ségovie. — Sa santé très-altérée l'obligea de retourner en Espagne. — Mais affligé du manque de ministres, et de la perte d'âmes occasionnée par son absence, il voulut revenir, et mener avec lui d'autres ouvriers.— En effet, autorisé par le Général de son ordre, il revint aux Philippines, avec trente missionnaires dont il était le vicaire. — En 1611, son Provincial l'envoya au Japon où il ne demeura d'abord qu'une année. Il en revint par obéissance, et y fut renvoyé presque immédiatement. —En 1614, il demeura caché.

Il fonda avec le P. Hernando de Saint-Joseph, Augustin, et le P. Apollinaire Franco, Franciscain, une œuvre charitable, appelée de la Charité du Riz, pour donner la subsistance aux enfants nouveau-nés exposés dans les rues ou au fleuve, et qui devenaient la proie des animaux : infortunées créatures qui mouraient privées du saint baptême. — On les recueillit dès lors et on les confia à des nourrices. Le capitaine Pablo Garrucho avait laissé un legs considérable pour cette fondation. — L'œuvre fut continuée après le martyre du Père par le nouveau prélat de Saint-Dominique qui fut le P. Francisco de Moralez.

Le P. Navarrete institua de même une confrérie du nom de Jésus, conformément aux Constitutions apostoliques, pour la conservation de la Foi.

Ce vénérable religieux, étant un jour à Nangasaki, s'exposa à la mort pour l'honneur du nom divin, afin de sauver des flammes un grand *Agnus Dei*, et quelques rosaires de Notre-Dame, et se précipita au milieu du brasier pour les en retirer. Il fut cruellement maltraité par les satellites, qui le frappèrent avec des crocs en fer et le laissèrent pour mort. Jean Muñoz le recueillit en sa propre maison et guérit ses blessures.

re. En effet, le prince avait entraîné dans son apostasie la plupart de ses serviteurs. L'on disait aussi publiquement parmi les chrétiens que les missionnaires encourageaient à souffrir, et qu'à l'heure de la persécution ils se retiraient eux-mêmes en lieu sûr : les chrétiens mollissaient et devenaient plus faciles à apostasier. Les Pères voulurent exhorter par actions et non pas en paroles; leur zèle ardent et le désir de faire disparaître une pierre de scandale dirigea leur intention, et, selon de graves témoignages, une vision sainte acheva de les déterminer (1).

Dès le 24 mai, veille du *Corpus Christi*, les deux religieux avaient longtemps conféré sur leur dessein. Depuis huit jours, le P. Navarrete célébrait la messe en l'honneur du Saint-Esprit, et toutes leurs prières avaient une intention unique (2).

Le 25, jour de la fête, ils se résolurent à entreprendre ce nouvel apostolat, dont le premier pas devait leur ouvrir la sainte voie du martyre. Ils se donnèrent l'un à l'autre le commandement par obéissance (3). A la messe, dit un des témoins oculaires, le P. Navarrete avait la face resplendissante, et paraissait rempli de la grâce de Dieu (4). Le P. Navarrete prit congé de

(1) Le P. Navarrete le dit lui-même dans sa lettre au Provincial des Philippines (Procès, p. 388, déposition de Rueda) : *La vigilia de Corpus Christi mi mise il Signore nel cuore d'andare à Omura.* — Un autre témoin dit qu'il s'arrêta, après avoir commencé de lui révéler la cause, pour ne pas paraître avoir eu de révélation céleste.

(2) Le P. Pierre-Baptiste (deuxième), à qui les Pères firent part de leur dessein, dit au P. Navarrete de ne point y aller; ce Père lui répondit : « Cela n'est pas en mon pouvoir, et me vient de plus haut que les toits (*cosa delle tegole in sù*). » (Deuxième sommaire, p. 33).

Le P. Navarrete tint le même langage au P. Moralez et à d'autres personnes, notamment à Alvaro Muñoz : *E che replicatogli dal P. Moralez, se è cosa dalle tegole abasso, benè non può dire, e il detto P. Alfonso gli rispose : Non è se non dalle tegole in sù.*

(3) Le P. Navarrete donna le commandement au P. Hernando, dit Orfanel; — et un témoin du Procès dit avoir vu le P. Hernando à genoux et prosterné devant le P. Alonzo, et prenant de lui l'obéissance.

(4) Le témoin vit le Père assis sur une natte et qui tenait la main droite sur son visage; il avait les yeux dirigés vers l'image de l'autel; sa face avait l'éclat du feu, et resplendissait à un tel point que le témoin fut saisi de frayeur; ses cheveux se dressèrent, il fut pris d'une sueur froide, et demeura

ses confrères de Nangasaki (alors s'y trouvaient les PP. Joseph de Saint-Jacinte, Thomas du Saint-Esprit, et Apollinaire Franco) : il désigna le P. de Moralez pour son successeur en cas de mort.

Les deux Pères dirent à André Tomonanga qu'ils allaient en cette entreprise, parce qu'ils avaient compassion des âmes, et en particulier de celle du prince (1).

Le P. Alonzo permit à Paul, son catéchiste, de l'accompagner. Son hôte, Gaspard Ficogiro, voulut aussi venir ; il en fut récompensé par le martyre (2).

convaincu que le Père était tout pénétré de la grâce divine ; il n'osa point lui adresser la parole et se retira. (Procès, p. 387.)

(1) Procès, p. 33. — Avant de quitter Nangasaki, le P. Hernando était allé à la maison d'un Portugais qui, cinq jours auparavant, l'avait diffamé d'une manière capitale, et célébra chez lui la Sainte Messe, fit collation avec lui, et ne le quitta qu'après l'avoir embrassé tendrement. (Procès, p. 388.)

(2) Le jour où le Père prit cette résolution, il appela un Japonais appelé Paul, qui lui servait de compagnon, et qui faisait les fonctions de catéchiste, et lui dit : « Vous savez qu'avant-hier ont été martyrisés en Omoura les bienheureux Pères Fr. Pedro de l'Assumpcion et P. Jean-Baptiste, iriez-vous dans cette place pour me rapporter leurs saints corps ? » Paul lui ayant répondu avec un vif empressement qu'il irait, et qu'il s'efforcerait de rapporter les corps, dût-il perdre la vie, le saint homme le mena devant un autel, et, après s'être agenouillé et avoir fait oraison, il se leva, jeta de l'eau bénite sur Paul, et lui donna sa bénédiction ; puis il dit : Prenez garde, Paul ! de ne découvrir à personne ce que je vais vous dire : J'ai résolu d'aller en Omoura pour assister les Chrétiens, et pour donner au Prince des conseils nécessaires ; et je sens que ma démarche sera profitable, non-seulement aux gens d'Omoura, mais encore à ceux de Nangasaki, qui sont sous le coup de la persécution. Et vous, mon frère, voudrez-vous venir avec moi ? Aurez-vous le courage de comparaître devant le prince ? Vous lui transmettriez les paroles que je vous aurais dictées, et vous lui diriez que d'avoir mis à mort les bienheureux Pères est sans doute un très-grand péché de la part des gentils, mais que c'est un crime d'une scélératesse infinie, de la part de celui qui a reçu le baptême. C'est pourquoi, s'il ne fait pénitence, il doit être infailliblement condamné aux feux de l'enfer. » Et Paul lui ayant répondu qu'il irait, et qu'il était prêt à faire et à dire toutes choses, le saint religieux se réjouit infiniment de le voir ainsi désireux du martyre, et lui dit : « Songez, Paul, à ne point fixer votre pensée sur l'espérance du martyre ; une dignité si haute est supérieure à tous nos mérites : pensez uniquement à accomplir la volonté de Dieu, et préparez-vous selon qu'il lui plaira, à donner votre vie pour son amour et en expiation de vos péchés ; pour tout le reste, que le Seigneur fasse

Les adieux furent touchants : on se jetait aux pieds des deux Pères, pour recevoir leur bénédiction : car on les tenait déjà pour martyrs : ainsi étaient allés au-devant du sacrifice saint André, apôtre, sainte Catherine, sainte Eulalie de Merida, et d'autres martyrs insignes.

Avant de partir les deux Pères écrivirent plusieurs lettres (1); le P. Alonzo prescrivit à tous ses religieux d'aller prêcher dans les terres d'Omoura et dans tout l'empire, et le P. Hernando rendit compte à son ordre des motifs de son apostolat.

Ils allaient pleins de l'Esprit-divin, en fidèles ministres de l'Évangile, et dirigeant leurs regards vers le sacrifice.

C'était trois jours après le premier martyre. Ils sortirent vêtus en Espagnols, allant et venant parmi la foule, et, pour commencer leur saint pèlerinage, ils voulurent se rendre à la sépulture des PP. Pedro de l'Assumpcion et J. B. Machado, afin de vénérer ceux dont ils allaient devenir doublement les frères.

Le premier jour, 25 mai, ils n'allèrent pas au delà de la maison de Paul, dans les faubourgs de Nangasaki : ils y eurent une entrevue avec le P. Francisco de Moralez, Dominicain. Ils le consultèrent, et celui-ci voulut les éprouver; mais il reconnut bientôt que leur appel était de plus haut que les vocations ordinaires. A Nangasaki l'on apprit leur voyage, et l'on accourut en foule.

Ils se firent un abri de feuilles à la porte de la cité, et commencèrent à prêcher et à confesser publiquement; plus de trois mille personnes leur faisaient cortége. Pendant ce court apostolat, la joie des populations était à son comble; de nombreux infidèles se déclarèrent chrétiens, et des apostats vinrent se prosterner à leurs pieds et demander la pénitence. Les Religieux donnèrent l'absolution à quelques excommuniés, et conférèrent le sacrement de mariage à plusieurs couples unis selon les coutumes païennes (2). Partout ils célébrèrent publiquement et librement la sainte messe.

sa volonté. » Et après l'avoir bien instruit, il lui conseilla de se confesser, ce que Paul fit dès le jour suivant, et de se préparer au départ. (Procès, p. 423.)

(1) Annexes 46 et 47.

(2) Ils distribuèrent un grand nombre d'images en métal.

Le 26, ils étaient à Ikiriki, à trois milles de Nangasaki. Ils y passèrent un jour et une nuit; trois cents apostats se remirent sous la discipline de l'Église. Parmi ces pénitents était Lino Tomonanga, le gouverneur renégat, qui avait arrêté le Père Pedro de l'Assumpcion.

Le dimanche ils purent disposer un autel dans la campagne et célébrèrent la sainte messe devant un auditoire immense. Le P. Hernando prêcha avec un grand zèle. Après la messe, tous deux continuèrent à prêcher et à lire à la multitude des passages de la vie des martyrs ou de la Guide des pécheurs, du P. Luis de Grenade, excellemment traduite en japonais.

Ils traversèrent un village, et arrivèrent à Nangaye, place d'embarquement en avant d'Omoura : ils y demeurèrent quatre ours, et ce fut leur terme. Ils y avaient fait dresser un autel et disposer un oratoire.

Les populations campaient dans la rue : désirant entendre la parole divine, elles ne pensaient point à l'aliment corporel , et plusieurs manquèrent de nouriture ; mais la manne apostolique suffisait à ces affamés spirituels, dépourvus depuis si longtemps. Les deux Pères multipliaient leur charité, mais « *quid hæc inter tantos* ? » Cependant ils reconnurent à cette affluence que leur heure allait venir. Ils revêtirent leurs habits réguliers (1) et se firent ouvrir une large tonsure (2). Ils préparèrent alors une lettre collective adressée au prince, afin de lui dénoncer leur venue, ainsi que leurs charitables intentions à son égard.

Cette lettre écrite au nom des deux était conçue en ces termes : « Nous, le supérieur de l'ordre de Saint-Augustin, et le supé- « rieur de l'ordre de Saint-Dominique, qui jusqu'alors assis- « tions secrètement cette portion de l'Église, avons appris « que vous avez fait souffrir le martyre à deux Religieux ; « nous en avons été grandement émus, car un crime pa-

(1) Depuis trois ans ils allaient vêtus en séculiers Japonais ou Espagnols.

(2) Le P. Navarrete avait appelé deux de ses confrères, qui n'avaient pu pénétrer jusqu'à lui, car les chemins étaient rigoureusement gardés. (Procès, p. 423.)

« reil est très-grave de la part d'infidèles, mais est capital « de la part de quiconque est baptisé : c'est pourquoi, nous « sentant émus d'une vive compassion envers vous, Seigneur, « et envers votre peuple, nous sommes venus en votre terre, « pour vous conseiller de vous repentir de votre péché si « grave, de vous en confesser, et de faire tous vos efforts, « d'employer toutes les voies, afin que vos sujets se relèvent « et se convertissent : parce que, si vous ne faites pénitence, « vous irez infailliblement en enfer ; et nous avons voulu vous « envoyer devant nous cette lettre, afin de vous éclairer et de « vous instruire. »

Cependant le prince avait connu tous ces événements étranges, la venue des missionnaires, leur apostolat public, et les conversions qui se multipliaient comme les flots de la marée qui monte. Sa politique était anéantie ; nouveau Pilate, il avait présumé que deux seuls martyrs le préserveraient d'en faire de nouveaux, et que sa conscience de chrétien apostat, réduite au silence après le premier crime, ne serait plus mise à l'épreuve.

Le ver inexorable et qui ne meurt point agit alors sur son âme, et ses remords provoquèrent un nouveau crime. « D'ailleurs » se disait cet impie, « d'autres après ceux-là, et d'autres ensuite, envahiront ma terre : le moindre péril est de mettre à mort ceux qui se sont montrés avec tant d'audace. » Un officier principal envoyé par lui, et conduisant plusieurs Bounghios ou juges, et des soldats en grand nombre, s'embarqua la nuit pour Nangaye. Les barques, les lumières et le bruit tumultueux faisaient ressembler ce cortége à la horde judaïque envoyée contre le sauveur des hommes (1). Les Pères, à cette vue, entonnèrent le *Te Deum*.

Les ministres de la justice, chrétiens apostats, s'excusèrent avec respect, appuyant la tête et les mains sur le sol, vis-à-vis des missionnaires qui s'offraient à eux, et dont les vénérables personnes les troublaient profondément. Les Pères remirent

(1) Procès, p. 428.

leur lettre au lieutenant du prince, et se livrèrent à son autorité.

Le P. Hernando fit présent à un satellite d'un chapeau de séculier, et le P. Alonzo donna au principal Bounghio six bougies de cire et un petit présent en monnaie.

Gaspard et Paul demandèrent à être faits prisonniers et ne l'obtinrent pas encore (1).

On laissa seulement embarquer Jean, serviteur du P. Alonzo, et Thomas, jeune garçon élevé dans l'église de Saint-Dominique, et qui était servant de messe.

Les chrétiens se précipitèrent en foule sur les mains et les habits des Pères pour les embrasser, et se prosternèrent à leurs pieds. On leur coupait des morceaux de vêtements à titre de reliques (2). On voulait aussi les délivrer violemment, mais les bons religieux refusèrent.

Les prisonniers furent conduits à Omoura, devant le prince. Navarrete lui parla généreusement, disant ne point connaître l'Empereur du Japon, mais l'empereur du Ciel; et le prince, ne trouvant rien à répondre, fit mettre en la prison les deux Pères.

Omourandono consulta ses principaux officiers; le moindre inconvénient lui paraissait être de se défaire secrètement des religieux, et d'éviter ainsi la rumeur publique. Un seigneur lui fit observer que les lois étaient faites pour ceux-là seuls qui craignaient la mort, mais que ces prêtres et la généralité du peuple ne la craignant pas, l'agitation serait mille fois plus grande.

Après trois jours passés à Omoura, le prince fit notifier à ses prisonniers leur sentence de mort, et les fit embarquer, en leur associant Léon Tonaca (3) hôte, serviteur et catéchiste

(1) Gaspard, l'hôte du P. Hernando, dit aux officiers : « J'ai depuis trois ans conservé ce Père caché dans ma maison à Nangasaki, et je confesse avoir désobéi par là même à l'ordre impérial : si vous voulez m'ôter la vie pour ce crime, je suis à la disposition de vos seigneuries. » (Procès, ibid.)

(2) Ce fut à ce point que les Pères, pour ne pas être dépouillés nus, durent envoyer chercher d'autres vêtements à Nangasaki.

(3) Japonais de bonne naissance, élève des PP. Jésuites et catéchiste de la Compagnie. (Proc., ap., nos 32 et 33.)

du P. Machado. On permit de les accompagner à Jean et à Thomas.

De la prison jusqu'à la plage se renouvelèrent les adieux de Nangaye. On était accouru de très loin, les femmes même étaient venues à pied (1) pour obtenir la bénédiction des martyrs. Tous pleuraient sans consolation et criaient de douleur. Parmi ces fidèles étaient Madeleine et Marine, aïeule et tante du tyran. Le P. Alonzo promit à Marine une image qu'il portait au col, et avec laquelle il voulait mourir : la pieuse dame le reçut en effet (2) ; au départ on arrachait encore aux Pères des parcelles de leurs vêtements.

Dans le chemin, les deux Pères confessèrent quelques chrétiens; sur la barque ils écrivirent un grand nombre de lettres, afin de rendre un témoignage plus solennel, de consoler les chrétiens, et de laisser comme un testament à leurs confrères et aux autres religieux. Ils écrivirent spécialement au P. Francisco de Moralez, supérieur des Dominicains, et au supérieur de la Compagnie de Jésus, pour recommander aux différentes religions la charité et la concorde, non-seulement chrétiennes, mais apostoliques. Ces lettres, pleines de doctrine et de sainteté, furent d'une grande édification. Ils recommandaient aussi le maintien de leurs confréries respectives et le soin des pauvres (3). Le P. Navarrete se souvint en particulier de son œuvre des enfants abandonnés, et écrivit pour la recommander à son ami l'Espagnol Garrucho de la Vega (4).

(1) Les femmes d'un certain rang vont très-rarement à pied.

(2) « O saints Martyrs, » s'écriaient-ils, « pour vous est l'heureux sort, pour vous qui allez jouir de Dieu ! Mais nous infortunés, qui perdons nos pasteurs, que deviendrons-nous au milieu des loups dévorants? O Omourandono, qui ordonnez ce supplice, ne vous souvenez-vous pas que vous avez reçu le saint baptême, et que vous êtes enfant de l'Église? Comment donc êtes-vous devenu si cruel envers votre mère? O Dieu tout-puissant, combien vous aimez votre Église, pour l'arroser d'un sang si précieux! »

(3) L'un des martyrs envoya à l'un des témoins du procès deux grains de chapelet. (Procès, p. 411, n° 5.)

(4) Procès, n° 22. — Nous donnons celles de ces lettres qui ont été conservées : annexes n°s 48, 48², 48³, 48⁴, 49 et 50. Le P. Hernando, dans la lettre écrite le jour de sa mort, attribue l'insigne miséricorde de Dieu à son égard à l'amour qu'il avait toujours conservé pour tous les ordres religieux exis-

Le lieu du supplice était à sept ou huit lieues de Nangasaki: mais on ne s'y rendit pas directement, afin d'éviter le concours et de prévenir l'enlèvement des reliques (1).

On descendit à une île déserte appelée Ousouchima (2), et ensuite à une autre île, également déserte, appelée Amegora, et à une troisième, appelée Cogouchi.

Dans la deuxième, le P. Navarrete obtint de se promener à l'écart et put encore confesser des chrétiens; à la troisième île, une barque apporta les corps des deux premiers martyrs, que le tyran venait de faire déterrer, et Léon Tonaca, compris dans la sentence. Jean et Thomas (3) furent laissés à la troisième île.

Lorsqu'on allait à la quatrième île, ou Tacachima, les Pères adressèrent à leurs bourreaux d'affectueux remercîments, et voulurent leur présenter, à la manière japonaise, le Sacanzuqui, ou la coupe des hôtes (4). Ils avaient fait mettre à part du vin de messe, comme étant le meilleur. Ils venaient de distribuer tout ce qui leur était resté, à l'exception de ce qu'ils voulaient garder jusqu'à la mort.

Un seul chrétien déguisé en marinier put les accompagner jusqu'à la fin. Le P. Alonzo s'était fait façonner une croix en bois, afin de l'avoir entre les mains à l'instant suprême (5).

A peine arrivés à la dernière île, les martyrs furent avertis que l'instant était venu, et tous les trois s'agenouillèrent. Le P. Navarrete tenait d'une main un crucifix de Rome, don d'un Cardinal, et de l'autre main un cierge; les deux autres martyrs avaient leurs rosaires, et des cierges allumés. Le P. Na-

tant au Japon, et à la douleur qu'il avait toujours éprouvée quand ils étaient offensés, ou que l'on murmurait contre eux, et qu'on les traitait avec peu d'affection.

(1) Voir Annexe 49 ter.

(2) On avait allumé des flambeaux au lieu où avait eu lieu le premier martyre, afin de tromper les chrétiens.

(3) V. pour Thomas et son propre martyre, Procès, p. 397.

(4) Élevant la tasse à la mode du pays.

(5) Le même chrétien apporta plus tard le capuce ensanglanté du P. Navarrete, et l'une de ses oreilles qu'il avait coupée comme relique. (Procès, p. 395.)

varrete occupait le milieu : le P. Hernando se trouvait à droite, et Léon à gauche.

Le P. Hernando mourut le premier : il avait demandé de toucher l'épée, et, l'ayant baisée, il la mit sur sa tête et prononça ces belles paroles : « Notre mort est une épître vivante qui ira en Espagne et à Rome, afin de susciter d'autres ouvriers évangéliques. » Il fut décapité d'un seul coup.

Le P. Alonzo le suivit : du premier coup l'épée lui fendit la tête jusqu'aux oreilles : il put toutefois se relever et regarder le ciel : ce ne fut que le troisième coup qui mit fin à son sacrifice (1).

Léon fut le dernier; il se déclarait bienheureux, quoique indigne, d'être associé dans la mort à ces deux grands missionnaires. Il fut frappé de deux coups.

C'était le jeudi 1er juin, octave du *Corpus Christi* (2). Les chrétiens et les bourreaux eux-mêmes s'empressèrent de tremper des linges et du papier dans le sang. Des ordres rigoureux avaient disposé des corps. On ouvrit les cercueils des premiers martyrs, et l'on réunit le P. Navarrete au P. Jean-Baptiste, et le P. Hernando de S. Joseph au P. Pedro de l'Assumpcion. Ainsi le Seigneur avait voulu consacrer par une étroite alliance la fraternité des quatre ordres (3).

On referma les cercueils, et, les ayant liés à de grosses pierres, on alla les submerger en haute mer, par trente brasses

(1) Voir aux Annexes, n° 50, une lettre du P. Orfanel, relative à ce martyre.

(2) Le P. de Mena, cousin du P. Navarrete, écrivit deux lettres, l'une à Pedro Fernandez de Navarrete, et l'autre à la mère Geronima de Navarrete. (Annexes 52 et 52 bis), et le P. de Moralez écrivit au Chanoine Pedro Navarrete (Annexe 52 ter).

(3) Domingos Gonçalez au Procès apostolique, p. 434. Nous donnons ici une touchante lettre écrite par le P. Navarrete au P. Recteur de la Compagnie de Jésus. « On voit bien, mon Père Recteur, que Dieu Notre Seigneur veut que nous soyons tous frères, puisque l'on nous a choisis dans les quatre ordres pour mourir en Omoura, et plaise à Dieu que nous ne soyons pas séparés, et que l'un n'entre pas où l'autre a posé le pied; en effet, cette chrétienté se trouve en un pressant besoin ; et celui qui le premier se sentira prêt, lui doit porter secours, etc. »

de fond. Le corps de Léon, enveloppé d'une natte et chargé de pierres, fut jeté dans la même place.

Pendant deux mois entiers, les chrétiens des confréries (1), dirigés par André Tocouan, fils aîné du gouverneur de Nangasaki, et hôte de l'un des Pères Dominicains, firent d'inutiles recherches pour retrouver les saints corps (2). Enfin, après de nombreuses et ardentes prières, et au bout de six mois (3), on vit l'un des cercueils surnager et venir au rivage avec la marée. C'était celui des Pères Pedro de l'Assumpcion et Hernando de S. Joseph. Les corps furent trouvés revêtus de leurs habits, et entiers. On porta les précieuses reliques à Nangasaki, et on les déposa sur deux autels, comme corps de saints martyrs (4).

Bientôt l'on s'occupa de leur béatification (5).

Leur mort anima singulièrement les chrétiens; convaincus

(1) Du S. Nom de Jésus, de Notre-Dame du Rosaire, du Cordon de S. François, de la Ceinture de S. Augustin.

(2) Le P. Thomas de Zumarraga, qui fut depuis martyr, était présent aux recherches.

(3) *Non est consilium contra Deum*, dit Diego de S. Francisco.

(4) Trois fois on voulut embarquer le corps du P. Pedro séparé de la tête, et trois fois il revint. On finit par le laisser aux chrétiens japonais. On disait que le corps ne voulait pas aller sans la tête. Le corps du P. Pedro fut racheté par la confrérie du Cordon de Nangasaki, qui donna le corps seul à l'ordre augustin. On n'a plus eu de nouvelles de la tête, mais la plus grande partie du corps fut portée à Manille. On en donna des reliques à divers. Un témoin du Procès, p. 36, vit une main de l'un des martyrs. Deux des doigts de la main du P. Pedro furent donnés à un autre témoin par le P. Apollinaire. (Procès, p. 377.) Duarte Correa posséda aussi des parcelles du saint corps.

Le corps du P. Hernando de S. Joseph fut porté à Macassar, puis à Macao, d'abord chez un Portugais, puis au couvent des Augustins de la même ville. (Voir aux Annexes, n° 51, la lettre des chrétiens confrères de la Ceinture.)

(5) Deuxième article du Procès apostolique.

La catana qui accomplit le martyre du P. Navarrete fut rachetée de l'exécuteur de la justice, au prix de 150 écus, fut remise aux Religieux Dominicains de Manille, et envoyée par eux au père du martyr, le licencié Pedro Fernandez de Navarrete, secrétaire de la Reine et du cardinal Infant.

Le capuce teint de sang fut rapporté au premier témoin de Manille par son serviteur Paul Castacuria. Un miracle fut obtenu par l'intercession du F. Hernando. (Sicardo, p. 158.)

que leurs maîtres étaient prêts à sceller leur doctrine avec leur sang, ainsi qu'ils l'enseignaient, et à cause même de ce martyre, beaucoup moururent généreusement ; cette preuve suffit pour justifier les vénérables religieux du soupçon de témérité. Nul chrétien dans tout le Japon, dit un témoin du procès, ne pouvait dès lors hésiter à verser son sang pour attester sa foi. Dans Nangasaki même, l'exercice de la religion était redevenu public, et cette sainte audace obligeait les magistrats à respecter les chrétiens, sous peine d'en immoler un nombre infini.

La dévotion envers ces victimes fit ériger parmi les fidèles une confrérie en l'honneur de leur martyre (1). On reproduisit et on répandit partout leurs images.

Au lieu même du supplice, une croix fut érigée, et les chrétiens des navires, en passant à la vue de l'île, se tournaient vers le lieu sacré et faisaient oraison. Un grand concours de fidèles visitait aussi tous les vendredis les sépultures des martyrs de 1597.

Les contrées d'Omoura, si chrétiennes autrefois, couvertes d'églises et peuplées de missionnaires, mais déchues depuis treize ans par l'effet de l'apostasie de D. Michel, leur seigneur, et qui avaient commencé à se relever lors de la venue, trois ans auparavant, d'un Prêtre Franciscain, Juan de S. Marthe, qui fut chassé par les nobles et envoyé prisonnier à Méaco, ces contrées se renouvelaient sans éprouver d'obstacle. L'exercice public de la religion encourageait les apostats au retour. Si le prince eût voulu sévir, tout le pays se serait dépeuplé, et le ciel se serait enrichi de nouveaux martyrs. Cependant les missionnaires agissaient avec prudence, et conspiraient pour ainsi dire avec le prince, qui voyait se réaliser ses craintes et qui fermait les yeux, et les eût fermés toujours sans les obsessions et les menaces des Bonzes.

Le P. de Moralez, nommé supérieur par les Dominicains assemblés, pour déférer au dernier commandement du P. Navarrete, envoya dans ces sillons fertiles les PP. Thomas du Saint-Esprit ou Zumarraga, et Juan de los Angeles ou de

(1) Procès, p. 392.

Rueda (1). En même temps, le P. Apollinaire Franco, désireux d'accomplir le plus parfaitement la volonté de Dieu et de donner le meilleur exemple, avait consulté Dieu dans la prière et accompli de rigoureuses pénitences. Il résolut de se dévouer aussi, et entra sur les terres d'Omoura avec sa tonsure ouverte et revêtu de l'habit religieux. Il alla prêcher publiquement à Couchima, forteresse où résidait le prince, et il convertit l'un des bourreaux du P. Pedro de l'Assumpcion.

Le 7 juillet, le P. Apollinaire Franco fut arrêté; six ou sept Japonais, ses fervents disciples (2), ne voulurent point se séparer de lui, et demeurèrent prisonniers de leur propre gré.

Vers le 24 du même mois, le P. Thomas du Saint-Esprit eut l'heureux sort d'être fait prisonnier, et six Japonais imitèrent

(1) Le P. Juan de los Angeles ou de Rueda était originaire des montagnes de Burgos, et avait pris l'habit à S. Paul de Valladolid; il partit de ce couvent en 1603, et arriva aux Philippines l'année suivante. Dans la même année il passa au Japon. Il demeura caché en 1614.

On raconte à son sujet qu'un jour, dans la province de Figen, il vit sous l'arche d'un pont un corps humain à demi submergé dans un bourbier, et abandonné pour être la proie des chiens, ou pour être entraîné par la marée montante; c'était une pauvre vieille infidèle. Le Père eut compassion de la triste créature, et plus encore de son âme, qui allait bientôt abandonner le corps. Il la fit soigner, la convertit, et lui donna le baptême. Peu d'heures après être devenue chrétienne, la pauvre vieille, que les hommes jugeaient indigne de la vie, expira et alla jouir de Dieu.

Une autre fois en Firando, le Père recueillit un mendiant aveugle, exposé nu, recouvert seulement d'une natte en lambeaux, dans la saison la plus rigoureuse, et consumé par la dyssenterie. Les voisins l'avaient en une telle horreur qu'on ne le laissait pas s'approcher des portes des maisons : on le poussait avec le pied d'une place à une autre, et l'on se disposait à le jeter à la mer. Le Père le fit recueillir, lava ses plaies avec du vin tiède, le catéchisa, le baptisa, et lui procura bientôt le salut de l'âme.

Dans la seule contrée d'Arima, il fit relever douze cents apostats.

(2) Mathias et François, ses catéchistes, et cinq ou six autres qui les assistaient.

Francois de S. Bonaventure, choriste, était naturel de Porre, province de Mousachi, dans le Couanto. Il avait été élevé chez les Franciscains; il devint catéchiste, et fut longtemps attaché au P. Apollinaire. Il fut pris trois jours après lui. Il était absent lorsque ce dernier fut capturé. Il revêtit l'habit franciscain et alla publiquement vers le palais du Seigneur, afin de le prêcher et de lui reprocher son apostasie et ses vices. Le prince devint furieux en apprenant qu'un religieux était à sa porte : il était désespéré de voir

les disciples du P. Apollinaire (1). Le nombre des prisonniers s'éleva bientôt à seize ou dix-sept, par la capture de quelques autres hôtes ou catéchistes. On les enferma dans une prison neuve, dans le hameau de Souzouta, à deux lieues de la forteresse de Couchima. Le P. Juan des Anges continuait son apostolat.

Le prince avait donné l'ordre de ne plus mettre à mort les religieux, mais de les faire embarquer sur des navires, et de les exiler hors du Japon; aussi verrons-nous tous ces missionnaires subir une captivité de cinq ans, et n'être envoyés au martyre que sur l'ordre exprès du souverain.

La vertueuse Marine, tante d'Omourandono, fit à ce seigneur de sévères mais inutiles remontrances.

Peu de temps après la capture des Religieux, Omourandono fut obligé de rendre visite au Chôgoun, qui d'Yendo était descendu au Cami. Il y alla frémissant de crainte, et trouva le prince grandement irrité, surtout contre la ville de Nangasaki.

Par les ordres du Chôgoun, Safioye écrivit alors une lettre violente aux gouverneurs de Nangasaki, et prescrivit à Gonrocou, son neveu, de s'emparer des hôtes des PP. Navarrete et Hernando de Saint-Joseph : on avait fait éloigner trois Pères Dominicains qui se trouvaient chez l'un d'eux. Ces hôtes étaient Gaspard Ficogiro (2), catéchiste, et, depuis trois ans, l'hôte du P. Navarrete, et André Yochinda (3), catéchiste et hôte du P. Hernando de Saint-Joseph, tous deux confrères du Saint-Rosaire (4). En 1614, ils avaient débarqué au Japon

son état rempli de missionnaires. Il fit saisir aussitôt le frère. Dans la prison, François reçut l'habit de clerc.

Diego de S. Francisco cite Paul et Jean de Ykenda. Paul reçut l'habit de frère lai, et Jean celui de tertiaire.

(1) Maurice, catéchiste du P. Thomas, Paul Nagaichi, compagnon du P. Navarrete, Benoist, hôte du P. Thomas, André, Thomas et Jacques, auxiliaires du même Père.

(2) De Nangasaki. Il avait été l'hôte commun de tous les religieux.

(3) Né à Tawachima, en Figen : élève du séminaire de la Compagnie de Jésus à Nangasaki. Il était majordome de la Confrérie de la Ceinture.

(4) Troisième article du Procès apostolique. Procès, pp. 161 à 163, et 457.

neuf prêtres, deux Dominicains, deux Franciscains et cinq prêtres séculiers, et depuis cette époque ils avaient déployé le plus admirable zèle. André avait reçu chez lui Francisco Mourayama, fils de Toan, et le P. Ayala. Gaspard avait constamment suivi le P. Navarrete.

André, absent lors du départ des deux missionnaires, était revenu seulement à temps pour les saluer à l'île d'Ousouchima. Lui et Gaspard s'étaient déclarés chrétiens, mais ils avaient été repoussés des ministres, et s'en étaient allés profondément affligés.

Le 21 août vint l'ordre de les prendre, et avec eux tous les chefs de maison solidaires. Depuis plusieurs années, les maisons étaient associées par dizaines. Ici huit chefs de famille furent incarcérés, y compris un enfant de dix ans et un païen. Ce dernier déclara qu'il voulait mourir chrétien.

Par le fait de cette solidarité, les prisonniers se trouvaient rattacher à eux la plupart des habitants de Nangasaki. Toute la ville était menacée. A peine l'ordre fut-il exécuté (1), que six à sept cents chrétiens entourèrent la prison, afin de partager le sort des deux hôtes, ou, s'ils avaient été déjà mis à mort, d'enlever leurs reliques.

On consulta l'Empereur : sa décision ne fut relative qu'aux deux hôtes.

Le 1er octobre, ayant eu la consolation d'être confessés, à travers leurs grilles, par le P. Juan de los Angeles, ils comparurent devant le juge, rendirent témoignage à la foi, et déclarèrent qu'ilsavaient agi en qualité de chrétiens en recevant les missionnaires, et que d'ailleurs il leur était trop pénible d'être sans leurs Pères spirituels, pour ne pas les accueillir, même au prix de leur vie.

Le juge, estimant superflu de les presser davantage, ordonna qu'ils fussent conduits à l'île appelée Boccabeô (2), située à

(1) Orfanel alla confesser Gaspard et André dans la maison de l'Otona, où ils étaient d'abord déposés.

(2) Ou Tacabouco (*Pappenberg* des Hollandais).

l'entrée du port de Nangasaki, pour y être décapités : on les fit sortir en secret pour éviter les chrétiens.

Ils subirent leur martyre aux premiers rayons du jour, en présence de milliers de fidèles, Japonais, Portugais et Castillans : leurs corps furent jetés à la mer (1).

Les Bonzes n'avaient pas tardé à dénoncer Dominique Yamangouchi qui, après avoir apostasié, s'était relevé et avait été réconcilié par le P. Zumarraga. D'abord exilé à Nangasaki, il fut rappelé à l'instigation du principal Bonze, et, revenant avec Thomas, son fils, il fut, par ordre du prince, massacré dans le chemin, à Ouracami, le 2 novembre. Tous deux étaient confrères du Saint-Rosaire (2).

Pendant l'absence d'Omourandono, Lino Tomonanga Girobioye avait gouverné en sa place, et présidé au premier martyre. Ce seigneur, fils de parents chrétiens et frère d'un Prêtre de la Compagnie de Jésus, avait imité son maître dans l'apostasie. Il avait été envoyé avec Yendgirodono, oncle du prince, à la recherche des religieux, et il avait capturé le P. Pedro de l'Assumpcion. Mais la contemplation du premier martyre et les prières des victimes le convertirent. Non-seulement il redevint chrétien, mais il employa tout son zèle à convertir les infidèles et à ramener les apostats. Grâce à lui, les chrétiens avaient toute liberté d'entrer dans la prison, pour se confesser aux PP. Zumarraga et Franco; les Pères pouvaient célébrer la sainte messe et exercer librement tous leurs ministères. Pour la confession seulement, ils étaient obligés d'attendre la nuit, à cause de la présence continuelle des gardes pendant le jour. Ils écrivaient aux chrétiens pour les confirmer dans la foi, et accomplissaient un fécond apostolat. En même temps ils pratiquaient avec leurs compagnons la vie la plus austère, étude et apprentissage du martyre.

(1) Voir la belle lettre des deux prisonniers d'Omoura, Annexe 53.
André, au moment de mourir, avait envoyé son crucifix au P. Francisco de Moralez, et Gaspard, son rosaire au P. Alonso Navarrete.

(2) Dominique était d'Omoura. — Voir Procès, p. 445 et 458.

A l'arrivée du prince, les Bonzes s'empressèrent de dénoncer le gouverneur, et Mimboundono fit demander à Lino si l'accusation était véritable : Lino lui fit répondre qu'elle l'était de tous points (1).

Trois jours après, le samedi 4 novembre, le prince le fit venir, et, s'étant adjoint comme assesseurs trois de ses principaux officiers, il lui réitéra les mêmes questions. Lino répondit dans le même sens, et parla avec une grande éloquence. Interpellé sur le fait de dire s'il était redevenu chrétien, il confessa hautement son retour.

Sur ces paroles, Mimboundono commanda à Feizo, l'un de ses officiers, de le tuer sur place, et lui-même sortit de la salle. Lino, sans opposer aucune résistance, fut mis immédiatement à mort à coups de cimeterre, tandis qu'il invoquait pieusement les noms sacrés de Jésus et de Marie (2).

Omourandono fit publier partout, pour la terreur de ses sujets chrétiens, qu'il avait fait mettre à mort son principal favori, pour le seul motif de la religion.

Le 16 novembre, Ichinoye Finofachi, l'un des ministres du prince, fit sortir de la prison les religieux et dix-sept chrétiens : on présumait que ce devait être pour les conduire au supplice. Mais il parut que le prince avait changé d'avis, et l'on

(1) Six questions (Voir le Procès, p. 454) furent adressées à Lino :

1° S'il avait caché des Pères en Ikimoura, village dépendant de son fief ;

2° S'il avait permis aux serviteurs renégats du prince de revenir à la foi ;

3° S'il avait manqué d'assister aux fêtes idolâtriques célébrées par les Bonzes de Figen, et à l'anniversaire célébré pour l'ancien prince de Tango, mort renégat ;

(Ce seigneur s'était converti avant de mourir, comme on l'a dit en son temps ; mais le fils parricide tenait à faire croire que son père était mort dans l'apostasie.)

4° S'il avait dit : Qui n'est pas chrétien, n'est pas homme ;

5° S'il était allé avec d'autres personnes pour retirer de la mer les corps des martyrs, et s'il avait témoigné un grand amour aux Pères ;

6° S'il avait permis à un grand nombre d'habitants d'aller à la prison et de se faire chrétiens.

(2) Lino était confrère du S. Rosaire.

réintégra les religieux et neuf des chrétiens : huit de ces derniers, sans avoir faibli, furent renvoyés libres. A partir de ce jour, les prêtres cessèrent de pouvoir célébrer les saints mystères.

Enfin le dernier martyre d'Omoura, pour cette année, eut lieu le 25 décembre. Jean Miyemon, naturel de Tsounocouni, païen zélé dans l'origine, mais qui dans son erreur cherchait véritablement le salut, avait compris toute la vanité et l'impuissance des idoles. Touché par la vie sainte des religieux franciscains, il était venu à Nangasaki, et s'y était fait instruire et baptiser par le P. Thomas Aracavi, prêtre japonais (1). Jean fut dès lors un fervent chrétien et vint à Omoura pour s'édifier par la sainte conversation des prisonniers, et participer aux divins sacrements. Les Bonzes, indignés de son zèle pour sa propre perfection et pour celle des autres (2), répétaient comme les Pharisiens : « N'est-ce donc pas celui-ci qui autrefois, dans Jérusalem, persécutait les adorateurs du nom de Jésus? » Ils le dénoncèrent et le firent traduire devant le *Beto* ou juge de la rue. Jean se montra ferme dans la foi, et mérita d'être, le lendemain même, jour de la Nativité de Notre-Seigneur, conduit au supplice : heureux de naître au ciel par le martyre, le jour où notre Sauveur naquit entre les hommes pour les racheter de l'éternelle mort! Trois coups de sabre consommèrent son sacrifice : et son corps fut taillé en pièces, pour éprouver la trempe des armes.

Mimboundono, pour déshonorer Miyemon, et lui enlever aux yeux des chrétiens l'auréole du martyre, fit publier qu'il l'avait fait justicier, non pas comme chrétien, mais comme son débiteur ancien et insolvable.

Pendant cette année, Nangasaki conserva toujours un grand

(1) Ou Araki. Ce prêtre, qui avait demeuré longtemps à Rome, où il avait été ordonné, et avec lequel Bellarmin aimait à réciter les Heures, apostasia en 1627. Il se releva plus tard, et mourut martyr.

(2) Il était président de la Confrérie du Rosaire, et membre de celle du Cordon de S. François.

nombre de missionnaires des différents ordres (1). Au premier rang était le P. Spinola, de la Compagnie de Jésus; ce Père écrivait le 5 octobre au Général de son ordre, le Père Mucio Vitelleschi, pour lui annoncer la mort du P. Machado, qu'il devait, le premier entre ses confrères, suivre au martyre après une captivité douloureuse; lui-même alors n'avait dû qu'à une maladie de n'avoir pas été dans les mêmes périls et de n'être pas tombé dans les mains des sbires (2), et il ajoutait : « J'espère que *quod differtur non aufertur.* » Dieu lui réservait en effet la palme empourprée de sang.

On se disputait les missionnaires comme l'arche sainte, pour le service de Dieu premièrement, et aussi pour le bénéfice et la consolation des sacrements.

Dans le Cami, les PP. Balt. de Torrez, supérieur, Benoît Fernandez, Christophe Ferreyra et Jacques Coïchi, Japonais, exerçaient le saint ministère : mais dans ce centre du gouvernement les périls étaient infinis, les asiles rares, et l'administration des sacrements devenait très-difficile.

Les mêmes Pères visitèrent les provinces de Tamba, Tsounocouni, et l'île de Chicocou.

En Sanouki, l'une des provinces de cette dernière île, un fervent chrétien nommé Antonio Ichivara Magoyemon fut mis à mort le 16 juillet, à Tacamatsou, la capitale, et le lendemain son fils Francesco, âgé de quatre ans, fut aussi martyrisé (3).

Il faisait nuit lorsqu'on mena le père au supplice : un satellite avait dit : « Éclairez, afin qu'il ne tombe pas. » Antonio reprit : « Je vous remercie, ô mon Dieu, de ce que vous ne m'avez pas laissé tomber de la foi, et j'espère que vous me soutiendrez, afin que je ne tombe pas à l'avenir. » Un gentil lui fit observer, comme il était tourné vers le midi, que c'était contraire à la coutume du Japon, qui est de mourir tourné

(1) Dans l'année revinrent d'exil les PP. Francisco Galvez et Ricardo de Santa Ana, Franciscains.

(2) Annexes 54, 54 *bis* et 54 *ter*.

(3) Antonio, naturel du Figen, était d'abord soldat; puis il se fit marchand, et se fixa à Tacamatsou.

vers l'occident. « Vraiment, » dit Antonio, « votre paradis est donc à l'occident ! »

Le jeune Francesco, qu'il élevait admirablement, et à qui, nous pouvons pieusement le croire, il avait mérité la palme du martyre, fut arraché des bras de sa mère, pour être porté au lieu de l'injustice. L'enfant se voyant dans les mains du satellite, se prit à pleurer et appela son père et sa mère; un païen, ami d'Antonio, se trouvait présent, et dit à l'enfant : « N'es-tu pas le fils d'Antonio, et ne sais-tu pas que bientôt tu seras au ciel, et que tu reverras ton père ? » L'enfant leva les yeux au ciel et cessa de pleurer. Bientôt il s'endormit. Le satellite le posa doucement à terre. Le bourreau s'apprêtait à remplir le cruel office ; mais son cœur s'y refusa, et, les yeux pleins de larmes, il s'éloigna; un autre païen, tirant son poignard, le plongea par trois reprises dans le cœur de l'enfant.

Le Tchicougen et le Tchicoungo étaient visités par le P. Francisco Eugenio. Cainocami, prince de Tchicougen, et ennemi furieux de la religion, fit saisir l'un de ses propres parents, et lui fit verser du plomb fondu entre les épaules.

Le 19 mars eut lieu à Facata, la capitale, le martyre de Jean Acachi Jirobioye, vaillant homme de guerre (1). Il s'était fait chrétien d'après les conseils de son parent, Jean Acachicamon, l'un des trois généraux de Findeyori, et avait reçu le baptême à l'âge de vingt-trois ans, à Cocoura, en Bougen. Cainocami dont il était un des officiers, le fit citer devant lui, et le somma d'apostasier. Il demeura ferme, comme l'écueil au milieu des flots, et fut alors laissé libre. Sa femme Catherine l'encourageait dans sa constance. Cependant il multipliait ses prières, fréquentait les sacrements et secourait les chrétiens. En 1616, Couranodgio, lieutenant de Cainocami, écrivit à ce seigneur, qui se trouvait à Yendo, que l'on ne pouvait surmonter la résistance de Jean. Le prince répondit

(1) Jean était né à Teudgindgiama en Bigen. Il avait alors quarante ans.

qu'il fallait l'obliger d'apostasier, ou lui faire trancher la tête. Mais c'était l'époque du nouvel an japonais, où non-seulement l'on n'exécute point de sentence capitale, mais où l'on ne prononce même pas le mot de mort, et où les Bonzes, qui font l'office de porteurs de cadavres n'osent pas sortir de leurs demeures : et l'on dut surseoir à l'exécution de Jean. Le deuxième jour de la lune, répondant au 19 mars, il apprit sa condamnation. La nouvelle lui en fut donnée par un chrétien son ami, appelé Francisco Nacamoura Gongemon, autrefois nommé Léon, lequel avait à son grand péril recueilli pour les remettre aux missionnaires plusieurs corps de martyrs, et qui se trouvait de passage au Cami. Jean fut ravi de joie et se déclara indigne d'un si grand bonheur. Catherine était présente : « Et moi ? » dit-elle, « ai-je aussi ma sentence ? » Alors, s'écriant, elle dit à son mari : « J'ai toujours craint de ne point partager votre heureux sort ; mes péchés en sont la cause : que la volonté de Dieu soit bénie ! » Elle se jeta aux pieds de Jean, lui demanda pardon de toute offense, et réclama son intercession auprès de Dieu. Jean à son tour lui demanda pardon. Puis il rentra dans son cabinet, et se disciplina pendant une demi-heure. Il alla ensuite à la rencontre du bourreau, et le pria de rendre grâces au lieutenant du prince de ce que cet officier lui procurait la mort à titre de chrétien. Il prit son image de Jésus crucifié et son rosaire, les suspendit au mur, s'agenouilla, récita les litanies avec ferveur, et tendit son col à l'épée. Son intrépide épouse, voyant rouler sa tête, la releva, et la posa respectueusement sur sa propre tête, témoignant ainsi d'une façon virile et sensible que : *Caput mulieris vir.* Léon obtint secrètement le corps, et remit aux satellites un cercueil rempli de terre, pour être enterré selon l'ordre du prince. Les saintes reliques furent envoyées à Nangasaki (1).

Le P. Eugenio, malade, avait été obligé de se rendre à

(1) Des miracles accompagnèrent et suivirent cette mort. Un peu auparavant l'on avait vu un globe de feu s'élever de terre devant la maison et monter vers le ciel. On vit aussi des étoiles planer au même lieu.

La vertueuse Catherine fut dépouillée de tout, réduite à l'aumône, et laissée incessamment sous le coup de la sentence.

Nangasaki. Il avait chargé de visiter ses deux provinces un chrétien noble appelé Jean Jibe Gozayemon. Celui-ci fut bientôt saisi, ainsi que Rufina, sa femme, heureuse de partager son sort. Maria, mère de Gozayemon, lequel était son seul appui, voyant son fils prisonnier, fit vœu de réciter mille chapelets pour lui obtenir le martyre (1).

Au Tchicoungo, Paul Sacaï Tarobioye, chrétien parfaitement instruit dans la foi et rempli de zèle, fut appelé à la cour d'Yendo, pour se justifier d'avoir reçu chez lui Jean Acachicamon. Ayant fait accueillir ses raisons, il revint à Yanagawa ; mais à peine arrivé, il fut cité devant Ichizatchi Wacasadono, l'un des gouverneurs de la province, qui lui enjoignit de renier la foi. Sur son refus il fut emprisonné, et ses biens furent confisqués. Sa ration quotidienne consistait en un peu de riz insipide et un verre d'eau. Et quand on eut appris que, touchés par ses exemples, six de ses compagnons de captivité s'étaient fait instruire et avaient reçu le baptême, on lui retrancha le verre d'eau et la moitié du riz, « comme si, » dit l'un de nos auteurs, « l'abstinence et le jeûne n'avaient pas toujours été l'aliment et le breuvage nourriciers de la vertu (2) ». Les six néophytes, soumis à la même privation, l'acceptèrent avec joie, et élevèrent leurs âmes vers l'espérance du martyre. Paul écrivit alors une lettre touchante à un Père de la Compagnie, se jugeant indigne de mourir pour Jésus-Christ, et exprimant son ardent désir de confesser la foi du divin maître.

Deux de ses fils spirituels, baptisés sous les noms de Pierre et de Paul (3), le précédèrent au martyre, et moururent le 26 novembre. C'étaient deux anciens Bonzes yamabouchis, du mont Corozan. On les livra au chef des Yamabouchis qui se chargea de leur supplice : les bonzes des États voisins étaient accourus en foule, et des cris furieux accompagnèrent les victimes jusqu'au

(1) Il fut laissé provisoirement en prison.

(2) Come se l'astinenza e il digiuno non fussero sempre mai state pasto, e bevenda, che sagina la virtù. (Costanzo.)

(3) Pierre se nommait Bounchoubo, et Paul, Chounzabo. Ils étaient âgés de vingt-quatre et vingt-deux ans.

lieu de l'immolation. On les plaça dans des fosses, à mi-corps. Ils étaient agenouillés et récitaient des prières ; les Bonzes, leurs anciens collègues, firent pleuvoir sur eux une grêle de pierres, et ils expirèrent dans ce supplice (1).

Dans le Tsoungarou, le P. Diégo Youki, Japonais, put, malgré la vigilance exercée aux passages, visiter les exilés. Il avait porté avec lui les ornements et les vases sacrés, et il fit participer les confesseurs aux sacrements de l'Église. Ces chrétiens héroïques semblaient avoir réalisé la prophétie d'Isaïe : car ces soldats avaient changé leurs lances en socs de charrue, et leurs épées en faucilles, afin de moissonner de plus abondants mérites pour le ciel. Leur vie se passait, après les travaux de l'agriculture, en jeûnes, en disciplines et en oraisons : une partie des nuits était employée en de pieux entretiens sur la vie et la passion de Notre-Seigneur, et sur les moyens d'avancer dans la vertu. Le missionnaire avait pu recueillir en leur faveur, parmi les chrétiens de Méaco, et leur avait apporté une aumône d'environ trois cents écus ; mais ce subside était bien minime pour assister cent personnes.

Le Père avait trouvé détenus au Tsoungarou cinq chrétiens, deux d'entre les exilés, et trois de la contrée, nouvellement baptisés. Mathias, médecin (2), l'un des exilés, avait converti un mari et sa femme, Léon Dotei et Maria, et Léon Dgiousouche, l'autre exilé, avait converti un ouvrier en épées, son élève, qui s'appelait Michel Nifioye. Le seigneur de Tsoungarou fit un rapport au Chôgoun, lequel ordonna de les mettre tous à mort : et le seigneur décida qu'ils périraient par le feu. Mathias regrettait que sa femme Anna ne fût pas associée à

(1) Paul devait être martyr le 1er avril 1618 (Carrero dit : le Vendredi saint, 13).

(2) Mathias, né à Méaco, avait été l'élève du séminaire de la Compagnie. Dans une lettre qu'il adressait à Antonio Reotchi, son ami, il disait qu'il avait vu deux fois en vision son âme s'envoler vers les neuf chœurs des anges, et tous les matins Notre-Seigneur descendre dans la prison. Longtemps auparavant il avait prédit le jour de la semaine où il serait martyr, à savoir, le vendredi : ce qui eut lieu en effet.

son bonheur : il demanda cette grâce à la sainte Vierge, et l'obtint. Les satellites se souvinrent d'avoir oublié Anna, et ils la conduisirent à la prison. Le jour du supplice on les lia très-étroitement et on leur fixa derrière les épaules une banderole, indice de la condamnation capitale; on les promena sur de mauvais chevaux à travers les rues de Tacawoca; puis on les attacha à des pieux et l'on disposa les bûchers à quelque distance, afin qu'ils ne fussent pas étouffés immédiatement, mais qu'ils se vissent rôtir à feu lent. Leur martyre se prolongea de la vingtième à la vingt-deuxième heure, le 4 août, jour dédié au glorieux patriarche saint Dominique.

Beaucoup de gentils, témoins du supplice, furent remplis d'une telle admiration qu'ils se mirent à les adorer, comme des êtres plus divins qu'humains.

Le P. Jérôme de Angelis avait soin des chrétientés de Wochou et de Dewa (1). Dans ce dernier pays la persécution fut assez vive; le seigneur exila vingt chrétiens; mais il ne parut pas vouloir faire de martyrs. Cependant un jeune homme était allé vers le juge et s'était déclaré chrétien : le juge indigné le fit saisir et ordonna de confisquer ses biens. Or il arriva que les commissaires trouvèrent dans sa maison une petite quantité de plomb. C'était chose capitale que d'en détenir chez soi, le plomb étant du monopole des princes. Mis à la torture, afin qu'il déclarât le propriétaire du métal, le chrétien répondit que ce plomb avait été laissé par un des marchands qui avaient logé chez lui. On saisit en effet des marchands, deux desquels avouèrent que le plomb leur appartenait, mais ils ajoutèrent que le chrétien en avait sa part. Tous

(1) Le Wochou, la plus étendue de toutes les provinces, était alors partagé entre sept seigneurs. Idate Masamoune avait 1,200,000 sacs de riz (ou ducats) de revenu; Camofida en avait autant, et tous deux possédaient de riches mines d'or et d'argent. Caghe Casou avait 600,000 sacs; Nambouchinano, 300,000; Tarazawatori Sangheó, 240,000; Somaidougen avait un revenu qui nous est inconnu; et le seigneur de Tsoungarou, 80,000.

Le Dewa, province limitrophe à l'occident, était l'apanage de deux seigneurs : Satake, avec 360,000 sacs, et Magomi, avec 180,000.

les trois furent condamnés à perdre la tête. Le chrétien protesta qu'il mourait comme tel, et qu'il était allé déclarer sa religion au prix de sa vie même.

A Yendo, en différentes époques, et après quatre ans de captivité, moururent pour la foi quatre des chrétiens emprisonnés avec le P. Diego de San-Francisco. Le 4 février, Luis, Japonais, catéchiste de ce Père, fut décapité (1). Le 8 mars, Thomas, très-ancien catéchiste du même Père et excellent prédicateur, fut massacré cruellement. Condamné à être tranché en deux pour éprouver une épée, il fut obligé de s'étendre sur le côté et on le divisa en deux parts (2).

Le 10 mars, Vincent, disciple des Pères Franciscains, fut décapité (3). Enfin Laurent, de famille noble, disciple des Pères Franciscains, prédicateur insigne et hôte des religieux, mourut consumé de lèpre dans la prison (4).

Cette année, le capitaine du navire portugais, Lopo Sarmiento de Carvalho, s'était rendu à la cour de Méaco pour saluer le Chôgoun. Sa visite avait pour objet de demander pour les Portugais du Nangasaki la concession d'un ter-

(1) Il avait été le catéchiste des PP. Jésuites, avant d'être celui des PP. Franciscains. Condamné par Cambioye, il fut attaché, promené honteusement, et décapité. Son corps fut mis en pièces pour éprouver les épées. Ses reliques furent recueillies.

(2) Son corps fut mis en pièces, mais ses reliques purent être recueillies.

(3) Il portait au P. Diego les aumônes des chrétiens et les siennes propres; il fut saisi et réuni au Père dans la prison. Après son martyre, son corps fut mis en pièces. Ses reliques furent recueillies.

(4) Il était fils de Soucouan Tchino, médecin de l'empereur. Il avait été converti par le P. Sotelo : lui-même convertit à son tour sa femme, qui était païenne. Les deux époux firent vœu de continence. La femme alla demeurer avec les religieuses tertiaires; Laurent se fit l'infirmier des lépreux et des autres malades de l'hôpital. En 1613 il fut arrêté avec les vingt-six lépreux d'Asacousa. Condamné avec eux, il fut épargné en considération de son père; mais il refusa de sortir de prison sous la condition de ne plus prêcher, se réputant plus libre dans la prison où il souffrait pour Jésus-Christ et prêchait à son prochain, que dans sa maison et ne prêchant plus. Il convertit un grand nombre de prisonniers.

ain assez vaste pour y bâtir des maisons de douane : on espérait y abriter les missionnaires sous l'apparence d'employés séculiers. Les Portugais et les autres chrétiens de Nangasaki avaient fait en commun les frais des présents destinés au souverain. Carvalho fut traité convenablement; mais l'affaire de la douane ne pût aboutir, en raison de l'opposition d'Hendrick Brouwer, chef du commerce hollandais : la situation des religieux se trouva donc de plus en plus précaire.

Les Hollandais, malgré leur démarche imprudente au sujet de leurs propres édifices, continuaient à déployer cette activité commerciale d'où dépendait l'existence de leur métropole. On sait qu'à cette époque, la Chine (1) avait avec le Japon des rapports très-importants de commerce : le Japon tirait de la Chine la soie écrue et les soieries, deux des principaux articles d'importation ; et les Hollandais n'ayant point de factorerie en Chine, tout le commerce avec ce pays se trouvait aux mains des Chinois et des Portugais de Macao. Les Hollandais couraient les mers pour intercepter les jonques chinoises et les caraques portugaises, en même temps leurs opérations avec le Japon étaient insignifiantes, et ne pouvaient acquérir d'importance que par l'affaiblissement des Portugais et des Espagnols, et par la prospérité de la colonie néerlandaise de Java (2).

Ils se maintenaient donc au Japon par leurs seules intrigues,

(1) *Moniteur des Indes Orientales*, t. II, p. 164.

(2) Cette année même, une flotte hollandaise et anglaise avait combattu, près des Philippines, une flotte espagnole, et avait été battue et dispersée : les débris de leur désastre, cinq gros navires et un bâtiment de charge, vinrent croiser devant Nangasaki, pour capturer au passage les vaisseaux portugais. La tempête maltraita ces pirates ; un de leurs navires fut mis en pièces ; un autre coula à fond avec les richesses dont il était chargé et qui avaient été volées aux Chinois, les autres vinrent s'abriter et se réparer à Nangasaki. Les gouverneurs, en vertu de la décision récente, invitèrent les Hollandais à se rendre à Firando, port qui leur était assigné : les Hollandais cédèrent à la menace d'une exclusion absolue, et le navire, suivi de trois galions portugais pleins de riches marchandises, entra dans le port.

et cette année, la Compagnie néerlandaise, tout en laissant encore un directeur au Japon, était presque découragée, et avait résolu d'abandonner la factorerie de Firando (1).

Nous verrons bientôt la ténacité hollandaise reprendre son œuvre, et la faire subsister au prix des témoignages les plus dégradants d'apostasie.

Cependant le P. Diego de San-Francisco, après cinq mois d'une très-pénible navigation, était arrivé a Acapulco le 23 février 1617, et peu après à Mexico, où se trouvait le P. Sotelo. Le vice-roi, D. Diego Fernandez de Cordova, marquis de Guadalaxara, l'accueillit favorablement. Le Père lui demanda d'abord la remise de la peine capitale, encourue légalement par les Espagnols, pour avoir conduit le navire en ligne droite du Japon à la Nouvelle-Espagne, et en second lieu la bonne expédition des affaires commerciales de l'officier japonais Moucai Chonghen; il obtint tout ce qu'il demandait et en outre la généreuse aumône de mille piastres en faveur de sa mission. Il demeura plus d'une année à Mexico, pour attendre la saison favorable au retour.

Il existait alors dix frères japonais étudiant au collége de la Compagnie à Macao; trois Pères européens et un frère retournèrent de ce collége au Japon.

(1) Les motifs de cette décision, développés dans l'instruction du 26 avril 1650, étaient les suivants : « Les fonctionnaires de la Compagnie dans « les Indes orientales avaient pendant de longues années fait tous leurs ef- « forts pour partager avec les Portugais les profits du riche commerce du Ja- « pon, dont ceux-ci avaient joui seuls paisiblement durant cent ans environ; « mais trop de chicanes et d'entraves les en avaient empêchés. Les difficultés « provenaient surtout de ce que les Portugais, après avoir gagné les créatures « et favoris de l'empereur du Japon et de ses conseillers, avaient su rendre « les Hollandais suspects et odieux ; et ces sentiments avaient pris d'au- « tant mieux racine à la cour, que les Hollandais, exclus des ports de « la Chine, ne pouvaient fournir aux Japonais les articles que ceux-ci dé- « siraient. Aussi, par suite de plaintes sans cesse répétées, les directeurs « avaient-ils chargé le gouverneur général et les conseillers de l'Inde, « en 1617, de démolir le comptoir du Japon et de rompre des relations « commerciales qui n'entrainaient que des embarras sans aucun avan- « tage. » (*Moniteur des Indes Orientales.*)

Cinq membres de la Compagnie, précédemment employés au Japon, un Père et quatre frères, furent envoyés du Japon en Cochinchine. Mais tous revinrent à Macao, à l'exception d'un frère qui fut conservé par les missionnaires de Cochinchine.

Un frère japonais fut envoyé, avec un Père portugais, dans la mission du Camboge. Il s'y trouvait à cette époque un grand nombre de Japonais païens. Le Père et le frère, menacés de mort par le roi du pays, furent sauvés par l'arrivée d'un navire de Macao et ramenés dans cette dernière ville.

Cette année, le 12 juin, fut indiqué par le Souverain Pontife Paul V, un Jubilé pour les nécessités de l'Église (1). La Bulle d'indiction ne parvint au Japon que plus tard, et y fut publiée seulement en 1620.

(1) Bulle d'indiction, Annexe 55

CHAPITRE III

1618 (1).

Jetsoundono, prince de Bougem, devient persécuteur. — Morindono persécute également. — Mort de Safioye. — Rivalité de Toan et de Feizò, gouverneurs de Nangasaki, tous deux apostats. — 26 juillet. Martyre de Louis Kitano. — Venue de nouveaux ouvriers apostoliques : les PP. Angel Orsucci, Juan de S. Dominique, Bart. Guttierrez, Pedro de Zuñiga, Antonio de S. Bonaventure. Notices de ces Pères. — 16 août. Martyre du P. Fr. Juan de Sainte-Marthe, Franciscain. — 13 décembre. Capture des PP. Dominicains Angelo Orsucci et Juan de Saint-Dominique, et de leur hôte Cosme Takeya ; et bientôt du P. Carlo Spinola et du Fr. Ambrosio Fernandez, de la Compagnie de Jésus. — 25 novembre, à Nangasaki, quatorze personnes brûlées vives. — Bref de Paul V. — L'évêque Diego Valens passe aux Indes. — 4 décembre. Mort du P. Calderon, ancien missionnaire du Japon, visiteur de la Compagnie à Manille.

Jetsoundono, prince de Bougen, après avoir été longtemps favorable, venait de se déclarer l'ennemi de la religion et de ses ministres, par intérêt politique, et aussi par orgueil. Les mémoires de l'année comptent, dans six États, trente-sept martyrs : les uns décapités, les autres crucifiés la tête en bas (2).

(1) Costanzo, Ann. di 1617 e 1618. — Alcune cose notabili.—Ann. di Macao (pour Souza). — Morejon. 1615 à 1619. — Vita del P. Spinola. Rome, 1628, 18°. — Aduarte, ch. 13, 14, 20. — Orfanel, c. 44 à 48. — Vita del V. F. Angelo Orsucci. Lucca, 1628, 4°. — Simaò da Luz, Relat. de 1617 hasta 1624. Lisboa, 1630, 8°. — Mançano, Martyrio de XVII religiosos. Madrid, 1629, 4°. — Diego de S. Francisco, ch. 11 et 12. — Sicardo, l. I, ch. 13, et l. II, ch. 3. — Procès apostolique. — Bullaire romain.

(2) 25 février, à Cocoura, la capitale : Juste Nacamoura ; Julien ou Jean, son fils, de quinze ans ; Simon Wonogora Zayemon ; Paul, son fils, de douze ans ; Thomas Couchifachi Zenyemon ; Jean Coubamata Zayemon. — Décapités. Les femmes de ces victimes furent épargnées.

Jean était l'intendant du fils aîné du Prince. Il avait eu le malheur de renier en 1614. En 1615 il donna l'hospitalité au P. Orfanel, qui le ramena à Dieu.

26 février, à Nacatzou, près de Cocoura : Michel, fils de Thomas Couchifachi, et Thomas, fils de Jean Coubamata. — Décapités.

28 février, à Cocoura : Léon Rizaï ; Marthe, sa femme ; Jean Jifioye Chi-

Morindono sévit avec une fureur égale. Il fit brûler à Fanghi, sa métropole, cinq chrétiens, parmi lesquels étaient Vincent Jempo, catéchiste des Pères Jésuites, Paul Kimoura, hôte des mêmes Pères, et un autre Vincent, vieillard de soixante-dix ans, ancien officier du prince D. Francesco, et qui par humilité s'était fait catéchiste (1). Deux officiers au service de Morindono furent décapités dans leurs maisons (2).

A Yanagawa dans le Tchicoungo (qui faisait partie des États du même prince), Paul Tarobioye, après deux ans de prison très-rigoureuse, et exténué de souffrances, eut la tête tranchée. Il avait converti plusieurs de ses compagnons, notamment les deux Yamabouchis dont on a vu le martyre, et toute son espérance et sa joie étaient de mourir pour Jésus-Christ (3).

Au Boungo, Pierre Torosacou, élève des Pères Jésuites, lequel était alors au service du Seigneur, fut décapité le 6 mars.

manda ; Anne, sa femme ; Thomas, leur fils, de deux ans ; Pierre Souke Zayemon ; Marc, de six ans. — Décapités.

Le même jour, à Nacatzou. — Benoit Couyemon, Jacques Goudgi Ziwizay ; Thomas Kinzouke. — Décapités.

1er mars (alias 5), à Nacatzou : Vincent Chinga (alias Ichizayemon) ; Simon Nayemon, et Jean Youchin Miananga ; ces deux-ci étaient frères par le sang : le second avait été catéchiste des Pères Jésuites ; Jean Yofioye, Étienne Rosay, Benoist Riyemon et Pierre Yentaro, ce dernier, hôte des PP. Jésuites. — Tous furent crucifiés la tête en bas.

25 juillet, à Cocoura ; Léon Jeroyemon, Jean Denzo, Paul Yosouke (ou Ichizouke) ; Paul Toyemon, Léon Soukezo, Jacques Cheza (ou Souizayemon) ; Lucas Coufioye, Joachim Caniy, Jean Gofioye, Paul Sandgioù, Jean Sandgioù : ces deux-ci frères par la nature ; N. Cheza Couchifachi. — Décapités.

(1) 10 avril, Mardi saint, à Fanghi, Vincent Jempo, Paul Kimoura, Thomas Firanda, Clara, sa femme : brûlés à feu lent.

11 avril, au même lieu, Vincent, de la cité de Boungo : brûlé vif.

(2) 13 avril, Vendredi saint, en la prison d'Yanagawa, Paul Tarobioye, majordome de la Confrérie du Rosaire, décapité.

(3) 16 avril, à Fanghi, Sanche, décapité.

Le même jour, au même lieu, Pierre Machimoura, noble, décapité dans sa maison.

20 avril, au même lieu, Diego Cacouzayemon, noble, décapité dans sa maison.

Les corps des deux derniers furent portés à Nangasaki.





A Nangasaki, la mort de l'impie Safioye, au commencement de cette année, fut l'occasion de nouveaux malheurs. Safioye avait fini comme les apostats, d'une mort désespérée. Son sang décomposé lui causait d'intolérables douleurs, et l'infection de ses plaies éloignait de lui jusqu'à sa famille. Il expira dans des convulsions de douleur et de rage. Le pouvoir tomba dans les mains de deux renégats, Antonio Toan Mourayama et Feizó, ses lieutenants. Antonio Toan était le père de deux chrétiens d'élite, de François Toan, prêtre, qui avait été dans l'armée de Findeyori, et qui mourut dans la bataille, et d'André, hôte des religieux, et qui devait recevoir l'onction du martyre. Toan, élevé par les Pères de la compagnie, était dans l'origine un excellent chrétien, mais l'ambition le corrompit, et il renia son baptême (1). Il était devenu l'un des gouverneurs des domaines impériaux. Nous le verrons à l'œuvre, et s'il ne réalisa pas autant de mal que son collègue, c'est qu'il en fut bientôt empêché. En effet Safioye, jusqu'à la fin de sa vie, dirigea seul toutes les affaires, ne laissant à ses deux inférieurs que les détails du service et la principale peine. La rivalité dans le commandement rendit ennemis les deux nouveaux gouverneurs. Feizó se servit pour perdre Toan de la vertu des deux fils de celui-ci, et lorsqu'il se rendit à la cour, il dénonça son collègue comme ayant fait cacher en 1614 son fils Francesco Toan, alors curé d'une des paroisses de la ville; il accusa le prêtre lui-même d'avoir pris parti pour Findeyori. Il ajouta que dans Nangasaki se trouvaient encore un certain nombre de missionnaires, et que leur présence était due à la connivence de Toan.

Omourandono, qui se trouvait à Sourounga, envoya l'ordre de mettre à mort par l'épée Luis Kitano, qui avait reçu à son passage à Chettò le Père Luis Gomez, Franciscain, se rendant à Méaco. Cet arrêt fut exécuté le 26 juillet. Le P. Léonard

(1) Le P. de Charlevoix lui attribue de funestes écrits qui allèrent semer aux Philippines, à Macao, en Amérique et en Europe la dissension entre les ordres religieux.

Kimoura et le P. Antonio Ichida Pinto demeuraient toujours prisonniers (1).

Le P. Sotelo était arrivé à Manille au commencement de juin. Il avait avec lui le P. Luis Sassandra ou de S. Francisco (2), Japonais, fils d'habit de la province de S. Pierre et S. Paul de Mechoacan, et le Fr. lai Vicente de S. Joseph, fils de la province de S. Diego de Mexico. Il y trouva non-seulement la défaveur des PP. de la Compagnie, mais encore celle des religieux de son ordre au Japon et à Manille, à l'instigation des marchands espagnols de Manille, opposés au commerce du Japon avec la Nouvelle-Espagne.

Il fut empêché de partir. Le P. Diego de S. Francisco fut envoyé comme supérieur en sa place, et, au moment du départ, il paraît avoir été guéri miraculeusement d'un asthme. Ce dernier Père ouvrit les sceaux du diplôme qui conférait à la nouvelle custodie le très-saint nom de Jésus.

Il existait des missionnaires en assez grand nombre à Nangasaki, et il en arriva de nouveaux. Les religions des Philippines, saintement jalouses de la gloire des vénérables martyrs Navarrete et Ayala, désignèrent : les Dominicains, les PP. Angel Orsucci (3) et Juan de Saint Domini-

(1) Au mois d'août mourut dans l'exil, à Amacousa, Onizouca Figoro, noble de la famille de D. Miguel d'Arima. Il avait refusé, comme dangereuses pour son âme, les offres de son parent, et il vivait dans un dénûment absolu, n'ayant pour aliment que des racines et des coquillages rejetés par la mer. Il expira de pure inanition et au bout de ses forces.

(2) Voir les lettres de Sotelo.

(3) Ce Père était né à Lucques, en Toscane, de parents nobles, Bernardino Orsucci et Isabella Franciotti. Il prit l'habit, étant âgé de quatorze ans, à S. Romain de Lucques, le 25 décembre 1586, et reçut le nom d'Ange. Il fut profès à dix-sept ans, le 18 juin 1589 ; sous-diacre au Carême de 1594; diacre à la Quercia en 1595; prêtre en 1597. Il passa un an au *Studio generale* de Pérouse, et devint collégial à la Minerve de Rome. Il refusa la chaire de philosophie de la Quercia, ayant dans le cœur de tout autres pensées que les argumentations philosophiques.

En vue du Japon, il demanda à passer en Espagne, et fut envoyé au couvent de S. Vincent-Ferrier. Il disait que les murs devaient lui inspi-

que (1); les Augustins, les PP. Bartolome Gutierrez (2) et Pedro

rer la sainteté. Il prit alors le surnom de Ferrier, en mémoire du saint dont il était parent. De Valence il passa aux Philippines en 1601, et coopéra avec douze autres Pères à la fondation de la province du S. Rosaire. Placé d'abord dans la mission de la Nouvelle Ségovie, alors presque toute infidèle, il apprit rapidement la langue du pays, et obtint de grands fruits. Succombant sous les travaux, il fut obligé de revenir à Manille, où il demeura deux ans malade. Envoyé à Bataan pour se rétablir, il ne put qu'admirer les efforts apostoliques de ses confrères, sans avoir les moyens de prendre part à leur œuvre. Encouragé par des communications célestes, il fit vœu de cultiver les âmes en cette province. Dieu lui rendit la santé; il étudia l'idiome de la province, et put concourir à l'administration spirituelle.

En 1612 il alla par obéissance à Mexico et y devint le vicaire de la maison de son ordre qui servait d'hôtellerie aux confrères se rendant des Indes aux Philippines. Il s'y livra sans obstacle à la contemplation et au soin de sa propre âme, et se vit favorisé de grâces spirituelles extraordinaires, et notamment, disent les annales, de la connaissance du secret des cœurs...

Il obtint de retourner en son ancienne province, et y conduisit une troupe nombreuse de religieux venus d'Espagne. A peine arrivé aux Philippines, il alla s'établir dans sa chère mission de Bataan.

On pensait à le faire Provincial en 1616, mais il réussit à détourner de lui l'élection, et le P. Fr. Bernard de Sainte-Catherine fut choisi. Le P. Orsucci avait fait partie du chapitre en qualité de définiteur.

Les admirables nouvelles de l'Église du Japon lui firent désirer d'être envoyé dans ce pays. Il alla d'abord consulter au collége de la Compagnie le P. Francisco Calderon, qui avait résidé longtemps au Japon, et qui était l'intime ami du prieur de S. Dominique. Il demanda à ce Père s'il était du service de Dieu que lui Père Orsucci entreprît, à quarante-quatre ans, cette œuvre nouvelle, et affrontât le labeur d'apprendre une langue difficile au plus haut degré Le bon religieux le regarda en face et lui répondit : « C'est un âge assez avancé, mais allez, pour le plus grand service du Seigneur et votre propre avantage. » Le P. Orsucci revint vers son supérieur et en obtint le commandement par obéissance.

(1) Le P. Juan de S. Dominique était né dans la terre de Campos, près de Sanabria, dans la Vieille-Castille. Il prit l'habit à S. Étienne de Salamanque. Passé aux Philippines en 1601, il exerça le ministère parmi les Bataan, et les Pampangas, et à Pangasinan. Il possédait à fond les idiomes des trois peuples. Il était désigné pour la Corée avec deux autres religieux embarqués sur le même navire. La mission de Corée ne pouvant s'effectuer, le P. Juan descendit au Japon, et les deux autres restèrent sur le navire et retournèrent aux Philippines.

(2) Le P. Guttierez était né à Mexico, d'une famille de vieux chrétiens, originaire d'Espagne. Ses parents s'appelaient Alonzo Gutierrez et Ana Rodriguez de Espinosa. Il fut baptisé le 4 septembre 1580. Quelques histo-

de Zuñiga (1). Les Franciscains avaient envoyé les PP. Diego de Saint-Francisco, comme commissaire (2), Antonio de Saint-Bonaventure (3), prêtre, et le Fr. Martin de Pineda, lai.

Les religieux des différents ordres avaient quitté Manille au mois de juin, sur le navire de Manuel Gonzalez, et ils arrivèrent à Nangasaki le 12 août, jour de Sainte-Claire. Leur

riens ont par erreur ajouté à son nom celui de Quiros : son vrai nom était Gutierrez. Alors la province Augustine du Très-Saint Nom de Jésus en la Nouvelle-Espagne était très florissante. Gutierrez prit l'habit à Mexico, et fit profession le 1er juin 1597. En 1605, étant conventuel à Puebla de los Angeles, il obtint de passer aux Philippines avec le P. M. Fray Pedro Solier. Il partit d'Acapulco le 22 février 1606, et arriva à Manille au mois de mai. Il fut conventuel à Saint-Paul de Manille, et plus tard maître des novices. (Deux de ses novices obtinrent comme lui la palme du martyre.) Il passa au Japon en 1612. En mai 1613 il fut nommé prieur du couvent d'Ousouki. Exilé en 1614, il alla à Manille, et y redevint maître des novices. Cependant ses enfants spirituels du Japon le redemandaient avec instances : 14,000 chrétiens environ se rattachaient aux couvents augustins d'Ousouki et de Sanki : il n'était alors resté de religieux augustin au Japon que le P. Hernando de S. Joseph. En 1617 arrivèrent à Manille la nouvelle de la mort du P. Hernando, et l'expression des vœux des chrétiens qui demandaient le P. Gutierrez ou le P. Estacio Ortiz, ancien ouvrier de la même vigne. Le P. Gutierrez fut désigné et reçut pour compagnon le P. de Zuñiga.

(1) Le P. Pedro de Zuñiga, né à Séville en Andalousie, était fils de D. Alvaro de Zuniga, marquis de Villamanrique, qui fut le sixième vice-roi de la Nouvelle-Espagne (de 1585 à 1599). Il prit l'habit au couvent de Séville, et fit profession le 2 octobre 1600. En 1609 il s'offrit au Père Guevara qui était venu pour chercher des missionnaires, et il arriva aux Philippines en 1610. Après avoir pendant quelque temps exercé le ministère parmi les Indiens, il devint prieur et curé du couvent de Sesmoan, dans la province de la Pampanga.

(2) Le P. Diego s'était embarqué le 1er avril 1618 à Acapulco, en compagnie du P. Sotelo, qui revenait de son ambassade, avec le titre de commissaire pour tout le Japon : le P. Diego était substitué au P. Sotelo en cas de mort ou d'absence. Les deux religieux arrivèrent à Manille le 1er juin. Des raisons graves firent retenir dans cette ville le P. Sotelo. Le P. Diego profita du navire qui devait partir au bout de trois jours pour le Japon, heureux de tenir sa parole aux chrétiens d'Yendo, et d'aller mourir au milieu d'eux.

(3) Le P. Antonio de S. Bonaventure, né à Valladolid en 1587, était fils du licencié Juan Casal, issu d'une bonne noblesse. Il fit profession à S. Juan Baptiste de Zamora, le 19 mars 1604, et fut envoyé au couvent de Valladolid. En 1608 il passa aux Philippines.

présence fut connue presque immédiatement, par les chrétiens d'abord, et ensuite par les gouverneurs.

Il arriva aussi de Macao, vers la même époque, plusieurs religieux de la Compagnie de Jésus, ainsi qu'il en venait tous les ans.

A peine arrivé, le P. Diego de S. Francisco envoya vers Masamoune, de la part du P. Sotelo, le P. Francisco Galve, avec une lettre et des présents, afin de l'informer de l'arrivée du P. Sotelo à Manille. Masamoune fit au Père un excellent accueil, et lui permit de prêcher dans sa capitale.

Mais le vénérable Père eut la douleur de trouver que, des compagnons de sa captivité, trois avaient subi le martyre, et le dernier était mort en prison par l'effet de la lèpre contractée au service des autres prisonniers.

Cependant le souverain, aux yeux de qui c'était un crime irrémissible que d'avoir seulement des chrétiens dans sa famille, alors même que le père eût dû livrer ses fils, disgracia Toan sur la dénonciation de Feizó, et nomma premier gouverneur, au dessus de Feizó lui-même, un neveu de Safioye, appelé Gonrocou, jeune homme plein d'intelligence, mais païen fanatique.

Soixante chrétiens environ languissaient alors dans la prison de Méaco; plusieurs de leurs compagnons en étaient sortis pour aller au martyre. Les événements de Nangasaki provoquèrent la sentence de mort contre le P. Fr. Juan de Sainte-Marthe, Franciscain déchaussé, ancien commissaire de son ordre, et qui était prisonnier depuis trois ans.

Lors de l'exil général de 1614, ce vénérable Père avait sollicité la faveur d'aller évangéliser les terres d'Omoura. Il baptisa de nombreux infidèles et ramena plusieurs apostats. Pris en 1615, il fut envoyé par Tangadono, prince d'Omoura, à Safioye, gouverneur de Nangasaki; et Safioye le renvoya au gouverneur de la Tenca. Il fut mis sous la surveillance d'Itacourandono, le principal d'entre eux. Dans sa captivité, le

vénérable Père continua de prêcher, et convertit un grand nombre de personnes. Itacourandono qui le respectait et qui, par caractère, était ennemi du sang, voulait le faire exiler et l'envoyer à la Nouvelle-Espagne. Le P. de Sainte-Marthe refusa d'être libre, à moins que ce ne fût pour demeurer au Japon et y prêcher la foi. Mais Itacourandono qui n'avait point voulu donner au P. de Sainte-Marthe la liberté absolue, et qui n'osait pas suivre les inspirations de sa raison et de son cœur plutôt que les intérêts de la politique, se vit obligé de prononcer la sentence (1).

L'exécution eut lieu à l'improviste, le 16 août. Le Père fut enlevé de la prison (2), et conduit successivement en trente places différentes. Il prêcha dans le chemin et à toutes les stations avec un grand zèle. Au lieu de la justice, il entonna de sa belle voix le *Laudate dominum, omnes gentes*. Apercevant un catéchiste, il l'appela. Celui-ci se déchaussa et se mit à genoux pour entendre les recommandations du maître. Puis le Père, élevant la voix, pria Dieu de ne point punir le souverain et ses ministres, mais de leur pardonner et de les convertir. Il tendit alors le col au bourreau. Cinq chrétiens, qui s'étaient d'abord emparés de son corps, se le virent enlever, et furent mis en prison : ils devaient être martyrs l'année suivante. Le vénérable corps fut taillé en pièces et donné en pâture aux chiens et aux oiseaux de proie ; la tête fut exposée sur un pieu avec l'écriteau de la condamnation. Cependant on put dérober quelques reliques (3).

Le Père visiteur de la Compagnie de Jésus avait désigné

(1) Cette sentence était ainsi conçue : *Cono patre Nangasaki yorino wosisi towo sousoume Christiani soro nitzouite canouno golochou chabey sourou mono nari. Gennouan yonen.* — Ce Père, pour être sorti de la cité de Nangasaki et être venu au Cami, dans la cité de Méaco, et avoir persuadé aux hommes de se faire chrétiens, est ainsi justicié, la quatrième année de l'ère Ghenwa.

(2) Sa barbe descendait au-dessous de la ceinture, et ses cheveux couvraient ses épaules. Depuis trois ans il n'avait pu faire couper sa barbe ni ses cheveux, le règlement des prisons japonaises ne permettant d'introduire ni couteau, ni ciseaux, ni rasoir.

(3) Quatrième article du Procès apostolique.

pour demeurer à poste fixe, à Yendo, le P. Diego Riochet, assisté d'un catéchiste prédicateur.

Gonrocou et Feizó, revenus à Nangasaki, dissimulèrent pendant deux mois, mais leurs intentions transpirèrent. En effet, dans les festins japonais, les seigneurs n'observent pas toujours une exacte tempérance, et laissent échapper leurs secrets. Plusieurs religieux sortirent de la ville, et se réfugièrent dans les montagnes ou aux îles; ceux qui demeuraient se choisirent des asiles plus sûrs. Toutefois, Gonrocou se montrait prudent et modéré par politique, afin de ne pas exaspérer le peuple. Dans l'extérieur, il accomplissait à la lettre les ordres impériaux; mais il veillait secrètement à ce que les hôtes ne fussent pas inquiétés. A cette époque, il fit publier de nouveaux ordres : défense, sous les plus graves peines, d'abriter les religieux; interdiction aux confréries de se réunir; défense d'aller prier aux cimetières ou sur l'emplacement des églises rasées en 1614; défense enfin de posséder toute image et tout insigne de religion chrétienne.

Parmi les religieux qui se trouvaient à Nangasaki, l'un des plus exposés était le P. Spinola, de la Compagnie de Jésus, procureur de son ordre; mais ce Père, tellement intrépide qu'on pourrait presque l'accuser de témérité, ne se gardait que par devoir, et afin de ne pas devancer l'heure sainte, où serait accompli son unique désir d'être fait prisonnier pour l'amour de Jésus-Christ. Les Pères Dominicains Angel Orsucci et Juan de S. Dominique, arrivés depuis peu, s'exerçaient dans la langue japonaise. Le P. de Rueda, tombé malade à Amacousa, venait de revenir dans la ville. Le P. Gutierrez était seul de l'ordre augustin; car le P. de Zuñiga venait d'être obligé d'aller à Manille.

Malgré les précautions infinies prises par les chrétiens, des traîtres avaient dénoncé certaines demeures, et les espions opérèrent des captures (1). Le 13 décembre, jour de Sainte-

(1) Feizó, confus intérieurement de ses actes, en rejetait l'odieux sur son collègue : mais plus tard il dépouilla la peau de brebis.

Lucie, au milieu de la nuit, Nangasaki fut envahi, et comme pris d'assaut, par deux cohortes de satellites. Quatre religieux furent saisis en deux maisons (1). Dans l'une étaient deux Dominicains arrivés depuis peu de mois, et qui étudiaient la langue : les PP. Angel Orsucci et Juan de S. Dominique. On fit aussi prisonnier leur hôte, Cosme Takeya, Coréen (2), dont on confisqua la maison, et Thomas, catéchiste, qui avait accompagné le P. Navarrete en Omoura, et n'avait point alors obtenu le martyre.

Le même jour et à la même heure, on prit dans l'autre maison le P. Carlo Spinola (3) et le F. Ambrosio Fernandez (4), tous deux de la Compagnie de Jésus, avec leur hôte Domingos Jorge (5), Portugais, de qui l'on confisqua tous les

(1) Le P. Diego de S. Francisco fut averti et sauvé par un satellite chrétien : il demeura caché dans la ville, jusqu'à la fête de Noël, et ensuite il se réfugia dans les montagnes.

(2) Cosme Takeya était venu au Japon à l'âge de onze ans. Il fut baptisé par les Pères Jésuites. S'étant mis au service d'un seigneur, il devint majordome ou agent, et reçut pour prix de ses bons services une maison et une métairie. Il jouissait d'une certaine aisance, et s'était fait l'hôte des religieux.

Le maître de Cosme, apprenant sa capture, loua son serviteur de ce qu'il était prisonnier pour une si belle cause.

François, fils de Cosme, devait subir le martyre, le 11 septembre 1622, à l'âge de douze ans.

(3) Il annonça sa capture au P. Provincial de Milan, à la date du 3 mars 1619 (cette lettre ne paraît pas avoir été conservée). Quelques-uns ont conjecturé que le Seigneur l'avait, par une inspiration secrète, averti de son sort. Quarante jours avant sa capture, on remarquait l'accroissement de sa ferveur ; l'avant-veille du même jour, il faisait mettre à part différents objets destinés à des amis et à des religieux ses confrères : il donna à son catéchiste un petit bonnet d'étoffe blanche, et celui-ci disant : « Pour cette heure, je n'en ai pas besoin, et je le donnerai à un pauvre. » Le Père lui dit : « Vous le conserverez en mémoire de moi. » Le catéchiste reprit : « Je n'ai pas besoin d'un présent pour me souvenir de vous, et je vous aime tant que je veux vous suivre et mourir avec vous. » Le Père lui dit alors : « Tout arrivera selon la volonté divine ; mais vous personnellement. vous n'aurez rien à souffrir. »

(4) Ambrosio Fernandez était de Xisto, diocèse de Porto. Il était allé séculier aux Indes en 1570, à l'âge de vingt ans. Il fut d'abord marchand, puis soldat. Il fut reçu coadjuteur en Chine et mena une vie exemplaire dans la Compagnie, pendant l'espace de quarante-trois ans.

(5) Domingos Jorge était né sur la paroisse de S. Romano, dans un village

biens, et deux serviteurs, Juan Choungocou (1) et un autre. Le catéchiste ne fut point arrêté. Le P. Spinola fut lié si étroitement qu'il en garda toujours les empreintes. Pendant la nuit suivante, le Père confessa les serviteurs chrétiens du gouverneur.

Le matin on conduisit tous les prisonniers devant Gonrocou. Les religieux avaient revêtu leurs habits. Gonrocou voulut entendre de leur bouche la déclaration qu'ils étaient religieux et le nom de leur ordre, et, après un examen sommaire, il leur intima la volonté du souverain. Les accusés répondirent qu'ils agissaient par le commandement d'un autre souverain, supérieur à ceux de la terre, et qui était le Dieu tout-puissant. La loi de ce grand Dieu devait être annoncée dans tout l'univers, afin que tous les hommes pussent être instruits dans les voies du salut. Gonrocou voulait renvoyer libres Thomas, Jean et l'autre serviteur; mais leurs généreuses réponses ne le permirent pas. Thomas dit que depuis l'âge de treize ans il s'était dévoué au service des Dominicains, et qu'il connaissait parfaitement, et comme religieux, les deux Pères de cet ordre. Les quatre religieux, le catéchiste Thomas et les deux serviteurs furent envoyés à la prison d'Omoura, où se trouvaient depuis près d'une année les PP. Apollinaire Franco et Thomas du Saint-Esprit. On déposa dans la prison de Nangasaki les deux hôtes Takeya et Jorge, et les sept voisins, solidaires avec Takeya; ces habitants avaient pris l'engagement de ne recevoir ni laisser recevoir aucun religieux, mais ils avaient ignoré la charité de Cosme. Jorge, qui demeurait au

appelé Aguiar de Souza, diocèse de Porto, de Jorge Pirez da Cruz et Isabel Pirez. Il fut soldat dans l'Inde, et vint plus tard au Japon, où il épousa Isabel Fernandez, japonaise. Il était un des hôtes habituels des Pères. Sa femme et ses enfants, qui furent pris avec lui, devaient être martyrs trois années plus tard.

(1) Jean Choungocou, natif d'Amangoutchi (dans le Choungocou), avait porté les armes dans la guerre de Corée. A son retour il s'établit en Arima, où il fut baptisé. Il commença à l'âge de vingt ans à s'occuper du salut des âmes. Il veillait au chevet des malades, comme le petit oiseau auprès de son nid; et tout en remédiant aux maladies corporelles, avec l'inspiration divine il guérissait les corps. Il servit les Pères pendant vingt-trois ans.

milieu des Portugais, n'avait point de voisins compromis avec lui (1).

Avant de transférer les religieux à Omoura, on leur enjoignit de se vêtir en Espagnols, afin d'éviter le concours des populations et les marques de sympathie. Toutes ces précautions, ainsi que le changement d'itinéraire et le choix de la voie de mer, demeurèrent inutiles. Au départ, toute la ville éclata en pleurs; c'était, disent nos annales, comme un jugement dernier; et la confusion des officiers du gouvernement les faisait ressembler eux-mêmes à des criminels qui vont au supplice.

Aux abords de la prison, les Pères qui arrivaient entonnèrent le *Laudate, pueri, Dominum*, et ceux de l'intérieur leur répondirent. Les nouveaux venus entrèrent ainsi dans la geôle qui devait être leur suprême asile, le lieu de leur travail et de leur repos, de leur mort et de leur vie, de leur oblation au Seigneur et de leur consommation dans son service (2). Le P. Spinola redit les paroles de S. Clément martyr : « *Non meritis meis huc me misit Dominus vestris coronis participem me fieri* » (3). Tous s'embrassèrent avec amour et récitèrent le *Te Deum*.

Le 25 novembre, quatorze personnes furent brûlées vives à Nangasaki, comme ayant pris part au débarquement du prêtre Francisco, fils de Toan. Parmi les victimes étaient plusieurs emmes et enfants (4).

Le 31 janvier de cette année, le souverain pontife Paul V

(1) Bientôt la solidarité fut étendue aux Portugais et aux Espagnols.

(2) Aduarte.

(3) Ce n'est point en vertu de mes mérites que le Seigneur m'a envoyé ici pour être associé à vos couronnes.

(4) C'étaient André, contre-maître du navire de Toan, et l'hôte des Dominicains, et spécialement du P. de Rueda; Catherine, femme d'André, paralytique, et leurs deux filles, Marthe, veuve, et Marie, jeune fille de seize ans; Jean Nodera (ou Ifioye), hôte du P. Toan; Élisabeth, sa femme, encein te Jean, leur fils; Sancho Chinzo, écrivain du navire; Séraphine, sa femme, sur le point d'accoucher; Léon, de dix ans; Marie, de sept; Madeleine, de quatre; N., de neuf mois.—Ceux qui étaient en âge étaient confrères du Rosaire.

avait fait expédier un bref déléguant pour administrateur, en cas de vacance de l'évêché du Japon, le Père Provincial de la Compagnie de Jésus (1).

En cette même année passa aux Indes Mgr Diego Valens, nommé évêque du Japon. Il était fils de Joao da Fonseca et de Béatrix Valens. Entré dans la Compagnie à Coïmbre à l'âge de seize ans, il était préposé de la maison professe de Villaviciosa lors de son élection.

Les Hollandais donnaient toujours la chasse aux navires (2). Le bâtiment qui revint à Macao en 1618 leur avait échappé à l'allée et au retour. Cette même année, les Portugais envoyèrent six petits bâtiments au lieu du grand. Quatre d'entre eux attaquèrent un gros vaisseau hollandais, qui se fit sauter; le cinquième revint, mais le sixième, où était le P. Luis, Japonais, se perdit. Un peu plus tard fut expédié le navire qui portait le P. Vieyra, visiteur.

En même temps, les Hollandais et les Anglais étaient en guerre ouverte. Ainsi les Hollandais qui possédaient sept navires de différentes grandeurs dans le port de Firando, procla-

(1) Ce bref devait être délivré par l'agent du roi d'Espagne, à la requête de qui il avait été expédié.

(2) Koen, gouverneur des provinces néerlandaises en Asie, ne croyait pas que l'on dût se laisser décourager dans de grandes entreprises par quelques échecs. Le commerce avec le Japon devait, selon lui, devenir d'une haute importance pour la Compagnie des Indes orientales, dès que les ports de la Chine ne seraient plus fermés aux Hollandais; car c'était l'unique obstacle qui empêchât la réalisation de cette brillante perspective. On lit dans une mémorable instruction : « Du temps de feu M. le gouverneur général Koen, « ce fonctionnaire et les conseillers alors en activité, considérant d'une part « que si l'on n'augmentait les relations commerciales dans divers quartiers « de l'Inde, la Compagnie ne pourrait jamais offrir à ses actionnaires les « profits en vue desquels elle avait été érigée, et les capitaux des particu- « liers avaient été versés; — remarquant, d'autre part, que les ports de la « Chine étant accessibles, on obtiendrait par ce canal les articles que les « Portugais importent au Japon, et qu'il y aurait grande apparence alors de « s'immiscer dans le commerce de ce pays. — Koen et ses conseillers trou-

mèrent, au son de la trompette, la guerre contre les Anglais, sur terre et sur mer, et le droit de capturer les vaisseaux et les marchandises, et de tuer les personnes comme des ennemis mortels. Après cette proclamation, ils s'emparèrent du bâtiment de Cocks, firent feu sur ses barques, et assiégèrent la porte de sa factorerie, — cent Hollandais contre un Anglais, — et ils s'en seraient rendus maîtres et auraient égorgé tous les Anglais, sans l'intervention des Japonais.

Le 4 décembre mourut à Manille, dans la plénitude de ses jours et de ses œuvres, le P. Francisco Calderon (1), de la Compagnie de Jésus, à soixante-douze ans, après quarante-huit ans de Compagnie et trente d'apostolat au Japon (2).

« vèrent bon de mettre tous les moyens en œuvre pour pénétrer dans les « ports chinois. » (*Moniteur des Indes.*)

(1) Il était de Soria, du diocèse d'Osma en Castille. Il fut licencié ès arts, profès des quatre vœux en 1591. Il fut dix ans recteur du collége, et dix ans supérieur d'Arima. (Velarde et Colin.)

(2) Au village de S. Miguel, près de Manille, et à Dilao, se trouvaient un grand nombre de Japonais réfugiés.

CHAPITRE IV

1619 (1).

État de Nangasaki. — Édits violents. — 31 janvier. Capture d'Ambroise, catéchiste aveugle. — 14 mars. Du P. Alonzo de Mena, Dominicain. — 15 mars. Du P. Francisco de Moralez, vicaire-général de Saint-Dominique, et d'André Tocouan, son hôte. — Persécution. — Prison d'Omoura. — 19 mars. Mort du P. Fr. Juan de Saint-Dominique. — Prison ancienne et prison nouvelle d'Omoura. — Le P. Spinola. — Martyrs en Omoura. — Arrivée de nouveaux missionnaires. — Événements religieux de Méaco. — Mort de huit confesseurs dans la prison de cette ville. — 7 octobre. Cinquante-deux chrétiens brûlés vifs à Méaco. — Un autre à Fouchimi. — Mort de Toan et de trois de ses enfants. — 15 octobre. Martyre, au Bougen, de Diego Faito Cangayama. — Le même jour, martyre, au Boungo, de Balthazar Cangayama Fanzayemon et de son jeune enfant. — Gonrocou revient de la cour. — Prison de Nangasaki. — 18 novembre, à Nangasaki, martyre du F. Léonard Kimoura, de Domingos Jorge, André Tocouan, Jean Chooun et Cosme Takeya. — 27 novembre, à Nangasaki, onze autres martyrs, décapités. — Au Wôchou, un bonze assassin, converti dans son supplice. — Dewa, Tsoungarou, et les exilés. — Mort du prince d'Omoura, et d'Adams. — Les Hollandais et les Anglais à Java. — Les deux factoreries de Firando réunies. — Relation présentée à la Propagande.

Au commencement de l'année, le prince de Firochima, grand homme de guerre, seigneur de deux provinces, et de qui les revenus s'élevaient à cinq cent mille sacs de riz, fut dépossédé par l'empereur et exilé, pour avoir été trop favorable aux chrétiens.

Vers la même époque, le P. Antonio Ghietacou, Japonais, de la Compagnie, fut pris à Firochima, mais on le relâcha.

Quand Safioye avait exilé les missionnaires et ruiné les églises, ce gouverneur avait défendu sous peine de la vie de

(1) Gasp. Luis. Relat. de 1619. — Eugenio, Ann. de Macao de 1619. — Morejon, 1615 à 1619. — Alcune cose notabili. — Vie de Spinola. — Garcia Garces. — Orfanel, c. 49 à 54. — Aduarte, l. II, c. 14 et 20. (Pour le P. Juan de S. Dominique, le P. de Morales, le P. de Mena). — Carrero, Triunfo. — Simão da Luz : 1617 à 1624. — Diego de S. Francisco, ch. 12. — Franciscos Descalzos, t. II, l. IV, c. 20. — Sicardo, l. I, c. 15 et l. II, c. 3. — Sotelo. — Procès ap. passim, et notamment pour le martyre du 18 novembre. — Valentyn. — Les voyages anglais.

donner asile aux ministres de la religion. Les gouverneurs inférieurs et les chefs de quartier en avaient souscrit l'engagement en leur propre nom et en celui de leurs administrés, et ils avaient engagé, pour sanction de leur parole, leur propre vie, celles de leurs femmes et de leurs enfants, et la propriété de tous leurs biens. Toutefois dans les premiers temps, les chrétiens japonais enfreignirent cette loi, pour conserver au milieu d'eux les Pères de leurs âmes.

En 1618, Gonrocou avait publié de nouveau l'édit de Safioye et prescrit en surcroît une obligation solidaire signée par les habitants de dix maisons, avec cette clause pénale, acceptée des chefs de famille, qu'en cas de contravention, tous les individus responsables seraient brûlés vifs.

Cette loi fut étendue à tous les Espagnols et Portugais de l'empire, après que le P. Carlo Spinola, et le F. Ambrosio Fernandez, de la Compagnie de Jésus, eurent été pris chez le Portugais Domingos Jorge.

Trente barres d'argent, exposées à découvert dans la principale place de Nangasaki, devaient être le salaire du délateur ; un écriteau mis à côté par ordre du gouverneur, et qui contenait d'abord ces seules paroles : « Cette somme sera donnée à qui fera découvrir un *voleur* » (l'on sait combien le vol est abominable au Japon), reçut bientôt l'addition : « ou un religieux. »

Ainsi les ministres de Jésus-Christ se voyaient assimilés, et en quelque sorte estimés inférieurs à des ennemis de l'ordre public : heureux de participer à l'humiliation du divin maître, lequel avait été mis au rang des larrons et crucifié entre deux d'entre eux !

Un *otona* ou chef de rue, nommé Paul Corogi, et qui était chrétien, avait été chargé de poser l'argent le matin et de le retirer le soir; mais il s'y refusa. Gonrocou le cita devant son tribunal, et, ne pouvant le faire fléchir, le fit mettre en la prison publique, où il demeura plusieurs mois, et d'où il sortit sans avoir faibli.

Le 25 janvier, Gonrocou monta vers la cour, afin d'aller rendre compte de ses premiers succès. Il s'était fait substituer

dans son gouvernement Soucheyandono (1), son serviteur, digne en tout de lui-même (2).

Ce dernier voulut ajouter de nouvelles rigueurs aux prescriptions anciennes : il fit publier un édit, portant la défense d'avoir dans les maisons aucuns livres de doctrine ou de dévotion, d'enseigner ou même de parler entre soi sur le sujet de la foi chrétienne.

Il inonda la ville d'espions infâmes, qui s'insinuaient dans toutes les demeures, et simulaient la foi, que la plupart avaient abjurée. Le chef de cette horde, qui fut bientôt connu, reçut des chrétiens le surnom de Judas, et devint en butte à l'horreur universelle.

Cependant les fidèles persévéraient glorieusement : obligés de laisser les religieux sortir de la cité, ils allaient aux montagnes pour les visiter et participer aux sacrements.

En effet, les Pères avaient dû céder momentanément à l'orage, et pour ne pas causer la mort de leurs hôtes et la ruine entière de la ville, ils s'étaient retirés dans les montagnes, au sein des cavernes, ou sous des abris de paille, changeant d'asile à toute heure, mais opérant sans interruption l'œuvre du Seigneur.

Trente-deux Pères de la Compagnie de Jésus, et plusieurs religieux des autres ordres, étaient alors au Japon, la plupart aux environs de Nangasaki.

Le P. Vieyra, visiteur de la Compagnie, parcourut tout l'Empire, et parvint à communiquer avec vingt-trois de ses confrères, n'en ayant omis que deux, très-éloignés. Le P. Provincial, trop connu de tous les officiers, était demeuré caché.

La plupart des seigneurs obéissaient servilement aux ordres de la cour, et, dans le Tchicougen, un Père dominicain (3) ne put trouver d'asile, et dut s'éloigner. Gonrocou, qui avait connu

(1) *Alias* Souchendono.
(2) Degnissimo herede delle sue indignità. (Luis.)
(3) Probablement le P. Orfanel.

le P. de Zuñiga, Augustin, et qui l'avait vu sous l'habit de marchand, appréciait ses grandes qualités, et respectait son origine illustre. Il l'avait fait avertir de quitter le Japon, et l'avait même fait prier de venir le voir, engageant sa parole à titre de garantie. Il le conjura de s'éloigner par les premiers vaisseaux. Le vénérable Père répondit qu'il aviserait. Ayant conféré avec le P. Gutierrez, vice provincial de son Ordre, il en reçut le commandement de se rendre aux Philippines. Il obéit et partit pour Macao, d'où il passa à Manille, conservant en son cœur le désir du retour.

Cependant les missionnaires se montraient infatigables, soit qu'ils fussent aux environs de Nangasaki, soit qu'ils eussent porté leurs pas fugitifs de contrée en contrée, convertissant et baptisant au plus fort de l'épreuve. En cette année les membres de la Compagnie baptisèrent dix-huit cents infidèles, sans parler des baptêmes conférés par les autres ordres.

Le 31 janvier l'on arrêta à Nangasaki un aveugle nommé Ambroise, confrère du Saint-Rosaire, et catéchiste des Pères dominicains; après quatre mois de captivité, il expira de misère dans la prison.

Le jeudi 14 mars au soir, le P. Fr. Alonzo de Mena, Dominicain, fut vendu par un chrétien, et pris avec son hôte, Jean Yochida Chooun (1), et quatre voisins impliqués comme soli-

(1) Originaire de Méaco, et teinturier de profession ; baptisé à Nangasaki par un Père de la Compagnie. Ayant appris que le P. Alonzo de Mena, sans asile, errait dans la forêt, il courut le prendre, et l'abrita chez lui.

Sa femme l'étant venue visiter dans la prison, il lui adressa d'admirables paroles, sur la joie dont il était pénétré et comme inondé : les mois lui semblaient abrégés, et il oubliait tous les biens et les grandeurs de ce monde. « Séjourner ici vingt ans, et des siècles entiers, » disait-il, « me serait comme un songe. Souvenez-vous, » ajouta-t-il, « d'offrir de toute votre âme mon existence et la vôtre au divin Rédempteur, et si, par compassion pour votre sexe, on vous fait grâce de la mort, élevez nos enfants dans la crainte absolue de Dieu. » — Les enfants de Jean assistaient à l'entrevue, et on en vit les fruits; car une petite fille de six ans à peine remplit d'admiration ceux qui l'entendirent parler du martyre, et la mère ellemême répondit à l'un de ses parents qui lui demandait un de ses en-

daires. Ils furent envoyés à la prison d'Omoura, où se trouvaient déjà les PP. Zumarraga et Franco.

Le jour suivant, un jeune homme, étant mis à la question, découvrit la résidence du P. Fr. Francisco de Moralez, vicaire provincial de S. Dominique, dans la demeure d'André Tocouan (1). Le ministre principal qui fut chargé de le prendre, le renégat Yasouyemon, l'abordant avec respect, s'excusa de sa mission et le pria de lui pardonner. Le Père lui répondit : « Vous êtes le bienvenu, Yasouyemondono, et, loin de concevoir et de garder aucune amertume, je vous suis reconnaissant de votre bienfait, et je ne saurais éprouver un bonheur plus grand que d'être prisonnier pour Jésus-Christ : accomplissez donc votre office et disposez de moi. » « Père, » ajouta le ministre, « l'ordre est de vous arrêter, et de vous conduire attaché selon l'usage. » « Précieuse faveur » répondit le Père, « et glorieux privilége! » Il obtint de revêtir ses habits religieux, que depuis cinq ans il avait déposés, et se livra aux satellites, si plein de grandeur et d'autorité, que les assistants en furent dans l'admiration.

André Tocouan était absent; Marie, sa vertueuse femme, le fit avertir, afin qu'il se hâtât, et prit possession du bien

fants afin de l'adopter : « Je ne veux point diminuer le nombre des victimes destinées à Dieu. » (Luis, p. 24.)

(1) Né à Nangasaki, baptisé dans l'enfance par les PP. Jésuites; fils de Jean-Antoine Toan, l'un des premiers entre les seigneurs chrétiens et ancien gouverneur de Nangasaki. Il fut cruellement persécuté en raison de sa vertu, par André, son frère aîné. Pour le bien de la paix, il fit abandon de ses droits, et alla vivre dans la retraite et dans la pratique des vertus chrétiennes. Le principal office qu'il s'était donné était d'accueillir les religieux. Jamais sa maison ne fut dépourvue d'un hôte sacerdotal. C'était lui qui était allé recueillir les corps des quatre martyrs immolés à Omoura, l'an 1617.

Il fut longtemps majordome du S. Rosaire, et était aussi confrère du S. Nom de Jésus. En offrant ses mains aux cordes : « Béni soit Dieu, » s'écria-t-il, « de ce que pour son amour je suis réputé digne de ces liens précieux; » et de ses mains enchaînées il souleva respectueusement et passa à son col le lien qui devait l'attacher. (Procès, p. 170 et 173. Luis, p. 23.) — Sa femme, prise bientôt après, fut martyre en 1622. Elle était des deux confréries.

longtemps désiré, et au-devant duquel il s'était porté tant de fois. Il s'empressa de venir, et fut réuni dans les liens de Jésus-Christ avec son vénérable Père.

Marie versait des larmes à la fois de joie et d'envie, alléguant son droit d'être prisonnière, et réclamant justice : alors elle ne fut pas saisie, et Dieu différa sa couronne.

André refusa d'aller en litière couverte, ainsi qu'on le voulait, pour lui éviter le déshonneur de paraître enchaîné. On voulait aussi lui faire accepter un *dobocou*, robe longue et flottante à l'usage des grands personnages, afin de cacher ses liens. Il s'y refusa de même, disant que les cordes étaient une riche parure, et qu'il ne devait pas être mieux traité que son Père spirituel, présent à ses côtés. On voulait desserrer les liens du Père, étroitement serré à la gorge : ce dernier n'y voulut pas consentir.

Pendant le chemin, et au péril des coups de bambou, la foule se précipitait pour baiser les habits du religieux, et si le juge eût tenu l'audience ordinaire, la vénération et l'amour des chrétiens auraient occasionné de graves embarras. Les accusés furent envoyés sur l'heure même en la prison du tribunal, et réunis au P. Alonzo de Mena.

Au bout de huit jours, André fut déposé dans une maison particulière jusqu'à nouvel ordre, et les deux Pères furent envoyés à l'île d'Youkinochima, dépendant de Firando, dans le village d'Ichchou, où ils furent tenus dans une captivité très-rigoureuse (1).

En même temps les fidèles étaient persécutés : un d'eux, qui soutenait ses frères, fut mis à la torture pour qu'il reniât sa foi. Il souffrit sans défaillir et fut remis en prison ; il y continua de prêcher, et fit de nouveaux prosélytes. Un autre qui cherchait les occasions du martyre, étant obligé de vivre au désert, y faisait apporter les nouveaux-nés et les baptisait ; il instruisait et consolait tous les chrétiens. Cité devant le juge qui lui allégua les édits, il répondit que les lois du ciel ont

(1) Les Pères écrivirent des lettres qui causèrent un bien infini. Voir une lettre du P. de Moralez, Annexe n° 56.

la prééminence, et il ajouta ces paroles : « Afin que le prince n'ignore point mes sentiments, sachez, ô magistrat, que je ne cesserai jamais d'instruire les ignorants, de ramener les égarés à notre sainte foi : et vous qui me jugez, si vous continuez de persécuter contre la justice et la vérité, et de porter la désolation dans l'Église de Jésus-Christ, souvenez-vous que l'enfer vous attend, avec ses peines irremédiables et éternelles. » Le juge interdit s'agitait sur son siége sans proférer une parole; et, quand il revint à lui-même, il commanda au confesseur d'écrire ses paroles : celui-ci obéit et fut reconduit en prison, pour y attendre le martyre.

Souchendono fit transférer tous les prisonniers à l'île d'Youkinochima.

Le 28 avril, Feizô fit brûler les cabanes de plusieurs catéchistes, retirés dans les solitudes, et vers lesquels affluaient les chrétiens; quatre de ces catéchistes furent faits prisonniers. Le juge leur demanda l'engagement écrit de ne plus s'immiscer dans les œuvres de religion. Ils ne voulurent rien promettre, et furent mis en prison. Un seigneur leur offrit de les protéger : ils refusèrent son intervention, alléguant que celui dont Jésus-Christ est le protecteur, ne saurait s'émouvoir des sentences des hommes.

De continuelles tempêtes étaient suscitées par la troupe infernale. Leur chef, véritable Judas, en devint si odieux que ses créanciers refusaient son argent, que les habitants de ses maisons les désertaient, qu'un barbier même refusa de lui prêter son office : affolée par ces marques d'horreur, la raison du malheureux fit naufrage, et il allait errant par les rues, frappé d'impuissance et devenu l'objet de la risée publique.

La prison d'Omoura renfermait six religieux. « Les souffrances de cette geôle, » dit le P. Jean-Baptiste Porro, « étaient plus cruelles que le martyre du feu. »

Notre récit ne saurait exprimer les souffrances des serviteurs de Dieu. Dans une cabane recouverte en paille, longue de quarante palmes et large de vingt, située sur une colline, et

de trois côtés battue du vent de mer, les saints prisonniers étaient sans défense contre les intempéries du climat : enfermés par une double palissade, ils étaient incessamment épiés par les satellites, et nul ne pouvait approcher d'eux. Toutefois, il leur était loisible de se promener dans la première enceinte. Mais cette prison devait être changée : ses parois fléchissaient et menaçaient ruine; on en construisit une autre vers le mois de juillet, plus étroite encore et plus intolérable.

Consumé par quatre mois d'indicibles souffrances, le P. Fr. Juan de Saint-Dominique, dominicain, était sorti de ce monde. Pendant que ses compagnons, réconfortés par les consolations divines, vivaient comme en un paradis, Dieu permit que le bon religieux fût éprouvé par des craintes et des scrupules excessifs, et en ressentit des angoisses pires que la torture. Il était tenté par l'appréhension de faiblir devant les juges et de manquer à confesser la foi. Cependant il avait connu la protection divine, et devant le tyran il avait fait paraître les dons de sagesse et de force promis aux vrais fidèles qui s'appuient sur Dieu seul, et qui se défient justement d'eux-mêmes. Dans la captivité la tentation revint pour déchirer le cœur du confesseur; et ce bon religieux se consumait de tristesse en envisageant l'énormité de ses fautes et le néant de ses œuvres pour obliger envers lui la bonté divine (1). En vain il s'humiliait dans la patience, et cherchait un refuge dans les plaies du Sauveur : Dieu voulait saturer son âme de cette lie d'amertume.

Par cette voie, qui fut celle aussi de plusieurs saints illustres, le Père, confirmé dans les derniers jours par la sainte humilité, expira le 19 mars, jour du glorieux saint Joseph, avec une résignation très-parfaite.

Son corps fut réduit en cendres, et les cendres furent jetées à la mer; mais les autres confesseurs avaient pu détacher une main et un pied, qu'ils conservèrent comme reliques.

(1) Voir sa lettre, Annexe 57.

Peu après fut repris Paul Nangaichi, ancien serviteur des Dominicains, lequel avait accompagné le P. Navarrete lorsqu'il se rendait en Omoura. Paul avait d'abord été déposé dans la prison de Nangasaki, puis dans celle d'Omoura, et il avait été relâché. On saisit également Diégo, autre compagnon du P. Navarrete, et un barbier nommé Antonio, qui avait refusé de raser le chef des satellites; enfin Joachim, qui avait traité de Judas ce même officier.

En juillet on transféra les prisonniers à Cobara (1), village à peu de distance et en vue d'Omoura. Ils y furent dix-huit jours dans une chaumière, entassés seize ensemble, au plus fort des chaleurs, sans air, et nourris à peine : tous étaient malades à ce point qu'ils semblaient devoir mourir.

Le 7 août, ils furent ramenés à Omoura pour y acquérir de nouveaux mérites, et apprendre à désirer de souffrir plus encore. A la vue de leur prison, ils entonnèrent avec joie le Psaume *Lætatus sum in his quæ dicta sunt mihi : in domum Domini ibimus* (2) et le P. Spinola se tournant vers les soldats, leur adressa ces belles paroles : « Je me réjouis d'entrer en cette geôle pour l'amour de mon Dieu, car j'ai la ferme espérance que plus étroite et douloureuse aura été ma place en ce monde, et plus consolée et bienheureuse sera celle du Paradis. Mais je ressens une grande compassion envers vous, qui vivez dans la disgrâce de Dieu, tout en étant libres de le servir, et qui serez éternellement châtiés dans les enfers, en proie à des supplices sans remède et sans fin. »

Il se prosterna sur le seuil, et entonnant un autre Psaume avec ses compagnons, il proféra ces paroles : « *Hæc requies mea in seculum seculi : hic habitabo, quoniam elegi eam* (3), et, » ajouta-t-il, « je ne désire point en sortir vivant, si ce n'est afin d'être crucifié ou brûlé vif pour la foi. »

La prison nouvelle avait vingt-quatre palmes de long et seize de large; elle avait l'apparence d'une cage d'oiseau, et

(1) Vie de Spinola.
(2) Ps. CXXI.
(3) Ps. CXXXI, v. 14.

était formée de bambous espacés de deux doigts. A l'entour était un sentier large de 8 palmes, avec une double palissade comblée dans l'intervalle par des amas d'épines. On exerçait une surveillance incessante, et qui, dit un auteur, aurait fermé l'accès au vent même.

La vie des bienheureux confesseurs se prolongea trois ans dans ce réduit misérable, qui n'avait même point d'issue ; on pratiqua seulement une ouverture lorsqu'il fallut introduire de nouveaux prisonniers, et, plus tard, afin de conduire les martyrs à Firando, et de là au supplice.

Le P. Spinola déclare dans une lettre que chaque sens avait sa peine. Le défaut d'espace ne laissait à chacun que 2 palmes et un tiers. Les prisonniers avaient vu leur nombre s'élever de 16 à 28, et plus tard à 33; la nuit on ne pouvait dormir étendu. Nulle place n'était secrète, et la modestie était sans cesse offensée par la présence commune. L'aliment le plus ordinaire était le jeûne, tant les subsides étaient mauvais et insuffisants : c'étaient un peu de riz, des herbes amères, quelques anchois salés et le plus souvent corrompus. On ne permettait pas que les prisonniers expirassent de faim, mais on les laissait toujours affamés. Gonrocou fut informé de leur détresse, et fit ajouter à leur pitance la valeur, pour chacun d'eux, de sept à huit baïoques en monnaie romaine. L'intendant de la prison reçut le subside et en fit son profit.

Mais notre aimable Seigneur, qui nourrit les oiseaux de l'air et qui revêt de fleurs les campagnes, ce Seigneur, pour l'amour duquel souffraient les confesseurs, consolait tous leurs maux, en laissant pénétrer dans leur prison des hosties, du vin pour la sainte Messe, des cierges et tout l'appareil du divin sacrifice. Le P. Spinola célébrait la messe tous les jours, et vivifiait ainsi son âme et celles de ses compagnons.

Sur cette colline exposée à tous les points cardinaux, les vents régnaient sans obstacle; dans les chaleurs de l'été, le soleil y dardait ses feux; et pendant l'hiver les tourbillons de neige et les eaux diluviennes entraient de toutes parts. Cependant les confesseurs manquaient de vêtements, et n'en pou-

vaient faire apporter de Nangasaki : car le nom même de la pitié demeurait inconnu des gardes (1).

Deux autres religieux, les PP. Zumarraga et Franco, furent amenés de Firando, et leur furent réunis.

Le vendredi 3 mai, jour de l'invention de la Sainte-Croix, fut martyr en Omoura, Lino Fachicata Toyemon, confrère du Rosaire et du Cordon de Saint-François. Il était l'un des gardes de la prison, et avait refusé le serment de ne rien laisser pénétrer jusqu'aux prisonniers. Il fut décapité dans sa demeure. Sa femme et ses enfants furent faits esclaves du prince, ainsi qu'il était d'usage pour les familles des suppliciés pour crimes et des martyrs.

Le vendredi 19 juillet, Pierre Arizô, Coréen, âgé de vingt-huit ans, ancien trésorier du prince, confrère du Rosaire et majordome à Yédo d'une confrérie du cordon de Saint-François, fut arrêté pour avoir fait passer des fruits de primeur aux prisonniers, et fut massacré dans sa maison. Thomas Cozacou, son serviteur, confrère du saint Rosaire et probablement aussi du Cordon, fut également décapité.

Vers le mois du juillet, et au milieu de la persécution la plus vive, arrivèrent au Japon plusieurs religieux, le P. Collado, Dominicain, isolément (2), puis cinq Franciscains, les Pères Francisco de Barajas, Diego de la Cruz, Francisco de S. Andres et Pedro de Avila, et le frère lai Vincenzo de San Jose, déguisés sous des habits séculiers espagnols : ces derniers étaient venus sur le navire d'un Chinois. Pendant le chemin, ils furent reconnus. Le capitaine eut une altercation violente avec son écrivain. Le capitaine effrayé consigna, dès son arrivée, les religieux chez un Japonais qui devait en répondre. Cependant le P. Diego de S. Francisco fit prier deux fervents chrétiens, Thomas et Michel, de se charger de la garde. Michel reçut chez

(1) Lettres de Spinola, Annexes 58 et 58 bis, ter et quater.

(2) Le P. Juan de Rueda passa du Japon à Manille pour solliciter de nouveaux ouvriers. Pendant son séjour à Manille, il composa des livres en langue japonaise.

lui les vénérables hôtes. Après six jours, le P. Diego demanda que trois des religieux lui fussent confiés, déclarant que les deux derniers payeraient personnellement pour les autres; mais que les trois autres seraient rendus si les hôtes étaient en péril. Le P. Avila et le frère lai demeurèrent seuls. Plus tard encore, le Père supérieur demanda ces deux derniers, et il les obtint. Mais bientôt les dépositaires compromis réclamèrent les cinq. Alors s'accomplit de leur part un acte admirable de dévouement. Le Provincial leur fit dire : « Si vous courez péril de mort, je vous les rendrai tous; autrement, prenez patience! Ces religieux n'ont rien fait encore pour l'apostolat, et si leur mort est différée, ils rendront d'importants services. Souffrez donc un peu pour l'amour de Dieu : c'est un devoir, et c'est un sujet d'infinis mérites. » — « Serons-nous martyrs, » reprirent les dépositaires, si nous mourons en cette circonstance? » « Oui, » dit le Père, « vous le serez, si vous mourez pour l'amour de votre Dieu, pour sauver la vie de ses ministres, et pour conserver à vos frères des prédicateurs apostoliques. » Tout fut donc ainsi disposé.

Bientôt Michel fut saisi, ainsi qu'Alonzo de Castro, fils d'un créole espagnol de la Nouvelle-Espagne, qui logeait chez Michel. On prit également le capitaine chinois, dont on séquestra les biens. Thomas fut épargné. Gonrocou, qui connaissait la vérité des choses, désirait seulement ne pas se compromettre.

Alonzo, qui déclarait n'avoir point connu les religieux pour tels, fut mis en prison. Les deux autres furent laissés en dépôt. Le Chinois fut relaxé au bout d'un an, et Michel, de deux ans. Quant à Alonzo, il demeura quatre ans prisonnier; il endura de grandes souffrances, et se vit menacé continuellement d'être brûlé vif ou crucifié. Le P. Diego de S. Francisco lui donna l'habit du tiers-ordre : il finit par être délivré.

Le 10 août, on saisit à Nangasaki le prêtre japonais séculier, Thomas Araki, qui depuis fut apostat.

Deux Pères de la Compagnie assistaient les fidèles de Méaco; l'un d'eux même put visiter Yendo, et consoler les chrétiens

précédemment administrés par les Pères de Saint-François, alors exilés. On vit de fervents chrétiens faire treize jours de route pour assister à la sainte Messe et puiser la force divine à la source des Sacrements. La naissance de notre Sauveur avait été célébrée solennellement ; ce fut pour les païens l'occasion d'accuser devant Ingandono, gouverneur de Méaco, cette secte opiniâtre et séditieuse qui méprisait les lois et qui persistait dans le culte du Christ. Le gouverneur était convaincu de l'innocence des chrétiens, et sa bienveillance naturelle lui fit négliger les premières clameurs. Mais son fils revint de la cour porteur d'édits cruels, et sut inspirer des craintes à cet autre Pilate.

Dans Méaco se trouvait une rue connue sous le nom de rue de Dieu ; ce titre lui était venu d'un homme vénérable, appelé Caio, de la famille Foïn, qui, dépouillé de tous ses biens pour avoir confessé Jésus-Christ, y avait été confiné avec sa famille par Taicosama. Ce fut dès cette époque un lieu si vénéré que les bonzes et les quêteurs idolâtres s'en éloignaient comme d'un sanctuaire habité de Dieu même. Cette rue s'était insensiblement peuplée de fidèles, plus qu'aucun autre endroit de la ville, et le gouverneur la choisit pour y exercer ses rigueurs. Trente-six des principaux habitants furent enchaînés et rattachés à un long câble : on les entraîna ainsi vers le tribunal. Au spectacle inouï de cette chaîne d'accusés des deux sexes et de tout âge, un fleuve de peuple inonda le passage. Le gouverneur envoya les confesseurs à la prison : et comme elle était remplie de criminels, les chrétiens n'y eurent point d'abri jusqu'à la conclusion des causes précédentes. Cependant et par provision on séquestra tous les biens : riche aubaine pour le fisc, car ces inculpés étaient les premiers de la ville ; toutes ces richesses furent vendues à l'encan.

Ingandono publia de nouveaux édits contre les personnes qui connaîtraient des chrétiens sans les révéler. Les espions pénétraient partout; les fidèles se cachaient dans la cité, ou s'enfuyaient dans les bois. Au nouvel an japonais, il y eut d'autres misères : à cette époque solennelle, où étaient réglés tous les comptes, les créanciers des chrétiens se prévalurent de

la persécution exercée envers eux pour les opprimer à leur tour et leur arracher leurs dernières ressources ; quant aux débiteurs, ils n'avaient point de honte de renier leur dette, ou de n'en payer que la moindre partie. Ce fut la ruine d'un grand nombre de fidèles.

De janvier à Pâques, les Pères, sous différents déguisements, prodiguèrent leur ministère : et à Pâques, une persécution nouvelle et plus vive s'éleva. Une placard fut affiché de nuit, vis-à-vis la rue de Dieu, menaçant d'incendie et de mort tous les alentours. Ceux mêmes qui l'avaient apposé, et qui étaient des païens débiteurs d'un chrétien, détachèrent l'écrit au lever du jour, et coururent chez le gouverneur, dénonçant les exilés comme en étant les auteurs. Treize chrétiens, l'âme de cette Église, furent incarcérés.

Dans ces circonstances le Coubo lui-même arriva à Méaco (8 juillet). On espérait quelque trêve, mais il y eut un accroissement de rigueurs. Au bout de trois jours, Jean Tafioye fut jeté dans les fers, avec sa femme et ses six enfants ; les prisonniers étaient alors au nombre de soixante-trois. Michel, fils aîné de Tafioye, était alors absent et ne fut point arrêté : emprisonné plus tard, il fut relâché par le juge, qui ne voulait point trancher dans la racine une famille aussi considérable (1).

Mais dans cette prison infecte et pestilentielle, où l'haleine retombait en rosée, et où la faim et la soif, le soleil et les frimas conspiraient contre la vie des confesseurs, huit d'entre eux avaient vu s'achever leur sacrifice par la pure souffrance, avant l'heure du supplice (2). Deux créatures de deux ans,

(1) Un renégat reçut à cette époque le châtiment immédiat de son crime. Après avoir renié, sur l'heure même il se vit atteint d'une fièvre aiguë, et perdit en peu d'heures la raison et la vie, sans avoir eu le temps de se repentir.

(2) Ce furent : Michel, âgé de deux ans, de Méaco, le 17 mai ; Mathias Tchousayemon, de Figen, 16 juillet ; Francesco Fiozo, du Tchoungocou, 4 août ; Pierre, âgé de deux ans, de Méaco, 11 août ; Joachim Josobioye, du Tamba, 14 août ; Jean Chenzaï, médecin, très-âgé, du Wacasa, 30 septembre ; Diogo Itchiyemon, du Tchoungocou, 19 octobre ; André Ghioïtchi, aveugle, d'Owari, 21 octobre.

vrais lis d'innocence, étaient allés embellir le Paradis. L'un des autres, André, un aveugle, était préfet de la Congrégation de l'Annonciation, érigée sous le vocable de Saint-François-Xavier. Ses avis pleins d'éloquence embrasaient tous les cœurs. Les fidèles veillaient avec bonheur sur le vénérable aveugle. Mais renvoyé par son hôte, et ne voulant compromettre personne, il se fit conduire à un pont où les gardes l'arrêtèrent. A l'audience, pressé de renier, l'aveugle se fit sourd. Dans la prison il sut conserver la liberté de sa parole, et recueillit de merveilleux fruits ; mais à la fin consumé de misère, il alla recevoir sa couronne et jouir de la lumière sans déclin et sans terme.

Jean Chenzaï, médecin, vénérable par ses années, était devenu sourd, et n'était plus attentif qu'à recueillir les inspirations célestes. « Mon crime serait trop énorme, » dit-il à son juge », si dans ma vieillesse je reniais la foi qui m'a pris dans les langes. » Et dans la prison, il exaltait la félicité réservée à ses derniers jours : « Après avoir été pendant tant d'années alimenté et soigné par mes frères, je me vois souffrant pour Jésus-Christ : que puis-je désirer de plus à cette heure suprême? » C'est ainsi que, chargé d'années et orné de précieux mérites, il atteignit le terme de son épreuve et de ses ardents désirs.

Les corps de ces confesseurs furent rendus aux chrétiens, qui les ensevelirent honorablement.

Cependant le Coubo devait consommer la persécution par des immolations terribles. Il avait ignoré jusqu'alors l'existence en cette prison de nombreux chrétiens contempteurs de ses décrets. Il l'apprit à Fouchimi, à deux lieues de Méaco, lorsqu'il se rendait à Yendo. Enivré de colère, il ordonna de les brûler tous, sans délai et sans distinction d'âge ni de sexe. Ingandono, qui s'était promis d'ouvrir la prison et de mettre les chrétiens en liberté, se vit obligé d'y faire revenir ceux-là même que par indulgence il avait laissés en dépôt dans leurs demeures.

Ces mesures sévères, et la vue des bois amoncelés et de

vingt-sept croix érigées au lieu des exécutions, firent présager un éclatant martyre (1).

Le 7 octobre (2), cinquante-deux victimes furent liées sur des chariots, au nombre de onze; les hommes et les jeunes gens étaient dans le premier et le dernier, les femmes et les enfants à la mamelle ou portés dans les bras occupaient tous les autres. Un crieur précédait le cortége, et proclamait l'édit de mort : « Le Chôgoun, empereur de tout le Japon, veut et commande que toutes ces personnes soient brûlées vives en qualité de chrétiennes. » Et les martyrs confirmaient la parole du crieur, en disant : « Cela est vrai, nous mourons pour Jésus : Vive Jésus ! »

A l'extrémité de Méaco se trouve un faubourg très-populeux, dans la direction de Fouchimi, et à peu de distance du Camongawa (torrent septentrional), qui baigne et partage Méaco, vis-à-vis le grand temple Daibout. Là se dressaient les croix, espacées de quatre ou cinq brasses, et le bois, un peu éloigné, tout à l'entour; les confesseurs y furent attachés deux à deux et se tournant le dos. Au centre étaient les mères avec leurs petits enfants.

Madeleine, femme de Jean Tchingacou, martyr lui-même, avait dans ses bras sa fille Régine, enfant de deux ans; Marie avait Monique, sa fille de quatre ans; et Marthe, son fils Benoît, de deux ans. Une autre Marie tenait son fils Pierre, de quatre ans. Mencia pressait sur sa poitrine sa Lucie de trois ans, et Rufine, sa petite Marthe, de huit ans et aveugle. « Mais, » dit un pieux auteur (3), « qui aurait vu avec des yeux sans larmes cette Tecla, mère de cinq enfants, et qui en avait trois auprès d'elle à la même croix : car elle avait dans ses bras Lucie, de quatre ans; Thomas de douze ans était suspendu à sa droite,

(1) On évalua le bois à quatre cents écus, et l'on attribua à la douceur naturelle du gouverneur le soin qu'il prit d'abréger le supplice.

Les croix étaient travaillées avec art : le P. Gaspard Luis en vit une à Macao en 1620.

(2) Carrero dit : le dimanche 16 octobre.

(3) Luis, p. 73.

et François, de neuf ans, était lié à sa gauche. Ses deux autres enfants occupaient la croix voisine. »

L'incendie s'alluma bientôt dans ces immenses pyramides un déluge de flammes envahit les martyrs, tandis que de toute leur âme ils invoquaient Jésus. Les tendres mères caressaient avec la main la tête et le visage des enfants, pour essuyer leurs larmes et apaiser leurs plaintes. Catherine, fille de Tecla, sur le point d'expirer, s'écria : « Mère, je n'y vois plus. » « Invoque Jésus et Marie ! » lui répondit sa généreuse mère. Cette femme séraphique tenait dans ses bras sa petite Lucie, et elle l'étreignit avec tant d'amour qu'on trouva plus tard l'enfant adhérente et comme incorporée de nouveau à sa mère. O saintes Symphorose et Félicité ! cette martyre fut, ainsi que vous, mère de six enfants ; Michel, son fils aîné, privé de mourir, fut suppléé par le septième enfant vivant dans ses entrailles.

A la vue de cet holocauste, les chrétiens conçurent une si vive ardeur, qu'ils ne craignaient plus ni brasier ni supplices. Les gentils déclaraient n'avoir jamais vu de constance aussi héroïque.

Les reliques, gardées pendant sept jours par les satellites, furent plus tard livrées aux chrétiens.

Une comète qui parut au ciel, parmi des éclairs et des feux surnaturels, signala, dit-on, ce martyre : et ces prodiges furent attestés par les infidèles, aussi bien que par les chrétiens (1).

(1) Luis. p. 74. — Les noms des martyrs étaient : Francesco, le père ; Francesco, le fils; Jean Tchiousacoù, Madeleine, sa femme; Régine, leur fille; Mancie Tchivirò ; Louis Matangoro ; Jean Fachimoto Tafioye, Tecla, sa femme, et leurs enfants : Catherine, de treize ans; Thomas, de douze ans ; François, de huit ans ; Pierre, de six ans ; Lucia, de trois ans. — Tecla était enceinte d'un dernier enfant.

Jean était noble de race ainsi que sa femme. Le père de Jean avait reçu le baptême par les mains du P. Villela, et lui-même avait toujours été d'une dévotion exemplaire.

Tecla, qui était sur le point d'accoucher, fut d'abord laissée dans sa demeure, où son occupation était de préparer des vêtements pour son martyre et pour celui des siens. Remise en la prison, elle encouragea ses enfants, et les rendit héroïques. — En descendant du char, elle se revêtit d'un

Le même jour, à Fouchimi, Ignace Chitchiyemon, fut brûlé vif (1).

Au mois de novembre, l'empereur fit décapiter dans les environs de Yendo, Toan le père, ancien gouverneur de Nangasaki (2), et près de Méaco, Jean Tchoan (3), l'un de ses

manteau magnifique, et son apparence était si noble et si grave qu'elle ravissait tous les yeux, et qu'elle fit éclater un applaudissement immense.

Tous ces martyrs étaient de Méaco.

Thomas Chian, Maria Tchoungò, Jean Sacourai, et Ursule, sa belle-fille. Ces quatre étaient de Boungo.

Thomas Ichegan, du Foccocoù.

Lino Rifioye, Maria, sa femme, tous deux du Tchoungocoù.

Cosme, Thomas Chinchirò, Marie, sa femme; une autre Marie, et Monique, sa petite-fille, tous d'Yamachiro.

Antoine, Joachim Ogawa, Monica, tous les trois d'Yamato.

Gabriel, Madeleine; Thomas Toyemon, Lucia, sa femme; Ruffina, Marthe, sa fille; Léon Tchiousouke, Marthe, sa femme. Tous d'Owari.

Gabriel avait quitté le service d'un prince et de grands revenus, afin de mener une vie de misère et de se nourrir du pain des douleurs, pour l'amour de Jésus-Christ, son nouveau maître.

Ruffina, sur le chariot qui la portait au supplice, était comme en extase et ravie en Dieu : cet état lui était pour ainsi dire habituel. (Luis, p. 81.)

Martha, Benoit, son fils, de deux ans : de Cawatchi.

Maria, une autre Maria; Pierre, Manoel Courosabourò, Thomas Yoyemon, Anna, sa mere. Tous de Tamba.

Monique, Agathe, Mencia, et Lucia sa fille, de trois ans; d'Omi.

Monique s'était essayée d'avance à manier un fer rougi au feu, et elle dit sous le secret à sa sœur : « Je m'exerce au martyre; j'ai déjà combattu et vaincu la faim; je veux faire un nouveau pas en éprouvant les ardeurs du feu. » (Luis, p. 83.)

Jérôme Sirocoù, Lucie, sa femme; d'Aki.

Jacques Tsouzoù, de pays inconnu.

(1) Il était natif de la province d'Omi, et âgé de trente ans. Son corps fut recueilli par les chrétiens.

(2) Taicosama avait changé son nom d'Anton en celui de Toan. Daifousama le destinait au commandement de l'expédition contre Formose. Il y fut mis obstacle, et Toan demeura gouverneur de Nangasaki. Il abrita chez lui le P. de Menà pendant l'espace de deux ans.

(3) Jean fut envoyé pour conquérir Formose, en la place de son père. Jeté par la tempête sur le rivage des Riou-Kiou, il revint au Japon. Envoyé de rechef, une autre tempête le jeta en Chine. Il en revint avec le P. Manoel Barretto. Ce fut lui qui conduisit le P. de Mena chez son père.

fils. En décembre, il fit mettre à mort à Méaco, deux autres de ses fils appelés Pierre et Paul, tous deux encore jeunes. Certains ont considéré Toan et ses enfants comme étant martyrs; d'autres ont été d'opinion différente. Il paraît toutefois que leur mort a eu la religion pour cause principale (1).

Le Bougen alors un glorieux martyr en la personne de Diego Cangayama Faito. L'année précédente, Yetchoundono, son seigneur, l'avait relégué lui et tous les siens dans une misérable cabane; et Diego s'y disposait au martyre. Yetchoundono avait demandé et attendait les ordres du Chôgoun (2). En revenant de la cour après le grand martyre, il envoya vers Faito, pour lui signifier la sentence capitale, avec treize articles ou motifs de condamnation : le dernier seul était sérieux; c'était la qualité de chrétien, et les messagers déclarèrent à Diego que cette cause était la principale et l'unique à redouter, sa grâce dépendant de l'apostasie.

Diego les remercia, fit venir sa femme et sa fille, et leur donna de suprêmes et saints enseignements. Puis il se prosterna au pied du crucifix, se recommandant au Sauveur du monde et à sa très-sainte Mère; il se revêtit d'un habit d'Europe, don précieux de son maître spirituel, le P. Gregorio de Cespedes, et d'un manteau magnifique, et monta sur la barque pour aller au supplice. On descendit à un mille de Cocoura, chef-lieu de la province. A l'arrivée, Diego se dépouilla de son manteau et en fit aumône à un chrétien qui l'avait suivi; puis déposant sa chaussure, il voulut gravir la colline à pieds nus. Enfin il s'offrit aux

(1) Un frère apostat de la Compagnie, nommé Fabien, dans un livre qu'il écrivit contre la religion, témoigna en faveur de Toan.

Justa, femme de Toan, fut comme prisonnière en sa maison, ainsi que ses autres enfants, la femme de Tchoan et les trois jeunes enfants de celle-ci. Ils y souffrirent durant six mois. Manoel, l'aîné des fils, avait été mis en la prison publique.

(2) (Alcuni avisi.) — Diego avait dit un jour au prince : « Vous ne voudriez pas que j'allasse en enfer. » « Pourquoi, » répondit Yetchoundono, « si j'y vais, n'y viendriez-vous pas avec moi. Faites-le comme un bon serviteur, et pour l'amour de moi. »

bourreaux et reçut le coup mortel, le 15 octobre, à l'âge de cinquante-quatre ans (1).

Le même jour à Figo, forteresse du Boungo, fut décapité pour la foi Baltazar, cousin du précédent martyr et collecteur des revenus du prince, mais sous l'autorité d'Yetsoundono. Exilé primitivement, il reçut alors la sentence de mort. Il rendit grâce aux ministres et alla faire ses adieux à sa mère, à sa femme et à sa fille. Puis les ministres lui demandant avec respect : « Où Votre Seigneurie désire-t-elle mourir? » il exprima le vœu d'imiter le Christ, son Rédempteur, qui, étant l'innocence même, voulut mourir hors la porte de Jérusalem, en public, entre deux assassins infâmes; et il sollicita les mêmes humiliations. En signe d'allégresse, sa femme et sa fille lui lavèrent les pieds, au seuil de sa demeure. Giacomo, son fils de quatre ans, embrassa ses genoux, et lui demanda la faveur de l'accompagner et de mourir avec lui pour Jésus-Christ.

O profondeur des desseins divins! Le Père, ignorant l'arrêt qui comprenait son fils, lui permit de venir au lieu du supplice. Avant de mourir, il prononça de magnifiques paroles (2), et reçut la mort comme un prix de victoire. Le jeune

(1) Il était né dans la forteresse de Tacazzouki, dans la province de Tsounocouni. A dix ans il reçut le baptême des mains du P. Luis Froes. Il était comme le père des autres chrétiens, et le protecteur principal de la Compagnie.

Maria, sa femme, envieuse de son sort, écrivait ce regret au P. Provincial, et elle cita le proverbe japonais : « Celui qui descend d'une montagne de joyaux avec les mains vides a mérité de mendier sa vie. » (Luis, p. 49.)

(2) « Credo al sicuro, Ascoltanti! mi stimiate fuor di cervello, volendo io per un Crocefisso più tosto mettermi in mano de carnefici, che tornare nelle grandezze offertemi dal Tono. Mà pazzia solenne si è, il farsi a credere, che altro fuor della Fede, conduca a riva, e porto l'anime ragionevoli. Questa fede sola c'insegna uno solo essere il Creatore dell' universo, al cui Tribunale tutti, senz'eccettione, devono comparire. Xaca, et Amida vostri Dei, sono mere vanità, sendo questi un matto ritrovamento di Donniciuole, l'altro un'huomo del Regno di Siano, più effeminato della moglie, che teneva. Non possono mantener la sanità, ne render la vita ad alcuno. Sono passati, et hora tuttavia passano i gran signori, e tutti gl'adoratori de' Fotochi, nè poterono scansare la morte, per via di donativi, co'quali regala-

enfant, s'agenouillant devant la sacrée dépouille, alla rejoindre son bienheureux père. Baltazar avait quarante-sept ans et l'enfant quatre ans à peine.

Un Père de la Compagnie visitait pendant ces épreuves les provinces de Mimasaca, Bigen, Aki, Farima, contrées du Tchoungocou, et dans le Chicocou, Iyo, Sanouki, Awa, l'île de Chondochima et Chiwacou.

A Firochima, dont le prince, seigneur de deux provinces, fut exilé pour avoir favorisé les chrétiens, trois cents fidèles demeurèrent invincibles au milieu des persécutions. Dans la même ville, en août, un Prêtre de la Compagnie, le P. Antonio Ghaitacoù, Japonais, après trois ans de captivité, fut mis en liberté et envoyé dans le Chimo.

Trois Pères de la Compagnie visitèrent Ozacca et Sacaï en Tsounocouni. Les chrétiens d'Ozacca demeuraient fidèles, et une épidémie sur les enfants donna l'occasion d'une admirable industrie. Un chrétien feignant d'être médecin visitait les malades accompagné d'un catéchiste ; il tâtait le pouls des enfants, pendant que le catéchiste les baptisait ; une infinité d'innocents furent ainsi régénérés, et autant d'anges s'envolèrent au Paradis.

Six Pères étaient toujours demeurés au Tacacou ; ils parcoururent plusieurs fois le Tchicoungo et le Fingo, et purent assister les fidèles du Boungo. Un autre Père visita l'île de Goto, Caratsou et différentes places du pays d'Omoura.

Vers le printemps, un Père Dominicain parcourut la contrée d'Omoura; et le même séjourna pendant plusieurs mois à Amacousa.

rono gli idoli. Tutti siamo i mpastati d'una terra, et in terra ritornaremo, e all' ultimo solo pena per le colpe, e premio per la virtù deve aspettarsi. La vita humana venti, o trent'anni fiorisce; ma l'eterna, sendo senza fine, deve preferirsi ad ogn' altra cosa creata. Nè vi date ad intendere, che la Fede christiana, per essere hora qui conculcata, se ne resti sotterra : presto germogliarà più che mai : lo vedrete, e ne goderete. Per ultimo non pretendo condoglienze, mà chieggo congratulationi, morendo io hora per il mio sinore, gnon per altro mio fatto. (Luis, p. 51.)

Gonrocou, dans le mois de septembre, était allé à la cour et y avait fait connaître ses captures. Le Chôgoun, qui venait de condamner les cinquante-trois martyrs, immolés le 18 octobre, prescrivit à son lieutenant de repartir sur-le-champ pour Nangasaki, et de faire brûler vifs le F. Léonard et les hôtes des religieux. Gonrocou partit, emmenant le prêtre Thomas Araki, qu'il envoya à Firando. Ce prêtre fut mis à Ikinochima dans l'ancienne prison des PP. Moralez et de Mena. Gonrocou arriva à Nangasaki le 14 novembre. Les fidèles s'étaient préparés à de nouveaux combats par des jeûnes austères, par des oraisons multipliées et persévérantes, et par des lectures spirituelles en rapport avec le temps ; et l'on raconte, comme un témoignage de cette ferveur vraiment angélique, que beaucoup de mères chrétiennes ne donnaient le lait qu'une fois le jour à leurs tendres créatures, afin de les faire participer à la pénitence. La Congrégation des enfants avait récité trois cent mille fois l'Oraison dominicale et la Salutation angélique.

Gonrocou dissimula d'abord et essaya des promesses et des bonnes paroles; mais il avait fait serment à la cour d'anéantir la religion chrétienne, et n'obtenant rien par les voies de douceur il recourut à la violence.

Un seigneur, de naissance illustre et l'ami du gouverneur, fut vivement pressé ; mais il confondit Gonrocou par ses réponses, et le P. Provincial écrivit à ce seigneur pour le féliciter.

Gonrocou, sachant par ses espions que plusieurs missionnaires résidaient dans le pays et qu'ils baptisaient, confessaient et administraient les sacrements, mit tout en œuvre pour s'emparer d'eux; mais les industries terrestres demeurent impuissantes contre la protection de la Providence, avant l'heure fixée par ses décrets. Les Pères, non moins prudents qu'intrépides, s'habillaient en Chinois, ou revêtaient l'humble habit des serviteurs, et cheminaient à pieds nus, dans les neiges et parmi les marais fangeux, portant sur leurs épaules l'appareil de la sainte Messe et les habits sacrés ; et ils se multipliaient eux-mêmes en envoyant de toutes parts des catéchistes et des messagers. Les frères baptisaient au dé-

faut des prêtres. Les malades étaient visités, les enfants instruits, tous les fidèles consolés et affermis. Et cependant les missionnaires échappaient aux satellites, changeant incessamment de domicile, se cachant parfois sous la terre ou dans des parois de murs où ils étaient privés de lumière et d'air, mais rafraîchis et illuminés par les grâces divines : c'est ainsi qu'ils pratiquaient sans interruption l'œuvre apostolique.

Le gouverneur exerçait sa colère en faisant prisonniers de pauvres misérables, entre autres un aveugle qui chantait par les chemins des cantiques spirituels. Beaucoup de chrétiens sacrifiaient avec joie, pour l'Évangile, tout ce qu'ils possédaient. Une femme de qui le mari se trouvait prisonnier fut invitée à cacher ses enfants; car la justice allait les prendre, afin de les réunir au chef de famille. Cette glorieuse mère répondit sans hésiter : « Si mes enfants étaient à l'extrémité de l'empire, je les rappellerais sur l'heure, et je voudrais de même être la personne la plus riche du monde, et tout abandonner pour l'amour de mon Rédempteur. »

Dans une autre maison, la justice dressait l'inventaire; une petite fille de huit ans apporta le pinceau pour écrire, et dit : « Inscrivez-moi la première, car je veux être la première à mourir pour Jésus-Christ. » Et la mère désirant que toute sa famille fût associée à son bonheur, et qui voyait s'éloigner les ministres, courut vers eux et leur présentant un jeune enfant qu'elle avait dans les bras, s'écria : « De grâce, arrêtez-vous, et inscrivez cet enfant qui dormait tout à l'heure, et que j'allais oublier. »

« En ces temps désastreux, » dit un Père (1), « ce n'étaient plus les colléges et les résidences qu'il fallait compter, mais les geôles et les prisonniers. » Cette année, les chrétiens étaient incarcérés par vingt et trente à la fois.

Le P. Léonard Kimoura de la Compagnie de Jésus, pris en 1616 à Firochima, sous l'inculpation d'avoir trempé ses mains dans le sang d'un jeune homme, languissait depuis trois ans

(1) Luis Ann. de 1619, p. 11.

dans les fers. Son innocence, facilement constatée, donna lieu de convertir sa cause en une cause de religion, et lui valut le martyre. Mais sa captivité, si nous considérons toutes choses, ainsi qu'il est sage, au point de vue de la Providence, procura la liberté spirituelle à un grand nombre d'âmes qu'il régénéra par le saint Baptême. Par lui tous les condamnés pour crimes moururent dans un repentir chrétien, et, autant qu'il est permis de le présumer, dans l'innocence baptismale. En trois ans il convertit quatre-vingt-six personnes, parmi les prisonniers et les gardes.

Sa vie et, d'après sa bienheureuse influence, la vie de treize chrétiens ses compagnons d'épreuve, étaient un prodige de dévotion et de charité. Pour la régularité, c'étaient les exercices d'une maison religieuse, malgré les difficultés du lieu. Une heure d'oraison mentale, une heure de vocale, les litanies et la lecture spirituelle jusqu'au milieu du jour; après midi quatre heures de lecture, d'écriture ou de travail manuel. On reprenait la lecture des saints livres, puis une heure d'oraison, et le choix de la méditation pour le lendemain. Trois et souvent quatre jours de jeûne par semaine, et de sévères disciplines. Le vendredi, cinq heures d'oraison en l'honneur des cinq plaies de Notre Sauveur. Chaque mois les Quarante heures, pour obtenir la persévérance, et les grâces nécessaires aux ministres de la religion. Kimoura dans ses austérités dépassait de beaucoup les autres, jeûnant et se disciplinant chaque jour, et prodiguant son ministère à tous. Sa charité parut telle, qu'aucune entreprise, si difficile qu'elle parût, désespérée même, ne résistait à son zèle et à l'amour qu'il inspirait à tous. Il partageait entre les prisonniers, en y associant même les détenus des autres prisons, toutes les aumônes qui lui parvenaient; jusqu'à sa mort il assistait d'une part de son aliment quotidien une pauvre vieille de quatre-vingts ans, qui venait s'asseoir devant la prison.

Un des confesseurs de la prison d'Omoura, Antonio Yocoche, qui avait contracté un ulcère à la gorge, fut renvoyé chez lui et y mourut bientôt.

Cependant Fachegawa Gonrocou choisit de premières vic-

times (1). Il fulmina d'abord la sentence de mort contre quatre hôtes détenus à Nangasaki. C'étaient André Mourayama Tocouan, hôte du P. de Moralez, dominicain; Jean Yochida ou Yachinda Chooun, hôte du P. de Mena, dominicain ; Cosme Takeya, hôte des PP. Orsucci et Juan de Saint-Dominique; et Domingos Jorge, Portugais, hôte du P. Spinola et du F. Ambrosio Fernandez (2). Jorge s'empressa d'écrire son bonheur au P. Provincial (3). Le P. Provincial lui répondit pour l'encourager en ce passage. Tocouan écrivit également au P. de Moralez (4).

La nuit s'avançait, et Léonard Kimoura ignorait son sort. Mais lorsque l'on vit un cinquième échafaud se dresser et dominer les quatre autres, Léonard, tressaillant de bonheur, y reconnut l'instrument de son sacrifice. En effet, dès avant le jour, le magistrat fit amener Léonard de la prison d'Omoura, et le fit comparaître en sa présence avec les condamnés de la veille. Le vénérable Frère entonna, dans son ravissement, le *Laudate Dominum omnes gentes*, et le cantique de saint Siméon, et se prosterna devant son crucifix pour adorer le divin Maître. La multitude entourait et pressait de tous côtés ce glorieux criminel, et l'on baisait à l'envi ses fers, en le chargeant de messages pour le roi des étoiles.

Gonrocou lui demanda s'il était un religieux de la Compagnie : « Vous le savez, seigneur, » dit le Frère, « m'ayant vu si souvent venir vous saluer , au nom de mes supérieurs. » — « Pourquoi donc, » répliqua le juge, « étant banni de l'empire,

(1) Cinquième article du Procès apostolique.

(2) Jorge était né sur la paroisse de S. Romano, en un village appelé Aguiar de Souza, au diocèse de Braga. Ses parents se nommaient Jorge Pirez da Cruz, et Isabel Pirez. Après avoir fait la guerre dans les Indes pendant plusieurs années, il passa au Japon en qualité de marchand. Il y épousa Isabel Fernandez, Japonaise, personne de grande vertu.

(3) Annexe n° 59.

(4) « Je rends, » dit-il, « des grâces infinies à Votre Révérence, de ce qu'à cause d'elle je termine mon existence dans le service de Dieu, ayant obtenu la grâce ineffable de mourir pour la religion. Je recommande vivement à Votre Révérence mon fils Paul, et lorsque par la divine miséricorde je serai dans le paradis, j'intercéderai pour Votre Révérence auprès de N. S. J.-C., de la sainte vierge Marie, et de S. Dominique. »

y êtes-vous demeuré? » — « Pour prêcher la foi de Jésus-Christ », répondit Kimoura, « et je la veux prêcher jusqu'à mon dernier soupir. » — « Or », dit le juge, « vous serez brûlé vif pour ce crime, et non pour la complicité dont vous êtes innocent, dans l'affaire ancienne d'Acachima, c'est-à-dire dans l'assassinat d'un jeune homme. Vous serez brûlé, comme étant un religieux de la Compagnie et un prédicateur de la foi chrétienne. » Kimoura, se voyant absous publiquement du premier crime, et condamné pour l'amour de Jésus-Christ seul, exprima sa joie dans d'admirables paroles, adressées à ses compagnons et au peuple, et, tournant vers le juge des regards angéliques, il remercia ce personnage, puis exhorta les autres confesseurs à la constance, les apostats au repentir, les gentils à la foi (1).

Le président voulut, mais en vain, faire fléchir Tocouan et ses compagnons; tous se montrèrent invincibles, et furent de nouveau condamnés à être brûlés à feu lent. On sait que le feu était le supplice des hôtes; mais on y ajouta, pour la terreur des chrétiens, un accroissement de peine, consistant à prolonger le martyre, en disposant le bois et les fascines à la distance d'une brasse.

Le gouverneur avait, par point d'honneur, obligé Tocouan d'aller en norimon.

Au moment du supplice, Kimoura s'était revêtu de l'habit de la Compagnie et portait la barrette en tête. Jorge partait un habit séculier, recouvert de celui du tiers-ordre de Saint-Dominique (2); les trois autres avaient des habits de fête (3). A tous on avait attaché derrière les épaules, de façon à dépasser la tête, des banderoles de papier larges de trois doigts, enlacées en haut d'un bambou, et sur lesquelles était la sentence (4).

(1) On avait par deux fois fait courir le bruit que les femmes et les enfants des autres confesseurs devaient être immolés, et deux fois ils s'étaient présentés d'eux-mêmes au tribunal.

(2) Une saie blanche et longue, une cape noire et courte, avec les armes de S. Dominique, et pour bordure le S. Rosaire. (Orfanel.)

(3) Les trois derniers étaient également confrères du S. Nom de Jésus.

(4) Les *cawayas* ou écorcheurs, gens vils et qui avaient pour office de conduire les condamnés par un licol, et de disposer le bois quand on les brûlait

La place du martyre était celle qu'avait illustrée le martyre de 1597 ; mais un peu vers le côté (1).

On voyait des multitudes de personnes affluer comme un déluge, au sortir des rues, des montagnes et du port. Les marchands portugais, qui se trouvaient réunis en grand nombre, pleuraient sur Jorge leur compatriote ; celui-ci les vit et se mit à les consoler, les priant de le féliciter plutôt d'un bonheur si immense. Léonard prêchait en marchant, par ordre du P. Provincial ; et sa voix, toujours éloquente, était plus persuasive encore par la solennité du martyre.

Le premier sur la ligne fut le F. Kimoura, puis Jorge, Tocouan, Chooun et Takeya.

Inébranlables dans les souffrances, ils moururent lentement, et remportèrent une longue victoire. Jorge récita d'une voix ferme et élevée le symbole des apôtres et mourut à ces paroles : *Incarnatus est.* Léonard, au moment où la flamme eut dévoré ses liens, se baissa jusqu'à terre, et ramassant avec respect des charbons embrasés, les posa sur sa tête comme des rubis célestes, et entonna le Psaume : *Laudate Dominum*. Alors une clameur universelle exhalée par les chrétiens envoya jusqu'au ciel les noms sacrés de Jésus et de Marie, et les enfants de la Congrégation, placés sur une barque, chantèrent à deux chœurs, au son des instruments, les cantiques de l'Église (2).

Après la consommation du sacrifice, les ossements et les cendres furent jetés en pleine mer. Les chrétiens purent néanmoins en retirer des parties, et les conservèrent avec vénération (3).

vivants, avaient refusé de concourir à l'exécution. Ces gens étaient presque tous chrétiens, et étaient l'objet des soins charitables des missionnaires.

(1) Le P. Orfanel était témoin oculaire de ce martyre.

(2) Le zèle des chrétiens était si ardent, que deux d'entre eux demandaient s'il leur était permis de se jeter dans les flammes, et d'y chercher la mort.

(3) Un enfant déroba un os assez grand de Domingos Jorge, et se sauva à toutes jambes. Cette relique fut portée à Macao, ainsi qu'une main du même martyr.

Ce supplice eut lieu le 18 novembre (1).

Le 27 novembre Gonrocou fit décapiter onze autres prisonniers, solidaires avec les hôtes : six étaient de la rue où les PP. Orsucci et Juan de Saint-Dominique avaient été saisis ; quatre de celle du P. de Mena, un de celle du P. de Moralez (2).

Le P. Provincial leur avait fait offrir un prêtre pour se confesser ; ils le remercièrent de l'offre, et répondirent que peu de temps auparavant ils s'étaient réconciliés (3).

Un bourreau chrétien refusa son office, ne voulant point tremper ses mains dans un sang aussi précieux, et du même pas il alla prévenir les autres gens de son emploi, et leur fit imiter son refus. Gonrocou dut prendre pour ministres ses propres serviteurs, ainsi qu'il avait fait pour le précédent martyre.

Les confesseurs moururent tous, avec les noms de Jésus et Marie à la bouche, en présence d'un peuple immense, à l'harmonie des cantiques chantés par les enfants.

L'un d'eux, Thomas Cotenda, était d'une des premières familles de Firando, et si proche parent du Prince, qu'à défaut de la ligne directe, il lui succédait de plein droit. Chrétien de naissance, il avait vingt-deux ans quand le prince édicta ses ordres impies. Thomas, pour garder sa foi, s'exila volontairement, avec Jérôme son père et neuf cents personnes de leur famille et de leur maison, qui les accompagnèrent à Nangasaki. La vie de Thomas fut pour ainsi dire une chaîne de vertus (4) ; il était si affamé du martyre que l'appréhension de mourir na-

(1) Léonard avait quarante-quatre ans, et dix-sept de compagnie comme frère coadjuteur.

L'archevêque de Manille, l'évêque du Japon, et l'administrateur du diocèse de Chine firent dresser des enquêtes.

(2) Sixième article du Procès apostolique.

(3) L'un d'eux, Barthélemy Cheki, avait dit à sa femme : « Si le juge me laisse vivre, je veux rester en un coin de la prison, et en faire mon paradis dès cette vie ». (Luis, p. 30.)

(4) L'oratione tanto domestica, e continua, che bene spesso, stando come fuor di se, poco curante mostravasi di certi comprimenti externi. (Luis, p. 28.)

turellement le faisait palpiter et comme défaillir. Gonrocou voulait délivrer Antonio Kimoura, cousin de Feizo; mais il ne put rien obtenir d'Antonio, et dit : « Son pouls bat trop haut, et présage la mort; car il ne peut se ralentir. Qu'Antonio meure donc avec les autres (1). »

Mais les confesseurs avaient été douze; et « ainsi que, » dit l'un de nos auteurs, « les misères sont dans la nature de la pauvre humanité, un, qui devait être le douzième en nombre, préféra le temps à l'éternité ». Sa sainte femme, au premier bruit de sa faiblesse, accourut à la prison, et lui fit mille reproches de sa couardise et pauvreté de cœur, et lui dit un éternel adieu. Rentrant chez elle, elle recueillit une part de l'argent et des meubles, et dit à son jeune fils : « Toi, demeure, si tu dois être semblable à ton père; je préfère aller seule avec Jésus-Christ, qu'associée pour ma honte à une race pareille. » Le fils voulut la suivre, et promit avec larmes de vivre en chrétien. Bientôt le triste mari tomba dans le mépris des païens eux-mêmes, se vit injurié, poursuivi de pierres, sans asile enfin, et traînant à l'aventure une vie désespérée (2).

(1) Les noms des martyrs étaient : D. Thomas Cotenda Kiouni, noble de Firando; Mathias Nacano Miwota, et Romain Matzouwoca Miwota, d'Omoura; Jean Motoyama, du Figen; Mathias Cazasa, d'Omoura; Antonio Kimoura, de Firando, âgé de trente-trois ans, cousin de Feizo; Alexis Nacamoura, du Figen; Michel Takechitasa-Canghei, de Nangasaki, âgé de vingt-sept ans; Léon Nacanichi, surnommé *Tacaro*, ou le trésorier (du Rosaire), noble d'Amangoutchi, âgé de quarante-huit ans; Barthélemi Cheki, serviteur des PP. JJ., de la ville d'Ousouki; Jean Iwananga, du château de Chindgiwa en Tacacou, sexagénaire (*Uomo*, dit *Luis*, p. 30, *più di senno, e santità, che d'anni e esperienza canato.*)

Cotenda, Kimoura, Takechita et Nacanichi avaient l'habit du Rosaire et étaient du nombre; les autres étaient aussi confrères, mais n'étaient pas du nombre, et n'avaient pas l'habit.

Tous étaient aussi confrères du S. Nom de Jésus. La confrérie du S. Nom de Jésus, fondée par le P. Francisco, fils de Toan, avait, au nombre de ses obligations, celle de se dévouer aux missionnaires. Après la mort du P. Francisco, les confrères se mirent sous la direction des Dominicains, qui leur conservèrent leur nom.

(2) Le texte de Luis (p. 30) a une énergie triviale, mais magnifique :

« Il marito con rossore, e collera scaccia la consorte, con dirle, che per l'avvenire, benche gl'havesse mandato da mangiare, a suo dispetto, ed onta,

Les corps furent jetés à la mer; mais ils furent tous repêchés par les chrétiens. Vers la même époque, à Ariye en Arima, des chrétiens avaient travaillé comme ouvriers pour l'érection de pagodes. Ils étaient confrères du Saint-Rosaire, et ils allèrent consulter les Dominicains, qui leur répondirent que la théologie ne défendait pas absolument ces travaux, mais qu'en raison du scandale ils devaient s'abstenir. Ces ouvriers, au nombre de quatre cents, s'abstinrent unanimement, et on les laissa libres.

En Wochou résidaient deux Pères de la Compagnie. Là sévissait moins ardemment la persécution visible, mais celle invisible des esprits mauvais s'exerçait comme en son domaine. La divine Providence remédia souvent à ces artifices diaboliques, et de son intervention résulta la conversion d'un grand nombre.

Un événement merveilleux confirma et scella pour ainsi dire les opérations de la grâce. Un Bonze, assassin et voleur, fut condamné, pour effrayer ses pareils, à être enseveli jusqu'au col dans la terre, et à se voir chaque jour empâté comme un oiseau, jusqu'à l'étouffement et à la mort.

Le corps de ce misérable commençait à se putréfier, et des fourmilières de vers y pullulaient. Des soldats chrétiens, commis à sa garde, eurent compassion de son âme, et l'engagèrent à assurer son avenir éternel en le vouant à Jésus-Christ. Au moment où l'enfer, pour ainsi dire, commençait à le posséder, ce Bonze incrédule à leurs conseils niait l'immortalité de l'âme, et protestait que tout vient du néant et que tout retourne au néant. Les soldats ne se rebutèrent pas, et finirent par faire luire en son cœur une clarté nouvelle. Le Bonze reçut le saint Baptême et consomma son douloureux supplice avec

non si saria degnato di guardarlo. Dunque ti pensavi, rispose la moglie, che io dovessi più pensare a governarti? T'inganni, e sei matto a bandiera : sin qui t'ho mantenuto, come huomo ragionevole, ma sendo diventato spergiuro, e infedele, non solo mai piu pensarò a'casi tuoi, ma m'imaginarò d'havere sin 'hora impastato un cignale.

une résignation pénitente, en union au sacrifice du divin Sauveur.

Les pays de Dewa et de Tzoungarou furent aussi parcourus. Pour pénétrer de Wôchou en Dewa, on traverse des montagnes si ardues et si impraticables qu'il faut franchir de larges intervalles en rampant sur les genoux. Un Père de la Compagnie se fit passer pour mineur, et sous cette apparence visita les fidèles des deux districts de Chembocou et Akita. Il y demeura quinze jours.

Satakendono, seigneur de Dewa, outre sa femme légitime, avait une concubine qui habitait un château voisin. Cette personne, depuis longtemps instruite, et qui aurait désiré recevoir le Baptême, ne le pouvait à cause de sa condition misérable. Sa vie était celle d'une personne vertueuse et véritablement pieuse; elle s'agenouillait de longues heures devant l'image de la très-sainte Vierge. Elle exhortait ses servantes, qui toutes étaient chrétiennes, à vivre saintement, et elle avait procuré la conversion de plusieurs infidèles. Toutefois, à cause du danger, le missionnaire ne put rendre visite à cette autre Samaritaine.

Le même Père, à trois journées de là, visita les exilés de Tzoungarou; cette fois il était déguisé en marchand, et avait pris le nom de Wata Canyemon, donnant à son catéchiste celui d'Itaya-Kifioye. Il se rendit à Tacaoca, résidence du seigneur, et colonie de chrétiens exilés. Il y resta dix-huit jours, et revint en Akita, ayant contracté par les chaleurs une plaie assez maligne.

Vers le même temps, Madeleine, Japonaise, reléguée dans l'île Fatchidgio, et qui avait été convertie par Julia Ota, sa compagne d'exil, n'avait point été baptisée, Julia ne connaissant point la forme du Baptême. Madeleine en avait seulement reçu son nom de chrétienne, ainsi qu'une autre qui s'appelait Maria. Mais une sainte mort scella pour Madeleine le baptême de désir. Persécutée pour la chasteté, elle eut le nez et les oreilles coupées, et peu après elle fut décapitée (1).

(1) Luis, Ann. de 1619, p. 92.

Vers la fin de cette année, au temps de Noël, Mimboudono, prince d'Omoura, mourut d'une courte maladie et dans l'impénitence, et il alla dans les feux éternels expier tout le sang chrétien qu'il avait fait verser, et la mort spirituelle qu'il avait donnée à tant de malheureux apostats.

A cette époque les Hollandais et les Anglais se firent une guerre acharnée dans les Indes. Les indigènes de Java, secondés par les Anglais, assiégèrent le fort hollandais de Jacatra. Les indigènes occupaient le côté de la terre et les Anglais celui de la mer. Le commandant Van den Broek se défendit vaillamment. Un corps de Japonais faisait partie de la garnison. Koen, à la tête d'une flotte, vint délivrer Van den Broek. Ce fut alors que Jacatra prit le nom de Batavia, et devint la métropole des possessions néerlandaises.

Le 7 juillet fut conclu à Londres un traité entre les deux Compagnies anglaise et hollandaise des Indes orientales (1).

(1) On convint, dit Melvill de Carnbee (*Moniteur des Indes orientales*, T. II, p. 161) pour la satisfaction des parties contractantes, de défendre et de favoriser en commun leurs droits et leurs intérêts dans l'Inde, et d'assurer aux Anglais une part dans les avantages du commerce de l'Inde, commerce que les Hollandais étaient sur le point d'accaparer pour eux seuls. Le commerce serait libre pour les deux Compagnies dans les Indes orientales. La Compagnie anglaise obtiendrait la moitié du commerce du poivre à Bantam et dans toute l'île de Java; elle serait pour un tiers dans le commerce des Moluques. Il fut convenu d'entretenir à frais communs une flotte de protection composée de vingt bâtiments de guerre. Un conseil de défense devait présider au maintien et à l'exécution du traité. Ce conseil devait résider à Bantam ou à Jacatra. Les deux Compagnies devaient en outre réunir tous leurs efforts pour obtenir une part dans le commerce de la Chine. En cas de difficultés, la décision devait appartenir au roi d'Angleterre et aux Etats généraux des Provinces-Unies. Le traité devait durer vingt ans.

Ce traité ne fut connu en Asie qu'après la prise de Jacatra par les Hollandais sur les indigènes; cette prise assura une grande prépondérance aux Hollandais. Le sentiment de cette prépondérance, du côté des Hollandais, et la jalousie des Anglais devaient bientôt faire rompre le traité.

Cependant au Japon, les deux Compagnies, fatiguées de dissensions entre leurs employés, fondirent en une seule les deux factoreries de Firando (1).

Le Pape Urbain VIII fit faire, le 7 août, une relation du Japon à la sacrée Congrégation de la Propagande (2). Il y était dit que de nombreux fidèles conservaient en secret la foi, et baptisaient leurs propres enfants.

(1) Cette réunion ne devait pas durer longtemps : en 1621, le directeur hollandais se trouvait seul en activité.

(2) Registres de la Propagande, n° 3.

CHAPITRE V

1620 (1).

Mariage du Daïri avec la fille du Chôgoun Fide-Tada. — 7 janvier. Mort du F. Ambrosio Fernandez, de la Compagnie de Jésus. — Souffrances des prisonniers. Leur patience. — Personnel des missionnaires. — Nangasaki. — 22 mai, à Nangasaki. Martyre de Mathias, catéchiste (7e article du Procès apostolique). — 24 juillet, dans la même ville. Martyre des enfants survivants de Toan. — Missions dans différentes provinces. — Notice du Père Christophe Ferreyra, de la Compagnie de Jésus. — En Arima, 29 septembre, mort du P. João da Fonseca de la Compagnie de Jésus. — Notice. — 16 août, à Cocoura. Martyre de Simon Bacousaï Kiota et autres (8e article du Procès apostolique). — Incendies à Méaco. — Mission du P. Bento Fernandez à Yendo et dans les contrées du Nord. Notice sur ce Père et sur le P. Giov. Matt. Adami. — Au Couanto, le 11 mars, mort du P. Manoel Barreto, de la Compagnie de Jésus. — Notice. — Six martyrs en Wôchou. — Mission du P. Diogo de Carvalho en Dewa, Tsoungarou et Yesso. — Notice du P. Carvalho. — En août, passage au Japon des PP. de Zuñiga, Augustin, et Flores, Dominicain. Notice de Flores. — Arrestation des deux Pères par les Anglo-Hollandais. — Leur captivité; leurs interrogatoires. — Capture du P. Pedro d'Avila, Franciscain, et du F. Vicente de Saint Joseph, du même ordre. Notice des deux. — Capture de quatre catéchistes. — Arrivée de la Bulle du jubilé et d'une lettre du pape Paul V. — Anglais et Hollandais à Firando. — Mort d'Adams. — Legs du P. Diogo Brandao.

Aucun événement politique n'est signalé dans les Annales japonaises, si ce n'est le mariage de Daïri avec la fille du Chôgoun, Fide-Tada (2).

Les prisonniers d'Omoura, consumés par la faim, exposés sans défense aux intempéries de l'air, n'existaient que par miracle : le Seigneur, qui tient en ses mains les heures et les

(1) Relat. de 1619, par le P. Gaspard Luis (Mort du F. Fernandez). — Relat. de 1620, par Bonelli. — Relat. de 1621, par Majorica. — Gloriosa coroa (p. Amb. Fernandez). — Franco, Coimbra, t. I (p. le P. Diogo de Carvalho). — Le même, Evora (p. une lettre du P. Bento Fernandez). — Le même, Lisboa (p. le P. Ferreyra.) — Vie de Spinola. — Aduarte, l. 2, c. 18. — Orfanel, c. 55 à 57. — Simao da Luz, 1617 à 1624. — Diego de S. Francisco, c. 14. — Franciscos descalzos, t. II, l. IV, c. 21. — Sicardo, l. II, c. 3. — Charlevoix, t. IV. — Procès apostolique. — Annales des Daïris, supp. — Rundall. Mémorials of Japan.

(2) Ann. des Daïris, supp.

années de notre passage, se complaisait à leur conserver la vie et la santé, sans remède humain et contre toute espérance, afin de leur assurer un combat plus héroïque et les palmes du martyre (1).

Cependant il permit que le plus âgé, le plus débile de tous, le Fr. coadjuteur Ambrosio Fernandez, de la Compagnie de Jésus, fût atteint d'apoplexie, et succombât dans la nuit même, le 7 janvier 1620, à l'âge de soixante-neuf ans (2). Quarante-trois ans de vie religieuse, employés d'une manière exemplaire, une patience et une sérénité parfaites pendant sa captivité, le désir continuel et enflammé du martyre, avaient rendu l'ouvrier digne de son salaire. Le P. Spinola put administrer au vénérable agonisant les sacrements de l'Église, à la lueur d'une mèche d'arquebuse, au milieu de la fervente assemblée des autres missionnaires (3). Après que Fernandez eut expiré, le religieux hebdomadaire entonna le Psaume : *Laudate Dominum*, *omnes gentes*, en actions de grâces (4). A la nouvelle de cette mort, le P. Mathieu de Couros, provincial agissant comme administrateur de l'évêché, prescrivit au P. Spinola de constater les faits par une enquête.

Les survivants continuèrent à souffrir des maux infinis. Ensevelis, pour ainsi dire, dans les immondices, inondés souvent par le reflux des eaux les plus impures, sans vêtements de rechange, et sans la faculté de laver ceux qui couvraient leurs corps, ils s'armaient de la sainte patience, et le P. Spinola, dans une lettre au P. Porrô, disait : « La puanteur m'aide à soupirer vers le ciel (5). » Les vers dont ils étaient remplis rappelaient au même Père les paroles de Job : « Pendant la nuit mon visage est transpercé de flèches, et ceux qui me dévorent ne connaissent point le sommeil ; ils sont innombrables et mes

(1) Ambr. Spinola. Vita del P. Carlo Spinola.

(2) Il était né à Sisto (dioc. de Porto). Il devint coadjuteur temporel formé en 1591.

(3) Voir la lettre du P. Carlo Spinola sur cette mort : annexe 61.

(4) Le P. Spinola recueillit des cheveux du Frère, et un enfant parvint à dérober l'un de ses os. Cette dernière relique fut portée à Macao, et renfermée dans un vase d'argent.

(5) La puzza mi aiuta a sospirare al cielo.

vêtements en sont consumés (1). » Dans ce noviciat du martyre tous persévéraient fidèlement, et par une spéciale et bienheureuse providence, ils eurent toujours la consolation du divin Sacrifice. Le pain et le vin eucharistiques ranimaient leur âme et leur corps; ils oubliaient leurs épreuves, et désiraient souffrir plus encore, et donner enfin leur vie pour ce bon Sauveur, mort pour eux avec tant d'amour.

Il ne leur arrivait d'aspirer à la mort que pour en finir avec les occasions du péché. Néanmoins dans la maladie et dans l'agonie quotidienne, ils surabondaient de joie, sachant que le Seigneur était à cette porte et les attendait (2).

La douleur la plus amère était de se sentir la tête affaiblie et vide, par l'effet des longues souffrances, et de ne pouvoir méditer et se recueillir assez profondément. Mais la grâce de posséder leur âme dans la patience était un don suréminent; et pendant quatre années tous ces religieux, de races, de caractères et d'opinions si divers, furent l'exemple du monde par leur invincible persévérance et leur union angélique (3).

On ne saurait lire, sans une émotion profonde, l'état dressé dans l'année 1620, des membres de la Compagnie de Jésus pour la province du Japon. Le Provincial et ses consulteurs, les recteurs et supérieurs, et les autres Pères qui formaient le corps de la sainte milice, maintenaient la hiérarchie et les cadres; mais bientôt les rangs devaient s'éclaircir. Tous combattirent héroïquement, et presque tous moururent pour Jésus-Christ. Les récits de leurs œuvres et de leurs derniers combats s'enchaîneront dans nos pages comme les versets d'un martyrologe (4).

(1) Nocte os meum perforatur doloribus, et qui me comedunt, non dormiunt. In multitudine eorum consumitur vestimentum meum. (Job. xxx. 17, 18.)

(2) Considerando, che il signoré stava alla porta aspettandomi. (Spinola.)

(3) Voir aux annexes, lettre du P. Spinola. N° 60 bis.

(4) Ce rôle comprenait vingt-deux Pères et six Frères:

Le P. Mattheus de Couros, profès, provincial.

Le P. João Bapt. de Baeza, coadj. spirituel formé, recteur de Nangasaki et consulteur du provincial.

Le P. Balt. de Torres, profès, consulteur du provincial.

Les Dominicains, les Franciscains et les Augustins avaient aussi d'admirables ouvriers, et plusieurs étaient déjà prisonniers pour la foi.

Gonrocou, pour enlever aux chrétiens leurs derniers oratoires, fit raser l'église de la Miséricorde, toutes les chapelles, et les sept hôpitaux de Nangasaki. Les morts eurent aussi leur persécution : trois cimetières furent profanés, et les ossements des chrétiens jetés hors de la ville, comme des immondices et

Le P. Pietro Paolo Navarro, profès, consult. du prov. et recteur d'Arima.

Le P. Christophoro Ferreyra, profès, compagnon, consulteur et admoniteur du provincial.

Le P. Francisco Pacheco, profès, recteur du Cami.

Le P. Gio: Batt. Zola, profès, consulteur du recteur, en Tacacou.

Le P. Giacomo Antonio Giannone, profès, consult. et admon. du recteur, au Tacacou.

Le P. Francisco Boldrino, profès, au Boungo.

Le P. Gio: Batt. Porró, profès, consult. et admon. du recteur du Cami, occupé dans le Tchoungocou.

Le P. Bento Fernandez, profès, occupé à Yedo et dans le Foccocou.

Le P. Girolamo de Angelis, profès, supérieur de Wochou.

Le P. Diogo Carvalho, profès, consult. du supérieur, en Wochou, et Dewa.

Le P. Gio: Matteo (Adami), profès, consult. et admoniteur du supérieur, en Wochou.

Le P. Gaspard de Crasto, coadj. spir. formé, consult. du recteur, en Tacacou.

Le P. Julien de Nacaura, au Tacacou.

Le P. Sébastien Kimoura, coadj. spir. formé, à Nangasaki.

Le P. Antonio Ichida, à Nangasaki.

Le P. Sixte Iyo, à Ouracami et dans Omoura.

Le P. Diogo Youki, au Cami.

Le P. Carlo Spinola, profès, prisonnier pour l'Evangile.

Le F. Gaspard Sandamatsou, coadj. temp. formé, en Omoura.

Le F. Nicolas Keïan, en Omoura.

Le F. Jean Yama, en Wochou.

Le F. Ignacio Cato, en Fingo et Amacousa.

Le F. Miguel Kimoura, au Cami.

Le F. Gomez Souki, coadj. temp. formé, octogénaire.

Deux Pères, les PP. Manoel Barreto et João da Fonseca moururent de détresse dans le cours de l'année.

Il y avait à cette époque à Macao et en Cochinchine des Pères et Frères qui revinrent, et qui furent martyrs.

Six Pères arrivèrent dans l'année pour remplacer les morts.

La Compagnie baptisa mille trois cents infidèles.

des choses pestilentielles. Sur la place consacrée par le martyre de 1597, des cerisiers avaient été plantés et des pierres érigées; Gonrocou fit arracher les arbres et disperser les pierres; il ordonna d'élever sur l'endroit même un temple d'idoles, et en fit tracer immédiatement l'enceinte. D'autres temples furent érigés sur les ruines des églises. Cependant la place du martyre continua d'être vénérée (1).

Les PP. Mathieu de Couros, visiteur; Jean-Baptiste de Baeça, recteur; Séb. Kimoura et Antonio Ichida, résidaient à Nangasaki, environnés de dangers infinis (2).

De Nangasaki les Pères de la Compagnie visitèrent Omoura et son territoire.

Mathias (3), catéchiste du P. de Couros, allait toutes les nuits par ordre de ce Père visiter et encourager les fidèles. Une nuit qu'il rapportait un habit du P. Provincial, il fut saisi par la garde et conduit devant le juge. Aucune torture ne lui fit révéler la demeure du Père. On lui meurtrit le visage à coups de poings et à coups de pieds: on l'étendit sur des solives placées en croix, et on lui fit avaler de force une énorme quantité d'eau; puis on lui en infusa d'autre par les narines et par les oreilles. Il garda le silence et parut insensible, comme si le corps d'un autre eût subi cette épreuve, et non pas le sien même.

Le juge renonçant à le vaincre le fit conduire vers Souken-

(1) Feizo s'était fait bâtir un palais sur l'emplacement de l'église de Saint-Dominique.

(2) Un personnage éminent, nommé Paul, pensionné du prince, était admirable de zèle. Il pratiquait ouvertement la religion et faisait de sa demeure l'asile des persécutés et des pauvres, « ouvrant à tous », dit un auteur, « sa main et ses entrailles ». On remarquait aussi, dans une condition plus humble, un pêcheur de poisson « qui », dit le même auteur, « jetait sa ligne aux hommes et les amorçait par de saintes paroles et l'exemple de ses vertus ».

Le P. Provincial se servit un jour, pour échapper aux satellites, d'une litière réservée exclusivement aux dames. (Bonelli.)

(3) Né à Canzousangoco, petit hameau d'Arima, il servit la compagnie pendant quatorze ans. Le P. de Couros désira l'avoir pour compagnon de ses courses et de ses dangers, et le garda pendant six ans, de 1615 à 1620. — Mathias mourut à quarante-neuf ans.

Son martyre forme le septième article du Procès apostolique.

dayou, lieutenant gouverneur. Celui-ci fit infliger de nouvelles tortures au confesseur épuisé de forces et déjà presque mort. Parmi ces tourments, quelques-uns furent d'un caractère tellement obscène (1), que nos auteurs ne les ont pas écrits. Cependant le confesseur, d'une voix mourante, supplia qu'on fît trêve. Les ministres s'interrompirent, espérant des révélations. Mathias se recueillit et dit : « Je sais la résidence d'un prêtre ; il est non loin d'ici, dans les îles de Firando. » — « Quel est-il ? » s'écria Soukendayou. — « C'est Pedro, le prêtre apostat (2), répondit le martyr. » Sarcasme héroïque, et qui était l'effet de son indignation pour les tourments infâmes, et de sa confiance en la grâce divine. Le gouverneur jura de lui arracher l'âme à force de supplices. On lui fit alors avaler du vin très-fort du Japon. Mathias s'évanouit : la tête s'inclina et la langue sortit des lèvres. Un satellite frappa violemment sur la tête, et un morceau de la langue, tranché par les dents, tomba sur le sol. Ce fut la délivrance ; au bout de quelques instants, vers l'aurore, les temps éternels du Paradis commencèrent pour le martyr (3).

Le 24 juillet furent décapités à Nangasaki les fils survivants d'André Toan : Manoel, de vingt-quatre ans, Diego de quinze, et Michel de douze ; et l'un de ses petits-fils, enfant de Jean Choan, appelé Antonio (4).

Le P. Christophe Ferreyra, religieux, doué par la grâce et par la nature des talents les plus insignes (5), visita Firando.

(1) Procès apostolique.

(2) Sous ce nom était quelquefois désigné le prêtre apostat Thomas. Araki.

(3) Sa tête fut exposée. Le corps fut jeté dans la mer ; on le recueillit le troisième jour, et on l'envoya au P. Provincial.

(4) Manoel aidé de ses serviteurs avait recueilli cinq corps de martyrs et quatre-vingts des doigts coupés à divers confesseurs. Ses biens avaient été confisqués, et dans son testament il disposa des saintes reliques, son unique trésor, en faveur des religieux Franciscains et Dominicains.

Justa, femme de Toan, et Antonia sa fille, ainsi que Catherine, femme de Jean, étaient prisonnières ; mais elles furent épargnées et vécurent comme Béates, les deux premières ensemble, et la troisième chez son père.

(5) Ce Père, qui fut un mémorable exemple de la fragilité humaine et de la miséricorde divine, était né à Zivreira, près Torres Vedras (dans l'archevêché

Reçu comme un ange du ciel, il entendit mille trois cents confessions. C'était la nuit, en se promenant sur le rivage, qu'il exerçait le ministère des âmes.

Le P. Sixte Iyo, Japonais, visita les provinces de Satsouma et de Wosoumi.

Cinq Pères s'employèrent dans Arima, dont le seigneur était bienveillant. Il approuvait la loi chrétienne, et en louait la sagesse. Ces Pères étaient les PP. Pietro Paolo Navarro, recteur ; Jean-Baptiste Zola, Jacques-Antoine Giannone, Gaspard de Crasto et Julien de Nacaura.

Dans cette mission mourut d'épuisement, le 29 septembre, le P. João da Fonseca, profès des quatre vœux (1).

Les mêmes Pères parcoururent le Fingo et le Satsouma. L'un d'eux, le Père Julien de Nacaura, alla dans le Tchicoungo et le Bougen. Il y trouva de nombreux exilés, et parmi eux le gendre du martyr Cangayama Faito Diego (2), avec toute sa famille. C'était un spectacle touchant de voir ce seigneur, illustre par sa naissance, et élevé dans les délices, maintenant vêtu comme les paysans (3), confondu avec les plus pauvres, et vaquant aux labeurs les plus vils, afin de gagner l'aliment du jour, mais avec une joie sereine, et préférant la condition présente à ses biens temporels et à sa patrie. Et ses filles, dans la fleur de l'âge, ne regrettaient dans l'exil que la privation du martyre. Anna, la plus jeune, de dix ans à peine, répondit aux dames du palais qui voulaient la séduire : « Si

de Lisbonne), de Domingos Ferreyra et de Maria Lourenço. Il entra dans la compagnie à Coïmbre, le 27 novembre 1596, à l'âge de dix-sept ans. En 1597 il passa au noviciat nouvellement érigé à Campolide et y acheva ses deux ans.

Il demanda la mission des Indes, qui exige une intention dirigée vers la seule gloire de Dieu, et pour laquelle Dieu donne alors des forces, et fait avec les créatures les plus faibles des êtres héroïques. En 1600 il partit pour les Indes, avec dix-neuf autres religieux, et fut envoyé au Japon dans la même année. Il travaillait déjà depuis vingt ans avec des fruits considérables. (Franco-Lisboa, p. 366.)

(1) De Lisbonne, âgé de cinquante-deux ans, trente-deux ans de compagnie, seize de Japon. (Cardim El, 21.)

(2) Décapité pour la foi le 15 octobre 1619, à Cocoura.

(3) Hora con un gabano di contadino addosso. (Bonelli, p. 112.)

le seigneur venait avec une épée nue, et menaçait de me donner la mort, j'irais au-devant, et je présenterais ma tête à couper et ma poitrine à percer. »

Le 16 août, à Cocoura, capitale du Bougem, cinq chrétiens souffrirent le martyre par les ordres d'Yetsoundono; le principal était Simon Bocousaï Kiota, surnommé le *Cambo* ou maître d'école, et qui continuait à enseigner la doctrine, malgré les édits impériaux et les avertissements du prince. Simon et Madeleine sa femme, ainsi que son hôte Thomas Ghengoro, Marie, femme de Thomas, et Giacomo, fils de ceux-ci, furent conduits au juge et confessèrent généreusement leur foi. L'enfant Giacomo, cruellement frappé, dit au magistrat : « Jamais vous ne m'arracherez par la violence ce que vos caresses n'ont pu obtenir : ce serait vouloir me traiter en enfant ; mais voici ma poitrine, voici tout mon corps, percez et déchirez à loisir, je suis chrétien et je le serai toujours (1). »

Tous les cinq furent conduits au supplice le 16 août, deux heures après le lever du soleil (2). Ils furent crucifiés la tête en bas. Simon et Madeleine expirèrent le lendemain. Thomas et son fils vécurent trois jours entiers, et furent achevés à coups de lances. On ignore le temps précis où Marie consomma son martyre (3).

Simon avait été l'hôte et le catéchiste des religieux de la Compagnie et des Pères Dominicains. En effet, plusieurs fervents néophytes servaient avec le même zèle tous les religieux qui visitaient leur contrée.

(1) A la nouvelle de sa condamnation Simon écrivit les lignes suivantes au P. Provincial : « Je prends la plume en toute humilité. Le seigneur a « fulminé contre moi la sentence finale. Je dois mourir. Dieu, dans sa bonté, « m'aura exaucé, si mon impiété, comme je le crains, ne met pas obs- « tacle à mon bonheur. Je supplie uniquement Votre Révérence de m'ob- « tenir du ciel la force et la persévérance, et je finis en m'humiliant de « nouveau.

(2) D'après le Procès apostolique. (Bonelli dit 14 septembre.)

(3) Huitième article du Procès apostolique.

Simon avait soixante ans; il était issu de noble race et originaire du Boungo. Il avait été l'hôte du P. de Rueda.

Tous les cinq étaient confrères du S. Rosaire.

Les corps des martyrs furent réduits en cendres, et dispersés dans la mer.

Dans le Boungo, Nacangawa Naïgen, seigneur d'Ocata, se disposait à persécuter, afin de conserver la faveur impériale, et de s'affermir dans son domaine. Sur le chemin de la Tenca au Boungo, il avait vu les croix érigées d'espace en espace, et les corps suspendus des victimes. Il voulut renouveler ces sanglants holocaustes. Ses recherches troublèrent pour un temps l'Église; mais des exils volontaires et multipliés le firent s'arrêter ; car il appréhenda de voir son État dépeuplé. Le P. Boldrino, dans le fort du danger, avait quitté les montagnes et avait pris sa résidence chez Jean Didaco, gouverneur du pays. Le péril même avait excité les fidèles et ranimé leur ardeur; de nombreux apostats se réconcilièrent, et des païens se convertirent en grand nombre.

Le P. Jean-Baptiste Porrò parcourut les douze États du Tchoungocou et les quatre du Chicocou, principalement Farima dont les chrétiens étaient violemment éprouvés, Matzounga, chrétienté récente et pleine de ferveur, Ocayama, métropole du Bigem, dont les chrétiens s'exilèrent avec joie, ayant pour seul viatique leur confiance absolue en la Providence.

Le même Père baptisa dans Firochima, métropole d'Aki, une personne considérable, différée depuis trois ans, à cause de son rang même, et à qui sa constance valut, après ce temps d'épreuve, le nom et les priviléges d'enfant de l'Église.

Le missionnaire pénétra dans le Mimasaca et pour la première fois dans les États de Fôki, Izzoumo et Inaba. Dans le Fôki se trouve une montagne immense, couronnée de neiges éternelles, où le démon apparaît à toute heure, et se fait adorer sous des formes visibles. Au pied de la montagne étaient semées des Bonzeries nombreuses, enrichies par la crédulité des peuples. Le pays d'alentour servait de lieu d'exil, et les précieux exemples des chrétiens souffrant pour la foi, devinrent un signe pour la ruine et la résurrection des infidèles.

D'Izzoumo, le Père se rendit, en côtoyant la mer, à travers les sables mouvants, à Tottora, métropole d'Inaba, et plus

tard dans l'Awadgi, contrée originelle des Camis, suivant les traditions japonaises, et dont les naturels, sectateurs fanatiques de ces dieux imaginaires, étaient, de tous les habitants de l'empire, les plus rebelles à la vérité. Néanmoins la grâce y fit des élus, et les bienheureux exilés y possédèrent bientôt des frères en Jésus-Christ.

En même temps, et par un juste châtiment, le prince d'Awa, baptisé jadis, et que l'intérêt politique avait fait apostasier, tomba malade et mourut circonvenu par les bonzes : l'infortuné perdit à la fois sa vie, son domaine temporel et le domaine éternel du paradis (1).

Quatre missionnaires de la Compagnie parcoururent le Gokinay et les provinces d'alentour : c'étaient le P. Francisco Pacheco, recteur; Jean-Baptiste Porrò, Bento Fernandez et Diogo Youki. Les chrétiens étaient enflammés de zèle, et avec le secours des divins sacrements ils ne craignaient rien au monde. Lorsqu'on apprit à Ozacca et à Sacaï les martyres accomplis à Nangasaki, tous s'offrirent à l'envi pour donner asile aux missionnaires, afin de mériter la récompense des hôtes, c'est-à-dire la palme de sang.

Un Père qui voulut visiter certaines îles, sous l'habit de médecin, manquait d'un serviteur pour le guider; il vit s'offrir pour ce ministère un vieillard appartenant à la noblesse, mais qui devint, en effet, serviteur de Jésus-Christ lui-même, et qui délaissa pendant huit mois entiers sa maison et sa famille, pour se dévouer aux ordres du Père, avec un respect et un zèle incomparables.

Un incendie immense, dont on ignora les auteurs, et qui réduisit en cendres la plus grande partie de Méaco (2), fut, comme le grand incendie de Rome, au temps de Néron, imputé aux chrétiens. La populace jura leur mort, et dans sa démence elle étendit la complicité du crime aux chrétiens des

(1) Charlevoix (T. IV, p. 359) croit que ce prince était Sanchikidono, prince d'Awa et d'Iche, le troisième fils de Nobounanga, et le dit exilé pour la foi en 1614. En ce cas il aurait été réintégré dans la principauté d'Awa.

(2) Le trentième jour du deuxième mois, et le quatrième du troisième mois, il y eut de grands incendies à Méaco. (Ann. des Daïris, supplément.

autres villes, et à ceux même de Nangasaki. Le principal gouverneur, incrédule à ces calomnies, mais qui voulait apaiser le peuple, en lui concédant les apparences, ordonna d'inscrire sur trois listes différentes les renégats, les fidèles et les catéchumènes. Quelques chutes eurent lieu, et l'on vit se multiplier les exils volontaires; mais, après peu de temps, la calomnie cessa d'avoir cours. Le fils du gouverneur, en succédant à son père, se plaignit de ces embarras suscités contre la justice, et dont il recueillait l'héritage, et tout retomba dans le silence.

Vers le même temps, le P. Bento Fernandez (1) fut envoyé à Yendo. Pour s'y rendre il traversa l'Omi, le Mino et le Woari. Les chrétiens nouveaux d'Itchinomia furent menacés par leur seigneur, qui, les voyant disposés à mourir, les épargna pour ne point se priver de ses meilleurs vassaux. Le Père visita encore les provinces d'Iche, Micawa et Totomi. Dans Sourounga, capitale de la province du même nom, les plus édifiants entre les chrétiens étaient de pauvres lépreux vivant hors de la ville, et dirigés dans les voies du salut par deux saints personnages, qui, sous Daifousama en l'année 1615, avaient eu tous les doigts coupés et les jarrets énervés, et qui avaient survécu à ces supplices : alimentés par les fidèles, qui vénéraient en eux des confesseurs de Jésus-Christ, ils les animaient dans la foi par de fervents discours et par l'exemple vivant de leurs personnes.

Dans le Couanto, le P. Fernandez visita la contrée de Mi-

(1) Né à Villa de Borba près Villaviciosa, archev. d'Evora, de parents nobles, Miguel Fernandez et Isabel Affonso. Il eut dans la compagnie de Jésus un frère des mêmes nom et prénom. Son frère fut auteur d'une exposition de la Genèse. Celui-ci, dont le vénérable P. Vasco Pirez avait, dès l'année 1587, prédit le martyre, entra dans la compagnie à Evora le 22 mai 1596, à l'âge de dix-sept ans. Il partit pour les Indes en 1602, dans la mémorable expédition que conduisait le P. Albert Laercio, et acheva ses études de philosophie et de théologie à Goa. En 1606, il passa au Japon, et son zèle pour cette mission était si ardent qu'il voulut dès lors en prendre un surnom, et se fit appeler Bento Fernandez le Japonais. Il vécut vingt-sept ans au Japon. Le P. Franco cite une lettre de lui, où il raconte sa mission de 1620. (Evora, p. 256 et ss.)

chima, traversa le Sangami, et parvint à Yendo, où il demeura cinquante jours.

Cette année, le 11 mars, était mort de détresse aux environs d'Yendo, le P. Manoel Barreto, de la Compagnie de Jésus (1).

On dit qu'à cette époque deux seigneurs, en crédit auprès du Chôgoun, le sollicitèrent d'accorder une maison, pour un Père de la Compagnie; on ne connut point la réponse, qui sans doute fut défavorable (2).

Dans le Côzzouke, où jamais aucun missionnaire n'avait pénétré, le P. Fernandez fut reçu comme un ange du ciel; il demeura treize jours à Noumata, la capitale. Les fidèles avaient prié pour que les pluies fissent demeurer leur hôte, et son séjour, en effet, s'était prolongé.

Il traversa le Chinano, contrée si dangereuse à cause des brigands, et le Yetchingo, dont tous les passages sont des précipices; il franchit l'Yetchou, et vint jusqu'à Canazawa, métropole du Canga, et résidence d'un seigneur de trois provinces. Il y demeura trois mois, en raison du travail à accomplir, et y conféra le baptême au cousin germain du Chôgoun.

Il termina ses courses par le Noto, où un vertueux aveugle, éclairé de la lumière divine, avait établi dans sa demeure un oratoire où se rassemblaient de nombreux néophytes.

En Wochou, plus de mille infidèles furent baptisés par les PP. Jérôme de Angelis, Diogo de Carvalho (3), Giovanni

(1) Il était né à Terra-Feira, titre de comté, dans le diocèse de Porto. Il avait cinquante-six ans, trente-et-un de compagnie, trente de Japon. En 1603, il avait été compagnon de Mgr de Cerqueira. En 1614, il avait été exilé à Macao. Il était coadjuteur spirituel formé. (Card. El. 20.)

(2) Bonelli, p. 140.

(3) Né à Coimbre, d'Alvaro Fernandez et de Margarida Luis. Il entra dans la compagnie dans sa ville natale, en 1594, à l'âge de dix-sept ans. Il s'embarqua en 1600 avec dix-neuf autres, et passa en 1601 à Macao, où il termina ses études de philosophie et de théologie. En 1609 il entra au Japon, après une année consacrée à la langue; il passa deux ans à Amacousa, et fut envoyé dans le Cami. Exilé en 1614, il fut, au commencement de 1615, envoyé en Cochinchine avec le P. Francisco Busomi, napolitain. Le P. Carvalho était désigné pour assister les marchands japonais résidant en ce pays. Les

Matteo Adami (1) et Martin Chikimi (2), Les princes de ces contrées, parmi lesquels Massamoune tenait le premier rang, s'étaient mis en devoir de persécuter, afin d'obéir à la raison d'État. Massamoune, lui-même, que son ambassade avait rendu suspect vis-à-vis de la cour, et à qui l'on attribuait d'avoir recherché l'alliance du roi d'Espagne, afin de détrôner le Coubosama, voulut se justifier, et résolut d'exterminer les chrétiens de ses domaines. Il publia trois édits : le premier, déclarant coupables au premier chef, ceux qui s'étaient faits chrétiens contre le gré de l'empereur, et leur enjoignant d'abjurer sur-le-champ la foi. En cas de résistance, il devait confisquer les propriétés des riches, et condamner les pauvres à la mort; le second édit, promettait des honneurs et des richesses à quiconque dénoncerait des chrétiens; le troisième, prononçait le bannissement contre tous les ministres de l'Évangile, à moins qu'il n'abandonnassent la foi.

L'ancien ambassadeur de Massamoune, en Europe, déclarait à cette heure que la religion n'était qu'une vaine apparence (3). Parmi les chrétiens, quelques-uns succombèrent; un grand nombre prirent le chemin de l'exil, et acceptèrent l'indigence des biens temporels, amassant par là des trésors éternels. Plusieurs aussi combattirent généreusement et donnèrent leur sang pour Jésus-Christ.

Massamoune ne voulait point porter les mains sur Jean Goto, son ami, lequel était le père des chrétiens, et la plus

deux missionnaires furent parfaitement accueillis du roi, et jetèrent les fondements de la mission cochinchinoise. Une persécution temporaire s'étant élevée, le P. Carvalho revint à Macao en 1616; dans la même année il rentra dans le Japon, et travailla d'abord en Omoura. En 1617, il fit profession du quatrième vœu, et rejoignit en Wochou le P. de Angelis, qu'il seconda dans son apostolat. Le P. Carvalho visita trois fois les exilés de Tsoungarou. (Franco. Coimbra, t. I, p. 122.)

(1) Sicilien — de la cité de Mazzarà; — au Japon en 1604; — exilé à Macao; — en revient; — accomplit dix-neuf ans de travaux et de voyages continuels depuis son retour.

(2) Ce père vivait encore en 1640. L'époque et le jour de sa mort sont demeurés inconnus.

(3) Le malheureux mourut peu de temps après, et alla recevoir la juste peine de sa défaillance.

ferme colonne de cette église. Il lui laissa la liberté de conserver sa religion, s'il voulait promettre trois choses : de ne pas accueillir, ne fût-ce que pendant une heure, un ministre de la religion ; de n'exhorter personne à devenir ou à rester chrétien ; de ne faire connaître à personne la faculté qui lui était laissée. Jean répondit qu'un pareil sermon offenserait sa conscience, et que s'il n'était pas libre d'observer la loi, il n'attachait nul prix à l'amitié du prince, à sa propre fortune, et à la vie même. Massamoune ferma les oreilles et les yeux.

Un villageois qui refusait d'apostasier fut, par ordre de son seigneur, suspendu à un arbre, la tête en bas. Au bout de quelques heures la corde se rompit, et le pauvre homme tomba sur le sol et fut tout meurtri. Il vomit du sang en abondance. Le cruel seigneur le fit dépouiller nu, et le fit exposer à la rigueur de l'hiver. Sa femme fut liée vis-à-vis de lui, et défense fut faite de donner aucun aliment à celle-ci ; que si elle prenait une bouchée de nourriture, on devait le considérer comme un signe qu'elle reniait Jésus-Christ. Pour accroître son épreuve, on plaça non loin d'elle son enfant âgé de deux ans, mais sans permettre qu'on les réunît. La courageuse femme demeura trois jours sans prendre d'aliment, de peur de pécher, et elle aurait persisté plus longtemps encore, si un chrétien n'avait dissipé son scrupule, en lui disant que l'acte de manger est commandé pour conserver la vie, et n'est point le signe de la foi religieuse.

Dans un village, 300 personnes, membres de la confrérie de la très-sainte Vierge, s'engagèrent d'un commun accord à résister énergiquement. On les laissa libres, afin que la terre ne demeurât pas sans culture.

Le vendredi 6 novembre, à Mizzousawa, place du Wochou, par les ordres de Tadgimadono, officier de Daigendono, lequel était le lieutenant de Massamoune, six chrétiens furent décapités : Joachim et sa femme Anna (1), deux chrétiens, du nom de Thomas, et deux autres dont les noms sont demeurés inconnus.

(1) Tous deux étaient d'Yourino-Chonai, contrée du Deva ; baptisés deux ans auparavant par le P. de Angelis. — Joachim avait 66 ans et Anna, 60.

Joachim, conduit à Chendaï, la métropole, qui se trouvait à trois journées de distance, y fut interrogé par le juge, et fut inébranlable. Dans cette ville, le P. de Angelis put le confesser. Ramené à Mizzousawa, il fut condamné d'abord à demeurer neuf jours sans aliments, mais il reçut quelques secours furtifs, grâce à la charitable industrie des chrétiens. Conduit au supplice, il tressaillait de bonheur à la vue de ses chaînes, saintes livrées qui l'assimilaient au Sauveur du monde. Sa femme, baptisée avec lui, et sa digne émule en vertu, lui fut encore unie dans le martyre. Plus de cinq cents chrétiens les accompagnèrent au lieu de la mort, tous vêtus de soie, sans épée ni poignard, mais ayant des reliquaires suspendus au col et des rosaires entre les mains, formés en procession régulière, et priant à haute voix pendant toute la route.

Joachim et Anna furent décapités (1), ainsi que les quatre autres. Leurs têtes furent exposées avec cette inscription : « Le mari et la femme pour n'avoir pas voulu abjurer la foi de Jésus-Christ, ont été décapités le deuxième jour du mois. » Leurs corps purent être recueillis et furent ensevelis par les chrétiens.

Du Wochou, le P. Diogo de Carvalho fut envoyé par le P. de Angelis pour faire la visite annuelle aux saints exilés de Tsoungarou.

Il se rendit d'abord à Coubota, métropole de la province d'Akita et de celle de Chembocou en Dewa. Mais il se vit empêché de passer à Tsoungarou, à cause des passe-ports que l'on accordait seulement aux marchands, et qu'on refusait aux voyageurs. Il résolut de se rendre en Yesso, espérant que les chrétiens le feraient revenir par ce pays, qui n'était pas surveillé.

Vers 1616, on avait découvert en Yesso des mines d'or très-abondantes, et il y passait beaucoup de mineurs, dont un certain nombre étaient chrétiens ; en 1619, on comptait cinquante mille ouvriers, et en 1620, quatre-vingt mille.

(1) Ils avaient encore sur les lèvres les noms sacrés de Jésus et Marie, et allèrent continuer dans le Paradis l'*Alleluia* sans fin.

Le Père se fit inscrire, ainsi que ses compagnons, sur le passe-port d'un chrétien, en qualité de mineurs.

Toutes les barques faisaient échelle au port de Matsoumaï, à la pointe d'Yesso, où existait une population japonaise. Le seigneur était Japonais, quoique né dans la contrée, et sa rente lui provenait à la fois du commerce et des mines.

Le P. de Angelis y était allé deux ans auparavant; le seigneur, dissimulant à son égard, lui avait fait bon accueil, mais aussitôt après le départ du Père, il avait défendu qu'aucun des naturels ne se fît chrétien. Il ne s'inquiéta point des voyageurs, et leur laissa la liberté de leur croyance.

Le P. Carvalho célébra le divin sacrifice, le jour de Notre-Dame-des-Neiges (1); le P. de Angelis qui n'était allé que pour reconnaître le pays, n'avait point porté d'appareil pour les saints mystères, et les chrétiens attendaient le missionnaire avec de longs regards (2); la plupart d'entre eux avaient été baptisés par le P. de Angelis, les uns dans le pays même, les autres en Wochou; quelques autres étaient venus des parties du Cami.

Après une semaine donnée aux confessions de Matsoumaï, le Père se rendit auprès des mineurs, à la distance d'une journée. Le chemin était très-difficile, et franchissait une montagne très-élevée, d'où l'on découvrait la plus grande partie de l'empire. Il célébra la sainte messe tout auprès des mines, dans un village de cabanes, et il y fêta l'Assomption de la très-sainte Vierge. Deux des chrétiens employés dans les mines étaient d'anciens catéchistes et secondèrent les efforts du missionnaire. Une autre semaine fut précieusement employée, et le Père confessa de nombreux malades dont plusieurs étaient amenés de très-longues distances; puis il revint à Matsoumaï.

Dans une lettre, il décrivit les mœurs des Yessois qui venaient commercer dans ce port. Ce peuple s'habillait d'étoffes curieu-

(1) 5 août.
(2) Com olhos longos (Diogo de Carvalho).

sement tissées (1), et avaient des croix sur leurs vêtements : de grandes croix se trouvaient brodées sur les côtés, et de moindres en différentes parts. « Peut-être », dit le Père, « était-ce une tradition des temps de saint Thomas, et le dernier vestige de son apostolat. » Les Yessois rendaient leurs morts à la terre, comme font les chrétiens. Ces étrangers demeuraient sous des tentes, le long du rivage, et ne se confondaient jamais avec les indigènes. Le Tono de Matsoumaï, malgré son origine japonaise, avait l'autorité d'un prince souverain. Les allants et venants lui faisaient des présents, en gage de soumission ; et il suffisait d'une licence ou cédule délivrée par ses ordres (2), pour aller librement dans tout l'Yesso.

Au sortir de Matsoumaï, on dut acquitter les droits imposés sur les marchandises et sur les personnes. Le même jour on arriva dans le Tsoungarou, où l'on fit enregistrer les passeports, et où l'on acquitta de nouveaux droits. Les voyageurs se dirigèrent vers Tacaoca, métropole du Tsoungarou, située à une journée et demie du port, et où résidaient ces bienheureux exilés, l'allégresse et la couronne de la Compagnie. Ces témoins glorieux de Jésus-Christ persévéraient dans leur vie sainte. On voyait là, dans un village, les exilés de Méaco ; plus loin dans une habitation commune, ceux d'Ozacca, et dans deux autres villages, ceux du Foccocou. Parmi les derniers étaient trois fils de Jean Kioucan, mort en prédestiné dans ce lieu d'épreuves.

Le Père les fit tous participer aux sacrements, et les laissa comme renouvelés par l'aliment divin. En les quittant il leur parla comme à des personnes consommées dans la souffrance et dans le service de Jésus-Christ. « Souvenez-vous », leur dit-il, « de l'état glorieux où vous êtes, et de la condition d'exilés pour la foi ; le devoir qui vous est imposé par cette dignité sublime est de ne jamais démentir, de ne jamais laisser s'affaiblir l'opinion que le monde entier a conçue de vous ; jusqu'à cet instant vous avez été l'honneur et l'exemple de la chrétienté

(1) Usam de varios lavores entretecidos na mesma peça.
(2) Sinal (Carvalho). — Ces passeports avaient la forme de fiches.

japonaise, et vous devez l'être jusqu'à la consommation de votre témoignage et de votre vie (1). »

Lors de son retour à Tacaoca, il put, grâce à l'industrie d'un officier chrétien, passer sans être visité la douane du Tsoungarou, si difficile à franchir qu'elle était proverbiale.

Le Père vit venir à sa rencontre des chrétiens du Namboù, privés de la confession depuis un temps considérable. Il demeura trois jours au milieu d'eux, et permit à son catéchiste de les accompagner dans leur contrée pour baptiser les convertis et les nouveaux-nés. Parmi les premiers, plusieurs aspiraient au baptême depuis longues années; ils récitaient les prières, jeûnaient, accomplissaient tous les exercices de la religion, et vivaient ainsi dans l'espoir du sacrement divin, qui devait les régénérer.

Le Père revint à Coubota pour confesser les dames du château, qui n'avaient pu pénétrer vers lui lors de son premier passage. Là, parmi les personnes qui désiraient le baptême, était Onichama, seconde épouse du seigneur Satake Oukimo Daibou. Cette dame jouissait d'un état aussi considérable que la première épouse. Cette année comme la précédente, elle fit témoigner au Père tous ses bons désirs. Peu de temps auparavant le prince avait engagé Onichama à visiter un temple d'Amida. Elle s'était fait accompagner de ses servantes chrétiennes, et était allée simplement pour considérer l'édifice, mais sans porter le chapelet idolâtrique, formalité de rigueur en ces superstitions, et elle n'accomplit aucun acte coupable. Satake s'en irrita violemment et parut sur le point de la répudier. Elle en fit informer le Père, comme d'une espérance qui la comblait de joie, voyant dans cette délivrance la liberté prochaine de recevoir le baptême. Du reste, elle pratiquait déjà les exer-

(1) Despedi me delles com huma pratica espiritual, que lhes fés, trazendolhes a memoria o estado, que tinhão de sanctos desterrados pella fé; e a obrigaçam em que este alto grao de dignidade os punha, de naõ fazerem couza dissonante a boa opiniam, que delles se tinha; e que assim como ate agora foraõ honra, e exemplo a toda a christiandade de Japam, assim o fossem atte o fim. (Carvalho.)

cices religieux, et veillait avec zèle à ce que ses femmes accomplissent tous leurs devoirs (1).

Le Père acheva la mission, en visitant la mine d'argent d'Inaye, dans le district de Chembocou.

La mission avait duré trois mois, avec des fatigues et des périls extraordinaires; en deux circonstances le Père ne dut son salut qu'à la protection divine, opérant par la voie du miracle : une fois il tomba dans une fondrière, et il s'en retira contre toute prévision humaine; une autre fois son embarcation courait en dérive et allait être submergée; elle rentra dans la voie, et attérit d'elle-même. « Mais, » dit le Père, « mon bon ange était avec moi, et n'est-il pas écrit : Ils vous porteront dans leurs mains, et préserveront vos pieds de se blesser aux pierres du chemin (2). »

Les Japonais chrétiens dont le P. de Zuñiga avait été le pasteur, avaient écrit deux lettres; l'une au définitoire, l'autre au missionnaire lui-même, exprimant leurs souffrances et leurs besoins, et le réclamant comme leur consolateur et leur guide (3). Dans la lettre aux définiteurs, les chrétiens offraient, pour obtenir leur bien-aimé Père, d'envoyer le corps du saint-martyr Hernando de Saint-Joseph.

Les Pères de la province Augustine des Philippines étaient réunis pour le chapitre provincial de 1620, lorsqu'ils reçurent ces lettres. Après s'être consultés sur les fruits à espérer, si l'on envoyait le P. de Zuñiga, ils l'appelèrent au milieu d'eux, et lui proposèrent les avantages apparents de ce nouveau voyage.

L'humble religieux déclara qu'il obéirait sans hésiter; en même temps il représenta, qu'étant connu de tous dans Nangasaki, il n'était point celui qu'il fallait choisir, et qu'il serait saisi dès son arrivée. Un grand fruit, sans doute, pou-

(1) Plus tard en effet elle fut répudiée, et se remaria, depuis son baptême, à un excellent chrétien.

(2) *In manibus portabunt te, ne forte offendas ad lapidem pedem tuum.* Ps. XC, 12.

(3) Sicardo, p. 172.

vait résulter de sa capture, et surtout de son martyre, s'il en obtenait la grâce ; mais le vœu principal des chrétiens ne serait point rempli.

Les Pères du chapitre hésitèrent quelque temps ; mais croyant devoir condescendre aux vœux des Japonais, et déterminés par la promesse faite par ces derniers de venir au-devant du Père, avant que le navire parvînt au port, et de l'abriter en lieu sûr, ils résolurent le départ. Le P. de Zuñiga se tint préparé, mettant l'avenir entre les mains de Dieu. Dieu permit le voyage, et accepta le sacrifice.

Dans le même temps, les PP. Dominicains apprenaient la captivité de plusieurs de leurs frères (1), et le P. Luis Flores (2) qui avait longtemps exercé la vie active en cultivant une chrétienté de la Nouvelle Ségovie, et qui vivait alors à Manille dans l'oraison et la contemplation, se sentit enflammé du désir de la mission japonaise, qui pouvait lui enfanter des souffrances, et peut-être le martyre.

Il était d'un âge avancé, débile et infirme : mais Dieu voulut que son zèle fût agréé ; d'ailleurs le dévouement d'un si zélé missionnaire n'était-il pas d'une infinie valeur ?

Les deux religieux furent associés pour le voyage, et partirent le 4 ou 5 juin, sur le bâtiment d'un Japonais chrétien, nommé Joachim Diaz ou Firayama. Deux Espagnols séculiers se trouvaient sur le navire.

Le mauvais temps obligea de jeter à la mer une partie des marchandises, et de débarquer à Macao, où le P. F. Antonio du Rosaire, Dominicain, administrateur du diocèse, fit le plus affectueux accueil aux deux Pères.

On repartit de Macao le 2 juillet, et le jour de Sainte-Madeleine, 22 du même mois, le navire se trouvait en vue de Formose, à cent dix lieues du Japon, lorsqu'il fut rencontré par

(1) Les PP. Thomas de Zumarraga ou du Saint-Esprit, Angelo Orsucci ou Ferrer, Juan de S. Dominique, Alonzo de Mena, Francisco de Moralez.

(2) Flamand, né à Gand, fils du couvent de S.-Domingos de Mexico. Il fonda l'église de Batavag, et travailla plusieurs années parmi les Indiens de la Nouvelle Ségovie. Il y opéra un bien immense. Voir Annexe 61, fragments d'une longue lettre de ce Père.

le bâtiment anglais, l'Élisabeth, détaché de la flotte qui croisait devant Macao. Les Anglais, après un jour de pourparlers, finirent par s'emparer du navire japonais, et firent passer l'équipage à leur bord (1). Ils reconnurent bientôt le caractère ecclésiastique de deux des passagers à la modestie de leur apparence, et à leur austérité de vie (2). La découverte les remplit de joie; car, d'après les édits impériaux, le navire devenait de bonne prise. Bientôt ces pirates rencontrèrent d'autres bâtiments hollandais et anglais, associés à leurs brigandages, et la capture fut déclarée commune.

Les Espagnols s'attendaient à être pendus aux vergues, ou cousus dans des voiles et jetés à la mer; mais Dieu réservait les prêtres et le capitaine pour le martyre, et les deux marchands espagnols pour une captivité de plusieurs années.

Les quatre passagers échurent aux Hollandais, et le navire fut conduit au port de Firando, où l'on arriva le 4 août. Sur le navire, on avait mis les prisonniers aux mêmes fers, de sorte que l'un d'eux ne pouvait se mouvoir sans tirer à lui les autres. Le capitaine Firayama, étant Japonais, fut laissé libre jusqu'à preuve du crime.

Le 5, on descendit à terre. A peine informé de l'événement, le P. Bartholomé Gutierres, supérieur de S. Augustin, avait entrepris de délivrer les religieux et les Espagnols en

(1) Le capitaine par prudence avait fait cacher les religieux au milieu de ses marchandises. C'étaient des cuirs de cerf, abondants aux Philippines, et très-recherchés au Japon pour la confection des chaussures. Pendant un jour et une nuit, les Pères demeurèrent au milieu d'une odeur insupportable, souffrant cruellement de la faim et de la soif.

(2) Le vendredi et le samedi on voulut leur faire manger de la chair, et le capitaine anglais, qui avait été prisonnier de l'inquisition à Séville, leur dit : « Ce qui entre en la bouche ne souille pas, mais bien ce qui en sort. » Le P. Flores lui répondit : « Cette parole est vraie, mais autant qu'il n'existe pas de commandement contraire, émané de Dieu ou des supérieurs ; la pomme du Paradis terrestre était bonne et agréable au goût, mais Adam fut souillé pour l'avoir goûtée, et avec lui toute la race humaine, dont il était le germe et l'origine : c'est ainsi que les paroles de Jésus-Christ, qui sont des paroles de vie, peuvent, si elles sont mal interprétées, devenir des paroles de mort. » (Aduarte, p. 497, 2e col.)

les faisant enlever sur le navire. On arriva trop tard : les prisonniers étaient débarqués.

Le facteur ou président hollandais, Jacques Specx, et les capitaines hollandais et anglais interrogèrent les deux Pères, afin de savoir s'ils étaient des religieux, et de constater ainsi la validité de la prise. En effet, l'empereur avait édicté la peine capitale et la confiscation de tous les biens contre quiconque introduirait des religieux au Japon. Et ce n'était point violer la paix publique, que de saisir les coupables et de capturer leurs marchandises. Les pirates hollandais exécutaient ainsi les lois impériales, sans être obligés, pour dissimuler leur propre brigandage, de jeter les gens à la mer.

On avait découvert les lettres du provincial des Augustins, qui conféraient au P. de Zuñiga le titre de vicaire provincial avec autorité sur ses confrères du Japon, ainsi que l'obédience donnée au P. Flores par le provincial des Dominicains, et une lettre adressée au vicaire provincial de Saint-Dominique au Japon.

On n'obtint des deux Pères aucun éclaircissement, et on les mit dans une fosse ténébreuse, d'une brasse de largeur, et de quatre de longueur. Ils y restèrent treize jours, n'ayant pour aliments que du riz et de l'eau, et couchant sur la terre nue.

On voulait aussi leur faire avouer que le navire et les marchandises n'appartenaient point à un Japonais, mais à des Espagnols de Manille.

On les retira de la fosse, exténués par le jeûne, et couverts de vermine. Ils furent dépouillés jusqu'à la ceinture, et eurent les mains attachées derrière le dos : puis, on les suspendit, comme il était d'usage pour donner l'estrapade, et on leur attacha aux pieds deux boîtes d'artifices, toutes remplies de poudre, les menaçant d'y mettre le feu, s'ils ne parlaient point. Cependant on s'en tint à la menace, et on les détacha.

Les chrétiens étaient dans la douleur, en voyant torturer les Pères, et ils appréhendaient une persécution plus sanglante. Les païens eux-mêmes en éprouvaient du regret, et prévoyaient l'interruption du commerce avec Manille.

Alvaro Muñoz, Espagnol résidant à Nangasaki (1), vint à Firando pour visiter le facteur anglais dont il était l'ami. Mais il n'obtint pas que l'on fît passer aux prisonniers des habits et de l'argent, et ne put avoir accès auprès d'eux. Cependant, on élargit un peu leur prison, et on les mit dans un cabinet d'une brasse et demie en tous sens, muni d'une étroite fenêtre, et on leur donna des habits du pays. Alvaro Muñoz, afin d'obtenir que les religieux fussent mieux traités, dit à Richard Cocks que le P. Pedro était fils du marquis de Villamanrique, et, n'obtenant rien de plus, il finit par se brouiller avec cet Anglais.

A l'occasion de la capture, deux Japonais, Gaspard Nacamoura et Jean Chiam Gorobioye, l'un interprète pour les langues espagnole et portugaise, et l'autre écrivain chez les Hollandais, se montrèrent charitables envers les prisonniers, et leur firent passer des lettres et différents secours. Ils furent dénoncés aux magistrats du pays, et moururent martyrs en 1622.

Firayama et les autres intéressés suivaient leur instance en réclamation du navire, et avaient fait parvenir une requête à la cour. Sans doute, en si haut lieu, la piraterie des Hollandais n'était pas approuvée, mais leurs présents furent tout puissants.

Le conseil impérial donna commission au prince de Firando et à Gonrocou, gouverneur de Nangasaki, de vérifier l'allégation des Hollandais.

Le secrétaire du prince de Firando vint interroger les prisonniers. Le P. Flores répondit, au nom des deux (2), que les religieux n'allaient point habillés comme on les avait vus, c'est-à-dire en marchands qui viennent pour le commerce. Leur principal motif, en niant leur qualité, était de ne pas causer la mort de l'équipage, et peut-être l'apostasie de nombreux chrétiens (3). Le facteur avait

(1) Il devait être le premier témoin au procès de Manille.

(2) Le P. de Zuñiga, qui connaissait moins la langue et les usages, laissait la parole à l'autre religieux. (Sicardo, p. 177.)

(3) Annexe 62. Lettre du P. de Zuñiga.

rédigé d'avance une déclaration qu'ils refusèrent de signer.

Après quelques jours, Gonrocou délégua son propre secrétaire pour interroger les Pères dans la résidence du prince. Joachim Firayama fut amené à l'audience. Les Pères furent menacés de rigoureux tourments.

Les Hollandais et les Anglais montraient une insistance extrême, et s'engageaient à prouver leurs assertions, ajoutant que la cause était du ressort impérial.

Les juges et les Hollandais, chacun de leur côté, écrivirent à l'Empereur, et les Hollandais offrirent de faire une enquête à Manille même, et ils l'entreprirent. A Manille on fut informé de leurs manœuvres, qui n'obtinrent aucun résultat.

Le P. Richard de Sainte-Anne, commissaire de l'ordre de Saint-François, réussit, le 18 octobre, à mettre en liberté le P. de Zuñiga et les deux séculiers espagnols. Mais ce ne fut que pour peu d'instants : les fugitifs furent poursuivis et repris.

Alvaro Muñoz fit une autre tentative, encore inutile. Nous verrons enfin les PP. Joseph de S. Jacinthe et Orfanel en essayer successivement deux autres, également infructueuses.

Peu de temps après, au village d'Ocozzou, près Nangasaki, deux religieux furent saisis : le P. Fr. Pedro d'Avila (1), Franciscain, fut découvert chez une charitable dame nommée Chiara, avec le Fr. Vicente de Saint-Joseph (2), du même ordre.

Ils habitaient d'ordinaire la maison de Dominique Matzouwo, hôte commun de tous les religieux, et qui fut brûlé vif en 1621; et ils exerçaient le ministère dans les villages voisins de Nangasaki.

(1) Espagnol, né à Calomera d'Avila dans la vieille Castille, fils d'habit de la province de St-Joseph. Un frère lai, à Séville, lui avait prédit le martyre. Il était arrivé au Japon en 1619, avec le F. Vicente de St-Joseph et d'autres religieux. Ils étaient sur un navire chinois. (Procès n° 61.)

(2) Frère lai, catéchiste et infirmier. Il était Espagnol, né à Ayamonte. Il avait pris l'habit dans la province déchaussée de S. Diego de Mexico. Il accompagna le P. Sotelo, et fut incorporé dans la province de St-Grégoire des Philippines. (Procès n° 62.)

Le Père fut trahi par un renégat, qui feignit de vouloir se confesser. Après sa capture, il offrit aux satellites un peu de vin de Castille, avec lequel il célébrait la sainte Messe. Il obtint de pouvoir revêtir ses habits religieux. En même temps, il fut lié très-étroitement au col et aux bras. Les deux prisonniers furent mis sur des chevaux et conduits à Omoura.

Le Père avait suspendu à son col un petit crucifix, et il prêcha pendant tout le chemin et dans les villages.

Vers la fin de l'année, la prison d'Omoura reçut encore quatre hôtes : Pierre Sampo (1), Michel Choumpo (2), Antonio Kiouni (3), et Gonsalo Fousaï (4). Tous quatre étaient d'anciens catéchistes de la Compagnie. Après avoir longtemps et fidèlement assisté les Pères, ils avaient partagé l'exil de Macao, et étaient revenus en 1617.

Affligés de voir la chrétienté de Nangasaki dispersée et les églises détruites, ils se construisirent, avec l'assentiment des religieux, de pauvres cabanes au sein de la montagne, et non loin de la place où était le noviciat de la Compagnie. Ils y vécurent plusieurs mois dans les exercices d'une pénitence austère. Les chrétiens affluaient auprès d'eux pour écouter de saintes lectures et pour recevoir de pieux avis : les solitaires ne descendaient vers la cité que pour y chasser la sainte proie des âmes.

Les magistrats, présumant que ce devaient être des Pères, ou des Frères de la Compagnie, les firent amener en leur présence : et reconnaissant leur caractère, ils leur offrirent de les laisser libres, si ceux-ci voulaient cesser de s'occuper des

(1) Né en Wôchou, soldat noble et riche, baptisé à Firochima. Il obtint du P. Provincial qu'un Père vînt prêcher en Wôchou. Ayant fait un voyage à Nangasaki, Pierre s'enflamma tellement pour les choses divines, qu'après s'être rasé la tête en signe d'abandon du monde, il se voua, sous la direction des Pères, à l'emploi de catéchiste. (Procès, n° 88.)

(2) Né en Woari, de parents chrétiens ; consacré dès avant sa naissance au service de Dieu. A 12 ans il fut admis au séminaire, et travailla plus de 20 ans avec les missionnaires. (Ibid.)

(3) Né en Micawa, noble ; avait longtemps servi les Pères dans les colléges de Méaco et de Nangasaki. Il était âgé de cinquante ans. (Ibid.)

(4) Né en Bigen, noble, avait été longtemps au service du Prince. Après sa conversion par les Pères, il voulut être leur catéchiste. Il était âgé de quarante ans. (Ibid.)

chrétiens. Les catéchistes refusèrent la condition, et Gonrocou les fit enfermer dans une prison en dehors de la cité, où les chrétiens avaient la faculté de les visiter. Ces quatre confesseurs et un autre zélé chrétien, Diego Mizzoumoya, prêchèrent et baptisèrent dans la prison. Gonrocou les fit comparaître de nouveau et leur offrit la liberté s'ils voulaient se contenter d'être chrétiens eux-mêmes et de ne pas convertir les autres. Ils répondirent d'une voix unanime, que la vie et la liberté n'existaient pour eux que dans les œuvres charitables et la dilatation de la gloire divine. Menacés de mort, ils entonnèrent le *Te Deum* et se préparèrent avec joie au martyre. Un Père de la Compagnie pénétra jusqu'à eux, et les confessa.

Leurs belles paroles, devant la justice, ont mérité d'être conservées (1). Antonio Kiouni, le plus âgé, fut le premier interrogé: on lui demanda s'il était de la Compagnie. Il déclara qu'il était indigne d'une faveur si haute, qui n'était accordée qu'à d'éminents serviteurs de Dieu. « Je ne suis, » ajouta-il, « qu'un homme ordinaire, ayant à cœur mon salut personnel, et celui de mes frères, et j'y consacrerai toutes mes forces jusqu'à la mort. »

Gonsalo Fousaï fut non moins généreux.

Pierre Sampo se déclara catéchiste de la Compagnie : « Mon devoir, » dit-il, « est de communiquer à tout le Japon la doctrine des Pères, et j'acquitte ma dette envers ma patrie en lui enseignant le salut éternel. » Feizo reprenant: « Vous devez avant tout obéir à l'Empereur qui défend d'introduire des sectes nouvelles, » Pierre lui répondit: « Si l'empire était infesté d'un mal contagieux, et qu'il existât un remède infaillible, que diriez-vous si le médecin, se bornant à la cure de sa famille et de lui-même, laissait expirer tout le reste du peuple. Dans ma conviction intime, tous les hommes qui ne professent point la foi de Jésus-Christ, sont, non pas malades et agonisants, mais ensevelis dans la mort: c'est de cette mort, qui est l'éternelle, que je veux les ressusciter. Et je n'aurais point les sentiments d'un homme si je n'apportais pas à tous mes semblables, au péril de ma vie même, la médecine infaillible

(1) Majorica, p. 166 et suiv.

du salut. C'est la conviction de cette vérité qui fait venir au Japon les Pères de la Compagnie ; cette conviction leur a tout fait quitter, leur patrie, leur famille, et le reste ; elle leur a fait traverser les mers, elle les expose à toutes les misères et à toutes les persécutions. Ignorez-vous qu'on administre des remèdes aux infortunés dont le sens est troublé. C'est ce que font les vénérables Pères, ils offrent les remèdes les plus salutaires aux esprits égarés des malheureux Japonais : et ceux-ci, pareils aux frénétiques, les en récompensent par mille injures, par la haine, la persécution et la mort. Plaise à Dieu que je sois jugé digne d'imiter mes maîtres et mes pères en Jésus-Christ. »

Feizo loua ces paroles, mais ajouta que l'on devait s'accommoder aux temps. Et il offrit à Pierre de le mettre en liberté, s'il promettait de ne plus prêcher. « Rien ne m'est plus douloureux, » dit Pierre, « que la pensée de n'avoir enseigné qu'à un petit nombre les vérités divines. Que le Dieu Tout-Puissant n'a-t-il fait ma voix assez énergique pour être entendue de tout le Japon : car, afin de prêcher à mes compatriotes, je choisirais les plus hautes montagnes et leurs cimes suprêmes ; j'y passerais les jours et les nuits, criant de toute ma poitrine les vérités du salut. »

Michel Choumpo déclara qu'après l'exil des Pères il s'était retiré dans des bois solitaires pour y pleurer ses péchés et ceux de tout le Japon, et pour y catéchiser librement ceux qui venaient à lui. Diego Mizzoumoya témoigna des mêmes sentiments.

Les cinq s'attendaient à un supplice immédiat, mais ils furent envoyés à la prison d'Omoura. De là, les quatre catéchistes écrivirent au P. Provincial pour solliciter leur admission dans la Compagnie. Ils l'obtinrent et commencèrent leur noviciat dans la captivité (1) en attendant la profession solennelle du martyre (2).

(1) Le P. Mathieu de Couros fit une relation authentique de l'admission des quatre dans la Compagnie, et cette relation fut produite au procès par le P. Morejon. (Procès, 2e som. p. 112.)

(2) Ils firent leur noviciat sous la direction du P. Spinola. Leur deuxième

Le P. Diego de S. Francisco, Commissaire des Franciscains, avait, après son arrivée en 1618, été malade une année entière. A peine rétabli, il se rendit à Ozacca avec le P. Francisco de Barajas. Bientôt il envoya son compagnon au Wôchou, et le P. Francesco Galve au Mogami, et se dirigea lui-même vers Yendo. Il y travailla pendant sept mois avec deux catéchistes (1), et fit venir de Nangasaki le Fr. Diego de la Cruz (2). Vers la Toussaint, il réunit les cinq religieux de son ordre qui travaillaient dans la contrée, afin de conférer sur les affaires de la Mission, et après avoir parcouru les provinces du Cami, il y laissa les PP. Luis Gomez et Francesco de San Andrés, les chargeant de visiter les quatre cités de Méaco, Ozacca, Fouchimi et Sacaï, et revint lui-même à Nangasaki (3).

Ce fut cette année, le 20 août, que parvint au Japon la Bulle de Paul V, datée de 1617.

Cette bulle était accompagnée d'un Bref (4) où le souverain Pasteur des âmes épanchait tout son amour à l'égard de cette portion si affligée de la sainte Église.

La Compagnie anglaise des Indes-Orientales, pour soutenir

année de probation n'était pas accomplie, quand ils reçurent la récompense, justifiant ainsi les paroles de l'Écriture : *Consummatus in brevi, explevit tempora multa.* (Sap. IV, 13.)

(1) Il établit douze confréries d'hommes et quatre de femmes.

(2) Ce Frère, dans une année, baptisa sept cents personnes.

(3) Au mois de mars de cette année 1619, un Franciscain déchaussé de la province de S. Grégoire des Philippines était venu en Castille dans la province de S. Paul, pour demander des religieux pour le Japon. Il en obtint dix, et en aurait eu davantage, si le conseil des Indes l'avait autorisé ; mais le nombre était limité à vingt, et les dix autres furent choisis dans la province de S. Joseph. La flotte qui portait ces religieux aux Philippines fut anéantie par un naufrage. Le Père commissaire périt ainsi que l'amiral et un grand nombre de séculiers. Mais Dieu permit que tous les religieux de la province de S. Paul pussent échapper au naufrage et arriver à Manille.

Les Franciscains des Philippines avaient envoyé en Espagne un autre commissaire pour demander vingt nouveaux religieux. La province de Saint-Paul en désigna sept, les autres furent envoyés par différentes provinces.

(4) La bulle est l'annexe 55. — Nous n'avons pu découvrir le bref.

son commerce, avait équipé, dès l'année 1617, la flotte la plus considérable qui eût encore paru dans ces mers sous pavillon anglais. Elle était composée de cinq vaisseaux d'un très-fort tonnage, et était commandée par Martin Pring, illustre par ses découvertes en Amérique, sur la côte qui reçut le nom de Nouvelle-Angleterre.

En septembre 1618, Pring apprit à Jacatra, qui appartenait alors à un prince indigène de l'île de Java (1), que les Hollandais, dans les Moluques, après avoir chassé les Espagnols, avaient attaqué les Anglais, et fait des marchands prisonniers. Quand ces mêmes nouvelles furent connues en Angleterre, la Compagnie fit envoyer sir Thomas Dale, l'un des premiers législateurs et le lieutenant gouverneur de la Virginie, à la tête de six grands vaisseaux, pour soutenir Martin Pring. Leur réunion eut lieu à Bantam, en novembre 1618, et sir Thomas prit le commandement. Mais les vaisseaux anglais étaient en mauvais état, et, après avoir capturé un vaisseau hollandais, richement chargé, qui revenait du Japon, ils allèrent se réparer au Coromandel. Dale y mourut en août 1619. Pring revint avec la flotte au détroit de la Sonde, et fut rejoint par trois bâtiments anglais appartenant à une nouvelle flotte : le reste de cette flotte était tombé au pouvoir des Hollandais.

Pring, se voyant très-inférieur aux Hollandais, envoya plusieurs de ses bâtiments au-devant de ceux de la Compagnie qui rapportaient de Surate des cargaisons de riz, et vint avec ses autres vaisseaux, la plupart délabrés, se refaire et s'approvisionner au Japon. Au moment du départ, il apprit, par des bâtiments d'Europe, l'apaisement des rivalités entre les deux nations, et la réunion en un seul corps des deux Compagnies anglaise et hollandaise.

Alors Pring se dirigea vers Firando avec deux navires, et conclut une convention, aux termes de laquelle une flotte de dix navires, cinq anglais et cinq hollandais, devait être prochainement formée. Cette convention fut réalisée.

(1) Batavia devait être bâti plus tard sur l'emplacement de Jacatra.

Une ambassade collective fut alors envoyée vers l'Empereur avec des présents magnifiques. Puis l'amiral anglais, devançant les autres navires, fit voile pour Jacatra, le 7 décembre (1).

Il rapporta la nouvelle de la mort d'Adams qui était mort à Firando, sans avoir revu sa patrie. La haine théologique et nationale de cet homme avait, depuis dix-huit ans, fomenté continuellement la persécution contre l'Église (2).

Cette année, mourut, dans la maison professe de la Compagnie de Jésus à Lisbonne, le P. Diogo Brandão. Étant déjà prêtre, il se sentit déterminé, par la lecture des lettres venues du Japon, à entrer dans la Compagnie. Il réalisa son désir à l'âge de quarante-huit ans, en 1608. En mourant, il légua tous ses biens (3) et spécialement le domaine de Carcavellos,

(1) Après son départ, les équipages se livrèrent à d'incroyables excès, et l'on fut obligé de condamner à mort et d'exécuter deux meurtriers.

(2) Le testament d'Adams, conservé encore aujourd'hui dans les archives de la Compagnie des Indes, est écrit en japonais. Son bien s'élevait à 1,972 taels ou 2,495 dollars. Il en fit deux parts égales, l'une pour sa famille d'Angleterre, et l'autre pour sa famille japonaise. Il subdivisa la première en deux, pour sa femme et sa fille, de crainte que sa femme, en se remariant, ne lésât les intérêts de sa fille. La remise pour ces dernières était payable en Angleterre, au taux de deux pour un: proportion ordinaire à cette époque, en raison des profits énormes du commerce des Indes.

Nota. Nous indiquons plus haut (p. 34) deux lettres d'Adams données par Purchas. Mais au lieu du texte altéré par Purchas, M. Rundall a publié, pour la Société d'Hackluyt, dans le recueil intitulé *Memorials of Japan*, le texte authentique de ces lettres et de deux autres. On les trouvera aux annexes: 63 et 63 *bis*, ainsi que le contrat d'Adams avec la factorerie anglaise de Firando, 63 *ter*.

(3) Nous donnons le texte de cette donation, annexe 64.

A cette occasion, nous nous estimons heureux de produire un document conservé dans les archives du Gesù à Rome, et qui constate, à la date de 1620, les revenus véritables de la mission du Japon, en même temps qu'il éclaircit de la manière la plus évidente le caractère et les proportions du négoce permis aux missionnaires et qui ne remédiait qu'imparfaitement aux chances défavorables du revenu principal, à l'irrégularité des trésoriers royaux ou des intermédiaires du Saint-Siége à Madrid.

« Les rentes du Japon consistent dans : 1° Une rente fixe de 3,400 cruzades constituée à Salsette dans l'Inde. Plus du tiers de cette rente n'est pas encore confirmé par le roi, et provient d'une donation de don Jéronimo de Meneses

près de l'embouchure du Tage, pour la fondation d'un collége de la Compagnie au Japon.

et de dona Maria do Castro. 2° Sur le domaine royal, 1,000 cruzades assignées sur la douane de Malacca. De cette rente rien n'est payé depuis quinze ans. 3° Sur le même domaine, 1,000 cruzades assignées sur Salsette de Goa. Rien n'en est payé depuis cinq à six ans. 4° A Macao, quelques maisons à loyer, en danger d'être renversées à chaque typhon. Étant louées, elles produisent 1,300 cruzades. 5° En Portugal, le bien de campagne donné par le P. Diogo Brandão. Il peut rapporter 1,000 cruzades, mais on n'en jouit pas encore, et le roi n'a pas confirmé. 6° L'aumône ordinaire du souverain Pontife, laquelle est de 4,000 ducats. Mais d'ordinaire il en est payé peu de chose, quelquefois davantage ; et le procureur de Portugal a écrit de Madrid que l'arriéré de cette aumône, seulement depuis le règne de S. S. Paul V, s'élève à 16,000 cruzades et même plus. 7° Enfin l'intérêt de la province du Japon dans la réalisation de ses valeurs en quintaux de soie ; ce négoce, autorisé par le souverain Pontife et par le Roi, est très-incertain, car souvent il se passe un ou deux ans sans que le voyage ait lieu, et d'autres fois le navire est perdu avec toutes les marchandises ; mais quand le voyage s'effectue, c'est la principale ressource de la province, parce que la vente est immédiate. Quelquefois le bénéfice arrive à 3,000 cruzades, d'autres fois à 4, et d'autres à 5, très-rarement à davantage. Tout autre subside provenant du Portugal et de l'Inde ne parvient qu'avec un très-grand risque dans ce pays si éloigné, et bien souvent une partie s'en perd. »

« Ces différentes sources de revenu sont tellement chanceuses, qu'il n'en est jamais recueilli que la moindre partie, et qu'il est très-difficile d'apprécier combien d'individus peut nourrir la province ; mais si tout était payé, il semblerait que cent cinquante individus pourraient être alimentés, en y comprenant les dépenses exigées par la chrétienté, et qui sont à la charge de la Compagnie ; mais, moralement parlant, on peut compter à peine sur le recouvrement du tiers, en tenant compte des risques et des pertes, et prenant la moyenne des années. »

Il est dit dans un autre passage que la province du Japon tient à sa charge le collége de Macao, la mission de Cochinchine, et les procureurs de Malacca et de l'Inde.

CHAPITRE VI

1621 (1).

Politique impériale. — Ménagements envers les Portugais et les Espagnols, par intérêt commercial. — Apostolat des religieux. — Persécutions à Nangasaki. — Février. Gonrocou interroge les PP. Flores et Zuniga. — Il part pour la cour. — Persécution et martyres en Omoura. — Notice Collado. — 25 avril. Capture du P. Jacinte Orfanel. — 29 juin. Capture du P. Sébastien Kimoura. Notice. — Arrivée de missionnaires. — Notices Camilo Costanzo, Manoel Borges, Pedro Vasquez, Domingos Castellet, Miguel Carvalho. — 17 août. Capture du P. Joseph de S. Jacinte. — Apostolat dans la région de Méaco, et au nord de l'empire. — Persécution de Massamoune en Wôchou et Dewa. — Le P. de Angelis en Yesso. — Martyres en Firando et en Omoura. — 4 novembre. Capture du P. Richard de Sainte-Anne. — Notice de Lucia de Freitas, sa vénérable hôtesse. — Prison d'Omoura. — Question donnée par les Hollandais au P. de Zuniga. — Retour de Gonrocou; audience pour la conclusion de l'enquête. — Comparution des prisonniers d'Omoura. — Le P. de Zuniga se déclare. — 27 décembre. Capture du P. Pietro Paolo Navarro. Notice. — Comptoir hollandais.

L'empereur, libéral à pleines mains des trésors amassés par son père, intéressait les princes à soutenir sa puissance. En même temps, et dans l'appréhension d'une invasion étrangère, il se montrait cruel envers les missionnaires, et contraignait les princes et les seigneurs à sévir sans pitié contre ces étrangers, qu'il considérait comme les avant-coureurs et les fourriers de la conquête espagnole. A peine l'intérêt commercial lui faisait tolérer un petit nombre de marchands espagnols et portugais, résidant pour la plupart à Nangasaki.

A cette époque la Compagnie de Jésus comptait au Japon trente-sept membres, dont dix-huit profès des quatre vœux.

(1) Majorica, Relat. di 1621. — Et à la suite : De Angelis. Relatione del regno di Iezò. — Orfanel, c. 58 à 60, et Collado, c. 61 à 67. — Aduarte, l. II, c. 19 à 21. — Mançano, c. 12 a 15, et 28, 30. — Carrero, 1617 à 1624. — Simaò da Luz, 1617 à 1624. — Diego de S. Francisco, c. 14 à 16. — Franciscos Descalzos, t. II, l. IV, c. 22. — Sicardo, l. II, c. 3. — Franco. Lisboa (Miguel de Carvalho). — Id. Coimbra (Manoel Borges). — Valentyn, c. 3. — *Moniteur des Indes Orientales*, t. II, p. 166.

Deux des Pères étaient prisonniers à Omoura, et devaient dans l'année être rejoints par deux autres.

Les missionnaires avaient leurs résidences, ou pour mieux dire, leurs cachettes à Nangasaki, dans les contrées d'Arima et d'Omoura, dans le Boungo, le Tchoungocoû, le Wôchou et le Dewa, et à Méaco même, capitale de l'empire. Ils allaient en mission dans les autres provinces, avec des fatigues et des périls infinis, voyageant de nuit, ne portant avec eux que l'appareil de la sainte messe. Les montagnes les plus escarpées, la neige et les frimas ne les arrêtaient jamais. Dieu veillait sur leurs pas, et multipliait leurs forces, afin qu'elles suffissent à des œuvres sans mesure.

La persécution la plus vive eut lieu dans le Wôchou. Massamoune, voulant faire oublier ses velléités chrétiennes, exila ou fit mettre à mort un grand nombre de fidèles.

Dans le Tchicougen où des chrétiens étaient prisonniers pour la foi, cinq expirèrent de faim.

Les contrées d'Arima et d'Omoura, et la cité de Nangasaki, sous le gouvernement tyrannique de Fachegawa Gonrocou, se virent exposées à des enquêtes incessantes, et comptèrent plusieurs martyrs.

Cependant il y eut encore, dans l'année, environ deux mille baptêmes, par les soins des membres de la Compagnie, sans compter les baptêmes administrés par les autres religieux.

La lettre de Paul V aux fidèles japonais, copiée à l'infini, put circuler dans tout l'empire.

Les chrétiens prisonniers à Nangasaki ne cessaient d'encourager leurs frères de cette ville. Gonrocou et Feizô s'indignèrent de ce zèle, et avant de monter vers la cour, ils firent amener en leur présence les confesseurs les plus empressés dans ce ministère apostolique, c'est-à-dire Diego Mizzoumoya et les quatre ermites : mais ils ne purent vaincre leur courage, et les renvoyèrent à la prison, où les confesseurs commencèrent à se préparer à la mort.

Le même jour on fit comparaître Alonzo de Castro, et vers

le soir, Dominique, hôte des religieux. Tous deux montrèrent un pareil héroïsme.

Le lendemain on conduisit les cinq catéchistes à la prison d'Omoura (1).

Le 16 février, Gonrocou partit pour la cour, et Feizô le suivit le 7 mars.

Gonrocou passa par Firando, et voulant éclaircir l'affaire de l'*Élisabeth*, afin d'en rendre compte à l'empereur, fit comparaître à son audience les Hollandais et leurs deux prisonniers; les PP. Flores et Zuniga déclarèrent encore qu'ils n'étaient pas des Pères (2). Les Hollandais produisirent les papiers saisis : mais les prisonniers refusèrent d'admettre ces documents. Les Hollandais se trouvaient impuissants à faire constater l'identité. Gonrocou dissimula, bien qu'il eût connu personnellement le P. de Zuniga, et il menaça les Hollandais de faire abolir leur commerce, s'ils ne parvenaient à administrer des preuves absolues, leur reprochant de n'avoir eu en vue que de s'approprier la capture : ce qui était la vérité. Il leur prescrivit de garder soigneusement les prisonniers jusqu'à son retour, et il leur adjoignit des officiers japonais pour y veiller avec eux.

A cette époque le renégat Ficoyemon, qui gouvernait Omoura pour un seigneur enfant, immola plusieurs martyrs.

Dominique Matsouwo, laboureur, qui avait été l'hôte des deux Pères franciscains, Pedro d'Avila et Vicente de S. Joseph, fut mis à mort, le 14 février, dans le hameau d'Ocozzou. Condamné à être brûlé à feu lent, il fut après une heure de supplice, achevé à coups de sabre (3).

(1) Diego avait revêtu l'habit de la confrérie de la Sainte-Vierge, avec le scapulaire de S. Dominique et la cape du S. Rosaire. Au moment de partir, il baptisa un mari et sa femme, qu'il avait catéchisés dans la prison, ainsi que leur jeune enfant.

(2) Nous reviendrons plus tard sur ces dénégations, et sur les motifs de charité qui dirigèrent les deux religieux dans une voie évidemment fausse.

(3) Il avait été visité secrètement et confessé la veille de sa mort par le P. Joseph de S. Jacinte, qui confessa également d'autres prisonniers et notamment Alonso de Castro. Dominique avait obtenu d'aller à la mort avec la cape et les insignes de la confrérie du Cordon de S. François. Toute la ville

Dans Nangasaki et son territoire se trouvaient neuf Pères de la Compagnie. Les gouverneurs dissimulaient avec les simples chrétiens, mais ils les observaient incessamment, jaloux de saisir les missionnaires et leurs hôtes. Cependant les fidèles s'offraient à l'envi pour abriter les prêtres. De saintes assemblées se tenaient pendant la nuit : si les espions étaient signalés, les Pères changeaient d'asile. Bien souvent la nuit commencée dans un lieu s'acheva dans un autre.

Le P. Collado (1), dominicain, revint à Nangasaki par ordre du P. Joseph de S. Jacinte, son vicaire provincial. Il avait rencontré dans le district de Conga le P. Orfanel (2), qui s'occupait alors de rédiger son histoire, et qui faisait participer les chrétiens aux grâces du Jubilé. Quand le P. Orfanel eut achevé d'administrer ce district, il passa en Omoura (3).

Le 28 février fut conduit à la prison d'Omoura le prêtre séculier japonais, Thomas Araki, qui jusqu'alors avait été détenu à Youkinochima (4).

assistait à ce martyre. Le P. franciscain Richard de Sainte-Anne, le P. Augustin Bartolomé Gutierrez, ainsi que les Dominicains Joseph de S. Jacinte et Diego Collado se trouvaient parmi la foule.

Le 26 février, à Conga, François, Hélène, sa femme, et Inès, furent décapités. Leurs corps furent enterrés secrètement par les chrétiens.

(1) Né à Meazadas, entre Mérida et Metellin, en Estramadure, entra dans l'ordre dominicain à Saint-Étienne de Salamanque, vers l'année 1600. Il passa au Japon en juillet 1619.

(2) V. p. 160. — Procès n° 23.

(3) Le 22 (alias 12) février, Jean Chou (alias Tacaso), et Jean Ito furent décapités à Nangasaki. C'étaient des voisins solidaires, compromis avec les hôtes des PP. Navarrete et Ayala, martyrisés en 1617.

On avait inscrit comme chefs de famille la femme de l'un des deux, et le serviteur de l'autre. Les deux véritables chefs de famille réclamèrent leur privilége. Mais les femmes de tous deux étaient saintement jalouses. La sentence impériale n'atteignit que les hommes. — Ceux-ci se confessèrent à un religieux; puis ils se revêtirent du sac de la confrérie du Rosaire, et s'acheminèrent vers le supplice, accompagnés d'un grand nombre de chrétiens. On eût dit une procession de religieux. — Les corps de ces martyrs furent jetés à la mer; mais bientôt après ils furent retirés par les chrétiens, et rapportés à Nangasaki.

(4) Le récit d'Orfanel s'arrête à cette époque. Le Père fut pris bientôt après. Son livre fut continué par le P. Collado, qui s'arrêta lui-même en

Au mois d'avril, le P. Sotelo, Franciscain, se rendit en Omoura, et s'y employa dans la capitale, à Cori. Le P. Orfanel, qui s'était fait surtout le pasteur des campagnes, pasteur spirituel et laboureur céleste, demeurait dans les terres. Sa grande taille, sa maigreur, son teint basané lui permettaient de se mêler aux bergers et aux villageois, plutôt que de vivre à la ville. Mais sa modestie sainte le révélait à l'amour des fidèles, et devait le désigner bientôt à la haine des satellites.

Les Pères Dominicains devaient se réunir à la fin d'avril pour choisir un successeur au P. Joseph de S. Jacinte, vicaire provincial, jusqu'à la désignation qui devait être faite par le chapitre provincial. Mais le 25 avril, jour de S. Marc, le P. Orfanel, son catéchiste, et Dominique, son servant de messe, furent saisis à une demi-lieue de Nangasaki, dans une cabane isolée du bourg d'Yagami, dépendant d'Isafaï, et après avoir été liés étroitement, ils furent conduits à Nangasaki, la hart au col. Le gouverneur ne se contenta pas, comme avec les autres religieux, de constater l'identité; mais il voulut engager une discussion avec le Père. Celui-ci fit paraître une science et une éloquence singulières. Dans la prison du tribunal le Père se revêtit de l'habit de son ordre (1). Il se fit aussi raser la couronne.

On le conduisit avec son catéchiste et son serviteur à Nangaïe, et on les fit embarquer pour Souzouta en Omoura, où ils furent réunis avec les autres Pères. Le Père Sotelo revint alors à Nangasaki.

On saisit également les hôtes du P. Orfanel, et comme ils relevaient du district d'Isafaï, on construisit pour eux une prison à Yagami. Ils étaient au nombre de cinq : Mathias Matayemon, laboureur, sa femme, sa mère ou belle-mère, Michel,

1622, lorsqu'il fut envoyé en Europe avec les documents de la cause des martyrs.

(1) La plupart des missionnaires avaient des habits religieux déposés chez les chrétiens, et quand ils se trouvaient prisonniers, ils se faisaient apporter ces habits.

son fils de dix ans, et un autre enfant, son fils légitime ou adoptif (1).

Les religieux prisonniers à Omoura donnèrent l'habit de leurs ordres respectifs à plusieurs de leurs compagnons de captivité. Mancie, compagnon et catéchiste du P. Zumarraga, fut admis comme novice de chœur dans l'ordre de S. Dominique, et prit le nom de Mancie de S. Thomas. Il étudia le latin dans la prison. Un autre fut admis en la même qualité. Il prit le nom de frère Thomas du Rosaire. Il étudia de même le latin. Un troisième reçut l'habit de Frère-donné, ou lai, sous le nom de Fr. Dominique. Les Franciscains donnèrent l'habit de lai à Fr. Paul de Sainte-Claire, et à Fr. Francisco de S. Bonaventure. Les P. Jésuites reçurent, en qualité de Frères les quatre ermites, Antonio, Pedro, Gonçalo et Miguel, ainsi que le serviteur du P. Spinola, et celui du P. Sébastien Kimoura. Nous verrons bientôt la capture de ce dernier Père.

A cette époque un Frère de la Compagnie nommé Nicolas, qui se trouvait en Omoura, fut dénoncé et obligé de fuir. Par malheur il ne put emporter de précieux papiers écrits en

(1) Le P. Sotelo put pénétrer jusqu'à eux, et les confesser.

Le 20 juin, à Coubara en Omoura, Francesco Fanzai (alias Fampei), noble, hôte ordinaire des religieux, fut massacré dans la citadelle. Il mit ses bras en croix pour recevoir le coup mortel. Il était confrère du S. Rosaire et du cordon de S. François. Sa femme alla s'agenouiller devant son corps, et lui lava le visage. Ses reliques furent déterrées et enlevées par les chrétiens.

Louis Fansouki, hôte d'un frère de la Compagnie, et qui l'avait fait évader, fut décapité.

Le 25 juin, à Isafaï, par ordre du gouverneur Canda Matabioye, Léon Nanda Ritioye fut décapité. Il était né de parents nobles à Cangowara, district de Sanga, dans la province de Fingo. Dans sa jeunesse, il était en faveur auprès de Nabechima Chinano no cami, seigneur de la province; mais il s'était démis de ses emplois en faveur d'un parent, pour aller à Nangasaki s'instruire dans la loi chrétienne. Il fut arrêté en vertu de l'édit qui prononçait la peine de mort contre qui voulait embrasser la foi. Sa femme et ses enfants furent chassés de sa maison et tous ses biens furent confisqués. Il envoya saluer le traître qui l'avait dénoncé, le faisant inviter à se convertir. Il fut conduit en barque au lieu du supplice, afin d'éviter le concours. Son corps fut jeté à la mer, et sa tête fut exposée. Léon avait quarante-deux ans.

langue japonaise et contenant les noms de dix-huit hôtes, qui avaient pris l'engagement collectif et solidaire d'abriter les missionnaires, et certains autres renseignements. Ce fut l'occasion de recherches plus vives et de captures nouvelles.

Le 29 juin fut saisi dans Nangasaki le P. Sébastien Kimoura, Japonais, de la Compagnie de Jésus (1). Il avait été livré par une esclave coréenne, qui, pour acquérir la liberté temporelle, trahit à la fois le maître, dont elle dépendait, son père spirituel et son Dieu. Son maître aurait pu l'inscrire comme appartenant à son service, et elle serait devenue l'esclave du fisc; mais animé de pensées plus saintes, ce maître, Antonio, Coréen, l'omit sur le rôle, et pria ses propres parents de favoriser le désir de son esclave d'être mise en liberté.

Avec le P. Kimoura l'on saisit donc Antonio, et voulant prendre le catéchiste, on emmenait par erreur un jeune serviteur. Le catéchiste, Thomas Acafochi (2), l'apprit, et montant sur un chariot, courut après les gardes, et obtint de reprendre sa place. On saisit également trois voisins, Barthélemy Chitchiyemon (qui avec Antonio faisait partie des dix-huit), Damien et Dominique. Le Père et ses catéchistes furent envoyés

(1) Le P. Sébastien Kimoura était né à Firando. Il descendait, dit le P. Majorica, du premier néophyte baptisé par S. François-Xavier, et était le parent de deux martyrs, Léonard Kimoura, frère de la Compagnie, martyrisé le 8 novembre 1619 ; et Antonio Kimoura, fils de son frère, décapité le 27 du même mois. Dès l'enfance il avait été élevé dans le séminaire de la Compagnie; à douze ans, il se consacra au service d'une église; et à dix-neuf ans, il fut reçu comme Frère. Après son noviciat il fut envoyé à Méaco, puis au Chimo, où il servit de catéchiste. A l'âge de trente ans, il reçut le commandement d'aller perfectionner ses études à Macao, et fut ordonné prêtre, le premier de sa nation. Il était doué d'une rare éloquence. Il devint coadjuteur spirituel formé.

(2) De la cité principale du Fingo : il était noble de naissance, et vaillant guerrier dans la milice du monde. Il embrassa, en l'an 1600, le service de Jésus-Christ, et ne dédaigna pas, dans son humilité, de devenir catéchiste. Après avoir accompagné les Pères dans l'exil de Manille, il revint, et s'attacha au P. Kimoura. Il fut reçu dans la prison en qualité de Frère, par le P. Spinola, sur l'ordre du P. Pacheco.

à Omoura, et les quatre autres demeurèrent en la prison de Nangasaki (1).

Le P. F. Joseph de S. Jacinte (2), vicaire provincial de S. Dominique, était sorti de Nangasaki, malgré ses infirmités, pour aller remplacer en Omoura les missionnaires saisis. Il y passa tout le mois de juillet, travaillant sans relâche, et Dieu proportionna ses forces à son œuvre.

Les P. jésuites Gaspar de Castro (3), Camilo Costanzo (4), et Manoel Borges (5), déguisés en soldats, étaient venus de Macao sur une jonque japonaise (6).

Le 22 juillet, jour de Sainte-Madeleine, arrivèrent des Philip-

(1) Le P. Collado parvint a pénétrer auprès de ces derniers, et put confesser dix-huit ou vingt personnes.

Le 26 juillet, à Nangasaki, lieu de supplice, à une demi-lieue de Firando, et par ordre des gouverneurs d'Omoura, Gabriel Itchinoye, qui avait donné l'hospitalité à Augustin Ota, fut décapité. Étant prisonnier, il avait obtenu de sortir pendant le jour, et il allait encourager les chrétiens et rentrait la nuit. Il fut conduit en barque au lieu du supplice, et il prêcha si efficacement durant le chemin, que les gentils qui l'entouraient promirent de se faire chrétiens, aussitôt qu'ils le pourraient. Il était âgé de vingt-trois ans. Son corps fut enveloppé d'une natte et jeté à la mer.

(2) Procès n[os] 22 et 84. — Il était resté caché en 1614. — Il savait parfaitement la langue, et avait servi d'interprète aux envoyés espagnols.

(3) Sa notice à l'année 1588 (1[re] partie de l'histoire).

(4) Né à Cosenza, au royaume de Naples ; il entra à vingt ans dans la Compagnie à Naples, passa aux Indes en 1602, à Macao en 1603, et au Japon en 1605. Il travailla pendant neuf ans à Cocoura et à Sacaï, et s'appliqua avec zèle à bien posséder les chroniques nationales et la doctrine des sectes. Banni en 1614, il se rendit à Macao. Il s'y perfectionna dans la langue japonaise, et étudia les livres chinois pour mieux réfuter les erreurs religieuses. Après avoir pénétré les ténèbres des bonzes, il composa un excellent livre contre le *Bouppo*, livre de la doctrine des sectes.

Il écrivit l'Annuelle de Chine, datée de janvier 1618.

(5) Né à Estremoz, dans le diocèse d'Évora. Il était fils de Domingos Deça et de Maria Lopez. Il entra dans la Compagnie à Coïmbre, en 1601, à l'âge de seize ans. Il passa en Orient en 1608, et au Japon en 1612. En 1614 il alla en exil à Macao.

(6) Le P. Costanzo fit profession du quatrième vœu cette même année, et fut envoyé d'abord à Fondoyama, en Figen ; au bout de quelques mois il passa à Caratsou dans la même province, et y travailla trois mois.

Le P. Borges fit profession du quatrième vœu en 1622. Il devait travailler douze années encore avec un zèle héroïque.

pines les PP. Dominicains Pedro Vasquez (1), et Domingos Castellet (2), et un Père jésuite, le P. Miguel Carvalho (3), déguisés, l'un en marchand cochinchinois, le second en Manilais, et le dernier en soldat portugais.

Le vice-provincial de S. Dominique revint à Nangasaki pour apprendre les nouvelles et recevoir le subside. Deux des derniers venus furent exposés à de grands périls, mais réussirent à se cacher. Le troisième, ayant été dénoncé, feignit de s'embarquer pour Macao, fit publiquement ses adieux aux Portugais, et le 21 octobre, jour des onze mille Vierges, au moment de monter sur le navire, put échapper à la vigilance des Japonais, et se rendit à Amacousa, où il étudia la langue.

Cependant le P. Joseph de S. Jacinte alla, pour la fête de l'Assomption, dans la maison d'un des chrétiens qui avaient juré de donner l'hospitalité aux missionnaires. Il avait administré les divins sacrements à son hôte et à la famille de celui-ci, ainsi qu'à Rufo Ichimoto, également l'un des dix-huit, et majordome supérieur du Rosaire. Il les avait fait participer au Ju-

(1) Il était né à Bérin, dans le comté de Monterey, en Galice, et avait pris l'habit dominicain à Madrid, dans le couvent de Notre-Dame d'Atocha. Il avait étudié les arts à Ségovie et la théologie à Avila. Il s'embarqua en 1613, et demeura deux ans au Mexique. Il passa ensuite aux Philippines et exerça pendant six ans le ministère des âmes dans les provinces de Cagayan et de la Nouvelle-Ségovie. Touché d'une sainte émulation à la nouvelle du martyre du P. Navarrete, il sollicita la mission du Japon. Le provincial le différa pendant deux ans, à cause de la difficulté du voyage. Mais Vasquez, qui avait traité cette affaire avec Dieu, dans l'oraison et le jeûne, et qui avait acheté sa vocation par ses pénitences, se vit enfin exaucé.

(2) Il était né le 7 octobre 1592 au village d'Esparraguerra, en Catalogne, et était fils de Vicente Castellet et de Luisa Viñale. Il prit l'habit à seize ans dans le couvent de Sainte-Catherine martyre de Barcelone, et lors de sa profession changea son nom de Francisco en celui de Domingo. Il passa aux Philippines, et catéchisa pendant six ans les Mandayes, peuplade nouvellement évangélisée de la Nouvelle-Ségovie.

(3) Né à Braga; fils de Gonçalo Carvalho et de Catherina Dias. Il entra dans la Compagnie à Coïmbre à l'âge de dix-huit ans, en 1597. Il passa aux Indes en 1602, compléta sa théologie à Goa et l'y enseigna. Il avait près de quarante ans quand il obtint la mission du Japon. Il fit naufrage en se rendant à Macao. Il apprit le japonais dans cette dernière ville. Croyant la voie des Philippines plus sûre, il passa à Manille, d'ou il vint au Japon.

bilé du S. Rosaire, spécial à la fête, et était demeuré deux jours dans la maison. Le 17 août, tandis qu'il se reposait d'avoir longtemps confessé, il vit entrer un grand nombre de personnes, et il dit à ceux qu'il croyait des fidèles, mais qui venaient pour se saisir de lui : « Par votre vie, mes fils, accordez-moi quelques instants de repos; tout à l'heure vous m'aurez à votre loisir pour consoler vos âmes. » Les ministres lui demandèrent s'il était le Prêtre, et il répondit comme Notre-Seigneur aux soldats de Pilate : « Je le suis. »

Il leur donna la bienvenue, et leur présenta un rafraîchissement comme à des amis, demandant seulement le temps nécessaire pour se revêtir de l'habit religieux, et il prit ce saint habit avec autant de dévotion que le jour de sa vêture. Il fit aussi raser sa couronne. Dieu lui communiquait son esprit de force, et ce bon Père parut comme armé de toutes pièces, non pour offenser ou pour se défendre, mais pour souffrir et prier dans les fers, jusqu'à l'heure du sacrifice.

On lui mit la corde au cou; une autre corde attacha par derrière ses mains et ses bras. Ses hôtes furent faits prisonniers avec lui.

En sortant de la maison pour aller au tribunal, le Père paraphrasa le verset : *Regnum cœlorum vim patitur, et violenti rapiunt illud* (1). Il aurait désiré paraître devant Feizô, qu'il avait connu lorsque celui-ci n'avait pas encore renié la foi; mais Feizô refusa de le voir, et le fit mener à Gonrocou, avec Paul Tanaca, son hôte, Roufo Yachimoto et Clément Bono, voisins solidaires. Le catéchiste et serviteur Alexis courut après le cortége et obtint d'être prisonnier (2).

Le Père parla très-éloquemment au gouverneur. Mais le principal lieutenant Soukedayou l'accabla d'invectives, l'appelant voleur, destructeur de villes, et chef de diables, c'est-à-dire de religieux.

Le 19 août, le Père et Alexis furent envoyés à la prison

(1) Matt., XI, 12.
(2) De Nangasaki, âgé de vingt et un ans. Le P. Joseph de S. Jacinte lu donna l'habit, et lui fit faire profession.

d'Omoura ; le lieutenant fit alors des excuses pour ses violences de la veille, et le Père promit de prier pour lui. Soukedayou le supplia de n'en rien faire, croyant que cette prière l'obligerait de devenir chrétien.

Le vénérable Père ayant les bras et le cou enchaînés, était encore traîné par un licou : un païen voulut lui épargner ce surcroît ; le confesseur n'y consentit point, de peur que son humiliation n'en fût diminuée. On finit par le mettre en litière, afin d'éviter les honneurs que les chrétiens lui auraient rendus, et l'on prit la mer à Nangaye.

Les anciens confesseurs reçurent les arrivants avec une vive allégresse.

Le 28 août un édit très-rigoureux du seigneur fut promulgué en Arima (1). Vers la même époque le bruit fut répandu que les prisonniers de Nangasaki devaient, sans attendre de nouveaux ordres de la cour, être conduits au supplice. En effet, le décret impérial était formel et absolu : « Tout hôte de religieux devait être brûlé vif, et ses voisins devaient être mis à mort. » — L'on dit aussi que les femmes et les enfants des

(1) Cinq Pères de la Compagnie s'occupaient en Arima et dans les îles voisines. Il existait encore de nombreux oratoires privés, où les fidèles se réunissaient chaque semaine. Les exercices du Jubilé s'accomplissaient partout. Les mêmes religieux visitèrent l'île d'Amacousa et les provinces de Tchicougen et Tchicoungo. Le P. Gaspar de Castro alla dans le Fingo ; un autre Père parcourut le Boungo, pour donner le Jubilé. Le P. Gio. Baptista Porro fit mission dans la plupart des provinces du Tchoungocou et du Chicocou, dans lesquelles de nombreux chrétiens étaient mêlés aux gentils. Il alla en Aki, Souwo, Nangato : il séjourna dans Amangoutchi, mémorable par le séjour de S. François-Xavier. Il trouva conservée la maison où le vénérable Père avait habité longtemps et où il avait célébré la sainte messe. Il passa à Fanghi, métropole du Nangato : la chrétienté de cette ville était florissante, malgré la tyrannie du prince ; mais les cendres des martyrs mis à mort trois ans auparavant étaient la protection de cette église. Il traversa les États de Mimasaca, Fôki, Iyo, Inaba et Sanouki. Pour aller à Itadgima, il dut accomplir un terrible voyage, et fit huit lieues en rampant à quatre pieds. C'était le temps de la semaine sainte, et le pieux missionnaire se considérait comme accompagnant Notre-Seigneur, lequel dans ces saints jours porta sur ses épaules divines le fardeau de la croix, et souffrit le Vendredi saint une mort ignominieuse. Il visita en dernier lieu la province de Wôchou.

voisins devaient éprouver le même sort. Le P. Collado, mû d'une charité profonde, voulut aller préparer à la mort toutes ces victimes, et se rendit de jour, vêtu en Espagnol, et accompagné d'autres Espagnols, dans la prison publique. Il confessa et consola les prisonniers. Il confessa de même les femmes et les enfants qui étaient encore en liberté. L'on dit plus tard que les femmes seraient épargnées ; mais on savait que les Japonais sont très-rigoureux dans l'exécution des lois, et qu'ils résuscitent à une heure imprévue des décrets voués pour ainsi dire à l'oubli ; l'on craignait toujours, non-seulement pour les femmes des hôtes, mais même, par l'effet d'une décision rétroactive, pour les veuves des précédents martyrs. La suite fit bien voir la réalité de ces craintes.

Dès à présent toutes ces personnes étaient bien préparées, et avaient offert à Dieu le sacrifice de leurs vies. Les saints religieux d'Omoura écrivirent alors des lettres très-touchantes à tous ces confesseurs de Nangasaki (1).

Au mois de septembre les bonzes résolurent d'élever un de leurs temples sur l'ancien emplacement de l'église et du bâtiment de la Miséricorde. Les ouvriers chrétiens, ayant pris conseil des missionnaires, refusèrent absolument d'y mettre la main (2). Paul Cofiki fut attaché à un pin, de façon à ce que ses pieds atteignaient à peine le sol. Il demeura suspendu pendant huit jours, et devint tout noir et enflé. Il était sur le point d'expirer, quand il fut détaché et rendu à sa famille sur les prières d'un Espagnol (3). Les bonzes qui craignaient que la mort d'un homme ne fût d'un fâcheux augure pour l'érection d'un temple, avaient secondé la requête.

Dans la région de Méaco, à Fouchimi, Ozacca, Sacaï, et

(1) Le P. Collado en vit une signée des six religieux de son ordre : cette lettre n'a pas été conservée. Il en cite une autre du P. Joseph de S. Jacinte. (Annexe 65.)

(2) Le P. Joseph de S. Jacinte écrivit une belle lettre à ce sujet (Annexe 65 *bis*.) Cette lettre, écrite en langue japonaise, fut lue dans les assemblées des fidèles.

(3) Les PP. Castellet et Vasquez le virent suspendu à l'arbre.

dans les districts d'alentour, quatre Pères de la Compagnie exerçaient le ministère ; la persécution n'était point sanglante, parce que les gouverneurs du domaine impérial n'étaient pas défavorables à la religion, mais les gentils qui haïssaient les chrétiens les faisaient incessamment souffrir, et leur laissaient à peine un abri : beaucoup d'entre eux s'étaient retirés dans les montagnes et vivaient au sein des cavernes, comme des bêtes fauves. Néanmoins il y eut cent cinquante baptêmes (1).

Le P. Diego Youki, Japonais, parcourut les provinces d'Omi, Mino, Owari, Iche, Kinocouni et Awa.

Le P. Martin Chikimi, également Japonais, fit une mission dans le pays d'Yendo, dans le Foccocou et les contrées voisines (2).

Dans les provinces de Wôchou et de Dewa, malgré les persécutions de Massamoune, quatre Pères et un Frère cultivaient les chrétientés. De nombreux fidèles existaient dans le Dewa, et en leur faveur comme dans l'intérêt des chrétiens de Matsoumai en Yesso, les Pères avaient établi une résidence. Il y eut deux cents baptêmes. Les édits du prince contre la religion de Jésus-Christ avaient proclamé cette religion, et lui avaient attiré de nombreux néophytes. Un vieillard de soixante et dix ans, renommé dans tout l'empire à cause de sa sainteté païenne, et l'un des trois plus illustres entre tous, courba sa tête sous le joug de Jésus-Christ ; et il ne se lassait pas de déplorer les années de son existence écoulées au service de l'esprit du mal (3).

(1) Un médecin chrétien, zélé pour le bien des âmes non moins que pour celui des corps, baptisait les enfants païens en danger de mort.

(2) Le Père fit déterrer à Sourounga les corps des illustres martyrs Jean Dôjoû et Pierre Cacosouke, inhumés depuis sept ans, pour les faire transporter en un lieu plus honorable. On trouva les ossements de Jean desséchés et les chairs consumées : les reliques de l'autre martyr étaient merveilleusement conservées, comme si on les eût ensevelies la veille.

(3) Dans un district du Wôchou, cent paysans reçurent le baptême avec leur famille. Sollicités de renier leur foi, ils persistèrent généreusement ; et pour ne pas dépeupler la terre, on les laissa en paix.

Un vieillard noble et qui s'était illustré dans les guerres, sollicité par ses parents païens d'abandonner la foi, pour qu'ils pussent lui faire de ma-

Le P. de Angelis qui se trouvait dans la métropole de Massamoune voulait s'exposer publiquement, afin d'affermir les chrétiens. On eut peine à modérer ce zèle héroïque. Les fidèles ne pouvant le visiter dans sa demeure, il se déguisait et allait les attendre à des lieux déterminés; et souvent c'était en cheminant en litière ou à pied qu'il confessait ses enfants spirituels.

Il reçut l'ordre de se rendre en Yesso (1) pour y confesser les chrétiens, et recueillir de plus amples informations sur la contrée. Il accomplit sa mission, et au retour il se fixa à Yendo. Il y devait demeurer jusqu'à sa capture.

Vers la fin de l'année, il y eut plusieurs martyrs dans les contrées d'Omoura, de Firando, et de Tchicougen (2).

gnifiques funérailles, leur adressa ces paroles : « Vous savez tous, » dit-il, « combien j'ai fait pour la gloire temporelle : aujourd'hui que je suis dans la voie de la gloire éternelle, je serais insensé de tourner mes regards vers des honneurs éphémères. Bien fol serais-je, si je sacrifiai la gloire très-pure que j'ai découverte à la fin de ma vie, par la grâce de Jésus-Christ, pour m'attacher à l'ombre et à la fumée d'une gloire vaine et fugitive. Soyez donc convaincu que je ne me laisserai détourner, de ma ferme volonté de mourir chrétien, par aucune considération personnelle ni de famille. Faites-moi seulement la grâce de remettre mon corps aux chrétiens : ils l'enseveliront pieusement selon leurs saints usages ». Peu de jours après, muni des sacrements divins, il expira. Son corps fut inhumé par les chrétiens. Pendant trois jours des flammes apparurent au-dessus de sa sépulture. On tint le fait pour miraculeux, et la famille entière ne tarda pas à se convertir. (Majorica, p. 201.)

(1) Il envoya une carte assez imparfaite comprenant Yesso, le Japon, la Corée, une portion de la Tartarie et même de la Nouvelle-Espagne. Il laissait, sans la résoudre, la question de savoir si Yesso était ile ou presqu'île. Il décrivit la constitution physique et les mœurs des habitants. Il fit remarquer que les vêtements étaient ornés d'une infinité de croix; mais il n'en put jamais apprendre la cause, ensevelie dans l'oubli. La religion de ces peuples était grossière et limitée à de vagues superstitions. Le Père ajouta une liste des noms de nombre et de quelques autres mots.

(2) Le 7 octobre, en Omoura, Laurent Aiga Gorosouke, âgé de soixante-dix-sept ans, fut décapité. — Il était de Couromatchi, petit château en Omoura, et avait été baptisé par le P. de Torres. Il était supérieur de la confrérie de S. Ignace. Il dit à ceux qui venaient pour le tuer : « Vous devez vous tromper, et vous en cherchez un autre, car il n'est pas possible que je sois jugé digne d'un si grand honneur. » Et sur l'affirmation des

Le P. Fr. Richard de Sainte-Anne, commissaire de S. François, tomba malade d'épuisement, dans la maison de Lucia

satellites, le bon vieillard se livra à la joie, revêtit son plus bel habit, et tendit le cou à l'épée. Sa femme, nommée Marine, qui espérait le même sort, se vit différée.

Le même jour, à Omangari, près d'Omoura, Michel Kirocou (*alias* Acoubioye), âgé de cinquante-sept ans, fut massacré. Il était domicilié à Nangaye, en Omoura, et avait été baptisé à l'âge de quinze ans. Il était l'hôte des Jésuites. Il refusa de se défendre contre les satellites, et fut massacré par surprise. Son corps fut taillé en pièces.

Le même jour, à Souzouta en Omoura, Michel Foucounda, noble, âgé de trente-sept ans, fut décapité par un de ses parents. Il était chef d'une confrérie. Ayant reçu l'avis de sa condamnation, il donna un banquet, prit congé de son vieux père, se revêtit de ses plus beaux habits, et marcha au supplice.

Son corps et ceux des deux précédents martyrs furent ensevelis avec honneur.

Le même jour, à Omoura, Pierre Arasouki, âgé de vingt-six ans, fut décapité, et deux jours après, au même lieu, Agata, femme de Pierre, enceinte, et âgée de dix-sept ans; Justa, sa mère, âgée de quarante-six ans, et Maria, sa sœur, âgée de quatorze ans, furent aussi décapitées.

Pierre, baptisé dès l'enfance, et qui avait toujours été pieux et intérieur, fut cité devant les juges pour avoir reçu des religieux. Il se disculpa de certaines calomnies, afin de mourir à titre de chrétien, et non pour autre cause. Il alla au supplice en récitant le *Confiteor*.

Sa mère et sa sœur, tentées par le juge, résistèrent héroïquement. Et Agata, veuve de la veille, répondit ces belles paroles au juge qui lui offrait de faire élever l'enfant dont elle était enceinte : « Le gage précieux de l'amour « de mon mari, gage que je porte en mes entrailles, je ne veux le confier à « personne sur la terre, et je le remettrai dans le ciel à son père. En effet j'ai « la confiance, que par l'intercession de mon mari, et bien plus encore grâce à « l'infinie miséricorde de Dieu, j'obtiendrai le privilége de donner ma vie « pour Jésus-Christ. » Condamnées toutes trois à mourir dans la nuit même, elles s'habillèrent comme pour un jour de noces, et se mirent en chemin, accompagnées par trois cents chrétiens. Elles partagèrent leurs rosaires entre tous, donnant un *Ave Maria* à chacun. Agata occupa le milieu, à la place même où son mari avait reçu la mort ; Justa s'agenouilla à sa droite, et Maria à sa gauche. Après une longue oraison, elles furent décapitées.

Le corps de Pierre et un autre furent portés au P. Collado.

Enfin, le 9 octobre, en Omoura, Jeean Chicatchi, âgé de quarante-quatre ans, fut décapité. Il était natif du Fingo ; lors de la persécution, il passa en Omoura. Il était préfet de la congrégation de S. Ignace. Il avait affermi dans la foi de pieux martyrs, et les avait accompagnés au lieu de leur sacrifice.

Le même jour, en Omoura, Cosme Tacachima, âgé de soixante-huit ans exilé de sa patrie, Ikiota en Figen, fut décapité dans sa maison, sous les yeux de sa femme et de son fils. Le fils releva la tête de son père et la posa

de Freitas (1). Dénoncé par un apostat, il fut saisi le 4 novembre et transporté devant le magistrat. Le Fr. Léon de Satsouma (2), clerc des premiers ordres, son compagnon et catéchiste depuis plusieurs années, se trouvait absent. Il accourut et vint se livrer aux ministres étonnés. Les deux religieux furent bientôt transférés à Omoura. La vénérable hôtesse fut d'abord prisonnière en sa maison, et ses biens furent confisqués (3). Bientôt elle fut mise dans la prison des femmes, à Nangasaki, où elle reçut l'habit du tiers ordre (4) : elle devait être condamnée au feu. Quant aux voisins, ils furent, par indulgence, condamnés à couper du bois dans la forêt.

Le Chôgoun avait chargé Rocouyemon d'instruire le procès des religieux capturés tant en Omoura qu'à Nangasaki. Pour

sur la sienne. Le juge, indigné de cette action, condamna le fils. Celui-ci pouvait fuir, et ne le fit pas. Il fut décapité le 14 octobre, à l'âge de quarante-deux ans.

Enfin, à une date incertaine, dans le Tchicougen, cinq chrétiens, dont le nom demeura inconnu, expirèrent de faim dans la prison.

(1) Ce Père était né en Flandre ; fils d'habit de la province de S. Joseph de Castille, il passa dans celle de S. Grégoire. Il avait fait par humilité profession de frère lai, quoiqu'il fût déjà bon grammairien et théologien. — Il fut envoyé à la Nouvelle-Espagne, et reçut les saints ordres au moment de passer au Japon. Il entra en 1614, fut banni la même année, et se rendit à Manille. Il revint en 1619 comme supérieur et commissaire. Il fut présent au supplice d'un grand nombre de chrétiens, pour les animer et leur donner des forces. — Il avait connu par révélation qu'il devait être martyr, et le déclara plus tard au P. Diego de S. Francisco. (Procès, n° 60.)

Lucia était Japonaise, née à Nangasaki de parents nobles originaires du Satsouma, et mariée à Philippe de Freitas, Portugais alors absent. Elle était âgée de près de quatre-vingts ans. D'accord avec son mari, elle avait constamment donné l'hospitalité aux religieux de tous les ordres, les nourrissant, les vêtissant, les soignant dans leurs maladies, et elle était appelée la mère des religieux. Sa vie était admirable, et elle pratiquait de grandes austérités, portant notamment un cilice de fer.

(2) Japonais du tiers ordre de S. François. (Procès, n° 70.)

(3), On put sauver le corps du martyr Pedro de l'Assumpcion, déposé chez Lucia.

(4) Pour sa profession, l'année de noviciat fut devancée, car l'on appréhendait, ainsi qu'il arriva, que son ardent désir de mourir pour le Seigneur reçût son accomplissement avant l'année révolue.

l'examen, le commissaire impérial jugea convenable de rassembler à Omoura tous les religieux avec leurs catéchistes. Telle fut la cause de cette glorieuse et sainte réunion des confesseurs, qui associa les quatre ordres dans la préparation au martyre.

Au commencement de l'année se trouvaient en la prison d'Omoura neuf prêtres : le P. Carlo Spinola, de la Compagnie de Jésus, les PP. Apollinaire Franco, Pedro d'Avila, et Vicente de S. Joseph, de l'ordre de S. François; les PP. Francisco de Morales, Alonso de Mena, Thomas de Zumarraga et Angel Orsucci, de l'ordre de Saint-Dominique, et Thomas Araki, prêtre séculier japonais (1-2).

A l'automne, le nombre s'était accru de nouveaux confesseurs : le P. Sébastien Kimoura, de la Compagnie de Jésus ; le P. Franciscain Richard de Ste-Anne ; le P. Dominicain, Jacinte Orfanel. Il se trouvait même plusieurs frères et tertiaires des différents ordres.

Dans un espace mesurant douze nattes (3) étaient trente prisonniers, et quelquefois un plus grand nombre. Trois occupaient une natte de huit palmes portugaises sur quatre, sans pouvoir faire un pas, et le plus souvent ils étaient obligés de croiser les jambes.

L'aliment ordinaire était une écuellée de riz noir, avec une petite sardine salée, et quelquefois un peu de bouillon de feuilles de raves. Ce régime était de nature à consumer l'exis-

(1) Le P. de Morales, écrivit le 11 janvier au P. Orfanel sur les circonstances de la prison. (Voir Annexes 66 et 66 *bis*.)

Au mois de mars, les navires allaient du Japon aux Philippines. Les prisonniers écrivirent par cette occasion plusieurs lettres qui nous ont été conservées. (V. lettres du P. de Morales, Annexes 66 *ter* et *quater*) ; du P. Angel Orsucci (Annexes 67 et 67 *bis*), du P. de Zumarraga (Annexe 68) ; du P. Spinola (Annexes 69 à 69 IX). La plupart des autres Pères écrivirent également.

(2 Marie, veuve du martyr André Tocouan, vivait dans une pauvre cabane, et, pouvant recourir à son oncle, gouverneur de Nangasaki, préféra la détresse aux secours d'un persécuteur. Elle subsistait uniquement d'aumônes.

(3) Une natte ou *tatami* comprend six pieds trois pouces de longueur, sur trois pieds deux pouces de largeur. Cette mesure est invariable.

tence plutôt qu'à la conserver, si le Seigneur, pour qui ces épreuves étaient supportées, n'avait soutenu et gardé ses serviteurs pour les faire servir à sa plus grande gloire.

L'acceptation de ces épreuves jointe à d'autres rigueurs volontaires, et la récitation des louanges divines, étaient l'occupation des saints confesseurs. A minuit, l'on récitait les matines, suivies par deux heures et demie d'oraison mentale; puis l'office de Notre-Dame et la discipline en commun. Chaque ordre observait de plus les jeûnes et les pénitences qui lui étaient propres (1).

Mais la principale consolation des vénérables prisonniers fut qu'ils purent obtenir de saintes hosties, et recevoir, avec l'aliment divin, les forces surnaturelles qui les rendaient invincibles et les préparaient au martyre.

Ce fut pendant cette captivité que les Pères des différents ordres admirent au noviciat plusieurs de leurs catéchistes, et donnèrent leur saint habit à leurs hôtes et à leurs serviteurs.

Les Hollandais, anxieux de conserver leur proie, avaient fait faire des diligences à Manille afin de constater l'identité des missionnaires. N'ayant point réussi dans ces démarches, ils ne craignirent pas d'infliger la question à leurs prisonniers. Le 2 octobre, ils firent comparaître le P. Pedro de Zuñiga, qui était l'objet de leur plus vive animosité. Les Japonais qui avaient connu ce Père venaient incessamment déposer contre lui, et le facteur anglais, Richard Cocks, s'écriait « Je veux qu'on me coupe la tête, si ce n'est pas Fray Pedro de Zuñiga, et non Juan Gonçalez, ainsi qu'il se dit être.

Tous les chefs du commerce anglais et hollandais assistaient au supplice (2).

Le P. de Zuñiga, dépouillé de ses vêtements, le caleçon excepté, se vit attaché debout par les poignets, les jambes et les

(1) Le P. Apollinaire Franco, supérieur des Franciscains, était d'une rigueur excessive, et exerçait très-sévèrement ses novices. Le P. Diego de S. Francisco lui écrivit pour le modérer dans ses pénitences, et lui donna pour supérieur personnel le P. Angel Orsucci.

(2) Procès ap. p. 280.

cuisses, sur un banc ou chevalet en forme de croix de S. André. Le sang distillait d'entre les ligatures, tant elles étaient serrées. Un linge en plusieurs plis passait autour du visage, et comprimait la gorge. Alors les exécuteurs versèrent des vases d'eau sur la tête et le visage, et cette eau, ne pouvant pénétrer immédiatement dans la gorge, étouffait la victime. Après un vase, on s'arrêtait, et le président insistait pour l'aveu. Un muid (1) entier fut épuisé dans cette œuvre diabolique. La rage des bourreaux n'était pas assouvie, et frappant à grands coups sur le ventre du religieux, ils lui firent exhaler par la bouche et par tous les pores l'eau qui avait pénétré dans son corps, et qui en sortit mélangée avec le sang ; en même temps ils l'insultaient et le raillaient amèrement.

On s'arrêta pour ce Père, et on le transporta dans la prison (2). Le P. Flores fut soumis à la même torture, et demeura comme mort. On le réunit à son compagnon.

Plût à Dieu que la nation hollandaise, effrayée de ces crimes que n'excuse aucune passion, que ne laisse comprendre aucun intérêt, que ne peut justifier aucune éloquence, en réprouvât les auteurs, et reniât également les profanations impies, auxquelles depuis trois siècles elle s'est associée, pour servir son commerce et sa politique ! Race baptisée au nom de Jésus-Christ, baisez publiquement, sur le seuil de cet Empire, l'image adorable, outragée par vos Pères : essuyez-la de vos lèvres, et arborez la croix comme votre étendard, et le signe sacré de votre salut !

Gourocou, plus humain que les Hollandais, et qui était convaincu de l'innocence des Pères, aurait terminé leur cause, et les aurait renvoyés libres, sans l'intérêt politique et la frayeur d'être compromis devant l'empereur. Lui-même connaissait personnellement et depuis longtemps le P. de Zuñiga, et il aurait voulu que l'identité ne fût pas prouvée.

Il revint en novembre et tint une audience afin de conclure.

(1) *Cubo*. (Port.)

(2) Il fut plus d'un mois à se rétablir : ses plus vives douleurs, ainsi qu'il l'écrivait, venaient de la gorge. (V. aussi le Procès, p. 67.)

Il examina, en présence du seigneur de Firando, les allégations des Hollandais et les témoignages à l'appui (1). Quatre séances furent sans résultats, et les religieux continuèrent à ne pas avouer. En vain les accusateurs affirmaient que c'étaient des espions du roi d'Espagne, venant préparer la conquête, ainsi qu'on l'avait vu dans mainte occasion. Les religieux répondaient que la soumission des Indiens aux rois catholiques était pour leur propre avantage; qu'elle était l'origine du salut pour une infinité d'âmes, et avait retiré les Indiens de la barbarie, pour leur procurer les bienfaits d'un gouvernement chrétien et policé; tandis que les Hollandais et les Anglais, peuples sans foi ni loi, spoliaient et massacraient les Chinois et les Indiens inoffensifs : les religieux alléguaient aussi l'exemple des Hollandais à Java, quand ils s'étaient emparés violemment de Jacatra, et en avaient dépossédé les maîtres de la terre.

D'autre part, les Hollandais essayèrent, contre toute raison, d'imputer aux chrétiens l'incendie qui venait d'éclater à Nangasaki et qui avait consumé des richesses immenses.

Enfin l'on cita de nouveaux témoins : c'étaient des chefs de rue, quelques Espagnols et une femme. En même temps, il fut décidé que l'on ferait venir plusieurs religieux de différents ordres, prisonniers à Omoura, afin de les mettre en présence des accusés et d'en tirer quelques lumières. Cinq jours après, le 25 novembre, comparurent ces Pères, le P. Fr. Francisco de Morales, de l'ordre de Saint-Dominique, le P. Carlo Spinola; de la Compagnie de Jésus, le P. Fr. Pedro de Avila, de l'ordre de Saint-François, qui depuis furent de glorieux martyrs, et le prêtre Thomas Araki, qui devint apostat (2).

Gonrocou présidait, ayant à ses côtés le seigneur de Firando, et deux personnages d'un rang élevé, Feizò et Chacouyemone, apostats tous les deux.

A la vue des prisonniers d'Omoura, liés étroitement, ayant

(1) Les Hollandais n'avaient pas craint de suborner de faux témoins, et entre autres un métis Portugais, nommé Rebello, et un Indien Tagale.

(2) Sur le passage des prisonniers, les chrétiens les saluaient avec amour. Un noble Portugais, Luis Monteiro de Figueiredo, se prosterna devant eux, pour honorer leurs chaînes.

les habits en haillons, la barbe ainsi que les cheveux démesurément longs, les visages décharnés et pâles comme des cadavres, et si faibles qu'à peine ils se tenaient debout, par l'effet de la faim et des longues souffrances, les magistrats eux-mêmes se sentirent émus.

Gonrocou, confiant en leur sincérité parfaite et sans voiles, leur déféra le témoignage, espérant ainsi terminer la cause et rendre la sentence. Le P. Spinola répondit qu'il ne connaissait aucun des deux. Les autres Pères déclarèrent qu'ils ne connaissaient point le P. Flores, et qu'ils avaient vu dans les années précédentes, à Nangasaki, son compagnon vêtu comme un marchand, et connu sous le nom de Juan Gonçalez.

Feizò dit alors : « Est-il permis, étant religieux et prêtre, d'en nier le caractère ? »

Le P. Spinola répondit : « Vous ne comprenez pas quelle est la différence entre le chrétien et le prêtre ; » et il lui démontra cette différence : « On doit toujours se déclarer chrétien ; on n'est point obligé de se déclarer prêtre. »

Un Anglais, prenant la parole, dit à Spinola : « En effet, tous les jours on voit en Angleterre des prêtres renier leur caractère, afin d'éviter le gibet. »

Spinola répondit par son propre exemple, au temps de sa captivité parmi les Anglais, et il ajouta que plusieurs prêtres de la Compagnie s'étaient déclarés en Angleterre, et que pour cette cause ils avaient subi le martyre.

D'une autre part, les témoins des Hollandais ne s'accordaient pas dans leurs preuves. Muñoz et ses compagnons réclamaient contre eux, et faisaient paraître une joie bruyante. Les juges mécontents (au Japon les audiences se tiennent gravement et au milieu du silence), ordonnèrent d'évacuer la salle.

A ce moment, les PP. Flores et Zuñiga se prosternèrent aux pieds des prisonniers d'Omoura, implorant leur bénédiction et leurs prières. Les Japonais chrétiens, appelés comme témoins, et parmi lesquels était l'hôte du P. de Zuñiga, se prosternèrent également.

Le P. Spinola adressa des paroles sévères à Feizò sur son apostasie. Feizò, confus, ne reparut plus.

Les juges passèrent dans une autre salle, et les cinq religieux demeurèrent seuls avec les accusateurs et les témoins. Les Pères d'Omoura discutèrent avec les Hollandais.

Bientôt l'audience fut reprise. On présenta les documents, lettres d'obédience et autres pièces, aux PP. Moralez et Spinola. Ils répondirent : « C'est le style d'usage, mais nous ne saurions affirmer si ces documents sont vrais ou supposés. » Requis de jurer s'ils connaissaient Zuñiga : ils répondirent que le serment ne leur était point permis, d'après les statuts de leurs ordres, sans la licence de leur supérieur. Il était neuf heures du soir, et la séance fut levée.

Figueiredo, sur la permission du gouverneur, invita à dîner les trois prisonniers d'Omoura. Il y eut, de la part des Européens, une sainte rivalité pour leur envoyer des habits. Gonrocou lui-même leur était favorable.

Le lendemain arrivèrent de nombreux témoins appelés de Nangasaki. Déjà le prêtre Thomas Araki avait apostasié, et le malheureux avait promis qu'il ferait apostasier les deux missionnaires.

Zuñiga fut placé dans une salle, où les témoins allaient le considérer. Ceux-ci revenaient ensuite à l'audience, et déposaient devant les juges. Le vénérable Père répondait à leurs questions. Un aveugle le fit inviter à parler, pour le reconnaître à la voix. Tous déclaraient que c'était bien le P. de Zuñiga, et non Juan Gonçalez. Gonrocou s'applaudit de voir l'identité constatée, sans qu'il y eût pris part. En effet, il avait toujours évité de parler, et de faire connaître que le P. de Zuñiga était celui-là même qu'il avait voulu faire éloigner l'année précédente : on lui eût imputé à crime de ne l'avoir point fait saisir alors.

On résuma, en l'absence de Zuñiga, la force irrésistible des preuves et la presque unanimité des témoignages, et l'on fit envisager aux Pères d'Omoura, l'obligation où se trouvait Zuñiga de se déclarer, s'il ne voulait être condamné comme imposteur, et contre son propre témoignage.

Zuñiga, qu'on fit rappeler, fut laissé seul avec les Pères. Le P. de Moralez lui dit : « Les juges tiennent pour avéré que

vous êtes religieux, et doivent rendre leur arrêt en ce sens : l'équipage sera condamné, et les Hollandais absous. » Zuñiga lui répondit : « Jusqu'à ce jour j'ai nié d'être prêtre, et j'ai tout souffert, afin de sauver nos pauvres frères japonais. Je dépose mon opinion, et je confesserai ma qualité de prêtre. »

Les Pères rentrèrent à l'audience, et Zuñiga se déclara (le 30 novembre, jour de S. André) (1). On lui en fit écrire et signer l'acte, destiné pour l'empereur, avec la traduction japonaise au verso. Les Pères d'Omoura l'apostillèrent. Il y était exprimé que Zuñiga, qui avait gardé le silence au milieu des tourments, avouait librement, à cause des matelots japonais, ignorants de sa qualité, et dont la vie pouvait être compromise.

Les Pères d'Omoura furent renvoyés à leur prison : le P. Spinola était alors atteint d'un catarrhe qui lui dura pendant tout l'hiver.

Zuñiga fut remis par les Hollandais aux juges, pour être à la disposition de l'empereur; et les juges, en attendant la décision impériale, lui laissèrent le choix de la prison, soit celle de Firando, soit celle des Hollandais.

Zuñiga préféra son ancienne prison, celle des Hollandais, afin de pouvoir informer ses compagnons de l'issue du procès, et il fut remis aux Hollandais jusqu'à nouvel ordre.

Le 2 décembre, Muñoz, compromis par les dépositions des témoins, qui avaient déclaré que le P. de Zuñiga demeurait autrefois chez lui, fut renvoyé libre, à défaut de preuve. — Zuñiga fit de nouveaux efforts pour justifier les Japonais,

(1) V. lettre du P. de Zuniga, n° 70. Sicardo (p. 187) indique, sans la reproduire, une lettre du P. de Zuniga au P. Gutierrez sur ses motifs, disant que s'il eût pensé commettre la plus légère offense envers N.-S., il eût agi tout différemment.

Le P. Bezerra, Augustin, écrivit une apologie du P. de Zuniga, sur le fait de ne s'être pas déclaré. Le promoteur fiscal de la cause de béatification n'y a rien vu à relever. En effet les Anglais et Hollandais n'étaient pas juges, et les deux officiers japonais, qui étaient juges, n'interrogeaient pas légitimement, quand, les faits principaux n'étant pas prouvés, ils demandaient l'aveu de faits secondaires qu'ils imaginaient être criminels. D'ailleurs les Pères n'avaient jamais nié leur qualité de chrétiens, mais seulement leur état personnel de prêtres.

mais inutilement. Les Hollandais furent absous, et la prise validée (1).

Avant de retourner chez les Hollandais, Zuñiga revêtit l'habit religieux (le 7 décembre, jour de S. Ambroise), et se fit ouvrir la couronne.

Les Hollandais l'emmenèrent, et pour plus de sécurité, le donnèrent à surveiller à un Bounghio japonais. On lui construisit une espèce de cage, de deux brasses de long, d'une et demie de large et d'autant de haut, dans une île déserte appelée Kinochima. Il y entra le 23 décembre (2).

A cette époque, on constitua prisonniers le capitaine et les autres marins, laissés libres jusqu'alors.

Le P. Flores, tenu pour séculier, fut laissé chez les Espagnols.

En novembre et en décembre, les PP. Antonio de S. Bonaventure, Franciscain, et Collado, Dominicain, parcoururent le Tacacou et les contrées voisines; au temps de Noël, ils visitèrent Chimabara, forteresse du seigneur, et Miye, bourg du voisinage.

Le jour de S. Jean l'évangéliste, ils étaient réunis avec les deux religieux arrivés en juillet, quand ils apprirent la capture, dans le Tacacou même, auprès d'Arima, d'un Père de la Compagnie de Jésus. C'était un ancien et vénérable religieux italien, le Père Pietro Paolo Navarro, recteur de la Compagnie en Arima depuis trois ans et demi. Il avait célébré les trois messes de la Nativité dans le hameau de Fachirawo, à une lieue d'Arima et se rendait à la ville, quand il fut rencontré par les satellites. Il fut saisi par eux, et conduit à Chimabara. Avec lui furent arrêtés Denis Foudgichima, son domestique, Pierre Onizzoutchi Sandayou, fils de son hôte, et Clément Kiouyemon, son serviteur. Cette capture ayant été secrète, Boungodono, nouveau seigneur d'Arima, doux par nature, espéra pouvoir dissimuler; car il avait grandement à cœur le commerce des Philippines et de Macao. Il fit préparer une bonne maison pour servir de prison au Père, et lui laissa

(1) Ils célébrèrent leur succès par une salve de leur artillerie.

(2) Autre lettre du P. de Zuniga. (Annexe 70 *bis*.)

la liberté de célébrer la sainte Messe, d'accueillir et de confesser les chrétiens. Cette captivité bénigne devait se prolonger neuf à dix mois, jusqu'au moment où le Père se vit appelé au martyre et à la liberté divine (1).

Vers le milieu de l'année, le directeur hollandais se trouvait déjà seul à Firando : les Anglais s'en était retirés. Specx, après onze ans de charge en deux exercices, fut remplacé par Cornelis Van Nyenrode (2).

Néanmoins, et dans le temps même ou le gouverneur-général Koen soumettait aux Hollandais les îles de Banda, le Chôgoun défendit aux Hollandais de lever des soldats au Japon pour leur armée de l'Inde (3). Les Hollandais s'inclinèrent devant la défense, et subirent l'humiliation d'une loi flétrissante.

(1) Il était né en 1560 à Laino, terre de la Calabre, au royaume de Naples. Il entra dans la Compagnie à l'âge de dix-huit ans, passa aux Indes en 1584, fut ordonné prêtre en 1586, et vint au Japon en 1588. Il avait appris rapidement la langue et en avait acquis la science approfondie. Il fut le premier missionnaire qui pénétra dans la province d'Iyo; il y resta six mois. Il exerça successivement son ministere à Nangasaki, en Omoura et en Arima. Il passa quatre ans à Amangoutchi, et convertit de nombreux infidèles, appartenant aux États voisins de Nangato et de Souwo. En 1601 il devint profès des quatre vœux à Nangasaki. Il passa douze ans dans le Boungo. A la grande persécution de 1614, il dut s'éloigner du Boungo, mais il y rentra peu après. Il alla en mission au Fiounga, et revint au Boungo. Enfin il fut désigné pour être recteur du Tacacou.

Il écrivit un grand nombre de livres en langue japonaise, et notamment une apologie de la foi catholique contre les calomnies des gentils, et la traduction du livre du P. Spinelli, *Thronus Dei*, *Maria Deipara*.

(2) Specx, revenu d'abord à Java, fut appelé en Hollande vers 1627, et y donna à la Compagnie des éclaircissements sur le commerce avec le Japon. Il fut nommé conseiller extraordinaire des Indes, pour prendre rang après le gouverneur : il fut gouverneur provisoire à la mort de Koen, qui survint cette année, jusqu'en 1632. Mais ces honneurs ne remédièrent pas à la terrible blessure que lui avait causée l'effroyable châtiment infligé à sa fille illégitime, Sara Specx, par les ordres du gouverneur Koen. En effet peu de jours avant l'arrivée de Specx, la jeune fille, convaincue de faiblesse, avait vu son complice décapité, et avait été rigoureusement fustigée en public.

(3) Ce fut, dit Melwill de Carnbee (*Moniteur des Indes orientales*), une perte sensible pour la Compagnie; car le Japon lui avait fourni jusqu'alors de bons et courageux soldats.

CHAPITRE VII

1622 (1).

État général de l'Église. — Persécution plus violente. — Nangasaki. — Notice J. B. de Baeça. — Alonso de Castro et ses compagnons. — Tentative de Collado pour délivrer le P. Flores. — Le P. Flores se déclare. — Capture du P. Camilo Costanzo. — Martyrs en Firando. — Gonrocou va rendre compte à l'empereur. Colère de ce prince. Sentence générale. — 10 août. Martyre d'Augustin Ota (réuni au 9e art. du Proc. apost.). — 19 août, à Nangasaki. Martyre des PP. Flores, Zuniga, et de treize autres (9e art. du Proc. apost.). — 10 septembre, à Nangasaki. Martyre des PP. Francisco de Morales, vice-provincial de Saint-Dominique, Richard de Sainte-Anne, commissaire de Saint-François, Carlo Spinola, de la Compagnie de Jésus, et de quarante-neuf autres religieux et séculiers; appelé le grand martyre (10e art. du Proc. apost.). — 11 septembre, au même lieu. Martyre de Gasp. Cotenda et de deux enfants (11e art. du Proc. apost.). — 12 septembre, en Omoura. Martyre des PP. Zumarraga, Franco et d'autres (12e art. du Proc. apost.). — 15 septembre, à Firando. Martyre du P. Camilo Costanzo (25e art. du Proc. apost.). — 23 septembre. Cinq martyrs à Yangami. — Fin septembre. Deux autres martyrs à Nangasaki et à Yangami. — Enquête apostolique au Japon sur les martyrs de 1597. — Longues tortures, et, le 2 octobre, martyre, par le feu, de Louis Yakichi (13e art. du Proc. apost.). — Fin octobre. Capture des PP. Sotelo et Sassanda. — 1er novembre, à Chimabara. Martyre du P. Pietro Paolo Navarro et de ses compagnons. — Départ de Collado pour Manille et Rome. — Informations à Manille sur les martyrs de 1622. — Attaque des Hollandais contre Macao.

Au milieu de la paix profonde qui régnait dans l'empire (2), l'Église de Jésus-Christ souffrait violence. Nos mémoires ont compté, pour la seule année 1622, plus de cent vingt martyrs consumés par les flammes ou frappés avec l'épée. Huit Pères Dominicains, quatre Jésuites, trois Franciscains et un Augustin,

(1) Majorica. Lettera del 1622. Roma; 1627. 8°. — Garcia Garcez. Relacion, etc., Mexico, 1624. 4°. — Guerreiro-Gloriosa Corona. pp. 505-9, 540-2, 587-612. — Spinola. Vita. — Aduarte, l. II, c. 19 à 23. — Mançano, c. 16 à 21, et 29 à 40. — Simaô da Luz. — Collado. C. 67 à la fin. — Diégo de S. Francisco. C. 15 et 17. — Mémoire Sotelo. — Franciscos Descalzos, t. II, l. II, c. 18. — Sicardo, l. I, c. 16; l. II, c. 3 et 4; l. III, c. 2, 18, 24. — Reyer Gysbertz. — Valentyn, c. 4. — Annales des Daïris, supp. — Procès apostolique. *Passim.* — *Moniteur des Indes orientales*, t. II, p. 165. — Concepcion. Historia de Philippinas, t. V, c. 2.

(2) En cette année le Chôgoun Fide Tada se rendit au temple de Ni Couô. (Ann. des Daïris. Supp.)

et vingt Frères des différents ordres lavèrent leur saint habit dans le sang de l'Agneau. C'est ainsi que furent rassemblés dans le sacrifice, et dans l'acte le plus éminent de la charité, qui est l'immolation de sa vie pour Dieu seul, les membres des quatre familles religieuses, et ceux-là même dont les dissentiments avaient contristé le cœur de Dieu. La captivité commune et l'union dans la prière avaient affermi dans la charité ceux des confesseurs de Jésus-Christ qui avaient erré par excès de zèle; un commun martyre leur ouvrit à la même heure les portes du paradis, où ils devaient régner éternellement avec Jésus-Christ.

De ce sang glorieux germèrent d'innombrables néophytes, parmi lesquels plusieurs devinrent d'autres martyrs. Les seuls Pères de la Compagnie baptisèrent dans l'année plus de deux mille adultes. Nous n'avons pas les nombres des autres religieux et des prêtres séculiers.

Les confessions étaient fréquentes; car les sacrements étaient la consolation et a force des fidèles. Les prêtres voyaient arriver des contrées les plus lointaines des fidèles qui depuis dix et vingt ans n'avaient pu renouveler leurs âmes dans les sources divines, et qui venaient y puiser les forces pour le martyre.

L'église de Nangasaki donna de grands exemples. Sous les yeux des gouverneurs, et quand les satellites visitaient incessamment les maisons, dans un temps où il n'existait plus de culte public, plus de croix exposées ni de saintes images, les confréries anciennes continuaient leurs exercices, et de nouvelles se créaient pour la conservation et l'affermissement de la foi.

Les pasteurs furent héroïques : le P. de Baeça, recteur de Nangasaki, se tenait au premier rang, et se voyait préservé comme par miracle (1). Tous les anciens missionnaires multi-

(1) D'Ubeda (dioc. de Jaën) en Andalousie. Il avait exercé le ministère des missions à Mozambique, à Goa et à Macao. Il passa au Japon en 1590, et devint coadjuteur spirituel formé en 1599. Il fut vicaire général de Mgr de Cerqueira. En 1614 il demeura caché.

V. Annexe 71, lettre du P. de Baeça sur les périls des missionnaires.

pliaient leurs efforts, et, parmi les nouveaux, les deux Dominicains Pedro Vasquez et Domingos Castellet, en peu de mois avaient appris la langue, et partageaient vaillamment les travaux de leurs devanciers. Vasquez s'était fait surtout le missionnaire des pauvres, disant que les riches avaient des facilités plus grandes. Vasquez et Castellet passaient déguisés parmi les soldats, et allaient jusque dans la prison offrir leur ministère aux chrétiens (1).

Dans la prison de Nangasaki languissaient depuis deux ans l'Espagnol Alonzo de Castro, et dix soldats japonais, ces derniers à titre de chrétiens ou pour avoir accueilli les missionnaires. Dans la prison, leur vie était comme un noviciat du martyre. Aux misères accoutumées des prisons japonaises ils ajoutaient les rigueurs de la discipline et du jeûne. En même temps leurs âmes étaient consolées par la sainte espérance; ils appelaient avec amour le bûcher ou la croix qui devait consommer leur sacrifice. L'humilité seule et le sentiment de leurs péchés modéraient leurs transports, et leur faisait appréhender de n'être point dignes de mourir pour le divin Maître (2). Un jour le gouverneur les fit appeler en sa présence, et ils traversèrent la ville si exténués et d'un extérieur si misérable, qu'ils inspiraient une pitié profonde : l'Espagnol, avec ses mains liées, et qui s'avançait à pieds nus, en récitant le rosaire, édifiait singulièrement les spectateurs. Une dame de la ville lui présenta des souliers; il les refusa, préférant aller à pieds

(1) V. Annexe 72, fragment du P. Castellet au P. Miguel Ruiz, provincial des Philippines.

(2) On lit ces belles paroles dans une lettre de Castro au P. de Baeça, qui lui faisait espérer sa délivrance : « La nouvelle que me donne Votre Révérence touchant ma sortie prochaine de ce jardin de fleurs, ne m'est pas une joie, mais une douleur; car, à vrai dire, j'estime ce cachot au dessus de tous les sceptres et des couronnes de l'Espagne. » Et plus loin : « Je vis plus joyeux dans cette prison que je ne serais en tout autre lieu du monde, à moins d'être sur une croix ou au milieu des flammes; et je n'en voudrais jamais sortir, sinon pour être conduit à la croix, ou aux flammes; mais mes péchés sont si immenses, que j'appréhende à juste titre de me voir privé de ce bienheureux sort, si je ne suis assisté de la divine miséricorde et des prières de mon Père Gio : Battista. » (Majorica, p. 78.)

nus, pour imiter le Sauveur du monde en la voie douloureuse de Jérusalem. — Aucun des onze ne se démentit devant le gouverneur. L'un des Japonais, de naissance illustre, étant sollicité par sa famille, répondit : « On peut épuiser tout le sang de mes veines, on peut arracher la vie à mon corps, avant de séparer mon âme d'avec Jésus-Christ. » Ces confesseurs furent renvoyés en prison. Cependant nos auteurs présument qu'ils furent plus tard laissés libres, et que les sanglants holocaustes, où périrent tant de missionnaires, permirent aux gouverneurs de Nangasaki d'épargner des prisonniers moins éminents et moins compromis.

Cependant de nouvelles tentatives eurent lieu pour délivrer le P. Flores. Le P. Collado se servit d'un chrétien nommé Luis Yakichi (1). Celui-ci, des aumônes recueillies parmi les Portugais, acheta, au prix de 400 taëls, les services d'un valet des Hollandais, qui devait ouvrir la porte de la geôle. Mais ce Hollandais s'effrayant revint sur sa parole, et l'affaire fut manquée.

On essaya d'une autre industrie. Le vénérable Père allait, tous les deux jours, par l'ordre des Hollandais, répandre tous les vases de garde-robe (2), à la poterne qui donnait sur la mer. On avertit le Père qu'à un certain jour on irait l'attendre, et qu'il devrait se laisser glisser le long d'une corde. Le fidèle Yakichi et ses compagnons l'attendraient au pied des murailles. En effet, le 4 mars, l'évasion fut tentée, mais d'une façon malheureuse. La corde se rompit, et le P. Flores tomba dans la mer par une brasse de fond. Le flot qui s'écoulait faillit l'entraîner, en raison de sa faiblesse. Toutefois il put en nageant atteindre la barque, et l'on hissa la voile. Par un autre accident, le cordage principal venant à se rompre, la voile s'abattit. Les Hollandais, qui s'étaient mis à la poursuite, gagnaient de vitesse, et les fugitifs, tirant leur embarcation à la plage, s'enfoncèrent dans la montagne. On les y poursuivit, et on par-

(1) De Nangasaki, patron de barque, âgé de trente-trois ans. Il était l'un des dix-huit engagés par serment.

(2) *Servicios*. (Lettre du P. Flores.)

vint à les saisir. On ramena le P. Flores à la prison, avec Yakichi, et on les mit tous deux dans les ceps. On rétrécit encore la petite lucarne par où pénétraient l'air et la lumière. Les autres mariniers furent jetés dans la prison publique.

On avait saisi sur Yakichi les lettres du P. Collado se rapportant aux aumônes : ces lettres devinrent une occasion de scandale, et provoquèrent d'interminables enquêtes.

Les juges, après avoir fait interpréter ces lettres, firent amener les prisonniers. On commençait à donner la torture à l'un des Japonais, quand le P. Flores, afin de prévenir de nouvelles rigueurs, crut essentiel de se déclarer. C'était le 5 mars. Le prince de Firando fit dresser un procès-verbal en forme, afin de l'adresser à l'empereur. Les Hollandais célébrèrent ce nouveau succès par une autre salve de leur artillerie.

Le P. Flores reçut alors des habits religieux, et fut envoyé à Youkinochima, sous la garde des Japonais. Il y retrouva son cher compagnon, le P. de Zuñiga (1). Bientôt on devait leur réunir un Père de la Compagnie, qui fut saisi dans le Firando.

C'était le P. Camilo Costanzo, que le P. Provincial avait envoyé, et qui s'était consacré sans réserve à cette église affligée : « Il avait fait, » disait-il, « un saint mariage avec les chrétiens ».

Dans la ville même de Firando se trouvaient de nombreux prisonniers, et parmi eux un Espagnol, Hernando Ximenes, hôte du P. Flores, sa femme, Japonaise, et la servante de celle-ci. Le P. Camilo pénétra dans leur cachot, les confessa, et les prépara pour le martyre.

Après avoir accompli son ministère dans la capitale, le Père visita les environs, à la distance de quatre à cinq lieues. Il recueillit aussi des fruits spirituels abondants à Tochinofama dans l'île d'Ikitsouki.

(1) Il était demeuré pendant un an et demi sous la garde des Hollandais. — Ce fut alors qu'il écrivit sa grande lettre, datée du 24 mai, et qui nous a fourni les principaux éléments de notre récit.

Voulant visiter aussi la petite île de Nochima, située à dix lieues environ d'Ikitsouki, le religieux se mit en mer avec Jean Zayemon, son hôte et son catéchiste. Sur la même barque étaient Nicolas, Frère de la Compagnie, Gaspard Cotenda, catéchiste (1); Augustin Otâ, *cambô* de l'église de Firando (2); un serviteur et deux mariniers chrétiens. Il demeura trois jours à Nochima, et passa dans l'île d'Ouki, éloignée d'une demi-lieue, et la principale des îles de Goto.

Une femme chrétienne, espérant convertir son mari païen, lui découvrit la présence du Père. Cet homme l'alla dénoncer à Gotondono. Les satellites envoyés par le seigneur trouvèrent le Père seul : le Frère était absent. Mais ils saisirent tous ceux qui avaient accompagné le Père ou qui l'avaient assisté.

On prit à Nochima Augustin Otà et Gaspard Cotenda, et, à mesure qu'on les découvrait, tous les coopérateurs d'une œuvre aussi sainte, et si digne de sa récompense, c'est-à-dire du martyre.

Le P. Camilo présenta ses mains aux soldats. Mais à la vue d'un personnage aussi vénérable, ceux-ci n'osèrent employer la rigueur; et par respect, selon les mœurs japonaises, ils convièrent le Père à un repas de cérémonie : le Père s'excusa d'y prendre part.

Le Père et ses compagnons furent conduits à Ikinochima, où étaient prisonniers les PP. Flores et Zuñiga, ainsi que le capitaine Firayama. Bientôt après tous ces confesseurs furent dirigés vers Firando. A Ikitsouki, les officiers de justice changèrent de dessein, et, laissant là les autres, conduisirent seu-

(1) Gaspard Cotenda ou Vaz, originaire de Firando, mais né à Nangasaki, était de naissance illustre et proche parent des nobles chrétiens, chefs des exilés de 1592. Il était âgé de vingt ans, et avait été successivement catéchiste des PP. Jésuites Kimoura et Costanzo, et des PP. Dominicains.

(2) Né à Ogica dans le Firando. Elevé par les bergers, il vint à l'âge de quinze ans avec ses parents dans l'île de Goto, et s'y convertit avec eux. Le seigneur d'Ota (lieu où il résidait et d'où il prit son surnom) le fit *cambô*, c'est-à-dire sacristain, ou vice-prêtre d'une église. L'église ayant été ruinée, Augustin alla à Nangasaki. Il y perdit sa femme, et depuis lors il s'adonna uniquement à son salut. Les Pères le firent *cambô* de l'église de Firando. Il comptait vingt années de zélé ministère.

lement à Firando le P. Camilo, Augustin Ota et Gaspard. Mais Gaspard fut mis en la prison publique.

Dans cette occasion, le prince de Firando fit plusieurs victimes.

En partant d'Ouki, le Père avait remercié Jean Zayemon de tous ses services, et l'avait encouragé, par les entrailles de Jésus-Christ, à correspondre au divin amour. Zayemon se montra fidèle, et, le premier de ses compagnons, obtint la palme du martyre. Dans l'étroite prison de Tachinofama, où il demeura trente-trois jours, il fut visité souvent par sa vieille mère, qui le consolait de paroles; mais à la vue de sa femme et de son jeune enfant, il pria sa femme de ne plus revenir, afin que les affections sensibles ne l'empêchassent point d'élever son esprit vers Dieu, son souverain bien et sa prochaine récompense.

Le 27 mai, Jean Tencamoto Zayemon, hôte du P. Camilo, et Damien Israï Indegoutchi, patron de la barque, furent décapités. Jean avait eu le col serré très-étroitement avec la corde, afin qu'il ne pût parler. On les conduisit à la petite île Necayenochima. Dans la barque, Damien prit une rame et seconda les rameurs, en chantant les louanges divines. Au lieu même du supplice, on attacha sur la tête de Jean Zayemon une bandelette avec une formule idolâtrique : ne pouvant l'arracher, il s'écriait, autant qu'il pouvait le faire, qu'il était chrétien. Jean fut décapité le premier. Damien releva sa tête et la baisa; puis il prononça ces paroles : « Loué soit le très-saint Sacrement ! » et il tendit le col au bourreau (1).

Le 2 juin, à l'île d'Ikinochima, dépendant de Firando, Paul Mori Mangozayemon (2), vieillard de quatre-vingt-cinq ans, gardien d'une église de la Compagnie en Firando (3), eut les

(1) Jean avait trente et un ans, et Damien quarante deux. — Leurs restes furent enfermés dans des sacs et jetés à la mer.

(2) Ou Mangoyemon : de Fourozaki en Figen, ou de Tachinofama en Firando.

(3) Les yeux débiles des païens, dit un auteur, ne pouvaient endurer la splendeur de sa charité.

pieds liés ensemble et enfermés dans un sac, et la tête enveloppée dans un autre sac, puis il fut foulé aux pieds, digne vendange de Jésus-Christ; enfin on l'attacha à deux énormes pierres, et on l'ensevelit vivant dans la mer (1).

Le 3 juin, à la même île, Joachim Cabacoubo Courafioye, marinier (2), fut décapité. Il avait d'abord été relégué dans la citadelle d'Yamanda, à une lieue de Sacaima, pour y mourir de faim (3). Sa femme, Madeleine, avait été menacée d'être exposée nue, mais on lui épargna ce douloureux outrage.

Le 8 juin, Jean Jiroyemon, noble, qui avait refusé de boire le *Foù*, breuvage idolâtrique, en signe d'apostasie, fut condamné à mort. Il s'y prépara par une longue discipline. Mis en barque pour aller à l'île Necayenochima, il disait en approchant de l'île : « D'ici le ciel n'est plus très-éloigné (4). »

Le 22 juillet, André Yabou Nochima (5), hôte du P. Costanzo, âgé de soixante-dix ans, fut décapité, probablement à Ikinochima.

Gabriel Itchinoche Chinchiro, hôte des missionnaires et en dernier lieu d'Augustin Ota, catéchiste du P. Costanzo, et majordome majeur du Saint-Rosaire (6), avait été fait prisonnier dans sa demeure. Ayant appris que des chrétiens chancelaient dans la foi, il obtint de ses gardes la faculté de sortir le jour, promettant de revenir chaque soir. Il eut ainsi l'occasion d'en-

(1) Une heure après son martyre, les chrétiens qui étaient sur les barques virent bouillonner les flots, et à la surface apparurent la tête et une partie du corps de Paul : et l'on entendit prononcer distinctement les sacrés noms de Jésus et de Marie. On discerna aussi les pierres. Mais on ne put recueillir le corps, qui s'enfonça de nouveau.

(2) Il était de Sacaima, dans l'ile d'Ikitsouki, et âgé de quarante-sept ans.

(3) Étroitement lié, Joachim tressaillait et chantait de joie. Voici le sens des paroles qu'il chantait : « Le poids de mes péchés me tiendrait exilé du ciel, si, m'appuyant sur la croix, je ne m'élevais au ciel. » En allant à la mort, il faisait oraison sur les mystères du Rosaire. Ses reliques furent jetées à la mer.

(4) Il était d'Ikitsouki, et âgé de quarante-sept ans. — Ses reliques furent jetées à la mer.

(5) De Soto, *alias* de Nochima.

(6) Né à Firando, et âgé de vingt-trois ans.

courager et d'affermir ses frères. Le 26 juillet, il fut condamné à mort. Conduit en barque à Ikitsouki (1), il prêcha pendant toute la route, et finit par ces paroles : « La religion chrétienne relèvera la tête en son temps, et se répandra dans tout le Japon (2). » Les gentils qui l'entendaient, touchés par son éloquence, promirent de se faire chrétiens. Agenouillé pour mourir, il méditait les mystères du Rosaire (3).

Le même jour, à Ikitsouki, Jean Yakinoura (4), et Paul Tsoucamoto, mariniers, furent décapités (5). Enfin le 10 août fut mis à mort par l'épée Augustin Ota, catéchiste du P. Costanzo, et qui mourut Frère de la Compagnie. Le P. Camilo, dont il partageait la prison, fit demander pour lui cette grâce au P. de Baeça, recteur de Nangasaki. La réponse parvint la veille même du jour où Augustin devait être martyr. Celui-ci fit ses vœux, et, novice d'un jour, précédant en vertu bien des religieux anciens, il reçut la mort sur la plage d'Ikinochima, en vue de la prison, d'où les trois religieux purent l'apercevoir (6).

Gonrocou se voyait obligé, par la confession des deux religieux, de monter vers la cour et d'informer l'empereur. En même temps il prévoyait que ses rapports anciens sembleraient des mensonges. Le seigneur de Firando et les Hollandais allaient croître en estime, et lui-même serait disgracié. Le Chôgoun, aux premières paroles, s'écria plein de colère : « Se peut-il qu'au mépris de mes lois ces exilés reparaissent; rien ne leur reste à oser, si ce n'est de conquérir

(1) Majorica dit, sans doute par erreur, à Nangasaki, à une demi-lieue de Firando.

(2) Majorica, p. 107.

(3) Son corps fut jeté à la mer.

Majorica met sa mort au 26 juillet 1621. C'est sans doute une erreur d'impression pour 1622.

(4) *Alias* Yito ou Matsouzaki.

(5) Jean avait vingt-cinq ans, et Paul trente-cinq. — Leurs reliques furent jetées à la mer.

(6) Son corps fut jeté à la mer. — La cause d'Aug. Ota se trouve réunie au neuvième article du Procès apostolique.

mes domaines. » Mais sa fureur ne connut plus de bornes, au récit de la tentative du P. Collado, qu'il tint pour une injure faite à sa personne, et un attentat de lèse-majesté.

Il enjoignit à Gonrocou de repartir immédiatement, et de faire périr dans les flammes les deux religieux, et le capitaine du navire. Il commanda que leur supplice eût lieu avec aggravation de peine.

Le Chôgoun porta le même arrêt contre tous les prêtres et prédicateurs de l'Évangile, et contre leurs hôtes, qui se trouvaient en différentes prisons. Il ordonna de décapiter les femmes des hôtes et leurs enfants en bas âge; les voisins chrétiens, les marins et passagers du navire, également chrétiens : enfin il comprit dans la sentence les femmes et les enfants de plusieurs martyrs, immolés trois ans auparavant.

Gonrocou, durement traité par l'empereur, et rendu responsable sur sa tête de l'exécution rigoureuse des ordres, s'exaspéra contre les chrétiens, et résolut de tout accomplir sans miséricorde. Il revint le 27 juillet et se mit de suite à l'œuvre.

Il fit amener à son tribunal le capitaine Diaz, les matelots et les passagers du navire. Tous, excepté deux, demeurèrent fermes dans la foi. Dix sur quatorze furent destinés au martyre; on renvoya les quatre autres. Deux des passagers, que le gouverneur n'avait point cités, embrasés d'une sainte ardeur, vinrent s'offrir d'eux-mêmes, afin d'être associés au martyre. Ils étaient allés consulter leur confesseur, qui leur avait dit : « Vous n'êtes pas obligés de vous déclarer. » « Nous vous croyons », répondirent-ils, « mais nous serons des martyrs, si nous mourons pour cette cause », et ils coururent se livrer. Gonrocou les voulait renvoyer sans bruit; mais, irrité de leur merveilleux courage, il finit par les réunir aux autres.

On jeta dans les fers plusieurs hôtes des religieux, et les autres victimes désignées par l'empereur.

Le soir de l'Assomption, le P. Pedro Vasquez, Dominicain, se vêtit en satellite, et ceignit les deux sabres; il pénétra dans la prison, où il demeura jusqu'à minuit : il put confesser dix-

neuf prisonniers (1). Le matin, il alla confesser les lépreux relégués hors de la ville : ses deux confrères, les PP. Collado et Castellet, le rejoignirent, et ils confessèrent, entre trois, environ cent trente personnes, jusqu'au moment où la clarté du jour les obligea de se retirer.

Cependant Gonrocou faisait avertir le seigneur de Firando d'envoyer immédiatement les juges de sa métropole et les PP. Zuñiga et Flores, ainsi que les autres prisonniers. Ces derniers étaient Joachim Firayama, ses deux principaux officiers, Juan, l'écrivain, et Léon, le contre-maître, et cinq Japonais qui avaient pris part à la délivrance du P. Flores. Le porteur du message était Thomas Araki, le prêtre apostat. Le seigneur de Firando fit partir en barque les huit prisonniers japonais, et l'on prit à l'île d'Ikinochima les deux Pères. Ceux-ci, vêtus de leurs habits religieux et les couronnes rasées, avaient les mains liées, et on leur adapta au col des anneaux de fer : ces anneaux furent rattachés à l'embarcation; les saints religieux furent enchaînés si étroitement, qu'ils ne pouvaient faire aucun mouvement.

Pendant cette nuit, la barque, sur laquelle s'éloignaient le P. Vasquez et ses compagnons, rencontra la barque de la justice (2).

Les confesseurs arrivèrent à Nangasaki le matin du 17 août. Gonrocou les fit comparaître devant lui, ainsi que les prisonniers de Nangasaki, et fit subir à chacun séparément un examen sommaire. Les prisonniers de Nangasaki furent renvoyés à la prison publique, et l'on reconduisit les deux religieux, et les autres confesseurs venus de Firando, vers les barques, afin d'éviter l'affluence et l'agitation des chrétiens.

Le supplice devait avoir lieu le 18 août ; mais on donna ce jour aux tentatives d'Araki pour faire apostasier les confesseurs. Dans le chemin ses paroles avaient été vaines, et, de même, elles le furent pendant tout ce jour. De leur côté, les chrétiens priaient ardemment pour la persévérance de leurs frères, et

(1) Lettre de ce Père. — Annexe 73.

(2) Tous les détails qui précèdent sont constatés par le témoignage des trois Dominicains.

beaucoup passèrent la nuit en oraison et en discipline, émettant à la même intention des vœux de pénitence et des promesses d'aumônes.

L'emplacement choisi pour le martyre était une plaine située entre deux montagnes, et qui s'étendait de la ville à la mer. On voulait qu'un peuple immense pût assister au supplice.

C'était à une portée d'arquebuse au dehors de la ville, à très-peu de distance du lieu consacré par le martyre de 1597, qui avait été déjà, et qui devait être encore le théâtre de nombreux martyres, et que les chrétiens avaient appelé « Saint », mais où les gentils, en haine de la religion, justicièrent dès lors tous leurs criminels.

Une estacade enfermait le lieu d'exécution. Trois grands poteaux, de deux palmes de diamètre, étaient destinés aux confesseurs qui devaient être brûlés vifs; le bois et les fascines se trouvaient à vingt-cinq palmes, ou douze pieds, de distance. En effet la peine devait être plus longue, de même qu'aux yeux de la foi plus précieuse devait être la mort. Vis-à-vis des poteaux, une longue table, hérissée de chevilles, devait recevoir les têtes des douze condamnés à la décollation.

Les préparatifs avaient été faits la nuit précédente par les gentils habitant le quartier des courtisanes, et occupés au service de ces créatures. C'était l'office ordinaire des écorcheurs, classe la plus vile au Japon ; mais ils s'étaient excusés, la plupart d'entre eux étant des chrétiens. Un satellite, également chrétien, invité par l'apostat Feizò, l'un des juges supérieurs (1), à prêter son concours, s'y refusa et répondit fermement au juge. D'une autre part les bûcherons avaient caché leur bois.

Le matin du 19 août, Gonrocou fit venir les accusés pour leur notifier la sentence. Il fit entrer seulement les deux Pères, Firayama, et les deux officiers du navire. Gonrocou salua les religieux à leur entrée, et par égard pour la haute noblesse du

(1) En japonais *cheico.*

P. de Zuñiga, voulut le faire demeurer debout, contre l'usage ordinaire, d'après lequel tout accusé s'agenouille devant son juge. Zuñiga refusa cette grâce.

Alors fut notifié l'arrêt : les deux Pères et Firayama devaient être brûlés à feu lent ; et les douze Japonais du navire devaient être décapités. Les cinq autres Japonais, impliqués dans l'évasion de Flores, furent ajournés, en vue de faire expliquer Yakichi leur chef, et de savoir de qui provenaient les lettres saisies.

L'examen d'Yakichi, comme nous l'avons dit, avait commencé devant les religieux, lesquels avaient admiré sa constance. Mais il devait subir des tourments extraordinaires : nous les raconterons en leur temps.

Les deux religieux adressèrent à Gonrocou, par l'entremise de Firayama, de magnifiques paroles : « Dites-nous, ô Juge ! » dit Joachim, « pourquoi l'empereur du Japon fait mettre à mort les chrétiens et nous-mêmes, sans que nous soyons coupables d'aucun crime ? » Gonrocou lui répondit : « C'est en qualité de prédicateurs de l'Évangile, et parce qu'il est défendu de prêcher au Japon la loi de Jésus-Christ, de même qu'il est défendu pour tous les Japonais de la pratiquer. » Les bienheureux martyrs entendirent avec joie ces paroles, et rendirent grâce à Dieu de ce qu'ils étaient mis à mort pour sa loi divine, et ils firent ajouter par Joachim : « Si dans votre opinion les lois japonaises ont pour fondement la raison et la justice, comment avez-vous pu rendre vos arrêts contre nous, de qui vous connaissiez la vie irréprochable, et les œuvres en rapport avec la raison. Et si les chrétiens observent le droit naturel, qui est contenu dans la loi divine, et se montrent zélés pour obéir aux lois impériales, en tout ce qui est juste et qui dépend du service du prince, pourquoi le prince les met-il à mort avec tant d'injustice et de cruauté ? » Le gouverneur n'ayant point répondu, les religieux reprirent : « Soyez donc assurés, vous tous les ennemis du christianisme, que plus vous immolerez de religieux, plus il en viendra d'Europe pour prêcher le saint Évangile ; et plus il périra de chrétiens dans vos supplices, plus le nombre des néophytes se multipliera :

le sang répandu sera la semence qui, jetée en terre, y germe et se multiplie. »

En terminant, Joachim demanda au juge que, sur ses biens confisqués, on payât l'hôte qui l'avait eu en garde, pendant l'instance à la Cour contre les Hollandais : « Ce sont en effet, » dit un historien, « de ces choses menues que les saints n'oublient pas, et si la faculté de se libérer leur manque sur la terre, Dieu lui-même répond pour eux, et les absout dans le ciel. »

Les dix mariniers attendaient au dehors, profondément recueillis et pleins de joie spirituelle. Firayama leur fit part de la condamnation commune. Ils en bénirent Dieu; car, ayant offert leur vie, ils auraient trouvé douloureux d'être privés du martyre.

Ces confesseurs marchèrent au supplice avec les habits de leur religion. Joachim et les matelots, tous confrères du Rosaire, avaient les livrées dominicaines. En chemin, Joachim servait d'interprète aux Pères, et il prêcha très-éloquemment au peuple : cependant les sbires maltraitaient les chrétiens pour se faire passage, et empêchaient ceux-ci de parler aux martyrs (1).

Vers les neuf heures du matin, on aperçut le cortége descendant de la ville : une clameur immense retentit jusqu'au ciel, et les enfants des deux sexes entonnèrent le *Magnificat*, le *Laudate, pueri*, le *Laudate Dominum, omnes gentes* et les Litanies, chants délicieux qui rappelaient ceux des enfants de Jérusalem à l'entrée glorieuse du Sauveur, et qui ne cessèrent qu'à la fin du martyre : un concours infini remplissait la plaine et les collines, et les barques innombrables cachaient aux yeux la baie. Trente mille personnes, d'autres ont dit soixante mille, allaient assister au martyre. Parmi ce peuple étaient les trois Dominicains Collado, Vasquez et Castellet, fidèles à leurs confrères jusqu'à la dernière heure.

Les gouverneurs siégeaient sur une éminence opposée à l'entrée, dans un appareil solennel, ainsi qu'il est d'usage.

(1) Les chrétiens ne craignirent pas d'arracher au P. de Zuñiga son capuce, qu'ils se partagèrent comme une relique d'un prix infini.

Le P. Flores entra le premier dans l'enceinte, suivi par le P. de Zuñiga et par Firayama. Ils étaient déliés, et s'avançaient avec un saint empressement. Ils s'embrassèrent mutuellement, et s'agenouillèrent pour rendre grâce à Dieu. Se relevant, ils allèrent à leurs colonnes qu'ils étreignirent avec amour.

Alors les douze entrèrent et saluèrent les chrétiens, en élevant et en abaissant les bras, à l'usage du pays. Ils s'agenouillèrent et offrirent d'eux-mêmes leurs têtes à l'épée. En peu d'instants ils eurent subi la mort. Leurs têtes furent plantées, au moyen des chevilles, sur la table préparée vis-à-vis des religieux et de Joachim, afin de leur inspirer de l'horreur, et de leur montrer qu'ils étaient la cause de tous ces supplices.

Mais à cette vue le pieux capitaine et le P. de Zuñiga s'écrièrent à plusieurs reprises en langue japonaise : « *Couafôcha !* » c'est-à-dire : « Heureuses personnes ! » Joachim dit au Père : « Considérez ces bienheureux » ; et le Père lui répondit : « En vérité je les vois : quelles fleurs de Paradis ! Quelle table sainte le Seigneur offre à notre vue ! »

Les religieux et Joachim se mirent à genoux, et récitèrent le Symbole. Puis les Pères, se levant, donnèrent leur bénédiction au peuple, et les trois victimes furent liées à leurs colonnes.

On les attacha faiblement, et avec des liens de paille, contre l'ordinaire. — En effet, il était d'usage d'attacher les patients avec des liens très-forts, qui enlaçaient tous les membres. On y employait des roseaux flexibles, que l'on imprégnait de craie et de boue, afin qu'ils résistassent à l'action du feu.

Ici l'on employa des attaches fragiles, afin que les martyrs pussent fuir du bûcher, et se déclarer vaincus : on espérait aussi que les mouvements arrachés par la douleur exciteraient contre les victimes la risée et le mépris du peuple. — Mais on connaissait peu les âmes des martyrs et la souveraine vertu de la grâce : les prévisions diaboliques des persécuteurs reçurent en ce jour un démenti solennel.

Les bourreaux, ayant lié les Pères, vinrent à Joachim, et le trouvèrent qui affermissait sa colonne, pressant et foulant le sol avec les pieds : acte héroïque et qui excita l'admiration de tous.

La distance entre les colonnes était d'une brasse et demie: au centre fut placé le P. de Zuñiga ; à la gauche, c'est-à-dire à la place d'honneur, selon les mœurs japonaises, était le P. Flores, et Joachim à la droite.

Alors le vaillant capitaine, sur l'invitation des Pères, moins familiers avec la langue, prit la parole une dernière fois. Il était naturellement intrépide, petit de corps, mais grand de cœur. On nous a conservé des traits de son discours : « Le médecin », dit-il, « n'est point nécessaire pour les personnes saines, mais pour les malades. Le monde était plein d'infirmités par l'effet du péché : le Fils de l'Homme est venu et il s'est fait homme : il a souffert des tourments infinis et la mort de la croix, afin de sauver les hommes, et de les guérir de leurs infirmités. Les Pères que vous voyez, ô peuple japonais ! sont venus des extrémités du monde, envoyés par le Seigneur Jésus pour opérer notre salut, pour moissonner les fruits divins de la rédemption, et pour vous faire adorer le Dieu véritable, au lieu de vos idoles de pierre et de bois. » Il continua longtemps avec une éloquence et un courage extraordinaires, appelant le martyre « une échelle du ciel », et se montrant insensible aux clameurs et aux coups des bourreaux, qui voulaient l'obliger au silence, et il s'écria : « Je me sens obligé d'obéir à Dieu plutôt que d'obéir aux hommes : et d'ailleurs que pourriez-vous inventer pour me faire plus souffrir, quand vous êtes sur le point de me brûler vif ? » Il termina par ces paroles, prononcées à pleine voix : « O mes frères chrétiens, que nul ne faiblisse. Priez le Seigneur, et mettez votre espoir en sa miséricorde. Que les tombés se relèvent ; que ceux qui sont debout craignent de défaillir ; et surtout n'oubliez jamais que la miséricorde infinie de Jésus, le divin Sauveur, est la même pour tous. »

Ces paroles ne se perdirent point au souffle des vents : elles remplirent d'admiration ceux qui les entendirent, et les effets s'en manifestèrent dans l'héroïsme des chrétiens et dans le retour de nombreux apostats.

Cependant l'ordre fut donné d'allumer les bûchers. Mais on ne put trouver de feu dans les cabanes d'alentour, habitées

par des lépreux chrétiens. On fut obligé de tirer de la pierre un feu nouveau, pour embraser le précieux holocauste.

On vit alors le P. de Zuñiga, de ses mains attachées, donner au peuple une bénédiction suprême. Les deux Pères récitaient à deux voix des psaumes et des prières : Joachim adressait de touchants adieux à la foule attendrie.

La fumée, en s'élevant, suffoquait les martyrs : et les bourreaux écartaient le bois, à mesure qu'il s'enflammait, ou le mouillaient pour l'amortir.

Le Père de Zuñiga, dans l'angoisse, inclina la tête en donnant signe de douleur, et il s'écria : « O saint Augustin, mon glorieux Père, assistez-moi dans cette épreuve. » Le P. Flores lui dit alors : « N'en doutez pas, mon frère, votre saint patriarche est à vos côtés. » Et le même Père, se tournant vers Joachim : « Aujourd'hui, capitaine », lui cria-t-il, « vous n'allez pas être capitaine d'un navire, mais capitaine du ciel. » « Oui », répondit Joachim, « grâce aux prières de Vos Révérences. »

En même temps les voix des chrétiens s'élevaient jusqu'au ciel : ces fidèles, si accoutumés à chanter les prières et le catéchisme, et qui les faisaient retentir sur terre et sur mer, avaient entonné leurs cantiques pour encourager les martyrs. Les vénérables martyrs n'avaient de toutes parts que des sujets d'espérance et de saints encouragements. Si leurs yeux s'élevaient au ciel, ils y voyaient la milice céleste, empressée de les contempler et fêtant déjà leur triomphe, et le Seigneur Jésus étendant vers eux ses mains crucifiées, et radieuses d'une gloire infinie, et s'offrant lui-même à eux comme leur récompense. Si leurs regards s'étendaient vers la plaine et les montagnes, ou sur la mer à perte de vue, tous ces espaces regorgeaient de chrétiens, dont les prières unanimes les recommandaient au divin Sauveur.

Le supplice dura trois quarts d'heure. Le premier qui expira fut le P. Luis Flores, affaibli par les années et par le travail apostolique ; Joachim le suivit bientôt, et enfin le P. Pedro de Zuñiga, plus jeune et plus robuste, et qui, placé au centre, avait ressenti plus tard la morsure des flammes (1).

(1) Les noms des martyrs étaient : Le P. Luis Florez, Dominicain ; le P. Pe-

Ce fut alors parmi les chrétiens un concert d'allégresse et d'actions de grâces. Les chants du *Te Deum* et du *Laudate Dominum*, *omnes gentes*, s'élevèrent jusqu'au ciel, et les enfants s'associèrent au chœur des fidèles en répondant de toute leur âme le *Gloria Patri*, mélodie à ravir les anges.

Vers l'heure de midi, les femmes et les enfants s'éloignèrent pour aller prendre leur premier aliment : les hommes demeurèrent jusqu'au soir, afin de dérober, à la faveur des ombres, les reliques des saints martyrs.

Les gouverneurs avaient commandé d'amonceler les corps, et de mettre des gardes. On voulait inspirer de l'effroi au peuple, et donner aux Hollandais, parties intéressées, le temps de venir et de s'assurer du supplice. Les chrétiens ne s'éloignaient pas de l'enceinte, et vénéraient de loin les sacrés débris, attendant l'heure de les ravir. Après cinq jours, le chef des Hollandais n'avait point paru, et le soir du 23 août les satellites se retirèrent. Les reliques des martyrs furent recueillies par les chrétiens et divisées à l'infini, excepté celles des deux Pères et de Joachim (1). Tout était précieux pour ces

dro de Zuñiga, Augustin ; Joachim Diaz Firayama, noble japonais, capitaine du navire ; tous les trois brûlés à feu lent.

Léon Soukeyemon, contre-maître ; Jean Miyasaki Soyemon, écrivain du navire; Miguel Diaz, marchand ; Antonio Yamanda, passager; Marcos Takenochica Chinyemon (*alias* Vieyra), l'un des principaux marchands de la province ; Thomas Coyananghi, passager ; Diogo Matsouwo Denchi, passager ; Laurent Rocouyemon, marchand, compromis comme voisin ; Paul Sankichi, matelot ; Jean Yango, matelot ; Jean Matachiki Nangata, matelot; Bartolome Mofioye, matelot ; tous décapités. Ils étaient tous confrères du Rosaire. Ils sont compris au neuvième article du Procès apostolique.

(1) Le corps du P. de Zuñiga, conservé par Martin de Govea, noble Portugais, habitant de Nangasaki, fut emporté par lui à Macao, ainsi que la colonne de ce Père. Après la mort de Govea, la Compagnie posséda le saint corps (Procès apostolique, p. 278). — En 1651, les PP. de la Compagnie en firent don aux Augustins, qui le transportèrent au couvent de S. Pedro de Manille, et le déposèrent sous l'autel majeur de leur église. On envoya l'un des ossements, avec la colonne, aux Augustins de Salamanque. (Sicardo, 207, 1.) La tête fut conservée entière. Nous ignorons où elle se trouve.

Le corps du P. Flores fut donné d'abord à André Tomonanga, et passa dans les mains d'une veuve chrétienne, Ines Correa. Cette dame allant en exil à

fidèles, les fragments mêmes des colonnes, la terre et la cendre imprégnées de sang (1).

Ainsi qu'on l'a dit, la moisson que les saints martyrs laissaient imparfaite se multiplia par leur mort, et fut recueillie avec plénitude. Les chrétiens germaient de leurs cendres. On raconta aussi de glorieux miracles, opérés après leur martyre.

A Manille, on célébra des fêtes en leur honneur.

D'une autre part, les châtiments divins ne manquèrent pas aux juges : Feizò mourut privé de sens en l'année 1630, et Gonrocou, disgracié en 1626, mourut misérablement dans la même année 1630.

Les Hollandais ne profitèrent point de leur conduite impie : le Chôgoun méprisa leur avarice, et confisqua pour lui-même le navire et les marchandises.

Les prisonniers d'Omoura s'attendaient au martyre et se disposaient par la pénitence à leur passage vers l'éternité. Les 7 et 8 septembre, les trois Dominicains Collado, Vasquez et Castellet avaient pénétré dans la prison et avaient distribué le corps de Jésus-Christ aux saints confesseurs (2).

Macao en 1624, l'emporta avec elle, et le donna aux Dominicains. — Ces religieux recouvrèrent également la tête.

Le corps de Joachim fut concédé, par faveur spéciale des gouverneurs, à un noble Japonais de Nangasaki (Procès apostolique, pp. 75 et 279).

(1) Voir Annexe 74. Lettre du P. Gutierrez relative à ce martyre.

(2) Voir les lettres annexées. — Alonso de Mena, 19 août (n° 75). Le P. de Mena, longtemps éprouvé par de graves infirmités, et surtout par la mélancolie, n'avait point cessé néanmoins de se livrer à son ministère : il s'en faisait une distraction et un allégement. Cette tristesse extrême, au temps où l'on pouvait croire qu'elle deviendrait mortelle, c'est-à-dire dans la prison, l'avait quitté complétement. Il avait vécu dans ce lieu d'épreuves, comme en un jardin délicieux, jusqu'au moment d'aller au bûcher. — Joseph de S. Jacinthe, 19 août (n° 76). Le P. Joseph de S. Jacinthe était depuis longtemps consumé par l'éthisie. — Angel Ferrer, 19 août (n° 71). — Jacinto Orfanel, 25 août (n° 72). — Carlo Spinola, 26 août et 30 août (n°s 79, 79 *bis*, 73 *ter*) ; — Joseph de S. Jacinthe, autre lettre du 9 septembre, écrite au moment de partir pour Nangasaki (n° 80), — et Pedro d'Avila, sans date (n° 81). — Le P. Spinola écrivit aussi aux chrétiens de Nangasaki, et spécialement aux confrères de la Miséricorde : c'était le testament de son amour.

Toutes ces lettres étaient adressées comme à des séculiers : dans quel-

Gonrocou gémissait de tout le sang qu'il allait verser; mais courtisan servile, afin de retenir son pouvoir, il se mit à cette œuvre inique et voulut promptement l'accomplir : en immolant les ministres de Jésus-Christ et les principaux fidèles, il espérait que le peuple entier, dépourvu de ses maîtres spirituels, finirait par abandonner la foi. Il écrivit à Ficoyemon, régent d'Omoura pour le Seigneur enfant, d'envoyer immédiatement ceux de ses prisonniers que l'on avait saisis sur le territoire de Nangasaki (1). Huit autres confesseurs, pris en Omoura, devaient arroser ce dernier pays de leur sang. En attendant la venue des premiers, Gonrocou fit comparaître à son tribunal tous les prisonniers de Nangasaki, ainsi que les personnes déposées jusque-là dans des maisons privées, sous la caution de parents et d'amis. C'étaient les hôtes de plusieurs religieux, les voisins solidaires, les femmes et les veuves d'anciens martyrs, et six jeunes enfants associés au sort de leurs parents (2). Parmi ces derniers était Pierre, âgé de cinq ans, fils de Jean, hôte de religieux, et martyrisé déjà : on condamna cet enfant comme fils d'un criminel justicié pour un fait majeur. Il n'était pas inscrit, et sa mère le pouvait sauver. Cette admirable femme dit aux satellites : « Vous ne l'ignorez pas, si j'écoutais mon cœur, je m'empresserais d'éloigner le fruit de mes entrailles; mais j'envisage à cette heure le plus grand intérêt du service divin et le bien véritable de mon fils, et il me paraît cent fois préférable d'offrir ce fils à Dieu comme un agneau plein d'innocence. En effet, avec les progrès de la persécution, sais-je si mon enfant ne serait pas infidèle un jour, et ne déserterait pas les voies du salut, diminuant par son fait le glorieux éclat de la mort de son père. Excu-

ques-unes on appelait Collado, supérieur actuel de ses frères, *amo* ou *capitan*, et parfois *Salmantino*, comme étant fils d'habit du couvent de Salamanque.

(1) Chacun devait être justicié dans la province ou la juridiction où il avait été saisi. C'est ainsi que furent séparés dans la mort quelques-uns des saints confesseurs.

(2) Tous avaient pu se confesser aux religieux cachés.

sez mon intention, et ne m'estimez point dénaturée, car je dois sur toute chose assurer le salut de mon fils, et l'envoyer en la gloire, pour qu'il y règne à jamais avec son père. » Les officiers, remplis d'admiration, ne répondirent par aucune parole à cette sainte mère, à cette femme supérieure à la femme (1)!

Thomas Chitchirô se présenta pour son fils absent. La femme de ce fils aurait dû mourir, et le président l'avait désignée, d'après la loi de l'*Youningami* (2). Ce fut un admirable combat, où le père de famille demeura vainqueur.

Il y eut à cette audience des interrogatoires solennels, des formalités sans nombre; mais tout cet appareil était inutile : car les faits étaient avérés, la conviction complète, et l'arrêt capital connu par avance. On dénombra ceux qui devaient mourir : ils étaient trente-trois, hommes, femmes et enfants. Seulement, afin d'éviter le retard, s'il fallait augmenter le nombre des colonnes, et pour établir une gradation dans la peine, on condamna les religieux à périr dans les flammes, et les séculiers à être décapités.

Les condamnés furent transférés du tribunal à la prison publique, enivrés d'allégresse, ayant été jugés dignes d'être persécutés pour Jésus-Christ, et ayant entendu leur sentence de mort pour la gloire de ce nom divin (3).

(1) Mirad, señores, si me dexasse llevar del amor de madre, holgaria mucho de librar del cuchillo al que salio de mis entrañas : pero si miro al mayor servicio de Dios, y al bien de mi hijo, pareceme que lo mejor es ofrecerse le a Dios como inocente cordero : porque segun anda cruda la persecucion, que sé yo si adelante vendra este niño a retroceder y dexar el camino de la salvacion, desdorando de su parte el martirio de su buen padre : y assi perdonadme, y no me tengais en este por cruel, que mejor es assegurar la salvacion deste niño, y tener yo tal prenda en la gloria, en la qual reyne con su padre para siempre.

Quedaron admirados todos de la fé de tan santa madre : muger no muger : y assi no la hablaron mas. (Garces, f° 28.)

(2) Loi de solidarité et de responsabilité légales.

(3) Salieron todos del tribunal del Presidente con grande alegria, non solo por aver sido dignos de sufrir injurias y afrentas por el nombre de Jesu-Christo, *sed quia pro ejusdem nomine mortis etiam responsum audire meruerant.* (Garces.)

Ils étaient liés comme des malfaiteurs, mais avaient conservé des crucifix dans leurs mains captives.

Lucia de Freitas, la vénérable octogénaire, précédait les autres martyrs, et elle entonna le *Laudate Dominum*, *omnes gentes*, et le *Magnificat;* les autres femmes lui répondirent. Quelques-unes portaient dans leurs bras leurs tendres enfants, destinés au même sacrifice : enfants admirables, qui ne pouvaient aller à la mort que portés par leurs mères! Les hommes venaient à la suite. Sur tout le chemin, les familles des martyrs et les chrétiens de la ville formaient un concours immense. « C'était », dit un pieux auteur, dans son génie espagnol, « un spectacle à faire pleurer les pierres elles-mêmes, dans tous les lieux qu'ils parcoururent, de la prison au tribunal, du tribunal à la prison, et de ce dernier séjour au mont des Martyrs. »

Maria Mourayama, veuve d'André Tocouan Mourayama, mis à mort en 1619, avait été laissée libre, à cause de sa noblesse. Elle était tertiaire de Saint-Dominique, et vivait saintement, en attendant l'heure du martyre. Le gouverneur la fit appeler à son tribunal ; le messager vint à la demeure de la noble dame, et lui dit : « Le gouverneur vous cite à son audience, pour y défendre votre cause. » Alors se manifesta le courage de la noble veuve, de cette femme forte selon le sage, et qui s'attachait à l'ancre divine de la foi, et à la pierre vive, qui est Jésus-Christ, et qui se sentait confirmée par la grâce de l'Esprit-Saint : « Allez », répondit-elle, « dites à Gonrocou que je ne suis point femme à paraître devant des juges, et à être interrogée dans un prétoire : les discours que l'on y entend ne sont qu'impiété, apostasie et blasphème. Ce serait me faire une cruelle injure, que de me croire un moment capable, par amour de la vie temporelle, de sacrifier l'éternelle, et de déserter par crainte, ou par l'effet des menaces, la foi de mon baptême. Je connais dès longtemps les desseins du gouverneur, la conclusion de son jugement, et la mort qui m'est préparée. Cette mort doit être ma gloire. Je connais à l'avance le lieu de mon sacrifice, je m'y rendrai de moi-même et sans être appelée, sans huissiers et sans satellites. L'ardent désir que j'éprouve de me réunir à

Jésus-Christ, mon divin époux, pressera mes pas et me fera courir vers le lieu du martyre (1). »

En effet elle ne comparut pas, et le lendemain elle accourut la première au lieu de la justice. Cette femme, exténuée par la pénitence, et mourante pour ainsi dire depuis trois années, avait repris les forces de la jeunesse pour aller s'immoler à son Dieu.

Parmi les religieux prêtres, un seul était Japonais, les autres étaient venus d'Europe, par une seconde et sublime vocation, pour évangéliser ces régions extrêmes de la vigne apostolique.

Entre les nombreux catéchistes, prisonniers avec leurs maîtres, plusieurs furent admis dans la Compagnie de Jésus. Le P. Spinola en reçut d'abord quatre, qui furent brûlés vifs, dans la deuxième année de leur noviciat : c'étaient Antonio Kiouni, hôte du P. Sébastien Kimoura (2), Gonsalo Fousaï, Miguel Choumpò (3) et Pedro Sampò (4). Et par l'ordre du P. Pacheco, provincial, peu de temps avant le martyre, le même

(1) Llegò el mensajero a casa de la santa Maria, y la dijò : que el governador la llamava, que fuese a la audiencia a dar raçon de su persona. Aqui se vio el varonil animo de la sierva de Dios, y ser la muger fuerte, que el sabio buscava, pues asida a la verdadera ancora de la fe, y a la piedra Christo, y fortificada con la gracia del Espiritu Santo, respondio al que avia venido a llamarla ; que se bolviese, y que dijese al Gonrrocu que no era ella muger, que la avian de traher por audiencias, y llamar a tribunal, donde se pretende el deservicio de Dios, destruicion de su fe, y ignominia de su santo nombre. Que la pesava se tuviese tan bajo concepto de ella, que se entendiese, que por guardar la vida temporal, avia de perder la eterna, y que la fe que en el baptismo avia recebido, avia de dejar por miedo, y amenaças humanas. Bien se (dijo) lo que Gonrrocu quiere, el fin que estas cosas han de tener, y que me ha de quitar la vida, pero eso es gloria para mi, y pues sé el lugar del sacrificio, yo me ire allà, sin que sea necesario llamarme, venir por mi, ni aguardarme, que la sed que tengo por ver mi con mi esposo Jesus me dara prisa a que acelere el camino, y corra al lugar del martirio.

Voir aussi aux Annexes (82 et 82 *bis*) deux belles lettres de Maria. (Carrero, p. 160.)

(2) Du Micawa.

(3) D'Owari.

(4) De Wòchou.

Père reçut Thomas Acafochi, catéchiste du P. Kimoura, Luis Cavarà (1), et Jean Tchoungocou. Le P. Francisco de Moralez, vicaire provincial de Saint-Dominique, admit également dans son ordre les Frères Alexis de Nangasaki (2), Thomas, du Rosaire, serviteur et catéchiste du P. Juan de Saint-Dominique, Jean de Vomoura, et Domingos Nagata (3).

Ficoyemon se rendit à la prison d'Omoura pour la sortie des confesseurs. Il voulut y présider lui-même, et il donna l'ordre de ne permettre aucun adieu, même à père ou mère. Dans la prison restèrent deux prêtres, les PP. Thomas du Saint-Esprit, de l'ordre de Saint-Dominique, et Apollinaire Franco, de l'ordre de Saint-François, et six religieux japonais. Tous avaient été pris en Omoura, et furent brûlés vifs le 12 de septembre.

Vingt confesseurs étaient transférés à Nangasaki. C'étaient les PP. Carlo Spinola et Sébastien Kimoura, de la Compagnie de Jésus; Joseph de Saint-Jacinthe, Francisco de Moralez, Angel Orsucci, Alonso de Mena et Jacinthe Orfanel, de l'ordre de Saint-Dominique; Pedro d'Avila et Richard de Sainte-Anne, de l'ordre de Saint-François; plusieurs Frères des trois ordres; enfin trois séculiers, hôtes des religieux, et une vénérable femme, Lucia de Freitas, âgée de quatre-vingts ans, hôtesse des missionnaires. L'allégresse de ces victimes, dési-

(1) D'Ariye. — Soldat noble et riche. — Il fut longtemps l'un des pages de D. Miguel d'Arima, qui devint apostat. Le prince ne put le vaincre et l'exila. Louis passa deux ans à Nangasaki, et revint à Ariye, où il perdit un fils qui lui restait et sa femme, demeurant seul et pauvre, et privé de tout bien créé. Il en prit occasion de mener une vie plus sainte, et se retira dans la solitude à quelque distance de Nangasaki, s'y adonnant à la contemplation, et menant une vie angélique. Deux fois on leprit pour un religieux; il fut arrêté, puis remis en liberté. Mais Notre Seigneur, voulant le récompenser, permit qu'il fût saisi pour la troisième fois, et traduit devant le gouverneur. A la défense de prêcher, il répondit que la voix des chrétiens n'admettait point de frein, quand la gloire divine se trouvait en cause. « La nature muette, » ajouta-t-il, « n'a-t-elle pas des voix infinies pour raconter la gloire de son Créateur et pour l'exalter. » Il était âgé d'environ quarante ans.

(2) Agé de vingt et un ans.

(3) *Alias* Nacano, âgé de dix-neuf ans. — Fils de Mathias, martyr.

gnées les premières, et qui se voyaient le plus près du ciel, la sainte envie de celles qui restaient, et de qui la couronne semblait différée, après une participation si longue et si intime aux prémices du martyre, se traduisirent en des embrassements pleins de larmes; et après ces effusions de l'humanité, les prisonniers récitèrent à deux chœurs divers psaumes, confondant dans les louanges divines la joie présente et la sainte espérance.

C'était un vendredi, 9 septembre, jeûne de dévotion pour les religieux, en mémoire de la Passion de Jésus-Christ, et tous voulurent observer ce dernier jeûne (1). Un bâtiment léger les conduisit à Nangaïe, et dans le trajet ils s'encouragèrent mutuellement, ou prêchèrent avec zèle aux soldats et aux mariniers.

A Nangaïe, sans permettre aux chrétiens du pays de parler aux martyrs et de prendre leur bénédiction, on fit à l'heure même disposer des chevaux, et l'on se mit en marche. Quatre cents soldats formaient le cortége, et chacun des confesseurs avait la corde au col, tenue par son bourreau. Le P. Spinola, sur un mauvais cheval blanc, précédait tous les autres.

Un chrétien, Léon Soukezayemon, s'approchant du P. Kimoura, comme pour ajuster l'étrier, salua le Père, se recommanda à ses prières, et parvint à détacher un morceau de sa chaussure. Les gardes feignirent de ne point voir; mais le pieux larcin devait être bientôt récompensé par le martyre.

Vers trois heures, on atteignit Ouracami, à deux lieues de Nangaïe. Les confesseurs étaient à jeun, et l'officier du prince leur refusa tout rafraîchissement, afin qu'il fût dit qu'aucune pitié n'avait consolé les témoins de Jésus-Christ dans leur voie douloureuse. On resserra leurs liens que la marche avait fait mollir, et on les parqua dans une enceinte, à l'injure de l'air,

(1) Porque aun su ordinaria comida era riguroso ayuno, acostumbravan ayunar todos los viernes, y lo hizieron este, con particular afecto de devocion, como vispera de tan insignes martires, dando elles principio à la celebridad de su misma fiesta y martirio en semejante ayuno : cosa bien nueva y digna de ponderacion y memoria. (Garces.)

comme des brebis que l'on mène à l'abattoir. Un violent orage ayant éclaté, on les mit par grâce en une masure (1). Ainsi se passa dans la souffrance, et ne fut point vaine, la dernière nuit de leur vie mortelle.

Le samedi, vers l'aurore, trois Japonais, parmi le grand nombre qui sollicitait l'entrée, furent admis auprès des confesseurs. L'un d'eux était le Dogïque du P. Spinola, qui donna au Père l'assurance qu'il serait brûlé vif : le saint religieux le bénit, et lui fit présent de sa discipline.

Les martyrs firent alors leur pauvre et dernier repas, et mirent fin aux réfections temporelles : car ils étaient conviés pour le soir à la Cène éternelle de l'Agneau divin (2).

Le P. Spinola demanda, sans obtenir cette faveur, de pouvoir revêtir un habillement blanc, et de porter une bannière avec le nom de Jésus; il s'inclina devant l'humiliation du refus. Mais il eut la joie de contempler cet étendard de victoire, qu'un de ses enfants spirituels offrit à ses regards: cette bannière, en damas cramoisi, portait les saints noms de Jésus et de Marie, brodés en lettres d'or.

Les autres martyrs auraient désiré, selon l'usage du Japon, se vêtir d'habillements neufs. Cette grâce leur fut refusée. — Tous les confesseurs avaient les bras attachés.

Le saint cortége s'achemina vers le terme, chantant, par intervalle, le *Te, Deum,* les Litanies et les Psaumes.

Une multitude infinie de chrétiens attendait au passage, pour être bénis des martyrs et pour se recommander à leurs prières. Mais à peine fut-il permis de leur adresser quelques paroles, entrecoupées par la douleur et les larmes; et ces adieux valurent à ceux qui les adressaient des traitements indignes. Mais ces vaillants chrétiens, encouragés et consolés en ce moment même par les confesseurs, exercés à l'avance par la discipline et les jeûnes, et qui, nous l'avons vu

(1) L'un d'eux dont on resserrait les liens dit : « Serrez autant qu'il vous plaira. Ce ne sont pas les chaines du Chógoun, mais celles de mon Dieu, avec lesquelles ce Dieu de miséricorde châtie mes propres péchés, et multiplie les vertus de mes compagnons. (Majorica, p. 21.)

(2) Vie de Spinola.

et nous le verrons encore, couraient au-devant du martyre, et s'avançaient comme en triomphe sur les pas de Jésus crucifié.

On parcourut l'espace d'une lieue jusqu'à la colline appelée *Sainte*, consacrée par le martyre de 1597, et destinée à la gloire de ce nouvel et immense martyre.

Tous les confesseurs prêchèrent pendant la route, semant profusément les perles de leur parole.

On remarqua, parmi les autres, le P. Pedro d'Avila, doué d'un bel organe et possédant parfaitement la langue, et qui, dans la véhémence du discours, ne pouvant faire usage de ses mains enchaînées, se souleva sur ses étriers pour mieux s'adresser à la foule.

A la sainte montagne tout était préparé. Le lieu choisi se trouvait à cent cinquante pas de celui où le martyre de 1597 s'était accompli.

Les vingt-cinq colonnes étaient très-rapprochées; le bois se trouvait dans des tranchées en deux lignes, sur cinq brasses de profondeur, et à trois brasses, ou vingt-cinq palmes, en avant des colonnes. Cette rigueur était contraire à l'usage; car les criminels condamnés au feu étaient toujours rapprochés du bois, afin qu'ils cessassent promptement de souffrir. Mais ici, l'on éloigna les brasiers, et l'on eut soin plus tard de modérer l'incendie, en versant de l'eau pour l'amortir, afin de prolonger le supplice, et d'exposer les victimes à la tentation du désespoir.

Sur un vaste tribunal, décoré de tapis magnifiques, siégeait Soukendayou, lieutenant principal du gouverneur de Nangasaki, lequel avait à ses côtés les principaux dignitaires, tant du Firando que d'Omoura. Une multitude immense, plus de cent mille âmes, couvrait toutes les collines, où elle avait devancé le jour. Gonrocou lui-même avait désiré que les chrétiens fussent en grand nombre, afin de les frapper de terreur et de vaincre leur résistance. Mais il avait présumé d'après l'humanité ; le troupeau des fidèles, dont les pasteurs devaient être immolés, palpitait d'émotion, mais il se sentait affermi dans la grâce, et devait être plus inébranlable. En effet, les pasteurs allaient présenter à l'Agneau divin leurs habits

33

lavés dans son sang, et réclamer pour leurs brebis abandonnées le prix du sacrifice.

Les confesseurs d'Omoura, rassemblés devant la palissade, n'étaient point descendus de leurs montures. Ils restèrent ainsi pendant une heure, jusqu'à la venue des martyrs de Nangasaki. Ce fut alors qu'ils se confessèrent l'un à l'autre, sans mettre pied à terre, et à la vue du peuple : et, les confessions achevées, ils entonnèrent des cantiques.

Plusieurs prirent encore la parole; on cite en particulier les Pères Spinola, Kimoura, Joseph de S. Jacinthe, Francisco de Moralez, Pedro d'Avila, et les frères Pedro Sampò, Antonio Kiouni et Thomas Acafochi. Le P. Spinola fit un magnifique discours, et donna de touchants avis aux Espagnols et aux Portugais : « Seigneurs, que nul d'entre vous ne pense que la persécution va cesser : soyez persuadés plutôt qu'elle vient de commencer; que ceux qui n'auraient pas la force de mourir, ou de recevoir les religieux, aillent chacun dans leur pays; qu'ils ne s'exposent pas à commettre le péché mortel, et à scandaliser cette église. Un temps va venir où, désirant quitter le Japon, on trouvera les issues fermées et la fuite impossible. » Et, s'adressant aux fidèles résolus au martyre, il les encouragea dans les termes les plus tendres, et son langage fut si éloquent et si efficace, qu'un Portugais, de naissance illustre et très-riche, fit vœu, dès ce moment même, de sortir du monde, et de se consacrer à Dieu dans la Compagnie de Jésus.

Le P. de Moralez dit aux Japonais et à tous, de considérer l'exemple, que, par la miséricorde de Dieu, leur donnaient leurs maîtres dans la foi : ces maîtres les avaient prêchés par la parole, et à cette heure, ils confirmaient cette parole, en mourant dans les flammes pour défendre la vérité (1).

Le P. Joseph de S. Jacinthe ayant demandé à boire, on apporta du thé et de l'eau fraîche. Une femme zélée se glissa parmi les satellites pour offrir le thé; et un jeune

(1) Un auteur fait remarquer que le P. Orfanel, dès le commencement, garda toujours le silence. Dans sa grande humilité, il voulut laisser la parole aux autres, et se recueillit dans une contemplation profonde.

homme, afin d'avoir de l'eau plus fraîche, se mit à la nage, et en alla chercher dans les embarcations ; il revint avec un grand vase, et put offrir aux martyrs leur dernier rafraîchissement.

Joseph de S. Jacinthe avait refusé du vin, en disant : « Nous n'avons plus besoin de ce vin de la terre, et dans un moment nous allons goûter le vin du Paradis. »

Enfin arrivèrent les confesseurs de Nangasaki, au nombre de trente-trois. Pendant toute la route, ils avaient chanté les louanges divines, et plusieurs, par intervalles, avaient adressé la parole au peuple. Lucia, surtout, prêchait avec un grand zèle, et encourageait tous ses compagnons (1). Les gardes irrités lui avaient arraché son crucifix qu'ils avaient mis en pièces, ainsi que l'habit du tiers-ordre de S. François. Privée de ce saint habit, elle entonna le cantique virginal du *Magnificat.*

On avait aussi dépouillé Paul Tanaca, et on l'avait laissé presque nu. Mais si on leur enleva les habits et les saintes images, on n'arracha ni Dieu de leur cœur, ni ses louanges de leur bouche.

A leur arrivée, ils saluèrent leurs Pères spirituels, qui leur rendirent le salut, salut embaumé des deux parts par une espérance immortelle. Lucia vénéra le P. Richard de Sainte-Anne qu'elle avait abrité, et Maria Mourayama le Père de Moralez, également son hôte. Maria, dans ce jour, avait quitté le deuil

(1) Elle s'exprimait comme aurait pu le faire un grand prédicateur : « Ne craignons pas, » disait-elle, « de mettre en Dieu nos cœurs, avec la ferme espérance qu'il nous assistera tous, et nous donnera les forces pour souffrir tous les tourments. Étaient-elles d'une autre nature, ces vierges saintes, Cécile, Agathe, Agnès, et tant d'autres ? N'étaient-elles pas des femmes comme moi, peut-être même plus faibles et plus délicates? Et nous ne devons pas nous décourager, et craindre que notre Dieu ne vienne pas à notre secours, quand nous allons mourir pour sa cause. Le Seigneur sera notre appui. Ayons un cœur vaillant : que les femmes elles-mêmes aient un cœur viril, pour confondre les gentils, et pour recueillir les couronnes que notre époux Jésus-Christ nous tient réservées; aujourd'hui nous lui serons réunies dans le ciel. Auparavant j'éprouvais de la frayeur à la pensée du feu; mais mon Seigneur Jésus a fait évanouir ces pensées : nul tourment ne m'effraye, dans l'espérance que mon Dieu lui-même sera ma récompense. »

de son mari : vêtue de velours blanc, et radieuse de visage, elle semblait un ange.

Soukendayou donna le signal, et les soldats, s'empressant d'obéir, firent entrer les confesseurs d'Omoura, tous destinés au feu, sans observer d'ordre ni de rang : chacun, dès qu'il entra, fut conduit vers une colonne. Trois des prisonniers de Nangasaki devaient être brûlés vifs ; mais une seule colonne était restée libre : elle fut pour Lucia, l'hôtesse du P. Richard. Paul Nangaïchi, l'hôte du P. Joseph de S. Jacinthe, et Antonio Kiouni, l'hôte du P. Sébastien Kimoura, furent placés à part, pour être décapités avec l'autre série.

A ce moment, le P. Spinola donna l'absolution à Lucia de Freitas. La sainte femme avait désiré se trouver près d'un prêtre, afin de se réconcilier au moment suprême ; et notre Dieu, qui se plaît à satisfaire à de pareils désirs, lui accorda la grâce du dernier sacrement.

Avant d'être attachés, les religieux se prosternèrent, et baisèrent leurs colonnes ; on les attacha tous faiblement, afin de leur donner l'occasion de se détacher, et de sortir de l'enceinte, dont la porte fut laissée ouverte. Les gentils ne pouvaient croire humainement, que les confesseurs ne chercheraient pas à éviter la mort ; et ces pervers s'étaient promis d'insulter à la vertu défaillante. Mais le Seigneur fit servir toutes choses à sa plus grande gloire, et tenant par la main ses martyrs, les fit demeurer plusieurs heures immobiles, dans l'auréole des flammes, jusqu'à la dissolution de leurs corps mortels.

La série des martyrs était, de la gauche à la droite, et de la mer aux montagnes :

I. Antonio Sanga, catéchiste de la Compagnie de Jésus (1).

(1) De Sanga en Cawatchi, noble de naissance. A neuf ans il fut consacré par ses parents au service d'une église, et il entra plus tard, en qualité de Frère, dans la Compagnie de Jésus. Ses infirmités l'obligèrent d'en sortir. Il se maria, et conserva les fonctions de catéchiste. Séculier, il mena toujours la vie d'un religieux.

Soupçonné d'avoir trahi les religieux, il écrivit un mémoire, et le pré-

II. Paul Tanaca, hôte du P. Joseph de S. Jacinthe (1).

III. Antonio, Coréen, hôte du P. Sébastien Kimoura (2). — Ces trois, confrères du Rosaire.

IV. Lucia de Freitas, âgée de quatre-vingts ans, hôtesse du P. Richard de Sainte-Anne, tertiaire de S. François (3).

V. Le P. Carlo Spinola, de la Compagnie de Jésus.

VI. Le P. Fr. Angel Orsucci, surnommé Ferrer, de l'ordre de S. Dominique.

VII. Le P. Fr. Joseph de S. Jacinthe, ancien vicaire provincial de l'ordre de S. Dominique.

VIII. Le P. Fr. Jacinthe Orfanel, de l'ordre de S. Dominique (4).

IX. Le P. Sébastien Kimoura, de la Compagnie de Jésus (5).

X. Le P. Fr. Pedro d'Avila, de l'ordre de S. François.

XI. Le P. F. Alonzo de Mena, de l'ordre de S. Dominique.

XII. Le Fr. Vicente de Saint-Joseph, de l'ordre de S. François.

senta devant la justice, protestant hautement de sa fidélité dans le service de Dieu, et de son dévouement à ses Pères spirituels. Le gouverneur voulait le renvoyer libre, à cause de sa naissance, et ne lui demandait que de ne plus prêcher. Antonio refusa ce tempérament indigne, et préféra demeurer sous la main des magistrats. — Dans la prison, ses exemples et ses paroles convertirent plus de trente infidèles. — Après sa condamnation il écrivit une lettre admirable, que le P. Garces nous a conservée, et que nous donnons parmi les Annexes, n° 83. — Il était âgé de cinquante-cinq ans. — Sa femme fut la vingtième de la deuxième série.

(1) Ancien agent ou facteur des Hollandais. — Agé de cinquante-six ans. — Sa femme fut la vingt-sixième de la deuxième série.

(2) *Alias* Fumano (Fulano?) Machin. — Sa femme et ses enfants furent les treizième, quatorzième et quinzième de la deuxième série.

(3) Ce fut pour avoir fait paraître devant le juge une constance et un zèle extraordinaires, qu'elle fut condamnée à périr dans les flammes, avec les religieux, au lieu d'être décapitée avec les autres femmes. — Elle était prieure du Rosaire de Notre-Dame.

(4) Nous avons omis de dire (p. 160) qu'il était de Jana, petite ville du royaume de Valence, et fils de Gaspar, et de Maria Salome de Paredes. Il prit l'habit à Barcelone, passa aux Philippines en 1605, et au Japon en 1607 Aduarte).

(5) Il était âgé de cinquante-sept ans et en avait quarante de religion.

XIII. Le P. Fr. Richard de Sainte-Anne, commissaire de l'ordre de S. François.

XIV. Le P. Fr. Francisco de Moralez, vicaire provincial de l'ordre de S. Dominique.

XV. Le Fr. Fr. Léon de Satsouma, Japonais, clerc des premiers ordres, et tertiaire profès de l'ordre de S. Dominique.

XVI. Le Fr. Antonio Kiouni, de la Compagnie de Jésus, hôte du P. Sébastien Kimoura.

XVII. Le Fr. Gonçalo Fousaï, de la Compagnie de Jésus.

XVIII. Le Fr. Thomas Acafochi, de la Compagnie de Jésus (1).

XIX. Le Fr. Pedro Sampó, de la Compagnie de Jésus.

XX. Le Fr. Miguel Choumpó, de la Compagnie de Jésus.

XXI. Diogo Chimba.

XXII. Domingos Tamba.

XXIII. Paul Nangaïchi, hôte du P. Joseph de S. Jacinthe, et catéchiste des PP. Dominicains (2).

XXIV. Le Fr. Louis Cavara, de la Compagnie de Jésus.

XXV. Le Fr. Fr. Alexis, Japonais, religieux de chœur de l'ordre de S. Dominique.

Les trente condamnés à mourir par l'épée étaient :

I. Le Fr. Jean Tchoungocou, de la Compagnie de Jésus (3).

II. Le Fr. Fr.-Thomas du Rosaire, choriste de l'ordre de Saint-Dominique (4).

III. Le Fr. Fr.-Jean d'Omoura, de l'ordre de Saint-Dominique.

(1) Il était âgé de cinquante ans.

(2) Était aussi confrère du S. Rosaire; accompagnait dans leurs courses les PP. Navarrete et Zumarraga. Fut prisonnier en Omoura, relâché, puis repris. — Thecla, sa femme et Pierre, son enfant, furent les vingt-troisième et vingt-quatrième de la deuxième série.

(3) D'Amangoutchi, âgé de quarante ans. Il était serviteur et catéchiste des missionnaires Jésuites et Dominicains. Dans la prison il avait admirablement servi les religieux pendant quatre ans.

(4) Agé de vingt ans; avait été le serviteur du P. Juan de S. Dominique. — Il avait appris le latin dans la prison, afin de devenir religieux de chœur. — Le juge voulait l'absoudre, en lui faisant déclarer qu'il ne connaissait point le Père. Il répondit selon la vérité.

IV. Isabel Fernandez, veuve de Domingos Jorge, hôte du P. Spinola, et martyr en 1619 (1). — V. Ignace son fils, de quatre ans.

VI. Maria Mourayama, veuve d'André Tocouan Mourayama, hôte du P. de Moralez, et martyr en 1619 (2).

VII. Apollonie, veuve (3).

VIII. Ines, veuve de Cosme Takeya, hôte des PP. Angel Orsucci et Juan de Saint-Dominique, et martyr en 1619 (4).

IX. Marine Tanaoura, veuve (5).

X. Marie, veuve de Jean Chooun, martyr en 1619 (6).

XI. Le Fr. Fr.-Domingos Nagata, frère oblat de l'ordre de Saint-Dominique, hôte du P. de Mena (7).

XII. Pierre Motoyama, de cinq ans, fils de Jean, hôte des religieux, et martyr (8).

XIII. Marie, femme d'Antonio Coréen (9). — XIV. Jean, de douze ans; — XV. Pierre, de trois ans, leurs enfants.

XVI. Barthélemy Cawano Chitchiyemon, hôte du P. Kimoura (10).

XVII. Domingos Yamanda (11).

XVIII. Damien Yamitchi Tanda (12). — XIX. Miguel, son fils, de cinq ans.

(1) Agée de vingt-quatre ans.

(2) Agée de trente-trois ans.

(3) Agée de soixante ans. — Étant tante de Gaspard Cotenda, de la Compagnie de Jésus, qui fut martyrisé le lendemain. — Solidaire avec Maria Mourayama. — Son fils Francisco fut martyr le lendemain.

(4) Agée de quarante-deux ans.

(5) Agée de quarante-cinq ans, solidaire avec Ines.

(6) Du Fingo, âgée de trente-huit ans, solidaire avec Maria et Apollonie.

(7) Fils de Mathias Nacano, du Tchicoungo, âgé de dix-neuf ans. — Peut-être est-ce lui que l'on a appelé Dominique du Rosaire?

(8) Condamné comme enfant mâle d'un criminel condamné pour cause majeure.

(9) Elle était du Fingo.

(10) D'Arima, âgé de soixante ans; son fils Pierre mourut le lendemain.

(11) Du Fingo, âgé de trente-quatre ans, solidaire;—Clara, sa femme, occupe la trentième place.

(12) D'Omoura, quarante ans, solidaire.

XX. Thomas Chitchiro (1).

XXI. Catherine, veuve (2).

XXII. Dominga Ongata, veuve (3).

XXIII. Tecla, femme de Paul Nangaichi (4).—XXIV. Pierre, fils de Paul et de Tecla, âgé de sept ans.

XXV. Madeleine, femme d'Antonio Sanga (5).

XXVI. Marie, femme de Paul Tanaca.

XXVII. Rufo Yachimoto (6).

XXVIII. Clément Bono (7). — XXIX. Antonio, son fils, de trois ans.

XXX. Clara, femme de Domingos Yamanda (8).

Un enfant, oublié dans la confusion et caché par les chrétiens, devait, avec un autre enfant, être décapité le lendemain.

L'ordre fut donné d'introduire les séculiers qui devaient èrre décapités. Ces généreux confesseurs adressèrent aux assistants un dernier adieu, qui leur fut rendu par ce grand peuple : scène pleine d'émotion sainte et de larmes. On vit Isabel Fernandez, lorsqu'elle dépassa l'entrée, saluer avec son mouchoir, à la manière japonaise, et le P. Spinola, dirigeant ses regards vers elle, et craignant que le jeune Ignace, enfant d'Isabel, baptisé par lui, lorsqu'il habitait la maison de Jorge, ne fût point avec elle, et fût privé du martyre, lui dit : « Où est mon fils Ignace? » La sainte mère, soulevant son fils, le présenta dans ses bras, en s'écriant : « Le voici, mon Père, il est avec moi ; je l'ai amené pour être martyr, afin qu'il apprenne à mourir pour son Dieu, dès avant de savoir

(1) De Caratzou, soixante-dix ans. Père d'un voisin solidaire, il mourut pour son fils absent.

(2) De Fingo, quarante-huit ans, solidaire.

(3) Solidaire.

(4) Du Boungo.

(5) Du Tsounocouni, trente-cinq ans.

(6) Majordome du Rosaire; solidaire.

(7) Solidaire.

(8) D'Omoura, quarante-deux ans. — La plupart de ces martyrs étaient de la Confrérie du Rosaire.

parler, et qu'il le serve avant de l'offenser. » Et avec des yeux sans larmes, elle offrit cette aimable et précieuse victime à la bénédiction du vénérable apôtre.

Tous ces jeunes enfants, calmes et souriants, distribuaient aux chrétiens des fragments de papier qu'on leur demandait pour reliques (1).

On les vit présenter d'eux-mêmes leurs têtes au bourreau.

A mesure qu'entraient les martyrs, on les faisait agenouiller : ils joignaient les mains, s'inclinaient, et recevaient le coup de la mort.

Dans les histoires japonaises, on qualifie d'êtres dénaturés et sauvages ceux qui font périr de jeunes enfants, lorsqu'ils sont impliqués dans l'arrêt des parents, condamnés pour félonie : l'on cite les excuses alléguées par les bourreaux, tremblant de porter la main sur ces tendres victimes; mais ces faits anciens avaient lieu entre des gentils et d'autres gentils. A cette heure il s'agissait de chrétiens mourant pour Jésus-Christ, et les bourreaux immolèrent de jeunes créatures sans discernement comme sans remords : ils les dépecèrent comme des chevreaux.

Trois ou quatre têtes roulèrent aux pieds d'Ignace, sans effrayer cet enfant prédestiné. Bientôt il vit tomber sa mère, et reçut à son tour le coup de la mort (2). Les autres enfants ne furent pas moins héroïques.

Les corps demeurèrent sur le sol; les têtes furent exposées sur une longue table, vis-à-vis des religieux (3). Les peintures qui nous ont été conservées représentent fidèlement ces dispositions (4).

(1) Sans doute ces feuilles de papier blanc que l'on garde en sa manche, et qui sont destinées à servir de mouchoirs.

(2) Un autre récit dit qu'Ignace fut décapité dans les bras de sa mère, du troisième coup.

(3) La tête de Catherine de Fingo, après avoir été coupée, rebondit trois fois, en prononçant les noms sacrés de Jésus et de Marie.

Y es de creer (dit Garces) que el mismo señor que fue autor de semejantes maravillas en los martirios de la primitiva Iglesia, tambien ordenó esto con su divina Providencia, para que todos se moviessen a devocion, y se animassen al deseo del Martirio.

(4) Il existe au Gésu de Rome un tableau fait à Manille vers l'époque du

On voulait atteindre au cœur les victimes survivantes, et leur infliger une première mort par la vue des têtes de leurs disciples et de leurs hôtes. Mais ce leur fut au contraire une consolation immense de voir qu'ils en étaient précédés, et que ces âmes, délivrées de tout péril, étaient déjà recueillies dans le sein de Dieu.

Le P. Spinola, le premier, entonna le *Laudate Dominum, omnes gentes*, et les autres Pères et Frères lui répondirent : les enfants dans la foule accompagnaient en chœur. — Les confesseurs chantèrent deux fois le psaume. — Le Père Spinola, de sa colonne et lorsqu'on attendait le dernier signal, s'adressa au président Soukendayou, et lui fit entendre les conseils les plus charitables et les plus solennels; nos historiens en ont conservé la substance. « C'est votre âme, dit-il, et toutes celles de l'empire que nous sommes venus chercher et sauver. En foi de nos paroles, nous sacrifions notre vie : et vous qui n'avez point accueilli le don précieux que nous vous avons offert, vous en rendrez compte au jugement suprême : nous serons alors vos accusateurs. » Et faisant allusion à la rigueur du présent martyre : « Ne soyez point surpris si quelques-uns de nous sont sensibles à la douleur : ce serait merveille qu'il en fût différemment. N'étant qu'une chair fragile et molle, affectée par la moindre peine, combien plus serons-nous sensibles à une épreuve aussi formidable et aussi douloureuse, aggravée encore dans l'occasion présente. Mais j'ai confiance en la toute-puissance de notre Créateur, et j'en attends la force de tout souffrir, pour sa gloire et pour son amour. »

Les autres religieux prêchèrent également dans leur supplice, et au milieu des flammes.

martyre. Ce tableau a été photographié par les soins du R. P. Boero, postulateur de la cause actuelle de Béatification. Cette peinture s'accorde exactement avec les détails donnés par nos auteurs. On peut suivre la liste des martyrs brûlés vifs, et les identifier, d'après les habits religieux, avec la série représentée au tableau.

Nous possédons un exemplaire de la photographie : nous en sommes redevable à la bienveillance du R. P. Boero.

Le supplice dura deux ou trois heures (1) : l'ardeur du feu, pénétrant peu à peu dans la moelle et dans les viscères de ces corps exténués, les consumait avec d'inexprimables souffrances. Les martyrs demeurèrent immobiles, et les yeux fixés vers le paradis, donnés ainsi en spectacle au ciel et à la terre. Plusieurs seulement étaient tombés à genoux, et embrassaient leurs colonnes. Et, selon que les flammes étaient plus ou moins éloignées, et que les personnes étaient plus ou moins affaiblies par l'âge et par les longues souffrances, tous achevèrent successivement leur vie terrestre, et entrèrent dans la bienheureuse éternité du ciel.

Le P. Carlo Spinola mourut le premier de tous : tant d'années de travaux apostoliques et les rigueurs extrêmes de la captivité ne lui avaient laissé la vie que pour pouvoir la sacrifier dans le martyre. — Au bout d'une heure, sa robe noire, tissue de coton, s'étant enflammée, il fut étouffé dans un instant. Pour éteindre cet incendie, et prolonger les douleurs de la victime, on répandit sur son corps une grande quantité d'eau. Mais l'âme était au ciel, et cette cruauté n'eut pour effet que de préserver le corps. On le retrouva plus tard tout entier et durci, avec la soutane adhérente (2).

Le P. Angel Orsucci mourut au bout d'une heure et demie (3).

Le P. Francisco de Moralez, voyant que le feu ne s'étendait pas jusqu'à sa personne, fit en sorte de s'approcher de la

(1) Pour quelques-uns, une heure et demie; pour le P. Kimoura trois heures, et bien plus longtemps par le P. Orfanel.— Les chrétiens avaient des sabliers; et ils mesurèrent le temps. (Garces.)

Le premier bois était consumé ; cependant plusieurs des martyrs survivaient encore. On apporta de nouveau bois, de la paille et des herbes : on attacha des faisceaux de ces herbes à de longues perches, et on les approcha du corps des saints martyrs, afin de les étouffer.

(2) Le P. Spinola était âgé de cinquante-huit ans. Il était né à Gênes en 1564.

Nous donnons aux Annexes nos 84 à 84 *ter*, deux prières composées par le P. Spinola, et un exercice en l'honneur des neuf mois pendant lesquels la sainte Vierge a porté dans son sein le Sauveur du monde.

(3) On dit que pendant son martyre on le vit s'élever à deux pieds de terre.

longueur de sa corde, montrant ainsi tout son désir de souffrir.

Le P. Richard de Sainte-Anne, tombant à genoux, était sur le point d'expirer, lorsqu'il vit à ses pieds un frère de sa religion dans les angoisses de la mort : par un suprême effort de charité, s'inclinant pour l'encourager, il mourut avec lui, dans un saint embrassement.

Le P. Sébastien Kimoura fit paraître une fermeté merveilleuse. La tête inclinée, à la manière du pays, et révérant le feu, il demeura trois heures immobile et les bras en croix, et ne changea d'attitude qu'à la mort.

Le P. Jacinthe Orfanel mourut à minuit (1). Il était grand et robuste, et survécut le dernier. Les gardes dirent avoir entendu vers cette heure une voix très-forte prononcer trois fois: « Jésus ! Marie ! » ce fut celle du P. Orfanel, dont allait s'achever le sacrifice (2).

A ce prodigieux martyre il y eut quelque ombre. Le P. Spinola, dit-on, avait averti dans la prison deux Frères Dominicains (3), lesquels avaient refusé d'obéir à certain commandement d'importance, qu'il pourrait leur arriver d'être punis de Dieu. C'étaient Diego Chimba, pris à Nangasaki (4), et Domingos Tamba, catéchiste du P. Orfanel, et pris avec ce Père. « Ces deux Frères », disent les témoins de l'enquête, « qui voulaient être martyrs, mais qui furent effrayés par le supplice des flammes, quittèrent leur colonne pour aller solliciter des juges la grâce unique d'être décapités. » Pour le second, le fait paraît avéré ; il existe plus de doute à l'égard du premier.

(1) Le feu était allumé depuis les treize heures (probablement huit heures du matin). (Procès, p. 96.)

(2) Majorica dit que le dernier fut le P. Kimoura. D'une autre part un témoin du Procès (p. 214), dit que le P. Richard de Saint-Anne, à sept heures de nuit, prononça trois fois les noms de Jésus et Marie, étant vivant ou non. — Enfin Diego de S. Francisco dit que deux des martyrs vécurent jusqu'au premier chant du coq.

(3) Sicardo et Collado disent que ces deux frères prirent seulement par dévotion, pour aller au supplice, l'habit de S. Dominique.

(4) Chrimba est désigné aussi comme le boiteux, à cause de son infirmité corporelle. — Il avait été pris à Nangasaki pour avoir baptisé, catéchisé, et fait des lectures de livres pieux.

A cette vue, un troisième, Paul Nangaïchi, fut ému de compassion, et s'avança vers les deux pour les encourager: puis il revint à sa colonne, ayant traversé deux fois les charbons enflammés. On avait également conçu des doutes au sujet de Paul, mais ces doutes ne paraissent nullement fondés (1).

Les deux premiers furent rejetés au milieu des flammes par les bourreaux impitoyables: on les y retint avec des crocs, et ils y expirèrent. Cependant il est permis de bien présumer de leur fin; et nous pouvons interpréter en leur faveur les belles paroles du P. Spinola, sur les défaillances de la chair. Les témoins éloignés ont pu mal interpréter le mouvement de ces Frères : et des témoins voisins ont déposé sous serment d'une impression différente, et toute favorable.

L'enquête considère Paul Nangaïchi comme à l'abri du doute : il avait vu décapiter sous ses yeux sa femme et son fils; aucune imperfection n'avait altéré ses longs mérites. Il paraît donc certain que la charité seule le fit s'avancer vers ses frères, afin de les ramener, et les gardes lui demandant s'il apostasiait, il leur répondit, de l'aveu même de ces gardes : « Apostasier, non! » et il rentra fermement dans les flammes (2).

Un concours infini de peuple assistait à ce martyre, qui fut appelé le grand martyre, à cause du nombre et de la qualité des victimes, dont la plupart étaient d'anciens missionnaires, plusieurs de vingt ans (3).

(1) D'après Garces.

(2) Telle était, dit Garces, qui suit l'opinion défavorable aux deux premiers, la fureur des tyrans, qu'on avait résolu de ne faire aucune grâce, même aux apostats: « Aunque parece que no los dexarian con las vidas, segun se vio en aquellos dos que arriba pusimos, aunque se salieron del fuego, y prometieron hazer lo que se les mandasse, no por esso les dierõ las vidas : antes les bolvieron a echar en el fuego tantas vezes, que al fin se quemaron y murieron (f° 12). »

(3) Le P. Spinola était entré au Japon en 1602, ainsi que le P. de Moralez et le P. Alonso de Mena ; le P. Kimoura avait été ordonné prêtre vers la même époque; le P. Pedro d'Avila était venu en 1611, le P. Joseph de Saint-Jacinthe et le P. Jacinthe Orfanel en 1607, le P. Richard de Saint-Anne en 1614, le P. Angel Orsucci en 1618.

Ce martyre forme le dixième article du Procès apostolique. On y a rattaché le V. P. Juan de S. Dominique, mort en prison le 19 mai 1619, et le

Trente mille chrétiens étaient présents, sans parler des gentils. La terre et la mer, les collines et la plage étaient pleines de spectateurs. Les fidèles adressaient à Dieu de ferventes prières pour la persévérance des martyrs, et ces prières de toute une église, pour ses Pères spirituels et pour ses catéchistes, étaient toutes puissantes. Dieu bénit les martyrs, et aussi le peuple, accordant aux uns d'être plus forts que la mort consolant et encourageant les fidèles, témoins de l'holocauste (1).

Les païens eux-mêmes, troublés au fond de leurs âmes, et remplis d'admiration à la vue d'un tel héroïsme, en parlèrent longtemps, et l'effet que les persécuteurs avaient voulu produire fit place à des conversions éclatantes et nombreuses.

Les corps des martyrs furent gardés trois jours par les satellites, et si rigoureusement que nul des chrétiens, par aucune industrie, ne put en obtenir la moindre parcelle. On rendit seulement à la famille le corps et la tête de Maria, veuve d'André Tocouan, et nièce du gouverneur de Nangasaki (2).

Léon Soukezayemon, fervent chrétien, s'étant déguisé en soldat, s'empara du bras d'une des victimes : pris sur le fait, il expia bientôt son larcin par le martyre; sa femme partagea son sort, ainsi que deux autres personnes.

Néanmoins, et malgré la rigueur des soldats, un concours infini de peuple allait vénérer les saints corps : « C'était, dit un de nos auteurs, comme un jubilé solennel (3). »

Après trois jours, par l'ordre du gouverneur, tous les corps,

V. Fr. Ambrosio Fernandez, mort également en prison le 7 janvier 1620. Mais la cause de ces deux derniers confesseurs forme l'article vingt-quatrième du Procès.

(1) Les trois Pères Dominicains et le P. Diego de S. Francisco étaient présents : Vasquez et Castellet, enflammés de zèle, voulaient se livrer : leur supérieur, le P. Collado, ne le permit pas.

(2) L'un des bras fut envoyé par le P. Gutierrez au Provincial des Augustins de Manille.

(3) Ceux qui s'approchaient de l'enceinte étaient cruellement bâtonnés. Une femme, nommée Inès, qui priait avec ferveur, fut dépouillée nue, et exposée en public avec les ceps aux pieds. Plusieurs furent tués sur place. Mais rien ne ralentit cette admirable ardeur.

avec les images, les rosaires et tous les objets de religion saisis chez les chrétiens, furent jetés ensemble en une vaste fosse comme des objets pestiférés, : chose inouïe alors, et qui allait se renouveler à tous les martyres, on jeta dans cette fosse un lit de charbons, de débris de colonnes et de cendres, un lit des corps des décapités, un lit de bois, puis on entassa tous les objets de religion, et l'on y mit le feu. L'incendie dura deux jours. Puis on recueillit les cendres, et jusqu'à la terre imprégnée du sang répandu. Les cendres et la terre furent mis dans des sacs de paille, et on les envoya répandre en pleine mer. On fit ensuite mettre nus et baigner les marins, laver les sacs et même les embarcations, afin qu'il ne restât ni poussière ni vestige, après ce grand holocauste (1).

(1) Costumbre fue muy antiga de los crueles tiranos en los atrozes martirios de los sãtos, procurar que sus santas reliquias no viniessen a manos de los fieles, porque no fuessen veneradas del pueblo Christiano, pareciendoles, que si eran veneradas, que saran vencidos de dos maneras de los santos Martires. La una de sus almas, no pudiendo cõ los tormentos sacar dellas el tesoro de la Fè haziendoles negar a Jesu Christo. La otra, de sus santos cuerpos, quando los veian ser adorados, puestos en altares, y en templos sumptuosos. Y en cierta manera sentian mas esta segunda vitoria, que la primera. Y aunque usavan de varias invenciones para no ser vencidos dellos en muerte, no se si hallaron otra mayor que esta. Y el mismo Demonio maestro de semejantes invenciones, que al principio de la universal Iglesia enseño a los tiranos lançar los santos cuerpos en el profundo del mar, amarrandoles grandes pesos, para que no diessen lugar a salir a las playas, o echarlas en corrientes tan furiosas, que en un momento se los llevassen con su furia muchas leguas. Aora perseverando en esta diabolica ensenança, les puso en el coraçon esta tan nueva invencion nunca hasta aqui usada, alomenos en aquel Reyno. Pero haga quanto quisiere contra los santos martires Templos del Espiritu Santo, la cruel escuela de Satanas, que por mas que haga, no podra quitarle al Justo la eterna memoria que Dios nuestro señor le promete en esta vida en los coraçones de los fieles, y en la otra la eterna gloria, en la qual estaran para siempre triunfando de sus enemigos. Y ellos mismos parece que estan pronosticando esta perpetuidad, pues sin advertir lo que hazen, van sembrando santas Religiones, que aunque la semilla sea ceniza, y se siembre en las aguas del mar, tan contrarias a la frutificacion de las sementeras, Dios nuestro señor es poderoso para sacar de los mares copioso fruto de Predicadores, que en su lugar han de venir y levãtar lo caydo, y sustentar lo que hallaren en pie. Y finalmente, no podian poner puertas al mar, ni estorvar los socorros que Dios ha de em-

De nombreux prodiges manifestèrent la gloire des martyrs; des lumières surnaturelles rayonnèrent sur le lieu du supplice, et les païens eux-mêmes en parlèrent publiquement.

Gonrocou prescrivit le silence à cet égard; mais le Seigneur, qui, selon sa parole, « conserve tous les os de ses serviteurs (1), » et qui fait éclater la grande voix de la nature, contrairement aux lois dont lui-même est l'auteur, afin de glorifier ces mêmes serviteurs, Dieu se rit des impies, de leurs desseins et de leurs espérances.

Deux mois après le martyre, Soukendayou, qui présidait à son exécution et qui venait d'ordonner de nouvelles recherches, fut frappé d'apoplexie à table, et tomba, par une mort soudaine, entre les mains du juste juge.

A Nangasaki, le lendemain du grand martyre, d'autres exécutions eurent lieu par l'épée. Gaspard Cotenda, catéchiste du P. Costanzo (2), fut conduit à la mort avec deux enfants, Francisco, de douze ans à peine, fils de Cosme Takeya (martyr en 1619) et d'Ines (immolée la veille) (3), et Pierre, de sept ans, fils de Barthélemi Chitchiyemon (décapité la veille) (4).

biar a su tiempo a aquella Christiandad, en la qual ha echado tan profundas raizes nuestra santa Fè, y la Predicacion del Santo Evangelio : que por donde menos se piensa brotarà el fruto que su Majestad pretende, y todos esperamos en su divina bondad, y en tanta sangre de gloriosos Martires, que es semilla de Christianos. (Garces, f° 14 v°.)

(1) *Custodit Dominus omnia ossa eorum* (Ps. XXXIII, 21).

(2) Il avait été aussi le catéchiste des Pères Dominicains. Il était tertiaire profès de S. Dominique. Il avait vingt et un ans.

(3) Après la mort de son père, cet enfant avait été conduit à Firando et adopté par un noble chrétien. Mais l'édit nouveau du Chōgoun s'étendant aux fils des anciens martyrs, Francisco fut appelé devant le juge. Celui-ci touché de la bonne grâce et de la sagesse de l'enfant, lui offrit le pardon, et voulut l'attacher à sa personne. Francisco fut invincible. Au lieu du supplice, il vénéra les martyrs, et tendant le col à l'épée, alla se réunir à eux.

(4) Pierre avait suivi son père, et dans la confusion les sbires l'avaient oublié. Des chrétiens le cachèrent. Mais bientôt la justice, étant avertie, les obligea de livrer l'enfant. Celui-ci, plein de candeur et d'innocence, et confirmé par la grâce de Jésus-Christ, refusa de renier sa foi. L'on dit à cet

Les huit prisonniers d'Omoura ne languirent pas longtemps. Gonrocou, qui avait la commission formelle, de la part de l'empereur, de les faire mettre à mort dans le lieu et par le supplice qu'il aurait choisis, ordonna que ces huit religieux, pris en Omoura, seraient brûlés vifs sur ce territoire. Il délégua Ficoyemon, gouverneur d'Omoura, pour présider au supplice.

Le P. Thomas de Zumarraga ou du S. Esprit, vicaire général de Saint-Dominique, avait avec lui deux frères de son ordre, admis par lui dans la prison, le F. F. Mancie Chiwiato ou de S. Thomas, choriste et catéchiste, et le F. F. Dominique Mangochitcho ou de Fiounga (1), également choriste et catéchiste.

Le P. Apollinaire Franco, commissaire de S. François, avait reçu quatre frères : les FF. Mathias Fayachi (2), Francisco de S. Bonaventure (3), choriste, Jean d'Ikenda (4), profès du tiers ordre, et Paul (5) de Santa Clara, surnommé le Petit, religieux lai (6).

Le lieu choisi pour le supplice était un endroit très-retiré, à trois milles d'Omoura. Le bois était amoncelé en abondance et très-rapproché des poteaux. Il était fait défense d'assister à l'exécution, et de venir visiter la place.

Contre l'usage japonais, qui est de ne pas appeler de bonze auprès des condamnés, on fit venir un bonze qui, pendant tout

égard qu'il fut encouragé divinement par une vision des martyrs de la veille. Un soldat le porta dans les bras. L'enfant tenait un éventail à la main, et saluait avec grâce, à la façon japonaise. A la sainte montagne, il passa légèrement parmi les monceaux de corps mutilés et livides, et alla s'agenouiller au lieu du sacrifice.

Ce martyre est le onzième article du Procès apostolique.

(1) Dogique du P. Zumarraga.

(2) Dogique du P. Franco.

(3) D'Yendo.

(4) Il avait été ermite.

(5) Diego de S. Francisco l'appelle Pierre.

(6) Les PP. Zumarraga et Franco, et les trois frères dominicains forment le douzième article du premier Procès apostolique. Le sommaire additionnel ajoute à cet article les FF. Francisco de Saint-Bonaventure et Paul de Santa-Clara, associés au même martyre.

34

le chemin, vociférait : « Invoquez Amida! » Le P. Franco, plusieurs fois, lui imposa silence.

L'ardeur de l'incendie abrégea le supplice : en peu d'instants les martyrs furent étouffés. Le P. Apollinaire survécut le dernier. Le bonze voulait encore lui parler d'Amida. Le Père, épuisé de forces, mais toujours puissant par l'esprit, s'écria d'une voix mourante : « Va-t'en! Je n'en veux point, je n'en veux point ! » et il expira.

L'habit du P. Apollinaire étant consumé, l'on vit le grand cilice en fer qu'il ne quittait jamais (1).

Après le grand martyre, un chrétien, Léon Soukezayemon (2), salinier de Nangaye (3), s'était glissé en rampant sur le terrain de l'exécution. Il avait saisi à poignées tout ce qu'il avait pu, et notamment le bras d'une des victimes. Les gardes, se réveillant, s'emparèrent de lui. Le président de Nangasaki, sachant qu'il était d'Omoura, l'envoya au gouverneur de cette ville.

Léon fut brûlé vif après les huit religieux, avec les débris de leurs bûchers.

On décapita, sur la même place, Maria, la femme, et Thomas Ghenzayemon, le parrain de Léon (4).

(1) Les corps, dit un auteur, furent consumés par le feu matériel, et les âmes des martyrs volèrent au plus haut des cieux, purifiées par l'ardeur du divin amour.

(2) *Alias* Soukezacamitchi.

(3) L'état de salinier était exercé par les gens les plus pauvres, et Dieu qui sait *cohonestare pauperem*, fit de Léon un glorieux martyr, avec toute sa famille. « Et d'autres, » dit Garces, « viennent des extrémités du monde, et désirent cet heureux sort pendant de longues années, et ne l'obtiennent pas. Mais « *non est volentis, neque currentis, sed Dei miserentis.* » (Rom., IX, 16.)

(4) Thomas ayant appris que son fils par le baptême allait être martyr, accourut charitablement, en vrai père spirituel, pour l'aider à mourir. Les gardes lui ayant demandé ce qu'il venait faire : « Je suis chrétien, » dit-il, « Léon est mon filleul, et ce n'est point l'heure de l'abandonner. » Saisi dans le même instant, il fut décapité sur la place. « Notre Seigneur, » dit Garces, « lui payait au comptant son grand zèle et l'accomplissement de son devoir. »

Il y avait malgré la défense, un concours infini de peuple (1).

Une pieuse femme qui vint, après l'exécution, vénérer les saintes reliques, fut décapitée à l'heure même.

Six autres chrétiens, qui voulaient dérober quelques débris, éprouvèrent le même sort.

Les 13 et 15 septembre, à Nangaye et à Firando, il y eut cinq autres victimes, pour un fait relatif au grand martyre. Quand les confesseurs étaient arrivés d'Omoura à Nangaye, il avait été difficile de trouver des chevaux, pour leur faire parcourir les trois lieues de Nangaye à Nangasaki. Les chrétiens, en effet, convaincus que ce serait pécher que de procurer des montures, avaient éloigné leurs chevaux. Ce fut la cause du martyre des cinq.

A Nangaye, le 13 septembre, Mancie Coufioye Iwananga, fils de Thomas Ghenzayemon, fut décapité; à Firando, le 15 du même mois, Dominique Mangozacou, fut divisé en deux pour éprouver une épée, et Louis, décapité. Le même jour, Pierre Tanda Yamatchi fut décapité à Tokitsou, et un second Louis, dans un village des montagnes.

Le P. Costanzo, transféré depuis longtemps, avec trois autres prisonniers, dans la geôle de Firando, y attendait la décision du gouverneur de Nangasaki. L'ordre qui vint, émané directement de l'empereur, portait que les trois seraient décapités à Nangasaki, et que le Père serait brûlé vif à Firando. Mais les trois avaient déjà subi le martyre; et, le 15 septembre, on conduisit le Père à Firando.

On avait tenu ce religieux prisonnier pendant si longtemps, afin de faire précéder, comme plus criminels, les derniers venus d'Europe.

Le supplice du P. Costanzo fut d'autant plus solennel, qu'il se trouvait alors, dans le port de Nangasaki, treize navires hollandais et anglais, et que l'on voulut donner cette exécution

(1) Les débris de ces martyrs furent jetés à la mer.

en spectacle aux étrangers : parmi la foule immense se trouva donc un grand nombre d'Européens hérétiques, venus des extrémités du monde, pour contempler le triomphe de la foi catholique, désertée par leurs pères.

Le lieu désigné fut Tabira, situé vis-à-vis de Firando, sur le bras de mer qui sépare le château de la cité. C'était un espace ouvert et visible de toutes parts. La barrière était à cent pas de la mer, et le P. Costanzo franchit rapidement ce court intervalle ; puis, saluant avec noblesse le magistrat présidant, il alla se livrer aux exécuteurs. On l'attacha faiblement avec des roseaux.

Ce Père était beau de visage et d'une taille très-élevée ; son apparence était austère, et on le contemplait avec vénération. De sa colonne il adressa la parole au peuple, s'exprimant successivement dans les trois langues, japonaise, portugaise et flamande (1), avec une gravité et une autorité singulières. Les ministres le laissèrent longtemps parler, avant d'allumer le feu.

Le Père avait pris pour texte ces paroles de la sainte Écriture : « Ne craignez pas ceux qui tuent le corps (2), » et sa radieuse éloquence, émanant de cette chaire sublime, pénétrait jusqu'au fond des âmes. Le martyr signalait son holocauste et l'effusion de son sang, comme preuve sensible de la foi en Jésus-Christ, que depuis tant d'années il avait prêchée au Japon.

Quand les flammes s'élevèrent en pétillant autour de son corps, il demeura toujours immobile et plein de sérénité, sans interrompre jusqu'à la fin sa prédication sublime (3). Puis au milieu des tourbillons de fumée et du sein même des flammes, il entonna ce chant glorieux de tous les martyrs : *Laudate Dominum, omnes gentes !* jusqu'à la fin ; et prononçant par cinq fois le mot : *Sanctus !* comme s'il était déjà parmi les

(1) Il avait appris l'idiome des Flandres, pour les relations avec les Hollandais.

(2) Luc XII, 4.

(3) On l'entendit aussi répéter plusieurs fois en japonais : « O que je suis bien ! » parole usitée au Japon dans l'effusion de la joie.

séraphins, il rendit son âme au Seigneur, et alla continuer le divin cantique dans l'éternité des temps.

Ses vêtements étaient tout à fait consumés, et son corps apparut de couleur blanche, puis noire. Ses reliques furent jetées à la mer, et les chrétiens n'en purent rien sauver.

Le P. Costanzo était âgé d'un peu plus de cinquante ans; il avait trente ans de Compagnie, et était profès des quatre vœux (1).

Tout le peuple païen revint profondément troublé et comme hors de sa nature.

Les ministres de justice, venus de Nangasaki, d'Omoura et de Firando, rivalisèrent de cruauté. Par décision de l'empereur, il était défendu d'*adorer* les suppliciés, c'est-à-dire de vénérer leurs reliques, et de prier au lieu de leur sacrifice, sous peine, pour les hommes, d'être décapités, et pour les femmes, d'être exposées nues sur les places publiques.

Plusieurs femmes en effet subirent cette épreuve, plus douloureuse pour elles, pour leurs maris et pour leurs enfants, que la mort par le glaive ou par le feu. Mais elles l'acceptèrent généreusement, disant que, n'étant pas jugées dignes du martyre, elles avaient la consolation de subir cet opprobre pour l'amour de Jésus-Christ.

Il fut aussi défendu d'aller faire oraison aux cimetières, où de grandes croix avaient été érigées; et l'on renversa et brisa ces croix. Les chrétiens continuant à se prosterner sur la place des croix et à prier pour les morts, on le leur défendit, sous de semblables peines (2).

A Yangami, village à une lieue et demie de Nangasaki, mais de la juridiction d'Isafay en Figen, on avait emprisonné toute une famille de laboureurs, chez laquelle le P. Orfanel avait reçu l'hospitalité. C'était Mathias Matayemon, labou-

(1) Vingt-cinquième article du Procès apostolique.

(2) Ces pieuses coutumes étaient universelles, et dans les jours ordinaires, en dehors des fêtes, il se faisait un concours immense à Sainte-Marie, belle église du faubourg de Nangasaki, à Sainte-Croix, principal cimetière de la ville, et à Saint-Michel, autre grand cimetière.

reur, Marie, sa femme, Marie, sa mère, Dominique et Michel, ses fils (1). Le 23 septembre, par ordre du bounghio ou gouverneur Manoyo, tous les cinq furent mis à mort : Mathias, sa femme et son fils aîné furent brûlés vifs, et les deux autres furent décapités (2).

A la fin de septembre furent immolées deux autres victimes, l'une à Nangasaki et l'autre à Yangami. Gaspard Nacamoura, interprète des Hollandais pour les langues castillane et portugaise, et Jean Gorobioye, écrivain à leur service, avaient été charitables à l'égard des PP. Flores et Zuñiga. Ils avouèrent avoir procuré aux Pères quelques aliments meilleurs; mais l'on ne put prouver leur complicité dans l'évasion. Leur constance dans la foi les fit condamner à mort, et ils furent décapités, le premier à Nangasaki, et le second à Yangami.

Au plus fort de la persécution, s'ouvrit à Nangasaki l'enquête apostolique, relative aux martyrs de 1597, spectacle vraiment admirable, et témoignage héroïque de l'action permanente et invincible de la sainte Église.

Et dans le même temps, par un triste effet des infirmités humaines, les dissentiments entre les ordres s'y manifestèrent par des résistances téméraires et funestes (3).

(1) Le geolier laissait Mathias sortir librement, pour aller visiter sa maison et ses travaux, et il revenait le soir à sa prison bien-aimée ; car il prévoyait qu'il en serait tiré pour être sacrifié à Jésus-Christ.

Le P. Gutierrez put confesser cette famille dans des circonstances infiniment touchantes. En effet, quand venait le tour de garde de certains hommes de bien, on conduisait les prisonniers vers le missionnaire au sein de la montagne. Les cinq se confessèrent, et reçurent la sainte Eucharistie deux ou trois fois. On leur avait ménagé la faculté de fuir ; mais ils refusèrent d'en profiter.

(2) Mathias, homme illettré, et qui savait à peine les prières, prêcha très-éloquemment au moment de sa mort, et fut un grand sujet d'admiration pour les assistants.

Les membres d'une confrérie de Nangasaki ravirent le corps d'un de ces martyrs. A cette occasion Garces fait une belle réflexion : « E los que hasta entonces eran gente no conocida, aora por verlos en tá alta dignidad de martires gloriosos, que a porfia se buscan sus reliquias, y son tenidas en grande veneracion. »

(3) Il existe, dans les archives de l'Académie de l'Histoire à Madrid un

Les juges désignés à l'origine étaient les PP. Collado, Rueda et Orfanel. Mais les deux derniers avaient subi le martyre.

Le P. Diego Collado, vicaire provincial de Saint-Dominique, était devenu juge apostolique rémissorial, et il fut assisté du Fr. Domingos Castellet, ministre provincial du même ordre. Le P. Pedro Vasquez, également Dominicain, fit l'office de notaire apostolique.

Le procureur de la cause devait être, en vertu du mandat, en date du 2 septembre 1621, le P. Pierre Baptiste. Ce dernier ayant quitté le Japon, le P. Fr. Antonio de S. Bonaventure occupa sa place.

La procédure s'ouvrit le 7 septembre, et les citations furent envoyées. Plusieurs des témoins refusèrent d'obtempérer, et tels qui auraient donné leur vie pour la confession de la foi, ne craignirent pas l'excommunication encourue par leur désobéissance. Ils ne voulaient admettre aucune autorité, si ce n'était celle du prélat de la Compagnie, institué par le métropolitain des Indes, et méconnaissaient l'évêque légitime, D. Diego Valens, résidant alors à Macao.

Les audiences, pour les témoignages, commencèrent le 14 septembre, et se continuèrent les jours suivants 15, 17, 19, 22, 23, 24, 26 et 27. L'on tint plusieurs fois deux séances par jour. La première séance eut lieu dans l'oratoire de Notre-Dame du Rosaire en dehors de Nangasaki; la plupart des autres eurent lieu sur une barque, ou dans un oratoire de la ville.

L'envoi des documents est daté d'un oratoire de Nangasaki, le 18 octobre 1622.

L'examen de Luis Yakichi et des quatre mariniers com-

document imprimé relatif à cette querelle. Il est intitulé : *Memoriale Sanctissimo Patri*, et daté du 11e Martii 1622. Il est signé par F. Didacus à S. Francisco, S. Franc. Commiss.; Fr. Didacus Collado, ord. Præd. in Japo. vic. prov.; Fr. Dominicus Castellet, ord. Præd.; Fr. Petrus de S. Catalina Mart. Ord. Prœd.; Fr. Ant. de S. Buenaventura, ord. D. Franc. in Jap. pro. Discalc. Commissarius.

Il existe au même dépôt la copie, peut-être l'original, d'une excommunication fulminée par le P. Pacheco contre le P. Collado.

promis au sujet du P. Flores, avait été suspendu lorsque les PP. Flores et de Zuñiga s'étaient déclarés. Le 15 août on transféra les cinq de Firando à Nangasaki; ce fut alors que des tourments extraordinaires furent infligés à Luis. Jusqu'au 2 octobre, c'est-à-dire pendant six semaines, il fut éprouvé par dix-sept sortes de supplices (1). Après la torture ordinaire de l'eau, on lui fit avaler en abondance de l'eau douce et salée mêlée à du vin japonais, et, après l'avoir lié entre deux planches, on fit monter deux hommes sur la planche supérieure, de manière à exprimer le liquide par la bouche, les narines et les oreilles. On lui attacha des poids à chaque jambe, et on le suspendit par les bras, afin de disloquer et de désarticuler les jointures. Luis subit aussi le *sourounga* (2), c'est-à-dire l'estrapade avec la rotation rapide; on lui versa du plomb fondu sur les épaules, sur les cuisses, et jusque sur les parties secrètes. On lui déchira les mêmes parties avec des harpons de fer, lui causant une douleur à lui arracher l'âme. Ses genoux et les parties secrètes furent percés avec des forets de bois, et l'on y versa du plomb fondu. On fit encore usage de baguettes d'arquebuse (3).

Pendant ces tourments inouïs, Yakichi proférait deux seules paroles : « Jésus » et « Marie » ; et quelquefois une aspiration à la gloire du paradis.

Les juges le pressaient de révéler la demeure du P. Collado et des autres Pères; il fit de sages réponses, et ne dit rien qui pût causer de nouveaux malheurs.

Le 2 octobre, premier dimanche du mois, et fête du Saint-Rosaire, Gonrocou condamna Yakichi à périr par le feu. Au sortir du prétoire, il vit Lucia, sa femme, et ses deux jeunes enfants, André, de huit ans, et Francisco, de quatre, condamnés également, et qui devaient mourir par l'épée. Les autres mariniers, impliqués avec Luis, à savoir : Mancie et André

(1) Procès apostolique, pp. 73, et 154 à 162.

(2) Espèce de danse ou de ballet, dont le nom était donné, par raillerie, à une sorte d'estrapade.

(3) Appelées de Chinenga (Procès, p. 155).

Courobioye, Thomas et Cosme Sacouzo, et Michel, fils de Cosme, âgé de quatre ans, devaient subir le même sort.

On avait proposé à Yakichi de le faire conduire en norimon. Il répondit qu'il aurait la force de faire le chemin à pied. En effet, il put accomplir son pieux désir, malgré sa faiblesse et ses plaies : pendant tout le chemin, il encouragea les autres martyrs.

Avant son supplice, il souffrit pour ainsi dire trois fois la mort, par l'immolation, sous ses yeux, de sa femme et de ses enfants.

Par un excès de cruauté, l'on avait éloigné le bois à trois brasses. Mais le tourment du martyr, en raison de sa faiblesse, ne dura qu'une demi-heure (1).

Lorsque le P. Sotelo se trouvait à la Nouvelle-Espagne, il avait appris que dans la province franciscaine de Saint-Pierre et Saint-Paul de Mechoacan, était un religieux choriste, naturel du Japon : c'était le P. Luis Sassanda, ou de S. Francisco (2), fils de Miguel Sassanda, martyrisé le 16 août 1613. Le P. Sotelo ramena le P. Luis, et le garda quatre ans avec lui à Manille. Ce jeune religieux était si angélique qu'il semblait qu'Adam n'eût pas péché en lui. On l'ordonna prêtre avec dispense d'âge. Le P. Sotelo, ne pouvant résister à son désir de passer au Japon, conduisit avec lui le P. Sassanda. Sotelo était aussi accompagné d'un jeune Japonais, âgé de qua-

(1) Yakichi, de Nangasaki, serviteur et catéchiste des Dominicains, et patron de la barque destinée à sauver le P. Flores : trente-trois ans; Mancie Courobioye, du Figen, vingt-huit ans; André Courobioye, ou le Coréen, quarante-sept ans; Thomas Sacouzo, d'Omoura, trente ans; Cosme Sacouzo, de Caratsou, quarante ans.

Tous les adultes, en y comprenant Lucia, étaient confrères du S. Rosaire. Yakichi, sa femme et ses enfants, sont compris dans le treizième article du Procès apostolique.

Après que Luis eut expiré, Dieu voulut marquer d'un prodige ce martyr privilégié, et permit que son corps demeurât quelque temps debout, sans liens et sans appui.

(2) *Alias* Sassandra. — Sans doute après la mort de son père on l'avait fait passer à Manille. Ayant embrassé la vie religieuse, de Manille il avait été envoyé au Mexique.

torze ans, et serviteur du couvent de Manille, appelé Luis Baba.

Ils arrivèrent sur une jonque de Chinois gentils, et prirent terre en Satsouma vers la fin d'octobre. Ils apprirent alors le martyre des PP. Flores et Zuñiga et du capitaine Firayama. Les Chinois s'effrayèrent et résolurent de livrer leurs passagers. Ils les amenèrent à Nangasaki. Le P. Diego de San-Francisco fut informé du péril, et fit équiper une barque avec douze rameurs, pour investir nuitamment la jonque et enlever les deux prêtres. Un accident causa du retard, et le gouverneur de Nangasaki fit prendre les passagers et les fit amener en sa présence. Le P. Sotelo fut reconnu par les Japonais. Il demanda à parler seul à seul au gouverneur, et lui dit : « Je suis le F. Luis Sotelo, qui suis allé en Espagne comme ambassadeur de Massamoune, et je reviens avec les réponses. Nul maître de navire ne nous aurait reçus comme religieux, et nous avons revêtu des habits séculiers ; que Votre Seigneurie daigne annoncer ma venue au conseil de l'Empereur, et s'il me condamne à la mort, je suis prêt à la subir, pour la foi de Jésus-Christ, que j'ai toujours désiré d'annoncer et de dilater en cet empire. »

Gonrocou l'entendit avec attention et avec respect, et promit d'en référer à l'empereur ; mais, aveuglé par son ambition, il fit enfermer les Pères et leur serviteur dans le rigoureux cachot d'Omoura, où ils devaient séjourner environ deux ans. Louis Baba, qui appartenait au tiers ordre, reçut l'habit de Frère, et fit profession, après avoir accompli son année de noviciat.

Cependant Boungodono, seigneur de Chimabara, qui avait informé la cour de la capture du P. Navarro, et qui dans son message sollicitait la grâce du vénérable Père, en s'obligeant à le faire transporter à Macao, ne recevait aucune réponse. Le Père, détenu dans la maison d'André Mangoyemon, sous la responsabilité de quatre chrétiens de Chimabara et de cinq d'Arima, célébrait tous les jours la sainte messe, et administrait les sacrements aux chrétiens. C'était comme une église, où accouraient les fidèles, non-seulement de Chimabara, de

Nangasaki et du Tacacou, mais du Bougem et du Boungo. Il put même recevoir les visites du P. Gio. Battista Zola, et se confesser deux fois à lui.

Le seigneur lui-même voulut conférer avec le Père au sujet de la religion, et celui-ci raconta l'entretien dans une lettre au P. de Baeza (1). Le Père fit lire au seigneur un document écrit contenant l'apologie de la religion chrétienne, et la réfutation des mensonges hollandais contre la foi et contre la Compagnie, d'après la raison naturelle, la sainte Écriture et la tradition ; et le seigneur voulut en conserver copie.

Le Père se disposait à la mort par de plus longues et ferventes prières, par de saintes méditations et par des austérités de plus en plus rigoureuses, mortifiant ainsi sa chair pour vivifier son esprit; et il employait le temps, que le saint ministère lui laissait vacant, à traduire le livre du P. Pietro Antonio Spinelli : *Thronus Dei Maria Deipara.*

Dans la prison, il reçut dans la Compagnie, avec la permission du P. Provincial, son dogique Denis Aicou Foudgichima (2), et Pierre Onizzouca Sandayou (3), fils de son hôte. Clément Kiouyemon (4), son guide, étant marié, ne put être reçu dans la Compagnie de la terre ; mais la communauté du martyre les fit tous accueillir ensemble dans la Compagnie du ciel.

Des bruits de sursis et de grâce coururent un instant, et ils causèrent au bon Père une affliction très-vive. Mais, cinq jours avant le supplice, le vénérable confesseur éprouva, durant la sainte messe, des mouvements extraordinaires, et, dans les

(1) Dernières lettres du P. Navarro au P. de Baeza, provincial, au P. de Couros et à d'autres. Annexes 85 à 85 IX. La conférence occupe le n° 85 *bis*.

(2) Né en Tacacou de parents honorables. Il avait été baptisé jeune; ayant perdu son père, il fut élevé par des parents gentils, mais il les quitta pour éviter des luttes. Étant venu à Nangasaki, il se convertit à une vie sainte, et, à la persuasion de Louis Cawara, il se mit au service du P. Navarro, qu'il accourut rejoindre dans la prison.

(3) Né à Fachirawo, château fort en Arima. Il fut élevé dans le collége de la Compagnie. Il servait de guide aux Pères. Il était âgé de dix-huit ans.

(4) De Chimabara.

derniers jours, il parlait des choses divines avec une émotion si profonde qu'il paraissait être du ciel plutôt que de la terre.

Cependant l'empereur, irrité de voir, pour ainsi dire, se multiplier les missionnaires, avait ordonné de les mettre tous à mort, par la peine du feu, sans exception ni sursis : Boungodono, pénétré de douleur, se prépara néanmoins à exécuter l'ordre. Gonrocou, délégué spécialement, devait procéder contre le P. Navarro; mais Boungodono déclina son intervention, pour ne point laisser à autrui l'exécution du mandat. Et il prit, pour abréger le supplice, toutes les précautions en son pouvoir.

Le 1er novembre, au matin, le Père célébra la sainte messe avec une grande effusion de larmes, sans connaître encore la nouvelle. Après la messe, il fit à plus de vingt chrétiens une homélie très-touchante (1). Deux heures avant midi, Boungodono fit notifier au Père l'arrêt de condamnation. Le Père lui répondit par de bonnes paroles, témoignant sa joie de sceller de son sang la doctrine de Jésus-Christ, que pendant trente-six ans il avait annoncée dans cet empire, et promettant de prier Dieu pour Boungodono lui-même, afin que celui-ci connût la vérité. En recevant cette réponse, le seigneur ne put contenir ses larmes.

Enfin, à l'heure du sacrifice, c'est-à-dire un peu avant midi, le P. Navarro se mit le rosaire au col, et prit son manteau; puis il s'achemina vers le lieu de la justice. Denis était avec lui, revêtu de l'habit de la Compagnie. Cinquante hommes armés les accompagnaient. Quelques instants après, Pierre et Clément, revêtus du même habit, leur furent réunis.

Dans le chemin, Clément se confessa. Bientôt le Père entonna les Litanies, et ses compagnons répondirent.

(1) Il prit congé de Damien, l'un de ses catéchistes, qui avait servi les Pères pendant dix ans au Boungo, et qui, se trouvant absent lors de la capture, n'avait point été fait prisonnier; ce bon jeune homme embrassait tendrement les pieds de son maître, qui l'avait nourri si longtemps du lait de la doctrine. Il fut moins heureux que le diacre Laurent, qui avait pu suivre le pape Sixte au martyre.

A l'entrée de Chimabara, du côté du midi, se trouve une pointe de terre, place ordinaire des exécutions. En arrivant, le Père se découvrit, salua les colonnes et s'avança rapidement : ses compagnons le suivaient à peine. Il entra dans l'enceinte, se prosterna devant sa colonne, puis, se relevant, il adressa au peuple des avis très-pathétiques, et continua à parler lorsqu'il eut été lié. On lui avait enlevé son rosaire et sa ceinture, reliques précieuses que les chrétiens rachetèrent plus tard.

Il y avait un concours immense à cause de la grande renommée du Père et de la solennité du martyre. Le seigneur avait recommandé d'observer le silence ; car il n'était pas sans appréhender du tumulte, tous ses vassaux étant des chrétiens.

A l'arrivée du seigneur, les ministres allumèrent le bois. Le manteau du Père s'enflamma bientôt, et l'on en vit les lambeaux voltiger dans l'espace. On aperçut alors le cilice adhérent au corps. Les liens du martyr se consumèrent, et lui-même tomba sur le côté, répétant d'une voix distincte les noms de Jésus et de Marie. Les trois autres moururent de même. Pierre, le plus éloigné de tous, expira le dernier.

Les corps demeurèrent exposés trois jours, et ensuite furent réduits en cendres; les cendres furent dispersées dans la mer (1).

Gonrocou se rendit bientôt à la cour (2) portant les copies

(1) Vingt-sixième article du Procès apostolique.

Les chrétiens qui visitaient la prison de ces saints martyrs n'osaient y entrer que les pieds et les jambes nus jusqu'aux genoux. Les païens eux-mêmes déploraient hautement le supplice du Père, si innocent et si vénérable.

(2) Dans le courant de novembre, Soukedayou, le magistrat principal qui présidait au grand martyre, et qui suppléait Gonrocou dans le gouvernement de Nangasaki, fit faire une perquisition dans la demeure d'une béate japonaise. On saisit une boîte où était renfermé tout l'appareil de la sainte messe : Soukendayou demanda le calice, et voyant qu'il n'était point d'argent, le jeta à terre. Il fut bientôt puni de sa profanation ; dix heures après, il expirait subitement. La béate fut faite prisonnière en sa demeure.

des lettres saisies sur Louis Yakichi, lesquelles avaient été traduites par le prêtre Araki (1).

(1) Nous donnons ici l'abrégé des missions accomplies en cette année, si pleine de périls, et pendant laquelle un si grand nombre d'ouvriers furent moissonnés.

Le Tacacou fut cultivé par huit Pères de la Compagnie. Le P. Vasquez, Dominicain, y passa quelque temps.

Le P. Gaspard de Castro, de la Compagnie, visita le Fingo.

Un Père assista les chrétiens du Boungo.

Le P. Porrò avait sous sa direction le Tchoungocou et douze autres provinces. Il visita dans le Souwo Marguerite, petite-fille de D. Francois de Boungo, mariée à un gentil, et qui se conservait comme un lis parmi les épines.

Les chrétientés de Méaco, Fouchimi, Ozacca et Sacaï, étaient confiées à quatre Pères de la Compagnie. La Confrérie de la Miséricorde fut érigée de nouveau à Sacaï.

Le P. Diego Youki, Japonais, visita six provinces voisines du Gokinaï.

Quatre Pères et un Frère furent occupés en Mousachi, Wochou, Dewa, et dans les autres provinces orientales. Ils baptisèrent 1,500 adultes. On pénétra pour la première fois dans le district de Chonai en Dewa. Ce fut le P. Diogo de Carvalho, que des chrétiens établis dans la contrée appelèrent à Tacata, la ville principale. De Tacata il se rendit à Coubota en Akita. Le P. Martin Chikimi, Japonais, fut le premier qui mit le pied à Moriocoua, ville principale du Nambou.

Les PP. Girolamo de Angelis et Gio. Matteo Adami, se rendirent deux fois en Yetchigo et à Sando, île située au nord. Le P. de Angelis passa à Matsoumai en Yesso, et au retour visita les exilés du Tsoungarou. Le P. Diogo de Carvalho alla aussi en mission dans la même contrée.

Dans les contrées de Wochou et de Dewa, la persécution sévit principalement dans les districts de Chembocou et Akita. Il y en eut deux causes principales. La première fut l'exil de Nichino Maroundono, femme secondaire de Satakedono, laquelle avait refusé de vénérer Amida. Les ennemis de la religion s'enhardirent et voulurent faire apostasier leurs parents chrétiens. L'autre cause fut le bruit faussement répandu que la religion des chrétiens n'était autre que la secte *Daigan*. Cette secte avait pris naissance à l'orient de l'empire, et comptait la plupart de ses adeptes parmi les mineurs. Ces adeptes rendaient au soleil et à la lune les honneurs que les autres païens attribuaient aux Camis. Ils avaient avec le Démon des communications directes, et opéraient certains prodiges avec son concours. Souvent ils avaient excité des révoltes, et s'étaient rendus odieux dans tout le pays. Récemment, ils avaient voulu s'emparer de la forteresse de Chembocou, en Coubota, et soixante d'entre eux avaient été crucifiés ou décapités. Dans le nombre, par malheur, étaient deux chrétiens. Il en résulta des calomnies contre la religion et des persécutions très-vives. La présence du P. Diogo

Au mois de novembre, le P. Collado s'embarqua pour Manille avec les documents de la cause de 1597. Il devait bientôt se rendre en Espagne et à Rome, en qualité de procureur général de la province franciscaine des Philippines et du Japon.

A la même époque eurent lieu les informations de l'Ordinaire, à Manille, sur les martyrs de 1622. Les documents en furent remis, par le même Père Collado, à la Sacrée Congrégation des Rites, afin d'obtenir les lettres rémissoriales pour donner suite au procès apostolique (1).

Carvalho consola les chrétiens, et leur procura les moyens de se disculper. On se contenta d'exiler un certain nombre de fidèles.

Trente personnes ensemble, formant quatre familles, furent dépouillées nues, et chassées dans la campagne, avec défense absolue de les accueillir. L'hiver durait encore, les champs et les montagnes étaient remplis de neige. Les enfants avaient pour lit les herbes trempées d'eau, et leurs parents les couvraient avec des lambeaux de nattes. Si les païens du voisinage, émus de pitié, portaient aux fugitifs quelques pauvres haillons, un peu de pain, ou de bois pour le feu, les satellites leur arrachaient tout. Ils se réfugièrent dans un temple d'idoles où on les laissa quelques jours. Un bonze riche leur envoya dix hommes avec des provisions abondantes : ils refusèrent de peur que le bonze ne publiât qu'ils avaient faibli. Le bonze affirma sur serment que c'était loin de sa pensée. Ils n'osèrent encore accepter. Ils purent enfin s'exiler au dehors du pays.

Le district de Nangaya fut aussi très-éprouvé.

Nous n'avons pas les détails des œuvres accomplies par les religieux des autres ordres.

(1) Le 22 avril, mourut à Manille le Frère Thomas de Figueiredo. D'abord catéchiste des Pères, il prit le nom de l'un d'eux, le P. Belchior de Figueiredo. Il entra dans la Compagnie, et fut sous-ministre à Omoura, à Méaco et ailleurs. Il était âgé de soixante-dix ans, et avait quarante-trois ans de Compagnie.

A des jour et mois inconnus mourut à Batavia le P. Gil de Abreu, né à Campo-Mayor, villa de l'Alemtejo (évêché d'Elvas), fils de Baltasar Alvres et de Brites Lourenço. Il était entré au noviciat d'Évora à l'âge de dix-huit ans, le 13 juillet 1611. Il avait obtenu le Japon, et était parti de Goa pour sa mission, quand il fut pris par les Hollandais et conduit à Batavia. Il y subit une captivité très-rigoureuse. Dans ce séjour de mort il fit de grands fruits de vie. Il affermit les catholiques prisonniers avec lui, et entreprit de ramener des hérétiques. Ceux-ci, furieux, l'accablèrent de coups, et il mourut de ses blessures, à l'âge de vingt-neuf ans; il comptait onze ans de Compagnie.

Le 13 février était mort à la maison de Saint-Roque de Lisbonne le Père

Cette année même, le gouverneur des Philippines envoya deux habitants de Manille avec un riche et curieux présent vers l'empereur du Japon, afin d'obtenir le rétablissement du commerce. Les ambassadeurs furent bien traités à Nangasaki ; mais l'empereur n'accepta pas les présents, et ne consentit pas au rétablissement du commerce (1).

Cependant le gouverneur néerlandais, Koen, considérant que le commerce avec le Japon deviendrait d'une haute importance, si les ports de la Chine n'étaient plus fermés par les indigènes, et si les Hollandais pouvaient obtenir par cette voie les articles que les Portugais importaient au Japon, « trouva bon de mettre tous les moyens en œuvre pour pénétrer dans les ports chinois (2). »

Le 23 juin, Willems Ysbrandtsz Bontekoe, à la tête d'une escadre de dix-sept bâtiments, vint attaquer Macao, et battit pendant un jour entier avec son artillerie le côté de San-Francisco ; le lendemain, neuf cents soldats hollandais furent débarqués avec de nombreux Japonais et Malais auxiliaires, formant deux mille hommes de guerre. Mais les habitants de Macao se défendirent héroïquement et repoussèrent les assaillants. Beaucoup de ceux-ci se précipitèrent parmi les rochers, et il en fut fait un horrible carnage. Quatre cents environ furent faits prisonniers, ainsi qu'un plus grand nombre de Japonais et de Malais. Le reste parvint à s'embarquer, abandonnant cinq cents mousquets et une pièce d'artillerie.

Christovaó de Gouvea, né au Porto ; ce Père avait anciennement été proposé, accepté et nommé comme évêque du Japon. Étant malade gravement, et n'ayant point les forces nécessaires pour un si long voyage, il refusa ; le P. Diogo Valens fut nommé en sa place.

(1) Velarde, l. I, c. 7.

(2) Ce sont les termes d'une instruction officielle, citée par le *Moniteur des Indes orientales*, t. II, p. 164.

CHAPITRE VIII

1623 (1)

Yémits créé Chôgoun et associé à son père Fide Tada. — Décrets contre la religion. — Opposition des autorités civiles et même religieuses de Manille au passage des missionnaires. — Nombre des missionnaires du Japon. — État des chrétientés. — Semaine sainte. — Capture du P. Pedro Vasquez. — Nouvelle geôle d'Omoura. — Juillet. Capture du P. Miguel Carvalho. — Dix religieux envoyés des Philippines. — Notices Diego de Ribera, Domingos de Erquicla, Lucas del Espiritu Santo, et Luis Beltran ou Exarch, Dominicains; Francisco de Santa-Maria, Luis Gomez, Bartolomé Laurel, et Gabriel de la Madeleine, Franciscains; Francisco de Jésus et Vicente Carvalho, Augustins réformés. — Souffrances du voyage. — Mort du P. de Ribera. — Épreuves et travaux des missionnaires. — Persécution violente à Yendo. — Capture des PP. de Angelis et Galves. — Notice Galves. — 4 décembre, à Yendo. Martyre des PP. de Angelis et Galves, de Simon Yempo, Jean Faramondo et cinquante autres (pour les trois premiers, 27ᵉ art. du Procès apostolique). — 29 décembre, à Yendo, vingt-quatre martyrs, parmi lesquels seize enfants. — Le P. Diogo de Carvalho en Yesso. — Hollandais et Anglais. — Massacre d'Amboine. — Fort Zelandia à Formose.

Dans le cours de l'année 1623 (9ᵉ année de l'ère *Ghen wa*), Minamoto-no Yemits, fils de Fide-Tada, vint à la cour du Daïri, qui le créa Chôgoun (2).

Après tant d'holocaustes, les ministres de Jésus-Christ avaient vu diminuer leur nombre, et, s'il est vrai que du haut des cieux les martyrs protégeaient leur église, il n'est pas moins certain que cette église réclamait toujours des ouvriers visibles, pour l'affermir par les sacrements et la féconder par la prédication. Les saints religieux qui étaient captifs écrivaient

(1) Lettera annua del Giap. del a. 1624. Roma, 1628, pp. 1 à 32. — Aduarte, l. II, c. 24 à 26. — Mançano. — Diego de S.-Francisco, c. 18. — Lettre Sotelo. — Sicardo, l. I, c. 16, 17; l. II, c. 10, 11; l. III, c. 18. — Andres de S.-Nicolas, Hist. general de los relig. descalzos del O. de los Ermitanos de S. Augustin, t. I, dec. 2, c. 5, et Luis de Jesus (suite du précédent ouvrage), t. II, dec. 5, c. 2. — Valentyn. — Moniteur des Indes Or., t. II, p. 165 et 234. — Annales des Daïris. Suppl. — Procès apostolique.

(2) Ann. des Daïris. Suppl. — Cette association du fils à la dignité du père était une garantie d'hérédité.

sans cesse aux Philippines, à Macao et jusqu'en Europe, pour solliciter de nouveaux missionnaires (1).

Cependant les décrets impériaux étaient d'une rigueur extraordinaire, et formulés avec une industrie diabolique, en vue de fermer tout accès aux missionnaires.

Un ordre d'expulsion avait été promulgué contre tous les Espagnols et Portugais établis à Nangasaki, et qui étaient en grand nombre. Cet ordre avait été exécuté à la lettre. Mais les femmes japonaises mariées à ces étrangers devaient rester au Japon, avec les filles nées de ces alliances. Les Indiens eux-mêmes habillés à l'européenne étaient exilés, car l'habillement européen pouvait déguiser des missionnaires, tandis que l'habit japonais porté par un étranger le trahissait infailliblement (2).

Un décret condamnait au feu, non-seulement les prédicateurs, mais les individus qui les auraient transportés. Le navire même et les marchandises devaient être confisqués.

Un autre décret ordonnait que tout navire abordant au Japon fît enregistrer son équipage et ses passagers. Le capitaine et les officiers étaient responsables, pour tous et en tout temps, sous peine de la vie.

Un dernier décret défendait à tout Japonais chrétien de naviguer pour le commerce en dehors du Japon : loi cruelle, car la population presque entière vivait du gain maritime. Ce décret défendait de plus à tout Japonais, même renégat ou païen, de se rendre aux Philippines, de peur qu'il ne revînt en sa compagnie des religieux déguisés.

(1) Le P. Sébastien Vieyra fut envoyé à Macao. — Choisi comme procureur par la congrégation provinciale, il partit pour Rome, où il arriva seulement en 1627. Il emportait avec lui le mémoire apologétique des jésuites, rédigé par le P. Pacheco, provincial, administrateur de l'évêché pour D. Diego Valens. Ce mémoire, daté de mars 1623, était signé de douze Pères. (Annexe 86).

Vers la même époque, le P. Collado se rendit en Europe avec la Procédure apostolique sur les martyrs, et des mémoires d'accusation contre les religieux de la Compagnie.

(2) Les chapeaux de paille avec leurs larges ailes déguisaient bien un peu, mais non pour longtemps. La démarche, le geste et toute l'habitude du corps étaient bien différents ; à une demi-lieue on sentait l'étranger. (Crespo.)

Non-seulement les gouverneurs veillaient à l'exécution de ces lois, mais les Hollandais et les Anglais hérétiques, intéressés à l'œuvre, y prêtaient leur concours.

Il existait aussi des oppositions d'une autre nature, fondées sur la politique, et venant des pays chrétiens. Aux Philippines et à Macao, pour ne pas se priver du commerce avec le Japon, ou plutôt pour le recouvrer, car déjà, pour ainsi dire, il était perdu (et bientôt il le fut irrévocablement), les personnes zélées avant tout pour l'intérêt politique et pour les gains commerciaux immenses apportaient des obstacles à l'œuvre divine et faisaient violence aux missionnaires. Elles ne comprenaient pas que c'était coopérer avec le démon, et elles s'imaginaient qu'après quelques années d'abstention prudente, le commerce devait être affermi, et que les religieux entreraient en toute liberté. Ces raisons parurent solides au gouvernement temporel, si dégénéré de la politique d'Isabelle de Castille et de Jean III de Portugal. Le vice-roi des Philippines, D. Alonso Faxardo, dénia formellement aux religieux la faculté de se rendre au Japon. L'archevêque lui-même, condescendant aux raisons de prudence, interposa son autorité (1). Du côté de Macao, l'opposition fut pareille et peut-être plus grande, et plusieurs Pères se rendirent de Macao à Manille, la voie des Philippines leur paraissant moins défavorable.

Il existait alors au Japon vingt-huit religieux de la Compagnie de Jésus : vingt-trois prêtres et cinq frères, sans parler des catéchistes et des *cambos* ou sacristains, qui prenaient part à l'enseignement; sept ou huit Franciscains, et un clerc japonais du tiers-ordre franciscain; deux Dominicains, et un Augustin.

Parmi les Pères Jésuites, étaient le P. Francisco Pacheco, provincial; les PP. Manoël Borges, Gio. Battista Zola, Antonio Ichida, Bento Fernandez, Siste Tocououn, João Bautista

(1) Aun el mismo Arcebispo, parecendole que assi convenia, estava de este mismo parecer, y le favorecia, y apoyava. (Aduarte, l. 2, c. 24, p. 530.)

de Baeça, Miguel Carvalho, Baltasar de Torres, Giacomo-Antonio Giannone, Matheus de Couros, Gaspar de Castro (1).

Parmi les PP. Franciscains étaient le P. Galvez, et le P. Sotelo, ce dernier dans les fers.

Les deux Dominicains étaient les PP. Domingos Castellet et Pedro Vasquez, ou de Sainte-Catherine martyre.

Le religieux Augustin était le P. Barthélemy Gutierrez (2).

Gonrocou était allé rendre compte à l'empereur. Pendant ce temps, ses lieutenants avaient ordre de saisir à tout prix les

(1) En Wôchou et Dewa se trouvaient trois Pères et un frère catéchiste, répartis dans les capitales des principaux seigneurs, Idate Massamoune, Camo-Fidadono et Satakedono.

Les mêmes visitaient annuellement les chrétiens des États de Caghecatsou, le district de Mogami, l'Yetchingo, l'île de Sando, et allaient consoler les exilés de Tsougarou. Ils pénétraient jusqu'à Matsoumai en Yesso.

Un Père et deux catéchistes étaient occupés dans le Mousachi et à Yedo, cour du Chôgoun. Le Prêtre faisait de fréquents voyages dans les contrées voisines, à Noumata, à Michima et dans les provinces de Sourounga, Noto et Canga.

Dans les cinq provinces du Gokinaï qui comprennent Méaco, Osacca et Sacaï, se trouvaient trois prêtres et un frère prédicateur et catéchiste.

Le Père de Méaco visitait les chrétiens de Fouchimi et ceux des provinces de Yamachiro, Womi, Mino, Owari et Iyé.

Celui d'Osacca, les chrétiens des provinces de Yamato, Izzoumi, Kinocouni et Awa, dans l'île de Chicocou.

Un prêtre résidait en Farima et visitait les provinces de Bitchou, Bingo, Aki, Souwo, Naugato, les trois autres provinces du Chicocou, c'est-à-dire Iyo, Sanouki et Tosa, et la province d'Izzoumo.

Un Père était chargé du Boungo et du Fiounga.

Un autre avait le Tchicoungo, le Tchicougen et le Bougen.

Deux prêtres demeuraient dans les îles d'Amacousa, et faisaient deux ou trois fois l'année des excursions dans le Fingo.

Cinq prêtres et un frère catéchiste résidaient en Arima et s'avançaient jusqu'à Miye et Tchindgiwa.

A Nangasaki enfin, se trouvaient six prêtres et deux frères japonais. Ils visitaient tous les ans le Satzouma, les îles de Goto et de Firando, les pays d'Omoura, Caratsou, Ouracami, Conga, Ichagami.

(2) Les PP. Franciscains exerçaient leur ministère en différents lieux. Le P. Sotelo était prisonnier en Omoura.

Le P. augustin Gutierrez demeurait à Nangasaki.

Les PP. dominicains Castellet et Vasquez étaient dans la même ville.

missionnaires. — A la semaine sainte, il y eut des perquisitions très-sévères à Nangasaki. Le P. Castellet engagea le P. Vasquez à s'éloigner pour un temps, car ils étaient seuls survivants des Dominicains, et il ajouta que se priver du martyre, c'était laisser Dieu pour Dieu. Vasquez refusa par des motifs héroïques, et afin de donner sa vie pour ses brebis.

Le lundi de Pâques, il sortit de la ville pour aller en Arima, où il avait promis d'aller confesser. En même temps, d'accord avec le P. Castellet, il voulut faire transporter le corps du P. Flores de la maison d'Inès Correa, située à Nangasaki, dans une cabane isolée de la montagne. Inès, de son côté, s'était embarquée avec une servante et cinq rameurs, tous serviteurs et catéchistes des missionnaires, conduisant le précieux dépôt. Elle arriva le mardi matin au premier chant du coq. Les deux religieux l'attendaient. Vasquez, pour plus de secret, renvoya les rameurs à la ville. Le P. Castellet, le maître de la cabane, Inès, la servante et un jeune garçon se mirent à creuser une fosse dans le jardin. Par malheur Vasquez éleva la voix, et deux satellites qui coupaient des bambous, entendant parler espagnol, percèrent la paroi de paille et aperçurent le Père. Les religieux fuirent vers la montagne, et le P. Castellet put s'échapper. Mais le P. Vasquez, ayant la vue très-basse, engagea son habit dans les bambous, et ne put se dégager immédiatement. Un satellite l'atteignit. Inès, s'attachant à celui-ci, lui offrit de l'argent. Le soldat allait accepter et laisser aller le Père. Celui-ci refusa d'être libre, et dit : « Ne vous opposez pas à la volonté divine, et ne m'enlevez pas des mains la couronne. » Pour l'attacher on se servit des courroies du cercueil, et on le conduisit avec son hôte à la prison de Nangasaki (1). Il eut le bonheur de pouvoir

(1) V. sa belle lettre au P. Castellet (Annexe 87), celle du 8 mai au provincial des Philippines (87 *bis*), et une lettre du P. Castellet, datée de 1624, relative à cette capture (88). Dans sa première lettre, le P. Vasquez se compare, après son arrestation, à l'enfant prodigue que Dieu a reçu dans sa maison et a revêtu de la robe de fête. Dans l'intervalle d'une année, depuis qu'il avait appris la langue, il avait entendu sept mille confessions.

Ines Correa fut exilée avec sa fille, et se rendit à Manille.

conserver la relique de la Vraie Croix qu'il portait suspendue au col et que les satellites oublièrent de lui ravir.

Les gardes avaient mis auprès du Père une petite fille de sept ans à peine pour lui apporter de l'eau et lui rendre de menus services. Cette jeune enfant, véritable ange du ciel, était d'une raison et d'une prudence tout à fait extraordinaires; elle portait les lettres du missionnaire, et elle apportait les réponses ; elle allait aussi chercher le Bréviaire pour la récitation des Heures.

Le Père demeura cinquante-neuf jours en cette prison (1).

Au bout de ce temps, un courrier venu de la cour apporta l'ordre de transférer le prisonnier à Omoura. Ce fut le 15 juin, jour du *Corpus Christi;* le Père obtint alors de revêtir ses habits religieux et de faire raser sa couronne.

Parmi le peuple qui se pressa sur son passage, pour lui baiser les mains et lui demander sa bénédiction, était le P. Castellet; Vasquez lui recommanda ses chrétiens et lui prédit qu'il allait demeurer seul, mais qu'il aurait bientôt de nouveaux frères.

Un grand concours de monde accompagna le saint prisonnier, de Nangasaki au lieu d'embarquement, c'est-à-dire l'espace de trois lieues. Les plus zélés entrèrent même dans l'eau jusqu'à perdre pied, afin de baiser encore les mains et les habits du Père.

Dans la prison d'Omoura, le Père fut réuni au P. Sotelo, franciscain, et l'un de nos auteurs compare leur embrassement à celui des deux patriarches saint Dominique et saint François à Rome.

La nouvelle prison avait l'apparence d'une cage, et était

(1) Un jour, les gardes s'étant éloignés pour prendre leur repas, un pauvre vint au pied de la prison en demandant l'aumône. Le Père, dépourvu d'argent, se dépouilla d'un de ses habits et le donna au pauvre. Les chrétiens, informés de cet acte charitable, rachetèrent l'habit, qui valait bien six réaux, et y mirent une grosse enchère; car tous voulaient l'avoir à titre de relique, ou s'en diviser les parcelles. Mais le démon jaloux les mit tous d'accord ; et les sbires, s'emparant de cet habit, le réservèrent afin de le brûler avec le religieux.

formée de pieux espacés de quatre doigts : elle était si étroite qu'on ne pouvait s'y mouvoir ou s'y étendre pour dormir. Vis-à-vis était une muraille, plus élevée que la cage, et qui interceptait le jour. La cage avait 7 palmes de largeur, 7 de hauteur, et 11 de longueur. Dans cet espace était le lieu pour les nécessités naturelles.

Là se trouvaient enfermées cinq personnes (1). Les insectes de tout genre ne laissaient à personne de sommeil ni de repos. On ne pouvait changer ses vêtements ni les faire laver. Le Père Vasquez demeura quatorze mois et dix jours avec le même habit attaché au corps. La nourriture était misérable : une petite écuellée de riz noir, quelques feuilles de rave cuites en l'eau salée, et bien rarement une demi-sardine; pour boisson, quelques gorgées d'eau. Dans la maladie, les prisonniers n'obtenaient aucun adoucissement.

Le P. Vasquez fut deux fois malade à mourir. La première fois, le P. Sotelo fit prier le prince d'envoyer un médecin, et ne put obtenir cette grâce. Dieu seul guérit le malade.

La seconde fois, le Père fut en si grand danger que les gardes, craignant incessamment de le voir expirer, avertirent Goroncou qui se trouvait à Omoura. Celui-ci, comme nous le verrons, donna l'ordre d'extraire tous les prisonniers et de les brûler vivants.

Le 22 juillet, jour de Sainte-Marie-Madeleine, le P. Miguel Carvalho vint en Omoura pour confesser des fidèles. Un espion le découvrit. Un petit gouverneur le fit arrêter et déposer dans une maison, où le prisonnier demeura deux jours, pendant qu'on avisait Gonrocou. Sur l'ordre de ce dernier, le P. Carvalho fut réuni aux autres religieux (2). Il devait rester treize mois captif.

(1) C'étaient, avec les deux PP. Vasquez et Sotelo, un franciscain japonais, un tertiaire franciscain, et le P. Miguel Carvalho, pris au mois de juillet.

(2) Voir ses lettres, Annexes 89, 89 bis et 89 ter.

Il dit, dans l'une d'elles, que Dieu donna quelque efficacité à ses exhortations, de telle sorte que deux léopards qui le gardaient, et qui étaient des renégats, tombèrent dans le filet du Seigneur, et se réconcilièrent.

Cependant la mort des cent vingt martyrs, immolés en 1622, avait suscité à Manille, parmi les religieux des différents ordres, une émotion extraordinaire. Si l'on avait écouté les désirs de tous ces religieux, les couvents se seraient dépeuplés.

Les prélats franciscain, dominicain et augustin résolurent, malgré les difficultés exposées précédemment, et malgré la pauvreté de leurs maisons, d'acheter un navire et de rétribuer largement un pilote et des mariniers, pour transporter au Japon de nouveaux missionnaires.

Le Seigneur aplanit toutes les difficultés. Dix religieux furent désignés, et se préparèrent au départ. C'étaient quatre Dominicains, quatre Franciscains et deux Augustins.

Le gouverneur, don Alonzo Faxardo, fut averti, et fit appeler le P. Miguel Ruiz, provincial des Dominicains, qui présidait à l'expédition, et lui en représenta les inconvénients et les périls. Le vénérable Père lui répondit que les difficultés n'étaient que temporelles, mais que les nécessités étaient spirituelles, que les fidèles avaient besoin de se confesser, les tombés de se réconcilier, les païens d'être convertis et baptisés; et que Dieu, qui a racheté toutes ces âmes au prix de son sang, demanderait compte au gouverneur de sa résistance aux desseins providentiels : car ce serait un péché des plus graves que de s'opposer aux ouvriers apostoliques, qui voulaient sacrifier leur vie pour remédier à de si grands maux.

Le gouverneur résolut de conférer avec l'archevêque, D. Fray Miguel Garcia Serrano, de l'ordre de Saint-Augustin : ce prélat lui-même fut dès l'abord défavorable à l'entreprise. Néanmoins le gouverneur finit par consentir, sous la condition que le départ aurait lieu dans le plus grand secret.

Ce devait être en effet pour la plus grande gloire de Dieu; car ces missionnaires, à l'exception d'un seul, qui mourut dans le voyage, recueillirent des fruits abondants au Japon, et devinrent tous des martyrs.

Les Dominicains, choisis parmi les meilleurs sujets de la province, étaient le P. Fr. Diego de Ribera (1), lecteur de théo-

(1) Fils d'habit du couvent de Saint-Paul de Cordova.

logie au couvent de Saint-Thomas de Manille depuis un grand nombre d'années ; le P. Fr. Domingos de Erquicia (1), éminent comme professeur et comme prédicateur, et alors le premier orateur sacré de Manille ; le P. Fr. Lucas del Espiritu Santo (2), lecteur ès-arts au collége de Manille, et le P. Fr. Luis Beltran ou Exarch (3), ministre des Chinois et des Indiens.

Les Franciscains étaient le P. Fr. Francisco de Santa Maria (4), commissaire; le P. Fr. Luis Gomez (5); le F. F. Bartholomé Laurel (6), lai; le F. F. Gabriel de la Madeleine (7), lai.

Les deux Augustins déchaussés (8) étaient le Fr. Francisco

(1) Naturel de la ville de Saint-Sébastien, et fils d'habit du couvent de San-Thelmo de ladite ville.

(2) Né en 1594 ; fils d'habit du couvent de S.-Domingos de Benavente; fit profession dans le même couvent, et alla étudier à Trianos, et plus tard à Valladolid. Il s'embarqua pour les Philippines en 1617, et fut ordonné prêtre à S.-Jacinto de Mexico. Il fut ministre en la Nouvelle-Ségovie, puis à Manille.

(3) Le nom de ses pères était Exarch ; mais par sa mère il était parent de saint Luis Beltran. Il était né à Barcelone; il entra en religion à l'âge de quatorze ans et reçut l'habit au couvent de Sainte-Catherine-Martyre de la même ville ; il alla continuer ses études au collége d'Origuela, s'embarqua pour les Philippines en 1617, et y arriva en 1618, n'ayant pas encore l'âge requis pour le sacerdoce. Il apprit les langues tagale et chinoise, et administra dans ces deux langues.

(4) Naturel de Montalvanejo, dans l'archevêché de Tolède; fils d'habit de la province de Saint-Joseph. Il était demeuré longtemps à Manille, administrant les Tagales et les Chinois.

(5) Appelé, dans le siècle, D. Gomez Palomino; naturel d'Andujar, dans l'évêché de Jaën, et fils de Luis Palomino et de dona Maria Cobo. Après avoir étudié le droit à Osuna, il prit l'habit franciscain chez les Récollets de Santa-Olalla de Marchena, et fut ordonné prêtre. Il passa aux Philippines en 1601.

(6) Était excellent médecin. Fils d'habit de la province du S.-Évangile de Mexico, il était passé aux Philippines.

(7) Gabriel de la Madeleine, fils de la province de S.-Joseph, était un miroir de pauvreté, d'humilité et de sainte charité. Il se consacra durant plus de trente ans au soin des malades et des infirmes, sans distinction de personnes, et pour le pur amour de Dieu.

(8) La réforme augustine avait pris naissance au couvent de Talavera de la Reyna, le 19 octobre 1589 : elle se répandit d'abord en Espagne, en Italie et en Allemagne, et étendit plus tard ses rameaux dans les terres les plus loin-

de Jésus ou de S. Fulgencio (1), vicaire provincial, et le Fr. Vicente Carvalho ou de S. Antonio (2).

Les religieux, ayant pris le costume de marchands séculiers, achetèrent chèrement les services d'un pilote et de mariniers espagnols, et firent voile vers le Japon. Dans la traversée, ils éprouvèrent les plus grands périls. Après avoir dépassé les îles Babouyanes, ils furent battus d'une tempête, et obligés de se détourner vers la Chine et d'aller atterrir à la pointe appelée *Sambor* (3). Ayant repris la mer, ils échappèrent avec peine à des corsaires chinois.

Enfin un des Pères dominicains, le P. de Ribera, blessé par accident, succomba bientôt après. Un matelot, qui venait de charger son arquebuse, la déposa pour aider à la manœuvre. L'arme partit inopinément, et deux balles atteigni-

taines. En 1606, frère Jean de Saint-Geronimo conduisit douze religieux aux Philippines, avec le mandat de fonder une province qui devait relever de celle d'Espagne.

Les Augustins déchaussés administrèrent spécialement les provinces de Caraga et Zambales.

Incorporés pendant quelques années à l'observance des Philippines, ils en furent séparés en 1614, et formèrent une province particulière sous le titre de San-Nicolas de Tolentino.

Ces religieux avaient sollicité l'honneur d'envoyer à l'Église japonaise des ouvriers, ou plutôt des martyrs.

(1) Le Fr. Francisco de Jesus (alias de Jesus Maria), ou de S. Fulgencio, était né à Villa-Mediana, dans l'évêché de Palencia (Vieille-Castille), de Pedro Tereto Ortega et de Maria Perez. Il prit l'habit de la réforme, en 1614, au couvent de Valladolid, et passa à Manille en 1620. Il travailla peu de temps dans la province de Zambales, devint supérieur et maître des novices au couvent de S. Nicolas de Manille, et fut choisi le premier de son ordre pour la mission du Japon.

(2) Le Fr. Vicente Carvalho, ou de S. Antonio, naquit à Lisbonne, dans le quartier d'Alfama : il était fils de Pedro Alvarez de Carvalho et de dona Paula Giron. Il s'appelait Manoel et avait changé ce nom pour celui de Vicente, patron de la paroisse de son baptême, et dans la religion il changea de plus le nom de Carvalho en celui de Sant-Antonio.

Il fit de brillantes études; aux qualités d'écrivain, de latiniste et d'arithméticien, il ajouta l'art de la musique. A l'âge canonique, il fut ordonné prêtre. Il prit l'habit de l'ordre, en 1587, à Lisbonne; et, étant passé à Mexico et bientôt à Manille, il embrassa la réforme dans cette dernière ville en 1622.

(3) San Moun?

rent le Père à la jambe. A défaut de pansement, dans les vingt-quatre heures la gangrène se mit dans la plaie. On pratiqua l'amputation, et peu d'heures après le bon religieux expira. C'était une perte immense. Le vénérable mourant avait fait l'admiration de ses frères par sa patience infinie et sa conformité à la volonté de Dieu. Lui-même avait consolé ses compagnons jusqu'à la dernière heure.

Le 19 juin, on prit terre à Cochi en Satsouma (1). Le lendemain, Erquicia et le pilote se rendirent à Cangochima. Le seigneur de la province était alors à la cour. Les voyageurs apprirent de mauvaises nouvelles au sujet de la religion; ils reçurent ordre d'aller à Nangasaki, et les officiers du prince leur remirent une lettre malveillante, adressée à Gonrocou. Cependant ces officiers, adoucis par quelques présents, changèrent la première lettre en une autre plus favorable, que le pilote alla porter au gouverneur. Gonrocou lui permit de séjourner. Ceux des Espagnols qui ne craignaient pas d'être reconnus pour des malfaiteurs, c'est-à-dire pour des religieux (2), se rendirent à Nangasaki avec les marchandises. Le pilote et les missionnaires demeurèrent sur le navire. Le 24 septembre, Erquicia put descendre et visiter l'un de ses confrères; puis il revint en Satsouma. Enfin, après de longs pourparlers, le même religieux, considéré toujours comme le maître du navire et de qui l'on exigeait les droits de port, obtint que le pilote resterait pour leur règlement, et vint avec ses compagnons prendre résidence à Nangasaki. Ils arrivèrent dans cette ville le 14 octobre.

Le 16, les deux Dominicains qui étaient venus avec Erquicia, furent emmenés par un ancien Père, et s'établirent dans un village pour étudier la langue. Erquicia les rejoignit quelques jours plus tard.

Mais des ordres rigoureux étaient venus de la cour. Feizô, lieutenant-gouverneur et chrétien apostat, prescrivit de partir à tous les Espagnols de la ville, même à ceux qui avaient

(1) A deux journées de Cangochima.

(2) Digo por religiosos, que son allà tenidos por tales (Erquicia).

épousé des femmes indigènes. Les trois Dominicains revinrent à la ville et feignirent de s'embarquer pour Macao, afin de ne pas compromettre ceux qui les avaient amenés. Ils montèrent donc sur la galiote portugaise en partance, et, dans la nuit suivante, ils revinrent à terre avec le P. Castellet, qui était venu les chercher. Castellet et Erquicia demeurèrent à Nangasaki; les deux autres retournèrent à la campagne.

Tous les missionnaires pratiquaient, autant qu'il était en eux, les règles de leur ordre. L'habit religieux leur étant interdit, ils allaient vêtus comme les gens les plus pauvres (1).

Le P. Castellet, missionnaire ancien, donnait un merveilleux exemple à ses nouveaux confrères. Il visitait tout le pays, changeant chaque nuit de maison et souvent de village. Ni le froid, ni la pluie, ni la neige, n'interrompaient ses courses. Les pieds et les jambes nus, il traversait à gué les ruisseaux, à toute heure de nuit, tombant souvent et se meurtrissant cruellement, mais se relevant plein de sainte allégresse et poursuivant sa course apostolique. Les autres missionnaires l'imitaient (2).

(1) Dize luego la carta d'Erquicia (datée du 13 novembre 1623), como allà guardan en todo sus ordenes hasta en el vestido, que si bien no es de Frayle, porque en esse habito, no se pudieran encubrir en ninguna manera, pero es de la tierra, como le visten los mas pobres de ella, sin curiosidad alguna, y el calçado es de una sola suela, y essa de paja al modo casi de el de algunos Padres descalços de España.

(2) Esto de mudar casas lo hazemos cada noche, que es grandissimo trabajo, y mas en invierno con el frio grande que haze aqui, nieves, lodos, aguas, de noche, y casi siempre descalzos de pie, y de pierna, por entre piedras, que nos maltratan mucho, y à vezes no bastan mudar casa, sino que es menester mudar pueblo, passando rios, barrancos, y muy malos passos à pie, y lloviendo Dios sobre nosotros; y todo esto se lleva de muy buena gana, por ser por quien es : puedo dezir con verdad, que no me acuerdo aver estado en toda mi vida en parte ninguna tan contento como aqui, por ver la devocion de estos christianos, y lo bien que hace en ellos nuestro trabajo. Lo que pido à V. R. mi Padre es, que no desampare està Christiandad, sino que procure embiar à ella algunos Religiosos en su tiempo y lo solicite en el de sus successores, que nosotros de oy à mañana podrà ser demos en manos de la muerte. Dios descubra traças como embiarlos, no obstante las que estos tyranos han dado para que no vengan, pero sean tales quales ha menester una Christiandad tan perseguida, hombres de fuerças

Le Père augustin Vicente Carvalho resta dans Nangasaki, vêtu tantôt en Portugais, tantôt en Japonais ; il vendait des légumes, des fruits et du poisson, ou bien allait couper du bois à la montagne et revenait le vendre à la ville (1).

Le P. Francisco de Jésus s'était retiré dans la montagne afin d'étudier la langue. Il en descendait pour assister les chrétiens (2).

Les gouverneurs faisaient d'incessantes recherches afin de découvrir les religieux, et la rigueur de la justice était telle que les mères ne pouvaient loger leurs enfants sans péril de mort pour tous les voisins.

A Yendo, l'investiture du nouveau Chôgoun fut l'occasion de nombreux martyres. Le nouveau maître de la Tenca fit publier de nouveau toutes les lois anciennes : l'une de ces lois réprouvait la religion chrétienne, comme lésant la majesté du prince, et l'interdisait sous peine de la vie. La persécution, qui, depuis douze ans, sévissait dans les provinces, avait toujours épargné le domaine impérial, à l'exception de Nangasaki. De terribles orages allaient succéder à cette ombre de paix, et l'exemple du souverain étant d'ordinaire imité par

para tantos trabajos como acà han de passar, que por esso se los escrivo a V. R. para que los escoja tales, y ellos sepan a los que vienen, y midan allà sus fuerças con ellos : si bien es verdad, que no ay que fiar de las propias sino de las que Dios sabe dar à los tales, que por su amor se ponen à andar en tantos peligros, cierto tenemos acà el socorro de las oraciones de V. R. y de todos essos padres, para el qualpor lo menos no ay embargos quando lo aya para todo lo demas. (Fragm. de lettre d'Erquicia, datée du 20 janvier 1624. — Aduarte, p. 525.)

(1) Il devait bientôt passer en Omoura. Ce vaillant missionnaire fut présent à plusieurs martyres. Il disait que c'était sa consolation, quand Dieu lui faisait la grâce de participer à ces martyrès, après que les victimes exhortées par lui s'envolaient au ciel avec leur couronne, et le laissaient dans l'espérance de les suivre un jour, à l'heure de la Providence. (Sicardo, p. 575.)

(2) Il demeura dans cette montagne pendant deux ans et demi. Une fois, lors de la venue du navire de Manille, qui conduisait une ambassade, il descendit pour recevoir le subside envoyé d'Europe. Il s'était teint le visage en la couleur des nègres, et vendait des châtaignes.

les seigneurs, le sang des chrétiens ruissela dans tout l'Empire (1).

Dans Yendo résidaient le P. Jérôme de Angelis, de la Compagnie de Jésus, missionnaire au Japon depuis vingt ans, et l'apôtre de ses provinces les plus éloignées; et le P. Galves, de l'ordre de Saint-François, non moins ancien dans le ministère (2).

Il s'y trouvait encore Jean Faramondo, cet illustre confesseur, à qui Daifousama, dans la persécution de 1615, avait fait couper tous les doigts des mains et des pieds, et imprimer sur le front le signe de la croix. Faramondo survécut à ce supplice, offrant aux chrétiens l'exemple d'une infirmité sans égale, supportée avec la patience la plus héroïque (3).

Un ancien serviteur de Faramondo l'alla dénoncer comme chef des chrétiens à Yeno Kida Cambioye, gouverneur d'Yendo, et en même temps révéla la présence des deux religieux. Il présenta aussi la liste des majordomes de la confrérie du Cordon, des hôtes des religieux, et de quelques chrétiens principaux.

(1) Le 1er décembre au Bougem, Thomas Kiyemon, prisonnier depuis quatre mois, fut décapité.

(2) Il était né à Utiel, bourg du diocèse de Cuenca dans la Nouvelle-Castille, et était fils de Thomas Galves et de Mariana Pelicer. Il entra en religion à l'âge de vingt-quatre ans, le 9 mai 1600, au couvent de S. Juan de la Rivera, chef-lieu de la province déchaussée du royaume de Valence. Il fut envoyé aux Philippines, où il apprit rapidement la langue japonaise, et fut chargé d'administrer les Japonais de la province de Dilao. En 1603, il passa au Japon avec d'autres religieux. Exilé à Manille en 1614, il soupirait sans cesse après le champ de ses travaux. Il s'embarqua, en 1616, sur la flotte de D. Juan de Silva, pour aller à Malacca, dans l'espérance de pouvoir se rendre à Macao et de là au Japon. Reconnu, il se déguisa en marinier, et se teignit le corps de manière à paraître un nègre. Sous cette apparence, il vint à Macao, où il résida pendant un an et demi dans le couvent de son ordre. En 1618, il rentra au Japon et fut envoyé par le P. Diego de S. Francisco vers Massamoune avec les réponses du P. Sotelo. D'abord accueilli favorablement, il reçut toute licence de prêcher et de baptiser. Il laissa le P. Diego de Palomares en sa place, et vint administrer Mongami, où il remplaça le P. Diego de S. Francisco.

Il avait traduit d'espagnol en japonais les Fleurs des Saints, en trois volumes in-folio, et une Doctrine chrétienne.

(3) Faramondo était parent du nouveau Chôgoun (Crespo).



Faramondo fut mis en prison, et des perquisitions commencèrent pour découvrir les Pères; mais ces derniers avaient été avertis, et s'étaient éloignés. Cependant les hôtes du P. de Angelis furent mis à la torture; et ils furent condamnés à épuiser les supplices jusqu'à la révélation du dernier asile où les religieux avaient demeuré. Le Père de Angelis en eut la nouvelle, et, comme un bon pasteur, il résolut de s'aller livrer; car sa captivité ferait cesser les recherches, et sa mort devait procurer la délivrance de plusieurs. Il quitta l'habit japonais, fit ouvrir sa couronne, et, vêtu du manteau de sa religion, s'alla présenter au gouverneur. Avec lui se livra Simon Yempo (1), depuis vingt ans au service des Pères, et qui mérita d'être admis comme Frère dans la Compagnie, et de suivre son maître au martyre. Le Père de Angelis, interrogé par le gouverneur : « Je suis prêtre, » dit-il, « et religieux de la Compagnie de Jésus; je suis né dans la Sicile, contrée d'Italie, et, connaissant par tous les récits le naturel heureux de la nation japonaise et son désir du salut, j'ai tout quitté pour venir au milieu d'elle et lui enseigner la vérité. J'ai embrassé les usages des naturels et me suis fait l'un d'eux; toutes les peines, toutes les souffrances d'un ministère de vingt ans, je les considère comme bien employées, ayant été consacrées au salut de ce peuple. » Tout le monde admira cette liberté d'esprit et ces entrailles maternelles envers un peuple étranger. Mais le gouverneur, esclave politique, fit conduire à la prison le saint religieux.

Les recherches continuèrent et le nombre des prisonniers s'éleva jusqu'à cinquante.

Le Père Francisco Galves s'était dirigé vers Camacoura, l'ancienne capitale des Daïris, à une journée (2) d'Yendo, et

(1) Né à Notsou, en Fingo; il avait été élevé dans un couvent de bonzes. La conversion du principal bonze détermina la sienne : il avait alors seize ans. A dix-huit ans, il entra chez les Pères comme catéchiste et élève. Exilé à Manille en 1614, il revint l'année suivante. Il accompagna le P. de Angelis dans ses nombreux voyages. Il était d'une rare éloquence.

(2) Trente-six milles par mer.

il s'y cacha dans la maison d'Hilaire Mangozayemon. Apprenant qu'il était en danger encore, il voulut s'éloigner et s'embarqua avec son hôte, Jean, ancien Cambo ou gardien du couvent franciscain de Nangasaki, et Pierre, catéchiste (1). Mais les sbires qui les poursuivaient les atteignirent et les ramenèrent prisonniers. L'on saisit aussi la femme d'Hilaire (2). On confisqua tous les biens du même, et tous les objets d'église dont il était détenteur en qualité de syndic.

On conduisit les prisonniers devant les conseillers ou gouverneurs impériaux. L'un de ces gouverneurs accusa le P. Galves d'être un séducteur d'ignorants. Le religieux lui répondit noblement. Il retrouva dans la prison le P. de Angelis et quarante-neuf des principaux chrétiens.

Toute la ville était dans la désolation : les espions et les délateurs se multipliaient, et tous les habitants étaient obligés de déclarer leur secte et le nom de leur bonze. Les chrétiens n'avaient plus d'asile, et le sort des prisonniers paraissait devenu le plus heureux. Un grand nombre de chrétiens s'exilèrent, après avoir tout vendu, jusqu'à leurs habits, pour nourrir leur famille durant le chemin. Plusieurs, qui avaient défailli dans la foi, s'exilèrent aussi, pour aller à de longues distances faire pénitence et se réconcilier avec Dieu.

Simon Yempo, dans sa captivité, convertit quarante infidèles détenus pour d'autres causes. S'il était, dit-il, demeuré dix jours de plus, Dieu lui donnait l'espérance de baptiser tous ceux qui restaient.

Le P. de Angelis n'eut pas à sa portée une moisson aussi abondante ; il se trouvait dans sa prison seulement huit gentils; mais il les convertit et les baptisa tous.

(1) Ces deux derniers furent plus tard martyrs.

(2) Hilaire fit généreusement le sacrifice de sa vie, et il fit remise à tous ses débiteurs des sommes qu'ils lui devaient. Sa digne épouse se revêtit alors de ses habits les plus riches. Hilaire lui ayant dit que les plus belles choses devaient être laissées et offertes à Dieu, elle reprit : « Mon intention est d'honorer Dieu par ces habits de fête, en signe de joie souveraine ; car nulle grâce n'est plus précieuse que le privilége de la prison et de la mort pour Jésus-Christ. »

Le gouverneur alla rendre compte des affaires au Coubo-sama, qui refusa d'en connaître et renvoya vers son fils. Le nouveau Chôgoun s'écria plein de fureur : « Une insurrection de tout l'empire ne me serait point aussi sensible que la présence de deux religieux dans ma capitale! Mes gouverneurs ne m'ont-ils pas dit qu'après les martyres de l'année dernière nulle part il n'était resté de prêtres? Je ne crois plus à leurs paroles! Il existe assurément un grand nombre de ces rebelles! » et, s'exaltant dans sa colère, il ajouta : « On aurait découvert vingt prêtres à Nangasaki, ce serait peu encore ; mais la présence de ces deux-ci dans ma capitale, c'est le comble de l'audace! Je veux que le châtiment en soit solennel, et les mêmes supplices seront infligés à tous ceux qui viendront ensuite! »

La sentence portait que les deux religieux et Faramondo seraient promenés honteusement dans les rues et brûlés vifs au centre de la ville.

Le gouverneur demanda encore la volonté impériale au sujet des cinquante : « Ils seront tous brûlés vifs! » répondit le Chôgoun, « et les femmes et les enfants resteront prisonniers jusqu'à la fin des enquêtes, afin que l'on découvre les autres criminels! »

Faramondo devait être conduit à travers les rues sur un cheval de grande taille, afin d'être mieux vu, et le héraut devait répéter incessamment au peuple : « Telle est l'étendue de la haine que l'empereur porte aux chrétiens, qu'il n'épargne pas sa parenté même. »

Le 4 décembre, les ministres de la justice vinrent à la prison, lièrent les condamnés et les conduisirent à travers la ville, et de la ville au lieu de la mort. Les confesseurs avaient la corde au col et les mains attachées par derrière. On les avait partagés en trois bandes. En tête de la première, sur un mauvais cheval, était le P. Girolamo de Angelis, ayant une banderole attachée au dos, et portant son nom et sa condamnation. Le Frère Simon Yempo le suivait à pied avec Léon et d'autres, au nombre de seize. La seconde bande était composée du P. Francisco Galves, pareillement à cheval, et

de seize autres à pied. Enfin la troisième était composée de Faramondo, qui pouvait à peine se tenir à cheval, à cause de ses membres mutilés, et qui était lié sur sa monture. Il était suivi du reste des confesseurs. Un chrétien qui avait apostasié dans la prison fut conduit enchaîné jusqu'au pied du bûcher. Il devait y être mis en liberté. De tous côtés couraient les satellites, afin d'empêcher les chrétiens de parler aux condamnés.

C'est dans cet appareil que notre sainte religion s'en allait triomphante et bannière déployée, dans les rues d'Yendo, la métropole de l'empire.

Les deux Pères prêchèrent pendant tout le chemin. Étant d'anciens ouvriers apostoliques et consommés dans la langue japonaise, ils parlèrent avec une éloquence extraordinaire.

Le lieu du supplice devait être d'abord la place principale, qui s'étendait au pied de la forteresse; mais, pour le rendre plus solennel, on préféra choisir une éminence, sur le grand chemin d'Yendo à Méaco.

Cinquante colonnes s'y trouvaient plantées; les trois premières, du côté de la ville, étaient un peu séparées des autres, et environnées à distance par des amas de bois, de façon que les flammes demeurassent toujours à une brasse des victimes.

Une foule innombrable était accourue. La vaste plaine et toutes les collines en étaient comme inondées. Dans ce concours se trouvaient présents, par une merveilleuse permission de la Providence, tous les princes et les seigneurs convoqués pour l'investiture du nouveau Chôgoun.

En arrivant au lieu du supplice, Faramondo demanda de parler, et, du haut de son cheval, s'adressant à la foule, il prononça de magnifiques paroles : « J'ai détesté, » dit-il, « les erreurs des gentils, et, pour cette cause, depuis longues années j'ai subi l'exil et le reste, jusqu'à ce jour où je vais mourir consumé par les flammes. C'est en témoignage de la vérité chrétienne, qui seule conduit au salut, que j'ai souffert des tourments excessifs : tous mes doigts ont été coupés, les nerfs de mes membres ont été tranchés; et dès le principe j'ai connu le terme où j'arrive. Mes membres mutilés son

d'éloquents témoins : j'ai souffert et je meurs pour Jésus-Christ, mon rédempteur, et mon sauveur : et Jésus-Christ sera ma récompense dans l'éternité. »

Les deux Pères et Faramondo furent laissés à cheval, et l'on s'occupa d'attacher les quarante-sept autres. Alors on renvoya le malheureux apostat (1).

Simon Yempo, déjà lié à sa colonne, adressa au peuple de touchants avis.

Un incident mémorable vint accroître l'émotion de ce grand spectacle. Un seigneur du premier rang (2), suivi de nombreux serviteurs, se présenta sur la place, et les juges, croyant qu'il apportait un message impérial, firent ouvrir les rangs. Il descendit de cheval, et, s'adressant au chef de la justice, demanda pourquoi de tels hommes étaient justiciés aussi cruellement. On lui dit que c'était en qualité de chrétiens. « Je suis chrétien comme eux ! » s'écria le seigneur, « et je vous adjure de m'associer à leur sort. » Les gouverneurs troublés envoyèrent consulter le principal régent de l'empire. Celui-ci prit les ordres du Chôgoun, et le Chôgoun commanda de réunir ce seigneur aux autres martyrs. On l'attacha donc à la suite. Cinq de ses serviteurs s'élancèrent après lui. En même temps, trois cents autres allèrent s'agenouiller devant les juges, se confessant chrétiens et réclamant le supplice. On les éloigna de force, et les juges, appréhendant une révolte, firent hâter l'exécution et embraser le feu.

Au milieu des flammes, les bienheureux martyrs, les yeux dirigés vers le ciel, objet de leur amour et de leur espérance, priaient Jésus-Christ, pour lequel ils mouraient, de les assister dans le dernier passage. Leur constance fut invincible : pas un mouvement, pas une plainte, pas une contraction des

(1) Quand on détacha l'apostat, un chrétien nommé Francesco lui cria : « Misérable, reviens en toi-même et repens-toi : Dieu te pardonnera. » Mais le malheureux s'endurcit dans son crime. Il devait mourir misérablement au bout de deux jours. Francesco demanda de le remplacer, et, ne l'obtenant pas, alla se jeter dans le feu que l'on venait d'allumer. Les gardes coururent, et le retirèrent en l'accablant de coups ; on le mit en prison pour y attendre la mort.

(2) Il avait, dit Aduarte (t. I, p. 537), dix mille ducats de revenu.

visages; merveilleux enseignement aux yeux des gentils : tous reconnurent hautement que cet héroïsme était supérieur aux forces de la nature.

On avait voulu faire contempler aux deux Pères les tourments de leurs disciples et les frapper de terreur : c'est pourquoi l'on avait fait demeurer à part les deux religieux et Faramondo. Mais les Pères rendirent grâce à Dieu, et demeurèrent impassibles, et Faramondo épuisa comme eux la lie de ce calice.

Quand les quarante-sept eurent expiré, l'on fit mettre pied à terre aux religieux et à Faramondo, et on les fit attacher à leurs colonnes. Le premier, du côté de la ville, était Faramondo, puis le P. de Angelis et le P. Galves. Le feu se dilata rapidement et s'éleva en tourbillons vers le ciel. L'on n'entrevoyait que par intervalles les trois serviteurs de Dieu. Au commencement, le P. de Angelis dirigea ses regards vers la ville, et parut faire oraison pour elle; puis, se tournant vers la partie où les flammes étaient ramenées par le vent, il adressa au peuple des exhortations pleines de charité. Il demeura debout jusqu'à la mort, et ne cessa de prêcher qu'au moment où il expira; alors son corps tomba sur les genoux, et conserva cette attitude.

Jean Faramondo succomba peu après. Étendant vers la flamme ses bras mutilés, il paraissait en appeler l'étreinte, désirée par lui depuis si longtemps, et qui devait l'introduire au ciel. Il tomba la face contre terre.

Le P. Galves, qui fut le dernier, demeura debout, appuyé contre sa colonne (1).

(1) Les noms des martyrs étaient, selon l'ordre des croix : 1, Jean Faramondo; 2, le P. Girolamo de Angelis; 3, le P. Francesco Galves; 4, Léon Takeia Conchiki, hôte du P. de Angelis; 5, Fanzabouro Couacha; 6, Jean Chozayemon, Cambô; 7, le F. Simon Yempo, Japonais, de la Compagnie de Jésus; 8, Pierre Chisabouro, dogique; 9, Jean Matazayemon; 10, Michel Kizayemon; 11, Laurent Cadgichi (ou Codgichi); 12, Mathias Yazayemon; 13, Laurent Cacouzayemon; 14, Mathias Kizayemon; 15, Thomas Yosacou; 16, Pierre Santaro; 17, Pierre Sazayemon; 18, Mathias Chekiyemon; 19, Ignace Choyemon; 20, Simon Mouam; 21, Laurent Doy; 22, N. Ysai; 23, Bonaventure Kioudayou; 24, Jean Chincouro; 25, Hilaire Mangozayemon, hôte

Les gouverneurs et la multitude étaient dans la stupeur.

Les reliques des martyrs furent laissées sur la place. Mais, le troisième jour, les chrétiens, s'étant rassemblés en foule, enlevèrent de nombreux débris (1).

En apprenant ce larcin, le Chôgoun ordonna de brûler vifs tous les chrétiens qu'on pourrait trouver. On en saisit environ trois cents, et la persécution devint tous les jours plus terrible (2).

Le 29 décembre, trente-sept personnes furent mises à mort. Dans ce nombre étaient seize enfants. Les uns furent brûlés vifs, d'autres crucifiés, et d'autres taillés en pièces. Vingt-quatre étaient chrétiens et treize étaient gentils. Tous furent compris dans la même sentence, pour avoir accueilli des chrétiens dans leurs maisons, ou comme solidaires (3).

Parmi les martyrs chrétiens, on remarqua Marie Takeya, mère de Léon Takeya Gonochichi, qui avait été l'hôte du P. de Angelis. Cette noble femme, insensible aux promesses de même qu'aux menaces, et à la honte apparente qui devait rejaillir sur sa famille, s'écria devant les juges : « Cette mort, si cruelle qu'elle puisse être, m'invite et

du P. Galves; 26, Francisco Kizayemon ; 27, Sachimonoya-Jinchiki; 28, Jean Chozayemon (ou Kizayemon); 29, Romain Gonyemon ; 30, Manoel Bouyemon ; 31, Pedro Kiyemon ; 32, Kizabouro ; 33, Pedro Choyemon ; 34, Andres Risouke; 35, Raphaël Kitchizayemon ; 36, N. Kiouchitchi ; 37, Antonio.

Plus treize, de qui les noms sont demeurés inconnus.

Parmi les victimes étaient cinq seigneurs du plus haut rang.

Le P. de Angelis avait 55 ans d'âge et 37 de religion, 22 de Japon ; il était profès des quatre vœux.

Le martyre des deux Pères et de Simon Yempo forme le 27ᵉ article du Procès apostolique.

(1) Cardim dit que la tête du P. de Angelis et celle d'Yempo furent portées à Macao. Elles auront péri dans l'incendie de l'église de Saint-Paul, en 1836.

(2) On récompensa le principal délateur par le don d'une belle maison qui avait appartenu à l'un des martyrs, et de trente lingots d'or valant 1,500 écus. Il posséda bien cette récompense, mais il eut avec elle des malédictions sans nombre, et de la part des gentils eux-mêmes.

(3) Des chrétiens, six furent brûlés vifs, dix-sept décapités, et deux crucifiés. Des gentils, deux furent brûlés vifs, deux décapités, et le reste crucifiés.

m'attire (1). » Elle fut liée sur un cheval et conduite en avant des autres. Il se trouvait encore quatre femmes chrétiennes, dont les noms sont ignorés, et qui, sans doute, étaient les épouses de précédents martyrs, et Francisco Cabe, lequel, avec l'une des quatre dames, au moment du martyre des cinquante, était allé généreusement se présenter au juge et se déclarer chrétien.

A la suite étaient dix-huit petits enfants, fils de sept ou huit chrétiens déjà mis à mort, lesquels, ne sachant encore redouter la mort, venaient, allègres et riants, et tenant encore en leurs mains les bagatelles dont on s'amuse à cet âge. Les païens en versaient des larmes. Sur les dix-huit, seize étaient chrétiens.

Les premiers martyrisés furent les enfants. On usa d'une barbarie insigne à leur égard : aux uns l'on abattit la tête; on en divisa d'autres du haut du corps en bas; on en trancha plusieurs par le milieu du corps; on en saisit par les pieds, et on les tailla en pièces.

Après ce carnage, fait à la vue des femmes, afin de les frapper de terreur, on crucifia onze hommes, deux desquels étaient chrétiens, Pierre Yenzaimon et Mathias Bounoyemon. Mathias avait inspiré des craintes au commencement de la persécution; mais il racheta noblement cette apparence, et confessa hautement sa foi en allant au supplice, et du haut même de sa croix.

Les onze étant expirés, l'on suspendit à leurs mains les têtes des enfants.

Il restait les six destinés à être brûlés; les deux gentils se trouvaient séparés des chrétiens. Ces gentils étaient condamnés pour avoir abrité Faramondo (2). Les quatre chrétiens récitaient des prières: Francisco prêchait avec ardeur. L'incendie fut allumé, et ils consommèrent héroïquement leur sacrifice.

(1) L'allettava (annuelle).

(2) L'on ignore si, parmi ces païens, quelques-uns ont mérité de mourir chrétiens.

Parmi les gentils immolés était un page favori du Chôgoun, condamné pour avoir loué sa maison aux chrétiens.

Les gentils de la capitale, effrayés de cet exemple, s'empressèrent de dénoncer un grand nombre de chrétiens. Vingt d'entre eux furent alors emprisonnés. Ils devaient être martyrs l'année suivante.

On a évalué le nombre des martyrs, dans le seul domaine impérial, pendant l'année 1623, à quatre ou cinq cents. Les mémoires n'en sont pas parvenus en entier.

Cependant le P. Diogo de Carvalho, qui avait visité deux fois la contrée d'Yesso, et qui, le premier, y avait célébré les saints mystères, séjourna dans le Wochou et le Dewa, et fonda des églises dans les districts d'Akita et de Nambou; une persécution s'étant élevée dans la province, il refusa de s'éloigner et voulut demeurer avec ses disciples (1).

Vers la fin de l'année, il reçut du P. de Angelis l'ordre de visiter, pour la troisième fois, les Tartares d'Yesso, et il accomplit ce voyage.

Les Hollandais, voulant compenser par un établissement quelconque l'insuccès de leur tentative sur Macao, construisirent un fort dans l'île de Pehoe, faisant partie de l'archipel des Pescadores. Les Chinois les ayant menacés de les expulser à main armée, les Hollandais délaissèrent le fort, mais ils obtinrent de résider sur l'îlot sablonneux de Tayouan, vis-à-vis le rivage de Formose. Ils y construisirent le fort Zelandia.

Cependant l'accord entre les Hollandais et les Anglais avait été de courte durée. En 1623 eut lieu le massacre d'Amboine, suivi bientôt de l'expulsion des Anglais hors des îles aux Épices. A la même époque les Anglais renoncèrent définitivement au commerce du Japon, et leur privilége fut annulé.

(1) Le 17 février, en Dewa, Simon (ou Siméon) Moyoza et N. Feyemon furent décapités.

Le massacre d'Amboine avait consisté dans l'exécution, par les Hollandais, de dix à douze facteurs de la Compagnie anglaise des Indes-Orientales, accusés d'avoir conspiré, avec une trentaine de résidents japonais, pour s'emparer du fort hollandais (1).

(1) Cet événement, sur lequel plane une grande obscurité, fut l'occasion de publications nombreuses en Angleterre et dans les Pays-Bas.

CHAPITRE IX

1624 (1).

Massamoune persécute à Chendaï. — Capture du P. Diogo de Carvalho. — Du 18 au 22 février, à Chendaï. Martyre de ce Père et de ses compagnons (Pour le Père, 28e art. du Proc. apost.). — Persécution en Dewa. — 18 juillet. Trente-deux martyrs par le feu. — 26 juillet. Cinquante martyrs par l'épée : avec les victimes isolées, en tout cent neuf martyrs dans la province. — Différentes églises. — Trois martyrs à Firochima, en Aki. — Ambassade espagnole mal accueillie. — Nouveaux édits du Chôgoun. — Persécution à Nangasaki. — Exil des Espagnols et des Portugais. — Violation des sépultures. — Persécutions au Figen et à Firando. — Trente-huit martyrs en Firando. — Martyrs au Goto. — Persécution en Omoura. — 25 août. Martyre par le feu des PP. Pedro Vazquez, Dominicain; Luis Sotelo et Luis Sassanda, Franciscains; Miguel Carvalho, de la Compagnie de Jésus, et Luis Bava, tertiaire de Saint-François (29e art. du Proc. apost.). — Martyrs au Fingo et au Bougen. — 5 novembre, à Nangasaki. Martyre de Caïo, Coréen (14e art. du Proc. apost.), et de Diego Coïchi.

Dans la première année du Nengo Couanyeï (1624), on construisit le temple de Foyezan, à Yendo (2).

Le Chôgoun, quand il sévissait à Yendo, n'avait point imposé la persécution aux autres princes ; mais la plupart l'imitèrent servilement.

Massamoune, le plus compromis, envoya l'ordre à ses lieutenants de dénombrer les chrétiens. Ses officiers, chacun dans sa juridiction, devaient dresser le rôle. Le P. Diogo de Carvalho résidait alors à Chendaï, comme supérieur de la Compagnie, consolant les chrétiens de la ville et visitant les pays d'alentour. Il venait de célébrer les fêtes de Noël à Miwake, fief d'un vertueux seigneur, Jean Goto, à qui Massamoune lui-même

(1) Gio. Rod. Giram, annua di 1628. — Bonelli, annua di 1625. Roma, 1632 (les quatre-vingts premières pages). — Franco. Coimbra, t. I, p. 112 (pour le P. Diogo de Carvalho). — Le même, Lisboa, p. 353 (par le P. Miguel Carvalho. — Aduarte, ch. 24 à 26. — Crespo. — Diego de S. Francisco, ch. 19, 20. — Franc. Descalz. t. II, liv. III, ch. 20. — Sicardo, liv. I, ch. 18; liv. II, ch. 11, § 2 (pour le P. Vicente Carvalho). — Ann. des Daïris. Suppl.

(2) Ann. des Daïris. Suppl.

avait permis d'être chrétien publiquement, avec tous ses vassaux.

Le jour de l'Épiphanie, le P. de Carvalho reçut du provincial une lettre de fraternité (1) destinée à Jean, et qui associait cet ami spirituel aux mérites et aux œuvres de la Compagnie, ainsi que l'autorise un pieux usage, en faveur de certains bienfaiteurs insignes. Dieu réservait à ce seigneur une autre union fraternelle, celle du martyre, avec son vénérable Père, à qui de longues années si bien employées, à la chaleur du jour et parmi tant d'épreuves, avaient mérité la couronne de sang.

Goto, par la volonté du prince, était excepté du dénombrement; mais Moniwa Irami, l'un des gouverneurs, qui voulait en finir avec les chrétiens, et qui considérait justement Goto comme la pierre angulaire, crut essentiel de le faire fléchir ou de le mettre à mort.

Un autre gouverneur, Chimonda Daisem, qui connaissait les desseins d'Irami, et qui était l'un des amis de Jean, essaya de persuader celui-ci, et lui représenta les bienfaits du prince; Goto lui opposa les bienfaits divins, infiniment supérieurs. En vain Daisem invita sa propre épouse à tenter un nouvel effort. Cette dame, après mille instances, finit par dire à Goto que s'il abjurait, elle-même, en reconnaissance d'une pareille grâce, couperait sa chevelure, sacrifice insigne parmi les Japonais. Rien n'émut le zélé chrétien, invincible dans sa conscience. Mais, dès cette heure, il attendit le martyre et s'y prépara par les sacrements; il rédigea par écrit sa profession de foi, pour être envoyée à Massamoune, protestant, dans cet acte, de son dévouement jusqu'à donner sa vie, mais non pas jusqu'à sacrifier son âme. Ce fut alors que le P. de Carvalho, craignant d'attirer sur son hôte une mort immédiate, se sépara de lui, mais pour demeurer encore sur les terres de Massamoune; car il avait résolu de mourir avec ses brebis, lorsque l'heure en serait venue, et il choisit pour asile, dans la vallée d'Orocho, pays de mines, la maison de Mathias Ifioye, et, dans cette maison,

(1) *Cartas de Irmandade.*

une étroite masure attenant au corps principal. Il n'avait avec lui ni catéchiste ni serviteur. Jean Goto fut alors exilé dans le Nambou, contrée au nord du Wôchou. Le recensement des chrétiens s'accomplit avec rigueur; et les chrétiens fidèles furent ramenés à Chendaï pour y attendre la volonté du prince.

Soixante chrétiens du bourg d'Orocho s'étaient retirés dans la vallée, et s'étaient construit des cabanes dans le voisinage du Père. Les gens de justice, après une enquête inutile dans le lieu principal, apercevant des traces frayées sur la neige, pénétrèrent jusqu'aux chrétiens. On saccagea d'abord les cabanes, puis on saisit les personnes, et on les attacha; la plupart étaient nus, car les satellites leur avaient arraché jusqu'à leurs habits. Le P. de Carvalho, voyant cette infortune, vint se livrer aux ministres, et leur dit : « Je suis le Père de ces pauvres gens ! » Et il présenta ses mains pour être enchaînées. La capture du Père fit renvoyer un grand nombre de chrétiens. Le Père fit offrir, selon l'usage, un rafraîchissement aux satellites ; et, préférant quitter l'habit japonais pour paraître en religieux, il voulut déposer l'épée et la dague; mais on lui fit observer qu'il était plus convenable de les déposer seulement devant les gouverneurs. Il désirait ouvrir sa couronne de prêtre, mais, ayant depuis peu de jours fait raser sa tête, il ne put dessiner la couronne, et se fit raser complétement, à la ressemblance des prêtres indigènes.

Arrivés à Miwake, les prisonniers demeurèrent à la porte des juges, depuis le matin jusqu'à l'*Ave Maria*, transis de froid, et pénétrés par la neige. Les gentils en recueillirent plusieurs, et donnèrent des habits à d'autres. Ces derniers avaient refusé l'hospitalité, même pour quelques heures, s'ils ne devaient pas avoir la faculté de prier.

Le Père fut introduit devant les juges avec deux chrétiens, Mathieu Mangobioye et Paul Kinsouke. Le Père déclina son nom, sa patrie et sa qualité de prédicateur, ajoutant qu'il donnerait avec joie son sang pour Jésus-Christ. Les deux néophytes déclarèrent leurs qualités, l'un d'hôte et l'autre de disciple du missionnaire.

Après cette audience, on mit les confesseurs dans une cabane, où le Père employa toute la nuit à confesser des chrétiens.

Au lever du soleil, on dirigea les confesseurs vers Mizzousawa, place à deux journées de distance. Tous avaient les mains liées, et, sur une banderole attachée aux épaules, on lisait le nom de Chrétien. On les faisait passer par les rues principales des villages, afin de les humilier.

Le voyage fut très-pénible en raison des neiges, si abondantes au Japon. Deux vieillards, Alexis Coiemon et Domingos Dosaï, ne pouvaient suivre le cortége; on les fit agenouiller, et on les décapita sur place, le 9 février. Leurs corps furent taillés en pièces pour éprouver les épées.

A la station de la nuit, le Père fut déposé chez les juges du lieu; ceux-ci désirèrent entendre discourir sur la religion chrétienne. Le missionnaire leur exposa le Symbole. Ainsi l'apostolat se continuait toujours, dans cette voie royale de la croix et du martyre.

A Mizzousawa, nul n'offrit sa maison pour abriter les voyageurs ; ils passèrent tout le jour aux intempéries de l'air, incessamment battus d'un vent glacial. Le soir on leur procura des abris. Ce fut là qu'un officier, voyant la barrette en drap noir du P. de Carvalho, la lui demanda comme don de bienvenue. Le Père lui répondit que c'était un objet spécial et réservé pour les prêtres, mais qu'il lui ferait donner un autre objet de la même étoffe; et il tint sa promesse.

Le lendemain, deux officiers principaux de Massamoune, Safaoca Bingo et Fachimoto Boungo, firent comparaître devant eux le Père et les chrétiens. On menaça le Père des plus cruels supplices : « Mon plus ardent désir, répondit-il, est d'être taillé en pièces et réduit en une poudre impalpable comme le tabac, pour l'amour de mon Dieu et en témoignage de sa loi, que je suis venu vous enseigner à tous. » Les juges, contrairement à l'usage, firent prendre Sabina, femme de Mathieu, et on l'amena dans l'enceinte. « Vous avez refusé, » dit-on alors au Père, « de conseiller l'apostasie aux hommes. Celle-ci n'est qu'une femme; persuadez-lui d'obéir. » — « Je ne veux ni

ne puis, » répondit le Père. On le fit retirer quand on vit que sa présence affermissait les chrétiens : on espérait que, le missionnaire éloigné, les supplices vaincraient toutes les résistances. Cependant les chrétiens, pendant les apprêts de la torture, s'étaient mis à genoux, et, dans une humble confiance, attendaient leur tour. Trois d'entre eux, Paul qui s'était déclaré le disciple du Père, Léon Gonyemon et Mathias, eurent les jambes engagées dans des ceps, et on les serra si violemment que les os fléchirent et furent presque brisés. Mais les confesseurs demeurèrent invincibles.

Les deux juges expédièrent alors les prisonniers à Chendaï, vers le principal gouverneur, Souwô, pour qu'il disposât d'eux selon son bon plaisir.

C'était le 10 février; le Père seul avait une monture; tous les autres cheminaient à pied : le froid, la pluie et la neige les éprouvèrent cruellement. Le Père consolait ses compagnons; mais son éloquence ajoutait à peine aux consolations divines qui remplissaient leurs âmes. Le plus heureux peut-être était Léon, de qui les jambes avaient été disloquées et meurtries, et qui marchait à la hâte, sans paraître éprouver de douleur.

Sur le chemin, un chrétien, appelé Miguel, suivit les confesseurs, et supplia les soldats de le réunir à eux. On le lui refusa, parce qu'il n'était point indigène des États de Massamoune.

A peu de distance, un autre chrétien, Julien Fiyemon, sollicita la même grâce, et l'obtint, en raison de son origine.

A Chendaï, Souwô fit jeter dans la prison publique les confesseurs au nombre de neuf. Le Père sollicita une audience de Massamoune, mais il ne put l'obtenir; car ce tyran craignait d'être convaincu par le religieux et de paraître sans excuse aux yeux même du monde.

Avant l'arrivée des confesseurs à Chendaï, plusieurs autres chrétiens, amenés de divers districts, y avaient subi le martyre.

Le 1er février, Marc Cafioye et Marie, sa femme, avaient été brûlés à feu lent (1). Marie, au milieu des flammes, versait d'abondantes larmes, parce que, disait-elle, Dieu lui ayant fait la grâce de mourir pour sa gloire, elle ne pouvait contenir son bonheur. Et, dans cette effusion de sainte reconnaissance, elle expira.

Parmi les autres martyrs étaient un vieillard de soixante-dix ans, Jean Anzai (2), médecin, et ancien hôte du P. de Carvalho, et Anne, sa femme, d'un âge également avancé. Souwô les fit mener au fleuve qui traverse la ville, et plonger dans les eaux à demi glacées; on les descendait par intervalles, tantôt jusqu'aux genoux, tantôt jusqu'à la ceinture. Après trois heures, on les fit sortir du fleuve, et on les mit nus sur des chevaux; on les conduisit par la ville, s'arrêtant à chaque rue pour les inonder d'eau froide; enfin ils expirèrent, plus riches en mérites que chargés d'années, laissant aux chrétiens leur merveilleux exemple, et ayant rempli d'admiration les païens eux-mêmes (3).

L'année japonaise touchait à sa fin, et plusieurs des magistrats voulaient différer le supplice du Père de Carvalho et de ses hôtes jusqu'après les solennités de l'année nouvelle; mais d'autres avis prévalurent, et le dernier jour de l'année, qui fut le 18 février, vit commencer leur martyre.

A deux heures après midi, le Père et ses compagnons furent

(1) Ils étaient du lieu d'Omoura, en Wôchou. Ils avaient été exposés nus durant tout un jour, puis promenés honteusement, avant de subir le martyre.

(2) Cardim l'appelle Joachim, et met sa mort au 14 février.

(3) Les autres martyrs sont : au commencement de février, à Chendaï, André Camon, et Paul Sancouro, son fils, brûlés vifs; à la même époque, à Chendaï, Paul Chinzo, décapité; son corps fut taillé en pièces; le 12 février, à Chendaï, André Itchiyemon, parent de Jean Anzaï, et Louis, serviteur du même : ce dernier, après avoir été torturé par le feu; tous deux décapités. Vers la même époque, à Joyoma, en Wôchou, Simon Ficoyemon, hôte ancien du P. de Carvalho, Monique, femme de Simon, et N., leur fils, décapités; et à Ousoukino, Gaspard Itchiyemon, décapité.

Le 18 août, en Dewa, André Fatchizò fut décapité.

conduits vers le fleuve. On avait creusé sur la rive un bassin, profond seulement de deux palmes, et de vingt palmes de diamètre, alimenté par le courant; des pieux y étaient plantés. On fit entrer les confesseurs, dépouillés de leurs vêtements, dans cette eau glacée; on les y fit asseoir, en les liant fortement aux pieux. Dans cette épreuve, les victimes invoquaient Jésus et Marie, et ne proféraient que des bénédictions. Le Père spirituel encourageait ses disciples par ses paroles et par son exemple. On le voyait parler d'un air impassible au milieu de ce bain glacé, comme il eût fait sur l'escabeau de sa cellule, dans un entretien familier; et quand il cessait de parler, il abaissait les yeux et se recueillait dans une méditation profonde.

En vain les assistants, dans leur compassion impie, exhortaient-ils les martyrs à l'apostasie, et adressaient-ils au Père des imprécations sans nombre. Le Père et les disciples demeurèrent insensibles à ces voix de l'enfer.

Après trois heures de ce douloureux supplice, on les fit sortir, car le juge ne permettait pas qu'ils mourussent encore.

Ils avaient tellement souffert, qu'à peine ils se pouvaient mouvoir; et, roidis par le froid, ils s'étendaient sur le sable, sans trouver aucun soulagement à leurs membres endoloris. Cependant le Père s'assit sur ses pieds croisés, à la manière japonaise, et, rassemblant ses mains sur sa poitrine, inclina la tête et se mit en oraison.

Alors deux des martyrs, Mathias Jifioye, hôte du Père, et Julien Jiyemon, expirèrent sur le sable. Julien, levant les yeux au ciel, s'était écrié, comme s'il voyait une apparition : « Quel est ce Seigneur? » et, sur ces paroles, il rendit l'âme.

Le gouverneur envoya de nouveau solliciter le Père, qui répondit encore : « Je ne puis, ni ne veux (1), » et qui ajouta ces paroles : « C'est un devoir sacré de ne point obéir aux hommes, quand leurs commandements sont contraires à la loi

(1) *Nem posso, nem quero* (dans nos auteurs portugais).

divine. » Cette insistance inouïe de la part du gouverneur fut remarquée et devait l'être; il dérogea dans cette occasion à la dignité superbe qu'affectent les seigneurs; mais il avait à cœur de remporter la victoire, et il l'aurait achetée par les plus grands sacrifices.

On décapita les deux morts, et leurs corps, taillés en mille pièces, furent dispersés dans le fleuve. Puis on ramena les survivants dans la prison jusqu'au 22 février, 4e jour de l'année japonaise.

On les remit alors dans l'étang glacé, attachés nus aux mêmes poteaux; on les obligea de se tenir debout, ayant l'eau jusqu'aux genoux, aussi longtemps que leurs forces le permirent; puis on les fit asseoir, ayant l'eau jusqu'à la poitrine; on leur fit alterner ces deux positions jusqu'à l'entrée de la nuit, moment où l'eau devenait solide.

Le Père, que l'on sollicitait sans interruption, répondit encore : « Je ne puis, ni ne veux. » Ses compagnons continuaient à louer et à bénir Dieu.

Un vent glacé régnait à cette heure ; son souffle pénétrant, tantôt occupait toute l'atmosphère, et tantôt se mêlait à la neige, et la balayait à flocons pressés. Les saints martyrs, étouffés par le vent, inondés par la neige, pressentaient le moment de leur passage; ils invoquèrent l'assistance divine, et se firent de tendres adieux, se promettant mutuellement que les premiers au terme imploreraient devant Dieu la persévérance pour leurs frères. Le Père de Carvalho, toujours immobile et dans une contemplation profonde, paraissait jouir déjà du bien souverain, de Jésus son divin maître.

Le premier qui expira fut Léon Gonyemon, éprouvé cruellement par le froid; il était dans l'angoisse, et le Père lui répétait avec amour : « Un peu de temps, un peu de temps encore, et vos maux vont finir. » Et Léon, se confiant en Jésus et en Marie, persévéra jusqu'à la mort.

Le second fut Antonio Sazayemon, et le troisième Mathias Choiano.

On raconte au sujet de Mathias un merveilleux prodige.

Il n'existait déjà plus, quand le Père, le croyant vivant, l'appela par deux fois. Le cadavre répondit : « *Mathias est déjà mort.* » Cette obéissance, qui survivait au martyre, fortifia ses compagnons qui le savaient mort, et le Père s'écria : « Sois bienheureux et béni ! »

Mathias fut bientôt suivi d'André Niyemon, de Mathieu Mangobioye et de Mathias Tonoyemon. Ce dernier, voisin de la mort, dit au saint religieux : « Adieu, mon Père, j'entrevois le terme ; » et, sur la réponse du Père : « Allez, mon fils, dans la paix de Dieu, » il expira doucement.

Il était cinq heures de nuit, et la foule s'était écoulée. Le vaillant capitaine avait eu la consolation d'envoyer devant lui ses bien-aimés disciples et ses fils en Jésus-Christ, et il survivait à tous, demeurant immobile jusqu'à la fin, comme s'il eût été de pierre ; quelques chrétiens qui voulurent attendre sa mort affirmèrent qu'il succomba seulement aux environs de minuit.

Le matin on retira les corps pour les mettre en pièces et les jeter au fleuve. Néanmoins les chrétiens purent obtenir la tête du Père de Carvalho (1) et celles de quatre autres.

Ce martyre s'était accompli d'après les ordres d'Idate Massamoune, par le ministère de Moniwa Souwô, l'un de ses gouverneurs (2).

Le P. de Carvalho avait quarante-six ans, dont trente de Compagnie ; il en avait employé quinze dans les missions du Japon et de la Cochinchine.

Camofidadono, l'un des princes du Wôchou, se fit persécuteur, afin de complaire à son suzerain, et fit de nombreux apostats parmi les chrétiens de ses domaines, lesquels étaient récemment convertis, et n'étaient pas encore bien affermis dans la foi. Le Père Gio. Matteo Adami, qui résidait dans la con-

(1) Franco dit qu'un noble obtint le corps entier du Père. Il ajoute que la vie que lui-même publie a été tirée des manuscrits anciens des affaires du Japon, conservés dans les archives de la Procure de l'Inde, au collége de S. Antonio.

(2) Pour le Père, 28e article du Procès apostolique.

trée, savait à peine où reposer sa tête, et passa bien des jours sans goûter d'aliments (1).

Yochinobou Satake Outchiono Daiboû, seigneur de la plus grande partie du Dewa, et qui faisait sa résidence à Coubota, ville principale du district d'Akita, voulut imiter les persécutions d'Yendo, et prescrivit à Fanyemon Oumezou, son principal gouverneur, de procéder contre les chrétiens. Un édit rigoureux fut publié, et quarante-deux personnes, parmi lesquelles vingt-et-une étaient nobles, furent emprisonnées.

Jean Catta Ouneme, d'illustre naissance, était si éloquent qu'il convainquit ses juges; et il les aurait convertis, si la foi n'était pas un don de la grâce, accepté par la volonté. Ce zélé serviteur de Dieu, père d'un fils de sept ans à peine, l'avait instruit admirablement, et s'étudiait à le préparer au martyre. Un jour il lui commanda de tenir en main un charbon ardent : l'enfant le conserva, se laissant brûler jusqu'à la chair vive, et attendant l'ordre de son père.

Tous les prisonniers, animés d'un merveilleux zèle et austères comme des novices, dormaient peu et mangeaient moins encore; ils ajoutaient à cette vie d'épreuves des jeûnes de surcroît, et, dit un auteur, « la discipline était, pour ainsi dire, collée à leurs épaules (2). » Tous, ambitieux uniquement de mourir pour Jésus-Christ, s'appliquaient avec une simplicité parfaite à obéir à leurs compagnons et à les servir. Ils n'étaient rivaux que dans la vertu. Les femmes nobles furent détenues chez elles; on rassembla les autres, en premier lieu dans une prison commune, et plus tard en des maisons particulières, sous la garde des habitants.

Lucia, femme de Diego Cacouraï Dgiroyemone, emmenée par ses parents, criait qu'elle était chrétienne, et elle dit à son père : « Je suis chez vous par force, et je m'estimerai heu-

(1) Dans le Nambou, le 5 novembre, Diego Miyemon fut décapité, et, le même jour, Thomas Benzayemon expira dans la glace.

A Chendaï, le 18 décembre, Francisco Magozà et Léon Yozayemon furent décapités.

(2) Ann. de 1625.

reuse quand vous me reconduirez en prison! » Sabina, menacée du bûcher, répondit : « Que le feu soit bien lent, afin que mon supplice en soit plus douloureux et ma récompense plus grande. »

Monique, femme de Vincent Fanghiwara Tchisoyemon, fut liée à une colonne, et laissée quatre jours sans aliments. Cette dame avait avec elle ses deux enfants de dix et de trois ans, lesquels étaient également privés de nourriture, et qui se jetaient au col ou aux pieds de leur mère, demandant avec larmes où était leur père, et quand il apporterait quelque chose à manger. La noble femme, pénétrée de ces aiguillons mortels, sut néanmoins résister aux plaintes et aux douleurs de ces innocents; elle les vit languissants et inanimés à ses pieds, et elle fut invincible, offrant à Dieu ses angoisses de mère, et s'affermissant par la contemplation du divin Sauveur, mort crucifié pour le salut de tous. On la menaça d'égorger ses enfants en sa présence. Monique, élevant les yeux vers le ciel : « Frappez-les, » s'écria-t-elle, « et immolez-moi sur leurs corps! Vous nous aurez donné la véritable vie! » On la mit au service de la cuisine, où elle fut occupée quatre mois. Puis on la réunit aux autres prisonnières (1).

Le 18 juillet, trente-deux poteaux s'élevèrent à trois lieues de Coubota. Les victimes, toutes illustres par leur naissance, avaient revêtu leurs plus riches habits; elles étaient d'abord

(1) Monica Oïva, l'une des servantes de la seconde épouse répudiée par Satakedono, fut sollicitée par son frère d'épouser un païen, et s'y refusa fermement; son frère l'obligea pendant un an de servir à la cuisine et d'y vaquer aux œuvres les plus viles. Pressée de nouveau par ses parents, elle coupa sa chevelure, en signe de renoncement au monde. Ses parents furieux la menèrent hors de la maison, et, lui montrant une natte étendue à terre, lui dirent : « Tu renonceras à ta religion, ou tu vas mourir. » Elle s'agenouilla, et l'un des parents lui trancha la tête. C'était le 14 février. Elle était âgée de vingt-sept ans. Son corps, enterré profondément par les païens, fut, après plusieurs mois, recouvré miraculeusement par les chrétiens. Une inondation avait couvert la plaine. Quand les eaux se retirèrent, les bonzes découvrirent dans leur temple, au pied de l'idole Satacoudgi, le cercueil de la martyre. Ce fut l'occasion de divers prodiges, et les chrétiens finirent par posséder le précieux trésor.

sans liens, et elles en réclamèrent, afin d'imiter le divin maître. Les femmes ne furent point attachées, non plus que Thomas, âgé de moins de treize ans, et fils de Jean Cawai Tchiyemone; cet enfant, qui précédait la bienheureuse phalange, commença les litanies; son père et les autres confesseurs lui répondirent. Pendant le chemin, Tecla, femme de Luc Tarobioye, se frappait d'une discipline. De charitables chrétiens s'approchèrent des martyrs, pour essuyer la sueur de leurs visages et leur présenter à boire.

Quand le feu s'alluma, les confesseurs entonnèrent les paroles : « *Miserere nostri, Domine, miserere nostri.* » Ils furent brûlés à feu tellement lent, que leurs cheveux mêmes ne furent pas consumés.

On garda les corps pendant trois jours et trois nuits, avant de les laisser enlever aux chrétiens. Ceux-ci leur donnèrent la sépulture, en mêlant à leurs larmes de ferventes actions de grâces et les sentiments d'une joie très-sainte (1).

Un grand nombre de confesseurs qui étaient restés en la prison furent bientôt consolés par la mort. Leur nombre venait de s'augmenter encore par vingt-cinq néophytes, amenés d'Yanaï, pays du Chembocou, sis à trois journées de Coubota, et fameux par ses mines d'argent, qui y attiraient un grand nombre d'ouvriers.

Le 26 juillet, à Coubota, cinquante chrétiens moururent par l'épée; vingt-cinq étaient des prisonniers anciens et vingt-cinq étaient des nouveaux; leurs corps furent ensevelis par les chrétiens.

Le 4 août, à Coubota, quatorze chrétiens de Terazawa en Chembocou furent décapités.

(1) D'éclatants prodiges suivirent ce martyre. Une clarté surnaturelle rayonna le soir même au-dessus des corps, malgré les nuages et la pluie.

Lorsque Jean Tchiyemone fut lié à sa colonne, un papier tomba de son sein : c'était un colloque avec la très-sainte Vierge. Ce colloque se terminait par ces belles paroles : « L'audace de ma demande est extrême, ô Reine du ciel! mais votre divin Fils, en mourant sur la croix, vous a faite et constituée notre mère; ainsi vous pardonnerez ma témérité, et m'accorderez les grâces que je vous demande. » (Ann. di 1625, p. 100.)

Le 16 août, à Yocata, treize chrétiens d'Outo en Chembocou furent décapités.

Le 18 septembre, quatre laboureurs d'Ousouï furent décapités au même lieu. Enfin un grand nombre d'autres souffrirent isolément ou par deux et trois ensemble.

Louis Tarodgi et Mathieu Chitchiyemon, qui étaient au service d'un seigneur nommé Tancabougem, à Yendo, furent chassés par leur maître, qui les avertit en même temps de ne pas aller en Dewa. Désireux du martyre, ils y allèrent, et furent mis à mort le 8 février, échangeant la condition de serviteurs contre celle d'affranchis de Jésus-Christ.

On compta dans le Dewa cent neuf martyrs pour cette année seule (1).

(1) Les noms de ces martyrs, indépendamment de ceux que nous avons cités, étaient :

Le 18 juillet, à Coubota, furent brûlés vifs : Jean Cawaï Tchiyemone, préfet de la congrégation, et hôte habituel du missionnaire; Pierre Cawaï Cheizo, son fils ; Thomas Cawaï Tchitaro, également son fils; Jean Cacouraï Couroyemon ; Diego Cacouraï Jiroyemon, fils du précédent ; Jean Catta Ouneme ; Maria, sa femme ; Joachim Coudgirawoca Niyemon ; Thomas Iyozayemon, son fils ; Simon Tchicoutchi Jimbioye ; Elisabeth, sa femme ; Paul Noumata Nouyemon ; Pierre Nacano Daigacou ; Régine, sa femme; Alexis Omi Miyemon ; Sabina, sa femme ; Francesco Ono Matazayemon ; Luc Comazzou Taroubioye ; Tecla, sa femme ; Paul Comazzou Itchibioye, leur fils ; Marie, femme de Paul ; Julius Andó Yafioye ; Candida, sa femme ; Martha, mère de Julien ; Thomas Fanga Jenyemon ; Sabina Atchatcha ; Philippe Mioura Sotchiyemon ; Diego Sasatchi Sansouke ; Madeleine, sa femme ; Vincent Fanghiwara Tchizoyemon ; Monica, sa femme ; Secundo Sato Tarobioye.

Le 26 juillet, à Coubota, furent décapités : des prisonniers anciens, Simon Oia Jozayemon ; Catherine, sa femme ; Diego Motchizzoutchi Couzayemon ; Madeleine, sa femme ; Léon Tchiouo Jifioye ; Catherine, sa femme ; Jean Inouye Icozayemon ; Pierre Sacaï Couroyemon ; Laurent Canga Courobioye ; Léon Tchicougen Nizayemon ; Cosme Chibata Sacouyemon : Simon Couanto Sadayoû ; Diego Yetchigen Tarobioye ; Martin Cainouma Fatchiròyemon ; Léon Canga Reòghen ; Joachim Yetchigo Ficoyemon ; Michel Izzounocouni Couzo ; Francesco Ousouino Omi ; Paul Mocouno Soutchi ; Paul Acazawa Bounyemon ; Mathieu Tchiouzabourò, son fils ; André Tchicoudgi, également son fils ; Grégoire Acayawa Jirozayemon ; Francisco Jirobioye, son frère ; Vincent Osacoû, fils de Francesco.

Et des prisonniers d'Yanaï : Louis Wotsou Sabouroyemon, préfet de la congrégation ; Jean Sandayou Iwami, également préfet de la congrégation ;

Et, parmi toutes ces épreuves, il y eut dans la province, en cette même année, trois cents baptêmes d'adultes.

La persécution s'étendit jusqu'aux extrémités les plus reculées de l'empire. Dans l'Aizzou et le Nangaï, il y eut seulement de nombreux exils; mais, dans le Nambou, il y eut non-seulement des exils, mais des martyres (1).

Dans le Tsoungarou, quatorze chrétiens furent emprisonnés.

Dans les provinces du Cami se trouvaient six Pères et deux

Joachim Chembocou Daigacou; Gaspar Couanto Jirozayemon; Simon Siwami Ifioye; Joachim Aratchi Izzoumi; Joseph Yayemon, son fils; Laurent Ozacca Chitchibioye; Francesco Binge Tchizayemon; Laurent Farima Dginchirò, Damien Owari Cheizayemon; Domingos Yetchigen Coufioye, Thomas Yetchigo Mangoso; Jean Sacoji Soutcheyemon; Léon Sourounga Gozayemon; Mathieu Itchigo Soutcheyemon; Mathias Nayaï Yatchidgi; Thomas Bigen Cheicouro; Mathieu Iwami Boufioye; Paul Iwami Mafioye; Léon Yetchigen Goroyemon; Mathias Chendaï Itchirobioye; Laurent Iche Sodgiouro.

Les quatre laboureurs d'Ousouï étaient Joachim Chimosou; Thomas Chensouke; Michel Oumanoyò; et Simon Fiyemon, fils de Joachim.

Les quatorze chrétiens de Terazawa en Chembocou, étaient : Jean Oumaï Rocouzayemon, nommé d'abord Louis, natif de Miya, ancien Dogique, de la compagnie (il avait opéré des prodiges dans la prison et les avait cachés par humilité); Madeleine, sa femme; Paul Chirobioye; Joachim Terazawa Tobioye, hôte du missionnaire; Sixte Cazayemon, Coréen; Catherine, sa femme, Coréenne; Thomas Mangodgiourò; Joachim Fayachi Taroyemon; Maria, sa femme; Mathias Terazawa Taroyemon; Louis Yasabourò; Mathieu Ghengorò; Anna, sa mère; Joachim Cabouyazo Wacasa, âgé de dix ans. Deux de leurs compagnons, un autre Joachim, et une femme nommée Elisabeth, veuve de Joachim Omi, étaient morts de misère en la prison, les 13 juillet et 21 août. — Dans la prison, une dame très-belle avait souvent visité et assisté les prisonniers. Interrogée par ceux-ci d'où elle venait, elle avait répondu : « Je viens du château. » Mais ni dans le château, ni ailleurs, nul n'en avait jamais ouï parler.

Le 18 août, en Dewa : Maria, femme de Simon Inamiyemon, et Jean Matsoubioye, furent décapités.

Sixte Rocouzo et Maria, sa femme, expirèrent de froid dans les montagnes.

(1) Le 18 décembre à Morioca, Mathias et un autre chrétien, dont le nom est demeuré inconnu, et une femme nommée Madeleine, furent mis à mort. Madeleine avait cinquante ans. L'ayant fait étendre à plat ventre, on lui coupa, à quatre reprises, des morceaux de chair. La trouvant invincible, on finit par lui trancher la tête. On présenta les débris de son corps en pâture à un tigre, qui les respecta.

Frères de la Compagnie; ces religieux visitèrent également le Tchoungocou et le Chicocou. Près de mille deux cents adultes furent baptisés par eux dans l'année.

Les chrétiens d'Ozacca, chassés par leurs hôtes, s'exilèrent au cœur de l'hiver, et allèrent vivre au milieu des champs. La persécution dura quatre mois dans Ozacca; néanmoins un Père demeura toujours à peu de distance. Les fidèles de Sacaï, Fouchini et Méaco persévérèrent malgré bien des épreuves.

Un Père visita la province d'Izzou, et un autre celle d'Owari (1).

En Mino, en Omi, l'on sévit contre les chrétiens.

En Iche et en Bingo, il y eut peu de rigueur, ainsi que dans les provinces du Foccocou. Fachouya, seigneur du Tchicougen, ne fit rien contre la religion; ce seigneur disait : « Qui n'est pas fidèle à servir son Dieu doit être infidèle à servir les hommes. »

Les Pères visitèrent les provinces de Canga, Noto, Yetchou, Kiy.

Le P. Gio. Battista Porro consacra ses labeurs aux églises du Farima, du Bigen, du Tchoungocou et du Chicocou. Au Bigen, le seigneur, qui pensait favorablement de la religion, mais qui devint persécuteur par faiblesse, exila tous les chrétiens. Ceux-ci partirent, se privant avec joie de toute chose créée, pour ne pas être séparés de Dieu, et préférèrent la patrie du ciel à celle d'Ocayama.

Il y eut de nombreux exils en Farima, Bitchou et Aki. Plusieurs des exilés d'Aki succombèrent aux rigueurs du froid.

A Firochima, métropole d'Aki, Francisco Toyama Chintaro, serviteur du prince, fut vainement sollicité pendant trente jours. Son beau-père l'ayant menacé de lui reprendre sa femme, il répondit : « Qu'il préférait la loi de Jésus-Christ à

(1) Les païens d'Itchinomia, place en Owari, s'étaient mis d'accord pour exiger à la fois toutes les créances de la part des chrétiens leurs débiteurs, afin de les faire apostasier. Les chrétiens s'aidèrent mutuellement, et parvinrent à s'acquitter. Menacés par les gouverneurs, ils offrirent ce qui leur restait, disant qu'ils n'avaient besoin d'aucune chose du monde, étant destinés à mourir pour Jésus-Christ.

sa femme et à tout au monde. » Les soldats envoyés pour le mettre à mort l'invitèrent à s'ouvrir le ventre. Le chrétien refusa et présenta sa tête : « Qu'il soit fait selon votre désir, » reprirent les satellites. Francisco se rendit auprès de sa mère, et lui adressa ces belles paroles : « Voici venue, madame et ma mère, l'heure si vivement désirée et si longtemps sollicitée en vain dans mes prières ; réjouissez-vous avec moi de ce que je vais mourir, et rendez grâces à la Majesté divine pour le bienfait infini qu'Elle m'accorde ; enfin, pardonnez-moi toutes mes fautes de négligence ou toutes autres, et daignez me donner votre bénédiction. » A ces mots, le fils s'agenouilla ; sa digne mère, tout inondée de larmes, le releva, et, reprenant son courage et sa sérénité : « Dieu vous bénisse, mon fils, et vous donne la fermeté que je vous désire et qui vous est nécessaire à cette heure ! Je ressens votre perte plus que tout au monde : vous étiez mon soutien et ma consolation ; mais je suis toute heureuse de ce que vous mourez pour Jésus-Christ, de qui le nom soit à jamais béni, pour la grâce qu'il vous accorde, ainsi qu'à nous tous. »

Francisco laissa comme adieu suprême à sa femme la sainte recommandation de conserver toujours Jésus en son cœur, de tenir constamment son âme entre ses mains, et d'être prête à mourir en témoignage de la foi divine.

Il fut décapité le 16 février, à l'âge de vingt-quatre ans (1).

Le 17 du même mois, par ordre du prince, fut crucifié Mathias Chobarou Chizayemon (2). En allant au supplice, il priait avec ferveur, et s'écriait : « Qui jamais aurait pensé que Notre-Seigneur dût appeler à lui le plus grand des pécheurs,

(1) Francisco était né de parents nobles, au royaume de Cay. Il fut baptisé à seize ans. Il donna l'hospitalité aux Pères dans les provinces de Kinocouni et d'Aki, et il les accompagnait souvent dans leurs courses de nuit.

Le même jour fut décapité Louis Chinkichi, hôtes des PP. Jésuites.

(2) Mathias avait trente-sept ans. Il était né en Aki, et avait été baptisé sept ans auparavant. Il était au service d'un seigneur païen de Firochima. Il assistait avec zèle les prisonniers chrétiens, et surtout les religieux. Par ses soins furent convertis plusieurs prisonniers infidèles. Son corps fut détaché par des chrétiens au péril de leur vie, et porté à un Père de la Compagnie, qui le déposa sous l'autel où il célébrait la sainte messe.

par la voie la plus glorieuse, qui est celle de la croix! » Les gentils émerveillés se regardaient entre eux et disaient : « S'il existe un salut pour les hommes, en vérité nul ne sera sauvé si cet homme ne l'est pas. » Mathieu reprit, en regardant la croix : « Je te vénère de toute mon âme, ô croix sanctifiée par mon Seigneur Jésus-Christ! » Puis il fit une courte prière, et se livra aux bourreaux (1).

Dans la province d'Iyo, le 14 février, après un an de captivité, pendant lequel il avait converti et baptisé cinq infidèles, Jean Yananghia Coufioye fut condamné à mort par les ordres de Catà Samonosouke, seigneur de la plus grande partie de l'État. Il subit le supplice *Ikida mechi*. Dépouillé nu, et étendu sur la terre, il fut divisé par le milieu du corps (2).

Six Pères et un Frère, aidés par les catéchistes, cultivaient l'église de Nangasaki (3). Les mêmes allaient en mission en Satsouma, Goto, Omoura, et en divers lieux du Figen (4).

En octobre 1623, deux ambassadeurs espagnols, don Fernando de Ayala et don Antonio de Arce, envoyés par le gouverneur de Manille au nom du roi d'Espagne Philippe IV, et porteurs de présents magnifiques, étaient arrivés à Mouro, port du Farima (5). Le rapport de leur venue fut envoyé à la cour, et les ambassadeurs se rendirent à Nangasaki dans le mois de février. N'y trouvant point la réponse impériale, ils se

(1) Le 8 mars, Joachim Couroyemon fut encore crucifié à Firochima. Il était né en Iyo et avait été baptisé seize ans auparavant par un Père de la Compagnie. Il était âgé de soixante ans.

(2) Il était né en Iyo, et avait été baptisé trente ans auparavant par un Père de la Compagnie, lorsqu'il était au service d'Augustin Tsounocamidono. Il accompagnait les Pères dans leurs courses. Il avait été exilé en 1612, et gracié, puis recherché de nouveau en 1615 et en 1622. Mis alors en prison, il convertit cinq de ses compagnons.

(3) La dévotion à S. Ignace fit de grands progrès. Une femme en mal d'enfant, et en danger de mort, invoqua le saint et fut délivrée heureusement.

(4) Dans le Satsouma, Catherine, belle-mère du prince, fut invincible à toutes les sollicitations. Son gendre finit par la laisser en paix.

(5) A trente lieues d'Ozacca.

dirigèrent vers la cour. Gonrocou, qu'ils rencontrèrent en chemin, leur fit prévoir un insuccès absolu, si leur ambassade était relative à la religion chrétienne. Ils lui répondirent qu'ils venaient seulement pour établir une convention entre les deux empires, dans l'intérêt du commerce, et pour notifier à l'empereur japonais l'avénement au trône des Espagnes de Sa Majesté Philippe IV.

Afin de prévenir toute objection défavorable, le gouverneur des Philippines avait défendu par un édit, sous les peines les plus graves (la même loi s'étendait à Macao), qu'aucun capitaine se rendant au Japon conduisît des religieux en sa compagnie. L'archevêque de Manille, appréciant les raisons du gouverneur, s'était joint à lui pour interdire le passage.

Néanmoins on a vu que le zèle des religieux et la sagesse de l'archevêque, après un mûr examen de la part de ce prélat, avait prévalu sur cette politique, plus humaine que religieuse.

La réponse de la cour fut défavorable. L'empereur déclarait que l'ambassade n'était point sérieuse, mais qu'elle était une industrie des missionnaires de Luçon, et, qu'en aucun cas, il ne recevrait les ambassadeurs d'un empire où l'on professait une loi fausse et pernicieuse, qu'il avait dû prohiber, et dont il avait exilé les missionnaires. Il ajoutait qu'une première fois il avait accueilli les Espagnols, venant alors sous apparence de commerce ; mais qu'au lieu de procurer aucun avantage à son empire, ils l'avaient souillé de leur religion diabolique.

Les ambassadeurs, éconduits de la sorte, reprirent le chemin de Nangasaki, traités en suspects et éprouvés par mille humiliations. Au port même, ils furent surveillés la nuit et le jour, et obligés bientôt de repartir pour Manille.

La disgrâce des ambassadeurs fut l'occasion de décrets plus rigoureux de la part du Chôgoun.

Ce prince ordonna d'expulser de l'empire tous les étrangers espagnols et portugais, et de ne laisser résider à Firando que les Anglais et les Hollandais, qui réprouvaient la religion chrétienne, qui révélaient les missionnaires, et qui étaient les

ennemis mortels des Espagnols et des Portugais (1). Aucun Japonais chrétien ne devait plus naviguer pour le commerce en dehors du Japon : les seuls païens et les renégats en conservaient la liberté.

A peine ces décrets furent-ils connus à Nangasaki, que les soldats envahirent les maisons habitées par les Européens, et inscrivirent non-seulement ces derniers, mais les Coréens, Chinois et Japonais habillés à l'européenne, et leur ordonnèrent de quitter à jour fixe Nangasaki et l'empire.

Au jour dit, tous s'embarquèrent pour Macao et Manille, mais sans pouvoir emmener leurs femmes japonaises, ni leurs serviteurs de la même nation.

Ces séparations causèrent bien des douleurs; mais ce qui fut un sujet de consolations chrétiennes, ce furent les œuvres de miséricorde accomplies par ceux qui partaient; les esclaves furent affranchis au lieu d'être vendus, ainsi qu'il aurait pu se faire, mais au péril de leur foi; des largesses considérables furent faites aux pauvres et aux infirmes : ce fut comme un testament de charité.

Après ces épreuves, il semblait que l'enfer eût épuisé ses haines; mais il restait les morts à troubler dans leurs sépultures.

Les chrétiens allaient encore à de certains jours prier au cimetière devant les croix des tombeaux. Les croix de pierre furent mises en pièces, et les croix de bois furent brûlées.

Les chrétiens, appréhendant que les ossements des morts ne fussent exhumés et jetés à la mer, les recueillirent pieusement et les cachèrent au loin.

C'est à un tel point que la croix divine était persécutée, et exilée même de l'asile des morts, qui dormaient à l'abri de ce divin signe (2).

(1) L'annuelle ajoute : « Toutefois le Chôgoun n'ignorait pas que ces étrangers volaient et dépouillaient les gens qu'ils rencontraient en mer. »

(2) Le P. Cardim (Catalogo) cite, au 12 juin de cette année, dix hommes et sept femmes brûlés vifs à Yendo. L'on brûla avec eux le corps d'un chrétien mort dans la prison. Gaspard Jinyemon fut décapité à Sourounga.

Nabechima Chinanono Cami, principal seigneur du Figen, ne voulant plus souffrir de chrétiens sur ses terres, fit proclamer que tous devaient renier la foi, sous peine d'être dépouillés nus, d'avoir le nez et les oreilles coupés, d'être marqués au front du signe de la croix, et d'être, avec leurs femmes et leurs enfants, livrés au seigneur d'Isafaï pour être ses esclaves.

Les villages de laboureurs, Kicouzo (1), Ichi et Wocousa (2), furent visités d'abord. Les habitants du premier village, gens simples et pleins de foi, envoyèrent consulter le P. Erquicia, Dominicain, alors caché dans Wocousa, où il étudiait la langue. Confirmés par ses avis et résolus à la mort, ils allèrent se présenter au juge; les mères portaient leurs enfants au col, afin, disaient-elles, de les offrir avec elles à Notre-Seigneur. Les juges, voyant leur constance, laissèrent en liberté ces fidèles.

A Ichi, à Wocousa, l'épreuve fut pareille et le courage égal; et le seigneur ordonna d'interrompre l'enquête.

Il porta ses efforts sur d'autres points. Cependant à Yangami soixante-trois chrétiens s'exilèrent d'eux-mêmes. Dans ce nombre était une femme très-âgée et accablée d'infirmités. Elle dit à son mari qu'il valait mieux mourir en chemin, pour l'amour de Dieu, que de vivre en sa maison quelques jours de plus au péril de son âme. On l'attacha sur une monture, et elle arriva saine et sauve au terme du voyage.

A Isafaï, plusieurs des chrétiens furent exilés par le juge. D'autres demeurèrent exposés à toute heure à la mort.

Le Père Erquicia leur avait promis, s'ils étaient condamnés, de venir les rejoindre et de mourir avec eux.

Quelques vassaux de Nabechima, qui résidaient sur les terres d'Omourandono, furent cités à Foucafori pour être examinés. Les uns furent mis dans une humiliante nudité, puis exposés au froid. Un autre reçut du juge l'ordre de mettre le doigt dans un brasier ardent; il laissa rôtir et consumer sa chair sans faire aucun mouvement. Le juge, saisi d'étonne-

(1) Kizicou (ann. di 1624).
(2) Wokizou (Aduarte).



ment; renvoya tous ces fidèles, heureux d'avoir confessé généreusement le nom de Jésus-Christ.

Quelques malheureux, qui, par ignorance et en surprise, avaient signé des listes d'apostasie, gémissaient de leur crime. Ils erraient à l'aventure, oubliant de préparer la terre et de faire les semailles, dont c'était la saison. Un religieux alla relever et réconcilier ces malheureux pécheurs.

Dans Firando et son district, trente-huit chrétiens furent mis à mort. Massoura Figendono, seigneur de la province, ambitieux de la faveur impériale et désirant sur toutes choses garder son état, persécuta violemment et fit de nombreux martyrs. Ses premières fureurs s'exercèrent contre les enfants et les femmes des chrétiens, que deux ans auparavant il avait mis à mort pour obéir au Chôgoun. Nul ne fut épargné, pas même les servantes et les enfants en bas âge.

La famille de Gabriel, hôte du P. de Costanzo, et qui avait été martyrisé en 1622, avait été comprise dans la cause, et tenue prisonnière sous la garde des voisins; elle fut, cette année, tout entière condamnée à mort. A minuit, la justice envahit la maison, et confisqua tout, laissant à peine aux femmes quelques hardes pour se couvrir. Celles-ci priaient à haute voix; les satellites voulant leur imposer silence, elles leur répondirent : « Vous nous enlevez les biens temporels : au moins laissez-nous les biens spirituels, seuls trésors de nos âmes! »

Marie, aïeule de Gabriel, avait dépassé quatre-vingt-dix ans; Gratia, sa femme, était âgée de cinquante ans; Lino, son fils, avait vingt-et-un ans: ses filles, deux Marie, dix-huit et onze ans; Maria, femme de Lino, dix-neuf ans; Cécile, servante, était d'âge inconnu, et son fils Michel avait trois ans; une autre servante appelée Marie, vingt-deux ans.

On les attacha tous, excepté la vénérable aïeule et l'enfant de la servante; ce dernier fut porté dans les bras par un des satellites; puis on monta sur des barques pour aller au lieu du martyre, appelé Cotchidomari. Au départ, Gratia détacha son rosaire, et en fit don à une autre de ses filles, venue avec son mari pour lui adresser ses adieux; et, lui montrant un crucifix, elle

ajouta : « Ce seul objet me suffit, » et elle l'adora et baisa avec révérence.

L'aïeule mourut la première, décapitée par un de ses parents, selon les mœurs japonaises, afin que nul de condition inférieure ne lui donnât la mort. Lino et ses deux sœurs furent également décapités par des gentils d'un rang élevé. Gratia les suivit, heureuse d'avoir vu son fils entrer dans l'héritage éternel, et ses deux jeunes filles fiancées à l'époux véritable des âmes, à Notre-Seigneur Jésus-Christ. Et bientôt les autres victimes complétèrent le sacrifice.

Les corps furent recouverts, puis enveloppés de nattes, chargés de pierres, et submergés en pleine mer. Ce martyre eut lieu le 3 mars (1).

Le 3 mars et les jours suivants, à Ousoucca, toute une famille périt par l'épée. Le chef de la famille, Lucas Mori Feibioye, âgé de soixante-seize ans, avait été l'hôte du P. de Costanzo. Maria, sa femme, de soixante-douze ans, absente le jour de la mort de son mari, accourut et obtint la même couronne. Leur fils et leurs petits-enfants furent immolés avec eux, ainsi qu'un vieillard de quatre-vingt-six ans, Antonio Girobioye (2).

Le 5 mars, la famille de Damien, martyr en 1622, fut toute mise à mort. C'étaient sa vieille mère, Isabelle, de soixante-

(1) Tous étaient du Firando. Six étaient nés dans la cité même; les deux servantes en l'île d'Ikitsouki, et Marie, femme de Gabriel, à Chichi.

Marie, l'aïeule, était déjà adulte lorsqu'elle avait été baptisée, et était l'une des premières néophytes du Japon. Les autres avaient reçu le baptême à leur naissance.

A l'époque du nouvel an japonais, Gratia, de ses propres mains, avait donné la sépulture à deux morts, à la grande admiration des païens : car en ce temps de l'année on ne nomme pas même la mort.

On dit que la tête de Marie, femme de Gabriel, à demi séparée du corps, prononça les noms de Jésus et de Marie. Les cruels satellites achevèrent de trancher la tête.

(2) Alexis, le fils, avait quarante-sept ans. Lucas, Alexis et Antoine étaient de l'île d'Ikitsouki. Lucas avait fondé une confrérie de Saint-Ignace. Antonio avait été l'hôte du P. Costanzo. Maria était baptisée depuis deux ans seulement. Des enfants d'Alexis, Thomas, l'aîné, avait dix ans, Denis avait cinq ans, et une petite-fille, née depuis deux ou trois jours, n'avait pas encore reçu le baptême, et fut baptisée dans son sang.



quatorze ans; Béatrice, sa femme, et ses quatre enfants. Isabelle avait obtenu d'être la dernière, afin de voir, avant de mourir, tous les siens délivrés des périls de l'âme et du corps, et parvenus à l'éternelle vie.

Quand on les conduisait en barque à l'île de Nacaie, arrivait aussi la famille de Jean Soucamoto, qui allait elle-même au martyre. Ils se saluèrent avec amour et se donnèrent rendez-vous au ciel.

La famille de Damien fut suppliciée au lieu appelé Dgigocou, dans l'île de Nacaie (1). Les compagnons de ces victimes étaient Marie, veuve de Jean, mis à mort en 1622, et ses quatre enfants. Marie et Pierre son fils, de dix ans, assistèrent au supplice des précédents, et furent immolés ensuite. Les trois autres fils, jeunes gens de vingt-cinq, vingt-trois et vingt et un ans furent conduits en pleine mer, et liés en des sacs de paille, ayant la tête enveloppée d'un autre sac. Avant d'être précipités, ils demandèrent la grâce d'être liés tous ensemble; et ces frères, unis à la fois par les liens naturels de la naissance et par les liens surnaturels de la charité de Jésus-Christ, ne furent séparés ni dans la mort, ni après la mort, et parvinrent ensemble à l'éternelle gloire.

Le 6 mars périt à Cotchi en Firando Michel Yamanda Fiyemon, sa femme Ursule et leurs trois enfants (2). Ursule, après avoir vu mourir son mari et deux de ses enfants, levant au ciel des yeux pleins de larmes, remercia Notre-Seigneur, et offrit en sacrifice sa vie et celle de son dernier enfant, la petite Madeleine, âgée de deux ans.

Le 8 mars périt Catherine, veuve de Jean Youkinoura,

(1) Béatrice mourut la première, puis Paul, de douze ans; Jean, de neuf ans, et la petite Isabelle, de sept ans. Celle-ci fut prise par les satellites, jetée sur le corps de sa mère, et mise à mort de trois coups de cimeterre. Vint ensuite la sœur aînée Madeleine, de treize ans, et enfin, la vénérable Isabelle. Béatrice était née à Tachinofama, lieu de l'île Ikitsouki. Isabelle était née dans la même île.

(2) Michel avait dans les bras sa fille aînée, Claire, âgée de sept ans; Ursule avait à son col la petite Madeleine, encore à la mamelle. Jean avait treize ans. — Michel était du Yamato, et âgé de trente-sept ans, et sa femme, du Tchicoungo, et âgée de trente-quatre ans.

autre martyr de 1622. Elle était de noble naissance et descendait des seigneurs du pays; l'on fit d'incroyables efforts afin de la séduire. A la fin, sans égard pour sa naissance, on l'attacha nue à un arbre : elle, afin de souffrir davantage, se meurtrit si violemment contre l'arbre, que le sang ruisselait de toutes parts. Les gentils étanchèrent ce sang, de peur que les chrétiens ne le recueillissent comme relique. Condamnée enfin à être décapitée, elle reçut glorieusement la mort, à l'âge de quarante-huit ans (1).

D'autres encore subirent isolément le martyre (2).

Cette persécution de Firando fut extraordinaire, et dura deux mois et demi; les renégats même ne furent point épargnés.

Cette même année devait voir mourir deux des plus grands ennemis de la religion, l'un frère, l'autre parent très-rapproché du prince. Le premier, à l'occasion d'un différend de peu d'importance avec son frère et seigneur, s'ouvrit les entrailles. Le second, le principal auteur de la persécution et de la capture du P. Camilo, mourut subitement, et passa, dans un instant, des illusions de ce monde à la réalité des peines éternelles.

Oucouawadgidono, seigneur de Goto, voulut faire des mar-

(1) Elle était d'Itchibou. — Elle et son mari avaient souvent abrité chez eux les Pères.

(2) Thomas Mattaitchi, né à Chichi, dans les îles de Firando, fut exilé en 1622 ; ayant été découvert cette année dans un autre village, il fut, par ordre du prince, conduit dans la petite île Cochima, et décapité, le 3 avril, à l'âge de trente-cinq ans.

Jean Tacouchima Fiye et Luc, son fils, nés à Yenoura, eurent la tête tranchée le 18 août.

Martha, vieille chrétienne de l'île de Cotchi, fut chassée par son gendre païen, et expira de froid dans la campagne.

Jérôme Ichizo, né à Yanoura, et habitant la cité de Firando, avait paru faiblir. Son beau-père, excellent chrétien, lui retira son épouse. Ichizo se réveilla de son erreur et témoigna son repentir. Le gouverneur fut informé du fait et condamna Jérôme à la mort. Il fut décapité, le 18 août, à l'âge de vingt-cinq ans.

Un nombre infini de chrétiens furent tués en secret, et l'on ignore leurs noms.



tyrs, afin de plaire au Chôgoun. Il fit décapiter Calixte, cambô de l'église et précepteur des autres chrétiens (1). Il y eut plusieurs autres victimes (2).

En Omoura, dont les gouverneurs étaient Massoura Veon et Tobiranga Chirosayemon, les premières victimes furent Thomas Nacangawa Mangosouke et Joseph Gonçalo, chrétiens zélés, qui recevaient les Pères dans leurs visites à Nangaie. L'un était un laboureur aisé, l'autre un patron de barque. Ils assistaient les religieux prisonniers, et s'employaient souvent pour transférer à Nangasaki les corps des martyrs. Ils furent décapités à Mossouyama le 10 juillet (3).

Dans la prison d'Omoura se trouvaient les PP. Pedro Vasquez ou de Sainte-Catherine, de l'ordre de Saint-Dominique; Luis Sotelo et Luis Sassanda (ce dernier Japonais), de l'ordre de Saint-François, et Luis Bava, tertiaire de ce dernier ordre, et catéchiste du P. Sotelo, ainsi que le P. Miguel Carvalho, de la Compagnie de Jésus.

Le P. Carvalho craignit un moment de perdre le martyre, à l'occasion de l'ambassade espagnole, et il exprima sa sainte appréhension dans des lettres à ses confrères (4).

Les saints confesseurs devinrent tous malades; mais dans ces corps affaiblis les âmes demeuraient invincibles (5), et toute leur existence était une préparation à la mort.

Cependant les maladies, qui les consumaient tous, avaient mis le P. Vasquez en un danger extrême.

(1) Il était né dans le Fiounga et avait été baptisé au Boungo, à l'âge de quatorze ans. Il fut catéchiste des Pères pendant environ 30 ans. Il demeurait à Wacamatsou. Il fut tué à une lieue de cette place, à Tabout, le 19 avril 1624, étant âgé de cinquante-sept ans.

(2) Michel Sori Jinojo et Paul Kinzayemon furent décapités le 19 avril. Michel avait soixante-douze ans. Il avait été baptisé dans son enfance à Wotchica. Kinzayemon était de la métropole. Il fut décapité à un jour inconnu.

(3) Joseph avait soixante-quatre ans, et Thomas à peu près le même âge. Tous deux étaient de Nangaie.

(4) Annexes 89 — 4 et 89 — 5.

(5) Annexes 89 — 6, 89 — 7, 89 — 8, 89 — 9, et 89 — 10.

On fit part à Gonrocou de la maladie du Père, et ce gouverneur ordonna le supplice des cinq prisonniers, en prescrivant de les brûler à feu lent, aux termes de la sentence impériale. Le P. Sotelo, qui était revenu comme ambassadeur, ne fut point garanti par le droit des nations (1).

Un dernier interrogatoire eut lieu pour la forme. Les juges étaient le lieutenant de Gonrocou et Oucondono, gouverneur principal d'Omoura. Sotelo répondit au nom de tous, en vrai ministre de Jésus-Christ, et avertit les magistrats de leur devoir envers Dieu, leur déclarant la nécessité du baptême pour les infidèles, et de la pénitence pour les pécheurs.

Le P. Vasquez, ranimé par l'heureuse nouvelle du martyre, avait repris ses forces, et celui qui, peu de jours auparavant, ne pouvait se tenir debout, et semblait vivre seulement par miracle, se vit en état de marcher à pied jusqu'au rivage.

Ce fut le 25 août, fête de saint Louis, roi de France, que les saints confesseurs furent conduits au supplice. Ils sortirent de la prison, revêtus des habits de leur ordre, que le P. Diego de San Francisco leur avait procurés. Chacun d'eux avait le col attaché par une corde qui enlaçait les bras et ne laissait libres que les mains, et dont un satellite retenait l'extré-

(1) Le P. Sotelo écrivit, peu de jours avant sa mort, au P. Diego de San Francisco, une lettre où il dit qu'on trouvera dans sa corbeille la lettre de S. S. Paul V, et la réponse destinée à Massamoune, renfermées dans une boite en bois, ainsi qu'un rosaire, un décennaire (chapelet de 10 grains), deux petits tableaux enrichis d'argent et d'or, et deux médailles d'or grandes comme la paume de la main avec la figure de S. S. le pape Paul V. Il recommandait au P. Diego de faire passer à Massamoune la lettre de Sa Sainteté et les objets précieux, et de faire connaître à ce prince les intentions du Souverain Pontife, qui sont, ainsi que le dit sa lettre, que si Massamoune se convertit et se fait chrétien, il lui soit octroyé avec toute libéralité les grâces et faveurs que le Siége apostolique a coutume d'accorder et peut accorder aux souverains chrétiens, et que Sa Sainteté lui sait un gré infini des sentiments pieux qui lui ont fait envoyer des ambassadeurs, et de la protection qu'il accorde aux chrétiens et aux prêtres; elle les lui recommande encore, et le prie de leur conserver sa protection, d'écouter leur doctrine; Sa Sainteté promet en retour d'être agréable au prince en toute circonstance. (V. la lettre, Annexe 90. V. aussi d'autres lettres du P. Sotelo, Annexes 90 *bis*, *ter* et *quater*.)

mité. Les prêtres avaient une croix entre les mains, et tous les cinq récitaient des psaumes et des prières.

On fit monter les confesseurs dans deux barques, les trois Pères espagnols dans l'une et les deux Luis dans l'autre, et on les conduisit à Faco (1), situé à un mille et demi par mer et à un mille par terre, et distant d'un quart de lieue de la place où les PP. Franco, Zumarraga et leurs compagnons avaient subi le martyre.

Dans l'occasion présente, le gouverneur avait défendu que l'on assistât à l'exécution. Quelques chrétiens, confondus avec les satellites, purent seuls être présents (2).

Le lieutenant du gouverneur présidait.

Le bois était peu abondant et les poteaux se trouvaient éloignés de trois brasses (3) ; on avait pris soin d'attacher faiblement les martyrs, afin de leur laisser tous les mouvements libres, et de donner en spectacle aux païens les spasmes de leur douleur.

A la première colonne, du côté de la terre, était le P. Miguel Carvalho. Après lui venait le P. Pedro Vasquez, et à la suite les PP. Luis Sotelo et Luis Sassanda ; enfin le F. Bava. Un des bourreaux, trouvant que les liens du P. Vasquez n'étaient pas affermis à sa guise, sauta sur les épaules du martyr et resserra les attaches.

Tous chantaient les litanies, et bientôt après ils entonnèrent le *Te Deum*.

Les liens du Frère Bava s'étant consumés, il traversa les flammes pour aller s'agenouiller devant le P. Sotelo, son maître, et devant le P. Vasquez, et leur baiser la main. Puis il revint à sa colonne, où il se tint immobile jusqu'à la mort, « étant assez lié, » dit un pieux auteur, « par la charité de Jésus-Christ. » Ce Frère expira le premier, et fut bientôt suivi

(1) Aduarte dit *Socabarta*, et Carrero *Socabara*.

(2) Au nombre de ces chrétiens était Mathias, frère donné franciscain. Le P. Diego de S. Francisco, sur une barque, arriva vis-à-vis la place ; on ne voulut pas le débarquer. Il vit seulement s'élever les flammes.

(3) Avant d'être attachés, les confesseurs avaient passé leur crucifix dans leur ceinture : *Com esta espada na cinta, entrardo no conflicto*.

par le P. Sassanda et le P. Carvalho (1). Le P. Sassanda voulait s'aller prosterner devant ses confrères d'Europe, mais il ne put marcher sur ses pieds mutilés ; de sa place il fit à ces religieux un salut très-profond, et bientôt il rendit l'âme.

Les deux derniers martyrs, Vasquez et Sotelo, souffraient d'inexprimables angoisses ; la fumée et la flamme les étouffaient et les desséchaient ; mais ils persévéraient dans la patience et dans la prière. Après trois heures de cette agonie, ils expirèrent (2).

Les gentils rassemblèrent les ossements et les cendres, afin d'en priver les chrétiens. Ils brûlèrent tous les habits et les meubles qui avaient appartenu aux martyrs. Les cendres furent semées en haute mer.

Cependant le P. Castellet put se procurer quelques fragments de reliques (3).

Le Tacacou comptait huit Pères et un Frère de la Compagnie, avec leurs dogiques. Les chrétiens y vivaient en paix, quand ils furent accusés, devant Massoucoura Boungodono, d'enterrer les morts dans leurs jardins. Il leur fut commandé de livrer aux bonzes tous les morts pour être ensevelis et mis en terre. Ils se préparaient au martyre ; mais le prince finit par se calmer et par fermer les yeux.

Dans l'île d'Oyano, faisant partie de l'archipel d'Amacousa, résidait le P. Francesco Boldrino, qui visitait aussi le Fingo. Le seigneur de cette province n'inquiétait pas les chrétiens. Cependant, en son absence, un de ses officiers, Oumanoyo, gouverneur d'Yachchiro, fit quelques martyrs.

Luis Rocouyemon, tombé dans la persécution, s'était relevé.

(1) Le P. Miguel Carvalho avait quarante-sept ans d'âge, et vingt-sept de compagnie. Il était profès des Quatre-Vœux.

(2) Diego de S. Francisco cite ainsi les trois derniers : Vasquez, Carvalho, Sotelo ; et Carrero dit : Vasquez, Sotelo, Carvalho. Pour les cinq, 29e art. du Procès apostolique.

(3) La grande lettre écrite par le P. Sotelo le 24 janvier de cette année, et qui fut l'objet d'une grave polémique, a déjà été citée par nous et se trouve aux Annexes, n° 39.

Le gouverneur le fit prendre avec Marie, sa femme, et Luis, son serviteur, âgé de dix-huit ans, et les fit conduire au supplice. Luis fut baptisé trois heures avant de mourir. C'était le 7 octobre. Marie et le serviteur furent décapités. Rocouyemon fut massacré par l'*Ikida mechi*. Les chrétiens d'Oyano purent recueillir leurs restes (1).

Le Tchicougen était divisé en deux parts, et administré séparément par deux gouverneurs. Ceux-ci bannirent du pays les chrétiens étrangers, et rendirent des décrets sévères contre les indigènes; mais ces rigueurs n'eurent point de suite, et les fidèles furent laissés en paix.

A Tanaca, la plupart des chrétiens, pour éviter le péril, s'exilèrent d'eux-mêmes.

Le P. Julien de Nacaura visitait alors le Tchicougen et le Bougen; épuisé par les privations et par les fatigues, il pouvait à peine se mouvoir, et souvent on le portait à bras d'un lieu dans un autre. A la mort de Couroda Cainocami, prince de Tchicougen, les régents résolurent de persécuter, afin de conserver à ses jeunes fils la faveur impériale. Les chrétiens d'Akizzouki résistèrent courageusement, et l'orage passa.

Le seigneur de Bougen était Fosocawa Yetsoundono, fils de Nangawoca Yetsoundono, bien différent de son père, et très-attaché au missionnaire, montrant ainsi qu'il gardait le souvenir de Gratia, sa mère (2).

(1) Tous les trois étaient nés à Cangami, près d'Yachchiro. Luis était marchand. Il reçut le baptême à l'époque où Augustin Tsoucamidono était le seigneur de la plus grande partie du pays, qu'il posséda tout entier à la mort de Catocacouyedono. Ce dernier avait persécuté les chrétiens, et Luis, encore mal affermi, était tombé honteusement. Il s'était bientôt relevé.

(2) Cependant, vers la fin de l'année, le Bougen eut un martyr. Thomas Kiyemon, de noble naissance, et qui avait servi plusieurs princes, vivait exilé à Cocoura. Dénoncé comme étant chrétien par les parents de sa femme idolâtre, il fut vainement sollicité par les juges. Ceux-ci en référèrent au prince, qui était alors absent. Après quatre mois arriva la réponse, ordonnant de mettre Thomas à mort. Il fut décapité le 1er décembre, par les ordres de Fosocawa, tyran contre sa conscience, et par intérêt politique.

Tachenaca, prince du Boungo, fit souffrir les chrétiens (1).

Le P. João de Costa, sans cesse poursuivi, et malade à mourir, se réfugia vers les frontières avec un dogique et un serviteur.

Léon Misaki Chinyemon, qui, dans une persécution précédente, s'était montré faible, et qui s'était repenti, fut mis à mort avec ses trois fils, André, Thomas et Jean. Ces derniers avaient été cruellement torturés; ils avaient subi l'épreuve de l'eau; ils avaient eu les mollets serrés entre des bambous, de sorte que la chair, cédant à la pression, était comme sciée, et que le sang ruisselait. Le père, au moment d'arriver au lieu du supplice, se déchaussa pour entrer avec plus de respect dans la place bénie où il devait donner sa vie pour Jésus-Christ.

Un jeune fils du prince assistait à ce supplice. On bâillonna les martyrs pour les empêcher de parler. Le barbare jeune homme, voulant faire éprouver le tranchant de ses épées, en fit frapper les martyrs entre la gorge et l'épaule, et l'on divisa les corps jusqu'à l'autre côté, dans la forme en laquelle un diacre revêt l'étole.

Ils moururent le 28 mai, par ordre d'Inaba Firocodono, seigneur d'Ousouki en Boungo (2).

A Founaï, Organtino Tanchou, vieillard de soixante-seize ans, ancien portier d'une résidence de la Compagnie, et qui avait traversé cinq persécutions sans être inquiété, fut dénoncé par le frère de Tatchinaca Tchicoungodono, gouverneur de la ville, et condamné, ainsi que sa femme, Lucia, sexagénaire, à mourir de faim. Après quatre jours de cette peine, exténués de souffrances, ils firent consulter le Père afin de savoir s'ils pouvaient accepter secrètement quelques aliments. Le Père leur fit dire que se nourrir était un devoir : et ils obéirent.

Le gouverneur parut les avoir oubliés; mais, plus tard, le prince étant revenu de la cour, le 1er septembre ils furent

(1) Plusieurs apostats devinrent démoniaques. (Annua di 1624, p. 143.)

(2) Léon avait soixante ans; André, vingt-cinq; Thomas, vingt-trois, et Jean, vingt. Ils étaient tous nés à Todgi en Boungo.

conduits au supplice. On les transféra de leur pays à Founaï, et on les mena vers le bord de la mer, où ils furent brûlés vifs. Leurs restes furent ensevelis par les chrétiens (1).

Le 5 novembre, à Nangasaki, Diego Coichi et le Coréen Caïo furent brûlés vifs.

Diego, l'hôte du P. Vasquez, était depuis deux ans dans la prison de Nangasaki (2).

Parmi les fidèles qui avaient visité les confesseurs de Jésus-Christ se trouvait un Coréen appelé Caïo. Son histoire, au milieu de tant de merveilles, est une de celles où la grâce divine a semé le plus d'événements surnaturels.

Étranger, par sa naissance coréenne, à la lumière évangélique qui se levait alors sur l'empire japonais, il éprouva dès l'âge de douze ans cette passion de la vérité, cet amour du salut éternel et cette foi toute sainte, qui furent couronnés dans le patriarche Abraham par des bénédictions privilégiées.

Le désir unique de cet adolescent fut le salut de son âme (3). Il alla, dès sa jeunesse, chercher ce salut dans la solitude, et vécut plusieurs années au creux d'une montagne, menant une vie d'ascète, et n'accordant à son corps que l'absolu nécessaire. Après sept années d'aspirations ferventes, et s'étant sanctifié, si l'on peut le dire, par ses austérités, Caïo, âgé de vingt ans, eut une vision d'un homme vénérable : celui-ci lui prédit

(1) Organtin Tanchoù était né de parents nobles sur le domaine de Canzouratchi en Boungo; il était seigneur de ce domaine, et il en fut privé lors de la déchéance de D. Francesco. Il s'était converti pendant sa prospérité. La confiscation l'avait réduit à la misère. Ses vertus et sa science le firent choisir par les Pères pour être le chef de la chrétienté. Dans la prison, il eut une vision des PP. Pietro Paulo Navarro et Vincenzo Antolheti, qui l'invitaient à les rejoindre au Paradis.

(2) Diego était d'Ouracami et laboureur de profession. Après sa conversion, il se mit au service des religieux, et devint l'hôte des Pères Dominicains.

(3) Cette conscience des destinées immortelles, communiquée à chaque homme par son Créateur, a pu sous la loi de nature conduire au salut les âmes qui lui sont demeurées fidèles; tandis que les âmes, qui ont préféré suivre leur orgueil et les autres passions inférieures, ont été submergées dans l'erreur et le crime, comme les philosophes de la Grèce et de Rome, et les faux mystiques de l'Inde et de la Chine.

que l'année suivante il passerait la mer, et qu'après d'infinies épreuves, il verrait le terme de ses désirs.

Le jeune solitaire ne s'arrêta point sur cette apparition; toutefois, dans la même année, elle commençait à s'accomplir. Le jeune homme, fait prisonnier par les Japonais et conduit dans leur pays, fit naufrage sur l'île Tsousima, et fut amené mourant à Méaco. Un bon chrétien, nommé Caïo Foyn, parent de sa maîtresse, lui rendit la santé. Plus tard, le Coréen obtint d'entrer chez les bonzes, y pensant trouver son salut. Il avait choisi l'un des principaux monastères de Méaco, et s'y était fait grandement estimer par les bonzes et par les gentils; mais son esprit, toujours agité, recherchait une vérité plus haute.

Un néophyte le conduisit dans l'église de la Compagnie, et lui fit entendre le catéchisme; Caïo reconnut le terme de ses erreurs, la véritable voie de son âme, et la plénitude absolue de ses désirs. Devenu chrétien, il sollicita d'être serviteur dans la maison des Pères, et fut admis en cette qualité vers l'année 1600. Il fut d'abord employé comme catéchiste pour les Coréens et les Japonais, et seconda le P. Morejon à Ozaca, à Sacaï et au Foccocou. Il s'occupait des lépreux avec prédilection. En 1614, il alla en exil aux Philippines, en la compagnie d'Oucondono; il revint au bout de deux ans, et exerça pendant sept à huit ans son ancien ministère, vaquant à toutes les œuvres saintes et au soin de sa propre âme: on l'appelait le petit Apôtre. Il donnait l'hospitalité dans sa maison aux Pères de la Compagnie.

Il fut pris en allant visiter les prisonniers. Les juges, qui l'estimaient, voulaient lui faire grâce, s'il consentait à ne plus expliquer les livres chrétiens et à catéchiser. Caïo répondit qu'il persisterait jusqu'à la mort.

Quand le P. Vasquez fut conduit à Omoura, Caïo fut mis en sa place et partagea le cachot de Coïchi. La vie de ces deux prisonniers était un prodige d'austérités. Diego jeûna trois mois continus, et quant à Caïo, ses privations le réduisirent à l'extrémité.

Après que le Père Vasquez et ses compagnons eurent été condamnés à mort, Diego écrivit une lettre touchante à ses



amis (1). Peu de jours après, Diego et Caïo furent condamnés à être brûlés (2). On leur ordonna de garder le silence dans la route, et de ne point revêtir leurs plus beaux habits, car le gouverneur voulait éviter que leur marche eût l'apparence d'un triomphe. Ils furent liés faiblement et seulement par le bras gauche. Le bois se trouvait éloigné, pour que le supplice fût de longue durée. Ils moururent avec un courage invincible (3).

Cependant, à la requête des quatre ordres religieux, des lettres rémissoriales avaient été expédiées au nom du Saint-Siége. En vertu de ces lettres furent commencés les procès canoniques de nombreux martyrs dont les premiers étaient les PP. Pedro de l'Assumpcion et João Bautista Machado.

Le procès de Manille fut dressé sous la présidence de l'archevêque D. Fray Hernando Guerrero. Au nombre des témoins figurent le P. Pierre Baptiste, Franciscain, ancien missionnaire du Japon, et qui assistait au grand martyre de 1622 ; le P. Pedro Morejon, de la Compagnie de Jésus, ancien recteur de Méaco; des marchands portugais, hôtes des missionnaires, et témoins de plusieurs martyres; parmi ces derniers était Gonsalo Monteiro de Carvalho, procureur général de Macao à Manille, et qui devait être en 1640 l'un des envoyés de la cité de Macao, et mourir pour la foi ; et des Japonais qui avaient connu particulièrement les martyrs et été les témoins de leur sacrifice.

Le procès de Macao se fit à la même époque, sous la présidence de Fr. Antonio du Rosaire, administrateur de l'évêché, délégué par l'archevêque de Manille. Parmi les témoins était Duarte Correa , soldat, qui avait vu le grand martyre, et qui, revenu plus tard au Japon, écrivit la relation du désastre de Chimabara, et fut brûlé vivant pour la foi de Jésus-Christ.

(1) Annexe 91.

(2) A la nouvelle de sa condamnation, Caïo, qui possédait admirablement les langues japonaise et chinoise, écrivit un distique où il exprimait la joie de son âme.

(3) Caïo avait cinquante-trois ans, et Diego quarante. Leurs cendres furent jetées à la mer.

CHAPITRE X

1625 (1).

État temporel et spirituel. — Nangasaki. — Ordonnances de Gonrocou concernant les navires. — Flotte royale espagnole; elle est renvoyée. — Trois martyrs en Omoura. — Travaux des missionnaires. — Martyrs en Wôchou. — Persécution en Arima. — Notice Francisco Pacheco. — 17 décembre. Capture de ce Père. — 22 décembre. Capture du P. Gio. Battista Zola. Notice. — Délibérations et décrets de la Congrégation de la Propagande.

Le nouveau Chôgoun ordonna que tous les principaux seigneurs habiteraient la ville de sa résidence, avec leurs familles; il se proposait d'accroître et d'affermir son autorité souveraine au moyen de tous ces ôtages, d'affaiblir la puissance et les ressources des princes, et de leur enlever tout espoir d'indépendance. Lui-même, cette année, ne fit point de martyrs; mais les seigneurs en immolèrent un certain nombre.

Cependant la Compagnie baptisa 1,100 infidèles : malgré les édits violents contre les missionnaires, il y avait encore 20 Pères et 4 Frères de la Compagnie. Les autres ordres avaient aussi de zélés ouvriers qui travaillaient avec une infatigable ardeur.

Nangasaki, gouverné par le renégat Feizò, et qui était cruellement éprouvé, se trouvait encore le lieu le plus sûr. Sept Pères de la Compagnie y demeuraient cachés, et les chrétiens rivalisaient de zèle pour les accueillir. De là se faisaient des missions à Caratsou en Figen, dans le pays d'Isafaï, à Omoura, et dans les parties du Tacacou voisines dArima.

C'était un crime de réciter publiquement le rosaire, ou de

(1) Ann. di 1625. — Morejon. Relation della gloriosa morte di nove religiosi della C. de Gesu, etc. — Gio. Rod. Giram. Annua di 1626. (Ces trois pièces se trouvent dans le même volume). — Franco Coimbra, I, p. 144 (pour le P. Pacheco). — Sicardo, l. I, c. 18. — Registres de la Propagande.

donner des marques extérieures de religion. Ce fut alors qu'un aveugle, cité devant le juge, fit cette belle réponse : « Je suis chrétien depuis longues années ; et, n'ayant point la force de travailler, je m'occupe à prier afin de satisfaire à la majesté divine, et de bien employer mon intelligence en récitant de saintes paroles : ainsi je me console des ennuis de ce monde. Il est d'ailleurs indigne d'un chrétien d'errer sur la terre ou d'y végéter sans rien faire, et si mes occupations présentes sont innocentes et honnêtes, qui peut les censurer ou les interdire ? » Le juge ne répondit rien, et le renvoya dans la prison : quelques jours plus tard il le fit délivrer.

Gonrocou, renouvelant et aggravant les édits de 1624, défendit à tout chrétien d'aller à plus d'une lieue par terre ou par mer. Un grand nombre furent ainsi ruinés. Un ordre plus rigoureux défendit de laisser émigrer personne. Des lettres furent écrites au nom du souverain aux gouverneurs des districts voisins, et l'on rappela dans la ville tous les habitants qui l'avaient quittée. Les ottonas, ainsi que les familles, furent sommés de les représenter. De leur côté, les gouverneurs d'Omoura défendirent aux chrétiens de faire aucun commerce.

Gonrocou fut rarement cruel envers les personnes. Mais les chrétiens eurent grandement à souffrir dans la partie de la ville gouvernée par Feizò.

A cette époque, un grand nombre de malheureux défaillirent dans la foi.

Vers l'année nouvelle il y eut un peu de calme. Mais, à l'approche de la saison des navires, les gouverneurs ordonnèrent, sous peine de la vie, à tous les habitants des ports et des lieux maritimes de ne point accueillir les bâtiments étrangers, et, si quelqu'un de ces bâtiments jetait l'ancre, de ne point communiquer avec lui, tant on craignait qu'il n'y eût à bord des prêtres ou des religieux.

Les étrangers, avant d'entrer à Nangasaki, devaient subir un examen rigoureux. Leurs personnes et leurs marchandises devaient être visitées, de peur qu'il ne s'y trouvât du vin de messe, des rosaires ou des médailles. La peine de mort était édictée pour le cas de contravention.

Les marchands portugais devaient séjourner dans des maisons païennes, au grand préjudice des marchands chrétiens.

On visitait sévèrement les Portugais, et plus encore les Espagnols.

Néanmoins, cette année même, et malgré l'insuccès de 1624, une flotte royale espagnole était venue encore. On en fit donner avis à la cour. En attendant la réponse, les Espagnols furent gardés à vue. On les avait d'abord consignés à distance en rade, en leur refusant même de l'eau douce à boire; et, quand on leur permit de descendre à terre, on les retint comme prisonniers en des maisons particulières, en tenant les portes et les fenêtres closes. Les vaisseaux furent gardés de même. La réponse fut défavorable et la flotte congédiée sans retard.

Vers la même époque, un bâtiment japonais revint de Cambaïe avec quelques chrétiens. Ces derniers ne furent point admis à débarquer.

Tangadono, seigneur d'Omoura, sollicité par une parente, voulut obliger les chrétiens à l'apostasie; mais, étonné de leur constance, il les laissa en paix. Ses gouverneurs firent trois martyrs (1). L'un d'eux, Thomas Sisto, président ou maire du village de Nanochi, se fit remarquer par son courage.

La contrée de Firando, pleine de désolation depuis les martyres de l'année précédente, fut visitée par un Père qui consola et raffermit les chrétiens.

Le gouverneur païen Itchisoukki voulut faire livrer par les fidèles les rosaires, les médailles, et tous les autres objets de dévotion. Ceux-ci déclarèrent ne rien avoir à livrer. Il déféra aux chrétiens le serment du fer et des pierres rougis au feu. Soixante-dix personnes prêtèrent ce serment, sans éprouver aucun mal, d'une façon qui tenait du prodige.

Dans le Tacacou et les terres d'alentour étaient cinq Pères de la Compagnie, et un Frère. Le seigneur, menacé d'être ac-

(1) Au mois de juillet, Domingos et Thomas, son fils, furent décapités à Cambachinoura, et dans un village, à la même époque, Thomas Fatchizô, hôte des missionnaires, fut également décapité; ce dernier, emprisonné comme chrétien, avait renié. Condamné comme hôte, il se releva et mourut généreusement.

cusé devant l'empereur, répondit qu'il n'existait pas dans son État l'ombre même de la religion chrétienne. Il exila seulement un chrétien nommé Paul, et sa femme Élisabeth, de qui la confession solennelle eût pu le mettre en péril.

Jean Fosaï, qui avait défailli, se releva, grâce aux exhortations de sa femme et de ses enfants (1); tant la bonté divine est riche en miséricorde, en faveur même des ingrats. Fosaï fut exilé.

Une jeune fille, dont la mère était chrétienne, était devenue muette, et se trouvait sur le point d'être mariée à un idolâtre. L'indignation lui délia la langue, et elle s'écria : « Je n'aurai jamais qu'un chrétien pour mari. » Ce miracle produisit un effet extraordinaire.

Un bon chrétien jeûna tous les jours pendant sept ans, parce qu'il ignorait les temps de l'Église, et ne voulait point prévariquer.

Un Père qui se rendait dans l'île d'Oyano visita les îles voisines, et fit une mission dans le Fingo.

Les pêcheurs baleiniers d'Amacousa, toujours malheureux dans leurs expéditions, firent oraison à saint François-Xavier, et réussirent au-delà de leurs espérances.

Le Tchicoungo et ses missions étaient visités par un Père. Il se rendait aussi dans les provinces de Bougen et de Tchicougen. En Tchicoungo surtout, le ministère était presque libre. Dans un village on avait coutume d'exposer le très-saint Sacrement à l'occasion d'un grand péril ou d'une calamité. Cette sainte pratique put se continuer, et fut l'occasion de grâces spirituelles et de guérisons nombreuses. Au Boungo, champ stérile, il y eut peu de fruit.

L'église du Cami possédait six Prêtres et un Frère, qui culti-

(1) Notre auteur cite les objurgations de la femme à son mari : « Où sont la piété, la foi, la religion? Quel est votre triomphe, et où sont les dépouilles? Que je suis malheureuse d'avoir pour époux un homme aussi lâche! Mais j'ai dit un homme. C'est vraiment un lièvre, un lapin timide et affolé; c'est la honte de sa maison et l'opprobre de la religion. Ne va pas croire que j'aie jamais pour toi des regards de tendresse, ô mari déplorable, et qui m'as rendue la plus désolée des femmes. » (Ann. di 1625, p. 45.)

vaient le Cami, le Tchoungocou, le Chicocou, le Wôchou et le Dewa.

Tout le Cami se ressentit des persécutions de l'année précédente. Un grand nombre de chrétiens demeuraient dans l'exil, et ne vivaient que d'une vie précaire, alimentés d'aumônes, et maintenus par la seule Providence (1).

Il y eut néanmoins soixante nouveaux baptêmes dans le pays d'Ozacca, et quatre-vingts à Sacaï. Dans ces cités, les confréries de la Miséricorde continuaient à fleurir, et les confrères étaient infatigables dans l'exercice de la charité (2).

Les prêtres faisaient des missions en différentes provinces. Le P. Diego Youki, dans un seul voyage, visita dix-huit provinces, dix en allant et huit en revenant. Il baptisa deux cents adultes.

Plusieurs païens se convertirent pour avoir été présents à la mort du P. de Angelis et de ses compagnons (3).

Un dogique de la Compagnie résidait en la ville impériale d'Yendo. Cet auxiliaire zélé, nommé Alexis, baptisa cent quatorze adultes au plus fort de la persécution. Il demeurait aux portes de la ville dans la léproserie. Tous les infortunés qui habitaient cet asile étaient des chrétiens.

Dans le Tchoungocou et le Chicocou, le P. Porro recueillait

(1) Un bon paysan s'était exilé, avec sa femme et ses enfants. Il portait avec lui la provision de millet nécessaire pour un mois. Dieu daigna multiplier ce subside qui suffit durant plusieurs mois. La renommée de ce prodige se répandit au loin parmi les chrétiens.

En Tchicoungo, un grand nombre de fidèles s'abstenaient totalement de chair, afin de ne pas contrevenir au précepte de l'Église.

(2) Un chrétien, neuf fois exilé avec sa femme et ses enfants, changea de contrée sans changer de résolution. Dieu daigna témoigner par un miracle combien cette constance lui était précieuse. L'épouse, ayant communié, vit apparaître la très-sainte Vierge avec son divin Fils entre les bras, et toute resplendissante. Ne pouvant retenir son admiration, elle s'écria : « O Mère ! ô Vierge ! ô Reine des cieux ! » Elle fit part à son mari de cette grâce insigne, et tous deux, rendant grâce à Dieu, prirent un nouveau zèle pour endurer leurs épreuves, et de plus grandes si Dieu les envoyait.

(3) Une femme de Canazawa, à qui son mari païen dit un jour : « Si Dieu l'ordonnait, vous me couperiez la tête ? » — « Oui, » répondit-elle, « et de même à mon père ! » Touché de ce merveilleux courage, son mari lui permit de vivre en chrétienne.



de grands fruits. Il y eut dans le Farima cent dix baptêmes d'adultes.

Asano Tadgimadono, prince d'Aki, tenait la main à l'exécution des édits. Néanmoins, tous les chrétiens à l'envi voulaient donner asile au missionnaire. Le P. Porro courut de grands dangers, tant à Firochima, que dans ses courses. A Miano, faubourg d'Yamangoutchi, le Père trouva conservée la maison où le P. Xavier avait résidé (1).

Le missionnaire visita le Sanouki où les habitants de Tacamatsou montrèrent un zèle admirable pour participer aux sacrements. Il en fut de même à Itadgima (2), et à Wocayama, métropole de Bougen.

Dans le Wôchou et le Dewa, malgré les rigueurs de la persécution, il y eut deux cent soixante-dix-huit baptêmes. A Tacaoca, métropole du Tzougarou, Thomas Soukezaïmon fut brûlé vif par ordre de Tsougodono, gouverneur de la ville. En allant à la mort, il aperçut un gentil, et se rappela lui devoir une somme très-minime. Il le pria de lui faire remise. Cette présence d'esprit en un pareil instant édifia grandement tous les infidèles.

On entoura Thomas avec du bois et de la paille, en même temps qu'on le recouvrit lui-même de la tête aux pieds avec de la neige, afin de rendre son supplice plus long et plus douloureux. Il fut littéralement grillé, et périt étouffé par la fumée. Quand il allait expirer, les païens lui jetèrent encore de la neige en abondance, et retardèrent ainsi sa fin (3).

(1) Miano est à un mille d'Yamangoutchi. Sans doute la ville s'étendait jusque-là lorsque le saint y vint; c'est ce qui a fait dire qu'il a demeuré dans Yamangoutchi. Auprès de la maison était une autre petite habitation, appelée la chapelle, où demeurait un fervent chrétien. Il se fit un grand concours à cette chapelle, lors de la venue du Père, et celui-ci, se rappelant les paroles de la sainte Écriture : *Adorabimus in loco ubi steterunt pedes ejus* (Ps. CXXXI, v. 7), exposa une image du saint à la vénération des chrétiens, et renouvela dans leurs cœurs la dévotion à l'apôtre des Indes.

(2) Ce doit être dans le Tosa. Le P. Bonelli dit en Tysita. D'après Majorica, ann. de 1621, Itadgima est à 14 lieues de Matsouyama en Iyo.

(3) Il était né dans l'Yamato. Etant venu dans le Tsoungarou, il fut converti par les exilés chrétiens. Trois ans après, un des pages du prince fut

De vertueux confesseurs venus du Cami, vivaient en exil à une lieue de Nangasaki, et souffraient une horrible détresse. L'évêque Valens et le Père visiteur de la Compagnie, les assistaient par des aumônes : mais ces subsides étaient insuffisants par leur misère, et les empêchaient seulement de mourir. Mataoutra Boungo, qui, de seigneur de Chimabara, était devenu prince d'Arima, païen, mais bienveillant, fermait alors les yeux et laissait les chrétiens en paix.

Le P. Francisco Pacheco (1), provincial depuis quatre ans,

mis en prison parmi les chrétiens que visitait Thomas. Le jeune païen se convertit et fut baptisé. Quand il allait au supplice, il appela Thomas et lui demanda le nom du Sauveur. « Invoquez Jésus, » lui répondit Thomas. Et le jeune homme fut mis à mort, ayant le nom divin sur les lèvres. Ce fut la cause de l'accusation portée contre Thomas, et de son martyre.

Son corps fut recueilli par les chrétiens.

(1) Le P. Francisco Pacheco était né à Ponte-de-Lima, dans l'archidiocèse de Braga, et était fils de Garcia Lopes Pacheco et de Maria Borges de Mesquita, sœur du P. Diogo de Mesquita (mort de détresse en 1614). Étant encore enfant, il avait fait vœu d'être martyr. Il fut élevé à Coimbre et y prit l'habit de la Compagnie en janvier 1585, à l'âge de dix-neuf ans. Étant novice, il fit un voyage en demandant l'aumône, et visita la maison de sa mère. Cette dame, croyant le reconnaître, appela ses filles. Francisco s'échappa pour ne pas céder à la nature. Il avait eu pour maître le vénérable P. Vasco Pirez, et, lorsqu'il sortit du noviciat, il était déjà religieux consommé et philosophe éminent. Il fut reçu dans la Compagnie en 1586 par le P. Sébastien de Moralez qui, peu après, mourut évêque du Japon. Il passa aux Indes en 1592. Il étudia la théologie à Goa, prêcha dans cette ville avec un grand succès, et y fut ordonné prêtre. Envoyé à Macao, il y enseigna la théologie pendant plusieurs années. Il fut profès en 1603, et vint au Japon en 1604. Après une année consacrée à étudier la langue, il fut envoyé à Méaco. Il fit naufrage en s'y rendant, et vit périr sous ses yeux le P. Portico. Il put, avec son autre compagnon, le P. Gio. Matheo Adami, parvenir à Ozacca. Il fonda la résidence de Sacaï. Quelque temps après, il fut envoyé à Macao pour être recteur du collége. En 1612, l'évêque, Mgr Cerqueira, le choisit pour compagnon et vicaire général. Il remplit cette charge jusqu'en 1614, époque de la mort de l'évêque et de l'exil des missionnaires. En 1615, le Père Pacheco, déguisé en marchand, ainsi que plusieurs autres religieux de la Compagnie, était revenu au Japon. En 1618, il alla comme supérieur dans les parties du Cami. Le reste du temps il demeura dans Ozacca, dont il assistait les chrétiens avec ceux de Sacaï. — A Sacaï, pendant toute une année, il fut caché dans un lieu obscur, sans air ni soleil. — Malgré son âge et ses infirmités (il était paralysé), il fit à pied d'incroyables voyages. — Dans son humilité, *lhe vinha (sendo superior) seguir ordinariamente o voto do mais inferior subdito, e*

et, sur la désignation du Souverain Pontife, administrateur de l'évêché, avait choisi, pour sa résidence, Coutchinotzou, ville peuplée de chrétiens anciens, et qui lui paraissait favorable pour administrer plus librement l'Église du Japon et la chrétienté qu'il s'était réservée. Il avait pour hôtes les deux frères, Mancie et Mathias Araki.

Cet admirable Père, vieillard par les années et consumé par l'apostolat, paralytique et presque aveugle, ne survivait que pour le martyre. « Son âme de géant, » dit un de nos auteurs, « surnageait au milieu des adversités et des souffrances. » Miroir des vertus religieuses, c'est-à-dire exemplaires, et règle vivante, il était un des plus parfaits au milieu de tant d'hommes vraiment apostoliques.

Depuis plusieurs années, il avait changé de nom, et se faisait appeler Ignace de la Croix, non pour dissimuler sa personne, mais pour préserver le ministère dont elle était revêtue; car il exerçait avec intrépidité son devoir pastoral, et, dans les épreuves les plus douloureuses, il appuyait la partie de sa croix qu'il sentait la plus pesante à notre immuable colonne, à la Foi divine (1). Le martyre devait couronner les vertus du vénérable Père.

Le prince d'Arima qui se trouvait à la cour, au mois d'avril 1625, se crut obligé d'écrire à ses gouverneurs et de leur ordonner d'incarcérer les chrétiens.

Tanga Mondo, commandant de Chimabara et qui gouvernait Arima dans l'absence du prince, fut avisé par un Bengalais renégat, nommé Coumata Tchouzayemon, serviteur du prince, et qui occupait un emploi dans Coutchinotzou, de la résidence du P. Provincial. Le renégat ajoutait que Gonrocou, gouverneur de Nangasaki, avait déjà signalé la présence du Père et celle de son compagnon, le F. Gaspard Sandamatzou (2), aux habitants de Coutchinotzou, lesquels avaient nié, et

tratar igualmente. (Agiol., p. 757.) En 1622, il reçut l'ordre du R. P. Général qui le nommait Provincial.

(1) Tocando a mais pezada parte da cruz a nossa columna immovel da Fee. (Franco.)

(2) Le F. Gaspard Sandamatzou était né à Fassami, village en Omoura. Il

il offrit de conduire les satellites à la demeure du Père et de le faire prendre.

Mondo s'adjoignit les deux autres gouverneurs de Chimabara, et se mit en marche, le 17 décembre, avec 300 soldats. Coutchinotzou se trouvait à six lieues de Chimabara. La place fut cernée et l'on fit sortir les habitants. Puis les satellites allèrent droit à la maison du Père. Celui-ci s'y trouvait avec son dogique, Pedro Rinchei (1), et Paul Kinsouke (2), son serviteur. Le Frère Gaspard Sandamatzou était absent.

Le premier qui pénétra fut un soldat honorable et d'âme généreuse : il feignit de ne rien découvrir, et revint sur ses pas. Le second, homme vil, frappa le Père avec un bâton ; Mondo, qui survint alors, voulut asséner au Père un coup de son épée et lui trancher la tête; mais un des gouverneurs le retint, disant que l'on n'agissait jamais de la sorte avec des personnes de dignité si haute.

On fit prisonniers le Père et ses deux compagnons. Bientôt on saisit le Frère Gaspard Sandamatzou, Jean Kisacou (3), les hôtes Mancie et Mathias, (4), et les femmes de ces derniers.

fut élevé dès l'enfance par les PP. Jésuites, et entra dans la Compagnie, à l'âge de dix-sept ans, en 1582. Exilé en 1614, il se rendit à Macao, et en revint presque immédiatement. Il possédait à fond la langue latine, et était très-instruit dans sa langue. Il était regardé comme un oracle de doctrine et un modèle de vertu. Souvent il fut le compagnon des Pères Provinciaux, et en dernier lieu du P. Pacheco. — Il avait soixante et un ans d'âge, et quarante-quatre ans de travaux dans la Compagnie, quand il reçut la palme du martyre.

(1) Pedro Rinchei, prédicateur et catéchiste, était né à Fatchichoro, aldée d'Arima. Il fut élevé dans le séminaire de la Compagnie. Il avait accompagné pendant huit ans le P. Provincial. Il était novice lors de sa capture, et fut reçu Frère dans la prison. Il mourut à l'âge de trente-huit ans.

(2) Paul Kinsouke (ou Chinsouke) était natif d'une aldée aux abords d'Arima. Élevé par les Pères, qu'il suivit longtemps avec zèle, il accompagna les PP. Angelis et Navarro dans leurs voyages, et finalement le P. Pacheco en son martyre. Il fut reçu dans la prison, et mourut à l'âge de quarante-cinq ans.

(3) Jean Kisacou était de Coutchinotzou. C'était un jeune serviteur du F. Gaspard. Il fut reçu Frère dans la prison, et mourut à vingt et un ans.

(4) Mancie et Mathias étaient fils de Thomas Araki, qui paraît avoir été martyr en 1614. Ils étaient de Coutchinotzou. Ils avaient logé le P. Provincial pendant quatre années entières.

La propriété des deux hôtes fut confisquée. Peu de jours après, tous ces prisonniers devaient être martyrs.

Les deux principaux habitants de Coutchinotzou, appelés Soukedayou Fotchim et Gaspar Sosan, voyant toutes ces captures, se présentèrent au gouverneur et lui dirent que s'il y avait un crime, eux-mêmes en étaient coupables et non pas les hôtes; que c'était par leur propre conseil et leur ordre que les hôtes avaient reçu le Père et le Frère; ils demandaient donc que ceux-ci fussent délivrés, et qu'eux-mêmes fussent incarcérés à leur place. Les gouverneurs n'accueillirent pas la requête, mais ils donnèrent des éloges à un acte aussi héroïque, et répondirent à ces magistrats qu'ils devaient s'adresser au prince.

Jean Kisacou, que Sandamatzou voulait faire passer pour un voyageur, réclama le privilége de la captivité, qui devait lui procurer le martyre.

Mancie voulait ravir à Mathias, son frère, la qualité d'hôte du Provincial. On les mit d'accord en les retenant tous deux.

Avant de partir, on saisit, et sur le moment même on condamna et l'on décapita trois chrétiens, au titre seul de leur religion (1), et l'on emmena leurs femmes et leurs familles.

Après cette exécution, Mondo s'embarqua seul avec les prisonniers, tandis que ses collègues suivaient la voie de terre, afin d'opérer de nouvelles captures.

Tous les prisonniers étaient liés avec des cordes, à l'exception du Père Provincial, qui leur portait envie, et qui sollicita

(1) C'étaient Simon Ican, Pierre Chiki et Luis Akita. Simon était du Cawatchi. Il reçut le baptême à l'âge de treize ans. Il fut exilé en 1612. Pierre Chiki, né de parents très-nobles, était le seigneur de plusieurs places dans le Tchicoungo. Ses parents ayant perdu leurs domaines lors de la guerre de Taicosama, Pierre se mit au service de Boungodono. Il s'était fait chrétien lorsqu'il était tout jeune encore, contre le gré de ses parents. Ayant refusé de prêter un serment idolâtrique, il s'exila et se réfugia dans Coutchinotzou. — Luis Akita ne le cédait pas en noblesse à Pierre. Il était du Chicocou. C'était un ancien chrétien, qui avait été au service de D. Augustin. Il s'exila pour la même cause que Pierre. — Les reliques des trois furent jetées en pleine mer.

vainement d'être enchaîné. Les soldats lui répondirent qu'au Japon ce n'était point l'usage de lier les prêtres, si ce n'est après la cause examinée, et quand la sentence de mort était prononcée.

En arrivant à Chimabara, l'on mit le Père Provincial, le F. Sandamatzou et Pierre Rinchei dans une casemate. Les autres confesseurs furent déposés dans la prison publique.

On écrivit à Gonrocou que l'on avait saisi le chef des religieux du Japon et de Macao. Mais l'un des officiers de Tono, bienveillant envers les Pères, modifia les termes du rapport, et fit mettre : un Père, un Frère et un catéchiste ; car il devait résulter une persécution terrible, si l'on divulguait la présence d'un supérieur principal : ce qui devait donner à penser qu'il existait encore un grand nombre de missionnaires.

Le P. Gio. Battista Zola (1) résidait secrètement à Chimabara, d'où il visitait les alentours. Caché chez Jean Naysen, il fut livré par un Judas, et saisi, le 22 décembre, avec son compagnon, le F. Vincent Caun ou Cafioye (2),

(1) Italien de Brescia. Il entra dans la Compagnie à l'âge de dix-huit ans. Il passa en Orient dès l'année 1602, avec 59 autres religieux. Il termina ses études à Goa et à Macao, et entra au Japon en 1606. — Après avoir appris la langue, il fut envoyé à Chimabara. Il travailla longtemps en Arima. Exilé à Macao, il revint en 1615. Il était en dernier lieu recteur d'Arima. En 1622 il avait écrit aux PP. Spinola et Pietro Paulo Navarro, les conjurant de lui obtenir de Dieu qu'il partageât leur couronne. Leurs réponses nous ont été conservées (Annexes 92 et 92 *bis*.) Elles expriment avec une rare éloquence les sentiments de ces grands religieux et de celui qui leur écrivait.—Le P. Zola composa de nombreux traités de religion. — Il avait cinquante et un ans et trente-trois de religion, quand il mourut.

(2) Coréen, fils d'un très-noble et vaillant capitaine, était né dans la capitale de la Corée. Fait prisonnier à l'âge de treize ans, il fut amené par D. Augustin qui le donna aux Pères pour être élevé. Le P. Morejon le baptisa en 1603. Au séminaire, il se fit remarquer par ses vertus et sa science. Il fut employé pour catéchiser les Coréens et les Japonais. La Compagnie voulant pénétrer en Corée, et ne le pouvant à cause de la persécution de 1614, Vincent fut choisi par le P. Provincial, et envoyé à Pékin, pour de là se rendre à sa destination. Il fut obligé de rester quatre ans à Pékin, et ne put entrer dans la Corée, fermée par les Tartares. Il fut rappelé au Japon en 1620, et revint pour être témoin de la persécution de Daifousama. Il était le compagnon et le catéchiste du P. Zola. Il avait exercé pendant trente-trois ans les fonctions de catéchiste.

Jean Naisen, son hôte (1), et la femme et l'enfant de ce dernier (2).

D'autres chrétiens leur furent réunis, et le nombre des prisonniers s'éleva jusqu'à vingt-cinq.

Les deux autres gouverneurs recherchaient le P. de Couros, également dénoncé. Mais ce religieux put s'échapper. D'ailleurs on n'insista pas trop dans la poursuite, de peur de découvrir trop de religieux (3).

On mit le P. Zola avec le Père Provincial. Celui-ci, vieux et infirme, était très-affaibli.

Jusqu'au 30 décembre, ils couchèrent sur la terre, n'ayant qu'un morceau de bois pour oreiller, et leurs seuls vêtements pour couverture. Leurs aliments étaient insuffisants et rebutants de malpropreté.

Les confesseurs occupaient deux salles. Des gardes stationnaient dans l'espace intermédiaire. Aucun chrétien ne pouvait pénétrer en la prison. Cette captivité devait se prolonger plusieurs mois.

Les envoyés de la cité de Macao n'avaient pas été, dans le principe, moins bien accueillis qu'à l'ordinaire; mais la capture du Provincial ayant eu lieu sur ces entrefaites, et le Chôgoun ayant appris que ce Père était venu avec ses compagnons par la voie de Macao, s'irrita violemment, et les Portugais se tinrent pour perdus. Cependant l'orage s'apaisa, quand le Chôgoun eut appris que les religieux étaient arrivés avant la promulgation du dernier édit, et il finit par donner audience aux envoyés. Mais ces témoignages intéressés de bienveillance devaient bientôt cesser.

(1) Jean était fils de Louis Naisen, un des plus riches habitants d'Ariye. A 24 ans il avait épousé Monique, dont le père avait été deux fois exilé pour sa religion, et avait été dépouillé de tous ses biens. Jean était l'un des favoris de Boungodono, qui avait voulu lui donner un nom, et lui avait conféré celui de Naisen, ce qui était l'admettre dans sa famille.

(2) V. Annexe 93, la lettre où le P. Zola raconte sa capture.

(3) V. Annexe 94, une belle lettre du P. de Couros.

Cette année, la congrégation de la Propagande fut chargée par le Souverain Pontife d'examiner les requêtes des ordres Dominicain, Franciscain et Augustin, touchant la juridiction dans les Indes orientales. Le P. Collado, Dominicain, représentait les ordres religieux existant au Japon. Le 22 mars, au rapport du cardinal Millino, la congrégation décida, quant au Japon, que l'évêque députerait plusieurs prêtres pour la célébration des mariages, conformément aux décrets du concile de Trente, et aussi que les confréries du Saint-Rosaire n'éprouveraient aucun empêchement. Les autres questions relatives à la division des paroisses, à la création de nouveaux évêchés, à la confirmation de la bulle de Paul V (*Sedis apostolicæ*) et aux priviléges des réguliers missionnaires chez les infidèles, furent réservées à la décision des cardinaux.

Le 12 juin, au rapport du même cardinal Millino, la sacrée congrégation décréta que les quatre ordres observeraient respectivement la paix, et se conformeraient au décret apostolique du 2 mai 1625 et aux constitutions précédentes, de Paul V, du 11 juin 1608, et de Clément VIII, du 12 décembre 1600. Quant à la division paroissiale, Sa Sainteté n'approuva point la division locale, mais elle inclina vers la division personnelle, et la direction par chaque missionnaire, en une même place, d'un certain nombre de fidèles. Toutefois les cardinaux, avec l'assentiment de Sa Sainteté, jugèrent opportun de recommander au nonce d'Espagne et au collecteur de Portugal de conférer avec Sa Majesté Catholique, et de faire leur rapport sur le résultat de la conférence. Les cardinaux insistèrent pour la création d'églises cathédrales, et le roi catholique dut être sollicité de consentir à ce que l'évêque de Manille fût juge des appels, jusqu'à l'érection d'un ou deux nouveaux siéges.

Au sujet des mariages, la sacrée congrégation, avec l'autorisation de Sa Sainteté, permit que, nonobstant le concile de Trente, un mariage devant deux témoins fut validement contracté, s'il n'y avait pas à une juste distance un prêtre délégué par l'évêque; mais les fidèles devaient être invités à réitérer secrètement le mariage contracté sans prêtre.

Le 27 juin, la sacrée congrégation décida que l'évêque du

Japon, absent depuis onze ans de son siége, et qui administrait par permission apostolique l'évêché de Chine, serait invité à la résidence.

Revenant sur le fait des mariages, la sacrée congrégation, de l'avis de Sa Sainteté, décida que le concile de Trente, quoique public au Japon, n'obligeait pas dans les cas susdits. Le 2 juillet, le pape Urbain VIII ratifia cette décision. Il en fit dresser l'acte authentique pour être envoyé au Japon.

Enfin, le 24 novembre, il fut fait rapport à la sacrée congrégation touchant quatre cents martyrs, et il fut décidé d'aviser le Père Général de la Compagnie de Jésus, afin qu'il envoyât au plus tôt de nouveaux religieux de son ordre.

Cette même année, le P. Collado, Dominicain, Procureur des trois ordres, substitué par les Procureurs généraux, soumit à la congrégation des Rites l'information faite à Manille sur les martyrs de 1622.

CHAPITRE XI

1626 (1).

Nombre restreint des missionnaires : leur héroïsme. — Wôchou, Dewa et Tsoungarou. — Captivité des PP. Pacheco et Zola. — Avril. Arrivée de Feizô, lieutenant-gouverneur de Nangasaki. — Capture du P. Baltazar de Torres. — 7 mai, à Nangasaki, mort du P. de Baeça. — Le même jour, à Ariye, mort du P. Gaspard de Castro. — Juin. Arrivée du nouveau gouverneur Cavatchidono. — 20 juin. Martyre des PP. Pacheco, Zola, Torres, et de six frères de la Compagnie de Jésus (15ᵉ art. du Procès apostolique). — Le P. de Couros, provincial et administrateur de l'évêché. Notice. — 12 juillet. Martyre de neuf hôtes. — Persécutions en Omoura. — 28 juillet. Capture du P. Luis Beltran ou Exarch, Dominicain. — Nouvelles épreuves à Nangasaki. — Recherches rigoureuses dans la ville et dans les districts d'alentour. — Religieux Franciscains et Augustins en Wôchou. — 25 octobre. Conrad Kramer, envoyé hollandais à Yendo. — Visite du Dairi au Chôgoun. — Désastres qui suivirent. — Mort, à Formose, du P. Juan de Rueda ou de los Angeles, Dominicain, — et à Manille, de Jean Naitô. — Actes de la Propagande. — Brefs du pape Urbain VIII aux chrétiens japonais. — Autres actes de la Propagande.

Tout jouissait d'une paix profonde, excepté l'Église chrétienne (2). En même temps les missionnaires, incessamment décimés, se montraient infatigables.

Dix-huit Pères de la Compagnie survivaient encore ; les autres avaient subi le martyre ou étaient morts consumés de fatigues. Les ouvriers qui restaient avaient fait encore une vaste récolte, et seuls avaient baptisé deux mille infidèles.

Les autres ordres étaient réduits à un très-petit nombre de missionnaires, presque tous destinés au martyre.

(1) Relatione della gloriosa morte di nove religiosi della C. di Giesu. — Gio. Rodriguez Giram. Lettera annua del 1626. — Franco Coimbra, t. II, p. 145 (pour le P. Gaspard de Castro). — Relation concernant le P. de Torres, en espagnol, imprimée en 1631 (arch. du Gesu). — Franco. Coimbra, t. I, pour le P. Pacheco. — Pacieis, poëme. — Murillo Velarde, I, 9, n° 78. — Colin, l. IV, c. 19. — Aduarte, l. 2, c. 28 (Rueda), 29 (Formose), 30 (Japon), et le P. Luis Beltran. — Sicardo, l. I, c. 18 ; l. II, c. 10, 12. — Franciscos Descalzos, passim. — Voyages hollandais, t. X. Relat. de Kramer. — Ann. des Daïris. Suppl. — Registres de la Propagande.

(2) Dans la troisième année du Nengo Couan yei, le Dairi se rendit au château de Nizio, bâti en 1587 par Taicosama.

Dans le Wôchou et le Dewa, trois Pères et un Frère de la Compagnie baptisèrent neuf cent quarante païens. Un des Pères visita les exilés du Tzoungarou ; ces généreux confesseurs, nés dans les premiers rangs de la noblesse, étaient, pour l'amour de Jésus-Christ, réduits à la condition de laboureurs. En l'absence des missionnaires, leur chef et leur guide spirituel était Antonio Riouki, ancien provéditeur ou économe de la Miséricorde à Méaco. Chaque semaine il faisait à ses compagnons des exhortations si édifiantes, que le Père en était dans l'admiration, et qu'il écrivait que lui-même, avec toute sa théologie, ne parlait point avec la précision et la force persuasive du bon Antonio. Le même Père entendit les confessions de quelques fidèles venus d'Yesso, où l'on n'avait pu se rendre cette année.

Le 10 janvier, Ignace Mozayemon fut brûlé vif à Tacawoca (1), en Wôchou, par ordre de Tsougaroudono, et, le 25 du même mois, Cosme Faïachi Canzouïe fut décapité à Wacamatsou, capitale d'Aitzou, l'un des districts du Wôchou (2), par ordre de Sayemon Soukenoca, son seigneur.

Boungondono et les principaux ministres du Chôgoun reçu-

(1) Ignace était du Farima. Venu dans le Tsoungarou pour faire le commerce, il se convertit à Tacawoca, et convertit sa femme qui était du pays. Cité devant les juges, il fut condamné au feu, et conduit immédiatement au supplice. On l'attacha de telle sorte qu'il ne put voir le ciel, où de précédents martyrs avaient pris un plus grand courage. On remarqua, comme un prodige, qu'il régnait à cette heure une tempête de neige et de vent, et qu'elle cessa pendant le supplice, pour reprendre aussitôt après avec une violence extraordinaire. Les chrétiens purent enlever le corps, les chaînes et la colonne.

(2) Cosme était né dans le Congami, qui forme un district du Wôchou. Il était au service d'un seigneur très-hostile à la religion chrétienne. Ce seigneur voulut le faire apostasier, et, pour le punir, lui redemanda trois années de sa rente. Cosme répondit qu'il n'avait point d'argent, et offrit, non-seulement le peu de biens qu'il avait en sa maison, mais son épée et son poignard, consentant, si son maître n'était point satisfait, à se laisser vendre pour acquitter le reste. Le seigneur prit l'épée (ce qui était un affront considérable, selon les mœurs japonaises), et relégua Cosme dans une cabane au milieu des montagnes, avec une grosse chaîne aux pieds. Cosme demeura toute une année dans cet exil. Le seigneur l'ayant fait rappeler, et le trouvant inébranlable, le condamna à perdre la tête. Le corps du martyr fut brûlé, mais les chrétiens recueillirent les cendres.

rent à la cour l'avis de la capture des Pères ; le nouveau gouverneur de Nangasaki fut porteur de la décision.

Gonrocou devait alors quitter le gouvernement qu'il avait exercé pendant dix ans ; et il le quittait avec joie, car il évitait ainsi de verser le sang de tant de personnages vénérables et innocents, qui n'étaient accusés que d'être chrétiens et de croire à la vie éternelle.

Boungondono écrivit d'Yendo pour que l'on procurât aux prisonniers des aliments convenables ; les soldats même qui avaient arrêté les Pères leur envoyèrent des fruits en présent.

Mais on ne leur permit point de célébrer la sainte Messe, de réciter les Heures ni de lire des livres spirituels, et moins encore d'administrer la manne des sacrements divins. On leur interdit également de revêtir les habits religieux. Mais ils suppléaient à la sainte Messe par l'oraison, le jeûne et la pénitence. Dans les deux derniers mois, le Père Provincial demeura constamment les pieds nus par mortification, et le P. Zola écrivait à son sujet que si la captivité se fût prolongée deux mois de plus, son vénérable compagnon aurait succombé par le seul effet des austérités (1).

Un fait miraculeux s'accomplit en faveur des Pères : Dieu changea l'aliment corrompu de la geôle en un mets délicieux. Le riz noir et moisi, que l'on distribuait au Père Provincial et à ses bienheureux compagnons, devenait chaque jour entre leurs mains blanc et suave au goût. Les gardiens qui goûtèrent ces restes furent dans l'admiration en les trouvant sains et savoureux (2).

Ces gardiens des religieux, témoins de leur vie sainte, conçurent une haute opinion de leur doctrine, et voulurent les entendre. Le Père Provincial semblait, en les enseignant, être plutôt dans la chaire de sa prédication que chargé de fers, afin de vérifier en sa personne les paroles apostoliques : « *Verbum Dei non est alligatum*, la parole divine ne peut être cap-

(1) Voir une lettre touchante du P. Zola sur cette captivité. — Annexe 93 *bis*.—Le Père Provincial, de qui les mains tremblaient, ne pouvait écrire.

(2) Deuxième sommaire du procès, p. 151, et toutes les relations.

tive (1). » Ces infidèles furent convaincus; mais, asservis par leurs vices et par l'intérêt humain, ils restèrent ensevelis dans leur erreur. Un seul, un jeune homme âgé de dix-huit ans, reçut le saint baptême. Mais, depuis cette époque, on traita les confesseurs avec un grand respect.

Les geôliers furent dénoncés à Mondo comme étant trop humains, et ce tyran leur donna pour chef et surveillant un de ses parents, nommé Cadgicoura, très-hostile au nom chrétien. Mais ce dernier entendit pendant plusieurs jours l'exposition des divins mystères, et devint à son tour plein de bienveillance.

Cependant Mondo fit mettre à la torture les autres prisonniers. Vincent Caoun fut dépouillé nu et eut les doigts meurtris par Mondo lui-même. Il subit le tourment de l'eau et fut laissé presque inanimé. Plus tard il fut lié à un arbre pendant l'espace de deux heures, par un froid excessif; enfin, pendant quatorze jours, il fut éprouvé par des tourments renouvelés sans cesse (2).

Avant le retour de Gonrocou (3), qui eut lieu au mois d'avril, le lieutenant gouverneur Feizò, revêtu de moindres pouvoirs, devait commander seul durant trois mois; Feizò, renégat plein d'orgueil et de cruauté, s'était flatté d'occuper la première place, et ne l'avait pas obtenue, en raison surtout de ce que sa mère et ses frères étaient chrétiens, crime dès lors très-considérable, et qui lui eût coûté la vie, s'il n'eût pas été renégat.

Feizò commença par attaquer sa propre mère et ses frères, les accusant de sa défaveur, et les sollicitant de donner aux autres chrétiens l'exemple de l'apostasie. Sa mère, vénérable octogénaire, lui répondit : « Ne prenez point toutes ces peines; si j'avais mille vies, et qu'elles me fussent demandées, je les

(1) Timoth., ch. II, v. 9.

(2) Entre ses tortures Caoun écrivit de sa main, en élégants caractères : « Laudetur sanctissimum et divinum Eucharistiæ sacramentum! »

(3) Pendant ce temps le P Augustin Francisco de Jésus se trouvait caché dans Nangasaki, profondément enseveli dans un trou creusé en terre, et à toute heure sur le point d'être saisi. (V. sa lettre, Annexe 95.)

sacrifierais avec joie pour Jésus-Christ. » Heureuse mère, de qui les nobles paroles encouragèrent ses autres enfants, et leur inspirèrent de pareils sentiments et d'aussi nobles réponses !

Alors le persécuteur s'en prit aux chrétiens, et, pour dissiper le troupeau, déclara la guerre aux pasteurs. Ses diligences lui réussirent, et il eut bientôt dans les mains le P. Balthasar de Torres, de la Compagnie de Jésus, son ancien maître, le catéchiste de ses jeunes années et le confesseur de son adolescence. Ce Père était depuis 1619 à Nangasaki, et il avait toujours refusé de sortir de la ville et de chercher un abri plus sûr.

Ce bon Père habitait ordinairement chez Caïo ; mais il venait de passer dans une maison voisine lorsqu'il fut dénoncé. Un Bengalais, nommé Ventura, qui se trouvait en prison pour avoir volé son maître, voulut acheter sa liberté par la trahison (1), et dénonça plusieurs religieux. Le Père Diego de San Francisco, supérieur de S. François, trahi le premier, renversa un espion, lui prit son épée, et parvint à s'évader. Mais le P. de Torres fut arrêté le troisième dimanche de Carême, lorsqu'il venait de célébrer la sainte Messe. Avec lui fut pris Miguel Tozo, son catéchiste (2). On les conduisit à Nangasaki. Les chrétiens étaient dans la douleur. Il les bénissait pendant tout le chemin, usurpant les pouvoirs d'évêque, ainsi qu'il l'écrivit de sa prison (3). Devant Feizò, il répondit fermement et en fut loué par les infidèles. Feizò voulait que les gouverneurs de Chimabara prissent charge de ce Père, qui avait été saisi dans leur juridiction. Ceux-ci refusèrent, et, le 25 mars, Feizò le fit conduire à Omoura.

Le lendemain de la capture du P. Zola, son hôte ordinaire, Paul Sçayemone Outchibori (4), s'était présenté devant les ju-

(1) Sa mère le renia, ainsi que sa famille.

(2) Mig. Tozo, âgé de trente-huit ans. — Il était d'Arima ; il servit longtemps dans les maisons de la Compagnie. Il accompagna plusieurs Pères, les PP. Girolamo de Angelis, Sébastien Kimura, et Balt. de Torres. Dans la prison il fut reçu comme Frère de la Compagnie.

(3) Voir sa lettre sur sa capture. Annexe 96.

(4) Paul était l'un des habitants les plus riches et les plus considérés de

ges, réclamant contre la capture de Jean Naisen, hôte d'un seul jour, et revendiquant le glorieux privilége de partager la prison du missionnaire. Les magistrats firent rapport à la cour, et le 10 mai l'ordre vint d'incarcérer Paul, sa femme Agathe et toute sa famille. Jean, chez qui le Père avait été saisi, fut déclaré l'hôte, à qui seul incombait le châtiment légal. Mais Paul fut détenu comme chef des chrétiens.

Pendant la captivité des confesseurs, le 7 mai, mourut à Nangasaki le Père recteur de cette ville, João Bautista de Baeça, religieux plein de vertu, réputé surtout pour son union intime avec Dieu. Depuis trente-six ans, il cultivait cette chrétienté, et, comme une mère pleine d'amour, l'abreuvait du lait de la doctrine évangélique. Il vivait au milieu des épreuves les plus douloureuses, et demeurait, pendant des mois entiers, enseveli vivant dans les profondeurs de la terre, afin de pouvoir ressusciter les morts spirituels. L'humidité de ces cavités profondes lui occasionna des infirmités très-douloureuses dans les nerfs et les os de tout le corps, et le rendirent incapable d'aucun mouvement; et on l'entendait souvent répéter ces paroles de saint Augustin : « *Auge dolorem, et da patientiam!* »

Il vécut de la sorte une année entière, se faisant porter dans un cercueil, sur les épaules des chrétiens, à travers les villages et les hameaux. Sur le point de succomber à ses maux excessifs, il voulait qu'on le déposât à la porte du tyran, afin de remporter la palme et de mourir sur un bûcher. Mais la piété des chrétiens n'y pouvait consentir. Il succomba enfin à la maladie, muni des sacrements de l'Église, dans les bras de ses fidèles qu'il laissait pleins de douleur. Il avait soixante-huit ans et quarante-sept de Compagnie. Les païens connurent sa mort, et recherchèrent son corps afin de le brûler. Le P. Pacheco, de sa prison, défendit de le conserver, et on l'enterra le plus secrètement possible.

Le même jour mourut dans le pays d'Ariye le P. Gaspard

Chimabara. Il avait déjà confessé la foi dans la persécution de 1624, et avait été renvoyé libre.

de Castro (1). Ce bon Père était caché sous la terre, en un lieu si étroit qu'il disait que, mort, il serait plus au large qu'à cette heure où il était vivant : consumé par les travaux et gravement malade, il se faisait porter à bras d'hommes pour aller vaquer à son ministère. Enfin il expira d'épuisement au pied d'un arbre, non loin de Nacayama, ayant eu la consolation, à sa dernière heure, d'être visité par un Père qui lui administra les sacrements. Il pouvait dire, avec le cantique : *Sub umbrâ illius, quem desideraveram, sedi, et fructus ejus dulces gutturi meo* (2), et, ravi en contemplation, il mourut en prédestiné (3). Le P. de Castro avait soixante-six ans, quarante-sept de Compagnie, et vingt-quatre de Japon. Le P. Pacheco ordonna de mettre le corps dans un cercueil de cèdre, et de le déposer en lieu sûr (4).

Gonrocou, qui s'était couvert du sang des martyrs, avait été disgracié comme trop négligent. Son successeur devait avoir plus de zèle. Celui-ci, nommé Mizzouno Cavatchidono, de naissance illustre et parent du Chôgoun, était altéré de sang chrétien, et dans ce gouvernement seul il pouvait, sinon assouvir, du moins alimenter sa passion. En même temps il était nommé surintendant de toute l'île de Chicocou.

Cavatchidono refusa d'admettre en sa présence les principaux habitants de Nangasaki, par cela seul qu'ils étaient chrétiens, disant qu'il n'avait aucune affaire avec les sectateurs d'une religion étrangère et avec des gens disgraciés du Chô-

(1) Ce Père avait accompagné, en 1588, le P. Sébastien de Moralez, premier évêque du Japon; il avait vu mourir ce prélat, ainsi que nous l'avons dit à cette époque. Il demeura dans l'Inde jusqu'à l'arrivée du nouvel évêque D. Pedro Martins; il fut emmené à Macao par ce prélat, qui lui fit étudier le latin et la théologie morale, et lui conféra les saints ordres. Le P. de Castro passa au Japon avec son évêque en 1596 : il fut exilé en 1614. Après quelques années, il revint et s'établit à Ariye, cultivant la chrétienté du Tacacou et aussi celle du Fingo.

(2) Cantique, ch. II, v. 3.

(3) Cardim dit qu'il avait souvent des extases durant la sainte messe.

(4) Il existe aux archives de l'Ac. de l'Hist. une lettre du P. Bento Fernandez sur la mort des deux Pères.

goun. Il tint conseil avec Gonrocou, son prédécesseur, avec Feizò, second gouverneur, et Sacouyemon, personnage considérable de la ville, ces deux derniers renégats, pour déterminer la conduite à suivre à l'égard des chrétiens (1); le premier résultat de ces délibérations fut la promulgation d'édits violents. A cette occasion un grand nombre d'habitants chrétiens se retirèrent dans les montagnes (2).

Cependant la principale affaire était le supplice du Père Provincial de la Compagnie et des autres religieux prisonniers.

Le 18 juin, Cavatchidono fit donner ordre aux gouverneurs de Chimabara et d'Omoura d'envoyer leurs prisonniers à Nangasaki.

D'après cet ordre, les régents de Chimabara se rendirent au milieu de la nuit dans leur prison particulière, et en firent sortir le Père Provincial et le P. Zola, ainsi que les Frères Gaspard Sandamatzou et Pedro Rinchei, le premier déjà ancien dans la Compagnie, l'autre reçu nouvellement. Dans la prison publique étaient les Frères Vincent Caoun, Paul Chinsouke et Jean Kisaki, lesquels furent reçus dans cette occasion par le Père Provincial.

On fit par honneur entrer les deux Pères en des norimons fermés : les Frères étaient montés sur de mauvais chevaux. Le lendemain on arriva à Fimi, village à deux lieues de Nangasaki; l'on y passa le jour suivant et la nuit, et l'on ne permit à aucun chrétien d'approcher des confesseurs.

Les gouverneurs d'Omoura firent conduire par mer leurs deux prisonniers, le P. de Torres (3), et le F. Miguel Tozo,

(1) Un Portugais renégat, Diego Da Costa, servit aussi d'instrument au gouverneur.

(2) Parmi les chrétiens les plus zélés de la ville, étaient Jean Matchida de Saca, et Thomas Goto Saïn, ainsi que leurs deux fils.

Un chrétien de Corée, sollicité de renier, répondit : « Il y a trente ans que je suis venu de mon pays au Japon. J'ai mangé dans cet empire une grande quantité de riz; il est juste que le corps, alimenté par les céréales du Japon, soit rendu à l'empereur. Je le lui abandonne pour en disposer à son gré; mais je donne mon âme au Souverain du ciel, que je ne saurais offenser afin de plaire à un Souverain terrestre ».

(3) Voir l'Annexe 96 *bis*.

qui venait d'être admis dans la Compagnie (1). Omoura se trouvant plus voisin de Nangasaki que Chimabara, le P. de Torres et son compagnon partirent seulement le 19. Le Père était en norimon et le Frère à cheval. Ils passèrent la dernière nuit à Nichi, hameau dépendant d'Ouracami. Le geôlier, qui était chrétien, vint se prosterner devant le Père, qui lui fit présent de son bréviaire et de ses lunettes, formant son unique bagage : le Père ne conserva que son rosaire.

Deux renégats avaient été députés pour surveiller les apprêts, Sanche, serviteur de Feizò, et Nagachendayoun, serviteur de Cavatchidono.

Depuis près d'une année il n'y avait pas eu de martyrs à Nangasaki, et l'on prépara et balaya avec soin la place des exécutions. Le 19 juin, on avait amassé le bois et érigé treize colonnes. Le bois était éloigné des colonnes : Sanche avait estimé, dans son zèle impie, que le feu lent serait la seule peine en rapport avec la grandeur du crime, et il avait fait éloigner le bois des colonnes. Nagachendayoun en demanda le motif ; Sanche le lui ayant dit, Nagachendayoun s'indigna, disant qu'on ne devait sévir aussi cruellement que contre les criminels les plus abominables. Il fit rapport à son maître, qui approuva ses raisons. Le bois fut rapproché, et même amoncelé profusément autour des colonnes.

En même temps, Cavatchidono voulut assister à l'exécution, et l'on fit aplanir et élargir le chemin, que l'on rendit tout à fait direct. Les chrétiens ne manquèrent pas de dire, en voyant cette nouveauté, que cette voie seigneuriale avait sa raison d'être, puisque le Père Provincial de la Compagnie, gouverneur de l'évêché, devait y passer, étant véritablement digne de cet honneur, puisque ce bon pasteur allait donner sa vie pour ses brebis.

(1) Le Père Provincial avait admis cinq novices : Pedro Rinchei, prisonnier avec lui, Vincent Caoun, Paul Kinsouke, et Jean Kisaki, qui se trouvaient dans la prison publique, et Miguel Tozo, qui était à Omoura. Il leur fut imputé comme épreuves, ainsi qu'il était ordinaire en semblable occasion, eurs précédentes œuvres, leurs souffrances présentes et l'imminence du martyre.

Le samedi, 20 juin au matin, le Père Provincial fut amené de Fimi. Son hôte, par dévotion, recueillit trois fragments de pain, débris de son dernier repas, et les conserva comme reliques. Dans la suite, on donna de ce pain à plusieurs personnes affligées de la fièvre; elles en mangèrent, et elles furent guéries.

A l'endroit où avaient existé le noviciat et l'église de la Compagnie, le Père provincial demanda la permission de faire une courte oraison.

A l'entrée de Nangasaki, un bon chrétien, chef de son village, se présenta devant le Père et lui offrit du thé mélangé d'autres substances qui le rendaient plus agréable au goût. Les officiers ne permirent point que le Père l'acceptât, afin d'éviter tout retard.

On conduisit les confesseurs à travers les principales rues. Les habitants, qui avaient longtemps ignoré le nom et la qualité des victimes, connurent l'étendue de leur malheur, et accoururent pleins de larmes sur le passage des martyrs, demandant leur bénédiction et se recommandant à leurs prières. De leur côté, les serviteurs de Dieu réclamaient les suffrages de ces fidèles, afin de combattre jusqu'à la fin pour la gloire divine; eux-mêmes se préparaient au martyre par des actes nombreux de contrition et d'amour. « C'était, » dit un auteur, « un ravissant holocauste, consumé de feu divin, avant d'être dévoré par le feu terrestre. » De là vint la grande sérénité qu'ils montrèrent jusqu'à la victoire. Le Père Provincial fut surtout admirable, et jusqu'à la fin il confirma les autres confesseurs (1).

Les chrétiens n'eurent point licence de sortir de la ville : on menaça de tuer à coups d'arquebuse quiconque sortirait. Mais les populations du voisinage, accourues en grand nombre, couvraient toutes les hauteurs.

Le P. de Torres était arrivé le premier; à l'arrivée du Père Provincial, il sortit de sa chaise, et, tirant sa barrette, salua le

(1) Un Père de la Compagnie qui se trouvait déguisé dans la foule, et qui vit passer son supérieur, était sur le point de se précipiter à ses pieds et de se déclarer. Il dut réprimer ce saint désir.

vénérable supérieur, et ensuite les autres. Après avoir échangé d'affectueuses paroles, ils retournèrent chacun à leur chaise, sur l'invitation des gardes.

Le gouverneur Mizzouno Cavatchi sortit de la ville en grand appareil, escorté de ses gentilshommes et d'une troupe nombreuse. Son tribunal s'élevait près de l'enceinte.

Le P. de Torres, en passant devant le gouverneur, le salua : Cavatchidono s'inclina profondément pour rendre le salut (1). A l'entrée de l'enceinte, Torres voulut céder le pas au Père Provincial. Les martyrs se prosternèrent pour vénérer le saint lieu, qu'eux-mêmes allaient sanctifier encore : et ils furent conduits aux colonnes.

Il y avait treize colonnes, mais il y eut seulement neuf victimes : quatre Portugais, un d'Europe et trois des Indes, pris à l'occasion du Père Flores, avaient montré, peu d'instants auparavant, que l'homme ne peut rien de lui-même, et avaient défailli misérablement.

On lia fortement les martyrs, afin de leur éviter des mouvements involontaires et messéants : le bois entassé en abondance devait abréger la peine. Les deux premières colonnes, à chaque extrémité, furent laissées vacantes ; à la troisième colonne du côté de la montagne, vers l'Orient, était le P. Zola ; le P. Torres à la suite, et le Père Provincial ; à la sixième place était Pedro Rinchei, auprès de son bien-aimé Père, qu'il avait servi pendant tant d'années ; puis Miguel Tozo, Vincent Caoun, Paul Kinsouke, et Gaspard Sandamatzou. Le P. de Torres parut se confesser ; en effet, il n'en avait jamais eu l'occasion pendant sa captivité ; les autres priaient.

Le feu fut allumé de toutes parts à la fois : des tourbillons de fumée s'élevèrent, puis d'horribles flammes. On pouvait, par intervalles, discerner les martyrs, calmes et pleins de sérénité : plusieurs fois on les entendit prononcer les noms

(1) « Le respondió baxando la cabeça, y haziéndole extraordinaria reverencia, que ni aun aquel tyrano la pudo negar a la gran santidad y invicta constancia que mostrava quien tan poco embaraço sentia en su talento y acciones, teniendo tan a la vista la hoguera, en que le ivan a abrasar vivo. » (Relations espagnoles.)

sacrés de Jésus et de Marie. Bientôt ils rendirent leurs âmes victorieuses aux mains des saints anges, et allèrent jouir de Dieu. En moins d'un quart d'heure tous avaient expiré (1).

Le Père provincial avait soixante et un ans, quarante de religion, et était profès depuis 1603. Il était Provincial depuis trois ans. Le P. de Torres avait soixante-trois ans, quarante-six de religion, vingt-six de Japon. Il était profès depuis 1601, et avait été pendant quatre ans supérieur du Cami. Le P. Zola avait cinquante et un ans, trente-trois de Compagnie; il était profès depuis 1614, et était recteur d'Arima depuis 1623. Les Japonais dirent de ce martyre que c'était une messe solennelle de trois.

Cavatchi présidait, ainsi que nous l'avons dit, et il avait avec lui le lieutenant gouverneur Feizò, et les régents de Chimabara et d'Omoura. Cavatchi, pénétré d'admiration pour cette constance invincible, s'en retourna tout pensif: son orgueil se sentait vaincu. Ses assesseurs étaient également troublés.

Tout fut réduit en cendres: et les cendres, enfermées dans des sacs de paille, furent semées dans la mer (2).

Le P. de Couros prit à cette époque l'administration de la Compagnie et celle de l'évêché (3).

Le 12 juillet furent martyrisés neuf chrétiens japonais, hôtes des PP. Jésuites (4).

Mancie Araki Firozayemon et Mathias Araki Chizayemon, pris en même temps que le Père Provincial, qu'ils avaient

(1) 15e art. du Procès apostolique.

(2) Les fidèles recueillirent de la terre de cette place pour guérir leurs malades.

(3) De Lisbonne. Fils de Ruy de Couros et de Luisa da Costa. Il entra à seize ans dans la Compagnie, le 22 décembre 1583, et eut pour maitre de son noviciat le vénérable Vasco Perès. Il passa aux Indes en 1586, et termina ses études à Macao. En 1602, il fit profession du quatrième vœu, et passa bientôt au Japon. En 1614, il fut exilé à Macao, et revient déguisé peu de temps après.

(4) D'après Sicardo, tous ces martyrs étaient du tiers ordre de S. Augustin. — Ils sont compris an 15e article.

logé durant quatre ans, avaient été jetés dans la prison d'Arima. Lorsqu'on publia la sentence impériale contre les prisonniers, Mancie était mort depuis le 8 juillet. Son corps fut porté dans un panier (1), d'Arima à Nangasaki, lié à une colonne, et brûlé le 12 juillet en même temps que son frère Mathias. Ces deux étaient condamnés à titre de chefs (2).

Pierre Arakiyori Chobioye, et sa femme Suzanne, alliés par le sang aux deux précédents, avaient logé pendant quatre ans le P. de Castro. Pierre fut brûlé vif, et sa femme fut décapitée.

L'admirable Suzanne avait éprouvé d'affreux tourments. Elle avait avec elle sa petite fille âgée de trois ans. Suzanne fut dépouillée nue, chose inouïe au Japon, puis suspendue par les cheveux à un arbre, et attachée en croix sur deux barres transversales. Une servante ayant dit aux juges que l'enfant était sienne : « Non, s'écria Suzanne, elle est ma fille, et inscrite comme telle. » Les juges s'indignèrent et l'accusèrent d'être plus cruelle que les bêtes les plus sauvages, et menacèrent de faire tailler cette enfant en pièces. Elle répondit : « Je dois à mon Créateur le fruit de mes entrailles. » Les juges firent dépouiller l'enfant, et la firent lier en travers aux pieds de sa mère. L'innocente créature se prit à crier et à pleurer par l'effet du froid. Suzanne, alors, s'adressant aux juges, leur dit qu'elle était grandement surprise, qu'étant nobles et étant nés de femmes, ils ne rougissaient pas de la traiter ainsi, seulement pour être chrétienne. On la laissa huit heures, abandonnée avec sa fille. Alors on la détacha et on l'enferma dans un hangar à bois, avec un collier de fer au col. Elle y demeura six mois (3).

Jean Mino Tanaca (4) et Catherine, sa femme, étaient les hôtes du P. de Torres. Ils avaient été cruellement torturés, et demeurèrent six mois prisonniers. Jean étant à sa colonne,

(1) *Cango.*

(2) Mancie mourut à 38 ans.

(3) Pierre et Suzanne étaient de Facata en Tchicougen. Pierre avait 42 ans et Suzanne 32.

(4) Jean était un pauvre laboureur assez avancé en âge.

et ayant eu ses liens consumés, alla par deux fois baiser les pieds de ses compagnons, et du cadavre de Mancie; puis il revint à sa place. Il mourut en prononçant ces paroles : « *Domine, miserere mei, quia vivus vobis do animam.* »

Sa femme fut décapitée.

Jean Nangay, ou Naisen (1), avait donné asile au P. Zola, et Monique, sa femme, avait partagé son dévouement. Jean et Monique furent cruellement tourmentés. Monique, menacée d'être dépouillée nue, détacha d'elle-même sa ceinture, et s'écria : « Nul opprobre, si grand qu'il puisse être, ne me fera renier Jésus-Christ; et je m'arracherais plutôt, non-seulement mes habits, mais ma peau même, si je le pouvais. » Le féroce Mondo menaça de la livrer à des libertins; puis il commanda de fermer les portes et de le laisser seul avec cette noble femme, comme s'il eût voulu l'outrager lui-même. Jean fut alors saisi d'une telle horreur qu'il demanda grâce, offrant de consentir à ce qu'exigerait le juge. Quant à Monique, à peine enfermée, elle demanda un peu d'eau à boire, et, voyant la porte ouverte, s'échappa comme un oiseau, pure et victorieuse. Mondo la fit conduire auprès d'un brasier, et lui commanda de prendre à la main des charbons ardents. Monique étendit la main. Le tyran vaincu rétracta son ordre.

Mondo fit aussi tourmenter les servantes, et tordre avec des tenailles les doigts de leurs mains et de leurs pieds. Lui-même tenailla l'une d'elles, une pauvre esclave nommée Madeleine, et la fit dépouiller et attacher en croix à la vue de tout le peuple. On fit aussi subir à Madeleine le tourment de l'eau.

On finit par renvoyer Jean et Monique avec leurs serviteurs, en raison des paroles désespérées échappées à Jean.

Jean, rentrant en lui-même, reconnut alors sa faute. Il alla trouver le gouverneur, et lui exprima son repentir. Mondo le fit enfermer dans la prison publique. Les autres confesseurs l'accueillirent avec amour, comme la brebis égarée qui revient

(1) Jean et Catherine étaient d'Arima, et habitaient depuis longtemps à Nangasaki.

au bercail. L'on réintégra bientôt Monique, ses trois enfants, et la servante Madeleine (1).

Jean fut brûlé vif; sa femme, et son fils, Luis, âgé de six ans, furent décapités.

Tous les confesseurs, réunis dans la prison de Chimabara, se trouvaient enfermés dans deux carrés ayant la forme de cages et infiniment étroits. Ils y menaient la vie la plus austère. Trois fois le jour, au signal donné sur un plat qui tenait lieu de cloche, on faisait oraison et l'on chantait un psaume; on pratiquait la discipline et différentes mortifications. On jeûnait trois fois la semaine, et, sur l'aliment insuffisant donné par les gardiens, on réservait la part du pauvre.

Le 8 juillet, les juges entreprirent de donner un dernier assaut aux confesseurs, et l'on fit venir en premier lieu les enfants et les femmes, espérant les vaincre plus aisément, et les maris après elles. On amena Monique avec ses petites filles, Marie, de sept ans, et Claire, de deux, et la servante Madeleine; Catherine, avec sa fille adoptive; et la vaillante Suzanne, qui, depuis le mois de décembre, servait dans la cuisine, avec sa petite fille de trois ans. On dépouilla Catherine et son enfant; la jeune femme parut vivement troublée; et, sans qu'elle eût faibli de parole ou de signe, on la renvoya, se contentant d'une ombre, afin de la délivrer. On infligea la torture de l'eau à Madeleine, et aux petites filles de Monique, sous les yeux de leur mère. Ces tendres créatures, étant toutes pâmées, furent rendues à leurs parents, comme n'étant plus chrétiennes. On ne tortura point Suzanne, dont on connaissait l'héroïsme; on ordonna seulement de la reconduire nue à la prison. Elle s'achemina, triomphante et sereine, et plus élevée que la terre; dans le chemin on lui rendit ses habits.

Le 10 juillet, on signifia l'ordre de transférer à Nangasaki ceux des confesseurs dont la cause était terminée. Vers le soir, on lia Jean Naisen, hôte du P. Zola, Mathias Chizayemon, hôte du P. Pacheco; Pierre Arakiyori Chobioye, hôte du P. de

(1) Jean écrivit de sa prison plusieurs lettres, pour se disculper auprès des chrétiens. Ces lettres, remplies d'admirables sentiments, furent lues dans les congrégations d'Arima, de Nangasaki et des autres villes.

Castro; Suzanne, femme de Pierre; Monique, femme de Naisen; Jean Mino Tanaca, hôte du P. de Torres, et Catherine, sa femme: l'enfant Luis, fils de Naisen, ne fut pas attaché. La sentence fut lue aux condamnés et on les conduisit à l'embarcation. On s'arrêta dans Aki, une lieue avant d'arriver à Nangasaki, pour passer la dernière nuit. Tous employèrent cette nuit en saints exercices. Jean Naisen enseigna des points de méditations à son épouse Monique, pour le temps de leur agonie dans les flammes ; et cette vraie servante et compagne de Jésus crucifié dit alors qu'elle aurait voulu que la peine du feu durât un jour entier, afin de pouvoir souffrir davantage pour ce Dieu qui lui-même avait tant souffert pour elle et pour tous.

Enfin, le dimanche 12 juillet, on prescrivit aux condamnés de déposer leurs rosaires, de ne point chanter de psaumes, et de ne parler à personne en traversant la ville. Ils promirent de ne point parler, et de saluer seulement de la tête; quant aux rosaires, ils demandèrent à les conserver, et à réciter les oraisons, car la religion seule était le motif de leur mort. Ils auraient désiré franchir à pied la montagne, et n'obtinrent pas cette grâce. Ils étaient tous sur de mauvais chevaux; l'enfant Luis était dans les bras d'un satellite, et le corps de Mancie était porté sur une planche. Toute une armée de chrétiens vinrent à leur rencontre; les confesseurs les saluèrent en inclinant la tête (1).

Au lieu de l'exécution, tous s'agenouillèrent et dirent les litanies de la très-sainte Vierge et le psaume *Laudate Dominum, omnes gentes*, et ils continuèrent de prier jusqu'à l'arrivée de Feizò et de Cavatchidono.

On lia d'abord à une colonne le corps de Mancie, et à la suite Pierre, Mathias, Jean Naisen et Jean Tanaca. Puis on fit entrer les femmes. Luis, déposé à terre par le satellite, courut vers sa mère. Celle-ci l'éloigna, pour n'être point troublée dans sa prière. Peu après, les femmes furent décapitées, Catherine,

(1) Le jeune Luis, en passant devant la maison de son aïeul, y jeta un fleur, qui fut conservée comme une relique.

Suzanne et Monique. Le jeune Luis, tout tremblant, considérait son père enchaîné à la colonne, et sa mère égorgée, quand l'épée du bourreau lui donna la mort. Les têtes furent placées sur une table à la vue des survivants.

Par ordre de Feizò, le bois avait été trempé dans l'eau de mer afin que le supplice durât plus longtemps. Des tourbillons de fumée obscurcissaient l'air ; mais plus tard la flamme s'éleva ; Jean Tanaca, dont les liens étaient consumés, traversa les flammes, ainsi que nous l'avons dit plus haut, pour aller embrasser le corps de Mancie, et saluer profondément Pierre, Mathias et Jean Naisen, et leur baiser les mains. Tous expirèrent, en invoquant Jésus et Marie.

Cavatchidono demeura confus, et les autres païens furent pénétrés d'admiration.

Les corps furent consumés, et les cendres jetées à la mer.

Vers la même époque, on rassembla sur une place, au centre de la ville, tous les effets des martyrs, les saintes images, les tableaux d'autel, les vases et les ornements sacrés, et on les incendia comme objets pestiférés. Les calices étaient en grand nombre, et fondaient lentement ; avec des marteaux on les réduisit en pièces, pour les rejeter dans le brasier.

Pendant ce temps la persécution s'étendait aux alentours. Omoura, dont le prince mineur était sous la tutelle d'un renégat, fut douloureusement éprouvée, et, par malheur, l'apostasie y devint presque générale. En beaucoup de places, depuis près de vingt ans, les missionnaires n'avaient pu résider, sans danger manifeste d'être faits prisonniers et conduits au bûcher.

Le 28 juin, le P. Dominicain Luis Exarch était caché dans la cabane de pauvres lépreuses, personnes réputées immondes et abhorrées des Japonais. Depuis plusieurs jours il avait prédit sa capture et son martyre. Un de ces signes miraculeux, qui annonçaient de graves épreuves, s'était aussi révélé pour lui. Un chrétien, qui fendait un morceau de bois, avait trouvé deux croix façonnées merveilleusement. Ce chrétien porta l'une des croix au Père, qui rendit grâce à Dieu,

(1) Nous avons cité trois exemples de ces croix en 1599, 1611 et 1613.

et y vit le gage de sa mort prochaine; et dès-lors, il ne parlait plus d'autre chose que du martyre.

L'autre croix vint aux mains du P. Fr. Francesco de Santa Maria, franciscain, qui y reconnut le même présage.

Le supérieur du P. Luis Exarch lui avait intimé l'ordre de quitter Omoura; Exarch obéit, laissant son cœur au milieu de ses enfants. Mais en vain l'homme essaye de changer les voies préparées de Dieu; bientôt le même supérieur, voyant les nécessités d'Omoura, renvoya le religieux à sa mission.

Ce retour eut lieu le jour de sainte Marie-Madeleine, et le missionnaire parut bien connaître le peu de temps qui lui restait encore, tant il mit de zèle à administrer les sacrements.

Après quelques jours, il fut dénoncé par un Judas, et bientôt fait prisonnier. On saisit avec le Père deux Japonais, ses compagnons, Mancie, lépreux, qui lui servait de guide, et Pedro, catéchiste, âgé de seize ans.

La maîtresse de la cabane était une lépreuse, appelée Marthe, admirable de zèle. Elle se plaignait de n'être pas payée de son hospitalité dans la monnaie des saints, et elle obtint d'être emmenée, espérant être brûlée avec les martyrs (1).

Le P. Luis, enfermé dans une cage étroite de 9 palmes de diamètre, y demeura un an et un jour. Il semblait absolument impossible qu'il pût célébrer la sainte messe, ni qu'un prêtre pût entrer pour lui donner la sainte communion. Il n'aurait point osé demander au Dieu Tout-Puissant que sa divine Majesté lui envoyât l'aliment eucharistique par un ange du ciel. Et néanmoins Dieu fit miséricorde à son serviteur, et permit que, le sixième ou le huitième jour de sa captivité, l'on pût faire pénétrer tout le nécessaire pour la célébration de la sainte messe (2).

(1) Voir la lettre du Père sur sa capture. Annexe 97.

(2) Ainsi le seigneur « consuela a los suyos, y regala a los que padecen por el, visita a sus presos, y sustenta a los hambrientos de tan celestial carne, y da de beber a los sedientos de tan soberano sangre, mantenimiento con que el bendito preso iba cebando su alma, para que recibiesse gusto, regalo, y fortaleça de gracia, y riego soberano, con que refrescava su espiritu, y le hazia echar nuevos y preciosos pimpollos de amor ». (Aduarte.)

A Nangasaki, les ennemis de Dieu résolurent, afin de triompher des chrétiens, de les déposséder de leur intérêt dans le commerce étranger. On en évaluait l'importance, tant en capital qu'en bénéfice, à 230,000 écus. En effet, la plupart des habitants vivaient de ce commerce. Tous les chrétiens furent appelés, et durent déclarer les sommes existant à leur crédit; s'ils ne renonçaient pas à leur religion, tout devait être confisqué lors du retour des navires. Le décret fut exécuté: quelques misérables faiblirent, mais le grand nombre aima mieux sacrifier son pécule; quelques-uns se trouvèrent alors dépourvus du nécessaire. Ceux-là se montrèrent les plus résignés de tous, disant qu'ils avaient restitué à Dieu ce qu'il leur avait donné. Plusieurs même qui avaient emprunté sous la condition de tant pour cent, durent, à l'échéance, vendre leur patrimoine pour satisfaire à leur dette.

Cependant on sema le bruit que tous les chrétiens devaient être mis à mort; les plus fervents se visitèrent et s'encouragèrent à mourir pour ce bon Seigneur, qui est mort pour le salut de tous. Deux Pères japonais, un Frère européen, et plusieurs dogiques visitaient jour et nuit les fidèles, pour les affermir dans la foi. Les religieux des tiers ordres montraient le même zèle, et les chefs des confréries remplissaient aussi leur office. Les plus riches, pour accomplir une œuvre agréable à Dieu, libérèrent leurs esclaves. D'autres devancèrent l'acquittement de leurs dettes, et la plupart firent leur testament.

A la fin de l'année survinrent, comme de coutume, le vaisseau portugais et le chinois. Il fut défendu aux chrétiens, s'ils n'apostasiaient, de loger les étrangers, de leur rien acheter, de les servir, de s'employer dans le débarquement de leurs marchandises, de les visiter même et de leur parler.

Les Portugais furent traités d'une manière indigne: toutes leurs caisses étaient ouvertes et bouleversées, toutes leurs lettres lues, et on les somma de partir dans le délai le plus court. Ils furent obligés de jeter à la mer les médailles et objets de religion qui leur étaient personnels.

Deux bâtiments des Philippines, qui arrivèrent à Nangasaki,

furent renvoyés sur-le-champ. On avait surpris à leur bord quelques marchands exilés et qui revenaient. Ces malheureux apostasièrent pour sauver leur vie.

Gonrocou partit pour la cour, emportant les lettres des Portugais traduites. Ses officiers restèrent dans Nangasaki, pour instruire ceux de Cavatchi et de Feizò, et ils entreprirent de concert une cruelle enquête, afin de découvrir des missionnaires. Dans la ville, aucun prêtre ne fut arrêté : seulement un dogique, demeuré malade en la maison d'un habitant, tomba dans les mains des satellites. Les chefs de rue, suspects de peu de zèle à l'encontre des chrétiens, furent destitués, et quelques-uns même incarcérés. Les recherches étaient si violentes et si universelles, que ce paraissait être un jugement final.

Les pauvres religieux demeurés jusque-là se virent obligés de quitter la ville, à l'exception d'un Père Franciscain, qui put se cacher assez secrètement pour demeurer encore.

Feizò mit alors ses émissaires en campagne, et les envoya dans les districts d'Omoura, d'Isafaï et d'Arima. Dans toutes ces contrées, les chrétiens revêtus de charges publiques furent destitués sur l'heure.

A cette époque, il n'y avait dans les prisons de Nangasaki que des prisonniers pour cause de religion. Cavatchidono, qui avait l'autorité pour terminer toutes les causes, examina tous les prisonniers, et renvoya ceux qui n'étaient pas compromis comme hôtes.

Francesca et son fils, considérés comme hôtes, mais sans preuves complètes, étaient retenus encore.

Caïo, pris avec le P. de Torres, répondit si sagement qu'il ne put être convaincu ; mais il fut laissé en prison. Par ses vertus, il était l'exemple de tous.

Madeleine était l'hôtesse d'un Père Dominicain : le Père put s'échapper, et l'on ne découvrit aucun objet suspect : toutefois elle fut retenue.

Léon Caiobitio, Thomas et sa femme étaient aussi prisonniers, les hommes en la prison et la femme chez elle. Le crime de Thomas était d'être sorti de la ville et de s'être fait chré-

tien. Un autre Thomas, plein de zèle pour le salut d'autrui, encourageait les fidèles, et assistait les mourants.

Cavatchidono, sur le point d'aller à la cour, ordonna, par édit, à tous les chrétiens de venir reprendre leurs marchandises et l'argent provenant des navires, et qu'on avait séquestrés. Mais ce devait être une réparation éphémère.

Le prince d'Arima persécutait violemment. Il existait sur ses domaines cinq Pères de la Compagnie. Le P. de Couros, vice-provincial, vint se réunir à eux. Ce Père, en raison de sa dignité, se trouvait l'objet des recherches les plus vives. Toutefois il devait demeurer caché plusieurs années encore (1). Il séjourna dans une fosse creusée en terre, depuis le mois de janvier ou de février jusqu'en septembre.

Les missionnaires, dans de telles épreuves, étaient bien entravés dans leur ministère, et devaient récolter moins de fruits. Néanmoins cette année ne fut pas stérile, car elle enrichit le ciel de vingt et un martyrs; et elle produisit aussi de nombreux baptêmes et de consolants retours.

Les chrétiens avaient coutume, à l'époque de Pâques, de semer de fleurs la chapelle où ils communiaient; après la messe ils les recueillaient. Cette année ces fleurs guérirent des malades.

Deux Pères travaillèrent en Amacousa; un autre Père visita le Fingo : les chrétiens de ce pays allaient se confesser et communier dans l'île d'Oïano.

Un Père était demeuré dans le Tchicoungo, mais sans domicile fixe. Ce pays était sous l'autorité de deux seigneurs païens, grands persécuteurs, résidant l'un à Yanagawa et l'autre à Coroume.

Il y avait un Père au Boungo.

André Mangosouke, jadis au service d'Oucondono, constitué prisonnier dans sa demeure, mourut saintement après une maladie longue et douloureuse.

Dans les différentes parties du Cami et dans les autres domaines dépendant de Méaco se trouvaient six Pères et un

(1) Voir sa lettre sur ses épreuves. Annexe 98.

Frère. Dans ces contrées et dans le Couanto, le Wôchou, le Foccocou, le Tchoungocou et le Chicocou (un Père cultivait ces deux régions), il y eut deux mille adultes baptisés, c'est-à-dire plus que dans les années passées. Les villes d'Ozacca et de Sacaï comptèrent seules six cent quarante baptêmes (1).

Un Père japonais visita les chrétiens des provinces de Tsounocouni, Tadgima, Tango, Wacasa, Womi, Mino et Woari.

Les chrétiens du Kinocouni étaient en grand nombre, la plupart nobles, et officiers du prince : ce dernier était frère du Chôgoun, et grand ennemi de la religion ; mais il ne voulut pas se priver de ses gentilshommes, et il les laissa en paix.

Le même Père passa en Yetchigen, sous les habits d'un médecin, et de là dans le Canga et le Noto, dans le Yetchou, et dans les îles de Sado, où se trouvent des mines d'argent, et où de nombreux chrétiens allaient gagner leur subsistance (2).

Il se rendit de là au Chinano, et pénétra dans Yendo. L'on avait découvert un crucifix dans la maison d'un chrétien, et, depuis le 10 octobre 1626 jusqu'au mois de mars 1627, on mit en prison soixante-huit pauvres lépreux, les empêchant d'aller mendier leur aliment quotidien. Aucun d'eux ne renia la foi, et dix succombèrent à la misère et à la faim (3).

Dans le Tchicocou vivait un païen, qui croyait identiques la philosophie chinoise et la religion de J.-C., et qui vivait, dès longtemps, en observant les lois morales des sages de la Chine. Il fit rencontre d'un catéchiste, reconnut son erreur, et, ayant reçu le saint baptême, vécut dès lors en excellent chrétien.

Une sainte émulation avait déterminé des religieux des

(1) Le dogique Alexis avait fait de nombreux baptêmes à Yendo, ainsi que dans le Woari.

(2) Dans l'île principale était une population formée exclusivement de pêcheurs. Deux d'entre eux, s'étant convertis, persuadèrent les autres. Le bonze fut chassé, et tous les habitants résolurent d'être chrétiens, n'attendant que le retour du Père pour recevoir le baptême.

(3) Leurs noms étaient : Madeleine, André, Diego, Régine, Miguel, Jean, Vincent, Anne, Marie et Thomas.

autres ordres à se rendre en Wôchou. C'étaient deux Pères franciscains, le P. Vicente Gutierrez et un autre, et le P. Francisco de Jésus, Augustin. Deux seulement partirent, le P. Gutierrez ayant dû rester à Nangasaki. Ils arrivèrent en juillet. Ils baptisèrent entre quatre environ six mille personnes.

Le P. Francisco de Jésus demeura dans la contrée jusqu'en 1628, époque où son confrère le rappela dans Nangasaki.

Cette année, le 25 octobre, Conrad Kramer, député de la Compagnie néerlandaise des Indes orientales, fut témoin à Méaco de la visite solennelle du Daïri au Chôgoun. — Lui-même écrivit le récit de la solennité, de la confusion populaire, et des affreux désordres qui suivirent.

Le P. Juan de los Angeles ou de Rueda (1), Dominicain, ancien missionnaire du Japon, de l'année 1604 à 1619, était allé à Manille pour solliciter le zèle de ses Frères. Il avait contribué à l'envoi du P. Luis Flores et de plusieurs autres. Mais il aspirait lui-même au retour. Les supérieurs résolurent de l'envoyer seul, par la voie des Riou Kiou, et consacrèrent mille piastres à cette expédition. Le Père passa en effet dans ces îles, et y fut accueilli par un indigène de rang élevé. Dénoncé au seigneur du pays par un bonze qu'il avait convaincu dans la dispute, et qui crut reconnaître un missionnaire, il fut exilé dans l'île d'Awagouni, où il demeura plusieurs mois. Dans l'île se trouvait un bois consacré aux idoles, et où nul habitant n'osait pénétrer. Le P. de Rueda s'efforça plusieurs fois de détromper ces pauvres ignorants, et pénétra lui-même dans le bois sacré, sans voir éclater de funestes prodiges. Mais le seigneur de l'île, pour conjurer le courroux de ses dieux, condamna le Père à la mort. On le mit dans une

(1) Voir sa notice, p. 358. — Pendant son séjour à Manille, il composa et fit imprimer deux ouvrages en langue japonaise, pour favoriser la dévotion du S. Rosaire. Ce sont peut-être le Manuel du S. Rosaire et le Sommaire de la Confrérie, que nous avons signalés dans la Bibliographie, n°s 139 et 139 *bis*. — Son zèle pour cette dévotion sainte l'avait fait surnommer par les Japonais : le Roi du Rosaire.

barque, comme pour le conduire en une autre île, et sur mer on exécuta la sentence, en précipitant le religieux dans les flots (1).

En 1625, D. Fernando de Silva, gouverneur des Philippines, voulant apporter obstacle aux pirateries des Hollandais établis à Taiwan, avait résolu de prendre possession d'un port dans l'île de Formose, pour servir de refuge aux navires de Chine. En même temps il pria le Père Provincial de Saint-Dominique, Fray Bartolome Martinez, de lui donner quelques-uns de ses religieux pour la conversion des indigènes. L'expédition atteignit Formose en mai 1626. Le Père Provincial en faisait partie avec cinq religieux, pour fonder la mission. On prit terre au nord de l'île, dans une baie que l'on appela la Baie de Saint-Jacques, et l'on construisit un petit fort, qui fut nommé Saint-Salvador; une église y fut érigée, sous l'invocation de tous les Saints. Elle devait être incorporée à la province dans le chapitre de 1627.

Vers la fin de l'année mourut saintement en exil, à Manille, D. Juan Naito Tocouan, l'un des plus illustres chrétiens du Japon. Son corps fut déposé dans l'église du Collége de la Compagnie.

Cependant, à Rome, la Congrégation de la Propagande continuait à s'occuper de l'Église japonaise.

Le 9 février de cette année, elle entendit le rapport des lettres venues du Japon et qui renfermaient de nombreux détails sur la persécution. L'on demandait l'admission au sacerdoce de chrétiens indigènes; car les prêtres européens diminuaient en nombre par le martyre ou par l'exil, et d'ailleurs les traits de leur visage et leur prononciation étrangère les révélaient trop aisément aux persécuteurs. La Congrégation ordonna d'écrire à l'évêque du Japon, résidant alors à Macao, et non à l'arche-

(1) Ce martyre fut longtemps ignoré. Mais le P. Thomas de S. Jacinthe, religieux du même ordre, envoyé à son tour par la voie des Riou-Kiou, put connaître le bienheureux sort du P. de Rueda.

vêque de Manille, ainsi que le demandaient les Japonais, afin qu'il avisât à l'ordination d'indigènes. Alors le nombre des chrétiens étaient évalué à 600,000 (1).

Le 4 mai, la Congrégation se fit lire la relation des Augustins déchaussés, datée de Nangasaki, le 18 janvier 1624. Il y était fait mention du martyre par le feu, le 4 novembre 1623, de 2 religieux et de 54 chrétiens. Le 1er juin, la Congrégation décida qu'on entendrait le Fr. Rodriguez de S. Miguel, Augustin, qui se trouvait alors à Rome, et qui avait été présent au martyre.

Le 7 septembre, il fut fait mention d'une lettre des Japonais au Provincial des Dominicains des Philippines. Les Japonais insistaient sur la nécessité d'ordonner des indigènes.

Vers cette époque arriva à Rome le P. Sébastien Vieyra (2), député comme procureur général par l'assemblée provinciale de 1623, et chargé d'exposer à Sa Sainteté les besoins de l'Église japonaise. Le premier jour qu'il eut audience du Souverain Pontife, il fit en présence de Sa Sainteté un discours plein de l'esprit divin, et dépeignit avec des traits de flamme les faits glorieux de cette Église militante, si éloignée de l'Église de Rome, ses persécutions et ses martyres, et la vertu des ouvriers évangéliques au milieu de tant d'épreuves. — Le successeur de Pierre versa d'abondantes larmes, et le sacré collége partagea l'émotion du Saint-Père.

Au moment où l'attention de tous était suspendue à ses lèvres, le Père produisit une épée ensanglantée, avec laquelle plusieurs des martyrs avaient été décapités. Le Pontife s'écria : *Grande reliquia ! grande reliquia !* — « *Accipio, Sancte Pater, vivæ vocis oraculum,* » répondit le P. Vieyra (3).

(1) Note de la Propagande n° IV.

(2) Né en 1571 à la villa de Castro d'Ayre, du diocèse et à quatre lieues de Lamego, province de Beira.— Ses parents étaient André Vieyra et Philippa Lopes. Il entra dans la Compagnie à Coïmbre le 3 février 1591. Il passa aux Indes pour la première fois en 1602. Il se rendit bientôt à Macao, y f maître des novices, puis, durant trois ans, procureur de la province. En 1614, il fut exilé à Manille, et revint au Japon.

(3) « Ficoulhe tam devoto o Papa, que ordenou ao seu datario, que no con-

Le 25 eptembre, la Congrégation de la Propagande, à l'occasion de la bulle *Omnimoda*, invoquée par les trois ordres, invita ces ordres à la produire. Il fut aussi décidé que le concile de Trente serait observé à la lettre pour la publication des indulgences au Japon, nonobstant exemption ou privilége, notamment pour le Rosaire. Dans l'érection des confréries, on devait observer la bulle de Clément VIII (*Quæcumque a sede apostolica*). Les réguliers devaient obéissance à l'évêque. Des lettres devaient être remises au P. Sébastien Vieyra, pour le nonce d'Espagne et le collecteur de Portugal.

Dans le même temps, le Souverain Pontife Urbain VIII adressa cinq brefs très-touchants aux chrétiens japonais, et les remit au P. Vieyra (1). Ces lettres étaient l'expression de la charité apostolique du Père et du Pontife.

Le 9 novembre, la S. Congrégation accorda des indulgences en faveur du Japon, de la Chine et de Malacca, pour les fêtes principales, en l'absence des évêques. Des lettres patentes pour aller en mission au Japon, en Chine et Cochinchine, furent délivrées au P. Vieyra et aux religieux qui devaient l'accompagner. — Il fut recommandé de rechercher encore la bulle *Omnimoda*.

Le 1er décembre, il fut question encore d'une demande des Japonais, au sujet des indulgences du saint Rosaire à gagner en temps de persécution, par la seule récitation, quand on ne pouvait visiter les autels, faire de processions, ni accomplir d'autres exercices. La grâce fut octroyée.

Il fut rigoureusement défendu aux chrétiens, pour éviter la mort, de fabriquer des idoles, de vendre des armes ou de la poudre aux Anglais et Hollandais hérétiques, sachant l'usage que ces derniers en font contre des catholiques ou des gentils inoffensifs. — Il fut aussi décidé que les époux fidèles ne

ceder ao Padre Seb. Vieyra tudo, o que pedisse, não tivesse necessidade de recorrer a sua Santidade; e se lhe ouvesse de negar algua cousa, o não fizesse sem consultar a vontade pontifical. — (Franco).

(1) Ces brefs sont annexés, nos 99 à 99 — 4 (ils ont été publiés à la suite de la traduction française de l'Annuelle de 1624).

pouvaient, en cas d'apostasie du conjoint, s'unir à aucun autre.

Le 28 décembre, on déclara que l'évêque du Japon pourrait, en de certains cas, procéder comme délégué du Saint-Siége contre les réguliers réfractaires.

Le Souverain Pontife renvoya le P. Vieyra dans sa mission, en lui adressant ces touchantes paroles : « Allez, et, si vous souffrez la mort, je vous promets de vous déclarer martyr de l'Église de Dieu. »

Le vénérable Père, dans son voyage de Rome à Lisbonne, excitait un feu divin dans tous les colléges où il passait (1). Il fut suivi à Lisbonne par de nombreux ouvriers.

Cette vaillante troupe, formée de différentes nations et accrue de religieux portugais, devait quitter Lisbonne en 1629.

(1) A Milan le P. Rho lui lava les pieds.

CHAPITRE XII

1627 (1).

Cavatchidono sévit à Nangasaki. — 21 janvier. Capture du P. Antonio de S. Bonaventure, commissaire de Saint-François. — Mai. Capture du P. Francisco de S. Maria, son successeur, et des FF. Barthélemy Laruel et Antonio de S. Francisco. — Édits violents à Nangasaki. — Rigueurs extraordinaires. — Janvier. Boungodono persécute violemment en Arima. — Confesseurs de Chimabara, Yamadera, Coutchinotsou, Moki, Fimi, Conga et Foucaie. — 11 février. Martyr à Chimabara. — Confesseurs d'Ariye et Hagata. — 21 février. Seize martyrs à Chimabara. — 28 février. Paul Outchibori et quinze autres, martyrs à Oungen. — 5 et 26 mars. Martyrs à Foucafe et à Chimabara. — 28 mars, à Manille, mort de Julia Naitò. — 14 et 18 avril. Martyrs à Yagami. — 17 mai. Dix martyrs à Oungen. — 29 mai. Martyr à Yagami. — 29 juillet, à Omoura. Martyre du P. Luis Beltram ou Exarch, de deux frères Dominicains, et de trois autres (pour les trois premiers, 16e art. du Procès apostolique). — 17 août, à Nangasaki. Martyre de quatre tertiaires de Saint-Dominique (17e art. du Procès apostolique). — 27 août, à Nangasaki. Martyre du P. Francisco de S. Maria, commissaire de Saint-François, des FF. Barth. Laruel et Ant. de S. Francisco, et de huit tertiaires de Saint-François (compris au 17e art. du Procès apostolique). — Août à octobre. Martyrs en Omoura. — 6 septembre, à Nangasaki. Martyre du P. Thomas Tsouji, de la Compagnie de Jésus, et de ses compagnons (18e art. du Procès apostolique). — 13 décembre. Martyr à Chimabara. — 5 septembre. Canonisation de vingt-trois martyrs de 1597. — Actes de la Propagande.

L'Église du Japon était devenue le signe de contradiction, prédit par l'Esprit-Saint, et ses nombreux confesseurs apportaient, à la Passion de Jésus-Christ, le complément le plus sublime, la mort par le martyre.

Les contrées du Midi, si chrétiennes encore, se virent inondées de sang.

Cavatchidono, principal gouverneur de Nangasaki, et qui possédait la pensée du souverain, avait juré de réduire cette ville, place d'armes de la religion.

Des tourments nouveaux et infâmes furent mis en usage. On vit des chrétiens des deux sexes attachés nus à des arbres, et

(1) Ferreira, annua di 1627. — Murillo Velarde. — Colin. — Aduarte, l. II, c. 31. — Sicardo, l. I, c. 18 et passim. — Auteurs franciscains. — Reyer Gysbertz. — Valentyn. — Bullaire. — Procès apostolique.

avec des fers ardents on leur brûlait les parties naturelles, et on leur déchirait tout le corps.

D'autres furent précipités dans la mer, ayant une pierre énorme attachée à leur col.

Les trois religions des Augustins, des Dominicains et des Franciscains s'étaient entendues pour envoyer demander des auxiliaires à Manille. Mais la barque de leurs messagers, étant sortie plusieurs fois, fut toujours ramenée par les vents à la côte japonaise.

En septembre 1626, avait été pris Martin Gomez, Japonais du tiers-ordre de S. François, hôte et serviteur des Pères Franciscains (1), à cause d'une lettre reçue de Macao, et qui parlait d'une aumône destinée au P. Antonio de S. Bonaventure, vice-commissaire de S. François, suppléant le P. Antonio de S. Francisco, absent.

Le 21 janvier 1627, jour de sainte Agnès, le Père Antonio de S. Bonaventure fut fait prisonnier dans la maison de Thomas Tchioungo, tertiaire de S. François, et qui fut martyr (2).

Avec lui fut pris son serviteur et catéchiste Dominique, lequel, sachant la captivité de son père spirituel, alla se présenter, comme le serviteur et coadjuteur de ce Père. Le Père l'admit comme frère, sous le nom de Frère Dominique de Nangasaki, ou de S. François.

A Nangasaki se trouvaient alors les PP. Augustins Barthélemy Gutierrez, de l'Observance, et Vicente Carvalho, de la Réforme déchaussée. Le P. Fr. Lucas de S. Esprit s'occupait dans les environs.

Cavachidono multipliait ses recherches : elles allaient être fécondes.

En mai, le P. Francisco de Santa Maria qui était devenu commissaire de Saint-François, après la capture du P. Antonio de S. Bonaventure, et qui, ainsi qu'on l'a dit, avait été favorisé de la seconde croix, tomba dans les mains du tyran. Avec lui

(1) Né à Facata, il avait été conduit dans son enfance à la Nouvelle-Espagne, et de là en Catalogne et en Portugal. Il était revenu plus tard à Manille, et au Japon.

(2) Voir une lettre sur sa capture, Annexe 100.

fut pris le Fr. Barthélemy Laruel, frère lai Franciscain, ainsi que les Japonais, leurs hôtes.

Antonio, Japonais, catéchiste du Père, absent lors de la capture, accourut se livrer. Le Père le reçut en prison, sous le nom d'Antonio de S. Francisco (1).

Sur le seul soupçon que des prêtres se trouvaient cachés en quelques maisons de Nangasaki, Cavatchidono les fit raser. Les portes des rues se fermaient à la nuit. Enfin la vigilance devint excessive, et de nombreux Judas infestèrent la ville.

En vain les ministres de la religion s'abritaient dans la profondeur des montagnes; la persécution les y suivait. Les vénérables fugitifs manquaient souvent de l'aliment quotidien, et le P. Fr. Lucas du Saint-Esprit ne vécut pendant quarante jours que de feuilles de raves, détrempées dans l'eau.

Il y avait à Nangasaki quatre gouverneurs inférieurs, dont deux étaient chrétiens, ainsi que leurs fils aînés. Leur protection avait, pendant un temps, garanti les habitants demeurés fidèles. Mais Cavatchidono, principal gouverneur, avait rapporté de la cour un ordre pour ses deux collègues et pour leurs fils, d'aller se justifier devant la cour suprême. Onze autres individus, des plus riches et des plus considérés de la ville, étaient cités également.

Ces personnages, descendus à la condition de suspects, déposèrent leurs sabres, rasèrent leurs cheveux, et, se couvrant de haillons, prirent le chemin de la cour. Ils étaient résolus d'avance à sacrifier leurs biens, et se préparaient à vivre d'aumônes, si leur affaire éprouvait les lenteurs ordinaires, calculées pour épuiser leur patience et leurs ressources, et les obliger à l'apostasie.

Après leur départ, une proclamation défendit aux chrétiens de se réunir plus de deux ou trois ensemble, soit dans les rues, soit même dans les maisons (2).

Les Otonas ou chefs de rues étaient chrétiens pour la plu-

(1) Il était depuis longtemps le catéchiste du Père. Nous n'avons point de détails sur son origine.

(2) V. Valentyn.

part. On voulut les faire renier; et, n'ayant pas réussi, on les destitua. Les nouveaux Otonas reçurent l'ordre de faire apostasier leurs administrés; et ceux qui demeurèrent constants dans la foi furent chassés de leurs domiciles. Les deux gouverneurs païens étaient Feizo et Sacouyemon, renégats tous les deux. Ils firent successivement appeler devant eux tous les chrétiens de la ville, vingt chaque jour, pour les solliciter à l'apostasie.

Aux plus courageux, on clouait la porte de leurs maisons, afin qu'ils mourussent d'inanition; et l'on ignore le nombre de ceux qui périrent.

On défendit aux artisans chrétiens d'exercer leur industrie sous peine de la vie, afin que la nécessité qui leur liait les mains les obligeât, pour s'alimenter, à renier la foi.

Les gens du peuple, qui n'avaient pas de maisons en propre, et qui se trouvaient locataires d'autrui, furent bannis de leurs demeures, et obligés d'aller vivre à une lieue de la ville, sur des montagnes nues, sans toit et sans abri, soumis à la défense d'émigrer ailleurs. Tous les deux jours, les satellites visitaient la contrée, et détruisaient les cabanes élevées par ces chrétiens. En un seul jour, mille de ces pauvres gens sortirent de Nangasaki. Deux mois plus tard, un grand nombre étaient morts, la plupart de faim; car ils n'avaient emporté dans leur exil qu'une mesure de riz (1) par personne. D'autres succombèrent aux intempéries du ciel et aux glaces de l'hiver. Mais presque tous eurent la consolation d'être confessés par les religieux cachés dans leurs montagnes (2).

On avait tout mis en œuvre en cette persécution, sans prendre le sang et la vie des confesseurs, — enlevant aux riches tout leur bien, aux fonctionnaires leurs emplois, aux artisans leurs métiers, aux enfants l'enseignement de leurs pères, aux femmes la société de leurs maris. Tous ces moyens furent sans succès; — et nous verrons bientôt employer des procédés sanglants.

(1) Aduarte dit *Celemin*, 12e de fanègue.
(2) Le P. F. Lucas du S. Esprit se trouvait aux environs de Nangasaki.

Néanmoins, pour dessiller les yeux de Cavatchidono, les afflictions qui lui survinrent auraient dû suffire. Ses deux fils, l'un de vingt et un ans, et l'autre de dix-neuf, furent en peu de temps moissonnés par la maladie. Tout le monde y vit un châtiment divin : Cavatchidono demeura de bronze.

Boungondono, gouverneur de Chimabara, devenu seigneur d'Arima, s'était vu compromis à la cour, au sujet de ses malversations, et aussi de l'arrestation du provincial des Jésuites, opérée dans ses domaines. Pour sauver sa vie et son état, il promit d'anéantir la religion chrétienne. Dès son retour, en janvier 1627, il ordonna, par un édit, aux présidents des quartiers de Chimabara, et aux chefs des laboureurs dans les campagnes, de dresser le rôle de tous les chrétiens. Tous les hommes devaient être inscrits, jusqu'aux enfants nés de la veille; les femmes étaient omises, mais plus tard elles furent également inscrites.

On avait forgé des instruments de supplices d'un genre tout nouveau. C'étaient des ferrements destinés à être rougis au feu, pour graver au front et sur les deux joues des confesseurs le mot *kirichitan*, c'est-à-dire chrétien, en trois empreintes séparées : *kiri*, *chi* et *tan ;* soit afin que les caractères fussent plus grands et plus apparents, soit afin d'augmenter la souffrance.

Les gouverneurs de Chimabara firent apostasier plusieurs, mais il y eut d'admirables exemples. Gaspard Kizayemon reçut les empreintes, et eut l'index droit coupé; deux jeunes pages au service du prince, Jean Chozabouro Matsoutake et Miguel Yokichi Fioyemon, furent traités plus cruellement; Jean eut le visage brûlé avec un flambeau ; ses narines se putréfièrent à la suite, mais sa patience fut supérieure à la peine. On le suspendit plusieurs fois, et pendant un long intervalle, par différentes parties du corps ; mais on finit par le renvoyer libre. Il demeura secrètement dans la ville, jusqu'au jour de son martyre. Miguel, après d'affreux tourments, s'éloigna du pays; il devait y revenir plus tard.

Le P. de Couros, provincial, était aux environs de la ville ;

on le fit s'éloigner et se cacher dans la montagne; cependant les dogiques, ainsi que les principaux chrétiens, s'employèrent avec ardeur à encourager les fidèles.

Dans Yamadera, territoire voisin de Chimabara, 80 habitants s'étaient engagés sous serment à vivre et mourir en chrétiens. On les enferma dans une enceinte, et on les appela successivement : à la sortie, les sbires les accablaient de coups. Plusieurs en moururent, et les autres furent renvoyés à leurs demeures, tout mutilés et brisés.

Mais ces persécutions n'étaient rien auprès de celles exercées à Coutchinotsou. Les deux premiers Otonas de la ville étaient d'excellents chrétiens; Boungondono les fit saisir avec leurs familles et les fit amener à Chimabara. C'étaient Joachim Mine Soukendayou, Maria sa femme et Maria Pirez, sa belle-mère, cette dernière âgée de quatre-vingt-huit ans et aveugle; Gaspard Nagaï Sosan, et Isabelle sa femme. Ils arrivèrent le 3 février, et le lendemain ils furent liés à un poteau devant tout le peuple, et reçurent l'empreinte. Le jour suivant ils furent dépouillés de la ceinture en bas et exposés à la honte. Ils souffrirent généreusement cette épreuve, en vue de celui qui a tant souffert pour nous, et qui a bu la lie des opprobres et le fiel de nos péchés. On les reconduisit à Coutchinotsou pour y être exposés de nouveau.

Un sixième confesseur, Gaspard Kizayemon, leur fut alors réuni. Les écriteaux qui surmontaient leurs têtes portaient ces paroles : *Chrétien voleur*, sans qu'aucun larcin leur fût imputé, mais afin de les flétrir. Cependant les fidèles s'agenouillaient sur leur passage et Joachim leur adressait de ferventes paroles, encourageant ainsi les chrétiens de Foucaye et d'Ariye, bourgs par où l'on passait. Luis Chinzabourò, fils de Mathias, martyr en 1624, s'étant prosterné pour leur baiser les pieds, fut abîmé sous les bâtons; il eut un doigt coupé, et devint le septième du nombre.

On ramena les confesseurs par Moki, Fimi et Conga, qui faisaient partie de la province de Fingo (1), mais qui étaient alors

(1) Séparés du Tacacou par un bras de mer de sept à huit lieues.

sous la juridiction d'Arima; c'était pour la terreur qu'on les promenait ainsi de village en village. Au petit port de Moki, Gaspard et Luis eurent les doigts coupés, et tous les sept furent exposés nus. Quinze chrétiens, vivant en cette place, furent chassés à l'heure même avec leurs familles, au nombre de quatre-vingts ou quatre-vingt-dix personnes (1). Parmi les chrétiens de Moki, les plus intrépides furent Vincent Soughi Fatchiro-zayemon, Madeleine sa femme et Alexis leur fils; Gomez Mori Yochibioye et Isabelle sa femme. Ils furent bâtonnés; on leur comprima violemment la tête entre deux planches, et on les exposa nus. Gomez, qui éleva la voix pour se proclamer chrétien, eut la jambe droite abîmée. Alexis fut renvoyé libre, mais pour être repris au bout de peu de jours.

On saisit encore Thomas Condo Fioyemon, Madeleine sa femme et Marie leur fille. Thomas eut le visage et tout le corps brûlés avec de la braise. On lui en plaça dans la bouche, sur les yeux et par tout le corps. On lui flamba le visage avec de la paille; enfin, son corps fut tellement disloqué sous les bâtons, qu'on l'eût dit rompu en morceaux. Ainsi les juges furent vaincus par un pauvre laboureur. Sa femme et sa fille furent aussi courageuses. A l'enfant, on brûla la tête et le visage; elle endura ce supplice par la grâce de Jésus-Christ, qui combattait en ses serviteurs. Thomas reçut l'empreinte, et tous les trois furent exposés nus.

On soumit aux mêmes tourments Diego Chitchibioye et Marie sa femme; Thomas Chingoro et Agathe sa femme (Diego et Thomas étaient frères).

Dominique Jinzabouro eut le col, les mains et les pieds tordus par sept ou huit personnes; il eut un doigt coupé, puis il fut renvoyé libre.

Vingt-sept femmes résistèrent héroïquement; elles furent également renvoyées, pour ne pas diminuer le village d'un trop grand nombre de personnes.

La sainte compagnie demeura composée de dix-huit per-

(1) Un nommé Jean eut la tête violemment comprimée, fut accablé de coups de bâton, et eut le doigt coupé; Louis reçut la bastonnade et perdit un doigt; on les renvoya tous deux.

sonnes, sept de Coutchinotzou et onze de Moki. Le 11, on se rendit à Fimi, village éloigné d'une lieue. Les dix-huit furent exposés. Thomas Chingoro, Gomez Yochibioye, Thomas Fioyemon et Agathe, eurent chacun le doigt du milieu coupé. Les trois derniers reçurent l'empreinte. Alexis fut repris.

A Fimi, la plupart des chrétiens apostasièrent; cent cinquante seulement, qui étaient demeurés fidèles, s'exilèrent volontairement.

Madeleine, femme de Thomas Fioyemon, fut laissée à Fimi prisonnière en une maison, quoiqu'elle eût désiré suivre son mari dans la vie et dans la mort, ainsi qu'elle l'avait promis.

A Conga, l'on exposa les dix-sept pour la cinquième fois; les dix de Moki reçurent l'empreinte.

Tous, à l'exception de Marie, femme de Diego Chitchibioye, eurent un doigt coupé d'une façon atroce; on le dépouilla de chair avec des tenailles rougies au feu, lentement et par le menu, puis l'on trancha l'os par segments. Le vaillant Alexis eut ainsi déchirés et hachés les cinq doigts d'une main.

A Conga, beaucoup faiblirent; les autres s'exilèrent; quatre seulement demeurèrent, tout en persistant dans la foi. Le premier était Jean Araki Canchitchi, qui fut abîmé sous les bâtons, fut privé d'un doigt, eut le visage et les côtes brûlés, et fut réuni aux autres confesseurs. Mais il se trouvait tellement anéanti, qu'on dut le porter à la prison. Les trois autres, François Womagari Kisouke, Hélène sa femme et Agnès sa belle-mère, ne furent pas emmenés; mais ils étaient destinés au martyre.

On ramena les dix-huit à Chimabara, dans la prison publique.

Dans le même temps, Boungondono faisait persécuter dans son domaine immédiat du Tacacou. On commença par Foucaye, territoire à une lieue et demie de Chimabara. Les deux chrétiens les plus fervents du pays étaient Thomas Sochin, vieillard de soixante-huit ans, ancien hôte des Pères Jésuites, et notamment du P. da Fonseca, et qui exerçait la médecine par charité, et Jean Indo Tempey, son fils, collecteur du

prince (1). Tanaca Tobioye, l'un des trois gouverneurs de Chimabara, fit de vains efforts pour vaincre leur vertu. Le vieillard, renvoyé chez lui, se confessa au P. Couros, caché dans sa maison, et fut cinq jours après rappelé avec son fils.

Outre ces deux, plusieurs persévérèrent au milieu des terreurs et de l'apostasie des autres. C'étaient Gratia, femme de Thomas Sochin; Barthélemi Baba Sanyemon, Clara sa femme, et leurs quatre enfants; Léon Nacaïme Socan; Paul Kiouzo et Jean Jifioye son fils; Jean Kisaki; Denis Saiki Tenca et Louis Kizo son fils; Damien Itchiyata et Miguel Tchizo, ces deux derniers frères, et cousins de Denis; enfin Lucia, femme de Damien. Tous ces confesseurs furent menés à Chimabara.

On fit subir à Thomas et à son fils le supplice du feu, de la façon suivante : sur une barre placée en travers, au-dessus d'une grande quantité de charbons ardents, fut étendu le vieillard Thomas; deux satellites le tenaient par les pieds, et deux autres par les bras, afin de le pouvoir retourner et rôtir à leur gré, le présentant au feu, tantôt la face dirigée en bas, tantôt par les côtés, et tantôt la face regardant le ciel. Il était déjà rôti dans tout son corps, et sa peau se fendait de toutes parts; néanmoins il demeura fidèle et rendit gloire à Dieu.

Jean son fils le remplaça, et, par sa constance, fit l'admiration des païens eux-mêmes.

Tous deux avaient tellement souffert, le feu ayant pénétré jusqu'à leur intérieur (2), qu'il s'exhalait de leur bouche une fumée obscure.

Ensuite, les deux confesseurs furent liés à deux colonnes, et on leur trancha les oreilles, si près de la tête, qu'au fils on enleva la moitié d'une joue. Tous deux reçurent l'empreinte,

(1) Jean était né à Ariye. Il fut page du seigneur de Foucaye, et en devint le collecteur après son père. Dans les dernières années, il avait appris la médecine, afin de soigner les pauvres, qui, n'ayant pas de quoi payer, mouraient faute de médecin. Il fut l'hôte du P. da Fonseca.

(2) Sin nelle midolle, dit la version italienne.

et ils furent abandonnés sur le sol pendant tout un jour, sans qu'il fut permis de panser leurs plaies.

Un des gouverneurs prit alors la parole : « Quel est celui, » dit-il, « dont le tour est venu? » Barthélemy, se levant, courut vers la fournaise. Mondo, furieux, se répandit en blasphèmes, et frappa violemment les confesseurs avec un bâton. Alors il ordonna d'exposer nus tous les confesseurs. Ils restèrent ainsi pendant tout un jour, excepté deux des femmes, Clara et Lucia, qui furent emmenées dans une salle intérieure. On fit subir à celles-ci des tourments secrets et qu'on n'ose redire. Le matin du lendemain, on tourmenta les enfants sous les yeux de leurs parents. Aucun de ces enfants ne défaillit, mais on les renvoya dans leurs familles, en publiant qu'ils avaient apostasié.

Thomas, qui était près d'expirer, eut quatre doigts coupés; et, pour en finir avec lui, Mondo lui fit attacher une pierre au col et le fit précipiter dans la mer. De telle sorte que le saint martyr pouvait s'écrier avec le Prophète : « Béni soyez, ô Seigneur! qui m'avez fait passer par l'eau et le feu pour m'introduire dans le rafraîchissement éternel. » C'était le 11 février.

Afin d'effrayer les habitants d'Ariye, on y conduisit cinq des confesseurs, Jean dans une litière, les autres à pied. On exposa les quatre. Léon et Denis eurent un doigt de chaque main coupé. A Grâce et à Barthélemy, on brûla tout le corps avec des flambeaux.

Cinquante chrétiens d'Ariye demeurèrent constants, malgré ce spectacle. Parmi ces derniers, Paul Guennai Soukeyemon (1), vieillard de soixante-dix ans, et Luis, son fils, furent mis à la torture. Le vieillard fut tourmenté chaque jour, jusqu'au 21 février, où il fut martyr.

Luis, au milieu de ses souffrances, chantait le cantique *Benedictus Dominus Deus Israel* et le *Gloria Patri*.

Suzanne, femme de Luis, fut également torturée; on jeta dans le feu leur petite fille de trois ans, et on la retira défigurée et mourante.

(1) *Aliàs* Fourouye.

Jean Feisacou et Marie sa femme furent frappés avec le bâton, exposés nus et brûlés par tout le corps. Leur enfant de trois ans fut torturé sous leurs yeux.

Gaspard Kitchisouke et Lucia sa femme endurèrent les mêmes supplices. Leur fils de treize ans, appelé Pierre, leur fut associé dans la souffrance. On lui commanda de tenir avec sa main un vase de porcelaine rougi au feu. L'enfant le prit dans les deux mains et le conserva longtemps. Tous les gentils étaient dans l'admiration.

André, jeune homme de seize ans, se tint au milieu d'un brasier pendant l'intervalle de vingt *Ave Maria*. L'orgueilleux Mondo, ne pouvant souffrir cet acte héroïque, frappa le jeune André avec son bâton et le renversa par terre. Mais Dieu avait manifesté sa puissance, car le jeune homme affirma qu'il n'avait point ressenti de douleur, et qu'il lui semblait seulement que ses pieds s'étaient engourdis.

Mondo fit agenouiller deux autres chrétiens sur les charbons ardents. Mais enfin ce tyran et les autres gouverneurs, éperdus dans leur esprit, et ne voulant pas condamner à mort tant de laboureurs d'une seule place, les renvoyèrent libres, et retournèrent à la ville, emmenant seulement Paul Ghennaï Soukeyemon, Luis son fils et Jean Feisacou. Suzanne, femme de Luis, et Marie, femme de Jean, furent constituées prisonnières chez des voisins.

Dans Hagata, village dépendant d'Ariye, demeurait Simon Cheizayemon, vieillard de soixante-douze ans, et que ses vertus avaient fait choisir pour être le prieur de sa confrérie. Traduit devant Mondo, il reçut l'ordre de s'étendre sur un brasier ardent, et obéit sans hésiter; sur de nouveaux ordres, il se retourna plusieurs fois sur ce lit de feu. Renvoyé chez lui pour guérir ses plaies, il survécut seulement dix jours, et alla le 23 février recevoir sa couronne (1). Ses enfants et la fille de l'un d'eux, âgée de quatre ans, avaient été tourmentés de même, et n'avaient point faibli.

Les gouverneurs se dirigèrent vers Arima, conduisant leurs

(1) Son corps fut caché par les chrétiens.

cinq prisonniers. Excepté quelques-uns que l'on n'inscrivit pas, tous les habitants se rendirent.

C'était le dernier jour de l'année japonaise, et les gouverneurs revinrent à Chimabara. Après l'an nouveau, le tyran envoya ses ministres sur le littoral, jusqu'à Tchindgiwa.

Dans la prison de Chimabara se trouvaient trente-deux confesseurs de la persécution dernière. Il y avait encore Paul Outchibori Sacouyemon, de Chimabara, l'hôte du P. Zola, et qui avait déjà souffert en 1624. Délivré à cette époque, il ne cessait d'instruire et d'encourager les chrétiens, et il était la colonne de sa chrétienté. Repris à la persécution, en 1626, avec sa famille, il fut seul gardé prisonnier, et sa joie et son espérance étaient dans la prévision du martyre (1).

Le 20 février, on lui réunit sa femme Agathe et ses trois enfants, Balthasar, Antonio et Ignace.

Le 21 février, au matin, Yerochizo Mourayama, l'un des gouverneurs, vint à la prison pour exécuter les ordres du seigneur. On laissa dans la prison Agathe, femme de Paul, et Gratia. Tous les autres furent conduits auprès d'un fossé de la citadelle. Seize d'entre eux devaient avoir tous les doigts des mains coupés, et être ensuite précipités dans la mer avec une pierre au col.

Les seize étaient Diego Chitchibioye et Marie sa femme; Gomez Mori Yochibioye et Isabelle sa femme; Vincent Soughi Fatchirozayemon et Madeleine sa femme; Agathe, femme de Thomas Chingorò; tous les sept de Moki; — Paul Ghennaï Fourouye, d'Ariye; — Maria Pirez et Isabelle, femme de Gaspard Sozan, ces deux de Coutchinotzou; — Gratia, femme de Thomas Sochin; Michel Ikizo et Jean Ifioye, fils de Paul Kiouzo, ces trois de Foucaye; — enfin Balthasar, Antonio et Ignace, âgé de cinq ans, tous trois enfants de Paul Outchibori, et naturels

(1) Dans les conférences, il commençait par les choses de la terre, et en un clin d'œil il était dans le ciel, discourant avec une merveilleuse éloquence sur les trésors de l'âme, et consolant tous ses auditeurs. Voir ses deux lettres, l'une à un Père, et l'autre à la Confrérie de S. Ignace. Annexes 100 et 100 *bis*.

de Chimabara. — Tous, à l'exception de Gratia, qui fut laissée dans la prison, furent conduits au lieu du supplice avec des banderoles portant cette inscription : *Par le chemin des eaux, ces serviteurs du démon iront au feu de l'enfer.*

Maria Pirez, la vénérable vieille, que d'ordinaire on portait à bras, se sentit le courage et trouva la force de cheminer à pied.

Les quinze condamnés furent rangés d'un côté, et les vingt qui devaient survivre furent placés de l'autre.

Le premier appelé fut Antonio, second fils d'Outchibori. Le président demanda au père quels doigts il fallait couper à son fils. « Ceux, et en tel nombre que vous voudrez, » répondit le père. On trancha les trois doigts du milieu de chaque main. Balthasar, qui venait après, félicita son frère, et souffrit avec un égal courage. Ignace, le plus jeune, à qui l'on coupa l'index de la main droite, se contenta de regarder sa main, et de sourire en voyant le sang couler. L'index gauche étant aussi coupé, l'enfant donna encore un regard à cette autre main. Beaucoup de païens s'éloignèrent pénétrés d'horreur.

On mutila tous les confesseurs, en leur abattant les doigts, tranchant un plus grand nombre aux uns, et un moindre aux autres, sur un signe du gouverneur.

Enfin les quinze furent mis en deux barques, et les vingt autres, dépouillés nus, furent mis tous ensemble en une autre barque très-grande.

On plongea les martyrs dans la mer à plusieurs reprises, les retirant pour leur faire prendre haleine, et les replongeant ensuite ; et l'on finit par les submerger.

Paul Outchibori, du nombre des vingt, imitant le patriarche Abraham, offrit à Dieu ses fils : Antonio mourut le premier, Balthasar ensuite, Ignace le dernier. Ce jeune enfant fut suspendu pendant une heure au-dessus des flots, à la vue de son père.

Gratia, femme de Sochin, fut alors amenée de la prison. Elle eut les doigts coupés, et fut précipitée dans la mer (1).

(1) Diego Chitchibioye était de Coutchinotsou, et avait 56 ans; il était de la Confrérie de la T.-S. Vierge; Marie, sa femme, avait 51 ans; Gomez Mori Yochibioye était de Coutchinotsou, et avait 56 ans; Isabelle, sa femme.

Après cette exécution, les vingt furent ramenés à la place où leurs habits avaient été laissés. Pendant leur absence on avait cousu sur ces vêtements, à l'endroit des épaules, des morceaux de toile avec l'inscription suivante : « Cette peine est infligée à ceux-ci, pour n'avoir point abandonné la religion du Christ. Ils iront mendiant, et l'on pourra leur faire l'aumône; mais nul ne pourra les recevoir dans sa maison, ou leur louer des chambres, sous les peines les plus rigoureuses, ne fût-ce que pour un temps infiniment court. S'ils viennent à mourir, on en doit donner avis sur-le-champ, avant d'enterrer leur corps; et si quelqu'un ose les ensevelir sans avoir donné avis, qu'il sache que son châtiment sera la mort. » Les vingt serviteurs de Dieu revêtirent leurs habits; puis ils reçurent l'empreinte. On leur coupa plusieurs doigts des mains, quatre, cinq ou six, et chaque doigt en trois segments. Paul Outchibori prononça de belles paroles : « Courage, mes frères, ces tourments sont légers; le fer ardent ne m'a pas causé plus de douleur que le moxa que nous appliquons pour guérir, et le coutelas qui m'a tranché six doigts ne m'a pas causé plus de mal que si l'on m'avait touché d'une feuille d'iris. »

Tous souffrirent aussi généreusement. Le dernier fut Jean Impey, qui eut quatre doigts coupés, et qui le supporta vaillamment, quoiqu'il fut très-languissant et affaibli.

Quelques renégats, qui étaient présents, furent pénétrés de repentir, et, s'approchant des victimes, enveloppèrent avec du papier leurs mains mutilées, pour étancher le sang.

Boungondono fit alors intimer aux confesseurs l'ordre d'aller où ils voudraient, mais sans sortir de la juridiction d'Arima.

Ils passèrent la première nuit à la porte d'une cabane, dans le faubourg de Chimabara. Les chrétiens accoururent, leur

avait 47 ans; Vincent Soughi Fatchirozayemon était d'Amacouza : il avait 61 ans; Madeleine, sa femme, avait 57 ans; Agathe, femme de Thomas Chingoro, avait 59 ans; Maria Pirez avait 88 ans; l'enfant Ignace avait 5 ans.

Peu de temps après, l'on vit au lieu du martyre des clartés miraculeuses resplendir durant plusieurs nuits.

donnèrent des aliments, les couvrirent avec des nattes, et leur allumèrent des feux ; quelques-uns voulurent les recueillir dans leurs maisons, mais les confesseurs refusèrent cette offre, ne voulant être à personne un sujet de persécution. Pendant cette nuit, Paul Outchibori et Jean Feisacou tombèrent en faiblesse. Ils reprirent leurs sens au bout d'une heure. Les autres persévéraient dans la patience et la prière. On connut alors que les apparitions célestes avaient consolé les deux confesseurs qui s'étaient évanouis (1).

Bientôt ils se divisèrent, et allèrent chercher leur subsistance dans la campagne. Quatre d'entre eux, Paul, Joachim, Mazie, sa femme, et Gaspard Sosan, demeurèrent au même lieu, se proposant de mener une vie plus parfaite, et de pratiquer une pénitence très-austère. Paul Outchibori prêchait le repentir aux chrétiens apostats, et leur faisait considérer toute l'étendue de la bonté divine.

A Conga, dans cet intervalle, sur un ordre du gouverneur de Chimabara, l'on décapita trois personnes, restées sous la garde du magistrat local, Francisco Kisouke Womoghi, sa femme Hélène, et Agnès, sa belle-mère (2).

Mais peu de jours après, les saints exilés reçurent l'ordre de revenir à Chimabara. Boungodono, sachant qu'ils fortifiaient les fidèles et faisaient relever les faibles, avait résolu de les mettre à mort. Mais, par une invention vraiment diabolique, il les fit conduire à la Bouche d'Enfer, cratère d'eaux sulfureuses existant sur le mont Oungen, et qui était l'objet d'une horreur universelle (3).

Le 28 février, troisième jour de la première lune japonaise,

(1) Consolando il Signore i suoi tanto afflitti servi con queste visioni, e altri sentimenti interni, ch'egli suol dare a' suoi più cari (Annua).

(2) Francesco avait 48 ans, Hélène 43, et Agnès 75. Ils étaient les hôtes ordinaires des religieux de passage. Par ordre de Boungodono leurs corps furent portés à Chimabara, et mis en croix ; leurs têtes furent exposées.

(3) Le mont Oungen était situé dans le Tacacou, à deux lieues de Nangasaki. Le plus horrible de ses cratères (car il en existait plusieurs) s'était ouvert vers l'année 1609. Il avait la forme d'un puits et la grandeur d'une chambre ordinaire. Le fond était une bourbe sulfureuse, qui jaillissait en bouillonnant, et causait aux spectateurs une terreur profonde.

on envoya seize confesseurs pour y être précipités; c'étaient Paul Outchibori Sacouyemon; Gaspard Kizayemon, et Marie, femme de Joachim Soukendayou; ces trois, de Chimabara; —. Gaspard Sosan, et Louis Chinzabouro, de Coutchinotzou; — Denis Saiki Tenca, et Louis Kizo, son fils; Damien Itchigata, Léon (ou Luis) Nacayme Socan; Paul Kinzo, son fils; Jean Kizaki, de Foucaye; — Jean Feizacou, d'Ariye; — Thomas Chingoro, frère de Diego Chitchibioye; Alexis Chofatchi, frère de Vincent Fatchirozayemon; Thomas Condo Fioyemon, de Moki; — Jean Araki Canchitchi, de Conga.

Les quatre autres furent laissés dans la forteresse; c'étaient Jean Indo Impey, de Foucaye, — Joachim Mine Soukendayou, de Coutchinotsou, — Barthélemy Baba Fanyemon, de Foucaye, — et Luis Soukeyemon, d'Ariye; — parce qu'étant des Choias ou chefs de populations, ils avaient des comptes à rendre avant d'être envoyés à la mort.

Les seize firent de tendres adieux à ceux qui restaient. Eux-mêmes s'étaient bien préparés à la mort, par un jour et deux nuits de prières.

Les présidents de l'exécution étaient Miyegawa Kifioye et Ito Fanyemon.

Les confesseurs commencèrent la montée sur des chevaux, et, dans la partie la plus abrupte, on les porta dans des cangos ou chaises, jusqu'à la maison du gardien, chargé de montrer les cratères. Alors ils entonnèrent le *Laudate Dominum, omnes gentes*, et Paul adressa aux païens de touchantes paroles. Arrivés au bord du cratère, le même Paul récita le *Nunc dimittis*.

Tous furent dépouillés, et on leur attacha la hart au col, afin de pouvoir les plonger et les retirer à loisir. Le premier appelé fut Luis Chinzabouro. On lui ordonna de se jeter dans l'abîme : et celui-ci, plein de zèle, et en invoquant Jésus et Marie, se précipita. Mais Outchibori dit à ses compagnons, que nul ne devait être l'auteur de sa mort; et les autres refusèrent de se jeter eux-mêmes, et attendirent qu'on les précipitât. Le dernier de tous fut Paul Outchibori, qui fut plongé et retiré plusieurs fois, et à la

dernière prononça ces paroles : « Loué soit le Très-Saint Sacrement (1) ! »

Le 5 mars, Jean Impey expirait à Foucaye. C'était ce collecteur du Tono, qui, avec son père Thomas Sochin, avait été rôti devant un brasier. Depuis ce supplice, son corps n'était qu'une plaie, et ses chairs tombaient en putréfaction. Il n'exprimait qu'un vœu, celui de mourir avec ses compagnons, dans les eaux pestilentielles d'Oungen. Mais Notre-Seigneur ne différa pas sa récompense. Son cadavre fut crucifié la tête en bas, au milieu de la voie publique, à l'entrée de la ville, et y demeura plusieurs mois.

Boungondono fit alors citer en sa présence, à Chimabara, les chrétiens absents lors des enquêtes, et qui étaient revenus depuis. On amena d'Ariye Luis Fayachida Sacaï, Madeleine, sa femme, Paul Fayachida Mofioye, son fils, Suzanne, de seize ans, et Ursule, de onze ans, filles de Paul. Dans la prison ils furent laissés vingt-quatre heures sans nourriture, et ils le souffrirent avec joie, en mémoire du jeûne de Jésus-Christ. Le 12 mars, ils furent mis à la torture. On imprima sur le front et les joues de Luis, Madeleine et Paul toute une inscription : « Celui-ci est châtié de la sorte pour être chrétien. » Les caractères occupaient un long espace, en la forme d'un arc ; on réitéra les empreintes avec les fers rouges, afin de rendre les signes plus profonds et plus visibles. Suzanne fut plongée cinq fois, la tête en bas, dans un fossé de la forteresse. Le juge finit par renvoyer les deux jeunes filles, à leur vive douleur. Ensuite Madeleine fut torturée. Elle fut plongée cinq fois, et eut deux doigts coupés. Paul et Luis furent privés de six doigts. Puis on envoya les confesseurs à la prison.

Un autre Paul, d'Arima, subit les mêmes épreuves, le 21 mars, dimanche de la Passion; il reçut l'empreinte et eut

(1) Luis Chinzabouro était âgé de 26 ans; Thomas Chingoro, de 52 ans; Alexis, de 26 ans; Thomas Condo Fioyemon, de 64 ans; Jean Canchitchi, de 34 ans. — Les corps furent retirés au moyen des cordes qui les liaient, on y fixa de grosses pierres, et on les rejeta dans l'abîme pour y être consumés.

six doigts coupés. Il accepta ses douleurs en union à la Passion divine, dont ce jour était le mémorial. Il demeura prisonnier jusqu'au milieu d'avril (1).

Alors le tyran se souvint des femmes chrétiennes, négligées à l'origine, et qu'il voulut combattre à leur tour. Madeleine, d'Ariye, fut mise en prison (2), dix femmes d'Arima et d'Ariye furent exposées nues, des jeunes filles furent plongées dans des eaux glacées. Toutes persistèrent et furent renvoyées libres. La vertueuse Madeleine, qui, bien loin de vouloir signer, avait jeté le livre où se trouvait inscrit le nom de Boungodono (grande irrévérence au point de vue japonais), fut retenue seule.

Le 21 mars, on la conduisit à Chimabara, dans la prison de son mari. Sancourodono la soumit à mille épreuves, et finit par la faire conduire au bord de la mer, le vendredi 26 mars, avec l'autre Madeleine, servante de Jean Naisen, et Agathe, femme de Paul Outchibori. En chemin elle rencontra Gaspard, son frère, alors en liberté, et lui fit ses adieux. Les satellites s'emparèrent de Gaspard, et l'emmenèrent. Madeleine, ayant refusé de se jeter elle-même, fut plongée à plusieurs reprises ; après la quatrième, elle put encore commencer le *Laudate Dominum*, *omnes gentes,* et, rejetée avec une pierre énorme, elle expira dans les flots. L'autre Madeleine, après de longs combats, étant pour ainsi dire à la porte du ciel, au moment où on lui attachait la pierre au col, se rendit misérablement (3). Agathe, que l'on voulait seulement rendre témoin de l'exécution, fut ramenée à la geôle.

Vers ce temps, le 28 mars, à Manille, mourait saintement dans l'exil Dona Julia Naïto, japonaise, sœur de Dom Jean Naïto, et fondatrice d'une pieuse compagnie de dames à

(1) Il était père de Pietro Sadouyo, qui devint novice de la Compagnie, et fut brûlé vivant. (Nous n'en retrouvons pas la date.)

(2) Elle était la fille de Thomas Kitchibioye Yafaghi et de Joanna, chrétiens principaux d'Ariye, et la femme de Léonard, déjà prisonnier.

(3) Elle se repentit bientôt, par la divine miséricorde, et fit pénitence.

Méaco. Exilée pour J.-C., elle fut supérieure des Béates japonaises à Saint-Miguel, et y acheva ses jours (1).

Cependant les martyres se multipliaient. A Yagami, village entre Fimi et Conga, dans le district d'Isafaï, Mancie Nacawoca Chitchizayemon, hôte ancien des religieux, voulut dérober le corps d'un des martyrs de Conga, et mérita d'être martyr lui-même. Il fut décapité le 14 avril, au lieu dit Nangasoukki (2). Ses deux fils, Mancie Canchitchi et Gaspard, furent mis à mort le 18 du même mois, au lieu appelé Tobo (3). Les femmes de ces trois victimes furent tourmentées depuis le 20 avril jusqu'au 19 mai, et le 20 mai, Marie, femme de Mancie, fut décapitée (4). Ses deux belles-filles, Clara et Madeleine, et ses deux propres filles, furent gardées en prison.

Le 17 mai, dix nouveaux martyrs furent torturés à Oungen et finirent par être précipités dans l'abîme. Jean Chozabouro Matzoutake, de Chimabara, tourmenté d'abord, puis exilé par Gobioye Yamamoto, qui l'avait en sa garde, était demeuré secrètement à Foucaye. Apprenant qu'il était dénoncé, Jean se livra lui-même, pour ne pas être à quelque autre une occasion de souffrir. On saisit avec Jean sa femme dont le nom est ignoré, Miguel Yokichi Fioyemon, son fils, Marie, femme de Miguel, et leurs trois enfants, et Paul Kiza Kioufatchi, vieillard de soixante-quatorze ans. Sancourodono fut chargé, le 16 mai, de les conduire à la mer et de les noyer.

Miguel, si courageux dans les persécutions précédentes, à dater de 1614, eut peur de la mort, et promit d'apostasier : ses trois fils l'imitèrent. Paul, en raison de son âge, fut provisoirement exempté de tortures. Cependant Marie, femme de Miguel, désolée de ces chutes, fit paraître un merveilleux courage. Elle fut plongée sept fois, et on lui brisa la jambe

(1) Colin, l. IV, c. 30, et Velarde, f. 38, r°.

(2) Il était âgé de 50 ans.

(3) Mancie avait 25 ans, et Gaspard 21 ans (l'Annuelle les nomme Luis Coitchi et Gaspard Chofatchi, et leur attribue 26 et 23 ans).

(4) Elle avait 45 ans.

entre deux solives. Jean fut plongé sept fois, et on lui brisa pareillement la jambe. Ensuite on soumit les confesseurs à un tourment impur, et tel qu'il ne peut être exprimé. La femme de Jean se rendit alors.

On porta Jean dans la prison, et Marie dans la maison d'un païen; on espérait la réduire par la vue de ses enfants, mais cette femme était sanctifiée par la souffrance, et son détachement de la terre paraissait absolu : dès cette heure elle ne voulut plus même allaiter sa petite fille.

L'ordre vint de conduire, le 17 mai, les confesseurs à Oungen. C'étaient Jean Chozabouro, Marie, femme de Miguel; Paul Kioufatchi; Joachim Soukendayou; Barthélemy Fanyemon; Louis Soukeyemon; Paul Magoyemon; Louis Soca, et Madeleine, sa femme; Paul Mofioye, leur fils. Les condamnés passèrent la nuit en prières. Le matin on s'achemina vers la montagne. En passant devant la maison du martyr Jean Naisen, Louis Soukeyemon s'inclina profondément, et s'écria : « Bienheureux champion de Jésus-Christ, priez pour nous ! car à la vingtième heure, avec l'aide de Dieu, nous vous reverrons dans le ciel. »

Marie et Jean, à qui l'on avait brisé la jambe, furent portés en chaises. Les autres, venus à cheval jusqu'à Foucaye, gravirent à pied la montagne. En arrivant, les martyrs vénérèrent le lieu de leur supplice. Deux d'entre eux, selon la coutume japonaise en des occasions solennelles, composèrent des distiques (1).

Paul fut appelé le premier : on le plongea trois fois, tandis qu'il invoquait Jésus et Marie; on le retira mourant, et on l'aspergea d'eau sulfureuse par tout le corps, jusqu'à ce qu'il rendit l'âme aux pieds de son père.

(1) Barthélemy, qui, de la montagne, apercevait son lieu natal, en composa un dont voici le sens : « J'ai quitté ma patrie, où j'avais passé de longues années, et je lui donne ce dernier regard, en sortant de ce monde si triste et si plein de périls. » Et Joachim, levant les yeux au ciel, composa cet autre distique : « Longtemps j'ai cru le ciel éloigné : je vois aujourd'hui combien est voisin le Paradis. » Tel était leur désir du ciel, et la sérénité de leur âme, quand, à l'heure de la mort, ils songeaient à composer des vers.

Marie, puis Madeleine, le suivirent ; alors on bâillonna tous les confesseurs pour les réduire au silence. Marie fut plongée, puis inondée d'eau, et elle expira. Pour Madeleine, on changea le supplice : on l'arrosa, se servant d'une écuelle armée d'un long manche : la tête seule était exceptée ; puis on l'inonda d'eau froide. On continua ainsi pour les autres. On obligeait les victimes d'être tantôt debout, et tantôt assises.

Après six heures de supplice, les confesseurs étaient comme écorchés vifs, leurs forces naturelles étaient anéanties, et ils se laissaient tomber à terre. Mais bientôt ils se ranimaient par l'amour du martyre, et reprenaient leur situation première (1).

Tous expirèrent le 17 mai, et leurs corps furent chargés de pierre et submergés dans l'abîme (2). Les exécuteurs de la sentence avaient été Gompeï Wocouï et Fatchibioye Sacada.

Le 19 mai, à Yagami, fut décapité Miguel Danyemon, tertiaire profès de Saint-Dominique (3).

Le 29 juillet (4), en Omoura, le P. Luis Beltran ou Exarch, après un an et un jour de captivité, reçut l'avis de sa condamnation. Le matin du supplice, il célébra la sainte messe avec la ferveur que demandait un pareil jour, et donna la profession de Frères lais à ses deux catéchistes, sous le nom de Mancie de la Croix (5) et de Pedro de Santa-Maria. Tous trois marchèrent à la mort pleins d'une sainte allégresse. Marthe, la supérieure des lépreuses, tertiaire de Saint-Dominique, leur vénérable hôtesse, et ses deux compagnes, leur étaient associées dans le martyre : ces vertueuses créatures

(1) Joachim et Jean Chozabouro, qui par leur patience excitèrent la rage des bourreaux, eurent les côtés déchirés avec des couteaux, et l'on versa dans leurs plaies de l'eau sulfureuse.

(2) Paul Mofioye (ou Ifioye) avait 35 ans, Maria 36, Madeleine 68, Joachim 60, Louis Soca 67, Paul Kiza Kioufatchi 74, Louis Soukezayemon 37, Jean 38, Paul Magoyemon 64, et Barthélemy 53.

(3) Il avait 40 ans.

Le 20 juillet, en Omoura, Miguel Magoyemon fut décapité.

(4) Alias, 29 juin (au Procès ap.).

(5) Parce qu'il avait été présent à la remise d'une des croix.

allaient, par une mort glorieuse, se voir appelées aux noces éternelles, où leur indigence deviendrait plénitude, et où la lèpre de leurs corps serait transfigurée et illuminée des rayons divins.

Les trois religieux furent brûlés vifs. En peu de temps les flammes du bûcher consumèrent leur enveloppe terrestre et la prison de leur corps. Marthe et les deux lépreuses, Beatrix et Joanna, furent décapitées (1).

Le même jour, plusieurs autres personnes subirent le martyre par l'épée ou par le feu (2).

A Nangasaki, le 14 août, Mathias et Simon Foy, deux Japonais, qui allaient consoler les prisonniers, périrent sous les coups des satellites.

Le 17 août (3), quatre tertiaires de Saint-Dominique subirent le martyre du feu. C'étaient Francisco Courobioye (4), hôte et catéchiste des religieux, Caïo Jiyemon, Coréen de naissance (5), hôte du P. de Torres ; Madeleine Kiota, veuve japonaise de sang royal, étant issue de D. Francisco de Boungo (6), Francisca, Japonaise mariée (7), tous les quatre tertiaires de Saint-Dominique, furent brûlés vifs (8).

(1) 16e art. du Procès apostolique, pour les trois religieux. — Marthe, proposée d'abord au Procès, n'a pas été conservée dans le sommaire final.

(2) Jean Gorozayemon et ses deux fils, Luis Gheuchiro et Luis Chimbioye; Joanna, femme du dernier; Thomas Gonza et Madeleine, sa femme, furent brûlés vifs. Pierre, enfant de quatre ans, et Miguel, de deux ans, furent décapités.

(3) Aliàs 16.

(4) De Tchicoungo.

(5) Ancien bonze : chassé de son pays et privé de ses biens plusieurs années auparavant, il était venu à Nangasaki. Il recevait les P. Dominicains et les assistait comme catéchiste. Il avait été pris en 1626. — Les Dominicains et les Franciscains le revendiquent également comme étant de leur tiers ordre. Ainsi qu'on l'a déjà dit, il se peut qu'il ait appartenu aux deux.

(6) Veuve à 30 ans, elle était venue en exil à Nangasaki. Le P. de Torres devait célébrer la sainte messe chez elle ; à cette occasion, elle fut faite prisonnière en sa demeure, et demeura ainsi durant quatre ans, de 1622 à 1627. Elle était âgée de 58 ans.

(7) Elle avait été convaincue d'avoir eu chez elle un oratoire. Elle fut prisonnière en sa maison dès l'an 1625. — Le Procès (voir Sicardo, 332) l'appelle Pinzochere; n'est-ce pas Bizzoca, ou Béguine?

(8) 18e art. du Procès apostolique.

Francisco et Caïo avaient été condamnés comme hôtes, et les deux femmes pour avoir eu dans leurs maisons des oratoires, et recélé des objets de religion.

Le 27 août (1), subirent le martyre du feu le P. Fr. Francisco de Santa-Maria, commissaire de S. François, les Frères lais Barthélemi Laruel et Antonio de San-Francisco, ainsi qu'un tertiaire du même ordre, Gaspard Vaz, Coréen (2), chez lequel avait été saisi le P. Francisco de Santa-Maria (3).

Le même jour, furent décapités sept autres tertiaires de Saint-François, Thomas Wo Jinyemon, Francisco Coufioye, Lucas Kiyemon, Miguel Kizayemon, Luis Madzouwo Soyemon, Martin Gomez, Japonais, et Maria, femme de Gaspard Vaz (4).

(1) 17 août, d'après le Procès apostolique.

(2) Coréen, pris dans la guerre : il fut vendu à un Portugais de Macao qui le fit élever; après plusieurs années il passa au Japon, et y épousa Maria, native de Nangasaki. Obligé de vendre sa maison, où on l'accusait de cacher des religieux, il en acheta une autre au bord de la mer, sous le nom de François Coufioye, son ami. Caïo demeura 20 ans dans sa seconde maison, et continua de recevoir les religieux. En mai 1627, on arrêta chez lui le P. Francisco de S. Maria. Alors on le saisit lui-même, ainsi que sa femme et Coufioye, alors gentil, qui se fit baptiser dans la prison. Caïo était tertiaire de S. Dominique et de S. François.

(3) 18e article du Procès apostolique, pour les trois Pères et huit tertiaires.

(4) Thomas Jinyemon, *aliàs* le grand Thomas : il avait été le serviteur des PP. jésuites, et avait longtemps été employé dans l'hôpital ; il continuait d'enseigner la doctrine et était soupçonné de cacher des religieux. — Francisco Coufioye, du Tchicoungo, incarcéré comme hôte, baptisé et reçu tertiaire dans la prison. — Lucas Kiyemon, du Figen, charpentier très-habile. Baptisé jeune, il était venu à Nangasaki à l'âge de 17 ans, afin de pouvoir mener une vie chrétienne; il avait fabriqué dans sa maison une cachette où il recélait les religieux. Il avait aussi construit des cachettes en beaucoup de maisons chrétiennes. Il était âgé de 28 ans. Il bondissait de joie après avoir appris sa condamnation. — Miguel Kizayemon, de Conga, charpentier, baptisé dès l'enfance, ancien serviteur de l'évêque Cerqueira ; il aidait les religieux, et fut pris comme voisin. — Luis Soyemon, d'Arima, élevé par les PP. Jésuites, pris comme voisin de Gaspard, avec sa femme et ses deux enfants de 5 et de 3 ans. — Martin Gomez, de Facata, hôte et serviteur des Franciscains; il était prisonnier depuis 11 mois; avec lui fut martyr son fils Francisco, âgé de 5 ans. Il avait 53 ans. — On répandit le

Vers la fin d'août, en Omoura, les exécutions recommencèrent (1).

Parmi tous les martyrs dont la mémoire nous est conservée, la plus admirable fut Catherine, jeune femme de vingt-trois ans, enceinte de six à sept mois, et qui fut promenée nue dans tout le royaume pendant trente jours, et finit par être brûlée vive.

Le 6 septembre (2), à Nangasaki, furent brûlés vifs un Père japonais de la Compagnie de Jésus, Thomas Tzouji (3), et ses deux hôtes, Louis Maki et Jean, son fils adoptif (4). Le Père avait été pris le 21 juillet 1626, jour de Sainte-Marie

bruit qu'il était mis à mort comme larron, pour lui ravir la bonne renommée du martyre; mais les chrétiens le vénérèrent comme un de leurs frères, mort pour J.-C. — Maria Vaz servait les religieux. Elle avait 33 ans.

Furent encore décapités, mais ne sont pas compris au Procès apostolique : Antonio, fils de Francisca (mort le 17 août), âgé de 25 ans; François, de 5 ans, fils de Martin Gomez; Manuel, de 5 ans, et Jean, de 3 ans, enfants de Louis Madzouwo, et Jean, de 3 ans, fils de Miguel Kizayemon.

(1) Le 30 août, Maria, et André, son fils, furent décapités. Le 4 septembre, Pierre Chiyemon, Thomas Chiyemon et Dominique, tous trois fils de Sixte, qui devait bientôt les suivre, furent brûlés à feu lent. Le 8, Dominique Soukezayemon fut brûlé vif, et Jean Canzayemon fut décapité. Le 10, Sixte fut décapité. Le 11, Jean Soukezaki fut décapité. Le 19 septembre, Mathias Youyemon, Monique, sa femme, et Jean, son frère, furent décapités; Catherine fut brûlée vive avec la créature dont elle était enceinte. Le 22 septembre, Dominique Kizouke et André Gonzayemon furent égorgés. Le 15 octobre, les deux filles d'André Gonzayemon, appelées toutes deux Maria, furent décapitées. Le 3 décembre, Hélène expira dans la prison.

(2) *Aliàs*, 7 septembre (Procès apostolique, 2e sommaire), — 19e art. du Procès apostolique.

(3) Le P. Castellet raconte son martyre dans des lettres (2e sommaire, p. 172). — D'Omoura, noble de race, il entra dans la Compagnie en 1589; il était zélé prédicateur, et attirait un concours immense. Il fut exilé en 1614 à Macao, et revint déguisé. Il parcourait la ville en portant une charge de bois. Cependant, comme il paraissait faiblir devant l'immensité des épreuves, il fut renvoyé de la Compagnie; mais il y rentra plus tard (voir le Procès, 2e sommaire, p. 174). Il fut, en temps de paix, et par ordre de son supérieur, à la demande du gouverneur de Nangasaki, contre lequel il avait prêché, placé dans une autre église, à Tacata en Tchicougen. Lorsqu'il fut martyr, il avait 34 ans de ministère.

(4) Louis Maki avait 50 ans, et Jean 27.

Madeleine, au moment où il venait de célébrer la messe. il nia d'abord qu'il fût prêtre; mais, au gouverneur, qui l'interrogea juridiquement, il dit que les témoignages étaient inutiles, et qu'il confesserait son nom et sa qualité, ne les ayant célés, lors de sa capture, que parce que la circonstance et le lieu n'étaient point convenables. Il méprisa tous les efforts de ses parents, et les offres qui lui furent faites de lui restituer les biens de ses ancêtres. Il demeura pendant un an prisonnier à Omoura, d'où il fut ramené à Nangasaki pour pour y être martyrisé. A sa colonne, il exhorta ses deux compagnons au nom de la Passion de J.-C., afin de les encourager à la patience, et il les bénit. Il prêcha également au gouverneur, renégat, qui présidait à l'exécution (1).

Dans les montagnes de Nangasaki, beaucoup d'exilés moururent de misère (2).

Le 13 décembre, Léonard Matzouda Denzo (3) fut décapité à Ximabara. Il avait subi d'affreuses tortures. Boungodono lui-même lui martela les doigts. Il fut soumis ensuite à trois supplices différents, celui de l'eau, la dislocation des pieds

(1) Après son martyre, son corps tomba à la renverse, et, pendant que ses bras et ses jambes se consumaient, sa poitrine, demeurée intacte, s'entr'ouvrit, et il en sortit une flamme rouge de trois palmes de haut. Cette flamme, qui fut vue des Portugais et des Japonais, était resplendissante comme le rubis et dura l'intervalle de deux Credos (Procès, p. 342). Les cendres des trois martyrs furent jetées à la mer.

Le même jour, à Nangasaki, furent massacrés Miguel Kiouca et Francisco, fils de Martin Gomez.

(2) Le 12 septembre, dans les montagnes, Marthe, de 64 ans, expira de misère; le 4 octobre, Catherine, de 70 ans, et le 14 octobre, Cosme Chitchiro, de 67 ans; le 20 décembre, Mancie Tozabouro, et le 28 du même mois, Léon Matayemon, éprouvèrent le même sort.

(3) Né à Ariye, fils de deux chrétiens respectables, Cosme et Lucia. Bientôt orphelin de père, il fut élevé par un excellent chrétien, hôte des religieux. Il épousa Madeleine, fille de Thomas Kitchibioye, tous deux martyrs. Il avait trois frères et une sœur, Catherine. Celle-ci fut également martyre. Léonard avait été soupçonné d'avoir dénoncé le P. Gio. Bat. Zola. Il avait aussi été accusé d'avoir dérobé de l'argent. Il se justifia, mais il fut arrêté pour sa religion, ainsi que sa femme; tous deux furent inébranlables. Nous avons vu déjà le martyre de Madeleine.

et des mains, et un troisième tourment, de nature immonde. Il souffrit ainsi durant plusieurs heures (1). Dans la prison, sa vertu fut admirable; une fois il resta vingt-quatre heures dans une oraison continuelle (2). Il convertit et baptisa plusieurs païens prisonniers.

Après son martyre, sa tête fut exposée et son corps fut réduit en cendres (3).

Le P. Bento Fernandez, par ordre du P. Provincial administrateur de l'évêché, rédigea l'information authentique des martyres de 1627.

Le P. Castellet, témoin de plusieurs des martyres, en transmit également une relation à Manille (4).

Un fait mémorable est raconté dans un livre publié vers cette époque par un Père de la Compagnie (5). Un de ses confrères, exorcisant un démoniaque au Japon, obligea le démon à confesser qui il était. Celui-ci répondit que c'était lui qui avait troublé l'Église d'Angleterre, au moyen de tant d'hérésies, et que son chef l'avait envoyé au Japon, pour désoler de même l'Église japonaise.

Les 14 et 15 septembre de cette année, le pape Urbain VIII permit, par deux bulles distinctes, de célébrer la messe et de réciter l'office, au 5 février de chaque année, des vingt-trois Franciscains et des trois Jésuites, martyrs en 1597 (6). Cette

(1) Pendant le supplice, il forma trois vœux : l'un de 100 rosaires à Notre-Seigneur, afin d'obtenir, par les mérites de la Passion divine, de résister aux tourments; le second de 50 rosaires à la Sainte Vierge et aux Anges; le troisième de 50, à l'apôtre S. Pierre, ces deux derniers vœux aux mêmes fins que le premier. On raconte qu'il eut une vision d'un vénérable vieillard, à la gauche duquel était Madeleine, et tous deux l'encourageaient en lui disant : « Ayez confiance, Léonard ; ayez confiance! »

(2) Ses disciplines étaient si rigoureuses qu'il avait les épaules couvertes de plaies et si profondément déchirées qu'il s'y engendrait des vers.

(3) Il était âgé de 44 ans.

(4) A cette époque les témoins oculaires devenaient rares : un grand nombre de chrétiens avaient déjà quitté le Japon pour Macao et les Philippines.

(5) Cité par Aduarte, t. I, p. 575.

(6) V. ces Bulles (Annexes 101 et 101 *bis*).

grâce, accordée respectivement aux deux ordres, fut étendue par le Souverain Pontife à tous les ecclésiastiques du diocèse de Manille, de la cité d'Avila (pour le P. Pedro de l'Assumpcion), et de Mexico (pour le P. Felipe de Jésus).

Le 18 septembre, la congrégation des Rites, avec l'assentiment du Souverain Pontife, fit expédier des lettres rémissoriales pour le procès canonique du Japon et des Philippines, concernant les martyrs de 1617 et des années suivantes.

Le 9 octobre, le P. Collado produisit à la Propagande la lettre du P. Sotelo, datée de janvier 1624. Cette lettre ayant été arguée de faux, il fut résolu, le 5 novembre, qu'elle serait examinée.

Le 23 novembre, il fut décidé, par la même Congrégation, que la mission japonaise du P. Vieyra et de ses compagnons serait recommandée au collecteur du Portugal.

Sur les lettres instantes des ouvriers du Japon, qui demandaient des auxiliaires et des substituts, les Dominicains, les Franciscains, les Augustins de l'Observance et les Augustins Récollets entreprirent une expédition. Vingt-quatre religieux, six de chaque famille, montèrent en grand secret sur un même navire pour se rendre à une île déserte, dans le voisinage du Japon, afin d'y passer la saison d'hiver et d'y attendre l'occasion d'entrer, après avoir informé de leur présence les chrétiens de Nangasaki.

L'entreprise avait coûté, tant en préparatifs et frais de voyage qu'en achat de provisions pour le séjour en l'île, près de dix mille piastres, rassemblées en commun ; dans ces occasions, les religions les plus pauvres ne le paraissent point, et rendent libéralement à Dieu ce qu'elles ont reçu de sa libéralité suprême.

Au bout de deux jours de mer, l'un des Dominicains mourut, le P. Fr. Ant. Corbera (1). Il fut pris de la fièvre. Un frère lai de S. François, ancien infirmier, déclara le cas mortel, et avertit le malade qu'il déclinait rapidement vers la mort. « Que Dieu vous récompense, mon frère, » lui dit celui-ci qui se prépara dès-lors, et mourut saintement.

Après dix à douze jours de mer, le navire, par l'impéritie du pilote, se perdit sur Luçon même, à cent lieues de Manille. Les passagers furent saufs, et prirent le chemin qu'ils purent.

Les Dominicains se rendirent à la nouvelle Ségovie, et, peu de jours après, deux d'entre eux expirèrent de fatigue, le P. Fr. Antonio Canizares (2) et le P. Fr. Juan de Vera (3). Les trois qui venaient de succomber n'avaient pas manqué au mar-

en 1588, et avait travaillé trente ans au Japon. Exilé à Manille, il était passé à Macao. Il écrivit une relation des martyrs de 1622.

(1) Naturel de la Manche, arrivé tout récemment du collége de Saint-Grégoire de Valladolid.

(2) Naturel et fils du couvent d'Almagro. Il avait depuis quelques années travaillé avec fruit aux Philippines.

(3) De Santa-Fé dans la Nouvelle-Grenade. Quoique étant des Indes, il avait étudié en Espagne, et après ses études il fut envoyé du couvent de Saint-Paul de Valladolid aux Philippines. Il avait appris la langue chinoise, et exerça le saint ministère parmi les Chinois.

tyre, mais le martyre leur avait manqué (1). Les noms des Franciscains n'ont point été conservés (2), non plus que ceux des Augustins de l'Observance. Les Augustins déchaussés étaient le P. Gaspard de Sainte-Monique (3), comme supérieur et vice-provincial, le P. Juan de S. Antonio, le P. Miguel de Santa Maria, le P. Pedro de S. Thomas, et deux autres dont les noms sont restés inconnus.

Pendant ce temps la persécution sévissait violemment au Japon.

La liste des missionnaires Franciscains, avec leurs propres noms, leurs résidences et les chrétientés qu'ils administraient, saisie l'année dernière sur le P. Francisco de S. Antonio, qui n'avait pas eu le temps de la détruire, avait été portée à l'empereur; ce fut l'occasion d'ordres sanguinaires. De nombreux martyrs expirèrent pour la foi dans les mois de juillet et d'août, à Nangasaki et à Oungen (4).

Le P. Antonio de S. Bonaventure était prisonnier depuis un an, avec Dominique, son catéchiste et serviteur, qu'il avait reçu comme frère de son ordre.

Le 15 juin, le P. Fr. Domingos Castellet, vicaire provincial de S. Dominique, fut arrêté dans la demeure de Lucia (5), vénérable chrétienne, tertiaire de Saint-Dominique, hôtesse universelle des religieux, et dont la maison servait d'oratoire pour la célébration des divins mystères et l'administration des sacrements.

Avec lui fut pris Thomas, son catéchiste et son compagnon depuis plusieurs années. Antonio, jeune homme de vingt ans à peine, également catéchiste et serviteur du Père, se trouvait absent. Il accourut, criant du dehors : « Ouvrez-moi, je suis

(1) Aduarte, 578, 1.

(2) Les Franciscains ne se découragèrent pas, et l'année suivante ils tentèrent l'entreprise à eux seuls, mais sans plus de succès.

(3) Nous manquons de détails sur ce Père et sur les trois qui suivent.

(4) Le 26 juillet, à Nangasaki : Joanna, vierge, née au Figen, fut décapitée. Le 21 août, à Oungen, Ursule, femme de Jean Magosouke, fut submergée dans les eaux sulfureuses.

(5) *Alias* Luisa ou Aloysia.

le serviteur du Père. » Le P. Castellet feignit de ne le point connaître. « Il y a trois ans, » reprit le généreux ado- « lescent, que je sers ce missionnaire, dans l'espérance de mourir avec lui. » Les ministres le chassèrent. Antonio se mit à pleurer et à se plaindre avec amertume ; il obtint enfin les mêmes liens que son maître, ces liens désirés avec tant d'ardeur.

Les prisonniers furent conduits à la prison d'Omoura. Leurs épreuves furent très-rigoureuses. Mais le corps seul des confesseurs était captif, et leur âme était libre (1) ; et d'ailleurs le P. Castellet (2) avait la faculté de célébrer la sainte messe, et de recevoir dans cette communication sacrée une surabondance de grâces.

Le P. Castellet admit à la profession de frère laïque ses deux compagnons, sous les noms de Fr. Thomas de S. Jacinthe et de Fr. Antonio de S. Dominique (3).

On réunit à Omoura des prisonniers venus de différentes places, et qui tous avaient assisté les religieux dans leur apostolat : les uns les avaient reçus dans leurs demeures ; les autres, patrons de barques et mariniers, les avaient conduits ; d'autres enfin s'étaient employés comme catéchistes. Les familles de quelques-uns furent associées à leur sort.

Le martyre des deux Pères et de leurs principaux compa-

(1) « El cuerpo solo estava preso, pero el alma libre » (Aduarte, I, p. 581, 2). La pénitence du P. Castellet était prodigieuse. Il portait sur lui deux cilices de fer, et presque tous les jours il s'infligeait la discipline de sang (*ibid.*, p. 578 et suiv.).

(2) Et sans doute aussi le P. Antonio de Saint-Bonaventure.

(3) Parmi les lettres que les deux Pères écrivirent de leur prison, trois nous ont été conservées : la première, écrite, le 20 juin, par le P. Castellet à Duarte Correa (Annexe 102) ; la seconde, écrite, le 20 juillet, par le P. Antonio de Saint-Bonaventure à Baptiste de Herrera (Annexe 103) ; et la troisième, le 6 septembre, par le même, au P. Diego de San-Francisco (Annexe 103 *bis*). Au moment d'aller au supplice, le P. Antonio donna sa tunique, d'étoffe légère, et de couleur bleu clair, et sa corde, au capitaine Pedro Hidalgo, prisonnier lui-même, et qui, délivré plus tard, rapporta à Manille ce précieux héritage, et en mourant le remit à sa fille Dona Potenciana Hidalgo. Ces reliques passèrent au couvent de Zamora, et y furent l'occasion de plusieurs miracles (Franciscos Descalz., t. II, p. 284).

gnons eut lieu à Nangasaki le 8 septembre, jour de la Nativité de Notre-Dame. C'étaient le P. Fr. Antonio de S. Bonaventure, commissaire de S. François; le P. Domingos Castellet, vicaire provincial de S. Dominique; le Frère Fr.-Dominique de Nangasaki ou de S. François, Japonais, frère lai Franciscain; les Frères Fr.-Thomas de S. Jacinthe (1) et Antonio de S. Dominique (2), Japonais, frères lais Dominicains. Venaient ensuite Lucia, âgée de quatre-vingts ans, tertiaire de S. Dominique et de S. François, hôtesse du P. Castellet; Miguel Carafachi Yamanda, marinier; Jean Tomachi, d'Omoura, hôte et guide des religieux; Jean Imamoura, patron de barque; Paul Sandaï Aybara, marinier; Matheus Alvarez, Japonais, pilote: les cinq derniers tertiaires de S. Dominique; Miguel et Matheus l'étaient aussi de S. François. Ces onze confesseurs devaient être brûlés vifs.

Plusieurs parents des premiers confesseurs devaient être décapités. C'étaient, entre autres, Dominique, Miguel, Thomas et Paul, fils de Tomachi (3); Laurent (4), fils de Miguel Yamanda, Luis Nigachi avec Francisco et Dominique ses fils (5), Romain et Léon son fils, et Diego Fayachida; tous les adultes étaient tertiaires de S. Dominique (6). Luis et ses fils l'étaient aussi de Saint-François.

Dans le chemin, le P. Castellet chargea quelqu'un d'un message de reconnaissance pour Inès Correa, son ancienne hôtesse, qui avait souffert pour la foi, et qui se trouvait exilée à Macao. En même temps, apercevant Duarte Correa: « Courage, ami Correa! » lui cria-t-il, « demeurez avec Dieu; vous n'avez point sujet de vous affliger, car nous allons au ciel. Priez Dieu pour nous! » Et jusqu'au lieu du supplice, le vé-

(1) Agé de vingt ans.
(2) Agé de vingt ans.
(3) Dominique avait seize ans, Miguel treize, Thomas dix, et Paul sept.
(4) De trois ans.
(5) Francisco de cinq ans, et Dominique de deux ans.
(6) Ceux, pour qui les témoignages manquèrent, ne furent pas compris au Procès apostolique.

La chronique de Saint-Paul (Franc. Descalz.) ajoute Thomas Tchicoungo, hôte du P. Antonio de Saint-Francisco, et tertiaire de Saint-François.

nérable Père ne cessa d'encourager les chrétiens et de les exciter à servir Dieu de toute leur âme.

A peine les martyrs condamnés au feu étaient-ils à leur colonne, que sous leurs yeux on décapita les autres victimes. Jean Tomachi vit immoler ses quatre fils, et leurs têtes furent attachées à la colonne même où ce confesseur devait être brûlé. Le fils d'Yamanda, les deux fils d'Aybara, la femme et le fils de Thomas, subirent la même mort, ainsi que Louis Nifachi, ancien hôte des religieux, avec ses deux enfants.

Alors le P. Castellet, voyant à ses pieds le corps inanimé d'un de ces martyrs, trempa son mouchoir dans le sang, et, ayant posé par vénération ce linge sur sa tête, il le montra au peuple en disant : « Cette colonne où je vais mourir est l'*échelle du ciel* (1). » Et s'adressant au président, qui était Cavatchidono, il lui fit signe de la main, et lui dit : « Considérez-moi, pour me bien reconnaître; car je vous assigne au jugement suprême, vous et votre empereur; vous me reconnaîtrez alors (2). » Dans le feu même, il continua de prêcher et de chanter les louanges divines avec ses compagnons.

Tous les corps des martyrs furent réduits en cendres, et les cendres, renfermées en des sacs, furent semées dans la mer (3).

(1) Procès apostolique.

(2) « Senti parlare (dit Martin de Figheredo, deuxième sommaire, p. 178) il detto servo di Dio col presidente della giustitia, dicendo, che lo guardasse bene, e che lo conoscesse, facendogli signo colla mano nella faccia, come che lo citava per il giorno del giudicio, e l'Imperatore, la qual cosa lo conosceranno bene. » La chronique de Saint-Paul attribue ce fait au P. Antonio de Saint-Bonaventure.

(3) Plusieurs témoins *de visu* déposèrent de ce martyre : Duarte Correa, Paul Cosaïki, dans l'enquête de Macao ; Ant. Monteiro Pinto, Fern. Dayres de Moralez, dans l'enquête de Manille. — C'est le dix-neuvième article du Procès apostolique. — Les noms des martyrs compris en cet article sont : le P. Castellet, les FF. lais Thomas de Saint-Jacinthe, et Antonio de Saint-Dominique ; le P. Antonio de Saint-Bonaventure, et le frère lai, Dominique de Nangasaki; Jean Tomachi et ses quatre enfants; Jean Imamoura, Paul Aybara, Romain et Léon, Diego Fayachida, Matheus Alvarez, Michel Yamanda, Laurent son fils; Luis Nifachi et ses deux jeunes enfants, Lucia et Aloisia.

Le P. Antonio de Saint-Bonaventure, petit de stature et dont les traits

Le même jour, en Omoura, Thomas, hôte du P. F. Ant. de S. Bonaventure, Luisa, sa femme, et Jean, son fils, enfant, André Goyemon et Marthe sa femme, Paul Yamasachi, Simon Jiyemon et Rufina sa femme, furent décapités.

Et le lendemain, au même lieu, Miguel Chinyemone, hôte du F. Miguel Canaya Nacachima, qui fut martyr le 25 décembre, fut décapité.

Le 10 septembre, en Omoura, Domingos Courobioye, tertiaire profès de S. Dominique, ancien hôte des religieux et majordome du Rosaire, fut brûlé vif; et Béatrix, sa femme, Mancie Tateïchi, Manoel Tomiaga, Marie, veuve, Thomas Yosazayemon, furent décapités.

Le 11 septembre, en Omoura, Jean Sabioye, Béatrix, sa femme, Jean Cosaca, son fils, Isabelle, femme de Cosaca, Simon Kiota Sanchitchi, Madeleine (1), Catherine, et André Yamanda, tous tertiaires Dominicains, furent décapités (2).

Le 12 septembre (3), en Omoura, Antonio Youzayemon, Rine Nizò, son fils, et deux autres; tous les quatre, tertiaires Dominicains, furent brûlés vifs.

Le 16 septembre (4), à Nangasaki, deux chrétiens, tertiaires Dominicains, et probablement aussi revêtus du manteau de S. Augustin, souffrirent le martyre. C'étaient Simon, du bourg de Namechi, et André, du bourg d'Yenochima (5). Paul Fimonoya, leur compagnon, avait été décapité le 4 mai : Simon et André furent brûlés le 15 septembre (6).

étaient délicats, était souvent appelé F. Antonino par les Portugais. Ce Père avait composé en portugais un volume de *Sermones varios*, conservé manuscrit dans les archives de la province de Saint-Paul.

(1) Madeleine Kiota et une autre, qu'Aduarte appelle Francisca, avaient prononcé entre les mains du P. Castellet les trois vœux de pauvreté, chasteté et obéissance.

(2) Aduarte dit : brûlés vifs.

(3) Aduarte dit le 14.

(4) Le 10 septembre, à Nangasaki : Diego Fayachida, tertiaire de Saint-Dominique; Juan de Saint-Thomas, Paul, et Jean, furent décapités.

(5) Notre nécrologe les nomme (peut-être d'après le sommaire) : Domingos Chobioye ou Chirobioye ; Miguel Fimonoya, et Paul, fils de Miguel.

(6) Le P. Vicente de Sant-Antonio était présent à ce martyre. — C'est le vingtième article du Procès apostolique. — Les Augustins recueillirent les

Vers la fin d'octobre (1), à Chimonoseki, le Fr. Miguel Chouccan, Japonais, de la Compagnie de Jésus (2), mourut de misère, ou peut-être fut brûlé vif (d'après le 2e sommaire). On n'a pas à son égard d'informations certaines (3).

Le 25 décembre eut lieu au mont Oungen le martyre inouï de Miguel Nacachima, du Fingo, Frère de la Compagnie de Jésus, et de deux séculiers.

Miguel Nacachima, d'abord hôte des Pères et leur catéchiste pendant quinze ans, fut constitué prisonnier dans sa demeure pendant une année, puis incarcéré à Nangasaki. Il fut transféré à Chimabara, où il demeura pendant une autre année; il y subit la torture. A cette époque, il fut reçu dans la Compagnie. Il subit huit épreuves différentes. Il eut les membres disloqués au moyen de bois liés ensemble; il fut soulevé par une machine et rejeté dans une cuve remplie d'eau; il subit la torture de l'eau, et on lui fit vomir l'eau avec le sang; il se vit exposé aux ardeurs du soleil. Ce fut alors qu'une nuée s'éleva au-dessus de lui, et qu'un zéphyr délicieux vint le rafraîchir. Enfin il fut tourmenté par les eaux sulfureuses d'Oungen.

Ses compagnons, Joachim (4) Kendo et Jean, reçurent une première affusion des mêmes eaux; or, quand on y exposait un homme, ses chairs tombaient en dissolution. Les trois confesseurs, au second bain, reçurent chacun deux seaux d'eau bouillante sur les épaules. Le lendemain, ils furent soumis à

trois corps, et huit autres inconnus. Les huit derniers furent envoyés à Manille en 1632, cinq pour le couvent de Saint-Nicolas, et trois, comme nous l'avons dit, pour Madrid, où ils arrivèrent en 1633; ils y reposent dans l'église du couvent des Augustins déchaussés.

Le même jour, à Nangasaki, un autre tertiaire fut décapité: non compris au Procès.

(1) Le 2 octobre, à Oungen, Jean Magosouke, fut précipité dans le cratère d'eaux sulfureuses.

(2) Naturel du Cami.

(3) Le 7 novembre, à Foucafori, Julien Chitchiyemon, Thomas Jiyemon, son fils; Domingos Chitchiza, son petit-fils, et Jean Yasouï, furent décapités.

(4) *Alias* Michel.

la troisième épreuve, jusqu'à ce qu'ils rendissent l'âme, et leurs corps furent précipités dans le gouffre (1).

Dans la province de Wosoumi, le prince Ouïesouki Caghecatzou, rendu puissant par l'héritage de son oncle Keichin et par ses possessions personnelles dans le Wôchou, et devenu plus puissant encore par ses conquêtes, avait ménagé les chrétiens et négligé les ordres de la Tenca, pour ne pas nuire à son État et diminuer ses vassaux. Il répondait au Chôgoun : « Dans mes États, il n'existe aucun chrétien. »

Son fils et successeur, Ouïesouki Danion, jeune homme plein d'orgueil et de superstition, écrivit d'Yendo à Chida Chouridono, son premier gouverneur, de faire une liste de tous les chrétiens et de les contraindre à abjurer. Ce gouverneur lui-même était modéré par nature, et voulait tout pacifier. Mais le deuxième gouverneur, Firoïzzoumo, dénonça les chrétiens au prince.

Le 30 novembre, ce seigneur était de retour de Yonezava (2), sa résidence principale et sa métropole. Dès l'abord il manifesta ses mauvais desseins, proférant des paroles amères contre Amagazou Yemone et ses deux fils, Tayemone et Itchibioye.

Chouridono s'attaqua d'abord au Père, mais sans aucun succès ; et Chidaïo Sabourodono, fils du gouverneur, n'obtint pas davantage. Miguel Amagawa Tayemone, le fils aîné, et Vincent Cousabane Itchibioye, le second fils, se virent combattus également. Mizzoume Chikibou les interrogea, et fit son rapport au prince. Cependant Chouridono fit entendre à son seigneur de sages remontrances; mais il ne fut point écouté (3).

(1) Pour le Frère, vingt et unième article du Procès apostolique.

Dans l'année, sans date, Antonio; Léon Courobioye; tous deux profès du tiers ordre de Saint-Dominique ; et le second, également de Saint-François. « Porque, » dit Sicardo (425, 2), « los christianos Japones abrazavan el instituto de sus Padres espirituales, y por la diversidad dellos y motivos de nueva devocion, se alistavan a un mesmo tiempo en diversas confradias y hermandades. » Aduarte fait aussi remarquer qu'une profession ne détruisait pas l'autre.

(2) Dans le Dewa.

(3) « Accortosi da tali parole il governatore dell' animo del Tono, lo

Le 22 décembre, le prince donna l'ordre écrit de faire mourir tous ceux qui suivraient la loi d'Yemone. Le gouverneur Chouri lui répondit : « Il y en a trois mille. » « Non, » dit le prince. Le gouverneur, affligé de cette rigueur, fit encore de nouveaux et inutiles efforts, et finit par rédiger un mémoire, où il exposait selon ses idées les commandements des chrétiens.

Le prince attendit quelques jours. Nous verrons les effets de ses méditations funestes.

A cette époque les citoyens de Macao se flattaient encore de recouvrer leur prépondérance commerciale, et d'obtenir la paix pour l'Église. En effet, la loyauté portugaise acquérait tous les jours un plus grand crédit par la comparaison avec la perfidie et l'avidité des marins et des traficants hollandais, larrons publics et ennemis du genre humain. D'ailleurs, au point de vue de la religion, les hérétiques, étant le ver rongeur de la société humaine (1), n'avaient jamais fait autre chose que corrompre et infecter les peuples. Leurs calomnies contre les religieux et contre les Portugais se trouvaient confondues ; et leurs efforts pour susciter des persécutions paraissaient anéantis par leurs mésaventures de Formose. Mais, ainsi qu'on le verra, ces crimes et ces désastres n'exercèrent au Japon aucune influence, et n'avancèrent pas l'heure de la justice.

Peter de Nuyts avait, en 1627, fait le voyage d'Yedo pour la compagnie néerlandaise, et il s'était donné comme ambassadeur du roi de Hollande. Cette usurpation de qualité lui avait attiré de très-vifs reproches, et un traitement sévère, de la part des officiers impériaux.

persuase con molte ragioni a non ucciderlo : e particolarmente lavverti, che ciò facendo haverebbe tacciato suo padre : il quale havendo detto in corte, che ne' suoi stati non v'erano christiani, lo faceva con tal dimostrazione bugiardo. Et aggiunse che, ventilandosi nella corte del Xogun la causa de' Cristiani, e passando all' hora sotto silenzio, non volendo i governatori della tenza por mano ne' suoi vasalli, era un condannar tacitamente l'attioni di costoro, e dell' istesso Xogun. » (Rel. de Viesuqui Danion, 1628-9.)

(1) *Polilla y carcomo*, la teigne et le chancre.

L'année suivante, Nuyts était gouverneur du fort Zelandia. Conservant un souvenir amer des affronts qu'il avait subis, il entreprit, pour son malheur, d'en tirer vengeance. Deux vaisseaux japonais, se rendant en Chine, touchèrent à Formose. Nuyts se fit livrer les vergues et les voiles, retint les vaisseaux dans le port et leur fit manquer la mousson. Les Japonais, sous le commandement de Famanda, leur chef, attaquèrent Nuyts par surprise et l'emmenèrent prisonnier. Ils ne le délivrèrent qu'après que leurs agrès eurent été rendus et qu'une indemnité leur eut été comptée (1). Mais il devait y avoir d'autres suites. A leur retour, les Japonais adressèrent leurs plaintes à la cour, et l'empereur fit séquestrer neuf navires appartenant à la compagnie néerlandaise, et suspendit le commerce avec la factorerie. En même temps il fit réclamer Nuyts afin de lui infliger un châtiment exemplaire (2).

Cependant les religieux Dominicains établis à Formose, tout en étudiant la langue, avaient baptisé quelques enfants et les avaient envoyés au ciel ; quelques autres enfants savaient bien la doctrine, et la récitaient au pied des croix. Mais les parents se montraient plus rétifs, en raison de la tyrannie qu'avaient exercée à leur égard tant les Hollandais que les Espagnols eux-mêmes. Les religieux étaient établis à proximité de deux postes espagnols, dans deux chaumières auxquelles attenaient de petites chapelles. L'une des résidences était à Camaurri, près de San Salvador : la chapelle était dédiée à saint Joseph ;

(1) Famanda se jeta sur Nuyts et, lui donnant un croc-en-jambe, le jeta par terre (con un traspie lo echó á tierra), et lui tint le poignard à la gorge, jusqu'à ce qu'il cédât sur toutes les demandes. Dans la bagarre, 6 Hollandais furent tués et 18 blessés ; 3 Japonais seulement périrent. Les conditions imposées à Nuyts étaient les suivantes : il devait restituer 200 piculs de soie retenus depuis un an, avec le bénéfice calculé depuis cette époque ; 12 insulaires, capturés contre toute justice, devaient être rendus par leurs ravisseurs ; Nuyts devait de plus confesser ses crimes et implorer le pardon. Après cette amende honorable, Famanda retint Nuyts prisonnier douze jours encore, en forme de châtiment.

(2) Les choses demeurèrent trois ans dans le même état ; néanmoins l'expédition annuelle avait lieu de Batavia au Japon, sous le nom de marchands particuliers, et non sous celui de la compagnie.

l'autre, à une demi-lieue du fort de Tanchouy, se trouvait sous l'invocation de Notre-Dame du Rosaire. Ils avaient encore une petite église au village de Senar. Ils attendaient ainsi l'heure de la Providence.

Cette même année, le P. Diego Aduarte arriva pour la troisième fois aux Philippines, avec un renfort d'ouvriers apostoliques. Sur ce nombre, on envoya encore des religieux au Cambodge. Mais le roi ne leur permit d'instruire et de baptiser que les étrangers, Chinois et Japonais. Les désordres des Espagnols causèrent alors de graves embarras aux missionnaires. La troisième expédition devait seule être féconde en fruits spirituels.

Pendant le même temps, en Europe, le roi d'Espagne, Philippe IV, faisait décréter par son conseil des Indes, le 6 juin, que les réguliers ne pourraient désormais entrer au Japon, et que les seuls Jésuites en auraient l'accès ouvert; et, le 15 juin, le roi écrivit dans ce sens au Souverain Pontife (1).

Le chapitre général des Dominicains, tenu à Toulouse (dans

(1) La lettre de Sotelo fut publiée à Madrid, au commencement de 1628, par le P. Collado. Il y fut répondu dans un mémoire adressé au Conseil des Indes par D. Juan Cevicos, qui avait été le capitaine du San-Francisco en 1609, et qui avait alors résidé au Japon ; depuis cette époque, il avait embrassé l'état ecclésiastique, et était venu à Madrid comme proviseur de l'archevêché de Manille. Nous n'entrerons point ici dans la discussion de la lettre et du mémoire. Nous avons donné le texte de la lettre parmi nos Annexes ; mais l'étendue du mémoire nous oblige à l'omettre. Nous inclinons à croire qu'une lettre fut écrite par le P. Sotelo. Cette lettre fut-elle modifiée dans la copie imprimée, nous ne saurions exprimer d'opinion à cet égard. Mais, en admettant son authenticité plus ou moins grande, elle est évidemment exagérée, et en plus d'un point erronée. Dans tous les cas il est regrettable qu'elle ait été reproduite par le pamphlétaire Scioppius, et de même insérée dans le libelle intitulé : *Morale pratique des Jésuites.* La reponse de Cevicos est concluante en son ensemble, quoique trop déclamatoire. Nous l'avons déjà dit, un excès de zèle de la part des ordres qui étaient venus après la Compagnie, et la revendication par celle-ci de ce qu'elle envisageait comme son privilége, causèrent des dissentiments affligeants ; l'éloignement à l'égard de Rome et les délais de la correspondance accrurent le mal ; mais

sa séance du 11 juin, jour de la Pentecôte), décida l'envoi d'un grand nombre d'ouvriers (1).

La sacrée congrégation de la Propagande, à qui l'on proposait de consacrer de son autorité le privilége en faveur des Jésuites, décréta, dans son assemblée du 25 septembre 1628, que la décision du conseil des Indes ne devait point être confirmée. Dans la même séance, on confirma la décision relative à la résidence de l'évêque titulaire du Japon, et on en recommanda la stricte observation à l'évêque Valens. De plus, afin que les appels pussent être reçus en premier ressort au Japon, la congrégation fut d'avis, sous le bon plaisir du Souverain Pontife, qu'une église métropolitaine devait être érigée dans cet empire, et qu'un prêtre séculier japonais devait être nommé pour ce siége ; et, en même temps, qu'un second siége épiscopal devait être érigé, en faveur également d'un prêtre séculier japonais (2). Une autre décision du conseil des Indes sur l'attribution au conseil de Portugal du droit de diviser les provinces des Indes Orientales, et de le distribuer entre les réguliers et de leur délivrer des instructions (*tradendi mandata opportuna*), décision contraire aux propres décrets de la congrégation, fut également rejetée, parce qu'il appartient au Souverain Pontife, et non pas aux laïques, d'envoyer des ouvriers dans la moisson. Le décret concernant l'usage du seul catéchisme romain au Japon étant excellent (*optimum*), fut, par ce motif, confirmé. Enfin, le décret qui refusait le passage vers le Japon

la charité religieuse a depuis deux siècles dissipé ces ombres, et nous considérons comme un devoir de ne point rouvrir une polémique à jamais fermée par ses auteurs.

(1) « *Acta capituli generalis ordinis FF. Prædicatorum.* — Sub Seraphino Sicco, papiense, Generali. Tholosæ die Pentecostes 11 jun. 1628. Præsente Fr. Melchiore de Mançano diffinitore, pro Provincia SS. Rosarii Philippinarum. — Monemus Patrem Provincialem ut opportune mittat in Japoniam Fratres ex Sua Provincia idoneos ad illarum gentium conversionem, et sæpius de progressis prædicationis certiorem faciat Rev. Patrem Magistrum generalem. »

(2) Ces décisions ne purent être exécutées.

Le P. Collado agissait toujours auprès de la Propagande ; les 23 mars et 8 avril, on s'occupa de l'authenticité de la lettre Sotelo, sans conclure encore.

par les Philippines fut rejeté, comme contraire à la constitution de Paul V. — Le même jour, le Souverain Pontife approuva les décisions de la congrégation.

Le 28 novembre, la congrégation de la Propagande, au rapport du cardinal Borgia, qui produisit des lettres du P. Francisco Benati, Dominicain, missionnaire aux îles de Solor, lesdites lettres datées du 30 novembre 1627, décida qu'une partie de ces lettres concernant les maux qu'occasionnaient les Hollandais et les Anglais dans les Indes serait transmise au nonce d'Espagne, afin qu'il la communiquât au roi, et le sollicitât d'apporter le remède nécessaire, afin que les Hollandais et les Anglais fussent arrêtés dans leurs attentats, tant contre les intérêts spirituels que contre les temporels.

Cette année encore, le procès apostolique de Madrid concernant les martyrs de 1617 et années suivantes, fut dressé devant l'archevêque d'Antioche, alors nonce en Espagne (et qui fut depuis le pape Innocent X). Les procès de Manille et de Macao, ainsi que les deux relations du martyre Navarrete, y furent insérés. Parmi les témoins de Madrid se trouvaient le P. Belchior Mançano et le P. Diego Collado, Dominicains, le second ancien vicaire provincial au Japon ; le P. Pierre Baptiste et le P. Pedro de la Concepcion, Franciscains, le premier deux fois commissaire au Japon ; le P. Juan Enriquez, Augustin; les PP. Domingos Valderama et Matheus de la Villa, Dominicains. Tous ces religieux avaient résidé longtemps au Japon ou aux Philippines.

CHAPITRE XIV

1629 (1).

Abdication du Daïri Go-mizzou o-no-in en faveur de sa fille Kiô-si. — Mort du F. Resende, de la Compagnie de Jésus. — Le P. Thomas de S. Jacinthe au Japon. Notice. — Les PP. Miguel Matzouda et Pedro Cassouï. Notices. — 12 janvier. Vingt-neuf martyrs à Jonezawa, en Dewa. Dans le Wôchou, à une date ignorée, capture du P. Jean Yama, de la Compagnie de Jésus. Notice.—Du 13 au 17 janvier, au même lieu et dans les environs, environ vingt autres martyrs. — Juillet et août. Persécution et martyres aux îles d'Amacousa.— Takenaca Ouneme nommé gouverneur de Nangasaki. — 31 juillet. Persécution dans cette ville. — Nombreux confesseurs éprouvés au mont Oungen. — Constance d'Isabel, Coréenne. — Sainte mort de Francisco, Chingalais, et de Siméon Souyetaki. — Apostasies nombreuses à Nangasaki. — Persécution au Fingo. — 10 novembre. Capture du P. Gutierrez; — 13 novembre, du P. Ant. Ichida Pinto; — 18 novembre, du P. Francisco de Jésus; — 25 novembre, du P. Vicente Carvalho. — Captivité des missionnaires. — Décembre. Trois nouveaux martyrs à Nangasaki, et un à Omoura. — Propagande. — Chapitre général des Dominicains. — Hollandais.

Le huitième jour du onzième mois de la sixième année de l'ère *Couan yei* (1629), le Daïri Go-mizzou-o-no-in renonça au trône en faveur de sa fille *Kiô-si*, qui porta le nom de Meïsio-in (2).

Les communications devenaient de plus en plus difficiles avec l'extérieur, et le navire de Macao s'étant trouvé retenu deux ans au Japon, les nouvelles de 1627 à 1630 furent très-incomplètes.

En 1629, les Pères de la Compagnie résidant à Macao fré-

(1) Narration du P. Juan Lopez, S. J., à la suite de la lettre de Morejon, 1627. —Relation de Yonezawa (1628-29), par le P. Borges, datée du 20 août 1631. — Relation de 1629 et 30, par le P. Math. de Souza, de la même date. — Avisos pour 1628 et 29. — Aduarte, l. II, c. 49 (pour le P. Thomas de S. Jacinthe). — Andres a S. Nicolao. Proventus messis dominicæ. Romæ, 1656. 4° (pour les Augustins). — Sicardo, l. I, c. 19, 20, 21. L. II, c. 9 (Gutierrez); c. 10 (Francisco de Jésus); c. 11 (Vicente Carvalho). —Franciscos Descalzos, t. II, passim.— Valentyn.— Reg. de la Propagande.

(2) Ann. des Daïris. Supp.

tèrent un navire pour la Cochinchine, et envoyèrent par cette voie le Fr. Domingos Resende, chargé de secours pour les Pères du Japon. Le capitaine portugais, au lieu de faire voile pour la Cochinchine, se dirigea vers les Philippines. Le navire fit naufrage, et le navire périt. Le Frère lui-même revint au collége de Manille et mourut de fatigue.

Le P. Fr. Thomas de S. Jacinthe (1), Dominicain, aborda le 10 novembre au Japon. Son provincial, le P. Bartholome Martinez, se rendant à la Chine, avait conduit avec lui deux missionnaires destinés pour cet empire, quatre destinés à Formose et deux au Japon. Il avait déposé le P. Thomas et son compagnon aux îles Riou Kiou, d'où le passage semblait plus facile. Le P. Thomas vit mourir son compagnon, et attendit six mois une occasion favorable. Au bout de ce temps, il put pénétrer dans l'empire.

Vers le même temps, les PP. Miguel Matzouda (2) et Pedro Cassouï (3), de la Compagnie, s'étaient embarqués sur un na-

(1) Il était né, à Firando, de parents chrétiens. Il fut longtemps dogique des Pères de la Compagnie. Lors de la persécution, il alla à Manille avec le dessein d'étudier la théologie. Il demanda d'être admis dans l'ordre de Saint-Dominique. Pour l'éprouver les supérieurs le reçurent dans leur collége au titre simple d'étudiant. Il s'y appliqua aux arts et à la théologie. On lui donna l'habit en même temps qu'au P. Diego de Santa-Maria qui devait être martyr en 1633. Sa douceur et sa modestie étaient exemplaires, et contrastaient avec la fierté naturelle aux Japonais. Il devint profès le 16 août 1625, à l'âge de 35 ans. Il continua d'étudier la théologie. Quand il fut envoyé par les Riou-Kiou, on put croire que Dieu l'avait permis, afin qu'il connût la sainte mort du P. de Rueda. Il devait travailler au Japon jusqu'aux derniers mois de 1634.

(2) Le P. Miguel Matzouda, de Chiki en Fingo, avait alors quarante-neuf ans et dix-neuf de Compagnie.

(3) Le P. Pedro Cassouï était d'Imi, dans le Boungo, et fils de Romano Chibe et de Maria Fata. Il fut élevé au séminaire de la Compagnie. Exilé, en 1614, à Manille, il désira faire le voyage de Jérusalem, et y alla par les Indes et la Perse. De Jérusalem il se rendit à Rome, où il entra dans la Compagnie, le 20 novembre 1620. Il passa ensuite en Portugal, acheva son noviciat à Montoliveto, et y prononça ses vœux. En 1623, il revint aux Indes, ésireux de se consacrer au ministère dans sa patrie; et, trouvant l'accès

vire acheté par le supérieur. L'équipage était composé de chrétiens exilés, qui se dévouaient non-seulement aux difficultés de l'entreprise, mais aux chances du martyre. Le bâtiment se trouvait à la hauteur du Japon, quand il fut assailli d'une horrible tempête et vint se briser sur le rivage près de Chitchito. Les naufragés purent se procurer une barque du pays, et, sous la surveillance de soldats indigènes, se rendirent à Bonotan, port du Satsouma. Conduits devant les magistrats, ils se firent passer pour des marchands, et pénétrèrent dans la Tenca.

Cependant, à Yonezawa, Yemone et sa famille attendaient le martyre. Un chrétien entendit des paroles de mort proférées par le gouverneur Izzoumo, et courut en informer Tayemon. Ce dernier était malade et gardait le lit; l'heureuse nouvelle ranima tout son être, et il s'écria qu'il était guéri. Se levant à l'heure même, il s'empressa d'avertir son père. Yemone fit préparer deux nouveaux cercueils, en plus des trois autres destinés pour lui-même, pour l'aîné de ses fils, et pour l'épouse de celui-ci.

Le 11 janvier, deux Sabourais envoyés par Chouridono dénoncèrent à Yemone et à ses fils leur condamnation et le jour de leur supplice, qui devait être le lendemain. Ils exprimèrent en même temps à Yemone tous les regrets de leur maître. Yemone leur répondit qu'il était reconnaissant envers Chouridono pour sa bienveillance, mais qu'aucune faveur n'était plus sensible à lui et à ses fils que le présent arrêt, et la mort pour Jésus-Christ.

Itchibioye fit part de son bonheur à Tecla, sa jeune femme, âgée de dix-sept ans à peine, et déjà mère d'une petite fille. Tecla, baptisée depuis un an, montrait par sa ferveur qu'en un si bref intervalle elle avait parcouru toute la carrière. Dome-

difficile, il vint à Siam, où il exerça pendant deux ans la profession de rameur, espérant ainsi dissimuler son caractère, et entrer sur une jonque japonaise. N'ayant point réussi dans son dessein, il revint à Manille, y exerça pendant deux ans encore le même état, et finit par pénétrer au Japon, ayant pris littéralement *la forme d'esclave*.

nica, femme de Tayemone, ne pouvait assez exprimer sa reconnaissance envers Dieu, de ce qu'il l'avait tirée de Wacamatzou, pour devenir l'épouse de Tayemone, et partager son martyre et sa récompense éternelle.

Dès le même soir, Yemone et ses fils envoyèrent au gouverneur leurs épées et leurs poignards, s'excusant sur l'heure avancée de ne point envoyer les armes longues, c'est-à-dire les lances et les arquebuses, et promettant de les envoyer le lendemain matin.

Les serviteurs furent dignes de leurs maîtres. Yemone, tandis que sa cause était agitée dans les conseils du prince, avait voulu licencier ses serviteurs, pour n'occasionner la ruine et la mort de personne. Tous avaient refusé de recevoir leur salaire et de s'éloigner, préférant demeurer fidèles à leurs maîtres et glorifier Dieu dans leur compagnie. D'après les instances de ses serviteurs, Yemone crut devoir les déclarer chrétiens, et dit aux Sabourais : « Sachez que toutes les personnes attachées à mon service sont chrétiennes, et qu'elles désirent accompagner leur maître en ce bienheureux passage; plusieurs fois je leur ai permis d'abandonner mon service, et nul n'y a consenti. » Les Sabourais répondirent : « Ceux de vos serviteurs qui voudront vous suivre pourront se présenter demain, et sans doute ils verront leurs vœux accomplis. » Ces paroles furent accueillies avec bonheur par ces bons chrétiens, serviteurs par la condition, mais seigneurs de leurs volontés, et qui soupiraient après la liberté du Paradis (1).

En même temps vint se présenter aux Sabourais Timothée Wobasama Yeribioye, exilé d'Yendo, qui avait reçu l'hospitalité chez Yemone, ainsi que son épouse appelée Lucia. Ces deux époux obtinrent d'être associés au sacrifice.

Yemone remit à une personne sûre de petits présents destinés à ses plus chers amis, et alla prendre congé du plus intime de tous, Paul Nichifori Chikibou, président de la confrérie, et qui, le jour suivant, obtint aussi la palme du martyre. Dans

(1) Servi di conditione, ma Signori delle proprie voglie et anelanti alla libertà del Paradiso (Borges).

le salon de Paul, Yemone parla très-éloquemment sur l'excellence du martyre et sur les priviléges de la vocation sublime qui consiste à donner sa vie pour Jésus-Christ. Il discourut aussi de la vanité du monde, du jugement final et des biens éternels, et remplit d'admiration les païens qui l'entendirent, et qui tous voulurent l'écouter jusqu'à la fin. Rentré dans sa demeure, il y reçut la visite rendue par son ami, et disposa les choses pour le lendemain, prévoyant tout en vue du bon ordre, de l'édification du peuple et de la gloire divine. Enfin, demeuré seul avec sa femme et ses serviteurs, il revêtit, ainsi qu'eux, des habits de fête, et tous consacrèrent le reste de la nuit à l'oraison et à la préparation de l'âme.

Pendant ce temps, d'autres confesseurs étaient désignés pour la mort. Paul Nichifori Chikibou se voyait depuis longtemps sollicité par les magistrats. Il avait été déclaré l'ennemi du prince ; son beau-père et toute sa famille l'avaient renié ; mais il avait tout sacrifié avec joie, pour demeurer dans la charité de Jésus-Christ : il aurait voulu se proclamer chrétien à la face de l'univers. Il avait fêté dans sa maison, avec l'appareil le plus solennel, la sainte Nativité du Sauveur, et, depuis un ou deux jours, il avait baptisé quatre infidèles.

Un autre éminent serviteur de Dieu, Jean Banzay Casouye, avait remis au gouverneur un long mémoire, écrit de sa main, et dans lequel il se déclarait chrétien, et demandait d'être choisi pour victime et de satisfaire pour tous. Combattu sur tous les articles, il répondit : « S'il n'y avait après la mort un souverain Seigneur, juge et rémunérateur de nos actes, je serais insensé de ne point déférer à vos conseils ; mais une éternité doit suivre cette existence et ses œuvres bonnes ou mauvaises ; la récompense ou la peine seront décernées par le Créateur de l'univers : or ce serait folie et crime que d'oublier ces vérités, afin de satisfaire à la simple volonté du prince, et d'offenser le roi suprême pour obéir au seigneur terrestre, lequel est maître de tuer le corps, mais ne peut rien absolument sur l'âme ; tandis que le Souverain éternel peut et veut punir, dans l'âme et dans le corps, tous les violateurs de sa loi sainte. » Renvoyé chez lui, mais pressentant le sort qui l'attendait, Jean

invita son gendre, Paul Sandgiourodono, et Rufina, sa fille, à s'éloigner du pays, pour assurer leur foi religieuse et leur existence même. Paul était jeune par les années, mais vieillard par la raison, et il répondit : « Si j'étais éloigné d'ici, la nouvelle de vos épreuves me donnerait des ailes, afin d'accourir pour les partager avec vous, pour rendre gloire à mon Créateur et procurer le bien de mon âme. Comment voudriez-vous que, me trouvant présent, je vous abandonne, et que je renonce à l'objet de tous mes vœux? Sans doute ma jeunesse est, par elle-même, impuissante et chétive; mais Dieu suppléera ce qui peut manquer. » Et Rufina reprit : « Dieu nous donnera sa force, ô mon père! et je souscris à toutes les promesses de mon seigneur et mari. » De son côté, la femme de Jean, nommée Aura, conjura son mari de la laisser mourir avec lui, pour aller avec lui participer aux fêtes éternelles, et de permettre que leur fils, Antonio Wocosou, fût associé à leur bienheureux sort. L'adolescent confirma le vœu de sa mère.

Ils se disposèrent tous à la mort. Peu après, l'officier du gouverneur, porteur du fatal message, se présenta devant eux. Ils lui rendirent grâces, et continuèrent leurs prières. Jean demanda la faveur de visiter Yemone et ses fils, et l'on vit entre ces chrétiens une émulation singulière de respects et d'actes d'humilité.

Simon Tacafachi Chouzayemone, l'un des gentilshommes du prince, et qui faisait partie de la garde intérieure, fut mis à la garde extérieure, privé de sa rente, et bientôt après condamné à mort comme persévérant dans la foi.

Les Kenchas ou commissaires, qui devaient assister au supplice et en rendre témoignage, n'avaient cru devoir emprisonner aucun des confesseurs; et quand le prince, endurci dans sa résolution sanguinaire, ordonna l'exécution, les Kenchas vinrent à la demeure de chacun des condamnés pour les emmener directement au supplice. Tous ne furent pas mis à mort à la fois, mais successivement et à différents jours.

Les Kenchas vinrent en premier lieu à la maison de Yemone, le principal et le chef de tous. Ils y arrivèrent deux heures avant le jour. Les serviteurs de Dieu étaient liés par

avance et paisibles comme des agneaux, attendant l'heure désirée, et pénétrés de joie, en se voyant avec la livrée de cordes et de nœuds, qui était celle du Sauveur. Yemone seul était sans liens, afin d'aller au-devant des Kenchas et de les accueillir au seuil de sa maison. Mais il voulut ensuite être lié lui-même. Tous les confesseurs s'agenouillèrent devant une image de la très-sainte Vierge, et se recommandèrent à la divine Mère. Cette image fut arborée au sommet d'une lance, et portée par un jeune enfant âgé de douze ans, page du fils de Yemone ; cet enfant avait voulu demeurer, et mourir avec son maître. Un autre enfant tenait un cierge allumé. Tous s'acheminèrent alors, et formèrent une sainte procession. Ils étaient au nombre de dix-sept. Parmi eux était un vieillard de quatre-vingts ans, Jean Gorobioye, hôte de Yemone. Tous avaient le chapelet au col, excepté les femmes, qui, n'étant point liées, le tenaient à la main. L'aube du jour éclairait ce départ ; sur le passage, les infidèles mêmes admiraient et encourageaient les confesseurs. Arrivés à la maison de Chikibou, Yemone lui fit dire que lui-même se dirigeait vers le but et qu'il l'y attendrait avec joie. Dans la maison de Chikibou se trouvait l'un de ses amis, riche laboureur du lieu de Wada, baptisé depuis trois mois, et qui était venu pour s'associer, s'il était possible, au sort de son ami. Dans son impatience du martyre, il courut se mettre dans les rangs, estimant qu'une heure de retard était un millier d'années, et Dieu permit qu'il fût trouvé digne et admis dans le nombre. Sur le lieu du supplice, les victimes s'agenouillèrent devant la sainte image, et, baisant la médaille du très-saint Sacrement, ils répétèrent trois fois : « Loué soit le très-saint Sacrement. » Puis ils furent disposés sur quatre lignes. Les femmes les premières eurent la tête tranchée, et ensuite les hommes : Yemone fut le dernier de tous. Après le supplice de quinze, les présidents firent lever cinq des condamnés, qui demeuraient encore à genoux, et parmi lesquels étaient les deux enfants qui précédaient le cortége. Ceux-ci se plaignirent amèrement d'avoir été condamnés et de ne point subir la peine ; mais ils furent contraints de retourner à leurs demeures. Les victimes de la première série furent Luis

Amagasou Yemone; Miguel Amagasou Tayemone; Domenica, sa femme, et Justa, sa fille : celle-ci dans l'âge d'innocence; Vincent Couragane Itchibioye, Tecla, sa femme, et Lucia, sa fille, dans l'âge d'innocence; Maria Ito, servante de Domenica; Marina Chobo, Pierre Yafioye et Mathias Ficosouke, serviteurs d'Yemone; Timothée Vobasava Firobioye et Lucia, sa femme; Jean Gorobioye; Joachim Sabourobioye (1).

Bientôt parut une seconde troupe : c'étaient Jean Banzay Casouyemon et sa famille, au nombre de sept personnes, qui subirent le même supplice. Leurs noms étaient : Jean Banzay Casouyemon et Aura, sa femme; Antonio Wocosou, son fils; Paulo Sandgiouro, son gendre, et Rufina, femme de Paulo, et fille de Banzay; enfin deux innocents de cinq ans et d'un an, Paul et Marthe, enfants de ces derniers.

Vinrent ensuite Simon Tacafachi Chouzayemone, qui prêcha durant tout le chemin, et Tecla, sa fille, de treize ans, retenue d'abord à la maison par des gentils, lesquels espéraient la faire renier, et qui s'échappa de leurs mains et de leurs conseils, pour aller rejoindre son père, et sacrifier, à ses côtés, la vie qu'elle en avait reçue, à l'auteur souverain de cette vie.

Les gentils eux-mêmes témoignèrent un grand respect à tous ces martyrs; et les bourreaux s'abstinrent d'éprouver leurs épées en taillant leurs corps en pièces (2).

En quatrième ordre, fut amené Paul Nichifori Chikibou. La veille, il avait fait remettre au gouverneur son épée et ses autres armes. Le gouverneur, touché d'une action si noble, l'en fit remercier, et lui fit dire qu'il s'honorerait au plus haut degré s'il mourait le lendemain avec un pareil courage; qu'en effet, sa sentence était prononcée, et que lui, le gouverneur, n'avait point voulu la lui notifier plus tôt, de peur de lui cau-

(1) Domenica avait 23 ans; Vincent, 17 ans; Tecla, 17 ans.
Les têtes furent recueillies immédiatement par les chrétiens. Les corps des sept premiers furent mis en des cercueils préparés d'avance, et les autres placés à part, et bientôt ensevelis avec respect.

(2) Les têtes de ces neuf serviteurs de Dieu furent recueillies et placées avec les autres, et plus tard ensevelies avec les corps dans des fosses creusées à proximité.

ser quelque trouble et ennui. Paul lui fit exprimer sa reconnaissance. Après minuit, un officier se présenta devant Paul, avec un présent de vin et de sacana (1), et lui dit qu'ayant le mandat de lui donner la mort, il lui présentait un gage de ses respectueux regrets. Paul lui rendit grâce, et lui fit lui-même offrir des rafraîchissements en le faisant servir par sa famille. Puis il voulut prendre quelque repos, et dormit plusieurs heures dans le plus grand calme. Le matin, il fut réveillé par le messager d'Yemone, et s'apprêta pour le supplice. Il se fit arranger les cheveux, et revêtit ses plus beaux habits. Les officiers vinrent lui annoncer que son heure était venue, mais qu'ils avaient l'ordre d'épargner Madeleine, sa femme, pour qui son propre père avait intercédé et obtenu grâce. En vain Madeleine voulait mourir, s'écriant : « O mon père! vous me ravissez plus que vous ne m'avez donné, lorsque vous m'avez engendrée ; votre pitié cruelle me laisse la vie terrestre et me ravit le ciel. » En vain Paul demanda qu'elle fût associée à sa couronne. Madeleine elle-même voulait suivre son mari ; mais elle fut retenue par des parents, ainsi qu'une jeune servante, ambitieuse aussi de la mort des saints (2).

Paul ravissait tous les regards par la dignité de son maintien ; jeune et de grande taille, habillé magnifiquement, il montrait dans toutes ses allures la noblesse de son origine. Il semblait rayonner d'une joie surnaturelle, et l'on eût dit que le ciel avait pris plaisir à rassembler en lui toutes les perfections de l'âme et du corps. Deux serviteurs le précédaient, l'un avec l'image de la très-sainte Vierge, arboré sur une lance, l'autre avec un cierge bénit à la main. Deux autres suivaient, l'un avec le cercueil, où d'un côté se trouvait écrit : *Nichifori Chikibou*, et de l'autre, *Paul;* sur le milieu du cercueil était peinte une grande croix ; l'autre serviteur s'était chargé du coffre des habits. Paul, par humilité, ne voulut pas subir la

(1) Espèce de conserve d'un goût relevé, que l'on sert avec les breuvages.

(2) Un des officiers, pour la consoler, lui promit d'informer le gouverneur de son désir, et, attendu que ce seigneur avait promis au père de Madeleine de ne point souffrir qu'elle mourût en public, de venir lui-même sur le soir la décapiter dans sa maison.

mort à l'endroit qu'avait sanctifié le supplice de tant de victimes, et choisit une place à peu de distance.

Il vénéra les têtes des précédents martyrs, priant avec ferveur pendant quelques instants; se relevant ensuite, il évita de fouler aux pieds le sang, dont la neige et la glace étaient parsemées tout à l'entour, et dit à la foule : « Oh! combien peu l'on respecte le sang des serviteurs de Dieu! » et, se plaçant à l'écart, il tendit la tête à l'épée (1).

En cinquième ordre, fut amené Luis Inyemone, âgé de quatre-vingts ans, serviteur d'un seigneur du plus haut rang, et sa femme Anna, presque du même âge. Luis, baptisé depuis quelques mois, avait été violemment combattu par son maître; loin de fléchir, il avait converti et fait baptiser Anna, sa femme. En allant à la mort, ce veillard octogénaire se hâtait et courait; sa femme ne pouvant le suivre : « Attendez-moi, s'écriait-elle. » — « Déjà mes compagnons sont arrivés, » répondit le vieillard, « je ne dois pas me faire attendre. » La sainte femme s'attachant à la corde qui liait son mari, et dont l'extrémité traînait, avança de son mieux, et parvint toute haletante au lieu du supplice. Ces heureux vieillards n'avaient vécu, dans la foi de Jésus-Christ, qu'une seule année depuis leur baptême.

En sixième lieu, moururent Mancie Yochino Sayemone, et Julia, sa femme. Mancie était noble de naissance; il était chef de la confrérie, et très-habile dans l'enseignement des saints mystères; cependant il avait faibli dans la confession de cette foi qu'il avait si éloquemment enseignée aux autres. Mais la divine miséricorde lui rendit le courage, et lui permit de devenir martyr; condamné comme chrétien, il envoya ses armes au gouverneur, et protesta qu'il voulait mourir pour J.-C. Sa femme, qui n'avait point faibli, fut mise à mort avec lui.

Ainsi, 29 chrétiens furent immolés à Yonezava. Tous étaient vassaux du seigneur; les autres chrétiens du territoire ne furent point inquiétés. Mais il y eut encore d'autres victimes parmi les vassaux de Noucaïama et de Chindogaida, terres du voisinage.

(1) Sa tête fut réunie aux autres, et son corps enseveli honorablement.

Noucayama, à une lieue de Yonezava, était presque entièrement habitée par des serviteurs du Tono, faisant partie de sa suite en ses longs voyages (1). Maicounoki Tacoumi reçut l'ordre d'y commencer la persécution. Plusieurs furent chargés de liens, présentant eux-mêmes leurs mains aux soldats, et joyeux de revêtir la livrée du Sauveur. Les femmes enviaient le bonheur de leurs maris ; et quand arriva l'ordre de les saisir elles-mêmes, les deux derniers fils de l'un des chrétiens, enfants de douze et de dix ans, sur l'invitation de leur père (2), vinrent aussi s'offrir aux satellites : les cordes ayant manqué pour les attacher, ils suivirent sans liens.

Les hommes devaient mourir à Vocousambara, lieu de la justice, auprès d'Yonezava ; un d'eux, Jean Ariye, qui n'avait point reçu sa condamnation, demanda vainement trois fois d'être réuni aux autres. Enfin, il obtint la permission de suivre ; car il présumait trouver en chemin le messager fatal. Les femmes devaient mourir dans le village même de Noucayama. L'on se sépara dans une sainte allégresse, et dans l'espérance de se retrouver au ciel, où les morts cessent de n'être plus, où le lien nuptial est à jamais sanctifié dans la charité de Jésus-Christ, et où les âmes, régénérées dans le sang de l'Agneau, règnent dans la gloire au-delà des temps et de l'éternité.

Madeleine d'Ariye, saintement jalouse du martyre, aurait voulu recevoir des chaînes, et être réunie aux autres femmes. Elle se retira dans son appartement pour faire oraison, languissant après sa condamnation.

Une cour intérieure de la maison de Soyemone fut choisie pour le martyre des trois femmes et des trois enfants. Ces victimes subirent la mort avec un admirable courage.

A la même heure, les autres martyrs étaient conduits à Wocousambara. Jean Ariye se recommandait à Dieu pour ne pas être exclu de la compagnie sainte. Bientôt le message espéré

(1) Tous les chrétiens de cette place avaient été instruits par Antonio Anazava Fayemon, et avaient reçu le baptême en cette année même.

(2) Faisons remarquer ici, pour cette occasion et pour bien d'autres, l'admirable puissance de l'autorité paternelle et maritale au Japon.

survint, le mettant au rang des martyrs, ainsi que sa femme; celle-ci devait mourir à Noucayama. Les hommes, au nombre de huit, moururent par l'épée à Wocousambara. Bientôt après la femme de Jean reçut la nouvelle de sa condamnation et de celle de son mari, et alla recevoir la mort au lieu que ses compagnes venaient d'arroser de leur sang (1).

Chidogadaï, village à une demi-lieue de Yonezava envoya le même jour huit martyrs à Wocousambara (2).

Fanavaza, village contigu à Chidogadaï, eut aussi ses martyrs : Alexis Choyemone, qui était allé devant le gouverneur pour démentir les paroles de quelques amis, ou plutôt ennemis, qui l'avaient dit apostat; et son parent Candido, surnommé Bosou (3). En allant à la mort, Candido vit son cousin Alexis, qui était chargé de liens, tandis que lui-même était libre. Les soldats n'ayant point de cordes, Candido ramassa sur le sol quelques bouts épars, les réunit, et obtint d'en être attaché. Sur le lieu du supplice ils s'encouragèrent mutuellement à donner leur vie pour ce Seigneur, qui les avait affranchis de l'éternelle mort, au prix de tout son sang. On les sollicitait encore d'abandonner la foi. « Jamais, » dit Candido, « je ne trahirai mon âme immortelle pour l'amour de la vie terrestre. » Alexis avait vingt-six ans, et Candido quatorze. Tous deux avaient reçu le baptême une année auparavant.

(1) Les noms de ces martyrs étaient : Antonio Anazava Fayemone, Paul Anazava Yeizabouro, son fils aîné; Romain Matsouyo, André Yamamoto Chitchiyemone; Ignace Inda Soyemone; Jean Ariye Kiyemone; Pierre Ariye Jingo, son fils. Tous de Noucayâma, décapités à Wocousambara.

Crescenzia, femme de Fayemone; Mancie Iyozayemone, de quatorze ans, second fils de Fayemone; Miguel Iyozayemone, de onze ans, troisième fils du même; Marie, femme d'André Chitchiyemone; Lucia, fille de Jean Kiyemone, et femme d'Ignace Soyemone; Madeleine, femme de Jean Kiyemone. Tous de Noucayama, décapités audit lieu.

(2) Leurs noms étaient : Alexis Sato Cheisouke, Lucia, sa femme, fille d'Antonio Fayemone, enceinte; Isabelle, leur fille, de trois ans; Paul Matagoro, frère d'Alexis; Ursule, sa fille, de trois ans; N. Chitchizayemone; Madeleine, sa femme; N., de cinq ans, et Isabelle, de trois ans, leurs filles. Tous décapités à Wocousambara. — Lucia étant enceinte, quelques auteurs comptèrent un martyr de plus.

(3) Nom que l'on donne à ceux qui n'ont pas encore les cheveux longs.

Le lendemain 13 janvier, Ignace, enfant d'un an, neveu de Candido, fut décapité (1).

On exposa dans trois lieux différents les têtes de tous ces martyrs; vingt à Wocousambara, sur le chemin qui conduit au district de Mogami, et les autres sur deux voies principales, avec des inscriptions ainsi conçues : « Tous ces individus ont été justiciés le 18 de la 12e lune, pour avoir été chrétiens, contre les lois du Japon. »

Après Yonezava l'enquête eut lieu à Foyo, place assez importante, et la résidence d'un *Daïcouan* (2) ou préfet. Jean Mino, vieillard de quatre-vingts ans et chef des chrétiens, habitait un village à une demi-lieue de Foyo. Riche, et se trouvant à la tête d'une maison considérable, il avait cédé toute l'administration à son fils Acousouke, païen, et vivait avec sa femme Anna dans l'oraison et dans l'exercice des œuvres de miséricorde. Le fils, dans une occasion, avait déclaré que son père n'était point chrétien. Mino l'en reprit sévèrement, et le fils, cité de nouveau, dit aux juges : « Mon père est chrétien : votre colère et les menaces de mort que vous m'adressez ne sauraient faire que ce ne soit pas la vérité. Ma vie est entre vos mains pour garantie de mes paroles, et, si vous la prenez, ce sera mon salut, de mourir pour la religion professée par mon père. » Les juges voulaient d'abord sévir contre le fils; mais ils préférèrent attaquer le père. On confisqua tous ses biens, puis on le fit conduire avec d'autres chrétiens principaux devant le gouverneur de Yonezava qui réserva son arrêt, et les fit tous ramener à Foyo. Mino, dans le chemin, reconnut la tête exposée de Luis Yemone, qui lui avait donné le baptême. Il s'approcha de la vénérable tête et la baisa, en exprimant toute sa reconnaissance et son amour. Aux abords de Foyo, les confesseurs eurent l'avis de leur mort, qui devait avoir lieu

(1) Le 13 janvier, à Yonezava, furent décapités : Léon Izzoumou, Diego Cheikitchi, son fils; Maria, femme de Diego, et quatre enfants du premier mariage de Diego : Sanche, de quatorze ans; Mancie, de dix ans; Marianne, de sept ans, et Sabine, d'un an.

(2) La version italienne traduit ici *Daïcouan* par *Podesta*, et plus loin les *Daïcouan* par *Commissarii*.

par l'épée. Le saint vieillard rendit grâce à Dieu, et, déposant ses chaussures, voulut faire à pieds nus, dans la neige et la glace, les deux lieues qui restaient. Il implora du Daïcouan la grâce pour tous les martyrs de mourir en croix. « Je m'estime heureux de vous accorder quelque chose, » répondit ce gouverneur ; « et j'adhère à votre requête, en souvenir de notre ancienne amitié. » Pendant qu'on disposait les croix, le Daïcouan fit placer les confesseurs dans l'intérieur d'une maison, auprès d'un grand feu. Madeleine, femme de Joseph Iysayemone (1), était auprès du vieillard : les gardes lui prirent des bras sa petite fille Inès, âgée de trois ans, sans lui en dire le motif ; et, après quelques instants, on lui rapporta la tête ensanglantée de cette innocente. A cette vue, la bienheureuse mère, sans pleurs et sans faiblesse, bénit Dieu d'avoir accueilli cette chère âme au sein de sa miséricorde. Les croix étant disposées, tous sortirent avec un saint empressement. Joseph Iysayemone s'écria : « Quelle merveilleuse consolation que de mourir à l'imitation du Sauveur, sur le bois sacré de la croix ! » On attacha la tête de l'enfant à la croix de sa mère. Bientôt les lances accomplirent leur office et immolèrent les victimes. C'était le 16 janvier (2).

Joachim Minagava, de naissance illustre, et vieillard octogénaire, aspirait après la mort. Le Seigneur commanda qu'il fût décapité pendant la nuit. Joachim était presque aveugle, et se servait d'un bâton pour assurer ses pas. Mais cette nuit, malgré la violence du vent, la neige qui tombait en abondance, et la glace qui rendait le sol pour ainsi dire impraticable, Joachim ne voulut accepter aucun soutien : il chemina librement, et d'un pas ferme, jusqu'à Wocousambara, où il consomma son sacrifice, le même jour, 16 janvier (3).

(1) *Alias* Asoyemone.

(2) Les noms de ces martyrs étaient : Jean Mino, de quatre-vingts ans ; Anna, sa femme ; Jean Magoyemone, Martha, sa mère ; Joseph Iyzayemone ; Madeleine, sa femme, et leurs quatre enfants (en y comprenant la petite Inès).

(3) Lorsqu'il fut arrivé au lieu du supplice, le vent se calma, la neige ne tomba plus, et, l'air s'étant rasséréné, le soleil éclaira le sacrifice. — La tête et le corps de Joachim furent recueillis par les chrétiens.

Le lendemain, Joachim Choïchi, ancien catéchiste des Pères de Saint-François, fut décapité dans le même lieu. Ce catéchiste était aveugle ; mais, dans la privation de la vue corporelle, il possédait les lumières de l'âme (1), et ses enseignements avaient fait de nombreux prosélytes (2).

Dans le Wôchou fut saisi et conduit à Yendo le F. Jean Yama, Japonais, de la Compagnie de Jésus (3). Il devait demeurer quatre ans prisonnier, avant d'être martyr.

Deux Pères de la Compagnie, chargés de cultiver les chrétientés d'Amacousa, visitèrent cet archipel au commencement de l'année et y demeurèrent cinq mois. Mais ces belles moissons furent en partie détruites par la persécution qui s'éleva en juillet.

Chimonocani Terasava, seigneur d'Amacousa, choisit pour commandant de Chiki et gouverneur du groupe d'îles, Tobioye Miake, renégat et zélé persécuteur. Tobioye prescrivit à trois *daïke* ou intendants d'obliger les fermiers à apostasier. Ce fut le signal de la persécution. Les premières rigueurs s'exercèrent à Chiki, qui comprenait la place de Tomïoca, résidence du gouverneur.

On attaqua d'abord par de simples paroles et par des menaces les chefs de famille. Quelques-uns se rendirent, les autres demeurèrent fermes. L'on incarcéra les femmes et les enfants, dont le nombre s'éleva bientôt à deux cent treize.

Les maris furent obligés de porter aux prisonniers des aliments d'une qualité misérable et dans des proportions minimes : et l'on put dire de ces pauvres créatures qu'elles étaient nourries du pain de la tribulation et de l'eau d'angoisse. Cette première épreuve dura pendant sept jours, et nul ne se rendit.

(1) Borges, Annuelle.

(2) Il était âgé de trente ans.

Le P. Erquicia, dans une lettre du 18 octobre 1630, évaluait à soixante-quatorze les martyrs du Dewa pour le seul mois de janvier.

(3) De la province de Tzounocouni. Il était entré dans la Compagnie en 1586. Il était grand lettré, et prédicateur éminent.

Tobioye fit construire dans un champ exposé aux feux du soleil une sorte de parc en bambous tressés, dont les compartiments étaient si bas que, ne pouvant s'y tenir debout, on devait être constamment à genoux : l'intérieur de ces cages était hérissé d'épines.

On y enferma séparément les femmes et les enfants à la mamelle. Une fois seulement par jour les pères et les maris pouvaient porter l'aliment à leurs prisonniers. Il en fût ainsi durant sept à huit jours. Les femmes et les enfants étaient aussi tourmentés sous les yeux des maris. Beaucoup de chefs de famille se rendirent successivement, et, quand ils apostasiaient, on leur rendait leurs femmes et leurs enfants, sans s'inquiéter davantage de ceux-ci.

Cependant il y eut de nobles exemples, parmi lesquels fut celui de Thomas Yosazayemone, chef des chrétiens, et l'un des principaux officiers de Tomïoca. Sa femme, et Domingos, son fils, furent incarcérés; Thomas ne faiblit point à cette épreuve; et lorsqu'il portait l'aliment quotidien à sa famille, il l'encourageait à supporter les souffrances et au besoin la mort elle-même. Tobioye, n'osant mettre Thomas à mort, exila son fils, et enjoignit à sa femme de garder les arrêts dans sa demeure.

Un vieillard de quatre-vingt-deux ans, nommé Jules, naturel d'Omi, ancien dogique de la Compagnie, après avoir été combattu depuis les premiers jours d'août jusqu'au 29 novembre, fut, d'après un ordre direct du seigneur d'Amacousa, jeté dans la mer avec de grosses pierres au col, et noyé vivant (1). D'autres victimes furent condamnées à la même peine.

Le P. Ant. Giannone donnait ses soins à Oye pendant que la persécution sévissait à Amacousa. Le préfet du pays, résidant à Cavatchinoura (2), fit prisonnier l'hôte du Père, et ce dernier fut obligé de se retirer dans un lieu désert. Au mois d'août, le préfet fit enfermer dans une cage de bambous, pour être exposés au soleil et à la pluie, les enfants des fidèles. On ne donnait à ces pauvres enfants qu'un peu de farine et

(1) Prima sepelito che morto, dit l'Annuelle.

(2) A trois lieues de distance.

d'eau, seulement une fois le jour. Après douze jours, les parents désespérés se rendirent. Mais les enfants ne faiblirent pas, et refusèrent même la nourriture qui leur était offerte par la compassion des geôliers (1). Les gentils en conçurent une haute idée de la foi chrétienne; et deux prodiges qui survinrent mirent le comble à leur admiration. Des moucherons qui remplissaient l'air ne pénétrèrent pas dans la prison, et la pluie, qui vint à tomber en torrents, ne toucha point les innocents confesseurs.

Les agents du préfet combattaient dans le même temps les chrétiens d'Oye. Ils voulaient qu'un au moins dans chaque famille abandonnât la foi.

Les mêmes scènes eurent lieu dans le port de Sakinotsou (2). Beaucoup de chrétiens défaillirent.

Mizzouno Cavatchi avait détruit en grande partie la chrétienté de Nangasaki par les exils de 1627 et 1628, et par la persécution, quand il ravissait aux uns la vie et aux autres la foi. Devant aller à la cour, il emporta le rôle des chrétiens chefs de famille, et le mit sous les yeux du Chôgoun.

Ce prince, au commencement de 1629, ayant nommé gouverneur Takenaca Ouneme, seigneur dans le Boungo (3), lui remit la liste de Cavatchi.

Avant de quitter la cour, Ouneme prit les conseils de Matzouwoca Boungo, seigneur du Tacacoù, qui lui suggéra d'envoyer ses chrétiens au mont Oungen, ainsi que Boungo l'avait fait lui-même, en 1628, pour ceux de ses États.

Ouneme, pervers de nature, et de plus excité par les bonzes, prit avec lui plus de cinq cents personnes pour être les instruments de ses fureurs.

En apprenant le changement de gouverneur, les chrétiens de Nangasaki, dès longtemps instruits du caractère d'Ouneme, conçurent les plus vives alarmes. Les Pères de la Compagnie et les autres religieux accoururent avant l'arrivée d'Ouneme,

(1) Le P. Giannone l'apprit de ces enfants eux-mêmes.

(2) *Alias* Chinotsou.

(3) Il avait été persécuteur depuis 1614.

pour préparer les chrétiens par les sacrements et par la doctrine.

Un certain nombre de ces chrétiens, fermes dans la foi, mais se défiant de leurs propres forces, s'exilèrent volontairement avec leurs familles. Ils endurèrent des maux sans nombre. Tout le monde redoutait Ouneme, qui ne reconnaissait de supérieur que le Chôgoun. Aussi nul n'osait recevoir les exilés, même dans les États voisins.

Le gouverneur arriva vers la fin de juillet. Le 31 du même mois, il fit planter des colonnes au lieu de la justice, et disposer des fascines à l'entour. Il n'y avait personne en prison qui dût être mis à mort pour la religion, et ces démonstrations étaient pour la terreur. Le même jour Ouneme prescrivit de bouleverser les cimetières chrétiens, et fit déterrer plusieurs corps que l'on livra aux flammes. Le gouverneur proclamait ainsi qu'il ne voulait tolérer aucun chrétien, *même mort.*

Après les morts, Ouneme résolut d'attaquer les vivants, et il commença par les chrétiens du rôle officiel, qu'il avait reçu du Chôgoun.

Soixante-quatre furent pris, trente-sept hommes, et vingt-sept femmes. Le gouverneur commanda de les envoyer successivement à Oungen, et les ministres les avertirent qu'ils n'y seraient pas tourmentés jusqu'à mourir, mais que leur épreuve se prolongerait pendant des années, s'il était nécessaire, afin d'obtenir leur apostasie. Ils n'auraient point ainsi la fortune de perdre la vie pour leur religion, sacrifice que les chrétiens tenaient en si grande estime. Les confesseurs répondirent qu'ils persévéreraient jusqu'à la fin et qu'ils espéraient de Dieu la force nécessaire et le salut pour récompense.

On les conduisit à Oungen, divisés en cinq troupes.

Le 3 août fut amenée la première troupe. Les hommes furent dépouillés de leurs vêtements, et séparés les uns des autres, afin qu'ils ne pussent se consoler entre eux. Ils étaient liés de trois cordes, une à chaque bras, et une pour les deux jambes. Une grosse pierre était suspendue à leur col. On répandait l'eau à profusion sur leur dos. Cette eau était si corrosive qu'elle im-

primait à la place où elle tombait une plaie pestilentielle, et y causait d'inexprimables douleurs. Le tourment ne finissait pas avec le jour, mais recommençait pendant la nuit. — Au bout de plusieurs jours, tous ces malheureux, certains d'être torturés pendant des années, se rendirent, à l'exception d'un ou deux. Le mauvais exemple des maris fit faiblir les femmes.

Seule, Isabel, Coréenne, fut invincible. On lui dit : » Votre mari vient de céder. » Elle répondit : « J'ai un éternel époux dans le ciel, et, dans les choses du salut, je ne dois pas obéir au mari de la terre. » On la conduisit auprès du lac. Sur les bords se trouvaient plus de six cents spectateurs. En ce moment l'air s'obscurcit subitement, et les eaux frémissantes rejaillirent de toutes parts, et dispersèrent la multitude. Cependant les gentils se demandaient quel était ce bel enfant, de trois ans environ, et d'une éclatante blancheur, que l'on avait vu paraître au-dessus des eaux bouillonnantes.

Le lendemain Isabel fut reconduite à Oungen. On la fit demeurer debout sur une pierre, pendant plus de deux heures; puis on lui suspendit une grosse pierre au col. On lui en mit d'autres dans la bouche, et une sur la tête. « Si cette pierre vient à tomber, » lui dirent les bourreaux, « ce sera le signe de votre apostasie. » — « Non, » répondit-elle, aussi distinctement qu'elle le put, « quand je tomberais moi-même, je n'aurai pas changé de volonté: car il n'est pas en mon pouvoir d'empêcher la pierre de tomber de ma tête. » Mais cette pierre ne tomba pas, et Isabel ne sentit pas même la pesanteur de celle du col, ainsi qu'elle l'affirma plus tard.

Elle passa la nuit suivante en une oraison continuelle. Et, pour sa consolation, elle vit apparaître le même bel enfant qu'avaient vu les gardes, et ce divin consolateur la confirma dans la foi (1).

Le matin du jour suivant elle fut tourmentée encore. On la mit nue, et on lui lia les mains et les pieds, puis on l'arrosa d'eau brûlante. Les bourreaux étaient lassés, quand Isabel, supérieure aux tourments, attendait encore que l'on continuât.

(1) Elle eut encore d'autres visions sur la montagne. (Ann.)

Les bourreaux lui dirent : « Nous continuerons pendant dix et vingt ans. » — « Dix et vingt ans, » reprit-elle, « sont un intervalle bien court ; s'il m'était donné de vivre cent ans, je m'estimerais bien heureuse de les employer sans interruption à souffrir ces mêmes peines, afin d'être agréable à mon Dieu. »

Les satellites, au bout de treize jours d'épreuves, la ramenèrent à la ville. Elle en avait passé dix à la montagne, sans aliments et sans sommeil. Elle ne pouvait se tenir sur ses pieds, et tout son corps n'était qu'une plaie.

On la porta devant le gouverneur : on lui prit la main malgré ses efforts, et avec cette main l'on signa son nom au bas d'un billet d'apostasie, et, sans lui laisser proférer une parole, on la renvoya dans sa demeure.

Un autre confesseur, également admirable, fut Francisco, naturel de Ceylan. Tout enfant, il avait été vendu et conduit au Camboge. Il reçut le baptême et, demeurant esclave, acquit la liberté spirituelle (1). Il fut emmené par un marchand japonais, et donné à un habitant de Nangasaki. Francesco servit celui-ci pendant plusieurs années ; il se maria à Nangasaki et vécut toujours d'une façon édifiante. Compris sur le rôle de Cavatchidono, il ne voulut point s'éloigner, déclarant que son plus sûr asile était la confession de Jésus-Christ et la mort pour son amour. Ouneme le comprit parmi les soixante-quatre qui furent envoyés à Oungen.

Il fut emmené le 5 août et avec douze autres mis en barque à Monghi. Déjà malade, en arrivant au milieu de la montagne, il fut atteint d'une apoplexie ; il s'appuya contre une pierre, et, proférant les sacrés noms de Jésus et de Marie, il expira. Bienheureux étranger, venu de sa patrie lointaine, par des voies extraordinaires, afin de mourir pour Jésus-Christ ! — Son corps, enterré sur la place même, à Obama, fut trois jours plus tard retiré de la sépulture et jeté à la mer. Mais les chrétiens stationnèrent avec des barques, à l'endroit où on l'avait submergé, et le 3 septembre une grande lumière leur apparut sur les flots ; ils jetèrent leurs filets et recueilli-

(1) Annuelle.

rent le saint corps, auquel ils donnèrent une sépulture honorable.

Siméon Souyetaki fut le seul, des chrétiens torturés à Oungen, qui mourut en confessant Jésus-Christ.

Il était d'une rare vertu, quoique âgé seulement de dix-neuf ans (1), ne sachant de la religion que ce qu'il avait appris de ses père et mère, et n'ayant reçu d'autre sacrement que le baptême, à cause des voyages plus rares et de l'exil des Pères. Avant d'être prisonnier, il allait toutes les nuits s'agenouiller sur une pierre, et, se tournant dans la direction de l'église, il faisait une longue oraison. Interrogé par le président de la rue s'il avait étudié : « En fait de science, » répondit-il, « je ne sais que mourir. » Parole brève, dit un auteur, mais d'un sens sublime ! — En passant devant sa demeure, il refusa l'habit que lui offrait son père (2), et n'accepta qu'une discipline, afin d'en faire usage au besoin. Le 9 août il fut conduit avec dix-sept autres à Oungen. Son humilité profonde lui faisait demander pardon à tous et se recommander aux prières de tous ; il refusa de donner son nom par écrit, en souvenir, à quelqu'un qui déjà l'envisageait comme un martyr, et il lui répondit : « Je suis trop indigne d'une grâce aussi éminente ; mais j'ai l'espérance, grâce à vos prières, de devenir en effet martyr : que cela vous suffise ! »

On arriva, le 10 au matin, à la base de la montagne. Un des confesseurs, vieillard infirme, ne pouvait gravir cette pente abrupte. Siméon l'assista charitablement jusqu'au sommet.

(1) Ses père et mère, Pierre et Marie, naturels de Firando, avaient suivi D. Jérôme Sayemon, leur seigneur, dans son exil à Nangasaki, puis dans les provinces de Boungen et de Tchicougen. Siméon naquit le jour de Noël à Facata. Quarante jours après il fut présenté à l'église, et baptisé par le P. Julien de Nacaura, sous le nom de Siméon. Ses parents l'élevèrent dans les sentiments les plus pieux. A neuf ans il fut malade à mourir. Sa mère se mit en prières et obtint sa guérison. Dieu le réservait pour une mort plus heureuse. Avant d'aller à Oungen, il avait été prisonnier dans sa maison pendant une année. Les biens de sa famille étant confisqués, lui et les siens ne vivaient que d'aumônes.

(2) Le père n'était point prisonnier, s'étant démis du gouvernement de sa maison en faveur d'Alexis, son fils aîné : ce dernier apostasia misérablement.

Siméon fut conduit aux eaux les plus délétères. On lui suspendit au col une pierre énorme et que deux hommes n'auraient pu soulever, et on lui posa sur la tête une autre pierre ronde, en lui disant que si elle tombait ce serait le signe de son apostasie. Puis on lui versa les eaux corrosives sur le dos. Cette épreuve se prolongeant, il s'évanouit à plusieurs reprises, par l'excès de la douleur. Le président, craignant de le voir expirer, le fit mettre en une cabane, étendu sur des herbes : non point par pitié, mais afin de renouveler bientôt la torture.

Le lendemain on lui fit voir son frère, et on lui apprit qu'il avait cédé. Ce lui fut une douleur très-amère : il engagea le malheureux à se repentir. Alors on le ramena près de la source, et l'on recommença la torture. L'angoisse fut telle que Siméon tomba par terre et se fracassa la bouche. On le reconduisit à la cabane. Dans la même journée, il fut ramené pour être tourmenté encore. Les bourreaux ne trouvaient plus de place où verser les eaux : tout le corps n'était qu'une plaie. On remit encore le confesseur dans la cabane; car on pensait qu'il allait expirer (1).

Après quelques jours, les vers commencèrent à pulluler dans les ulcères, et il s'en exhalait une odeur intolérable. Ouneme, convaincu désormais que Siméon allait mourir, et ne voulant pas faire un martyr, lui fit donner des soins et ordonna de le rendre à son père. Néanmoins ce gouverneur déclara qu'il reprendrait sa victime si elle revenait à la vie. Siméon répondit que c'était son plus cher désir.

Il était demeuré seize jours sur la montagne. Le 26 août, il fut reporté chez son père, étant plus mort que vif. Dans le chemin et à la maison, il ne cessait de se recommander à notre Sauveur et à la très-sainte Vierge avec les expressions de la foi la plus tendre : « Fils de Dieu, » s'écriait-il, « ayez pitié de moi! Très-sainte Marie, miséricorde! Reine des anges, ayez compassion d'un pauvre pécheur ! » Il refusa d'a-

(1) Pendant que Siméon était dans cette cabane, ouverte aux intempéries de l'air, une tempête éclata : le vent et la pluie durèrent toute la nuit. Siméon n'éprouva les effets ni du vent ni de la pluie. (Lettre d'Erquicia.)

bord de reposer sur son lit, qu'il estimait trop doux, et il ne l'accepta que par obéissance. Des visiteurs l'appelaient bienheureux d'avoir confessé Jésus-Christ dans les supplices ; il les renvoya, et fit fermer la porte, afin de ne plus entendre de louanges. Il passa ses dernières heures dans les mêmes aspirations d'amour : « Vos plaies, ô mon Sauveur, » disait-il, « sont si immenses, et les miennes en comparaison ne sont rien ! »

Un peu après minuit, le 28 août, Siméon demanda qu'on lui lavât le visage. « Quelle partie? » lui dirent ses parents ; « tout n'est qu'une plaie. » — « Où vous pourrez, » reprit Siméon ; « ne voyez-vous pas que je vais au Paradis ? Donnez-moi le Crucifix, afin que j'exhale mon dernier soupir sur ses plaies sacrées, en les baisant avec amour. » — Et en invoquant Jésus et Marie, il rendit l'âme, laissant son père et tous ses parents inondés de consolation. Le père et toute la famille s'approchèrent de ce corps consumé par la souffrance, et se prosternèrent pour le vénérer, non comme celui d'un fils et d'un parent, mais comme celui d'un saint. Bientôt on leur enleva ces restes précieux. Le gouverneur les fit brûler, sur la pierre même où le confesseur allait faire ses prières, et fit jeter les cendres à la mer. En même temps, l'on fit signer aux gens de la rue que Siméon était mort de maladie ; on voulait découronner le martyr.

Après avoir fait apostasier les soixante, Ouneme continua de persécuter à Nangasaki et dans tout le district. Afin que nul ne pût échapper à ses fureurs, il ordonna de ne laisser embarquer personne, sans un certificat du magistrat et des hôtes, constatant que celui qui partait n'était pas chrétien. Il fit aussi garder tous les passages. Cependant un assez grand nombre purent quitter la ville (1). Plus tard, l'exil devint impossible.

Ouneme, trouvant le mont Oungen trop éloigné pour son impatience, finit par envoyer les confesseurs à Imasa, bourgade voisine, où l'on fit chauffer, dans des chaudières, de l'eau salée avec un mélange de soufre ou de salpêtre, et d'une terre jaune du pays.

(1) Si les passages n'avaient pas été gardés, la ville tout entière aurait été dépeuplée. (*Aduarte.*)

Il fit alors enfermer dans une seule maison tous les autres chrétiens de la liste de Cavatchi, au nombre de plus de cent. Après quinze jours, pendant lesquels on les combattit de toutes les manières, plusieurs s'étaient rendus, et d'autres, malgré les gardes, s'étaient échappés et avaient fui dans les montagnes. Ouneme, furieux, menaça de mort les cautions de ces fidèles, et fit rechercher ceux-ci, non-seulement dans les alentours, mais dans les provinces les plus éloignées (1).

Ouneme s'en prit alors aux femmes. Pour les faire renier, on leur enleva leurs enfants. Celles qui étaient enceintes étaient sollicitées de jurer que la créature à naître serait élevée dans l'idolâtrie, et sur leur refus on les éventrait, et on arrachait le fruit de leurs entrailles. La plupart finirent par se rendre, et aussi par dénoncer leurs maris.

Tel fut le malheureux sort de Nangasaki, sort déplorable et digne d'une réprobation éternelle (2).

Toutefois, beaucoup se relevèrent et plusieurs de ceux-là moururent pour la foi.

Après la ville, Ouneme persécuta les campagnes. Les satellites entraient dans les villages, accablaient de coups ceux qui refusaient d'apostasier, et les attachaient à une solive ou à un arbre. Après avoir parcouru toutes les maisons, on venait chercher les habitants prisonniers et on les conduisait au commissaire. Un nouveau tourment fut alors inventé. On fixait aux angles supérieurs de la salle quatre longs câbles, et l'on attachait à ces câbles les mains et les pieds du patient. L'on faisait tourner le corps: les quatre cordes se tordaient et se resserraient en un faisceau. Le corps se rassemblait et se contractait dans cet effort. Puis on lâchait les cordes et elles revenaient avec rapidité, donnant à la victime un ébranlement si douloureux qu'elle en était

(1) Un chrétien, nommé Léon, fugitif avec sa femme et ses enfants, demeura pendant quatre-vingt-dix-sept jours caché dans un bois à Mondgeri, vivant de quelques provisions bien insuffisantes, qui lui étaient données par aumône, couchant sur le sol nu, et n'ayant d'abri que l'ombrage des arbres. Il vit mourir de misère sa petite fille âgée de six ans.

(2) Voir d'admirables lettres du P. Vicente Carvalho sur cette persécution. (Annexes 104 et 104 *ter*.)

comme affolée et perdait le sentiment. Alors on la faisait ranimer, afin de recommencer encore.

Ceux que ce tourment n'avait pas vaincus étaient menés à Imasa.

Les chrétiens d'Ouracami s'étaient retirés dans les bois. Ouneme commanda de les rechercher; puis il fit mettre le feu aux broussailles. L'on s'empara ainsi d'un grand nombre: mais la plupart de ces malheureux apostasièrent.

Vers la même époque, de nombreux chrétiens, nous l'avons dit, s'étaient exilés de Nangasaki; le gouverneur, voulant les atteindre, fit savoir aux gouverneurs voisins que la volonté du Chôgoun était qu'il fût procédé contre tous. Ces exilés cachaient leur nom et leur patrie; mais on arrivait à connaître leur religion, et ils étaient chassés de leur asile. Cependant la plupart enduraient ces épreuves, et possédaient leurs âmes dans la patience.

Après cette persécution violente, qui avait eu son cours depuis les premiers jours d'août jusqu'au milieu de septembre, Ouneme s'arrêta, comme s'il n'avait fait qu'exécuter des ordres supérieurs et qu'il eût terminé sa tâche. Mais son indifférence apparente avait pour objet de s'emparer des missionnaires, sur lesquels reposait toute cette église. Il avait fait faire et envoyé partout les images des religieux : et en effet, en très-peu de temps, quatre d'entre eux tombèrent dans ses mains.

Le premier fut le P. Fr. Bartholomé Gutierrez, Augustin de l'Observance. Il fut arrêté le 10 novembre par les gouverneurs de Boungondonô, près du village de Kikizzou, dépendant de la principauté d'Isafay, et d'où ce Père assistait spirituellement les chrétiens de Nangasaki (1). L'on saisit avec lui

(1) Ce vénérable Père était d'une austérité singulière. Sa maigreur de squelette et son teint livide en accusaient les rigueurs. Il était accablé d'infirmités. L'on raconte à son sujet des prodiges extraordinaires. Un jour, des toiles d'araignée le dérobèrent à la vue des satellites. (On a cité le même fait de S. Félix, évêque de Nole, et de David, fuyant devant Saul.) — Dans les divergences d'opinion entre les ordres, il se tint constamment éloigné de toute lutte, et refusa de coopérer à aucune information nuisible. — Il admit dans l'ordre Augustin plusieurs de ses coopérateurs les plus dévoués, donnant

son catéchiste, nommé Juan, qu'il admit plus tard comme frère lai, sous le nom de Fr. Juan de S. Augustin, et Miguel, son serviteur. Le Père et ses compagnons furent attachés de deux chaînes de fer, et transférés à Nangasaki.

Le 15 novembre fut pris le P. Antonio Ichida Pinto, de la Compagnie de Jésus. Il était venu à Omoura pour voir le P. João da Costa, qu'il n'avait pas rencontré depuis un grand nombre d'années, lorsqu'il reçut une lettre du P. Provincial, lui commandant d'aller à Nangasaki pour confesser un malade. Il alla par obéissance : mais, obligé de séjourner six jours dans la ville, à cause d'autres malades, il fut saisi avec son hôte, Diego Coufioye (1). Le Tono Goroyemone Catachima l'interrogea, puis le fit conduire à la prison, où il fut réuni au P. Gutierrez. On lui mit les fers aux pieds et au col. Goroyemone le fit venir de nouveau, et le Père lui prêcha les vérités de la religion. Ouneme lui-même le fit appeler, et, lui montrant différents habits sacerdotaux, l'interrogea sur l'usage de la cotte et de l'étole, et, apprenant que les ministres de la religion en faisaient usage lorsqu'ils prêchaient et célébraient l'office divin, pria le Père de s'en revêtir. Le P. Ichida se revêtit de la cotte et passa l'étole à son col. Ouneme trouva ces ornements plus beaux que tout l'attirail des bonzes, et voulut que le Père s'assît au haut de la salle, sans quitter ses habits. Le religieux obéit, et, passant d'un sujet à un autre, commença à discourir sur les vérités de la foi, de sorte que ce fut la prédication la plus solennelle qu'il eût faite encore, depuis que la persécution avait pris naissance. Ouneme l'écouta volontiers, lui proposa quelques difficultés, et, dans sa vive intelligence, comprit bien

aux uns l'habit de frère lai, ou celui de frère donné, et à d'autres le manteau du tiers-ordre : il avait aussi donné la courroie à un certain nombre de fidèles.

(1) Le P. Erquicia, dominicain, se trouvait tout auprès, et courut le plus grand danger. Il se mit en barque et côtoya le rivage. Il descendit une lieue plus loin, et fut caché pendant quelques heures dans une meule de paille. A la nuit il revint en ville. Le lendemain il put se procurer une embarcation, et reprit la mer. Au port où il aborda, son embarcation fut visitée ; mais il ne fut pas découvert, et parvint à se mettre en lieu sûr.

les réponses et les approuva. Mais il finit par imiter Pilate, et sollicita le Père d'obéir à l'empereur (1). Ensuite il ordonna de brûler tous les ornements, à l'exception d'un seul, en même temps qu'un grand nombre de livres, et de jeter les cendres à la mer, disant qu'il ne convenait pas de traiter sans respect des choses qui étaient l'objet de la vénération des hommes.

Le lendemain, Ouneme fit revenir le Père et lui offrit le thé. Puis il fit tenir une conférence par ses plus savants docteurs. Le Père ayant répondu victorieusement à tous, ceux-ci conclurent en lui conseillant d'obéir au gouverneur, et se retirèrent.

Sur ces entrefaites fut remise à Ouneme la requête des Portugais pour la délivrance de Jérôme de Macedo. Le gouverneur pria le Père d'interpréter la requête; puis il le congédia. Le jour d'après, 10 décembre, Ouneme partit pour la cour.

A la même époque, les vénérables Pères Francisco de Jésus et Vicente de Carvalho, après de longs travaux, s'étaient réunis pour conférer de choses spirituelles, dans l'île de Firochima (à trente lieues de Nangasaki), et y avaient célébré, le 28 août, la fête de leur Père saint Augustin. De là, le P. Vicente se dirigea vers Arima, pour visiter les chrétiens du bourg de Miye, dans la partie d'Omoura, appelée Fayama, et le P. Francisco se rendit dans les montagnes d'Youkinoura. Les deux Pères se revirent en novembre, et se firent leurs adieux, dans la prévision qu'ils tomberaient bientôt aux mains des tyrans, et qu'ils seraient appelés à mourir pour Jésus-Christ (2).

Le lendemain de son arrivée dans les montagnes d'Youkinoura, 18 novembre, le P. Francisco de Jésus fut pris avec son dogique Pedro Coufioye, et conduit à Nangasaki. Devant

(1) Voir la lettre du Père sur sa capture. Annexe 105.

(2) Le P. Francisco de Jésus, en célébrant la sainte messe, s'était senti si plein de dévotion et de tendresse, qu'il répandit d'abondantes larmes, et, en les essuyant avec le purificatoire, il teignit celui-ci en sang. Ce linge fut recueilli et conservé par Roberto de Paīva, habitant de Macao. Le P. Francisco de Jésus avait donné à plusieurs personnes l'habit de son ordre et la courroie à un grand nombre.

le juge il montra toute l'énergie de son zèle, reprochant à ce magistrat ses violences contre les chrétiens. Il alla rejoindre en prison les PP. Gutierrez et Ichida, et un grand nombre de chrétiens dont plusieurs étaient ses fils spirituels.

Après s'être séparé de son supérieur, le P. Vicente demeura dans l'île de Firochima, pour y exercer son ministère. Il y apprit la capture du P. Francisco ; et bientôt après ses hôtes, étant arrêtés, se laissèrent vaincre par les tourments et le dénoncèrent. Il fut pris dans la montagne, avec Pedro Yochiman, et Laurent Fatchizio, son dogique, le 25 novembre, jour de Sainte-Catherine (1). Il avait été cinq jours sans aliments. On avait envoyé, pour s'emparer de lui, trente-sept barques montées par six cents hommes. Les satellites le maltraitèrent cruellement. Le juge les fit réunir aux autres religieux.

Les saints confesseurs supportaient héroïquement leurs propres maux, et encourageaient les nombreux chrétiens, compagnons de leur captivité (2).

Après le départ d'Ouneme pour la cour, le 12 décembre, on transféra les quatre Pères dans la prison d'Omoura, spécialement destinée aux religieux (3).

Les Pères Jésuites João da Costa et Bento Fernandez étaient errants dans les montagnes. Le P. da Costa demeura trois mois enfermé dans une caverne, à une lieue de toute habitation, et sans autre aliment qu'un peu de riz qui lui était apporté très-irrégulièrement. Le P. Fernandez, tantôt sur terre et tantôt sur mer, dut son salut à l'admirable dévouement de ses guides, qui traversèrent, au péril de leur vie, des flottilles de

(1) Le P. Vicente Carvalho vaquait à son ministère au milieu de toutes les épreuves. Une fois il demeura plongé jusqu'au col en un bourbier, pendant toute une nuit. Il lui arriva souvent, pour se dissimuler, de pincer de la guitare, de sauter et de danser sur les places, de jouer des épées. Mais il avait fini par devenir tout perclus et infirme. — Voir sa lettre. Annexe 104 *bis*. — En dernier lieu, deux bons chrétiens étaient venus pour voir s'ils le trouveraient vivant, afin de se confesser et d'attendre la mort.

(2) Pour faire plus souffrir les prisonniers, on laissait au milieu des autres les corps de ceux qui venaient à succomber.

(3) *V.* Lettre du P. Vicente Carvalho, annexe 104-5.

barques envoyées à sa poursuite, et le conduisirent sain et sauf en Satsouma.

Dans le Tacacou se trouvaient aussi les PP. Matheus de Couros, provincial, et Giacomo Antonio Giannone, de la Compagnie. Le P. de Couros, malade à mourir, se guérit, n'ayant d'autre médecine que celle du ciel.

Parmi les inventions diaboliques employées par le gouverneur, une des plus cruelles fut l'envoi de bonzes dans les chrétientés, pour qu'ils y fussent nourris par les fidèles, et qu'ils ensevelissent les morts. Il fut aussi défendu de porter le nom de baptême, et de conserver aucun signe de religion.

Plusieurs hôtes de religieux, échappés jusqu'alors aux persécuteurs, furent saisis successivement, ainsi que les chrétiens solidaires. Le nombre s'éleva bientôt à soixante-treize; tous furent mis à mort en septembre de l'année suivante.

Au retour d'Ouneme, les religieux espéraient être condamnés aux flammes; mais le gouverneur parut les oublier, et le P. Ichida s'en plaignit douloureusement dans une lettre (1). Ils devaient languir deux ans avant d'être martyrs.

Mais, trois jours avant la venue du gouverneur, était arrivé l'ordre de mettre à mort trois chrétiens incarcérés à Nangasaki. L'un d'eux était Antonio Canaya Yetchiyemone (2). Les sbires avaient, en 1627, découvert dans sa demeure la chasuble d'un Père Dominicain (3). Il fut fait prisonnier, mais il attendit deux ans sa condamnation. — Le 7 décembre, il reçut l'avis qu'il serait décapité. Le bon Antonio ne savait comment exprimer sa reconnaissance envers Dieu. Il reçut la mort étant âgé de soixante-dix ans.

A la même époque et au même lieu fut brûlé vivant Thomas

(1) Annexe 105 *bis*.

(2) *Alias* Souzayemone. — Antonio, né à Facata en Tchicougen, fut baptisé à l'âge de trente ans dans l'église des Pères, et vint habiter Nangasaki avec sa famille. Quelques années après, la lecture du livre de Gerson l'enflamma tellement qu'il se donna tout entier à l'oraison, jeûnant fréquemment, et multipliant les cilices, les disciplines et les œuvres de charité. Il se mettait souvent au seuil de sa porte pour appeler les pauvres, afin de les nourrir. En 1614, il se fit l'hôte des religieux.

(3) *Pianeta*.

Sacoubioye (1). Il était prisonnier depuis plusieurs années, ainsi que sa femme, Catherine. En 1628, Cavatchidono les avait fait apostasier, mais ne les avait pas renvoyés libres. Thomas se repentit alors amèrement et fit pénitence. Ouneme prescrivit d'exécuter à son égard la sentence anciennement rendue, et de le brûler à titre de chrétien. Thomas accepta généreusement la sentence; il fut conduit le même jour au lieu des Saints (l'on appelait ainsi la place où les chrétiens étaient mis à mort), et expira dans les flammes, à l'âge de trente-deux ans.

Catherine, également pénitente, eut l'heureuse fortune d'être aussi condamnée. Elle fut mise à mort par l'épée, sous les yeux de son mari, déjà lié au poteau, mais qui vivait encore (2).

Au mois de décembre (3), en Omoura, Jérôme Yagoyemon, hôte du P. Erquicia (4), fut décapité.

L'ordre Dominicain, dans son chapitre général de 1629, tenu à Sainte-Marie sur Minerve, déférant aux instances de la Congrégation de la Propagande, institua plusieurs maîtres, lecteurs, prédicateurs et frères oblats (*præsentatos*) au titre de la conversion des Indiens, et, dans la séance du 22 juin, la sacrée Congrégation de la Propagande fit rendre grâces à l'Ordre au nom du Souverain Pontife et des cardinaux.

Le même jour, 22 juin, la S. Congrégation, d'après un mémoire du P. Luis de Andrade, Dominicain, créole des

(1) Thomas, naturel de Méaco, s'était mis au service du lieutenant-gouverneur Feizó. Recherchant en mariage une jeune fille nommée Catherine, il en eut cette réponse que, s'il devenait chrétien, elle l'accepterait pour époux. Il consentit à se faire instruire, reconnut la vérité de la religion chrétienne, obtint le saint baptême, et épousa l'objet de ses affections. Dénoncé comme chrétien, il fut mis en prison, et y demeura plusieurs années.

(2) Les corps d'Antonio et de Catherine furent jetés sur le bûcher de Thomas, et réduits en cendres; les cendres des trois furent jetées à la mer.

(3) *Alias* 16 septembre.

(4) Il demeurait à trois lieues de Nangasaki.

Nos annales indiquent encore à des dates ignorées cinq martyrs de noms inconnus, dans le Tsoungarou, et un dans le Woari.

Indes orientales, décida que l'on écrirait au nonce des Espagnes, afin qu'il agît auprès des ministres de Sa Majesté Catholique faisant partie du conseil des Indes, pour la provision des églises de Méliapour et de Macao, vacantes, la première depuis quatre ans, la deuxième depuis quinze ans; et au sujet de la résidence des évêques de Malacca et du Japon, absents, le premier depuis quatre ans, et le deuxième depuis douze ans.

Et fut résolu l'envoi du P. d'Andrade et de six autres Pères à la grande île des Célèbes, ou Macassar.

Le 7 août, la S. Congrégation, prenant en considération les avis (*monita*) du P. Fr. Augustin de la Llaga, Dominicain, touchant la multiplication des cathédrales aux Indes orientales, renvoya ces avis au nonce des Espagnes et au collecteur du Portugal, afin que ces dignitaires s'entendissent avec les ministres du roi.

Le même jour, on fit part de la mission de quarante Jésuites, destinés au Japon, à la Chine, à l'Éthiopie et à Goa, et des missions respectives de cinq Dominicains, de six Augustins et d'un Franciscain, et aussi de l'accroissement de la persécution du Japon.

Le 7 septembre, d'après une lettre du P. Collado, la S. Congrégation décida qu'il serait écrit au nonce des Espagnes, afin de connaître ce qui avait été fait avec Sa Majesté au sujet des décrets de la Congrégation précédemment envoyés et concernant le Japon; et, le même jour, il fut fait lecture de la relation des martyrs de 1627, envoyée de Goa par le P. Antica.

Le 2 octobre, on lut une lettre des Augustins des Philippines, datée du 30 juillet 1628, concernant la persécution du Japon, et la nouvelle mission d'Augustins destinée pour cet empire; dans cette lettre, il était demandé qu'il fût écrit au roi d'Espagne afin qu'il daignât pourvoir aux dépenses de l'expédition (1). Il était aussi fait mention des nombreuses conversions de Japonais au Cami, opérées par un Franciscain et un Augustin déchaussé, demeurés ensemble dans

(1) Cette lettre est transcrite en partie dans Andres de S. Nicolas.

la contrée. Enfin, il était sollicité huit mille bénédictions extraordinaires et quelques *Agnus Dei* pour les Philippines et le Japon. La sacrée Congrégation décida qu'on donnerait des éloges et des encouragements à la nouvelle mission augustine; et que l'on écrirait au nonce des Espagnes afin qu'il agît auprès de Sa Majesté. Il fut décidé encore que, dans l'expédition des missionnaires, une grande prudence devrait être observée, et que des voies non suspectes devraient être choisies pour l'introduction des religieux; et enfin, l'on accorda les bénédictions et les *Agnus*.

Le même jour fut lue une lettre du P. Antica, relative à la persécution du Japon et au nombre des Pères Jésuites existant encore en cet empire.

Le 30 novembre, attendu qu'il se trouvait à Rome deux religieux, l'un Dominicain, le P. Melchior Mançano, et l'autre Franciscain déchaussé, le P. Pedro de la Concepcion, qui pouvaient déposer sur l'authenticité de la lettre Sotelo et sur l'obédience de ses supérieurs, lorsqu'il fut envoyé au Japon, le Père procureur de la Curie des Mineurs de l'Observance fit instance pour l'examen de ces religieux. L'affaire fut renvoyée aux cardinaux Borgia, Capponi et de S. Sixte (ce dernier ajouté postérieurement).

Le même jour furent communiquées des lettres des Fr. Francisco de Jésus et Vicente de S. Antonio, tous deux Augustins déchaussés, datées des 28 mars et 5 octobre 1626, sur la persécution et sur les martyrs, spécialement de 1625.

La S. Congrégation décida que les supérieurs des Augustins déchaussés seraient invités à envoyer au plus tôt la mission nouvelle.

Et il fut prescrit au protonotaire apostolique D. Corsi de rédiger à l'avenir des relations régulières et en bonne forme des actes des martyrs, et, tous les six mois, de lire ces actes en séance.

Le 3 décembre, une congrégation particulière concernant les affaires du Japon fut tenue dans le palais du cardinal Capponi. Elle était composée des trois cardinaux Capponi, Borgia et de S. Sixte, et du R. Dom Corsi. Rapport fut fait de la re-

quête du procureur général des Mineurs de l'Observance, aux fins : 1° de l'examen du P. Melchior Mançano, Dominicain, et du P. Pedro de la Concepcion, Mineur déchaussé, touchant l'authenticité de la lettre Sotelo, authenticité qui avait été contestée ; et 2° de l'obédience en vertu de laquelle le P. Sotelo s'était rendu au Japon, obédience qui avait fait l'objet de doutes au sein de la congrégation des cardinaux. La congrégation, sur le premier article, c'est-à-dire l'authenticité de la lettre, fut d'avis que les religieux précités, et proposés comme témoins, ne seraient point examinés, tant parce qu'il n'était pas expédient que la Compagnie de Jésus fût indisposée davantage contre l'ordre Franciscain (1), que parce que les preuves provenant de la chancellerie de la nonciature en Espagne, et apportées à Rome, suffisaient au résultat pour lequel la vérification était requise ; et sur le second point, à savoir l'obédience, que le P. Mançano serait examiné par le protonotaire D. Corsi, et sa déposition jointe au procès du martyre du P. Sotelo.

Le 19 décembre, sur nouvelle requête du procureur général des Mineurs de l'Observance, aux fins de l'examen du P. Martin de S. Juan, Mineur de l'Observance, présentement en Aragon, touchant l'obédience du P. Sotelo, la Congrégation de la Propagande, au rapport de D. Corsi, prescrivit d'écrire au nonce des Espagnes, afin que ce prélat fît examiner le P. Martin de S. Juan (2).

Jacques Specx, nommé septième gouverneur général des Indes néerlandaises, avait séjourné au Japon à plusieurs reprises. Il avait été directeur de la loge de Firando depuis 1609 jusqu'en 1613. Il revint en la même qualité en 1614, et de-

(1) Tum quia non expedit Societatem Jesu magis irritari contra Franciscanam religionem (Registre de la Propagande).

(2) Cette année partirent de Lisbonne 41 Jésuites, dont les chefs étaient le P. Apollinaire d'Almeida, évêque de Nicée, désigné pour l'Éthiopie, et le P. Séb. Vieyra. Le P. Vieyra et d'autres se rendirent successivement à Goa, à Macao et à Manille, pour attendre en cette dernière ville les occasions pour le Japon.

meura jusqu'en 1621. Dans le poste élevé de gouverneur général, il affermit la puissance de sa nation dans les Indes, au grave détriment de l'Espagne, et conclut un traité très-avantageux avec Ternate. Sa longue expérience des affaires du Japon lui permit de donner une vive impulsion au commerce de la Compagnie avec cet empire. Mais, pour son déshonneur et celui des États de Hollande, ces succès furent obtenus *per fas et nefas*, et en reniant, pour les Hollandais, la qualité même de chrétiens.

CHAPITRE XV

1630 (1).

Commencement du règne de Mei-sio-in, Daïri. — Le gouverneur des Philippines met obstacle à une expédition de religieux. — Le P. Thomas de S.-Augustin au Japon. Notice. — Petit nombre des missionnaires. — Ordres cruels du Chôgoun. — Divers martyrs. — Mars. Capture du F. Gabriel de la Madeleine. — Ambassades envoyées aux Philippines par Boungondono et par Ouneme. — En Ariye, affreux supplices. — Le 31 mai, quatre martyrs à Chimabara. — Le même jour, trois martyrs à Conga. — Le P. de Couros s'éloigne d'Arima. — 20 septembre, à Ariye, plusieurs martyrs. — Maladie de Boungondono. — 28 septembre, en Omoura, 72 martyrs, parmi lesquels 3 frères donnés, les autres tertiaires ou confrères de la ceinture de l'ordre Augustin. — Mort de Boungondono. — Mort de Feizo. — 28 octobre, A Nangasaki, martyrs de 9 religieux Augustins. — Autres martyrs. — Persécution à Yendo. — Nombreux martyrs dans les régions du Nord. — Fêtes à Manille pour la canonisation des martyrs de 1597. — Propagande.

Le règne de *Meï-sio-in*, nommée *Kiô-si* avant son avénement au trône, et fille du Daïri Go-Mizzou-o-no-in, ne commença légalement que dans le cours de la présente année.

Les religieux des différents ordres résidant à Manille s'étaient concertés pour envoyer de nouveaux missionnaires. De nombreux sujets s'étaient offerts, et déjà la jonque était achetée et équipée; mais le gouverneur, D. Juan Niño de Tavora, mit arrêt au départ et fit avorter l'entreprise. Cependant, malgré la vigilance des autorités, on résolut de tenter la voie des Riou Kiou. Alors se trouvaient aux Philippines quelques religieux japonais. L'un d'eux, le P. Thomas de S.-Augustin (2),

(1) Relat. de 1629 et 30. — Et à la suite de la relat. de 1627, Juan Lopez. Relat. de 1628, 1629 et 1630. — Murillo Velarde, l. I, c. 13. — Aduarte, l. II, c. 38 à 41. — Sicardo, l. I, c. 20; l. II, c. 6, 7, 8. — Franciscos Descalzos, t. II, l. IV, c. 23. — Annales des Dairis. Supplément.

(2) Né en la cité de Vomari, fils de Léon Coyemon et de Clara Vokiay, pauvres et fervents chrétiens, qui furent tous deux martyrs. Son nom japonais était Iyofioye. Il fut élevé dans le séminaire de la Compagnie, à Arima, lequel fut une pépinière de martyrs. Il y fit de singuliers progrès, et se rendit capable d'enseigner à son tour; les Européens eux-mêmes l'admiraient

barqua le 2 février, fit naufrage à l'île Marivelez, et, miraculeusement échappé, réussit à passer au Japon.

Depuis le mois de novembre 1629, se trouvaient prisonniers à Omoura le P. Bart. Guttierrez, Augustin de l'Observance (1); les PP. Francisco de Jésus (2) et Vicente Carvalho ou de S. Antonio, Augustins déchaussés, et le P. Antonio Ichida, de la Compagnie de Jésus. A leur occasion, et pour les avoir reçus ou servis, plusieurs Japonais étaient prisonniers, soit à Omoura, soit à Nangasaki.

Les missionnaires demeurés en liberté se trouvaient au lieu du danger. Le P. Matheus de Couros, provincial de la Compagnie, était en Arima. Les PP. João da Costa et Bento Fernandez erraient dans les environs de Nangasaki (3).

Le P. Domingos de Erquicia, Dominicain, était à Nangasaki (4); le P. Thomas de S. Jacinthe devait l'y rejoindre.

A Yendo se trouvaient le P. Lucas du Saint-Esprit, Dominicain (5), et les PP. Adami et Porro, de la Compagnie.

Il n'y avait plus d'Augustins que dans la prison.

en l'entendant parler parfaitement la langue latine. A l'âge de vingt ans il voulut passer aux Philippines, afin d'y embrasser l'état religieux; mais il n'y put aller qu'en 1622. Son inclination le porta vers l'ordre Augustin. Le P. Provincial, Fray Alonzo de Mentieda, lui donna l'habit, le 26 novembre 1623. Après sa profession, il fut ordonné prêtre par D. Fray Pedro de Arce, et demanda bientôt à passer au Japon.

(1) Le P. Gutierrez écrivit de sa prison, le 13 juillet, au P. commissaire de l'ordre de S.-François, au Japon, une lettre d'humilité, lui demandant pardon de tous mauvais exemples et de toute affliction qu'il aurait pu lui causer, ainsi qu'à ses religieux (annexe 106), et une autre, le 27 octobre, au provincial de son ordre aux Philippines (annexe 106 *bis*).

(2) Ce Père écrivit le 26 octobre, une lettre très-belle à ses confrères des Philippines (annexe 95 *ter*).

(3) En 1630, il y eut encore 1850 adultes baptisés par les Pères de la Compagnie; à savoir : 98 en Ozacca et Sacaï, 190 dans les provinces du centre et le Chicocou; 560 dans le Cami et les provinces du Nord; 860 en Wôchou, et 143 dans le Dewa.

(4) Voir une belle lettre de ce Père, sur la vie de missionnaire (datée de 1624). Annexe 107.

(5) Les trois seuls Dominicains existant alors au Japon étaient ceux qui viennent d'être nommés. Il en devait arriver quelques-uns encore, destinés au martyre.

Il y avait encore quelques autres missionnaires Jésuites et Franciscains (1).

Le Chôgoun, fomenté dans sa fureur par les succès impies d'Ouneme, fermait les yeux sur de graves écarts de ce gouverneur. Nous verrons celui-ci poursuivre le cours de ses œuvres sanguinaires.

Cependant, vers la même époque, les Portugais et les Espagnols détenus depuis sept ou huit ans, comme soupçonnés d'avoir introduit des religieux dans l'empire, avaient été délivrés de prison et exilés à Macao et Manille (2). Mais les prédicateurs furent maintenus dans les fers, et réservés pour un châtiment solennel; tous les autres prisonniers chrétiens furent condamnés à perdre la tête.

Du reste, la persécution sévissait dans toutes les provinces, faisant de nombreuses victimes par différents supplices, selon le génie des tyrans (3).

Le 24 janvier, à Fingo, Thomas Sayoun, catéchiste des Pères Jésuites, fut décapité de la main du prince, à la vue de ses propres enfants (4).

(1) Le 2 mars, Paul Kita, dogique du P. Erquicia, fut pris avec deux serviteurs du même Père. Dans la torture, Paul déclara l'asile de son maître. Mais cet asile était dans une autre province; Ouneme se trouvait à la cour, et les satellites étaient sans ordres; le Père eut le temps de s'éloigner. — Alors ce zélé religieux rentra dans Nangasaki, chez son ancien hôte. Le lieutenant gouverneur, ayant conçu des soupçons, fit arrêter le chrétien. Le missionnaire entendit de sa cachette les pourparlers des soldats. L'hôte et sa femme finirent par être exilés, et s'éloignèrent avec tous leurs parents et serviteurs, au nombre de plus de cent personnes. Le Père Erquicia se confondit parmi eux et put quitter la ville. Cet hôte était depuis quarante-six ans au service du Tono. Tous ses biens furent confisqués.

(2) Alonzo de Castro et ses compagnons durent être délivrés en cette occasion.

(3) Le 10 janvier, à Mogami en Wôchou, Joachim, Lucia, sa femme, et N... furent brûlés vifs (sa femme avait été exposée nue pendant plusieurs jours); et le même jour, trois autres chrétiens, Paul, Clara, sa femme, et Joachim, vieillard de soixante-dix ans, subirent la même peine à Yanagatta. Ces derniers étaient tertiaires profès de S. François.

Le 12 janvier, à Chiki, Paul, Coréen, âgé de soixante ans, fut submergé dans la mer.

(4) Thomas avait été baptisé à seize ans. Depuis lors, il avait été l'infatiga-

Le 24 janvier, à Yendo, Ventura Sadenii et neuf autres chrétiens furent attachés à des pieux au milieu d'un étang glacé. Ils y vécurent depuis dix heures du matin jusqu'au coucher du soleil (1). Le même jour, N. Nacagava Cheiza (2), gentilhomme du Chôgoun, qui avait renié la foi six ans auparavant, et qui s'était glorieusement repenti, fut enterré jusqu'à la poitrine, et eut le cou scié dans l'espace de trois jours, avec une scie de bambou. Fortifié par la grâce divine, il parut tellement supérieur à la souffrance, en vue de la couronne éternelle, qu'il était radieux de bonheur et comme enivré de la charité divine (3).

Au mois de mars, à peu de distance de Nangasaki, sept chrétiens furent sciés par le milieu du corps. Trois vécurent pendant quatre jours, et un autre pendant sept jours. Les trois autres apostasièrent le cinquième jour; ils cessèrent d'être tourmentés, mais ne furent point rendus à leurs familles; le septième jour ils se repentirent et furent décapités. Le même jour on avait justicié quatre voleurs. Leurs têtes et celles des martyrs furent exposées sur des bambous; celles des voleurs, avec l'écriteau de voleurs; celles des martyrs, avec des croix en bambous et l'écriteau de chrétiens rebelles.

En mars, fut saisi par les satellites, à quelques lieues d'Isafaï, un Frère de Saint-François, le seul qui fût alors au Japon, le Fr. Gabriel de la Madeleine. Il fut d'abord prisonnier à Nangasaki, et donna des soins, dans la maison de l'intendant seigneurial, aux enfants et aux parents d'Ouneme. Il le soigna lui-même, ainsi que sa nièce (4). Il fut ensuite transféré à Omoura.

ble compagnon des missionnaires. Il fut exilé et revint. Il mourut à cinquante ans. Son corps fut abandonné à ses enfants.

(1) Le P. Erquicia mentionne ce martyre et plusieurs autres dans sa lettre du 18 octobre 1630 (annexe 107 *bis*). — Leurs noms étaient : Ventura Sadenii; Jean Gheuyemon, et Sabina, sa femme; Francisco Sayemon, et Clara, sa femme; Jean Sayemon, âgé de soixante ans; Madeleine, sa femme; N. Chobioye, fils des précédents, et Monique, sa femme; Lucia, femme de N. Nacagava Cheiza.

(2) *Alias* Anagava Zayemon.

(3) Le 22 février, à Chimabara, Marie de Conga mourut en prison.

(4) Il paraît avoir opéré plusieurs cures miraculeuses. — Il avait de fré-

Outre ce Frère et les quatre religieux prêtres, il y avait dans la prison d'Omoura plus de quarante chrétiens séculiers. La geôle de Nangasaki renfermait d'autres confesseurs.

Cependant Boungondono, seigneur d'Arima, sous le prétexte de rétablir le commerce avec les îles Philippines, mais en réalité pour sonder les dispositions des Espagnols et aussi les forces de leur contrée, envoya des ambassadeurs à Manille. On leur fit bon accueil et on leur fit considérer, sous l'aspect le plus formidable, les troupes espagnoles, avec les fortifications et les arsenaux. Les envoyés purent se convaincre de la puissance espagnole et désabuser leur seigneur de ses illusions conquérantes. — Ouneme lui-même avait envoyé des ambassadeurs ; ils avaient reçu le même accueil.

Néanmoins Boungondono, troublé par la capture du P. Gutierrez et le retour d'un grand nombre d'apostats, avait envoyé d'Yendo des ordres très-cruels, en même temps qu'il recommandait de veiller à l'existence de ses prisonniers. Il voulait les trouver vivants et disposer d'eux à son propre gré. Revenu dans le mois de mai, sur-le-champ il se mit à l'œuvre. Il fit d'abord saisir des chrétiens de Conga, pour vérifier les circonstances du retour du P. Gutierrez ; mais sa principale affaire était d'arrêter le P. Matheus de Couros, provincial de la Compagnie.

On exigea de tous les gouverneurs la liste des chrétiens de leur district, et l'on ordonna de leur faire adorer les idoles. Quelques-uns seulement faiblirent, mais le plus grand nombre endura les tourments, et demeura constant dans la foi. L'un de ces fidèles, éprouvé par la question de l'eau, déclara qu'il ne ressentait aucune souffrance, ayant appliqué les forces de son âme à méditer la Passion du Seigneur Jésus.

En Ariye, dont la population avait été si fervente en 1627, la persécution fut terrible, et un grand nombre succombèrent.

quentes extases, et plusieurs témoins au procès ont déclaré qu'on l'avait vu, dans l'oraison, soulevé à 3 palmes de terre. — Il disparut souvent de la prison d'une façon toute merveilleuse. (Procès, p. 23, et pp. 462 à 465.)

Le 19 mai, l'on mena les chrétiens à la maison du bonze. Sur deux cent quatre-vingts, cinquante seulement persévérèrent. On les conduisit à Chimabara, où les attendaient des tourments bien plus cruels. A plusieurs on lia les membres avec des cordes fines, et l'on fit pénétrer ces cordes dans les chairs, que l'on tranchait ainsi par segments. D'autres subirent le tourment de l'eau. Pour d'autres, l'on prit des bambous que l'on remplit de soufre et de matières fétides; puis l'on appuya l'un des bouts aux narines du confesseur, en obligeant ce malheureux à fermer la bouche, et l'on inséra des charbons ardents à l'autre extrémité. Ce tourment faisait évanouir les victimes et leur faisait ulcérer le visage. Une autre peine fut inventée encore; on perça les chairs avec des bambous aiguisés, comme avec des tarières, en pénétrant jusqu'aux os, et quelquefois l'on brisa les bambous dans la blessure. L'on appliqua encore des mèches allumées sur diverses parties du corps, ou bien on lia les victimes par les pieds et les mains, et, les suspendant, on les bâtonna violemment. Quelquefois on traçait un cercle, on y plaçait le confesseur debout avec les bras en croix, et on l'obligeait à retenir entre ses dents une solive longue de cinq à six palmes. Si le patient s'évanouissait, on le ranimait pour recommencer plus tard. Une femme fut laissée pour morte. Sa fille aînée nourrissait un jeune enfant; on saisit l'innocente créature, et avec sa tête on frappa la mère au visage; l'autre fille, âgée de treize ans, fut brûlée cruellement, eut les oreilles et les mains percées avec le bambou, et fut faissée comme inanimée.

Des enfants de dix et douze ans étaient torturés à la vue de leurs parents, afin d'émouvoir ces derniers et de les dompter par l'amour naturel. On vit de ces enfants recevoir des charbons ardents sur la main ouverte et les conserver sans faire un mouvement. Un enfant de six ans à peine eut le corps déchiré par des tenailles, et on lui trancha la lèvre; il fut inébranlable. Bien peu d'enfants faiblirent, et les seuls qui faiblirent ne cédèrent qu'à l'exemple de leurs parents.

Enfin, parmi ces étoiles qui avaient répandu de si vives lumières dans les persécutions précédentes, une multitude était

tombée; mais cinquante conservèrent tout leur éclat, rendu plus resplendissant encore par la dernière épreuve.

Le 23 mai, Boungondono fit conduire les cinquante à Chimabara; d'autres chrétiens devaient augmenter leur nombre.

Le 24 mai, sept des confesseurs furent conduits au martyre, à la vue de tous les autres; c'étaient Thomas Chibioye (1), Paul Nagata, vieillard de quatre-vingt-trois ans, Léonard Sacouzayemon, Jean Gonzayemon, Denis Jenicho, Marie, veuve, renommée pour sa charité, Clara, de quatre-vingts ans, épouse de Paul Nagata. Le tyran avait résolu de donner la mort aux quatre premiers, même s'ils apostasiaient.

On avait creusé sept fosses, profondes de trois palmes et larges d'autant. Boungondono présidait au supplice, et, voulant punir Léonard d'avoir démenti la signature qu'on lui avait faussement attribuée, il commanda de lui scier le bras droit, ce qui fut exécuté. Puis on entreprit de scier le col des condamnés, d'abord avec la scie de fer, afin d'ouvrir le sillon, et ensuite avec la scie de bois ou de bambous dentelés, pour

(1) Ou Kitchibioye. Thomas avait mené une vie admirable. Or cette vie était celle d'un grand nombre de chrétiens zélés qui, dans l'absence des missionnaires, étaient les précepteurs et les soutiens de leurs frères. Thomas. étant doué de grands talents naturels, les faisait servir au salut de ses frères. Très-zélé lui-même pour son propre salut, il s'appliquait à mortifier ses inclinations, et, dominant sa nature impétueuse, il avait revêtu la douceur de l'agneau. Il avait réservé dans sa maison un appartement de neuf pièces, et l'avait consacré à Dieu. Là, demeuraient les missionnaires, et il les servait, comme s'il était à leurs gages. Il réunissait les chrétiens pour leur faire entendre les prédications, et les faire participer aux divins mystères. Plusieurs fois dans le jour, il faisait oraison devant le crucifix, et, après la récitation du chapelet, il lisait à sa famille quelqu'un des mystères de la vie et de la Passion de Jésus-Christ. Il s'empressait auprès des malades, afin de leur procurer le bienfait des sacrements; et quand les Pères étaient éloignés, il baptisait les nouveau-nés. Il enseignait à ses frères les mystères de la foi, selon la mesure de sa science; il réprimandait les pécheurs et encourageait les justes; et, si quelqu'un avait le malheur d'abandonner la foi, toute sa charité s'employait à le faire réconcilier. Il refusa plus d'une fois des emplois considérables, craignant de s'attiédir dans le service de Dieu, et de rencontrer des occasions d'altérer sa foi. — En 1627, il avait été mis à la torture et avait survécu. — Dans la même persécution avaient subi le martyre Luis et Léonard ses gendres, et Madeleine sa fille. — Thomas avait cinquante-sept ans.

agrandir la plaie en déchirant les chairs, de manière à rendre la mort plus douloureuse et plus lente. Le premier jour on leur fit subir trois incisions, et deux les six jours suivants; à chaque épreuve on jetait du sel dans les plaies pour les envenimer. L'on ranimait les confesseurs quand ils s'évanouissaient; mais ils furent laissés dans les fosses tout le temps, le jour et la nuit.

Le premier et le deuxième jour, on n'infligea pas de supplice aux autres confesseurs; mais, le troisième et le quatrième jour, on les tortura de mille manières : par l'eau, par les bambous creux, par les roseaux acérés, par les mèches ardentes; enfin, et successivement, tous ceux-ci défaillirent, à l'exception de Miguel, âgé de vingt-quatre ans, naturel de Conga.

Cinq des sept premiers cédèrent le cinquième et le sixième jour; et, la dernière nuit, le nonagénaire Paul Nagata se rendit également.

Thomas était inébranlable comme la pierre vive, sur laquelle il avait fondé son courage et son espérance. Boungondono, malgré sa fureur de se sentir vaincu, ne put contenir son admiration, et s'écria que si dans tout l'empire un omme étaith digne d'être appelé vaillant, c'était celui-là.

Les gentils demandèrent à Thomas s'il n'éprouvait aucune douleur : « Je ne suis pas insensible, » répondit-il, « et je ressens de vives souffrances; mais la grâce divine me console et m'encourage au plus fort de la peine, et me fait envisager la récompense, que le Seigneur garde à ses fidèles, en échange d'une vie sacrifiée pour son amour. »

Le 31 mai, vers le soir, Boungondono, voyant Thomas expirant, fit achever son supplice, et la tête fut détachée du corps.

Dieu permit que trois des tombés, Paul Nagata, Léonard et Jean, après avoir été retirés de la fosse, en entendant l'arrêt de mort que le tyran prononça contre eux, pour le fait d'avoir recueilli et d'avoir accompagné les prédicateurs, trouvèrent leur salut dans cet arrêt même : ils se rétractèrent et moururent en confessant Jésus-Christ. Ainsi furent récompensées leurs vertus anciennes, et la palme fut rendue à leur repentir.

Les têtes des martyrs demeurèrent exposées, et les cendres de leurs corps furent semées dans la mer.

L'octogénaire Clara ne survécut point à ses blessures. Elle mourut bientôt aliénée d'esprit, et l'on a présumé qu'elle n'avait déjà plus conscience d'elle-même, quand elle avait paru défaillir.

Miguel de Conga, comme nous l'avons dit, avait résisté seul de ses compatriotes. Il avait demandé, mais sans l'obtenir, de remplacer l'un des six qui s'étaient rendus. Boungondono le réservait pour mourir à Conga, par le même supplice. On lui associa Gonçalo Magoyemon, son père, et Jean Magosouke : ces deux derniers avaient apostasié ; mais, condamnés comme hôtes, ils se repentirent. Ils eurent le col scié dans l'espace de quatre jours ; leur tourment, commencé le 27 mai, s'acheva le 31. Miguel, quand son père avait défailli, s'était écrié : « Je n'ai plus de père ! » Il eut la consolation de le voir mourir pénitent, ainsi que son compagnon. Les têtes furent exposées, puis jetées à la mer, ainsi que les corps.

Au mois de juin, le P. de Couros, qui depuis les premiers jours de la persécution se trouvait dans la contrée et confirmait les chrétiens, se vit obligé de s'éloigner. Boungondono, furieux de son évasion, envoya dire au Tono d'Amacousa que le Provincial était sur son domaine, et lui enjoignit de s'en emparer. Le vénérable Père, de nouveau fugitif, était porté par quatre hommes dans une chaise de bambous, en raison de son âge et de ses infirmités. Dans cette fuite, on fut obligé de le déposer sur la terre, au milieu des bois, étendu sur une natte et recouvert seulement par une autre natte. Il demeura sept jours de la sorte, exposé à la pluie, et subsistant d'un peu de riz. Après ce temps, on le fit passer dans un autre canton. Trois mois plus tard, le 10 septembre, Lucas, son hôte, fut fait prisonnier, et conduit à Cavatchinoura.

Le 5 août, Diego Souzouke et onze autres furent décapités au Foccocou (1).

(1) Leurs noms étaient : Diego ; Marie, sa femme ; Marthe, Maxime, Catherine ; une autre Marthe ; Thecla ; Clara ; une troisième Marthe et N.; les huit

Le même jour, Laurent Tayemon et quatre autres furent crucifiés (1).

Dans le même mois d'août, d'autres scènes de torture eurent lieu dans Omoura. Une femme souffrit, sans proférer une plainte, d'avoir les doigts brûlés avec des tenailles rougies au feu. On lui remplit la bouche avec de menus cailloux, et on la lui meurtrit à coups de poings, de manière à briser toutes les dents.

Le 20 septembre, à Ariye, neuf autres martyrs moururent en plusieurs jours, ayant le col scié par la scie de bambou. Cinq d'entre eux avaient d'abord faibli, mais avaient été retenus comme hôtes; c'étaient d'abord Barthélemy Kinosouke, père de Thomas Kitchibioye; Miguel Chingoro, fils de Paul Nagata; Luis Couranoyo; Mancie Chouzayemon et Mathias Kitchiyemon; ces trois derniers étaient des *Choïas* ou magistrats d'Ariye, saisis sous le prétexte qu'ayant la présidence du bourg, ils avaient dû connaître la présence et les errements du Provincial; Michel Yosouca, Paul et Lucie, tous les trois de Foucaye. Enfin, l'on impliqua dans la condamnation Jean Magosouke, faussement accusé d'avoir détourné des deniers; mais cette accusation n'était qu'un prétexte : la vraie cause était l'hospitalité donnée aux religieux. Les cinq premiers se repentirent à la persuasion de Paul de Foucaye; et les quatre autres, apprenant leur arrêt, se repentirent également.

Jean devait être partagé en deux par le milieu du corps, et les autres suppliciés dans leur contrée par la scie de bambou.

Paul et Lucie furent laissés à Foucaye; leur martyre commença le 17 et s'acheva le 20 septembre.

Les six destinés pour Ariye commencèrent à souffrir le 17 septembre, et moururent le même jour que les précédents.

Jean devait assister au supplice de ses compagnons, et mourir après eux le quatrième jour. Mais, le matin de ce dernier jour, il confessa hautement qu'il avait commis le plus grand

dernières, servantes de Marie; Miguel, fils de N. qui précède, et N. Denyemon.

(1) C'étaient : Laurent Tayemon; Jean Rifioye; Pedro Coufioye; Miguel Kimoura, et Joachim Tazo.

des crimes en abandonnant la loi divine, et protesta qu'il était chrétien. Pour l'effrayer, on le menaça de faire expirer sous ses yeux sa femme et ses enfants. Jean parut comme insensible : « N'est-ce donc rien pour toi, » lui dit le juge, « que de voir ta famille immolée à ton occasion ? C'est offenser la raison naturelle ; et les animaux mêmes, dépourvus d'intelligence, ont encore l'amour de leur progéniture. Persiste donc dans ton apostasie. » Jean lui répondit : « L'amour de Dieu ne doit pas céder à l'amour naturel ; vous pouvez immoler ma famille : je suis chrétien, et chrétien je veux mourir. » Le président, plein de rage, commanda de lui scier le col, contrairement à la sentence. Les bourreaux s'apprêtaient à creuser une fosse : « Point de fosse et point de retard, » s'écria le juge. Et deux bourreaux, un de chaque côté, se mirent à scier le col, et retournèrent la victime pour scier tout à l'entour. Jean invoquait les noms sacrés de Jésus et de Marie ; pour l'obliger au silence, on lui brûla la bouche et le visage avec un tison ardent ; enfin, et sans achever de scier la tête, on le partagea en deux, pour revenir à la lettre de la sentence. Son corps fut brûlé avec les autres, et les têtes furent exposées, comme c'était l'usage, à l'égard de ceux qui mouraient pour la loi divine.

Boungondono, s'exaltant dans sa fureur, désirait uniquement, ainsi qu'il le disait lui-même, avoir en ses mains quelque religieux, afin de l'obliger à renier sa foi, et le faire mettre à mort par la main de ses fidèles ; il aurait voulu qu'Ouneme lui livrât pour cette expérience un de ses vénérables prisonniers. Mais Dieu, par un châtiment mémorable, mit un frein à son impiété.

Le tyran s'était rendu à Nangasaki pour visiter Ouneme. Se sentant malade, il voulut revenir ; mais, au bout d'une lieue à peine, au port de Mondgeri, le misérable fut pris du délire. Il s'écriait sans cesse : « Écartez, écartez ces têtes innombrables qui m'entourent et font mon supplice ! Ne voyez-vous pas ce Choïa d'Ariye ? Il vient pour me torturer. Mais ces têtes surtout, ces têtes me font mourir. » Et, reprenant ses esprits, il reconnaissait la justice divine qui l'écrasait de tout son poids. Aux portes de Cotchinotzou, il s'é-

cria : « Je souffre moins de la maladie que de l'opinion des chrétiens; ceux-ci vont croire que le ciel me châtie, pour tous les maux que je leur ai causés; mais, je le jure, une fois guéri, je veux les persécuter plus violemment encore. »

Le 11 septembre, de grands préparatifs donnèrent lieu de croire que les religieux prisonniers à Omoura devaient être immédiatement mis à mort (1). Ce ne fut qu'une rumeur, et l'on présuma même, d'après le bon accueil fait par le vice-roi des Philippines aux envoyés de Boungondono, que ces religieux ne seraient qu'exilés.

Pendant que les Pères de S. Augustin étaient prisonniers, une troupe nombreuse de leurs fils spirituels les précédèrent au martyre. Le 28 septembre, en Omoura, trois religieux donnés de leur ordre, vingt-trois tertiaires et quarante-six confrères de la courroie furent mis à mort, la plupart dans la capitale, et quelques-uns en divers lieux. Les Frères donnés, après dix mois de captivité, furent reçus dans la prison le 26 septembre, par le P. Francisco de Jésus. Ce furent Pedro Yoyemon, ancien dogique du P. Vicente Carvalho, qui reçut le nom de Frère Pedro du T.-S. Sacrement (2); Luis Fakiro, nommé Luis de S. Miguel (3), et Luis Kitchiro, nommé Luis de S. Augustin (4).

Les vingt-trois tertiaires avaient de même été reçus dans la prison le 26 septembre, par le P. Francisco de Jésus (5).

(1) Le P. Vicente Carvalho écrivit le 1er novembre une très-belle lettre, au sujet de ce bruit, sur le bonheur du martyre (annexe 104-5). Le P. Gutierrez le dit aussi dans une lettre (Annexe 106 *bis*).

(2) Il était naturel de Firochima, et âgé de cinquante-cinq ans.

(3) Du village de Kiro, âgé de soixante ans.

(4) Du village d'Ikiriki, âgé de trente-quatre ans.

Voir aux annexes le certificat authentique de leur réception rédigé par le P. Francisco de Jésus, et destiné pour la province augustine des Philippines; et, à la suite, celui de la réception des tertiaires (Annexe 95-4).

Et un fragment du même Père sur les enfants donnés en adoption aux gentils, les filles réduites en esclavage, ou vendues pour être déshonorées (Annexe 95-5).

(5) C'étaient : Grégoire Rocouzayemon, de Sazoco en Omoura; Pedro Cazzouke, de Miye, batelier sur la mer et guide sur la terre du P. Vicente Carvalho, et Marie, sa femme, tous deux du village de Firochima; Simon

Quarante-six étaient seulement confrères de la courroie; la plupart d'entre eux étaient d'anciens catéchistes, et se trouvaient aussi dans la prison d'Omoura (1).

Avant de sortir de la prison, les confesseurs reçurent la bé-

Yofioye, de Miye, qui deux ans auparavant avait apostasié, et qui dans son repentir avait dévoué sa vie et ses biens au service de la religion. Celui-ci fut dépouillé de ses habits, et revêtu d'un manteau de paille auquel on mit le feu; il survécut à cette épreuve. Le président lui fit fracasser la tête à coups de bâton. Il respirait encore, et fut brûlé vif. Gratia, sa femme, fut brûlée avec lui. Pedro Yachikiro ou Chikiro, Madeleine, sa femme, enceinte, de Miye. Madeleine sacrifia au Seigneur, avec elle-même, le fruit de ses entrailles, qui, avant d'avoir à pleurer les misères de cette vie, entra en possession des joies de l'éternelle; Miguel Chikisouke (ou Chitchiyemon) et Martha, sa femme, de Miye; Miguel Ifioye, et Miguel Soukezo, de Cachiyama; Domingos Coufioye, de Nangata; Ignace Soukeyemon, de Tegouma; Antonio Magosouke, de Miye; Miguel (*aliàs* Luis) Risouke, et Clara, sa femme, de Courocouche; Jean Gofioye, Luis Gonyemon, Paulo Chinyemon, âgé de quatorze ans, fils aîné de Luis, Thomas Yakichi, Miguel Feizacou, Gaspar Sacouzo et Pedro Sazouke, de Miye.

Ils furent tous brûlés vifs le même jour, 28 septembre, dans leurs villages respectifs.

(1) C'étaient Domingos Yofioye, Madeleine, sa femme, Thomas Nizo, et Luis Kiiro, qui furent brûlés à Ikiriki; Pedro, Madeleine, sa femme; et leurs enfants, Maria, de douze ans, Catherine, de huit ans, et Raymond d'un an, décapités à Ikiriki (un auteur dit : le 1er octobre); Miguel Ikizayemon, Isabelle, sa femme, brûlés, et leurs enfants Paul et N. décapités à Nicoumiganachi; Martin Irobioye, et Catherine, sa femme, brûlés, et leur fils Miguel Iniyemon, décapité à Yenochima; Diego Ficozayemon, et Maria, sa femme, brûlés, et Alexis, leur fils, décapité, à Courosaki; Jean Chindgiro et Joanna, sa femme, brûlés à Chitsou; Jean Ficoyemon, et Rufina, sa femme, brûlés, et N. leur fils, décapité à Ikechima; Miguel Magozayemon, et Maria, sa femme, brûlés, et Domingos, leur fils, décapité à Sazoco; Marguerite, femme de Grégoire Rocouzayemon, brûlée, et leurs enfants, Miguel, de onze ans, et Domingos, de sept ans, décapités à Sazoco; Jean, de sept ans, fils de Simon Yofioye, décapité à Miye; Marina, femme de Miguel Jifioye, brûlée; Rufina, femme de Miguel Soukezo, brûlée, et Pedro, son frère, décapité à Cachiyama; Marina, femme de Domingos Coufioye, brûlée, et N. leur fils, décapité à Nangata; Catherine, femme d'Antonio Magosouke, brûlée, Jean et Luis, leurs deux fils, décapités à Miye (*aliàs* Coye); Paul, de quatorze ans, Miguel, de neuf ans, et Julien (*alias* Francisco), de sept ans, tous trois fils de Luis Gonyemon, décapités à Miye; Luis Coïchitchi, brûlé à Coye; Domingos Finyemon, décapité à Tegouma; Paul Soukejiro (*aliàs* Soukegoro), fils de Pedro Cazzouke, décapité à Firochima; Luis Gozeymon, père de Miguel Chikisouke, décapité à Miye; Christoval Kifey, jeune homme de quinze ans, transpercé d'une lance à Chato.

nédiction de leurs pères spirituels. Tous portaient attachée aux épaules une banderole de papier où était écrit : « Celui-ci meurt pour avoir reçu la foi et la loi des chrétiens, et n'avoir point voulu l'abandonner malgré l'ordre impérial. »

Ils furent envoyés dans leurs villages d'origine, et y subirent le martyre, pour la terreur des habitants (1).

Au milieu de cette guerre contre Dieu et ses fidèles, Boungondono sentit venir la mort. Consumé d'une fièvre ardente, il fit convoquer à Chimabara tous ceux qui posséderaient un remède à son mal, avec la recette écrite. On apporta deux cents recettes, qu'il voulut éprouver toutes. Son mal s'accrut au conflit des médicaments ; il se sentait comme embrasé dans son intérieur, et, dans ses convulsions frénétiques, épouvantait tout son entourage. Des voix inconnues et terribles, des pierres lancées on ignorait d'où, et qui pleuvaient avec fracas dans les salles, des hurlements prolongés et surnaturels, des fantômes d'enfer, mettaient le comble aux tortures du grand criminel. Pour échapper à ces effroyables scènes, pour fuir ses douleurs et se fuir lui-même, s'il en eût eu le pouvoir, le déplorable tyran voulut aller aux bains de Chiama, dans le Tacacou, au pied du mont Oungen ; c'était en ce lieu même qu'il avait exercé ses plus horribles fureurs contre les chrétiens.

L'eau de la source est brûlante, et on la tempère avec de l'eau plus froide ; mais les serviteurs l'ayant éprouvée et l'ayant trouvée tiède, Boungondono y entra sans hésiter. Il éprouva soudain un tel embrasement, qu'il lui semblait qu'un feu dévorant allait émaner de sa personne et tout consumer au dehors. En proie à l'agonie la plus désespérée, au milieu d'apparitions et de voix de l'enfer, ce démon humain expira misérablement, et sa juste mort fut la consolation de tous et l'apaisement temporaire de la persécution.

En octobre de cette même année, Feizo mourut à Yendo, tombé en démence, ou, selon des auteurs, possédé du malin

(1) Un de nos auteurs a indiqué par erreur, à ce qu'il nous semble, le martyre de tous comme ayant eu lieu à Omoura même.

esprit. Les prêtres des idoles essayèrent mille conjurations pour le délivrer. Feizo les maudissait tous. Il alla recevoir à son tour le châtiment des persécuteurs.

De juillet à octobre, Nangasaki connut un peu de calme, et le P. Erquicia put y revenir pour aider les malheureux apostats à se relever et pour consoler les fidèles. Mais ce vénérable Père se sentait si isolé que, voulant se confesser pour mourir, car il était chaque jour à la veille de sa mort, il alla vers la prison où étaient les religieux ; à prix d'argent, il en obtint l'enrée, et, jetant aux pieds d'un des religieux toute l'ordure de son âme, il se trouva comme ressuscité par le sacrement et animé pour servir le divin Seigneur, et accomplir sa volonté sainte (1).

Cependant, le 28 octobre, au lieu de Foconofava, près de Nangasaki, neuf religieux Augustins subirent le martyre.

Trois étaient lais et avaient reçu l'habit, plusieurs années auparavant, de la main du P. Francisco de Jésus, qui récompensait ainsi leurs services comme dogiques, interprètes et coadjuteurs dans son ministère. C'étaient Pedro Coufioye (2), appelé Fr. Pedro de la Mère de Dieu (le Procès le désigne comme oblat profès); Laurent Fachizo, nommé Fr. Laurent de S. Nicolas (3), tertiaire profès d'après le Sommaire, et Mancie Itchizayemon (4), appelé Fr. Augustin de Jésus Maria.

(1) Y estoy tan solo, que queriendo me confessar para morir (porque cada dia estoy en vispera de esso) me fué á la Carcel, donde estavan presos los Padres, que no está muy lexos de aqui, y por el camino de la plata negocie con las guardas me dexassen entrar, y consolando me mucho de verlos, á los pies de uno arrojé toda la vasura de mi alma, con que quedé alibiado, y animado para lo que el Señor fuesse servido hazer de mi (V. Annexe 107 *bis*).

(2) Du village de Mayezava en Wôchou; né d'un père infidèle et d'une mère chrétienne. Il avait accompagné le P. Francisco dans les montagnes d'Youkinoura, et avait été pris avec lui. Il avait trente ans lors de son martyre.

(3) Du bourg de Sasoco en Omoura, fils de parents chrétiens et dogique du P. Vicente, pris avec lui dans l'île de Firochima; il avait vingt-cinq ans.

(4) De la province de Tchikoungo, fils de parents nobles. Son père étant mort, il fut, ainsi que sa mère, exilé de Nangasaki, comme étant chrétien, et vécut dans le désert, employant sa vie à se mortifier et à prier. Le P. Vicente le choisit pour dogique. Il avait vingt-quatre ans.

Trois étaient revêtus du manteau, ou frères du Tiers-Ordre : Paul Nangachi Soukeyemone (1), Jean Famasaki Gomoyo (2), et Sébastien Kitayama Choyemon (3).

Enfin, il se trouvait trois autres religieux non compris au premier Sommaire, et qui, avec les deux premiers des six, et Thomas Teraï Cafioye (4) d'Ikiriki, oblat profès, sont inscrits au vingt-deuxième article du Procès apostolique. C'étaient Jean Chozambouro (5), lai profès ; Mancie Cheizayemon, tertiaire profès (6), et Miguel Chivochi Tayemon (7), oblat profès (8).

Tous avaient été pris en novembre 1629. Les uns avaient été saisis avec leurs maîtres, et les autres, disséminés dans les montagnes, où ils suppléaient à l'absence des missionnaires, avaient été capturés isolément. Ouneme les rassembla tous dans la terrible geôle appelée *Crusmache*. Le P. Gutierrez n'oublia pas son cher fils spirituel et bien-aimé disciple Jean

(1) Du bourg de Coutchinotsou en Arima, fils de parents chrétiens. Il était commerçant et marinier. Il abritait les missionnaires dans sa maison, et les conduisait aussi de place en place. Il avait été pris non loin de Firochima, et mis deux fois à la torture, afin qu'il dénonçât la résidence du P. Francisco.

(2) De Miye, fils de Mancie et de Catherine, fervents chrétiens, âgé de quarante-neuf ans.

(3) De Moghi, près Nangasaki ; fils de Cosme et de Lucie. Il avait été baptisé par un Père de la Compagnie ; il fut mis à la question, sans vouloir dénoncer les religieux, et vit aussi tourmenter en sa présence sa femme et ses enfants. Il avait quarante-huit ans.

(4) D'Ikiriki ; pris avec le P. Gutierrez ; âgé de vingt-cinq ans.

(5) D'Omoura, catéchiste du P. Gutierrez. Son père et sa mère avaient été brûlés un mois auparavant, pour l'avoir donné comme dogique au missionnaire. Un de ses frères fut également martyr, ainsi que ses trois oncles, frères de sa mère, et son aïeule. Ces quatre derniers avaient été décapités trois ans auparavant. Jean avait été pris avec le P. Gutierrez, dans la montagne, à Kikizzou. Il avait dix-huit ans.

(6) Agé de vingt-huit ans.

(7) De Conga, servait les religieux ; il fut pris avec le P. Gutierrez.

(8) Le P. Sicardo fait une belle réflexion. Après avoir dit que l'histoire des Augustins déchaussés revendique les six martyrs du Sommaire, et que le P. Claver les attribue à l'Observance régulière, il ajoute : « Mais notre sainte religion ne forme qu'un seul corps mystique, et je dois omettre toute controverse. »

Chozambouro, et de la prison d'Omoura lui envoya, dans celle de Nangasaki, l'habit religieux, ainsi qu'à Mancie Cheizayemon et à Miguel Tayemon. Leurs compagnons reçurent dans la même prison l'habit et la courroie. Dans l'année que dura leur captivité, ces zélés catéchistes ramenèrent plusieurs apostats, et convertirent de nombreux infidèles. Ouneme, se sentant impuissant à les réduire, finit par les envoyer à la mort. Ils s'agenouillèrent pour entendre la sentence qui les condamnait à être décapités. Ils sortirent de la prison le 28 octobre, avec un autre chrétien nommé Melchor Moro Ariyemon (1). Ils étaient revêtus de leur habit religieux, ou portaient la courroie de S. Augustin. Chacun avait, attachée au dos, la banderole avec la sentence ordinaire. Dans le chemin, ils avaient commencé de prêcher aux infidèles. Mais les satellites, exaspérés, leur passèrent une corde au travers de la bouche, afin de les rendre muets. Ils arrivèrent ainsi au lieu du martyre, appelé *Fonconofara*. Tous furent décapités, à l'exception de Laurent, qui fut divisé en deux, depuis l'épaule gauche jusqu'au dessous du sein droit (2).

Les corps dépouillés furent taillés en mille pièces, jetés au feu et réduits en cendres ; les cendres furent jetées à la mer. On ne put recueillir qu'un peu de sang.

Le 29 octobre, Bento Tarosouke (3), Jean Yenogoura Jofioye,

(1) Il avait apostasié dans le tourment de la corde, mais s'était noblement repenti. Il avait quarante ans.

(2) On a raconté que le saint martyr fit alors avec la main gauche le signe de la croix sur son front, et puis sur la bouche : à ce moment son corps tomba, divisé en deux parts. (Lettre d'Erquicia citée par Aduarte.)

Le 22e article du Procès apostolique comprend six de ces martyrs, sous les noms de Jean Cotchoumbouco (c'est Chozabouro), Mancie (Chejizayemon), Miguel Tchinochi (Tchivochi), Laurent Chicho (Chizo), Pierre Couyo (Couyoie ou Coufioye), et Thomas (Terai Cofioye).

Le lendemain trois hommes furent brûlés vifs, et une femme décapitée.

(3) Il était de Facata et âgé de trente ans. Il avait ramené à Dieu son père apostat. S'étant exilé dans la montagne, il y vivait parmi les buissons, errant d'une masure à l'autre, et repoussé partout. Il fabriquait des chaussures de paille ; du produit il achetait sa nourriture, et faisait encore l'aumône. Il avait changé de nom et pris celui de Simon. Il vécut ainsi un an et demi. Voir une lettre de lui (Annexe 108).

hôte et serviteur des Pères Jésuites (1), et Diego Nacachimi Coufioye, hôte du P. Ichida, furent brûlés vifs.

Maria, de soixante-cinq ans, mère de Diego, fut décapitée (2).

Maria était née à Machiay, en Fingo. De ses deux fils d'un premier mariage, l'un, Miguel, reçu dans la Compagnie, avait été martyr à Oungen; le second était Diego. Maria, son deuxième mari, et Diego, demeuraient ensemble et donnaient l'hospitalité aux missionnaires. Diego accompagnait aussi les religieux dans leurs courses. Le gouverneur employait alors les chrétiens qui ne voulaient pas apostasier aux offices les plus vils de son propre service. Maria et son mari s'exilèrent dès l'abord. Diego garda la maison et fut pris avec le P. Ichida (3), Sa mère, étant revenue peu de temps après, fut saisie elle-même.

Agathe, femme de Diego, laissée dans sa demeure, espérait être condamnée. Elle se rendit au lieu de la justice. Son mari lui dit : « Pourquoi venez-vous, Agathe? Aujourd'hui je vais être brûlé vif. Et plût à Dieu que la même grâce vous eût été accordée, ainsi qu'à mes enfants et à votre père! » « C'est aussi le vœu de mon âme, » lui répondit Agathe, « et ma seule douleur est de vous voir condamné sans l'être moi-même. Daignez donc, quand vous serez au ciel, m'obtenir de Dieu la grâce de vous suivre. » « Oui, » reprit Diego, « je le désire moi-même; mais qu'il soit fait au gré de la Providence. Pour vous, soyez à jamais bénie et remerciée! Et si mes fils survivent, ce que je ne crois pas, élevez-les dans la crainte divine. Au ciel, je n'oublierai ni vous ni mes fils. » La vénérable aïeule frappait ses mains d'allégresse, et elle dit à Agathe : « Vivez avec Dieu, et ne doutez pas que je ne me souvienne de vous dans le ciel. Là nous nous

(1) De Sanga en Figen, âgé de trente-six ans. Il avait résidé en Cochinchine et s'y était attaché aux Pères Jésuites. On trouva chez lui des ornements du P. Ichida. Dans la prison il défaillit; mais il se releva bientôt.

(2) Tous les corps furent réduits en cendres, et les cendres furent jetées à la mer.

(3) Dans la prison il priait douze heures par jour, tant mentalement que vocalement, et se disciplinait toutes les nuits.

reverrons pour ne plus nous séparer. Et sur cette terre, remerciez mon Créateur pour la grâce infinie qu'il m'accorde. »

Le 2 novembre, les quatre enfants de Diego : Jean, de neuf ans; Miguel, de cinq ans; Ignace, de deux ans, et Léon, d'un an, furent mis à mort. Le père d'Agathe, nommé Léon Finato Yasouke (1), fut décapité avec eux. Agathe survécut seule à toute sa famille (2).

A Yendo se trouvaient le P. Fr. Lucas du Saint-Esprit, Dominicain, qui avait échangé sa mission avec le P. Erquicia (3), et les deux Pères Adami et Porro, de la Compagnie de Jésus. Ces religieux vivaient dans une sainte union (4). Le Père Lucas fit plusieurs sorties, et passa neuf mois en différentes missions, parcourant tous les lieux où des religieux avaient résidé, pour y raffermir les chrétientés en souffrance. Les renégats et les gentils eux-mêmes étaient pleins de charité pour le missionnaire. Le chef d'un village païen, chargé de le saisir, lui fit un honorable accueil, lui fit préparer une barque et voulut l'accompagner lui-même jusqu'à un lieu plus sûr. D'autres gentils disaient hautement que de mourir pour avoir été charitable envers un religieux, ce serait mourir avec honneur.

Vers le mois d'octobre, ce Père fut rejoint par le P. Thomas de S. Jacinthe.

(1) De Firochima, âgé de cinquante-neuf ans.

(2) Le 2 novembre, à cinq lieues de Nangasaki, cinq chrétiens, hôtes des religieux, furent décapités.

A la même époque, dans la geôle d'Omoura, deux prisonniers moururent de misère.

Un chrétien d'Oye, âgé de soixante-dix ans, prisonnier dans sa maison, y expira de faim.

Le 20 décembre, à Cawatchinoura, près Amacousa, Miguel Iybouzayemon, âgé de soixante-dix ans, fut submergé dans la mer.

(3) La Confrérie du S. Rosaire faisait de grands progrès.

(4) Voir la lettre du P. Lucas, Annexe 109. — Elle finit par ces belles paroles : « Con las demas ordenes estamos muy en paz; y en particular con la Compania de Jesus, los principales sugetos suyos estan aqui : y nos visitamos unos à otros, y quando podemos estamos juntos dias enteros, lo qual haze mucho al caso para la paz y quietud de conciencia de los ministros del Evangelio. »

Les PP. Adami et Porro visitèrent les provinces du Nord et se rendirent dans le Tsoungarou, pour y consoler les survivants des anciens exilés. L'on croit même qu'ils firent une excursion en Yesso.

Dans la cité d'Yendo, la persécution sévissait toujours avec violence. Les idoles y étaient plus adorées qu'ailleurs, et les ministres du démon y étaient plus nombreux et plus puissants. Les missionnaires y étaient poursuivis comme des bêtes fauves (1).

Dans le district d'Akita, cinquante chrétiens furent mis à mort.

En Mogami, trente-cinq furent immolés, neuf dans les flammes et les autres par l'épée (2).

Cette année les Hollandais n'envoyèrent point de navire. Les Japonais exigeaient que les Hollandais livrassent leur forteresse de Formose, et attendaient la réponse à cette injonction.

La nouvelle de la canonisation des vingt-six martyrs de 1597, étant parvenue vers la fin de 1629 à Manille, y fut l'occasion de solennelles réjouissances. S. Pierre Baptiste et ses compagnons avaient résidé à Manille et en étaient partis pour la mission du Japon. Les Franciscains commencèrent leur fête le 2 janvier; l'une des croix des Bienheureux fut portée à la procession, et la bannière fut déployée par le capitaine Diego de Mercado, qui avait été présent au martyre. L'on y vit aussi la sentence originale du tyran Taicosama, qui condamnait les martyrs comme propagateurs de la foi de Jésus-Christ.

Les Jésuites commencèrent à fêter leurs trois Bienheureux le samedi de la Quinquagésime, et l'office fut célébré, le dimanche par les Dominicains, le lundi par les Franciscains, et le mardi par les Augustins des deux familles. Les Jésuites possédaient un os de l'avant-bras droit de chacun des mar-

(1) Voir une autre lettre du P. Lucas. Annexe 109 *bis*.

Le 3 août, à Conga, un Japonais noble, originaire de ce pays, renvoyé d'Yendo pour y souffrir la mort, eut le col scié en trois jours.

(2) Le 31 juillet, en Wôchou, Simon Soumiya fut crucifié.

tyrs, envoyés avec les certificats authentiques par les PP. Morejon, recteur de Macao, et Palmeiro, visiteur de la province de Japon et Chine (1).

A la fin de l'année, jour de l'octave de l'Immaculée-Conception, mourut en mer le P. Pierre-Baptiste, ancien procureur de l'ordre Franciscain pour la canonisation des martyrs de 1597. Ce religieux, fils de la province de Saint-Paul, avait été l'un des plus zélés défenseurs des prétentions de son ordre, et avait envoyé en 1622, de Manille à Madrid, un mémoire assez étendu. La même année, il avait fait dresser le procès de Manille sur les protomartyrs, et avait été désigné, comme prominístre, pour le chapitre général de son ordre qui devait se tenir à Rome en 1625. Avant de partir, il fit également dresser l'information de Macao. Après le chapitre général, il demeura à Rome comme procureur de la cause de Béatification des protomartyrs. Il revint à Manille, en 1629, avec trente religieux, et se mit bientôt en devoir de repartir pour l'Espagne, en 1630, afin de s'occuper de la canonisation des deux martyrs Fr. Sébastien de S. Joseph, et Fr. Antonio de Santa Ana, lai, son compagnon, immolés pour la foi, l'an 1610, à Ternate. Il mourut avant d'arriver à la Nouvelle-Espagne.

La Congrégation de la Propagande, en son assemblée du 1er février, entendit lire une lettre du nonce des Espagnes (actuellement cardinal Pamphili), sur ses démarches relatives à l'accroissement du nombre des évêques aux Indes et au

(1) Le 30 mai, mourut à Manille, en exil, le frère Augustin Sancri, dogique et frère donné de la Compagnie. Il avait été favorisé de grâces merveilleuses. Dans sa maladie, ce saint vieillard, atteint depuis longtemps de cécité corporelle, vit souvent lui apparaître les anciens ouvriers apostoliques du Japon, et parmi eux les PP. Alessandro Valignani et Francisco Calderon, qui le consolaient en ses souffrances. La Très-Sainte-Vierge lui apparut également. Un jour, allant à l'église, il rencontra l'Enfant Jésus et lui dit : « C'est vous, ô mon Seigneur! Souvenez-vous de moi ! » Et le divin Enfant lui répondit : « Je me souviendrai de vous ! » Il vit aussi plusieurs fois Notre-Seigneur attaché à la croix. Il mourut plein de vertus et de mérites, et fut enterré dans l'église du village de San Miguel, dans la chapelle majeure.

Japon, sur la congrégation formée d'Espagnols et de Portugais et nommée par le roi, et sur les délais apportés à la réunion de ce conseil, et décida qu'il serait écrit au nouveau nonce, afin qu'il insistât auprès de Sa Majesté.

Le 19 mars, à l'occasion d'une lettre du collecteur de Portugal, relative aux objets ci-dessus relatés et à la multiplication des Mahométans dans les Indes, la Congrégation résolut que, sur les premiers points, l'on attendrait la réponse du roi d'Espagne; et quant au mahométisme, que l'on réunirait les Généraux des différents ordres, ayant des maisons dans les Indes, afin d'aviser à multiplier les missions et à combattre ainsi les progrès du mahométisme.

Le même jour, le cardinal Trivulzi fit relation d'une lettre du P. Diego Collado, Dominicain, touchant les mesures à prendre à l'égard du Japon et les véritables causes de la persécution dans cet empire. La Congrégation prescrivit de réserver cette lettre, pour en être fait relation, quand serait parvenue la réponse du roi d'Espagne.

Le 25 avril, le cardinal Trivulzi fit part de ses conférences avec le Général de la Compagnie de Jésus, au sujet des décisions précédemment rendues; le Général avait promis d'obtempérer à ces décisions, à l'égard de la propagation de la foi dans les Indes, et de l'apaisement des différends entre les autres ordres et sa Compagnie; et, de plus, sur le fait particulier du commerce de la soie, que les Pères de la Compagnie étaient accusés d'exercer dans les Indes, le général avait représenté que le pape Grégoire XIII avait octroyé ce droit à la Compagnie, en raison de la difficulté de transmettre les fonds, pour l'entretien des colléges et des missions; et il avait déposé de nombreux documents à l'appui de sa justification.

Le même cardinal fit connaître qu'au sujet des Mahométans, les généraux Dominicain, Franciscain et Augustin, avaient été invités à multiplier les envois de missionnaires.

Le 21 mai, la Congrégation prescrivit de prendre les noms des nouveaux missionnaires des trois ordres et de la Compagnie de Jésus, qui seraient envoyés en mission, et auxquels elle pourrait confier les affaires religieuses des Indes.

Le 8 juillet, le cardinal Trivulzi fit part à la sacrée Congrégation d'une lettre du collecteur de Portugal touchant les retards apportés à l'expédition des missionnaires par le fait des provinciaux respectifs. La sacrée Congrégation décida, au rapport dudit prélat, qu'il serait avisé.

Le même cardinal fit part d'une autre lettre émanée du nonce d'Espagne, relative à la multiplication des évêchés au Japon; mais les délibérations du conseil royal ne paraissaient pas conduites avec l'activité qu'exigeaient les circonstances, et la sacrée Congrégation décida qu'il serait écrit au nonce, afin qu'il insistât pour l'expédition de l'affaire, de crainte que l'Église japonaise, au milieu d'une persécution si violente, ne se trouvât dépourvue d'ouvriers, et en péril d'être anéantie.

Le 6 septembre, le cardinal Trivulzi donna lecture d'une lettre du P. Collado, ladite lettre accompagnée d'une carte de l'empire du Japon, avec indication des villes où un archevêque et des évêques pourraient être institués. — La sacrée Congrégation prescrivit de faire exécuter la copie de cette carte.

Le 28 novembre, la sacrée Congrégation prit un certain nombre de décisions importantes, concernant les églises des Indes et le sacerdoce indigène.

Le 23 décembre, elle entendit la lecture d'une lettre du P. Rangel, Dominicain, missionnaire à Solor, sur différents articles, et notamment sur la persécution japonaise, et sur plusieurs martyrs des ordres Dominicain et Franciscain.

CHAPITRE XVI

1631 (1-2).

Persécution dans le domaine impérial. — Sinistres présages, d'après les opinions japonaises. — Le P. Ichida devant Ouneme. — 3 décembre. Cinq religieux et deux dames portugaises tourmentés à Oungen. — Procès apostolique à Manille. — Mort, à Manille, du P. Augustin Bota. — Mort, à Goa, du P. Valentim Carvalho, ancien provincial du Japon. — Les Dominicains de Formose passent à la Chine. — Extradition de Nuyts.

La persécution faisait de nombreux martyrs dans les contrées du nord et du midi, mais elle était plus générale et plus cruelle encore dans le domaine impérial, surtout dans les grandes villes, telles que Méaco, Fouchimi, Sacaï et Ozacca. L'empereur avait recommandé de s'emparer à tout prix des religieux, afin de les mettre à mort et d'épuiser ainsi les sources vives de la religion (3). De nombreux Judas se mêlaient aux fidèles et témoignaient le désir de se confesser, afin de connaître et de révéler les pasteurs. Ainsi l'on avait vu, deux ans auparavant, un païen se faire instruire et recevoir le baptême des mains du P. Juan Yama, de la Compagnie, et l'aller immédiatement dénoncer au juge. Les chrétiens zélés qui donnaient l'hospitalité aux missionnaires, qui les transportaient sur leurs barques, ou qui les guidaient au sein des montagnes, étaient recherchés avec ardeur et livrés à la torture, afin d'en obtenir des révélations. Plusieurs y perdirent la vie et sauvèrent leur âme; quelques-uns, pour leur mal-

(1) Aduarte, c. 42, 43, 44. — Sicardo, liv. I, ch. 20; l. II, c. 9, 10, 11. — Luis de Jésus, suite d'Andrés de S.-Nicolas. — Murillo Velarde. — Valentyn. Ch. 4, 5, 6. — Procès apost. — Ann. des Daïris. Supp.

(2) Dans la huitième année de l'ère Couan-yei on bâtit le temple Kiomes à Méaco. (Ann. des Daïris. Supp.)

(3) El hypo del tyrano es esgotar las manantiales desta fuente, que son los sacerdotes. (Lettre du P. Francisco de Jésus.)

heur, apostasièrent et trahirent leurs pères spirituels; pour ceux-là, ce n'était plus au corps, mais à l'âme que le tyran avait infligé la mort. Les simples chrétiens étaient exilés, sans excepter même les mendiants et les lépreux. En un seul jour, on vit arriver à Nangasaki cent pauvres lépreux qui venaient y attendre la mousson pour se rendre aux Philippines.

Pendant plusieurs mois, de sinistres présages, d'après les opinions japonaises, avaient rempli de crainte les esprits des seigneurs, et les mêmes chimères avaient envahi le peuple. Les Bonzes proclamaient ces présages et prédisaient hautement des révolutions et des guerres. Le soleil et la lune avaient, disaient-ils, revêtu la couleur du sang; des corbeaux rassemblés en deux armées s'étaient rencontrés dans les airs et s'étaient livré bataille jusqu'à l'extermination de l'une des deux handes. Au mois de juin, c'est-à-dire au temps des plus fortes chaleurs, une neige abondante avait couvert le mont Niccozan, où le père du Chôgoun avait sa sépulture. Plus d'une fois une pluie de pierres avait dévasté les campagnes et fait périr des hommes et un grand nombre d'animaux domestiques et sauvages. Ces calamités et ces préoccupations continuelles donnèrent aux chrétiens quelques mois de répit; mais les terreurs s'évanouirent, et la persécution reprit son cours (1).

Ouneme se souvenait des apostasies nombreuses qu'il avait obtenues en 1629 par les eaux d'Oungen. Il en voulut essayer

(1) Le 20 septembre à Ariye, Luis Couranoyo, Matheus Kitchiyemon (Choya), Miguel Yosacou, Mancie Cheizayemon, Miguel Chinzo, Cosme Inosouke, Paul Yotchi, eurent le col scié en trois jours.

A une date inconnue, à Itchinomia, Paul Fioyemon; Simon, son fils; Cosme, et Léon Sogorô furent brûlés vifs.

Item à Firando, N. fut jeté à la mer.

Item en Owari et Nagoye, il y eut neuf martyrs; à Miye, 3; à Tacayama ou Tacaghi, 9; à Sourounga, 5; à Micawa, 5; à Goy, 5; à Yochinda, 2; à Oujicoubo, 1; à Marouyama, 1; à Chintchiwo, 2.

Nos auteurs comptent pour cette année, en différentes provinces, plus de 80 martyrs. Sicardo les met pour la plupart au rang des tertiaires ou des confrères de S. Augustin.

les effets, non plus sur des chrétiens ordinaires, mais sur leurs pères spirituels, espérant, s'il faisait apostasier ceux-ci, discréditer la religion de Jésus-Christ en même temps que ses ministres, anéantir toutes les résistances, et enfin, s'élever lui-même dans la faveur du Chôgoun (1).

Le 25 novembre 1631, il fit transférer d'Omoura à Nangasaki les PP. Bartholomé Gutierrez, Francisco de Jésus, Vicente Carvalho, tous trois Augustins, et le P. Antonio Ichida Pinto, de la Compagnie. Ces vénérables confesseurs reçurent avec joie l'ordre du départ, espérant aller au ciel par les flammes. En effet, rien ne leur paraissait plus à craindre que de perdre la couronne, si rapprochée d'eux, et à laquelle ils étaient préparés depuis si longtemps. A l'occasion des présages dont on a parlé, lesquels annonçaient des guerres, leur sainte appréhension avait redoublé ; car au Japon, dans le cas d'une guerre, tous les prisonniers sont délivrés sur l'heure (2). Ces saints confesseurs, dans leur humilité, s'estimaient indignes du martyre, et néanmoins ils l'espéraient toujours, comme un don de miséricorde.

Dans la prison de Nangasaki se trouvait le Frère Gabriel de la Madeleine, religieux lai de S.-François. Trente-six ans de ministère, une charité pour ainsi dire angélique, et le privilége des guérisons miraculeuses, l'avaient fait vénérer, non-seulement des chrétiens, mais des infidèles, et le gouverneur n'avait qu'à regret porté la main sur lui. Parmi les prisonniers se trouvaient aussi deux nobles femmes, Béatrix da Costa, épouse d'Antonio da Silva, alors absent, ladite dame religieuse

(1) Presque tout le récit qui va suivre est tiré d'une admirable lettre du Père Christophe Ferreyra, la dernière émanée de ce religieux, et qui précéda de si peu sa déplorable chute. Cette lettre, remplie d'onction et de zele apostolique, témoigne en faveur de la vertu du Père Ferreyra, jusqu'à l'heure même, pour ainsi dire, de son crime.

Nous croyons cette lettre inédite, et nous la donnons en original (Annexe 110). Le P. Ferreyra paraît avoir écrit les Annuelles de 1628-29-30 et celle de 1627, si celle-ci n'est point du P. Beuto Fernandez.

(2) Le P. Francisco de Jésus écrivait à cette occasion : « S'il y a guerre, et que, selon l'usage, on délivre les prisonniers, nous serons mis en liberté : que Dieu daigne permettre qu'avant cette époque *notre fête soit célébrée!* »

du manteau de Saint-Augustin, et sa fille, Maria da Silva, âgée de dix-huit ans (1).

Jusqu'à cette époque les Portugais n'avaient pas été mis à la torture; Béatrix et sa fille furent les premiers exemples.

Ouneme fit venir deux fois en sa présence le Père Antonio Ichida, car il avait surtout à cœur de réduire un Japonais maître de religion. Un Bonze nommé Saito Gonnay, très-instruit dans la secte *Jounto*, reçut le mandat de persuader le saint homme; il le conjura d'abandonner la loi de Jésus-Christ et de s'attacher à l'une des religions nationales, ajoutant que si le Père voulait différer son changement, il devait au moins demeurer neutre en apparence; que si pour se résoudre il lui fallait un an ou davantage, tout le temps qu'il voudrait lui serait accordé. Le religieux répondit que sa résolution était immuable et sa conviction absolue; aucun délai n'était nécessaire à qui devait être le même au bout de tout délai; l'on pouvait donc dès à présent agir à son égard comme après une année, car sa réponse était à jamais invariable. Le Bonze, comprenant que ses avis et ses prières étaient inutiles, aborda la controverse, et tenta de persuader le Père, en lui démontrant l'identité du *Taikio*, principe universel des choses, sur lequel est fondée la secte *Jounto*, avec le Dieu des chrétiens. Le P. Ichida, répondant à ce téméraire, le convainquit d'ignorance, et celui-ci se voyant impuissant : « Quoi qu'il en soit, » dit-il, « vous devez, à titre de vassal, obéir au Chôgoun, et abjurer la loi des chrétiens, au moins en apparence; vous pouvez, au surplus, demeurer le même dans vos convictions intimes. » Le Père lui dit alors que la foi des chrétiens n'admettait nul tempérament; chrétien dans le cœur, il voulait l'être à la face du monde, et les décrets du Chôgoun ne pourraient jamais prévaloir contre l'ordre éternel du Dieu créateur et du Seigneur universel.

Ce premier combat s'était prolongé durant vingt-quatre heures. Le P. Ichida fut combattu de nouveau par un autre

(1) Béatrix était fille d'un Portugais et d'une Japonaise, et le sang paternel la rendait Portugaise; Marie, fille d'un Portugais et de Béatrix, était plus Portugaise encore.

Bonze, qui lui offrit au nom du gouverneur la grâce de la vie, avec de grands honneurs et d'immenses richesses. Le religieux répondit que toutes les grandeurs et tous les trésors ne lui feraient jamais déserter la loi divine, et l'y rendre infidèle, même en apparence.

Ouneme résolut d'employer les tourments d'Oungen. En vain ses officiers lui représentèrent que les confesseurs seraient inébranlables. Ce tyran croyait impossible qu'un tourment aussi excessif ne surmontât pas toute résistance. Simon Vaz de Païva, envoyé de Macao, pénétré d'un sentiment vraiment catholique, et rendant gloire à la souveraine puissance et aux effets surhumains de la grâce, dit au gouverneur que le jour où ces religieux apostasieraient serait le dernier jour de la religion immortelle de Jésus-Christ. Le noble Portugais ajouta qu'il offrait sa tête à couper si les Pères venaient à faiblir. Ouneme accepta l'enjeu (1). Un prêtre japonais, renégat (2), s'écria encore : « Ils seront invincibles. » Ouneme blasphéma Dieu, et jura qu'il les vaincrait.

Le 3 décembre, on conduisit à Oungen les cinq religieux et les deux dames, les religieux sur des chevaux et les dames dans des norimons ou litières. Les Pères et les Frères étaient revêtus de leurs habits religieux (3).

Une foule immense accompagnait le cortége, malgré les défenses, pour adresser un dernier adieu aux missionnaires et recevoir leur bénédiction ; ceux-ci bénissaient leurs fils spirituels et récitaient les louanges divines. Les chrétiens, accablés de douleur et versant des torrents de larmes, suivirent jusqu'au rivage, implorant du divin maître, en faveur de leurs bien-aimés pasteurs, l'ineffable grâce de la persévérance et du martyre.

(1) Procès apostolique de Manille en 1633. — Nous verrons Simão de Paiva martyr en 1640.

(2) Sans doute Simon Araki.

(3) On avait voulu délivrer sans condition le Fr. Gabriel, à cause de ses œuvres charitables et des guérisons prodigieuses qu'il avait opérées. Mais le Frère, ambitieux du martyre, refusa toute grâce : « Ne prolongez pas, » dit-il aux ministres, « une vie que j'ai soif de donner pour Jésus-Christ. » Et, se tournant vers ses compagnons, il reprit : « Allons au ciel, mes Pères ! »

Au port de Fimi, à une lieue de Nangasaki, les confesseurs furent mis en sept barques différentes pour être transportés à Obama, port d'Arima, à dix lieues de Fimi et à deux lieues de la montagne et du lac d'Oungen. On leur enserra le col et les bras de liens très-étroits, attachés aux parois latérales de la barque, et l'on chargea leurs pieds de fers. A Obama, sept cabanes construites à la hâte les reçurent. On se proposait ainsi de priver les saints prisonniers de consolations mutuelles. L'on voulait aussi les attaquer séparément. Cet isolement dura trente-trois jours, c'est-à-dire tout le temps des épreuves. La milice d'Arima s'était réunie à celle de Nangasaki pour garder tous les passages et interdire l'accès.

Le vendredi 5 décembre, on conduisit les confesseurs à la colline ; quelques Portugais suivaient encore. A la traversée d'un ruisseau, le P. Vicente Carvalho, tirant un crucifix de son sein, et l'élevant à la vue des Portugais, s'écria : « Voici la véritable bannière de Jésus-Christ, notre souverain Seigneur : que tous la suivent ! » A ce glorieux appel, les satellites empêchèrent les Portugais d'aller plus avant. On gravissait à pied, à cause de l'escarpement ; le P. Gutierrez, infirme et languissant, souffrit plus encore que ses compagnons. Tous avaient observé le jeûne du vendredi. Vers l'heure de midi, le cortége atteignit la vallée d'Enfer. On s'arrêta près de l'idole à qui ce lieu sinistre était dédié, et l'on fit prendre aux martyrs quelques aliments, afin de leur donner des forces pour souffrir. Cinq officiers d'Ouneme devaient présider au supplice, et de grandes récompenses leur étaient promises s'ils obtenaient des apostasies. On conduisit les martyrs au plus pestilentiel des cratères, et on leur fit considérer les flots bouillonnants, et les vapeurs sulfureuses qui s'élevaient de toutes parts, spectacle plein d'horreur, si ce n'était pour des âmes que la grâce divine avait rendues toutes-puissantes (1).

(1) Le P. Francisco de Jésus (Annexe 95-6) décrit en termes expressifs les eaux d'Oungen : « Arrivés au sommet, » dit ce Père, « nous découvrîmes le cratère et ses foyers de pestilence : aux vapeurs de soufre qui surgissaient dans les airs, on pouvait pressentir la nature des eaux, que plus tard nous connûmes par notre expérience. Ce jour-là même, vendredi, vers trois heu-

Alors le P. Gutierrez dit aux commissaires : « Ce n'est là qu'une image et une ombre du véritable enfer ; mais ce serait le véritable enfer, que j'en voudrais endurer tous les supplices, plutôt que d'adhérer à vos conseils sacriléges. » Les autres confesseurs exprimèrent une résolution pareille.

On fit approcher séparément chacun des confesseurs ; on les dépouilla de leurs vêtements, à l'exception d'un lambeau de linge pour la pudeur, et on les fit placer debout sur une grande pierre, attachés par cinq cordes qui les étreignaient au col et aux membres, et dont les extrémités étaient maintenues par des soldats.

Les commissaires avertirent les victimes que si elles cessaient d'être immobiles, ce serait un signe de faiblesse et d'a-

res du soir, les cinq *Bounghios* se mirent en devoir de nous conduire au lieu du supplice, avec leurs appariteurs et leurs soldats, et nous placèrent sur une éminence auprès du puits infernal. Il est de la grandeur d'une aire de froment : l'eau, pénétrée de soufre, y bout si violemment, qu'elle rejaillit à plus d'une vare, avec un fracas égal à celui d'un torrent considérable qui roule avec fureur. Ces eaux sont de telle nature que, si on les répand sur un chrétien, ou sur plusieurs ensemble, ainsi qu'on l'a fait souvent, en un moment les os apparaissent presque dénudés, et quand ces flots brûlants y sont projetés de nouveau, les os eux-mêmes se dissolvent, entièrement consumés. Ce puits n'a point de fond, ou du moins on l'ignore; et si grands que soit le bouillonnement des flots et leur exubérance, pareille à celle des vagues de la mer, les eaux ne semblent point s'accroitre. Pendant l'hiver, au temps des froids les plus intenses, c'est-à-dire à l'époque où nous y arrivâmes, l'eau bout le plus ardemment et se tarit en grande partie.

Dans la même vallée sont différentes sources dont les eaux sont tièdes, froides et glacées ; dans ces dernières, en plongeant la main durant l'intervalle d'un *Ave Maria*, on sent le bras comme paralysé par l'intensité du froid. Il s'y trouve aussi de l'eau chaude, assez douce et salubre. D'autres sources projettent du feu, de la boue et du soufre. C'est au milieu de toutes ces sources que se trouve le puits dont je viens de parler. Les sommets de la montagne, qui est une des plus élevées du Japon, sont constamment revêtus de neige. Le froid de ces lieux était si rigoureux alors, que dans l'espace de trente et un jours que nous y séjournâmes, on consuma 3,763 charges de bois. A Nangasaki, l'atmosphère était tempérée, et il n'y avait point encore de neige; mais à Oungen il commença de neiger le jour de Saint-Jean l'Évangéliste, et en telle abondance, que dans une seule nuit il y en eut deux palmes d'épaisseur ; elle ne cessa plus jusqu'à notre départ pour la ville, où nous apprîmes qu'il avait neigé à peine, quoique la distance fût seulement de quatorze lieues. (Andrès de S. Nicolas, t. II, p. 203.)

postasie. Mais elles protestèrent, et l'un des religieux ajouta que sa volonté serait toujours de souffrir, et de souffrir sans mesure, pour la foi de Jésus-Christ, et que les mouvements de la nature et les défaillances du corps témoigneraient seulement de la répugnance de la chair à souffrir la douleur, tandis que la partie supérieure, c'est-à-dire l'âme, serait toujours constante et même empressée pour accepter le martyre.

On prit des vases contenant deux azumbres (1), ajustés à des manches de deux brasses de long. On les remplit des eaux corrosives du lac, et on versa trois vasées sur les épaules de chacun des confesseurs, non pas d'un trait, mais lentement et goutte à goutte, au moyen de petits trous percés au fond du vase ; on promenait de place en place l'instrument de supplice, afin de ne point pénétrer profondément, et de faire expirer sur-champ les victimes. Néanmoins les chairs se trouvaient consumées, et tout le corps ne formait qu'une plaie.

En même temps les païens s'écriaient à l'envi : « Reniez Jésus-Christ, et l'on vous délivrera. » Mais les martyrs demeuraient invincibles, à la grande admiration des païens eux-mêmes. Un des Pères, dont le nom n'est point exprimé par nos auteurs, sentant que l'eau pestilentielle n'avait point touché le côté de sa poitrine, au-dessous d'un des bras, souleva ce bras comme il le put, malgré ses liens, et dit au bourreau : « Cet endroit-ci n'a pas reçu l'aspersion. »

Après la torture, on faisait revêtir les martyrs, et on les renvoyait à leurs cabanes. La transition d'une chaleur si ardente à la rigueur d'un froid excessif leur causait d'intolérables douleurs. Des médecins pansaient leurs ulcères, afin de prolonger leur vie, et de les conserver pour de nouveaux supplices. Dans l'intervalle des épreuves, ils demeuraient gisants sur la paille, avec les fers aux pieds et aux mains, et ne recevaient pour aliment qu'une écuellée de riz et une sardine, une fois le jour.

Le P. Francisco de Jésus, le P. Ichida et Béatrix da Costa

(1) L'*azumbre*, mesure espagnole, équivaut à un peu plus de deux litres. Ferreyra dit : *Meia canada*. La canada portugaise est de plus d'un litre. On peut prendre la moyenne, c'est-à-dire un litre.

furent torturés six fois. On avait désiré punir par un surcroît de souffrance, dans le P. Francisco de Jésus, son intrépide éloquence et sa constance à réciter les louanges divines (1); dans le jésuite japonais, sa désobéissance aux ordres du Chôgoun, et dans la généreuse Béatrix, son énergie virile.

Le P. Carvalho subit quatre fois l'épreuve. Le P. Gutierrez et le Frère Gabriel, tous deux exténués par les jeûnes et les pénitences, et qui paraissaient au moment d'expirer, la subirent deux fois.

Maria da Silva, jeune fille délicate, s'évanouit dès la première épreuve, et tomba sur le sol; les commissaires, qui voulaient à tout prix proclamer une apostasie s'écrièrent : « Elle est tombée ! » et la renvoyèrent à Nangasaki. Durant le chemin, et de retour à la prison, Maria protesta continuellement contre le sens impie donné à sa défaillance, et demanda d'être réunie à sa mère et aux autres confesseurs, afin d'avoir part à leur martyre et à leur couronne; mais ce fut inutilement.

Le P. Francisco de Jésus et Béatrix da Costa furent soumis à une autre peine. Entièrement dépouillés, ils furent placés debout sur des pierres et liés des deux côtés à des piquets. Les pierres étaient rondes et polies, et il était difficile de s'y tenir en équilibre. On avait placé dans la bouche des deux confesseurs une autre pierre de la grosseur d'un œuf. On les fit demeurer en cette situation pendant une nuit tout entière. Ils la supportèrent admirablement; mais la rigueur du froid, pendant cette nuit d'hiver, causa de si vives douleurs à la vé-

(1) Le P. Francisco de Jésus écrivait après les tourments d'Oungen, à la date du 20 janvier 1632 : « Dieu nous fit la grâce d'être victorieux des supplices. Le tyran avait cru qu'à la vue seule du lieu des tourments, appelé du nom d'Enfer, nous devions infailliblement nous déclarer vaincus. De sept que nous étions, je fus le privilégié pour le nombre et l'intensité des épreuves, parce qu'on me voyait du zèle ; et parce que je n'hésitais point à exprimer bien des vérités, chose très-sensible aux Japonais. Je fus échaudé merveilleusement; mais à bien dire, la malice de ma nature étant excessive, j'avais besoin d'une médecine assez énergique : grâces infinies en soient rendues à la miséricorde de notre Dieu et Seigneur, qui m'a châtié beaucoup moins que ne le méritaient mes péchés sans nombre. » (Sicardo, 273, 1.)

nérable femme que les médecins jugèrent nécessaire de la renvoyer au village.

Un troisième supplice, que le démon avait inspiré, fut mis en usage. Les Bounghios voulurent obliger les confesseurs à fouler le crucifix, les menaçant, en cas de refus, de les précipiter dans l'abîme; tous furent encore invincibles. Le P. Carvalho, languissant et à demi mort, avait été laissé dans sa cabane; il y fut visité par les satellites, qui lui portèrent la divine image, et lui commandèrent de la profaner. Le Père, leur montrant ses pieds tout ulcérés et sanglants : « Je me couperai ces pieds, » leur dit-il, « avant de les faire servir à un tel sacrilége. » « Nous vous chargerons de liens, » reprirent les ministres, « et nous vous attacherons l'image sous les pieds. » « Vous agirez seuls, » dit le Père; « mais ma volonté sera demeurée, comme elle est toujours, immuable dans la vénération de mon souverain Seigneur et de sa foi sacrée (1). »

Les confesseurs demeurèrent trente-trois jours sur la montagne, cruellement affligés dans leur corps et souffrant, pour ainsi dire, un continuel martyre : aux angoisses causées par les plaies s'était ajoutée la corruption des vers. Les victimes représentaient d'une manière vivante les épreuves du saint homme Job.

Mais toutes ces souffrances n'étaient rien, en vue du terme suprême et de la couronne; en même temps des consolations infinies remplissaient l'âme des confesseurs. Ils étaient, disaient les infidèles mêmes, comme inondés de délices. Et sur la montagne, par leur merveilleux exemple et par le feu de leur parole, ils convertirent plusieurs apostats et païens.

La divine Providence daigna confirmer par d'éclatants prodiges le témoignage de ces grands martyrs, pour la consolation des fidèles et la confusion des tyrans. Plusieurs fois le Frère Gabriel, enchaîné dans sa cabane et surveillé par des soldats, disparut d'au milieu d'eux, et se trouva transporté dans le prétoire ou palais du gouverneur de Nangasaki, c'est-à-dire à

(1) L'image dont il s'agit était peinte sur métal : elle fut rachetée par les chrétiens, et Sicardo raconte qu'on la vénérait de son temps (il écrivait en 1698) dans le couvent augustin de Santa-Cruz de Mexico.

treize lieues d'Oungen. Et quand les gardes, effrayés de sa disparition, tremblaient pour eux-mêmes, le saint Frère se retrouvait sur son grabat, et leur adressait la parole. Une fois, à la vue de tous, il disparut subitement ; on le cherchait vainement sur la montagne, quand il reparut à la place qu'il avait quittée, portant en ses mains trois pains encore tièdes, sans que dans la contrée il y eût personne qui fabriquât ou vendît du pain (1).

Les chrétiens glorifiaient Dieu de tous ces faits remplis de mystère. Entre les païens, les uns, troublés au fond de l'âme, ne savaient que penser ; d'autres disaient : « Cet homme est un sorcier ; » mais le plus grand nombre était plein d'admiration.

Ouneme, voyant qu'il était vaincu, que Païva disait la vérité, et que les martyrs épuiseraient plutôt la source et les abîmes des eaux infernales que de renier leur Dieu, les fit ramener à Nangasaki le 5 de janvier (2). Les religieux furent mis en la prison publique (3), et les deux femmes déposées chez des personnes de la ville (4).

(1) Pour ces faits merveilleux voir le Procès apostolique, pag. 459 à 469, et Sicardo, p. 258.

(2) On leur fit traverser un jardin où se trouvait un bain d'eau tempérée, et on les fit asseoir à l'intérieur de l'étang ; puis les ministres du Démon y introduisirent trente créatures impudiques, afin de tenter les martyrs ; mais ceux-ci fermèrent les yeux, et plaçant leurs regards en Dieu (poniéndoles en Dios) prièrent avec larmes et remportèrent la victoire.

En passant à Obama l'on reprit Béatrix.

(3) C'était une geôle étroite et malsaine appelée *Cruamache* ou *Cruzmachi?* (Sicardo, p. 258.)

(4) Peu de temps après, le P. Carvalho, écrivant à son Provincial, terminait ainsi sa lettre : « Telle est la relation succincte que m'a demandée Votre Grâce. Néanmoins Dieu a dit au pécheur : Devez-vous raconter les œuvres de ma justice? Est-il permis à vos lèvres de me rendre témoignage (*) ? Je crois entendre Dieu me réprimander par la bouche de David, et m'accuser de témérité, pour avoir exposé le récit de ses infinies miséricordes : je tremblais par cette cause, et je craignais d'écrire toutes les circonstances, en considérant ce que je suis, c'est-à-dire un vil et misérable pécheur ; et toutefois, à d'autres égards, je ne regrettais point d'avoir écrit ; car en tout mon intention n'était autre que de raconter les merveilles du Seigneur, et ses miséricordes envers moi,

(*) Peccatori autem dixit Deus : « Quare tu enarras justitias meas, et assumis sacramentum meum per os tuum ? » (Ps. XLIX, 16.)

Pour pallier sa défaite à ses propres yeux, le gouverneur fit saisir et conduire à Yendo les femmes et les filles des martyrs, immolés depuis 1627 jusqu'alors. Elles partirent avec joie, dans l'espérance du martyre.

A Manille, le procès apostolique de soixante-dix-huit martyrs d'Omoura et de Nangasaki fut commencé devant D. Fray Pedro de Arce, évêque de Zébu et gouverneur de l'archevêché de Manille (1).

Dans cette ville mourut en exil, le 18 novembre, le P. Augustin Bota, Japonais, de la Compagnie (2).

quand il m'a donné la force de souffrir pour son amour. En effet, les épreuves qui sont endurées pour Dieu, il est bien de les raconter et de les écrire, afin que le Seigneur en soit glorifié et exalté, et qu'à lui seul soient rendus l'honneur et la gloire de ce qu'il m'a choisi, moi méprisable ver, pour confondre l'orgueil et la puissance d'un tyran, tel que l'empereur du Japon. Qui aurait dit, seigneur Patricio (*) que celui qui a vécu, et a été élevé dans Lisbonne au sein des délices et de la vie mondaine, devait par des voies si diverses et des circuits si étranges arriver à ma situation présente? *Toutes les voies du Seigneur ne sont que miséricorde* (**). Mais ainsi que les voies, par où Dieu dirige notre âme, ne sont que miséricorde, ce n'est rien en vérité que je sois arrivé dans ce paradis où je me trouve à cette heure. Louons et bénissons un Dieu aussi bon que celui que nous adorons. Est-il quelqu'un qui ne voudrait mourir et souffrir pour son amour? Plaise à Dieu que vienne le feu, qui a consumé mes devanciers, qu'il me dévore, et consume tous mes péchés, afin que mon âme enfin purifiée aille jouir de la gloire, où nous désirons tous nous retrouver ensemble. (Sicardo, 280, 1. — Andrès de S. Nicolas, t. II, p. 215 attribue cette lettre au P. Francisco de Jésus.)

Voir aussi la lettre du P. Palmeiro, visiteur, au P. Ichida. (Annexe 111.)

(1) Le P. Francisco de Jésus écrivant à Duarte Correa comptait plus de trois cents martyrs appartenant à un titre quelconque au seul ordre Augustin. — Le P. Antonio de S. Maria, Franciscain, comptait 29 martyrs de son ordre: 15 ou 17 religieux profès, Espagnols ou Japonais, et les autres tertiaires. Le même Père écrivait qu'il avait en sa possession un grand morceau de la corde avec laquelle on conduisait le P. Antonio de S. Bonaventure.

(2) Il avait commencé par être dogique. L'évêque Martins l'envoya à Manille pour y faire ses études. Revenu au Japon avant d'être ordonné prêtre, il exerça encore les fonctions de dogique, jusqu'en 1614. Il fut exilé à Ma-

(*) Patricio? ... Des noms fictifs étaient donnés, ainsi qu'on l'a vu déjà, pour dissimuler les noms véritable des religieux à qui les lettres étaient adressées.

(**) *Universæ viæ Domini misericordia.* (Ps. XXIV, 10.)

Le P. Valentim Carvalho, qui avait été provincial du Japon pendant six ans, et administrateur de l'évêché après la mort de l'évêque Cerqueira, mourut dans la province de Goa (1).

Les Dominicains établis à Formose avaient envoyé, le 30 décembre 1630, le P. Angel Coqui ou de S. Antonio, Florentin, et le P. Thomas de la Sierra, qui avait pris le nom de Philippe de la Madeleine, en ambassade auprès du vice-roi de Foutcheou, en Chine. Dans le voyage, le P. Thomas fut tué par les mariniers, et, après de cruelles péripéties, le P. Angel parvint à Foutcheou. Un Japonais chrétien au service d'un mandarin lui fut très-secourable. Les Pères de la Compagnie de Jésus avaient déjà formé des établissements dans la province.

Le P. Angel s'arrêta à Fou-Chan pour attendre les papiers de son ambassade, destinés à remplacer ceux qu'il avait perdus. Les magistrats lui déclarèrent qu'on tolérait bien en Chine quelques Pères de Macao ; mais que les Pères de Luçon, mauvaises gens et ennemis des Portugais, ne seraient point admis. Toutefois le Père put baptiser quelques infidèles. Il reçut bientôt pour compagnon le P. Juan-Baptista de Moralez.

A cette occasion nous pouvons constater que le privilége d'antériorité dans l'apostolat ne fut, dans les premiers temps, l'occasion d'aucune difficulté, et que les influences portugaise et espagnole toujours en opposition, malgré la réunion des deux couronnes, furent toujours en réalité les plus grands obstacles à la paix.

L'ancien gouverneur hollandais de Formose, Peter Nuyts, fut enfin amené au Japon, et le 20 juillet 1631, livré au Chôgoun, qui le fit jeter en prison. Il y demeura cinq ans, et ne fut gracié que le 3 juillet 1636.

nille, et y fut ordonné prêtre à l'âge de cinquante-huit ans. Il essaya vainement de rentrer au Japon, et se consacra jusqu'à sa mort au ministère des Japonais, des Indiens et des nègres. Il imitait dans sa vie l'austérité des Pères du Désert. Il mourut accablé d'infirmités à Marinduque. (Velarde, I, 14.)

(1) Il avait écrit le supplément à l'Annuelle de 1601.

La congrégation de la Propagande, en sa séance du 29 juillet, au rapport du cardinal Pamphili, et d'après une lettre du nonce des Espagnes, approuva le zèle du nonce, et prescrivit d'écrire aux Pères Jésuites pour leur recommander de ne point s'opposer à la résolution du conseil d'Espagne, en raison de la nécessité d'ouvriers, éprouvée depuis tant d'années par la mission japonaise (1).

Et le même jour fut annoncé le départ de dix Jésuites pour les Indes Orientales (deux desquels étaient italiens, et destinés, l'un à l'Éthiopie et l'autre au Japon), de six Dominicains, six Augustins et quatre mineurs de l'Observance, tous pour les missions d'Orient.

(1) Le P. Collado avait cette année présenté son Mémoire au Conseil des Indes (il le fit imprimer en 1633). Il arriva lui-même à Rome le 17 décembre, avec une lettre du roi d'Espagne. Il entreprit alors à l'imprimerie de la Propagande la publication de son dictionnaire, de sa grammaire et du *Modus confitendi*.

LIVRE III

RÈGNE DE TO-CHOGOUNSAMA

1632-1651.

CHAPITRE I

1632 (1)

Avénement de Minamotono Yemitsi. — Ses vices. — Son mariage. — Réclusion de sa femme. — Une épouse du second rang lui donne un fils. — Mort du nouveau-né. — Terribles exécutions dans le palais. — Nombreux martyres. — Entrée de onze missionnaires. — Notices Paul Saito, Jésuite; Giordano di S. Stefano, Diego de S. Maria, Dominicains; Francisco de Gracia, Miguel de S. Joseph, Augustins de l'observance; Melchor de S. Augustin, Martin de S. Nicolas, ermites augustins. — Exil de Béatrix da Silva et de sa fille. — Notice Jean-Jérôme Iyo ou de la Croix. — 3 septembre, à Nangasaki. Martyre des PP. Bartolomé Gutierrez, Francisco de Jésus, Vicente Carvalho, Antonio Ichida Pinto, du prêtre Jean-Jérôme de la Croix, et du Frère Gabriel de la Madeleine (24e art. du Procès apostolique). — Travaux du P. Thomas de S. Augustin. — 11 décembre, à Nangasaki, les PP. Melchor de S. Augustin et Martin de S. Nicolas, brûlés vifs. — Miracle du calice du P. Vieyra. — Héroïsme d'une Coréenne. — Enquête de Macao sur les martyrs de 1615 à 1632. — Propagande.

A la fin de l'année précédente était mort, âgé de cinquante-deux ans, l'ancien Chôgoun, Fide Tada, persécuteur sans pareil, si son fils n'avait pas existé, qui l'égala dès le premier jour et finit par le surpasser. On avait dissimulé la mort du père pour empêcher les révoltes, et pour assurer l'empire au

(1) Lettre du P. Vieyra (en Franco). — Luis de Jesus. — Aduarte, c. 45. — Sicardo, l. I, c. 20, 22; l. II, c. 9 à 17. — Chr. de S. Paul, t. III, l. I, c. 7. — Valentyn, c. 4. — Procès apostolique. — Registres de la Propagande.

fils, déjà créé Chôgoun depuis 1623. Au bout d'une année on déclara cette mort, et le nouveau souverain, Minamoto-no Yemitzi, âgé de trente ans, se vit maître absolu de l'empire (1).

Ce prince était lépreux, et les vices de son âme n'étaient pas moins hideux que ses infirmités corporelles. Il avait constamment refusé de se marier, disant qu'aucune princesse n'était digne de lui. Cependant il vivait plongé dans les vices les plus dégradants. En même temps sa férocité n'avait point de bornes, et il en avait donné d'effroyables exemples.

Ses ministres, en vue de l'hérédité, le firent consentir à prendre une épouse; mais il refusa d'habiter avec elle, et la laissa dans l'abandon; la nourrice de la princesse ayant exprimé des plaintes, il fit enfermer celle-ci dans un palais désert, où elle acheva tristement ses jours.

Cependant la propre nourrice de ce misérable prince lui fit accepter pour épouse du second rang une jeune personne remarquablement belle, fille d'un sellier. Il en eut un fils. Mais les dames du palais, jalouses de la mère, firent périr l'enfant. Ce crime, révélé au prince, devint l'occasion d'exécutions terribles.

Depuis ce moment le Chôgoun, insoucieux de postérité, se livra sans mesure à ses vices.

Ce fut ce monstre de nature qui fut le destructeur de la religion chrétienne. Son prédécesseur avait immolé de nombreux fidèles; mais celui-ci, s'attaquant aux sources vives, extermina les derniers missionnaires. Sous son règne souffrirent le martyre trente-trois religieux de la Compagnie de Jésus, six Augustins, six Dominicains, deux Franciscains et deux prêtres séculiers. Cependant la foi divine devait demeurer vivante au sein d'un grand nombre d'âmes et se perpétuer miraculeusement. Après deux cent trente ans, nous en voyons apparaître les glorieux vestiges et les promesses de moissons nouvelles.

(1) Le vingt-quatrième jour de la première lune de la neuvième année du Nengo Kwan-yeï, mourut l'ancien chôgoun Fide-Tada. (Annales des Daïris, suppl.)

Dès es premiers jours de l'année eurent lieu de nombreux martyres.

Le 13 janvier, à Ozacca, furent brûlés vifs Paul Yamamoto Ficondayou, hôte des Pères jésuites, sa femme et ses deux fils; ses deux filles furent décapitées (1).

Le même jour, à Yendo, six chrétiens furent brûlés à feu lent, et un enfant décapité (2),

Le 31 janvier, à Chizacava, en Wôchou, treize chrétiens furent brûlés vifs ou décapités. L'un des chefs de famille, Paul Tacafachi Fambioye, était l'hôte des Pères Jésuites (3).

Le 8 février, en diverses parties du Wôchou, cinquante-six chrétiens furent mis à mort, les adultes par le feu, les enfants par l'épée (4).

(1) Paul, Maria sa femme, et leurs deux fils, Ignace, de onze ans, et Xavier, de neuf. Les deux filles : Madeleine, de six ans, et Ursule, de quatre.

(2) Jean Mitchicava; Anna, sa mère; Maria, sa femme; N. Sampey, son neveu, de dix-sept ans; Jean Romasaghei; N., sa femme. — N., fils de Jean, âgé d'un an, fut décapité.

(3) Lino Sacamoto Jiyemon, et Maxima, sa femme, brûlés vifs; Mancie Sacounocho et Thomas Gounzabouro, leurs enfants, décapités; Paul Tacafachi Fambioye, et Clara, sa femme, brûlés vifs; Candido Cokitchi, de dix-huit ans; Roch, de huit ans; N., de six ans; N., de quatre ans, enfants de Paul, décapités; Jean Comou, et Maria, sa femme, brûlés vifs; N. Ficozo, leur fils, décapité.

(4) A Wacamatsou : Paul Chimayama, et Maria, sa femme, hôtes des PP. Jésuites, brûlés vifs; Ignace Inosouki, fils de Paul, décapité; Léon Inaghiya Choan; Pierre Ninomiya, et Maria, sa femme, brûlés; Xavier, leur fils, de neuf ans, décapité; Léon Ogasavara Yochiyemon, Fabien Conda, Moyemon, André Ninda Tayemon, Albert Tsoucata, Ignace Cavatchi Sanzò, Thomas Matsouyama et Isabel, sa femme, brûlés; Sébastien Tarosacou, Jean Jougouò et Simon Sacouyourò, fils de Thomas, décapités; Jean Vosaki Chinzayemon, et Isabel, sa femme, brûlés; Alexis Denzo et Pierre Sacoujourò, leurs fils, décapités; Domingos Moucaymango Sabouro et Lucia, sa femme, brûlés; Antonio Chojò, leur fils, décapité; Diego Sasaki Sobioye, et Maria, sa femme, hôtes des PP. Jésuites, brûlés; Joseph Firoche Tazayemon et Maria, sa femme; Jérôme Rakesoukè, Jean Takeya Soyemon, Joseph Takeya Matakitchi, brûlés; Iguace Chokitchi, de trois ans, fils de Joseph, décapité; Martha, brûlée; Joseph Sanjouró, de neuf ans, son fils; Anna, et Maddalena, veuve d'un hôte, brûlés; Diego Yamada Chakitchi, Mancie Mankitchi, et Martin, fils de Maddalena, décapités; Jean Vomori Kiyemon, et Anna, sa femme, brûlés; Protais, leur fils, décapité.

A Nifonmatchi : André Tsouda Kivi; Valentin Nacamaki Mondo, et Anna,

Le 12 février, en différents lieux, treize autres chrétiens furent brûlés, décapités, ou jetés vivants à la mer (1).

Le 8 août, deux autres furent décapités (2).

Parmi ces martyrs, plusieurs étaient des hôtes, et quelques-uns étaient d'anciens élèves des Pères Jésuites (3).

Cette année même eut lieu l'entrée du plus grand nombre de missionnaires qui depuis bien longtemps eût pénétré dans l'empire.

L'admirable Père Sébastien Vieyra, nommé vice-provincial et administrateur de l'évêché, était passé de Macao à Manille, laissant dans la première ville quelques-uns de ses compagnons de voyage (4-5). Il demeurait, sous des habits séculiers,

sa femme, hôtes des Pères Jésuites; Siméon Saibioye et Alexis Gonchiro, fils de Valentin; Jérôme Soukenojô, N. Sensouke, et N. Kisacou, leurs clients; Mathieu Rocoubioye, Agnès, sa femme, et Luis Kitaro, leur fils, décapités; Romain Sanjourô, décapité; N. Mitchicava Cayemon, et Jean Matchinda, brûlés.

(1) A Vacamatsou : Marie, veuve, brûlée ; Thomas Cheibioye, Ursule, sa femme, et Francisco leur fils, de cinq ans, décapités; Diego Yendo Rocouzayemon, et Maria, sa femme, brûlés; Francisco, leur fils d'un an, décapité; Mathias Fara Tambioye, et Clara, sa femme, brûlés.

A Chiki, en Amacousa : Thomas Josazeyemon, Ines, sa femme, et Jean, son serviteur, submergés vivants dans les flots.

A Firando : Jean Macouza, submergé de même.

Le 6 février, à Coumamoto en Fingo, Pierre Iynda Chitchiroyemon était mort en prison.

(2) A Coumamoto, en Figen : Bartholomé Nacamoura, et Luis, son fils, décapités.

(3) On exilait des cimetières les ossements des chrétiens portugais et japonais; les fidèles les recueillaient et les transportaient à Manille et à Macao. (Procès, p. 471.)

(4) *Sicut pullos implumes.*

(5) Il raconta son voyage dans une lettre datée du 18 février 1633 et toute embaumée de sentiments apostoliques. (Annexe 112.) Elle commence ainsi : « Bemdito, e louvado seja o pay das misericordias, que nos consola em todas as nossas tribulaçoens, e ainda que não seja com aquella abundancia, com que o fazia ao Apostolo das Gentes, o qual com os sobejos de suas consolaçoens podia consolar a muitos affligidos e desconsolados, he com tudo de tal maneira, que nos não deixa acanhar, nem desfalecer com trabalhos, antes nos anima pera os mayores, que esperamos, e dezejamos padecer por seu amor.

en la maison d'un Portugais, et sortait seulement pour aller célébrer la sainte messe au collége (1).

On traita du voyage du Père avec des Chinois. Ces marchands avides, qui parcouraient les mers à l'insu de leurs mandarins, exerçaient leur trafic sans s'inquiéter de l'inimitié des deux peuples. L'intérêt, plus puissant sur les Chinois que sur toute autre race, faisait évanouir tout obstacle. Un capitaine s'engagea pour un prix énorme à introduire le Père. Un autre capitaine devait transporter deux Pères japonais, les PP. Mancie Conichi (2) et Paul Saitò (3); d'autres Chinois, informés de ces conditions avantageuses, offrirent à l'envi leurs services, et ils auraient emmené tous les religieux qui se seraient présentés (4).

De leur côté, les autres ordres apprirent le départ de ces Pères, et tous les religieux s'émurent, sollicitant de leurs supérieurs la faveur d'être envoyés. Les offres empressées des Chinois, la maladie même du gouverneur, D. Lorenzo de Olazo, qui ne pouvait exécuter l'ordre royal de ne point laisser passer de religieux, et qui devait mourir peu de temps après (5), l'appréhension de ne pouvoir aussi bien réussir sous un nouveau gouverneur, fit décider l'envoi de plusieurs religieux de chaque ordre. On n'épargna point la dépense, et l'on fit embarquer sur différents navires deux Pères de Saint-Dominique, deux de Saint-Augustin, deux de Saint-Nicolas ou Ermites de Saint-Augustin, et deux de Saint-François, lesquels, avec

(1) Nunca sahi fora, mais que a dizer messa no collegio, recolhendome em huma capellinha interior com hum Irmão, que me ajudava, e me causava a devaçam, que eu não tinha. (*Ibid.*)

(2) Nous manquons de renseignements sur ce Père.

(3) Paul Saito, de la province de Tamba. Élevé au séminaire de la compagnie. Reçu en 1601. Il était plein d'éloquence. Il fut exilé en 1614 à Macao. Il travailla en Cochinchine et au Tonkin.

(4) E como entre os Chinas correo a fama da prata, e elles tinham muitos navios, andavam perguntando se avia outros, porque levariam todos, os que ouvesse. (Vieyra.)

(5) Aproveitandose da boa occasião dos Chinas, que a conta da prata, se offereciam aos trazer, e da doença do governador, que estava para morrer, como de effeito morreo, e não pode executar a ordem, que del Rey tivera para que não passassem Religiozos de Philippinas à Japam. (Vieyra.)

les Pères de la Compagnie de Jésus, complétèrent le nombre de onze, c'est-à-dire l'expédition la plus considérable qui eût eu lieu depuis la persécution.

Les Pères de Saint-Dominique étaient le P. Fr. Giordano di S. Stefano, Sicilien (1), et le P. Fr. Diego de Santa Maria, Japonais (2).

Les Augustins de l'Observance étaient le P. Fr. Francisco de Gracia, Portugais (3), et le P. Fr. Miguel de Saint-Joseph, Japonais (4).

(1) Naturel de Sicile. Il y prit l'habit. L'ambition du martyre lui fit demander de passer en Espagne, et il alla terminer ses études au couvent de Truxillo. Le roi ayant, en 1625, permis d'expédier à ses propres frais aux Philippines vingt religieux dominicains, le P. Giordano, mettant son humilité sainte au service de son zèle, demanda d'être envoyé comme serviteur de ses frères. Il alla à pied de Truxillo à Séville, et de Mexico à Acapulco, et fut un modèle entre tous dans les deux voyages de mer. Aux Philippines il fut employé dans le ministère des Chinois, dont il apprit la langue et les caractères. Il étudia aussi la langue des Indiens de la Nouvelle-Ségovie et la langue japonaise. Il fut longtemps attaché à l'hôpital des pauvres Chinois. Mais en tout il envisageait l'acheminement vers le Japon : telles sont les vues des hommes spirituels. (Aduarte, t. I, l. II, c. 50.)

(2) Japonais, né de parents chrétiens. Il fut élevé dans le collége de la Compagnie. Il était très-éloquent dans sa langue et très aimé des seigneurs. Après plusieurs années consacrées à la prédication, il passa à Manille avec le désir d'être religieux, et demanda d'être admis dans l'ordre de Saint-Augustin. Il le sollicita pendant une année sans pouvoir l'obtenir. Il avait enfin résolu de se faire ermite sur une montagne auprès de Manille, lorsqu'il apprit que dans le couvent des Dominicains on consentait à donner l'habit à des Japonais : il fut admis en effet par le P. Mançano, prieur, en 1624. Il se montra novice patient et humble, chose rare chez un Japonais (por ser de su natural presumptuosos, y mal sufridos). Il fut profès en 1625, et prêtre le 15 août 1626. (Aduarte, l. II, c. 45, d'après le P. Thomas de S. Jacinthe, qui fut martyr lui-même.)

(3) Né à Alemquer, en Portugal, de parents nobles. Conduit lorsqu'il était enfant dans l'Inde orientale, il prit l'habit au couvent Augustin de Goa. Le P. Christoval del Espiritu santo l'emmena avec dix autres novices au couvent de Tanas. Francisco y fit profession en 1613, et revint à Goa, où il fut ordonné prêtre. Il se sentit dans l'âme le désir du Japon, et ne fut pas infidèle à sa vocation. Avec la permission de son supérieur, il partit pour Macao. Trouvant le passage fermé de Macao vers le Japon, il se rendit aux Philippines, regardées comme une voie moins difficile. Il arriva à Manille en 1632, et le Provincial Jeronimo de Medrano l'incorpora dans la province Déchaussée. (Sicardo, l. II, ch. 14.)

(4) Né dans la capitale du Boungo. Fils de Léon Tanayou et de Maria Votzou-

Les Ermites Augustins étaient le P. Fr. Melchor de S. Augustin, Espagnol, vicaire provincial (1), et le P. Fr. Martin de S. Nicolas, Espagnol (2).

Les Franciscains étaient les PP. FF. Ginès de la Quesada (3) et Juan Torrella (4).

Le P. Vieyra, qui habitait à Manille la maison de S. Miguel, située sur la rivière, à proximité des embarcations chinoises, n'était connu que du supérieur et des Béates japonaises, saintes exilées, réunies dans une humble demeure (5). Il refusa

rou. Il fut élevé dans le séminaire de la Compagnie à Arima. Il désirait prendre l'habit Augustin au couvent de Boungo : ne l'ayant pas obtenu, il passa à Manille, où il se présenta derechef. On hésita quelque temps à son sujet, plusieurs étant d'avis de ne pas admettre de Japonais. On finit par l'accueillir, et on lui donna l'habit au couvent de Saint-Paul, le 26 mars 1625. Il fit profession l'année suivante, et fut élevé plus tard au sacerdoce. Désirant employer à la conversion des siens le ministère dont il était revêtu, il obtint d'accompagner le P. Francisco. (Sicardo, l. II, c. 17.)

(1) Né vers 1599 à Portillo, près de Grenade. Fils de Pedro Sanchez et Francisca Perez. Il prit l'habit des Augustins déchaussés à Grenade en 1618. Il passa aux Philippines en 1620, apprit les idiomes des Tagals et des Bisayas, et exerça le saint ministère parmi ces deux peuplades. Son humilité ne lui avait pas permis de solliciter l'éminente mission du Japon ; mais il la reçut avec joie, et s'y prépara par le jeûne et la pénitence. (Sicardo, l. II, c. 13.)

(2) Né en 1592 à Saragosse, de nobles parents, Lazaro Lumbreras et Ana Yrrierte y Peralta. Il prit l'habit au couvent de Borja, et fit profession à Saragosse en 1619. Il passa à Mexico en 1622, et de là aux Philippines en 1623. Il fut supérieur et maitre des novices au couvent de Manille. Ses vertus, et sa vie comme perdue en Dieu, le faisaient envisager comme un homme céleste. (Sicardo, l. II, c. 13.)

(3) Naturel de la ville de Mula au royaume de Murcie, fils d'habit de la province de Carthagène, et incorporé à la province de San-Gregorio des Philippines.

(4) Naturel du royaume de Valence, fils d'habit de la province de Saint-Jean-Baptiste dans le même royaume.

(5) Elles avaient connu le Père au Japon, et s'estimaient heureuses de pourvoir à ses besoins : « Não se esqueceram de seus comprimentos, e conforme a elles me mandaram pella menhã, e a noite o comer feito, que vinha a ser Xois (mets de légumes et d'herbes), ovos, e hum pouco de chá, que pera mim era melhor banquete, que os melhores da Manila. Com este pobre comer, e com os sanctos sacrificios da Missa, que dizia em secreto, et outros exercicios, em que me pude exercitar aquelles dias, me foi aparelhando

même d'aller visiter le gouverneur, qui savait sa venue, et qui l'avait fait appeler.

Avant de s'embarquer, il se vêtit en Chinois, acceptant ce déguisement pour l'amour du Seigneur, lequel, étant Dieu, s'est déguisé lui-même en notre humanité, pour l'amour de nos âmes (1), et, se confiant à la divine Providence, il se remit aux mains des Chinois. Au lieu de le recevoir en la cabine, selon leurs promesses, les Chinois le renfermèrent dans la cale, sans lumière et sans air, et dans la senteur empestée du cuir de cerf. L'eau s'infiltrait abondamment dans ce réduit. Le bon religieux offrit sa vie à Dieu pour le cas où il devrait mourir d'asphyxie. Il ne pouvait ni lire ni réciter ses heures.

Il passa ainsi les dix premiers jours, au milieu de grandes souffrances, mais consolé divinement par le désir de nouvelles épreuves, et surtout de celles du Japon. Il apprit alors qu'il y avait sur le navire deux Franciscains, les PP. Quesada et Torrella, et le P. Giordano di S. Stefano, Dominicain, contrairement à la convention. Il s'y trouvait aussi quelques serviteurs d'Arimandono, qui avaient un intérêt considérable dans le fret. Devant l'île de Tabaco Miguel, le vent changea et l'on fut obligé de s'arrêter. Le Père apprit alors que les passagers et l'équipage connaissaient la présence de ses confrères. Les mariniers voulaient retourner aux Philippines et y déposer les quatre missionnaires (2). On reprit donc la di-

para a viagem, tendo certos pronosticos e manifestos indicios dos trabalhos, que nella ao diante me esperavam. » (Vieyra.)

(1) Il devint ainsi Chinois d'apparence : — « Por amor do Senhor, que tendo Deos, se disfarçou em nossa humanidade por amor de nos; bem pouco fazemos em nos disfarçarmos em Chinas, em Japoès, e quaisquer outros disfarces, por mais vis, e baixos que sejam. » (Vieyra.)

(2) Le plus âgé des passagers Japonais (ils étaient au nombre de onze, tous chrétiens, mais plusieurs apostats), adressa la parole aux deux Franciscains et au Dominicain, en trois points : 1° Ne connaissant ni la langue ni les mœurs, que venaient-ils faire? Croyaient-ils que le *don des langues* accordé aux apôtres, et dans le dernier siècle à Saint-François-Xavier, leur serait dévolu? — Son discours, ajouta-t-il, ne concernait pas le P. Vieyra, qui possédait à fond la langue, et était pour ainsi dire Japonais, et qui appartenait par naissance à la nation portugaise, tandis que les trois autres étaient

rection des Philippines, malgré les efforts des missionnaires. Alors le Père, se tournant vers le Japonais qui semblait le plus hostile, et l'appelant par son nom de chrétien et par celui de gentil, lui dit qu'il le connaissait depuis bien des années, et qu'il l'avait confessé plusieurs fois. Le Japonais lui demanda son nom, et, avouant que tout était vrai, le salua respectueusement et s'adoucit singulièrement. Dieu permit que l'on continuât le voyage, et, quoiqu'on voulût encore déposer les religieux à Formose, les choses allèrent autrement; car les voies de Dieu ne sont pas celles des hommes.

Une tempête s'éleva; mais n'était-ce pas dans une tempête que Dieu avait fait aborder Jonas à la plage de Ninive ? Et le prophète était bien plus assuré dans les entrailles d'un monstre marin que sur un puissant vaisseau. Le bâtiment courait dans le bruit des flots, emporté par les vents, les courants et les vagues immenses (1). L'ouragan dura deux jours. Pendant ce

Castillans. — 2° Les trois se rendaient au Japon contre l'ordre du pape et celui du roi d'Espagne, tout en leur devant l'obéissance à titre de chrétiens et à titre d'Espagnols. — 3° Et s'ils venaient au Japon pour s'exposer au martyre, ils avaient mieux à faire de le chercher au pays des Mores et des autres infidèles, et les Philippines elles-mêmes leur offraient un champ assez vaste : tandis qu'au Japon, leur martyre entraînerait celui d'une infinité d'indigènes et l'apostasie d'un grand nombre. (Vieyra.)

(1) « Pendant ce temps, dit le Père Vieyra, je réduisais en parcelles un *Agnus Dei*, et je semais ces parcelles au-devant des flots dans la direction de la terre. Cependant la perdition était imminente ; tous se confessèrent et se disposèrent à la mort, puisque telle était la volonté du Seigneur. Je me confessai moi-même ; mais, au fond du cœur, je ne pouvais croire que ce fût l'instant suprême; néanmoins j'étais disposé à tout, et je m'abandonnais à la volonté divine. Le navire vint à toucher, et tous crurent que c'était fini : ce fut une clameur immense, et tous les Japonais s'écrièrent : « Père de la Compagnie, Père de la Compagnie, sauvez-nous ! Miséricorde ! » Les apostats se confessèrent, et aussi tous les autres, au milieu des larmes et de la douleur des péchés passés. Les uns émettaient des vœux, d'autres prêtaient serment, s'ils échappaient au péril, de nous conduire au Japon ; quelques-uns même s'engageaient à accompagner les missionnaires et à exposer leur vie pour eux. Il sembla que le Seigneur les attendait à ce passage, et qu'il avait commandé aux vents d'agiter la mer et de soulever la tempête, afin de réduire ces âmes, et d'obliger nos conducteurs à nous rendre au Japon. » (Vieyra.)

temps, on dépassa Formose (1). Cependant les flots s'apaisèrent, le vent devint favorable, et l'on prit la direction du Japon.

On avait renfermé tous les Pères dans une chambre unique, à la poupe. Tous vivaient d'un jeûne rigoureux. Le Père Vieyra ne prenait, dit-il, qu'un peu de riz et de *chiro* ou bouillon d'herbes, quelques oranges et châtaignes (2). On découvrit la terre le 31 juillet, jour de S. Ignace, et trois jours après l'on franchit une petite île, à l'extrémité de l'archipel de Firando, puis l'on côtoya les îles de Goto, non loin de la Corée (3).

Les Chinois et les Japonais s'étaient engagés par écrit à ne pas révéler les missionnaires. Cette convention fut mal observée, pour le malheur des uns et des autres. Cependant les Pères dirigeaient leurs intentions en vue d'acquérir de plus grands mérites, en se conformant à la volonté divine, et ils souffraient leurs misères dans la patience (4). On s'arrêta dans un port des îles de Goto pour attendre une occasion favorable afin de se diriger vers Coutchinotsou, en Arima, patrie de la plupart des Japonais du navire. A cause des visites, on cacha les

(1) Les Chinois voulaient encore atterrir en Chine, où portait le vent, et attendre le vent favorable à la traversée du Japon. Mais là s'offrait un nouveau péril, car les Chinois se voyant dans leur contrée, et dominés par l convoitise, pouvaient s'emparer de la cargaison, et, avec le concours de leurs compatriotes, mettre à mort tous les passagers. Les Japonais s'opposèrent à ce dessein, à la persuasion des Pères, car en ce cas nul n'était assuré d'avoir la vie sauve. Les Japonais prirent en main le gouvernail, et bientôt le vent souffla dans la direction du Japon. (Vieyra.)

(2) Il avait emporté vingt châtaignes du Japon, données par les béates, et qui éveillèrent son appétit ; ces fruits étaient pour lui comme un fruit de la patrie, *por serem naturais, e patricias*. (Vieyra.)

(3) Les Chinois pensaient à jeter les missionnaires en Corée. « Desta boa gente, e seu muito escrupulo se podem cuidar semelhantes traças, e fazer semelhantes juizos, porque não perdem occasiam de seu proveito, ainda que seja à custa alhea. » (Vieyra.)

(4) *Cum devida paciencia* : avec une juste patience.

Les *léopards* de S. Ignace, dans son voyage à Rome, étaient moins cruels que ces compagnons. — Le P. Giordano di S. Stefano dit, en parlant de son voyage, que les religieux n'avaient pas « *donde la paloma ponga el pié* »; mais il omet le détail de ses jeûnes forcés : chose trop inférieure !

religieux ; plusieurs s'évanouirent faute d'air, et eurent de la peine à revenir à eux (1).

Les quatre religieux songèrent à débarquer, et conclurent un accord avec un patron de Chimabara, qui faisait le trafic des bois. On lui promit 250 taels pour être conduit en un mois aux terres du Cami. Sur le bateau même, le P. Vieyra fit relever plusieurs apostats. Le temps étant contraire, on fut obligé de débarquer avant l'époque, et le 12 août les pieux larrons furent mis à la côte. Le P. Vieyra baisa la terre en action de grâces (2). Il se retira dans la maison d'un pauvre chrétien,

(1) Le P. Vieyra fut caché dans une pièce à eau ; quand on l'en retira il était presque mort.

(2) Porque o tempo não favorecia para o Miaco, e os Japões ja tinhão a prata em seu poder, estavam confessados, e presentiram o perigo, em que andavam trazendonos consigo, determinaram deitarnos em terra o mais sedo, que pudessem, e assim o fizeram dia de sancta Clara a noite, e que fossemos buscar nosso remedio, como, e melhor pudessemos, desembarcando com nosco tres Japões, que nos acompanharão com a mesma ventura. Pondo os pes em terra, me pus de joelhos dando graças ao Senhor, que nos livrara de tantos perigos, et trabalhos, e me trouxera a ella, como lhe pedira, e dezejava. Postrado em terra a beijei, e abracei, dizendo : *Hæc requies mea : hic habitabo omnibus diebus vitæ meæ* (*). Com particular alegria, e consolação me offereci de novo ao Senhor para a Cruz, para o fogo, para a catana, e para todos os mais trabalhos, que me esperavam ao diante, reprezentandose me todos, como se os vira com os olhos. « *Ecce tertio hoc venio ad vos* » : escrivia o Apostolo das Gentes aos Christãos de Corintho; lembrome, que nesta ocasião podia dizer aos Japões : « *Ecce quarto hoc jam venio ad vos,* » por ser esta a quarta ves, que vim à Japam. Esta a que vim de mais longe, pois tornava de Roma. Esta a que vim com mais trabalhos, mayores perigos, e riscos de vida. Esta porque me vesti agora de trajes de Japam secular, e era a quarta vez, que nella os mudava. Nesta, em que entrei mas pobre, que nas outras, porque as mais das cousas, com que parti de Macao, por virtude do Governador de Manila, nella ficarão, e as outras ficarão em poder dos Chinas, que depois se fizerão senhores dellas. Nesta, em que avia mais dez annos, que nenhum nosso Europeo entrava em Japam ; e sentindome com isto mais obrigado ao Senhor, me sentia entrar mui pobre de espirito, e mui longe daquelle agigantado do Apostolo, para poder ajudar a estes Christãos, e genteis, como dezejava. E tambem mui fraco de forças, com pouca saude, canzado tudo da viagem passada : e poucos dias depois de chegar, estando em caza de hum pobre Christam, aonde o mais esforçado remedio era canja de arroz, me senti totalmente desfallecer, e ficar de todo sem

(*) Ps. CXXXI, v. 14.

où il tomba gravement malade; mais il se remit après quelque temps.

Les Augustins de l'Observance étaient partis le 10 juillet et étaient arrivés bientôt : ils se retirèrent dans la montagne.

Les Augustins déchaussés, partis le 4 août, abordèrent au Japon dans le même mois; ils allèrent dans la montagne, et se réunirent au P. Erquicia.

Les PP. Saito et Conichi s'étaient embarqués sur un même navire avec le P. Diogo de Santa Maria, Dominicain. Leur voyage dura cinq mois au lieu de vingt jours, avec des accidents sans nombre; le P. Diogo vit ses cheveux blanchir dans cet intervalle. Ils finirent par aborder en Satsouma, où ils résidèrent jusqu'en mars 1633.

Le P. Ichida connut dans la prison l'arrivée du P. Vieyra, et lui écrivit (1).

Le P. Vieyra put aller visiter son vénérable supérieur, le P. de Couros, dans sa misérable cabane, et en fut reçu avec amour. Il acheva de se guérir avec le *chiro* et avec la sainte conversation du supérieur, qui fut le principal remède. Le P. de Couros l'envoya bientôt aux faubourgs de Nangasaki pour traiter avec un Portugais de la fondation d'un collége. Les trois autres religieux étaient descendus en même temps et s'étaient enfoncés dans le pays. Ils montèrent, quelque temps après, vers le nord.

Des deux Pères Augustins de l'Observance, l'un, le P. Francisco de Gracia, demeura dans la montagne pour étudier la langue. L'autre, le P. Miguel de S. Joseph, voyant les grands besoins du Boungo, sa patrie, où la persécution était si sanglante, y passa pour travailler au salut des siens. Plus tard il revint dans les environs de Nangasaki.

forças, com o pulso intercadente, prometendome poucas horas de vida. Foi o Senhor servido, que tornei, e não sei, com que. Não foi nestas aldeas minha vinda tam secreta, que se não divulgasse logo por varias partes, e soubessem de mim muitos dos Christãos conhecidos, dos quaes huns por cartas, outros por si me vierão offercer agazalhado, que não era pouco de estimar em tempo, que tantos morrem por agazalhar aos Padres.

(1) Le P. Vieyra envoya cette lettre et une autre du même Père avec la sienne.

Un conflit vint à s'élever entre les Chinois et les Japonais des navires. Les Chinois, qui avaient amené les deux Augustins déchaussés, s'étant disputés au sujet du fret, quelques-uns, par vengeance, dénoncèrent l'arrivée de ces religieux. Ces Pères, étant tombés malades, étaient venus à Nangasaki pour se faire soigner.

Ouneme monta vers la cour, et rendit compte au Chôgoun. Celui-ci nomma deux commissaires pour rechercher les religieux, offrant mille taels (1) et la rémission de tout crime antérieur, à qui ferait saisir un des Pères.

Le P. Vieyra, l'un des vétérans de la Compagnie, était connu dans tout le Japon. Les hérétiques anglais et hollandais exagéraient encore la réputation du Romain. On répandit partout son image : il ne pouvait passer de place en place sans courir un péril extrême.

Cependant les prisonniers souffraient, non-seulement de leurs infirmités, mais de la corruption engendrée dans leurs plaies, de la nudité corporelle et du froid, et de l'insuffisance de la nourriture. Supportant tous leurs maux avec patience, ils attendaient l'heureuse issue d'une préparation si longue. Ils louaient Dieu sans interruption, et continuaient tous les saints exercices de la prison d'Omoura.

Le P. Fr. Thomas de S. Augustin, Japonais, de l'ordre de S. Augustin (2), caché sous des haillons, s'était fait recevoir parmi les palefreniers d'Ouneme, et pouvait pénétrer partout. Il put ainsi visiter son vicaire provincial, le P. Gutierrez. Il employait au soutien de ce bien-aimé Père et de lui-même le modique salaire, environ un demi-réal d'Espagne, qu'il recevait par jour. Il rendit compte à son supérieur de l'état de sa mission, et en reçut de sages directions. Enfin, quand arriva l'heure du martyre, Gutierrez fit de tendres adieux à son fils spirituel, et lui laissa ses exemples et ses leçons en héritage (3).

(1) Le taël équivalait à peu près alors au ducat de Castille (Sicardo.)

(2) Il continua d'exercer son ministère, dans la cité même de Nangasaki, jusqu'en l'année 1637, où il fut martyr.

(3) Thomas Cazariya, hôte du P. Ichida, mourut de misère en prison.

Vers la fin d'août, Ouneme reçut les ordres impériaux relatifs aux prisonniers.

Le mercredi 1er septembre, on disposa sur le Mont des Saints l'appareil de la tragédie. Ouneme tint alors la dernière audience et termina la cause. Il condamna seulement à l'exil Béatrix da Costa et sa fille. Elles partirent en 1634, et allèrent à Macao, où toutes deux, avec la permission du capitaine Antonio da Silva ou de la Madre de Dios, mari de Béatrix et père de Marie, prirent l'habit franciscain au couvent de Santa Clara; et elles terminèrent saintement leurs jours en ce nid religieux.

A la place de ces deux dames, le tyran associa au martyre un prêtre séculier, Japonais, appelé Jean-Jérôme Jô (ou Torres), appelé aussi de la Croix, lequel revêtit dans la prison l'habit du tiers-ordre franciscain (1).

Le 2 septembre, le gouverneur adressa aux confesseurs de Jésus-Christ la dernière sommation; ils y répondirent généreusement et avec une vive allégresse, car ils voyaient arriver l'heure du sacrifice. Ils se disposèrent à la mort par des actes d'amour de Dieu, et, pour la plus grande gloire du nom divin, ils décidèrent que le P. Fr. Vicente écrirait au nom de tous une lettre d'adieux aux Portugais de Nangasaki; et tous la signèrent (2).

(1) Jean-Jérôme Jô ou Torres (traduction de son nom), qui avait pris l'appellation de Jean-Jérôme de la Croix, était ancien élève du séminaire de la Compagnie. (Procès, pp. 459 à 469.)

(2) Cette lettre était ainsi conçue : « Gloire au T.-S. Sacrement! Pour l'honneur et la gloire de Dieu, je déclare qu'aujourd'hui, 2 septembre, est arrivé dans la prison le message du tyran, dans lequel il est dit que le lieu du martyre est préparé, et que, demain ou le jour d'après, doit être exécutée la sentence qui nous condamne à être brûlés vifs, d'après l'ordre de l'empereur. Néanmoins nous fûmes avertis que, si nous consentions à apostasier, nous serions mis en liberté et récompensés généreusement. Nous avons répondu d'une voix unanime que la vie que nous possédions, nous l'offririons à Dieu, quand il voudrait la reprendre; et que nous étions dispos et pleins d'ardeur, afin de sacrifier cette vie pour son amour, pour sa loi et son Évangile. Loué soit le Seigneur dans les merveilles qu'il opère à l'égard de ses serviteurs! Et moi-même, personnellement, je me sens aussi indigne de toute grâce que Dieu est libéral et miséricordieux envers moi. Nous demandons tous très-instamment

Ouneme, furieux de la fermeté des prisonniers, fit extraire de la prison trois d'entre eux, les deux prêtres japonais et le Frère Gabriel, et les mit aux mains de trois renégats, avec injonction de les faire apostasier. Les trois Pères espagnols furent laissés en prison, pour ne pas perdre avec eux un temps inutile.

Le P. Ichida fut envoyé vers Antonio Sakeyemon, l'un des gouverneurs de Nangasaki, lequel habitait le palais épiscopal de l'évêque Cerqueira. Le bon religieux répondit aux sollicitations : « La maison où je suis présentement a été l'école de mon adolescence, et sa vue excite et accroît ma reconnaissance envers Dieu ; car j'y ai appris à connaître la loi évangélique, que depuis j'ai été appelé moi-même à prêcher. Enfant, j'y ai sucé l'aliment du lait sacré ; n'est-il pas juste qu'à cette heure, moi vétéran de l'enseignement doctrinal, et consumé par le travail et les années, je proteste en ce lieu que je veux donner mon sang et ma vie pour la foi de Jésus-Christ que vous avez renoncée ? Ah ! plutôt rompez vous-même avec vos erreurs, et revenez au bercail du divin maître : ce Jésus recevra sa brebis errante, si vous le cherchez avec repentir. »

Jean-Jérôme de la Croix fut mené chez Ninghio Catanghifeymo, et le Frère Gabriel chez Antonio Sazeyemon, fils de Martin Foyn. Le venin de ces vipères fut sans effet sur eux. On en informa le gouverneur, qui fit reconduire les trois confesseurs à la prison. Les autres Pères rendirent grâce à Dieu, qui avait confirmé ses serviteurs.

Le lieu de la justice était préparé. De hauts bambous l'enfermaient de toutes parts ; six colonnes étaient rangées sur une ligne, à des intervalles de dix palmes. Le tyran, par une industrie cruelle, avait fait pratiquer au-dessus des colonnes un toit de feuillage et de paille. En même temps, le bois, en amas considérables, était éloigné de deux brasses. On répandit sur ces toits et sur les bûchers de l'eau salée en abondance, afin que l'embrasement fût ralenti et que la fumée, suffoquant les martyrs, les fît souffrir davantage et prolongeât leur supplice.

à Vos Seigneuries de nous recommander à Dieu. » (Sicardo, l. II, c. 9, § 10.)

Le vendredi 3 septembre, à dix heures du matin, le cortége quitta la prison. Tous étaient dans des litières étroitement fermées, pour les dérober aux yeux des chrétiens.

Le Fr. Vicente put à travers une fente entrevoir quelques Portugais, et s'écria : « *Viva la Fè de Christo !* » Les Portugais, par crainte, ne répondirent pas, et il s'écria de nouveau : « Nul ne me répond-il? » Alors un Portugais des plus rapprochés fit entendre : « *Viva !* » Et le vénérable Père ajouta : « *Viva! viva !* »

Un satellite suivait les martyrs en portant une perche, au sommet de laquelle était la banderole avec cette sentence :

« Ceux-ci meurent pour être prêtres et ministres des chrétiens, pour avoir prêché la loi de Jésus-Christ dans l'empire, en violation des édits impériaux, et pour avoir refusé d'abjurer cette loi ! »

Pendant le trajet, les bienheureux martyrs chantaient le psaume : *Laudate Dominum, omnes gentes!* A peine arrivés à l'enceinte, on les fit descendre des litières ; ils se firent de tendres adieux, pour se revoir bientôt dans le ciel ; puis, remerciant Dieu de leur élection au martyre, ils lui demandèrent son tout-puissant secours jusqu'à la consommation de leur sacrifice. Enfin, étendant les regards vers la foule, ils adressèrent de saintes paroles aux nombreux chrétiens qui se trouvaient présents, et prononcèrent sur eux une bénédiction suprême. Alors, se retournant vers les colonnes, ils les saluèrent et s'y laissèrent lier par les bourreaux ; on les attacha seulement par un doigt, afin que celui qui voudrait apostasier pût se dégager à l'instant.

Tous s'écrièrent de nouveau : *Viva la fè de Christo!* et le Fr. Vicente répéta cette invocation généreuse, en élevant un crucifix de bronze qu'il avait en son sein, et il répéta encore : « *Viva la fè de Christo! Ea! soldados valorosos y cavalleros de Christo, viva su fè santa !* »

Le premier qui éprouva les ardeurs du feu fut le Fr. Gutierrez. Ce glorieux confesseur, se tournant des deux côtés de sa colonne, comme un général qui passe en revue son armée, voulut s'assurer si chacun était ferme, et bien à son



poste; et, satisfait de sa revue, il s'adossa derechef contre sa colonne.

On dit que telle était la divine ardeur qui consumait le Fr. Gabriel, que celui-ci parut élevé de deux palmes, au-dessus du sol (1).

Le Fr. Vicente mourut sans avoir détaché les yeux de son crucifix.

Bientôt les flammes s'élevèrent, et, se dilatant avec violence, consommèrent le martyre (2).

Les corps furent réduits en cendres, et les cendres jetées à la mer (3).

Le même jour, quatre malfaiteurs furent décapités, dans un autre lieu et à une autre heure, comme moins coupables. Le lendemain, l'hôte de Jean-Jérôme de la Croix, tertiaire de S. François, fut brûlé vif.

Le P. Fr. Bartholomé Gutierrez ayant été Maître, Père et Apôtre, fut suivi dans la gloire par un nombreux cortége de ses fils spirituels, dont plusieurs étaient frères donnés, frères du manteau ou tertiaires de la religion augustine, ou simplement confrères de la courroie. Mais nos mémoires, de plus en plus incomplets, ne contiennent pas les noms des victimes.

Le P. Fr. Thomas de S. Augustin, après la mort du P. Gutierrez, continua d'administrer la chrétienté de Nangasaki. Le

(1) Procès, p. 468.

(2) Vingt-quatrième article du Procès apostolique.

Le P. Gutierrez avait cinquante-deux ans, et le P. Ichida soixante-trois. Ce dernier avait quarante-trois ans d'apostolat.

Peu après ce martyre, et malgré l'oppression tyrannique du gouverneur, eut lieu l'enterrement solennel d'un Portugais, Jeronimo de Macedo. Dix mille personnes y assistèrent, et on attribua cette faveur du ciel à l'intercession du Fr. Vicente Carvalho, dont ce Portugais avait été le bienfaiteur et l'ami.

(3) On put seulement recueillir, du Fr. Francisco, un linge imprégné de sang, et du Fr. Bartholomé, un pourpoint blanc et noir, en soie, doublé en toile de Silésie. Des prodiges célestes accompagnèrent, dit-on, ce martyre. Une lumière apparut dans l'air au-dessus des victimes pendant leur supplice, au milieu d'un ciel couvert de nuages, et une colombe vola longtemps au-dessus de leurs cendres.

tyran avait alors ordonné, sous peine de la vie, de porter à son col, au lieu des croix, des rosaires et des médailles, une image de l'idole adorée dans chaque quartier.

Le P. Thomas, vêtu en palefrenier, vaquait le jour à son office d'écurie, et la nuit parcourait la ville pour confesser, baptiser et enseigner la doctrine. Il visitait aussi les villages. Il continua ce ministère durant plusieurs années.

On savait sa présence, et l'on faisait toutes diligences, afin de le trouver. Il fut enfin obligé d'émigrer pour quelque temps au sein de la montagne. Il visita pendant cet exil les chrétiens d'Omoura et d'Arima.

Ouneme finit par savoir que le religieux se cachait sous l'habit de palefrenier. Il fit observer ses traits par un peintre païen qui avait feint de se convertir. Ce peintre parvint à retracer l'image du missionnaire, et on la répandit partout. Alors le Père quitta la ville et voyagea dans les provinces. Il convertit à Yédo plusieurs pages de l'empereur; ce prince les fit tous décapiter. Ces néophytes étaient coufrères de la courroie ou du manteau, et quelques-uns frères lais.

On se vengeait de ne pas trouver le Père en sévissant contre les chrétiens que l'on découvrait, et qui avaient profité de son ministère. Plus de cinq cents, d'après les relations les plus dignes de foi, furent martyrs dans cette occasion. Les satellites disaient que ce Père devait être sorcier, pour leur échapper ainsi de montagne en montagne et de retraite en retraite. Ce glorieux apostolat devait se prolonger encore.

Les PP. Melchor de Saint-Augustin et Martin de Saint-Nicolas, Augustins déchaussés, furent arrêtés à Nangasaki le 1er novembre, et mis dans la prison publique. Prévoyant, d'après les fureurs d'Ouneme, que leur procès serait abrégé, les deux vénérables religieux se préparèrent au martyre.

Ils n'attendirent pas longtemps. Ouneme leur fit dénoncer que, s'ils voulaient éviter le supplice, ils le pouvaient encore, mais que tout était disposé pour l'exécution. Ils répondirent qu'ils ne désiraient que la mort, et l'ordre vint de les conduire au supplice.

Deux colonnes étaient érigées à la cime du Mont des Martyrs. On y mena les Pères, le 11 de décembre, en litières fermées ; mais, afin que le motif de la condamnation fût connu de tous, chaque litière était surmontée d'une banderole avec l'inscription : « Ces hommes sont condamnés au feu pour avoir prêché la loi de Jésus-Christ. » Plus de vingt mille personnes assistèrent à ce supplice.

On avait attaché seulement un doigt des victimes, afin que, si la nature leur occasionnait quelques frémissements au contact de la flamme, l'on pût accuser leur constance et proclamer qu'ils avaient défailli. Mais ils demeurèrent immobiles jusqu'à la fin. Le Fr. Melchor expira bientôt, enveloppé par les flammes ; le Fr. Martin, se trouvant plus éloigné, souffrit pendant dix-huit heures.

Mais il parut que la prolongation de ce martyre venait d'une providence toute spéciale de Dieu, car elle fut le salut de plusieurs. Un des assistants, touché de repentir, ayant fait un signe, comme s'il désirait se confesser, le serviteur de Dieu traversa les flammes, et, après avoir accompli son ministère charitable, retourna vers sa colonne ; il la quitta deux fois encore pour confesser d'autres personnes (1).

Manille célébra de grandes fêtes à l'occasion de tous ces martyres (2), et l'on attribua des effets miraculeux à des reliques et mémoriaux des victimes.

Le même jour furent décapités à Nangasaki quatre Japonais qui avaient été les hôtes des deux religieux (3).

(1) Son frère le V. P. Thomas de Lumbreras, de l'observance Augustine, passa pour avoir eu le don de prophétie : et, selon la tradition, il eut la révélation du martyre de son frère, au jour et à l'heure où celui-ci souffrit la mort à Nangasaki. La sœur de ces deux religieux fut carmélite déchaussée.

(2) Des informations furent faites à Macao, en 1633, devant D. Diego Valens, évêque du Japon. D'autres eurent lieu en 1637 sur ces martyres et sur d'autres, devant Fray Pedro de Saint-Juan, Dominicain, gouverneur de l'évêché de Macao. Des copies authentiques ont été conservées au couvent des Augustins déchaussés de Madrid. On attribua des effets miraculeux aux reliques de ces martyrs.

(3) Leurs noms étaient : Miguel Zayemon, Luis Singano, Domingos, et Juan.

Vers le 13 décembre furent pris les deux Franciscains, et bientôt ils expirèrent dans les flammes. Arrivés depuis trois mois à peine, et sans avoir subi la captivité, ces religieux reçurent la couronne. En effet : *Non est volentis, neque currentis, sed miserentis Dei* (1).

On saisit les Chinois qui les avaient révélés et les autres gens du navire. Un des prisonniers fit savoir la venue de quatre missionnaires sur le bâtiment de Nangato, seigneur en Arima. Ouneme, qui convoitait les domaines de ce seigneur, pressa vivement l'affaire. Le nom de Vieyra fut alors prononcé. Le tyran, jaloux de s'emparer du Romain (2), se mit d'accord avec Nangato pour opérer des perquisitions (3).

Les Chinois furent envoyés à la prison de Chimabara, dans Arima. Des croix avaient été préparées pour eux. Ces malheureux auraient préféré d'être décapités, et les Japonais les raillaient de leur peu de courage.

Le P. Vieyra s'était embarqué pour le Satsouma, puis avait changé de route et était demeuré dans les eaux d'Arima. Les habitants d'une île lui refusèrent l'hospitalité. Il prit le large et alla surgir aux environs d'Arima, bien près de la forteresse. D'autres amis s'excusèrent, et, comme l'on touchait à Noël, le Père leur rendit grâces, considérant que le maître du monde, en se faisant homme, n'avait point trouvé place dans les maisons et les hôtelleries de Bethléem, pour naître, et pour abriter sa très-sainte Mère, et qu'il était bien juste qu'un pauvre ver de terre n'obtînt pas davantage. Un chrétien nommé Paul, touché de sa détresse, l'emmena dans la montagne. Le Père y célébra la fête de Noël au milieu de vingt chrétiens, et y demeura toute l'octave. Mais la persécution s'éleva dans la contrée, et il fallut quitter la maison de Paul.

Le 1er janvier, qui était jour de fête et de jubilé, le P. Vieyra célébrant la sainte messe, Paul vit le calice, qui était d'argent,

(1) Rom., IX, 16.

(2) C'était le nom qu'on avait donné au Père. *Bom titulo, pera morrer na fè Romana.*

(3) Vers la fin de l'année le P. Erquicia se trouvait dans les environs de Nangasaki avec quatre autres religieux de son ordre.

devenu transparent comme le cristal et rempli d'un sang vermeil et tout lumineux (1). On reconnut dans ce prodige un signe de persécution. Le Père s'éloigna pour ne point perdre ses hôtes (2), et se mit en marche avec six Japonais fidèles, évitant miraculeusement tous les périls (3).

(1) « No mesmo dia á tarde (Paulo) preguntou ao Dogico, qne me tinha ajudado á Missa, de que era o calis, com que o Padre a dizia, se era por ventura de vidro, ou cristal? Respondeo o Dogico, que era de prata. Replicou Paulo : « Não sei, como isso possa ser, porque eu hoje estava pera comungar, e adorando o sancto calis, vi mui claramente nelle hum sangue mui abrazado o afogueado, e resplandecente, o que eu não podia ver, se o calis fora de prata, et todo elle parecia abrazado. »

« Andai, disse o Dogico, que isso foi imaginação. Não foi imaginação, mas temo, que seja pesseguição, tornou Paulo a responder. O dia seguinte, que era domingo, ouvio tambem Missa, e naquella noite sonhou, que via em su caza huma grande Crus, a qual depois de a ver mui claramente, fora crecendo, e estendendose, e ficara em figura de figueira de Japam. Na segunda feira depois da Missa contou este sonho ao Dogico, acrecentando : Vos não quereis? Eu cuido, que avemos de ter perseguição. Não tardou ella muito. » (Vieyra.)

(2) Le bon Paul, arrêté comme suspect, dit à sa femme Anna : « L'on nous sépare, et j'ignore ce qui sera fait de nous, et si nous nous reverrons jamais ; sachez que les gentils emploient mille artifices, pour nous faire apostasier ; mais, si l'on vous dit que je suis tombé, ne le croyez pas, car ce serait un mensonge. » Anna lui répondit avec une ardeur surhumaine et comme inspirée par la grâce : « Croyez-vous donc que je sois chrétienne pour l'amour de vous? Je ne le suis ni plus ni moins à cause de vous ; je suis chrétienne pour l'amour de Dieu, qui me donne le courage et la force. J'ai la confiance que vous ne faiblirez pas, et, si l'on venait me dire que vous et nos chrétiens avez défailli, que ce soit vérité ou mensonge, je ne défaillirai jamais, dût-on me mettre en pièces. » Le P. Vieyra et tous les assistants furent dans l'admiration de ces paroles, et l'on aurait pu dire à cette femme ce que le Seigneur dit à une autre femme : « *O mulier, magna est fides tua!* (Matt., XV, 28.) — Anna dit encore au religieux : « Mon père, vous nous avez dit que c'était un grand bien que de souffrir pour Dieu. Nous possédons ce bien, et soyez assuré que je suis préparée à tout, et à beaucoup souffrir, afin de ne jamais perdre, ni la foi, ni la pureté de mon âme, ni celle de mon corps. »

Paul fut conduit à Coroume. Sa femme demeura, comme une brebis au milieu des loups, et se conduisit avec tant de prudence et de vertu que les gentils disaient d'elle que, si elle n'avait pas été chrétienne, ils l'auraient adorée comme un Fotoke du Japon : aveugles qui ne comprenaient pas combien, étant chrétienne, et une telle chrétienne, elle était supérieure à tous les Fotokes et à tous les Camis!

(3) Le Père, en rappelant S. Félix de Nole, qui fut sauvé de Dieu par des

A cette époque, des changements eurent lieu dans les gouvernements des provinces. Le prince de Fingo, l'un des plus puissants dans le Sud, causait de l'ombrage au Chôgoun. Celui-ci le fit venir à la cour, et, bien que ce seigneur fût le beau-frère de son oncle, il le dépouilla de son domaine et l'exila, ne lui laissant qu'une rente modique. Des troupes furent envoyées de la Tenca, pour prendre possession des forteresses, et les gouverneurs, n'ayant plus de chefs, se soumirent immédiatement. C'est ainsi que le Fingo fut incorporé au domaine impérial.

Le Chôgoun le donna bientôt en fief au second Yetsoundono, prince de Bougen, et fils du premier Yetsoundono, mari de D. Gracia. Ce jeune prince avait eu longtemps le Père de Cespedes dans sa forteresse, et il aurait reçu le baptême sans les événements politiques. Le Chôgoun, avec lequel il avait été élevé, l'aimait singulièrement. Le Bougen fut donné à d'autres seigneurs.

Yetsoundono devait alors se rendre au Fingo avec toute sa maison, et traverser le Tchicoungo. Le P. Vieyra rencontra ce cortége. — Bientôt il reprit la mer, allant au gré des vents et s'abandonnant à la Providence. Dans ses courses, il administrait les sacrements, et célébrait quelquefois la sainte messe. Il eut la consolation d'admettre plusieurs apostats à la pénitence.

Vers cette époque, à Oungen, eut lieu l'admirable épreuve d'une femme coréenne. Son mari venait d'apostasier à la vue de l'abîme. « Je n'ai plus, » dit-elle, « de mari sur la terre ; mon seul époux est Jésus-Christ, qui est aux cieux, en qui je me confie, et qui me donnera les forces, que de moi-

toiles d'araignée, ajoutait : « Esta diligencia de Deos nosso Senhor de me encobrir, e livrar da prizam nesta e outras occasiões, me fas desconfiar de mim, e cuidar, que não sou digno do favor, et merce do martyrio que fas aos seus mimosos. »

Le P. Vieyra avait, au fort de la persécution, fondé une confrérie de S. François-Xavier, qui s'était grandement multipliée. Les confrères récitaient chaque jour depuis plusieurs années dix *Pater* et dix *Ave* à l'intention de leur Père spirituel.

même je ne saurais avoir, étant une faible femme. » Elle fut en effet assistée divinement. Les bourreaux lui attachèrent au col une pierre que deux hommes auraient soulevée à peine, et on lui ordonna de monter sur une autre pierre, élevée de trois palmes : on ajouta que, si elle tombait, ce serait un signe d'apostasie. Elle dit alors : « Je ne réponds point de ne point tomber, mais je réponds de ma foi. » Les ministres insistèrent, et elle dit encore : « Puisque vous insistez, sachez que je vais monter, pleine de foi dans mon Seigneur Jésus-Christ ; il me permettra de ne point tomber de la pierre, et de ne point tomber de la foi. » Elle monta sur la pierre et y demeura longtemps, debout et immobile ; et plus tard, après que les ministres, vivement surpris, l'eurent fait descendre, elle raconta qu'elle n'avait aucune connaissance de ce qui s'était passé, ni de la manière dont elle était montée, ni de celle dont elle était demeurée debout. Elle fut conduite aux eaux de l'abîme, et on en jeta sur elle en si grande abondance, que toutes ses chairs s'en allaient en débris, et que le sang ruisselant de ses plaies marquait les traces de ses pas. La pieuse créature disait, en s'humiliant, que sans doute elle avait bien peu de foi, et que Notre-Seigneur avait mis en elle bien peu de confiance et n'avait pas voulu qu'elle souffrît pour son amour ; car, dans le tourment, elle n'avait souffert aucune peine, mais au contraire elle avait éprouvé de la consolation, et une dévotion très-sensible. — On laissa libre cette femme héroïque.

Un grand nombre de chrétiens, pour ne pas s'exposer à renier la foi, vivaient dans les montagnes, sans abri et sans autre ressource que quelques poignées de riz. Cette provision insuffisante parut se multiplier par la permission divine (1).

Ouneme, par le fait de ses édits, avait publié la venue du P. Vieyra, ainsi que les brefs et les indulgences du Souverain-Pontife ; aussi le vénérable Père en exprimait sa reconnais-

(1) « Cazos semelhantes achamos a cada passo muitos, com que o Senhor aos Christãos anima na fe, e aos ministros della anima nos trabalhos, que andam padecendo. » (Vieyra.)

sance envers Dieu et envers les instruments aveugles de sa Providence (1).

Le 16 juin de cette année avait eu lieu à Macao l'enquête apostolique sur les martyres de 1615 à 1622. La plupart des témoins avaient assisté aux faits sur lesquels ils déposaient. Les noms de ces témoins sont dignes de mémoire, car plusieurs d'entre eux devaient être de nouveaux martyrs. Ainsi nous y voyons Duarte Correa, capitaine de navire, qui fut martyr en 1639 ; Rodrigo Sanchez de Paredes, sénateur de Macao, martyr en 1640 ; le P. Thomas de Angelis, prêtre japonais exilé pour la foi ; plusieurs hôtes des victimes, et notamment la

(1) «Eu nesta particular pesseguição me acho naturais obrigações a Uneme, e Nangato, e aos seus, porque alem de me darem nella occasião de padecer alguma cousa per amor de Deos, tem publicado minha ida a Roma, tornada a Japam, Indulgencias, e Breves do Papa que trouxe, e o que temiamos publicar aos Christaos e Gentios.»

Et le bon Père finit en priant Dieu de les récompenser et de les éclairer : car ils ont tant coûté à son Fils unique !

Et plus loin le même Père énumère les épreuves du missionnaire et la différence de ces épreuves, méditées dans la cellule ou subies effectivement. Ce passage est admirable :

« Mas creame V. R. que esta Philosophia de andar assim padecendo, sim ter hum palmo de terra, onde os pes descansem, nem hum buraco nella, aonde o corpo se meta, que he mui diferente, da que se le nas escolas, e se medita nos cubiculos. V. R. porem com os demais se façam ministros mui aptos, pera virem continuar com estes trabalhos, que os que cá andamos, não podemos durar muito nelles.

« Trabalhos sam perigos, disgostos, enfadamentos, frios, calmas, chuvas, neves, fomes, sedes. E o que muito se sente ; passamos ás vezes mezes, e annos, sem nos podermos ver hum Religiozo com outro, pera nos consolar, e pera nos confessar ; e faltar nos muitas vezes occasião, e comodidade, pera dizer Missa, sentimos sobre tudo, e mais que tudo, pois com esta falta, nos falta o melhor da terra, e do Ceo. Porem estes tranzes estimamos mais que essas cadeiras, esses pulpitos, essas honras, e dignidades, e comodidades, em que o mundo paga ás vezes ; mas Deos nosso Senhor paga melhor, e poem seus divinos olhos nos mais humildes, nos mais esquecidos, e que mais padecem. Pello muito que amo a todos cá os dezejo a todos antes nestas ondas, que nesse descansado porto, e romanso (*eau dormante*), porque d'elles confio, que nestas occasiões serviram muito melhor a Deos nosso senhor, e ajudaram muito mais a estes Christãos, e se aproveitarão espiritualmente muito melhor, do que eu faço.»

vénérable Inès Correa, qui avait donné l'hospitalité aux PP. Apollinaire Franco, Castellet et Spinola (1).

La congrégation de la Propagande continuait à s'occuper des affaires japonaises. Le P. Collado écrivait souvent aux fins de ses requêtes, et demandait spécialement que les évêques de Manille fussent investis pour un temps de la charge de légats apostoliques.

Le 31 mai, le cardinal Pamphili fit connaître les réponses du conseil d'Espagne, et la sacrée Congrégation décida qu'il serait fait un nouveau rapport au Souverain-Pontife.

Le 26 juin, une congrégation particulière fut désignée; elle fut composée des cardinaux de Saint-Sixte, Pamphili et Ginetti. Cette congrégation tint deux séances, les 3 et 11 septembre. Le roi d'Espagne demandait des bulles ou des brefs dans le sens des résolutions de son conseil.

Le 3 septembre, la S. Congrégation décida touchant ces résolutions (2) :

Sur le premier article, que tous les religieux auraient un libre accès au Japon;

Sur le deuxième, que l'entrée devait être libre, même par d'autres voies que le Portugal (3);

Sur le troisième, que la conformité de doctrine et l'union

(1) Nous donnons cette liste. (Annexe, 113.)

(2) Nous donnons (Annexe 114) le texte complet de la décision.

(3) Indépendamment des points religieux qui sont résolus, on remarquera cette phrase : « Non esse in Brevi inserendam illam hujus capitis partem, in qua diffinitur quod Japonia cadit in Indiis occidentalibus, tum quia talis diffinitio pertinet ad res politicas, tum quia divisio quam fecit Alexander VI, et ad quam alludit diffinitio prædicta intelligi debet, ut non præjudicet libertati prædicationis Evangelii, quod facile colligitur ex § 7 prædictæ Constitutionis Alex. : ubi dum agit de missionibus... non se restringit ad operarios certæ nationis, sed generaliter *mandat in virtute sanctæ Obedientiæ Regibus* Castilliæ et Legionis ut... mittant; ex quibus patet, quod per hæc non mutatur nec alteratur Bulla prædicti Alexandri, prout nonnulli conati sunt Sanctissimo suggerere. »

En effet les conseillers du roi d'Espagne, à la fois roi de Portugal, se sentaient inclinés à favoriser les religieux espagnols au préjudice des portugais, et à mettre la politique au-dessus de la religion.

entre les ordres devaient être recommandées, et, de plus, que la grande et la petite Doctrine chrétienne de Bellarmin seraient imprimées en japonais et enseignées universellement.

Quant à la conformité d'habit, de règle et de discipline, malgré son évidente utilité, pour ne pas laisser présumer d'une diversité de secte entre les familles religieuses, et attendu qu'au Japon les missionnaires sont obligés de garder les vêtements séculiers, et que les indigènes connaissent l'existence des quatre ordres et les causes de leurs différences, il n'y avait lieu de rien décider sur ce point.

Sur le quatrième, que la division des paroisses devait être différée tant que durerait la persécution, car, dans l'état, les chrétiens devaient avoir la plus ample faculté de recevoir les sacrements.

Sur le cinquième, que les affaires de négoce et de commerce devaient être interdites sous les peines les plus sévères.

Sur le sixième, que les Japonais devaient être promus au sacerdoce, d'après les motifs les plus graves.

Sur le septième, que la S. Congrégation avait plusieurs fois déclaré que des évêques devaient être créés au Japon, et que présentement il pouvait être créé un archevêque et un évêque, avec le précepte spécial de résider et d'admettre au sacerdoce des Japonais capables : ce précepte devait être intimé à l'évêque existant, D. Diego Valens. Les archevêques et évêques à créer devaient, autant que possible, être choisis dans le clergé séculier ; quant aux Japonais, ils ne devaient pas être élevés aux prélatures avant que leur affermissement dans la foi catholique ne fût pleinement constaté (1). Mais, en raison des difficultés à prévoir de la part du roi d'Espagne, et de sa prétention au patronat de toutes les Indes, il parut le plus sûr

(1) Ici encore la S. Congrégation exprima la crainte que le roi d'Espagne ne voulût nommer les nouveaux prélats, par l'effet de sa prétention au patronat sur toutes les Indes, en vertu de la Bulle d'Alexandre VI. Ce droit prétendu ne pouvait être accepté, par le double motif que les nouvelles églises tomberaient en dépendance, que la persécution japonaise deviendrait plus violente en raison des soupçons que l'empereur de ce pays entretient contre le roi d'Espagne, et que la liberté du Saint-Siége dans le choix des évêques serait compromise à perpétuité.

d'envoyer par la voie de Perse un des évêques de cette contrée, avec la faculté d'ordonner l'archevêque et l'évêque du Japon qui seraient désignés par la S. Congrégation, ou seulement avec la faculté de confirmer et d'ordonner des prêtres.

Sur le huitième, qu'il convenait d'ajourner la décision, au sujet de la constitution de l'archevêque de Manille, au titre de métropolitain du Japon.

Enfin une congrégation particulière fut désignée pour examiner les doutes proposés par le conseil d'Espagne et par le P. Collado, touchant la conformité de doctrine à observer par les missionnaires (1).

Le 24 septembre, la sacrée Congrégation, d'après les demandes réitérées du roi d'Espagne, afin d'obtenir des bulles ou des brefs, crut en premier lieu devoir laisser en réserve, et ce d'accord avec Sa Majesté, la nomination d'un archevêque et d'évêques, jusqu'à ce que le nombre des fidèles eût pris un nouvel accroissement, et la constitution d'un délégat apostolique pour les causes d'appel. Pour le surplus, elle résolut, sous l'approbation de Sa Sainteté, d'approuver les décisions prises dans les congrégations particulières. Et quant à la forme du bref, il fut convenu que l'expédition en serait faite, soit par *Motu proprio*, soit par la forme impersonnelle *Nobis insinuatum fuit*, afin qu'une réponse adressée au roi d'Espagne n'accrût pas les défiances de l'empereur du Japon et ne fût pas l'occasion d'une persécution plus cruelle. Et le même jour le Souverain-Pontife adopta la forme du *Motu proprio*.

Le même jour, D. Raimondo fit relation des martyres de 1626 à 1629.

Le 21 novembre, la rédaction du bref fut remise en question. Il ne devait être fait aucune mention de S. M. Catholique. La clause de *Motu proprio* devait être omise. Mais, après avoir visé certaines dispositions des bulles de Clément VIII et de Paul V, il sera dit que l'expérience ayant démontré que des

(1) Cette congrégation devait être tenue par le Maître du Sacré Palais avec l'assistance du P. Francisco de Nigro, prédicateur du Pape, du P. Théodore, capucin, du P. Horatio Giustiniani, abbé Hilarion de Cîteaux, du P. Luc Wadinghi réformé, et du P. Thomas de Afflictis, théatin.

modifications devaient être apportées, Sa Sainteté, après avoir consulté la sacrée Congrégation de la Propagande, avait décidé, touchant le libre accès des religieux, que cette expression générale devait être restreinte aux religieux ayant mission, soit de la sacrée Congrégation, soit de leurs supérieurs respectifs, en ajoutant la sanction de l'excommunication majeure contre tout opposant ; que l'accès pourrait avoir lieu par toutes autres voies que le Portugal ; que la conformité de doctrine devait être recommandée sous forme d'exhortation seulement, et que les généraux d'ordre devaient inviter spécialement leurs missionnaires à observer cette conformité ; que le catéchisme romain et les grande et petite Doctrines de Bellarmin seraient enseignées ; que la division des paroisses serait ajournée ; que la prohibition du négoce serait très-rigoureusement édictée, avec les sanctions les plus sévères ; enfin, qu'il serait pris des informations sur les motifs pour lesquels Diego Valens, évêque du Japon, n'avait jamais résidé, et ne se disposait pas à se rendre dans son diocèse.

Le 22 novembre, la sacrée Congrégation exprima l'avis qu'un délégat apostolique fût créé pour les appels dans les Indes ; que ce délégat fût choisi parmi les autres évêques, et que son office fût constitué pour trente ans, sauf à le prolonger. Enfin, il parut désirable qu'il fût créé pour le moins deux évêques nouveaux, l'un Dominicain et l'autre Franciscain. Ce dernier point fut remis à l'examen d'une congrégation particulière.

CHAPITRE II

1633 (1).

Nombre des martyrs de l'année. — Les mariniers chinois mis à mort. — 3 juin, à Nangasaki, martyre de Thomas Nichifori (notice) et autres. — Supplice de la fosse. — 31 juillet, à Nangasaki, le Fr. Nicolas Keyan Soucounanga inaugure ce supplice. Notice. — Capture du P. Sébastien Vieyra, — et du P. Manoel Borges. — 15 août, à Nangasaki, un Franciscain japonais meurt dans la fosse. — 16 août. Le P. Manoel Borges et cinq autres y meurent également. — 17, 18, 19 août. Les PP. Francisco de Gracia et Diego de S. Maria et quatre Frères meurent dans la fosse. — 27 août, à Chimabara, onze chrétiens brûlés vifs. — 28 et 29 août, audit lieu, le P. Giannone et le Fr. Kidera meurent dans la fosse. Notices des deux. — 1er septembre. Le P. Erquicia subit le même supplice. — Notice Ant. de Souza. — Fin septembre. Martyres Diego Tacouchima, Thomas Riocan, Luis Cafoucou, Denis Yamamoto, Juan Yama. Notices. — Le P. Miguel Pineda succombe aux intempéries. Notice. — 2 octobre, à Nangasaki, les PP. Bento Fernandez et Paul Saito meurent dans la fosse. — 8, 9 et 10 octobre, à Nangasaki, les PP. Joao da Costa et Sisto Tocououn, Juan Meyasaki, prêtre et tertiaire de Saint-François, et autres, meurent dans la fosse. — Notices da Costa, Tocououn, Meyasaki. — 18 octobre, à Nangasaki, apostasie du P. Christoval Ferreyra, Provincial de la Compagnie ; et du 18 au 26 octobre, martyre, dans la fosse, des PP. Julien de Nacaura, Gio. Matteo Adami, Antonio de Souza, Jésuites ; Lucas del Espiritu Santo, Dominicain, et de trois Frères. — 29 octobre. Mort du P. Matheus de Couros. — 8 décembre. Mort du P. Francisco Boldrino. Notice. — En mer, entre Formose et le Japon, martyre du P. Esquivel et d'un P. Franciscain. Notice Esquivel. — Enquêtes à Macao, Manille et Goa. — Mort du P. João Rodriguez Girão. Notice. — Notice Mattos. — Bulle *Ex debito Pastoralis officii*. — Propagande.

Cette année périrent au Japon trente-quatre religieux des différents ordres et quarante-six chrétiens indigènes. On compta dans le nombre vingt-quatre membres de la Compagnie de Jésus, parmi lesquels onze prêtres et deux frères, tous ouvriers anciens, et onze frères reçus dans la prison; ceux-ci, excepté un, avaient été élevés dans le séminaire de la Compagnie, et étaient devenus catéchistes. Il y eut trois Dominicains, deux Franciscains et trois Augustins. L'on achetait

(1) Franco, Coimbra, t. I (p. le P. Seb. Vieyra); t. II (p. le P. de Couros); Lisboa (p. le P. Ferreyra). — Catalogo de' religiosi della C. di G., fatti morire l'a. 1632 e 1633. — Aduarte, l. II, c. 45, 46. — Sicardo, l. II, c. 14. — Franc. Descalc. *Passim*. — Valentyn, ch. 14. — Registres de la Propagande. — Bullaire romain.

au prix de mille taëls (ou mille ducats d'Espagne) la capture d'un missionnaire.

Ouneme avait fini par condamner à mort le capitaine chinois et tous ses compagnons. Ces pauvres gens demandèrent le baptême, afin de mourir chrétiens. Pendant le voyage, le P. Giordano di S. Stefano les avait prêchés : la mort prochaine acheva de les convertir. Mais nul ne put aller les baptiser, et ils eurent seulement le baptême de désir (1).

Le 27 mars, sans doute à Nangasaki, Domingos, Japonais, fut décapité, et Pierre, également Japonais, fut brûlé vif.

Le P. Dominicain Diego de Santa-Maria fut arrêté le 4 juillet. Son serviteur, Simon Kibioye, saisi le premier, avait été mis à la torture et l'avait dénoncé. Le Père fut retenu à Omoura jusqu'au 14 juillet, puis transféré à Nangasaki. On le plaça sur un mauvais cheval, et on lui fit faire, ainsi qu'à ses compagnons, le tour de la ville.

Le 22 juillet, à Nangasaki, Thomas Nichifori, Japonais, de la Compagnie de Jésus (2) ; deux Japonais appelés tous deux Domingo, catéchistes des Pères Jésuites ; un troisième Domingo, hôte de Thomas ; et N., fils de ce Domingo, furent brûlés vifs, par ordre des gouverneurs Denchiro et Matazayemon ; et Francisco, Japonais, fut décapité.

Le 28 juillet, Miguel Cousouriya, proviseur ou surintendan de l'œuvre de la Miséricorde, fut brûlé vif (3).

Mais les tyrans venaient d'inventer un nouveau supplice, le plus effroyable peut-être qui pût être mis en œuvre. On en-

(1) « Si bien es verdad que al principio les movió mas la codicia para hazer lo que hizieron, que otra cosa, pero tambien el buen ladron começó á padecer en la Cruz por ladron y acabó como martyr, y no fue este privilegio solo suyo, que de otros tambien lo ha sido, como se vió antiguamente en algunos martyrios de santos, que los que al principio eran sus verdugos, al cabo vinieron á ser martyres con ellos. » (Aduarte.)

(2) De la province d'Iyo. Élève du séminaire de la Compagnie, catéchiste et prédicateur. Il était plein de science et de zèle. Exilé à Macao, il revint bientôt. Il fut pris à Chimonocheki. Il fut admis comme frère dans la prison.

(3) Au milieu des flammes il chantait le *Laudate Dominum, omnes gentes*.

serrait très-étroitement le corps de la victime avec des cordes, pour ralentir la circulation du sang; puis, au-dessus d'une fosse de deux vares de profondeur et d'une vare de diamètre, on la suspendait et la faisait descendre vers le fond. Des tables, échancrées vers leur centre, assujettissaient le corps et l'enclavaient par le milieu. De grosses pierres chargeaient les tables et rétrécissaient la clôture. Dans ce supplice, les martyrs distillaient le sang par la bouche, le nez et les oreilles. La mort ne vint pour plusieurs qu'au bout de deux, trois et même de six jours. On avait soin de saigner les patients aux tempes, afin d'éviter la congestion trop rapide et de prolonger la peine.

Le 31 juillet, à Nangasaki, ce cruel supplice fut inauguré pour le Fr. Nicolas Keyan Soucounanga, de la Compagnie (1). Il resta dans la fosse depuis le jeudi 28, à trois heures du soir, jusqu'au dimanche 31, à neuf heures du matin.

Vers cette époque fut découvert dans une barque, devant Ozacca, le P. Sébastien Vieyra, vice-provincial de la Compagnie. On le transféra dans la prison de Nangasaki, et de là dans celle d'Omoura. Les cinq chrétiens, hôtes et catéchistes, qui avaient été pris en même temps, furent reçus par lui comme Frères.

Le Chôgoun fut rempli de joie par cette capture, et ordonna de transférer le prisonnier à Yendo. La nuit qui précéda le départ, le vénérable Père connut, par révélation, qu'il devait être transféré à la cour, et il se vêtit des habits que portaient

(1) De la province de Womi; élevé dans le séminaire. Il entra dans la Compagnie en 1588. Il était grand prédicateur. Exilé en 1614, il revint bientôt. Il fut pris dans le Figen en 1632.

Un jour ses gardes le trouvèrent délié et assis. Il leur dit que la Très-Sainte Vierge était venue le consoler et lui avait présenté à boire. Les gardes trouvèrent à quelques pas une source d'eau vive et pure, qui avait sourdi miraculeusement. Ils demandèrent à Nicolas s'il ressentait de la douleur par l'effet des tortures. Il répondit : « Je ne souffre point, si ce n'est de ne pouvoir convertir le Chôgoun et tout le Japon. Mais les autres douleurs ont disparu devant la Sainte Vierge, comme les nuages devant le soleil. » — Il mourut à soixante-quatre ans, ayant quarante-quatre ans de Compagnie.

naguère au Japon les membres de la Compagnie, c'est-à-dire des habits religieux du Portugal (1).

Bientôt le P. Manoel Borges, avec deux catéchistes, furent arrêtés dans le Boungo et conduits à Nangasaki (2).

Le 13 août, à Nangasaki, sept chrétiens furent brûlés vifs (3).

Le 15 août, dans la même ville, un Franciscain japonais expira dans la fosse, le troisième jour de son supplice (4).

Le 16 août, le P. Manoel Borges, de la Compagnie, expira dans la fosse. Il y avait été suspendu le 13, avec les FF. Joseph Reomouï (5) et Diego Chindo (6), novices reçus par le Père, et trois autres Japonais, lesquels avaient expiré successivement.

Tandis que le Père Augustin Francisco de Gracia produisait de grands fruits dans les montagnes de Nangasaki, les satellites le saisirent et l'amenèrent à la ville. Dans la prison, il retrouva le P. Diego de Santa-Maria, Dominicain japonais, avec lequel il était venu de Manille, et dix autres confesseurs, pris dans les jours précédents. Parmi ces derniers, quatre étaient catéchistes, et ils reçurent alors l'habit religieux, deux dans l'ordre Dominicain et deux dans l'ordre Augustin; et tous firent profession la veille du martyre. Les Augustins se nommaient Francisco et Juan, et les Dominicains, Miguel Kibioye et Juan Yofioye. La sentence, notifiée le 13, ne fut exécutée que le 15. Les chrétiens, pendant tout le chemin, chantaient les louanges de Dieu. Les gibets étaient disposés, et les fosses ouvertes. Après de tendres adieux, les six religieux furent

(1) La belle lettre du P. Vieyra, dont nous avons extrait de nombreux passages, et que nous donnons en entier aux Annexes (102), est un précieux témoignage en faveur de la Compagnie, au milieu des dissentiments entre les ordres.

(2) Ce Père avait accompli d'éminents travaux dans les douze dernières années. Il était le procureur des autres Pères cachés dans les montagnes.

(3) C'étaient Constantin, Hilaire, Marie, Mancie, et trois autres.

(4) Son nom est ignoré. Il était dans la fosse depuis le 13 août.

(5) Du Figen, élève du séminaire. Il fut durant plusieurs années l'auxiliaire des Pères. Il fut admis comme novice, étant dans la prison.

(6) D'Ariye : fils d'Adrien, martyr en 1614 ; élève du séminaire. Il fut aussi l'auxiliaire des Pères. Exilé à Macao, il revint avec le Père Borges, et fut reçu novice dans la prison.

suspendus dans les fosses. Cinq des autres Japonais furent brûlés vifs, et un fut décapité (1). Quoique Miguel Kibioye eût décelé le P. Diego de S. Maria, son maître, il demeura ferme dans la foi, et obtint la grâce du martyre.

Le P. Francisco de Gracia, suspendu le premier, fut saigné à la tête, au front et aux tempes, afin qu'il pût vivre plus longtemps; son supplice dura trente heures. Le P. Diego souffrit cinquante heures; trois autres des confesseurs subsistèrent plus ou moins longtemps, et le dernier ne vit s'achever ses douleurs qu'après trois jours et trois nuits. Dieu les assista jusqu'à la fin dans le combat, selon qu'il est écrit au livre de la Sagesse : « Il est descendu avec le juste dans la fosse, et il ne l'a pas délaissé dans sa captivité, et lui a donné la gloire éternelle (2). » Ils avaient rendu à Dieu leurs âmes les 17, 18 et 19 août (3).

On venait de saisir auprès d'Arima le P. Giacomo Antonio Giannone, ancien missionnaire, et depuis vingt-quatre ans au Japon (4). Il fut amené à Nangasaki, puis reconduit en Arima, par ordre de Nangatodono, lieutenant-gouverneur de Nangasaki.

Le 27 août, à Chimabara, onze chrétiens furent brûlés vifs; c'étaient pour la plupart des hôtes des missionnaires (5).

Le P. Giannone et le F. Juan Kidera, son compagnon (6), avaient été mis sur des ânes et traînés dans tous les temples, pour la terreur des chrétiens. Le vénérable Père et Juan

(1) Ces derniers étaient : Juan, Coréen, hôte du P. Diego; N., sa femme; un marinier; un autre Juan, et deux inconnus.

(2) Descenditque cum illo in foveam, et in vinculis non dereliquit illum, et dedit illi claritatem æternam (Sap. X, 13, 14).

(3) Le B. Diego de Santa Maria avait huit ans de profession.

(4) De Bitonto, dans le royaume de Naples; arriva au Japon en 1609, et y travailla vingt-quatre ans, presque toujours dans le pays d'Arima. Il était profès, et avait trente-sept ans de Compagnie.

(5) C'étaient Ignace Kiyemon, Regina, sa femme, et leurs trois enfants; Gaspard Fonzabourò, Baltasar Gorofacou, et Francisco Couranojò; Paul Chokitchirò, N., son frère; Miguel Sampei; Gaspard Yochitchirò et Maria; N., fils de Gaspard et de Maria.

(6) De Firando, élève du séminaire; frère de la Compagnie.

Kidera, suspendus le 27, périrent les 28 et 29 août, à Chimabara.

Le P. Dominicain Domingo de Erquicia, supérieur de son ordre, et vénéré des chrétiens comme un apôtre, allait à son tour tomber aux mains des persécuteurs, et, de là, passer en celles de Dieu. Les satellites le cherchaient avec ardeur. Son portrait, comme celui du P. Vieyra, se trouvait répandu partout. Enfin l'un de ses hôtes, vaincu par les tourments, le décela. Le Père fut arrêté et conduit devant le juge. Celui-ci lui offrit dix mille taëls de rente annuelle et la protection spéciale de l'empereur, s'il apostasiait. Le Père méprisa ces discours, et fut conduit au supplice; suspendu le 29 août, il expira le 1er septembre, à Nangasaki (1). Avec lui périt dans la fosse un Père Dominicain nommé Francisco; huit autres chrétiens, parmi lesquels étaient trois femmes et un enfant, furent brûlés vifs (2).

Le P. Dominicain Lucas del Espiritu Santo, dans les derniers mois, avait parcouru les provinces plus lointaines, de l'Orient à l'Occident, Izzoumo, Inaba, Mimasaca, Tajima, Yetchou, Noto, Yetchigo, et le Wôchou même. Le 15 août, il était dans Méaco. De cette ville il se rendit à Bosowa, où il rencontra le P. Antonio de Souza, de la Compagnie (3). Tous deux furent arrêtés à Ozacca le jeudi 8 septembre, fête de la Nativité de la très-sainte Vierge, en même temps que leurs serviteurs, lesquels n'avaient point voulu se séparer de leurs maîtres, et,

(1) Aduarte met ce martyre au 19 août.

(2) L'enfant, son père, et un autre Japonais, furent envoyés à Ouracami pour y être brûlés; les deux autres Japonais et les trois femmes souffrirent le martyre à Nangasaki.

(3) Né à Villa de Covilham, dans le diocèse de Guarda; il était de noble naissance et fils de Paulo Figheiredo de Almeida et de dona Ines de Souza. Il entra dans la Compagnie à Coimbre en l'année 1604, étant âgé de quinze ans. Il passa aux Indes en 1609, fit ses études à Macao et prit les saints ordres à Malacca. Il entra au Japon en 1616, sous un déguisement. En 1617 il fut soupçonné d'être un missionnaire et exilé à Macao. Pendant plusieurs années il fut procureur de la province du Japon. Il finit par rentrer sous l'habit de marinier et résida cinq ans sur une barque.

inspirés de l'Esprit-Saint, voulurent donner leur vie pour Jésus-Christ (1). Les deux Pères récitèrent le *Te Deum,* et dans la prison se lavèrent réciproquement les pieds. Les Bounghios étaient dans l'admiration. On réunit les deux religieux aux Pères Franciscains (2).

Le 9 septembre, on les conduisit au prétoire, et en leur présence on donna la torture de l'eau à plusieurs chrétiens, pour leur faire déclarer l'asile du P. Thomas de S. Jacinthe, et, le jour de l'Exaltation de la sainte Croix, on infligea le même tourment aux deux Pères. Le 2 octobre, fête de Notre-Dame du Rosaire, on tortura les serviteurs des religieux, et le même jour on fit sortir les deux Pères et neuf autres prisonniers, et, chargés de liens, avec des entraves de bois, on les fit partir d'Ozacca pour Nangasaki, en passant par Fiobo et Cocoura. Pendant le voyage de terre, les religieux annonçaient ouvertement la parole divine, et ne se reposaient même pas la nuit, veillant alternativement pour prêcher aux habitants. Ils traversèrent ainsi le Bougen, le Tchicougen, le Figen et le pays d'Isafay, et arrivèrent le 24 septembre à Nangasaki, où ils furent mis dans une prison neuve. Là se trouvaient renfermés les Pères de la Compagnie Christoval Ferreyra, Gio. Matteo Adami et Julien de Nacaura, Japonais. D'autres confesseurs en étaient récemment sortis pour aller au martyre.

Vers la fin de septembre, à Chiki, Diego Tacouchima, Japonais, compagnon du P. Paul Saito, reçu comme frère dans la prison, avait été brûlé vif (3).

(1) Voir la belle lettre du P. Lucas sur sa capture et ses premiers tourments. (Annexe 109 *ter.*)

(2) Probablement le P. Luis Gomez et son serviteur, qui furent martyrs l'année suivante.

Les PP. Giordano di San-Stefano et Thomas de Saint-Jacinthe se trouvèrent alors seuls de leur ordre au Japon. Ils redoublèrent de zèle. Le Père Giordano fit deux excursions dans les contrées voisines de Nangasaki, et notamment en Omoura.

(3) De Firando; élève du séminaire. Son éloquence et sa science le rendaient victorieux des bonzes en toute occasion. Il employait souvent de petits livres de doctrine. Il fut pris avec le P. Paul Saito, à Nochitchi.

A la même époque, à Cocoura, Thomas Riocan, pris avec le P. Julien de Nacaura (1); Luis Cafoucou, compagnon du P. Bento Fernandez (2), et Denis Yamamoto, compagnon du P. João da Costa (3), tous trois Japonais et reçus comme frères dans la prison, furent brûlés vifs.

Et encore à la même époque, à Yendo, le Fr. Jean Yama, Japonais, très-ancien dans la Compagnie (4), périt dans la fosse.

Enfin, dans les environs de Nangasaki, le P. Miguel Pineda, Japonais, de la Compagnie (5), renvoyé par son hôte pendant une nuit de tempête, fut saisi d'une maladie mortelle, et succomba le troisième jour.

Cependant le P. Bento Fernandez, de la Compagnie, entré depuis vingt-sept ans au Japon, exerçait sur les chrétiens une autorité sans bornes, et inspirait aux païens eux-mêmes une admiration profonde. Dès son arrivée au Japon il avait, en gage de son dévouement à sa patrie nouvelle, ajouté à son nom l'appellation de Japonais, et s'était dénommé lui-même Bento Fernandez le Japonais.

Les ministres le cherchaient avec fureur; mais le fugitif de Jésus-Christ s'était retiré parmi les bois (6), mettant en

(1) De l'île d'Amacousa; élève du séminaire; très-éloquent.

(2) D'Arima, élève du séminaire. Il avait été exilé à Manille.

(3) De Firochima; demeura quelque temps au séminaire. Exilé à Macao, revint; fut pris avec le P. da Costa.

(4) Conduit une première fois au supplice, il demanda un pinceau et écrivit cette sentence en japonais: « Le Japon est enseveli dans d'épaisses ténèbres, et ses peuples aveuglés se précipitent vers leur ruine : c'est leur châtiment, pour avoir détourné leurs yeux du soleil de l'Évangile, qui les illuminait de ses rayons. » Le président lut cette sentence, et fit ramener Jean dans la prison. Il y convertit encore un grand nombre de personnes, et des seigneurs même de la cour. — Il mourut à soixante-trois ans, ayant quarante-sept ans de religion.

(5) De Chiki en Amacousa. Exilé à Manille, il revint avec le P. Cassoui. Il mourut à cinquante-six ans, ayant vingt-six ans de Compagnie.

(6) Sola fames eum, ita extorrem fidei causa, exsaturat; sola sitis aridum refrigerat, solaque nuditas operit egenum (Cardim). — Dans les plus grands dangers, il se mêlait à ceux qui le cherchaient, et leur parlait de *Cheriyemon* (c'était son nom japonais).

sûreté sa vie, de laquelle dépendait le salut de tant d'âmes. Le 30 juillet, cet admirable Père fut pris dans le Nangato, et conduit sur un mauvais cheval à Nangasaki, au milieu d'un concours infini de peuple. Les gouverneurs l'attendaient à leur tribunal. Le Père les salua d'un air si noble et si aimable, qu'il émut les cœurs de tous. On le trouvait plus grand que sa renommée. Les gouverneurs lui dirent, qu'étant si magnanime en cette occasion suprême, il devait être le fils d'un très-grand seigneur d'Europe. Fernandez répondit en souriant qu'en effet il paraissait bien qu'il fût un grand seigneur, à voir l'imposant cortége qui l'environnait.

Les juges essayèrent de le séduire : mais alors il prit une autorité sévère au lieu de la grâce aimable qu'il montrait d'abord, et discourut très-éloquemment sur la loi de Jésus-Christ ; en concluant, il produisit un mémorial, rédigé par écrit, des principales vérités de la religion, ajoutant qu'il était prêt à mourir, en témoignage de ces vérités.

Les gouverneurs le laissèrent deux mois dans les fers, espérant toujours pouvoir l'épargner ; à la fin, et pour obéir à l'ordre impérial, mais contre leur conscience, ils le condamnèrent à la fosse, en même temps que le P. Paul Saitò, Japonais, aussi de la Compagnie, son ami le plus tendre et le compagnon de ses courses apostoliques. Ce dernier Père, dans le temps de son exil, avait été prêcher l'Évangile dans la Cochinchine et au Tonkin (1). Tous deux furent mis en la fosse le

(1) Les supérieurs de la Compagnie avaient envoyé plusieurs de leurs confrères exilés du Japon dans les autres contrées d'Asie. En 1626, époque où le P. Jeronimo Diaz, visiteur du Japon et vice-provincial de la Chine, avait envoyé au Tonkin le P. Giuliano Baldinotti, ce religieux avait pour compagnon le frère Giuliano Piani, Japonais de naissance, à cause des Japonais qui naviguaient pendant toute l'année entre leur contrée et le Tonkin. Ce voyage eut pour résultat de constater les dispositions favorables du roi ; et le Père revint avec le Frère, afin de rendre compte à son supérieur.

En 1627, le P. André Palmeiro, nouveau visiteur, envoya le P. Pedro Marquez, Portugais, qui depuis fut martyr au Japon, et le P. Alexandre de Rhodes, Avignonais. Ils produisirent de grands fruits et furent rejoints par de nouveaux confrères, au nombre desquels étaient le P. Gaspar d'Amaral, ancien missionnaire du Japon, et le P. Paul Saitó.

En Cochinchine les Franciscains, les Augustins et les Dominicains avaient

25 septembre. Le P. Fernandez, après y être demeuré vingt-six heures, en fut retiré par ordre des juges, profondément affligés de lui donner la mort, et qui voulaient encore essayer de le fléchir. On le transporta dans la maison des gardes, et on l'y fit soigner par des médecins. — Le P. Saitò demeura dans la fosse pendant sept jours entiers; au milieu de son supplice, il prédit qu'il ne devait expirer qu'au jour et à l'heure où mourrait le P. Fernandez. Il demeura les sept jours sans aliments, à la vive admiration des satellites. Enfin il rendit l'âme, et l'on en porta la nouvelle au P. Fernandez : « J'attendais Paul, » dit le Père : et il expira. C'était le 2 octobre. Les deux corps furent hachés de coups de sabre, et jetés au feu pour y être consumés (1).

Le P. Fernandez avait cinquante-quatre ans, trente-huit de Compagnie et vingt-sept de Japon. Il était profès des quatre vœux. — Le P. Saitò avait cinquante-six ans, vingt-six de Compagnie.

Les gouverneurs qui les condamnèrent, et dont les noms seront conservés, comme celui de Pilate, étaient Denchiro et Matazayemon.

précédé les Jésuites; ces trois ordres s'étant retirés pour aller cultiver d'autres missions, les Jésuites s'établirent dans le pays. En 1614 arrivèrent le P. Diogo de Carvalho, exilé du Japon, et le P. Francisco Busomi. Ces Pères jetèrent les fondements d'une chrétienté nombreuse.

Dans l'île d'Hainam fut envoyé en 1632 le P. Pedro Marquez. Il y demeura trois ans, et fut remplacé par le P. de Mattos.

A Siam, pour déférer aux désirs de D. Juan de Silva, gouverneur des Philippines, furent envoyés en 1625 les PP. Pedro Morejon et Antonio Cardim, avec le F. Romano Nichi, Japonais, afin d'obtenir la délivrance de quelques Espagnols prisonniers. Ils réussirent dans leur ambassade et se fixèrent dans la contrée. Il se trouvait alors à Siam environ 400 Japonais exilés, et le F. Romano leur prodigua ses soins.

Enfin dans le Camboge se trouvaient aussi des réfugiés japonais, et, en 1617, le P. Pedro Marquez alla leur porter des consolations. Les guerres civiles ne lui permirent pas d'accomplir son ministère. Il eut pour successeur le P. Caseri, Japonais, qui mourut bientôt et fut remplacé par le P. Romano, récemment ordonné prêtre.

(1) On dit qu'à peine les deux corps se touchèrent dans le brasier, ils s'adressèrent la parole en langue portugaise, et se saluèrent en portugais et en japonais. D'autres ont raconté qu'ils se levèrent debout au milieu des flammes, s'embrassèrent, et qu'après s'être salués ils se recouchèrent.

Les 8, 9 et 10 octobre, périrent dans la fosse, à Nangasaki, les PP. João da Costa (1), Portugais, et Sisto Tocououn (2), Japonais, tous deux de la Compagnie de Jésus; le prêtre indigène Juan Megasaki (3), tertiaire de S. François; Damien Foucaye (4), ancien compagnon du F. Ferreyra, et frère de la Compagnie; Laurent Fouchi, serviteur de la Compagnie; un autre Japonais nommé Luis (5), compagnon du P. da Costa et frère de la Compagnie, et deux autres Japonais. Un dernier Japonais fut décapité.

Les martyrs furent mis dans la fosse le mercredi 4 octobre. Le P. da Costa y demeura depuis le mercredi à minuit jusqu'au samedi soir; le P. Tocououn, du mercredi à midi jusqu'au lundi soir; Juan Meyasaki et Damien Foucaye expirèrent le lundi, et les autres le mardi. Un seul, après sept jours de supplice, fut ramené dans la prison, et décapité.

Le 18 octobre, furent mis dans la fosse à Nangasaki : le P. Christoval Ferreyra, Portugais, provincial de la Compagnie; le P. Julien de Nacaura, Japonais, de la Compagnie (6);

(1) D'Azeytam, siége des ducs d'Aveiro, dans le diocèse de Lisbonne. Il arriva au Japon en 1609. En 1614 il fut exilé à Macao, et y fit la profession du quatrième vœu en 1616. Il revint par Manille, déguisé en pilote. Il fut une fois caché pendant neuf jours dans un trou très-profond, ne recevant que tous les trois jours un peu de riz, qu'on descendait au moyen d'une corde. Il fut arrêté dans le Souwo, le 24 septembre, et conduit à Nangasaki.

Lorsqu'il allait à la fosse, un chrétien lui demanda un don. L'humble religieux refusa. Le chrétien, par un zèle sauvage, lui coupa le bout de l'oreille. Cette sainte relique fut donnée plus tard, par celui qui l'avait coupée, à Lopo Sarmiento de Carvalho, commandant de la flotte portugaise.

Le Père da Costa avait cinquante-huit ans, et quarante-deux de Compagnie.

(2) De la province d'Iyo, fut élevé au séminaire. Il fut admis dans la Compagnie en 1589. Exilé en 1614 à Macao, il y fut ordonné prêtre, et revint en 1616. Il fut pris au mois d'août, dans sa contrée natale.

Il mourut à soixante-trois ans, ayant travaillé quarante-cinq ans dans la Compagnie.

(3) Ancien élève du séminaire.

(4) Élève du séminaire, et catéchiste pendant vingt ans.

(5) Élève du séminaire; reçu dans la prison.

(6) Il avait été pris à Cocoura. Il fut vivement combattu comme Japonais.

le P. Gio. Matteo Adami, Sicilien, de la Compagnie; le P. Antonio de Souza, Portugais, de la Compagnie; le P. Fr. Lucas del Espiritu Santo, Espagnol, ministre de l'ordre de S. Dominique (1); le Fr. Pedro et le Fr. Matteo (2), Japonais, de la Compagnie; le F. Fr. Francisco, Japonais, de l'ordre de S. Dominique.

Ce martyre, qui devait être l'un des plus glorieux de cette Église, car les confesseurs comptaient quarante-deux, vingt-neuf, vingt-trois, dix-sept et dix ans de ministère au Japon, fut assombri par la défection d'un missionnaire éminent, du Provincial même de la Compagnie de Jésus. Après cinq heures d'épreuve, le P. Ferreyra, que vingt-trois ans de travaux héroïques, des fruits innombrables de conversions, des persécutions et des misères infinies, endurées saintement, paraissaient rendre invincible, fit un déplorable naufrage, par un juste et impénétrable jugement de Dieu.

L'idolâtrie applaudit à cette chute, et la Compagnie de Jésus en versa des larmes très-amères. Mais les prières de ses membres et la sainte intercession du premier apôtre du Japon, de saint François-Xavier, ressuscita le malheureux apostat de sa mort spirituelle, au prix de l'immolation d'un autre missionnaire : Christoval Ferreyra, vingt ans plus tard, consola par son retour et par son martyre l'Église de Jésus-Christ et la Compagnie dont il avait été membre (3).

En allant au martyre il dit : « Je suis le Père Julien, qui suis allé à Rome. » Et en arrivant près de la fosse il s'écria : « Contemplez tous ce merveilleux spectacle, pour la plus grande gloire de Dieu ! »— Il avait soixante-six ans et quarante-deux de Compagnie.

(1) Voir la lettre de ce Père écrite deux jours avant son martyre (Annexe 109 *ter*).

(2) Tous deux élèves du séminaire, catéchistes; reçus dans la prison.

(3) Le P. Franco (Lisboa, p. 366) fait à son sujet d'admirables réflexions : « Nisso vierão a parar vinte, e tantos annos de missionario, tantas almas convertidas, tantas perseguições, e sustos sofridos por amor de Deos. Tenhamos Deos da sua mão, que abayxo della não ha cousa, em que possa com seguranza aver firmeza; pois vemos a hum homem criado de menino em huma Religião tão sancta, douto, e sabio, ensayado pera este contraste com navigações, e tempestades do mar, apalpado com immensos perigos na terra, que nemhuma outra cousa dezejava, que verse por seu Deos a braços cõ a

Le P. Ferreyra était alors âgé de cinquante-quatre ans, et avait trente-sept ans de Compagnie.

La deuxième nuit du martyre, on retira de la fosse le P. Lucas et les trois frères, pour voir si les tourments avaient changé leur cœur (1). Le lendemain, les ayant trouvés constants, on remit le P. Lucas et deux des frères,—le Fr. Francesco était mort, — et ils achevèrent glorieusement leur course. Le 20 moururent le P. Nacaura (2) et les FF. Pedro et Matteo ; le 22, le P. Adami, et le 26 le P. Ant. de Souza.

On ne sait pas exactement le jour de la mort du P. Lucas del Espiritu Santo, mais Aduarte croit pouvoir affirmer qu'il n'expira que le neuvième jour (3).

Le 29 octobre mourut, non par le martyre, mais au terme de bien des souffrances, un des plus admirables vétérans de cette Église, le P. Matheus de Couros, qui avait été deux fois provincial, et avait administré l'évêché. Il était âgé de soixante-trois ans, et en avait passé quarante-huit dans la Compagnie et quarante-trois au Japon. Ses épreuves avaient été sans nombre; il était demeuré huit mois dans une cavité pratiquée en terre, et toute une année entre deux parois de murs ; il était consumé par les maladies. Se trouvant sans asile et voulant se livrer, il fut transporté par les chrétiens au fond des montagnes, et reçut la dernière hospitalité dans la cabane d'un La-

morte, vemolo, digo, fazer hum lastimoso naufragio, e dar aos seus Christãos, que convertera, hum tão exorbitante escandalo. Altos, profundos, e incomprehensiveis sam os juizos de Deos ; temer, e tremer, e humilhar, em quanto vivemos neste barro fragil, he, só o que tem alguma segurança. »

Et plus loin, en parlant de la Compagnie : « Viase esta admiravel Religião coroada de innumeraveis triumphos, illustrada de gloriosissimos martyres em todas as IV partes do mundo. » — Ce nuage venait tout assombrir.

(1) Les Japonais avaient répandu le bruit que les quatre confesseurs avaient faibli. Un Castillan le démentit au nom du Frère Lucas, et, courant à la prison, il appela le saint religieux au travers des grilles. Le Frère Lucas lui répondit, en protestant de sa constance, et de sa foi, durable jusqu'à la mort, avec le secours de la grâce divine.

(2) Le P. Nacaura mourut le 21, d'après un des Sommaires.

(3) Les relations augustines affirment que dans l'année moururent un grand nombre de tertiaires augustins et de confrères de la courroie.

zare, en dehors de Fouchimi. C'est là que, fortifié par les sacrements, il acheva son existence terrestre pour aller jouir de Dieu (1).

Le 8 décembre, dans les contrées septentrionales de l'empire, le P. Francesco Boldrino, Romain, expira de misère (2).

Un religieux de S. Dominique, se rendant au Japon, reçut la mort de la part des infidèles, comme prêtre et missionnaire ; et il a droit d'être inscrit parmi nos martyrs.

C'était le P. Jacinto de Esquivel, qui avait pris pour surnom le titre du Rosaire, par dévotion envers la province des Philippines (3). Ayant longtemps demandé la mission du Japon, il l'obtint enfin de son supérieur, et fut envoyé d'abord à Formose, cette voie paraissant la plus sûre, mais avec ordre d'y demeurer, s'il ne pouvait passer au Japon. Il construisit une église au village de Taparri, peuplé de pirates et de mécréants de la pire espèce, et une seconde à peu de distance, pour la colonie chinoise. Il en érigea plusieurs autres en différents lieux. Il pratiquait envers lui-même des rigueurs extraordinaires, et, au sortir de ses disciplines, il prêchait avec l'éloquence d'un second Élie. Dans ses loisirs, il apprenait à fond la langue in-

(1) Le P. de Couros avait écrit l'Annuelle de 1604.
Nous donnons (Annexes 94 *bis* et 94 *ter*) de beaux fragments des lettres de ce Père.

(2) Il était âgé de cinquante-sept ans, avait fait profession du quatrième vœu en 1612, et avait quarante ans de Compagnie.

(3) Il était de la Biscaye, et de naissance noble. Il prit l'habit au couvent de Santo Domingo de Victoria. Il était novice, quand la présence du P. Aduarte, revenant l'an 1611 du Chapitre général de Paris, fit naître en lui le désir des missions. Il fut collégial à San Gregorio de Valladollid, et professa les arts. Une sainte femme lui prédit alors qu'il irait dans les missions, et son intime ami le P. Lezcano lui prédit de plus qu'il enseignerait d'abord la théologie pendant quatre ans ; ce qui se vérifia dans le courant de Manille, où il fut envoyé en 1625. Il étudia la langue japonaise sous le P. Diego de Santa Maria, naturel du Japon, et avec son aide il fit imprimer un vocabulaire japonais et espagnol (c'est l'édition espagnole, avec additions, du vocabulaire portugais des Pères Jésuites).

digène (Tanchuy), et il en composa la grammaire et le vocabulaire; puis il traduisit la doctrine chrétienne en cette langue. Appelé à San Salvador, forteresse principale des Espagnols, il y renouvela l'esprit religieux. Il érigea la confrérie de la Miséricorde, pour remédier aux nécessités tant corporelles que spirituelles des chrétiens. Au bout de deux ans, il obtint de son supérieur la permission de passer au Japon, et s'embarqua sur une jonque chinoise, avec un Père Franciscain dont le nom nous est inconnu. Au bout de quelques jours de navigation, le capitaine chinois les fit mettre à mort. Puis il leur fit couper le nez et les oreilles, qu'il fit saler, et, débarquant à Nangasaki, présenta ces hideux débris aux gouverneurs. Il en reçut un salaire considérable; mais cet argent ne lui profita point; car, s'étant mis à jouer, il perdit tout, et fut bientôt emporté par un flux de sang. Tout le monde y reconnut un châtiment du ciel. Mais les vénérables missionnaires, immolés dans leur course, étaient devenus de glorieux martyrs.

Des procès apostoliques eurent lieu cette année à Macao, sous la présidence de l'évêque Valens, ainsi qu'à Manille et à Goa, pour différents martyrs japonais.

Le P. João Rodriguez Giram mourut à Macao. Ce grand missionnaire était né à Alcochète (diocèse de Lisbonne), en 1559. Il entra dans la Compagnie en 1576, à l'âge de dix-huit ans, passa aux Indes en 1583, et bientôt après au Japon. Il devint coadjuteur spirituel formé en 1599. Profondément versé dans la langue japonaise, il paraît avoir eu la principale part à la rédaction du dictionnaire imprimé à Nangasaki en 1603, et fut l'auteur de la grande grammaire imprimée en 1604 (1).

(1) L'abrégé de cette grammaire a été traduit très-imparfaitement en français, par M. Landresse. Nous avons confronté la traduction imprimée avec le manuscrit original qui existe à la Bibliothèque impériale. Les différences sont très-nombreuses. Nous aurions donné nous-même une édition nouvelle si nous n'avions dessein de publier la grande grammaire du P. Rodriguez,

Il remplit souvent l'office d'interprète pour les ambassadeurs portugais qui se rendaient à la cour. Il était âgé de soixante-quatorze ans.

Le P. Gabriel de Mattos, né à Vidigueira, diocèse d'Evora, profès des quatre vœux, et ancien missionnaire du Japon, mourut également à Macao. Il avait écrit l'Annuelle de 1603.

La sacrée Congrégation de la Propagande avait approuvé, le 10 janvier, la minute du Bref à publier.

Quelques-uns des membres avaient proposé leurs objections, au sujet de la rigoureuse interdiction du commerce, exercé par des personnes interposées, pour subvenir plus efficacement aux missions et aux colléges. Mais il fut passé outre.

Le 14 février, sur la demande de Collado, fut désignée une congrégation particulière pour examiner deux points : celui des évêchés à instituer au Japon, et celui d'une délégation apostolique aux Indes.

La constitution apostolique fut édictée par le pape Urbain VIII, à la date du 22 février. Elle commençait par les paroles : *Ex debito pastoralis officii.* — Après avoir visé les constitutions antérieures, elle accordait aux religieux de tous les ordres la faculté d'envoyer des missionnaires au Japon et dans tout l'Orient, par toutes les voies, et maintenait, à tous autres égards, les prescriptions de la bulle de Clément VIII. Elle recommandait l'unité dans l'enseignement doctrinal, et invitait à faire usage du catéchisme romain et des grande et petite doctrines de Bellarmin ; elle permettait, à cause de la persécution présente, à tous les chrétiens japonais, de recevoir les sacrements qui ne réclamaient pas le ministère épiscopal, de la main de tout prêtre ayant mission légitime ; elle interdisait rigoureusement tout commerce ou négoce quelconque ; elle attribuait à l'évêque la décision de tout litige, et réservait les cas graves à l'autorité apostolique (1).

en la modifiant selon les méthodes grammaticales modernes, et en nous servant du travail si remarquable de M. le D. Hoffmann. (L. P.)

(1) V. le texte. (Annexe 115.)

Le 28 février, la Congrégation de la Propagande, sur la demande de Collado, prenant en considération le vœu des Pères Jésuites pour la réunion des évêchés de la Chine et du Japon, prescrivit de rédiger un mémoire qui serait soumis au pape, si le vœu se trouvait exprimé en due forme.

Le 12 avril, elle approuva les conclusions de la Congrégation particulière, et notamment la promotion à l'épiscopat du Fr. Augustin de las Llagas, Dominicain, et d'un religieux Franciscain, et ajouta qu'il était nécessaire que l'évêque Diego Valens, aux termes du concile de Trente, fût obligé à la résidence, et qu'en cas de désobéissance, il fût privé de son évêché.

Le 29 août, on fit savoir que les ministres d'Espagne avaient admis le bref.

On indiqua comme susceptibles d'être nommés évêques le F. Pedro de la Concepcion, mineur de l'Observance, le F. Pedro de la Madre de Dios, Augustin, et Antonio de Barros (1).

Le P. Pedro de la Concepcion avait écrit pour refuser l'épiscopat.

Le 16 décembre, la S. Congrégation, en raison du retard des envois de missionnaires, et du manque de ressources qui en était le principal motif, décida que chaque religion fournirait 500 écus à l'évêque choisi dans son sein (2).

(1) Sa religion n'est pas exprimée.

(2) Cette année Collado revint en Espagne, et fit imprimer à Madrid le Mémorial au Conseil des Indes, qu'il avait présenté en 1631.

CHAPITRE III

1634 (1).

Le 17 avril, à Nangasaki, martyre du P. Alberto del Spirito Santo, Trinitaire. — Le P. Vieyra devant les membres du conseil suprême. — Mémorial des vérités de la foi, rédigé par ce Père. Le Chôgoun le lit et en est ému. — 6 juin, à Yendo. Martyre des PP. Sebastião Vieyra, Jésuite, et Luis Gomez, Franciscain, et de six frères des deux ordres. — En octobre, à Nangasaki, martyre, dans la fosse, de Marie-Madeleine, vierge japonaise, et de dix autres chrétiens. — 11 novembre, à Nangasaki, martyre des PP. Giordano di S. Stefano et Thomas de S. Jacinthe, et de soixante-sept autres, suspendus dans la fosse, brûlés vifs, ou décapités. — Sans date, à Nangasaki, martyre du P. Fr. Miguel de S. Joseph.

L'ordre de la Très-Sainte Trinité, dans la personne du P. Fr. Alberto del Spirito Santo, vint enrichir d'un nouveau martyr l'Église japonaise. Ce religieux, né à Messine, et fils religieux du couvent de cette ville, se rendait à Gênes, quand il fut pris par des corsaires turcs et conduit à Constantinople. Il fut acheté par un marchand de Babylone, qui l'emmena au Japon. C'était là que la divine Providence avait marqué le terme de ses épreuves et préparé sa couronne. Après avoir enseigné secrètement, il osa prêcher en public, et opéra de grands fruits. Mais, bientôt, amené devant le gouverneur, il fut soumis à d'incroyables tortures. On le tenailla longtemps avec des fers rougis, jusqu'à lui découvrir le cœur; enfin on lui arracha ce cœur palpitant, comme autrefois à saint Ignace, évêque d'Antioche. Son martyre eut lieu le 17 avril, à Nangasaki (2).

Le Chôgoun n'avait point désiré voir le P. Vieyra; car, d'après les lois japonaises, la présence du souverain absolvait

(1) Franco. Coimbra, t. I (p. le P. Vieyra).—Nieremberg, t. IV (p. le même). — Andres de S. Nicolas. Proventus messis dominicæ (pour la vie de Marie-Madeleine). — Sicardo, l. I, c. 15, 17. — Aduarte, l. II, c. 49, 51, 52. — Registres de la Propagande.

(2) Altuna, Chron. gén. de l'O. de la Tr., l. II, c. 7.

tout accusé. Le vénérable Père, en sa prison d'Yédo, comme autrefois saint Paul en la prison mamertine, prêchait par l'exemple et par la parole, demeurant libre en esprit au milieu de ses fers, et comblé divinement de tant de grâces, qu'il estimait les souffrances de tous les hommes passés et futurs comme étant d'un prix inférieur à la moindre de ces grâces; et toutes les souffrances, toutes les morts n'étaient rien pour lui, devant ses obligations envers la majesté divine (1).

Deux membres du conseil suprême l'appelèrent à leur barre: il y comparut en robe et en manteau, c'est-à-dire en Père de la Compagnie. Avant sa comparution, il était demeuré plusieurs heures dans le vestibule, et les officiers lui adressèrent alors la parole, lui donnant occasion d'annoncer la loi de Jésus-Christ et d'exposer ses divins mystères. Tous ces gentilshommes, atteints dans leur conscience par cette parole efficace, rendirent hommage à la vérité, et confessèrent que la seule crainte les empêchait de se convertir et de recevoir le baptême.

Les gouverneurs demandèrent au P. Vieyra les motifs de son entrée au Japon, contrairement aux décrets du Chôgoun, et s'il était venu dans un but de conquête; enfin, quelle était la loi qu'il venait prêcher. Le Père satisfit à toutes ces demandes, et exposa les principales vérités de la religion et les raisons surhumaines de l'apostolat. Les gouverneurs écoutèrent ses réponses, et déclarèrent les vérités chrétiennes excellentes en elles-mêmes; mais leur conclusion fut que le Chôgoun tenait les chrétiens en horreur, à l'égal des voleurs, des incendiaires et des homicides.

Deux magistrats inférieurs déployèrent alors devant le confesseur tout l'appareil des supplices, et firent torturer sous ses yeux un criminel vulgaire; puis ils insistèrent pour le faire abjurer et lui faire dénoncer les autres chrétiens: « J'ai soixante-trois ans, » répondit Vieyra, « et dans ma longue existence j'ai reçu du Seigneur du ciel et de la terre une infinité de biens; tandis que, de la part du Chôgoun, qui n'est, ainsi

(1) Voir la lettre du Père à D. Gonçalo de Silveira. (Annexe 112 *bis*.)

que moi-même, qu'une créature sujette à la mort, je n'ai reçu que la captivité, des misères sans nombre et de cruels supplices. Vous pouvez, pour le fait de ma religion, m'infliger toutes les tortures et m'arracher la vie; c'est de toute mon âme que je livre cette vie. Vous m'offririez vainement tous les trésors de l'empire, et vainement vous me feriez subir tous les tourments du monde. Et si Vos Seigneuries veulent connaître à fond les raisons de ma croyance, je suis prêt à les exposer par écrit. »

Après avoir consulté l'empereur, on remit au Père du papier, de l'encre et des pinceaux; et dans l'espace de quatorze heures, le vénérable missionnaire traça l'abrégé des divins mystères, dans la langue et en caractères du Japon, et les transcrivit en portugais. Le Chôgoun, à qui cet écrit fut porté, l'ouvrit devant toute sa cour. Dans sa lecture, il s'arrêtait par intervalles, entrant profondément dans le sens de l'œuvre, et s'en pénétrant; et quand il en vint à un passage relatif à l'immortalité de l'âme, il s'écria : « Ce bonze européen, qui exprime avec tant de sincérité la foi qu'il professe, est un homme véritablement saint; et, si ses paroles sont la vérité, malheur à nous! »

Dieu frappait alors à la porte de cette âme; et si le Chôgoun se fût donné à lui, tout le Japon serait devenu chrétien.

Plusieurs seigneurs, qui entendirent parler leur maître, et qui n'avaient apostasié que par frayeur et par intérêt, s'applaudirent de la liberté future, et se promirent de revenir à la foi chrétienne.

L'empereur était dans ce trouble extrême, quand Oïndono, son oncle, et son conseiller le plus écouté, s'écria : « Doit-on donc s'arrêter à tous les délires d'un bonze étranger? La prédication d'une religion contraire aux divinités nationales n'est-elle pas en elle-même un crime irrémissible et digne de la mort? » Le triste souverain, sacrifiant à ce conseiller pervers les sentiments de sa conscience, ordonna de conduire au supplice le vénérable prêtre et plusieurs autres confesseurs. Mais le missionnaire avait annoncé la parole évangélique en présence de tout le peuple, sur les places de la métropole, dans les pré-

toires et devant les princes, et sa voix avait pénétré jusqu'au souverain; son œuvre apostolique était accomplie, et le martyre allait la couronner (1).

L'heure si désirée ne se fit pas attendre. Le 6 juin, le P. Vieyra, cinq Japonais, compagnons de ses courses, et que dans la prison il avait admis en qualité de novices (2); le P. Luis Gomez, Franciscain, et son serviteur japonais, nommé Francisco, qu'il avait reçu comme frère, furent conduits à la fosse. Les deux Pères étaient à cheval; à leurs épaules flottaient des banderoles avec la sentence. Les autres confesseurs cheminaient à pied. Le P. Gomez et tous les frères expirèrent avant le P. Vieyra (3). Après trois jours, le 9 juin, ce Père existait encore; il avait prédit qu'il ne mourrait point dans la fosse, mais consumé par les flammes; en effet, les satellites, impatients de le voir finir, amoncelèrent des fascines et y mirent le feu; le religieux romain termina dans cet holocauste quarante-cinq ans de vie apostolique, toute remplie de labeurs et d'épreuves, et alla recevoir sa juste récompense (4). Les cendres des martyrs furent semées dans la mer.

A la nouvelle du martyre du P. Vieyra, D. Manoel de Camara e Noronha, gouverneur de Macao, fit célébrer de grandes réjouissances qui durèrent treize jours. La ville de Macao n'omit rien pour célébrer le triomphe d'un confesseur qu'elle envisageait comme son protecteur dans le ciel.

Marie-Madeleine, née à Nangasaki de parents nobles et vertueux, était dès l'enfance un prodige de ferveur et de science religieuse. La lecture des livres pieux écrits dans les deux langues japonaise et portugaise la rendit savante aux mystères de la foi. Son oraison était continuelle, et ses pratiques très-austères.

(1) V. les dernières lettres du P. Vieyra. (Annexes 112-3 et 112-4.)

(2) Leurs noms et leur contrée sont inconnus ; mais, disent nos auteurs, leur mémoire est inscrite au livre de vie.

(3) Le P. Luis Gomez était octogénaire, et avait écrit la relation du martyre du P. Juan de Santa-Martha (insérée dans la chronique de S. Diego, II).

(4) Le P. Vieyra avait écrit l'Annuelle de 1613.

Elle demandait sans cesse à Dieu de la faire servir au salut de ses compatriotes, de tant d'aveugles qui périssaient chaque jour; elle brûlait de les sauver, d'autant plus qu'elle voyait diminuer le nombre des ministres de Jésus-Christ.

Ses père et mère et ses frères étaient morts martyrs; mais elle ne se considérait pas comme orpheline, ayant Dieu pour père. Elle voulut consacrer à Dieu sa virginité. Le P. Francisco de Jésus lui donna l'habit de tertiaire, ou *Mantelata*, de la religion augustine, et plus tard elle fit profession (1). Cette jeune fille, de quinze ans à peine, travailla dès lors sans interruption à la conversion des infidèles. Sa parole était d'une efficacité merveilleuse. Elle enseignait et elle baptisait. Dans la persécution, elle se retira sur les montagnes avec d'autres chrétiens, qui tous la réputaient sainte. Lorsque les PP. Francisco de Jésus et Vicente Carvalho visitaient ces chrétiens, Marie-Madeleine, leur fille spirituelle, était leur coadjutrice au ministère évangélique. Elle écoutait avec amour les enseignements de ses maîtres, contemplant, comme l'autre Madeleine aux pieds du Sauveur, les profonds mystères de la foi, et bientôt après, à l'exemple de Marthe, elle dispensait à autrui l'aliment de la doctrine.

En apprenant la capture de ses maîtres spirituels, elle eut la pensée de se présenter aux juges; mais Dieu la retint. Elle continua son ministère et ses œuvres saintes pendant la captivité des Pères, et deux années encore après leur martyre. Elle se sanctifiait elle-même, pour le sacrifice, par les maux de l'exil et les austérités de la pénitence. Enfin, désolée des apostasies qu'Ouneme venait d'obtenir, elle alla se présenter à son audience, et réprimanda le tyran avec des paroles tellement efficaces, que celui-ci, profondément ému par la force des raisons, ne s'indigna pas, et essaya de convaincre Madeleine, ajoutant qu'elle était digne, en raison de sa naissance, de sa jeunesse et de sa beauté, de devenir l'épouse d'un très-grand prince et de l'empereur lui-même. Madeleine répondit que son seul titre de noblesse était le sang des martyrs, c'est-à-

(1) Elle portait aussi par dévotion le scapulaire de S. Dominique.

dire de ses parents immolés pour la foi; que la beauté de son âme dans l'éternité lui était plus précieuse que la beauté du corps dans cette vie terrestre, beauté fragile comme la fleur des champs; et, enfin, que son seul époux était Jésus-Christ.

Envoyée à la prison, elle chantait en y allant les louanges du Seigneur. Bientôt commença son martyre. Elle était âgée seulement de dix-huit ans. On la suspendit d'abord par les bras. Elle sentit qu'elle allait tomber, et elle en avertit. On la laissa tomber en effet, et elle eut les bras disloqués. On prit alors des roseaux pointus et durcis au feu, et on les inséra dans ses ongles, battant les doigts contre terre afin de faire pénétrer les pointes. Madeleine dit alors: « De quels rubis, ô mon Seigneur, avez-vous orné mes mains! » Et se tournant vers le juge et ses ministres, elle les exhorta vivement à ne point perdre le fruit de la rédemption divine. On lui infligea le tourment de l'eau, la suspendant ensuite par les pieds, et puis la déposant à terre, et la chargeant de grosses pierres. Puis on la suspendit encore par les pieds au-dessus d'une cuve, l'y plongeant, et, quand elle étouffait, la retirant pour recommencer bientôt.

Elle fut remise en prison, et y demeura depuis le 1er septembre jusqu'au commencement d'octobre. A cette époque, elle fut condamnée, avec dix chrétiens, à périr dans la fosse. Madeleine fut conduite à cheval, avec l'écriteau de chrétienne. Elle prêcha au peuple pendant tout le chemin. Les dix autres martyrs expirèrent en peu de temps. Cependant on ensevelit Madeleine dans la fosse jusqu'à la moitié du corps. Elle y resta treize jours et demi, sans recevoir aucun aliment et sans proférer aucun gémissement, disant seulement qu'elle avait soif, comme Jésus sur la croix. Elle appela les bourreaux, et leur donna trois petits lingots d'argent : acte suprême de pauvreté volontaire!

Le juge lui demanda ce qui la soutenait. Elle répondit : « Ne soyez point surpris si je n'expire pas dans ce supplice; le Seigneur que j'adore me conserve et me soutient; je sens une main paternelle qui touche mon visage, et mon corps en est tout allégé, de manière à ne point souffrir. » On la surveilla de près, et trois fois on la trouva détachée et as-

sise auprès de la fosse. D'autres fois elle avait les mains déliées et récitait son rosaire. On voulut, pour ne point sembler épargner ses jours, en finir avec elle, et on la laissa tomber dans la fosse, à moitié remplie d'eau par l'effet des pluies. La martyre y expira noyée.

Par le courage héroïque de Madeleine, la divine Providence dissipa, dit un auteur, l'horreur et l'épouvante qu'inspirait aux chrétiens l'infernal tourment de la fosse.

Le corps de Madeleine fut réduit en cendres, et les cendres furent jetées à la mer.

Le Père Giordano di S. Stefano, Dominicain, réputé malade à mourir, était revenu dans Nangasaki pour y recevoir des soins : rétabli miraculeusement, il se remit à l'œuvre. Il y avait retrouvé le P. Thomas de S. Jacinthe. C'étaient les seuls de leur ordre au Japon : et le P. Giordano était le prélat des deux.

Les deux religieux se proposaient de se rendre en Omoura pour y célébrer la fête de S. Dominique. Mais les perquisitions rigoureuses faites pour découvrir le P. Augustin Miguel de S. Joseph les empêchèrent de s'y rendre et causèrent leur capture. On déplaçait, pour ainsi dire, toutes les pierres de la contrée, afin de s'emparer des religieux. Les deux Pères fuirent de la ville et se cachèrent en un lieu appelé Misougoura. Ce fut là qu'ils furent arrêtés, le 4 août, fête de leur saint patriarche. On les chargea de liens, on leur passa un lacet au col, et on les ramena vers la ville. Les juges leur demandèrent qui les avait introduits dans l'Empire. Le P. Giordano répondit que c'était Dieu lui-même. Et au sujet de leur résidence, il ajouta que sur cette terre les missionnaires n'avaient point de demeure permanente, et n'avaient en vue que la patrie du ciel. On les renvoya dans la prison, les séparant des autres chrétiens, afin qu'ils ne pussent les instruire et les encourager, et afin que les faibles tombassent.

Leur prison ressemblait à une cage, et était fermée de gros pieux plantés en ligne, sur huit brasses de côté, sans division aucune, afin que les prisonniers fussent toujours en

vue. La nourriture était suffisante à peine pour ne pas mourir : un peu de riz, quelques raves salées, et très-rarement une sardine à demi pourrie. Le lieu ne permettait pas de célébrer la messe, et les gardiens, d'ailleurs, ne l'eussent point souffert. Mais le Seigneur suppléait aux saints exercices et à la réception des sacrements, et imputait aux prisonniers, comme œuvres saintes, leurs ardents désirs; en effet, jamais la malice des hommes n'a vaincu la bonté divine.

Les deux religieux demeurèrent en leur prison quatre mois et sept jours. Pendant cet espace, ils eurent à subir de nombreux interrogatoires. Au premier, l'on essaya de les séduire, et on leur fit des offres magnifiques. Puis l'on fit comparaître de malheureux apostats, anciens interprètes des Portugais, et l'on jeta par terre une image de Notre-Dame, en leur enjoignant de la fouler aux pieds. Ils allaient obéir, quand le P. Giordano, malgré ses liens, se prosterna sur la sainte image et la couvrit de baisers, en s'écriant : « Foulez-moi aux pieds, mais respectez l'image. » Son compagnon voulait l'imiter, mais on les éloigna violemment et on les accabla de coups.

A la deuxième fois, on les menaça de les faire bouillir dans l'huile ou rôtir sur le gril. On fit même préparer des grils (1). Cependant on les soumit au tourment de l'eau, et l'on fit avaler au P. Giordano soixante seaux, à de nombreuses reprises, et un peu moins au P. Thomas. On les reconduisit à demi morts dans la prison, afin de leur donner du repos, en vue de tourments plus cruels encore.

A la troisième épreuve on leur fit pénétrer sous les ongles des bambous aigus et durcis au feu, leur battant les mains à terre pour faire pénétrer les pointes. Puis on leur transperça les parties naturelles avec d'autres bambous. Les saints martyrs éprouvaient une pudeur infinie, et plus vive que la douleur. On les renvoya dans la prison, où les chrétiens accoururent tout éplorés, demandant à leur baiser les mains. Mais les confesseurs s'appliquaient à refuser ces mains sanctifiées, et les cachaient sous leur scapulaire.

(1) De là vint le bruit qu'ils avaient été rôtis vivants, répandu par les Portugais qui s'étaient embarqués le 10 novembre, veille de leur martyre.

Enfin le samedi, 11 novembre, on fit sortir de la prison soixante-neuf personnes, destinées à être décapitées ou brûlées vives, à l'exception des deux religieux, réservés à la fosse, comme plus criminels. Les deux Pères précédaient à cheval, les mains liées derrière le dos et la hart au col. La banderole de la sentence dépassait leurs épaules, et des crieurs proclamaient la même sentence. Les juges avaient voulu présider à l'exécution, en raison de la qualité des missionnaires et du nombre de leurs compagnons. A la sainte montagne (1) une estacade environnait le lieu du martyre; les épées et les tables, les amas de bois, les potences et les fosses, tout était préparé; un concours immense de peuple environnait l'enceinte. On immola par le fer un grand nombre de victimes, et l'on mit le feu aux bûchers. Bientôt on renversa les deux prêtres sur le sol; puis on les lia fortement, et on les suspendit par les pieds; ensuite on les plongea dans la fosse, et l'on chargea les tables avec de grosses pierres. Les deux Pères vécurent dans ce supplice, sans prendre aucun aliment, le P. Giordano pendant sept jours, et le P. Thomas quelques heures de moins (2).

A une époque inconnue, mais après la capture des PP. Giordano et Thomas, le P. Fr. Miguel de S. Joseph, Japonais de naissance, religieux Augustin, qui avait travaillé longtemps dans le Boungo, sa patrie, fut obligé de venir à Nangasaki, où il rendit de nouveaux services. Mais ses œuvres mêmes devaient le déceler; et les gouverneurs avaient offert cinq cents piastres pour sa capture. Il fut enfin saisi, et subit le martyre. On croit que ce fut dans la fosse.

A Manille, Paul, Japonais, frère lai de la religion augustine, après d'incroyables efforts pour passer au Japon, mourut consumé d'infirmités.

(1) Elle était à moins d'un quart de lieue de la ville, dit un auteur.

(2) Parmi les soixante-sept autres fut Marina, béate ou tertiaire dominicaine. — Le P. Giordano avait rédigé l'histoire de sa vie. Ce petit livre fut perdu. — Marina fut promenée nue dans toute la contrée d'Omoura, et brûlée vive le 11 novembre.

La Congrégation de la Propagande s'occupait incessamment de l'Église japonaise. Le 9 février, une congrégation particulière fut tenue pour l'examen des difficultés relatives au bref et provenant de la cour dE'spagne : 1° l'absence de toute mention du roi catholique; 2° le fait de n'avoir pas remis le bref à l'ambassadeur d'Espagne à Rome. — Collado venait d'écrire qu'on ne pourrait envoyer les évêques par l'Espagne, si la nomination n'était pas concédée au roi, et que l'on devrait prendre la voie d'Assyrie ou de Perse. —La Congrégation fut d'avis de préférer la voie de Perse, comme étant moins dispendieuse; mais de ne pas accorder la nomination au roi, pour ne pas soumettre les églises du Japon à une perpétuelle servitude. En effet le roi d'Espagne s'érigeait en arbitre des choses spirituelles et du gouvernement des églises. D'ailleurs le mot *Debeatis*, écrit dans la bulle d'Alexandre VI, imposait un *Onus* qui devait être accompli.

Le 13 mars fut décidée la nomination du P. Antonio de Barros.

Le 5 juin, les ministres d'Espagne consentirent au départ du P. Collado avec le bref.

Le 19 juin, d'après l'avis unanime des religieux espagnols résidant à Rome, la voie d'Espagne fut jugée impossible. La Perse fut de nouveau proposée, et la Congrégation mit en délibération, pour le cas où la voie d'Asie serait impraticable, si l'on devrait concéder la nomination au roi d'Espagne, ou laisser sans pasteurs les églises japonaises, en voulant conserver la liberté de cette Église et l'autorité du siége apostolique, au péril de voir cette Église anéantie dans le sang de ses missionnaires (1).

(1) Inquirendum esse, an per regnum Persiæ possit haberi aditus ad Japoniam sine Hispanorum aut Lusitanorum impedimento. Quod si haberi nequeat, discutiendum esse, an magis expediat nominationem petitam concedere, an vero derelinquere sine episcopis christianitatem istam adeò numerosam, et in fide catholicà constantem, pro conservandà ecclesiæ japonicæ libertate, et Sedis apostolicæ auctoritate cum evidenti periculo, ne successu temporis deficiat, interfectis scilicet omnibus missionariis, vel saltem adeò diminutis, ut ad illam conservandam sufficere non possint; nam ex Europà tot operarios mittere, quot ibi sunt necessarii, vel impossibile, vel saltem difficile, tunc ob magnas impensas, cum ob plurimas, quæ in itinere occurrent, difficultates.

CHAPITRE IV

1635 (1).

Typhon désastreux. — Ordre des gouverneurs aux Portugais. — Edit impérial du 7 décembre. — Autre édit sans date. — Tyrannie éprouvée par les Hollandais eux-mêmes. — Ordre du 4 octobre. — Autre du 28 novembre. — Déclaration des Hollandais touchant leur inimitié avec le roi d'Espagne. — Informations à Manille sur les martyrs. — Propagande.

Le 2 juillet 1635, un typhon causa d'effróyables désastres entre Ozacca et Yédo. Mille neuf cent vingt barques, chargées de riz et d'autres marchandises, et ayant chacune de dix à quinze hommes d'équipage, furent englouties.

Cependant les Portugais, opprimés chaque jour davantage, voyaient apporter à leur commerce et à leur séjour même d'intolérables entraves.

Le 16 août ils reçurent des gouverneurs un ordre très-rigoureux, dont nous citerons les principaux articles :

« Les Portugais, à l'avenir, ne doivent plus faire porter « leurs parasols par des serviteurs japonais, mais employer à « cet office leurs serviteurs noirs.

« Ils doivent déposer leurs chaussures en pénétrant dans « le palais des gouverneurs.

« Ils ne peuvent donner aux pauvres, en une fois, qu'un « ou deux *Monme* ou Maces (2).

« Aucun d'entre eux, si ce n'est le chef, ne peut porter d'ar- « mes ; aucun absolument ne peut avoir de chapelet au col.

« Aucun Japonais ne peut porter les pantoufles des Portugais.

(1) Aduarte, l. II, c. 56. — Valentyn, c. 7 et 11. — Registres de la Propagande.

(2) Le mon-me = $\frac{1}{16}$ de piastre espagnole, ou de dollar.

« Les Portugais ne peuvent reprendre leurs anciens serviteurs, « mais ils doivent à chaque voyage en engager de nouveaux. »

De plus un édit fut affiché, concernant l'introduction des missionnaires, et l'exportation de la finance, ou des armes.

Aucun navire japonais, ni aucun individu, n'eut plus la faculté de sortir du Japon, ni d'y rentrer, sous peine de mort, aux termes d'un édit de l'Empereur et du conseil d'État, en date du 7 décembre 1635 (Annexe 116).

Plusieurs articles de ce dernier édit concernaient la religion chrétienne ; ils étaient ainsi conçus :

« Art. 4. Là où vous saurez que se propage la religion papiste, vous ferez une rigoureuse enquête.

« Art. 5. Celui qui révélera la demeure d'un papiste recevra 100 *maï* d'argent (1), et vous récompenserez aussi selon ses mérites quiconque donnera des informations sur le même objet.

« Art. 7. Vous retiendrez dans la prison d'Omoura tous les Espagnols papistes, et tous autres individus souillés de ce titre infâme, jusqu'à la conclusion de leur procès.

« Art. 8. Vous apporterez toute diligence à rechercher les papistes, et vous exercerez ce droit sur tous les vaisseaux. »

Un autre édit, de la même année (2), aggrava la solidarité des voisins : tout individu, homme ou femme, grand ou petit, jeune ou vieux, riche ou pauvre, sans exception d'aucune âme vivante, si elle est en âge de raison, dut fournir deux cautions, pour garantir qu'il n'était pas chrétien, mais Japonais. Il dut encore constater, par un témoignage écrit, quel était son prêtre, et quel temple était son lieu de prière; et celui qui ne pouvait fournir ces garanties et cet acte devait apostasier ou s'exiler.

Les Hollandais étaient traités eux-mêmes avec la tyrannie la plus arrogante. Le nouveau surintendant Koekebacker (3), n'ayant pas observé les ordres du gouvernement au sujet du prix de la soie, fut, le 4 octobre, admonesté sévèrement, et, le 6 du même mois, on lui fit signer un engagement en ces ter-

(1) Le *Maï*, en hollandais *Schuitje* = 4 piastre $\frac{4}{10}$.

(2) Rapporté par Valentyn, c. 11. (Annexe 117.)

(3) Surintendant de 1633 à 1639.

mes : « Qu'à l'avenir les ordres des gouverneurs seraient ac« complis sur-le-champ et rigoureusement, c'est-à-dire dans « toute leur étendue, par les Hollandais ; — qu'aucun Japonais « ne serait traité injustement par eux; — que toutes les mar« chandises seraient spécifiées, et les marchands désignés no« minativement, sans aucune exception. » Et il dut signer cette dernière clause : « Que Leurs Altesses étaient suppliées de prendre en considération les points ci-dessus, au sujet desquels les Hollandais leur en seraient toujours reconnaissants (1). »

Le 28 novembre, de nouvelles et plus sévères injonctions furent adressées à Koekebacker. Il y fut dit qu'aucun serviteur japonais ne devait à l'avenir servir les Hollandais en face du public, mais seulement dans la maison; et que, lorsque lui-même se rendrait à Batavia, pour informer Leurs Seigneuries de l'état des affaires, il aurait à leur faire connaître qu'Elles ne devaient donner aucune instruction et prescrire aucun règlement aux agents de la Compagnie au Japon, mais qu'Elles devaient laisser tout subordonné aux lois et aux ordonnances japonaises, qu'Elles avaient promis d'accomplir.

(1) Nous devons citer un autre document qui fait peu d'honneur aux Hollandais... C'est une communication du prince de Firando aux conseillers de l'empire, au nom des Hollandais, pour expliquer les motifs de la désunion entre les Pays-Bas et l'Espagne. Cette pièce est donnée par Valentyn (ch. 14). Elle est ainsi conçue :

« Nous exposons brièvement à Vos Altesses les raisons pour lesquelles « nous sommes ennemis des Espagnols et des Portugais.

« Le roi d'Espagne et de Portugal envoya dans l'origine ses ambassa« deurs en notre pays pour nous déclarer ceci : « Vous, Hollande, vous « êtes mon voisin ; j'ai voulu vous offrir mon amitié, et je veux que nous « vivions à l'avenir en bons et fidèles amis. »

« Nous avons accepté cette déclaration comme vraie et sincère, et la te« nant pour telle, nous avons reconnu que, sous cette apparence d'amitié, « pénétrait parmi nous un nombre toujours croissant de papistes, et qu'ils « établissaient leurs églises dans toutes les villes et partout en général, et « qu'en propageant leur foi religieuse, ils travaillaient perfidement à incor« porer nos pays à l'empire espagnol. Quand nous fûmes bien con« vaincus de ces manœuvres, nous résolûmes de bannir de notre pays tous « les papistes et leurs partisans, et de prohiber leur religion. Depuis ce « temps, nous avons été et nous sommes en inimitié avec l'Espagne et le « Portugal ; et la guerre entre les deux peuples a déjà duré plus de soixante« dix ans, sur terre et sur mer, sans exception d'aucun lieu. »

A Macao, le 2 janvier 1635, devant l'évêque D. Francisco da Sena, des FF. Prêcheurs, le P. Cardim présenta le procès-verbal du martyre des PP. Bento Fernandez et Paul Saitò, et du F. Nicolas Keyan (1).

(1) Cette année étaient arrivés à Manille 22 religieux Dominicains (un était demeuré malade au Mexique ; un autre était mort dans le voyage). Ces religieux étaient envoyés sur la demande du P. Mateo de la Villa, procureur de la province des Philippines à Madrid et prieur du principal couvent de cette métropole. Le P. Collado conduisait l'expédition. Ce Père avait dès longtemps formé le projet de faire démembrer de la province du Saint-Rosaire le Japon, la Chine et les autres pays infidèles, où cette province avait des missions. Il avait sollicité ce démembrement en 1627, auprès de l'ancien maître général de l'Ordre, le P. Seraphino Sicco ; mais ce vénérable supérieur, éclairé par sa longue expérience, avait reconnu les périls de la division, et, imposant sur la matière un perpétuel silence au P. Collado, lui avait de plus, et pour d'autres causes, retiré les pouvoirs de procureur de la province, et lui avait défendu de s'occuper dorénavant des Indes ; et le Conseil des Indes avait décidé que ce Père ne retournerait plus aux Philippines. Collado s'était alors désisté de ses desseins. Mais après l'élection d'un nouveau général, en 1629, il prit avantage de la nouveauté de ce supérieur dans sa charge, et de son zèle ardent pour la conversion des infidèles, et il en obtint la division, et l'érection d'une Congrégation nouvelle sous le titre de Saint-Paul ; lui-même fut nommé le premier vicaire général de la Congrégation. Ces mesures étaient prises à l'insu de la province et même de son procureur à Madrid. Collado n'ignorait pas que le consentement du roi d'Espagne était nécessaire, en raison de son patronat religieux dans les Indes. Il voulut alors sonder le terrain, et s'adressa aux conseillers du roi, qui rejetèrent bien loin ses projets. Voyant que la raison et la justice manquaient à sa cause, il recourut à l'adresse, et fit en sorte de se faire nommer supérieur des religieux envoyés, dissimulant avec soin ses projets au procureur des Philippines. Toutefois, de Séville, au moment de s'embarquer, il lui envoya notifier à Madrid un précepte sous peine d'excommunication, de la part du Père Général, de ne point s'opposer ni apporter obstacle à la Congrégation nouvelle. Pendant le voyage il s'efforça de détacher les jeunes missionnaires de la province vers laquelle ils étaient envoyés. En arrivant il exhiba les seules lettres relatives à la division de la province et à l'érection de sa Congrégation. Le Provincial du S. Rosaire lui répondit qu'il était disposé à obéir, sauf l'adhésion du roi d'Espagne, en sa qualité de patron. Collado ne put présenter l'adhésion, et l'affaire demeura neuf mois en suspens. Au bout de ce temps, Collado, prenant avantage d'une circonstance tout à fait fortuite, c'est-à-dire d'un dissentiment de l'autorité séculière avec l'ordre de Saint-Dominique, réclama le concours d'une force militaire et s'empara des couvents qu'il prétendait distraire. C'était le 1er mai 1636. Cependant l'archevêque et trois évêques de Manille écrivirent au Père Général de Saint-Dominique, affirmant de science certaine que la province avait constamment

A Manille, une information eut lieu devant l'archevêque D. Fr. Hernando Guerrero, de l'ordre Augustin, touchant plusieurs martyrs du Japon (1).

La Congrégation de la Propagande avait, le 28 mai 1635, émis le vœu que le P. Augustin de las Chagas, Dominicain, depuis longtemps destiné pour le Japon, fût secrètement consacré, et que le général de son ordre le créât provincial d'Arménie et visiteur des couvents de son ordre dans les Indes orientales, afin qu'il pût par cette voie se rendre au Japon et y consacrer d'autres évêques, en vertu des facultés à lui concédées.

Le 30 juillet, une congrégation particulière fut chargée de délibérer sur ce vœu. — Le même jour, fut proposée la question suivante : si l'on devait concéder au roi catholique la nomination des évêques, en premier lieu, à cause des difficultés présentes, et, en second lieu, parce que dans le cas où l'empereur du Japon se convertirait à la foi chrétienne, il serait nécessaire de lui concéder à lui-même la nomination desdits évêques.

Le 24 septembre, fut admis l'envoi d'un évêque, sans promotion en consistoire, et par *Breve de Curiâ*. Le P. Augustin de las Chagas devait être nommé, consacré secrètement à Ferrare, et envoyé par la Perse.

pourvu, contrairement aux assertions de Sotelo, lesquelles avaient motivé la décision du Général, aux besoins spirituels du Japon, de la Chine, du Camboge, de l'ile Formose et d'autres pays infidèles. La division ne dura que peu de temps. Le 6 septembre 1637, le gouverneur, irrité d'une démarche courageuse du P. Collado dans l'intérêt de l'archevêque exilé, rendit à la province toutes les maisons séparées, et Collado lui-même se soumit humblement (*). Les religieux venus avec Collado l'avaient quitté les premiers, et deux d'entre eux furent envoyés au Japon et y souffrirent le martyre. C'étaient les Pères Guillaume Courtet, et Miguel de Ozaraza.

(1) Ce procès-verbal existe à l'Acad. de l'Histoire (Legajo, 167. Jesuitas, 159).

(*) Nous verrons en son temps la résipiscence et la mort généreuse de Collado.

CHAPITRE V

1636 (1).

Le 25 février, à Omoura, martyre, dans la fosse, du P. Diego Youki, de la Compagnie. — 7 avril, à Nangasaki, Jeronimo Luis, Portugais, brûlé vif. — 12 avril, à Yendo, martyre de quatre-vingt-trois infirmes. — Commerce portugais. — Ile factice de Désima : les Portugais y sont confinés. — Voyage de Caron à la cour. — Délivrance de Nuyts. — Édit contre la religion. — Nombreux exils. — Départ des galions portugais. — Sentence d'exclusion rendue contre le P. Ferreyra. — Propagande.

Le 25 février 1636, à Omoura, fut mis à mort dans la fosse le P. Diego Youki, de la Compagnie (2). Il avait été saisi dans les forêts, non loin d'Omoura. Le magistrat lui ayant demandé qui l'avait abrité et nourri, le Père lui répondit : « Depuis vingt ans, j'erre dans les campagnes et dans les bois, afin de ne compromettre personne, et j'ai subsisté d'herbes et de fruits sauvages. » Il supporta durant trois jours le tourment de la fosse. Il était âgé de soixante ans, et avait quarante et un ans de Compagnie.

Le 7 avril, à Nangasaki, Jeronimo Luis, Portugais séculier, fut brûlé vif. On avait trouvé sur lui la lettre qu'adressait un prêtre de Macao à un personnage considérable du Japon, pour inviter ce dernier à recevoir le baptême.

Le 10 avril, le Chôgoun visita les portes et les murailles, afin de fermer la ville d'Yendo. Le 12 du même mois, il fit rassembler quatre-vingt-trois infirmes, boiteux ou aveugles, tant jeunes que vieux, par le motif qu'ils étaient chrétiens ; ces infortunés furent conduits hors de la ville, et parqués dans un champ clos, à l'intempérie de l'air, sans qu'il fût permis à personne de s'approcher d'eux et de les secourir. Ils devaient

(1) Valentyn, c. 7. — Ambassades mémorables, t. I. — Registres de la Propagande.

(2) Naturel d'Ava, élève du séminaire. Il était entré dans la Compagnie en 1594. A l'exil de 1614, il demeura caché.

y expirer de faim, et l'ordre était donné de n'enterrer aucun d'eux avant que tous eussent rendu l'âme.

Le commerce avec Macao était encore très-considérable, malgré les circonstances religieuses et politiques ; mais il allait éprouver des restrictions funestes, et bientôt cesser complétement, par l'exil général des Portugais (1).

Le 13 juin, les Portugais, à leur retour de la capitale, trouvèrent qu'on avait construit, au-devant de leur factorerie, une petite île factice, où on les obligea de se retirer. Cette île, qui reçut le nom de Désima, était reliée à la ville au moyen d'un pont. Les Portugais ne devaient franchir le pont que deux fois dans l'année, à leur arrivée et à leur départ. Des barques armées faisaient une garde rigoureuse.

François Caron, employé de la Compagnie hollandaise (2), était arrivé au Japon le 25 janvier, pour suppléer le facteur Koekebacker pendant un voyage de ce dernier à Batavia. Il fit le voyage de la cour, et porta de magnifiques présents au Chôgoun. Parmi ces présents était un lustre de laiton. Il obtint la délivrance de Nuyts, détenu jusqu'alors à Omoura. Les Hollandais n'avaient pas manqué de parler très-vivement contre les Portugais. Ils eurent, le 5 août, leur congé de départ.

Un nouvel édit contre la religion fut publié peu de temps après. Les exils volontaires se multiplièrent. Le 22 octobre partirent quatre galions portugais avec deux cent quatre-vingt-sept personnes, et leurs valeurs financières, consistant en deux mille trois cent cinquante caisses d'argent, ou 6,697,500 florins (3).

(1) D'après l'*Asia Portuguesa*, t. III, ce commerce s'élevait chaque année à 300,000 séraphins (et le séraphin = presque un réal de huit). Le droit royal était de 10 p. 0/0. — En 1636 le trafic s'éleva à 400,000 séraphins.

(2) Caron, né en Hollande de parents français, était, dit Kaempfer, venu très-jeune au Japon, en qualité de cuisinier d'un navire hollandais. Il fit preuve de grands talents, et s'éleva successivement jusqu'au poste de surintendant. Il avait épousé une femme japonaise.

(3) Peu d'années auparavant, dit Fraissinet, deux goëlettes portugaises avaient emporté pour plus de vingt millions de métaux précieux (t. I, p. 224).

Le 2 novembre, à Macao, le P. Manoel Dias, visiteur des provinces de Japon et Chine, ayant convoqué ses confrères, et sur des témoignages irréfragables, prononça l'exclusion de la Compagnie contre Christoval Ferreyra. L'acte en fut signé par les PP. Manoel Dias, Pedro Morejon, Pedro Marques, Vicente Ribeiro, Gio. Battista Bonelli, Francisco Tavora, Alexandre de Rhodes, João Bautista de Lerida, tous profès des quatre vœux; Raymondo De Gouvea, et João Monteiro (1).

Le 14 juin de cette année, la Congrégation particulière de la Propagande avait formulé ses propositions touchant l'envoi d'un évêque au Japon : 1° le P. Augustin de las Chagas devait être secrètement consacré à Ferrare; 2° il serait créé archevêque de Myra, en Lycie, et coadjuteur de Naschirwan en Arménie Majeure; 3° il serait envoyé par la Perse; 4° on lui associerait D. Matheus de Castro, brachmane qui avait fait deux fois le voyage de Perse; 5° on pourrait ordonner ce dernier comme évêque *in partibus*, afin que la mission ne demeurât pas dépourvue, au cas de mort de l'archevêque; 6° en arrivant au Japon, l'archevêque communiquerait ses instructions aux prélats des quatre religions, et les informerait de son envoi par le Saint-Siége pour les besoins des chrétiens, et spécialement pour conférer le sacrement de confirmation, et les ordres sacrés aux sujets capables.

Le 21 juillet, la Congrégation approuva toutes ces propositions, et en ordonna l'exécution, ainsi que la confection du bref. Le secret fut rigoureusement prescrit (2).

(1) Nous avons vu l'acte original aux archives de l'Académie de l'Histoire à Madrid.

(2) Le 21 octobre, la Congrégation examina quelques-uns des doutes proposés relativement au Japon. Sur le troisième des douze premiers doutes, il fut résolu que l'on ne pouvait coopérer à la construction des temples ou des autels des idoles, ni fabriquer les statues de ces idoles. Sur le quatrième, qu'il était permis de vendre de la poudre de guerre, pourvu qu'il ne fût pas évident qu'elle devrait servir contre les catholiques.

Sur le premier de dix autres doutes soumis par Collado : « Verbum Crucis « neque ad tempus occultandum esse, et ad evitandum scandalum infide- « lium, et cujuscumque prudentiæ prætextu, sed oportere sine erubescentia

Le 1er novembre, fut annoncée la mort du P. Augustin de las Chagas, et l'on proposa en sa place le P. Antonio de San Felice, de l'ordre des Mineurs conventuels, provincial de Transylvanie. On dut s'assurer de son consentement, et l'appeler à Rome, pour de là être envoyé avec le P. Matheus de Castro. Ce dernier devait être consacré comme évêque d'Égine.

« doceri, et prædicari, non solum Christi posteriores glorias, sed et passiones, « ut princeps Apostolorum dicit, concinente doctore gentium, cum ait : « Prædicamus Christum crucifixum, Judæis quidem scandalum, gentibus « autem stultitiam, et iterum placuit Deo per stultitiam prædicationis sal- « vos facere credentes. »

CHAPITRE VI

1637 (1).

1er septembre, à Nangasaki, martyre de dix-sept chrétiens indigènes, confrères de Saint-Augustin. — Arrivée de quatre Dominicains, les PP. Antonio Gonçalez, Guillaume Courtet, Miguel de Ozaraza, et Vicente de la Cruz. Notices des quatre. — 24 septembre. Mort, en prison, du P. Ant. Gonçalez. — 29 septembre. Martyre des trois prêtres survivants, et de deux chrétiens leurs compagnons. — Notice Mastrilli. — 19 septembre. Son arrivée au Japon. — 14-18 octobre, à Nangasaki, le P. Mastrilli est mis dans la fosse, et finalement décapité; et André Cotenda expire dans la fosse. — 6 décembre, à Nangasaki. Le P. Thomas de S. Augustin, Augustin, meurt dans la fosse, et douze Japonais sont décapités. — A une date inconnue, martyre du P. Miguel de S. Augustin, de l'O. augustin. — Anglais. Insuccès de lord Woddell. — Hollandais. — Propagande.

A Nangasaki, les martyres se multipliaient. Le 1er septembre, dix-sept indigènes, parmi lesquels étaient trois femmes, tous membres du tiers-ordre ou des confréries de Saint-Augustin, et qui avaient reçu l'habit des mains du vénérable Père Thomas de Saint-Augustin, expirèrent dans la fosse. Un grand nombre d'autres confrères furent mis à mort dans le cours de l'année, à des époques incertaines (2).

Cependant le martyre des PP. Giordano di San Stefano et Thomas de Saint-Jacinthe, les derniers survivants de leur ordre au Japon, avait enflammé le zèle des Dominicains de Manille. Tous s'offraient à l'envi, et la province eût été dépeuplée, si l'on eût accueilli tous les dévouements. Dans le courant de l'année 1636, quatre Pères avaient été choisis : c'étaient les PP. Antonio Gonçalez, lecteur de théologie, désigné comme supérieur (3) ; Guillaume Courtet, qui avait pris

(1) Aduarte, l. II, c. 60, 61. — Sicardo, l. II, c. 16, 17; l. III, c. 22. — Nieremberg, vie de Mastrilli. — Cinami, vie du même. — Duarte Correa. Relaçam de Ximabara. — Valentyn, c. 7. — Registres de la Propagande.

(2) Sicardo fait monter à six cent trente-sept le nombre des confrères de sa religion immolés depuis l'origine (l. III, c. 22).

(3) De la cité de Léon. Il y prit l'habit et y fit profession. Il enseigna la

aux Philippines le nom de Fr. Thomas de Santo-Domingo, également lecteur en théologie (1); Miguel de Ozaraza (2), et Vicente de la Cruz, ce dernier Japonais (3).

théologie à Piedrahita, dans la même province. Il excellait dans la poésie, mais il se corrigea bientôt de cette exubérance, qui d'elle-même n'est point un péché, mais qui met souvent obstacle à la perfection. Il pratiquait de grandes mortifications, voyageant généralement à pieds nus, à l'exemple du patriarche S. Dominique. Sa pensée constante et son vœu le plus fréquent étaient de mourir pour Jésus-Christ, et il l'obtint par l'intercession de S. Pierre martyr, qu'il avait choisi pour son protecteur et son avocat aux fins de cette grâce. (Aduarte, t. I, l. II, c. 61.)

(1) De Béziers, en Languedoc. Ses parents étaient nobles et riches. Il avait conçu dès sa jeunesse le saint désir d'être missionnaire et martyr au Japon. Il prit l'habit dominicain à Toulouse, des mains du P. Sébastien Michaëlis, supérieur de la réforme en France. Il fit profession à Albi, puis enseigna la théologie à Toulouse, á Saint-Maximin, et à Avignon, où il fut en même temps prieur, et où il introduisit la réforme. Ayant obtenu la mission du Japon, il passa en Espagne et de là aux Philippines. De sérieux dissentiments avec le P. Collado, dans la compagnie duquel il était venu, lui firent quitter, ainsi qu'à la plupart de ses compagnons, la Congrégation formée par ce Père : ils se firent alors incorporer à la province. Courtet ne demeura qu'une année à Manille : il y enseigna la théologie, en attendant la mission, objet de tous ses vœux. (Aduarte, *Ibid.*)

(2) De Biscaye; demeura pendant plusieurs années au couvent de Saint-Thomas, de Madrid. Il obtint la mission du Japon, et fut chargé de conduire une expédition de missionnaires. Lui et ses compagnons avaient l'intention d'entrer dans la Congrégation nouvelle; mais aux Philippines, voyant l'état des affaires, ils s'en éloignèrent, et s'incorporèrent à la province. Le P. Ozaraza fut chargé durant quelque temps d'administrer les Indiens, et il apprit leur langue, en même temps que la japonaise. (Aduarte, *Ibid.*)

(3) Son nom japonais était Chiwozzouca. Il etait fils d'anciens chrétiens, et le dernier né de sept frères. Ses parents l'avaient consacré à Dieu, comme un autre Samuel, bien avant sa naissance. Il fut élevé dans le collége de la Compagnie à Nangasaki, et fut ensuite catéchiste des Pères. En 1614, il suivit à Manille les religieux exilés, et revint peu après au Japon; mais, ainsi que la colombe sortie de l'arche, ne trouvant pas où poser le pied, il retourna aux Philippines. Le P. Collado, se disposant à aller comme missionnaire au Japon, Vicente s'offrit à lui pour compagnon ; mais une maladie l'empêcha de réaliser ce dessein. Il se consacra dès lors à enseigner le japonais aux religieux destinés pour sa patrie. Il fut jugé digne d'être ordonné prêtre, et obtint enfin d'accompagner le P. Gonçalez. Il était tertiaire de S. François, et avant le départ il revêtit l'habit dominicain. Les Augustins le revendiquent également. Nous avons vu souvent dans nos auteurs

Des obstacles de tout genre et pour ainsi dire invincibles s'opposaient à l'expédition. Non-seulement les ports japonais étaient fermés rigoureusement, mais le gouvernement séculier des Philippines avait défendu, sous les peines les plus graves, l'embarquement des religieux pour le Japon ou la Chine. Enfin, les gens de mer demandaient un prix exorbitant pour courir l'aventure.

Il était arrivé, l'année 1634, que des Espagnols séculiers, jetés par les vents sur les rivages des Rioû Kioû, s'étaient vus examinés par les magistrats qui désiraient savoir s'ils n'étaient point des prêtres. Après s'être assuré qu'ils ne l'étaient point, on les avait laissé libres. Pendant le séjour de ces Espagnols, un grand nombre d'indigènes venaient secrètement vers eux, demandant, s'ils étaient prêtres, à se confesser à eux, et leur exposant les besoins de l'Église japonaise, presque entièrement dépourvue de missionnaires. D'après le récit de ces Espagnols, il parut aux Dominicains que le P. Vicente de la Cruz et un autre Japonais séculier pourraient introduire, par la voie des Rioû Kioû, quelques-uns de leurs frères. Un premier bâtiment, construit en vue de l'expédition, fut signalé au gouverneur de Manille, qui le fit réduire en cendres, et établit des sentinelles dans les baies voisines. Mais la divine Providence aplanit tous les obstacles, fit trouver un autre bâtiment et un pilote, et aveugla les gardes. A peine avait-on pris la mer, qu'une tempête s'élevant obligea de rentrer à Bolináo pour se réparer. On repartit définitivement, et l'on aborda aux Rioû Kioû le 10 juillet 1636. Avec les quatre Pères, ci-dessus nommés, étaient deux séculiers, un Japonais lépreux, né à Méaco, et précédemment exilé pour la foi, et un métis chinois des Philippines, du bourg de Binondoc, nommé Lourenço Luiz. A peine débarqués, les saints voyageurs, vêtus en séculiers, se rendirent à la prochaine ville, déclarant qu'ils étaient venus par mer, et que leurs compagnons les avaient laissés au rivage.

ces affiliations sucessives d'un même individu à différents ordres. (Aduarte, *Ibid.*)

On ignore quelles furent leurs aventures dans ces îles ; car aucune nouvelle n'en parvint ni par eux-mêmes ni par d'autres. Toutefois on a présumé que, arrêtés sur-le-champ, ils furent gardés prisonniers pour être envoyés au Japon.

Après être ainsi restés près d'un an, ils furent amenés au Satsouma, dont le prince était suzerain des Rioû Kioû, et du Satsouma à Nangasaki, le 13 septembre 1637. Dans une première barque étaient les PP. Courtet, Ozaraza et Vicente, vêtus en séculiers, et ayant les mains liées. Ils furent jetés dans un cachot très-étroit, et gardés avec la rigueur la plus excessive, comme des criminels de la pire espèce. Bientôt le gouverneur les fit comparaître. Ils se déclarèrent tous les trois des religieux de Saint-Dominique, et faisant partie de l'ordre, les deux premiers comme Pères, depuis longues années, et le P. Vicente comme simple novice, reçu quelques jours seulement avant de quitter Manille. Le P. Courtet, qui n'était pas Espagnol, et de qui la nationalité n'était point connue des Japonais, fut soupçonné d'être venu dans le but de s'insinuer auprès des Hollandais et de les convertir. Interrogé sur ce point, il répondit qu'il était venu pour les Japonais seuls. L'on demanda s'il existait à Manille un séminaire où l'on enseignât la langue japonaise aux missionnaires ; si beaucoup de Japonais étaient ordonnés prêtres, et si des religieux étaient récemment passés au Japon par la voie de Chine. Les confesseurs répondirent que le séminaire avait été commencé, mais n'était pas achevé ; que jusqu'à ce jour des Japonais en petit nombre avaient été ordonnés, et qu'eux-mêmes ignoraient si d'autres missionnaires étaient venus par la Chine.

Dans le prétoire était le prêtre renégat Thomas Araki, qui adressa la parole en latin au P. Ozaraza. Ce dernier lui répondit : « Vous parlez la langue latine, et vous devez être un renégat. Vous avez bien parlé quant à la langue, et mal quant à la doctrine. » Thomas, profondément troublé, s'éloigna.

Les trois religieux furent soumis au tourment de l'eau, d'une façon terrible. Deux cents vases d'eau (1) furent infusés

(1) Aduarte dit six cents.

à chacun d'eux, chaque vase contenant six *azumbres* (1). On emplissait les patients avec un entonnoir, comme on fait d'un baril. Alternativement on leur faisait expirer l'eau, et on les remplissait encore. On les étendait sur le sol, et plaçant sur eux une planche, on les foulait aux pieds. Ils rendaient l'eau par toutes les issues, par la bouche, le nez, les yeux et les oreilles : et le sang distillait avec l'eau. Le supplice du P. Florez n'avait rien été en comparaison. Dieu conserva la vie à ses confesseurs, contre toute prévision humaine.

Le lendemain on recommença, depuis le matin jusqu'à la nuit. A ce tourment l'on en ajouta un autre. On fit asseoir les martyrs, et on les attacha fortement en leur croisant les bras. Puis on fit pénétrer des aiguilles de cuivre sous tous leurs ongles, jusqu'aux nœuds du milieu des doigts : il en coula des ruisseaux de sang, radieux de gloire à la vue des anges.

Ozaraza, tressaillant de joie, s'écria « : « Roses merveilleuses, pluie de fleurs divines, répandues, ô mon Dieu! pour votre amour! Mais que sont ces offrandes, au regard de votre Passion, subie pour nous, misérables pécheurs ! » Les bourreaux l'entendaient, et versaient des larmes : et ils lui dirent : « O malheureux! pourquoi donc êtes-vous venu chercher cette mort ? » Le P. Courtet recourut à un interprète : « Écoutez, » dit-il, « mes paroles, et répétez-les aux juges. Nous ne sommes pas venus au Japon pour mourir, mais pour annoncer la Foi divine; pour prêcher Jésus-Christ, le seul Dieu véritable, et pour enseigner aux Japonais la voie du salut : et nous sacrifions de grand cœur notre vie en témoignage. »

Les deux prêtres offraient à Dieu leurs souffrances, et lui demandaient de les accepter, à compte sur les infinies douleurs de la Passion divine.

Cependant Vicente, le novice indigène, avait défailli dans l'épreuve : on continuait de le torturer, non plus comme un chrétien, mais afin d'en obtenir des révélations. Il endurait mal ses souffrances, et il fallut trente hommes pour le contenir, dans le tourment des aiguilles.

(1) L'azumbre, nous l'avons dit, = deux litres.

Le P. Courtet, toujours héroïque, présentait ses mains aux bourreaux. Les juges, irrités de ce qu'il paraissait ne point souffrir, ordonnèrent qu'avec les aiguilles, fixées dans une main, l'on raclât les aiguilles de l'autre main, comme les musiciens japonais, avec une griffe, égratignent leur guitare.

Après tant de souffrances, les vénérables confesseurs, brisés de douleur et comme anéantis, furent portés à la prison, et on leur prodigua les remèdes, afin de les conserver et de renouveler leur martyre. Ils ne se ranimaient que pour protester de leur foi.

Dans la geôle, ils n'étaient séparés du novice que par une cloison légère; et, après avoir beaucoup prié le divin Maître, ils firent relever cet infortuné.

Le lendemain les trois furent soumis au tourment de l'eau; puis on les plongea, la tête en bas, dans des cuves, à plusieurs reprises. Ils s'évanouirent dans cette épreuve.

Les interprètes avaient cessé de les interroger, et disaient : « C'est inutile. La réponse est certaine. Et c'est les ressusciter que de leur adresser la parole. »

Depuis trois jours ils n'avaient point goûté d'aliments.

Le 21 septembre, vers deux heures du soir, arriva l'autre barque, ayant à son bord le P. Gonçalez et les deux séculiers. Le Père sauta vivement à terre, et se signa du signe de la croix. Il était d'une taille imposante et attirait tous les yeux. Conduit devant le juge, il trouva dans le prétoire le P. Christoval Ferreyra et d'autres clercs japonais, également apostats. Il se déclara le supérieur des autres religieux, et interrogé s'il apportait quelque lettre, il répondit : « J'en apporte une, adressée par triple voie. Elle est pour un prêtre apostat, lequel n'est point de mon ordre, et pour qui j'éprouve une compassion profonde. » En effet, il avait écrit de sa propre main au P. Ferreyra. Ce dernier, interpellé par le juge, dut confesser que la lettre était à son adresse, et en parut comme atterré.

Le Père Gonçalez et ses deux compagnons subirent le tourment de l'eau; puis, en leur présence, on fit fouler aux pieds

par les ministres les images de la Très-Sainte Vierge et de saint Dominique.

Le Japonais céda misérablement ; mais le métis, Lourenço Ruiz, timide en apparence, persista par la grâce divine. Le Père et Lourenço furent envoyés en prison : le P. Gonçalez, meurtri par les tortures, était porté à bras. Dans la prison, les confesseurs s'encouragèrent mutuellement dans leur vocation sublime, et ils eurent la consolation de faire relever le Japonais.

Le 23 septembre le P. Gonçalez et ses deux compagnons furent soumis au tourment de l'eau. Le P. Gonçalez, en rejetant l'eau, vomit des flots de sang.

Rapporté dans la prison, le vénérable Père but un peu de vin, qui le fit durer jusqu'au lever du jour. Se sentant défaillir, il dit un adieu suprême à ses confrères, et le soleil du 24 septembre le trouva mort (1). Son corps fut porté sur le lieu des exécutions, et réduit en cendres. Les cendres et la terre même furent semées dans les flots, près des îles *Cavallos*.

Le 27, on conduisit les survivants au supplice. Ils étaient liés et bâillonnés, et placés sur des chevaux. Le premier était le Japonais lépreux ; le second, le métis Lourenço ; venaient ensuite le P. Vicente de la Cruz, puis le P. Guillaume, languissant de corps, puissant de cœur, et ayant les yeux et les pensées dirigés vers le ciel ; enfin, le P. Miguel. Ce dernier salua les Portugais par une inclination de tête, au lieu des paroles que le bâillon empêchait. Les Portugais lui répondirent, en entonnant le premier psaume de David : *Beatus vir.*

Les martyrs avaient la moitié de la tête rasée, et la partie gauche du visage souillée d'ocre rouge.

Au lieu des ravissants cantiques, chantés par les enfants dans les précédents martyres, on n'entendait que blasphèmes et imprécations : tant cette ville était dévoyée, et tournée contre Dieu par l'apostasie !

Au Mont-Sacré, l'un des lieux les plus insignes de l'univers catholique, se trouvaient préparées des fosses. On y suspendit les martyrs, qui y demeurèrent tout ce jour ainsi que le

(1) Amanecio muerto (Aduarte).

suivant, récitant les louanges divines, et s'encourageant mutuellement en langues latine et espagnole. Après deux jours, les juges, impatients de quitter la place, ordonnèrent d'achever le supplice, en décapitant les victimes. Déjà les deux séculiers avaient expiré. Le P. Vicente, trop débile pour demeurer à genoux, tomba sur la terre, et fut ainsi décollé. Les deux autres attendirent à genoux le coup de la mort, et le P. Miguel dit au P. Guillaume : « Ce que j'omets dans nos derniers adieux, je le réserve pour le ciel, quand nous nous reverrons devant Dieu. »

A peine tous étaient-ils morts, que leurs reliques furent brûlées, et, ainsi que la terre sanctifiée par leur sang, répandues dans la mer, à trois lieues du rivage.

L'apostasie du P. Ferreyra, connue en Europe, y causa d'immenses douleurs dans la Compagnie et parmi les autres ordres. Les religieux de la Compagnie demandaient tous à l'envi d'être envoyés au Japon, afin de laver dans leur sang le crime de leur Frère. En 1635, trente-quatre Pères de la Compagnie s'embarquèrent à Lisbonne. Il se trouvait dans le nombre dix-huit Italiens, dix Portugais et deux Allemands. Ils avaient pour supérieur le P. Marcello Francisco Mastrilli (1).

(1) Il était né à Naples le 14 septembre, vendredi et fête de la Sainte-Croix, en l'année 1603. Son père, D. Jeronimo Mastrilli, marquis de San Marzano, était d'une illustre famille de Nola, et sa mère, dona Beatrice Carracciolo, appartenait à l'une des principales maisons du royaume. Il reçut au baptême le double nom de Marcello Francisco; mais il ne porta d'abord que le premier; plus tard il prit les deux.

Venu au monde par l'intercession de la Reine des Anges, aussitôt après son baptême il fut offert à la Compagnie. Dès sa plus tendre jeunesse, il était très-dévot à la Sainte-Vierge, aumônieux, serviteur des infirmes, et zélé pour les missions. Sa joie la plus vive était de penser qu'il pourrait donner sa vie pour Dieu, et, en effet, il eut la révélation de son futur martyre.

A quatorze ans, il se sentit appelé vers l'état religieux, vocation qu'il attribuait aux vertus de sa mère et à l'intercession de la Très-Sainte-Vierge, par une ravissante alliance de la mère selon la nature avec la mère du divin Sauveur, et en lui de tous les chrétiens (*). Son père s'opposa d'abord

(*) A queste due madri diceva egli, che doveva la vita religiosa, alla madre della terra e alla Madre del Cielo, delle quali la prima con parole esterne, la seconda con interne inspirationi lo chiamarono à Dio. (Cinami, l. I.)

La vie angélique et toute miraculeuse de ce Père le prédestinait au martyre, et il en avait reçu la révélation prophétique. Sa guérison éclatante après un accident mortel, guérison due à saint François-Xavier, consacra d'abord sa vocation aux Indes (1). Dès lors, il sollicita du Pére Général

à son désir, et le vertueux jeune homme s'enfuit en 1618, et alla s'offrir au noviciat de Naples. Son père finit par se rendre. La vie religieuse, qui change les bons en parfaits, fit, du novice déjà parfait, un exemplaire de vertus sublimes. Bientôt dans une extase il vit le ciel ouvert, et il conçut un si ardent amour des souffrances, qu'il désira dans le moment même d'être appelé aux Indes, pour y souffrir et y mourir pour Dieu. A cette époque il avait déjà l'assurance divine qu'il serait missionnaire aux Indes, et il prédit son martyre. Dans l'ardeur de son zèle, il choisit pour médiateurs de sa vocation aux Indes le glorieux martyr saint Eustache et l'apôtre des Indes saint François-Xavier. Il passa huit années parmi les écoliers les plus jeunes, race impertinente s'il en fut, et pendant ce long intervalle il donna l'exemple des vertus les plus éminentes. On cite, parmi ses austérités de ce temps, qu'il portait sur la poitrine un Christ décloué, disant que ses péchés étaient la croix où reposait son Sauveur. Souvent dès cette époque S. François-Xavier lui apparaissait sous la forme d'un cavalier, vêtu d'un habit blanc, et qui tenait d'une main le bourdon de pèlerin et de l'autre un cierge allumé. Le saint lui dit plusieurs fois : « Marcello, choisis le bourdon ou le cierge, » et lui expliqua le sens mystérieux de ces deux objets, le voyage des Indes, ou la mort par maladie. Mastrilli répondit toujours : « Je choisis le plus conforme à la volonté divine. »

(1) La fête de l'Immaculée-Conception de la Sainte-Vierge avait été célébrée solennellement le 8 décembre 1633, dans le palais du cardinal Brancaccio à Naples. Le 11 du même mois, quand on détachait les tentures, un ouvrier laissa tomber du haut de la coupole un marteau très-pesant sur la tête du P. Mastrilli. Le Père, baigné dans son sang et privé de connaissance, fut emporté dans sa demeure. Il fut saisi d'une fièvre ardente accompagnée de délire, et les médecins désespérèrent de sa vie.

Dans le cours de cette agonie, Marcello vit plusieurs fois saint François-Xavier lui apparaître, vêtu d'un manteau blanc, avec une croix rouge au milieu de la poitrine, tantôt seul et tantôt suivi de nombreux compagnons ; le Saint l'encourageait souvent par de tendres paroles. L'apôtre des Indes dit un jour au malade : « O Marcello ! quelle grâce du Paradis est l'objet de ton désir? Considère en effet qu'au Paradis je ne suis pas sans pouvoir. » Marcello répondit que son désir unique était la volonté divine, et il demanda quels étaient les compagnons du Saint, et si c'étaient des martyrs japonais ou des âmes du Purgatoire. Xavier lui dit : « Ce sont tes amis, et ils prient pour toi. »

Cependant le mal empirait, et le 21 décembre Marcello fut à l'extrémité. Le P. Carlo di Sangro, provincial, lui ayant rendu visite, le moribond

la licence de partir, et Sa Paternité lui répondit : « Vous n'avez plus à me demander la licence que saint François lui-même vous a intimée. » En quittant Naples, le P. Mastrilli, au lieu du seul nom de Marcello, prit le double nom de Marcello Francisco. Tous ses discours et ses lettres ne respiraient que le martyre. Ne devant s'embarquer qu'au bout de plusieurs mois, il obtint de visiter les grandes villes et les principaux sanctuaires d'Italie, et y dilata la gloire de saint François-Xavier, gloire dont il était le vivant témoin. A Rome, il vénéra le bras droit du saint, et il commença à recueillir d'abondantes aumônes pour les frais de la Bulle de canonisation, non encore expédiée, par suite de la mort du pape Grégoire XV (1). En Espagne, le roi Philippe IV voulut

prit congé de lui pour le Paradis, et lui demanda, non afin de vivre, mais afin de mourir avec plus de mérites, la permission d'émettre le vœu de se consacrer aux Indes. En ayant obtenu la licence, il écrivit le vœu ; mais songeant plus à la mort qu'au voyage des Indes, et voulant mourir dans le baiser suprême de son bien-aimé Père S. François-Xavier, il demanda l'image du Saint (*). Il reçut les saintes huiles ; mais le sacré viatique lui fut refusé, car aucune substance ne pouvait plus passer. Il invoqua S. François-Xavier, appliqua sur sa gorge une relique de l'apôtre, et, après une nuit d'aspirations saintes, demanda le pain des anges, et l'avala sans aucune peine. Vers le soir il s'entendit appeler : « Marcello ! Marcello ! » et il vit S. François-Xavier lui apparaître en habit de pèlerin, mais différent de l'image, et d'un aspect glorieux. Le Saint lui fit renouveler son vœu, lui dicta la formule (Annexe 118), et à la fin des paroles dit au malade : « Vous êtes guéri : baisez en action de grâces les plaies sacrées du Crucifix ! » Il lui dit de s'appliquer une relique de la sainte Croix vers la base du crâne, en arrière, et lui fit prononcer une consécration à la Croix divine (Annexe 118 *bis*), et une renonciation à toute chose du monde en vue des Indes et du salut des infidèles (Annexe 118 *ter*). Alors le saint disparut. Marcello, complétement guéri, se leva sur l'heure même, rendit compte à son supérieur du miracle et de son vœu, et le lendemain célébra la messe en action de grâces.

(1) Voir, Annexe 118-4, un beau fragment de lettre sur les consolations éprouvées par Mastrilli durant ce voyage.

* Le P. Cinami dit de cette peinture du collége de Naples que les copies en étaient répandues dans le monde entier. Le saint se trouvait représenté en habit de pèlerin, avec la mozette au col, et un bourdon à la main. La main droite était posée sur la poitrine, et la gauche sur le bourdon. Les yeux étaient tournés vers un rayon de lumière. L'habit était serré d'une ceinture, contre l'ordinaire des autres images du même saint, et les cheveux étaient courts au lieu d'être longs. Ce portrait fut l'occasion de nombreux miracles.

le voir et entendre de sa bouche le récit du miracle, et se recommanda à ses prières, ainsi que sa maison et son royaume, le regardant, avec tout le monde, comme un futur martyr, dignité sans égale dans l'Église de Jésus-Christ. Pour lui complaire, Sa Majesté lui permit d'emmener quarante religieux de la Compagnie, aux frais de la couronne. Plusieurs miracles signalèrent le séjour de Mastrilli à Madrid. Le vénérable Père arriva à Lisbonne le vendredi de la Passion, pour s'embarquer le Jeudi saint. Mais le départ n'eut lieu que le Samedi saint 7 avril 1635. Le nombre de quarante religieux fut réduit à trente-trois par la parcimonie des trésoriers royaux. Parmi les partants était le Père Antonio Capece, qui devait être martyr au Japon. Le P. Mastrilli, supérieur de tous, et neuf Pères, étaient sur la Capitane, et vingt-trois autres Pères sur l'Amirale. Après une longue navigation, pendant laquelle d'éclatants prodiges rendirent manifeste la protection de S. François-Xavier et l'éminente vertu de son serviteur (1), on atteignit Goa le 8 décembre. On voulait retenir le Père Mastrilli à Goa, mais il était appelé de Dieu, et il voulut obéir à la voix divine par le chemin le plus direct et le plus rapide. Des miracles sans nombre furent alors accomplis par S. François-Xavier. La Croix de S. Thomas, dans les temps anciens, distillait de l'eau en abondance; au jour consacré à cet Apôtre. On vit ce fait merveilleux se renouveler. Sur ces entrefaites parvint à Goa la nouvelle du martyre, en l'année précédente, de vingt-quatre religieux de la Compagnie. Ces nouvelles embrasèrent plus vivement encore l'âme de Mastrilli. Pendant son séjour à Goa, il employait de longues heures à prier au tombeau de son bien-aimé patron. Il avait reçu le privilége d'ouvrir ce tombeau, pour revêtir le saint de la chasuble magnifique envoyée par la reine d'Espagne, et il put accomplir son précieux message, et s'enivrer de consolation et d'amour à la vue des saintes reliques. Le Père provincial lui permit de réserver un mouchoir imprégné de sang, et une petite boîte qui avait enfermé les

(1) Voir une admirable prière de Mastrilli à S. François-Xavier, après avoir, dans un grand péril, fait invoquer le saint par tous les enfants du navire. (Annexe 118-5.)

entrailles. Il déposa dans la main de l'Apôtre une lettre signée de son propre sang (1).

De Goa le P. Mastrilli se rendit à Macao dans l'espérance d'un accès plus facile au Japon. Mais les marchands et les mariniers n'osèrent point prêter leur concours. Le gouverneur de Macao, sur l'ordre du vice-roi, tenta tous les moyens, mais inutilement. Le Père dut alors se diriger vers Manille. Il y arriva le 3 juillet.

Le gouverneur des Philippines, D. Sebastiano Hurtado de Corcuera (2), l'accueillit avec empressement, et lui promit de le faire passer au Japon. Mastrilli lui déclara qu'il était envoyé par S. François-Xavier pour réparer la chute du Père Ferreyra. Le gouverneur voulait envoyer tous les Pères; mais les Espagnols s'y opposèrent par des intérêts humains, et tous, à l'exception du P. Mastrilli, retournèrent à Macao. Le gouverneur avait résolu d'accomplir l'engagement solennel qu'il avait pris à l'égard du vénérable Père. Mais, étant près d'entreprendre une expédition périlleuse contre les corsaires de Mindanao, barbares de la pire espèce et qui infestaient tout l'archipel, il supplia le missionnaire de l'accompagner. Inspiré d'en haut, Mastrilli consentit, pour la plus grande gloire de Dieu (3), et donna pour bannières à l'armée espagnole l'image de S. François-Xavier et une image de Notre-Seigneur en croix, que les Mores avaient maltraitée furieusement et criblée de coups. On partit le 2 février, fête de la Purification, en 1637 (4). Au moment de la bataille le Père

(1) Datée du 11 mars 1636 (Annexe 118-6). Cette lettre, rapportée en Italie par le P. Alvaro Semedo, procureur du Japon et de l'Inde, et authentiquée par le cardinal de Saint-Onofrio, fut donnée au collége de la Compagnie à Naples. Mastrilli, le 16 mars, écrivit une lettre infiniment touchante à D. Antonio Tellez de Silva, capitaine général de la flotte. (Annexe 118-7.)

(2) Qu'il avait vu dans le temps de sa maladie lui apparaître avec la croix verte d'Alcantara.

(3) Il déduit toutes ses raisons dans une lettre au supérieur de l'Inde et du Japon, à Macao. (Annexe, 118-8.)

(4) Une voix du Démon se fit entendre au Père : « A que has venido, maldito? Quien te trajó acá? Y que buscas aqui? Yo te quitaré la vida, y acabaré con tigo? »

adressa aux troupes d'admirables paroles au nom de la religion outragée et des Indiens en proie aux incursions des barbares. L'armée combattit héroïquement. Au milieu de la mêlée le P. Mastrilli fut touché au flanc par un biscayen, qui ne lui fit aucune offense, et qui retomba sur la terre à ses pieds. La victoire fut éclatante et la prise du fort ennemi termina l'expédition. De nouveaux prodiges et la guérison de nombreux blessés signalèrent encore en cette occasion la puissance de S. François-Xavier et la glorieuse entremise du P. Mastrilli (1).

En vain le gouverneur supplia le Père de le suivre à l'expédition dirigée contre Jolo. Mastrilli, fidèle à sa vocation, refusa, mais il en promit le succès, chèrement acheté, mais non moins décisif que celui de Mindanao.

Dès ce moment, et jusqu'à son départ vers le Japon, le Père Mastrilli se consacra tout entier aux exilés japonais et commença d'apprendre leur langue. Plusieurs d'entre eux, enflammés par sa parole, se dévouèrent à l'accompagner. Le Père fit fabriquer une barque japonaise appelée *Foune*, et, l'ayant fait démonter, la fit charger sur un bâtiment chinois, afin de la reconstruire en vue du Japon, et d'aborder sous une apparence japonaise. Il fit un accord avec des Chinois, en apparence pour se rendre à Macao, et se cacha dans la demeure de l'amiral D. Francisco Ezquerra, pour le temps des derniers préparatifs (2). Le gouverneur alla lui dire adieu, tenant une lettre à la main. Il avait exprimé tous ses sentiments dans cette lettre, appréhendant l'excès de son émotion, et il ne put que s'écrier : « Marcello ! » Le religieux lui dit : « Seigneur gouverneur, je ne suis plus Marcello, mais Francisco

(1) La belle lettre du Père Mastrilli, adressée au P. Juan de Salazar, provincial de la Compagnie aux Philippines, et racontant l'expédition de Mindanao, se trouve en Nieremberg. T. III, pp. 289 à 310.

(2) Le gouverneur et un grand nombre d'Espagnols contribuèrent généreusement à l'entreprise. Les dames offrirent leurs belles chaînes, leurs colliers de perles et les boutons d'or de leur parure.

Le Père prévit alors le genre de supplice qui lui était réservé. En effet des *béobous* ou panneaux mobiles, placés dans son asile, se trouvaient renversés, et les personnages avaient la tête en bas. Mastrilli reconnut dans cette circonstance un présage certain de la fosse.

de la Cruz. J'ai pris ce nom pour être moins connu, et pour me souvenir plus encore de mon bien-aimé Saint, et aussi des souffrances qui me sont réservées. » Le gouverneur ne put proférer aucune parole, et s'éloigna plein de douleur (1).

Le gouverneur fit grâce à un pilote condamné à mort pour avoir, l'année précédente, conduit un Père Dominicain au Japon, afin qu'il conduisît le P. Mastrilli vers la destination que ce dernier aurait choisie.

Enfin le Père s'embarqua dans un profond secret, sur un navire espagnol, lequel avait à son bord plusieurs matelots païens. Le charpentier du navire, qui menaçait de trahir, fut puni sur l'heure même : une convulsion soudaine disloqua sa bouche. Le Père toucha la bouche, et la guérit.

Une tempête assaillit le navire à la hauteur de Formose : le Père apaisa les flots, en faisant, avec son reliquaire, le signe de la croix sur la mer. « C'était, » disait-il, « un bon noviciat pour le Japon, » et, se comparant à Jonas, il dit à ses compagnons, qu'après l'avoir jeté au rivage, ils auraient un beau temps. En même temps il leur prédit un heureux retour.

Le bois et l'eau vinrent à manquer ; mais la Providence y pourvut miraculeusement.

Le 3 août, à minuit, le Père découvrit la première terre japonaise, l'île principale des Rioû Kioû.

Le vent ne permit pas d'atterrir à cette île, dont le prince était un violent persécuteur, et détenait prisonniers des Pères Franciscains. L'équipage en effet n'aurait jamais pu s'échapper de ses mains.

La barque japonaise n'étant point en état, l'on trouva moyen d'en acheter une autre ; le Père descendit sur celle-ci le 5 août, disant adieu au navire et à ses compagnons, et les consolant avec un visage de paradis. Tous le pleuraient comme auraient fait des fils séparés de leur père.

Alors il conjura les Japonais, qui l'avaient voulu suivre, de

(1) Dans sa lettre, il offrait au saint de donner six mille écus pour posséder son corps, et se proposait de faire quatre parts avec ces reliques, pour Rome, Madrid, Naples, et pour son propre domaine patrimonial, qu'il voulait ériger en collége de la Compagnie.

retourner à Manille, leur rappelant les supplices qui les attendaient, et prédisant leur faiblesse, qui lui causerait à lui-même une infinie douleur. Mais ils persistèrent à ne point l'abandonner.

Le 19 septembre, il prit terre à Satsouma (1). Son dessein était alors d'aller vers l'empereur, et de lui dénoncer les grandes vérités de la religion. Côtoyant le Fiounga, il toucha au port de Chokizo, pour faire réparer son embarcation, et de là vint atterrir au port de Couso. Découvert dans ce port, il se délivra par argent, et pénétra dans l'intérieur du pays avec un seul Japonais. Ses autres compagnons allaient avec la barque au long du rivage : ils ne tardèrent pas à être saisis.

Bientôt reconnus pour être chrétiens, ils confessèrent, dans le premier moment, qu'ils avaient avec eux un religieux Franciscain ; mais, à la fin, ils désignèrent leur saint compagnon.

Le Père était dans les bois depuis plusieurs jours. Les anges seuls ont connu ses épreuves. Les satellites entrevirent un peu de fumée, et accoururent à leur proie ; mais en apercevant le confesseur à genoux et en prières, les bras en croix, avec une apparence angélique, ils s'arrêtèrent, et voulurent l'adorer. Mastrilli, tournant ses regards vers eux, les salua, et leur dit : « Mes fils, venez, et saisissez-moi. » Les satellites s'approchèrent et le lièrent avec un grand respect. En ce moment, le sol trembla.

On conduisit le Père à Nangasaki, distant de plusieurs centaines de milles ; deux cents soldats l'escortaient. Le voyage dura près d'un mois.

Le 5 octobre, il comparut devant les juges ; et les assistants virent avec une émotion profonde une grande lumière qui environnait sa tête. On lui adressa diverses demandes, auxquelles il répondit d'une façon apostolique ; et il ajouta qu'il était venu pour parler à l'empereur, pour lui rendre la santé, s'il vivait encore, et pour lui enseigner la loi de Jésus-Christ ; car il était envoyé dans ce but, comme ambassadeur de son glorieux

(1) Le 5, il avait écrit une lettre datée d'Iwanoche, l'une des sept îles dépendant de Satsouma.

Père saint François Xavier. « Quel est, » dirent les juges, « ce saint François-Xavier ? » Mastrilli répondit que c'était le premier Père de la Compagnie de Jésus qui fût entré au Japon, et qu'il avait converti à Jésus-Christ le prince D. Francisco de Boungo, avec tous ses vassaux. « Mais, s'il est mort depuis si longtemps, » reprirent les juges, « comment vous a-t-il envoyé comme ambassadeur ? » « Il est, » dit le serviteur de Dieu, « mort dans la vie présente, mais il vit éternellement dans le ciel, et, en témoignage de ce que j'affirme, il m'a rendu la vie dans la cité de Naples. » Il prit alors occasion d'exposer les circonstances de sa guérison miraculeuse.

Les gouverneurs admirèrent son attitude et ses paroles, et ils déclarèrent qu'ils l'estimaient saint ; mais ils déclarèrent qu'ils devaient obéir à leur souverain, et ils prescrivirent d'infliger le tourment de l'eau.

Les deux premiers jours, le P. Mastrilli subit les deux tourments de l'eau et de l'échelle (1), avec cette différence, que le second jour on ne fit point usage de l'entonnoir, mais qu'on lui versa sur le visage jusqu'à quatre cents cocos d'eau, lentement et sans interruption.

Il s'évanouit à cette épreuve. Ayant repris ses sens, il dit à ses juges : « Ne soyez point surpris si je m'évanouis. Je suis religieux, il est vrai, et les douceurs de la vie me sont peu familières, mais j'éprouve les sensations naturelles à l'homme ; toutefois l'esprit est toujours prompt, et l'âme constante, afin de souffrir tous les tourments et la mort elle-même. »

De retour en la geôle, il apprit que ses compagnons avaient apostasié. L'un d'eux, seul, résista jusqu'à la fin : ce fut An-

(1) On avait alors augmenté les rigueurs du tourment de l'eau. Deux modes étaient employés. Dans le premier, la victime était suspendue par les pieds, et sa tête était plongée dans une cuve jusqu'aux narines. On tordait la corde qui retenait les pieds autant qu'on le pouvait faire. Puis on laissait évoluer la corde, et le patient retombait dans la cuve, affolé de douleur et sans respiration. Dans l'autre mode, on étendait le confesseur sur une échelle, avec la tête en bas, abandonnée en dehors du dernier échelon ; les pieds de l'échelle étaient posés dans une cuve. On infusait de l'eau avec des cocos, au moyen d'un entonnoir. L'effort afin de respirer était tel, que souvent des veines se rompaient dans la poitrine.

dré Cotenda, qui périt dans la fosse. Mastrilli répandit d'abondantes larmes et conjura ces infortunés de réparer leur crime, au prix de leur vie.

Le troisième jour, les magistrats adressèrent au serviteur de Dieu des menaces terribles, et lui demandèrent s'il venait de Manille, envoyé par le gouverneur. Le Père leur répondit : « Multipliez les tourments sans interruption et sans mesure ; Dieu me donnera la force de les subir. Je suis venu de Manille, non par ordre du gouverneur, mais avec le dessein de convertir l'Empereur, et avec lui le Japon tout entier, s'il est possible. J'ai sacrifié ma vie à cette entreprise, la plus sublime qui soit au monde, et la plus agréable à Dieu ! »

« Si vous désirez tant la mort, » reprit un des gouverneurs, « je vous la garantis. Mais, quelles sont les médecines qui devaient rendre la santé et les forces à l'empereur ? » « Ce sont, » dit Mastrilli, « des herbes souveraines et de certaines poudres, qui doivent le guérir infailliblement. » (Il entendait parler des reliques de S. François Xavier, qu'il avait apportées de Goa, et qu'il avait réduites en poudre et mêlées à des pilules : tant était absolue sa confiance en son bienheureux Père !) « Si ce remède ne vous agrée pas, portez à votre empereur l'image de mon bienheureux Pèlerin ! Et si vous la placez dans vos temples, elle accomplira des prodiges. »

« Quittez ces chimères, » dit le juge, et il fit traîner le Père à de nouveaux supplices. On le mit entièrement nu, et avec des fers rouges on lui perça et brûla les parties naturelles. Sa pudeur offensée lui fit proférer d'admirables plaintes : « J'ai voué, » dit-il, « tout mon corps aux supplices pour l'amour de mon Créateur, et je ne refuse aucune douleur ; mais les membres de mon corps ne suffisent-ils pas ? Épargnez, ô juge, ces tourments infâmes, si contraires à la pudeur humaine, et que répudieraient les nations les plus barbares. »

Le gouverneur, confus, fit changer de torture, et l'on recommença le supplice de l'eau, jusqu'au moment où la défaillance allait faire expirer le Père.

On le ramena dans la prison, et on lui intima la sentence de mort. Il accueillit le messager comme un ange du ciel, et, au

seul nom de la fosse, il répéta les paroles du divin Rédempteur : « *Spiritus quidem promptus est, caro autem infirma,* » et il ajouta, par un sentiment prophétique, qu'il serait tourmenté dans la fosse, mais qu'il mourrait par la décollation.

Il passa le reste de la nuit dans une extase accompagnée de prodiges : les gardes et les gouverneurs eux-mêmes, qui le visitèrent, l'aperçurent élevé dans l'air, et rayonnant de lumière. Des personnes du dehors virent une clarté prodigieuse dans le ciel, clarté qui descendait jusque sur la prison. Il se manifesta d'autres merveilles, que les gardes n'osèrent publier, par la crainte des gouverneurs.

Le mercredi 14 octobre, à 11 heures du matin (17 heures d'Italie) le Père fut conduit au supplice. On avait placé dans sa bouche une lame de fer garnie de clous aigus, afin qu'il ne pût prêcher, et on lui avait rasé le côté droit de la tête, et souillé le côté gauche avec de l'ocre rouge, opprobre insigne aux yeux des Japonais. Il était à cheval, fortement attaché de cordes et de chaînes, et vêtu d'une soutane ou robe, telle que les religieux de la Compagnie la portent dans les Indes, mais coupée aux genoux, et laissant les jambes découvertes : à ses épaules était arborée la banderole, sur laquelle on lisait la sentence (1).

Ce fut ainsi que, donné en spectacle aux anges et aux hommes, il passa devant les infidèles sans en être insulté, et arriva jusqu'à la place appelée d'Yendo, toute habitée par les Portugais, et où se trouvait l'équipage de six navires. Les Portugais saluèrent le saint et le conjurèrent avec larmes d'offrir en leur faveur une goutte de son sang. Le saint rendit le salut, et condescendit à leur désir, en inclinant par trois fois la tête. Arrivé près de la fosse, centre de ses désirs et de ses espérances, il fut attaché fortement avec des cordes et lié jus-

(1) Esta justicia manda hazer el gran Xogun Emperador del Japon por sus Governadores Rida Sacagibarin, et Baba Saburosayemon, en la persona deste hombre loco, por aver venido a predicar en estos Reinos de Japon ley estrangera, contra la ley de Xaca, Amida, y de otros Fotoques : venid a verle todos, que ha de morir colgado en la cueva; para que con el castigo deste hombre escarmienten los demas. (Nieremberg.)

que sous les aisselles, afin qu'il demeurât plus longtemps vivant, et l'on détacha le frein de sa bouche.

Il remercia les gouverneurs, qui étaient présents, avec les expressions les plus aimables : « A cette heure, » ajouta-t-il, « vous connaîtrez, Seigneurs, combien est grand le Dieu que nous adorons, et combien précieux est le Paradis que nous espérons. » Il fut descendu dans la fosse, la tête en bas, et plongé jusqu'aux chevilles. Il se maintint immobile comme un rocher.

Les bourreaux, voulant s'assurer s'il n'était point mort, dégagèrent l'orifice. Le martyr leur dit : « Je ne désire rien ; je suis dans le paradis. » Dans cette épreuve même, il eut plusieurs extases. Les gouverneurs essayèrent de le tenter encore, mais il répondit que le soleil reviendrait plutôt dans son cours, que lui-même ne défaillirait dans la foi. En s'adressant aux gardes et aux gens vulgaires, qui le voulaient tenter, il leur disait : « Retirez-vous ! » A la demande, s'il désirait de l'eau, ou quelque autre chose, il répondait : « Je ne veux ni eau ni rien d'autre, mais la gloire, la gloire ! » et il s'excusait charitablement envers les satellites pour le souci qu'ils prenaient de lui.

Il demeura dans ce supplice quatre jours entiers, c'est-à-dire depuis le mercredi, à 11 heures de jour, jusqu'au samedi, 17 octobre, à 3 heures du soir, sans que le sang descendît en son corps, chose prodigieuse, et qu'on n'avait jamais vue : en effet, d'ordinaire, le sang descend avec tant de violence, que, pour éviter une mort immédiate, on saigne le patient aux tempes.

Les gouverneurs, avertis de ce prodige, et en raison d'une fête idolâtrique qui devait avoir lieu le lendemain, ordonnèrent de décapiter le confesseur. Lorsqu'on le remonta de la fosse, il était encore plein de vie. Craignant qu'on ne lui fît grâce, il demanda pourquoi les bourreaux le retiraient. On lui fit connaître la sentence : « Oui, » dit-il, « pour finir ainsi, à la bonne heure ! »

Il éprouva dans cet instant la cruelle douleur d'être replacé debout, par le retour des entrailles en leur état naturel, après la perturbation et le renversement de tout le corps. Il

se mit à genoux, et invoqua son Père saint François Xavier. Le premier coup de cimeterre, asséné violemment, ne laissa point de marque. Le second put tracer à peine une ligne légère, et le bourreau, plein d'effroi, jeta son épée.

Le martyr lui dit : « Accomplissez, mon fils, ce qui vous est commandé. » Le bourreau reprit son épée, et sépara d'un coup la vénérable tête.

A ce moment, la terre trembla pendant un long espace, en toute la contrée, et le soleil s'obscurcit au-dessus du palais des gouverneurs. Plusieurs autres prodiges éclatèrent en divers lieux. Les satellites se disaient entre eux : « Nous parlerons quand nous serons libres. »

Cependant les exécuteurs obéirent à l'ordre d'essayer leurs sabres, et hachèrent le saint corps. Bientôt après, les précieux débris furent jetés dans les flammes. Les cendres et la terre furent aussitôt répandues dans la rivière Tamatchin qui baigne Nangasaki (1).

André Yamanda, plongé dans la fosse, avait déjà succombé.

Les gouverneurs firent anéantir tous les objets précieux saisis avec le serviteur de Dieu, les croix, les reliquaires et tout le reste; mais ils réservèrent la poussière des entrailles de S. François Xavier, se proposant de l'envoyer à l'empereur, avec l'image du même saint.

Ce glorieux martyre fut célébré partout, à Macao et à Manille, à Lisbonne et à Madrid, par les fêtes les plus solennelles. Des informations eurent lieu sur-le-champ à Macao et à Manille (2).

Le 6 décembre, le P. Fr. Thomas de S. Augustin, de l'ordre de S. Augustin, expira dans la fosse, et deux Japonais des

(1) Il paraît certain, dit le P. de Charlevoix, que le P. Mastrilli ne vit pas le malheureux Ferreyra, qui avait été la principale cause de sa venue au Japon.

(2) A la nouvelle du martyre du P. Mastrilli, la chambre du collége de Naples, où il avait été guéri miraculeusement, fut convertie en chapelle. Il s'y opéra de nombreux miracles; et d'autres miracles furent attribués à l'intercession du martyr.

deux sexes, qui avaient été ses serviteurs ou ses hôtes, et qui étaient confrères de la Courroie, subirent la même peine.

A une date inconnue, fut également martyr le P. Miguel de S. Joseph, Japonais, de l'ordre de S. Augustin, qui fut le dernier martyr de son ordre (1).

Les Anglais, qui depuis treize ans n'avaient fait aucune tentative commerciale, avaient envoyé cette année lord Woddell avec quatre vaisseaux, pour renouer des relations avec la Chine et le Japon. Cet officier fut mal accueilli à Macao, et n'obtint même pas à Nangasaki la permission d'entrer dans le port. Ce double échec détermina les Anglais à renoncer, pour un long temps, à la navigation de ces mers.

Les Hollandais continuaient, avec quelque succès, leurs opérations de commerce (2). Cependant, le 30 juin de cette année, parut une ordonnance de l'Empereur, par laquelle était prohibée l'exportation du cuivre.

Le 6 octobre, un autre ordre défendit de laisser voyager dans l'empire aucun étranger, de peur qu'avec un passe-port, sous le nom de Hollandais, ne pénétrassent quelques Portugais.

Dans le même temps, les Hollandais luttaient avec avantage, dans les mers d'Asie, contre les Espagnols. Ils conquirent à Ceylan les villes de Baticala, Trincomale, Pointe de Galles et Negombo, et remportèrent une grande victoire navale auprès de Goa.

(1) En 1637 et 1638 eurent lieu des informations à Macao devant le Fr. Pedro de S. Juan, Dominicain, gouverneur de l'évêché.

Deux tentatives postérieures des Augustins-Récollets demeurèrent vaines. La première, d'un prêtre et d'un frère lai japonais, ne put s'effectuer, par le manque de mariniers. La deuxième, de deux religieux qui devaient être envoyés par la Cochinchine, échoua par le défaut de parole des mariniers qui avaient promis leur concours.

(2) Le Hollandais Hagenaar trouva au Camboge, en 1637, soixante-dix ou quatre-vingt familles japonaises, qui faisaient le commerce avec leur pays par l'entremise de bâtiments chinois. Ils étaient en grande faveur auprès du souverain, auquel ils rendaient d'éminents services (*).

(*) De nos jours encore, dit Harris, une des branches de la grande rivière de Camboge porte le nom de rivière Japonaise.

La Congrégation de la Propagande se préoccupait toujours de l'Église du Japon.

Le 24 août, elle entendit la relation des martyres de 1633 et 1634, et spécialement de la mort glorieuse de vingt-trois Pères de la Compagnie de Jésus, dont le plus illustre était le P. Sebastião Vieyra, de deux ermites de S. Augustin, et d'un Franciscain de l'Observance; le 2 septembre, elle émit l'avis que l'on devait faire instance auprès du souverain Pontife, touchant la béatification et la canonisation du serviteur de Dieu, Sebastião Vieyra.

Le 2 octobre, on régla l'affaire de l'expédition de l'archevêque et de l'évêque, et de la voie qu'ils auraient à suivre, c'est-à-dire celle de Perse. On arrêta la substance de leurs instructions, et des lettres qu'ils devaient porter aux missionnaires du pays. Le 14 novembre, Antonio de S. Felice reçut du Saint-Père le titre d'archevêque de Myre, et Mathias de Castro, celui d'évêque de Chrysopolis en Arabie ; et ces deux prélats reçurent pour mission le gouvernement spirituel du Japon.

Les religieux d'Europe continuaient de solliciter l'apostolat du Japon, lequel renfermait en soi le martyre. Le 22 juin, on lut dans la vénérable assemblée une lettre du Fr. Melchior de Los Reyes, carme déchaussé, qui demandait la mission du Japon : le renvoi en fut fait au Général de l'Ordre. Le 11 août, le P. Fr. Jacinto de Narvaez, Dominicain, sur le point de passer aux Philippines avec trente religieux, fit solliciter la même faveur, pour lui-même et pour trois de ses frères : ce fut accordé, mais avec la réserve que ces religieux auraient préalablement séjourné aux Philippines durant quatre années.

CHAPITRE VII

1638-1639 (1).

Tyrannie d'Arimandono. — Impôts excessifs. — Soulèvement en Arima. — Siége de Farounojô, forteresse voisine de Chimabara. — Massacre des révoltés, au nombre de 35,000. — Cessation du commerce portugais. — Situation précaire des Hollandais. — Caron, successeur de Koekebacker. — Commerce chinois. — En juillet, à Yendo, martyre du P. Pedro Cassouï, de la Compagnie. — En août, à Omoura, Duarte Correa brûlé à feu lent. — Sans date, le P. Gio. Battista Porrò, brûlé vif dans l'incendie d'une bourgade. Notice. — Édit impérial interdisant le commerce aux Portugais. — Propagande.

Après le départ des vaisseaux portugais, les gouverneurs de Nangasaki s'étaient rendus à la cour. Ils y étaient arrivés le 17 décembre.

Peu de jours après parvint la nouvelle d'une grave insurrection dans Arima (2). Les chrétiens du district de Chimabara s'étaient, dit-on, révoltés, et avaient mis à mort l'un des gouverneurs et plusieurs de ses soldats ; tout le pays avait pris les armes. L'on attribuait la révolte à la raison religieuse ; mais telles n'étaient pas les véritables causes.

Depuis longtemps, Nangatodono, seigneur d'Arima, pour accroître ses revenus, s'en prenait à la substance et à la vie de ses vassaux. Aux tributs ordinaires, imposés sur les cultures de riz, de blé et d'orge, il avait ajouté deux taxes considérables, l'une du neuvième, et l'autre appelé de *canga* (3).

(1) Duarte Correa. Relaçam de Ximabara. Lisboa, 1633, in-4°. — Aduarte, t. II, l. I, c. 1 (pour Collado). — Franco, Lisboa (pour le P. Cassouï). — Valentyn, chap. 7 et 11. — Registres de la Propagande. — Annales des Daïris. Supp. — *Moniteur des Indes orientales*, t. I, p. 32 (art. de Siébold).

(2) Le récit de cet épisode a été écrit par Duarte Correa, capitaine de navire, qui avait paru comme témoin dans les enquêtes apostoliques, et qui, dans le temps même de la révolte d'Arima, se trouvait détenu pour la foi, dans la geôle d'Omoura. Correa fut brûlé à feu lent en 1639. Sa narration éclaircit complètement les faits. Elle a été publiée à Lisbonne en 1643, mais, en raison de sa rareté, nous la reproduisons. (Annexe 109.)

(3) La taxe du neuvième était sans doute du neuvième du rapport; nous

De plus, ses collecteurs exigeaient, par chaque pied de tabac, la moitié des feuilles, en faisant choix des meilleures, et, par chaque plant d'aubergines, une certaine quantité de fruits. Chaque habitation avait été frappée d'une taxe additionnelle. Nul ne fut affranchi de ces exactions intolérables. Les soldats eux-mêmes, employés en vigie sur les frontières, étaient obligés, en dehors du service, d'aller dans les bois ramasser des fagots pour l'exploitation des salines.

Les laboureurs qui ne pouvaient payer étaient maltraités cruellement. On emmenait leurs femmes comme ôtages, et souvent on torturait ces infortunées. Plusieurs d'entre elles, qui se trouvaient enceintes, furent plongées dans des eaux glacées, et quelques-unes succombèrent.

En dernier lieu l'on avait séquestré la fille d'un laboureur principal. Cette personne, jeune et belle, fut exposée nue, et brûlée par tout le corps avec des tisons ardents. Le père avait présumé que sa fille servirait seulement d'ôtage, jusqu'à l'acquittement de sa dette, et il avait accepté la séparation temporaire; mais, en apprenant le traitement barbare dont sa fille était victime, il devint furieux de doulèur, et, appelant ses amis, il attaqua le gouverneur local et ses satellites; ceux-ci furent massacrés au nombre de trente. L'événement se passa le 17 décembre, et ce fut l'occasion d'un soulèvement général. Les gens du prince se virent assiégés dans la citadelle de Chimabara, et la ville elle-même fut livrée aux flammes.

Plusieurs villages s'étaient insurgés dans les îles d'Amacousa, pour des causes pareilles. Les lieutenants de Terazawa, prince d'Amacousa, rassemblèrent trois mille hommes, et attaquèrent les rebelles; mais ils furent vaincus, et leurs troupes taillées en pièces, le 27 décembre. Deux cents à peine s'échappèrent, et parvinrent à Nangasaki. La mêlée avait été terrible, et les femmes elles-mêmes avaient combattu près de leurs maris. Le cri de guerre des vainqueurs était Jésus-Maria (1).

ignorons la quotité de la seconde taxe. — Canga (mot portugais) est le joug des bœufs. Est-ce de ce mot ou d'un mot japonais que provient la désignation de la taxe?

(1) Valentyn dit : San Thiago (Saint-Jacques!), le cri de guerre espagnol.

Au milieu du combat les gens d'Amacousa s'écriaient qu'ils étaient chrétiens, et qu'ils s'étaient soulevés à cause des impôts.

Cependant Arimandono, pour couvrir ses méfaits et sauver son honneur, fit semer le bruit que les populations s'étaient insurgées pour la religion. Le seigneur d'Amacousa tint le pareil langage.

Les gouverneurs de Nangasaki descendirent en toute hâte, craignant de trouver cette ville en révolution. Ils arrivèrent le 17 janvier 1638. La tranquillité la plus profonde existait dans la place. Néanmoins on y rassembla quarante mille hommes, afin de protéger cette possession impériale, si importante en elle-même et si précieuse pour le souverain. Les contingents du Figem et du Fingo cernèrent les montagnes dominant Chimabara.

Le 3 janvier 1638, un second combat fut livré : les gens d'Amacousa furent mis en déroute ; un grand nombre périrent, et les survivants, au nombre de mille, se réunirent aux gens d'Arima.

Ces derniers, dont le nombre s'élevait à trente-cinq mille, s'emparèrent des deux forteresses Fiyenojô et Farounojô, et finirent par se rassembler tous dans la seconde place, et s'y retrancher. Mais les munitions étaient insuffisantes pour le nombre des combattants.

Farounojô se trouvait en plaine, à huit lieues de Chimabara. Dans le même temps les rebelles avaient incendié les magasins de riz appartenant au seigneur et toutes les embarcations. Peu s'en fallut qu'ils ne s'emparassent de la forteresse même de Chimabara.

Le chef des insurgés était un jeune homme, de dix-huit ans à peine, nommé Jérôme Machoudano Chicô, né de parents nobles, et originaire du Fingo.

La citadelle de Farounojô possédait trois remparts et trois fossés. Le chef y distribua tout son monde.

Cependant tous les princes des États méridionaux, depuis Ozacca jusqu'à Nangasaki, descendirent de la cour. Nangatodono lui-même parvint, le 15 janvier, à Chimabara. Il n'y

trouva que quinze cents soldats; toutefois, résistant à l'évidence, et enivré d'orgueil, il croyait n'avoir qu'à paraître afin de comprimer la révolte. D'après l'ordre du Chôgoun, il dut attendre les gouverneurs de Nangasaki et les autres seigneurs. Les gouverneurs partirent le 20 janvier avec cinq cents hommes, et furent bientôt rejoints par le contingent d'Omoura. Le fils et héritier présomptif du prince de Figen arriva le même jour à Isafaï. Vacassagotto, l'un de ses officiers, proposa d'être médiateur. Nangatodono s'y opposa: ce qui fit bien connaître que la source du mal était sa tyrannie.

On avait amené de Nangasaki cinquante pièces d'artillerie, appartenant aux jonques japonaises, et un grand nombre de pièces de petit calibre et de faible portée, empruntées aux Chinois.

On avait construit un boulevard en face de la place, afin de la battre en brèche; mais l'artillerie japonaise et chinoise demeura sans effet.

Plusieurs vaisseaux hollandais se trouvaient à Firando. Koekebacker, dans une prévision qui devait se réaliser, les avait fait tous appareiller, à l'exception d'un seul. Il reçut l'ordre de concourir à la réduction des rebelles, et il obéit.

Le vaisseau vint battre le fort du côté de la mer, et les historiens hollandais, en justifiant Koekebacker, ont compté les journées de sa coopération, et jusqu'aux coups de canon envoyés de son bord :

« Le vaisseau hollandais *De Ryp*, » dit Siébold, d'après Kaempfer, Valentyn et Onno Swier van Haren (1), « fut « requis par les autorités japonaises, pour servir au siége du « fort d'Arima dans la baie de Simabara. Il y fut employé du « 21 février au 12 mars 1638, sous les ordres de Nicolaes « Koekebacker, directeur de la factorerie. En fidèle serviteur « de la Compagnie hollandaise des Indes, Koekebacker pou- « vait spontanément aider un prince japonais, qui protégeait

(1) Siébold, *Moniteur des Indes*, t. I, p. 32. — Kaempfer, p. 252. — Valentyn, p. 79. — Van Haren, p. 23 à 56.

« le commerce et les représentants de ses seigneurs et maî-
« tres, à réduire des sujets révoltés. Mais il ne céda qu'à la
« contrainte, et ce directeur avait certainement usé de modé-
« ration en renvoyant aux Indes tous les autres navires qui
« mouillaient devant Firato, pour ne rendre qu'avec une seule
« voile un service qu'il n'aurait pu refuser sans compromettre
« l'existence de la factorerie (1). »

L'intérêt commercial et la haine théologique associèrent ainsi le président hollandais à une lutte purement nationale; et, comme un autre Pilate, après avoir essayé d'y demeurer étranger, à la dernière heure il céda lâchement. Mais, depuis deux siècles, Kaempfer et les historiens les plus graves ont flétri la soif insatiable de l'or et les abaissements de la Compagnie néerlandaise; l'apologie du voyageur moderne ressuscite le crime, enseveli, pour ainsi dire, dans la nuit des temps.

Les assiégés, répondant à coups d'arquebuses, tuèrent un Hollandais dans la hune. Celui-ci, tombant, causa la mort d'un de ses compatriotes. Alors Koekebacker se retira du combat.

Dans les assauts réitérés, et dans les sorties, les Arimans eurent longtemps l'avantage. Ils perdaient peu de monde, et faisaient un grand carnage parmi leurs adversaires. Ceux-ci, dans une rencontre, perdirent cinq cents hommes, et huit cents dans une autre. Les Arimans, du haut des murs, jetaient des lettres de défi, et provoquaient surtout Nangatodono et ses ministres, comme étant seuls les auteurs de la guerre (2).

Le 3 février, dans une sortie, les assiégés tuèrent deux mille hommes, parmi lesquels était un lieutenant de Figendono et un grand nombre de nobles. Le seul prince de Figen perdit huit mille hommes.

(1) On tira 425 coups en quinze jours (Fraissinet. Le Japon).

(2) On trouvait partout dans la campagne des papiers écrits, en manière de pasquins, où les nobles étaient traités de pusillanimes et d'ignorants au métier des armes, et de gens qui préféraient manier les balances pour établir des comptes, pour recouvrer les impôts, et pour accroître les redevances. On y disait que les officiers avaient abandonné les armes aux laboureurs (Correa).

Cependant les provisions de la place étaient presque épuisées. Ce fut la perte des Arimans.

Alors, les gouverneurs de Nangasaki, résolus à attendre tous les contingents, avaient ouvert une vaste tranchée, et se tenaient sur la défensive. Ils perdaient encore, par la rigueur du froid, par la famine et par les maladies, un grand nombre de soldats. Toute la plaine était jonchée de morts. Les cadavres des gens vulgaires demeuraient sans sépultures : les nobles seuls recevaient les derniers honneurs.

Enfin tous les princes furent réunis. Fingodono venait d'arriver le 10 mars, avec quarante mille hommes; Tchicougen en amena trente mille; Tchicoungo, quinze mille; et un seigneur de la même province, dix mille. Un seigneur du Boungo, le Tono d'Amacousa, et celui de Firando, commandaient chacun à trois mille hommes; Vomoura conduisait cinq mille hommes. Nangatodono, le propre seigneur de Chimabara, n'en avait pu rassembler que cinq cents. Figendono commandait à quarante mille. Vers la fin de mars, une armée de deux cent mille hommes assiégeait les trente-cinq mille Arimans.

Le 4 avril, une sortie eut lieu; les assiégés de la première enceinte, pressés par la famine, attaquèrent les gens du Figen, du Fingo et du Tchicoungo. Ils en massacrèrent un très-grand nombre, et ne perdirent que quatre cents des leurs. Mais les vivres et les munitions étaient à leur fin, et il n'en restait que dans la troisième enceinte.

Le 12 avril, les troupes de Figen, conduites par Vacassagoto, l'un des chefs, donnèrent un assaut. Repoussés deux fois, ils finirent par s'installer dans la première enceinte.

La seconde enceinte résista deux jours. Les assiégés, n'ayant plus de poudre, se battaient avec les poêles à faire cuire le riz. Le troisième fossé, de douze brasses de largeur et de cinq de profondeur, s'emplit de cadavres et de blessés qui y tombaient vivants, s'amoncelaient sur les morts, et expiraient étouffés, sans pouvoir être secourus.

Le 15 avril vit la fin de tout. Les révoltés étaient exterminés, sans qu'il demeurât dans la place aucun être vivant. Le pe-

tit nombre qui put s'échapper fut massacré dans la campagne. Trente-cinq mille hommes avaient succombé, d'autres ont dit trente-sept mille, sans compter les femmes et les enfants.

Les vainqueurs coupaient toutes les têtes et les exposaient sur des piques. On chercha longtemps la tête de Machondano Chicô ; quand on l'eut trouvée, on la porta à Nangasaki pour l'y exposer.

Les assiégeants avaient perdu plus de soixante-dix mille hommes (1).

La forteresse de Farounojô fut rasée. Cependant le Chôgoun ne put ignorer toute la vérité, et, par un juste retour, il répartit les terres d'Arimandono parmi les différents seigneurs, et investit un autre prince du domaine d'Amacousa. Les quatre gouverneurs de Nangatodono, qui survivaient encore, furent décapités. Nangatodono lui-même eut son palais et tous ses biens confisqués, et subit la peine capitale. D'autres disent qu'il lui fut permis de se donner la mort.

Cette révolte et la mort de trente-cinq mille chrétiens et d'un nombre immense de païens, à leur occasion, fit cesser tout commerce avec les Portugais. La haine devint si profonde à l'égard de ce peuple et du nom chrétien, que s'il arrivait qu'un Portugais mourut, les Japonais ne consentaient point à ce qu'il fût enterré dans le pays, afin de ne pas mêler une poussière chrétienne à la terre japonaise.

Le 25 avril arriva l'ambassade annuelle de Macao. Cette ambassade fut durement éconduite.

Quant aux Hollandais, leur situation devint très-précaire, et ils se maintinrent uniquement par une obéissance honteusement passive (2), et par l'apostasie de fait.

(1) Correa vit de sa prison le chemin rempli de serviteurs éplorés qui conduisaient par la bride les chevaux de leurs maîtres. La plupart de ces serviteurs avaient le toupet rasé, en signe de deuil. Quant aux blessés qu'on transportait en litière, ils étaient innombrables.

(2) Un fondeur et un artificier hollandais furent chargés de fondre à Yédo des mortiers et des canons.

En 1638 fut close à Macao l'enquête apostolique sur plusieurs martyres (1).

On découvrit des chrétiens dans le palais même de l'empereur. Ce fut l'occasion d'un édit très-cruel. Les familles étaient associées par cinq dans la solidarité. Dans le cas où l'un des cinq serait chrétien, les quatre autres devaient mourir avec lui. Il fallait déclarer que l'on n'était pas chrétien, mais Japonais (2).

En 1639 (3), Caron remplaça Koekebacker comme surintendant. Il fit le voyage de la cour; mais il ne put obtenir d'audience impériale, et ses présents ne furent point reçus. Néanmoins il fut appelé devant les conseillers d'État, qui lui demandèrent si, dans le cas où les Portugais seraient expulsés, les Hollandais pourraient approvisionner l'empire. Il promit tout (4). — Caron revint à Firando le 13 juillet.

Les Chinois faisaient alors un assez grand commerce avec le Japon. En 1639, ils envoyèrent quatre-vingt-treize jonques. La plupart de ces bâtiments portaient le pavillon d'Icouam, pirate puissant à Formose, et qui contrariait au plus haut point le commerce hollandais avec cette île.

(1) En 1638 était parvenue à Manille la Cédule royale qui ordonnait la restitution, à la province de Saint-Grégoire, des couvents distraits par Collado. Mais la soumission de ce Père avait devancé la réparation. L'ordre royal ayant prescrit de renvoyer le Père en Europe, ce dernier, qui s'était retiré à Cagayan, fut rappelé à Manille. S'étant embarqué sur une jonque délabrée, il fit naufrage. Il pouvait nager jusqu'à la terre; mais il voulut demeurer à bord afin de confesser les passagers. Bientôt un coup de mer engloutit la jonque et tout ce qui était à bord. Telle fut la fin d'un religieux plein de zèle, mais souvent inconsidéré. Dieu permit que ses erreurs fussent rachetées par une soumission profondément humble et par une mort héroïque.

(2) Cette année on rebâtit le temple de Tsi Ounin à Méaco (Annales des Daïris. Supp.)

(3) V. Valentyn, ch. 11, n° 6.

(4) A cette époque le commerce hollandais était considérable. La cargaison de 1638 était de près de quatre millions de florins, celle de 1639 fut de trois millions et demi, et celle de retour, attendue pour 1640, de huit millions de florins, ou dix-neuf millions de francs, en argent monnayé.

Dans le mois de juillet, à Yendo, le P. Pedro Cassouï, Japonais, de la Compagnie, après d'affreux tourments, périt dans la fosse. Dans le prétoire, il avait été mis en présence du malheureux Ferreyra, et lui avait adressé de solennels reproches : Ferreyra confus s'était éloigné.

Le P. Cassouï avait cinquante et un ans, et dix-neuf ans de Compagnie.

Au mois d'août, à Omoura, Duarte Correa, familier du Saint-Office et affilié à la Compagnie de Jésus, après deux ans de captivité, fut torturé cruellement, et finalement brûlé à feu lent.

Dans le courant de l'année, à une date inconnue, le P. Gio. Battista Porrò, de la Compagnie (1), se trouvant dans une bourgade, fut brûlé vif avec tous les habitants, sans que personne eût la faculté de s'échapper.

Le 4 août, le Tochôgounsama défendit aux Portugais de Macao tout commerce avec le Japon (2).

A la même époque, fut signifiée aux Hollandais et aux Chinois la défense itérative d'amener au Japon des prêtres catholiques, d'importer des ornements sacrés et des livres de religion, sous peine de mort et de confiscation (3).

Plusieurs Hollandais domiciliés depuis longtemps, leurs familles indigènes, et tous les enfants issus du mélange des

(1) Italien, de Milan. Entré vers 1592, profès en 1611. Agé de soixante-quatre ans; quarante-cinq de Compagnie.

(2) Toxogunus Imperator, comperto Lusitanos Macaenses violare legem toto imperio japonico promulgatam, adversus legem Dei, missis Macao clam prædicatoribus Evangelicis, qui inducendo Japones ad mutandam religionem suscepta Christianorum lege, gravissima admittunt delicta morte digna. Ad hoc, eosdem Lusitanos Macaenses annonam et alia necessaria submittere, ac succurrere prædictis Prædicatoribus et Christianis, qui occulte vivunt in Japponia, id quod eadem lege vetitum est. Idcirco publico edicto Lusitanis omnibus interdicit absolutè navigationem et commercium Japponiæ, sub pœnà mortis, et comburendæ navis ac mercium. Die 4 augusti, anno 1639. — Cangano Cami, Sanukino Cami, Vovoino Cami, Camoino Cami, Idzuno Cami, Bungono Cami, Tçuximano Cami.

(3) Missive générale d'Ant. Van Diemen à MM. les XVII. Batavia, 18 décembre 1639.

deux peuples, ainsi que les mères, furent envoyés à Batavia. Le même traitement s'étendit aux femmes chinoises et à leurs enfants.

Il fut déterminé que tous les ans les vaisseaux hollandais appareilleraient à un jour fixe, hormis un seul, qui pourrait devancer les autres de cinq jours.

Les Hollandais, d'après les récits d'un aventurier nommé Verstegen, qui avait résidé au Japon, croyaient à l'existence d'îles d'or et d'argent, situées à l'Orient de cet empire. Les administrateurs de la Compagnie en Hollande ordonnèrent d'équiper des vaisseaux à Batavia pour découvrir ces îles. Mathieu Quast, ayant pour second Abel Jansz Tasman, partirent le 2 juin 1639 avec les flûtes l'*Engel* et le *Gracht*.

Les instructions portaient de passer à l'Est de l'île Banca, de franchir le détroit del Espiritu Santo, et de doubler la côte Est du Japon. Les îles d'or et d'argent devaient être à 400 milles (de 15 au degré) à l'Est du Japon, par 37 degrés $\frac{1}{2}$ de latitude Nord. On devait, dans la recherche, remonter le 37ᵉ degré, vers la Tartarie et la Corée, et de ces régions courir à l'Est, dans la direction des Indes occidentales, puis revenir sur Formose, et reconnaître l'archipel des Ladrones.

Le 17 juillet, les navigateurs rencontrèrent, par 20° 38′ de latitude Nord et 31° 6′ à l'Est du méridien passant par le centre de Poulo Timoan, un récif d'un mille et demi de long, qu'ils nommèrent écueil d'Engel. Le 20 juillet, par 25° 3′ de latitude Nord et 36° 17′ de longitude, ils trouvèrent une île escarpée et un îlot. L'île fut appelée l'île élevée des Mouettes. Le 21 juillet ils virent une île principale, entourée de nombreux îlots, par 26° 30′ de latitude, et le même jour une autre île. On appela la première, île de l'Engel, et la seconde, île de Gracht. L'île d'Engel doit être le groupe le plus méridional des Bonin (groupe de Baily), et le Gracht, la deuxième des Bonin (les îles de Peel, Buckland et Stapleton). Ils découvrirent aussi les deux groupes septentrionaux des Bonin. Le 22 juillet ils relevèrent quelques récifs en deux groupes (îlots de Kater et groupe de Parry). Revenant vers le Japon, ils

côtoyèrent les rivages de Moutsou. La préoccupation des îles d'or et d'argent subsistait toujours, et il fut défendu de dormir pendant les quarts, sous peine des garcettes, et plus tard sous peine de la mort. Après bien des souffrances, et la perte d'un grand nombre d'hommes, on se dirigea vers la Tartarie et la Corée, et l'on vint aborder à Formose le 24 novembre, sans avoir découvert les îles fabuleuses, objet de l'expédition (1).

Pendant ces deux années la Congrégation de la Propagande avait continué à s'occuper du Japon.

Le 16 mars 1638, le Fr. Gaspar Aleman, Augustin de la province du Mexique, avait demandé d'être envoyé dans cette mission.

Le 27 mai fut lue une lettre de Collado, datée des Philippines le 12 juin 1636, et sollicitant des missionnaires.

Le même jour fut annoncé le martyre du P. Vieyra, envoyé spécialement par la Congrégation. Il fut décidé que l'on postulerait auprès du Saint-Père pour sa béatification et sa canonisation, et que l'on écrirait dès à présent à la Congrégation des Rites.

Le 24 mai, furent demandées des lettres rémissoriales pour les martyrs Augustins.

Le 20 juin 1639, en consistoire secret, l'archevêque de Myra reçut la destination du Japon. — Déjà ce prélat avait essayé de rejoindre à Alep l'évêque de Chrysopolis, et il avait épuisé son viatique. D'Alep il était revenu à Naples. Il demandait présentement un nouveau viatique, et l'adjonction d'un compagnon sachant les langues turque et arabe. — On lui adjoignit le P. Pietro Avitabile, théatin.

(1) Tasman devait, en 1642, découvrir la grande terre australe, qui fut appelée la Nouvelle-Hollande.

CHAPITRE VIII

1640-1641 (1).

Ambassade portugaise de Pacheco, Paredes, Carvalho et Paîva. — Leur sentence; — 3 août, à Nangasaki, leur martyre. — Hollandais. — Destruction des édifices de Firando. — Abaissement des Hollandais. — Edits contre eux. — Leur comptoir transféré de Firando à Désima. — Propagande.

Le Chôgoun avait fait notifier l'édit de 1639 aux deux vaisseaux portugais de ladite année.

Le sénat de Macao voulut tenter un suprême effort, et chargea des ambassadeurs d'aller exposer à la cour d'Yendo que la cité portugaise n'avait pris aucune part au soulèvement d'Arima (2), et que nul religieux venu de Macao n'avait pénétré dans l'empire depuis plusieurs années. On choisit les citoyens les plus éminents par leur caractère et par les charges qu'ils avaient remplies. C'étaient Luiz Paez Pacheco, Rodrigo Sanchez de Paredes, Gonçalo de Monteiro de Carvalho, et Simon Vaz de Païva (3). Ces quatre personnages acceptèrent le périlleux mandat et se disposèrent à l'accomplir, par la réception des sacrements. Toutes les personnes désignées pour l'expédition, au nombre de soixante-douze, tant marins

(1) Cardim. Relação da gloriosa morte de IV embaixadores portugueses; Lisboa, 1643. 4°.—Trad. en italien et en latin. — Valentyn, chap. 7, 8, 11. — *Moniteur des Indes orientales*, t. I, p. 33, art. de Siebold.

(2) Les Hollandais avaient répandu le bruit que les Portugais de Macao étaient les promoteurs de l'insurrection.

(3) Païva commandait l'expédition commerciale de 1631, lors du martyre du P. Bartholomé Gutierrez et de ses compagnons. Il dit au gouverneur Ounéme ces belles paroles: que le jour où ces religieux apostasieraient serait le jour où la foi de Jésus-Christ cesserait d'exister. En même temps il engagea sa tête en garantie de leur persévérance, et le gouverneur accepta l'enjeu. La sainte mort des martyrs affranchit le noble Païva.

que serviteurs, imitèrent cet exemple (1). Des prières publiques furent célébrées par les ordres religieux et par la ville entière, et le Saint-Sacrement fut exposé dans toutes les églises.

Les ambassadeurs quittèrent Macao le vendredi 22 juin 1640. Après une traversée très-pénible et les épreuves d'une tempête aux environs de Formose, ils arrivèrent le vendredi 6 juillet en vue de l'île des Martyrs, au devant de Nangasaki.

Les officiers du gouvernement vinrent prendre à bord une lettre des ambassadeurs adressée au gouverneur principal, Baba Sabourozayemon, et, après s'être assurés qu'il n'existait aucunes marchandises, ils détachèrent le gouvernail, et conduisirent le navire dans le port intérieur, vis-à-vis de l'ancienne factorerie portugaise.

Le lendemain l'artillerie fut enlevée, et le jour suivant les ambassadeurs et tout leur monde furent conduits à terre, à l'exception de quelques Indiens, laissés pour la garde du navire. On les constitua tous prisonniers dans la loge portugaise, sous la surveillance des soldats omourais, pour attendre la décision impériale ; car le gouverneur de Nangasaki s'était empressé d'adresser au Chôgoun un long mémorial rédigé par les ambassadeurs et son propre rapport.

Dans leur mémorial en forme de supplique, les ambassadeurs exposaient les raisons de leur venue, et demandaient le rétablissement du commerce, alléguant des motifs nombreux dans l'intérêt de leur ville et dans celui de l'empereur lui-même.

Mais le Chôgoun avait juré de ne plus rien pardonner aux Européens, et récemment on l'avait entendu dire que la foi chrétienne était mélangée aux marchandises d'Europe, et naviguait avec elles pour venir infecter l'empire.

Le courrier mit seulement onze jours pour accomplir le voyage, qui d'ordinaire exigeait un mois : la réponse impériale revint avec une rapidité sans exemple. Dans la nuit du

(1) Nul ne fut admis à bord du navire que sur un certificat de confession.

premier août, deux membres du conseil suprême, les princes Cangachouma Nimbou et Novaya Manchibayoye, arrivèrent à Nangasaki. Ils amenaient avec eux un nombre de bourreaux égal à celui des Européens. Le lendemain 2 août, jour consacré à Notre-Dame des Anges, les deux hauts commissaires citèrent devant eux les ambassadeurs, afin de les interroger, et de leur notifier la décision impériale.

L'audience fut tenue en très-grand appareil : mille soldats occupaient les abords du tribunal. Les prisonniers étaient divisés en trois séries : deux des séries demeurèrent dans la première et la seconde salles ; la troisième, composée des ambassadeurs et des Portugais de race pure, fut seule introduite. Le gouverneur de la ville avait déjà pris séance, au-dessous de l'estrade réservée aux commissaires. Les ambassadeurs furent invités à s'asseoir sur le degré d'en bas, et les autres Portugais demeurèrent debout. Les commissaires parurent, et l'audience fut ouverte. On demanda aux ambassadeurs comment ils avaient osé pénétrer dans l'empire, et violer l'édit impérial, porté sous peine de mort. Ils répondirent que l'édit concernait le commerce, et non pas les ambassades, et ils alléguèrent le droit naturel et le droit des nations.

Un interprète fut chargé de lire la sentence. Elle était ainsi conçue :

« Sentence de l'empereur contre les ambassadeurs et leurs « compagnons :

« Les crimes commis par ces hommes, durant un grand « nombre d'années, en promulguant la loi chrétienne, contrai« rement aux décrets de l'empereur, sont très-nombreux et « infiniment graves : l'année précédente, le même empereur a « défendu sous les peines les plus sévères que nul ne fît voile « de Macao vers le Japon, et il a décrété, pour le cas où, « malgré cette loi, quelque navire enfreindrait la défense, que « ce navire serait livré aux flammes, et tous les matelots et pas« sagers sans exception seraient mis à mort. Tous les points « ont été prévus, rédigés par articles, et promulgués en due « forme. Et néanmoins, en venant sur ce navire, ces hommes « ont enfreint misérablement le décret, et par là même ont

« prévariqué gravement. De plus, bien qu'ils affirment en pa-
« roles que désormais ils n'enverront plus aucun docteur de
« la religion chrétienne, il est certain que les lettres de Macao
« n'en expriment point la promesse. Et attendu que l'empe-
« reur a défendu rigoureusement cette navigation, en raison
« exclusivement de la religion chrétienne, et que dans les mis-
« sives de la cité portugaise la mention susdite n'est point faite,
« il est avéré que toute l'ambassade n'est qu'un pur mensonge.
« En conséquence, toutes les personnes venues sur ce navire
« ont mérité le dernier supplice, et il ne doit même pas
« survivre un messager de la catastrophe. Il est décrété
« que le bâtiment sera consumé par les flammes, et que les
« chefs de l'ambassade avec toute leur suite seront livrés à la
« mort, afin que la renommée de cet exemple parvienne jus-
« qu'à Macao et dans la patrie d'Europe, et que tout l'uni-
« vers apprenne à vénérer la majesté de l'empereur. Nous en-
« tendons néanmoins que les plus vils de l'équipage soient
« épargnés et renvoyés à Macao. Que si, par hasard ou par un
« accident de mer, il aborde au Japon un de leurs navires,
« les Portugais sauront que n'importe en quel port ils se-
« ront descendus, tous jusqu'au dernier seront mis à mort. —
« Donné le troisième jour de la sixième lune de la dix-sep-
« tième année Couan-yeï (25 juillet 1640). Les sept gouver-
« neurs du domaine impérial : Cammono Cami, Vovoino Cami,
« Sanoukino Cami, Cangano Cami, Izzouno Cami, Tçouchi-
« mano Cami. »

Après cette lecture il y eut un profond silence. Les ambassadeurs acceptaient l'arrêt de leur mort, comme un bienfait divin ; la cause de la foi clairement exprimée donnait à leur supplice la dignité du martyre (1). Les commissaires firent un signe en croisant une main sur l'autre, et les satellites,

(1) Cardim ajoute : « Quant au reproche de n'avoir point exprimé dans les lettres de la cité qu'elle n'avait point favorisé le passage des missionnaires, on peut dire que de l'exprimer, c'eût été violer la loi divine. » Le sénat de Macao avait seulement, vers la même époque, invité le gouverneur de Manille à modérer *(ut tantisper retardaret)* le zèle des religieux, jusqu'à l'apaisement du courroux impérial.

saisissant les cordes qu'ils avaient tenues cachées, se jetèrent sur les ambassadeurs et sur leurs compagnons, leur lièrent les mains derrière le dos, et leur mirent la hart au col.

Pendant qu'on les attachait, Pacheco demanda de quel droit on faisait violence à des ambassadeurs, personnes réputées sacrées chez toutes les nations; et Paredes, appelant un des interprètes, le prit à témoin de ce qu'ils étaient prisonniers et condamnés à mort, en qualité de chrétiens, et non pour autre cause. On les entraîna dans le vestibule, et l'on attacha de même les deux autres séries. Puis on conduisit ces dernières séries à la prison, et l'on fit rentrer les ambassadeurs et le capitaine. On ignora les détails de la nouvelle audience.

On fit aussi venir les huit matelots restés sur le navire. On interrogea d'abord João Delgado, l'écrivain, Canarin de naissance; Domingo de Quadros, chirurgien, de race malabare; et João, marinier, Macaïste. On voulut leur faire promettre d'aller à Macao, pour annoncer le châtiment des ambassadeurs, à titre de chrétiens et de transgresseurs des lois impériales. Ils répondirent, sans empressement et sans crainte, qu'ils iraient si on les envoyait, et qu'ils étaient également disposés à partager le supplice des ambassadeurs et des autres Portugais. Cette réponse excita l'admiration des Japonais eux-mêmes.

On demanda si d'autres que le pilote connaissaient la navigation, et étaient capables de ramener le navire à Macao. Plusieurs étaient capables, et gardèrent le silence. Les interprètes insistant, le capitaine Domingos Franco dit au matelot Manoël Fernandez : « Ne sais-tu pas consulter les cartes, et prendre la hauteur du soleil? » Domingos répondit : « Je le sais, » sans ajouter d'autre parole. L'interprète alla demander les ordres des juges, et revint avec les quatre noms, de l'écrivain, du chirurgien, de Fernandez et du contre-maître chinois, auxquels on adjoignit neuf matelots, tirés au sort parmi les Chinois et les Indiens de l'équipage.

Vers le soir on offrit des aliments à tous : nul n'en accepta. La nuit se passa dans la prière; chacun pleurait ses péchés, et l'on implorait le pardon de ceux que l'on pouvait avoir of-

fensés. Un des prisonniers parvint, avec ses dents, à desserrer ses liens, et délia ses compagnons. Presque tous s'infligèrent avec leur propre corde une rigoureuse discipline. Tous, les ambassadeurs comme les soldats, s'étaient faits prédicateurs, et Paredes donnait l'exemple à tous, parlant avec tant d'onction et de zèle sur la foi de Jésus-Christ et sur l'excellence du martyre, qu'il en perdit la voix, et qu'il resta muet jusqu'à l'heure suprême. Tous étaient si pénétrés et enflammés de l'Esprit divin, que les interprètes les invitèrent à modérer leur joie, afin de laisser reposer les prisonniers voisins.

Le 3 août, à cinq heures du matin, les officiers de justice vinrent à la prison avec de nombreux soldats : ils donnèrent de nouveau lecture de la sentence, et séparèrent les treize qui devaient survivre et retourner à Macao. A ceux-ci l'on attacha derrière les épaules des pavillons en blanc; sur les pavillons des condamnés à mort était la sentence en gros caractères.

Les commissaires du Chôgoun offrirent la vie sauve à qui tomberait, selon l'expression japonaise, c'est-à-dire, apostasierait. Tous refusèrent généreusement, et Simão de Païva se déclara guéri de ses longues infirmités par la joie d'être condamné pour Jésus-Christ (1). Benito de Lima Cardoso, soldat, âgé de dix-neuf ans, à qui l'on demandait s'il voulait tomber, répondit : « Oui, mon corps doit tomber, après que la tête en sera détachée, et que sera mon âme envolée au ciel. » Un Chinois nommé Francisco dit qu'il serait heureux, s'il avait cinquante vies, de les sacrifier pour la foi.

Les interprètes insistèrent auprès de chacun, mais sans les émouvoir. Ils offrirent de l'argent aux serviteurs et aux esclaves; mais ni la convoitise, ni l'amour de la vie, n'arrachèrent un signe de faiblesse à ces âmes véritablement chrétiennes. Une dernière interrogation publique et collective trouva de même les confesseurs invincibles. Les gardes admiraient cet héroïsme,

(1) Como todos respondiessen, deseavam morir por Christo : levantó la voz Simon de Payba, y dixo : « Aora si, aora si, tristeza fuera, pues morimos por la fe de Christo. » (Sicardo, p. 112, col. 2.) *Et ridebit in die novissimo*, ajoute l'auteur espagnol.

et l'un des interprètes, un renégat, nommé Antonio Carvalho, versait d'abondantes larmes et encourageait en portugais les bienheureux prisonniers, les conjurant de ne pas renier Jésus-Christ.

Vers sept heures, le cortége quitta la prison. Les commissaires précédaient, environnés de soldats. Un crieur venait à la suite, proclamant la sentence. Puis les nobles ambassadeurs, revêtus de leurs manteaux, mais ayant les mains liées derrière le dos. Enfin les autres prisonniers, la tête découverte, et, par dévotion, ayant les pieds nus. Benito de Lima Cardoso n'avait pour se couvrir qu'une chemise et un caleçon d'étoffe blanche, ayant fait l'aumône de ses autres habits. Chacun avait la hart au col, et était mené par un satellite. Carvalho, s'adressant à ceux qui devaient survivre, leur dit : « Je me nomme Gonçalo Monteiro, fils d'Antonio Monteiro de Carvalho et de Maria Pinto, et je suis naturel de Meiamfrio en Portugal ; je vous prends tous à témoins que je meurs pour Jésus-Christ, et vous le publierez à Macao. » Les trois autres ambassadeurs les chargèrent d'un pareil message.

Aucun désordre, aucune injure, aucune irrévérence ne troublèrent le trajet, de la prison au lieu de la justice. On laissa même aux vaillants confesseurs la liberté d'adresser la parole au peuple et de glorifier Jésus-Christ. La voix de Manoel Alvarez, le maître du navire, se faisait entendre au-dessus du bruit populaire et du cliquetis des armes. Quelques-uns méditaient profondément ; d'autres priaient, ou récitaient le chapelet.

A neuf heures, on atteignit le mont des Martyrs, sanctifié par tant d'holocaustes. Les confesseurs se prosternèrent, et baisèrent le sol, que leur sang allait arroser. On les disposa sur un demi-cercle, en trois rangs : au premier rang, les ambassadeurs et les Portugais, au second le reste des victimes, et au troisième, à quelques pas d'intervalle, sur une éminence, les treize réservés. Un concours infini de peuple avait occupé la plage et les hauteurs ; on eût dit que tout le Japon voulait contempler ce solennel et immense holocauste. Alors Manoel Alvares, qui prêchait au peuple, et qui encoura-

geait ses compagnons, se montrant à cette heure suprême plus théologien que pilote, ayant aperçu dans la seconde ligne son serviteur Manoel, de race Balalla, jeune homme de seize ans, l'appela par son nom, et le fit placer devant lui : « Mon fils, » lui dit-il, « je désire à un tel degré votre salut éternel, que je veux vous voir expirer devant mes yeux et me précéder à la gloire. » Et il en fut ainsi qu'Alvarez avait désiré.

En peu d'instants, et presque à la fois, les épées des bourreaux eurent fait leur office, et, en abattant les têtes, séparé les âmes immortelles d'avec les corps terrestres. Un seul bourreau donna la mort aux quatre ambassadeurs, à Carvalho d'abord, puis à Païva, Paredes et Pacheco. Celui-ci, très-puissant de corps et de forte encolure, ne fut décollé qu'au troisième coup.

Cette immolation glorieuse confondit les païens et remplit de consolation les Japonais fidèles. Soixante et un chrétiens, de dix-sept nations différentes, et de tous les âges, depuis les vieillards jusqu'à un jeune enfant de huit ans à peine, venaient d'être martyrisés pour Jésus-Christ. Il s'y trouvait des esclaves et des serviteurs, au nombre de vingt-neuf, et l'on vit bien l'efficacité surhumaine de la grâce, dans la constance et le zèle qui les animaient tous, sans que la condition secondaire et l'obligation morale moins étroite, ou bien l'esprit pusillanime engendré par la servitude, eût amolli leur courage et les eût inclinés à se rendre (1).

On plaça des gardes à côté des corps ; mais ces saintes reliques furent laissées intactes et sans mutilation. Un des soldats avait dérobé les souliers en cuir de Cordoue d'un des ambassadeurs : on les lui fit rechausser au cadavre (2).

(1) Y no menos manifiesta la eficacia de la gracia la mesma igualdad en valor, y zelo, con que murieron los criados, y esclavos (que eran veinte y nuevo) sin que les inclinasse a flaquear la falta de obligaciones, y la pusilanimidad que ocasiona la esclavitud, y servidumbre. (Sicardo.)

(2) Les noms des victimes étaient :

Ambassadeurs. — Luis Paez Pacheco, Portugais, né à Cochin dans l'Inde, veuf, 68 ans ; Rodrigo Sanchez de Paredes, Portugais, né à Tomar, archevêché de Lisbonne, marié à Macao, 55 ans ; Simon Vaz de Païva, Portugais, né à Lisbonne, marié à Macao, 53 ans ; Gonsalo Monteiro de Carvalho, Portugais, né à Meiamfrio, évêché de Porto, veuf, 50 ans.

Les survivants furent menés au rivage et assistèrent, par ordre des commissaires, à l'incendie du navire.

Équipage portugais. — Domingos Franco, Portugais, né à Lisbonne, marié à Macao, capitaine du navire, 50 ans; Francisco Dias Boto, Portugais, né à Lisbonne, marié à Goa, pilote, 55 ans; Manoel Alvares Franco, Portugais, né à Lisbonne, marié à Macao, maître du navire, 33 ans; Diogo Dias Milhão, Portugais, né à Barcellos, archevêché de Braga, marié à Macao, connétable du navire, 40 ans; Diogo Fernandez, Portugais, né à Bemposta, évêché de Coimbra, marié à Macao, soldat, 28 ans; Bento de Lima Cardoso, Portugais, né au Porto, soldat, 19 ans; Luis Barreto Fialho, Portugais, né à Ormuz sur le golfe Persique, marié à Macao, soldat, 25 ans; Manoel de Nogueira, Portugais, né à Lisbonne, marié à Macao, matelot, 30 ans; Diogo dos Santos, Portugais, né au cap de Luna Cascaïs, archevêché de Lisbonne, soldat, 35 ans; João Pacheco, Portugais, né à Lisbonne, marié à Macao, matelot, 30 ans; Gaspard Martinez, Portugais, né à Viana de Carminha, archevêché de Braga, veuf, matelot, 35 ans; Damião Franco, Portugais, né dans la place de Santa Ovaya, archevêché de Braga, marié à Macao, matelot, 50 ans.

Espagnols matelots et soldats. — Alfonso Gallego, Espagnol, né à Villa Raza, archevêché de Séville, veuf à Macao, soldat, 43 ans; Pedro Perez, Espagnol, né en la cité de Chantada, évêché d'Orense en Galice, matelot, 43 ans.

Métis portugais et espagnol. — Diogo de Mendoza, métis d'un Père Portugais et d'une mère Indienne, né à Chaül dans l'Inde, marié à Macao, soldat, 30 ans; Juan Henriquez Carrion, métis d'un Père Espagnol et d'une mère Indienne, né en l'évêché de Cagayan aux Philippines, marié à Macao, soldat, 33 ans.

Chinois matelots, nés à Macao. — Pero Vaz, marié à Negapatam sur la côte de Coromandel, matelot, 57 ans; Miguel d'Araujo, marié à Macao, matelot, 27 ans; Domingos da Cunha, marié à Manille, matelot, 30 ans; Domingo Fernandes, marié à Manille, matelot, 50 ans; il était sacristain de l'église chinoise au village de Saint-Lazare, à Macao, fondée et dirigée par les Pères Jésuites.

Chinois matelots, nés en Chine. — Francisco Leitão, marié à Macao, matelot, 35 ans; Sebastião da Rocha, marié à Macao, matelot, 35 ans; Antonio Carneiro, marié à Macao, matelot, 30 ans; Jose Tavares, marié à Macao, matelot, 35 ans; Antonio de Moraes, marié à Macao, matelot, 28 ans; Mauro Marim, matelot, 30 ans.

Serviteurs du navire, nés en Chine, libres et esclaves. — Manoel, libre, serviteur du pilote, 27 ans; Jose, esclave de Pacheco, 20 ans; Francisco, esclave de Carvalho, 23 ans; Antonio, esclave de Carvalho, 8 ans; Nicolas, esclave de Carvalho, 11 ans; Domingos, esclave de Paredes, 27 ans; Lazaro, esclave de Paiva, 17 ans.

Bengalais esclaves. — Manoël, esclave de Pacheco, 35 ans; Jeronimo, esclave de Païva, 20 ans; Manoel, esclave de Domingos Franco, 31 ans; Ma-

Le lendemain on les fit comparaître, et on leur intima le message pour Macao : ils devaient annoncer aux Portugais le supplice de leurs ambassadeurs, et ajouter qu'attendu que le Chôgoun n'avait aucun besoin de l'or et de l'argent des Portugais, il avait ordonné la destruction par le feu de tous les présents et des autres richesses apportés sur le navire (1). On leur offrit le passage sur des bâtiments hollandais, qui avaient déjà levé l'ancre ; mais ils refusèrent d'être les obligés de ces infidèles (2). On leur promit de les envoyer par une autre voie. Ensuite on les ramena sur le lieu du supplice, et on leur fit reconnaître les têtes des victimes, qui étaient fixées sur des tables, et rangées en trois lignes. La sentence était arborée au haut d'un mât. Les corps avaient été mis en terre dans une maison

theus, esclave de Domingos Franco, 23 ans ; Domingos, esclave de Domingos Franco, 35 ans ; Gonsalo, esclave du soldat Domingo Fernandez, 23 ans.

Matelots Canarin, Achénois et Pampanga. — Augustin Correa, Canarin, de la Aldea Nerul, en l'île de Bardes, près Goa, marié à Macao, 40 ans; Gaspar Monteiro, Achénois, 30 ans ; Juan Guerra, Pampanga des Philippines, 36 ans.

Nayre (*) *et Balallais esclaves.* — Juan, Nayre, esclave de Domingos Franco, 24 ans ; Sebastião, Balallais, esclave du même, 23 ans ; Nicolas, Ballallais, esclave du maître du navire, 16 ans ; Antonio, Balallais, esclave de Paredes, 20 ans.

Malabares esclaves. — Gonsalo, esclave de Domingos Franco, 20 ans ; Thomas, esclave du connétable, 25 ans ; João, esclave du capitaine, 27 ans; João, esclave d'un des matelots, 28 ans.

Cafres, libre et esclaves. — Francisco, libre, serviteur du pilote, 50 ans ; Antonio, esclave de Paredes, 25 ans ; Alvaro, esclave de Pacheco, 40 ans.

Malai et Jave. — Domingos, Malai, marié à Macao, esclave de Paiva, 27 ans ; Pascual, Jave, esclave de Pacheco, 35 ans.

Naturels de Timor et Solor. — Alberto, de Timor, esclave d'un des matelots, 17 ans ; Antonio Zamba, de Solor, marié à Macao, libre, serviteur d'un des matelots, 30 ans.

(1) On réserva seulement un petit chien et des lapins blancs que le gouverneur de Nangasaki voulut donner à son fils. (Narration espagnole.)

Les marchands de Macao devaient à ceux du Japon plus de 700,000 taels. L'empereur commanda qu'il n'en fût plus parlé. (*Ibid.*)

(2) On avait demandé aux ambassadeurs pourquoi leur navire était armé en guerre. « En prévision, » avaient-ils dit, « des pirates Chincheos et des Hollandais. »

(*) Les Naïres sont la meilleure race du Malabar.

voisine, et l'on avait amoncelé des pierres sur la sépulture. A un second mât, près de la maison, pendait un tableau sur lequel était écrit le récit de l'ambassade et les motifs du supplice. Dans cette inscription était exprimée, par un ordre formel de l'empereur, cette menace insensée et sacrilége : « C'est « ainsi qu'à l'avenir seront punis de mort tous ceux qui viendront du Portugal à cet empire, qu'ils soient des ambassadeurs ou de simples matelots, et quand ce serait même par « une erreur de route, ou par l'effet de la tempête; oui, tous « périront, fût-il le roi de Portugal, fût-il Chaca, le Dieu japonais, ou le Dieu lui-même des chrétiens. Oui, tous subiront « la mort. »

Les treize matelots partirent le 31 août, sur une embarcation fragile; et après bien des dangers, ayant vu par sept fois leur gouvernail brisé, ils arrivèrent à Macao le 20 septembre.

La ville tout entière accueillit leur message avec les sentiments les plus admirables, et rendit à Dieu de solennelles actions de grâces, de ce qu'il avait, des ambassadeurs de la erre, fait des ambassadeurs vers le ciel (1). Les familles des martyrs occupèrent le premier rang dans les fêtes. Au son des cloches et de l'artillerie, l'hymne de gloire éclata dans les airs, et alla porter aux pieds du Tout-Puissant les joies chrétiennes de ce peuple et ses adorations résignées et reconnaissantes.

L'administrateur de l'évêché, Fray Benito de Christo, de l'ordre de Saint-François, fit dresser une information authentique, et en transmit les procès-verbaux à Rome (2).

Les Hollandais avaie t tout fait afin de posséder seuls le commerce avec le Japon, et ils espéraient l'exercer à l'avenir sans contrôle et sans limite; mais leur perfidie ne leur procura que des fruits amers, et leur monopole fut restreint à des proportions minimes et accompagné d'humiliations extrêmes. Le Christianisme était condamné par la politique impériale, et les Hol-

(1) Cardim.

(2) La relation écrite par Cardim fut remise à la Congrégation des Rites, et consignée par la Congrégation au Protonaire apostolique.

landais, signalés comme étant chrétiens, tentaient vainement d'isoler leur cause, et de séparer leur morale et leur politique d'avec celles des Portugais et des Espagnols, en se proclamant des hommes libres, qui ne recherchaient que des alliances commerciales, tandis que leurs rivaux, instruments d'une ambition royale, voulaient semer au Japon, comme en tout lieu du monde, la dissension et la révolte, sous les apparences d'une loi religieuse corrompue et dégénérée (1). Les Hollandais allèrent jusqu'à dire : « Nous ne sommes pas chrétiens, mais Hollandais. » Néanmoins ces calomnies, cet abaissement, l'apostasie même, ne parvinrent point à relever les Hollandais vis-à-vis du gouvernement impérial. Dès cette même année 1640, ils éprouvèrent les affronts les plus avilissants.

Le 9 novembre, un commissaire impérial, accompagné des deux gouverneurs de Nangasaki et d'une force nombreuse, se présenta devant le comptoir de Firando, et fit exhiber à François Caron un ordre émané de la cour. Cet ordre portait que les facteurs des Provinces-Unies et ceux du Portugal étaient coreligionnaires, et renfermait plusieurs injonctions, dont la principale était de démolir les magasins nouveaux et toutes les maisons au fronton desquelles se trouvait une date exprimée par les années de l'ère des chrétiens. François Caron répondit : « Tout ce qu'a ordonné Sa Majesté Impériale sera mis à exécution à la lettre et sans retard. » Les démolitions furent commencées le jour même, et bientôt ces demeures et ces magasins que les Hollandais avaient élevés à de si grands frais ne furent plus qu'un amas de ruines.

On interdit aux Hollandais la célébration du dimanche, et on leur défendit d'employer en aucune occasion la date des années de Notre-Seigneur Jésus-Christ.

En 1640, à Macao, fut faite une nouvelle enquête au sujet de divers martyrs.

(1) Lettre d'Ant. Van Diemen à Siitsongo Fesodono, premier maire de Nangasaki. Casteel Batavia, 26 juin 1841. — Missive générale du même à Messieurs les XVII.

Il arrivait à Macao de rares nouvelles du Japon. Les chrétiens pratiquaient leur religion en secret. Quelques missionnaires demeuraient encore, et exerçaient leur ministère au sein des montagnes.

Un grand nombre de Japonais chrétiens s'étaient réfugiés à Siam, à Faifo en Cochinchine, au Camboge et au Tonkin. Douze jeunes Japonais étaient élevés au séminaire de Macao.

En janvier 1641, dit Siébold, la prospérité du commerce hollandais reçut une autre atteinte. Il fut ordonné que dorénavant la Compagnie des Indes serait obligée de vendre toutes ses marchandises dans l'année même de l'importation, sans pouvoir les remporter à Batavia ou ailleurs.—Ce décret livrait la Compagnie à la merci des acheteurs indigènes.

Vers la même époque, on défendit aux Hollandais, sous peine de mort, de tuer du bétail ou de porter des armes, sans parler d'autres dispositions aussi vexatoires qu'humiliantes.

Maximilien Lemaire remplaça François Caron. Le gouvernement des Indes, vivement ému des souffrances de la factorerie, songeait alors à renoncer au Japon. Par une lettre datée de Batavia le 26 juin 1641, Caron s'adressait au prince de Firato, dans des termes qui montrent les dispositions du gouverneur général Van Diémen : « Nous désirons apprendre pour« quoi ce coup soudain nous a frappés, sans que nous eussions « commis la moindre faute; nous désirons savoir si Sa Majesté « Impériale veut nous perdre ou nous conserver; si, mécontente « de notre séjour dans ses États, elle se propose de nous « ruiner et de nous humilier, pour que nous partions de nous« mêmes. Dans ce cas, Son Excellence le Gouverneur général « n'essaierait pas de lutter contre la colère du souverain, mais « elle se hâterait d'ordonner le départ, avant que l'affaire fût « devenue encore plus délicate, et les vexations plus intolé« rables. »

Cette année, Lemaire se rendit avec des présents à la cour de l'Empereur, pour exposer ses griefs au nom de la Compagnie. Il était porteur du passe-port d'Ongochosama (le Chôgoun Minamoto Eyas).

Lemaire ne fut pas reçu par le Chôgoun ; mais les conseillers d'État lui tinrent ce langage :

« Sa Majesté nous charge de vous dire qu'il est de peu « d'importance pour l'empire japonais que les étrangers viennent ou ne viennent pas y faire leur commerce; mais qu'en « considération du passe-port qui leur fut octroyé par l'ancien « empereur, Elle veut bien permettre aux Hollandais de continuer leurs opérations et leur laisser les priviléges commerciaux et autres, à condition d'évacuer Firato pour s'établir avec leurs vaisseaux dans le port de Nangasaki (1). »

Par cette décision, les Hollandais étaient soustraits au protectorat débonnaire du prince de Firando, et passaient sous l'autorité des gouverneurs impériaux de Nangasaki.

L'ordre de translation arriva le 11 mai 1641. Le départ eut lieu dix jours après, et l'îlot artificiel de Dézima, véritable prison installée pour les Portugais quelques années auparavant, reçut les derniers Européens tolérés dans l'empire.

La Congrégation de la Propagande reçut au mois de mars 1641 des lettres de Collado datées des 5 et 9 août 1637. Collado se plaignait de ce que le gouverneur des Philippines apportait des obstacles à l'exécution du Bref. Le même Père insistait sur la nécessité de multiplier les évêques. La Congrégation ne répondit point à ces lettres.

Le 10 juin, fut communiquée une lettre du P. Étienne de Jésus, Carme déchaussé, en mission à Bassora, pour demander la mission du Japon. La Congrégation, disposée favorablement en raison du besoin d'ouvriers, envoya la lettre au Général de l'Ordre.

Le 20 août fut fait un rapport sur l'apostasie du P. Ferreyra, et sur son impiété à l'égard du saint Crucifix. Cet apostat mettait le Crucifix au seuil des temples d'idoles, afin de le faire fouler aux pieds, et de découvrir ainsi les chrétiens.

(1) Lettre d'Ant. Van Diémen aux Conseillers d'État de S. M. l'empereur du Japon. Casteel Batavia, 28 juin 1642.

CHAPITRE IX

1642-1643 (1).

Hollandais à Désima. — Van Diémen, gouverneur-général des Indes néerlandaises, songe à abandonner le commerce du Japon. — Les Hollandais acceptent leur esclavage. — Voyage du P. Rubino et de ses compagnons, les PP. Capèce, Mecinski, Moralez et Francisco Marquez. Notices. — 21 août 1642. Leur capture. — Leurs longues épreuves. — 17 mars 1643. Leur supplice dans la fosse. — Les derniers qui survivent sont décapités. — Négociations d'Elserak. — Voyage de découverte fait par de Vriès et Schaep à Yesso. — Captivité de Schaep au Japon. Sa délivrance. — Martyre, à des époques inconnues, du P. Pedro Marquez, des PP. Arroyo, Cassola, Chiara, et du F. André Vieyra; des PP. Mancie Coniki et Martin Chikimi. Notices. — L'impératrice Meï-Siô-in cède le trône à son frère Go-Couô-mio-in. — Propagande.

Les Hollandais, à Désima, se virent gardés à vue, et traités plus mal encore que les Portugais. Un loyer de 5,500 taels (2) leur fut imposé. Défense leur fut faite d'exercer leur religion dans l'île et sur les vaisseaux. On leur refusa pour cimetière quelques pieds de terre japonaise, et on les obligea de donner la mer pour sépulture à leurs morts. Le cimetière de Firando fut détruit. Les visiteurs des navires frappaient avec le bâton les matelots hollandais et les principaux officiers eux-mêmes : et les Hollandais enduraient cette insulte (3). On défendit de sonner de la trompette.

Van Diémen, gouverneur des Indes néerlandaises, était sur le point de conseiller l'abandon du commerce. Cependant, les

(1) Relatione della gloriosa morte che il P. Antonio Rubino... sofferse... con IV altri Padri, etc. Roma, 1652, in-4°. — Vita et mors R. P. Alb. Mecinski. Cracovie, 1661, in-8°. — Murillo Velarde, l. II, c. 15. — Andrade, t. VI. (Pour le P. Diego de Morales.) — Valentyn, c. 8 et 11. — Reis naar de eilanden ten N. en O. van Japan door M. G. Vries, in 1643. Amsterdam, 1858, in-8°, et traduction anglaise du même ouvrage. London, 1859, in-8°. — *Moniteur des Indes orientales*, t. I, p. 34 à 37, et p. 111, Art. de Siébold. — Ann. des Daïris. Supplément.— Registres de la Propagande.

(2) Environ 20,000 fr. de notre monnaie.

(3) Lettre du gouverneur général Van Diémen à MM. les XVII.

gouverneurs de Nangasaki témoignant à cette époque des dispositions un peu plus favorables, les Hollandais se résignèrent.

Le P. Antonio Rubino (1), ayant reçu du P. général Mutio Vitelleschi l'ordre de passer dans la province du Japon, s'était rendu à Macao, dans la compagnie de D. Sebastião Lobo de Silveira, gouverneur de cette ville. Ils y étaient arrivés le 9 juin 1638. Le P. Manoel Dias, visiteur, initia le P. Rubino dans les affaires de la province. Le 21 octobre 1639, à la mort du P. Dias, s'ouvrit la lettre close qui pourvoyait au remplacement de ce supérieur. Le P. Rubino, désigné dans la patente, reçut la charge de visiteur avec larmes et par obéissance (2). Dès lors il résolut de passer au Japon, où les ouvriers manquaient, et où le martyre était si prochain (3). Considérant que la voie de Manille était plus favorable, et désirant aussi consulter ses confrères de la province, il partit de Macao en novembre 1640, accompagné du P. Francisco Marquez, qui étudiait alors la théologie (4). Les vents contraires les rejetèrent

(1) Il était né en 1578 à Turin, capitale de la Savoie, de parents vertueux et riches, Giovanni Rubino et Anna Rasa. Il voulut de bonne heure se consacrer à Dieu; mais, son père s'étant opposé à ce dessein, il implora la sainte Vierge, obtint enfin l'agrément de son père, et entra dans la Compagnie. Il achevait son cours de philosophie quand il partit d'Europe, en 1602, dans la grande expédition du P. Alberto Laertio. Il devait travailler quarante ans dans les Indes. Il acheva ses quatre ans de théologie au collége de Saint-Paul de Goa, puis enseigna la théologie à Cochin, et dirigea pendant quelque temps le collége de cette ville, et plus tard ceux de Saint-Thomas et de Colombo. Enfin il fut dix ans recteur à la Pêcherie. Son oraison était continuelle, et sa ferveur extraordinaire. Il trempait souvent de ses larmes le saint corporal.

(2) « Il aurait, » dit-il alors, « préféré d'être à cent pieds sous la terre que placé sur la tête d'un seul. »

(3) Il n'y avait point alors d'évêque à Macao, et le visiteur se trouvait chargé d'administrer le diocèse.

(4) Né à Nangasaki, fils de Vicente Marquez, noble Portugais, et de Sabina Vôghi, Japonaise, issue de D. Francesco, prince de Boungo. Orphelin de bonne heure, et recueilli d'abord par ses parents maternels, personnages considérables, il fut demandé à ceux-ci par un noble Portugais, Mathias de Silva, grand ami de son père, qui voulut l'élever comme son propre fils. Francisco suivit les cours du collége. Admis dans la Congrégation de l'Annunciata, il s'exerçait à prêcher aux poissons et aux oiseaux. Il sollicita pendant trois ans et demi son admission dans la Compagnie.

en Cochinchine, où ils durent demeurer six mois. Pendant leur séjour, il arriva que dans Catchan un mandarin ordonna de brûler de saintes images, et spécialement un crucifix, devant la maison des Pères. Ces derniers furent impuissants à empêcher l'incendie. Ils purent seulement recueillir le crucifix à demi consumé. Le P. Rubino ne se sépara plus de cette relique , jusqu'au moment où il quitta Macao pour le Japon, et où il la légua au P. vice-provincial Gaspar de Amaral (1).

En avril 1641 le P. Rubino se rendit à Manille. Il révéla ses desseins au P. Francisco Colin, provincial des Philippines, lequel, après mûre réflexion, y accéda. Le motif principal était toujours le désir de ramener le P. Ferreyra. Le gouverneur général, D. Sebastião Hurtado de Corcuera, promit son concours. Deux nouveaux sujets furent alors promis au P. Rubino : c'étaient le P. Diego de Moralez, maître de théologie et recteur du collége de Saint-Joseph (2), et le P. Alonzo de Arroyo, secrétaire du provincial (3). Mais ce choix fut tenu secret jusqu'à l'année suivante.

Le Frère Francesco Marquez, à cause de la mort du métropolitain, reçut les ordres sacrés à Zébut, à quatre-vingts lieues de Manille, et revint dans cette métropole. Il refusa d'aller à

(1) Le P. Rubino écrivit une lettre sur cet événement au P. Alexandre de Rhodes, alors supérieur de la Cochinchine (Annexe 120). Il y dit ces touchantes paroles : « Sia benedetta la patienza del Signore, che volle soffrire si grand'ingiuria : e se sara sua gloria, resti servito di vendicarle, per l'aumento di nostra santa Fede in questo regno. »

(2) Le P. de Morales, d'une famille noble, était né dans un lieu près de Soria, le 13 octobre 1604. Il entra dans la Compagnie à l'âge de seize ans, en 1620, et fit son noviciat à Villargarcia, dans la province de Tolède. En 1625, il partit pour Mexico, et passa aux Philippines en 1626. Il termina ses études et fut ordonné prêtre à Manille, et il travailla seize ans dans la province. Le 7 février 1638, il fit profession du quatrième vœu. Le P. Sebastiaõ Vieyra, en 1632, consentit à l'emmener avec lui. Les Pères du collége s'y opposèrent. Il fut désigné en 1638 pour la mission de Mindanao, mais se vit retenu par le Provincial, à la demande unanime de l'archevêque, du gouverneur et de la ville entière. Lors de la venue du P. Rubino, il lui témoigna son ardent désir de l'accompagner au Japon, et se vit exaucé.

(3) Né à Malaga en 1592, entra dans la province d'Andalousie en 1610, vint aux Philippines en 1621, fut maître de philosophie, recteur de Cavite, et peut-etre d'Antipoio.

Macao pour embrasser ses parents (1). En septembre 1641 le P. Rubino passa à Macao pour tout régler dans cette résidence. Il pourvut alors à toutes les missions, et fit part de son dessein au P. Gaspar de Amaral, vice-provincial du Japon, et aux consulteurs (2).

A cette époque, et à peu d'intervalle, arrivaient du Cambodge à Manille le P. Antonio Capèce (3), et le P. Al-

(1) Voir deux fragments de lui aux Annexes (121 et 121 *bis*).

(2) Il désigna en particulier pour la mission de Cochinchine le P. Alexandre de Rhodes. Ce père a raconté que, dans une tempête, et lorsque lui-même se disposait à la mort, et n'espérait plus de vivre qu'au ciel, le P. Rubino lui dit : « Ne craignez pas : nous ne serons pas la viande des poissons, P. Alexandre. »

(3) Né à Naples, d'une famille noble, le 11 août 1606. Orphelin de père à l'âge d'un an, il fut élevé par son admirable mère, plus religieuse que séculière en son existence. Il en reçut le lait spirituel de la vertu. De ses deux frères, l'un était Jésuite et déjà prêtre, et l'autre chevalier profès de l'ordre de Malte. Antonio, avec la bénédiction de sa mère, entra dans la Compagnie à l'âge de dix-huit ans, le 30 juillet, veille de S. Ignace, en 1624. Alors sa mère se dépouilla de tout, et la famille étant riche, elle abandonna la moitié de son bien à la Compagnie, et avec l'autre moitié fonda un grand monastère de Carmélites déchaussées, où elle entra, pour y demeurer la plus humble de toutes, refusant le titre de fondatrice et toute supériorité. Le jeune Antonio, ayant émis ses vœux, fut appliqué pendant un an aux lettres humaines, et pendant trois ans à la régence. Dans la dernière année, dix-huit de ses disciples entrèrent en diverses religions, et l'attribuèrent au P. Capèce. Le Père vint alors à Rome, pour étudier la théologie. A sa troisième année, il apprit le miracle du P. Mastrilli à Naples. En ce temps même, à la pensée de celui pour lequel Dieu différait l'entrée dans le Paradis, afin de lui faire perdre glorieusement la vie par le martyre, tous les désirs d'un grand nombre de religieux étaient pour le Japon. Le Père général Vitelleschi rejetait la plupart de ces demandes. Capèce, qui avait pris pour sa médiatrice la très-sainte Vierge, obtint d'être préféré. (Annexe 122.) Alors arriva à Rome le P. Mastrilli. Les deux missionnaires devinrent inséparables. Ils partirent ensemble de Lisbonne en 1635, et atteignirent Goa le 10 octobre de la même année. (Voir un beau témoignage du P. Mastrilli en faveur du P. Capèce. Annexe 122 *bis*.) Il prit de nouvelles forces spirituelles sur le tombeau de S. François Xavier. Quant aux forces corporelles, il semblait ne se conserver en vie que par l'expectation du martyre. (Annexe 122 *ter*.) Capèce et Mastrilli partirent en avril 1636 pour la Chine, s'arrêtèrent à Malacca, et, pour éviter les Hollandais, durent se diriger vers Manille, où ils passèrent l'hiver. Mastrilli, comme on l'a dit, accompagna le gouverneur général à Mindanao. Capèce, au mois d'octobre 1636, fit voile pour Macao, en

bert Mecinski (1). — Le P. Rubino revint à Manille vers la fin d'avril 1642. Il avait alors soixante-quatre ans, et était très-affaibli par le travail, mais plein de fórce et d'ardeur spirituelles.

compagnie d'autres Pères. Mais le bâtiment fit naufrage, et les religieux, préservés de la mort, durent s'arrêter à Manille jusqu'au mois de mars 1637. A cette époque, le P. Capèce put se rendre à Macao avec le capitaine général D. Domingo da Camara de Noronha. Il présenta au Père visiteur l'ordre du Père général, qui prescrivait de le faire passer au Japon. (Annexe 122-4.) En attendant une occasion favorable, il enseigna la théologie au collége de Macao, *cette académie où l'on préparait des martyrs*. Les Macaïstes appréhendaient que le zèle des missionnaires n'amenât l'extermination du faible reste des chrétiens et l'anéantissement du commerce. L'une des deux choses, disaient-ils, était dommageable au service de Dieu, et l'autre au service du roi. Le P. Capèce apprit à Macao le martyre du P. Mastrilli, et se jeta aux pieds des supérieurs pour obtenir d'être envoyé, selon la volonté du Père Général. Il fut alors dirigé par le Camboge avec le P. Albert Mecinski, pour aller du Camboge à Manille, et de Manille au Japon. Mais il fut retenu trois ans au Camboge, en vertu d'une décision nouvelle du Père visiteur, d'après les instances de la cité de Macao. Pendant ce long retard, le Père étudia profondément la langue japonaise. En arrivant à Manille, il écrivit à son frère une lettre d'adieux infiniment touchante. (Annexe 122-5.)

(1) Issu de la race des Poray, l'une des plus illustres de la Pologne, et de la branche des Korozwanki, Albert était fils du seigneur de Korozwanki, et de Félicité Gloskowska. Son père avait été séduit par les erreurs protestantes; mais il abjura bientôt l'hérésie, et mourut peu après. Sa mère l'éleva pieusement, ainsi que son frère Stanislas. Albert, âgé de quatorze ans, fut envoyé au collége de Lublin. Bientôt il conçut la pensée d'entrer dans la Compagnie, et fit part de son désir à sa mère. Celle-ci s'en indigna et lui donna un soufflet : pour rompre ses desseins, elle l'envoya continuer ses études à Cracovie. Il était alors très-curieux de la médecine, contrairement au naturel des nobles; non qu'il voulût en exercer l'art, mais par attrait scientifique. On vit plus tard que c'était par un dessein secret de la Providence, quand il eut occasion d'appliquer ses connaissances, dans la navigation des Indes, et pendant sa captivité chez les Hollandais.

Ayant perdu sa mère, il fit le voyage de Rome, et, sentant sa vocation renaître, il sollicita du Père général Vitelleschi son admission au noviciat. Il fut, après les deux ans, envoyé en Pologne pour des affaires de famille, et fit son cours de philosophie à Kalisch. Son jeune frère étant mort, Albert fut vivement combattu par ses parents; mais il résista victorieusement, et, disposant de ses biens en faveur du collége de Cracovie, alors éprouvé par les difficultés de la fondation (*), il écrivit de Kalisch au Père géné-

(*) Le P. de Rhodes dit qu'il donna la part principale de ses biens à sa famille, et 120,000 écus au collége.

Le gouverneur avait fait préparer un navire avec de très-grands frais.

Le P. Rubino divisa ses compagnons en deux bandes. La

ral, pour demander le Japon. Après ses trois ans de philosophie, il revint à Rome pour sa théologie. A cette époque s'y trouvait le P. Vieyra, qui enflammait tous les cœurs. Albert demanda de nouveau le Japon, et alla prier devant l'image de la sainte Vierge à Saint-Paul hors des murs. Il obtint enfin la mission tant désirée (*). Avant même d'avoir achevé son cours de théologie, il partit pour le Portugal en 1630. Il avait adressé à ses amis ces belles paroles : « Tous les biens temporels que la main divine m'avait départis, je les ai rendus à Dieu par un abandon sans réserve. Ce qui reste à tout homme pécheur, ce misérable corps, je suis heureux d'aller le restituer à la terre dont il est sorti, par la main des bourreaux, et d'offrir à Dieu ce dernier sacrifice. » Et baisant la croix de bois, que le général mettait aux mains des missionnaires de l'Inde, en leur donnant sa bénédiction, il s'écria : « Ce signe de la très-sainte Croix me tient lieu de tous les amis et de toutes les consolations. Tout ce que j'ai pu posséder ou désirer, je l'ai déposé de grand cœur, comme la dépouille du vieux monde et du vieil homme. Dans le nouveau monde où j'aspire, et dans l'homme nouveau que je veux revêtir, la Croix seule sera la mesure de mes consolations. »

Il continua sa théologie à Évora, et fut ordonné prêtre dans cette ville par D. Apollinario d'Almeida, de la Compagnie, évêque de Nicée. Revenu à Lisbonne et sur le point de s'embarquer, il fut rappelé à Rome par le Père général, et envoyé en Pologne pour régler un litige relatif à sa donation de Cracovie. Il obéit sans plainte et sans excuse (**). Il put bientôt revenir à Rome, et de là à Lisbonne. Il s'embarqua en 1631. Dans le voyage, il s'était fait l'infirmier de tous, et, le typhus sévissant sur le navire, il eut occasion d'utiliser sa science. Mais il n'avait pas épuisé les épreuves, et le navire, étant peu éloigné du Brésil, fut obligé par la tempête de rentrer à Lisbonne. Le Père avait contracté par la fatigue une maladie articulaire, et demeura gisant pendant près de deux ans. Il dut attendre l'expédition de 1633, et partit le 5 mars de cette année. Après trois mois de navigation heureuse, une contagion, presque toujours mortelle, se déclara parmi l'équipage. Un Frère de la Compagnie et bientôt le Père supérieur Sebastião Alvares, en furent victimes. Le P. André demeura seul prêtre pour confesser huit cents personnes, la plupart moribondes. On parvint à Goa le 20 août. Sur le tombeau de saint François Xavier, il s'inspira plus vivement encore du zèle apostolique. Il offrit au vénérable sépulcre une lampe d'argent et des ornements de grande richesse, qu'il avait à cette fin réservés sur sa fortune. Il se rendit l'année suivante à Malacca; mais, dans le passage de cette ville à

(*) Il portait alors constamment sur lui deux feuilles de préceptes qu'il avait reçues des deux vénérables Pères Gaspar Druzbicki, Provincial de Pologne, et Francisco Franco. Ces deux pièces sont admirables. (Annexes 123 et 123 bis.)

(**) Versatilis instar sphæræ, sive ab Occidente in Orientem, sive conversis itineribus.

première était composée de lui-même et des Pères Marquez, Moralez, Capèce et Mecinski (1) avec trois séculiers qui s'étaient offerts gratuitement pour ce périlleux voyage : Pascal Correa de Souza, Portugais (2), Thomas, Coréen (3), et Juan, Patanais (4).

Cinq autres Pères devaient partir l'année suivante : c'étaient les PP. Pedro Marquez (5), Alonzo de Arroyo (6), Francisco Cassola (7), Giuseppe Chiara (8), et le P. André Vieyra, ce dernier Japonais.

Enfin d'autres étaient destinés à venir successivement. Mais ce plan héroïque ne put se réaliser. Le but principal du Père visiteur était de tendre une main secourable au P. Ferreyra,

Macao, le navire qui le portait fut capturé par les Hollandais, et les passagers furent emmenés prisonniers à Formose. — Les Espagnols furent occupés pendant quelque temps à garder les troupeaux. Une épidémie s'étant déclarée dans la colonie, le P. Albert soigna les malades, et guérit le fils du commandant hollandais. Enfin, après sept mois de captivité, les Espagnols furent renvoyés dans un port de Cochinchine. Au bout de quelques jours le P. Albert s'embarqua pour Macao. Le P. Diaz, visiteur, l'accueillit avec joie, et l'envoya, avec le P. Capèce, au Camboge, d'où l'occasion du commerce pouvait les faire introduire plus aisément au Japon. Dans ce dernier pays les deux missionnaires s'appliquèrent avec ardeur à la langue japonaise.

(1) Le P. Rubino écrivit alors au P. provincial des Philippines, qui songeait à s'opposer au départ (Annexe 120 *bis*), et aux Pères de Macao, pour leur adresser un suprême adieu (Annexe 120 *ter*).

Le P. Mecinski envoya au collège de Cracovie un Christ en ivoire (lequel fut consumé par le feu pendant la route), une image de la sainte Vierge, peinte sur cuivre (elle fut conservée au collège), et son bréviaire. Il écrivit lui-même au collège une lettre d'adieux (Annexe 123 *ter*) et à divers (123-4, 123-5 et 123-6).

(2) Né dans la villa de Portel en Alemtejo, marié à Macao. Contraint par la justice de s'exiler à Macassar, il était revenu à Manille. Ce fugitif devait s'élever à la dignité du martyre.

(3) Né en Corée; il avait résidé au Camboge, et y était été employé dans l'église des chrétiens japonais.

(4) Il s'était offert gratuitement, et Dieu le rémunéra.

(5) Né en 1592, à Malaga, et entré dans la province d'Andalousie en 1610. Il passa aux Philippines en 1621, fut maître de philosophie, puis recteur de Cavite, et peut-être aussi d'Antipolo.

(6) Italien.

(7) De Mouram, archevêché d'Évora, profès en 1616. Il était alors âgé de soixante-huit ans, et avait cinquante et un ans de Compagnie.

(8) Sicilien.

ou du moins de réparer, par d'autres martyres, le scandale de l'apostasie d'un religieux et d'un supérieur, et de donner cette satisfaction à la chrétienté japonaise, à la cour de Rome et à la catholicité tout entière (1).

Les voyageurs se déguisèrent en Chinois, et montèrent sur le vaisseau, dont la destination apparente était de porter du secours au fort de Kelang dans l'île de Formose : ce fort se rendit en effet le 9 juillet. On ignora les circonstances de la navigation ; mais le navire vint échouer sur une petite île du détroit de Satsouma, le 11 août 1642, jour même de la naissance du P. Capèce. Descendus au rivage, ils se prosternèrent et baisèrent le sol. Ils se construisirent une cabane grossière, afin de se préserver des intempéries de l'air.

Peu de jours après ils furent découverts et conduits à Nangasaki, où ils arrivèrent le 21 août. Le gouverneur s'applaudit de sa capture, et les fit jeter dans un cachot obscur et infect. Le lendemain il les fit comparaître en sa présence. L'apostat Ferreyra servait d'interprète (2). Le Père visiteur répondit au nom de tous, et s'exprima très-éloquemment sur la religion ; en même temps il adressa la parole en termes si sévères au malheureux Ferreyra, qu'il l'obligea de se retirer. Interrogé s'il ne connaissait pas les défenses de l'empereur, le Père répondit qu'il les connaissait ; mais qu'avant tout il devait obéir à la loi divine, et s'efforcer d'arracher aux enfers tant de milliers d'âmes, et de sacrifier sa vie même pour le salut de ces âmes, rachetées par le sang de Jésus-Christ.

Quelques jours après l'interrogatoire, les confesseurs furent mis à la torture, et d'abord éprouvés par le tourment de l'eau. Chose inouïe, ils l'endurèrent pendant sept mois, de deux jours l'un, ayant un jour de repos et un jour de peine, c'est-à-dire

(1) Le P. de Rhodes dit en sa relation, en parlant de la première expédition : « Le P. Rubino était mon confesseur et j'étais le sien. Trois des autres se sont longtemps confessés à moi : le dernier a été pendant quelques années mon disciple. »

(2) Des auteurs appellent cet interprète Juan de las Llaves, et encore Yendo. Mais il est vraisemblable que ces noms avaient été donnés à Ferreyra.

cent cinq fois. On les brûla par tout le corps avec des flambeaux et des fers rougis ; et quand ils étaient sur le point d'expirer, on les ranimait par des remèdes, afin de les réserver pour de nouvelles peines.

On essaya, pour le P. Màrquez, de le vaincre par les conseils et l'affection de ses parents. Il fut inébranlable.

Les bourreaux étaient dans l'admiration, ainsi que le Hollandais Elserak, surintendant de la loge, et témoin obligé de ces supplices.

Le 16 mars 1643, eut lieu pour la dernière fois le tourment de l'eau, plus cruellement que jamais ; et le 17 mars fut prononcée la sentence qui condamnait les confesseurs à la fosse. Ils s'agenouillèrent et rendirent grâce à Dieu. Le gouverneur, ne comprenant pas leur sainte allégresse, fit répéter la sentence, en ajoutant que c'était pour le jour et l'heure mêmes. Les confesseurs répondirent en langue japonaise qu'ils avaient parfaitement compris.

On les lia très-étroitement, avec les mains croisées derrière le dos ; on leur rasa la moitié de la tête, et on la frotta de vermillon. Puis on leur appliqua sur la bouche une plaque de fer, et on les mit sur de mauvais chevaux, avec cette inscription aux épaules : « L'empereur du Japon condamne ces gens « à la mort, pour avoir prêché la foi romaine, depuis longtemps « proscrite en tous ses domaines. » Ils traversèrent dans ce misérable équipage les places principales de Nangasaki, donnés en spectacle aux anges et aux hommes.

Arrivés à peine au lieu de la justice, ils furent jetés violemment à terre, tirés les pieds en l'air, et leurs têtes glissèrent dans les fosses jusqu'à la ceinture. Puis on fit tourner les cordes, et on les laissa revenir, de façon à causer aux victimes un mouvement vertigineux, qui leur secouait la cervelle avec d'infinies douleurs. Des immondices pestilentielles avaient été répandues dans les fosses.

Les confesseurs demeurèrent suspendus durant plusieurs jours. Thomas, le premier de tous, expira le 21 mars. Le P. Rubino succomba le 22 ; trois jours après le P. Meczinski, et le même jour Juan le Patanais. On parla diversement du dernier,

qui parut aux bourreaux donner signe de faiblesse, et qui fut relevé, mais qui expira peu d'instants après, dans les sentiments les plus chrétiens. Pascal Correa mourut le 24. Les trois derniers vécurent neuf jours entiers. On alla dire au gouverneur que la fraîcheur de leur visage ne faisait point présager une fin prochaine. Il ordonna de les retirer, et, liés comme ils étaient, de les décapiter : cet ordre fut exécuté le 25 mars, fête de l'Annonciation.

Les corps furent taillés en pièces et réduits en cendres ; les cendres, amassées dans des sacs de paille, furent semées en haute mer : « Comme si Dieu, » dit le P. Pedro Marquez, qui écrivit la relation de ce martyre, et qui devait mourir pour Jésus-Christ peu de mois après, « ne pouvait conserver au milieu de l'abîme cette poignée de cendres, et comme si cette poussière ne rayonnait pas d'un immortel éclat à la vue du Paradis, et ne devait pas ressusciter au jour du Jugement afin de jouir de son Créateur pour la foi duquel elle avait perdu la vie (1). »

Les bourreaux déterrèrent un corps, présumé celui d'un Jésuite, inhumé depuis vingt-deux ans, et le réduisirent en cendres avec les autres.

La nouvelle du martyre parvint à Macao le 8 décembre. De grandes fêtes furent célébrées à cette occasion ; et l'enquête fut commencée par le P. Manoel d'Azevedo, de la Compagnie, visiteur du Japon (2).

Au mois d'avril les autorités de Batavia avaient écrit dans les termes les plus serviles aux gouverneurs de Nangasaki pour les remercier de leur protection (3). Le porteur de la

(1) Le P. Francisco Marquez avait trente-deux ans et douze de Compagnie. Pascal Correa avait trente-trois ans.

Nous donnons aux Annexes une consécration à la sainte Vierge écrite par le P. Mecinski (123-7), et un cantique du même sur le néant de la créature (123-8).

Le facteur hollandais Elserak donne aux Pères Capèce et Moralez les noms de Jean de Cologne (ou des Canaries) et de Jean de Eschari, sans doute parce que ces Pères avaient changé de noms.

(2) Ce procès fut transmis en 1644 au P. Cardim, procureur de la province à Rome.

(3) « C'est pourquoi, remerciant humblement Votre Altesse de ses bons

lettre était Johan Van Elserak qui, l'année précédente, avait su fléchir les gouverneurs, et qui, malgré la défense faite en 1639 aux présidents de la factorerie de rester plus d'une année dans le pays, revint, d'après le désir des gouverneurs, occuper l'emploi de président pour trois années encore. Grâce à son industrie, l'adresse fut retirée définitivement.

Les affaires commerciales s'étaient améliorées. Les retours avaient donné récemment 90 °/° de bénéfice, et on espérait vendre avec un immense avantage la cargaison de 1643, estimée à la valeur de 1,600,000 florins (3,368,000 francs). Cette époque fut l'apogée du commerce hollandais.

Cependant les Hollandais poursuivaient toujours la chimère des îles d'or et d'argent. Des instructions signées de Van Diémen et du conseil de l'Inde prescrivirent à De Vriès et Schaep d'aller avec la flûte *le Castricum* et le yacht *le Breskens* explorer la Tartarie et Yézo; de s'assurer si ce dernier pays attenait à la Chine ou à la Tartarie, ou bien était une île indépendante; de s'avancer, si c'était possible, jusqu'à la rencontre du continent américain; enfin de revenir en explorant l'espace océanique, afin de découvrir les îles d'or et d'argent: avec ordre de se déclarer les possesseurs, au nom des Provinces-Unies, de toute terre nouvellement découverte. — Les navires avaient quitté Batavia le 3 février. Vers la fin de mai, séparés par la tempête aux environs de l'île Fatsisio, ils suivirent isolément le rivage oriental du Japon. Schaep, sur *le Breskens*, relâcha le 10 juin à Nambou, près de l'extrémité nord-est du Japon. Peu après il découvrit le passage entre l'île de Nippon et Yézo,

offices et des renseignements qu'elle nous a donnés, nous laissons à son bon jugement le choix d'envoyer ou de garder l'adresse à l'empereur; car nous avons la confiance que, lorsque les Hollandais auront passé quelques années à Nangasaki, l'autorité suprême sera satisfaite de leurs procédés, et nous accordera ce que nous possédons en d'autres pays, où vont aussi les étrangers. Entre temps, il nous serait agréable que le commerce pût se relever et nous indemniser de nos grandes dépenses. Cette attente nous oblige à servir fidèlement le Japon, suivant les ordres de l'Empereur. » (Lettre d'Ant. Van Diémen à Babba Sabroseyemondono, gouverneur de Nangasaki. Casteel Batavia, 23 avril 1643.)

côtoya la terre d'Yézo et les Kouriles, et revint vers le Japon. Étant descendu à Nambou en compagnie de neuf hommes, il fut fait prisonnier et conduit à Yendo, comme suspect d'avoir introduit des missionnaires. *Le Breskens*, après l'accident survenu à Schaep, continua la recherche des îles d'or et d'argent, sans aucun résultat, et revint à Formose. Quant à De Vriès avec *le Castricum*, il visita la terre d'Yézo et les îles qu'il dénomma l'île des États et l'île de la Compagnie; et, après une exploration du plus haut intérêt, il fut de retour à Batavia vers le mois de décembre.

Peu de temps avant la capture de Schaep et de ses compagnons, étaient arrivés au nord du Japon cinq Jésuites, sous la supériorité du P. Pedro Marquez, alors provincial. C'étaient, avec le P. Marquez, les PP. Francisco Cassola, Alonso Arroyo, Giuseppe Chiara, prêtres, et le Fr. André Vieyra, de nation japonaise. Ils ne tardèrent pas à être saisis. Les gens du *Breskens* assistèrent à leur interrogatoire et à leur supplice. Ces martyrs eurent les membres sciés. Trois d'entre eux expirèrent sur-le-champ. Les autres furent reportés à la prison, pour y succomber peu de temps après.

Les prisonniers hollandais furent obligés de souscrire une déclaration très-humble (1). On les avait soupçonnés à cause de la paix conclue entre les Hollandais et les Portugais. Ils protestèrent de leur dévouement de beaucoup supérieur envers l'empereur du Japon. On finit par les rendre au président de la factorerie à Nangasaki.

(1) Elle était ainsi conçue : « Henri-Corneille Schaep et Guillaume Bylvelt, avec les autres prisonniers hollandais, confessent d'avoir tiré sur les côtes du Japon quelques coups de canon de leur bord suivant la coutume de leur pays; mais qu'ils l'ont fait, ne sachant pas que cela fût défendu, et ils en demandent pardon. De plus, ils déclarent être partis de Batavia pour aller en Tartarie, sans avoir eu la moindre pensée de transporter sur ces terres des prêtres espagnols ni portugais; et s'obligent, en cas qu'on les puisse convaincre de mensonge en cela, de venir comparaître, en quelque port du monde qu'ils soient, devant les ministres de l'empereur, au premier ordre qu'ils en recevront, afin d'être punis conformément à la grandeur de leur crime. » (Montanus, I, p. 158.)

Cette année encore un équipage de Chinois chrétiens, venant de Macao, fut contraint à fouler aux pieds une image de saint Laurent.

Des Chinois chassés du Japon rapportèrent qu'on avait fait mourir le P. Mancie Coniki, et un autre Jésuite japonais, sans doute le P. Martin Chikimi.

Le 29e jour de la 9e lune de la 20e année de l'ère de Couan Yeï (1643), l'impératrice Meï-Siô-in céda le trône à son frère cadet, Tsougou-fito, qui ne prit le titre de Daïri que le 5e jour du 11e mois, et qui porta le nom de Go-Couô-Mio-in (1).

La Congrégation de la Propagande se fit lire, le 27 juin 1643, la requête des missionnaires de Chine, afin que l'excommunication *latæ sententiæ* promulguée dans le bref de 1633, contre ceux qui empêchaient l'accès des missionnaires aux Indes et au Japon, fût étendue à ceux qui les chasseraient ou feraient chasser, et principalement aux magistrats laïques. — La Congrégation ordonna de vérifier le bref, et d'examiner les raisons à l'appui de la requête.

Le 7 décembre, on lut une lettre de l'archevêque de Myra, résidant alors à Goa, laquelle exposait la difficulté d'accéder au Japon, notifiait le départ du prélat pour la Chine, et signalait son appréhension d'être obligé de revenir sans avoir accompli sa mission.

(1) Annales des Daïris. Supplément.

CHAPITRE X

1644-1651 (1)

En 1645, le Chôgoun est nommé Zeô-naï-Dainagon. — Naufragés japonais en Mandchourie. — Mort du P. de Amaral. Notice. — 1647. Ambassade portugaise éconduite. — 1649. Ambassade hollandaise de Frisius. — Mort du P. Diogo Luis, évêque désigné pour le Japon. — Désignation du P. André Fernandez. — 1651. Mort du Chôgoun Fide Tada, et avénement de son fils Minamoto-no Ye Tsouna. — Propagande.

Le 23e jour de la 4e lune de la 2e année de l'ère *Ziô fo* (1645), le Chôgoun fut nommé Zeô-nai-Dainagon.

Des marchands japonais de Yetchigen, jetés par la tempête sur les terres d'Olancaï, en Mandchourie, furent assaillis par les indigènes, et vingt-cinq d'entre eux périrent. Treize qui survivaient furent conduits à Pékin, et, après examen, renvoyés honorablement dans leur pays, par la voie de Corée. Dans la capitale de ce dernier royaume, ils trouvèrent une factorerie japonaise, établie pour le commerce d'échange, mais avec des restrictions aussi sévères que celles imposées pour les Hollandais de Désima.

Cette année mourut par un naufrage, en se rendant de Macao au Tonkin, le P. Gaspar de Amaral (1), provincial de Japon et Chine, et recteur du collége de Macao. Dès longtemps il

(1) Charlevoix, l. XIX. — Valentyn, c. 8 et 9. — *Moniteur des Indes orientales*, t. I, p. 111 et suiv. — Franco Coimbra, II, p. 521 (pour le Père Amaral). — Franco. Synopsis annalium S. J. in Lusitaniâ. — Ann. des Daïris. Supp. — Registres de la Propagande.

(1) Né à Curvaceyra, évêché de Viseu, fils de Diego Fernandez de Amaral et de Francisca Domingos. Il entra dans la Compagnie à Coimbre, en 1608, à l'âge de quatorze ans. Il passa aux Indes en 1623, avec licence d'aller au Japon.

s'était destiné au Japon. A Macao, il avait commencé d'étudier la langue japonaise, et s'y était perfectionné dans le Tonkin. De retour à Macao, il fut retenu par le P. André Palmeiro, supérieur, à la prière de la cité, pour éviter d'exaspérer les Japonais par son entrée, et de ruiner absolument le commerce. Envoyé comme supérieur au Tonkin, il y demeura sept ans, et fit profession du quatrième vœu en 1638. Devenu phthisique, il revint à Macao, et fut nommé provincial et recteur. Voyant le Japon absolument fermé, le P. Amaral voulut retourner au Tonkin, et périt dans la traversée (1).

En 1646, le gouvernement japonais accorda aux Chinois le droit de vendre et d'acheter dans tout l'empire à des conditions très-favorables (2).

La révolution de 1640, qui avait affranchi le Portugal du joug de l'Espagne, avait mis sur le trône Don João, duc de Bragance. Ce prince conçut le dessein de rétablir le commerce avec le Japon, et chargea D. Gonzalo de Siqueira d'aller notifier au Chôgoun son élévation au trône et la séparation des deux couronnes d'Espagne et de Portugal, dont la réunion sur une même tête semblait avoir été la principale cause de la disgrâce encourue par les Portugais. Siqueira parvint à Nangasaki en 1647. La réponse fut défavorable et péremptoire.

En 1649, le gouverneur des Indes néerlandaises envoya en ambassade vers l'empereur du Japon M. Blokhovius et André Frisius, pour le remercier de sa clémence envers les Hollandais. Ces envoyés partirent de Batavia le 28 juin. Blokhovius mourut dans la traversée. Frisius accomplit son mandat, mais ne put avoir accès auprès de l'empereur. Néanmoins il paraît avoir séjourné dans la capitale jusqu'en 1650.

(1) C'est à lui que fut due l'érection de la croix sur le tombeau de saint François Xavier, à San Chan.

(2) Après la chute de la dynastie des Ming, en 1643, les Chinois avaient obtenu de leur gouvernement la plus ample liberté de commercer avec l'étranger.

En 1649, mourut le P. Diogo Luis, de la Compagnie, né à Alpalam, diocèse de Portalegre, ancien professeur de théologie et docteur à Évora, évêque désigné pour le Japon. Le roi Jean IV choisit en sa place le P. André Fernandez, de la Compagnie, né à Viana, diocèse d'Évora, professeur de philosophie à l'université de cette ville. Cette nomination, comme la précédente, ne put avoir d'effet. Le roi nomma bientôt le P. Fernandez confesseur du prince Théodosio, et ensuite le sien. Le prélat eut aussi la présidence d'un conseil chargé par le roi de développer les missions d'outre-mer (1).

Dans la 4e année de l'ère Ziô-ô (1651), à la mort de Fide Tada, son père, Minamoto no Ye Tsouna devint Chôgoun.

La Congrégation de la Propagande, en 1644, permit au P. Christoforo de Almanza, Augustin, approuvé de son général, et à un frère lai du même ordre, de partir pour le Japon.

Le 21 juin elle entendit la relation du martyre des quatre ambassadeurs et de leurs compagnons. Cette relation fut remise au protonotaire Homodeo, pour la Congrégation des Rites.

Le 25 avril 1645, elle permit à l'archevêque de Myra, qui se trouvait à Goa, d'envoyer au Japon des prêtres séculiers ou réguliers, en leur communiquant ses pouvoirs, à l'exception des pouvoirs inhérents à la dignité d'évêque.

Le 21 août elle envoya en mission aux Indes orientales et au Japon D. Honoré Bonfils, chanoine d'Aix, qui devait faire le voyage à ses frais, et mener avec lui des religieux Carmes déchaussés. Pour les pouvoirs, ce Père devait s'adresser au Saint-Office, afin d'en obtenir les mêmes que dessus.

Le 16 janvier 1646, l'archevêque de Myra fut destiné pour la Chine.

Le 15 juin, fut lu le décret du définitoire général des Carmes déchaussés, acceptant la mission du Japon, et proposant

(1) Nous donnons aux Annexes (124) la liste des établissements que la Compagnie de Jésus avait possédés au Japon, et que la persécution avait détruits.

pour être envoyé le Fr. Étienne de Jésus. — Et la Congrégation décréta la mission du Fr. Étienne et de deux compagnons qui lui seraient adjoints au couvent de Goa ; mais cette mission devait avoir lieu avec la participation de l'archevêque de Myra, comme administrateur du Japon.

Et le 27 novembre, D. Bonfils, désigné déjà comme missionnaire au Japon, fit connaître le retard des PP. Carmes avec lesquels il devait partir, et demanda l'autorisation d'emmener deux ou trois prêtres séculiers de France. La Congrégation décida que l'on attendrait la tenue du chapitre général des Carmes.

Le 19 août 1647, la mission de D. Bonfils fut renouvelée, avec le titre de supérieur, et l'adjonction de deux compagnons, prêtres séculiers et théologiens, sous l'approbation du prolégat d'Avignon.

Le dernier règne paraissait, devant l'Europe, avoir anéanti les derniers vestiges de la religion chrétienne au Japon. Les prêtres en petit nombre qui survivaient encore semblaient destinés à la mort, et les missionnaires envoyés de Manille et de Macao ne purent désormais pénétrer dans l'empire. Sidoti seul, cinquante ans plus tard, y put avoir accès, fut pris à l'heure même, et subit le martyre.

Néanmoins la religion devait survivre, et, après deux siècles, elle s'est révélée.

Les Hollandais apostats occupèrent pendant deux cents ans le comptoir de Désima, sans nous découvrir, parce qu'ils l'ignoraient, la perpétuité glorieuse de l'Église japonaise.

Nous exposerons plus tard les détails peu nombreux que les Hollandais nous ont conservés sur eux-mêmes, et la chro-

nologie, à travers les deux derniers siècles, du vieil empire japonais. Les entreprises de notre temps nous feront assister plus tard à la rénovation politique du Japon, et à la révélation de son Église, menacée à cette heure de persécutions sanglantes, de la part des compétiteurs à l'empire, et d'un honteux abandon, de la part des gouvernements européens.


3 2044 010 357 564


THE BORROWER WILL BE CHARGED AN OVERDUE FEE IF THIS BOOK IS NOT RETURNED TO THE LIBRARY ON OR BEFORE THE LAST DATE STAMPED BELOW. NON-RECEIPT OF OVERDUE NOTICES DOES NOT EXEMPT THE BORROWER FROM OVERDUE FEES.
CANCELLED
MAY 13 1987
2313613
OCT 29 1992
BOOK DUE
WIDENER
MAR 06 1993
BOOK DUE
MAY 1990

